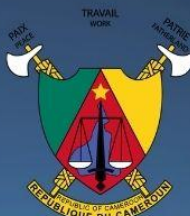


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT



RAPPORT

SUR LES FINANCES LOCALES

POUR LES PERIODES 2021 ET 2022

Edition de février 2026

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

RAPPORT
SUR LES FINANCES LOCALES
POUR LES PERIODES 2021 ET 2022

Edition 2026

Edition de février 2026

© Ministère de la Décentralisation et du Développement Local

Tous droits réservés. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sous quelque forme, par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique sans le consentement préalable et écrit du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ou de ses ayants cause est illicite.

Pour tous renseignements, bien vouloir contacter : Ministère de la Décentralisation et du Développement Local / Ministry of Décentralization and Local Développement

Rue Albert Ateba Ebe, Nlongkak Yaoundé ;

Tél : +237 222 213 992 ;

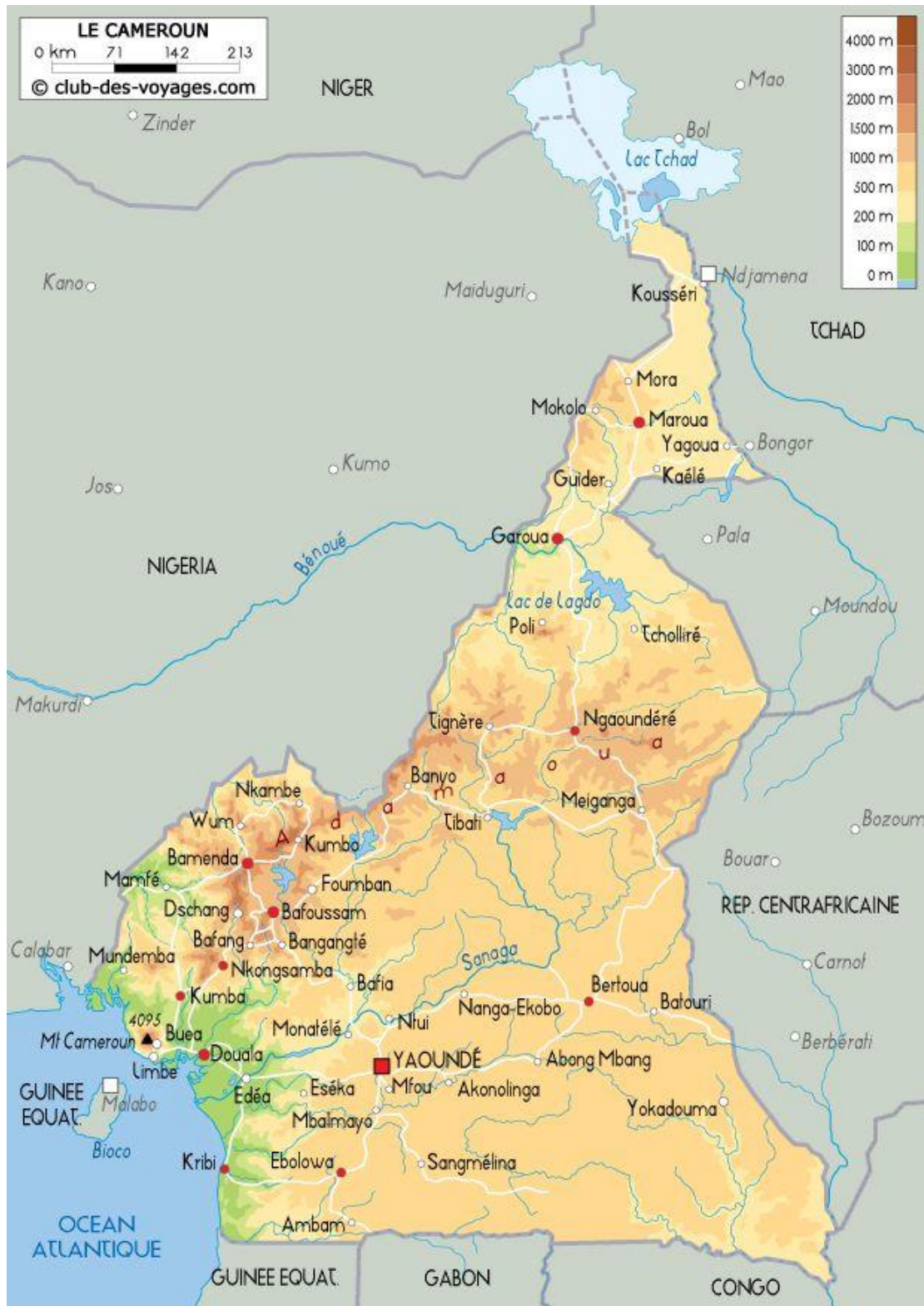
Fax : +237 222 213 992 ;

Site web : www.minddevel.gov.cm ;

Courriel : contact@: [www.minddevel.gov.cm](mailto:contact@www.minddevel.gov.cm) ;

Facebook : minddevel ;

Twitter : minddevel1





Son Excellence Paul BIYA,
Président de la République du Cameroun

« ...C'est ainsi qu'après la tenue du Grand Dialogue National, nous avons poursuivi le processus d'accélération et d'approfondissement de la décentralisation. Depuis cette année, les régions, en tant que collectivités territoriales décentralisées, sont mises en place et commencent à trouver leurs marques. Un statut spécial a été octroyé aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, en tenant compte de leurs spécificités culturelles et linguistiques. D'une manière générale, la Régionalisation est en marche dans l'ensemble du pays et contribue à renforcer la participation de nos concitoyens à la gestion des affaires locales. Très clairement, ces avancées démocratiques démontrent que notre pays est engagé, de manière irréversible et résolue, dans le parachèvement méthodique de son projet démocratique, afin de répondre davantage aux souhaits légitimes du peuple camerounais.

Nous devons promouvoir, en toutes circonstances, un dialogue constructif et régulier entre les différentes composantes sociologiques de la République, en vue de leur mobilisation pour l'émergence de notre pays ...»

(Extrait Discours de S.E.M. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, au 31 décembre 2021)



Dr Joseph DION NGUTE,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Président du Conseil National de la Décentralisation



Monsieur Georges ELANGA OBAM,
Ministre de la Décentralisation et du Développement Local

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BUCREP	Bureau Central de Recensement et d'Étude de la Population
CA	Commune d'Arrondissement
CAC	Centimes Additionnels Communaux
CAF	Capacité d'Autofinancement
CAMWATER	Cameroon Water Utilities Corporation
CIPM	Commission Interne de Passation des Marchés
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CODEFIL	Comité Départemental des Finances Locales
CONAFIL	Comité National des Finances Locales
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CU	Communauté Urbaine
CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DFL	Direction des Finances Locales
DGB	Direction Générale du Budget
DGD	Dotation Générale de la Décentralisation
DGF	Dotation Générale de Fonctionnement
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCFM	Direction Générale du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DTA	Droit de Timbre Automobile
DTP	Droit de Timbre sur la Publicité
FEICOM	Fond Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
FP	Finances Publiques
HYSACAM	Hygiène et Salubrité du Cameroun
ICSP	Impôts Communaux Soumis à Péréquation
LF	Loi de Finances
MINAC	Ministère des Arts et de la Culture
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Énergie
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINH DU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
MINMAP	Ministère des Marchés Publics

MINMIDT	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINSEP	Ministère des Sports et de l'Éducation Physique
MINTOUL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MO	Maitre d'Ouvrage
MOD	Maitre d'Ouvrage Délégué
PIC	Public Independance Conciliator
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RFA	Redevance Forestière Annuelle
TDL	Taxe de Développement Local
TVA	Taxes sur la Valeur Ajoutée

SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	i
SOMMAIRE	iii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	xi
LISTE DES TABLEAUX.....	xv
LISTE DES ENCADRÉS	xxiii
AVANT-PROPOS.....	xxiv
DÉFINITIONS CLÉS	xxvi
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	xxx
1. CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS	xxx
1.1. CONTEXTE.....	xxx
1.2. FAITS MARQUANTS	xxxi
2. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES EN 2021 ET 2022	xxxi
2.1. ANALYSE DES RECETTES	xxxi
2.1.1. Analyse des recettes des communes.....	xxxi
2.1.1.1. Les recettes de fonctionnement.....	xxxii
2.1.1.2. Les recettes d'investissement.....	xxxiv
2.1.2. Analyse des recettes des conseils régionaux.....	xxxv
2.2. ANALYSE DES DÉPENSES	xxxv
2.2.1. Analyse de dépenses des communes.....	xxxv
2.2.2. Analyse des dépenses des conseils régionaux	xxxvi
2.3. LA GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS EN 2021 ET 2022	xxxvii
3. ANALYSE DU PROFIL FINANCIER DES CTD	xxxvii
3.1. RÉSULTATS AGRÉGÉS OBSERVÉS DES COMMUNES	xxxvii
3.1.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire.....	xxxviii
3.1.2. Les ratios de crédibilité budgétaire	xxxviii
3.1.3. Les ratios de structure budgétaire.....	xxxviii
3.1.4. Les grands équilibres financiers	xxxviii
3.2. RÉSULTATS OBSERVÉS AU NIVEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX.....	xxxviii
3.2.1. Respect des ratios et de l'équilibre réel budgétaire	xxxviii
3.2.2. Domaine des grands équilibres financiers.....	xxxix
3.2.3. Domaine de crédibilité budgétaire.....	xxxix
3.2.4. Domaine des Structures budgétaires.....	xxxix
4. SUIVI ET CONTRÔLE	xxxix
5. QUELQUES POINTS D'ATTENTION : CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	xl
5.1. POINTS POSITIFS	xl
5.1.1. Au niveau de l'État.....	xl
5.1.2. Au niveau des CTD.....	xl
5.2. LES FAIBLESSES OBSERVÉES DANS LA GESTION DES FINANCES LOCALES	xli
5.2.1. Faiblesses observées au niveau de l'État	xli
5.2.2. Faiblesses observées au niveau des CTD.....	xlii
5.2.3. Faiblesses observées dans la gestion des marchés publics	xliii
5.2.4. Faiblesses observées sur le plan comptable et financier	xlvi

5.3.	LES RECOMMANDATIONS.....	xlvi
5.3.1.	Des recommandations à l'endroit des acteurs étatiques d'accompagnement.....	xlvi
5.3.2.	Des recommandations à l'endroit des CTD	xlvi
INTRODUCTION.....		1
APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE		3
1.	LA COLLECTE DES DONNEES	3
1.1.	LA COLLECTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS POUR LES EXERCICES 2021 ET 2022	3
1.2.	LA COLLECTE DES DONNEES AUPRES DE CERTAINS ADMINISTRATIONS ET ORGANISMES	3
2.	LA SAISIE ET LA VERIFICATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS	5
3.	LA CONSOLIDATION DES DONNEES.....	5
4.	L'ANALYSE DES DONNEES.....	5
4.1.	LES OUTILS D'ANALYSES STATISTIQUES UTILISES	6
4.2.	LES ETAPES DE L'ANALYSE DES DONNEES	6
5.	LA REDACTION PROPREMENT DITE DU RAPPORT	6
6.	L'ORGANISATION DES SEANCES DE RELECTURE, D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT	7
7.	LES DIFFICULTES RENCONTREES ET PISTES DE SOLUTIONS.....	7
7.1.	LES DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE L'ELABORATION DU RAPPORT	7
7.2.	QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS	8
PARTIE I : ÉVOLUTION DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL APPLICABLE AUX FINANCES LOCALES.....		9
CHAPITRE I: LA MODERNISATION DU CADRE JURIDIQUE DES FINANCES LOCALES.....		11
1.1.	RAPPEL DU FONDEMENT LÉGISLATIF DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES PRIS AVANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	11
1.2.	L'ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DE 2021.....	12
1.2.1.	Le décret n°2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des CTD	12
1.2.2.	Le décret n°2021/3353/PM du 17 juin 2021 fixant la nomenclature budgétaire des CTD.....	13
1.2.3.	L'arrêté n°00011/A/MINDDEVEL du 16 février 2021 fixant les modalités d'indexation et de reversement de la dotation générale de fonctionnement allouée aux communes d'arrondissement par la communauté urbaine de rattachement	13
1.2.4.	L'arrêté conjoint n°000026/MINDDEVEL/MINFI du 02 mars 2021 précisant les modalités de liquidation, d'ordonnancement et de paiement du traitement mensuel de base des membres des exécutifs des régions, des communautés urbaines, des communes et des membres des bureaux régionaux.....	13
1.2.5.	L'arrêté conjoint n°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 mars 2021 fixant le calendrier budgétaire des collectivités territoriales décentralisées	14
1.2.6.	L'arrêté n°00000016/MINFI du 05 juillet 2021 portant organisation et fonctionnement des recettes régionales et des recettes municipales.....	14
1.3.	L'ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE EN 2022	15
1.3.1.	L'arrêté n°000062/A/MINDDEVEL du 18 avril 2022 fixant la nomenclature des programmes applicables aux collectivités territoriales décentralisées	15
1.3.2.	L'arrêté n°000130/A/MINDDEVEL du 16 juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°00011/A/MINDDEVEL du 16 février 2021 fixant les modalités d'indexation et de reversement de la Dotation Générale de Fonctionnement allouée aux communes d'arrondissement par la communauté urbaine de rattachement	15
1.3.3.	L'instruction conjointe MINDDEVEL/MINFI portant nomenclature des pièces justificatives des opérations budgétaires et comptables des CTD	16
1.4.	LES LETTRES-CIRCULAIRES ANNUELLES	16
1.4.1.	Les lettres-circulaires conjointes MINDDEVEL-MINFI relatives à la préparation des budgets des CTD	17
1.4.2.	Les lettres-circulaires du MINFI relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des CTD (CIREX)	17

CHAPITRE II : LA CONSOLIDATION DU CADRE INSTITUTIONNEL	18
2.1. LA MISE EN PLACE DES RÉGIONS	18
2.1.1. L'organisation et le fonctionnement.....	18
2.1.2. Les faits marquants de l'opérationnalisation des régions.....	19
2.2. LE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR	21
PARTIE II : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES RECETTES	
BUDGÉTAIRES DES CTD	23
CHAPITRE 1 : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN	
RECETTES DES CTD AU NIVEAU NATIONAL	25
1.1. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN RECETTES DES	
COMMUNES.....	25
1.1.1. Analyse des prévisions et niveau de réalisation des recettes des communes.....	25
1.1.2. Analyse des recettes budgétaires par type de commune	26
1.1.3. Analyse par type de recettes	27
1.2. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN RECETTES DES	
CONSEILS REGIONAUX.....	53
1.2.1. Recettes de fonctionnement des régions	53
1.2.2. Recettes d'investissement des régions.....	54
CHAPITRE 2 : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN	
RECETTES DES COMMUNES AGREGÉES PAR RÉGION (UNITE ADMINISTRATIVE)	
56	
2.1. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES	
DE LA RÉGION DE L'ADAMAOUA EN RECETTES	56
2.1.1. Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Adamaoua.....	56
2.1.2. Niveau de réalisation des recettes globales par type de communes de la Région de l'Adamaoua.....	58
2.1.3. Analyse par type de recettes.....	59
2.2. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES	
DE LA RÉGION DU CENTRE EN RECETTES	77
2.2.1. Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Centre	77
2.2.2. Niveau de réalisation des recettes par type de communes de la Région du Centre	79
2.2.3. Analyse par type de recettes.....	80
2.3. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES	
DE LA RÉGION DE L'EST EN RECETTES	96
2.3.1. Prévisions et réalisations des recettes des communes de la région de l'Est	96
2.3.2. Niveau de réalisation des recettes par type de communes dans la Région de l'Est	98
2.3.3. Analyse par type de recettes.....	99
2.3.3.2. La structure des recettes d'investissement de la Région de l'Est	111
2.4. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES	
DE LA RÉGION DE L'EXTREME-NORD EN RECETTES	114
2.4.1. Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord	114
2.4.2. Niveau de réalisation des recettes par type de communes dans la Région de l'Extrême-Nord.....	116
2.4.3. Analyse par type de recettes.....	118
2.5. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES	
DE LA RÉGION DU LITTORAL EN RECETTES.....	135
2.5.1. Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Littoral.....	135
2.5.2. Niveau de réalisation des recettes globales par type de communes dans la Région du Littoral	137
2.5.3. Analyse par type de recettes.....	138
2.6. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES	
DE LA RÉGION DU NORD EN RECETTES.....	155
2.6.1. Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Nord	155
2.6.2. Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes dans la Région du Nord	157
2.6.3. Analyse par type de recettes.....	159
2.7. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES	
DE LA RÉGION DU NORD-UEST EN RECETTES	176
2.7.1. Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Nord-Ouest	176

2.7.2.	Prévisions et réalisations des recettes par type de communes dans la Région du Nord-Ouest.....	178
2.7.3.	Analyse par type de recettes.....	179
2.8.	ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'OUEST EN RECETTES	195
2.8.1.	Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Ouest	195
2.8.2.	Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes de la Région de l'Ouest.....	198
2.8.3.	Analyse par type de recettes.....	199
2.9.	ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU SUD EN RECETTES.....	216
2.9.1.	Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région du Sud.....	216
2.9.2.	Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes de la Région du Sud	218
2.9.3.	Analyse par type de recettes.....	219
2.10.	ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU SUD-OUEST EN RECETTES	237
2.10.1.	Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région du sud-ouest.....	237
2.10.2.	Prévisions et réalisations des recettes globales par types de commune de la Région du Sud-Ouest 239	
2.10.3.	Analyse par type de recettes.....	240
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES DOTATIONS.....		260
3.1.	RESSOURCES TRANSFEREES AUX CTD SUR LES PERIODES 2021 ET 2022	261
3.1.1.	Conférences Élargies de Programmation Budgétaire et de Performance Associée (CEPB-PA) ..	261
3.1.2.	Conférence de répartition et de budgétisation des ressources transférées en investissement.....	261
3.1.3.	Conférences budgétaires.....	261
3.2.	ANALYSE DE L'EXECUTION DES RESSOURCES TRANSFEREES SUR LES PERIODES.....	264
3.2.1.	La Dotation Générale de la Décentralisation	264
3.2.2.	Dotations multisectorielles.....	274
3.2.3.	Variation du taux d'exécution physique et financière entre les exercices 2021 et 2022	288
3.2.4.	Dotations sectorielles.....	289
3.2.5.	Situation de l'exécution des dotations mises à la disposition des CONSEILS REGIONAUX en 2021 et 2022.....	303
3.2.6.	Difficultés identifiées dans l'exécution des dotations accordées aux régions.....	316
3.2.7.	Recommandations formulées	317
3.3.	LA DOTATION GÉNÉRALE DE FONCTIONNEMENT ALLOUÉE AUX COMMUNES D'ARRONDISSEMENT PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE RATTACHEMENT (DGF) .	318
3.3.1.	Constats et observations.....	322
3.3.2.	Difficultés rencontrées dans la gestion des dotations (Ressources transférées et DGF).....	322
PARTIE III : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES CTD EN DÉPENSES		325
CHAPITRE 1 : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES DES CTD		327
1.1.	ANALYSE DES PRÉVISIONS ET NIVEAU DE RÉALISATION DES DÉPENSES DES COMMUNES.....	327
1.2.	ANALYSE DES PRÉVISIONS ET NIVEAU DE RÉALISATION DES DÉPENSES PAR TYPE DE COMMUNES.....	329
1.3.	STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES.....	331
1.4.	CAS SPÉCIFIQUE DES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES.....	332
1.5.	STRUCTURE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES.....	334
1.6.	ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTIONS DES BUDGETS DES CONSEILS RÉGIONAUX EN DÉPENSES.....	337
CHAPITRE 2 : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES DES COMMUNES AGRÉGÉES PAR RÉGION.....		344

2.1. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'ADAMAOUA	344
2.1.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région de l'Adamaoua	344
2.1.2. Prévisions et niveau de réalisation des dépenses par type de communes de la Région de l'Adamaoua	346
2.1.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua	347
2.1.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région de l'Adamaoua	349
2.1.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Adamaoua	351
2.2. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA REGION DU CENTRE.....	353
2.2.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Centre	353
2.2.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région du Centre	355
2.2.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Centre	357
2.2.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Centre.....	359
2.2.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Centre.....	361
2.3. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'EST	363
2.3.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région de l'Est	363
2.3.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région de l'Est	365
2.3.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Est	366
2.3.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région de l'Est	368
2.3.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Est	370
2.4. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD	372
2.4.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région de l'Extrême-Nord	372
2.4.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	374
2.4.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	375
2.4.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région de l'Extrême-Nord	377
2.4.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Extrême-Nord	379
2.5. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU LITTORAL	381
2.5.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Littoral.....	381
2.5.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région du Littoral.....	383
2.5.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Littoral.....	385
2.5.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Littoral	387
2.5.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Littoral.....	389
2.6. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU NORD.....	391
2.6.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Nord	391
2.6.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région du Nord	393
2.6.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord	394
2.6.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Nord.....	396
2.6.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Nord	398
2.7. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU NORD-OUEST	400
2.7.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Nord-Ouest.....	400
2.7.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région du Nord-Ouest.....	402
2.7.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest.....	403
2.7.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Nord-Ouest.....	405
2.7.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Nord-Ouest.....	407
2.8. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'OUEST	409
2.8.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région de l'Ouest	409
2.8.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région de l'Ouest	411

2.8.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest.....	412
2.8.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région de l'Ouest	414
2.8.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Ouest	416
2.9. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU SUD.....	418
2.9.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Sud	418
2.9.2. Prévisions et réalisations des dépenses par types de communes de la Région du Sud	420
2.9.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud	421
2.9.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Sud	423
2.9.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Sud	425
2.10. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU SUD-OUEST	427
2.10.1. Prévisions et réalisations des dépenses de la Région du Sud-Ouest.....	427
2.10.2. Prévisions et réalisations des dépenses par types de communes de la Région du Sud-Ouest.....	429
2.10.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest.....	430
2.10.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Sud-Ouest.....	432
2.10.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Sud-Ouest.....	434
CHAPITRE 3 : GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES CTD.....	437
3.1. GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES CTD EN 2021	437
3.1.1. Programmation des marchés publics.....	437
3.1.2. Les procédures exceptionnelles.....	444
3.1.3. Autres activités concernant les CTD.....	444
3.2. GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES CTD EN 2022	450
3.2.1. Programmation des marchés publics.....	450
3.2.2. Contrôle de la passation des marchés publics.....	454
3.2.3. Procédures exceptionnelles	458
3.2.4. Évaluation de la qualité de la passation des marchés publics et rapports entre autorités contractantes et commissions de passation des marchés	458
3.2.5. Contrôle externe de l'exécution des marchés publics.....	461
3.2.6. Autres activités et récapitulatifs des contrôles.....	464
3.2.7. Irrégularités constatées en 2022 et recommandations.....	469
PARTIE IV : PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DECENTRALISÉES	475
CHAPITRE 1 : ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES D'ÉLABORATION DU PROFIL FINANCIER.....	477
1.1. OBJECTIFS DE L'ANALYSE.....	477
1.2. CHOIX DES RATIOS D'ANALYSE.....	477
1.2.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire	477
1.2.2. Les ratios de crédibilité budgétaire	478
1.2.3. Les ratios de structure budgétaire	478
1.2.4. Les grands équilibres financiers.....	478
1.2.5. Les ratios de solvabilité (situation de l'endettement).....	479
1.2.6. Normes d'interprétations des ratios	479
CHAPITRE 2 : LES PRINCIPAUX RÉSULTATS D'ANALYSE ET INTERPRÉTATION	481
2.1. RÉSULTATS AGRÉGÉS OBSERVÉS DES COMMUNES	481
2.1.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire.....	481
2.1.2. Les ratios de crédibilité budgétaire	483
2.1.3. Les ratios de structure budgétaire.....	484
2.1.4. Les grands équilibres financiers	485
2.2. RÉSULTATS OBSERVÉS AU NIVEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX.....	486
2.2.1. Région de l'Adamaoua	487
2.2.2. Région du Centre	487
2.2.3. Région de l'Est	488
2.2.4. Région de l'Extrême-Nord.....	489
2.2.5. Région du Littoral.....	490

2.2.6.	Région du Nord	491
2.2.7.	Région du Nord-ouest	492
2.2.8.	Région de l'Ouest.....	492
2.2.9.	Région du Sud	493
2.2.10.	Région du Sud-Ouest.....	494
2.3.	PRINCIPAUX CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	495
2.3.1.	Principaux Constats par domaine	495
2.3.2.	Recommandations	495
PARTIES V : SUIVI, ACCOMPAGNEMENT ET CONTRÔLE DE LA GESTION DES FINANCES LOCALES.....		497
CHAPITRE 1 : SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DES FINANCES LOCALES.....		499
1.1.	LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES.....	499
1.1.1.	La Commune	499
1.1.2.	La Région	501
1.2.	LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES DÉPARTEMENTS MINISTERIELS.....	501
1.2.1.	Les ministères en charge du suivi et de l'accompagnement de l'activité budgétaire, financière et comptable des CTD.....	502
1.2.2.	Les départements ministériels ayant transféré les compétences.....	508
1.2.3.	Le représentant de l'État.....	510
1.3.	LES ORGANISMES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DES FINANCES LOCALES	511
1.3.1.	LE FEICOM (Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale).....	511
1.3.2.	École de formation : la NASLA.....	516
1.4.	LES ORGANES DE SUIVI DE LA DÉCENTRALISATION	522
1.4.1.	CONAFIL.....	522
1.4.2.	Comité interministériel des services locaux.....	542
1.4.3.	Les partenaires techniques et financiers.....	543
1.4.4.	L'évaluation du système de péréquation.....	564
1.4.5.	Principales recommandations de l'étude.....	564
CHAPITRE 2 : LE CONTROLE DE LA GESTION DES FINANCES LOCALES.....		567
2.1.	LA TYPOLOGIE DES CONTRÔLES EFFECTUÉS DANS LES CTD.....	567
2.1.1.	LE CONTROLE PAR L'ORGANE DELIBERANT.....	567
2.1.2.	LE CONTROLE ADMINISTRATIF.....	567
2.1.3.	Le contrôle juridictionnel.....	575
2.2.	LES SANCTIONS ENCOURUES PAR LES ACTEURS ASSUJETTIS À LA REDDITION DES COMPTES.....	578
2.2.1.	Les sanctions pécuniaires : les amendes et les débits	578
2.2.2.	Déchéances.....	580
PARTIES VI : CONSTATS ET RECOMMANDATIONS.....		582
CHAPITRE 1 : FAITS POSITIFS ET FAIBLESSES OBSERVÉS DANS LA GESTION DES FINANCES LOCALES.....		dlxxxiv
1.1.	POINTS POSITIFS	dlxxxiv
1.1.1.	Au niveau de l'État.....	dlxxxiv
1.1.2.	Au niveau des CTD.....	dlxxxiv
1.2.	LES FAIBLESSES OBSERVÉES DANS LA GESTION DES FINANCES LOCALES.....	dlxxxv
1.2.1.	Faiblesses observées au niveau de l'État	dlxxxv
1.2.2.	Faiblesses observées au niveau des CTD	dlxxxvi
1.2.3.	Faiblesses observées dans la gestion des marchés publics	dlxxxvii
1.2.4.	Faiblesses observées sur le plan comptable et financier	dxci
CHAPITRE 2 : RECOMMANDATIONS.....		dxci
2.1.	DES RECOMMANDATIONS À L'ENDROIT DES ACTEURS ÉTATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT	dxci
2.1.1.	En matière juridique.....	dxci

2.1.2.	En matière de mobilisation des ressources	dxci
2.1.3.	En matière de suivi de la qualité de la dépense.....	dxcii
2.1.4.	En matière de prévisibilité budgétaire.....	dxcii
2.1.5.	En de gestion de la trésorerie	dxcii
2.1.6.	Suivi et encadrement de l'activité budgétaire et comptable.....	dxcii
2.2.	DES RECOMMANDATIONS À L'ENDROIT DES CTD	dxciiii
2.2.1.	En matière de recettes.....	dxciiii
2.2.2.	En matière de dépenses	dxciiii
2.2.3.	En matière de gestion de la trésorerie.....	dxciiv
2.2.4.	En matière de tenue de la comptabilité.....	dxciiv
ANNEXES		dxcv
ANNEXE 1 : PROFIL DES COMMUNES.....		dx cvi
ANNEXE 2 : PROFIL DES REGIONS		xcv
ANNEXE 3 : EQUIPE TECHNIQUE DE RÉDACTION		cv
ANNEXE 4 : TABLE DES MATIERES		cix

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes des communes au plan national.....	25
Graphique 2 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes à l'échelle national	27
Graphique 3 : Évolution des recettes des communes	28
Graphique 4 : Structure des recettes de fonctionnement des communes	30
Graphique 5 : Structure des recettes fiscales des communes.....	33
Tableau 6 : Structure des recettes fiscales des communes.....	33
Graphique 7 : Ventilation des recettes fiscales des communes	33
Graphique 8 : Montant total des ICSP reversés par nature.....	39
Graphique 9 : Structure des ICSP reversés	39
Graphique 10 : Structure des autres ICSP.....	39
Graphique 11 : Évolution de la part de chaque type de dotations en fonctionnement	43
Graphique 12 : Structure des recettes d'exploitation du domaine et des services.....	45
Graphique 13 : Structure des autres recettes de fonctionnement	46
Graphique 14 : Structure des recettes d'investissement à l'échelle nationale.....	48
Graphique 15 : Structure du transfert en investissement à l'échelle nationale.....	50
Graphique 16 : Répartition du montant des financements accordés aux Communes par secteurs d'activités entre 2021-2022.....	52
Graphique 17 : Évolution des recettes des conseils régionaux.....	53
Graphique 18 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes de l'ensemble des communes de la Région de l'Adamaoua.....	56
Graphique 19 : Évolution des recettes des communes de la Région de l'Adamaoua.....	57
Graphique 20 : Ventilation des recettes globales des communes de la Région de l'Adamaoua	58
Graphique 21 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes de la Région de l'Adamaoua	58
Graphique 22 : Structures des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua	61
Graphique 23 : Part des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région de l'Adamaoua	62
Graphique 24 : Structure globale des recettes d'investissement de la Région de l'Adamaoua.....	74
Graphique 25 : Structure globale des transferts en investissement de la Région de l'Adamaoua	76
Graphique 26 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes de l'ensemble des communes de la Région du Centre.....	77
Graphique 27 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes de la Région du Centre.....	79
Graphique 28 : Structure globale des recettes de fonctionnement dans la Région administrative du Centre.....	82
Graphique 29 : Part des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région du Centre.....	83
Graphique 30 : Structure des recettes fiscales collectées directement par les communes par nature en 2021 dans la Région du Centre.....	88
Graphique 31 : Structure des produits de l'exploitation du domaine et des services dans la Région du Centre en 2021	90
Graphique 32 : Structure globale des recettes d'investissement des communes de la Région du Centre.....	93
Graphique 33 : Structure globale des transferts en investissement des communes de la Région du Centre	95
Graphique 34: Évolution des prévisions et des réalisations des recettes globales des communes de la Région administrative du nord.....	96
Graphique 35 : Évolution des recettes des communes de la Région de l'Est.....	97
Graphique 36 : Ventilation des recettes globales des communes de la Région de l'Est	97
Graphique 37 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes dans la Région de l'Est.....	98
Graphique 38 : Structure des recettes de fonctionnement dans la Région de l'Est	101
Graphique 39 : Part des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région de l'Est.....	102
Graphique 40 : Structure des recettes des dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région de l'Est	107

Graphique 41 : Structure du produit de l'exploitation du domaine et des services dans la Région de l'Est	109
Graphique 42: Structure des autres recettes des communes de la Région de l'Est.....	110
Graphique 43 : Structure des recettes d'investissement de la Région de l'Est.....	112
Graphique 44 : Structure des transferts en investissement de la Région de l'Est.....	114
Graphique 45 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes globales des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	115
Graphique 46: Évolution des recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord	116
Graphique 47 : Ventilation des recettes globales des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	116
Graphique 48 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes par type de communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	117
Graphique 49 : Structure des recettes de fonctionnement dans la Région de l'Extrême-Nord	120
Graphique 50 : Part des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	122
Graphique 51 : Structure des dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	127
Graphique 52 : Structure des produits de l'exploitation du domaine et des services dans la Région de l'Extrême-Nord	129
Graphique 53 : Structure des autres recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord	130
Graphique 54 : Structure des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Extrême-Nord	132
Graphique 55 : Structure des transferts en investissement de la Région de l'Extrême-Nord.....	134
Graphique 56 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes globales des communes de la Région du Littoral.....	135
Graphique 57 : Représentation des rubriques de la DGF.....	265
Graphique 58 : Situation consolidée des crédits transférés en fonctionnement par Région en 2022.....	266
Graphique 59 : Analyse de l'exécution physico-financière des projets dans les régions	274
Graphique 60 : Répartition de la dotation multisectorielle par secteur d'activités	275
Graphique 61: Répartition de la dotation multisectorielle par secteur et par région	276
Graphique 62 : Répartition de la dotation multisectorielle 2022 par secteur d'activités	279
Graphique 63 : Répartition de la dotation multisectorielle de 2022 par secteur d'activités selon les régions	280
Graphique 64 : Taux d'exécution physique et financière des projets par région en 2022	283
Graphique 65 : Variation des taux d'exécution physique entre 2021 et 2022	288
Graphique 66 : Variation des taux d'exécution financière entre 2021 et 2022	289
Graphique 67 : Situation des crédits transférés (en milliards de FCFA) par l'État au profit des CTD au titre de l'exercice 2021.....	290
Graphique 68 : Répartition des transferts de l'État aux CTD en 2021	290
Graphique 69 : Répartition de la DGD en 2021	291
Graphique 70 : Situation consolidée des crédits transférés en 2021.....	293
Graphique 71: Situation résumée des transferts de crédits d'investissement aux CTD en 2021.....	296
Graphique 72 : Situation résumée des transferts de crédits d'investissement aux CTD en 2021.....	302
Graphique 73 : Répartition des transferts de l'État aux CTD par nature économique en 2022	303
Graphique 74 : Structure des dépenses globales des communes (poids des dépenses de fonctionnement et d'investissement).....	328
Graphique 75 : Évolution des prévisions en dépenses des communes du Cameroun.....	329
Graphique 76 : Évolution des prévisions en dépenses par type de communes	329
Graphique 77 : Décomposition des dépenses de fonctionnement des communes	332
Graphique 78 : Structure des transferts et subventions versés par les communes	334
Graphique 79 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes.....	337
Graphique 80 : Ventilation des dépenses globales des Régions	338
Graphique 81 : Évolution des dépenses des Régions.....	338
Graphique 82 : Structure des dépenses de fonctionnement des régions.	340
Graphique 83 : Réalisation et variation des dépenses de fonctionnement exécutées	341
Graphique 84 : Répartition des dépenses d'investissement des régions	343
Graphique 85 : Structure des dépenses globales des communes de la Région de l'Adamaoua	345
Graphique 86 : Évolution des prévisions et des dépenses globales en exécution des communes de la Région de l'Adamaoua	346
Graphique 87 : Évolution des prévisions et des réalisations par type de communes de la Région de l'Adamaoua.....	347

Graphique 88 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua	349
Graphique 89 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Adamaoua	351
Graphique 90 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région de l'Adamaoua	353
Graphique 91 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région du Centre.....	354
Graphique 92 : Évolution des prévisions et des dépenses globales en exécution dans la Région du Centre.....	355
Graphique 93 : Évolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région du Centre	357
Graphique 94 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Centre	359
Graphique 95 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Centre	361
Graphique 96 : Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Centre	363
Graphique 97 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région de l'Est.....	364
Graphique 98 : Évolution des prévisions et des dépenses globales en exécution dans la Région de l'Est.....	365
Graphique 99 : Évolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région de l'Est.....	366
Graphique 100 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Est	368
Graphique 101 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Est.....	370
Graphique 102 : Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Est	372
Graphique 103 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	373
Graphique 104 : Evolution des prévisions et des dépenses globales en exécution dans la Région de l'Extrême-Nord	374
Graphique 105 : Evolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région de l'Extrême-Nord.....	375
Graphique 106 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	377
Graphique 107 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	379
Graphique 108 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble aux communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	381
Graphique 109 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région du Littoral	383
Graphique 110 : Évolution des prévisions et des dépenses globales en exécution dans la Région du Littoral	383
Graphique 111 : Evolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région du Littoral	384
Graphique 112 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Littoral.....	387
Graphique 113 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Littoral	389
Graphique 114 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Littoral	391
Graphique 115 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région du Nord.....	392
Graphique 116 : Évolution des prévisions et des dépenses globales en exécution dans la Région du Nord.....	393
Graphique 117 : Evolution des prévisions et des réalisations par type de communes de la Région du Nord.....	394
Graphique 118 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord	396
Graphique 119 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Nord.....	398
Graphique 120 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Nord.....	400
Graphique 121 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région du Nord-Ouest	401
Graphique 122 : Évolution des prévisions et des dépenses en exécution dans la Région du Nord-Ouest.....	402
Graphique 123 : Évolution des prévisions et des réalisations par type de communes de la Région du Nord-Ouest.....	403
Graphique 124 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest	405
Graphique 125 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Nord-Ouest	407
Graphique 126 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Nord-Ouest	409
Graphique 127 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région de l'Ouest.....	410
Graphique 128 : Évolution des prévisions et des dépenses globales en exécution de la Région de l'Ouest	411
Graphique 129 : Evolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région de l'Ouest	412
Graphique 130 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest.....	414
Graphique 131 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Ouest.....	416
Graphique 132 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région de l'Ouest.....	418
Graphique 133 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région du Sud.....	419
Graphique 134 : Évolution des prévisions et réalisations globales des communes de la Région du Sud	420
Graphique 135 : Évolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région du Sud.....	421
Graphique 136 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud	423
Graphique 137 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Sud.....	425
Graphique 138 : Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Sud	427

Graphique 139 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région du Sud-Ouest	428
Graphique 140 : Évolution des prévisions et des réalisations globales par type de communes dans la Région du Sud-Ouest	429
Graphique 141 : Évolution des prévisions et des réalisations par types de communes de la Région du Sud-Ouest	430
Graphique 142 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest	432
Graphique 143 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Sud-Ouest	434
Graphique 144 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Sud-Ouest	436
Graphique 145 : Performances comparées des Collectivités Territoriales Décentralisées en 2020 et 2021	441
Graphique 146: Répartition en nombre des portefeuilles des MO/MOD	451
Graphique 147 : Performances comparées des Collectivités Territoriales Décentralisées en 2021 et 2022	454
Graphique 148 : Niveau d'investissement	481
Graphique 149 : Équilibre réel budgétaire	482
Graphique 150 : Le respect du ratio du personnel	482
Graphique 151: Réalisme budgétaire	483
Graphique 152 : Niveau de performance dans l'exécution du budget des communes	483
Graphique 153 : Entretien du patrimoine des communes	484
Graphique 154 : Dépendance des communes aux recettes issues de la fiscalité locale	484
Graphique 155 : Dépendance des communes aux dotations de l'État	485
Graphique 156: Profil des remboursements de la dette	485
Graphique 158 : Répartition des effectifs de la Spécialité Gestion des Finances Locales selon le mode de formation	520
Graphique 159: Profils des apprenants de la formation certifiante en 2022	522

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de collecte des comptes administratifs.....	3
Tableau 2 : Prévisions et réalisations des recettes des communes au plan national.....	26
Tableau 3 : Prévisions et réalisations des recettes au niveau national par type de communes.....	26
Tableau 4 : Prévisions et réalisations des recettes des communes au niveau national.....	28
Tableau 5 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes.....	29
Tableau 6 : Structure des recettes fiscales des communes.....	32
Tableau 7 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par l'Etat au profit des communes.....	35
Tableau 8 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales transférées par l'Etat aux communes par nature	36
Tableau 9 : Évolution des impôts communaux soumis à péréquation	38
Tableau 10 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes	40
Tableau 11 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature.....	41
Tableau 12 : Dotations et subventions en fonctionnement.....	42
Tableau 13 : Prévisions et réalisations des recettes de l'exploitation du domaine et des services	44
Tableau 14 : Prévisions et réalisations des autres recettes de fonctionnement.....	46
Tableau 15 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement	47
Tableau 16 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement.....	49
Tableau 17 : Recettes d'intercommunalité recouvrées par le FEICOM en 2021 et 2022.....	51
Tableau 18 : Répartition régionale du nombre et du montant des financements accordés par le FEICOM aux Communes.....	51
Tableau 19 : Répartition des financements par secteur entre 2021-2022	52
Tableau 20 : Prévisions et réalisations des recettes des régions à l'échelle nationale	53
Tableau 21 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des régions	54
Tableau 22 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des régions	55
Tableau 23 : Prévisions et réalisations des recettes de l'ensemble des communes de la Région de l'Adamaoua	57
Tableau 24 : Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Adamaoua par type de communes	59
Tableau 25 : Réalisation et variation des recettes de fonctionnement de la Région de l'Adamaoua	60
Tableau 26 : Structure globale des recettes fiscales des communes de la Région de l'Adamaoua	61
Tableau 27 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales des communes de la Région de l'Adamaoua.....	62
Tableau 28 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'Etat au profit des communes par nature et par année de la Région de l'Adamaoua	64
Tableau 29 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année de la Région de l'Adamaoua	66
Tableau 30 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement de la Région de l'Adamaoua	67
Tableau 31 : Prévisions et réalisations des produits de l'exploitation du domaine et des services de la Région de l'Adamaoua	69
Tableau 32 : Prévisions et réalisations des autres recettes de la Région de l'Adamaoua.....	71
Tableau 33 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement de la Région de l'Adamaoua	73
Tableau 34 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement de la Région de l'Adamaoua.....	75
Tableau 35 : Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région du Centre.....	78
Tableau 36 : Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région du Centre par type de communes....	79
Tableau 37 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Centre	81
Tableau 38 : Structure globales des recettes fiscales des communes de la Région du Centre.....	82
Tableau 39 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales des communes de la Région du Centre	83
Tableau 40 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année dans les communes de la Région du Centre.....	84

Tableau 41 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année dans la Région du Centre	86
Tableau 42 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement dans les communes de la Région du Centre	87
Tableau 43 : Prévisions et réalisations des produits de l'exploitation du domaine et des services des communes dans la Région du Centre	89
Tableau 44 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région du Centre	91
Tableau 45 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Centre	92
Tableau 46 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement de la Région du Centre	94
Tableau 47 : Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Est	96
Tableau 48 : Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Est par type	98
Tableau 49 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement dans la Région de l'Est	100
Tableau 50 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région de l'Est	101
Tableau 51 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales des communes de la Région administrative de l'Est	102
Tableau 52 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année de la Région de l'Est	103
Tableau 53 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année de la Région de l'Est	105
Tableau 54 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région de l'Est	106
Tableau 55 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Est	108
Tableau 56 : Prévisions et Réalisation des autres recettes des communes de la Région de l'Est	110
Tableau 57 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Est	111
Tableau 58 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement au profit des communes de la Région de l'Est	113
Tableau 59 : Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord	115
Tableau 60 : Prévisions et réalisations des recettes de la Région de l'Extrême-Nord par catégorie de communes	117
Tableau 61 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord	119
Tableau 62 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région de l'Extrême-Nord	121
Tableau 63 : Prévisions et réalisations des recettes issues de chaque type de fiscalité dans les communes de la Région de l'Extrême-Nord	121
Tableau 64 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année de la Région de l'Extrême-Nord	123
Tableau 65 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année dans la Région de l'Extrême-Nord	125
Tableau 66 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région de l'Extrême-Nord	126
Tableau 67 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Extrême-Nord	128
Tableau 68 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord	130
Tableau 69 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Extrême-Nord	131
Tableau 70 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement des communes de la Région de l'Extrême-Nord	133
Tableau 71 : Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Littoral	136
Tableau 72 : Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes de la Région du Littoral	138
Tableau 73 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Littoral	139
Tableau 74 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région du Littoral	141
Tableau 75 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région du Littoral	141
Tableau 76 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année dans la Région du Littoral	143
Tableau 77 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les CTD par nature et par année dans la Région du Littoral	145

Tableau 78 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région du Littoral.....	146
Tableau 79 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Littoral.....	148
Tableau 80 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région du Littoral.....	150
Tableau 81 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Littoral.....	151
Tableau 82 : Prévisions et réalisations des transferts d'investissement des communes de la Région du Littoral.....	153
Tableau 83 : Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Nord.....	155
Tableau 84 : Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes dans la Région du Nord.....	158
Tableau 85 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord.....	159
Tableau 86 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région du Nord.....	160
Tableau 87 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région du Nord.....	161
Tableau 88 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année de la Région du Nord.....	163
Tableau 89 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année de la Région du Nord.....	165
Tableau 90 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Nord.....	166
Tableau 91 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services dans la Région du Nord.....	168
Tableau 92 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région du Nord.....	170
Tableau 93 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Nord.....	172
Tableau 94 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement des communes de la Région du Nord.....	174
Tableau 95 : Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Nord-Ouest.....	176
Tableau 96 : Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes dans la Région du Nord-Ouest.....	178
Tableau 97 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest.....	180
Tableau 98 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région du Nord-Ouest.....	182
Tableau 99 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales par réseau de mobilisation dans les communes de la Région du Nord-Ouest.....	182
Tableau 100 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année dans la Région du Nord-Ouest.....	184
Tableau 101 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année dans la Région du Nord-Ouest.....	185
Tableau 102 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest.....	186
Tableau 103 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services dans la Région du Nord-Ouest.....	188
Tableau 104 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région du Nord-Ouest.....	190
Tableau 105 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Nord-Ouest.....	192
Tableau 106 : Prévisions et réalisations des transferts d'investissement des communes de la Région du Nord-Ouest.....	194
Tableau 107 : Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région de l'Ouest.....	196
Tableau 108 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest.....	200
Tableau 109 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région de l'Ouest.....	202
Tableau 110: Prévisions et réalisations des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région de l'Ouest.....	202
Tableau 111 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année dans la Région de l'Ouest.....	204
Tableau 112 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les CTD par nature et par année dans la Région de l'Ouest.....	205
Tableau 113 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest.....	206
Tableau 114 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services dans la Région de l'Ouest.....	208

Tableau 115 : Prévisions et réalisations des autres recettes dans la Région de l'Ouest	210
Tableau 116 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Ouest	212
Tableau 117 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement des communes de la Région de l'Ouest	214
Tableau 118 : Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Sud	217
Tableau 119 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud	219
Tableau 120 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud	220
Tableau 121 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région du Sud	222
Tableau 122 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales par mode d'administration des communes de la Région du Sud	222
Tableau 123 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année de la Région du Sud	226
Tableau 124 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Sud	227
Tableau 125 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Sud	229
Tableau 126 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région du Sud	231
Tableau 127 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Sud	233
Tableau 128 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement des communes de la Région du Sud	235
Tableau 129 : Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Sud-Ouest	238
Tableau 130 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest	240
Tableau 131 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest	241
Tableau 132 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région du Sud-Ouest	243
Tableau 133 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région du Sud-Ouest	243
Tableau 134 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année dans la Région du Sud-Ouest	245
Tableau 135 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année de la Région du Sud-Ouest	247
Tableau 136 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest	248
Tableau 137 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services dans la Région du Sud-Ouest	250
Tableau 138 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région du Sud-Ouest	252
Tableau 139 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Sud-Ouest	254
Tableau 140 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement des communes de la Région du Sud-Ouest	256
Tableau 141 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Sud-Ouest	258
Tableau 142 : Évolution de la DGD entre 2021 et 2022	260
Tableau 143 : Ressources transférées aux CTD en 2021 et 2022	262
Tableau 144 : Analyse de l'évolution des ressources transférées sur les périodes 2021 et 2022	263
Tableau 145 : Répartition globale de la DGF en 2022	264
Tableau 146 : Répartition de la provision pour décentralisation	264
Tableau 147 : Répartition des autres emplois	264
Tableau 148 : Situation consolidée des crédits transférés BF de 2019 à 2022	266
Tableau 149 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – ADAMAOUA	266
Tableau 150 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – CENTRE	266
Tableau 151 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – EST	267
Tableau 152 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – ESTREME-NORD	267
Tableau 153 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – LITTORAL	267
Tableau 154 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – NORD	267
Tableau 155 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – NORD-OUEST	267
Tableau 156 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – OUEST	268
Tableau 157 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – SUD	268
Tableau 158 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – SUD-OUEST	268

Tableau 159 : Situation consolidée des crédits transférés en investissement de 2019 à 2022	268
Tableau 160 : Situation des crédits du BIP transférés entre 2019 et 2022 - ADAMAOUA.....	269
Tableau 161 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – CENTRE.....	269
Tableau 162 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – EST.....	270
Tableau 163 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – EXTREME-NORD.....	270
Tableau 164 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – LITTORAL.....	271
Tableau 165 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – NORD.....	271
Tableau 166 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – NORD-OUEST.....	272
Tableau 167 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – OUEST.....	272
Tableau 168 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – SUD.....	273
Tableau 169 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – SUD-OUEST.....	273
Tableau 170: Taux d'exécution physico-financière des projets	275
Tableau 171 : Analyse des taux d'exécution physique et financière 2021	277
Tableau 172 : Répartition des projets par secteur d'activités selon les régions en 2022	279
Tableau 173 : Répartition des projets financés par la dotation multisectorielle de 2022 par département.....	281
Tableau 174 : Taux d'exécution physico-financière des projets financés par la dotation multisectorielle 2021 et 2022 par département	284
Tableau 175 : Répartition des crédits transférés au profit des CTD.....	289
Tableau 176 : Répartition globale de la DGF en 2021	291
Tableau 177 : Répartition de la dotation pour la mise en place et le fonctionnement des Régions.....	292
Tableau 178 : Les autres emplois	292
Tableau 179 : Situation consolidée des crédits transférés en 2021.....	293
Tableau 180 : Situation des crédits transférés en 2021 – ADAMAOUA	294
Tableau 181 : Situation des crédits transférés en 2021 – CENTRE.....	294
Tableau 182 : Situation des crédits transférés en 2021 – EST.....	294
Tableau 183 : Situation des crédits transférés en 2021 – EXTREME-NORD.....	294
Tableau 184 : Situation des crédits transférés en 2021 – LITTORAL.....	294
Tableau 185 : Situation des crédits transférés en 2021 – NORD	295
Tableau 186 : Situation des crédits transférés en 2021 – NORD-OUEST.....	295
Tableau 187 : Situation des crédits transférés en 2021 – OUEST.....	295
Tableau 188: Situation des crédits transférés en 2021 – SUD	295
Tableau 189 : Situation des crédits transférés en 2021 – SUD-OUEST.....	296
Tableau 190 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – ADAMAOUA.....	297
Tableau 191 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – CENTRE	297
Tableau 192 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – EST.....	298
Tableau 193 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – EXTREME-NORD.....	298
Tableau 194 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – LITTORAL	299
Tableau 195 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – NORD.....	299
Tableau 196: Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – NORD-OUEST.....	300
Tableau 197: Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021– OUEST.....	300
Tableau 198 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021– SUD.....	301
Tableau 199 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – SUD-OUEST.....	301
Tableau 200 : Répartition des crédits transférés au profit des CTD.....	302
Tableau 201: Situation de l'exécution de la dotation transférée au Conseil régional de l'Adamaoua	304
Tableau 202 : Les dépenses prioritaires du Conseil Régional de l'Adamaoua avant la clôture de l'exercice 2021	304
Tableau 203 : Situation de l'exécution du budget du Conseil régional du Centre.....	305
Tableau 204: Situation de l'exécution de la dotation transférée à la Région de l'Est.....	305
Tableau 205 : Situation de l'exécution du budget du Conseil régional de l'Extrême-nord.....	306
Tableau 206 : Les dépenses prioritaires du Conseil Régional de l'Extrême-Nord avant la clôture de l'exercice 2021.....	306
Tableau 207 : Situation de l'exécution du budget du Conseil régional du Littoral	307
Tableau 208 : Situation de l'exécution de la dotation transférée au Conseil régional du Nord	307
Tableau 209 : Les consommations du Conseil Régional du Nord au 15 octobre 2021	308
Tableau 210 : Les dépenses prioritaires du Conseil Régional du Nord avant la clôture de l'exercice 2021	308
Tableau 211 : Situation de l'exécution de la dotation transférée au Conseil régional du Nord -Ouest.....	308
Tableau 212 : Situation de l'exécution de la dotation transférée au Conseil régional de l'Ouest.....	309
Tableau 213 : Situation de l'exécution de la dotation transférée au Conseil Régional du Sud.....	310

Tableau 214 : Les dépenses prioritaires du Conseil Régional du Sud avant la clôture de l'exercice 2021	310
Tableau 215 : Situation de l'exécution du budget du Conseil régional du Sud-ouest.....	310
Tableau 216: Situation de l'exécution du budget 2022 à mi-parcours au Conseil régional de l'Adamaoua.....	312
Tableau 217: Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliard transférée au Conseil régional du Centre.....	312
Tableau 218 : Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliards transférée au Conseil régional de l'Est.....	313
Tableau 219 : Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliards transférée au Conseil régional de l'Extrême-nord	313
Tableau 220 : Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliard transférée au Conseil régional du Littoral	314
Tableau 221 : Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliards transférée au Conseil Régional du Nord.....	314
Tableau 222 : Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliards transférée au Conseil régional du Nord -Ouest	315
Tableau 223: Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliards transférée au Conseil régional de l'ouest.....	315
Tableau 224 : Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliards transférée au Conseil régional du Sud.....	316
Tableau 225: Situation de l'exécution du budget du Conseil régional du Sud-Ouest.....	316
Tableau 228 : Exécution et variation des dépenses des communes par catégories.....	328
Tableau 229 : Analyse des prévisions et exécution des dépenses par type de communes.....	330
Tableau 230 : Exécution et variation des dépenses de fonctionnement des communes	331
Tableau 231 : Exécution et variation des transferts et subventions versés par les communes	333
Tableau 232 : Exécution et variation des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes	336
Tableau 233 : Répartition par types de dépenses des Régions du Cameroun.....	337
Tableau 234 : Réalisation et variation des dépenses de fonctionnement des régions.....	339
Tableau 235 : Réalisation et variation des dépenses de fonctionnement des régions.....	340
Tableau 236 : Structure des dépenses d'investissement des régions.....	342
Tableau 237 : Exécution et variation des dépenses des communes de la Région de l'Adamaoua par types de dépenses	345
Tableau 238 : Exécution et variation des dépenses par type de communes de la Région de l'Adamaoua	346
Tableau 239 : Réalisation et variation des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua	348
Tableau 240 : Réalisation et variation des transferts et subventions versés par les communes de la Région de l'Adamaoua	350
Tableau 241 : Réalisation et variation des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région de l'Adamaoua	352
Tableau 242 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région du Centre.....	354
Tableau 243 : Répartition des dépenses par type de communes dans la Région du Centre.....	356
Tableau 244 : Réalisation et variation des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Centre	358
Tableau 245 : Réalisation et variation des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Centre	360
Tableau 246 : Réalisation et variation des dépenses d'investissement des communes de la Région du Centre	362
Tableau 247 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région de l'Est	364
Tableau 248 : Répartition des dépenses par type de communes dans la Région de l'Est.....	365
Tableau 249 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Est.....	367
Tableau 250 : Réalisations et variations des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Est.....	369
Tableau 251 : Réalisations et variations des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Est	371
Tableau 252 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	373
Tableau 253 : Répartition des dépenses par type de communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	374
Tableau 254 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	376
Tableau 255 : Réalisation et variation des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	378
Tableau 256 : Réalisation et variation des dépenses d'investissement de l'ensemble aux communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	380
Tableau 257 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région du Littoral.....	382
Tableau 258 : Répartition des dépenses par type de communes de la Région du Littoral.....	384
Tableau 259 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Littoral	386
Tableau 260 : Réalisation et variation des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Littoral.....	388
Tableau 261 : Réalisation et variation des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Littoral.....	390

Tableau 262 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région du Nord	392
Tableau 263 : Répartition des dépenses par type de communes de la Région du Nord	393
Tableau 264 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord.....	395
Tableau 265 : Réalisations et variations des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Nord.	397
Tableau 266 : Réalisations et variations des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Nord.....	399
Tableau 267 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région du Nord-Ouest.....	401
Tableau 268 : Répartition des dépenses par type de communes de la Région du Nord-Ouest.....	402
Tableau 269 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest	404
Tableau 270 : Réalisations et variations des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Nord-Ouest.....	406
Tableau 271 : Réalisations et variations des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Nord-Ouest.....	408
Tableau 272 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région de l'Ouest.....	410
Tableau 273 : Répartition des dépenses par type de communes dans la Région de l'Ouest	411
Tableau 274 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest...	413
Tableau 275: Réalisations et variations des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Ouest	415
Tableau 276 : Réalisations et variations des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région de l'Ouest.....	417
Tableau 277 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région du Sud	419
Tableau 278 : Répartition des dépenses par types de communes de la Région du Sud	420
Tableau 279 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud.....	422
Tableau 280 : Réalisations et variations des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Sud...	424
Tableau 281 : Réalisations et variations des dépenses d'investissement des communes de la Région du Sud	426
Tableau 282 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région du Sud-Ouest.....	428
Tableau 283 : Répartition des dépenses par types de communes de la Région du Sud-Ouest.....	429
Tableau 284 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest	431
Tableau 285 : Réalisations et variations des transferts et subventions versés aux communes de la Région Sud-Ouest	433
Tableau 286 : Réalisations et variations des dépenses d'investissement des communes de la Région du Sud-Ouest.	435
Tableau 285 : Participation des MO/MOD à la programmation des marchés publics	437
Tableau 286: portefeuilles des marchés programmés par catégorie de MO/MOD et nature des prestations	439
Tableau 287 : Nombre de marchés passés par les CU et les Communes en 2021	439
Tableau 288 : Changements enregistrés au cours de l'exercice 2021 dans la programmation des marchés publics.....	440
Tableau 289 : Niveau de la passation au 31 décembre 2021 des marchés des CTD par Région.....	442
Tableau 290 : Nombre de marchés passés suivant la procédure de gré à gré en 2021	444
Tableau 291 : Nombre de marchés passés en régie en 2021	444
Tableau 292 : Récapitulatif de la Situation du traitement des dossiers de dénonciations en 2021	445
Tableau 293: Niveau de participation des MO/MOD à la programmation des marchés publics 2022	450
Tableau 294 : Portefeuilles des marchés programmés par catégorie de MO/MOD et par nature des prestations	451
Tableau 295 : Plans de charge des différentes CTD et leurs Commissions Internes de Passation des Marchés	452
Tableau 296 : Plans de charge sont récapitulés	452
Tableau 297 : Changements intervenus dans la programmation sont présentés par catégorie de MO/MOD.....	453
Tableau 298 : Performances des CTD	455
Tableau 299 : Niveau de la passation des marchés CTD par Région au 31 décembre 2022	456
Tableau 300 : Mise en œuvre au 31 décembre 2022 des procédures exceptionnelles de gré à gré suivant les cas limitatifs de l'article 109 du Code des Marchés Publics	458
Tableau 301 : Mise en œuvre au 31 décembre 2022 des procédures dérogatoires de Régie au sein des communes et communautés urbaines	458

.Tableau 302 : Constats dégagés dans le cadre du lancement des Appels d’Offres dans les régions	459
Tableau 303 : Répartition par catégorie de Maîtres d’Ouvrage des décomptes/factures traités	461
Tableau 304 : Répartition par CTD (Communauté Urbaine) des décomptes/factures traités	462
Tableau 305 : Statistiques des projets contrôlés	462
Tableau 306 : Marchés signés et notifiés en 2022	462
Tableau 307 : Répartition globale de l’exécution des marchés des CTD en 2022.....	463
Tableau 308 : Récapitulatif des marchés des CTD contrôlés à la DGCMP	464
Tableau 309 : Récapitulatif du traitement des dénonciations par voie d’investigation enregistrées en 2022	466
Tableau 310 : Manquements relevés concernant les marchés publics en 2022.....	469
Tableau 311 : Montant global des recettes mobilisées par le FEICOM entre 2021 et 2022.....	513
Tableau 312 : Montants des CAC et autres ICSP reversés aux communes de 2021 à 2022	513
Tableau 313 : Montant total des CAC et autres ICSP reversés aux communes par nature de 2021 et 2022	513
Tableau 314 : Montants des retenues de base des CAC/TVA douanes mobilisées et reversées	514
Tableau 315 : Dotations budgétaires de l’Etat centralisées et reversées aux CTD	514
Tableau 316 : Recettes d’intercommunalité mobilisées pour le financement des projets communaux	514
Tableau 317 : Répartition régionale du montant des financements accordés par le FEICOM aux Communes	515
Tableau 318 : Répartition des financements par secteurs.....	516
Tableau 319 : Liste des enseignements du cycle A en économie et gestion des finances locales ventilée par modules, crédits horaires, semestre et type	517
Tableau 320 : Taux de collecte des CA	527
Tableau 321 : Rôles et responsabilités des parties prenantes	528
Tableau 322 : COREFIL et CODEFIL constatés répartis par Région.....	537
Tableau 323 : Situation des sessions de CODEFIL tenues en 2022 dans les 58 départements	538
Tableau 324: Activités menées par la GIZ courant 2021 et 2022	546
Tableau 325 : Enjeux et défis de la mobilisation des ressources financières locales.....	554
Tableau 326 : Présentation de l’axe stratégique no 1 sur les impôts locaux	555
Tableau 327: Présentation de l’axe stratégique no 2 sur les recettes non fiscales.....	556
Tableau 328: Présentation de l’axe stratégique no 3 sur la gouvernance locale et la redevabilité sociale	557
Tableau 329 : Missions d’audit et de contrôle effectuées par le MINDDEVEL courant 2021	569
Tableau 330: Missions d’audit et de contrôle effectuées par le MINDDEVEL courant 2022.....	569
Tableau 331: Irrégularités constatées lors des missions d’audit ou de contrôle par nature	569
Tableau 332: montants par années des préjudices financiers subis par les CTD ainsi que les responsables mis en cause.....	570
Tableau 333 : Répartition des projets contrôlés suivant l’état d’exécution.....	573
Tableau 334 : Taux de production des comptes de gestion attendus par la Chambre des Comptes de la Cour Suprême	577
Tableau 335: Décisions rendues par la Chambre des Comptes de la Cour Suprême en 2022.....	577
Tableau 336 : Décisions rendues par la Chambre des Comptes de la Cour Suprême en 2022	577
Tableau 337 : Récapitulatif des sanctions	581

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Les règles de répartition des compétences entre les communes et l'Etat en matière fiscale	31
Encadré 2 : Sur les modalités d'affectation du produit des prélèvements fiscaux administrés par les services fiscaux de l'Etat au profit des CTD.....	34

AVANT-PROPOS

Dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des populations et de promouvoir le développement socioéconomique, l'État s'est engagé à apporter un souffle nouveau aux collectivités territoriales décentralisées. C'est dans ce sillage que la décentralisation et le développement local ont été inscrits comme axe majeur du pilier 4 de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) couvrant la période 2020 à 2030.

Placées au cœur de la question du développement local et de la croissance du tissu économique, les collectivités territoriales décentralisées interagissent avec le Gouvernement à travers l'exercice des compétences qui leur sont transférées et de la gestion des finances locales dans la perspective de répondre de manière optimale aux besoins exprimés par la base.

Au lendemain du Grand Dialogue National et à la faveur de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CGCTD), le cadre juridique applicable aux communes et aux régions a connu des évolutions importantes à l'instar de l'élection des maires de ville au sein des communautés urbaines, la mise en place des régions ainsi que l'octroi d'un Statut Spécial aux régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest.

En matière de finances locales, aucun effort n'a été ménagé pour améliorer la gestion des CTD, notamment avec le renforcement du cadre réglementaire, l'optimisation de la collecte des recettes et la rationalisation des dépenses. De même, l'entrée en fonctionnement des régions a induit la nécessité d'un accompagnement technique dans la préparation et l'exécution de leurs budgets. Pour ce qui est des communes, communes d'arrondissement et communautés urbaines, plusieurs activités ont été effectuées au cours des périodes de référence, à savoir 2021 et 2022.

En se fondant sur les dispositions de l'article 53 alinéa 3 du décret n°2018/449 du 1^{er} août 2018 portant organisation du MINDDEVEL, la production du rapport annuel sur les finances locales est pour ce département ministériel une exigence réglementaire.

À cet égard, le rapport annuel sur les finances locales regroupe plusieurs informations parmi lesquelles celles retraçant la situation globale des ressources financières des collectivités territoriales décentralisées. Il procède au diagnostic de la gestion financière au niveau local et il sert de boussole aux pouvoirs publics et aux autres acteurs intervenant dans le secteur de la décentralisation et du développement local, en mettant à leur disposition des informations fiables sur les défis à relever pour améliorer la gestion des ressources financières au niveau local.

Il y a lieu de noter par ailleurs qu'il s'inscrit d'une part, dans une démarche de présentation de l'état des lieux de la gestion des finances locales pour le compte des périodes 2021 et 2022 et, d'autre part, dans l'optique de servir d'outils d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs du développement au Cameroun. De plus, il sert de base de données pour les recherches scientifiques et universitaires.

La publication du présent rapport, qui ne s'est pas faite sans difficulté, a nécessité la mobilisation de plusieurs administrations, institutions, partenaires techniques et financiers, ainsi que des personnes-ressources dont nous tenons à saluer l'engagement et la disponibilité.

Nous avons la conviction que l'exploitation des informations et données contenues dans ce document édifiera le lecteur, pour les périodes de référence, sur la situation des finances locales au Cameroun. Il reste entendu que toutes éventuelles contributions pour les futures éditions seront les bienvenues.

DÉFINITIONS CLÉS

- **Collectivité territoriale décentralisée** : personne morale de droit public qui jouit de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts locaux et règle, par délibérations, les affaires relevant de sa compétence ;
- **Commune** : Collectivité territoriale de base dotée de la personnalité juridique, ayant une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants. Elle a un statut de droit commun (commune) et un statut dérogatoire dans les agglomérations urbaines (communauté urbaine et commune d'arrondissement). Pour la gestion des affaires locales, elle est administrée par un organe délibérant (le Conseil Municipal ou Conseil de Communauté, selon le cas), et un exécutif (le Maire et les Adjoints au Maire ou Maire de la Ville et les Adjoints au Maire de la Ville, selon le cas).
- **Communauté urbaine** : commune à statut dérogatoire présente en agglomération urbaine dont la création relève du Président de la République qui le fait par décret, en raison de certaines particularités. Elle est Composée d'au moins deux (02) communes qui portent la dénomination de communes d'arrondissement. Elle est compétente pour toute action relevant de l'intercommunalité, des grands travaux et des projets structurants. Les agglomérations érigées en Communauté urbaine porte le nom de Ville de... ;
- **Commune d'arrondissement** : c'est une commune faisant partie d'une communauté urbaine dont l'organisation et le fonctionnement repose sur les mêmes règles que les autres communes. Elle exerce toutes les compétences transférées, à l'exception de celles relevant de la compétence exclusive de la communauté urbaine ;
- **Ordonnateur** : toute personne ayant qualité, au nom de la CTD, pour prescrire l'exécution des recettes ou des dépenses du budget dont il a la charge.
- **Comptable public** : tout agent public régulièrement habilité à effectuer, à titre exclusif et au nom de l'État ou des autres entités publiques, des opérations de recettes, de dépenses ou de maniement de titres, soit au moyen de fonds et valeurs dont il a la garde, soit par virements internes d'écritures, soit par l'intermédiaire d'autres comptables ;
- **Budget initial** : Budget voté par l'organe délibérant lors de la session dédiée et mis en exécution en début d'exercice ;
- **Budget rectificatif** : Ajustements effectués en cours d'exercice sur les prévisions du budget initial. Il comprend, notamment, les crédits supplémentaires nécessaires en cours d'exercice, les recettes nouvelles non prévues dans le budget initial et les opérations de recettes et de dépenses reportées au titre du budget de l'année précédente. Le budget rectificatif est préparé, voté et approuvé dans les mêmes formes que le budget initial ;
- **Recettes d'investissement** : recettes provenant de l'autofinancement, des dotations, des subventions, des recettes fiscales ou du produit de l'emprunt, destinées aux investissements de la CTD ;

- **Recettes de fonctionnement** : recettes provenant de la fiscalité locale, des dotations versées par l'État, et des produits de l'exploitation des domaines de la collectivité et affectées à son fonctionnement ;
- **Recettes non fiscales** : Recettes non issues des impôts ou taxes, qu'il s'agisse de la fiscalité propre ou transférée. Il peut s'agir notamment des dotations de l'État (DGD, ressources transférées pour l'exercice des compétences), des appuis ou concours financiers, des subventions, des ressources des projets et programmes, des emprunts, des dons ;
- **Recettes totales** : Ensemble des recettes de fonctionnement et d'investissement ;
- **Dépenses de fonctionnement** : Elles sont liées au fonctionnement des services, se renouvellent chaque année et permettent à la collectivité territoriale de faire face à ses charges et obligations courantes. Elles sont obligatoires ou facultatives ;
- **Dépenses d'investissement** : Opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité ;
- **Dépenses réelles d'investissement** : Dépenses d'investissement sans le remboursement du capital de la dette ;
- **Dépenses réelles de fonctionnement** : Somme des dépenses de fonctionnement majorée des intérêts courus et non échus ;
- **Dépenses totales** : Ensemble des dépenses de la CTD, constituées de la somme des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement ;
- **Résultat de clôture** : Différence entre les recettes et les dépenses de la CTD ;
- **Épargne brute ou Capacité d'Autofinancement brute** : Ensemble des ressources brutes qui restent à une CTD à la fin d'un exercice ;
- **Épargne nette ou CAF nette** : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette ;
- **Excédent de l'exercice antérieur** : Partie du résultat excédentaire de l'exercice (ou des exercices) précédent(s) qui est reportée sur l'exercice actuel ;
- **Fonds de roulement** : Excédent des ressources stables (capitaux propres, dettes financières) sur les emplois stables (actif immobilisé brut). Il représente la part des ressources stables qui peuvent être affectées au financement des actifs circulants (stocks, créances et disponibilités) pour compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses ;
- **Fonds fongibles** : Financement sans affectation spéciale ;
- **Prélèvement pour investissement** : Cette rubrique qui apparaît en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement constate la part des ressources de fonctionnement que la CTD destine au financement de ses investissements. C'est une opération en principe obligatoire qui doit transparaître dans le compte administratif de la collectivité ;
- **Subvention** : Appui financier accordé sans contrepartie à une CTD ;
- **Taux d'absorption** : Part du montant consommé dans le montant décaissé ;
- **Taux de décaissement** : Part du montant décaissé dans le montant mobilisé ;
- **Transferts** : C'est l'ensemble des ressources externes allouées à la Commune et qui ne sont pas des emprunts ; il y en a en section de fonctionnement comme en section d'investissement ;
- **Trésorerie** : Ensemble des disponibilités au Trésor et des valeurs mobilières de placement ;

- **Profil financier** : Présentation des différentes données financières et fiscales, des ratios financiers calculés à partir des données financières de la CTD. Il permet d'avoir la situation financière à l'effet d'en faire une exploitation objective ;
- **Absorption** : Capacité de consommation de la somme décaissée ;
- **Besoin en Fonds de Roulement** : C'est la mesure des ressources financières qu'une CTD doit mettre en œuvre pour couvrir le besoin financier résultant des décalages de flux de trésorerie. Le BFR représente à la fin d'un exercice comptable, l'excédent des crédits consentis aux redevables de la collectivité (restes à recouvrer) sur les crédits obtenus de ses créanciers (fournisseurs, État) ;
- **Capacité d'investissement** : Elle est obtenue en ajoutant les recettes réelles d'investissement à l'épargne nette ;
- **Capacité de financement** : elle est obtenue en déduisant les dépenses réelles d'investissement de la capacité d'investissement. En cas de différence négative, on parle de besoin de financement ;
- **Compte administratif** : Document qui retrace l'ensemble des opérations financières de l'ordonnateur. Il est voté et approuvé dans les formes et délais prévus par la loi ;
- **Compte de gestion** : Document produit par le comptable public, qui retrace l'ensemble des opérations entrant dans le cadre de l'exécution du budget. Une concordance doit exister entre le compte de gestion et le compte administratif ;
- **Décaissement** : mouvement de trésorerie qui consiste à faire sortir les fonds des caisses dans le cadre d'une activité relevant des compétences communales ;
- **Masque de saisie** : est une expression régulière utilisée pour faciliter la saisie de données dans un format prédéfini (par exemple en désactivant la saisie de caractères non autorisés) ;
- **Partenaire technique et financier** : Tout organisme ou personne ne qui apporte sa compétence technique ou son appui financier à la gestion d'un projet ;
- **Trésorerie** : La trésorerie se réfère aux liquidités disponibles qu'une organisation, une entreprise ou un individu, peut utiliser immédiatement. Elle inclut les fonds présents dans les caisses et sur les comptes bancaires à vue. C'est un indicateur clé de la santé financière, car elle mesure la capacité à couvrir les dépenses courantes, à honorer les dettes à court terme et à faire face aux imprévus.
- La trésorerie des CTD est par conséquent l'ensemble des moyens de paiements qu'elles disposent à un moment donné, leur permettant de faire face aux engagements contractés
- **Gestion de la trésorerie** : la gestion de la trésorerie consiste à veiller à maintenir une liquidité suffisante pour faire face aux engagements (échéances), tout en optimisant la rentabilité des fonds. Elle consiste à optimiser les entrées et sorties de fonds pour éviter un manque ou un excédent de liquidités.
- **Objectif principal de la gestion de la trésorerie publique** : Permettre à toute entité publique d'honorer (tous) ses engagements à bonne date tout en évitant les arriérés de paiement (Restes à payer). En d'autres termes, la gestion de la trésorerie a pour objectif de prévenir le risque de cessation de paiement tout en optimisant le résultat financier (Produits financiers-Charges financières)
- **Flux de trésorerie** : Un flux de trésorerie est un mouvement, d'entrée ou de sortie, de liquidités. Au point de vue de l'exécution du budget, toute opération est évaluée grâce aux flux de trésorerie qu'il engendre. Toute opération se résout simplement quand on raisonne en termes de flux. Les flux de trésorerie peuvent être recensés dans le tableau de flux de

trésorerie plus connu dans le jargon de la finance publique sous le vocable de « **Plan de Trésorerie** ».

- **Plan de trésorerie** : C'est un tableau qui, dans une dimension temporelle, récapitule de manière synthétique les flux de trésorerie. Quand on raisonne en termes de flux, les flux de trésorerie peuvent être recensés dans le tableau de flux de trésorerie plus connu dans le jargon de la finance publique sous le vocable de « **Plan de Trésorerie** ». C'est un tableau qui, dans une dimension temporelle, récapitule de manière synthétique les flux de trésorerie.
- **Plan d'engagement** : Un plan d'engagement est la planification temporelle de l'exécution des différentes dépenses suivant une cadence contrôlée et maîtrisée.
- **Ressource** : Est considérée comme ressource, toute somme mise à disposition pour être utilisée. La ressource peut résulter de la politique fiscale (une recette, sans contrepartie) ou d'une opération financière (emprunt, remboursement de dette, vente d'actifs, etc...). En rappel, un budget est toujours équilibré en ressources et en emplois.
- **Emploi** : Un emploi est une utilisation de la ressource que ce soit avec contrepartie (dépense) ou dans le cadre d'une opération financière.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dans le cadre de ses missions d'élaboration, de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de décentralisation et de promotion du développement local, le MINDDEVEL est chargé de la production d'un rapport annuel sur les finances locales, conformément aux dispositions de l'article 50 du décret n°2018/449 du 1^{er} août 2018 portant organisation de ce département ministériel.

Le présent rapport met en exergue l'évolution de la situation financière des collectivités territoriales décentralisées, ainsi que les analyses et les consolidations tendancielles y relatives. Sa production, qui mobilise un ensemble de données statistiques, permet d'alimenter les analyses, d'orienter les stratégies et d'appuyer les initiatives pour le développement local.

Il met l'accent sur les analyses des prévisions et des réalisations budgétaires des CTD au cours des périodes 2021 et 2022. Cela se justifie par, l'accessibilité des données (sources d'informations), ainsi que par les thématiques d'actualité et les problématiques qui ont sous-tendu la gestion des finances locales au courant des périodes susvisées.

Après une présentation du contexte et des faits marquants, il y aurait lieu de procéder à la fois à l'analyse de la gestion des finances locales et du profil financier des CTD avant d'évoquer le suivi et le contrôle des finances locales pour les périodes de référence. Une évocation sera faite sur les points d'attention en termes de constats et de recommandations.

1. CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS

1.1. CONTEXTE

Au cours des périodes sus indiquées, les budgets des CTD ont été préparés et exécutés dans un contexte particulier :

- **sur le plan international**, les périodes 2021 et 2022 se sont déroulées dans un contexte de reprise économique, après la récession mondiale de 2020 provoquée par la pandémie de la COVID-19. Selon le FMI, la croissance mondiale s'est établie à 5,9 % en 2021 avant de connaître une baisse à 3,2 % en 2022, en raison de tensions géopolitiques et de perturbations économiques persistantes ;
- **sur le plan sous-régional**, cette période a été marquée par une inflation généralisée qui a avoisiné 5,2 %, influençant directement les économies des États membres ;
- **au niveau national**, la croissance économique a progressé de 0,5 % en 2020 à 3,6 % en 2021, portée notamment par la reprise du secteur agricole, le dynamisme de la construction, ainsi que les politiques de relance postpandémie. Pour l'année 2022, la croissance estimée à 4,2 %, est soutenue entre autres par l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) et une meilleure maîtrise de la situation sanitaire. Toutefois, ces performances ont été affectées par des défis persistants, notamment sécuritaires et sociopolitiques.

C'est dans cet environnement complexe, marqué par des chocs exogènes et endogènes, que les CTD ont dû adapter leurs budgets.

Ainsi, l'action publique locale sur les périodes a été guidée par des priorités ci-après :

- la construction et l'entretien des infrastructures de base (marchés, gares routières, abattoirs);
- le soutien aux secteurs agricoles, pastoraux et artisanaux ;
- l'accès à l'eau potable et la lutte contre l'insalubrité ;
- le développement des infrastructures sanitaires et éducatives ;
- la promotion des activités socioculturelles et sportives.

1.2. FAITS MARQUANTS

Les années 2021 et 2022 ont été fortement marquées par l'évolution du cadre juridique applicable à la décentralisation, notamment la modernisation du secteur des finances locales.

S'agissant du cadre institutionnel, il a été marqué par l'opérationnalisation des régions. Ainsi, les premiers textes sur les transferts de compétences ont été signés. Les secrétaires généraux et les receveurs régionaux ont été nommés et les *Publics Independance Conciliators* sont entrés en activité.

Les régions ont également bénéficié d'un accompagnement pour l'élaboration proprement dite de leurs premiers budgets et de quelques documents financiers pertinents (le plan de performance annuel, le plan de travail annuel et le plan d'engagement). Ils étaient pour l'essentiel axés sur l'opérationnalisation du programme support intitulé « **administration et pilotage** », qui a permis d'inscrire dans lesdits budgets les priorités de démarrage tels que prescrit par le Gouvernement.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que des documents relatifs à la planification du développement local ont été élaborés par le MINDDEVEL. Dans ce cadre, un guide méthodologique d'élaboration des Plans Régionaux de Développement (PRD) élaboré a fait l'objet de vulgarisation à l'attention des régions. Des descentes sur le terrain ont été effectuées dans le but de procéder au lancement du processus de mise en place des Régions.

Il importe également de relever qu'en 2021, les régions ont bénéficié des dotations en matériels, en mobilier de bureaux et en véhicules de fonctions pour les chefs des exécutifs et les secrétaires généraux.

En 2022, l'État a orienté ses actions vers le fonctionnement optimal des régions. Il en a été de même pour les communes.

Concernant l'évolution du cadre juridique, il y a lieu de mentionner la signature de plusieurs textes réglementaires en 2021 et 2022, notamment ceux relatifs à la nomenclature budgétaire et au plan comptable des CTD.

2. ANALYSE DES PREVISIONS ET RÉALISATIONS BUDGETAIRES EN 2021 ET 2022

2.1. ANALYSE DES RECETTES

2.1.1. Analyse des recettes des communes

Bien que la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant CGCTD ne retient plus la classification qui distingue les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement, l'analyse s'est faite néanmoins sous ce prisme du fait notamment de la non appropriation par les CTD du nouveau cadre juridique budgétaire et comptable et du retard observé dans la mise à jour du système d'information y relatif.

Ainsi, un examen par type de recettes montre que, le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est supérieur au taux de réalisation des recettes d'investissement (60,56% contre 57,77% en 2021 et 64,61% contre 49,64% en 2022).

L'analyse des prévisions et de l'exécution des budgets des CTD sur les périodes sus indiquées a été caractérisée par un niveau faible de mobilisation des recettes locales. De plus, on constate un écart dans l'exécution globale par rapport aux prévisions budgétaires.

En effet, s'agissant des recettes, pour l'ensemble des CTD, les prévisions des recettes budgétaires des communes se situent à 578 396 291 879 FCFA en 2021 et 691 645 112 244 FCFA en 2022 pour des réalisations effectives de 342 949 809 335 FCFA et 395 997 022 124 FCFA respectivement. Ils en découlent des taux de réalisation de 59,29% en 2021 et 57,25% en 2022, soit une baisse de 2,04 points. On note une chute progressive du taux de réalisation des recettes budgétaires des communes, celui-ci étant passé de 66,67% en 2020 à 57,25% en 2022. En revanche, le montant de recettes réalisées s'est accru, avec des progressions de 31,23% en 2021 et de 15,47% en 2022.

2.1.1.1. Les recettes de fonctionnement

Ces recettes ont été constituées des impôts locaux, des dotations en fonctionnement auxquelles se sont ajoutés le produit de l'exploitation des domaines et des services, ainsi que d'autres recettes en fonctionnement.

Les montants des recettes de fonctionnement réalisées par les communes ont été de 191 069 252 915 FCFA en 2021 et de 227 271 633 680 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 60,56% et 64,61%. L'examen de la variation des montants des recettes de fonctionnement indique une augmentation de 20,17% en 2021 et 18,95% en 2022.

De manière générale, les recettes de fonctionnement des CTD sont essentiellement abondées par la fiscalité. En effet, les recettes fiscales constituent la principale ressource de fonctionnement des communes avec un poids de 82,19% en 2021 et 84,28% en 2022. En revanche, les reprises sur amortissement et les produits financiers apparaissent comme des recettes qui contribuent le moins à cette catégorie.

Les faibles taux de réalisation interrogent d'abord la sincérité des prévisions contenues dans les budgets primitifs votés par les CTD. Ils suscitent par ailleurs des interrogations sur l'effectivité et l'efficacité des contrôles préalables effectués par les autorités de tutelle locale lors de l'approbation desdits budgets. Ils mettent aussi en exergue la difficulté pour les collectivités territoriales décentralisées à mobiliser tous les transferts financiers opérés à leur profit par l'État, qui se matérialise par le faible niveau de réalisation du budget en ressources.

i. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont constituées des taxes communales, regroupant l'ensemble des prélèvements obligatoires qui sont directement administrés par les services d'assiette des communes. Elles sont en plus constituées des impôts communaux regroupant, outre le droit d'accises spécial (DAS) collecté par les services douaniers, l'ensemble des autres prélèvements reversés par les services fiscaux de l'État aux communes (patente, licence, impôt libératoire, taxe sur la propriété foncière, taxe sur les jeux de hasard et de divertissement, droit de mutation d'immeubles, droit de timbre automobile, redevance forestière annuelle, droit de timbre sur la publicité, taxe de séjour), ainsi que les centimes additionnels communaux (CAC).

Le montant des recettes fiscales réalisé a été de 157 048 248 371 FCFA en 2021 et de 191 545 116 415 FCFA en 2022 représentant respectivement 82,19% et 84,28% de l'ensemble des recettes de fonctionnement des communes au cours des périodes de référence. Ces recettes ont connu des augmentations successives de 16,69% en 2021 et de 21,97% en 2022.

Le niveau de réalisation des recettes de la fiscalité affectée demeure supérieur à celui des recettes de la fiscalité propre, sur l'ensemble de la période, avec des taux de 67,40% contre 49,14% en 2021 et de 81,08% contre 50,14% en 2022.

L'analyse par type de recette fiscale montre que les recettes issues de la fiscalité affectée demeurent prépondérantes (87,77% contre 12,23% en 2021 et 89,82% contre 10,18% en 2022).

i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des CTD

Les montants des recettes fiscales collectées par l'État au profit des communes ont été de **137 842 397 808 FCFA** en 2021 et de **172 049 757 056 FCFA** en 2022 avec des taux de réalisation respectifs de 67,40% et 81,08%.

Il convient d'indiquer que les taux de réalisation ainsi déterminés se fondent sur des prévisions des recettes faites par les communes elles-mêmes. Ces éléments peuvent cependant être en décalage avec les projections arrêtées par les services fiscaux de l'État. Cette situation traduit une insuffisante synergie entre les services fiscaux de l'État et les communes dans l'élaboration des budgets communaux.

i.2. Recettes de péréquation

En application du principe constitutionnel qui prescrit un développement harmonieux de l'ensemble du territoire national, le législateur a mis en place un système de péréquation dont les modalités sont encadrées par le CGI et deux décrets du Premier Ministre, Chef du Gouvernement signés l'un en 2011 et ses modificatifs subséquents, pour la répartition des CAC et autres impôts communaux soumis à péréquation, et l'autre en 2019 encadrant le DAS.

Le produit des impôts locaux ci-après est centralisé et redistribué aux communes, communes d'arrondissement et communautés urbaines au titre de la péréquation :

- 42% des centimes additionnels communaux ;
- 18% de la redevance forestière annuelle ;
- 90% du droit de timbre automobile ;
- 9% du droit de timbre sur la publicité ;
- 90% de la taxe de développement local payée par les salariés du secteur public et des entreprises relevant de la structure chargée de la gestion de « grandes entreprises » ;
- 90% du DAS destiné au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures au bénéfice des collectivités territoriales décentralisées.

i.3. Recettes fiscales collectées par les communes

Il ressort des analyses que les communes ont pu mobiliser elles-mêmes 19 205 759 563 FCFA en 2021 (soit une augmentation de 69,04% par rapport à 2020) et 19 495 359 359 FCFA en 2022 (soit une progression de 1,51% par rapport à l'exercice précédent).

L'analyse du poids des différentes recettes fiscales collectées directement par les communes montre que les droits de place sur les marchés constituent la rubrique la plus importante en 2021, avec une proportion de 16,45%, tandis que les droits sur les permis de bâtir ou d'implanter représentent la rubrique la plus importante en 2022, avec un poids de 22,78%.

À contrario, les droits de stade et les taxes sur les armes à feu, sont les rubriques qui contribuent le moins aux recettes fiscales collectées.

ii. Les dotations et subventions en fonctionnement

Les dotations et subventions reçues de l'État constituent la ressource la plus importante des communes et communautés urbaines.

iii. Le produit de l'exploitation du domaine et des services

Les recettes tirées de l'exploitation du domaine et des services ont été de 6 995 028 415 FCFA en 2021 et de 7 909 214 096 FCFA en 2022. Les taux de réalisation quant à eux, se situent à 34,27% en 2021 et à 38,31% en 2022. On observe une augmentation du montant du produit de l'exploitation du domaine et des services de l'ordre de 39,68% en 2021 et de 13,07% en 2022.

Il apparaît que les loyers des immeubles constituent la principale ressource tirée par les communes de l'exploitation du domaine et des services. Ceux-ci représentent en effet 36,96% en 2021 et 37,78% en 2022 du volume global de la nature de recette sus évoquée.

Il convient enfin de relever que la mobilisation des ressources de l'exploitation du domaine et des services reste résiduelle et constamment en dessous de 4,00% des recettes de fonctionnement des communes sur la période sous rubrique.

iv. Autres recettes en fonctionnement

Les autres ressources en fonctionnement concernent les autres produits et profits divers, les produits financiers, les réserves, ainsi que les ristournes et redevances consenties par l'État. Elles représentent moins de 1,00% des recettes de fonctionnement des communes, et sont de 8 219 562 325 FCFA en 2021 et de 6 111 903 627 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation de 56,45% en 2021 et de 53,77% en 2022. On observe des fluctuations de cette nature de recettes de 62,84% en 2021 et de 25,64% en 2022. Cette évolution en dents de scie s'explique essentiellement par la baisse du montant des réserves de l'ordre de 36,75% entre 2021 et 2022. Cette rubrique est en effet la plus importante de cette nature de recette, avec un poids de 89,94% en 2021 et de 76,51% en 2022.

2.1.1.2. Les recettes d'investissement

Ces recettes proviennent aussi bien des subventions d'équipement et d'investissement, que des emprunts et des dotations.

a) Les subventions d'équipement et d'investissement (transferts en investissement)

Le poids des subventions d'équipements reçues de l'État, celui de la dotation générale d'investissement et des autres subventions d'équipements et d'investissements reçues ont été les plus importants dans l'ensemble des transferts d'investissement au fil des années. Cette part a été croissante, passant de 53% à 74%, soit une moyenne de 62,6%.

b) Les fonds de réserve, les dotations et les emprunts

Les fonds de réserve, les fonds de dotation reçus, ainsi que les emprunts à moyen et à long termes ont des parts significatives dans les recettes d'investissement. En outre, les parts des amortissements des immobilisations, des cessions d'immobilisations, des dettes résultant d'engagements à long et à moyen terme, et des remboursements des titres de participations sont quasi nulles sur toutes les années, au même titre que la production d'immobilisation par les communes.

Par ailleurs, l'emprunt occupe une faible proportion dans l'investissement local, pour une moyenne de 3,1% des recettes d'investissement.

2.1.2. Analyse des recettes des conseils régionaux

Sur les périodes de référence, les régions ont pu mobiliser des recettes d'un montant global de 20 012 853 500 FCFA en 2021 et 26 359 905 624 FCFA en 2022 sur les prévisions respectives de 25 965 580 774 FCFA et 38 823 578 536 FCFA traduisant ainsi des taux de réalisation de 77,07% et 67,90%.

Ces ressources qui ont connu une progression de 31,71% entre 2021 et 2022 ont dans leur utilisation été affectées davantage au fonctionnement qu'à l'investissement dans des proportions de 69,09% en 2021 et 66,63% en 2022.

2.1.2.1. Recettes de fonctionnement des régions

Ces recettes s'élèvent globalement à 13 826 638 500 FCFA en 2021 et 17 564 098 705 en 2022, soit une augmentation de 27,03% sur les périodes 2021 et 2022. Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement a été de 79,16% en 2021 et 80,38% en 2022. Ces recettes ont été essentiellement abondées par les subventions de fonctionnement reçues avec des proportions respectives de 99,91% en 2021 et 87,75% en 2022.

2.1.2.2. Recettes d'investissement des régions

Ces recettes s'élèvent globalement à 6 186 215 000 FCFA en 2021 et 8 795 806 919 FCFA en 2022, soit une augmentation de 42,18% sur les périodes de référence. Le taux de réalisation des recettes d'investissement a été de 72,79% en 2021 et de 51,83% en 2022.

Ces recettes ont été essentiellement abondées par les subventions d'équipement et d'investissement reçues avec des proportions respectives de 100,00% en 2021 et 80,72% en 2022.

2.2. ANALYSE DES DÉPENSES

2.2.1. Analyse de dépenses des communes

Les dépenses budgétaires des communes sont constituées des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement.

Le taux d'exécution a été de **57,15%** en 2021 et de **59,60%** en 2022. Aussi, observe-t-on une légère hausse du taux d'exécution entre 2021 et 2022.

Il ressort en effet de l'évolution des prévisions de 2020 à 2022 que celles-ci ont été en hausse.

Dans l'ensemble, l'on constate que durant les périodes de 2020 à 2022, les taux de réalisation des dépenses de fonctionnement sont supérieurs à ceux des dépenses d'investissement.

2.2.1.1. Les dépenses de fonctionnement

Elles comprennent entre autres les frais de personnel, les biens et services consommés, les impôts et taxes à reverser, les frais financiers, les subventions versées, les transferts versés, les transports consommés, les dotations aux amortissements, les autres services consommés, ainsi que les autres charges et pertes diverses.

Les poids des dépenses relatives aux biens et services (autres services consommés, biens et services consommés, transports consommés) sur l'ensemble des communes représentent **40,94%** en 2021 et **40,31%** en 2022. Celles relatives aux personnels sont de **27,81%** en 2021 et **29,13%** en

2022. Le poids des autres charges y compris les impôts et taxes à reverser, les subventions et transferts versés, représentent **30,70%** en 2021 et **29,78%** en 2022.

2.2.1.2. Les dépenses d'investissement

Les prévisions des dépenses d'investissement pour l'ensemble des communes ont augmenté de **8,61%** entre 2021 et 2022.

Sur les prévisions globales de **341 611 734 472 FCFA** en 2021, les réalisations ont été de **176 190 086 566 FCFA**. Soit un taux de réalisations de **51,58%**.

Pour ce qui est de l'année 2022, sur les prévisions de **371 027 136 965 FCFA**, les réalisations ont été de **205 153 272 197 FCFA**, ce qui représente un taux d'exécution de **55,29%**.

Les catégories ci-après représentent les poids les plus importantes dans les dépenses d'investissement de l'ensemble des communes :

- les autres immobilisations corporelles (**60,48%** en 2021 et **62,86%** en 2022) ;
- les agencements et aménagements (**18,27%** en 2021 et **15,89%** en 2022) ;
- le matériel et mobilier (**11,70%** en 2021 et **11,49%** en 2022).

L'analyse de l'évolution de ces éléments entre 2021 et 2022 montre que la part des agencements et aménagements et celle du matériel et mobilier ont connu une diminution, contrairement à celle d'autres immobilisations corporelles qui a été en augmentation.

Les parts des avances et acomptes sur commandes d'aménagement des constructions en cours, de matériel en cours, d'immobilisations en cours et celles des prêts et autres créances à moyen et à long terme, sont restées faibles, voir quasi inexistantes sur toute la période considérée.

2.2.2. Analyse des dépenses des conseils régionaux

L'analyse du poids des dépenses des régions, montre que sur les périodes considérées, le poids des dépenses de fonctionnement est supérieur à celui des dépenses d'investissement. Le poids des dépenses de fonctionnement a connu une augmentation entre 2021 et 2022, allant de 43,68% à 44,87%, tandis que les dépenses d'investissement ont connu une baisse passant de 56,32% à 55,13%.

2.2.2.1. Dépenses de fonctionnement des régions

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent globalement à 8 517 375 661 FCFA en 2021 et 13 593 510 855 FCFA en 2022, soit une augmentation de 59,60% sur les périodes de référence. Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement a été de 72,85% en 2021 et de 86,10% en 2022.

L'analyse de la structure des dépenses de fonctionnement montre que les autres charges et pertes diverses, les autres services consommés sont les catégories ayant les poids de dépenses les plus importants, représentant respectivement 38,52% et 37,99% en 2021, 23,24% et 24,76% en 2022.

Les frais du personnel ont connu une augmentation allant de 5,90% en 2021 à 10,48% en 2022.

L'analyse de la structure des subventions et transferts versés révèle que ces dépenses sont de 46 100 000 FCFA en 2021 et 489 681 658 FCA en 2022, sur les prévisions respectives de 172 750 000 FCFA et 658 258 267 FCFA. Le taux de réalisation a été de 26,69% en 2021 et 74,39% en 2022.

Les autres subventions versées est la catégorie de dépenses dont le poids est le plus élevé, représentant 89,15% en 2021 et 44,51% en 2022.

2.2.2.2. Dépenses d'investissement des régions

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 10 981 652 537 FCFA en 2021 et 16 704 347 968 FCFA en 2022 sur les prévisions de 15 088 725 000 FCFA et 28 869 780 552 FCA, avec des taux de réalisation respectifs de 72,78% et 57,86%.

Les matériels et mobilier représentent la catégorie ayant le poids le plus important dans les dépenses de fonctionnement, avec un taux de 65,43% en 2021, 48,46% en 2022.

2.3. LA GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS EN 2021 ET 2022

La commande publique au Cameroun est régie par le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics. Conformément à l'article 3, ce texte est applicable aux CTD. Il est important de rappeler que la gouvernance des marchés publics intègre, outre la passation, l'exécution, et le paiement, des étapes préalables, notamment la maturation et la programmation.

En 2021 et 2022, un total global de 10328 marchés relevant de la compétence des Commissions internes placées auprès des CTD ont été recensés, soit 5322 en 2021 et 5006 en 2022. Le total global de ces marchés correspondait à 7867 Dossiers d'Appel d'Offres (DAO), dont 4036 en 2021 et 3831 en 2022. Sur cette base, le nombre total agrégé de marchés attribués pour les périodes de référence est de 10034, soit 5157 en 2021 et 4877 en 2022. Par ailleurs, un total de 9787 marchés a été signé et notifié, soit 5008 en 2021 et 4779 en 2022.

De manière plus détaillée, la présente problématique abordera la question de la gouvernance des marchés publics dans les CTD en 2021 et en 2022.

3. ANALYSE DU PROFIL FINANCIER DES CTD

L'analyse du profil financier est un processus d'évaluation de la situation financière d'une collectivité territoriale décentralisée. Elle s'appuie sur un ensemble d'outils, notamment les comptes administratifs et leurs annexes à l'effet de porter un avis objectif sur la santé financière et les risques financiers de la CTD.

Pour le cas d'espèce, le profil financier des CTD a été établi essentiellement sur la base des comptes administratifs disponibles, en l'absence de certaines données permettant le retraitement desdits comptes.

Au terme de l'exploitation des documents financiers et comptables des CTD pour les périodes 2021 et 2022, il ressort des résultats (profils financiers) permettant d'apprécier la situation financière de celles-ci.

3.1. Résultats agrégés observés des communes

Les documents budgétaires et financiers ont chacun fait l'objet d'une exploitation et d'une analyse au travers de quatre (04) domaines significatifs :

- le respect des ratios et de l'équilibre réel budgétaire ;
- les grands équilibres financiers ;
- la crédibilité budgétaire ;
- les structures budgétaires.

L'absence d'informations complémentaires relatives à l'état d'endettement de ces communes n'a pas permis d'évaluer leur situation d'endettement.

Globalement il ressort les observations ci-après :

3.1.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire

3.1.1.1. Respect du niveau d'investissement requis par la loi

De manière générale, 94% des communes ont un niveau d'investissement suffisant pour impulser le développement. À contrario, 3% des communes n'ont pas le niveau d'investissement suffisant pour accélérer leur développement.

3.1.1.2. Le respect du ratio du personnel

Le ratio du personnel est satisfaisant dans 43% des communes. Il est passable dans 19% de communes, non satisfaisant mais acceptable dans 19%. Par contre, le ratio du personnel est critique dans 18% des communes.

3.1.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

3.1.2.1. Le réalisme budgétaire

23% de l'ensemble des communes ont des budgets réalistes au sens de la norme PEFA. 41% des budgets des communes ne sont pas réalistes suivant cette norme mais, sont acceptables. Par contre, 36% ne le sont pas et affichent des indicateurs critiques.

3.1.2.2. Le niveau de performance dans l'exécution du budget des communes

Globalement, 90% des communes n'ont pas un niveau de performance satisfaisant au sens de la norme PEFA.

3.1.3. Les ratios de structure budgétaire

3.1.3.1. De l'entretien du patrimoine des communes

37% des communes entretiennent leur patrimoine, tandis que 23% le font de manière peu satisfaisante. Par ailleurs, 40% des communes ne font pas l'entretien de leur patrimoine.

3.1.3.2. De la dépendance des communes aux recettes issues de la fiscalité locale

41% des communes du Cameroun ont un niveau de dépendance critique aux recettes fiscales. 29% ont un niveau de dépendance acceptable et 30% n'en sont pas fortement dépendantes.

3.1.3.3. De la dépendance des communes aux dotations de l'État

De manière générale, une commune sur deux n'est pas fortement dépendante des dotations de l'État. 20% dépendent fortement des dotations de l'État et 30% ont un niveau de dépendance acceptable.

3.1.4. Les grands équilibres financiers

3.1.4.1. Du profil des remboursements de la dette

69% des communes dégagent une marge de leurs ressources de fonctionnement soit pour rembourser leurs dettes, soit pour financer leurs investissements tandis que 31% n'y parviennent pas.

3.2. Résultats observés au niveau des conseils régionaux

L'examen global des comptes administratifs des périodes 2021 et 2022 des dix (10) régions fait ressortir des points positifs et des points d'amélioration dans les quatre domaines d'analyse financière retenus. Le domaine concernant la situation d'endettement n'est pas évaluable du fait de l'absence de l'état d'endettement comme annexe aux comptes administratifs.

3.2.1. Respect des ratios et de l'équilibre réel budgétaire

Il en ressort que :

- 40% des budgets 2021 et 2022 des conseils régionaux ont été votés dans le respect du principe de l'équilibre réel budgétaire ;

- 10% des CR ont exécuté leur budget dans le respect de la norme de 40 % maximum pour les dépenses de fonctionnement et 60 % minimum pour les dépenses d'investissement sur les périodes de référence;
- 100% des CR ont respecté la norme de 30 % maximum des dépenses de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement.

3.2.2. Domaine des grands équilibres financiers

On note que 60% des CR ont réalisé sur les deux périodes, des autofinancements bruts et nets positifs, toute chose qui démontre que les engagements sont fonction de l'évolution des recettes de fonctionnement leur permettant de dégager des ressources nécessaires pour le financement de nouveaux investissements.

3.2.3. Domaine de crédibilité budgétaire

En ce qui concerne les recettes, on note que le taux de réalisation est de 100% dans un seul CR sur les deux périodes. Toutefois, en 2021 trois (03) CR enregistrent un taux de réalisation plus proche de la norme PEFA.

Quant aux dépenses, en 2021, les taux d'exécution respectent la norme dans deux (02) CR. En 2022, un seul CR avec un taux d'exécution de 100 % se situe dans la norme PEFA.

3.2.4. Domaine des Structures budgétaires

Les régions étant encore nouvellement opérationnelles et la loi portant fiscalité locale encore en cours de révision, leur principale source de financement reste la Dotation Générale de la Décentralisation. Cette situation rend celles-ci fortement dépendantes des dotations de l'État.

4. SUIVI ET CONTRÔLE

Divers acteurs et instances de suivi interviennent dans l'accompagnement des activités budgétaires, financières et comptables des CTD. Il s'agit des acteurs étatiques tant au niveau central qu'au niveau déconcentré, des acteurs internes aux collectivités territoriales décentralisées, des structures d'accompagnement telles que le FEICOM, le PNFMV, la NASLA et des PTF. C'est aussi le cas des organes de suivi du processus de décentralisation, notamment le CND, le CISL, le CONAFIL et la CICOD.

S'agissant du contrôle (administratif et juridictionnel) de l'exécution des budgets des CTD, l'activité a été réalisée par le CONSUPE, le MINFI, le MINDDEVEL, le MINMAP, le MINEPAT, le MINFOF, la Chambre des comptes, etc. Elle a laissé apparaître des irrégularités qui interpellent l'ordonnateur, le comptable et le contrôleur financier.

Ainsi, au niveau **de l'ordonnateur**, il a été constaté entre autres, le non-respect de la nomenclature budgétaire et du principe de l'équilibre budgétaire, le fractionnement des marchés, le non reversement des impôts et taxes, la violation du principe de spécialité de crédit, le chevauchement des missions, la mise à disposition de fonds en l'absence de base légale, etc.

Au niveau du **contrôleur financier**, il a été relevé qu'il appose des visas budgétaires après l'arrêt des engagements. De même, il est observé non seulement une violation du principe de spécialité de crédit, mais également une mauvaise imputation budgétaire, des prix irréguliers, un fractionnement des marchés, etc.

Au niveau du **comptable public**, des irrégularités ont été constatées dans l'examen du compte de gestion. Pour ce qui est du **compte de gestion sur chiffre**, il s'agit principalement de l'infidélité dans le report des soldes, de la discordance entre les chiffres du compte de gestion et ceux du compte administratif, de la discordance entre les chiffres portés sur la balance générale des

comptes, le compte administratif et les états d'exécution des recettes et des dépenses, de l'accumulation des déficits non apurés sur la balance générale des comptes, de l'absence d'état de concordance bancaire et de ses annexes...etc. Les irrégularités sur **le compte de gestion sur pièces** quant à elles, ont porté entre autres sur l'absence des procès-verbaux de remise de service, de réintégration des valeurs inactives devenues inutilisables après la fin de l'exercice, l'absence des budgets et des comptes administratifs, l'absence des spécimens de signature de différents intervenants dans le circuit des dépenses, le paiement des dépenses irrégulières, le paiement des avantages indus, etc.

5. QUELQUES POINTS D'ATTENTION : CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

5.1. POINTS POSITIFS

5.1.1. Au niveau de l'État

Des efforts ont été observés en vue de l'amélioration de la gestion des finances locales. Il s'agit :

- **du cadre juridique et budgétaire en évolution** : l'État établit un cadre légal et budgétaire pour les finances locales (élaboration des textes financiers des CTD), garantissant la stabilité financière, la transparence des dépenses et la mobilisation des ressources ;
- **du contrôle et du suivi** : l'État exerce un contrôle sur les finances locales pour s'assurer de la bonne gestion des deniers publics ;
- **du soutien financier** : l'État apporte un soutien financier à travers le transfert de fiscalité, les dotations et les subventions ;
- **de la transparence et de la reddition des comptes** : l'État encourage la transparence dans la gestion financière des CTD. Il prescrit aux CTD de rendre public leur budget et de faire participer les citoyens dans la gestion des finances locales ;
- **de la création d'un Observatoire des finances locales** : l'État a mis en place un Observatoire des finances locales. Cet Observatoire a pour rôle de faire des analyses sur la production des comptes, favorisant ainsi l'amélioration des pratiques de gestion.

5.1.2. Au niveau des CTD

Quelques points forts ont été observés, notamment :

- **le respect de l'équilibre budgétaire** : en général, les votes des budgets de certaines CTD sont faits conformément à l'article 377 du CGCTD ;
- **le respect du ratio des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses totales** : de manière générale, le volume des dépenses d'investissement est supérieur au ratio légal dans la majorité des CTD ;

- **l'autofinancement positif** : plusieurs communes réalisent un autofinancement positif, pouvant leur permettre de rembourser leurs dettes ou de financer leurs investissements ;
- **le vote des budgets dans les délais pour certaines CTD** ;
- **la pratique mensuelle de rapprochement des comptes bancaires** ;
- **l'amélioration du taux de production et dépôt des comptes de gestion**.

5.2. LES FAIBLESSES OBSERVÉES DANS LA GESTION DES FINANCES LOCALES

Au cours des années 2021 et 2022, quelques faiblesses dans la gestion des finances locales ont été relevées.

5.2.1. Faiblesses observées au niveau de l'État

5.2.1.1. Sur le plan juridique et institutionnel :

- l'absence de certains textes financiers d'application de la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des CTD ;
- l'absence de certains décrets de transfert de compétences aux régions ;
- l'absence des arrêtés portant cahier des charges des exercices de compétences transférées aux régions ;
- la non formalisation des procédures d'examen des projets de budget par l'organe délibérant dans un texte législatif, réglementaire ou tout autre document ;
- le faible niveau d'implémentation du livre V^{ème} du code général des CTD.

5.2.1.2. En matière de mobilisation des recettes au profit des CTD

Les problèmes identifiés concernent entre autres :

- Les recettes fiscales et les dotations :
 - la complexité du système actuel de péréquation bien qu'ayant un objectif d'équité ;
 - la non actualisation des données sur la population ;
 - la non actualisation annuelle de la liste des communes bénéficiaires de la retenue différée des CAC ;
 - la prédominance du critère démographique dans la répartition des ICSP ;
 - les services de l'État ne fournissent pas dans les délais en général des informations sur les transferts qui seront alloués au titre d'un exercice donné dans le cadre du processus budgétaire des CTD. De plus, ces transferts ne font pas l'objet de programmation pluriannuelle ;
 - le retard dans les décaissements : aucun calendrier de décaissement des transferts de l'État au profit des CTD n'est convenu avec l'administration centrale et les décaissements ne se font pas suivant des fréquences régulières ;
 - la faiblesse du processus de transfert de ressources qui ne respecte pas le principe d'équité et celui de l'exclusivité ;
 - le faible intérêt accordé à la performance lors des allocations des ressources aux communes.

5.2.1.3. Suivi de l'endettement

Malgré les dispositions prévues par le Code Général des CTD relatives à l'emprunt, aucune stratégie n'a été élaborée aussi bien par les CTD elles-mêmes que par l'État pour la gestion optimale de ce mode de financement.

5.2.2. Faiblesses observées au niveau des CTD

5.2.2.1. En matière de recettes

Les problèmes identifiés concernent entre autres :

- les recettes fiscales :
 - le potentiel fiscal sous-évalué ;
 - la déperdition des recettes ;
 - le faible rendement ;
 - la faible collaboration entre les CTD et les services fiscaux de l'État ;
 - le conflit de compétences entre les CTD et les services fiscaux de l'État.
- les produits de l'exploitation du domaine et des services :
 - les ressources non fiscales faiblement explorées ;
- les dotations, les subventions, dons et legs :
 - le retard accusé dans le reversement de la dotation générale de fonctionnement allouée par les communautés urbaines aux communes d'arrondissement ;
 - la non inscription dans le budget des ressources issues de la coopération décentralisée ;
 - l'absence de visibilité sur les transferts de ressources en fonctionnement ;
 - la non maîtrise de la gestion des dons et legs reçus ;
- faible fiabilité du budget :
 - les faibles taux d'exécution du budget en recettes ;
 - l'écart important entre les prévisions et les réalisations en recettes.

5.2.2.2. En matière de dépenses

Les problèmes ont été identifiés dans plusieurs domaines :

- Absence de stratégie budgétaire et budget non fondé sur les politiques publiques :
 - le budget des CTD ne s'inscrit pas encore dans une perspective pluriannuelle. Les CTD ne fondent pas les prévisions budgétaires sur l'évolution projetée des agrégats macroéconomiques. Les prévisions budgétaires sont faites sur la base des résultats des exercices antérieurs. Par ailleurs, les CTD n'élaborent pas encore de document de stratégie budgétaire auquel elles peuvent se référer dans le cadre du processus d'élaboration des budgets ;
 - la documentation budgétaire des CTD ne contient pas des éléments d'information sur l'impact des nouvelles mesures proposées en recettes et en dépenses ou pour les exercices suivants. Les CTD n'envisagent pas des estimations de l'impact budgétaire de la plupart des modifications proposées à la politique de recettes et de dépenses pour l'exercice budgétaire ;
 - la non synchronisation entre la planification, la programmation et la budgétisation ;
 - l'absence d'un dispositif de suivi et de pilotage de budget basé sur la performance ;

- le budget des CTD n'est pas présenté suivant une classification par programme, ni par fonction ;
- l'élaboration, la présentation et l'exécution du budget des CTD sont faites uniquement sur la base des classifications économiques ;
- la gestion des dépenses de fonctionnement :
 - les crédits votés ne correspondent pas aux besoins réels et prioritaires de fonctionnement ;
 - le non-reversement des retenues à la source ;
 - les faibles taux d'exécution du budget en dépenses de fonctionnement;
 - l'écart important entre les prévisions et les réalisations en dépenses de fonctionnement.
- l'exécution des dépenses d'investissement :
 - l'appropriation insuffisante des procédures de contractualisation et d'exécution des projets d'investissement public par certains chefs des exécutifs communaux ;
 - le faible collaboration entre certains chefs des exécutifs communaux et les ingénieurs de l'État compétents ;
 - le faible participation des Chefs des exécutifs communaux aux cadres de concertation dédiés à la sélection des projets des CTD financés par les ressources;
 - la tenue irrégulière des sessions du cadre de concertation par certaines autorités administratives et des comités techniques communaux de suivi de l'exécution de l'investissement ;
 - la lenteur dans le processus de passation des marchés ;
 - le mandatement tardif des dépenses d'investissement ;
 - le faible taux de réalisation des dépenses d'investissement ;
 - les modifications tardives et récurrentes de certaines dépenses inscrites dans le BIP transféré aux CTD ;
 - l'écart important entre les prévisions et les réalisations en dépenses d'investissement.

5.2.3. Faiblesses observées dans la gestion des marchés publics

Au cours des contrôles effectués, diverses irrégularités ont été relevées et portent pour l'essentiel sur les contrôles sur site. Au nombre de celles-ci on retient :

- **En matière de passation des marchés**
 - une non maîtrise du cadre juridique régissant les marchés publics par des acteurs du système, notamment certains Maîtres d'Ouvrage, les Chefs Services et les Ingénieurs du Marché ;
 - une maturité insuffisante des projets caractérisés par les éléments ci-après : non libération ou libération tardive des sites ou emprises des travaux due à la longue attente de l'aboutissement des procédures d'indemnisation des personnes dont les biens sont affectés et expropriés par certains projets, entraînant des retards dans l'exécution du projet.
 - une mauvaise élaboration des contrats, les rendant parfois, difficilement contrôlables par le MINMAP ;

- une attribution de certains grands marchés, à des prestataires avec des faibles capacités techniques et financières, dépourvus d'expériences ;
- un non-respect de la programmation et la passation des marchés non programmés par certains MO/MOD ;
- une faible maturation de certains projets par les MO/MOD ;
- une élaboration tardive des dossiers d'appel d'offres (DAO) ;
- une publication tardive des Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêts (ASMI) en phase de préqualification ;
- une non-conformité des dossiers d'appel d'offres aux modèles types en vigueur ;
- un non-respect par certains Maîtres d'Ouvrage et Autorités Contractantes des délais réglementaires de transmission des dossiers aux commissions de passation des marchés compétentes ;
- des attributions biaisées des marchés ;
- une non saisine par certains maîtres d'ouvrage des commissions centrales de contrôle des marchés pour des projets relevant de leurs seuils de compétence et la transmission des liasses documentaires incomplètes aux CCCM ;
- un non-respect des délais de souscription et de notification des projets de marchés ou d'avenants ;
- un non-respect par les Contrôleurs Financiers, du délai imparti pour l'apposition du visa budgétaire sur les projets de marché ;
- une annulation de certains appels d'offres ou attributions de marché en violation des dispositions réglementaires par certains MO/MOD ;
- une inadéquation entre certains marchés et les éléments du dossier d'appel d'offres y relatifs ;
- une passation des avenants avec des prix unitaires différents de ceux du marché pour les mêmes prestations ;
- une indisponibilité de certains membres lors des travaux des commissions de réception et/ou CSRT, notamment les représentants des MO.

• **En matière d'exécution**

- un non-respect des procédures d'exécution des marchés par certains acteurs de suivi et de contrôle, notamment les Ingénieurs de Marché et les Chefs de Service de Marché ;
- une signature des Ordres de Service Provisoire par le Maître d'Ouvrage, pour le démarrage des prestations avant la signature même du contrat ;
- une institution par les MO, des groupes de travail ad hoc pour examiner et valider les livrables des marchés des services et prestations intellectuelles, avant la CSRT ;
- une absence des documents contractuels, notamment les OSD, les cautions, les polices d'assurances, le calendrier de livraison ou le plan d'action ;
- une non-validité des documents contractuels pendant la durée de l'exécution du marché, notamment les cautions, les polices d'assurances, le calendrier de livraison ou le plan d'action ;

- une absence de visa de certains acteurs sur les documents de paiement ;
- l'absence de bordereaux de livraison et de PV de réceptions techniques pour les marchés des fournitures ;
- une non-validation des rapports des marchés des prestations intellectuelles par l'Ingénieur du Marché, avant la tenue des travaux de la CSRT.
- une multiplicité des avenants due notamment à l'insuffisance des études techniques (géotechnique, dimensionnement...) ;
- une signature à répétition des marchés complémentaires, dans le domaine des infrastructures ;
- des retards dans le démarrage des prestations et durant leur exécution, entraînant par conséquent des prolongations des délais, des résiliations, et même parfois des forclusions de crédit ;
- une mobilisation tardive ou non-effective du matériel et des experts prévus dans les contrats, avec des conséquences néfastes sur l'effectivité ou la qualité des prestations ;
- un faible suivi et contrôle sur le terrain, par les Ingénieurs et les Chefs de Service des Marchés.

- **En matière de contrôle**

- une non prise en compte du contrôle externe de l'exécution des marchés publics dans l'élaboration des CCAP des marchés ;
- une absence de rigueur des services du Maître d'Ouvrage dans le suivi et le contrôle interne de l'exécution des marchés, en général et ceux des infrastructures particulièrement, se traduisant par les prolongations à répétition des délais et des modifications des quantités ;
- un faible suivi et contrôle sur le terrain par les Ingénieurs et les Chefs de Service des Marchés ;
- une non-transmission des copies des documents contractuels générés pendant l'exécution, pour contrôle externe par le MINMAP, par certains MO ;
- une non-convocation de l'observateur du MINMAP à certaines commissions de réceptions des prestations. Ce qui ne permet pas d'apprécier l'effectivité et la qualité des prestations, par le MINMAP.

5.2.4. Faiblesses observées sur le plan comptable et financier

- **Tenue de la comptabilité communale**

- Certaines recettes et dépenses sont non comptabilisées dans les états financiers et comptables des CTD ;
- non-respect des cycles comptables ;
- non sincérité des états comptables ;
- absence de rapprochement régulier des comptabilités ;
- non maîtrise de la comptabilité par certains receveurs municipaux ;
- l'infidélité dans le report des soldes ;

- la discordance entre les chiffres du compte de gestion et ceux du compte administratif ;
 - la discordance entre les chiffres portés sur la balance générale des comptes, le compte administratif et les états d'exécution des recettes et des dépenses ;
 - l'accumulation des déficits non apurés sur la balance générale des comptes ;
 - l'absence d'état de concordance bancaire et de ses annexes.
- **Gestion de la Trésorerie**
 - les avances irrégulières de trésorerie ;
 - les déficits ;
 - la gestion de fait ;
 - le recours excessif à l'emprunt ;
 - l'absence ou la non maîtrise des outils de gestion de la trésorerie ;
 - une relative extension des délais de paiement des dépenses des communes par l'État;
 - la priorisation des paiements des dépenses de l'État au détriment de ceux des CTD;
 - le retard dans la mise à disposition des CAC et des autres ICSP.

5.3. LES RECOMMANDATIONS

Considérant les différents constats observés dans la gestion budgétaire, financière et comptable des CTD, plusieurs recommandations peuvent être formulées en vue de l'amélioration de la gestion des finances locales. Il s'agit notamment des recommandations d'une part à l'endroit des CTD et d'autre part à l'endroit des acteurs étatiques d'accompagnement.

5.3.1. Des recommandations à l'endroit des acteurs étatiques d'accompagnement

5.3.1.1. En matière juridique

- finaliser l'élaboration des textes financiers d'application du CGCTD ainsi que les textes portant transfert de compétences aux régions ;
- veiller à l'application des textes portant transfert de compétences aux communes et aux régions ;
- veiller à l'application du régime financier des CTD.

5.3.1.2. En matière de mobilisation des ressources

❖ Recettes fiscales

- simplifier le système de péréquation ;
- prendre en compte le lieu de collecte de l'impôt dans certaines situations ;
- actualiser les données sur la population ;
- produire annuellement la liste des communes bénéficiaires de la retenue différée des CAC ;
- élargir objectivement le panel des critères de répartition des ICSP.

❖ Dotations et subventions

- respecter les principes d'équité et d'exclusivité dans le processus de transfert de ressources ;
- mettre en place des critères objectifs de répartition des ressources transférées aux CTD ;
- mettre en place des critères objectifs pour les appuis ponctuels ;

- prendre en compte le critère performance lors des allocations des ressources aux communes ;
- systématiser l'évaluation de l'utilisation de la dotation multisectorielle affectée aux communes.

❖ **Produit de l'exploitation du domaine et des services**

- encourager le développement d'activités génératrices de recettes initiées par les CTD ;
- encourager la mise en place des cadres de concertation entre les CTD et l'État en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles et des espaces fonciers.

5.3.1.3. En matière de suivi de la qualité de la dépense

- améliorer l'accompagnement des CTD dans l'exécution physico-financière des projets d'investissement public ;
- renforcer la collaboration entre les services techniques de l'État et les CTD ;
- sensibiliser les CTD sur le processus de préparation, de sélection et d'exécution des projets financés par les ressources transférées par l'État en investissement ;
- veiller au bon fonctionnement des instances de maturation des projets d'investissement public mises en place par le décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en 2018 ;
- renforcer la préparation et la participation des CTD aux cadres de concertation départementaux dédiés à la sélection et budgétisation des projets des CTD ;
- poursuivre les activités de formation et de sensibilisation des exécutifs municipaux aux procédures de maturation des projets, telles que définies par le décret n°2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public, notamment par l'organisation d'ateliers de formation ;
- sensibiliser les Maires au respect des délais de contractualisation des marchés contenus dans les plans de passation des marchés ;
- Systématiser le suivi des projets financés par la DGD, à l'effet d'améliorer le dispositif de collecte des informations sur l'exécution physico-financière des projets ainsi que le taux de réalisation de ceux-ci.
- veiller à l'adéquation entre les prévisions de dépenses et le niveau des recettes de la CTD ;
- veiller à l'adéquation entre les prévisions de dépenses et la section de fonctionnement et la section d'investissement via les capacités d'autofinancement de la CTD.

5.3.1.4. En matière de prévisibilité budgétaire

- Établir un calendrier budgétaire clair avec des échéances spécifiques

5.3.1.5. Gestion de la trésorerie

- payer les dépenses des CTD par l'État (TPG) dans les délais réglementaires prescrits;
- prioriser les paiements des dépenses des CTD au même titre que ceux de l'État;
- payer les CAC et les autres ICSP dans les délais ;
- prendre en compte les spécificités des CTD dans la réforme du compte unique du trésor;
- améliorer la lisibilité des ressources des CTD logées dans les livres du Trésor ;
- accompagner et garantir la capacité de la CTD à financer ses projets et assurer son fonctionnement optimale.

5.3.1.6. Suivi et encadrement de l'activité budgétaire et comptable

- accompagner les CTD à leur arrimage au budget-programme ;

- outiller les acteurs de la chaîne budgétaire et comptable des CTD sur les techniques d'élaboration et d'exécution du budget et la reddition des comptes ;
- veiller à la qualité/sincérité de l'information financière et comptable produite par les CTD ;
- mettre en place un mécanisme de collecte et de remontée de l'information budgétaire et comptable ;
- encourager la concertation permanente entre les acteurs étatiques intervenant dans la gestion et le suivi des finances publiques au niveau local ;
- renforcer la collaboration entre les services déconcentrés de l'État et les CTD
- accompagner les CTD à l'arrimage à la comptabilité patrimoniale ;
- élaborer des guides du contrôle budgétaire ;
- accompagner les CTD à la mise en place d'un système de suivi des arriérés.

5.3.2. Des recommandations à l'endroit des CTD

Elles sont relatives :

5.3.2.1. En matière de recettes

- rationaliser la gestion des ressources de la CTD pour les mettre en adéquation avec ses capacités réelles ;
- mobiliser les ressources internes et identifier des nouvelles niches des ressources ;
- veiller à la qualité des prévisions des recettes lors des projections faites dans chaque domaine d'activités ;
- procéder à l'évaluation préalable des restes à recouvrer des exercices antérieurs avant leur reconduction éventuelle ;
- rationaliser le niveau d'endettement ;
- veiller à une meilleure budgétisation des ressources transférées ;
- développer les activités génératrice de recettes (exploitation des ressources naturelles, des exploitations forestières) ;
- sécuriser les recettes et leur circuit de collecte ;
- maîtriser le fichier des contribuables en vue de réduire les secteurs d'activités qui exercent dans l'informel ;
- systématiser la tenue des concertations entre les services d'assiette des CTD et les services fiscaux de l'État d'une part et les services d'assiette des CTD et les sectoriels d'autre part.
- systématiser le reversement dans les délais de la dotation générale de fonctionnement par les CU aux CA ;
- inscrire dans le budget des ressources issues de la coopération décentralisée.

5.3.2.2. En matière de dépenses

i. Dépenses de fonctionnement

- respecter les équilibres et les ratios fixés par la loi, au moment de l'élaboration du budget ;
- tenir compte du besoin réel ainsi que des disponibilités budgétaires dans le cadre des recrutements des personnels ;
- inscrire dans les budgets les ressources nécessaires à la prise en charge de toutes les dépenses obligatoires prévues par la législation en vigueur ;
- systématiser le reversement des cotisations sociales, des impôts et taxes retenus.

ii. Des dépenses d'investissement

- respecter le ratio en dépenses d'investissement fixé à 40% des dépenses totales pour la commune ;
- inscrire dans les Plans d'Investissement Annuel, les projets issus des Plans Communaux de Développement (PCD) régulièrement adoptés, en faisant ressortir le coût, la nature et le lieu d'implantation de l'investissement ou de l'équipement, les sources de financement, ainsi que l'impact attendu sur la vie des populations ;
- s'assurer que les projets de développement des Communautés Urbaines découlent des Plans Directeurs d'Urbanisme (PDU) ;
- transmettre les DAO en commission suivant les délais prescrits dans le Journal de programmation des marchés pour assurer un lancement ;
- respecter les principes budgétaires.

5.3.2.3. En matière de gestion de la trésorerie

- élaborer les outils modernes de gestion de la trésorerie ;
- limiter les avances irrégulières de trésorerie ;
- gérer les fonds de manière optimale pour faire face aux engagements ;
- éviter les déséquilibres de trésorerie susceptibles de compromettre la capacité de la CTD à fonctionner efficacement ;
- établir des prévisions détaillées des recettes et des dépenses à court terme, moyen et long terme ;
- identifier les besoins de financement à court terme et mettre en place les mécanismes de financement approprié ;
- surveiller en temps réel les mouvements de fonds pour détecter les anomalies et anticiper les problèmes potentiels.

5.3.2.4. En matière de tenue de la comptabilité

- comptabiliser toutes les recettes et les dépenses dans les états financiers et comptables des CTD ;
- respecter les cycles comptables ;
- respecter la sincérité des états comptables ;
- établir des états financiers fiables et réguliers ;
- mettre en place un contrôle interne comptable pour garantir la fiabilité et la sécurité des informations comptables ;
- former le personnel à la tenue de la comptabilité et à la gestion financière ;
- respecter le rapprochement régulier des comptabilités ;
- reporter fidèlement les soldes ;
- limiter les écarts entre les chiffres du compte de gestion et ceux du compte administratif ainsi que les chiffres portés sur la balance générale des comptes, les états d'exécution des recettes et des dépenses ;
- apurer les déficits de la balance générale des comptes ;
- produire l'état de concordance bancaire et de ses annexes.

INTRODUCTION

La production du rapport annuel sur les finances locales s'inscrit dans une dynamique visant à donner une vue synoptique du système de gestion des finances locales. Elle tend aussi à promouvoir une gestion efficace, efficiente et transparente des collectivités territoriales décentralisées.

Le présent rapport répond à un triple impératif. Premièrement, il permet de suivre de manière rigoureuse l'évolution des finances locales d'une année à l'autre. Deuxièmement, il permet de mettre à la disposition des pouvoirs publics, des informations fiables destinées à les éclairer dans la prise de décision. Enfin, le rapport annuel sur les finances locales constitue une référence pour l'ensemble des parties intéressées par la gouvernance locale, et plus spécifiquement la transparence dans la gestion des finances locales.

En effet, il offre une base statistique robuste permettant d'alimenter les analyses, d'orienter les stratégies et d'appuyer les initiatives pour le développement local. À ce titre, le rapport annuel sur les finances locales vise un triple objectif. En tant qu'outil d'aide à la décision, il permet d'abord de mettre les informations et les statistiques à la disposition des acteurs du processus. Ensuite, il met en avant les efforts consentis par l'État et ses partenaires pour permettre aux CTD d'accomplir leurs missions d'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations. Enfin, il permet de mesurer le progrès économique et social des CTD.

En application de l'article 53 alinéa 1 du décret n°2018/449 du 01^{er} août 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, ce département ministériel est chargé de l'élaboration du rapport annuel sur les finances locales. Sur cette base, un rapport couvrant la période 2015-2020 a déjà été élaboré et rendu public.

Le présent rapport, qui est la deuxième production du MINDDEVEL dans le domaine des finances locales, retrace la situation financière des collectivités territoriales décentralisées pour les exercices 2021 et 2022. Il fait ressortir les données et les faits marquants de la gestion des finances locales et contient des analyses sur lesdites données financières en termes de recettes et des dépenses.

Au cours de la période sus indiquée, les budgets des CTD ont été préparés dans un contexte particulier marqué par des considérations que l'on peut situer à trois niveaux :

- **sur le plan international**, les périodes 2021 et 2022 se sont déroulés dans un contexte de reprise économique, après la récession mondiale de 2020 provoquée par la pandémie de la COVID-19. Selon le FMI, la croissance mondiale s'est établie à 5,9 % en 2021 avant de connaître une baisse à 3,2 % en 2022, en raison de tensions géopolitiques et de perturbations économiques persistantes ;
- **sur le plan sous-régional**, cette période a été marquée par une inflation généralisée qui a avoisiné 5,2 %, influençant directement les économies des États membres ;
- **au niveau national**, la croissance économique a progressé de 0,5 % en 2020, à 3,6 % en 2021, portée notamment par la reprise du secteur agricole, le dynamisme de la construction,

ainsi que les politiques de relance postpandémie. Pour l'année 2022, la croissance estimée à 4,2 %, est soutenue entre autres par l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) et une meilleure maîtrise de la situation sanitaire. Toutefois, ces performances ont été affectées par des défis persistants, notamment sécuritaires et sociopolitiques.

C'est dans cet environnement complexe, façonné par des chocs exogènes et endogènes, que les CTD ont dû adapter leurs budgets. Ainsi, l'action publique locale sur les périodes de référence a été guidée par les priorités ci-après :

- l'accès à l'eau potable et la lutte contre l'insalubrité ;
- le développement des infrastructures sanitaires et éducatives ;
- la construction et l'entretien des infrastructures de base (marchés, gares routières, abattoirs);
- le soutien aux secteurs agricoles, pastoraux et artisanaux ;
- la promotion des activités socioculturelles et sportives.

L'exécution budgétaire des communes, durant ces deux périodes, a mis en évidence des efforts de rationalisation des dépenses et d'optimisation des recettes. Les recettes ont bénéficié d'un élargissement de l'assiette et d'une amélioration des mécanismes de reversement, tandis que les dépenses ont été davantage orientées vers des projets à fort impact socioéconomique. Quant aux régions, elles ont bénéficié essentiellement des dotations de l'État nécessaires pour leur entrée en fonctionnement.

Par ailleurs, les dispositifs de suivi et de contrôle de l'exécution des budgets locaux ont été renforcés, avec une attention particulière accordée à la reddition des comptes et à la lutte contre la mauvaise gestion. Les acteurs clés du processus budgétaire (ordonnateurs, contrôleurs financiers, comptables publics) ont joué un rôle central dans l'amélioration de la gouvernance financière locale, appuyés par des missions régulières d'audit et de contrôle.

Le présent rapport s'articule autour six (06) parties qui traitent respectivement :

- de l'évolution du cadre juridique et institutionnel des CTD;
- de l'analyse des prévisions et exécution des recettes budgétaires des CTD;
- de l'analyse des prévisions et exécution des budgets des CTD en dépenses;
- des profils financiers des CTD ;
- du suivi, de l'accompagnement et du contrôle de la gestion des finances locales;
- des thématiques particulières et points d'attention liés à la gestion des finances locales.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Dans le cadre de l'élaboration du présent rapport sur les finances locales, plusieurs étapes ont été suivies, à savoir :

- la collecte des données (comptes administratifs des CTD, informations collectées auprès des administrations et diverses institutions)
- la saisie et la vérification des comptes administratifs ;
- la consolidation des données ;
- l'analyse financière des données ;
- la rédaction proprement dite du rapport sur les finances locales.

1. LA COLLECTE DES DONNEES

Les éléments exploités dans ce rapport sur les finances locales proviennent des données collectées d'une part, dans les budgets et les comptes administratifs des CTD pour les périodes sus-indiquées et d'autre part, des informations recueillies par les responsables du MINDDEVEL auprès de certaines administrations et organismes en charge de la gestion des finances locales.

1.1. LA COLLECTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS POUR LES EXERCICES 2021 ET 2022

La collecte des comptes administratifs s'est faite lors des descentes dans les CTD (communautés urbaines, communes d'arrondissement et communes) par les services déconcentrés du MINDDEVEL. Les données chiffrées de cette collecte sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Taux de collecte des comptes administratifs

Année	2021	2022
Nombre de comptes disponibles	377	373

Source : MINDDEVEL, état de suivi des comptes administratifs des périodes 2021 et 2022

Ce travail a permis de disposer de 750 comptes sur les 768 attendus, soit un taux de 97%, suffisamment diversifié dans les 58 départements que compte le Cameroun.

1.2. LA COLLECTE DES DONNEES AUPRES DE CERTAINS ADMINISTRATIONS ET ORGANISMES

D'autres informations, pour les périodes 2021 et 2022, ont été collectées auprès des administrations et organismes ci-après : MINFI, MINEPAT, MINDDEVEL, MINMAP, MINFOF, CONSUPE, Chambre des Comptes de la Cour Suprême, FEICOM, NASLA, PADGOF-Giz, PNMV, AFD, Agence Coréenne de Coopération Internationale.

❖ MINFI

- **Direction Générale du Budget**

Collecte des données chiffrées relatives aux dotations, transferts et subventions de fonctionnement alloués aux collectivités territoriales décentralisées.

- **Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire**

Collecte des données chiffrées relatives au paiement des CAC et autres ICSP, du reversement du produit du Droit d'accises spécial au profit des collectivités territoriales décentralisées.

- **Direction Générale des Impôts**

Collecte des données chiffrées relatives aux impôts et taxes collectés au profit des collectivités territoriales décentralisées.

- **Direction Générale des Douanes**

Collecte des données chiffrées relatives aux Centimes Additionnels Communaux (CAC) et au droit d'accises spécial collectés au profit des collectivités territoriales décentralisées.

❖ **MINEPAT**

- **Direction Générale de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics**

Collecte des données chiffrées relatives aux dotations, transferts et subventions en investissement alloués aux collectivités territoriales décentralisées.

❖ **MINDDEVEL**

- **Division de la Promotion du Développement Socio-économique des CTD**

Collecte des données chiffrées relatives aux projets financés par la dotation multisectorielle allouée aux CTD ;

- **Direction des Finances Locales**

Collecte des données relatives au suivi et à l'encadrement de l'activité budgétaire, financière et comptables des CTD, ainsi que les informations relatives au fonctionnement du CONAFIL.

- **Brigade Nationale de Contrôle des CTD**

Collecte de données relatives au contrôle de la gestion des finances locales.

❖ **MINMAP**

- **Direction des Affaires Générales**

Collecte des informations relatives au fonctionnement des procédures de la commande publique dans les collectivités territoriales décentralisées.

❖ **La Chambre des Comptes de la Cour Suprême**

Collecte des données chiffrées relatives à la reddition des comptes des collectivités territoriales décentralisées.

❖ **FEICOM**

Collecte des données relatives aux :

- volumes des CAC et autres ICSP, centralisés par exercice ;
- recettes d'intercommunalité centralisées et reversées par exercice ;
- concours financiers (tous guichets confondus) accordés aux collectivités territoriales décentralisées par exercice ;
- retenues par exercice et par CTD, au titre du remboursement des prêts consentis à ces dernières.

❖ **NASLA**

Collecte des données relatives aux formations diplômantes et certifiantes dans le domaine des finances locales.

❖ **PADGOF-Giz**

Collecte des informations relatives aux actions entreprises dans le domaine des finances locales.

❖ **AFD**

Collecte des informations relatives aux actions entreprises dans le domaine des finances locales.

2. LA SAISIE ET LA VERIFICATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Cette étape a consisté au contrôle et à la saisie systématique de l'ensemble des comptes administratifs physiques des CTD pour les deux (02) exercices. Il a été donc question de :

- développer un masque de saisie ;
- procéder à la sélection des agents de saisie et des agents vérificateurs, ayant une parfaite maîtrise de l'outil informatique, de la comptabilité et justifiant d'une expérience en la matière ;
- faire la revue de la base de données (Fichier Excel) afin d'avoir une compréhension commune et de la tester ;
- effectuer le contrôle de la qualité des comptes administratifs pour s'assurer de leur conformité à la nomenclature budgétaire communale ;
- procéder à la saisie proprement dite des comptes administratifs et s'assurer de leur concordance avec les documents physiques ;
- élaborer le rapport final de la saisie.

3. LA CONSOLIDATION DES DONNEES

La consolidation des données s'est faite à partir d'un outil informatique développé avec le logiciel PYTHON. Ledit outil permet de récupérer toutes les données saisies dans les comptes administratifs sur plusieurs années, et de les assembler dans une base unique prête à l'analyse. Cette base ajoute de manière automatique l'architecture territoriale des CTD pour permettre les analyses désagrégées.

4. L'ANALYSE DES DONNEES

Les outils ci-dessous ont été utilisés pour faire des analyses suivant la démarche ci-après :

- L'affiche : elle a consisté au formatage des résultats d'analyse des données et indicateurs en utilisant les tableaux, les graphiques et les figures.
- Les commentaires : ils ont consisté en des analyses textuelles qui interprètent et expliquent les tableaux et les graphiques représentés.

4.1. LES OUTILS D'ANALYSES STATISTIQUES UTILISES

Les outils d'analyses statistiques utilisés sont :

- **l'histogramme** : Il permet de mesurer des données continues représentées par intervalles de valeurs. Il montre la répartition d'une variable en la représentant avec des colonnes correspondantes chacune à une classe. Nous pouvons illustrer dans le cadre de ce rapport, par trois (03) variables, notamment le montant des prévisions budgétaires (recettes ou dépenses), le montant de l'exécution (recettes ou dépenses) et l'écart entre les prévisions et les réalisations.
- **le camembert** : encore appelé graphique circulaire, ou encore diagramme en secteurs, il permet de résumer un ensemble de données nominales ou de présenter les différentes valeurs d'une variable donnée, notamment via le partage des pourcentages.

4.2. LES ETAPES DE L'ANALYSE DES DONNEES

Les étapes ci-après ont structuré l'analyse des données :

- La préparation des données qui a consisté à :
 - ❖ *apurer les différentes bases de données ;*
 - ❖ *tabuler les variables ;*
 - ❖ *tester la normalité des variables ;*
 - ❖ *imputer les variables ;*
 - ❖ *recoder les variables ;*
 - ❖ *sélectionner les variables d'analyse ;*
 - ❖ *mettre sur pied un modèle d'analyse ;*
 - ❖ *mettre en relation les différentes bases de données.*
- La production du plan d'analyse et des tableaux de synthèse. Il s'est agi de :
 - ❖ *définir les axes d'analyse ;*
 - ❖ *définir les éléments clés d'analyse ;*
 - ❖ *produire les tableaux, graphiques et indicateurs.*
- La production et la description à travers des tableaux et graphiques statistiques ;
- La production de la première version du rapport

5. LA REDACTION PROPREMENT DITE DU RAPPORT

S'agissant de l'activité de rédaction dudit rapport, elle a été marquée par les étapes suivantes :

- ❖ identification des thématiques pertinentes pouvant être abordées dans le rapport ;
- ❖ élaboration du plan détaillé du projet de rapport par le ST CONAFIL ;
- ❖ exploitation et description des statistiques produites ;
- ❖ rédaction des parties du rapport ;
- ❖ production de la première mouture du rapport ;
- ❖ enrichissement de la première mouture par le ST du CONAFIL.

6. L'ORGANISATION DES SEANCES DE RELECTURE, D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT

Cette étape a été déclinée selon les phases ci-après :

- l'organisation des séances de relecture regroupant les membres du ST/CONAFIL et d'autres personnes ressources expertes en finances locales ;
- la transmission du rapport au groupe de travail chargé de suivi de l'élaboration des rapports annuels attendus du MINDDEVEL pour relecture ;
- la transmission du rapport au Président du CONAFIL pour appréciation ;
- la soumission au CONAFIL pour examen et validation ;
- l'édition et la diffusion du rapport sur les finances locales de la période 2021 à 2022 ;
- La transmission du rapport validé au Comité Interministériel des Services Locaux (CISL) pour intégration dans le rapport sur l'état de la décentralisation et le fonctionnement des services locaux, au Conseil National de la Décentralisation (CND), ainsi qu'à toutes administrations et structures concernées.

7. LES DIFFICULTES RENCONTREES ET PISTES DE SOLUTIONS

7.1. LES DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE L'ELABORATION DU RAPPORT

De nombreuses difficultés ont été rencontrées lors de l'élaboration du présent rapport. Elles ont été retracées dans chaque étape comme suit :

- **La collecte des données**
 - l'indisponibilité des données statistiques auprès de certaines communes, régions et administrations, due aux difficultés d'archivage ;
 - la faiblesse des statistiques dans les administrations et organes de contrôle ;
 - la transmission des comptes administratifs et budgets en version physique au lieu des versions numériques qui en faciliteraient l'exploitation ;
 - l'absence d'un système informatisé de remontée des données budgétaires, comptables et financières .
- **La saisie et la vérification des comptes administratifs**
 - la sous-évaluation de la charge de travail liée aux opérations de saisie ;
 - la non-conformité de certains comptes administratifs avec la nomenclature budgétaire ;
 - la mauvaise présentation des documents qui rend difficile leur exploitation ;
 - la difficulté à consolider les données de l'exécution des programmes contenues dans les comptes administratifs du fait de leur disparité ;
 - la mauvaise qualité d'impression des documents : documents flous, documents non-paginé.
- **La consolidation des données**
 - l'absence d'une application informatique dédiée à la consolidation des données.
- **L'analyse financière des données**
 - l'absence de retraitement des comptes administratifs par les services déconcentrés.

- **La rédaction proprement dite du rapport et l'organisation des séances de relecture**
 - difficultés dans la mobilisation des ressources financières en vue de la facilitation des travaux (organisation des ateliers de rédaction et de relecture, reprographie, etc.).

7.2. QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS

Les suggestions suivantes peuvent permettre de produire plus efficacement les prochains rapports sur les finances locales. Il s'agit entre autres :

- de mettre en place un dispositif efficace de collecte, de vérification des données financières contenues dans les comptes administratifs ;
- concevoir et mettre en place un système informatisé de remontée d'analyse des données budgétaires, comptables et financières ;
- d'accompagner les CTD dans la mise en place d'un système d'archivage qui permette de sauvegarder les informations ;
- de renforcer les capacités des personnels des CTD dans la présentation des comptes administratifs ;
- de renforcer la fonction statistique locale en personnel qualifié ;
- de renforcer le personnel statisticien au sein du Ministère.

**PARTIE
I**

**ÉVOLUTION DU CADRE
JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL
APPLICABLE AUX FINANCES
LOCALES**

La Constitution en son article 1^{er} fait du Cameroun un État unitaire décentralisé. Sur le fondement de cette consécration constitutionnelle et, au sens des dispositions de l'article 5 alinéa 1 de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées, la décentralisation consiste en un transfert par l'État aux CTD, de compétences particulières et de moyens appropriés. Il s'agit de l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local.

Aux termes de l'article 55 alinéa 1 de la loi constitutionnelle sus évoquée, « ***les collectivités territoriales décentralisées de la République sont les régions et les communes. Tout autre type de collectivité territoriale décentralisée est créé par la loi*** ». S'agissant des communes, elles existent depuis la création de l'État du Cameroun et ont connu des mutations au moyen de plusieurs textes législatifs et réglementaires. Les régions quant à elles, bien que consacrées par la loi constitutionnelle de 1996, ne sont opérationnelles que depuis décembre 2020.

Le texte constitutionnel fixe par conséquent deux niveaux de collectivités territoriales décentralisées, à savoir :

- la Commune, niveau de base et de proximité, chargée des missions générales de promotion du développement à la base ;
- la Région, deuxième échelon de la décentralisation, investie des compétences et des prérogatives importantes et dotée des ressources et des moyens conséquents pour impulser le développement au niveau intermédiaire.

Le secteur des finances locales n'a pas été épargné par cette évolution juridique, marquée notamment par le Code Général des collectivités territoriales décentralisées qui, en son livre 5^{ème} apporte des innovations qui ont été saisies par les textes réglementaires en matière d'élaboration des budgets suivant l'approche programmatique, d'introduction des débats d'orientation budgétaire, de participation citoyenne et de réforme de la comptabilité des CTD.

CHAPITRE I : LA MODERNISATION DU CADRE JURIDIQUE DES FINANCES LOCALES

Les années 2021 et 2022 ont été fortement marquées par la réforme des finances locales entamées en 2018. Il s'agira dans le cadre de ce chapitre de revenir sur ces principales réformes, tant en 2021 **(1.2)** qu'en 2022 **(1.3)**. Mais, il conviendrait au préalable d'évoquer les fondements des avancées enregistrées dans ledit secteur avant 2021 **(1.1)**. Par ailleurs, des lettres-circulaires relatives respectivement à la préparation ainsi qu'à l'exécution, au contrôle et suivi du contrôle de l'exécution des budgets des CTD ont été signées sur la période de référence **(1.4)**.

1.1. RAPPEL DU FONDEMENT LÉGISLATIF DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES PRIS AVANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

La réforme de la gestion budgétaire et comptable des CTD est intervenue en 2018 à la faveur de la promulgation des lois n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance et n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques.

Ces deux textes ont été repris et complétés dans certaines de leurs dispositions par la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des CTD. Pour ce qui est de la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance, plusieurs innovations ont été apportées. Il s'agit notamment de :

- l'obligation de publicité des opérations financières (articles 2 à 10) ;
- l'obligation de définir clairement les attributions et les responsabilités des différents acteurs de la chaîne de préparation, d'exécution et de contrôle de l'exécution du budget (articles 11 à 19) ;
- l'obligation de produire des rapports infra-annuels d'exécution du budget (article 36) ;
- l'obligation de fixer un calendrier budgétaire (article 47 alinéa 1) ;
- l'incitation à la participation des acteurs de la société civile au processus budgétaire (article 48 alinéa 2).

Le régime financier de l'État et des autres entités publiques quant à lui, fait de la performance, un critère essentiel de gestion des ressources publiques. En ce sens, il consacre un ensemble de règles, tant sur le plan budgétaire que sur le plan comptable, qui visent à collecter les ressources sus évoquées et à les utiliser de manière optimale.

En effet, sur le plan budgétaire, la performance s'apprécie à travers l'adoption d'une stratégie de gestion des dépenses publiques basée sur une meilleure allocation des ressources et sur le principe économique de l'optimisation des résultats sous la contrainte budgétaire.

Sur le plan comptable, cette loi normalise la comptabilité budgétaire et la comptabilité générale, qui existaient déjà mais exercées de façon imparfaite, et y ajoute une troisième comptabilité de type analytique, rendue indispensable par le passage à la culture de la performance, l'objectif étant la sincérité des comptes.

Pour ce qui est de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des CTD, son Livre Cinquième prend en compte les principes et règles du Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, ainsi que du régime financier de l'État sus évoqué. Les principales innovations du nouveau régime financier des collectivités territoriales ont porté sur :

- la consolidation de l'approche de budgétisation par programme introduite dès 2009 par la consécration des outils de programmation budgétaire pluriannuelle que sont le Cadre Budgétaire à Moyen Terme et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme, ainsi que l'institution du Débat d'Orientation Budgétaire au niveau local ;
- le renforcement et l'alignement des budgets et programmes des collectivités territoriales aux politiques publiques nationales, ainsi que l'amélioration de la cohérence entre les programmes des différentes catégories de collectivités territoriales ;
- la prise en compte des financements extérieurs et des ressources de la coopération décentralisée concourant à la réalisation des projets de développement au niveau local dans les budgets des collectivités territoriales, dans le but d'en améliorer la sincérité ;
- l'amélioration de la participation citoyenne dans le processus budgétaire, pour une meilleure prise en compte des aspirations des populations et la densification du contrôle citoyen ;
- la réaffirmation du contrôle de la gestion des finances locales par l'organe délibérant, la juridiction des comptes et les audits indépendants.

Il convient d'indiquer que la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des CTD a abrogé celle de 2009 portant régime financier des CTD, sans affecter la loi portant fiscalité locale de la même année qui demeure en vigueur. Au plan législatif, la loi de finances de 2022 a significativement augmenté le volet investissement de l'enveloppe dédiée à la Dotation Générale de la Décentralisation en faveur des Communautés Urbaines.

Le droit d'accises spécial quant à lui a été revu à 1% à la faveur de la loi des finances pour l'exercice 2022 (article septième). Pour rappel, il a été institué par la loi des finances de l'exercice 2019 à hauteur de 0.5% de la base imposable de toutes les marchandises importées, à l'exception des importations en franchise prévues par le Code des Douanes de la CEMAC.

Les modalités de centralisation, de répartition et de reversement du droit d'accises spécial ont été fixées par le décret n°2019/7358/PM du 17 décembre 2019. Ce décret prévoit que la centralisation est faite par le FEICOM, la répartition par le MINDDEVEL et le reversement par le Trésor Public.

S'agissant spécifiquement de la répartition, elle est faite en fonction de la taille de la population ainsi qu'il suit : 80% pour les communautés urbaines et les communes ; 20% en sus pour les communautés urbaines et communes de plus de 500 000 habitants.

1.2. L'ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DE 2021

Ces innovations sont essentiellement réglementaires.

1.2.1. Le décret n°2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des CTD

Ce décret précise les normes, les principes et les règles relatifs à la tenue de la comptabilité générale des CTD et détermine les modalités de sa mise en œuvre en vue de la production des états financiers. Il a apporté des innovations remarquables, à savoir :

- l'adaptation du plan de comptes aux besoins de la comptabilité patrimoniale ;

- les précisions sur les états comptables et financiers des CTD ;
- l'introduction des règles de valorisation des actifs, des passifs et la détermination du résultat;
- la consécration du principe de la constatation des droits et obligations ;
- l'introduction des règles et des pratiques de gestion du patrimoine dans la comptabilité générale des CTD (amortissements, provisions etc.) ;
- la présentation des liens entre la comptabilité générale et les autres types de comptabilités.

1.2.2. Le décret n°2021/3353/PM du 17 juin 2021 fixant la nomenclature budgétaire des CTD

Ce décret a encadré la budgétisation par programme dans les CTD instituée par les lois de 2018 et 2019 précédemment évoquées. Par ailleurs, l'introduction d'une classification des dépenses par programme et par fonction (article 3 alinéa 2) ainsi que la codification de l'imputation budgétaire (article 20) ont été consacrées.

1.2.3. L'arrêté n°00011/A/MINDDEVEL du 16 février 2021 fixant les modalités d'indexation et de reversement de la dotation générale de fonctionnement allouée aux communes d'arrondissement par la communauté urbaine de rattachement

Ce texte a été pris en application des dispositions des articles 395 et 396 du Code Général des CTD. L'indexation de la dotation sus évoquée est faite sur certaines recettes de la communauté urbaine de rattachement et suivant des taux qui varient en fonction du montant desdites recettes. Le reversement quant à lui se fait chaque trimestre. Le montant devant être perçu est arrêté au prorata des sommes recouvrées de certaines recettes dans chaque commune d'arrondissement. Il s'agit du produit de l'impôt libératoire, du produit des taxes communales et de celui de l'exploitation des domaines et des services.

Par ailleurs, le reversement de la quote-part due aux CTD bénéficiaires est conditionné par la transmission à la communauté urbaine du compte administratif de l'année n-2. Le défaut de reversement expose la communauté urbaine à une retenue à la source du produit des impôts communaux soumis à péréquation qui lui est dû.

1.2.4. L'arrêté conjoint n°000026/MINDDEVEL/MINFI du 02 mars 2021 précisant les modalités de liquidation, d'ordonnancement et de paiement du traitement mensuel de base des membres des exécutifs des régions, des communautés urbaines, des communes et des membres des bureaux régionaux

Cet arrêté énumère les responsables des exécutifs régionaux et municipaux ainsi que des membres des bureaux régionaux concernés dans le cadre des procédures de liquidation, d'ordonnancement et de paiement du traitement mensuel de base. Il indique que le MINFI ordonne la mise à la disposition du FEICOM, d'une quote-part correspondante à la DGD destinée au paiement du traitement mensuel de base des exécutifs régionaux et municipaux. Le MINDDEVEL quant à lui arrête et transmet au FEICOM, la liste des bénéficiaires ainsi que les informations relatives aux montants.

1.2.5. L'arrêté conjoint n°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 mars 2021 fixant le calendrier budgétaire des collectivités territoriales décentralisées

Ce texte fixe le calendrier budgétaire des CTD et détermine les grandes étapes annuelles de préparation, de vote et d'approbation des budgets des CTD. Il identifie les acteurs et structures responsables de ces étapes et rappelle les dates-clés du processus d'élaboration desdits budgets en établissant le calendrier des activités y relatives.

Le processus s'articule autour de quatre phases à savoir : la phase préparatoire, la phase de cadrage et de programmation des dépenses à moyen, la phase de préparation et, enfin, la phase d'adoption et d'approbation.

S'agissant de la phase préparatoire, elle vise à dresser un état des lieux des réalisations antérieures et à faire des projections en vue de l'élaboration du budget proprement dit. En réalité, elle consiste en une revue des activités et des projets d'investissement public locaux ainsi qu'à la revue de la performance.

La phase de cadrage quant à elle se rapporte à l'élaboration du cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) et du cadre de dépenses à moyen terme (CDMT).

Pour ce qui est de la phase d'élaboration détaillée du projet de budget, elle se fait suivant les orientations de la lettre-circulaire conjointe MINDDEVEL/MINFI prise annuellement et relative à la préparation des budgets des CTD ainsi que sur la base des résultats des consultations citoyennes et du cadrage à moyen terme arrêtés à la suite du débat d'orientation budgétaire (DOB).

Enfin, la phase d'adoption et d'approbation s'articule autour de la soumission du projet de budget et de ses annexes aux membres de l'organe délibérant au plus tard le 30 novembre de l'année N pour adoption. Ledit projet est ensuite transmis au représentant de l'État pour approbation.

1.2.6. L'arrêté n°00000016/MINFI du 05 juillet 2021 portant organisation et fonctionnement des recettes régionales et des recettes municipales

L'une des principales innovations de cet arrêté réside dans l'organisation des recettes régionales. Elles sont en effet placées au niveau de chaque région. Il définit également les missions des différents responsables desdits postes comptables et répartit les recettes municipales en quatre classes :

- la première comprend les recettes municipales des communautés urbaines de Yaoundé et Douala ;
- la deuxième comprend les autres communautés urbaines, les communes d'arrondissement et les communes dont les recettes figurant au dernier compte administratif approuvé (hormis les dons, les legs et les subventions issues de la coopération décentralisée) sont supérieures ou égales à deux milliards (2.000.000.000) FCFA ;
- la troisième classe est constituée des communes dont les recettes figurant au dernier compte administratif approuvé (hormis les dons, les legs et les subventions issues de la coopération décentralisée) sont supérieures ou égales à un milliard (1.000.000.000) FCFA et inférieures à deux milliards (2.000.000.000) FCFA ;
- la quatrième classe, enfin, est composée des communes dont les recettes figurant au dernier compte administratif approuvé (hormis les dons, les legs et les subventions issues de la coopération décentralisée) sont inférieures à un milliard (1.000.000.000) FCFA.

Une autre innovation à mettre à l'actif de cet arrêté est la création des postes d'huissier du trésor et d'inspecteur vérificateur pour les recettes régionales ainsi que pour les recettes municipales de première et deuxième classe.

1.3. L'ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE EN 2022

La réforme budgétaire des CTD s'est poursuivie en 2022 avec la signature de quelques textes destinés à préciser certaines dispositions du régime financier des collectivités territoriales décentralisées, ce qui a permis d'harmoniser la pratique de ces dernières sur certains aspects des finances locales. C'est ainsi qu'ont été signés l'arrêté n°000062/A/MINDDEVEL du 18 avril 2022 fixant la nomenclature des programmes applicables aux collectivités territoriales décentralisées (1.3.1), ainsi que l'instruction conjointe n°22/0000479/IC/MINFI/MINDDEVEL du 11 avril 2022 portant nomenclature des pièces justificatives des opérations budgétaires et comptables des collectivités territoriales décentralisées (1.3.2).

1.3.1. L'arrêté n°000062/A/MINDDEVEL du 18 avril 2022 fixant la nomenclature des programmes applicables aux collectivités territoriales décentralisées

Dans l'optique d'accompagner les CTD dans l'arrimage au budget programme, cet arrêté donne une définition aux notions essentielles de ce domaine et fixe la délimitation ainsi que le contenu des programmes des CTD.

Relativement à la délimitation, l'article 5 alinéa 1 dudit texte dispose que « *le domaine d'intervention des programmes correspond aux missions et aux compétences transférées par l'État aux collectivités territoriales décentralisées* ». Quant au contenu, l'article 8 alinéa 1 rappelle que « *le programme se décline en actions, activités/projets et tâches* ». Par ailleurs, les programmes des collectivités territoriales décentralisées sont au nombre de quatre (04) dont trois opérationnels et un (01) support. Les programmes opérationnels sont :

- **programme 1** : Offre des services sociaux de base
- **programme 2** : Développement socioéconomique et protection de l'environnement ;
- **programme 3** : Citoyenneté, culture, sport et appui à la jeunesse.

Le programme support quant à lui s'intitule « *Gouvernance et administration locale* ».

1.3.2. L'arrêté n°000130/A/MINDDEVEL du 16 juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°00011/A/MINDDEVEL du 16 février 2021 fixant les modalités d'indexation et de reversement de la Dotation Générale de Fonctionnement allouée aux communes d'arrondissement par la communauté urbaine de rattachement

Les dispositions abrogées par ce texte sont celles des articles 5, 7 et 12 du précédent arrêté. Ainsi, en termes d'innovation, l'article 5 nouvelles portes sur les critères de répartition de la dotation générale de fonctionnement. Il dispose que le produit de la répartition comporte une part fixe et une part variable. La part fixe correspond à 70% des sommes à reverser et est répartie de manière égalitaire entre toutes les communes d'arrondissement. Quant à la part variable, qui correspond à 30% des sommes à reverser, elle est redistribuée au prorata du taux de recouvrement de certaines recettes propres, figurant aux comptes administratifs approuvés au titre des années N-2 et N-3.

L'article 7 nouveau améliore la détermination de la part variable en cas de défaut ou de retard dans la transmission des comptes administratifs approuvés au titre de l'année N-2. Dans ce cas, cette

disposition prévoit que la détermination susmentionnée se fait sur la base de la moitié du taux de progression le plus bas des trois derniers exercices budgétaires sur la base desquels les comptes administratifs ont été approuvés. Si ce taux est négatif ou égal à zéro, la commune d'arrondissement perd le bénéfice de la part variable.

L'article 12 nouveau apporte plus de précision sur les délais de transmission des comptes administratifs par les communes d'arrondissement ainsi que la répartition et le reversement de la dotation générale de fonctionnement par les communautés urbaines.

1.3.3. L'instruction conjointe MINDDEVEL/MINFI portant nomenclature des pièces justificatives des opérations budgétaires et comptables des CTD

La signature de cette instruction conjointe s'est faite dans un contexte particulier afin de répondre à un besoin prégnant (1.3.3.1). Il diffère des précédentes instructions tant sur la forme que sur le contenu (1.3.3.2), en ce qu'il présente la nomenclature des pièces justificatives suivant la classification des opérations par nature économique.

1.3.3.1. Le contexte et la justification

Ce texte fait suite aux rapports de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême qui ont plusieurs fois relevé le faible taux de production des comptes de gestion des comptables des CTD. Cette situation s'explique notamment par la non uniformisation des pièces justificatives des opérations budgétaires et comptables à l'appui du compte administratif de l'ordonnateur et du compte de gestion du comptable de la CTD. Cette instruction vise donc à doter à la fois les ordonnateurs et les comptables d'une liste exhaustive des pièces justificatives mentionnées plus haut afin qu'ils produisent leurs comptes dans les normes. Par ailleurs, il faut relever que cette instruction conjointe a été élaborée en application des nomenclatures budgétaire et comptable de 2021.

1.3.3.2. Le contenu

L'instruction susvisée innove en ce qu'elle présente les pièces justificatives des opérations par nature économique, suivant une structuration en deux parties. La première traite des opérations budgétaires à savoir :

- les recettes de fonctionnement ;
- les recettes d'investissement ;
- les dépenses de fonctionnement ;
- les dépenses d'investissement.

La seconde partie quant à elle traite des opérations non budgétaires à savoir :

- les opérations de trésorerie ;
- les opérations hors budget.
- une annexe présentant des spécimens des situations et états à produire en fin de période.

1.4. LES LETTRES-CIRCULAIRES ANNUELLES

Au-delà des textes susmentionnés, en 2021 comme en 2022, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local et le Ministre des Finances ont pris des lettres-circulaires conjointes relatives à la préparation des budgets des CTD pour les différents exercices budgétaires concernés (1.3.4.1). Par ailleurs, pour la même période, le Ministre des Finances a signé des lettres-circulaires relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des CTD (1.3.4.2).

1.4.1. Les lettres-circulaires conjointes MINDDEVEL-MINFI relatives à la préparation des budgets des CTD

Ces lettres-circulaires fixent, comme il est de tradition, les orientations de la politique budgétaire au niveau local ainsi que les dispositions pratiques pour la préparation des budgets des CTD. Ils sont pris en droite ligne des orientations des circulaires présidentielles relatives à la préparation du budget de l'État.

Sur les deux années de référence, la préparation des budgets des CTD s'est faite dans un contexte marqué par la pandémie du COVID-19 et les répercussions négatives qu'elle a entraînées sur l'environnement économique international et national. Ce contexte a conduit les Ministres chargés des CTD et des Finances à adapter les objectifs de l'action publique locale qui étaient, entre autres, de :

- promouvoir et consolider le développement économique inclusif à travers la mise en place de politiques publiques locales adéquates ;
- assurer le plein exercice des compétences transférées ;
- maîtriser la dépense publique locale dans les prévisions budgétaires ;
- prendre en compte la conjoncture économique et sanitaire, internationale et nationale par l'inscription des ressources destinées à y faire face.

1.4.2. Les lettres-circulaires du MINFI relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des CTD (CIREX)

Dans la même veine, afin d'accompagner efficacement les collectivités territoriales décentralisées dans l'exécution de leurs budgets, le Ministre en charge des finances a pris des lettres-circulaires relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution desdits budgets. Ces instruments rappellent les différents acteurs impliqués dans l'exécution du budget des CTD, les tâches qui incombent à chacun, les procédures normales et exceptionnelles, les mécanismes de suivi et de contrôle de l'exécution par les autorités habilitées à le faire.

De manière spécifique, dans la lettre-circulaire n°00000004/LC/MINFI du 10 mars 2022 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des CTD pour l'exercice 2022, un accent a été mis sur la comptabilité-matières. En effet, les points 145 à 159 donnent des indications pratiques sur la gestion du patrimoine de la CTD, notamment la désignation, par l'ordonnateur, d'un ou plusieurs comptes-matières en début d'exercice budgétaire, la procédure d'intégration et de sortie des biens dans le patrimoine de la CTD ainsi que l'organisation, par le Ministère en charge des finances, d'une mission de vérification et d'arrêt des écritures et documents en fin d'exercice budgétaire.

Cette circulaire rappelle également un certain nombre d'exigences au comptable pour la tenue de sa comptabilité tout au long et à la fin de l'exercice budgétaire, notamment la production et la transmission, au comptable centralisateur, des situations périodiques, au plus tard le 05 de chaque mois.

En définitive, la poursuite de la réforme des finances locales au plan juridique en 2021 et 2022 a été une étape majeure dans l'accélération du processus de décentralisation en cours. Ces deux années se sont illustrées par la signature et la publication d'instruments permettant une appropriation par les CTD des nouvelles règles de gestion financière. Cette accélération s'est également manifestée sur le plan institutionnel par la mise en place des régions et des *Public Independent Conciliators*.

CHAPITRE II : LA CONSOLIDATION DU CADRE INSTITUTIONNEL

L'année 2021 a marqué un tournant décisif dans l'approfondissement du processus de décentralisation au Cameroun avec la mise en service des régions-CTD, au terme des premières élections régionales tenues au mois de décembre 2020. Étape indispensable dans la matérialisation de cette politique publique, la mise en service des régions a induit, à la lumière Code général des CTD, l'entrée en fonction des *Public Independent Conciliators* pour tenir compte des régions à statut spécial.

2.1. LA MISE EN PLACE DES RÉGIONS

Suivant l'article 259 du Code Général des CTD, la Région est une collectivité territoriale constituée de plusieurs départements. Elle a une mission générale de progrès économique et social et elle contribue au développement harmonieux, équilibré, solidaire et durable du territoire. Bien qu'il existe des règles communes, l'organisation et le fonctionnement (2.1.1) des régions diffèrent quelque peu selon qu'il s'agit des régions dites de droit commun ou celles à statut spécial. Nonobstant ces spécificités, l'opérationnalisation du second échelon de la décentralisation s'est faite ressentir en 2021 et 2022 par des faits majeurs (2.2.2).

2.1.1. L'organisation et le fonctionnement

2.1.1.1. Les régions de droit commun

À l'instar de la Commune, la région dans les zones d'expression française du pays se compose :

- d'un organe délibérant appelé conseil régional, composé de 90 conseillers régionaux élus, issus de la catégorie des délégués de départements et de celle des représentants du commandement traditionnel ;
- d'un organe exécutif qui est le président du conseil régional, assisté du bureau régional, composé d'un premier vice-président, d'un vice-président, de deux questeurs et de deux secrétaires.

L'administration quant à elle est la même dans toutes les régions. L'article 366 du Code Général rappelle à cet effet que « *les dispositions des articles 323 et 324 ci-dessus relatives à l'administration régionale s'appliquent aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest* ». L'administration régionale a à sa tête un Secrétaire Général nommé par décret du Président de la République sur proposition du Ministre chargé des CTD.

En outre, cette administration est constituée d'emplois occupés par des personnels de rangs divers, nommés par arrêté du Président du Conseil Régional ou Conseil Exécutif Régional, dans les conditions fixées par le texte organisant l'administration régionale (*décret n°2021/742 du 28 décembre*

2021 portant organisation-type de l'administration régionale). L'arrêté de nomination des responsables de rang de directeur est soumis au visa du représentant de l'État, lequel dispose d'un délai de huit (08) jours pour approuver ou rejeter les propositions de nomination. Passé ce délai, le visa du représentant de l'État est réputé accordé.

À côté des responsables sus-évoqués, il existe une autre catégorie dont les modalités de nomination sont différentes. Il s'agit :

- du receveur régional, du fondé de pouvoirs et des chefs de services des postes comptables qui sont nommés par arrêté conjoint du MINDEVEL et du MINFI ;
- des chefs de bureaux dans les postes comptables, nommés par arrêté des chefs des exécutifs sans visa de l'autorité administrative ;
- du contrôleur financier spécialisé, nommé auprès de l'ordonnateur principal de la région.

2.1.1.2. Les régions à statut spécial

Pour tenir compte de la spécificité linguistique et de l'héritage historique de certaines régions, et conformément à l'article 62 (2) de la Constitution, le Code Général a prévu un statut spécial pour les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest tant dans leur organisation que dans leur fonctionnement. Ainsi, lesdites régions disposent :

- d'un organe délibérant appelé assemblée régionale avec quatre-vingt-dix (90) conseillers régionaux, répartis en deux chambres : la *House of Chiefs* et la *House of Divisional Representatives*. La *House of Divisional Representatives* comprend cinq commissions et est présidée par le chef de l'exécutif de la Région. La *House of Chiefs* pour sa part est constituée de deux commissions. Elle est présidée par le vice-président du conseil exécutif régional.
- d'un organe exécutif qu'est le conseil exécutif régional qui est composé d'un président, d'un vice-président, d'un commissaire chargé du développement économique, d'un commissaire chargé du développement sanitaire et social, d'un commissaire chargé du développement éducatif, sportif et culturel, de deux secrétaires et d'un questeur.

Ces régions à statut spécial disposent d'attributions complémentaires que le Code Général leur a conférées. Il y est également institué une autorité indépendante, le *Public Independent Conciliator*, qui est compétent pour résoudre entre autres, les conflits opposant les usagers à l'administration régionale et communale.

2.1.2. Les faits marquants de l'opérationnalisation des régions

Les années 2021 et 2022 marquent le début de l'opérationnalisation des régions. À cet égard, il sera question de présenter les faits majeurs qui ont contribué à la mise en place desdites collectivités territoriales.

2.1.2.1. Les activités menées en 2021

i. Renforcement des capacités des nouveaux acteurs

En 2021, une session de formation et d'information a été organisée à l'attention des exécutifs régionaux des dix (10) régions du 05 au 16 avril. Ces sessions ont porté sur l'accompagnement des régions à l'élaboration de leurs premiers budgets en mode programme. À cet effet, les responsables des régions, notamment les présidents des conseils régionaux, les conseillers régionaux et les

secrétaires généraux, ont été préalablement formés sur plusieurs modules à savoir : le processus de décentralisation et son impact sur les finances locales, les généralités sur le budget programme et l'exécution du budget.

Par la suite, les régions ont bénéficié d'un coaching pour l'élaboration proprement dite de leurs premiers budgets et de quelques documents qui les accompagnent (le plan de performance annuel, le plan de travail annuel et le plan d'engagement). Ils étaient pour l'essentiel axés sur le programme support intitulé « **administration et pilotage** », qui a permis d'inscrire dans lesdits budgets les priorités de démarrage.

D'autre part, il y a lieu de souligner que des documents de cadrage sur la Planification du Développement Local ont été élaborés par le MINDDEVEL en liaison avec le MINEPAT et d'autres acteurs. De plus, le Guide Méthodologique d'Élaboration des Plans Régionaux de Développement (PRD) a fait l'objet de vulgarisation à l'attention des régions. Des missions d'accompagnement ont été effectuées dans le but de procéder au lancement du processus d'élaboration des PRD. En marge de cette activité, des ateliers de formation ont également été organisés pour les Conseils Régionaux en vue de l'appropriation dudit document.

À la faveur de ***Parrêté conjoint N°0002/MINDDEVEL/MINFI du 21 janvier 2021, portant nomination des responsables dans les postes comptables placés auprès des Régions*** notamment des Receveurs Régionaux, Fondés de Pouvoirs et chefs de services et par ***lettre de mission n°00001809/LM/MINFI/SG/DGTCFM/IST du 06 mars 2021***, une équipe de mission conjointe MINFI/MINDDEVEL a procédé à l'installation technique des receveurs régionaux dans les dix (10) régions sur la période allant du 20 avril au 10 mai 2021. Il a été question pour les équipes de mission de procéder à :

- l'identification des comptes de disponibilités et la détermination de leurs soldes d'ouverture ;
- l'établissement de la situation du portefeuille et des documents sécurisés du poste ;
- l'ouverture et le paraphe des supports comptables, le recensement du matériel, du mobilier et du parc informatique du poste comptable ;
- la vérification de la fonctionnalité du logiciel SIM_ba ;
- l'évaluation de la situation sécuritaire du poste ;
- la vérification de la codification de la Recette Régionale.

Au cours de cette mission, des recommandations ont été formulées, lesquelles ont mis en exergue des besoins à savoir :

- la sécurisation des locaux destinés à la conservation des fonds et valeurs de la région, ainsi que du matériel de travail ;
- l'installation en réseau des postes de travail des services de l'ordonnateur et ceux du comptable ;
- la nomination du personnel au sein de la recette régionale.

i. Le transfert des compétences aux régions

Dans le cadre de l'opérationnalisation des régions, des décrets transférant certaines compétences aux régions ont été signés. Il s'agit :

- des compétences en matière d'urbanisme et d'habitat, conformément au décret n°2021/744 du 28 décembre 2021 ;
- des compétences en matière de participation à l'organisation et à la gestion des transports publics interurbains, suivant le décret n°2021/745 du 28 décembre 2021 ;
- des compétences en matière de tourisme et de loisirs, conformément au décret n°2021/746 du 28 décembre 2021 ;
- des compétences en matière de protection de l'environnement, suivant les termes du décret n°2021/747 du 28 décembre 2021.

2.1.2.2. Les activités menées en 2022

i. *Accompagnement technique au plan budgétaire et comptable*

En 2022, l'État a porté ses actions sur la mise en œuvre optimale des régions. C'est dans cette optique qu'il a d'ailleurs poursuivi au sein desdites entités, la réforme des finances publiques avec le renforcement du contrôle de gestion à travers le Budget Programme.

Dans le même ordre d'idées, le MINDDEVEL a poursuivi l'accompagnement des régions à l'implémentation de l'application budgétaire et comptable SIM_ba.

Sur le plan organique, suivant les dispositions de l'arrêté conjoint n°00000019/MINDDEVEL/MINFI du 06 juillet 2022 portant nomination des responsables dans les recettes régionales, de nouvelles personnes ont été responsabilisées.

ii. *La signature des arrêtés portant cahier de charges aux régions*

Dans le prolongement des décrets de transfert de compétences susmentionnés, les chefs de départements ministériels concernés par le transfert de certaines compétences aux régions ont signé en 2022 des arrêtés portant cahier de charges. Il s'agit notamment de :

- l'arrêté n°007/A/MINH DU/CAB du 02 novembre 2022 portant cahier de charges précisant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux régions en matière d'urbanisme et d'habitat ;
- l'arrêté n°0142/A/MINTOUL du 02 novembre 2022 portant cahier de charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'État aux régions en matière de tourisme et loisirs ;
- l'arrêté n°00008/A/MINEPDED du 02 novembre 2022 portant cahier de charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'État aux régions en matière de protection de l'environnement ;
- l'arrêté n°0030/MINT du 02 novembre 2022 portant cahier de charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'État aux régions dans le cadre de leur participation à l'organisation et à la gestion des transports publics urbains.

2.2. LE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR

L'article 367 (1) du Code Général des CTD institue auprès des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest un *Public Independent Conciliator*. Cette autorité bénéficie d'un statut et des attributions qui conditionnent les modalités de sa saisine.

Les premiers PIC ont été nommés par décret n°2021/342 du 10 juin 2021. Dans la même veine, il a été organisé des cérémonies d'installation des *Public Independent Conciliators*, la mise à disposition des locaux, des moyens matériels, roulants.

Pour mener ses activités, cette autorité indépendante dispose d'une administration composée de cinq (05) chargés d'études, cinq (05) cadres et dix (10) agents d'appui.

PARTIE
II

ANALYSE DES PRÉVISIONS ET
EXÉCUTION DES RECETTES
BUDGÉTAIRES DES CTD

D'après l'article 390 du CGCTD, les recettes des collectivités territoriales décentralisées comprennent les recettes fiscales, le produit de l'exploitation du domaine et des services, les dotations et les subventions, les ressources de trésorerie et de financement. Les recettes fiscales des CTD sont constituées de tous les prélèvements opérés par les services fiscaux de l'Etat ou les services compétents de la CTD au profit de cette dernière. Quant au produit de l'exploitation du domaine et des services régionaux ou communaux, il est composé des revenus du domaine public et privé et, des revenus tirés des prestations de services. S'agissant des dotations et des subventions, elles sont allouées aux collectivités territoriales décentralisées par l'État pour l'accomplissement de leurs missions. Les autres recettes des CTD sont constituées entre autres, des fonds de concours, des emprunts et des ressources provenant de la coopération internationale ou décentralisée.

Les ressources susmentionnées sont regroupées en recettes de fonctionnement et en recettes d'investissement. Il convient de rappeler que la structuration budgétaire des CTD au cours des périodes de référence ne fait plus cette distinction au niveau des recettes mais, compte tenu de la faible appropriation par les collectivités territoriales décentralisées et de ce que la structure de leur compte administratif, principale source d'information de ce rapport, est sur cette forme, l'analyse des recettes sera organisée en fonctionnement et investissement.

Cette partie présente l'analyse des prévisions et exécution des budgets en recettes des CTD au niveau national (chapitre 1), l'analyse des prévisions et exécution des budgets en recettes des communes agrégées par région administrative (chapitre 2) et, le cas spécifique des dotations (chapitre 3)

CHAPITRE 1 : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN RECETTES DES CTD AU NIVEAU NATIONAL

Ce chapitre porte respectivement sur l'analyse des prévisions et le niveau d'exécution des recettes à l'échelle nationale des communes, le niveau de réalisation des recettes de l'ensemble des communes par type de commune, la structure des recettes de fonctionnement pour l'ensemble des communes, le cas spécifique des transferts pour l'ensemble des communes et enfin la structure des recettes d'investissement pour l'ensemble des communes.

1.1. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN RECETTES DES COMMUNES

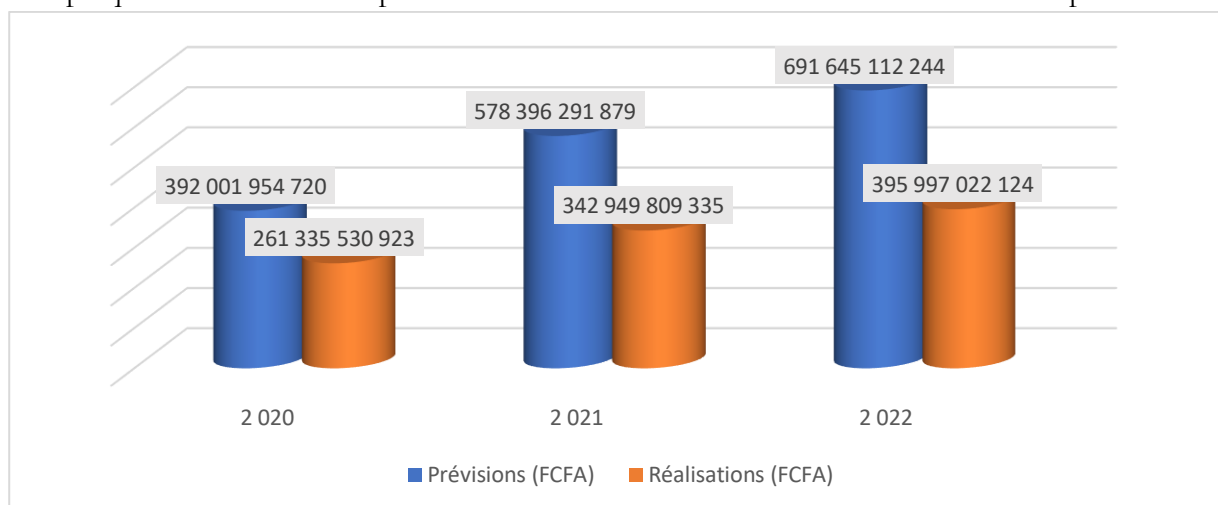
Les recettes budgétaires des communes seront analysées ici à l'échelle nationale, par type de communes et par type de recettes.

1.1.1. Analyse des prévisions et niveau de réalisation des recettes des communes

Bien que le Code Général des CTD ne retienne plus la classification qui distingue les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement, l'analyse a été faite sous ce prisme du fait de la non implémentation par les CTD du nouveau cadre juridique budgétaire et comptable et du retard observé dans la mise à jour du système d'information. Les statistiques ci-après, qui découlent de l'exploitation de leurs comptes administratifs de 2021 et 2022, retracent les réalisations de recettes conformément à la classification sus rappelée.

Les prévisions des recettes de l'ensemble des communes du Cameroun ont évolué sur la période considérée (2020-2022). Les recettes réalisées par les communes ont été de **261 335 530 923 FCFA** en 2020, **342 949 809 335 FCFA** en 2021 et **395 997 022 124 FCFA** en 2022.

Graphique 1 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes des communes au plan national



Source : comptes administratifs des communes

Tableau 2 : Prévisions et réalisations des recettes des communes au plan national

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	392 001 954 720	261 335 530 923	66,67%		100,00%
2021	578 396 291 879	342 949 809 335	59,29%	31,23%	100,00%
2022	691 645 112 244	395 997 022 124	57,25%	15,47%	100,00%

Source : comptes administratifs des communes

L'examen du tableau ci-dessus, montre que les prévisions des recettes budgétaires des communes se situent à **578 396 291 879 FCFA** en 2021 et **691 645 112 244 FCFA** en 2022 pour des réalisations effectives de **342 949 809 335 FCFA** et **395 997 022 124 FCFA** respectivement. Ils en découlent des taux de réalisation de 59,29% en 2021 et 57,25% en 2022, soit une baisse de 2,04 points. On note une baisse progressive du taux de réalisation des recettes budgétaires des communes, celui-ci étant passé de 66,67% en 2020 à 59,29% en 2021 et 57,25% en 2022. En revanche, le montant de recettes réalisées est en hausse de 31,23% en 2021 et de 15,47% en 2022.

Il convient cependant de relever que les données ainsi restituées, tirées exclusivement des comptes administratifs communaux, ne retracent pas l'exhaustivité des ressources mobilisées en faveur des communes, notamment celles se rapportant aux subventions versées par les services financiers de l'État, à l'instar de la subvention sur l'enlèvement des ordures ou encore des dotations directes ou ponctuelles. De même, elles n'intègrent pas la globalité des ressources mobilisées par les services fiscaux de l'État au profit des communes, notamment le droit d'accises spécial destiné à l'enlèvement et au traitement des ordures au bénéfice des CTD institué par la LF 2019, ou encore les recettes fiscales abondant l'intercommunalité qui ne sont captées dans les comptes administratifs qu'à hauteur de la quotité rétrocédée aux CTD par le FEICOM, à travers les différents concours octroyés pour le financement des projets.

1.1.2. Analyse des recettes budgétaires par type de commune

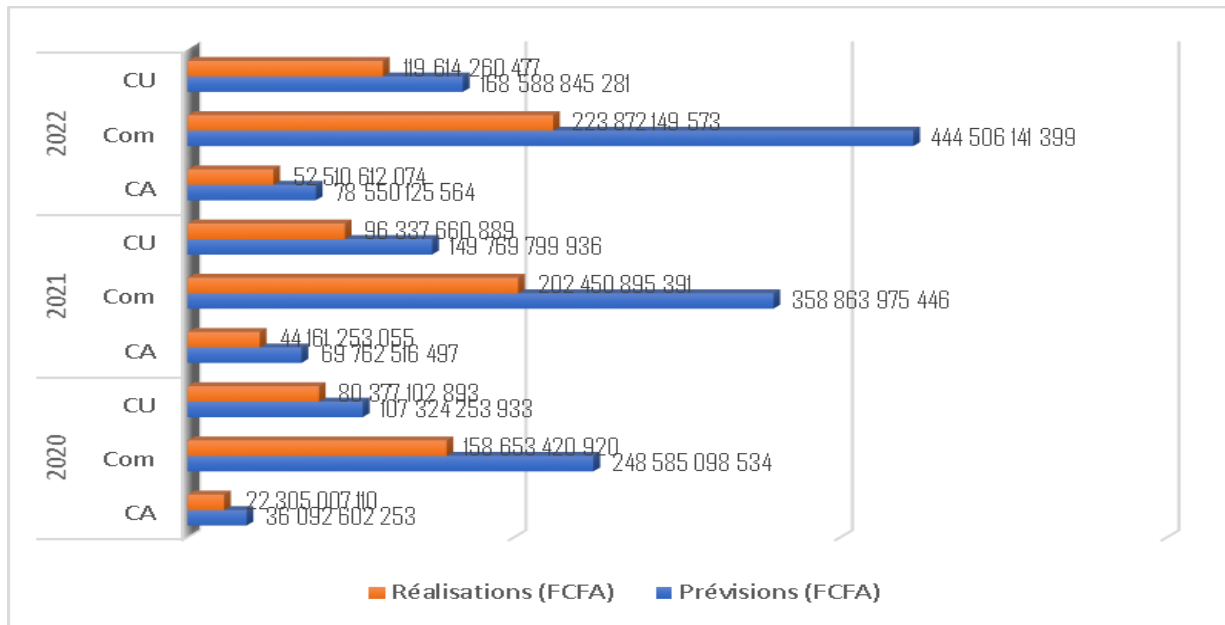
Une ventilation des recettes par type de commune fait ressortir la répartition ci-après :

Tableau 3 : Prévisions et réalisations des recettes au niveau national par type de communes

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	392 001 954 720	261 335 530 923	66,67%		100,00%
CA	36 092 602 253	22 305 007 110	61,80%		8,54%
Com	248 585 098 534	158 653 420 920	63,82%		60,71%
CU	107 324 253 933	80 377 102 893	74,89%		30,76%
2021	578 396 291 879	342 949 809 335	59,29%	31,23%	100,00%
CA	69 762 516 497	44 161 253 055	63,30%	97,99%	12,88%
Com	358 863 975 446	202 450 895 391	56,41%	27,61%	59,03%
CU	149 769 799 936	96 337 660 889	64,32%	19,86%	28,09%
2022	691 645 112 244	395 997 022 124	57,25%	15,47%	100,00%
CA	78 550 125 564	52 510 612 074	66,85%	18,91%	13,26%
Com	444 506 141 399	223 872 149 573	50,36%	10,58%	56,53%
CU	168 588 845 281	119 614 260 477	70,95%	24,16%	30,21%

Source : comptes administratifs des communes

Graphique 2 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes à l'échelle nationale



Source : Comptes administratifs des communes

D'après le tableau ci-dessus, les communes affichent des taux moyens de réalisation des recettes de 56,4% en 2021 et 50,36% en 2022. Les communes d'arrondissement quant à elles, présentent des taux de réalisation respectifs de 63,30% en 2021 et 66,85% en 2022. Ces taux sont de 64,32% et 70,95% en ce qui concerne les communautés urbaines.

Les communes d'arrondissement affichent un taux de variation élevé entre 2020 et 2021, soit 97,99%. Cette forte progression s'explique notamment par les différents ajustements intervenus dans les modalités de répartition des ICSP qui ont fortement profité à celles-ci.

L'examen de la part de recettes par type de commune permet d'observer que les communes d'arrondissement ont le plus faible poids sur la période de référence. Les communautés urbaines occupent une place intermédiaire, le poids de leurs recettes connaissant toutefois une évolution contrastée passant ainsi de 30,76% en 2020 à 28,09% en 2021 pour se situer à 30,21% en 2022. La prépondérance du poids des communes dans le volume global des recettes des CTD de l'échelon communal soit 59,03% en 2021 et 56,53% en 2022 s'explique notamment par l'importance de leur nombre, soit 315 sur les 374 CTD que compte l'échelon communal. Les recettes mobilisées par les communes se sont situées à 158 653 420 920 FCFA en 2020 puis 202 450 895 391 FCFA en 2021, affichant ainsi une augmentation de 27,61% et 223 872 149 573 FCFA en 2022, soit un accroissement annuel de 10,58%.

1.1.3. Analyse par type de recettes

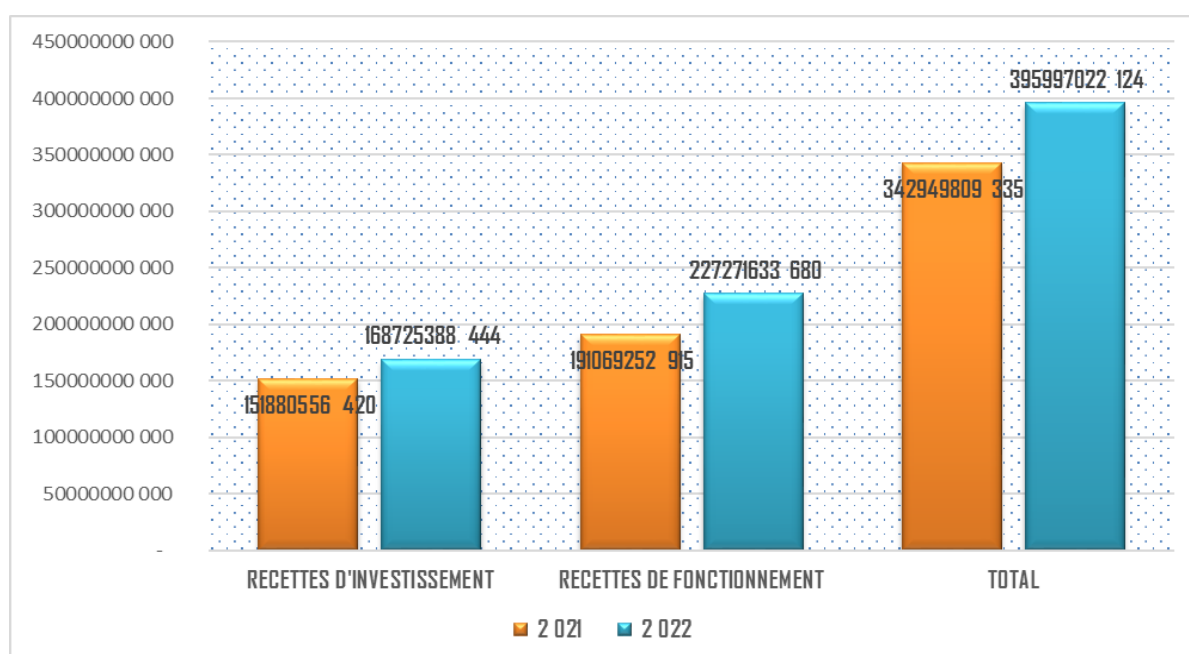
L'analyse se fera en distinguant les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement. La ventilation des recettes de l'ensemble des communes en fonctionnement et en investissement est reprise dans le tableau et le graphique ci-après :

Tableau 4 : Prévisions et réalisations des recettes des communes au niveau national

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	392 001 954 720	261 335 530 923	66,67%		100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	222 238 468 993	158 994 164 380	71,54%		60,84%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	169 763 485 727	102 341 366 543	60,28%		39,16%
2021	578 396 291 879	342 949 809 335	59,29%	31,23%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	315 508 961 073	191 069 252 915	60,56%	20,17%	55,71%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	262 887 330 806	151 880 556 420	57,77%	48,41%	44,29%
2022	691 645 112 244	395 997 022 124	57,25%	15,47%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	351 773 206 254	227 271 633 680	64,61%	18,95%	57,39%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	339 871 905 990	168 725 388 444	49,64%	11,09%	42,61%

Source : comptes administratifs des communes

Graphique 3 : Évolution des recettes des communes



Source : comptes administratifs des communes

Un examen par type de recettes montre que le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est supérieur au taux de réalisation des recettes d'investissement, soit 60,56% contre 57,77% en 2021 et 64,61% contre 49,64% en 2022.

Dans la même veine, le poids des recettes de fonctionnement est supérieur à celui des recettes d'investissement : 55,71% contre 44,29% en 2021 et 57,39% contre 42,61% en 2022.

1.1.3.1. Structure des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées des recettes fiscales, des dotations et subventions en fonctionnement, du produit de l'exploitation des domaines et des services et, des autres recettes. Le tableau ci-dessous retrace les recettes de fonctionnement des communes au cours des périodes 2021 et 2022.

Tableau 5 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes

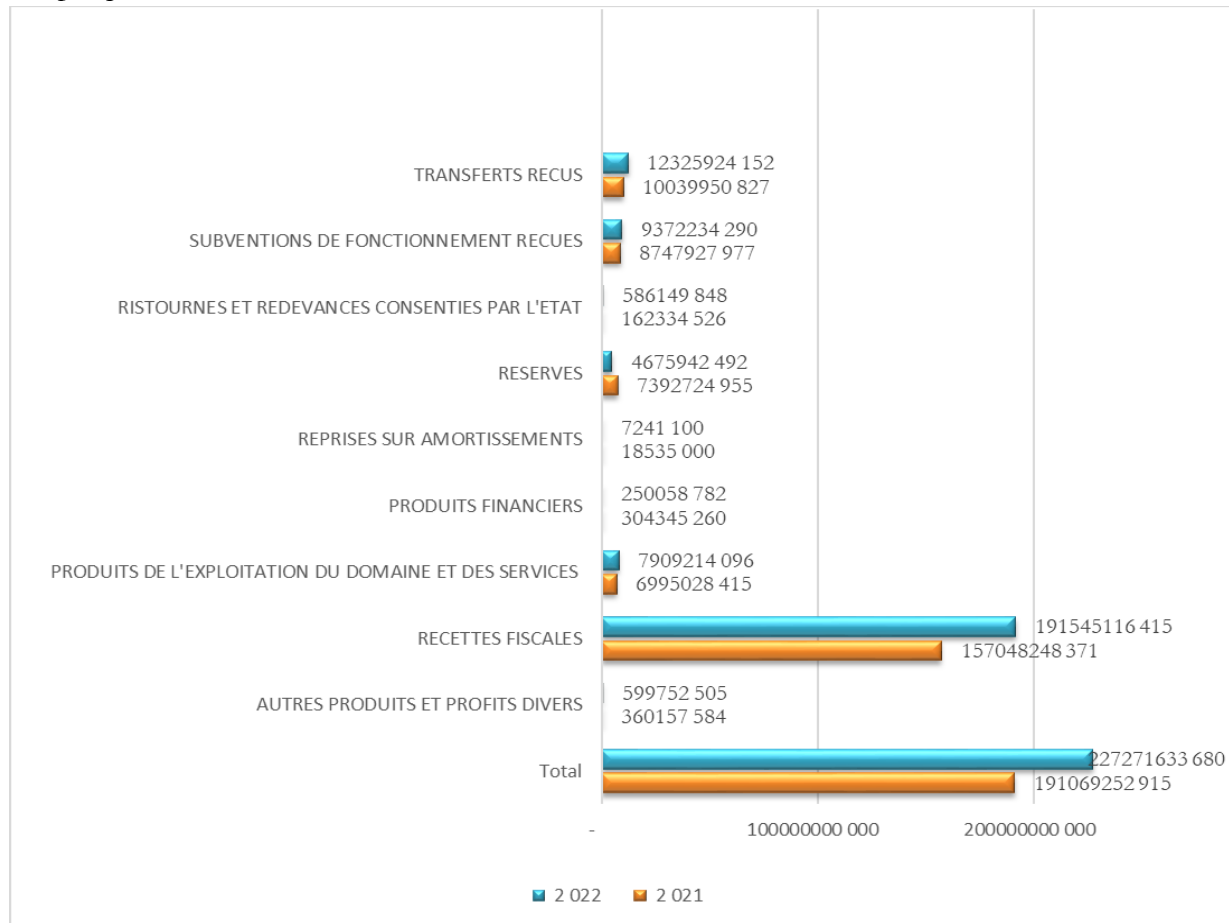
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	222 238 468 993	158 994 164 380	71,54%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	769 839 425	108 159 491	14,05%		0,07%
RECETTES FISCALES	168 952 205 232	134 588 157 216	79,66%		84,65%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	12 955 970 567	5 007 837 171	38,65%		3,15%
PRODUITS FINANCIERS	172 300 783	69 310 517	40,23%		0,04%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	77 533 836	-	0,00%		0,00%
RESERVES	7 356 265 689	4 690 168 402	63,76%		2,95%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	719 539 986	179 947 883	25,01%		0,11%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	16 181 915 337	6 616 307 268	40,89%		4,16%
TRANSFERTS RECUS	15 052 898 138	7 734 276 432	51,38%		4,86%
2021	315 508 961 073	191 069 252 915	60,56%	20,17%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	1 624 373 545	360 157 584	22,17%	232,99%	0,19%
RECETTES FISCALES	243 608 664 235	157 048 248 371	64,47%	16,69%	82,19%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	20 412 046 157	6 995 028 415	34,27%	39,68%	3,66%
PRODUITS FINANCIERS	675 118 039	304 345 260	45,08%	339,10%	0,16%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	257 781 187	18 535 000	7,19%		0,01%
RESERVES	10 970 214 479	7 392 724 955	67,39%	57,62%	3,87%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	1 292 217 117	162 334 526	12,56%	-9,79%	0,08%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	20 619 157 589	8 747 927 977	42,43%	32,22%	4,58%
TRANSFERTS RECUS	16 049 388 725	10 039 950 827	62,56%	29,81%	5,25%
2022	351 773 206 254	227 271 633 680	64,61%	18,95%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	1 435 285 119	599 752 505	41,79%	66,53%	0,26%
RECETTES FISCALES	251 074 633 163	191 545 116 415	76,29%	21,97%	84,28%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	20 644 633 655	7 909 214 096	38,31%	13,07%	3,48%
PRODUITS FINANCIERS	553 064 195	250 058 782	45,21%	-17,84%	0,11%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	198 019 031	7 241 100	3,66%	-60,93%	0,00%
RESERVES	8 012 980 977	4 675 942 492	58,35%	-36,75%	2,06%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	1 366 075 603	586 149 848	42,91%	261,08%	0,26%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	23 366 473 975	9 372 234 290	40,11%	7,14%	4,12%
TRANSFERTS RECUS	45 122 040 536	12 325 924 152	27,32%	22,77%	5,42%

Source : Comptes administratifs des communes

Les montants des recettes de fonctionnement réalisés par les communes ont été de 191 069 252 915 FCFA en 2021 et de 227 271 633 680 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 60,56% et 64,61%. L'examen de la variation des montants des recettes de fonctionnement indique une augmentation de 20,17% en 2021 et 18,95% en 2022.

De manière générale, les recettes de fonctionnement des CTD sont essentiellement abondées par la fiscalité avec un poids de 82,19% en 2021 et 84,28% en 2022. En revanche, les reprises sur amortissement et les produits financiers sont les natures de recettes les plus faibles.

Graphique 4 : Structure des recettes de fonctionnement des communes



Source : Comptes administratifs des communes

i. Recettes fiscales

Sur la période de référence, les prélèvements fiscaux bénéficiant aux CTD sont encadrés, d'une part, par la loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale reprise dans le Livre troisième du Code Général des Impôts (CGI), et d'autre part, par la législation douanière (LF 2019 et LF 2022) pour ce qui est spécifiquement du droit d'accises spécial destiné au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures au bénéfice des CTD.

L'architecture de la fiscalité locale conformément à la loi susvisée distingue deux principaux pans à savoir, les prélèvements fiscaux dont l'administration incombe aux CTD elles-mêmes qui renvoient dans le présent rapport à la notion de **fiscalité propre**, et l'ensemble des impôts et taxes locaux dont la collecte est assurée par les services fiscaux de l'État, notamment la Direction Générale des Impôts et la Direction Générale des Douanes, au profit des CTD, qui renvoient dans ce rapport à la notion de **fiscalité affectée**.

Encadré 1 : Les règles de répartition des compétences entre les communes et l'État en matière fiscale

Une lecture combinée des articles C3 à C7 du CGI permet de mettre en évidence la répartition ci-après des compétences entre l'État et les communes.

□ *En matière de création des impôts, taxes et redevances locaux* : c'est une compétence exclusive de la loi. Ainsi, une collectivité territoriale ne peut percevoir un impôt, une taxe ou une redevance que s'il (elle) est créé(e) par la loi.

○ Toutefois, pour être applicable sur le territoire de la Commune, ce prélèvement doit faire l'objet d'une délibération approuvée par l'autorité de tutelle ;

○ La Commune arrête également le taux ou le tarif de l'impôt par délibération, à l'intérieur d'une fourchette fixée par la loi.

□ *En matière d'administration des impôts, taxes et redevances locaux* : c'est une compétence exclusive des services fiscaux de l'État pour ce qui est des impôts communaux et de la taxe de développement local (art C7 et C59 du CGI).

○ Article C7 : « Les produits des impôts communaux perçus par l'État proviennent de :

- la contribution des patentes ;
- la contribution des licences ;
- l'impôt libératoire ;
- la taxe foncière sur les propriétés immobilières ;
- la taxe sur les jeux de hasard et de divertissement ;
- les droits de mutation d'immeubles ;
- le droit de timbre automobile ;
- la redevance forestière ;
- le droit de timbre sur la publicité ;
- la taxe de séjour.

○ Article C59 : « La taxe de développement local est perçue en même temps que l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques, l'Impôt Libératoire et la patente ».

○ Article C4 : « Les collectivités territoriales assurent l'administration des impôts et taxes qui leur sont dévolus, sous réserve de ceux gérés par l'administration fiscale ».

● Cas spécifique des agglomérations érigées en communautés urbaines

De manière générale les règles et compétences en matière d'administration des prélèvements fiscaux édictées supra demeurent applicables. Cependant, l'article C115 règle la question de la répartition des compétences entre communautés urbaines et communes d'arrondissement ainsi qu'il suit :

○ Compétence exclusive de la CU pour ce qui est :

- des droits des stades omnisports ;
- des droits d'occupation des parcs de stationnement de la communauté urbaine ;
- des droits de places sur les marchés de la communauté urbaine ;
- des droits de fourrière de la communauté urbaine ;
- des droits de permis de bâtir ou d'implanter ;
- de la taxe de stationnement ;
- des droits de timbre communal vendu par les services de la CU ;
- du ticket de quai ;
- des droits de parkings, si parkings aménagés par la CU ;

- de la redevance pour dégradation de la chaussée, si voirie relevant de la compétence de la CU.
- Compétence exclusive de la CA pour ce qui est :
 - de la taxe communale sur le bétail ;
 - de la taxe d'abattage du bétail ;
 - des droits de places sur les marchés de la CA ;
 - des droits d'occupation temporaire de la voie publique ;
 - de la taxe d'hygiène et de salubrité ;
 - des droits de parcs de stationnement de la CA ;
 - des droits de stade à l'exception des stades omnisports ;
 - de la taxe sur les spectacles ;
 - de la taxe communale de transit ou de transhumance ;
 - de la taxe sur le transport des produits de carrières ;
 - des droits de fourrière de la CA ;
 - de la taxe sur les armes à feu ;
 - de la taxe de récupération ;
 - des droits de timbre communal vendu par les services de la CA ;
 - des droits de parkings, si les parkings sont aménagés par la CA ;
 - de la redevance pour dégradation de la chaussée, si la voirie relève de la compétence de la CA.

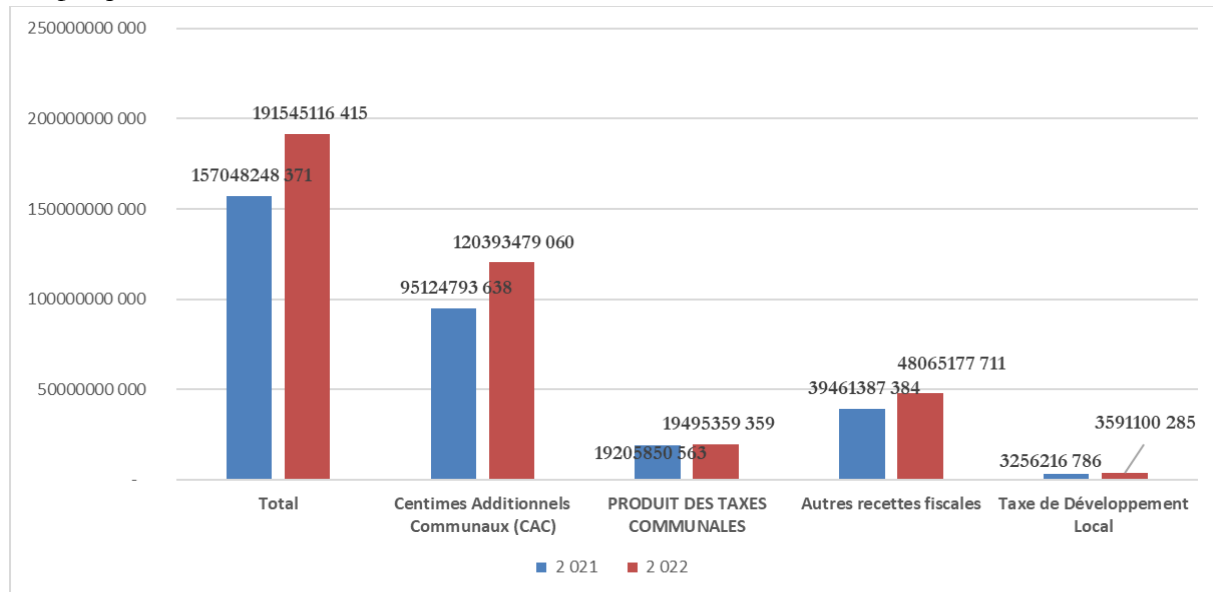
Les tableaux et graphiques ci-après retracent la structure des recettes fiscales des communes au cours des périodes de référence.

Tableau 6 : Structure des recettes fiscales des communes

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	168 952 205 232	134 588 157 216	79,66%		84,65%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	95 584 547 159	92 688 398 604	96,97%		
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	24 075 262 867	11 361 359 042	47,19%		
Autres recettes fiscales	45 731 943 930	27 622 123 062	60,40%		
Taxe de Développement Local	3 560 451 276	2 916 276 508	81,91%		
2021	243 608 664 235	157 048 248 371	64,47%	16,69%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	128 745 637 479	95 124 793 638	73,89%	2,63%	60,57%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	39 085 656 460	19 205 850 563	49,14%	69,05%	12,23%
Autres recettes fiscales	69 476 950 526	39 461 387 384	56,80%	42,86%	25,13%
Taxe de Développement Local	6 300 419 770	3 256 216 786	51,68%	11,66%	2,07%
2022	251 074 633 163	191 545 116 415	76,29%	21,97%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	135 890 211 736	120 393 479 060	88,60%	26,56%	62,85%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	38 881 078 254	19 495 359 359	50,14%	1,51%	10,18%
Autres recettes fiscales	69 820 548 767	48 065 177 711	68,84%	21,80%	25,09%
Taxe de Développement Local	6 482 794 406	3 591 100 285	55,39%	10,28%	1,87%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 5 : Structure des recettes fiscales des communes



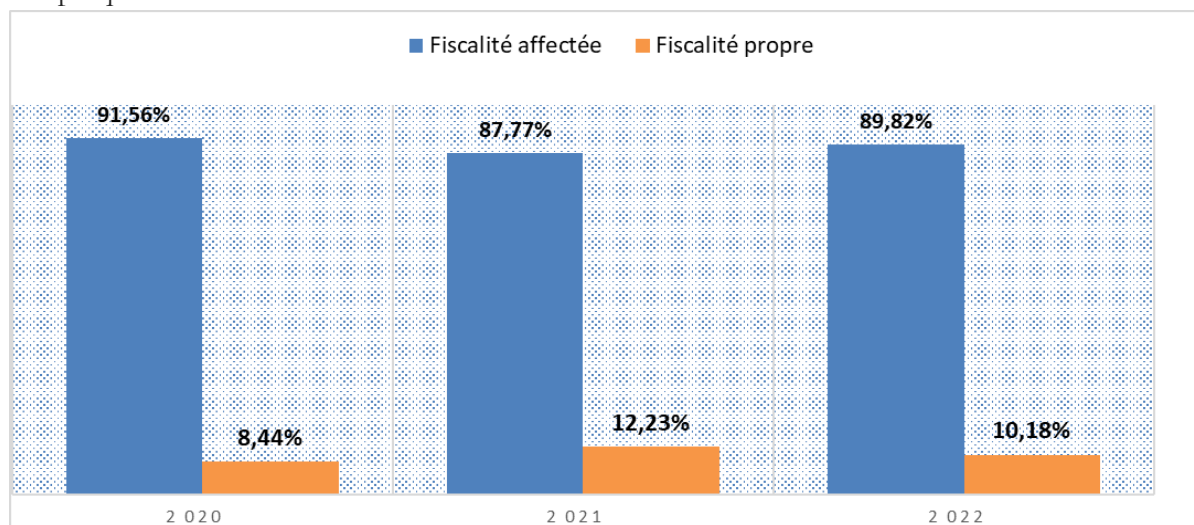
Source : Comptes administratifs des communes

Tableau 6 : Structure des recettes fiscales des communes

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	168 952 205 232	134 588 157 216	79,66%		100,00%
Fiscalité affectée	144 876 942 365	123 226 798 174	85,06%		91,56%
Fiscalité propre	24 075 262 867	11 361 359 042	47,19%		8,44%
2021	243 608 664 235	157 048 248 371	64,47%	16,69%	100,00%
Fiscalité affectée	204 523 007 775	137 842 397 808	67,40%	11,86%	87,77%
Fiscalité propre	39 085 656 460	19 205 850 563	49,14%	69,05%	12,23%
2022	251 074 633 163	191 545 116 415	76,29%	21,97%	100,00%
Fiscalité affectée	212 193 554 909	172 049 757 056	81,08%	24,82%	89,82%
Fiscalité propre	38 881 078 254	19 495 359 359	50,14%	1,51%	10,18%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 7 : Ventilation des recettes fiscales des communes



Source : Comptes administratifs des communes

Les recettes fiscales sont constituées des Centimes Additionnels Communaux (CAC), du produit des taxes communales, de la taxe de développement local et des autres recettes fiscales.

Au regard des tableaux ci-dessus, le montant des recettes fiscales réalisé a été de 157 048 248 371 FCFA en 2021 et de 191 545 116 415 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 64,47% en 2021 et 76,29% en 2022. Les CAC représentent la principale source de recettes fiscales des communes. En effet, ce prélèvement représente 60,57% du montant total des recettes fiscales des communes en 2021 et 62,85% en 2022.

Prises à l'échelon national, les recettes fiscales des communes ont connu des augmentations successives de 16,69% en 2021 et 21,97% en 2022.

Le niveau de réalisation des recettes de la fiscalité affectée demeure supérieur à celui des recettes de fiscalité propre sur l'ensemble de la période, avec des taux de 67,40% contre 49,14% en 2021 et 81,08% contre 50,14% en 2022.

L'analyse par type de recette fiscale, telle que retranscrite par le tableau ci-dessus, montre que les recettes issues de la fiscalité affectée demeurent prépondérantes, soit 87,77% contre 12,23% en 2021 et 89,82% contre 10,18% en 2022.

i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des CTD

Outre le droit d'accises spécial, elles regroupent l'ensemble des impôts communaux énumérés à l'encadré ci-dessus.

Encadré 2 : Sur les modalités d'affectation du produit des prélèvements fiscaux administrés par les services fiscaux de l'État au profit des CTD

De manière générale, la répartition des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des CTD est opérée ainsi qu'il suit :

- une quote-part au titre des frais d'assiette et de recouvrement reversé aux administrations financières ;
- une quote-part au titre de la retenue de base directement affectée à la Commune ou la communauté urbaine du lieu d'exploitation ;
- une quote-part centralisée au FEICOM au titre de la péréquation et de l'intercommunalité.

De manière plus détaillée, les modalités d'affectation des impôts et taxes communaux mobilisés par les services fiscaux de l'État se présentent comme suit :

NB : le produit de la RFA, du DTP et de la taxe de séjour est partagé entre l'État et les communes. Le droit de licence quant à lui fait l'objet depuis une réforme intervenue en 2016, d'un partage entre les communes, la CRTV et les chambres consulaires (CAPREF ou CCIMA selon les cas).

Dans les villes érigées en Communautés Urbaines (CU), de manière générale, la quote-part des impôts communaux faisant l'objet de reversement direct est affectée à la CU. Toutefois, s'agissant de la RFA et du produit de l'impôt libératoire, ceux-ci sont reversés à la CA territorialement compétente. Par ailleurs, la quote-part de la taxe sur la propriété foncière et des droits de mutation d'immeubles faisant l'objet de reversement direct est affectée pour partie à la CU (60%) et pour l'autre à la CA du lieu de situation de l'immeuble (20%).

A la lecture du tableau ci-dessous, les montants des recettes fiscales collectées par l'État au profit des communes ont été de 137 842 397 808 FCFA en 2021 et de 172 049 757 056 FCFA en 2022 avec des taux de réalisation respectifs de 67,40% et 81,08%.

Il convient d'indiquer que les taux de réalisation ainsi déterminés se fondent sur des prévisions des recettes faites par les CTD elles-mêmes. Ces éléments peuvent cependant être en décalage avec les projections arrêtées par les services fiscaux de l'État. Cette situation traduit une insuffisante synergie entre les services fiscaux de l'État et les CTD dans l'élaboration des budgets communaux.

Tableau 7 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par l'État au profit des communes

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	144 876 942 365	123 226 798 174	85,06%		91,56%
2021	204 523 007 775	137 842 397 808	67,40%	11,86%	87,77%
2022	212 193 554 909	172 049 757 056	81,08%	24,82%	89,82%

Source : Comptes administratifs des communes

S'agissant de l'impôt libérateur, bien que sa collecte soit réalisée par la Direction Générale des Impôts, son produit a également été mobilisé par les communes elles-mêmes sur la période de référence, recouvrant ainsi 86,67% en 2021 et 68,16% en 2022 du rendement de ce prélèvement. Il y a lieu de relever, qu'il ressort du tableau 9 ci-dessous, une ventilation quoique marginale, d'un certain nombre de prélèvements non consacrés par la loi portant fiscalité locale opérés à l'échelon communal au lieu de la Région. Ces prélèvements portent sur le droit de timbre d'aéroport, la taxe à l'essieu ou encore le droit de timbre sur carte grise. Il se dégage par ailleurs que ces statistiques assises uniquement sur les comptes administratifs ne renseignent pas de l'exhaustivité et de la conformité de la mobilisation des recettes fiscales effectuée par les administrations financières de l'État au profit des communes.

À l'échelle nationale, le montant des recettes fiscales reversées aux communes s'est régulièrement accru avec des augmentations respectives de 11,85% en 2021 et 24,83% en 2022.

Toutefois, il convient de relever qu'entre 2021 et 2022, le montant de la contribution des patentes a régressé de 30,97% de même que le rendement du droit de timbre automobile de 18,02%. Les baisses ainsi observées pourraient simplement être le fait d'une imputation comptable inappropriée au vu de l'augmentation que connaît la rubrique **autres recettes fiscales** au cours de la période examinée. En effet, cette ligne budgétaire passe de 7 535 024 245 FCFA en 2020 à 12 330 979 697 FCFA en 2021 puis, 18 672 991 459 FCFA en 2022.

Tableau 8 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales transférées par l'État aux communes par nature

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	144 876 942 365	123 226 798 174	85,06%	100,00%	204 488 007 775	137 824 352 357	67,40%	11,85%	100,00%	212 193 554 909	172 049 757 056	81,08%	24,83%	100,00%
Autres recettes fiscales	11 222 845 121	7 535 024 245	67,14%	6,11%	19 298 785 529	12 330 979 697	63,90%	63,65%	8,95%	20 048 664 627	18 672 991 459	93,14%	51,43%	10,85%
Centimes Additionnels Communaux sur impôts	95 584 547 159	92 688 398 604	96,97%	75,22%	128 745 637 479	95 124 793 638	73,89%	2,63%	69,02%	135 890 211 736	120 393 479 060	88,60%	26,56%	69,98%
Contributions des licences	2 161 340 869	1 199 252 738	55,49%	0,97%	2 710 206 142	962 163 097	35,50%	-19,77%	0,70%	2 871 697 586	1 808 694 202	62,98%	87,98%	1,05%
Contributions des patentes	8 406 777 382	5 676 701 750	67,53%	4,61%	10 604 986 987	7 493 321 516	70,66%	32,00%	5,44%	8 105 691 591	5 172 445 611	63,81%	-30,97%	3,01%
Droit de timbre d'aéroport	98 400 000	29 305 237	29,78%	0,02%	11 810 000	4 165 454	35,27%	-85,79%	0,00%	10 200 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Droit de timbre sur la carte grise	264 543 528	117 533 723	44,43%	0,10%	391 234 152	291 982 943	74,63%	148,42%	0,21%	508 369 904	257 358 374	50,62%	-11,86%	0,15%
Droits de mutation d'immeubles	2 459 626 912	1 519 772 538	61,79%	1,23%	3 537 379 159	1 896 232 089	53,61%	24,77%	1,38%	3 505 812 748	2 108 523 980	60,14%	11,20%	1,23%
Droits de timbre automobile	5 247 988 965	3 723 309 414	70,95%	3,02%	7 688 868 926	5 247 499 031	68,25%	40,94%	3,81%	7 845 294 677	4 301 735 342	54,83%	-18,02%	2,50%
Produits de l'impôt libératoire	5 594 076 464	2 458 010 074	43,94%	1,99%	9 378 893 297	4 588 312 473	48,92%	86,67%	3,33%	12 188 606 088	8 307 625 187	68,16%	81,06%	4,83%
Redevance Forestière	6 968 915 657	3 710 086 015	53,24%	3,01%	10 374 043 579	4 519 344 858	43,56%	21,81%	3,28%	9 222 438 703	4 947 847 968	53,65%	9,48%	2,88%
Taxe à l'essieu	45 996 856	10 653 344	23,16%	0,01%	99 130 000	22 800 040	23,00%	114,02%	0,02%	80 537 887	41 730 912	51,82%	83,03%	0,02%
Taxe de développement Local	3 560 451 276	2 916 276 508	81,91%	2,37%	6 265 419 770	3 238 171 335	51,68%	11,04%	2,35%	6 482 794 406	3 591 100 285	55,39%	10,90%	2,09%
Taxe Foncière sur la propriété immobilière	2 918 913 510	1 478 022 076	50,64%	1,20%	4 908 098 372	1 891 004 285	38,53%	27,94%	1,37%	4 507 321 211	2 075 352 980	46,04%	9,75%	1,21%
Taxe sur les jeux de hasard et de divertissement	342 518 666	164 451 908	48,01%	0,13%	473 514 383	213 581 901	45,11%	29,87%	0,15%	925 913 745	370 871 696	40,05%	73,64%	0,22%
					212 193 554 909	172 049 757 056	81,08%	24,83%	100,00%	-	-	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

i.2. Focus sur les recettes de péréquation

En application du principe constitutionnel qui prône un développement harmonieux de l'ensemble du territoire national, le législateur camerounais a mis en place un système de péréquation dont les modalités sont encadrées par le CGI et deux décrets du PM signés l'un en 2011 et ses modificatifs subséquents, pour la répartition des CAC et autres impôts communaux soumis à péréquation, et l'autre en 2019 pour le DAS.

Le produit des impôts locaux ci-après est centralisé et redistribué aux communes, communes d'arrondissement et communautés urbaines au titre de la péréquation :

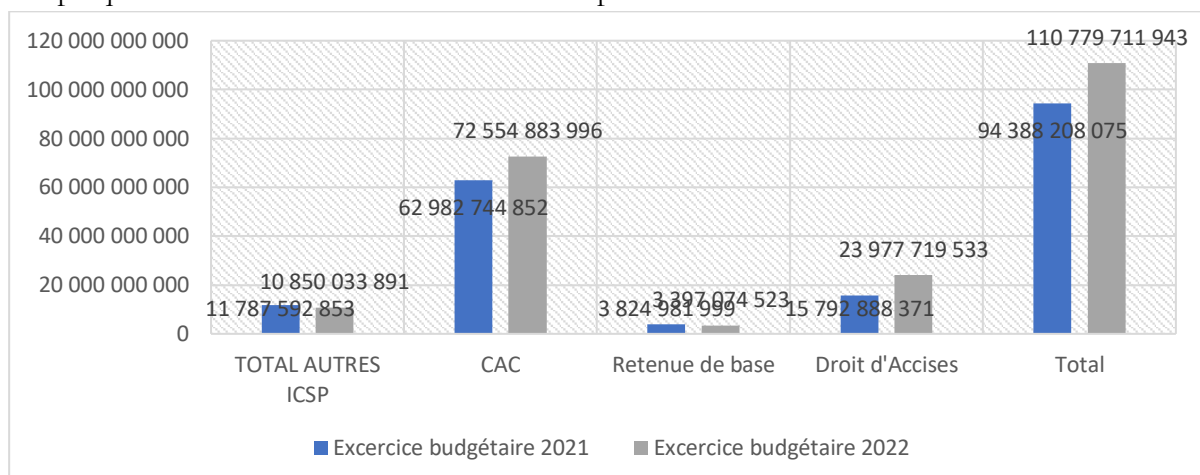
- 42% des centimes additionnels communaux ;
- 18% de la redevance forestière annuelle ;
- 90% du droit de timbre automobile ;
- 9% du droit de timbre sur la publicité ;
- 90% de la taxe de développement local payée par les salariés du secteur public et des entreprises relevant de la structure chargée de la gestion de « grandes entreprises » ;
- 90% du droit d'accises spécial.

Tableau 9 : Évolution des impôts communaux soumis à péréquation

Trimestre	CAC	TOL	RFA	DTA	DTP	TOTAL ICSP	TOTAL CAC et ICSP	Retenue de base	Droit d'Accises spécial	
Exercice budgétaire 2020										
1er Trimestre	19 612 576 835	503 142 058	137 948 106	1 676 527 200	14 000 552	2 331 617 916	21 944 194 751	1 765 117 412	2 199 395 901	25 908 708 064
2ème Trimestre	17 477 250 720	543 486 175	759 925 093	2 293 030 914	11 330 557	3 607 772 739	21 085 023 459	814 187 669	1 405 801 438	23 305 012 566
3ème Trimestre	15 593 143 970	11 815 556	794 552 174	1 439 747 446	471 492 077	2 717 607 253	18 310 751 223	809 885 936	3 156 063 900	22 276 701 059
4ème Trimestre	14 277 335 155	490 518 847	911 078 791	1 515 093 942	4 395 992	2 921 087 572	17 198 422 727	966 435 806	2 752 034 827	20 916 893 360
Total	66 960 306 680	1 548 962 636	2 603 504 164	6 924 399 502	501 219 178	11 578 085 480	78 538 392 160	4 355 626 823	9 513 296 066	92 407 315 049
Exercice budgétaire 2021										
1er Trimestre	14 951 557 793	635 631 282	168 610 593	2 109 843 900	13 982 754	2 928 068 529	17 879 626 322	1 038 979 605	4 051 803 278	22 970 409 205
2ème Trimestre	19 016 543 283	558 913 022	798 363 989	2 647 657 741	18 235 924	4 023 170 676	23 039 713 959	619 016 755	3 917 310 620	27 576 041 334
3ème Trimestre	16 329 070 716	503 183 899	774 074 853	1 848 501 899	14 947 299	3 140 707 950	19 469 778 666	1 067 778 865	4 107 460 211	24 645 017 742
4ème Trimestre	12 685 573 060	372 624 900	696 354 131	612 502 200	14 164 467	1 695 645 698	14 381 218 758	1 099 206 774	3 716 314 262	19 196 739 794
Total	62 982 744 852	2 070 353 103	2 437 403 566	7 218 505 740	61 330 444	11 787 592 853	74 770 337 705	3 824 981 999	15 792 888 371	94 388 208 075
Exercice budgétaire 2022										
1er Trimestre	13 084 070 931	358 206 802	221 698 182	1 191 729 600	10 098	1 771 644 682	14 855 715 613	338 971 403	4 051 803 278	19 246 490 294
2ème Trimestre	22 066 045 829	571 502 413	704 442 195	2 490 087 639	18 888 672	3 784 920 919	25 850 966 748	669 309 112	3 917 310 620	30 437 586 480
3ème Trimestre	20 325 777 418	1 109 095 793	881 419 716	1 035 779 748	37 678 347	3 063 973 604	23 389 751 022	1 195 425 095	7 788 543 042	32 373 719 159
4ème Trimestre	17 078 989 818	639 320 751	900 068 703	209 250 647	480 854 585	2 229 494 686	19 308 484 504	1 193 368 913	8 220 062 593	28 721 916 010
Total	72 554 883 996	2 678 125 759	2 707 628 796	4 926 847 634	537 431 702	10 850 033 891	83 404 917 887	3 397 074 523	23 977 719 533	110 779 711 943

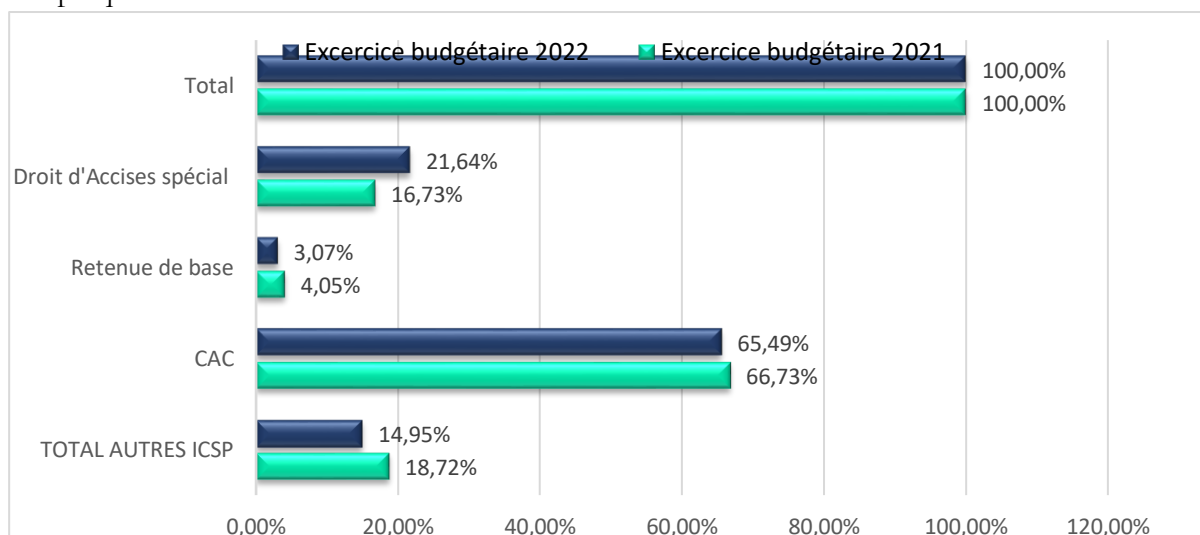
Source : FEICOM

Graphique 8 : Montant total des ICSP reversés par nature



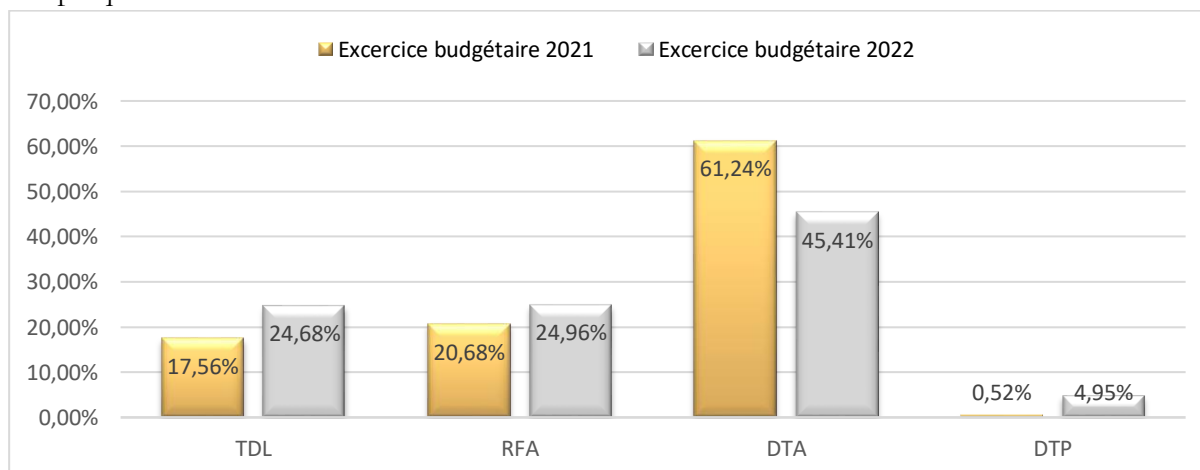
Source : Observatoire de Développement Local Gilbert BIWOLE-FEICOM

Graphique 9 : Structure des ICSP reversés



Source : Observatoire de Développement Local Gilbert BIWOLE-FEICOM

Graphique 10 : Structure des autres ICSP



Source : Observatoire de Développement Local Gilbert BIWOLE-FEICOM

À l'analyse des tableaux et graphiques ci-dessus, il ressort les observations ci-après :

- sur les périodes 2021 et 2022, les montants des ressources fiscales reversés aux CTD par le Trésor public au titre de la péréquation ont été de FCFA 94 388 208 075 et de 110 779 711 943 respectivement soit un volume global de FCFA 205 167 920 018 ;
- ces ressources ont connu une progression régulière sur les deux périodes passant ainsi de FCFA 92 407 315 049 en 2020 à FCFA 94 388 208 075 FCFA en 2021, puis 110 779 711 943 FCFA en 2022 soit des taux de progression annuels respectifs de 2,14% et 17,37% en 2021 et 2022 ;
- les CAC demeurent la principale ressource de péréquation avec des montants de 62 982 744 852 FCFA en 2021, et FCFA 72 554 883 996 en 2022, représentant un poids de 66,73% et 65,49% en 2021 et 2022 respectivement ;
- le droit d'accises spécial constitue la deuxième ressource de péréquation avec des montants de FCFA 15 792 888 371 FCFA en 2021 et 23 977 719 533 FCFA en 2022, représentant un poids de 16,73% en 2021 et 21,64% en 2022 ;
- le rendement du droit de timbre sur la publicité demeure marginal avec des montants de FCFA 61 330 444 FCFA en 2021 et 537 431 702 FCFA en 2022, représentant un poids de 0,06 en 2021 % et 0,49% en 2022.

i.3. Recettes fiscales collectées par les communes

Au regard du tableau ci-dessous, les montants des recettes fiscales mobilisées par les communes elles-mêmes ont été de 19 205 850 563 FCFA en 2021 et de 19 495 359 359 FCFA en 2022 avec des taux de réalisation respectifs de 49,14% et 50,14%.

La progression de 69,05% observée en 2021 s'explique essentiellement par l'impact des exonérations et autres réductions de taux décidées par les autorités en 2020, suite à la pandémie de la Covid 19. Ces mesures avaient en effet fortement réduit le rendement des prélèvements fiscaux administrés par les communes au titre dudit exercice.

Tableau 10 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes

Année	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	24 075 262 867	11 361 359 042	47,19%		8,44%
2021	39 085 656 460	19 205 850 563	49,14%	69,05%	12,23%
2022	38 881 078 254	19 495 359 359	50,14%	1,51%	10,18%

Source : Comptes administratifs des communes

Le rendement détaillé desdits prélèvements est retracé dans le tableau ci-après.

Tableau 11 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	24 075 262 867	11 361 359 042	47,19%	100,00%	39 085 456 460	19 205 759 583	49,14%	69,04%	100,00%	38 881 078 254	19 495 359 359	50,14%	1,51%	100,00%
Autres taxes communales	3 124 191 825	1 232 671 617	39,46%	10,85%	4 694 136 345	1 768 954 697	37,68%	43,51%	9,21%	4 647 432 969	1 637 691 328	35,24%	-7,42%	8,40%
Droit d'occupation des parcs de stationnement	488 991 605	192 469 476	39,36%	1,69%	924 304 252	223 030 127	24,13%	15,88%	1,16%	911 063 176	242 895 414	26,66%	8,91%	1,25%
Droit d'occupation des parkings	569 117 500	191 858 560	33,71%	1,69%	972 026 500	410 860 169	42,27%	114,15%	2,14%	880 216 616	435 569 329	49,48%	6,01%	2,23%
Droits de fourrière	483 333 954	217 656 622	45,03%	1,92%	1 171 152 625	525 801 954	44,90%	141,57%	2,74%	1 028 673 181	487 686 016	47,41%	-7,25%	2,50%
Droits de place sur les marchés	3 885 181 687	2 155 495 007	55,48%	18,97%	5 802 159 122	3 159 671 962	54,46%	46,59%	16,45%	6 047 698 207	3 337 593 069	55,19%	5,63%	17,12%
Droits de stade	45 141 218	3 837 606	8,50%	0,03%	32 850 184	2 232 113	6,79%	-41,84%	0,01%	84 937 756	7 084 080	8,34%	217,37%	0,04%
Droits de timbre communal	2 001 211 671	1 072 463 891	53,59%	9,44%	2 883 186 570	1 840 771 841	63,85%	71,64%	9,58%	2 997 127 833	1 599 422 702	53,37%	-13,11%	8,20%
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	1 263 703 608	665 823 752	52,69%	5,86%	3 099 011 692	2 121 977 947	68,47%	218,70%	11,05%	3 651 210 856	2 374 882 889	65,04%	11,92%	12,18%
Droits sur les permis de bâtir ou d'implanter	5 443 105 824	2 986 433 985	54,87%	26,29%	7 211 561 816	4 081 363 809	56,59%	36,66%	21,25%	7 038 956 712	4 441 279 025	63,10%	8,82%	22,78%
Redevances pour dégradation de chaussée	632 792 984	92 747 567	14,66%	0,82%	548 826 495	170 131 248	31,00%	83,43%	0,89%	533 861 232	192 149 878	35,99%	12,94%	0,99%
Taxe communale sur le bétail	384 002 965	107 323 900	27,95%	0,94%	534 987 355	177 495 250	33,18%	65,38%	0,92%	472 694 814	141 935 600	30,03%	-20,03%	0,73%
Taxe de stationnement	1 136 467 573	417 689 717	36,75%	3,68%	1 172 983 165	399 610 321	34,07%	-4,33%	2,08%	1 111 310 923	475 407 398	42,78%	18,97%	2,44%
Taxe de transhumance	126 235 876	25 683 550	20,35%	0,23%	1 009 019 339	60 619 100	6,01%	136,02%	0,32%	251 846 308	78 317 100	31,10%	29,20%	0,40%
Taxe de transit	154 940 668	43 704 338	28,21%	0,38%	224 184 047	86 958 400	38,79%	98,97%	0,45%	227 938 420	113 976 950	50,00%	31,07%	0,58%
Taxe de transport des produits de carrière	1 119 720 023	522 658 154	46,68%	4,60%	2 247 693 381	896 865 537	39,90%	71,60%	4,67%	2 008 376 075	810 299 594	40,35%	-9,65%	4,16%
Taxe d'hygiène et salubrité	1 094 411 467	619 788 585	56,63%	5,46%	2 273 837 304	1 447 045 384	63,64%	133,47%	7,53%	3 193 655 476	1 906 001 166	59,68%	31,72%	9,78%
Taxe sur la publicité	424 333 103	110 906 674	26,14%	0,98%	1 150 656 896	478 337 802	41,57%	331,30%	2,49%	1 073 084 749	202 915 018	18,91%	-57,58%	1,04%
Taxe sur les armes à feu	26 908 508	1 709 900	6,35%	0,02%	202 486 112	59 545 106	29,41%	3382,37%	0,31%	25 750 690	8 622 950	33,49%	-85,52%	0,04%
Taxe sur les produits de récupération	537 775 600	209 509 353	38,96%	1,84%	906 107 200	318 687 742	35,17%	52,11%	1,66%	1 068 882 798	267 584 624	25,03%	-16,04%	1,37%
Taxe sur les spectacles	162 134 192	24 285 427	14,98%	0,21%	339 806 460	127 035 554	37,38%	423,09%	0,66%	386 787 327	163 232 847	42,20%	28,49%	0,84%
Taxes d'abattage du bétail	364 221 096	143 198 411	39,32%	1,26%	916 631 796	457 280 225	49,89%	219,33%	2,38%	523 882 112	191 362 032	36,53%	-58,15%	0,98%
Tickets de quai	607 339 920	323 442 950	53,26%	2,85%	767 847 804	391 483 275	50,98%	21,04%	2,04%	715 690 024	379 450 350	53,02%	-3,07%	1,95%

Source : Comptes administratifs des communes

A la lecture du tableau ci-dessous, il ressort que les communes ont pu mobiliser elles-mêmes 19 205 759 563 FCFA en 2021, soit une augmentation de 69,04% par rapport à 2020 et 19 495 359 359 FCFA en 2022, soit une progression de 1,51% par rapport à la période précédente.

L'analyse du poids des différentes recettes fiscales collectées directement par les communes montre que les droits de place sur les marchés constituent la rubrique la plus importante en 2021, avec une proportion de 16,45% et, les droits sur les permis de bâtir ou d'implanter représentent la rubrique la plus importante en 2022 avec un poids de 22,78%.

À *contrario*, les droits de stade et les taxes sur les armes à feu sont les rubriques qui contribuent le moins aux recettes fiscales collectées.

ii. Dotations et subventions en fonctionnement

Les ressources affectées aux communes au titre des dotations et subventions sont retracées dans le tableau ci-après :

Tableau 12 : Dotations et subventions en fonctionnement

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	16 181 915 337	6 616 307 268	40,89%		100,00%
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	2 419 891 615	766 651 581	31,68%		11,59%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	1 637 342 693	1 099 636 600	67,16%		16,62%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	1 325 682 788	378 436 737	28,55%		5,72%
Subventions fonctionnement reçues l'État	10 798 998 241	4 371 582 350	40,48%		66,07%
2021	20 619 157 589	8 747 927 977	42,43%	32,22%	100,00%
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	2 424 457 561	725 931 964	29,94%	-5,31%	8,30%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	2 986 500 000	2 461 590 757	82,42%	123,85%	28,14%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	2 276 424 203	725 341 129	31,86%	91,67%	8,29%
Subventions fonctionnement reçues l'État	12 931 775 825	4 835 064 127	37,39%	10,60%	55,27%
2022	23 366 473 975	9 372 234 290	40,11%	7,14%	100,00%
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	2 658 283 770	986 197 790	37,10%	35,85%	10,52%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	3 940 965 254	2 212 491 403	56,14%	-10,12%	23,61%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	2 519 823 556	803 210 088	31,88%	10,74%	8,57%
Subventions fonctionnement reçues l'État	14 247 401 395	5 370 335 009	37,69%	11,07%	57,30%

Source : comptes administratifs des communes

Il convient de relever que, les ressources reprises dans le tableau ci-dessus ne retracent ni la subvention dont les CTD ont été bénéficiaires au titre de l'exercice de la compétence relative à l'enlèvement et au traitement des ordures, ni celle octroyée au titre de la gestion de l'éclairage public. En effet, ces ressources ne sont pas captées dans les comptes administratifs, parce qu'elles ne font pas l'objet d'un report fidèle d'une part et du fait d'une gestion partagée avec les services financiers de l'État, d'autre part.

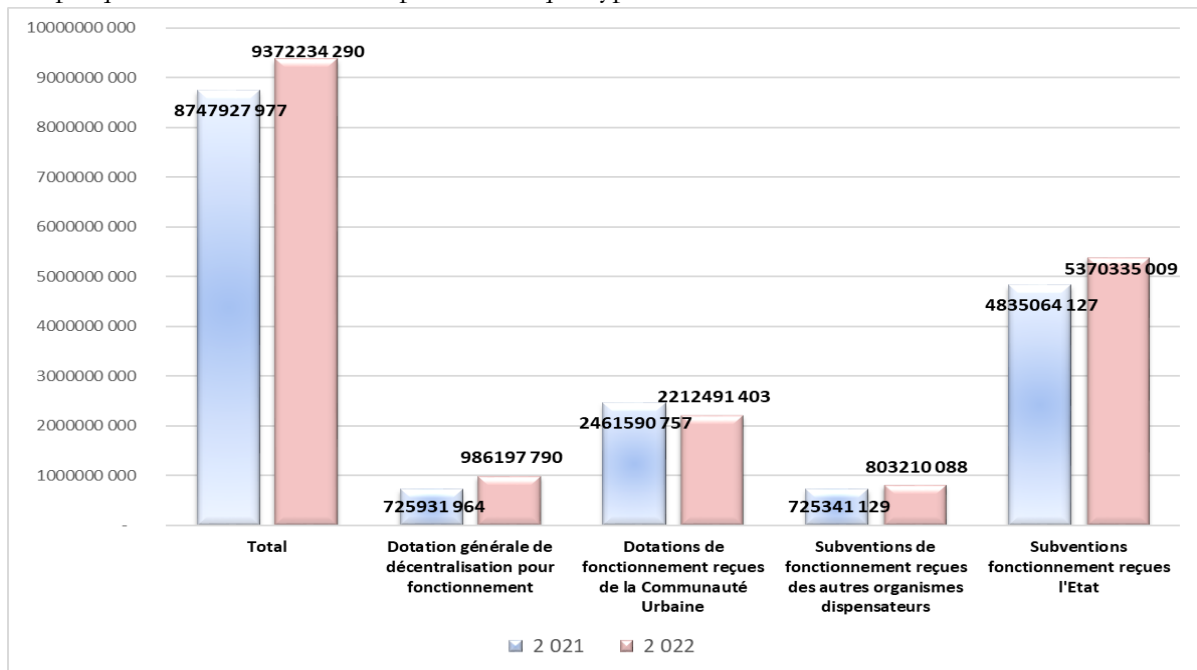
Les montants des dotations en fonctionnement reçus par les communes ont été de 8 747 927 977 FCFA en 2021 avec un taux de réalisation de 42,43% et 9 372 234 290 FCFA en 2022 avec un taux de réalisation de 40,11%.

L'examen de la variation des dotations reçues indique une augmentation de l'ordre de 32,22% en 2021 et 7,41% en 2022.

Il apparaît à la lecture du graphique ci-dessous que les subventions reçues de l'État constituent la ressource la plus importante, soit une proportion des dotations en fonctionnement de 91,65% en 2021 et 91,67% en 2022.

Les dotations de fonctionnement reçues par les communes d'arrondissement des communautés urbaines représentent la deuxième dotation la plus importante.

Graphique 11 : Évolution de la part de chaque type de dotations en fonctionnement



Source : Comptes administratifs des communes

iii. Produit de l'exploitation du domaine et des services

Les recettes tirées de l'exploitation du domaine et des services sont retracées dans le tableau et le graphique ci-après. À l'examen, il ressort que les montants des recettes recouvrées ont été de 6 995 028 415 FCFA en 2021 avec un taux de réalisation de 34,27% et 7 909 214 096 FCFA en 2022 avec un taux de réalisation de 38,31%.

On observe une augmentation du montant du produit de l'exploitation du domaine et des services de l'ordre de 39,68% en 2021 et 13,07% en 2022.

Il apparaît que les loyers des immeubles constituent la principale ressource tirée par les communes de l'exploitation du domaine et des services. Ceux-ci représentent en effet 36,96% en 2021 et 37,78% en 2022 du volume global de la nature de recette sus évoqué.

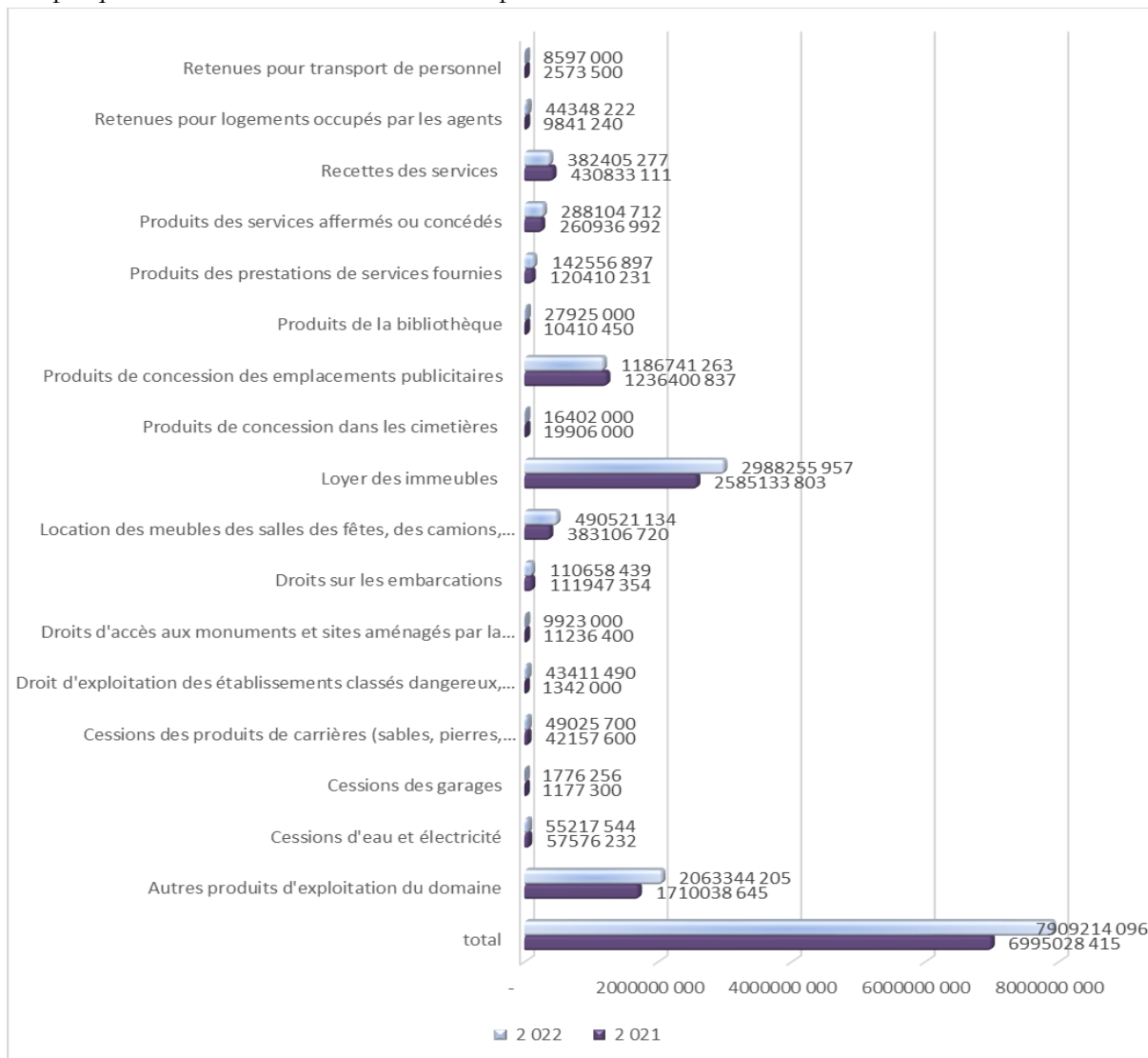
Il convient enfin de relever que la mobilisation des ressources de l'exploitation du domaine et des services reste résiduelle et constamment en dessous de 4,00% des recettes de fonctionnement des communes sur la période.

Tableau 13 : Prévisions et réalisations des recettes de l'exploitation du domaine et des services

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	12 955 970 567	5 007 837 171	38,65%	100,00%	20 412 046 157	6 995 028 415	34,27%	39,68%	100,00%	20 644 633 655	7 909 214 096	38,31%	13,07%	100,00%
Autres produits d'exploitation du domaine	3 629 350 621	1 025 739 502	28,26%	20,48%	5 779 282 414	1 710 038 645	29,59%	66,71%	24,45%	6 488 236 579	2 063 344 205	31,80%	20,66%	26,09%
Cessions d'eau et électricité	164 370 402	24 131 975	14,68%	0,48%	305 027 884	57 576 232	18,88%	138,59%	0,82%	336 558 527	55 217 544	16,41%	-4,10%	0,70%
Cessions des garages	11 861 276	749 972	6,32%	0,01%	52 370 000	1 177 300	2,25%	56,98%	0,02%	127 677 000	1 776 256	1,39%	50,88%	0,02%
Cessions des produits de carrières (sables, pierres, pouzzolane etc.)	448 013 165	33 201 480	7,41%	0,66%	799 567 091	42 157 600	5,27%	26,98%	0,60%	606 717 236	49 025 700	8,08%	16,29%	0,62%
Droit d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes	52 995 000	350 000	0,66%	0,01%	44 333 000	1 342 000	3,03%	283,43%	0,02%	65 552 720	43 411 490	66,22%	3134,84 %	0,55%
Droits d'accès aux monuments et sites aménagés par la collectivité territoriale	28 771 000	5 537 200	19,25%	0,11%	87 530 000	11 236 400	12,84%	102,93%	0,16%	79 260 000	9 923 000	12,52%	-11,69%	0,13%
Droits sur les embarcations	211 601 063	65 681 050	31,04%	1,31%	446 192 617	111 947 354	25,09%	70,44%	1,60%	284 665 482	110 658 439	38,87%	-1,15%	1,40%
Location des meubles des salles des fêtes, des camions, engins et autres biens meubles et immobiliers	1 520 706 529	158 627 029	10,43%	3,17%	2 000 135 223	383 106 720	19,15%	141,51%	5,48%	2 248 064 354	490 521 134	21,82%	28,04%	6,20%
Loyer des immeubles	4 032 395 134	2 232 763 038	55,37%	44,59%	5 521 167 862	2 585 133 803	46,82%	15,78%	36,96%	5 567 342 677	2 988 255 957	53,67%	15,59%	37,78%
Produits de concession dans les cimetières	18 800 000	17 309 000	92,07%	0,35%	36 582 396	19 906 000	54,41%	15,00%	0,28%	36 503 398	16 402 000	44,93%	-17,60%	0,21%
Produits de concession des emplacements publicitaires	1 479 549 000	886 589 678	59,92%	17,70%	2 881 090 000	1 236 400 837	42,91%	39,46%	17,68%	2 980 129 000	1 186 741 263	39,82%	-4,02%	15,00%
Produits de la bibliothèque	12 622 000	959 500	7,60%	0,02%	47 011 776	10 410 450	22,14%	984,99%	0,15%	44 503 333	27 925 000	62,75%	168,24%	0,35%
Produits des prestations de services fournies	229 753 528	64 650 014	28,14%	1,29%	556 691 140	120 410 231	21,63%	86,25%	1,72%	412 909 065	142 556 897	34,53%	18,39%	1,80%
Produits des services affermés ou concédés	532 021 745	252 066 269	47,38%	5,03%	871 311 568	260 936 992	29,95%	3,52%	3,73%	467 205 011	288 104 712	61,67%	10,41%	3,64%
Recettes des services	442 948 104	189 399 464	42,76%	3,78%	925 826 477	430 833 111	46,53%	127,47%	6,16%	789 729 827	382 405 277	48,42%	-11,24%	4,83%
Retenues pour logements occupés par les agents	17 012 000	2 782 000	16,35%	0,06%	32 882 876	9 841 240	29,93%	253,75%	0,14%	96 929 446	44 348 222	45,75%	350,64 %	0,56%
Retenues pour transport de personnel	123 200 000	47 300 000	38,39%	0,94%	25 043 833	2 573 500	10,28%	-94,56%	0,04%	12 650 000	8 597 000	67,96%	234,06 %	0,11%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 12 : Structure des recettes d'exploitation du domaine et des services



Source : Comptes administratifs des communes

iv. Autres recettes de fonctionnement des communes

Elles représentent moins de 1,00% des recettes de fonctionnement des communes. Ces recettes, retracées dans le tableau ci-après, sont de 8 219 562 325 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 56,45% et 6 111 903 627 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 53,77%.

On observe des fluctuations de cette nature de recettes de 62,84% en 2021 et 25,64% en 2022. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution du montant des réserves de l'ordre de 36,75% entre 2021 et 2022. Cette rubrique est en effet la plus importante de cette nature de recette avec un poids de 89,94% en 2021 et 76,51% en 2022.

Tableau 14 : Prévisions et réalisations des autres recettes de fonctionnement

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids(%)
2020	9 017 945 883	5 047 586 293	55,97%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	769 839 425	108 159 491	14,05%		2,14%
PRODUITS FINANCIERS	172 300 783	69 310 517	40,23%		1,37%
RESERVES	7 356 265 689	4 690 168 402	63,76%		92,92%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	719 539 986	179 947 883	25,01%		3,57%
2021	14 561 923 180	8 219 562 325	56,45%	62,84%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	1 624 373 545	360 157 584	22,17%	232,99%	4,38%
PRODUITS FINANCIERS	675 118 039	304 345 260	45,08%	339,10%	3,70%
RESERVES	10 970 214 479	7 392 724 955	67,39%	57,62%	89,94%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	1 292 217 117	162 334 526	12,56%	-9,79%	1,97%
2022	11 367 405 894	6 111 903 627	53,77%	-25,64%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	1 435 285 119	599 752 505	41,79%	66,53%	9,81%
PRODUITS FINANCIERS	553 064 195	250 058 782	45,21%	-17,84%	4,09%
RESERVES	8 012 980 977	4 675 942 492	58,35%	-36,75%	76,51%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	1 366 075 603	586 149 848	42,91%	261,08%	9,59%

Source : comptes administratifs des communes

Graphique 13 : Structure des autres recettes de fonctionnement



Source : comptes administratifs des communes

1.1.3.2. Structure des recettes d'investissement

i. Décomposition des recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont retracées dans le tableau ci-après. Il en ressort que le montant global recouvré est de 151 880 556 420 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 57,77% et 168 725 388 444 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 49,64%.

Ces recettes connaissent une évolution de 48,41% en 2021 et 11,09% en 2022.

Il se dégage un faible niveau de reprise sur amortissement (ci-dessous appelé *amortissement des immobilisations*) dû à la faible budgétisation des dotations y relatives, traduisant ainsi une faible propension des communes à anticiper sur la dépréciation des investissements.

Tableau 15 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement

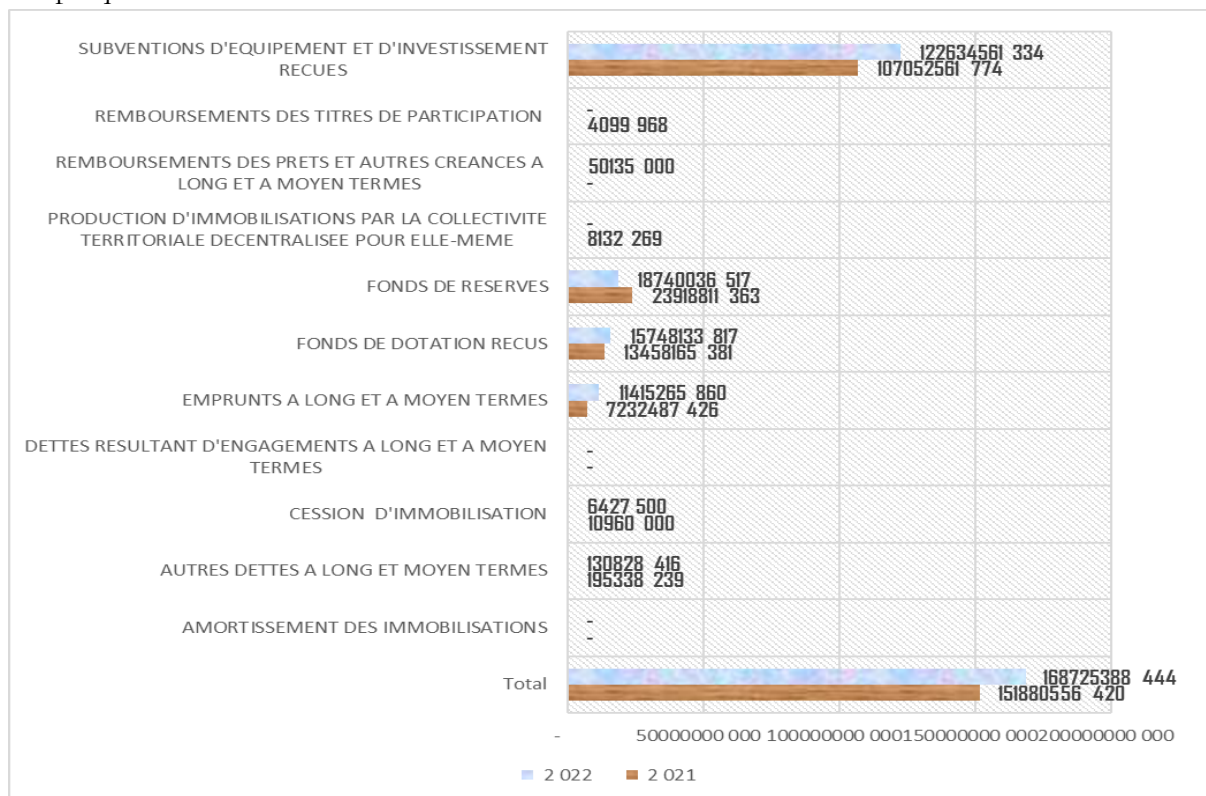
Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	169 763 485 727	102 341 366 543	60,28%	100,00%	262 887 330 806	151 880 556 420	57,77%	48,41%	100,00%	339 871 905 990	168 725 388 444	49,64%	11,09%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	17 000 000	-	0,00%	0,00%	17 000 000	-	0,00%		0,00%	10 000 000	-	0,00%		0,00%
AUTRES DETTES A LONG ET MOYEN TERMES	527 078 499	-	0,00%	0,00%	975 204 212	195 338 239	20,03%		0,13%	1 205 043 780	130 828 416	10,86%	-33,02%	0,08%
CESSION D'IMMOBILISATION	24 383 533	-	0,00%	0,00%	47 946 420	10 960 000	22,86%		0,01%	29 000 000	6 427 500	22,16%	-41,35%	0,00%
DETTES RESULTANT D'ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	6 000 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	11 692 559 805	1 733 436 166	14,83%	1,69%	21 963 618 597	7 232 487 426	32,93%	317,23%	4,76%	27 103 543 702	11 415 265 860	42,12%	57,83%	6,77%
FONDS DE DOTATION RECUS	18 213 332 057	12 552 354 222	68,92%	12,27%	22 207 873 512	13 458 165 381	60,60%	7,22%	8,86%	22 943 941 338	15 748 133 817	68,64%	17,02%	9,33%
FONDS DE RESERVES	19 378 097 905	14 094 337 239	72,73%	13,77%	27 615 091 481	23 918 811 363	86,61%	69,71%	15,75%	26 145 497 846	18 740 036 517	71,68%	-21,65%	11,11%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	190 500 000	-	0,00%	0,00%	303 955 466	8 132 269	2,68%		0,01%	66 031 240	-	0,00%	-100,00%	0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	41 600 000	576 282	1,39%	0,00%	3 901 989 123	-	0,00%	-100,00%	0,00%	4 110 130 764	50 135 000	1,22%		0,03%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	4 000 000	-	0,00%	0,00%	19 200 000	4 099 968	21,35%		0,00%	103 100 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	119 674 933 928	73 960 662 634	61,80%	72,27%	185 829 451 995	107 052 561 774	57,61%	44,74%	70,48%	258 155 617 320	122 634 561 334	47,50%	14,56%	72,68%

Source : comptes administratifs des communes

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous, que les subventions d'équipement et d'investissement reçues représentent la part la plus importante des recettes d'investissement, soit 70,48% en 2021 et 72,68% en 2022. Les fonds de réserve, les fonds de dotation reçus, ainsi que les emprunts à moyen et à long termes occupent également une place significative dans les recettes d'investissement. L'emprunt quant à lui occupe une faible proportion dans l'investissement local se situant à moins de 7,00% des recettes d'investissement.

En outre, les parts des amortissements des immobilisations, des cessions d'immobilisation, des dettes résultant d'engagements à long et à moyen termes, de la production d'immobilisations par la CTD pour elle-même et celle des remboursements des titres de participation, sont quasi nulles.

Graphique 14 : Structure des recettes d'investissement à l'échelle nationale.



Source : Comptes administratifs des communes

ii. Dotations et subventions reçues en investissement

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des ressources d'investissement transférées aux communes au cours des périodes de références. À l'analyse des réalisations, il apparaît que le montant des transferts en investissement a été de 107 052 561 774 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 57,61% et 122 634 561 334 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 47,50%.

L'examen de la variation du niveau de réalisation desdits transferts montre une augmentation de l'ordre de 45,85% en 2021 et 14,56% en 2022.

Tableau 16 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	119 162 133 928	73 398 579 234	61,60%		100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	23 672 084 183	12 159 584 429	51,37%		16,57%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	28 836 302 976	21 725 529 413	75,34%		29,60%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	6 821 347 304	436 892 748	6,40%		0,60%
Subventions d'équipement reçues de l'État	39 113 669 332	33 452 993 250	85,53%		45,58%
Subventions d'équipement reçues des communes	405 500 000	310 958 758	76,69%		0,42%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	20 313 230 133	5 312 620 636	26,15%		7,24%
2021	185 829 451 995	107 052 561 774	57,61%	45,85%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	37 406 289 552	19 373 025 216	51,79%	59,32%	18,10%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	44 213 184 734	35 169 381 926	79,55%	61,88%	32,85%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	1 416 200 000	976 600 000	68,96%	123,53%	0,91%
Subventions d'équipement reçues de l'État	52 007 741 832	42 965 022 196	82,61%	28,43%	40,13%
Subventions d'équipement reçues des communes	2 256 864 617	503 174 135	22,30%	61,81%	0,47%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	48 529 171 260	8 065 358 301	16,62%	51,82%	7,53%
2022	258 155 617 320	122 634 561 334	47,50%	14,56%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	57 023 391 202	29 715 602 968	52,11%	53,39%	24,23%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	44 689 003 936	37 982 766 708	84,99%	8,00%	30,97%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	1 118 900 000	251 716 722	22,50%	-74,23%	0,21%
Subventions d'équipement reçues de l'État	114 594 653 906	44 015 372 131	38,41%	2,44%	35,89%
Subventions d'équipement reçues des communes	826 880 702	346 564 931	41,91%	-31,12%	0,28%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	39 902 787 574	10 322 537 874	25,87%	27,99%	8,42%

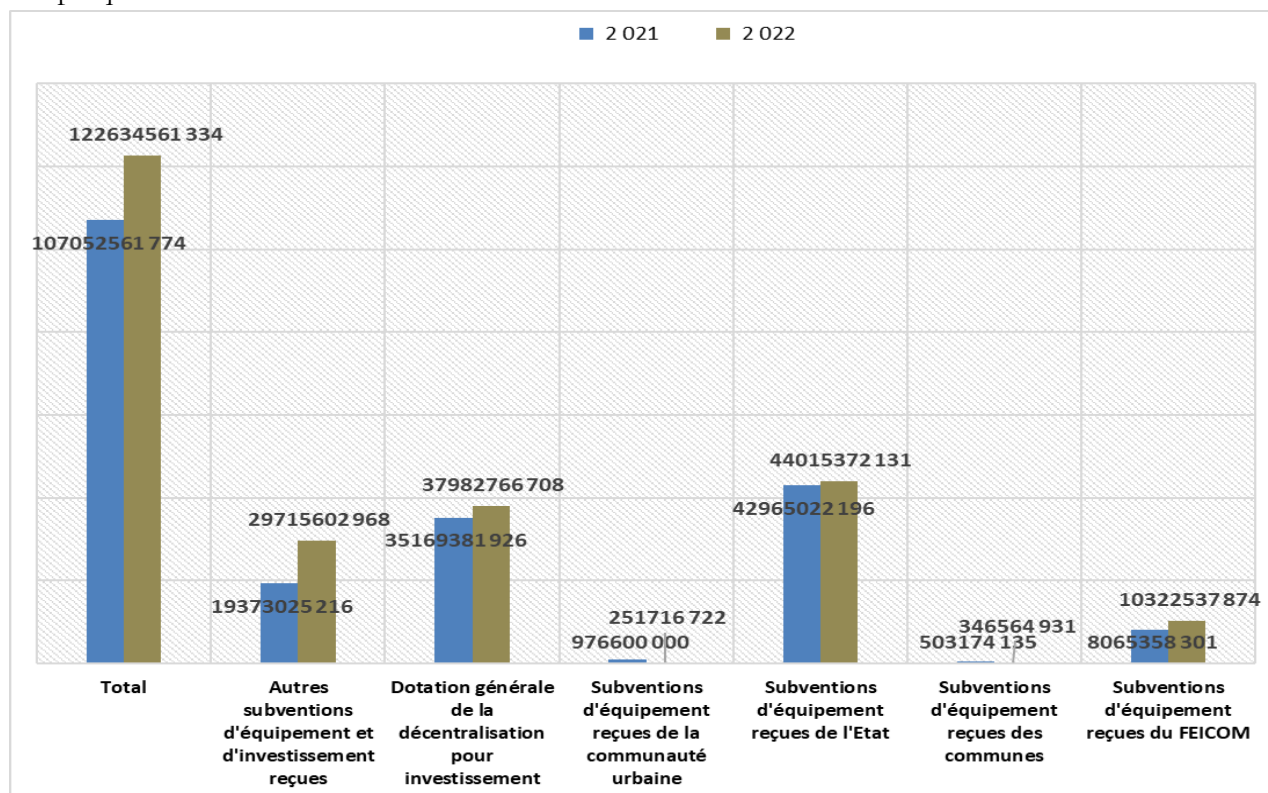
Source : comptes administratifs des communes

D'après le graphique ci-dessous, les subventions en équipement reçues de l'État, la dotation générale d'investissement et les autres subventions d'équipement et d'investissement reçues ont représenté l'essentiel des transferts en investissement sur la période de référence.

Les subventions en équipements reçues de l'État se situent à 42 965 022 196 FCFA en 2021 et 44 015 372 131 FCFA en 2022.

Quant à la dotation générale d'investissement, elle est de 35 169 381 926 FCFA en 2021 et 37 982 766 708 FCFA en 2022.

Graphique 15 : Structure du transfert en investissement à l'échelle nationale



Source : Comptes administratifs des communes

iii. L'intercommunalité

À côté du levier de la péréquation, pour promouvoir le développement harmonieux des CTD et la solidarité entre elles, en droite ligne de la Constitution du 18 janvier 1996, la loi portant fiscalité locale du 15 décembre 2009 a prescrit pour le financement des projets communaux et intercommunaux, des ressources d'intercommunalité qui sont centralisées au FEICOM.

Pour l'opérationnalisation de cette prescription de la loi fondamentale, l'article C116 alinéa 1 de la loi portant fiscalité locale déroule le mécanisme d'intercommunalité au Cameroun. Il consiste pour l'État à transférer au FEICOM pour son fonctionnement et le financement des projets de développement des communes et communautés urbaines, une quote-part de **20%** du produit des CAC, de la taxe de stationnement, de la contribution des licences, de la TPF et des droits de mutation d'immeuble et de **10%** de la contribution des patentes, en vue de financer les projets d'investissements des CTD (pour 2/3) et le fonctionnement du FEICOM (pour 1/3).

Les recettes d'intercommunalité représentent un fonds de solidarité dans lequel les recettes fiscales concernées servent au financement des investissements de toutes les communes et communautés urbaines.

1.1.3.2. Recettes d'intercommunalité

La situation des recettes d'intercommunalité mobilisées au cours des périodes de référence est résumée dans le tableau qui suit :

Tableau 17 : Recettes d'intercommunalité recouvrées par le FEICOM en 2021 et 2022

EXERCICE	Montant (FCFA)	Variation (FCFA)	
2021	34 166 783 623		
2022	40 372 500 545	6 205 716 922	18,16%
Total	74 539 284 168		

Source : Observatoire du développement local Gilbert BIWOLE FEICOM

Il apparaît que les recettes d'intercommunalité ont été recouvrées à hauteur de **FCFA 74 539 284 168**. On note une augmentation de ces recettes en 2022 de FCFA 6 205 716 922 soit 18,16% par rapport à 2021.

Sur cette enveloppe, plusieurs concours financiers ont été accordés aux communes et communautés urbaines, pour la réalisation des projets concourant à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations.

i. Répartition des financements par région (circonscription administrative)

Le tableau ci-dessous présente la répartition du nombre et du montant des financements dans chaque région pour les périodes 2021 et 2022

Tableau 18 : Répartition régionale du nombre et du montant des financements accordés par le FEICOM aux Communes

Région	Exercice 2021		Exercice 2022		Total 2021-2022	
	Montant du financement (FCFA)	Poids (%)	Montant du financement (FCFA)	Poids (%)	Montant du financement (FCFA)	Poids (%)
Adamaoua	3 795 516 173	10,49%	2 555 244 867	8,33%	6 350 761 040	9,50%
Centre	9 293 326 214	25,68%	5 418 615 412	17,67%	14 711 941 626	22,00%
Est	2 371 296 606	6,55%	2 939 319 244	9,58%	5 310 615 850	7,94%
Extrême-Nord	1 460 095 765	4,03%	5 519 889 712	18,00%	6 979 985 477	10,44%
Littoral	6 178 763 532	17,07%	3 361 616 378	10,96%	9 540 379 910	14,27%
Nord	1 330 412 253	3,68%	1 077 273 236	3,51%	2 407 685 489	3,60%
Nord-Ouest	974 675 420	2,69%	1 939 686 506	6,32%	2 914 361 926	4,36%
Ouest	4 666 787 809	12,90%	3 060 134 176	9,98%	7 726 921 985	11,56%
Sud	3 780 082 283	10,45%	4 128 274 158	13,46%	7 908 356 441	11,83%
Sud-Ouest	2 336 276 127	6,46%	671 700 164	2,19%	3 007 976 291	4,50%
	36 187 232 182	100,00%	30 671 753 853	100,00%	66 858 986 035	100,00%

Source : Observatoire de Développement Local Gilbert BIWOLE-FEICOM

L'analyse du tableau ci-dessus révèle que le FEICOM a accordé sur les périodes de référence, des concours financiers d'un montant global de 66 858 986 035 FCFA pour la réalisation de 465 projets de développement au profit de 312 Communes, soit un taux de couverture de 83,42%.

ii. Répartition des financements par secteur

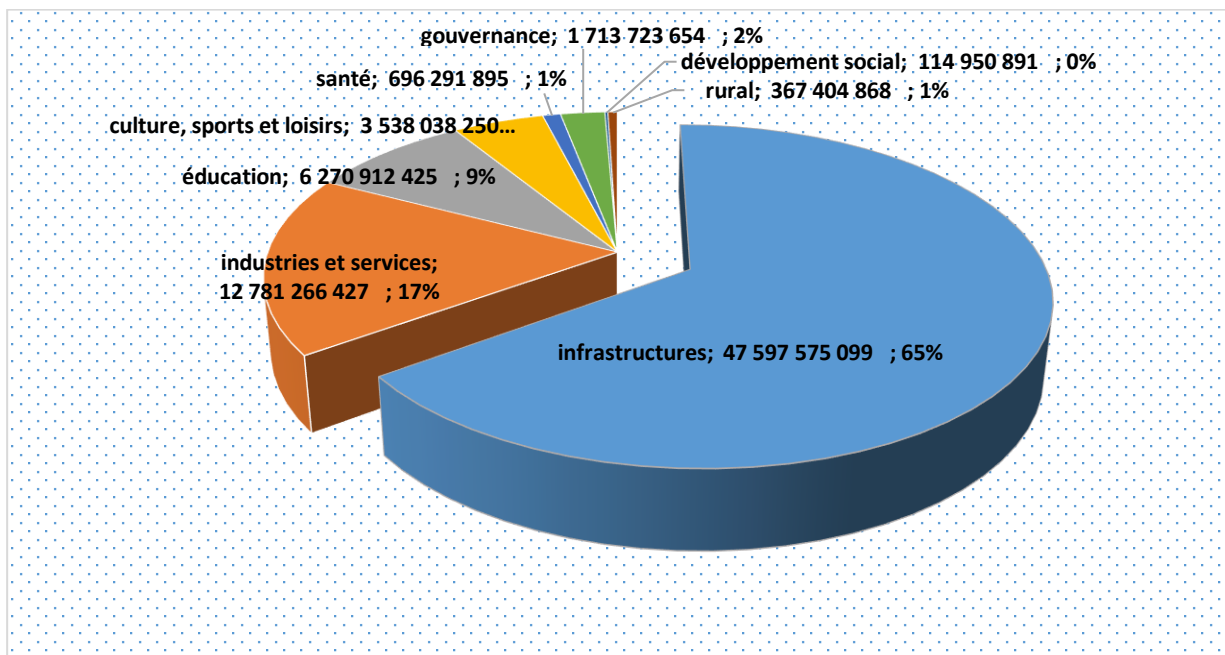
Le tableau ci-dessous permet de relever que le secteur « Infrastructures » est celui qui concentre le plus gros montant des financements. En effet, il a bénéficié d'un montant de 47 597 575 099 FCFA correspondant à 65,13% du montant total accordé sur la période de

référence. Les secteurs « Industrie et Services » et « Éducation » se classent en 2ème et en 3ème positions avec des concours financiers des montants respectifs de 12 781 266 427 FCFA soit 17,49% et 6 270 912 425 FCFA soit 8,58%. Le secteur « Culture, sports et loisirs » occupe le 4ème rang avec un montant de 3 538 038 250 FCFA. La « Gouvernance » vient en 5ème place avec des financements d'un montant de 1 713 723 654 FCFA soit 2,34%.

Tableau 19 : Répartition des financements par secteur entre 2021-2022

Secteur	Montant	Pourcentage
infrastructures	47 597 575 099	65,13%
industries et services	12 781 266 427	17,49%
éducation	6 270 912 425	8,58%
culture, sports et loisirs	3 538 038 250	4,84%
santé	696 291 895	0,95%
gouvernance	1 713 723 654	2,34%
développement social	114 950 891	0,16%
rural	367 404 868	0,50%
TOTAL	73 080 163 509	100,00%

Graphique 16 : Répartition du montant des financements accordés aux Communes par secteurs d'activités entre 2021-2022



Source : Observatoire de Développement Local Gilbert BIWOLE-FEICOM

1.2. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN RECETTES DES CONSEILS REGIONAUX

Sur la période de référence, les régions ont pu mobiliser des recettes d'un montant global de 20 012 853 500 FCFA en 2021 et 26 359 905 624 FCFA en 2022 sur les prévisions respectives de 25 965 580 774 FCFA et 38 823 578 536 FCFA traduisant ainsi des taux de réalisation de 77,07% et 67,90%.

Ces ressources qui ont connu une progression de 31,71% entre 2021 et 2022 ont dans leur utilisation été affectées telle que retracé dans le tableau et graphique ci-après.

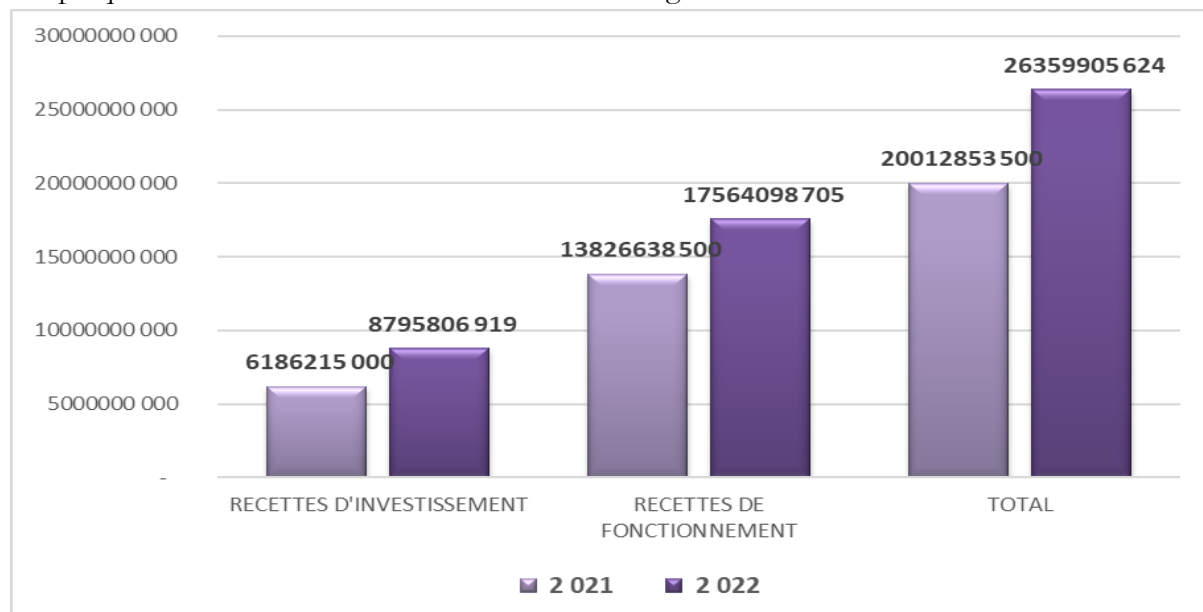
Il apparait de manière générale que les ressources reçues par les régions ont davantage été affectées au fonctionnement qu'à l'investissement dans des proportions de 69,09% en 2021 et 66,63% en 2022.

Tableau 20 : Prévisions et réalisations des recettes des régions à l'échelle nationale

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2021	25 965 580 774	20 012 853 500	77,07%		100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 466 765 774	13 826 638 500	79,16%		69,09%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 498 815 000	6 186 215 000	72,79%		30,91%
2022	38 823 578 536	26 359 905 624	67,90%	31,71%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	21 852 040 398	17 564 098 705	80,38%	27,03%	66,63%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	16 971 538 138	8 795 806 919	51,83%	42,18%	33,37%

Source : Comptes administratifs des régions

Graphique 17 : Évolution des recettes des conseils régionaux



Source : Comptes administratifs des régions

1.2.1. Recettes de fonctionnement des régions

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des recettes de fonctionnement réalisé par les régions en 2021 et 2022. Ces recettes s'élèvent globalement à 13 826 638 500 FCFA en 2021 et 17 564 098 705 en 2022, soit une augmentation de 27,03% sur la période 2021-2022. Le taux de

réalisation des recettes de fonctionnement a été de 79,16% en 2021 et 80,38% en 2022. Ces recettes ont été essentiellement abondées par les subventions de fonctionnement reçues avec des proportions respectives de 99,91% en 2021 et 87,75% en 2022.

Tableau 21 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des régions

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2021	17 466 765 774	13 826 638 500	79,16%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	-	-			0,00%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	4 307 000	9 866 500	229,08%		0,07%
PRODUITS FINANCIERS	-	2 987 000			0,02%
RECETTES FISCALES	-	-			0,00%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	-	-			0,00%
RESERVES	-	-			0,00%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	-	-			0,00%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	17 462 458 774	13 813 785 000	79,11%		99,91%
TRANSFERTS RECUS	-	-			0,00%
2022	21 852 040 398	17 564 098 705	80,38%	27,03%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	8 377 500	8 377 500	100,00%		0,05%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	289 980 000	40 413 017	13,94%	309,60%	0,23%
PRODUITS FINANCIERS	-	-		-100,00%	0,00%
RECETTES FISCALES	998 000 000	-	0,00%		0,00%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	-	-			0,00%
RESERVES	2 101 138 460	2 103 138 460	100,10%		11,97%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	-	-			0,00%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	18 386 921 938	15 412 169 728	83,82%	11,57%	87,75%
TRANSFERTS RECUS	67 622 500		0,00%		0,00%

Source : Comptes administratifs des régions

1.2.2. Recettes d'investissement des régions

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des recettes d'investissement réalisé par les régions en 2021 et 2022. Ces recettes s'élèvent globalement à 6 186 215 000 FCFA en 2021 et 8 795 806 919 FCFA en 2022, soit une augmentation de 42,18% sur la période. Le taux de réalisation des recettes d'investissement a été de 72,79% en 2021 et de 51,83% en 2022.

Ces recettes ont été essentiellement abondées par les subventions d'équipement et d'investissement reçues avec des proportions respectives de 100,00% en 2021 et 80,72% en 2022.

Tableau 22: Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des régions

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2021	8 498 815 000	6 186 215 000	72,79%		100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	-	-			0,00%
AUTRES DETTES À LONG ET MOYEN TERMES	-	-			0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	-	-			0,00%
DETTE RESULTANT D'ENGAGEMENTS À LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
EMPRUNTS À LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
FONDS DE DOTATION RECUS	1 800 000 000	-	0,00%		0,00%
FONDS DE RESERVES	-	-			0,00%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	-			0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	6 698 815 000	6 186 215 000	92,35%		100,00%
2022	16 971 538 138	8 795 806 919	51,83%	42,18%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	-	-			0,00%
AUTRES DETTES À LONG ET MOYEN TERMES	-	-			0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	-	-			0,00%
DETTE RESULTANT D'ENGAGEMENTS À LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
EMPRUNTS À LONG ET A MOYEN TERMES	3 000 000 000	-	0,00%		0,00%
FONDS DE DOTATION RECUS	-	-			0,00%
FONDS DE RESERVES	2 251 538 138	1 695 806 919	75,32%		19,28%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	-			0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	11 720 000 000	7 100 000 000	60,58%	14,77%	80,72%

Source : Comptes administratifs des régions

CHAPITRE 2 : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN RECETTES DES COMMUNES AGREGÉES PAR RÉGION (UNITE ADMINISTRATIVE)

Le présent chapitre rend compte de l'exécution des budgets des collectivités territoriales décentralisées à l'échelle des régions (circonscription administrative) et analyse le niveau des réalisations des recettes par type de CTD ainsi que par nature de recette (recettes d'investissement ou de fonctionnement).

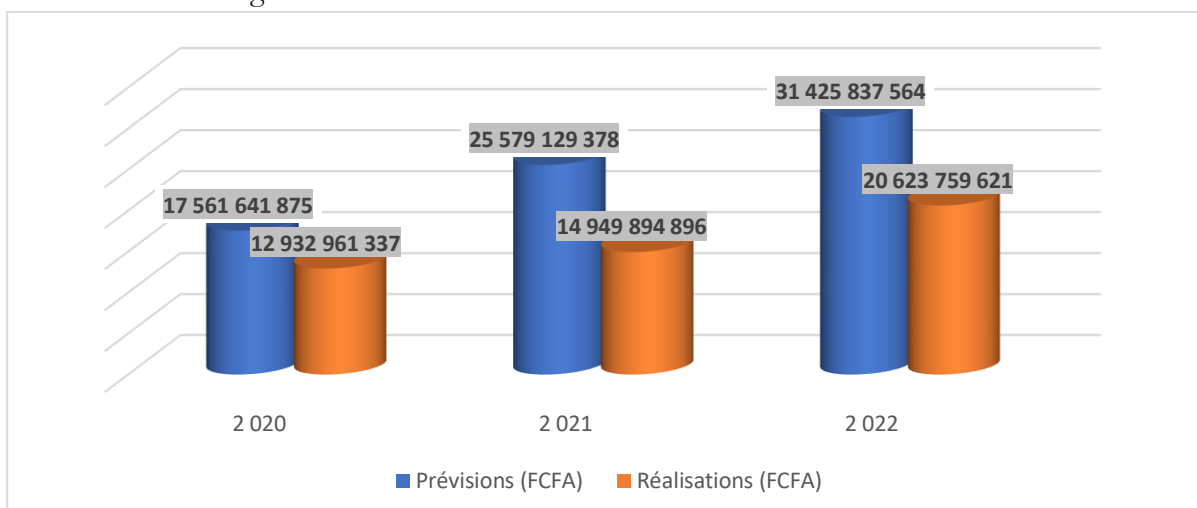
2.1. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'ADAMAOUA EN RECETTES

L'analyse se fera dans ce chapitre par type de communes et par type de recettes.

2.1.1. Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Adamaoua

Le graphique ci-après montre l'évolution des prévisions ainsi que des réalisations. On note un accroissement des prévisions de recettes des communes de la Région de l'Adamaoua entre 2021 et 2022. Cependant, elles sont restées plus importantes que les réalisations bien qu'elles aient accru sur cette même période.

Graphique 18 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes de l'ensemble des communes de la Région de l'Adamaoua



Source : Comptes administratifs des communes

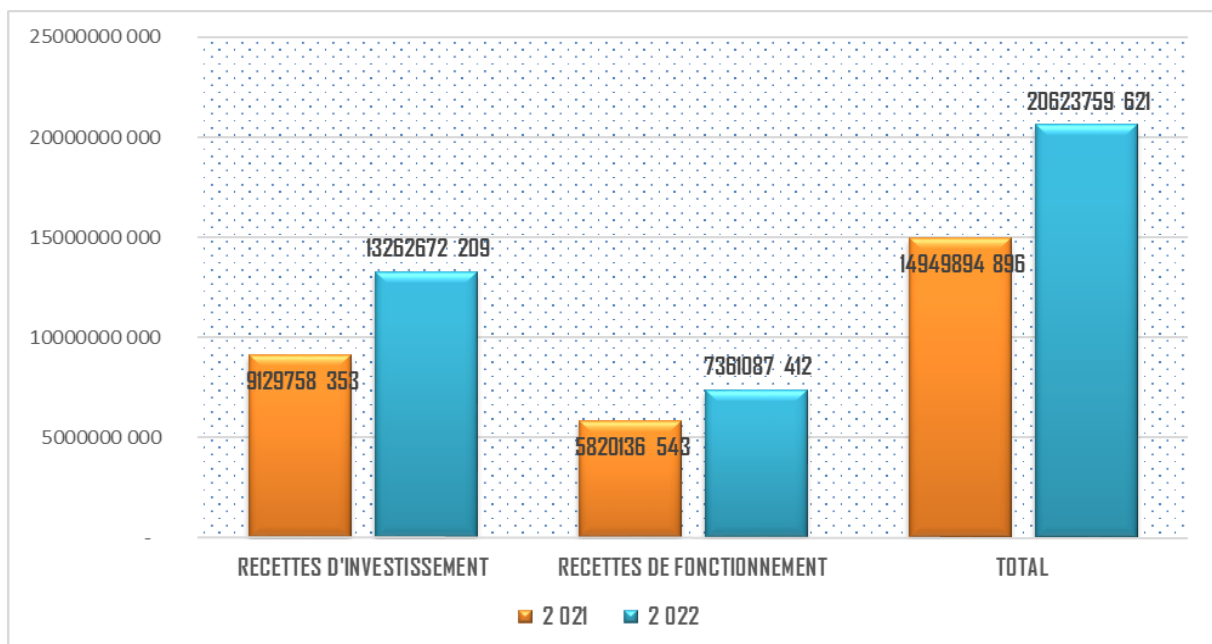
Le niveau de mobilisation des recettes par les communes de la Région de l'Adamaoua est retracé dans le tableau et graphique ci-après.

Tableau 23 : Prévisions et réalisations des recettes de l'ensemble des communes de la Région de l'Adamaoua

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	17 561 641 875	12 932 961 337	73,64%		100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 720 234 787	5 959 356 624	68,34%		46,08%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 841 407 088	6 973 604 713	78,87%		53,92%
2021	25 579 129 378	14 949 894 896	58,45%	15,60%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 852 186 283	5 820 136 543	49,11%	-2,34%	38,93%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 726 943 095	9 129 758 353	66,51%	30,92%	61,07%
2022	31 425 837 564	20 623 759 621	65,63%	37,95%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 255 938 284	7 361 087 412	60,06%	26,48%	35,69%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 169 899 280	13 262 672 209	69,18%	45,27%	64,31%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 19 : Évolution des recettes des communes de la Région de l'Adamaoua



Source : Comptes administratifs des communes

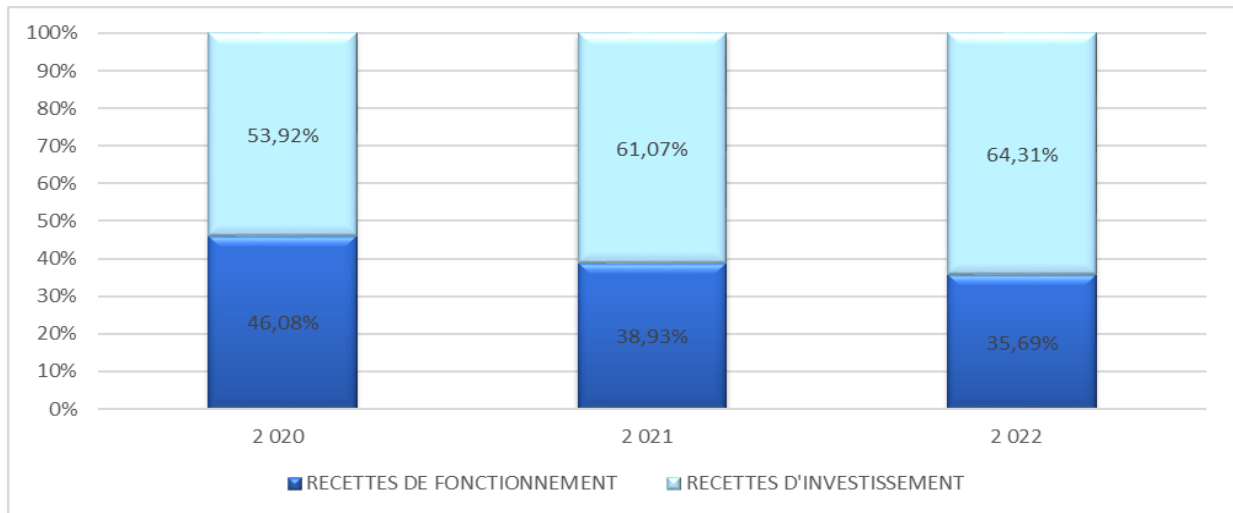
L'examen des tableau et graphique ci-dessus montre que le montant des recettes mobilisé par les communes de la Région de l'Adamaoua a été de 14 949 894 896 FCFA en 2021 et 20 623 759 621 FCFA en 2022 avec des taux de réalisation respectifs de 58,45% et 65,63%, suivant ainsi la tendance observée au niveau national. Le montant des recettes globales réalisé s'est accru de 15,60% en 2021 et 37,95% en 2022.

Contrairement à ce qui a été noté au niveau national, les communes de la Région de l'Adamaoua affichent un taux de réalisation des recettes de fonctionnement inférieur au taux de réalisation des recettes d'investissement.

En 2021, l'on observe un taux de réalisation des recettes d'investissement de 66,51% contre 49,11% en recettes de fonctionnement. En 2022, ce taux est de 69,18% contre 60,06% en fonctionnement.

Dans la même veine, le poids des recettes d'investissement dans l'ensemble des recettes est supérieur à celui des recettes de fonctionnement sur les deux périodes analysées, soit 61,07% contre 38,93% en 2021 et 64,31% contre 35,69% en 2022.

Graphique 20 : Ventilation des recettes globales des communes de la Région de l'Adamaoua

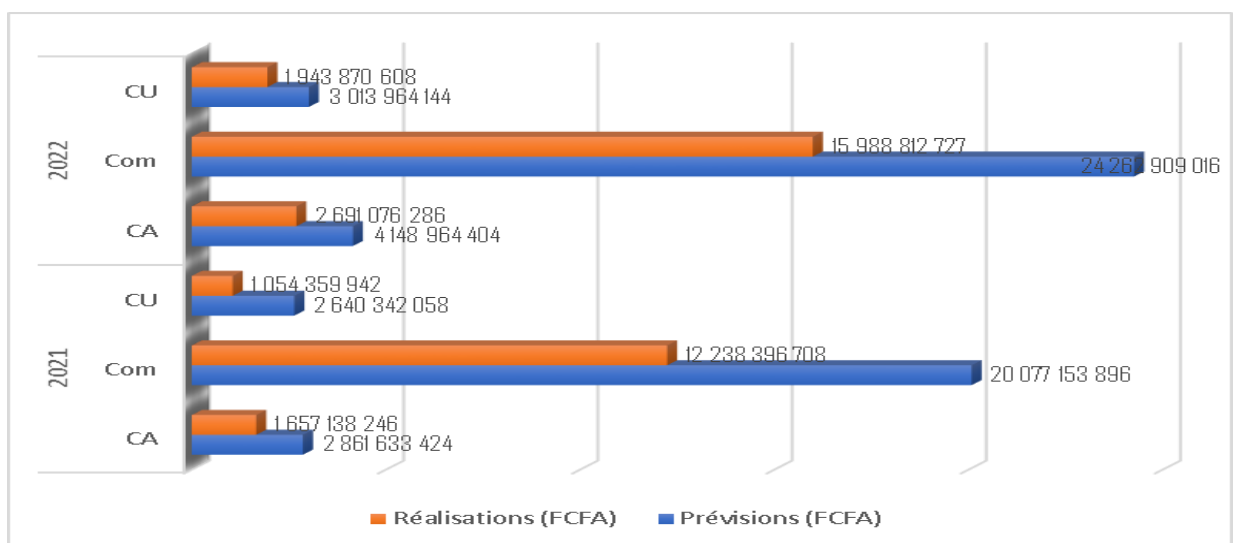


Source : Comptes administratifs des communes

2.1.2. Niveau de réalisation des recettes globales par type de communes de la Région de l'Adamaoua

Un examen des prévisions par type de commune montre qu'elles ont augmenté en 2022 par rapport à 2021 alors que les recouvrements ont été faibles.

Graphique 21 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes de la Région de l'Adamaoua



Source : Comptes administratifs des communes

Le niveau de réalisation des recettes par type de communes est retracé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 24 : Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Adamaoua par type de communes

Type de communes	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids(%)
2020	17 561 641 875	12 932 961 337	73,64%		100,00%
CA	2 312 122 725	1 853 390 756	80,16%		14,33%
Com	13 750 007 283	9 881 334 046	71,86%		76,40%
CU	1 499 511 867	1 198 236 535	79,91%		9,26%
2021	25 579 129 378	14 949 894 896	58,45%	15,60%	100,00%
CA	2 861 633 424	1 657 138 246	57,91%	-10,59%	11,08%
Com	20 077 153 896	12 238 396 708	60,96%	23,85%	81,86%
CU	2 640 342 058	1 054 359 942	39,93%	-12,01%	7,05%
2022	31 425 837 564	20 623 759 621	65,63%	37,95%	100,00%
CA	4 148 964 404	2 691 076 286	64,86%	62,39%	13,05%
Com	24 262 909 016	15 988 812 727	65,90%	30,64%	77,53%
CU	3 013 964 144	1 943 870 608	64,50%	84,36%	9,43%

Source : Comptes administratifs des communes

En analysant le poids des recettes par année et par type de communes, il ressort que le poids des recettes des communes dans les recettes totales est de 81,86% en 2021 et 77,53% en 2022. Le poids des recettes des communes d'arrondissement dans les recettes globales est de 11,08% en 2021 et de 13,05% en 2022. Celui de la communauté urbaine est de 7,05% en 2021 et 9,43% en 2022.

2.1.3. Analyse par type de recettes

On distinguera les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement.

2.1.3.1. Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua

Ces recettes sont issues notamment de la fiscalité, des dotations en fonctionnement et de l'exploitation du domaine et des services.

Les montants des recettes de fonctionnement mobilisés par les communes de la Région de l'Adamaoua ont été de 5 820 136 543 FCFA en 2021 et de 7 361 087 412 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 49,11% et 60,06%. L'examen de la variation des montants des recettes de fonctionnement indique une diminution de 2,34% en 2021 et une augmentation de 26,48% en 2022. La régression ici observée en 2021 est essentiellement expliquée par le repli des recettes de péréquation intervenu sur ce dernier exercice par rapport à l'année précédente.

Tableau 25 : Réalisation et variation des recettes de fonctionnement de la Région de l'Adamaoua

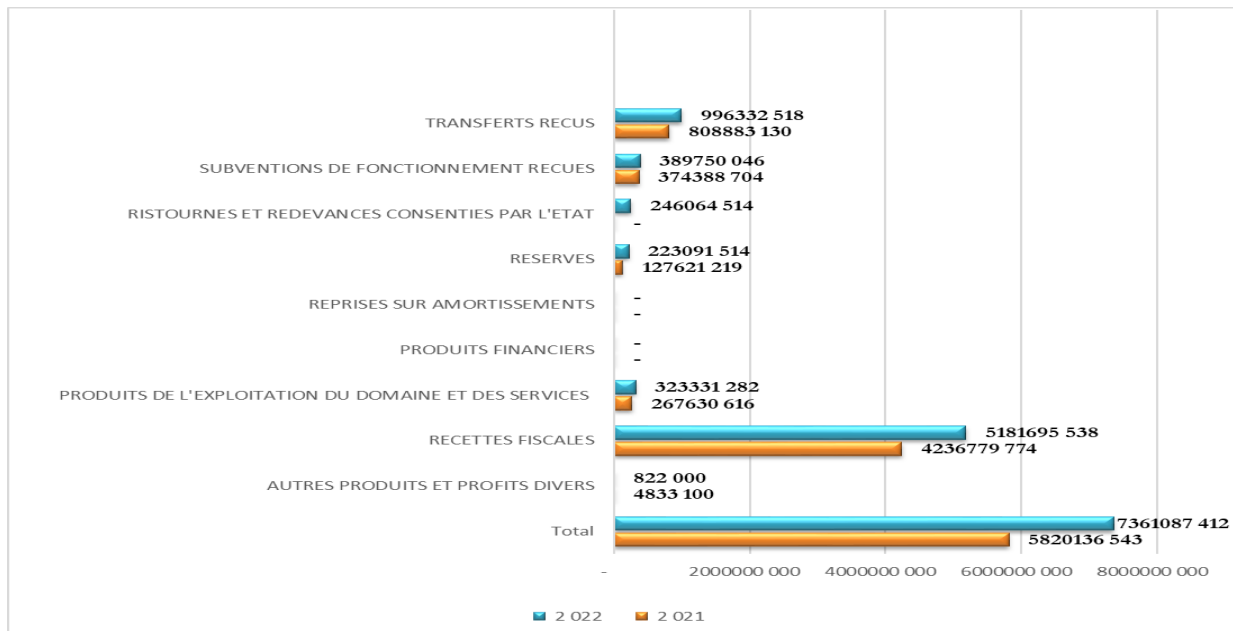
	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	8 720 234 787	5 959 356 624	68,34%	100,00%	11 852 186 283	5 820 136 543	49,11%	-2,34%	100,00%	12 255 938 284	7 361 087 412	60,06%	26,48%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	18 584 351	3 347 000	18,01%	0,06%	25 455 348	4 833 100	18,99%	44,40%	0,08%	28 835 000	822 000	2,85%	-82,99%	0,01%
RECETTES FISCALES	6 407 948 764	4 674 177 333	72,94%	78,43%	8 636 080 216	4 236 779 774	49,06%	-9,36%	72,80%	8 462 475 759	5 181 695 538	61,23%	22,30%	70,39%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	666 063 884	192 005 687	28,83%	3,22%	1 064 640 834	267 630 616	25,14%	39,39%	4,60%	969 914 884	323 331 282	33,34%	20,81%	4,39%
PRODUITS FINANCIERS	400 000	-	0,00%	0,00%	850 000	-	0,00%		0,00%	350 000	-	0,00%		0,00%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
RESERVES	83 993 952	66 232 621	78,85%	1,11%	508 571 176	127 621 219	25,09%	92,69%	2,19%	98 927 784	223 091 514	225,51%	74,81%	3,03%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	11 060 156	-	0,00%	0,00%	10 720 000	-	0,00%		0,00%	256 385 014	246 064 514	95,97%		3,34%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	327 721 261	276 335 826	84,32%	4,64%	582 983 072	374 388 704	64,22%	35,48%	6,43%	685 519 092	389 750 046	56,85%	4,10%	5,29%
TRANSFERTS RECUS	1 204 462 419	747 258 157	62,04%	12,54%	1 022 885 637	808 883 130	79,08%	8,25%	13,90%	1 753 530 751	996 332 518	56,82%	23,17%	13,54%

Source : Comptes administratifs des communes

De manière générale, comme observé au niveau national, les recettes fiscales demeurent la principale nature de recette de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua. Celles-ci représentent en effet 72,80% des recettes de fonctionnement en 2021 et 70,39% en 2022.

Le montant des recettes fiscales mobilisé par les communes de la Région de l'Adamaoua est de 4 236 779 774 FCFA en 2021 et 5 181 695 538 FCFA en 2022.

Graphique 22 : Structures des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua



Source : Comptes administratifs des communes

i. Recettes fiscales des communes de la Région de l'Adamaoua

Au terme de l'exploitation des comptes administratifs, les montants annuels des recettes fiscales des communes de la Région de l'Adamaoua sont contenus dans les tableaux ci-après.

Tableau 26 : Structure globale des recettes fiscales des communes de la Région de l'Adamaoua

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	6 407 948 764	4 674 177 333	72,94%		78,43%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	3 539 050 441	3 382 609 099	95,58%		
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	826 479 523	368 927 438	44,64%		
Autres recettes fiscales	1 879 137 143	816 823 630	43,47%		
Taxe de Développement Local	163 281 657	105 817 166	64,81%		
2021	8 636 080 216	4 236 779 774	49,06%	-9,36%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	4 808 271 636	2 724 665 371	56,67%	-19,45%	64,31%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	1 258 421 158	511 924 999	40,68%	38,76%	12,08%
Autres recettes fiscales	2 300 221 945	894 087 985	38,87%	9,46%	21,10%
Taxe de Développement Local	269 165 477	106 101 419	39,42%	0,27%	2,50%
2021	8 462 475 759	5 181 695 538	61,23%	22,30%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	4 592 644 820	3 438 925 457	74,88%	26,21%	66,37%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	1 185 194 360	542 845 012	45,80%	6,04%	10,48%
Autres recettes fiscales	2 371 065 492	1 070 320 562	45,14%	19,71%	20,66%
Taxe de Développement Local	313 571 087	129 604 507	41,33%	22,15%	2,50%

Source : Comptes administratifs des communes

Tableau 27 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales des communes de la Région de l'Adamaoua

Mode d'administration	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids(%)
2020	6 407 948 764	4 674 177 333	72,94%		100,00%
Fiscalité affectée	5 581 469 241	4 305 249 895	77,13%		92,11%
Fiscalité propre	826 479 523	368 927 438	44,64%		7,89%
2021	8 636 080 216	4 236 779 774	49,06%	-9,36%	100,00%
Fiscalité affectée	7 377 659 058	3 724 854 775	50,49%	-13,48%	87,92%
Fiscalité propre	1 258 421 158	511 924 999	40,68%	38,76%	12,08%
2022	8 462 475 759	5 181 695 538	61,23%	22,30%	100,00%
Fiscalité affectée	7 277 281 399	4 638 850 526	63,74%	24,54%	89,52%
Fiscalité propre	1 185 194 360	542 845 012	45,80%	6,04%	10,48%

Source : Comptes administratifs des communes

Au regard des tableaux ci-dessus, le montant des recettes fiscales réalisé a été de 4 236 779 774 FCFA en 2021 et de 5 181 695 538 FCFA en 2022 avec des taux de réalisation respectifs de 49,06% en 2021 et 61,23% en 2022.

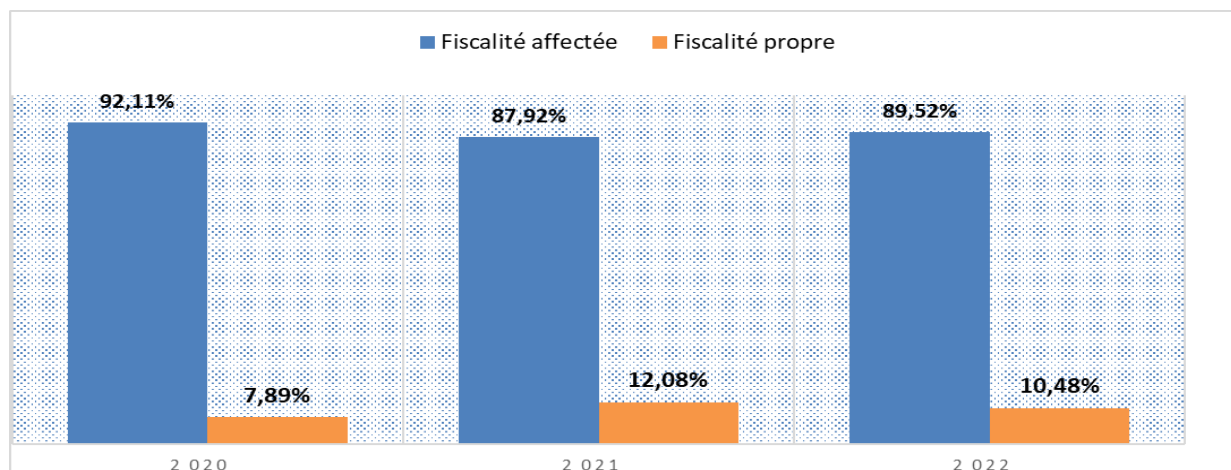
Les CAC constituent la principale source de recettes fiscales des communes de la Région de l'Adamaoua. En effet, les CAC représentent 64,31% du montant total des recettes fiscales de ces communes en 2021 et 66,37% en 2022.

Prises globalement, les recettes fiscales des communes de la Région de l'Adamaoua ont connu une baisse de 9,36% en 2021, avant d'afficher un rebond de 22,30% en 2022.

Le niveau de réalisation des recettes de la fiscalité affectée demeure supérieur au niveau de réalisation des recettes de fiscalité propre, sur l'ensemble de la période, avec des taux de 50,49% contre 40,68% en 2021 et 63,74% contre 45,80% en 2022.

L'analyse par type de recette fiscale, telle que retranscrite par le graphique ci-dessous, montre que les recettes issues de la fiscalité affectée demeurent prépondérantes (87,92% contre 12,08% en 2021 et 89,52% contre 10,48% en 2022).

Graphique 23 : Part des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région de l'Adamaoua



Source : Comptes administratifs des communes

i.1. Recettes fiscales mobilisées par les services financiers de l'État au profit des communes de la Région de l'Adamaoua

Le montant global des recettes fiscales collecté par les services fiscaux de l'État et affecté aux communes de la Région de l'Adamaoua a été de 3 724 854 775 FCFA en 2021 affichant ainsi une baisse de 13,48% par rapport à 2020 et de 4 638 850 526 FCFA en 2022 soit une augmentation de 24,54% par rapport à la période précédente.

Les CAC représentent la plus grande part desdites recettes avec des proportions respectives de 73,15% et 74,13%.

S'agissant de l'impôt libératoire, son produit a également été mobilisé par les communes elles-mêmes sur la période de référence, recouvrant ainsi 101 756 940 FCFA en 2021 et 65 647 561 FCFA en 2022.

Les recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région de l'Adamaoua sont contenues dans le tableau ci-après.

Tableau 28 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année de la Région de l'Adamaoua

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	5 581 469 241	4 305 249 895	77,13%	100,00%	7 377 659 058	3 724 854 775	50,48%	-13,48%	100,00%	7 277 281 399	4 638 850 526	63,74%	24,54%	100,00%
Autres recettes fiscales	129 026 403	135 786 742	105,24%	3,15%	288 565 808	295 889 306	102,54%	117,91%	7,94%	512 770 610	496 277 653	96,78%	67,72%	10,70%
Centimes Additionnels Communaux sur impôts	3 539 050 441	3 382 609 099	95,58%	78,57%	4 808 271 636	2 724 665 371	56,67%	-19,45%	73,15%	4 592 644 820	3 438 925 457	74,88%	26,21%	74,13%
Contributions des licences	135 728 520	47 606 690	35,07%	1,11%	233 447 520	14 638 463	6,27%	-69,25%	0,39%	189 646 520	19 415 186	10,24%	32,63%	0,42%
Contributions des patentes	246 701 750	77 276 537	31,32%	1,79%	335 521 855	28 236 040	8,42%	-63,46%	0,76%	301 161 520	68 516 578	22,75%	142,66%	1,48%
Droit de timbre d'aéroport	-	-	0,00%	0,00%	-	-	0,00%		0,00%	-	-	0,00%		0,00%
Droit de timbre sur la carte grise	225 000	-	0,00%	0,00%	-	-	0,00%		0,00%	350 000	-	0,00%		0,00%
Droits de mutation d'immeubles	52 143 609	10 503 484	20,14%	0,24%	73 283 609	50 000	0,07%	-99,52%	0,00%	73 243 609	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Droits de timbre automobile	470 365 698	265 408 153	56,43%	6,16%	555 515 225	354 294 332	63,78%	33,49%	9,51%	447 132 983	284 025 050	63,52%	-19,83%	6,12%
Produits de l'impôt libératoire	370 578 500	93 718 445	25,29%	2,18%	320 869 000	101 756 940	31,71%	8,58%	2,73%	251 244 450	65 647 561	26,13%	-35,49%	1,42%
Redevance Forestière	292 804 058	115 493 611	39,44%	2,68%	293 064 716	89 691 840	30,60%	-22,34%	2,41%	365 559 812	124 361 762	34,02%	38,65%	2,68%
Taxe à l'essieu	1 100 000	-	0,00%	0,00%	100 000	-	0,00%		0,00%	100 000	-	0,00%		0,00%
Taxe de développement Local	163 281 657	105 817 166	64,81%	2,46%	269 165 477	106 101 419	39,42%	0,27%	2,85%	313 571 087	129 604 507	41,33%	22,15%	2,79%
Taxe Foncière sur la propriété immobilière	126 833 000	60 795 678	47,93%	1,41%	172 623 607	8 328 564	4,82%	-86,30%	0,22%	203 021 039	12 060 772	5,94%	44,81%	0,26%
Taxe sur les jeux de hasard et de divertissement	53 630 605	10 234 290	19,08%	0,24%	27 230 605	1 202 500	4,42%	-88,25%	0,03%	26 834 949	16 000	0,06%	-98,67%	0,00%
					7 277 281 399	4 638 850 526	63,74%	24,54%	100,00%	-	-	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

i.2. Recettes fiscales mobilisées par les communes de la Région de l'Adamaoua

À la lecture du tableau ci-dessous, il ressort que les communes de la Région de l'Adamaoua ont pu mobiliser elles-mêmes 511 924 999 FCFA en 2021 (soit une augmentation de 38,76% par rapport à 2020) et 542 845 012 FCFA en 2022 (soit une progression de 6,04% par rapport à la période précédente).

L'analyse du poids des différentes recettes fiscales collectées directement par les communes de la Région de l'Adamaoua montre que le droit de timbre communal, les droits de place sur les marchés et les droits sur les permis de bâtir ou d'implanter sont les rubriques les plus importantes avec des proportions respectives de 20,51%, 11,25%, 7,55% en 2021 et 15,66%, 10,77%, 10,80% en 2022.

Par contre, la taxe sur les armes à feu, la taxe de transhumance et les droits de stade sont les rubriques qui contribuent le moins aux recettes fiscales collectées.

Tableau 29 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année de la Région de l'Adamaoua

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	826 479 523	368 927 438	44,64%	100,00 %	1 258 421 158	511 924 999	40,68%	38,76%	100,00 %	1 185 194 360	542 845 012	45,80%	6,04%	100,00 %
Autres taxes communales	96 798 500	70 393 427	72,72%	19,08%	155 968 603	90 972 681	58,33%	29,23%	17,77%	172 763 463	91 445 563	52,93%	0,52%	16,85%
Droit d'occupation des parcs de stationnement	39 105 000	20 964 000	53,61%	5,68%	67 900 000	34 785 000	51,23%	65,93%	6,79%	64 000 000	38 237 300	59,75%	9,92%	7,04%
Droit d'occupation des parkings	2 600 000	300 000	11,54%	0,08%	23 700 000	16 000	0,07%	-94,67%	0,00%	20 705 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Droits de fourrière	21 592 554	3 873 000	17,94%	1,05%	36 596 000	9 839 000	26,89%	154,04%	1,92%	33 429 833	8 882 500	26,57%	-9,72%	1,64%
Droits de place sur les marchés	147 451 399	61 999 500	42,05%	16,81%	171 308 399	57 593 700	33,62%	-7,11%	11,25%	120 110 200	58 472 750	48,68%	1,53%	10,77%
Droits de stade	630 000	415 000	65,87%	0,11%	150 000	200 000	133,33%	-51,81%	0,04%	2 600 000	1 399 000	53,81%	599,50%	0,26%
Droits de timbre communal	116 438 000	50 314 700	43,21%	13,64%	148 565 000	105 000 000	70,68%	108,69%	20,51%	171 800 000	85 036 000	49,50%	-19,01%	15,66%
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	13 750 000	5 511 250	40,08%	1,49%	46 713 000	12 877 493	27,57%	133,66%	2,52%	24 695 000	23 575 515	95,47%	83,08%	4,34%
Droits sur les permis de bâtir ou d'implanter	83 250 000	36 621 642	43,99%	9,93%	143 050 326	38 652 660	27,02%	5,55%	7,55%	163 895 826	58 640 407	35,78%	51,71%	10,80%
Redevances pour dégradation de chaussée	15 000 000	7 500 000	50,00%	2,03%	21 050 000	21 136 000	100,41%	181,81%	4,13%	7 210 000	5 649 000	78,35%	-73,27%	1,04%
Taxe communale sur le bétail	51 154 200	13 730 600	26,84%	3,72%	89 373 600	12 942 900	14,48%	-5,74%	2,53%	90 303 600	14 266 800	15,80%	10,23%	2,63%
Taxe de stationnement	30 196 500	8 688 530	28,77%	2,36%	72 120 000	9 536 205	13,22%	9,76%	1,86%	35 021 600	42 957 100	122,66%	350,46%	7,91%
Taxe de transhumance	12 450 000	2 586 750	20,78%	0,70%	9 350 000	1 714 000	18,33%	-33,74%	0,33%	13 360 000	3 430 300	25,68%	100,13%	0,63%
Taxe de transit	16 450 000	7 775 500	47,27%	2,11%	44 875 000	14 563 000	32,45%	87,29%	2,84%	31 510 000	20 005 200	63,49%	37,37%	3,69%
Taxe de transport des produits de carrière	52 750 000	28 866 000	54,72%	7,82%	61 100 000	19 759 000	32,34%	-31,55%	3,86%	61 894 000	16 195 000	26,17%	-18,04%	2,98%
Taxe d'hygiène et salubrité	35 014 000	11 977 700	34,21%	3,25%	42 781 738	26 055 750	60,90%	117,54%	5,09%	43 950 000	36 078 100	82,09%	38,47%	6,65%
Taxe sur la publicité	32 010 320	18 416 261	57,53%	4,99%	38 236 492	22 064 660	57,71%	19,81%	4,31%	42 150 172	1 160 337	2,75%	-94,74%	0,21%
Taxe sur les armes à feu	5 746 500	1 364 300	23,74%	0,37%	1 735 000	33 000	1,90%	-97,58%	0,01%	1 430 000	8 512 000	595,24%	25693,94%	1,57%
Taxe sur les produits de récupération	10 035 000	1 571 800	15,66%	0,43%	4 750 000	538 500	11,34%	-65,74%	0,11%	8 000 000	763 300	9,54%	41,75%	0,14%
Taxe sur les spectacles	4 510 000	566 728	12,57%	0,15%	3 120 000	655 500	21,01%	15,66%	0,13%	3 490 000	622 000	17,82%	-5,11%	0,11%
Taxes d'abattage du bétail	28 920 050	8 703 450	30,09%	2,36%	51 378 000	25 004 800	48,67%	187,30%	4,88%	46 375 666	18 453 890	39,79%	-26,20%	3,40%
Tickets de quai	10 627 500	6 787 300	63,87%	1,84%	24 600 000	7 985 150	32,46%	17,65%	1,56%	26 500 000	9 062 950	34,20%	13,50%	1,67%

Source : Comptes administratifs des communes

ii. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua

Il convient de relever que les ressources reprises dans le tableau ci-dessus ne retracent ni la subvention dont les CTD ont bénéficié au titre de l'exercice de la compétence relative à l'enlèvement et au traitement des ordures, ni celle octroyée au titre de la gestion de l'éclairage public.

Le montant global des dotations en fonctionnement reçues par les communes de la Région de l'Adamaoua a été de 374 388 704 en 2021 et de 389 750 046 FCFA en 2022 avec des taux de réalisation respectifs de 64,22% et 56,85%. Le montant des dotations de fonctionnement reçu par les communes de la Région de l'Adamaoua, s'est accru de 35,48% en 2021 et de 4,10% en 2022.

L'examen de la structure des dotations en fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua telle que présentée dans le graphique ci-dessous montre que les subventions de fonctionnement reçues de l'État représentent la majorité desdites recettes au cours des périodes de références. Ces recettes sont de 194 306 904 FCFA en 2021 et 253 261 156 FCFA en 2022, soit respectivement 51,90% et 64,98% de l'ensemble des dotations en fonctionnement.

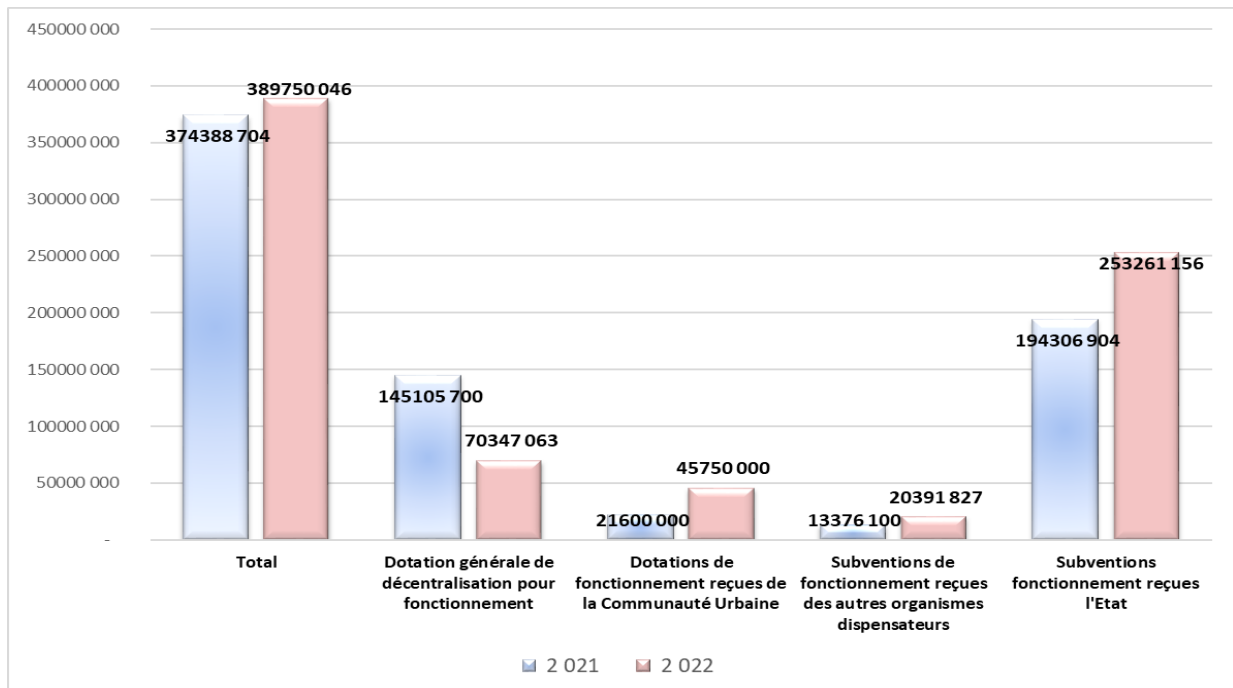
Les ressources affectées aux communes de la Région de l'Adamaoua au titre des dotations et subventions sont retracées dans le tableau ci-après.

Tableau 30 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement de la Région de l'Adamaoua

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	327 721 261	276 335 826	84,32%		100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	123 950 032	118 464 660	95,57%		42,87%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	35 000 000	42 500 000	121,43%		15,38%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	11 709 379	9 425 000	80,49%		3,41%
Subventions fonctionnement reçues l'État	157 061 850	105 946 166	67,46%		38,34%
2021	582 983 072	374 388 704	64,22%	35,48%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	209 005 938	145 105 700	69,43%	22,49%	38,76%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	45 000 000	21 600 000	48,00%	-49,18%	5,77%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	82 942 730	13 376 100	16,13%	41,92%	3,57%
Subventions fonctionnement reçues l'État	246 034 404	194 306 904	78,98%	83,40%	51,90%
2022	685 519 092	389 750 046	56,85%	4,10%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	104 603 288	70 347 063	67,25%	-51,52%	18,05%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	45 000 000	45 750 000	101,67%	11,81%	11,74%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	149 500 000	20 391 827	13,64%	52,45%	5,23%
Subventions fonctionnement reçues l'État	386 415 804	253 261 156	65,54%	30,34%	64,98%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique : Structure des dotations en fonctionnement des communes de la Région administrative de l'Adamaoua



Source : Comptes administratifs des communes

iii. Produits de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Adamaoua

À l'analyse du tableau ci-dessous, il apparaît que les loyers des immeubles constituent la principale ressource tirée par les communes concernées, de l'exploitation du domaine et des services. Cette rubrique représente 53,21% en 2021 et 70,17% en 2022 des recettes globales d'exploitation desdites communes, soit 134 725 500 FCFA et 169 514 800 FCFA respectivement.

Il convient de relever que la mobilisation des ressources de l'exploitation du domaine et des services reste résiduelle, avec une proportion de moins de 5,00% des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua sur les deux périodes ciblées.

À l'examen, il ressort que les masses mobilisées ont été de 267 630 616 FCFA en 2021 et 323 331 282 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 25,14% et 33,34%. Par ailleurs, on observe une augmentation du montant global des recettes issues de l'exploitation du domaine et des services de l'ordre de 39,39% en 2021 par rapport à 2020 et 20,81% en 2022 par rapport à la période précédente.

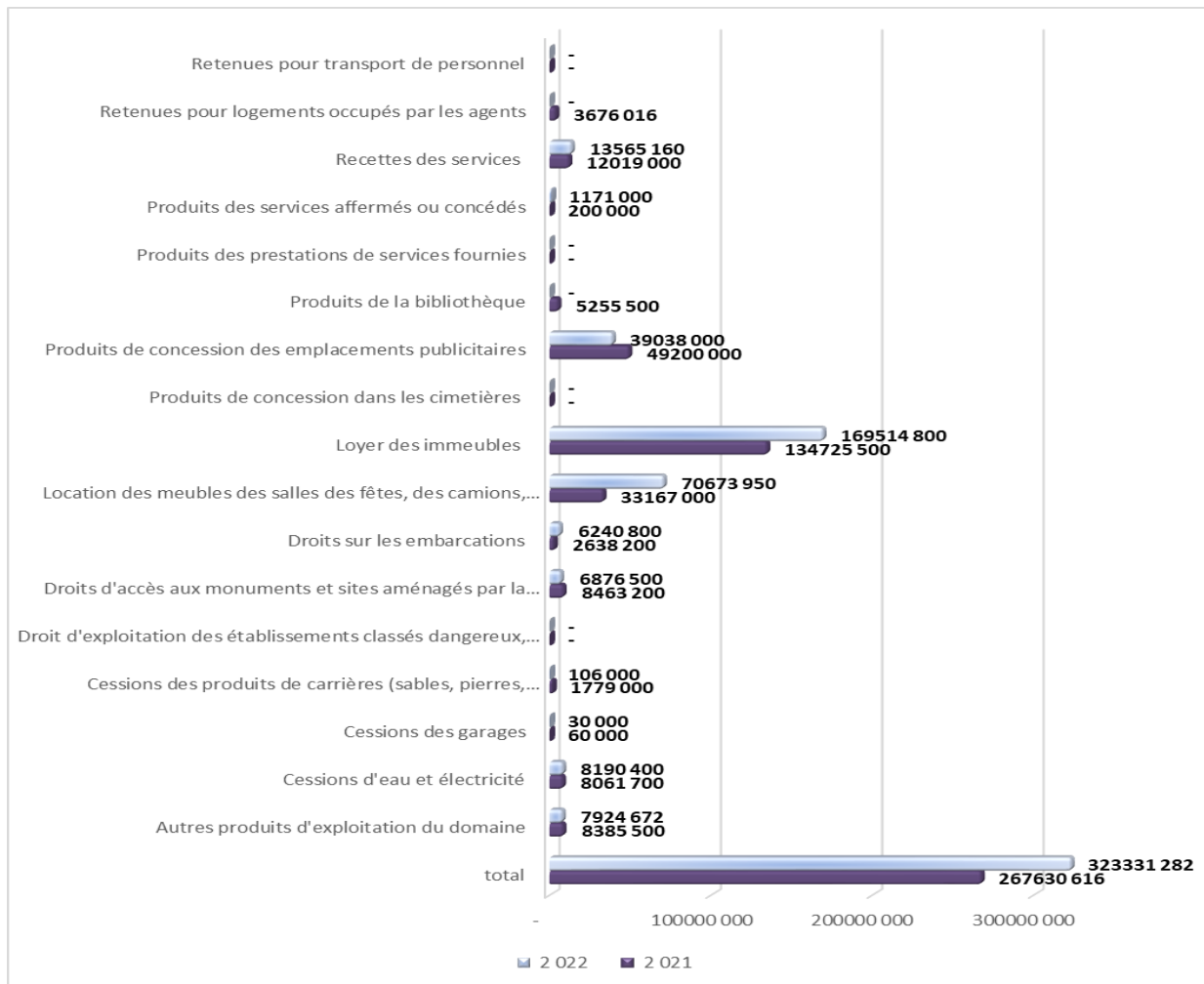
Les montants des recettes tirées de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Adamaoua sont retracés dans le tableau ci-après.

Tableau 31 : Prévisions et réalisations des produits de l'exploitation du domaine et des services de la Région de l'Adamaoua

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	666 063 884	192 005 687	28,83%	100,00%	1 064 640 834	267 630 616	25,14%	39,39%	100,00%	969 914 884	323 331 282	33,34%	20,81%	100,00%
Autres produits d'exploitation du domaine	150 905 000	22 569 400	14,96%	11,75%	335 776 235	8 385 500	2,50%	-62,85%	3,13%	202 544 000	7 924 672	3,91%	-5,50%	2,45%
Cessions d'eau et électricité	30 216 984	7 879 650	26,08%	4,10%	28 377 884	8 061 700	28,41%	2,31%	3,01%	25 500 000	8 190 400	32,12%	1,60%	2,53%
Cessions des garages	1 740 000	180 000	10,34%	0,09%	240 000	60 000	25,00%	-66,67%	0,02%	1 240 000	30 000	2,42%	-50,00%	0,01%
Cessions des produits de carrières (sables, pierres, pouzzolane etc.)	24 500 000	551 500	2,25%	0,29%	19 600 000	1 779 000	9,08%	222,57%	0,66%	25 100 000	106 000	0,42%	-94,04%	0,03%
Droit d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes	200 000	-	0,00%	0,00%	1 100 000	-	0,00%		0,00%	2 100 000	-	0,00%		0,00%
Droits d'accès aux monuments et sites aménagés par la collectivité territoriale	6 700 000	4 994 000	74,54%	2,60%	25 400 000	8 463 200	33,32%	69,47%	3,16%	17 800 000	6 876 500	38,63%	-18,75%	2,13%
Droits sur les embarcations	20 130 000	8 284 300	41,15%	4,31%	10 010 000	2 638 200	26,36%	-68,15%	0,99%	18 600 000	6 240 800	33,55%	136,56%	1,93%
Location des meubles des salles des fêtes, des camions, engins et autres biens meubles et immobiliers	93 990 000	4 587 400	4,88%	2,39%	190 786 316	33 167 000	17,38%	623,00%	12,39%	298 659 868	70 673 950	23,66%	113,09%	21,86%
Loyer des immeubles	252 009 900	125 723 250	49,89%	65,48%	376 656 572	134 725 500	35,77%	7,16%	50,34%	267 620 000	169 514 800	63,34%	25,82%	52,43%
Produits de concession dans les cimetières	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
Produits de concession des emplacements publicitaires	550 000	-	0,00%	0,00%	35 100 000	49 200 000	140,17%		18,38%	50 200 000	39 038 000	77,76%	-20,65%	12,07%
Produits de la bibliothèque	450 000	-	0,00%	0,00%	10 146 776	5 255 500	51,79%		1,96%	1 550 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Produits des prestations de services fournies	47 100 000	282 500	0,60%	0,15%	1 000 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	24 950 000	-	0,00%		0,00%
Produits des services affermés ou concédés	14 820 000	10 311 207	69,58%	5,37%	8 320 000	200 000	2,40%	-98,06%	0,07%	14 020 000	1 171 000	8,35%	485,50%	0,36%
Recettes des services	22 252 000	6 642 480	29,85%	3,46%	18 451 035	12 019 000	65,14%	80,94%	4,49%	16 355 000	13 565 160	82,94%	12,86%	4,20%
Retenues pour logements occupés par les agents	500 000	-	0,00%	0,00%	3 676 016	3 676 016	100,00%		1,37%	3 676 016	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Retenues pour transport de personnel	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique : Structure des produits de l'exploitation du domaine et des services de la Région de l'Adamaoua



Source : Comptes administratifs des communes

iv. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua

Les autres ressources en fonctionnement retracées dans le tableau ci-après représentent 2,26% et 6,34% des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua sur la période de référence.

Les montants mobilisés sont de 132 454 319 FCFA en 2021 et 469 978 028 FCFA en 2022. Le montant de ces recettes s'est accru en 2021 de 90,36% par rapport à 2020 et de 254,82% en 2022 par rapport à 2021.

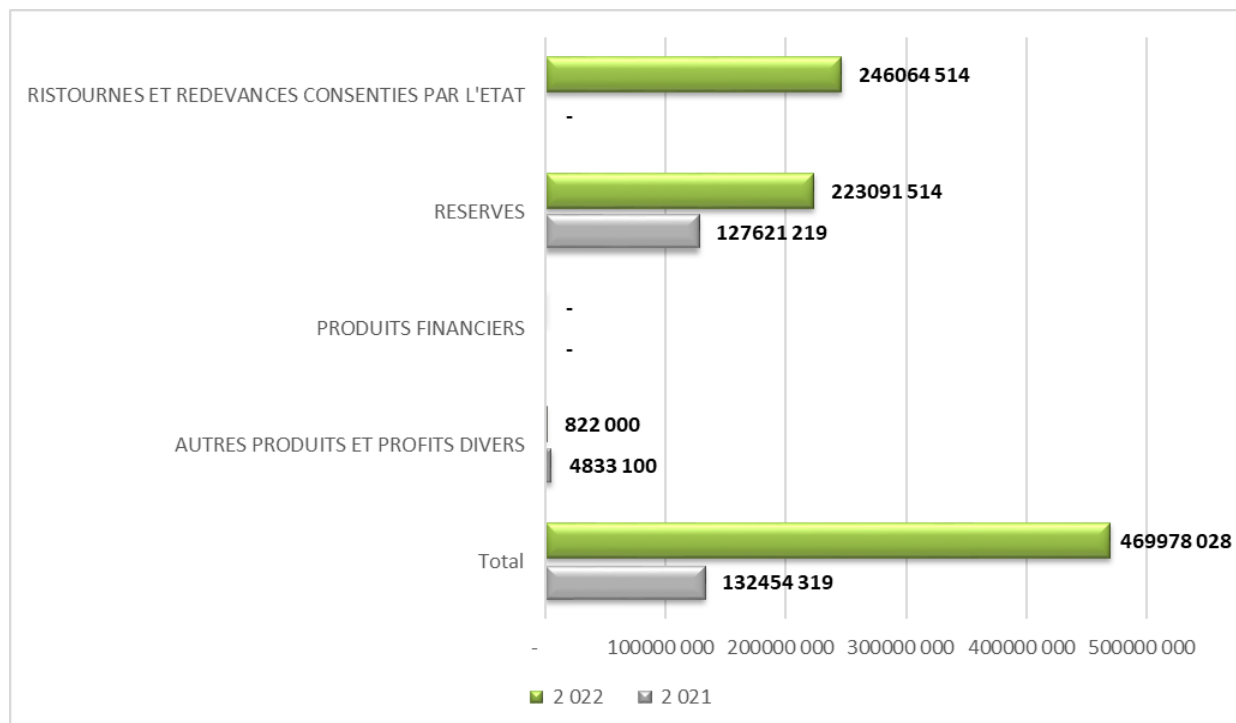
Tableau 32 : Prévisions et réalisations des autres recettes de la Région de l'Adamaoua

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	114 038 459	69 579 621	61,01%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	18 584 351	3 347 000	18,01%		4,81%
PRODUITS FINANCIERS	400 000	-	0,00%		0,00%
RESERVES	83 993 952	66 232 621	78,85%		95,19%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	11 060 156	-	0,00%		0,00%
2021	545 596 524	132 454 319	24,28%	90,36%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	25 455 348	4 833 100	18,99%	44,40%	3,65%
PRODUITS FINANCIERS	850 000	-	0,00%		0,00%
RESERVES	508 571 176	127 621 219	25,09%	92,69%	96,35%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	10 720 000	-	0,00%		0,00%
2022	384 497 798	469 978 028	122,23%	254,82%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	28 835 000	822 000	2,85%	-82,99%	0,17%
PRODUITS FINANCIERS	350 000	-	0,00%		0,00%
RESERVES	98 927 784	223 091 514	225,51%	74,81%	47,47%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	256 385 014	246 064 514	95,97%		52,36%

Source : Comptes administratifs des communes

D'après le graphique ci-dessous, les autres recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées des réserves affectées pour fonctionnement. Elles représentent 73,82% desdites recettes en 2021 et 75,52% en 2022.

Graphique : Structure des autres recettes de la Région de l'Adamaoua



Source : Comptes administratifs des communes

2.1.3.2 . La structure des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Adamaoua

Les recettes d'investissement des communes de la Région de l'Adamaoua, retracées dans le tableau ci-après, ont été de 9 129 758 353 FCFA en 2021 et 13 262 672 209 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 66,51% et 69,18%.

Sur les périodes 2021 et 2022, les recettes d'investissement des communes de la Région de l'Adamaoua se sont accrues de 30,92% et 45,27% respectivement.

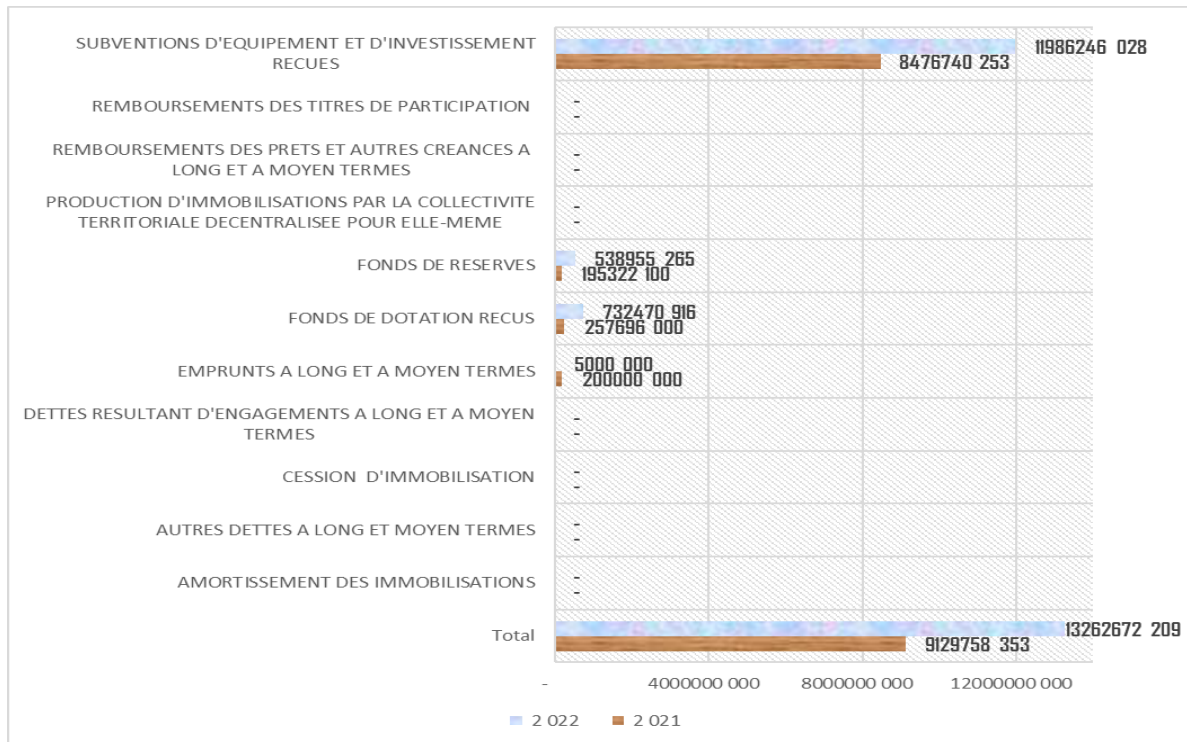
Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous, que les subventions d'équipement et d'investissement reçues sont prépondérantes dans les recettes d'investissement. La part de ces rubriques dans les recettes d'investissement est de 79,83% en 2021 et 74,45% en 2022 soit 8 476 740 253 FCFA et 11 986 256 028 FCFA respectivement. Les fonds de réserve, les fonds de dotation reçus, ainsi que les emprunts à moyen et à long termes ont des parts significatives dans les recettes d'investissement. En revanche, l'emprunt occupe une faible proportion dans l'investissement local se situant en dessous de 3,00% des recettes d'investissement sur les périodes de référence.

Tableau 33 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement de la Région de l'Adamaoua

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	8 841 407 088	6 973 604 713	78,87%	100,00%	13 726 943 095	9 129 758 353	66,51%	30,92%	100,00%	19 169 899 280	13 262 672 209	69,18%	45,27%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	7 000 000	-	0,00%	0,00%	7 000 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
AUTRES DETTES À LONG ET MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	8 399 600	-	0,00%	0,00%	8 500 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
DETTE RESULTANT D'ENGAGEMENTS À LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
EMPRUNTS À LONG ET A MOYEN TERMES	207 238 761	10 500 000	5,07%	0,15%	896 704 089	200 000 000	22,30%	1804,76%	2,19%	1 803 805 985	5 000 000	0,28%	-97,50%	0,04%
FONDS DE DOTATION RECUS	445 425 890	939 333 477	210,88%	13,47%	281 735 891	257 696 000	91,47%	-72,57%	2,82%	1 203 152 210	732 470 916	60,88%	184,24%	5,52%
FONDS DE RESERVES	301 206 644	286 503 255	95,12%	4,11%	177 750 333	195 322 100	109,89%	-31,83%	2,14%	424 997 518	538 955 265	126,81%	175,93%	4,06%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	3 500 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	7 868 636 193	5 737 267 981	72,91%	82,27%	12 355 252 782	8 476 740 253	68,61%	47,75%	92,85%	15 737 943 567	11 986 246 028	76,16%	41,40%	90,38%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 24 : Structure globale des recettes d'investissement de la Région de l'Adamaoua



Source : Comptes administratifs des communes

i. Transferts en investissement reçus par les communes de la Région de l'Adamaoua

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des ressources d'investissement transférées aux communes de la Région de l'Adamaoua au cours des périodes de références. À l'analyse des réalisations, il apparaît que le montant des transferts en investissement a été de 8 476 740 253 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 68,61% et 11 986 246 028 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 76,16%.

Ces montants sont en augmentation de l'ordre de 47,75% en 2021 et 41,40% en 2022.

Tableau 34 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement de la Région de l'Adamaoua

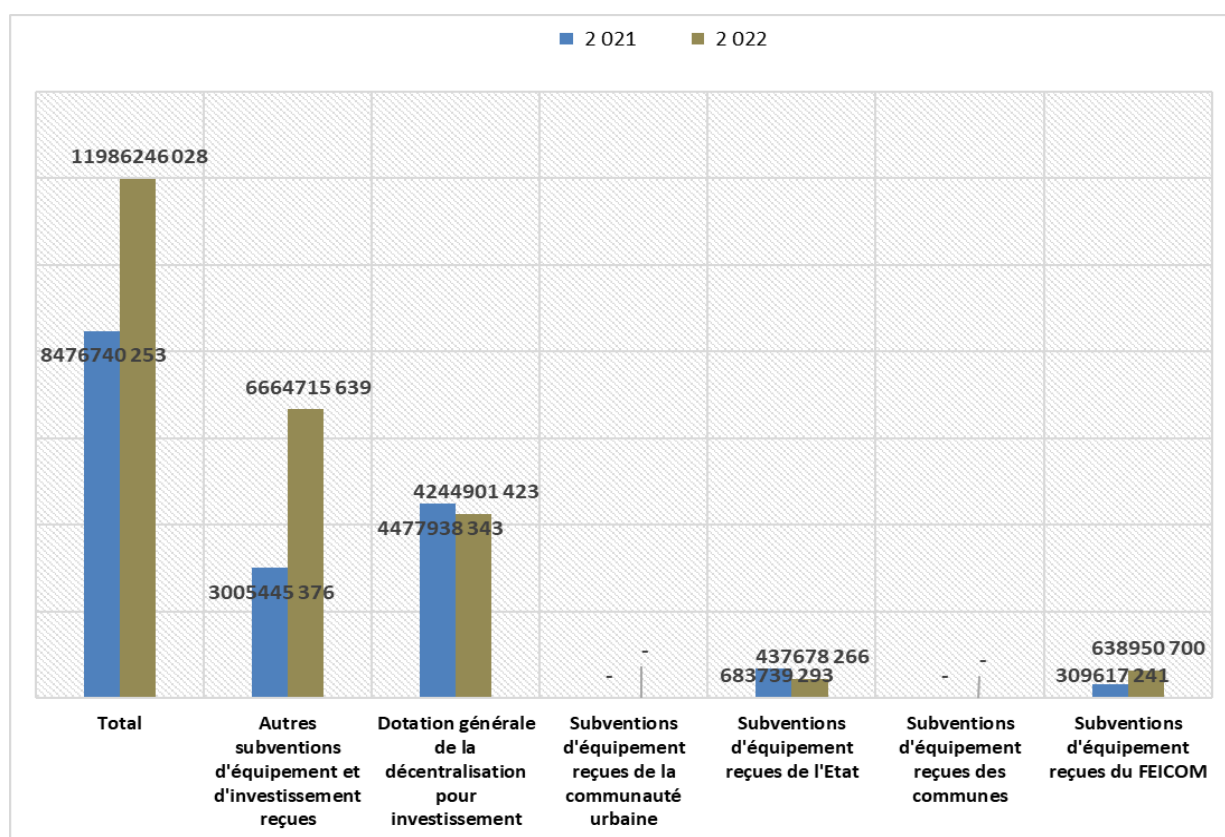
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	7 868 636 193	5 737 267 981	72,91%		100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	2 392 364 129	1 357 821 991	56,76%		23,67%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	2 867 194 874	2 540 420 525	88,60%		44,28%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	1 748 025 647	1 526 850 200	87,35%		26,61%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	861 051 543	312 175 265	36,26%		5,44%
2021	12 355 252 782	8 476 740 253	68,61%	47,75%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	4 221 547 215	3 005 445 376	71,19%	121,34%	35,46%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	5 333 761 144	4 477 938 343	83,95%	76,27%	52,83%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	1 162 027 854	683 739 293	58,84%	-55,22%	8,07%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	1 637 916 569	309 617 241	18,90%	-0,82%	3,65%
2022	15 737 943 567	11 986 246 028	76,16%	41,40%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	8 251 904 339	6 664 715 639	80,77%	121,75%	55,60%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	4 728 730 860	4 244 901 423	89,77%	-5,20%	35,41%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	908 547 854	437 678 266	48,17%	-35,99%	3,65%
Subventions d'équipement reçues des communes	224 315 771	-	0,00%		0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	1 624 444 743	638 950 700	39,33%	106,37%	5,33%

Source : Comptes administratifs des communes

À la lecture du graphique ci-dessous, la dotation générale d'investissement dont le poids est de 52,83%, représente la rubrique la plus importante des transferts en investissement en 2021, pour un montant de recettes de 4 477 938 343 FCFA.

En 2022, un montant de 4 244 901 423 FCFA a été mobilisé au titre de la dotation générale d'investissement, soit 35,14% du montant total des transferts en investissement reçus par les communes de la Région de l'Adamaoua.

Graphique 25 : Structure globale des transferts en investissement de la Région de l'Adamaoua



Source : Comptes administratifs des communes

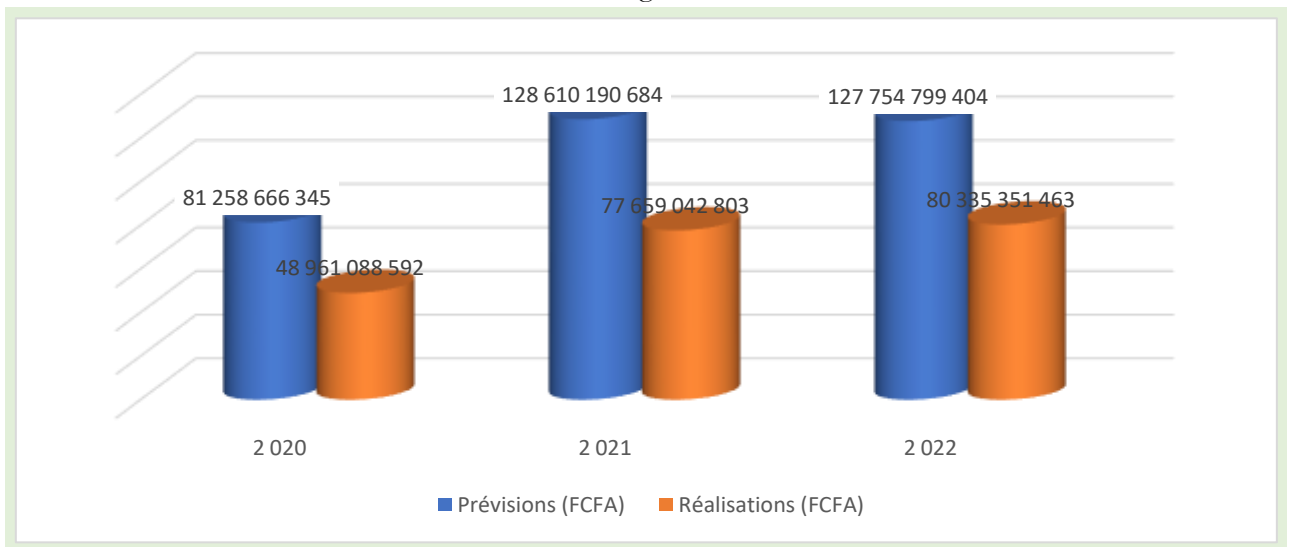
2.2. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU CENTRE EN RECETTES

Il s'agit d'un aperçu détaillé des prévisions et de l'exécution en recettes du budget des communes de la Région du Centre au cours des périodes de référence par type de communes et par type de recettes.

2.2.1. Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Centre

Un examen du graphique ci-après montre que les prévisions globales des recettes des communes de la Région du Centre ont baissé en 2022 par rapport à 2021. Bien que les recouvrements aient augmenté en 2022 par rapport à 2021, ils ont été faibles par rapport aux prévisions.

Graphique 26 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes de l'ensemble des communes de la Région du Centre



Source : Comptes administratifs des communes

L'examen des tableau et graphique ci-dessus montre que le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région du Centre a été de 77 659 042 803 FCFA en 2021 et 80 335 351 463 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 60,38% et 62,88%, suivant ainsi la tendance observée au niveau national. Le montant des recettes globales réalisées s'est accru de 58,61% en 2021 et 3,45% en 2022.

Les communes de la Région du Centre affichent un taux de réalisation des recettes de fonctionnement inférieur au taux de réalisation des recettes d'investissement en 2021, 56,62% contre 65,91%. La tendance s'est inversée en 2022, avec des taux de réalisation de 65,53% en recettes de fonctionnement, contre 58,99% en recettes d'investissement.

Le poids des recettes d'investissement dans l'ensemble des recettes des communes de la Région du Centre demeure inférieur à celui des recettes de fonctionnement, sur les deux périodes de référence, avec des ratios de 44,25% contre 55,75% en 2021 et 37,39% contre 62,01% en 2022.

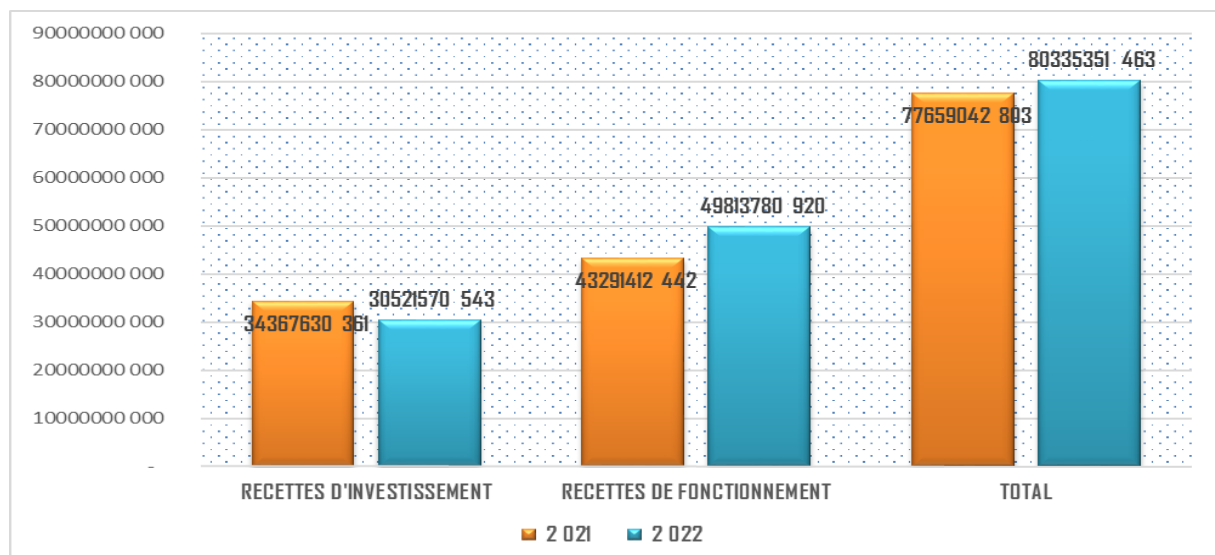
Le niveau de mobilisation des recettes par les communes de la Région du Centre est retracé dans les tableau et graphique ci-après.

Tableau 35 : Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région du Centre

Type de recettes par année	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	81 258 666 345	48 961 088 592	60,25%		100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	45 648 253 775	30 012 632 740	65,75%		61,30%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	35 610 412 570	18 948 455 852	53,21%		38,70%
2021	128 610 190 684	77 659 042 803	60,38%	58,61%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	76 463 196 827	43 291 412 442	56,62%	44,24%	55,75%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	52 146 993 857	34 367 630 361	65,91%	81,37%	44,25%
2022	127 754 799 404	80 335 351 463	62,88%	3,45%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	76 012 914 676	49 813 780 920	65,53%	15,07%	62,01%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	51 741 884 728	30 521 570 543	58,99%	-11,19%	37,99%

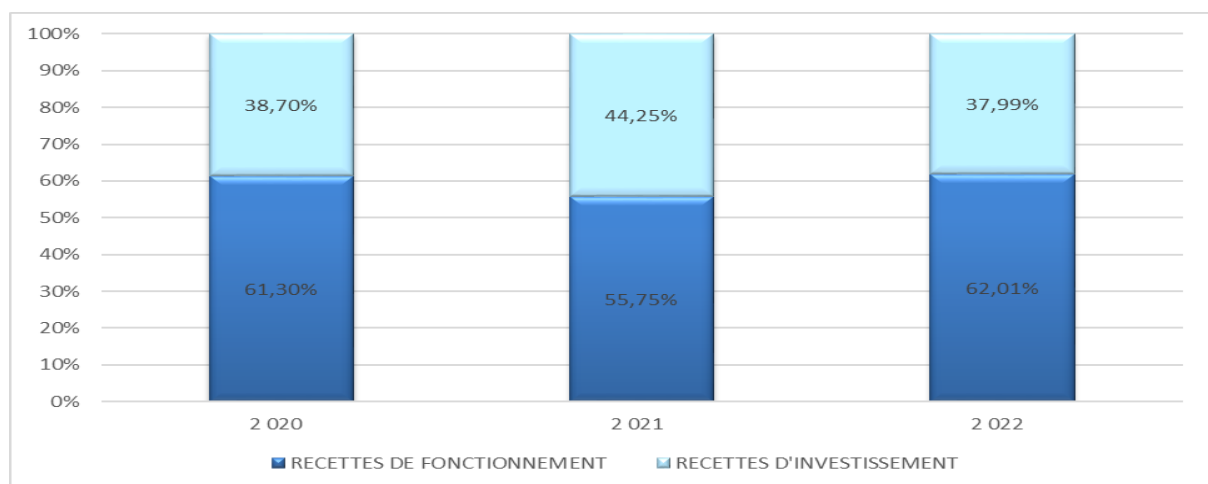
Source : Comptes administratifs des communes

Graphique : Évolution des recettes des communes de la Région administrative du Centre



Source : Comptes administratifs des communes

Graphique : Ventilation des recettes globales des communes de la Région du Centre

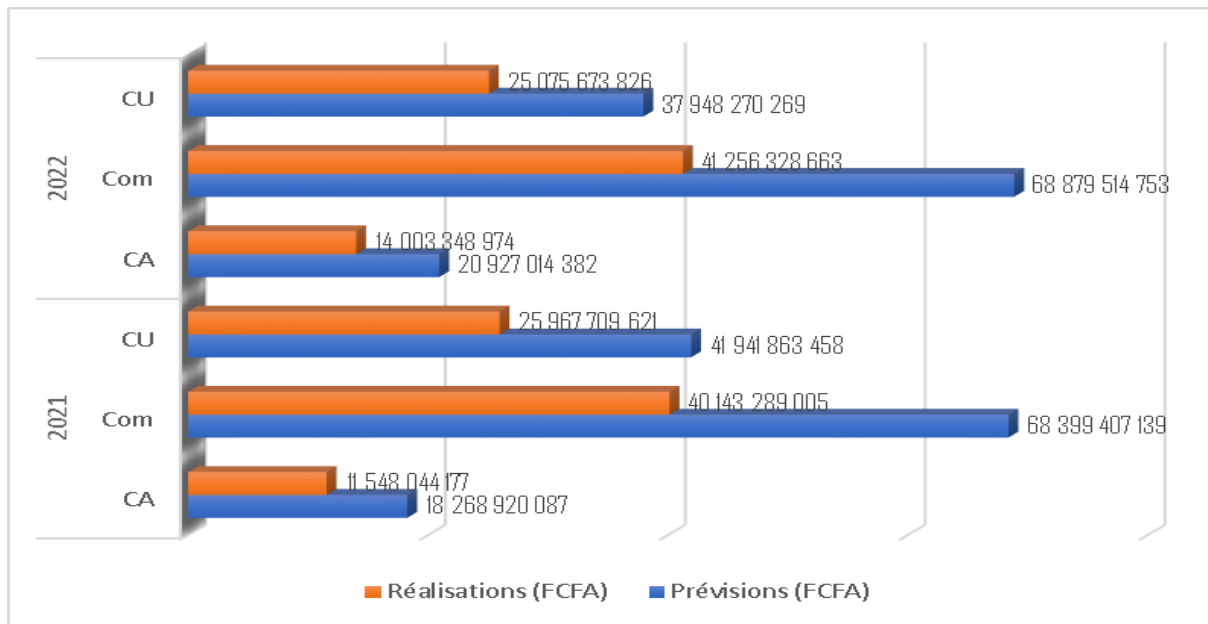


Source : Comptes administratifs des communes

2.2.2. Niveau de réalisation des recettes par type de communes de la Région du Centre

L'examen du graphique ci-après montre que les prévisions des recettes des CA et des communes ont baissé en 2022 par rapport à 2021, tandis que celles de la CU de Yaoundé ont connu un accroissement.

Graphique 27 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes de la Région du Centre



Ce ratio est retracé dans le tableau ci-dessous pour l'ensemble des périodes de référence.

Tableau 36 : Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région du Centre par type de communes

Type de communes	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	81 258 666 345	48 961 088 592	60,25%		100,00%
CA	2 556 394 966	1 451 517 418	56,78%		2,96%
Com	43 071 124 857	26 643 045 268	61,86%		54,42%
CU	35 631 146 522	20 866 525 906	58,56%		42,62%
2021	128 610 190 684	77 659 042 803	60,38%	58,61%	100,00%
CA	18 268 920 087	11 548 044 177	63,21%	695,58%	14,87%
Com	68 399 407 139	40 143 289 005	58,69%	50,67%	51,69%
CU	41 941 863 458	25 967 709 621	61,91%	24,45%	33,44%
2022	127 754 799 404	80 335 351 463	62,88%	3,45%	100,00%
CA	20 927 014 382	14 003 348 974	66,92%	21,26%	17,43%
Com	68 879 514 753	41 256 328 663	59,90%	2,77%	51,36%
CU	37 948 270 269	25 075 673 826	66,08%	-3,44%	31,21%

Source : Comptes administratifs des communes

À l'analyse, il ressort que le poids des recettes des communes dans les recettes totales, bien qu'affichant une légère baisse sur les périodes de référence est de 51,69% en 2021 et de 51,36% en 2022. Les recettes de la communauté urbaine représentent 33,44% en 2021 et 31,21% en 2022. Le poids des communes d'arrondissement est de 14,87% des recettes totales en 2021 et de 17,43% en 2022.

2.2.3. Analyse par type de recettes

On distinguera les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement.

2.2.3.1. Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Centre

Ces recettes sont issues notamment de la fiscalité, des dotations en fonctionnement et de l'exploitation du domaine et des services.

Les montants des recettes de fonctionnement mobilisés par les communes de la Région du Centre ont été de 43 291 412 442 FCFA en 2021 et de 49 813 780 920 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 56,62% et 65,53%. L'examen de la variation des montants des recettes de fonctionnement au cours des périodes 2021 et 2022 indique une augmentation de 44,24% et de 15,07% respectivement.

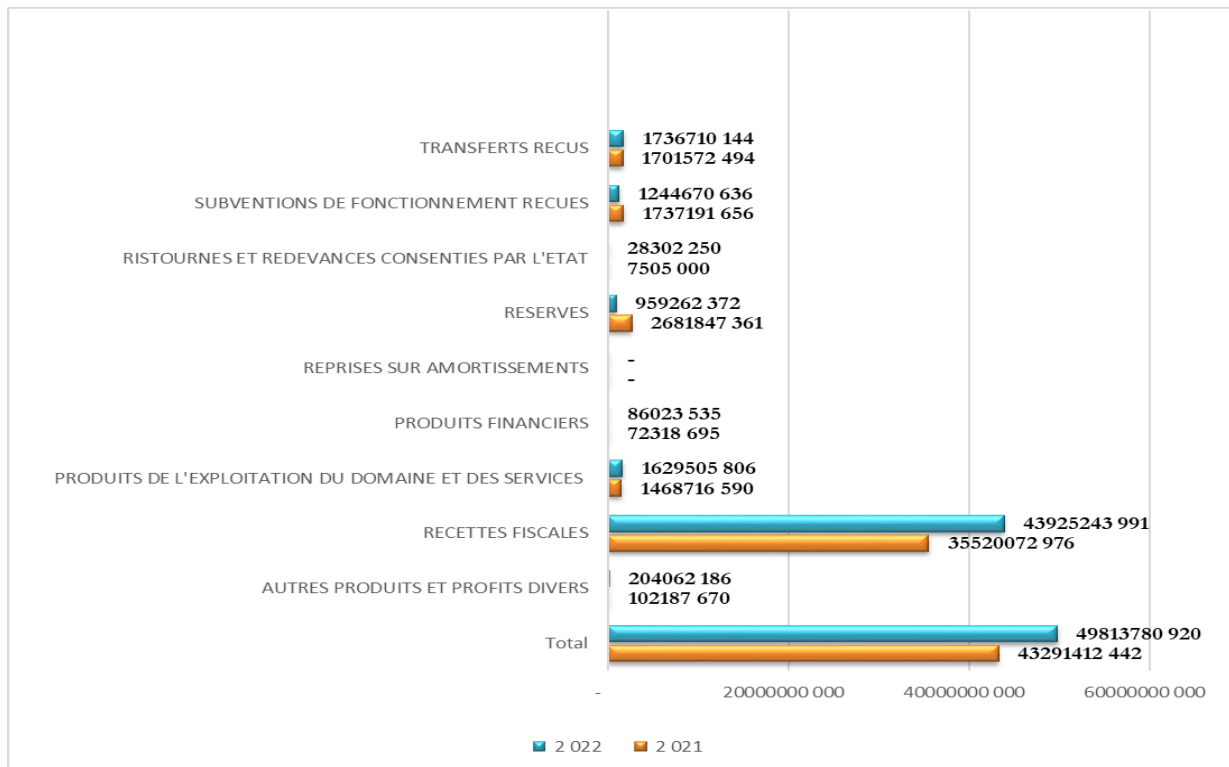
Tableau 37 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Centre

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	45 648 253 775	30 012 632 740	65,75%	100,00%	76 463 196 827	43 291 412 442	56,62%	44,24%	100,00%	76 012 914 676	49 813 780 920	65,53%	15,07%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	101 280 973	38 040 961	37,56%	0,13%	547 890 899	102 187 670	18,65%	168,63%	0,24%	421 283 478	204 062 186	48,44%	99,69%	0,41%
RECETTES FISCALES	31 319 629 647	25 611 832 448	81,78%	85,34%	57 329 087 265	35 520 072 976	61,96%	38,69%	82,05%	58 579 166 617	43 925 243 991	74,98%	23,66%	88,18%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	2 723 617 631	976 948 292	35,87%	3,26%	4 039 946 618	1 468 716 590	36,35%	50,34%	3,39%	4 282 502 814	1 629 505 806	38,05%	10,95%	3,27%
PRODUITS FINANCIERS	17 668 081	12 937 375	73,22%	0,04%	258 493 057	72 318 695	27,98%	458,99%	0,17%	101 510 728	86 023 535	84,74%	18,95%	0,17%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	-	-		0,00%	238 986 187	-	0,00%		0,00%	166 786 187	-	0,00%		0,00%
RESERVES	1 271 488 564	1 324 010 265	104,13%	4,41%	3 005 394 302	2 681 847 361	89,23%	102,55%	6,19%	1 107 924 881	959 262 372	86,58%	-64,23%	1,93%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	133 350 000	12 138 000	9,10%	0,04%	178 410 000	7 505 000	4,21%	-38,17%	0,02%	156 575 000	28 302 250	18,08%	277,11%	0,06%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	7 782 989 090	834 253 259	10,72%	2,78%	8 258 272 790	1 737 191 656	21,04%	108,23%	4,01%	8 436 341 923	1 244 670 636	14,75%	-28,35%	2,50%
TRANSFERTS RECUS	2 298 229 789	1 202 472 140	52,32%	4,01%	2 606 715 709	1 701 572 494	65,28%	41,51%	3,93%	2 760 823 048	1 736 710 144	62,91%	2,07%	3,49%

Source : Comptes administratifs des communes

De manière générale, comme observé au niveau national, les recettes fiscales demeurent la principale nature de recette de fonctionnement des communes de la Région du Centre. Les recettes fiscales représentent en effet 82,05% des recettes de fonctionnement en 2021 et 88,18% en 2022, soient des montants respectifs de 35 520 072 976 FCFA et 43 925 243 991 FCFA, tels que retracés dans le graphique ci-après.

Graphique 28 : Structure globale des recettes de fonctionnement dans la Région administrative du Centre



Source : Comptes administratifs des communes

i. Recettes fiscales des communes de la Région du Centre

L'exploitation des comptes administratifs des communes de la Région du Centre a permis de consolider les montants annuels de recettes fiscales contenus dans les tableaux ci-après.

Tableau 38 : Structure globales des recettes fiscales des communes de la Région du Centre

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	31 319 629 647	25 611 832 448	81,78%		85,34%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	14 681 637 118	15 712 656 768	107,02%		
Produit des taxes communales	6 170 085 657	3 161 046 550	51,23%		
Autres recettes fiscales	9 708 991 650	5 852 755 153	60,28%		
Taxe de Développement Local	758 915 222	885 373 977	116,66%		
2021	57 329 087 265	35 520 072 976	61,96%	38,69%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	24 220 559 882	18 339 979 539	75,72%	16,72%	51,63%
Produit des taxes communales	10 909 276 806	6 230 128 886	57,11%	97,09%	17,54%
Autres recettes fiscales	19 880 486 688	10 143 472 660	51,02%	73,31%	28,56%
Taxe de Développement Local	2 318 763 889	806 491 891	34,78%	-8,91%	2,27%
2021	58 579 166 617	43 925 243 991	74,98%	23,66%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	25 380 758 691	25 068 174 152	98,77%	36,69%	57,07%
Produit des taxes communales	11 407 540 011	6 373 256 448	55,87%	2,30%	14,51%
Autres recettes fiscales	19 636 518 371	11 732 754 692	59,75%	15,67%	26,71%
Taxe de Développement Local	2 154 349 544	751 058 699	34,86%	-6,87%	1,71%

Source : Comptes administratifs des communes

Tableau 39: Prévisions et réalisations des recettes fiscales des communes de la Région du Centre

Mode d'administration	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	31 319 629 647	25 611 832 448	81,78%		100,00%
Fiscalité affectée	25 149 543 990	22 450 785 898	89,27%		87,66%
Fiscalité propre	6 170 085 657	3 161 046 550	51,23%		12,34%
2021	57 329 087 265	35 520 072 976	61,96%	38,69%	100,00%
Fiscalité affectée	46 419 810 459	29 289 944 090	63,10%	30,46%	82,46%
Fiscalité propre	10 909 276 806	6 230 128 886	57,11%	97,09%	17,54%
2022	58 579 166 617	43 925 243 991	74,98%	23,66%	100,00%
Fiscalité affectée	47 171 626 606	37 551 987 543	79,61%	28,21%	85,49%
Fiscalité propre	11 407 540 011	6 373 256 448	55,87%	2,30%	14,51%

Source : Comptes administratifs des communes

Il ressort des tableaux ci-dessus, que les montants des recettes fiscales recouvrées ont été de 35 520 072 976 FCFA en 2021 et 43 925 243 991 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 61,96% et 74,98%.

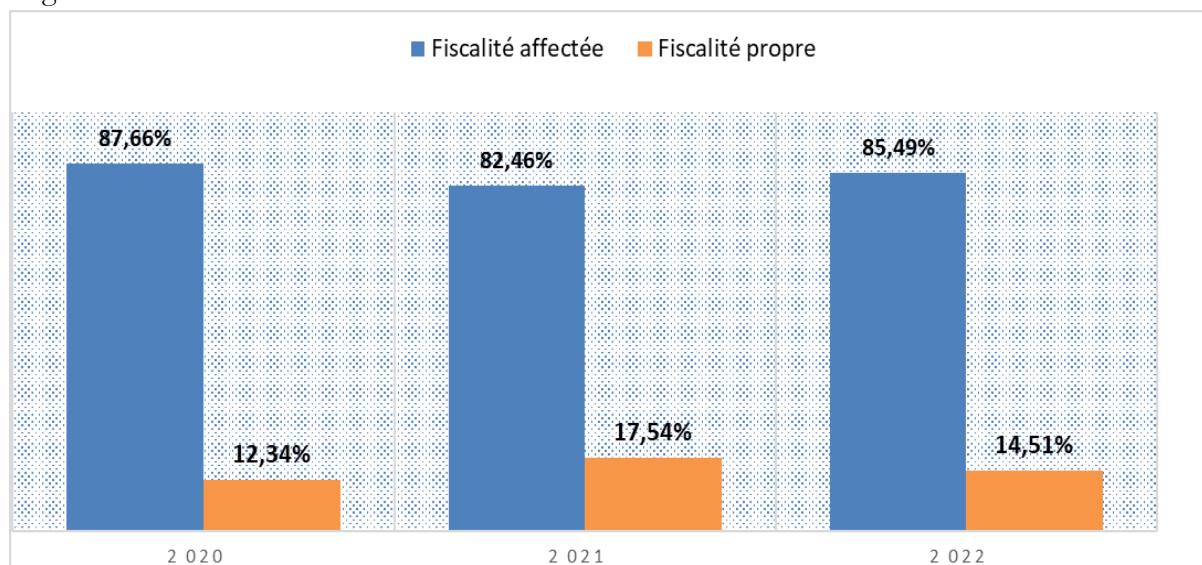
Les CAC représentent la principale source de recettes fiscales des communes de la Région du Centre. Ceux-ci représentent en effet, 51,63% du montant total des recettes fiscales de ces communes en 2021 et 57,07% en 2022.

Le niveau de réalisation des recettes de la fiscalité affectée demeure supérieur à celui de la fiscalité propre, avec des taux de 63,10% contre 57,11% en 2021 et 79,61% contre 55,87% en 2022.

Les recettes fiscales ont augmenté de 38,69% en 2021 et de 23,66% en 2022.

L'analyse du poids par type de recette fiscale, retracée dans le graphique ci-dessous montre que les recettes issues de la fiscalité affectée sont prépondérantes par rapport à celles issues de la fiscalité propre (82,46% contre 17,54% en 2021 et 85,49% contre 14,51% en 2022), une tendance du reste conforme à celle déjà observée au niveau national.

Graphique 29 : Part des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région du Centre



Source : Comptes administratifs des communes

i.1. Recettes fiscales mobilisées par les services fiscaux de l'État au profit des communes de la Région du Centre

Les recettes fiscales mobilisées par les services fiscaux de l'État au profit des communes de la Région du Centre sont contenues dans le tableau ci-après :

Tableau 40 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année dans les communes de la Région du Centre

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	25 149 543 990	22 450 785 898	89,27%	100,00%	46 384 810 459	29 271 898 639	63,11%	30,38%	100,00%	47 171 626 606	37 551 987 543	79,61%	28,29%	100,00%
Autres recettes fiscales	1 802 063 991	971 805 609	53,93%	4,33%	6 613 689 768	3 274 678 321	49,51%	236,97%	11,19%	6 807 180 144	5 039 262 510	74,03%	53,89%	13,42%
Centimes Additionnels Communaux sur impôts	14 681 637 118	15 712 656 768	107,02%	69,99%	24 220 559 882	18 339 979 539	75,72%	16,72%	62,65%	25 380 758 691	25 068 174 152	98,77%	36,69%	66,76%
Contributions des licences	525 969 200	286 183 426	54,41%	1,27%	646 721 547	95 383 957	14,75%	-66,67%	0,33%	667 308 250	336 446 623	50,42%	252,73%	0,90%
Contributions des patentes	1 571 150 000	1 109 208 261	70,60%	4,94%	1 838 686 872	1 742 855 997	94,79%	57,13%	5,95%	1 794 817 800	1 295 853 430	72,20%	-25,65%	3,45%
Droit de timbre d'aéroport	80 000 000	28 511 691	35,64%	0,13%	550 000	1 153 239	209,68%	-95,96%	0,00%	-	-	-	-100,00%	0,00%
Droit de timbre sur la carte grise	31 850 000	64 380	0,20%	0,00%	16 770 000	441 378	2,63%	585,58%	0,00%	1 850 000	204 375	11,05%	-53,70%	0,00%
Droits de mutation d'immeubles	1 530 004 733	1 189 601 486	77,75%	5,30%	2 225 247 489	1 242 185 425	55,82%	4,42%	4,24%	2 317 500 000	1 435 514 875	61,94%	15,56%	3,82%
Droits de timbre automobile	1 174 422 289	920 244 995	78,36%	4,10%	1 850 684 365	1 176 187 029	63,55%	27,81%	4,02%	1 702 700 588	700 749 355	41,16%	-40,42%	1,87%
Produits de l'impôt libérateur	1 208 762 201	477 820 070	39,53%	2,13%	3 481 508 463	1 655 017 600	47,54%	246,37%	5,65%	3 165 360 032	1 648 670 146	52,08%	-0,38%	4,39%
Redevance Forestière	703 249 670	382 103 531	54,33%	1,70%	1 327 658 028	410 768 375	30,94%	7,50%	1,40%	1 245 626 253	557 109 070	44,73%	35,63%	1,48%
Taxe à l'essieu	2 996 856	11 717	0,39%	0,00%	7 210 000	10 000	0,14%	-14,65%	0,00%	52 359 804	34 841 815	66,54%	348318,15%	0,09%
Taxe de développement Local	758 915 222	885 373 977	116,66%	3,94%	2 283 763 889	788 446 440	34,52%	-10,95%	2,69%	2 154 349 544	751 058 699	34,86%	-4,74%	2,00%
Taxe Foncière sur la propriété immobilière	1 033 443 750	466 021 027	45,09%	2,08%	1 830 053 844	541 007 333	29,56%	16,09%	1,85%	1 556 450 000	636 602 826	40,90%	17,67%	1,70%
Taxe sur les jeux de hasard et de divertissement	45 078 960	21 178 960	46,98%	0,09%	41 706 312	3 784 006	9,07%	-82,13%	0,01%	325 365 500	47 499 667	14,60%	1155,27%	0,13%
					47 171 626 606	37 551 987 543	79,61%	28,29%	100,00%	-	-	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant global des recettes fiscales collectées par les services fiscaux de l'État et affectées aux communes de la Région du Centre, a été de 29 271 898 639 FCFA en 2021 affichant ainsi une augmentation de 30,38% par rapport à 2020, et de 37 551 987 543 FCFA en 2022 soit une augmentation de 28,29% par rapport à la période précédente.

Les CAC représentent la plus grande part desdites recettes avec des proportions de 62,65% en 2021 et 66,76% en 2022.

S'agissant de l'impôt libératoire, son produit a également été mobilisé par les communes elles-mêmes sur la période de référence, recouvrant ainsi 1 655 017 600 FCFA en 2021 et 1 648 670 146 FCFA en 2022.

i.2. Recettes fiscales collectées directement par les communes la Région du Centre

À la lecture du tableau ci-dessous, il ressort que les communes de la Région du Centre ont pu mobiliser elles-mêmes 6 230 128 886 FCFA en 2021 (soit une augmentation de 97,09% par rapport à 2020) et 6 373 256 448 FCFA en 2022 (soit une progression de 2,30% par rapport à la période précédente).

L'analyse du poids des différentes recettes fiscales collectées directement par les communes de la Région du Centre démontre que les droits sur les permis de bâtir ou d'implanter constituent la rubrique la plus importante, avec une proportion de 16,33% en 2021 et 17,92% en 2022. Les droits de place sur les marchés constituent le deuxième prélèvement le plus rentable, avec des poids de 12,63% en 2021 et 13,95% en 2022.

À contrario, la taxe sur les armes à feu, la taxe de transhumance et les droits de stade sont les rubriques qui contribuent le moins aux recettes fiscales collectées.

Tableau 41 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année dans la Région du Centre

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	6 170 085 657	3 161 046 550	51,23%	100,00%	10 909 276 806	6 230 128 886	57,11%	97,09%	100,00%	11 407 540 011	6 373 256 448	55,87%	2,30%	100,00%
Autres taxes communales	879 510 158	635 395 853	72,24%	20,10%	1 107 848 199	988 126 338	89,19%	55,51%	15,86%	1 274 261 866	831 693 800	65,27%	-15,83%	13,05%
Droit d'occupation des parcs de stationnement	89 700 000	20 643 500	23,01%	0,65%	361 227 500	19 940 762	5,52%	-3,40%	0,32%	351 039 000	19 149 500	5,46%	-3,97%	0,30%
Droit d'occupation des parkings	137 500 000	47 067 860	34,23%	1,49%	167 200 000	94 276 134	56,39%	100,30%	1,51%	117 189 616	74 787 080	63,82%	-20,67%	1,17%
Droits de fourrière	147 217 596	93 348 372	63,41%	2,95%	396 450 783	212 130 590	53,51%	127,25%	3,40%	440 752 533	270 253 775	61,32%	27,40%	4,24%
Droits de place sur les marchés	866 180 833	652 643 112	75,35%	20,65%	1 356 988 936	787 107 771	58,00%	20,60%	12,63%	1 568 626 032	887 572 023	56,58%	12,76%	13,93%
Droits de stade	2 150 000	-	0,00%	0,00%	2 700 000	-	0,00%		0,00%	7 000 000	1 260 790	18,01%		0,02%
Droits de timbre communal	315 263 000	191 212 588	60,65%	6,05%	751 930 000	574 707 633	76,43%	200,56%	9,22%	810 703 500	487 927 000	60,19%	-15,10%	7,66%
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	217 832 500	94 939 050	43,58%	3,00%	918 038 167	672 013 865	73,20%	607,84%	10,79%	1 037 118 017	760 742 051	73,35%	13,20%	11,94%
Droits sur les permis de bâtir ou d'implanter	1 456 412 321	591 825 086	40,64%	18,72%	1 999 686 563	1 017 363 022	50,88%	71,90%	16,33%	2 037 981 122	1 142 322 947	56,05%	12,28%	17,92%
Redevances pour dégradation de chaussée	112 770 000	34 365 600	30,47%	1,09%	207 274 500	57 809 862	27,89%	68,22%	0,93%	174 878 000	86 253 980	49,32%	49,20%	1,35%
Taxe communale sur le bétail	69 700 000	17 000 000	24,39%	0,54%	74 611 718	35 731 000	47,89%	110,18%	0,57%	59 159 703	8 021 200	13,56%	-77,55%	0,13%
Taxe de stationnement	621 957 500	165 057 206	26,54%	5,22%	488 707 000	101 450 364	20,76%	-38,54%	1,63%	483 534 300	95 527 489	19,76%	-5,84%	1,50%
Taxe de transhumance	18 475 366	1 763 000	9,54%	0,06%	32 705 366	2 763 000	8,45%	56,72%	0,04%	16 869 800	1 581 300	9,37%	-42,77%	0,02%
Taxe de transit	5 100 000	1 036 038	20,31%	0,03%	6 380 000	114 000	1,79%	-89,00%	0,00%	5 800 000	2 535 000	43,71%	2123,68%	0,04%
Taxe de transport des produits de carrière	599 578 358	324 785 432	54,17%	10,27%	1 029 816 315	546 244 950	53,04%	68,19%	8,77%	975 850 000	458 948 500	47,03%	-15,98%	7,20%
Taxe d'hygiène et salubrité	227 004 343	170 806 500	75,24%	5,40%	1 046 552 342	737 824 646	70,50%	331,97%	11,84%	1 179 110 316	847 427 775	71,87%	14,85%	13,30%
Taxe sur la publicité	51 582 731	18 170 092	35,23%	0,57%	104 565 193	80 582 707	77,06%	343,49%	1,29%	121 645 762	34 997 447	28,77%	-56,57%	0,55%
Taxe sur les armes à feu	2 206 200	22 700	1,03%	0,00%	5 479 500	1 071 500	19,55%	4620,26%	0,02%	2 750 500	15 500	0,56%	-98,55%	0,00%
Taxe sur les produits de récupération	168 580 600	12 874 350	7,64%	0,41%	320 882 530	88 896 309	27,70%	590,49%	1,43%	322 252 400	146 764 091	45,54%	65,10%	2,30%
Taxe sur les spectacles	36 698 168	11 489 400	31,31%	0,36%	183 275 650	93 873 483	51,22%	717,04%	1,51%	199 887 000	108 376 000	54,22%	15,45%	1,70%
Taxes d'abattage du bétail	27 030 500	5 156 261	19,08%	0,16%	70 133 964	7 319 100	10,44%	41,95%	0,12%	43 659 464	8 509 500	19,49%	16,26%	0,13%
Tickets de quai	117 635 483	71 444 550	60,73%	2,26%	276 822 580	110 781 850	40,02%	55,06%	1,78%	177 471 080	98 589 700	55,55%	-11,01%	1,55%

Source : Comptes administratifs des communes

ii. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Centre

Le montant global des dotations en fonctionnement reçues par les communes de la Région du Centre a été de 1 737 191 656 FCFA en 2021 et 1 244 670 636 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 21,04% et 14,75%. Le montant des dotations de fonctionnement reçu par les communes de la Région du Centre, s'est accru de 108,23% en 2021 puis a baissé de 28,35% en 2022.

La structure des dotations en fonctionnement des communes de la Région du Centre présentée dans le graphique ci-dessous, montre que les subventions de fonctionnement reçues de l'État représentent la majorité desdites recettes au cours des périodes de références. Le cumul de cette nature de recette est de 900 162 213 FCFA en 2021 et 691 952 472 FCFA en 2022, soit respectivement 51,82% et 55,59% de l'ensemble des dotations en fonctionnement.

Il convient de relever que, les ressources reprises dans le tableau ci-dessus ne retracent ni la subvention dont les CTD concernées ont bénéficiée au titre de l'exercice de la compétence relative à l'enlèvement et au traitement des ordures, ni celle octroyée au titre de la gestion de l'éclairage public. Ces ressources ne sont en effet pas captées dans les comptes administratifs, parce que faisant l'objet d'une gestion directe par les services financiers de l'État.

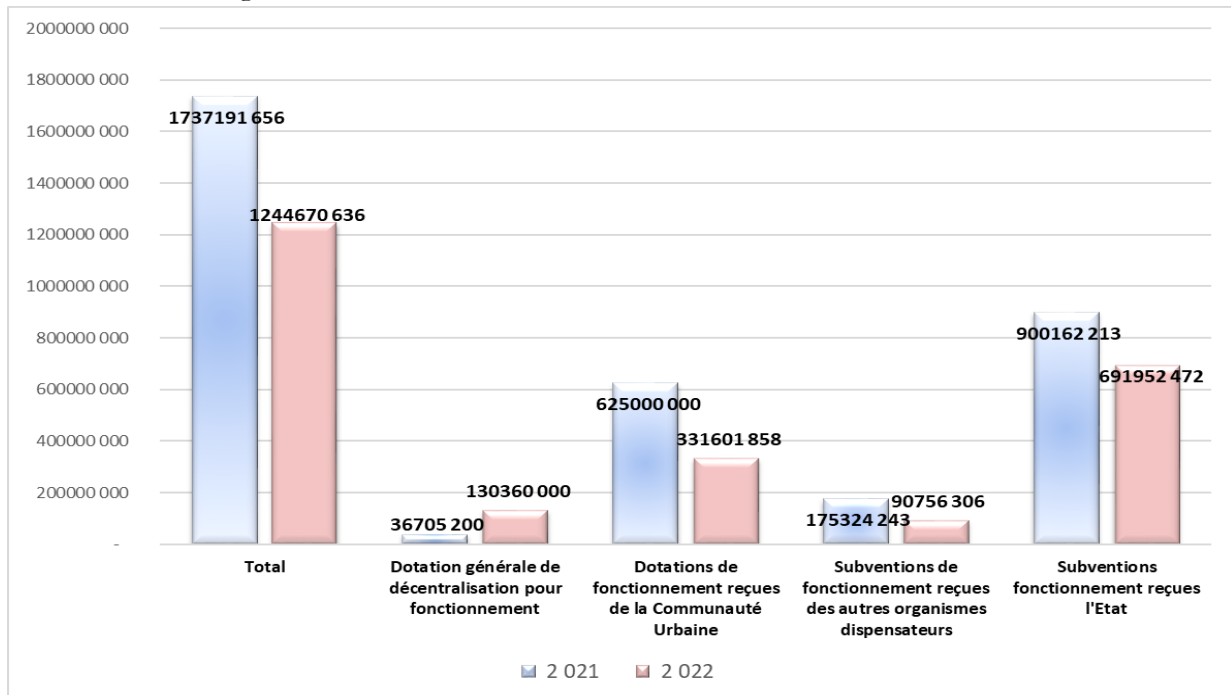
Les ressources affectées aux communes de la Région du Centre au titre des dotations et subventions sont retracées dans le tableau ci-après.

Tableau 42 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement dans les communes de la Région du Centre

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	7 782 989 090	834 253 259	10,72%		100,00%
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	409 000 000	39 618 966	9,69%		4,75%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	365 734 079	319 761 600	87,43%		38,33%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	133 122 203	5 000 000	3,76%		0,60%
Subventions fonctionnement reçues l'État	6 875 132 808	469 872 693	6,83%		56,32%
2021	8 258 272 790	1 737 191 656	21,04%	108,23%	100,00%
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	247 201 838	36 705 200	14,85%	-7,35%	2,11%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	690 000 000	625 000 000	90,58%	95,46%	35,98%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	276 715 504	175 324 243	63,36%	3406,48%	10,09%
Subventions fonctionnement reçues l'État	7 044 355 448	900 162 213	12,78%	91,58%	51,82%
2022	8 436 341 923	1 244 670 636	14,75%	-28,35%	100,00%
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	306 500 000	130 360 000	42,53%	255,15%	10,47%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	806 526 872	331 601 858	41,11%	-46,94%	26,64%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	211 148 728	90 756 306	42,98%	-48,24%	7,29%
Subventions fonctionnement reçues l'État	7 112 166 323	691 952 472	9,73%	-23,13%	55,59%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 30 : Structure des recettes fiscales collectées directement par les communes par nature en 2021 dans la Région du Centre



Source : Comptes administratifs des communes

iii. Produits de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Centre

Les montants des recettes tirées de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Centre sont retracés dans le tableau ci-après. Il en ressort des recettes cumulées de 1 468 716 590 FCFA en 2021 et 1 629 505 806 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 36,35% et 38,05%. Par ailleurs, on observe une augmentation du montant global des recettes issues de l'exploitation du domaine et des services de l'ordre de 50,34% en 2021 par rapport à 2020 et 10,95% en 2022 par rapport à la période précédente.

À l'analyse du tableau ci-dessus, il apparaît que les loyers des immeubles constituent la principale ressource tirée par les communes de l'exploitation du domaine et des services. Cette rubrique représente en effet, des montants respectifs de 523 897 564 FCFA et 560 478 172 FCFA en 2021 et 2022, soient des ratios respectifs de 35,67% et 34,40% des recettes globales d'exploitation desdites communes. Les loyers des immeubles connaissent par ailleurs une augmentation de 18,55% en 2021 et de 6,98% en 2022.

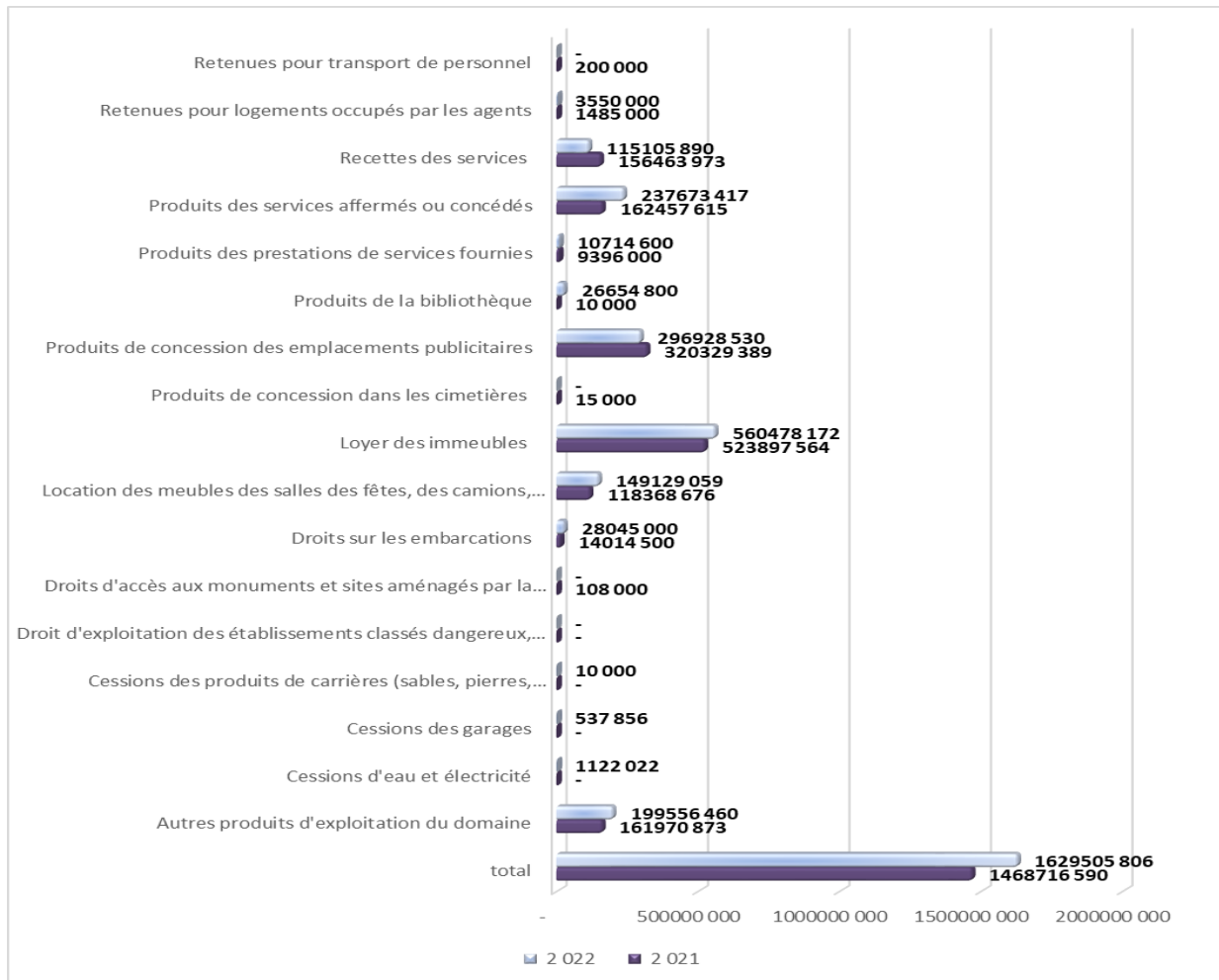
Il convient toutefois, de relever que la mobilisation des ressources de l'exploitation du domaine et des services reste résiduelle avec une proportion de 3,39% des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Centre en 2021 et 3,27% en 2022.

Tableau 43 : Prévisions et réalisations des produits de l'exploitation du domaine et des services des communes dans la Région du Centre

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	2 723 617 631	976 948 292	35,87%	100,00%	4 039 946 618	1 468 716 590	36,35%	50,34%	100,00%	4 282 502 814	1 629 505 806	38,05%	10,95%	100,00%
Autres produits d'exploitation du domaine	749 213 669	55 310 315	7,38%	5,66%	506 875 666	161 970 873	31,95%	192,84%	11,03%	1 355 709 534	199 556 460	14,72%	23,21%	12,25%
Cessions d'eau et électricité	100 000	-	0,00%	0,00%	7 550 000	-	0,00%		0,00%	19 465 000	1 122 022	5,76%		0,07%
Cessions des garages	-	-		0,00%	3 000 000	-	0,00%		0,00%	50 000	537 856	1075,71%		0,03%
Cessions des produits de carrières (sables, pierres, pouzzolane etc.)	63 416 000	50 500	0,08%	0,01%	129 519 030	-	0,00%	-100,00%	0,00%	79 406 100	10 000	0,01%		0,00%
Droit d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes	5 200 000	-	0,00%	0,00%	7 233 000	-	0,00%		0,00%	27 000 000	-	0,00%		0,00%
Droits d'accès aux monuments et sites aménagés par la collectivité territoriale	2 700 000	-	0,00%	0,00%	10 000 000	108 000	1,08%		0,01%	8 050 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Droits sur les embarcations	39 550 000	5 691 800	14,39%	0,58%	265 050 000	14 014 500	5,29%	146,22%	0,95%	20 500 000	28 045 000	136,80%	100,11%	1,72%
Location des meubles des salles des fêtes, des camions, engins et autres biens meubles et immobiliers	100 868 212	47 927 464	47,51%	4,91%	390 648 182	118 368 676	30,30%	146,97%	8,06%	421 442 593	149 129 059	35,39%	25,99%	9,15%
Loyer des immeubles	651 198 000	441 904 107	67,86%	45,23%	1 078 885 030	523 897 564	48,56%	18,55%	35,67%	1 107 631 687	560 478 172	50,60%	6,98%	34,40%
Produits de concession dans les cimetières	50 000	-	0,00%	0,00%	5 950 000	15 000	0,25%		0,00%	700 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Produits de concession des emplacements publicitaires	571 350 000	173 702 592	30,40%	17,78%	612 700 000	320 329 389	52,28%	84,41%	21,81%	602 284 000	296 928 530	49,30%	-7,31%	18,22%
Produits de la bibliothèque	2 032 500	-	0,00%	0,00%	1 620 000	10 000	0,62%		0,00%	18 320 000	26 654 800	145,50%	266448,00%	1,64%
Produits des prestations de services fournies	23 241 000	4 076 200	17,54%	0,42%	33 210 000	9 396 000	28,29%	130,51%	0,64%	74 850 000	10 714 600	14,31%	14,03%	0,66%
Produits des services affermés ou concédés	326 600 000	147 475 063	45,15%	15,10%	678 400 000	162 457 615	23,95%	10,16%	11,06%	298 650 000	237 673 417	79,58%	46,30%	14,59%
Recettes des services	60 748 250	52 673 251	86,71%	5,39%	299 234 850	156 463 973	52,29%	197,05%	10,65%	239 013 900	115 105 890	48,16%	-26,43%	7,06%
Retenues pour logements occupés par les agents	7 350 000	842 000	11,46%	0,09%	10 070 860	1 485 000	14,75%	76,37%	0,10%	8 930 000	3 550 000	39,75%	139,06%	0,22%
Retenues pour transport de personnel	120 000 000	47 295 000	39,41%	4,84%	-	200 000		-99,58%	0,01%	500 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 31 : Structure des produits de l'exploitation du domaine et des services dans la Région du Centre en 2021



Source : Comptes administratifs des communes

iv. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Centre

Les autres ressources en fonctionnement retracées dans le tableau ci-après représentent 0,24% en 2021 et 0,41% en 2022 des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Centre sur les périodes de référence.

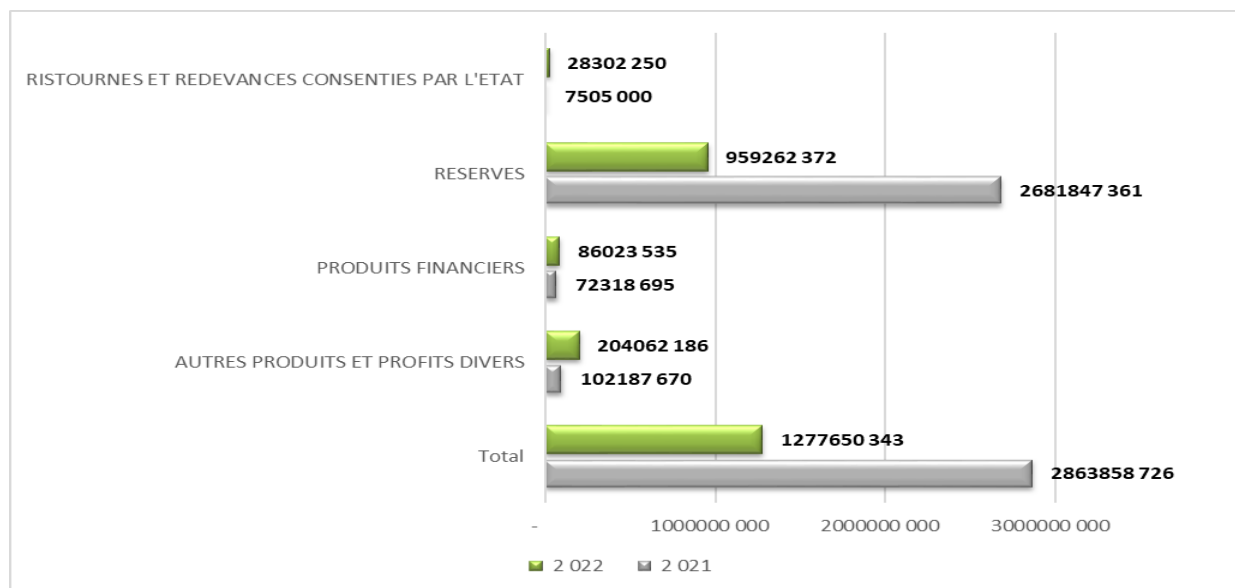
Les montants mobilisés à ce titre sont de 2 863 858 726 FCFA en 2021 et 1 277 650 343 FCFA en 2022. Le montant de ces recettes a augmenté en 2021 de 106,46% par rapport à 2020 avant de connaître une baisse de 55,39% en 2022.

Tableau 44 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région du Centre

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	1 523 787 618	1 387 126 601	91,03%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	101 280 973	38 040 961	37,56%		2,74%
PRODUITS FINANCIERS	17 668 081	12 937 375	73,22%		0,93%
RESERVES	1 271 488 564	1 324 010 265	104,13%		95,45%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	133 350 000	12 138 000	9,10%		0,88%
2021	3 990 188 258	2 863 858 726	71,77%	106,46%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	547 890 899	102 187 670	18,65%	168,63%	3,57%
PRODUITS FINANCIERS	258 493 057	72 318 695	27,98%	458,99%	2,53%
RESERVES	3 005 394 302	2 681 847 361	89,23%	102,55%	93,64%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	178 410 000	7 505 000	4,21%	-38,17%	0,26%
2022	1 787 294 087	1 277 650 343	71,49%	-55,39%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	421 283 478	204 062 186	48,44%	99,69%	15,97%
PRODUITS FINANCIERS	101 510 728	86 023 535	84,74%	18,95%	6,73%
RESERVES	1 107 924 881	959 262 372	86,58%	-64,23%	75,08%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	156 575 000	28 302 250	18,08%	277,11%	2,22%

Source : Comptes administratifs des communes

D'après le tableau ci-dessus, les réserves affectées pour fonctionnement représentent 73,82% des autres recettes de fonctionnement en 2021 et 75,52% en 2022, soit les montants respectifs de 2 681 847 361 FCFA et 959 262 372 FCFA, tel que retracé dans le graphique ci-après. Graphique : Structure des autres recettes des communes de la Région du Centre



Source : Comptes administratifs des communes

2.2.3.2. Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Centre

Elles ont été de 34 367 630 361 FCFA en 2021 et 30 521 570 543 FCFA en 2022 avec des taux de réalisation respectifs de 65,91%et 58,99%. Au cours des années 2021 et 2022, les recettes d'investissement se sont successivement accrues et réduites par rapport à l'année précédente de 81,37% et - 11,19% respectivement.

Les recettes d'investissement sont retracées dans le tableau ci-après.

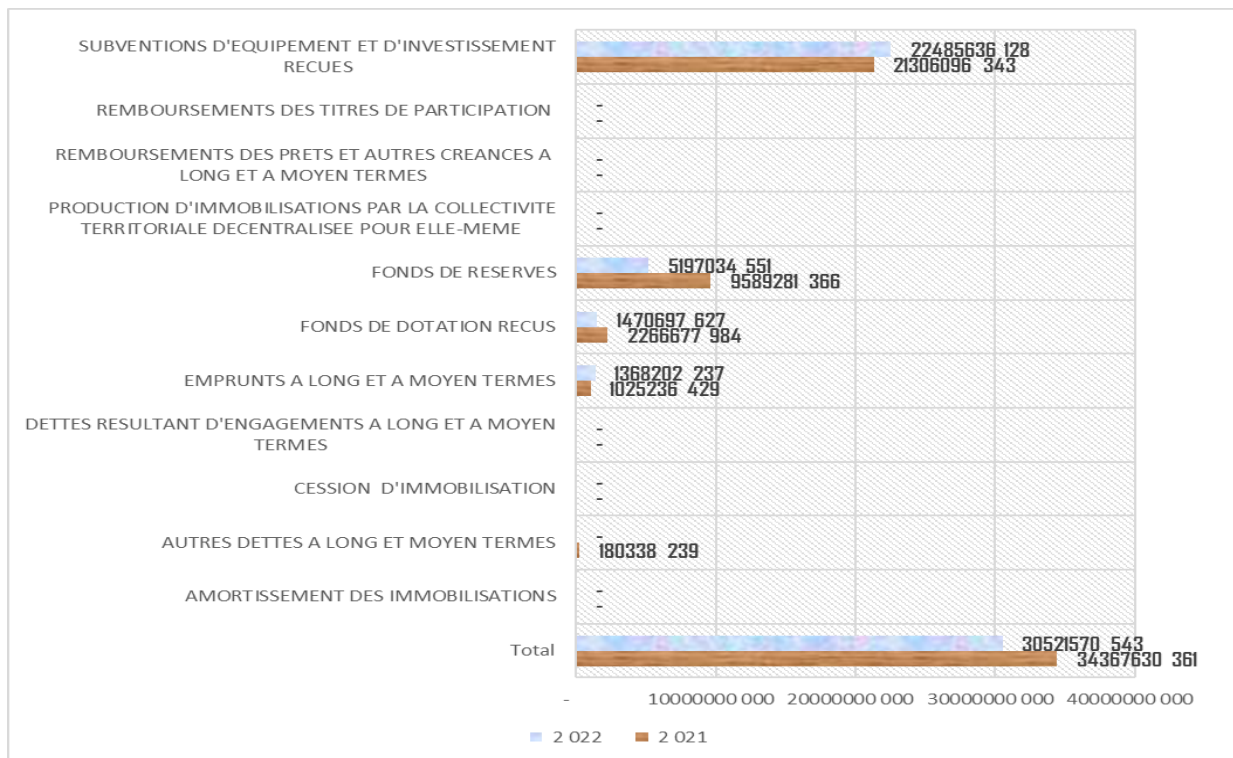
Tableau 45 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Centre

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	35 610 412 570	18 948 455 852	53,21%	100,00%	52 146 993 857	34 367 630 361	65,91%	81,37%	100,00%	51 741 884 728	30 521 570 543	58,99%	-11,19%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AUTRES DETTES A LONG ET MOYEN TERMES	290 078 499	-	0,00%	0,00%	601 320 407	180 338 239	29,98%		0,52%	816 346 499	-	0,00%	-100,00%	0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
DETTES RESULTANT D'ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	1 421 464 872	417 155 945	29,35%	2,20%	2 991 736 131	1 025 236 429	34,27%	145,77%	2,98%	3 389 050 670	1 368 202 237	40,37%	33,45%	4,48%
FONDS DE DOTATION RECUS	2 295 778 125	1 351 523 074	58,87%	7,13%	3 531 295 739	2 266 677 984	64,19%	67,71%	6,60%	2 158 854 229	1 470 697 627	68,12%	-35,12%	4,82%
FONDS DE RESERVES	4 772 917 050	5 741 093 979	120,28%	30,30%	9 404 595 308	9 589 281 366	101,96%	67,03%	27,90%	5 829 556 140	5 197 034 551	89,15%	-45,80%	17,03%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	126 500 000	-	0,00%	0,00%	25 061 240	-	0,00%		0,00%	19 061 240	-	0,00%		0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	35 300 000	-	0,00%	0,00%	35 000 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	26 668 374 024	11 438 682 854	42,89%	60,37%	35 557 985 032	21 306 096 343	59,92%	86,26%	61,99%	39 529 015 950	22 485 636 128	56,88%	5,54%	73,67%

Source : Comptes administratifs des communes

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus, que les subventions d'équipement et d'investissement reçues sont prépondérantes dans les recettes d'investissement. La part de ces rubriques dans les recettes d'investissement est de 61,99% en 2021 et 73,67% en 2022, soit 21 306 096 343 FCFA et 22 485 636 128 FCFA respectivement telle que le montre le graphique ci-dessous. Les fonds de réserve, les fonds de dotation reçus, ainsi que les emprunts à moyen et à long termes ont des parts significatives dans les recettes d'investissement. En revanche, l'emprunt occupe une faible proportion dans l'investissement local se situant en dessous à 2,98% et 4,48% des recettes d'investissement en 2021 et en 2022.

Graphique 32 : Structure globale des recettes d'investissement des communes de la Région du Centre



Source : Comptes administratifs des communes

i. Transferts en investissement au profit des communes de la Région du Centre

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des ressources d'investissement transférées aux communes de la Région du Centre au cours des périodes de référence. À l'analyse des réalisations, il apparaît que le montant des transferts en investissement a été de 21 306 096 343 FCFA en 2021 et 22 485 636 128 FCFA en 2022 avec les taux de réalisation respectifs de 59,92% et 56,88%. Ces montants sont en augmentation de l'ordre de 86,26% en 2021 et 5,54% en 2022.

Tableau 46 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement de la Région du Centre

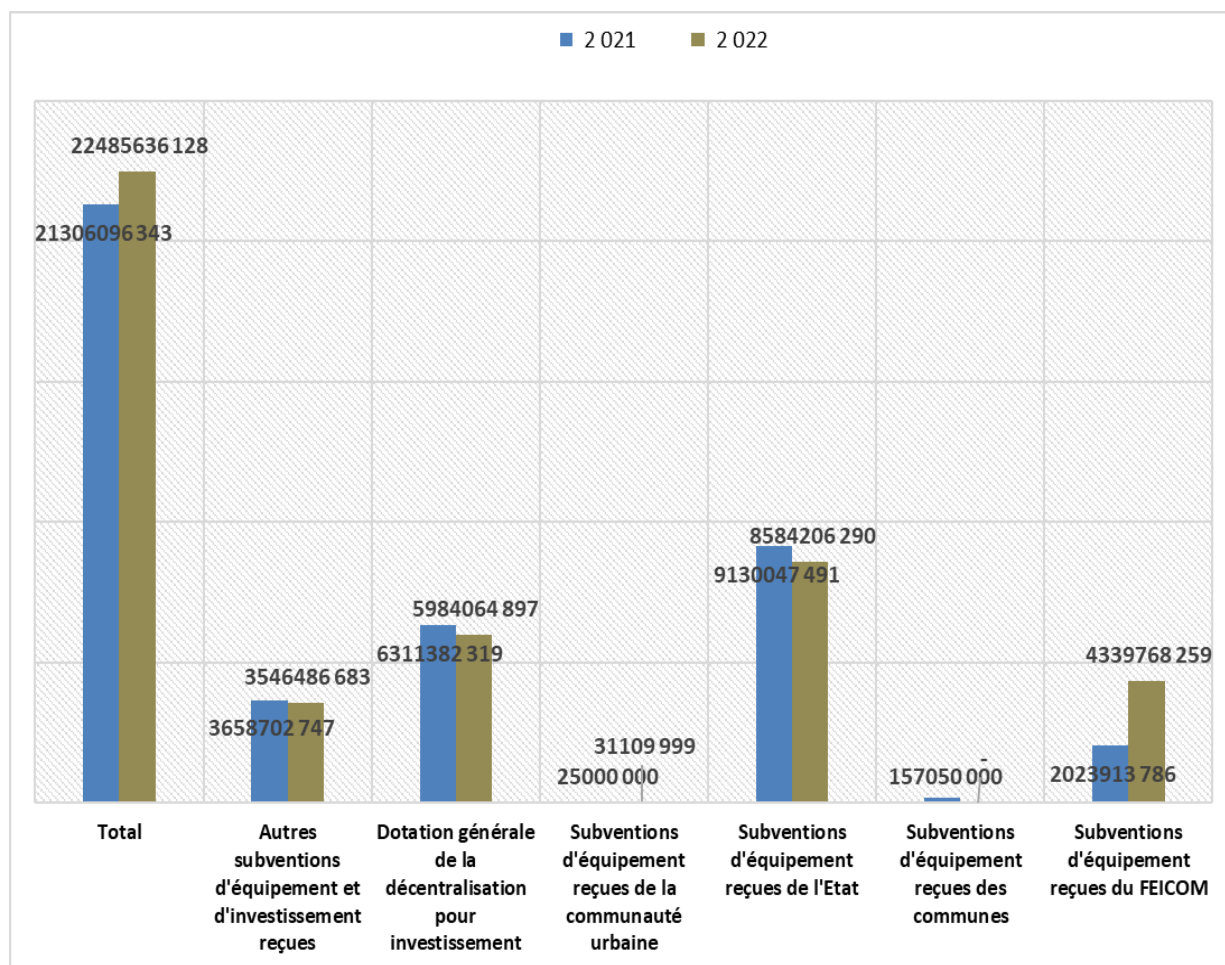
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	26 668 374 024	11 438 682 854	42,89%		100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	2 657 540 671	1 244 752 101	46,84%		10,88%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	4 329 686 768	3 215 121 748	74,26%		28,11%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	6 600 000 000	100 000 000	1,52%		0,87%
Subventions d'équipement reçues de l'État	9 024 371 164	6 093 972 330	67,53%		53,28%
Subventions d'équipement reçues des communes	190 500 000	11 000 000	5,77%		0,10%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	3 866 275 421	773 836 675	20,02%		6,77%
2021	35 557 985 032	21 306 096 343	59,92%	86,26%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	6 899 188 381	3 658 702 747	53,03%	193,93%	17,17%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	6 818 379 369	6 311 382 319	92,56%	96,30%	29,62%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	40 000 000	25 000 000	62,50%	-75,00%	0,12%
Subventions d'équipement reçues de l'État	11 362 889 430	9 130 047 491	80,35%	49,82%	42,85%
Subventions d'équipement reçues des communes	1 216 203 733	157 050 000	12,91%	1327,73%	0,74%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	9 221 324 119	2 023 913 786	21,95%	161,54%	9,50%
2022	39 529 015 950	22 485 636 128	56,88%	5,54%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	8 266 174 085	3 546 486 683	42,90%	-3,07%	15,77%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	6 669 854 500	5 984 064 897	89,72%	-5,19%	26,61%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	40 000 000	31 109 999	77,77%	24,44%	0,14%
Subventions d'équipement reçues de l'État	12 492 430 924	8 584 206 290	68,72%	-5,98%	38,18%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-		-100,00%	0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	12 060 556 441	4 339 768 259	35,98%	114,42%	19,30%

Source : Comptes administratifs des communes

À la lecture du tableau ci-dessus, les subventions d'équipement reçues de l'État représentent la rubrique la plus importante des transferts en investissement en 2021 et en 2022 avec les poids respectifs de 42,85% et 38,18%.

Le montant des recettes y relatives est de 9 130 047 491 FCFA en 2021 et de 8 584 206 290 FCFA en 2022. Cette nature de recettes affiche une augmentation de 49,82% en 2021 suivie d'une diminution de 5,98% en 2022.

Graphique 33 : Structure globale des transferts en investissement des communes de la Région du Centre



Source : Comptes administratifs des communes

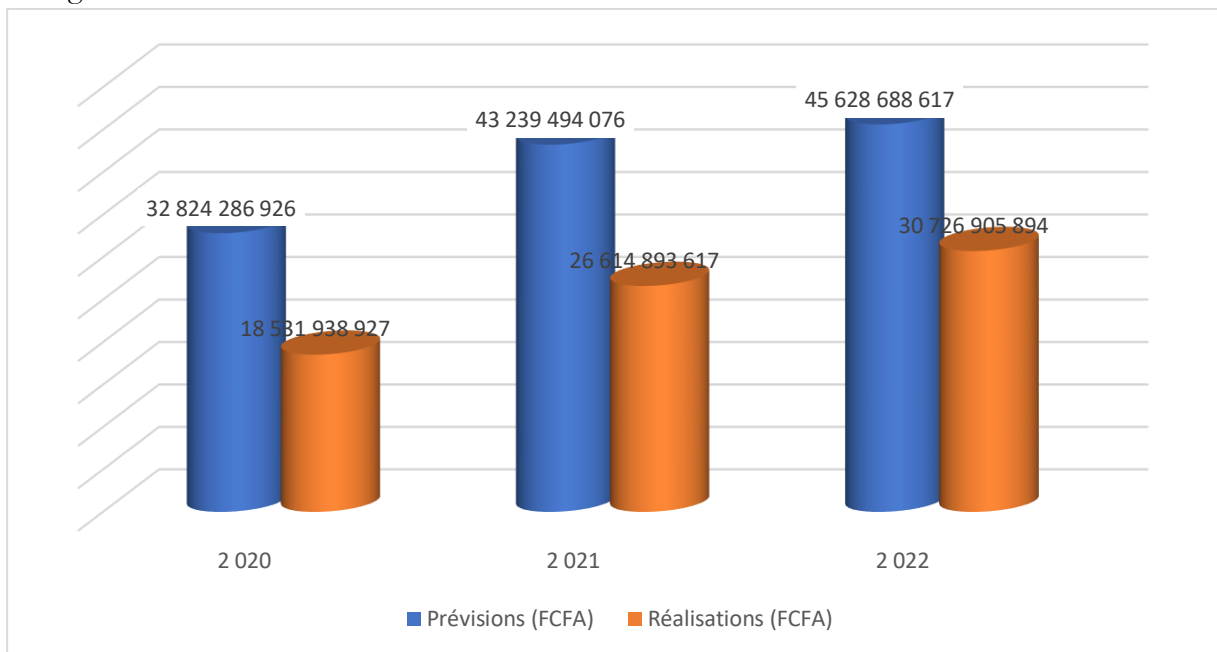
2.3. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'EST EN RECETTES

Il s'agit d'une présentation détaillée des prévisions et de l'exécution en recettes des budgets des communes de la Région de l'Est au cours des périodes de référence.

2.3.1. Prévisions et réalisations des recettes des communes de la région de l'Est

Entre 2021 et 2022, les prévisions des recettes des communes de la Région de l'Est ont augmenté, même si les prévisions sont toujours supérieures aux recouvrements.

Graphique 34: Évolution des prévisions et des réalisations des recettes globales des communes de la Région administrative du nord



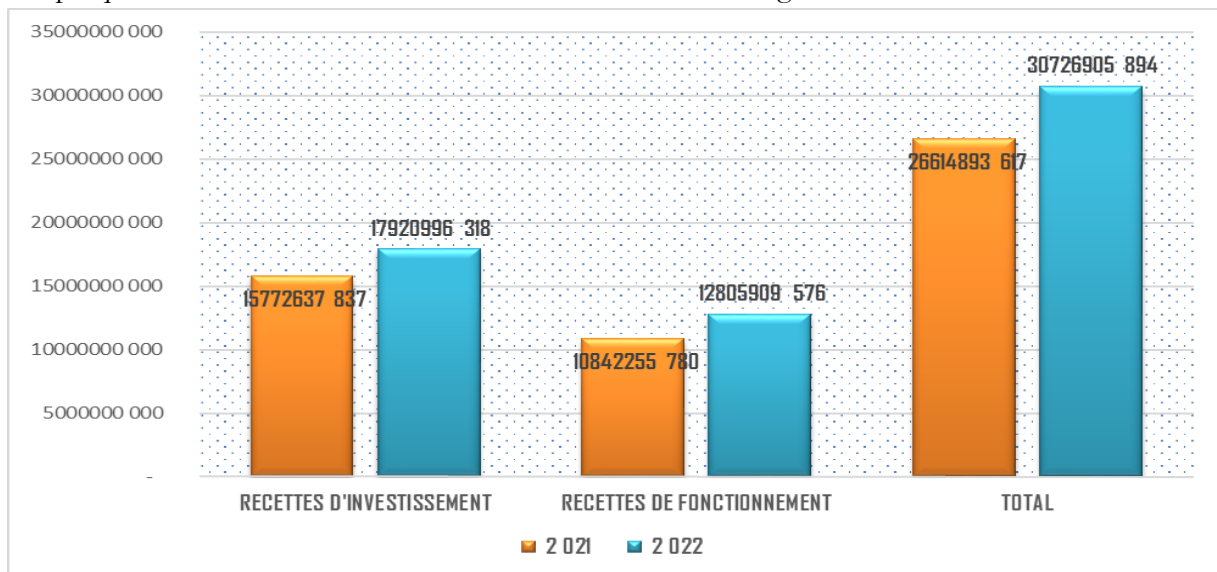
Le tableau ci-dessous permet d'examiner le niveau de mobilisation des recettes par les communes de la Région de l'Est :

Tableau 47 : Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Est

Type de recettes par année	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	32 824 286 926	18 531 938 927	56,46%		100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15 100 720 986	8 973 176 432	59,42%		48,42%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 723 565 940	9 558 762 495	53,93%		51,58%
2021	43 239 494 076	26 614 893 617	61,55%	43,62%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 665 205 277	10 842 255 780	55,13%	20,83%	40,74%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	23 574 288 799	15 772 637 837	66,91%	65,01%	59,26%
2022	45 628 688 617	30 726 905 894	67,34%	15,45%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 341 579 643	12 805 909 576	69,82%	18,11%	41,68%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	27 287 108 974	17 920 996 318	65,68%	13,62%	58,32%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 35 : Évolution des recettes des communes de la Région de l'Est



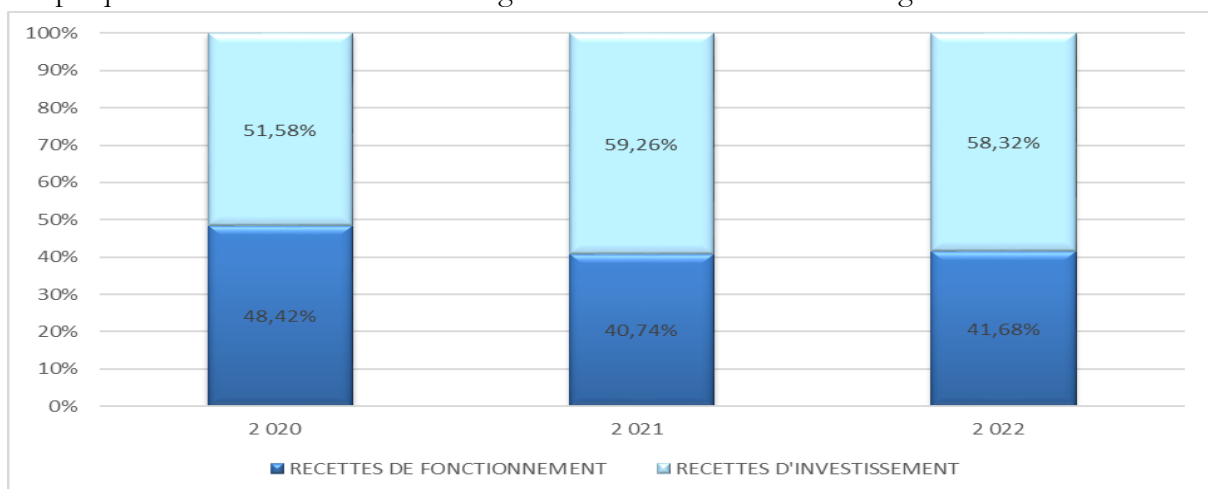
Source : Comptes administratifs des communes

L'examen des tableau et graphique ci-dessus montre que le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région de l'Est a été de 26 614 893 617 FCFA en 2021 et 30 726 905 894 FCFA en 2022 avec des taux de réalisation respectifs de 61,55% et 67,34%. Le montant des recettes globales réalisées s'est accru de 43,62% en 2021 et 15,45% en 2022.

Les communes de la Région de l'Est affichent un taux de réalisation des recettes de fonctionnement inférieur au taux de réalisation des recettes d'investissement en 2021, soit 55,13% contre 66,91%. La tendance s'est inversée en 2022, avec des taux de réalisation de 69,82% en recettes de fonctionnement contre 65,68% en recettes d'investissement.

Le poids des recettes de fonctionnement dans l'ensemble des recettes des communes de la Région de l'Est demeure inférieur à celui des recettes d'investissement, sur les deux périodes analysées, avec des ratios de 40,74% contre 59,26% en 2021 et 41,68% contre 58,32% en 2022.

Graphique 36 : Ventilation des recettes globales des communes de la Région de l'Est

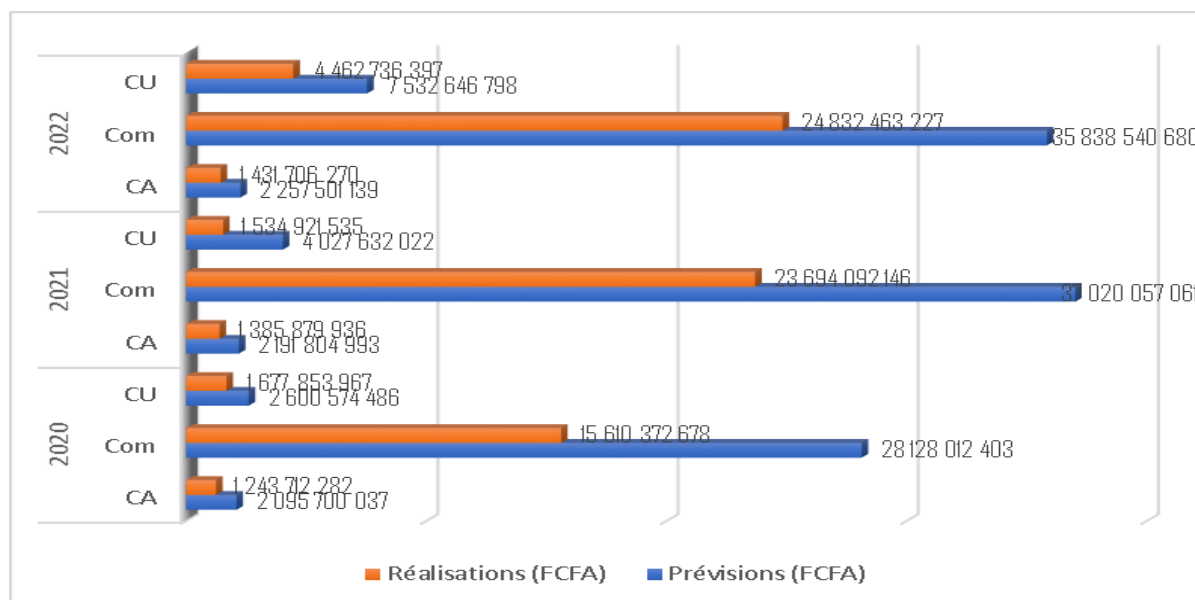


Source : Comptes administratifs des communes

2.3.2. Niveau de réalisation des recettes par type de communes dans la Région de l'Est

Les prévisions des recettes des CU et des CA ont augmenté en 2022 par rapport à 2021. Celles des communes ont diminué.

Graphique 37 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes dans la Région de l'Est



Source : Comptes administratifs des communes

Le tableau ci-dessous présente les données prévisionnelles et celles de l'exécution des budgets en valeur absolue, ainsi que la variation d'année en année en valeur relative.

Tableau 48 : Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Est par type de communes

Type de communes	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	32 824 286 926	18 531 938 927	56,46%		100,00%
CA	2 095 700 037	1 243 712 282	59,35%		6,71%
Communes	28 128 012 403	15 610 372 678	55,50%		84,23%
CU	2 600 574 486	1 677 853 967	64,52%		9,05%
2021	43 239 494 076	26 614 893 617	61,55%	43,62%	100,00%
CA	2 191 804 993	1 385 879 936	63,23%	11,43%	5,21%
Communes	37 020 057 061	23 694 092 146	64,00%	51,78%	89,03%
CU	4 027 632 022	1 534 921 535	38,11%	-8,52%	5,77%
2022	45 628 688 617	30 726 905 894	67,34%	15,45%	100,00%
CA	2 257 501 139	1 431 706 270	63,42%	3,31%	4,66%
Communes	35 838 540 680	24 832 463 227	69,29%	4,80%	80,82%
CU	7 532 646 798	4 462 736 397	59,25%	190,75%	14,52%

Source : Comptes administratifs des communes

À l'analyse, il ressort que le poids des recettes des communes dans les recettes totales, bien qu'affichant une légère hausse sur les périodes de référence, est de 89,03% en 2021 et de 80,82% en 2022. Les recettes de la CU représentent 5,77% en 2021 et 14,52% en 2022. Le poids total des CA représente 5,21% des recettes totales en 2021 et 4,66% en 2022.

2.3.3. Analyse par type de recettes

La démarche analytique distingue les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement.

2.3.3.1. La structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Est

Ces recettes sont issues notamment de la fiscalité, des dotations et subventions en fonctionnement et de l'exploitation du domaine et des services.

Les montants des recettes de fonctionnement mobilisés par les communes de la Région de l'Est ont été de 10 842 255 780 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 55,13% et 12 805 909 576 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 69,82%. L'examen de la variation des montants des recettes de fonctionnement au cours des périodes 2021 et 2022 indique une augmentation de 20,83% et 18,11% respectivement.

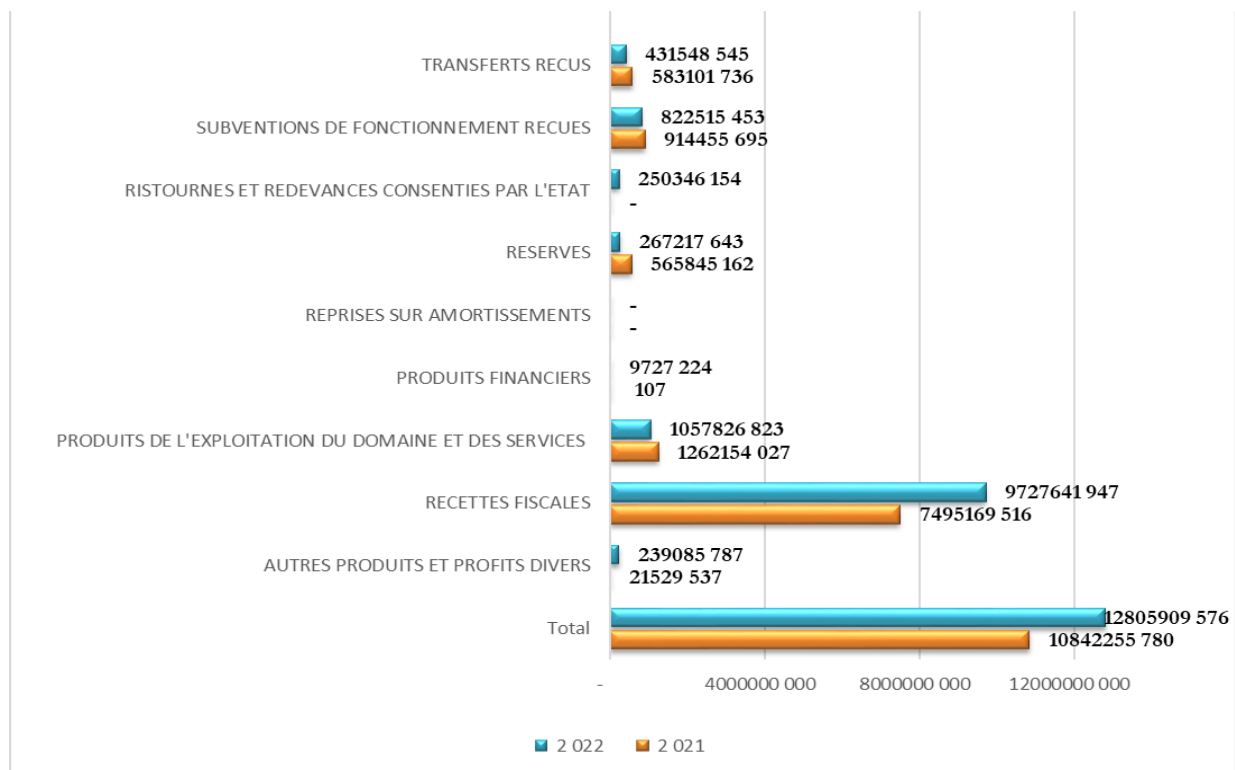
Tableau 49 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement dans la Région de l'Est

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	15 100 720 986	8 973 176 432	59,42%	100,00%	19 665 205 277	10 842 255 780	55,13%	20,83%	100,00%	18 341 579 643	12 805 909 576	69,82%	18,11%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	147 067 196	9 067 050	6,17%	0,10%	120 732 430	21 529 537	17,83%	137,45%	0,20%	58 466 837	239 085 787	408,93%	1010,50%	1,87%
RECETTES FISCALES	10 191 930 723	6 406 698 644	62,86%	71,40%	13 269 774 371	7 495 169 516	56,48%	16,99%	69,13%	12 691 881 888	9 727 641 947	76,64%	29,79%	75,96%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	1 990 652 671	770 615 834	38,71%	8,59%	2 966 272 826	1 262 154 027	42,55%	63,79%	11,64%	2 617 312 841	1 057 826 823	40,42%	-16,19%	8,26%
PRODUITS FINANCIERS	12 385 350	-	0,00%	0,00%	4 500 107	107	0,00%		0,00%	24 232 197	9 727 224	40,14%	9090763,55%	0,08%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	5 900 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	4 000 000	-	0,00%		0,00%
RESERVES	632 090 121	231 812 583	36,67%	2,58%	638 961 415	565 845 162	88,56%	144,10%	5,22%	643 191 880	267 217 643	41,55%	-52,78%	2,09%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	209 834 200	36 176 490	17,24%	0,40%	286 562 153	-	0,00%	-100,00%	0,00%	259 782 968	250 346 154	96,37%		1,95%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	991 676 423	826 621 930	83,36%	9,21%	1 411 301 268	914 455 695	64,80%	10,63%	8,43%	1 193 164 479	822 515 453	68,94%	-10,05%	6,42%
TRANSFERTS RECUS	919 184 302	692 183 901	75,30%	7,71%	967 100 707	583 101 736	60,29%	-15,76%	5,38%	849 546 553	431 548 545	50,80%	-25,99%	3,37%

Source : Comptes administratifs des communes

De manière générale, comme observé au niveau national, les recettes fiscales demeurent la principale nature de recette de fonctionnement des communes de la Région de l'Est. Elles représentent en effet 69,13% des recettes de fonctionnement en 2021 et 75,96% en 2022, soit des montants respectifs de 7 495 169 516 FCFA et 9 727 641 947 FCFA, tels que retracés dans le graphique ci-après.

Graphique 38 : Structure des recettes de fonctionnement dans la Région de l'Est



Source : Comptes administratifs des communes

i. Recettes fiscales des communes de la Région de l'Est

L'exploitation des comptes administratifs des communes de la Région de l'Est a permis de consolider les montants annuels de recettes fiscales contenus dans les tableaux ci-après :

Tableau 50 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région de l'Est

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	10 191 930 723	6 406 698 644	62,86%		71,40%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	3 458 827 091	3 324 936 130	96,13%		
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	1 676 951 224	519 290 448	30,97%		
Autres recettes fiscales	4 852 495 389	2 464 427 049	50,79%		
Taxe de Développement Local	203 657 019	98 045 017	48,14%		
2021	13 269 774 371	7 495 169 516	56,48%	16,99%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	4 290 843 884	2 841 734 779	66,23%	-14,53%	37,91%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	2 065 685 905	604 280 014	29,25%	16,37%	8,06%
Autres recettes fiscales	6 658 022 119	3 950 462 011	59,33%	60,30%	52,71%
Taxe de Développement Local	255 222 463	98 692 712	38,67%	0,66%	1,32%
2021	12 691 881 888	9 727 641 947	76,64%	29,79%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	4 231 166 462	3 463 641 347	81,86%	21,88%	35,61%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	1 759 225 736	699 423 567	39,76%	15,74%	7,19%
Autres recettes fiscales	6 426 819 704	5 391 954 316	83,90%	36,49%	55,43%
Taxe de Développement Local	274 669 986	172 622 717	62,85%	74,91%	1,77%

Source : Comptes administratifs des communes

Tableau 51 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales des communes de la Région administrative de l'Est

Mode d'administration	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	10 191 930 723	6 406 698 644	62,86%		100,00%
Fiscalité affectée	8 514 979 499	5 887 408 196	69,14%		91,89%
Fiscalité propre	1 676 951 224	519 290 448	30,97%		8,11%
2021	13 269 774 371	7 495 169 516	56,48%	16,99%	100,00%
Fiscalité affectée	11 204 088 466	6 890 889 502	61,50%	17,04%	91,94%
Fiscalité propre	2 065 685 905	604 280 014	29,25%	16,37%	8,06%
2022	12 691 881 888	9 727 641 947	76,64%	29,79%	100,00%
Fiscalité affectée	10 932 656 152	9 028 218 380	82,58%	31,02%	92,81%
Fiscalité propre	1 759 225 736	699 423 567	39,76%	15,74%	7,19%

Source : Comptes administratifs des communes

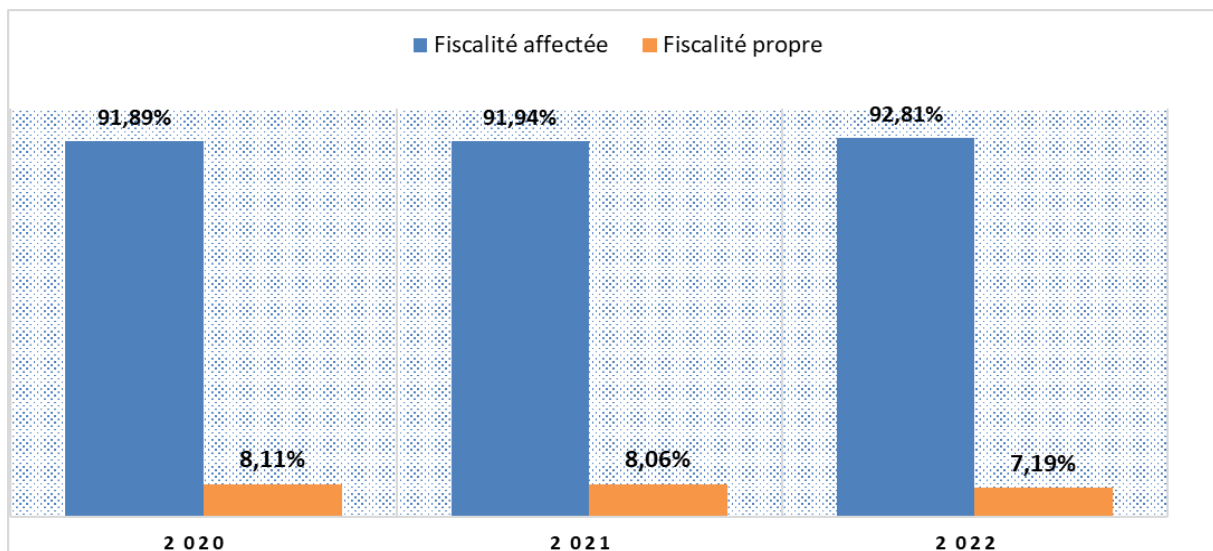
Il ressort des tableaux ci-dessus que les montants des recettes fiscales réalisées ont été de 7 495 169 516 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 56,48% et 9 727 641 947 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 76,64%.

Le niveau de réalisation des recettes de la fiscalité affectée demeure supérieur à celui de la fiscalité propre, avec des taux de 61,50% contre 29,25% en 2021 et 82,58% contre 39,76% en 2022.

Prises globalement, les recettes fiscales ont augmenté de 16,99% en 2021 et de 29,79% en 2022.

L'analyse du poids par type de recette fiscale, retracée dans le graphique ci-dessous, montre que les recettes issues de la fiscalité affectée sont prépondérantes par rapport à celles issues de la fiscalité propre (91,94% contre 8,06% en 2021 et 92,81% contre 7,19% en 2022).

Graphique 39 : Part des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région de l'Est



Source : Comptes administratifs des communes

i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région de l'Est

Les recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région de l'Est sont contenues dans le tableau ci-après :

Tableau 52 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année de la Région de l'Est

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	8 514 979 499	5 887 408 196	69,14%	100,00%	11 204 088 466	6 890 889 502	61,50%	17,04%	100,00%	10 932 656 152	9 028 218 380	82,58%	31,02%	100,00%
Autres recettes fiscales	1 030 075 924	726 598 411	70,54%	12,34%	1 626 720 392	1 308 605 634	80,44%	80,10%	18,99%	1 919 797 141	3 162 296 052	164,72%	141,65%	35,03%
Centimes Additionnels Communaux sur impôts	3 458 827 091	3 324 936 130	96,13%	56,48%	4 290 843 884	2 841 734 779	66,23%	-14,53%	41,24%	4 231 166 462	3 463 641 347	81,86%	21,88%	38,36%
Contributions des licences	93 444 638	3 385 832	3,62%	0,06%	193 603 266	4 477 624	2,31%	32,25%	0,06%	295 497 533	10 187 452	3,45%	127,52%	0,11%
Contributions des patentes	124 517 573	1 122 114	0,90%	0,02%	263 631 882	21 474 427	8,15%	1813,75%	0,31%	340 523 540	28 132 295	8,26%	31,00%	0,31%
Droit de timbre d'aéroport	-	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
Droit de timbre sur la carte grise	100 000	-	0,00%	0,00%	1 210 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
Droits de mutation d'immeubles	57 853 600	3 600	0,01%	0,00%	263 166 893	173 653 542	65,99%	4823609,50%	2,52%	70 600 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Droits de timbre automobile	376 084 125	221 817 576	58,98%	3,77%	434 626 922	291 384 571	67,04%	31,36%	4,23%	372 269 502	194 462 290	52,24%	-33,26%	2,15%
Produits de l'impôt libératoire	341 433 558	147 060 879	43,07%	2,50%	339 630 336	148 883 875	43,84%	1,24%	2,16%	343 148 188	120 524 627	35,12%	-19,05%	1,33%
Redevance Forestière	2 727 400 971	1 364 100 137	50,01%	23,17%	3 346 197 401	1 973 129 862	58,97%	44,65%	28,63%	2 936 908 155	1 852 664 369	63,08%	-6,11%	20,52%
Taxe à l'essieu	100 000	-	0,00%	0,00%	4 500 000	-	0,00%		0,00%	100 000	-	0,00%		0,00%
Taxe de développement Local	203 657 019	98 045 017	48,14%	1,67%	255 222 463	98 692 712	38,67%	0,66%	1,43%	274 669 986	172 622 717	62,85%	74,91%	1,91%
Taxe Foncière sur la propriété immobilière	92 575 000	145 500	0,16%	0,00%	168 488 442	28 554 476	16,95%	19525,07%	0,41%	133 154 545	23 200 231	17,42%	-18,75%	0,26%
Taxe sur les jeux de hasard et de divertissement	8 910 000	193 000	2,17%	0,00%	16 246 585	298 000	1,83%	54,40%	0,00%	14 821 100	487 000	3,29%	63,42%	0,01%
					10 932 656 152	9 028 218 380	82,58%	31,02%	100,00%	-	-	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant global des recettes fiscales collectées par les services fiscaux de l'État au profit des communes de la Région de l'Est, a été de 6 890 889 502 FCFA en 2021, affichant ainsi une augmentation de 17,04% par rapport à 2020, et de 9 028 218 380 FCFA en 2022, soit une augmentation de 31,02% par rapport à la période précédente.

Les CAC représentent la plus grande part desdites recettes avec des proportions respectives de 41,24% en 2021 et 38,36% en 2022.

S'agissant de l'impôt libératoire, son produit a également été mobilisé par les communes elles-mêmes sur la période de référence, recouvrant ainsi 148 883 875 FCFA en 2021 et 120 524 627 FCFA en 2022.

i.2. Recettes fiscales collectées directement par les communes la Région de l'Est

À la lecture du tableau ci-dessous, il ressort que les communes de la Région de l'Est ont pu mobiliser elles-mêmes 604 280 014 FCFA en 2021. Celles-ci sont en augmentation de 16,37% par rapport à 2020, et 699 423 567 FCFA en 2022, soit une progression de 15,74% par rapport à la période précédente.

L'analyse du poids des différentes recettes fiscales collectées directement par les communes de la Région de l'Est démontre que les droits de places sur les marchés constituent la rubrique la plus importante avec une proportion de 24,99% en 2021. En 2022, la rubrique prépondérante est celle des droits sur les permis de bâtir ou d'implanter avec un poids de 23,56%.

À contrario, les droits de stade et la taxe de transhumance sont les rubriques qui contribuent le moins aux recettes fiscales collectées.

Tableau 53 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année de la Région de l'Est

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	1 676 951 224	519 290 448	30,97%	100,00%	2 065 685 905	604 280 014	29,25%	16,37%	100,00%	1 759 225 736	699 423 567	39,76%	15,74%	100,00%
Autres taxes communales	283 883 406	111 315 364	39,21%	21,44%	284 465 997	24 169 767	8,50%	-78,29%	4,00%	230 575 875	86 693 389	37,60%	258,69%	12,39%
Droit d'occupation des parcs de stationnement	103 750 000	22 898 500	22,07%	4,41%	95 150 000	22 154 500	23,28%	-3,25%	3,67%	69 001 900	34 832 600	50,48%	57,23%	4,98%
Droit d'occupation des parkings	44 525 000	6 478 100	14,55%	1,25%	26 050 000	8 278 000	31,78%	27,78%	1,37%	15 500 000	8 796 800	56,75%	6,27%	1,26%
Droits de fourrière	43 275 000	4 080 900	9,43%	0,79%	75 793 500	4 878 800	6,44%	19,55%	0,81%	22 512 103	1 706 000	7,58%	-65,03%	0,24%
Droits de place sur les marchés	374 590 000	126 932 387	33,89%	24,44%	409 210 466	150 984 931	36,90%	18,95%	24,99%	387 883 086	164 766 966	42,48%	9,13%	23,56%
Droits de stade	125 000	-	0,00%	0,00%	1 260 000	26 100	2,07%		0,00%	1 753 000	31 500	1,80%	20,69%	0,00%
Droits de timbre communal	154 515 700	52 311 600	33,86%	10,07%	136 253 166	62 535 200	45,90%	19,54%	10,35%	119 591 155	75 856 500	63,43%	21,30%	10,85%
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	55 788 768	33 977 600	60,90%	6,54%	84 739 883	52 899 750	62,43%	55,69%	8,75%	94 750 000	73 213 700	77,27%	38,40%	10,47%
Droits sur les permis de bâtir ou d'implanter	244 390 000	49 153 242	20,11%	9,47%	304 352 979	87 623 541	28,79%	78,27%	14,50%	216 499 532	92 284 791	42,63%	5,32%	13,19%
Redevances pour dégradation de chaussée	9 715 000	445 000	4,58%	0,09%	20 241 666	3 905 000	19,29%	777,53%	0,65%	10 244 654	290 000	2,83%	-92,57%	0,04%
Taxe communale sur le bétail	30 156 500	10 007 000	33,18%	1,93%	50 899 757	8 143 800	16,00%	-18,62%	1,35%	22 948 262	6 985 000	30,44%	-14,23%	1,00%
Taxe de stationnement	49 980 000	12 723 453	25,46%	2,45%	62 939 454	17 137 926	27,23%	34,70%	2,84%	39 429 041	14 718 460	37,33%	-14,12%	2,10%
Taxe de transhumance	3 825 000	-	0,00%	0,00%	8 950 000	40 000	0,45%		0,01%	8 181 500	694 000	8,48%	1635,00%	0,10%
Taxe de transit	4 320 000	1 063 000	24,61%	0,20%	10 210 000	3 114 750	30,51%	193,02%	0,52%	14 009 887	2 268 600	16,19%	-27,17%	0,32%
Taxe de transport des produits de carrière	14 290 000	1 784 000	12,48%	0,34%	34 275 666	7 680 638	22,41%	330,53%	1,27%	42 841 575	5 401 200	12,61%	-29,68%	0,77%
Taxe d'hygiène et salubrité	68 071 455	28 714 800	42,18%	5,53%	98 269 166	50 650 550	51,54%	76,39%	8,38%	77 855 765	56 923 400	73,11%	12,38%	8,14%
Taxe sur la publicité	3 706 395	1 695 131	45,74%	0,33%	7 562 191	25 269 517	334,16%	1390,71%	4,18%	49 110 695	3 495 354	7,12%	-86,17%	0,50%
Taxe sur les armes à feu	2 336 000	19 500	0,83%	0,00%	80 708 500	24 638 853	30,53%	126253,09%	4,08%	1 834 500	29 500	1,61%	-99,88%	0,00%
Taxe sur les produits de récupération	63 450 000	3 491 121	5,50%	0,67%	124 780 914	2 531 966	2,03%	-27,47%	0,42%	181 226 411	13 063 007	7,21%	415,92%	1,87%
Taxe sur les spectacles	6 975 000	150 000	2,15%	0,03%	12 450 000	530 000	4,26%	253,33%	0,09%	10 818 931	700 000	6,47%	32,08%	0,10%
Taxes d'abattage du bétail	73 107 000	29 424 500	40,25%	5,67%	100 093 083	31 867 175	31,84%	8,30%	5,27%	89 909 940	39 974 500	44,46%	25,44%	5,72%
Tickets de quai	42 176 000	22 625 250	53,64%	4,36%	37 029 517	15 219 250	41,10%	-32,73%	2,52%	52 747 924	16 698 300	31,66%	9,72%	2,39%

Source : Comptes administratifs des communes

ii. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Est

Les ressources affectées aux communes de la Région de l'Est au titre des dotations et subventions sont retracées dans le tableau ci-après :

Tableau 54 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région de l'Est

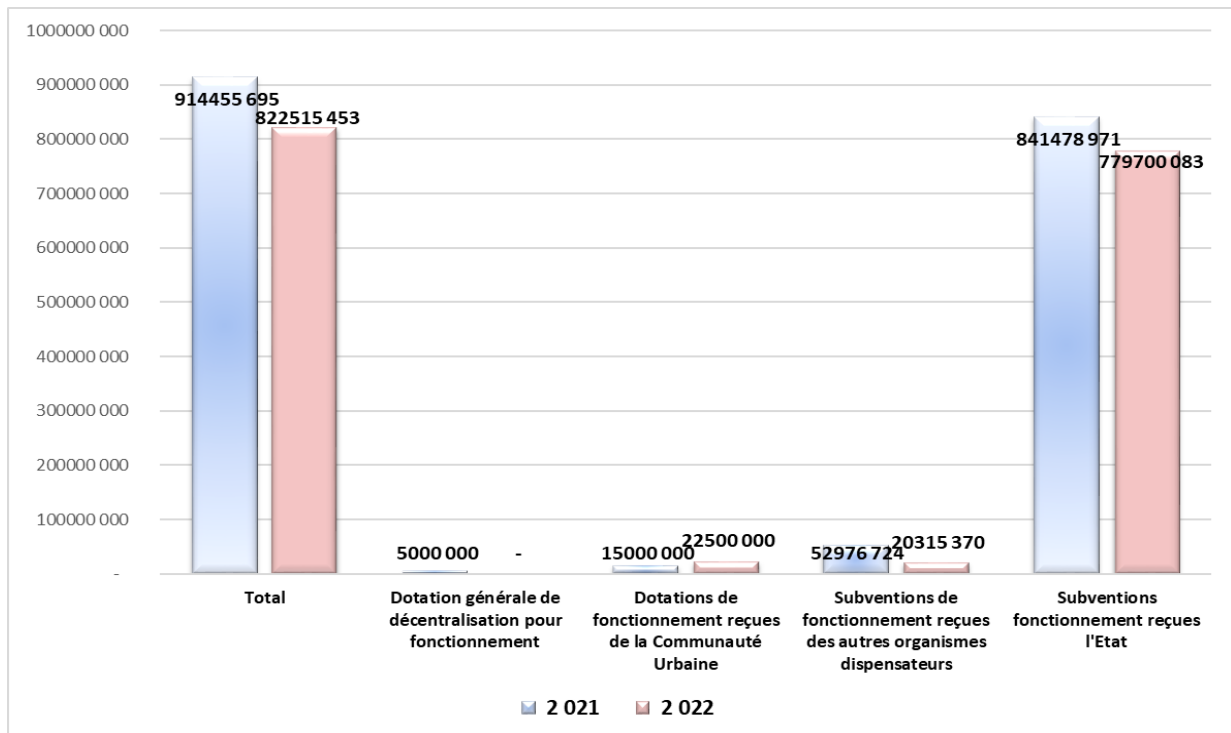
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	991 676 423	826 621 930	83,36%		100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	120 126 218	66 040 398	54,98%		7,99%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	95 500 000	31 250 000	32,72%		3,78%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	99 650 805	60 547 132	60,76%		7,32%
Subventions fonctionnement reçues l'État	676 399 400	668 784 400	98,87%		80,91%
2021	1 411 301 268	914 455 695	64,80%	10,63%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	88 000 000	5 000 000	5,68%	-92,43%	0,55%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	94 500 000	15 000 000	15,87%	-52,00%	1,64%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	156 982 066	52 976 724	33,75%	-12,50%	5,79%
Subventions fonctionnement reçues l'État	1 071 819 202	841 478 971	78,51%	25,82%	92,02%
2022	1 193 164 479	822 515 453	68,94%	-10,05%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	6 334 350	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	35 000 000	22 500 000	64,29%	50,00%	2,74%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	50 569 375	20 315 370	40,17%	-61,65%	2,47%
Subventions fonctionnement reçues l'État	1 101 260 754	779 700 083	70,80%	-7,34%	94,79%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant global des dotations et subventions en fonctionnement reçues par les communes de la Région de l'Est a été de 914 455 695 en 2021 et 822 515 453 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 64,80% et 68,94%. Le montant des dotations et subventions de fonctionnement reçues par les communes de la Région de l'Est, s'est accru de 10,63% en 2021, puis a connu une baisse de 10,05% en 2022.

L'examen de la structure des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Est, telle que présentée dans le graphique ci-dessous, montre que les subventions de fonctionnement reçues de l'État représentent la plus grande part desdites recettes au cours des périodes de référence. Ces subventions s'élèvent à 841 478 971 FCFA en 2021 et à 779 700 083 FCFA en 2022, soit respectivement 92,02% et 94,79% de l'ensemble des dotations et subventions en fonctionnement.

Graphique 40 : Structure des recettes des dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région de l'Est



Source : Comptes administratifs des communes

iii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Est

Les montants des recettes tirées de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Est sont retracés dans le tableau ci-après.

À l'examen, il ressort que les montants mobilisés ont été de 1 262 154 027 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 42,55% et 1 057 826 823 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 40,42%. On observe une augmentation du montant global desdites recettes de l'ordre de 63,79% en 2021, puis une diminution de 16,19% en 2022.

Tableau 55 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Est

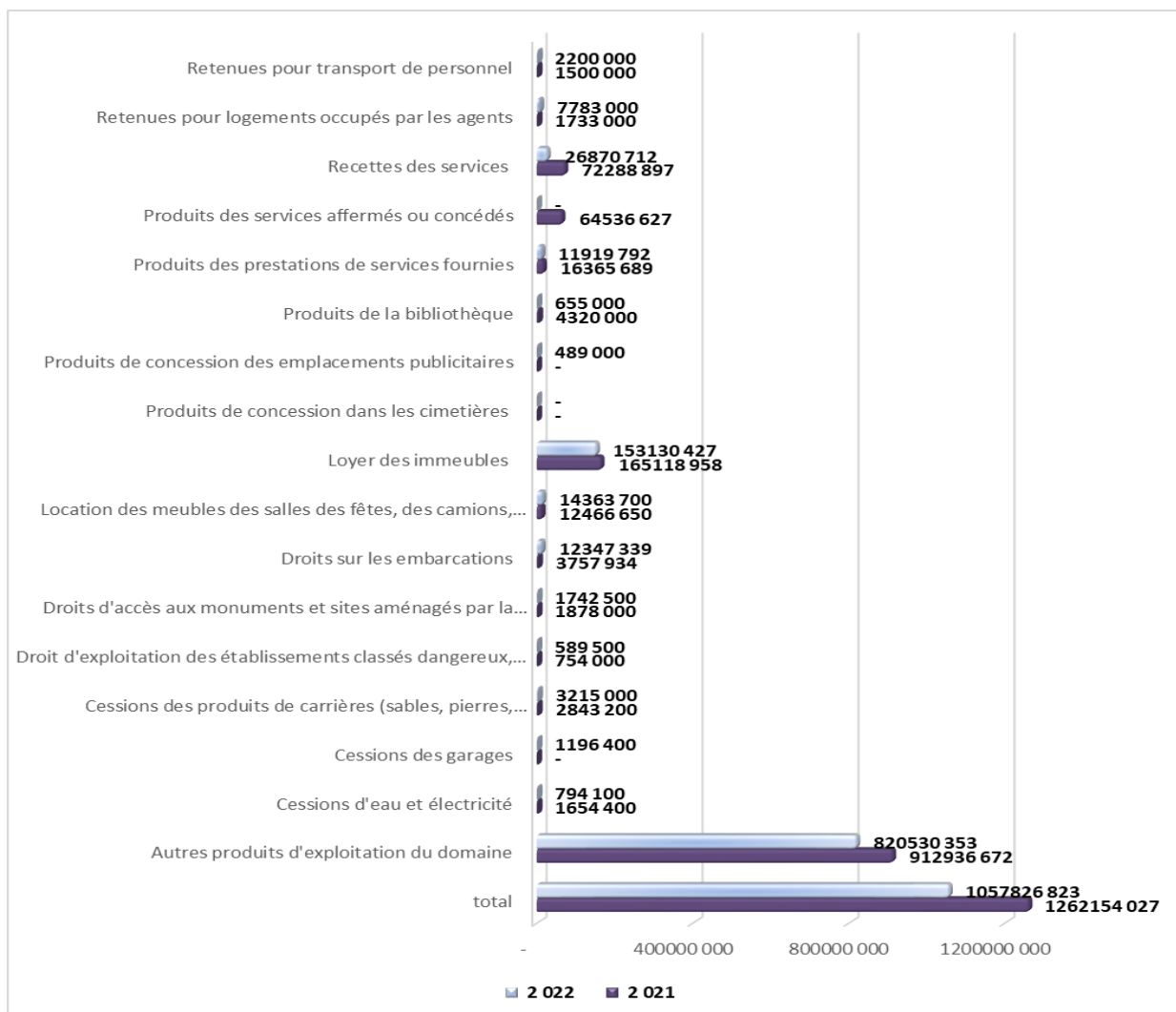
	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	1 990 652 671	770 615 834	38,71%	100,00%	2 966 272 826	1 262 154 027	42,55%	63,79%	100,00%	2 617 312 841	1 057 826 823	40,42%	-16,19%	100,00%
Autres produits d'exploitation du domaine	1 441 284 516	545 958 444	37,88%	70,85%	2 056 396 758	912 936 672	44,39%	67,22%	72,33%	1 832 607 299	820 530 353	44,77%	-10,12%	77,57%
Cessions d'eau et électricité	48 804 434	1 730 000	3,54%	0,22%	61 340 000	1 654 400	2,70%	-4,37%	0,13%	24 450 000	794 100	3,25%	-52,00%	0,08%
Cessions des garages	-	-		0,00%	300 000	-	0,00%		0,00%	15 447 000	1 196 400	7,75%		0,11%
Cessions des produits de carrières (sables, pierres, pouzzolane etc.)	11 300 000	3 417 980	30,25%	0,44%	16 400 000	2 843 200	17,34%	-16,82%	0,23%	11 436 136	3 215 000	28,11%	13,08%	0,30%
Droit d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes	14 410 000	350 000	2,43%	0,05%	12 850 000	754 000	5,87%	115,43%	0,06%	13 244 500	589 500	4,45%	-21,82%	0,06%
Droits d'accès aux monuments et sites aménagés par la collectivité territoriale	1 100 000	-	0,00%	0,00%	10 350 000	1 878 000	18,14%		0,15%	1 000 000	1 742 500	174,25%	-7,22%	0,16%
Droits sur les embarcations	20 945 000	7 224 000	34,49%	0,94%	3 050 000	3 757 934	123,21%	-47,98%	0,30%	21 050 000	12 347 339	58,66%	228,57%	1,17%
Location des meubles des salles des fêtes, des camions, engins et autres biens meubles et immobiliers	44 670 721	5 480 550	12,27%	0,71%	93 121 400	12 466 650	13,39%	127,47%	0,99%	79 392 050	14 363 700	18,09%	15,22%	1,36%
Loyer des immeubles	300 011 000	155 103 176	51,70%	20,13%	431 308 997	165 118 958	38,28%	6,46%	13,08%	455 953 186	153 130 427	33,58%	-7,26%	14,48%
Produits de concession dans les cimetières	100 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
Produits de concession des emplacements publicitaires	400 000	120 000	30,00%	0,02%	5 575 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	3 600 000	489 000	13,58%		0,05%
Produits de la bibliothèque	1 015 000	-	0,00%	0,00%	14 855 000	4 320 000	29,08%		0,34%	1 500 000	655 000	43,67%	-84,84%	0,06%
Produits des prestations de services fournies	58 400 000	34 392 184	58,89%	4,46%	60 410 000	16 365 689	27,09%	-52,41%	1,30%	48 159 695	11 919 792	24,75%	-27,17%	1,13%
Produits des services affermés ou concédés	5 900 000	-	0,00%	0,00%	73 770 000	64 536 627	87,48%		5,11%	13 567 658	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Recettes des services	37 250 000	15 507 500	41,63%	2,01%	112 333 671	72 288 897	64,35%	366,15%	5,73%	64 351 887	26 870 712	41,76%	-62,83%	2,54%
Retenues pour logements occupés par les agents	2 562 000	1 327 000	51,80%	0,17%	3 912 000	1 733 000	44,30%	30,60%	0,14%	25 553 430	7 783 000	30,46%	349,11%	0,74%
Retenues pour transport de personnel	2 500 000	5 000	0,20%	0,00%	10 300 000	1 500 000	14,56%	29900,00%	0,12%	6 000 000	2 200 000	36,67%	46,67%	0,21%

Source : Comptes administratifs des communes

À l'analyse du tableau ci-dessus, il apparaît que le produit des loyers constitue la nature de recettes la plus importante en matière d'exploitation du domaine et des services. Cette rubrique représente en effet 13,08% desdites recettes en 2021 et 14,48% en 2022.

La mobilisation des ressources de l'exploitation du domaine et des services demeure relativement faible. Elles représentent en effet 11,64% des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Est en 2021 et 8,26% en 2022.

Graphique 41 : Structure du produit de l'exploitation du domaine et des services dans la Région de l'Est



Source : Comptes administratifs des communes

iv. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Est

Ces autres ressources en fonctionnement représentent moins de 6,00% des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Est au cours des périodes de référence. Les

montants mobilisés à ce titre sont de 587 374 806 FCFA en 2021 et 766 376 808 FCFA en 2022. Le montant de ces recettes a augmenté en 2021 de 112,01% et en 2022 de 30,47%.

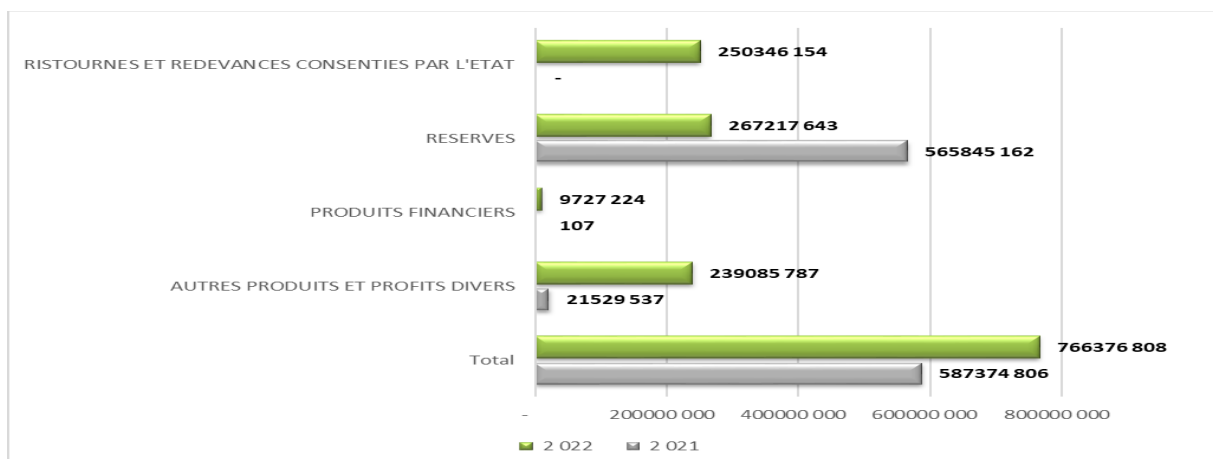
Tableau 56 : Prévisions et Réalisation des autres recettes des communes de la Région de l'Est

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	1 001 376 867	277 056 123	27,67%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	147 067 196	9 067 050	6,17%		3,27%
PRODUITS FINANCIERS	12 385 350	-	0,00%		0,00%
RESERVES	632 090 121	231 812 583	36,67%		83,67%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	209 834 200	36 176 490	17,24%		13,06%
2021	1 050 756 105	587 374 806	55,90%	112,01%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	120 732 430	21 529 537	17,83%	137,45%	3,67%
PRODUITS FINANCIERS	4 500 107	107	0,00%		0,00%
RESERVES	638 961 415	565 845 162	88,56%	144,10%	96,33%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	286 562 153	-	0,00%	-100,00%	0,00%
2022	985 673 882	766 376 808	77,75%	30,47%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	58 466 837	239 085 787	408,93%	1010,50%	31,20%
PRODUITS FINANCIERS	24 232 197	9 727 224	40,14%	9090763,55%	1,27%
RESERVES	643 191 880	267 217 643	41,55%	-52,78%	34,87%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	259 782 968	250 346 154	96,37%		32,67%

Source : Comptes administratifs des communes

D'après le tableau ci-dessus, ces autres recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées des réserves affectées pour fonctionnement. Elles représentent 96,33% desdites recettes en 2021 et 34,87% en 2022, soit les montants respectifs de 565 845 162 FCFA et 267 217 643 FCFA telle que le montre la figure ci-après.

Graphique 42: Structure des autres recettes des communes de la Région de l'Est



Source : Comptes administratifs des communes

2.3.3.2. La structure des recettes d'investissement de la Région de l'Est

Les recettes d'investissement sont retracées dans le tableau ci-après.

Elles ont été de 15 772 637 837 FCFA en 2021 et 17 920 996 318 FCFA en 2022, avec des taux de réalisation respectifs de 66,91% et 65,68%. Les recettes d'investissement ont augmenté de 65,01% en 2021 et 13,62% en 2022.

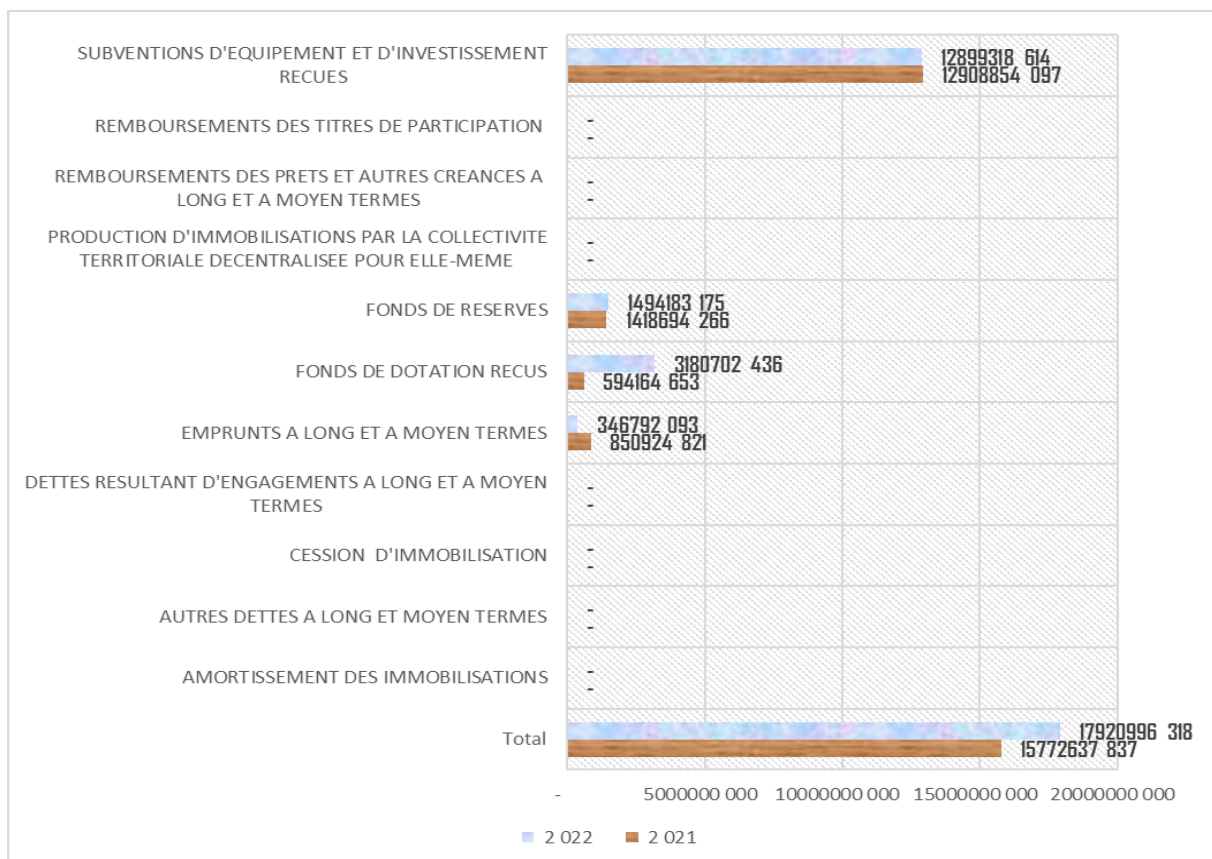
Tableau 57 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Est

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	17 723 565 940	9 558 762 495	53,93%	100,00%	23 574 288 799	15 772 637 837	66,91%	65,01%	100,00%	27 287 108 974	17 920 996 318	65,68%	13,62%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	-	-		0,00%	500 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
AUTRES DETTES A LONG ET MOYEN TERMES	-	-		0,00%	153 298 997	-	0,00%		0,00%	150 945 045	-	0,00%		0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	5 000 000	-	0,00%	0,00%	500 000	-	0,00%		0,00%	2 000 000	-	0,00%		0,00%
DETTES RESULTANT D'ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	2 890 676 523	408 559 686	14,13%	4,27%	3 634 474 327	850 924 821	23,41%	108,27%	5,39%	1 744 716 620	346 792 093	19,88%	-59,25%	1,94%
FONDS DE DOTATION RECUS	679 956 254	85 702 779	12,60%	0,90%	940 271 841	594 164 653	63,19%	593,29%	3,77%	3 184 833 346	3 180 702 436	99,87%	435,32%	17,75%
FONDS DE RESERVES	1 907 770 841	1 157 286 423	60,66%	12,11%	1 509 245 394	1 418 694 266	94,00%	22,59%	8,99%	2 251 742 529	1 494 183 175	66,36%	5,32%	8,34%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	5 000 000	-	0,00%		0,00%	60 750 000	-	0,00%		0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	12 240 162 322	7 907 213 607	64,60%	82,72%	17 330 998 240	12 908 854 097	74,48%	63,25%	81,84%	19 892 121 434	12 899 318 614	64,85%	-0,07%	71,98%

Source : Comptes administratifs des communes

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus, que les subventions d'équipement et d'investissement reçues sont prépondérantes dans les recettes d'investissement. La part de cette nature de recette dans les recettes d'investissement est de 81,84% en 2021 et 71,98% en 2022, soit 12 908 854 097 FCFA et 12 899 318 614 FCFA respectivement. Les fonds de réserve et les fonds de dotation reçus ont des parts significatives dans les recettes d'investissement. En revanche, l'emprunt occupe une part faible dans l'investissement local se situant en dessous à 5,39% et 1,14% des recettes d'investissement en 2021 et en 2022, soit 850 924 821 FCFA et 346 792 093 FCFA respectivement.

Graphique 43 : Structure des recettes d'investissement de la Région de l'Est



Source : Comptes administratifs des communes

i. Transferts en investissement au profit des communes de la Région de l'Est

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des recettes d'investissement transférées aux communes de la Région de l'Est au cours des périodes de référence. À l'analyse, il apparaît que le montant des transferts en investissement a été de 12 908 854 097 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 74,48% et 12 899 318 614 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 64,85%. Ces montants sont en augmentation de 63,25% en 2021, puis en régression de 0,07% en 2022.

Tableau 58 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement au profit des communes de la Région de l'Est

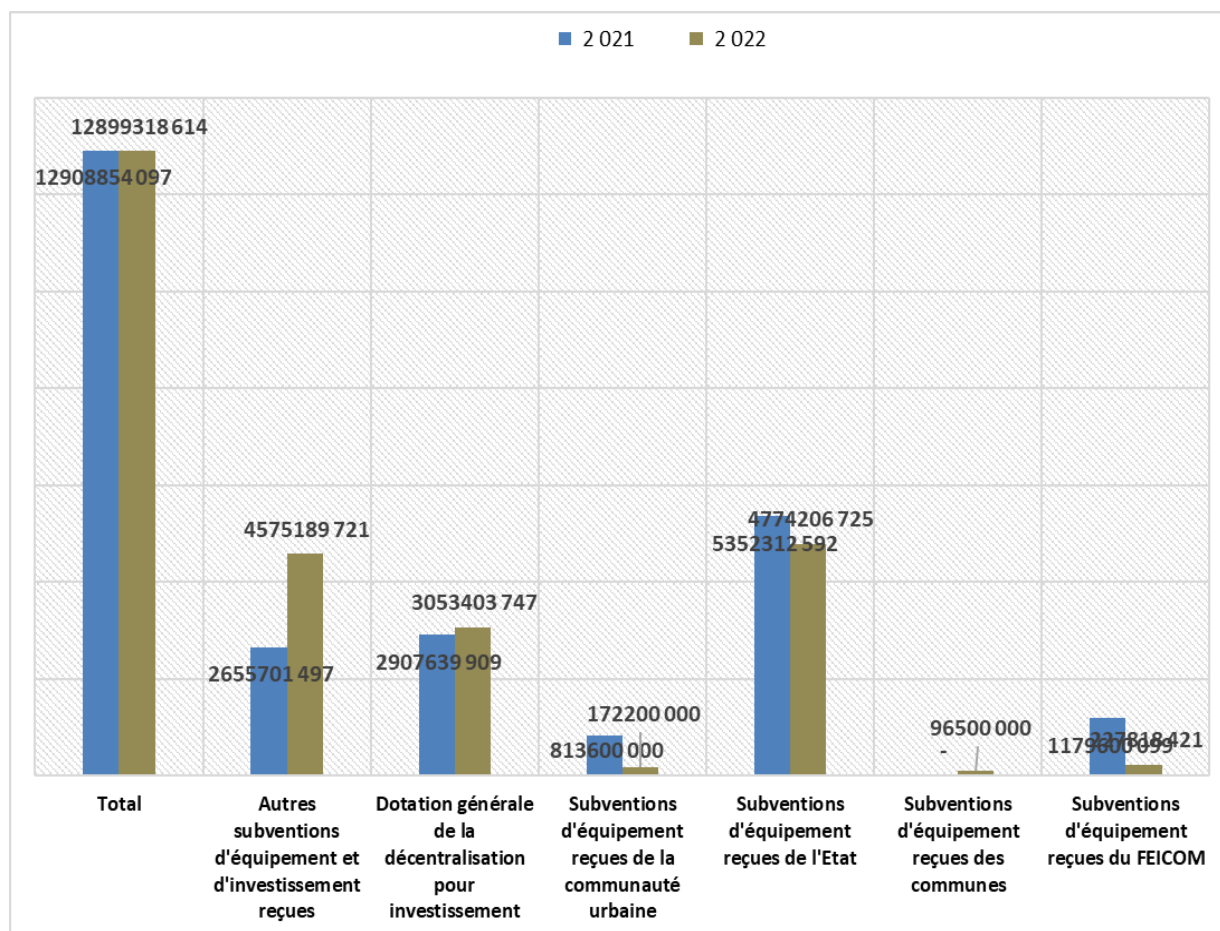
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	12 240 162 322	7 907 213 607	64,60%		100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	2 247 724 155	972 153 863	43,25%		12,29%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	2 716 644 037	2 252 732 696	82,92%		28,49%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	85 457 748	22 957 748	26,86%		0,29%
Subventions d'équipement reçues de l'État	5 391 338 273	4 584 779 811	85,04%		57,98%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	1 798 998 109	74 589 489	4,15%		0,94%
2021	17 330 998 240	12 908 854 097	74,48%	63,25%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	4 182 929 324	2 655 701 497	63,49%	173,18%	20,57%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	3 556 739 437	2 907 639 909	81,75%	29,07%	22,52%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	905 100 000	813 600 000	89,89%	3443,90%	6,30%
Subventions d'équipement reçues de l'État	5 661 196 786	5 352 312 592	94,54%	16,74%	41,46%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	3 025 032 693	1 179 600 099	38,99%	1481,46%	9,14%
2022	19 892 121 434	12 899 318 614	64,85%	-0,07%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	6 105 265 089	4 575 189 721	74,94%	72,28%	35,47%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	4 095 507 613	3 053 403 747	74,55%	5,01%	23,67%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	488 200 000	172 200 000	35,27%	-78,83%	1,33%
Subventions d'équipement reçues de l'État	5 505 709 802	4 774 206 725	86,71%	-10,80%	37,01%
Subventions d'équipement reçues des communes	95 000 000	96 500 000	101,58%		0,75%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	3 602 438 930	227 818 421	6,32%	-80,69%	1,77%

Source : Comptes administratifs des communes

À la lecture du tableau ci-dessus, les subventions d'équipement reçues de l'État représentent la nature de recette la plus importante des transferts en investissement en 2021 et en 2022 avec des poids respectifs de 41,46% et 37,01%.

Les montants des recettes y relatifs sont de 5 352 312 592 FCFA en 2021 et 4 774 206 725 FCFA en 2022. Ces montants sont en augmentation 16,74% en 2021, puis en régression de 10,80% en 2022.

Graphique 44 : Structure des transferts en investissement de la Région de l'Est



Source : Comptes administratifs des communes

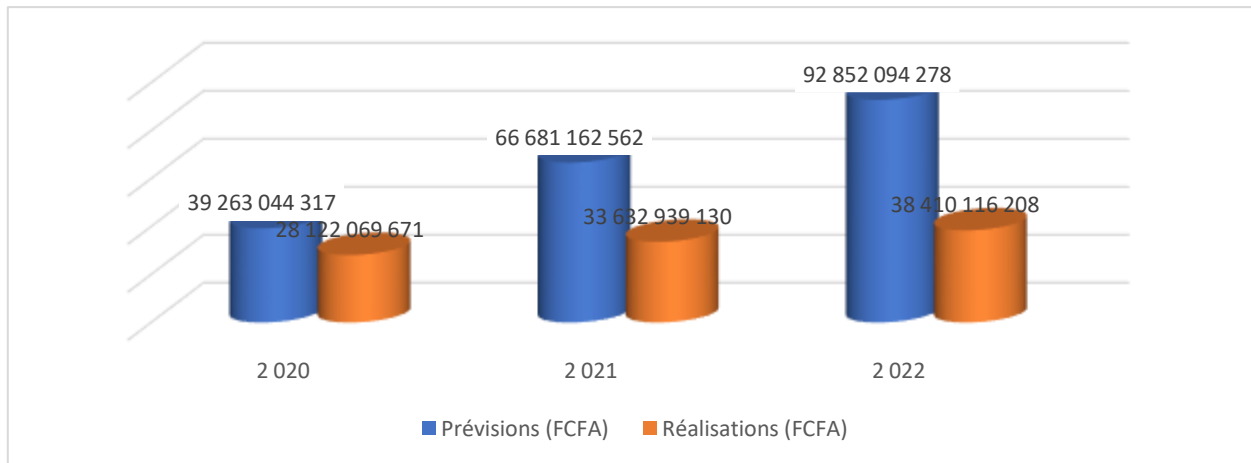
2.4. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD EN RECETTES

Il s'agit d'une présentation détaillée des prévisions et de l'exécution en recettes des budgets des communes de la Région de l'Extrême-Nord au cours des périodes de référence.

2.4.1. Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Une vue d'ensemble des prévisions des recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord montre une augmentation entre 2021 et 2022. Sur une prévision globale de **66 681 162 562 FCFA** en 2021 et de **92 852 094 278 FCFA** en 2022, les recouvrements ont été respectivement de **33 632 939 130 FCFA** et de **38 410 116 208 FCFA**.

Graphique 45 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes globales des communes de la Région de l'Extrême-Nord



Source : Comptes administratifs des communes

L'examen des tableau et graphique ci-dessous montre que le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région de l'Extrême-Nord est de 33 632 939 130 FCFA avec un taux de réalisation de 50,44% en 2021, et 38 410 116 208 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 41,37%. En dépit de ces taux de réalisation assez faibles, le montant des recettes effectivement mobilisées a augmenté de 19,60% en 2021 et de 14,20% en 2022. Les ratios de réalisation sont en deçà de la tendance observée au niveau national, qui se situe à 59,29% en 2021 et 57,25% en 2022.

Les communes de la Région de l'Extrême-Nord affichent un taux de réalisation des recettes de fonctionnement inférieur au taux de réalisation des recettes d'investissement, soit 49,43% contre 51,20% en 2021 et 32,58% contre 53,53% en 2022.

Sur les deux périodes analysées, le poids des recettes de fonctionnement dans l'ensemble des recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord est inférieur à celui des recettes d'investissement, avec des ratios de 42,00% contre 58,00% en 2021 et 45,74% contre 54,26% en 2022.

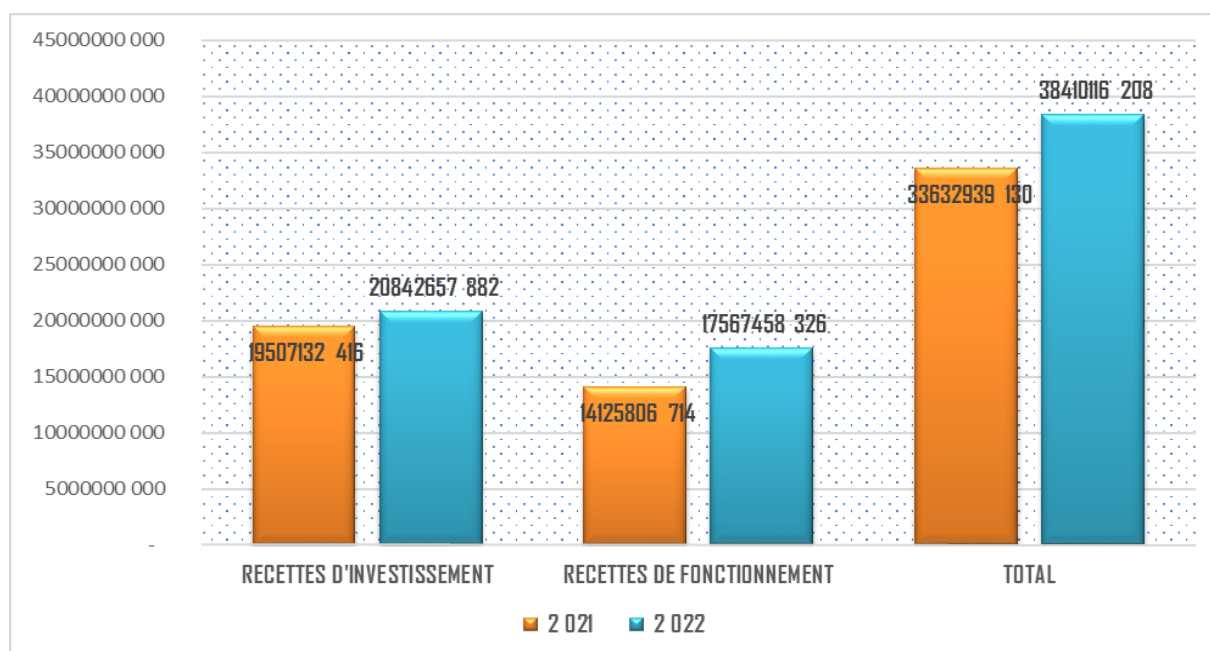
Le tableau ci-dessous permet d'examiner le niveau de mobilisation des recettes par les communes de la Région de l'Extrême-Nord.

Tableau 59 : Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Type de recettes par année	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	39 263 044 317	28 122 069 671	71,62%		100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 763 794 820	12 597 512 444	67,14%		44,80%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	20 499 249 497	15 524 557 227	75,73%		55,20%
2021	66 681 162 562	33 632 939 130	50,44%	19,60%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	28 577 639 328	14 125 806 714	49,43%	12,13%	42,00%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	38 103 523 234	19 507 132 416	51,20%	25,65%	58,00%
2022	92 852 094 278	38 410 116 208	41,37%	14,20%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	53 913 639 261	17 567 458 326	32,58%	24,36%	45,74%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	38 938 455 017	20 842 657 882	53,53%	6,85%	54,26%

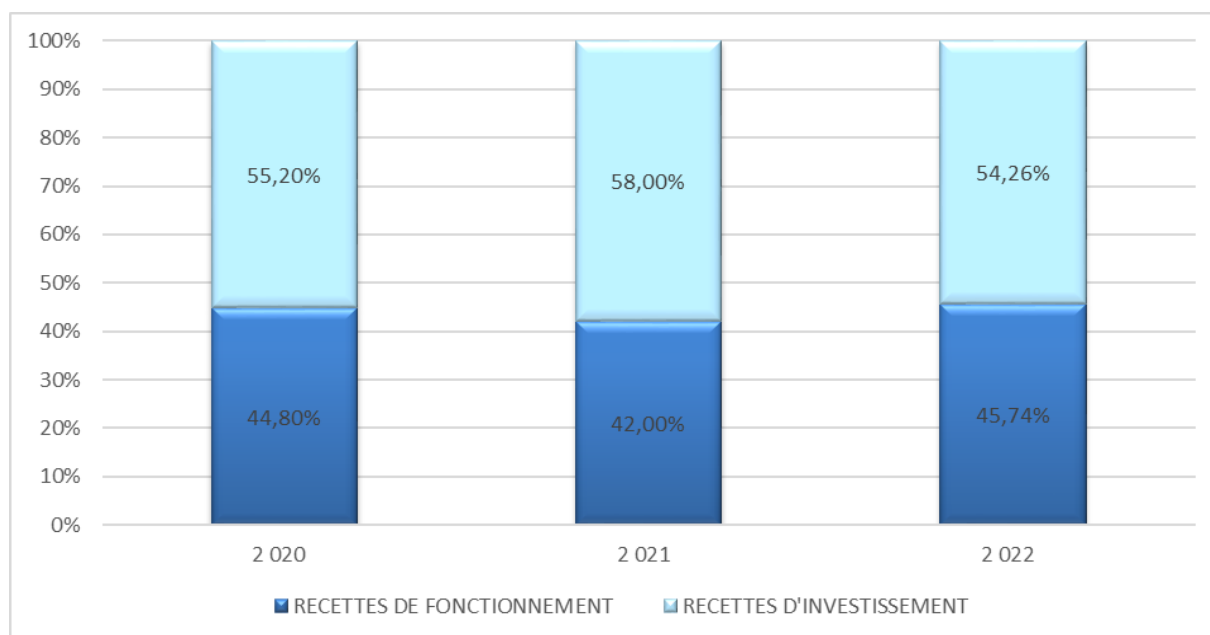
Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 46: Évolution des recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord



Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 47 : Ventilation des recettes globales des communes de la Région de l'Extrême-Nord

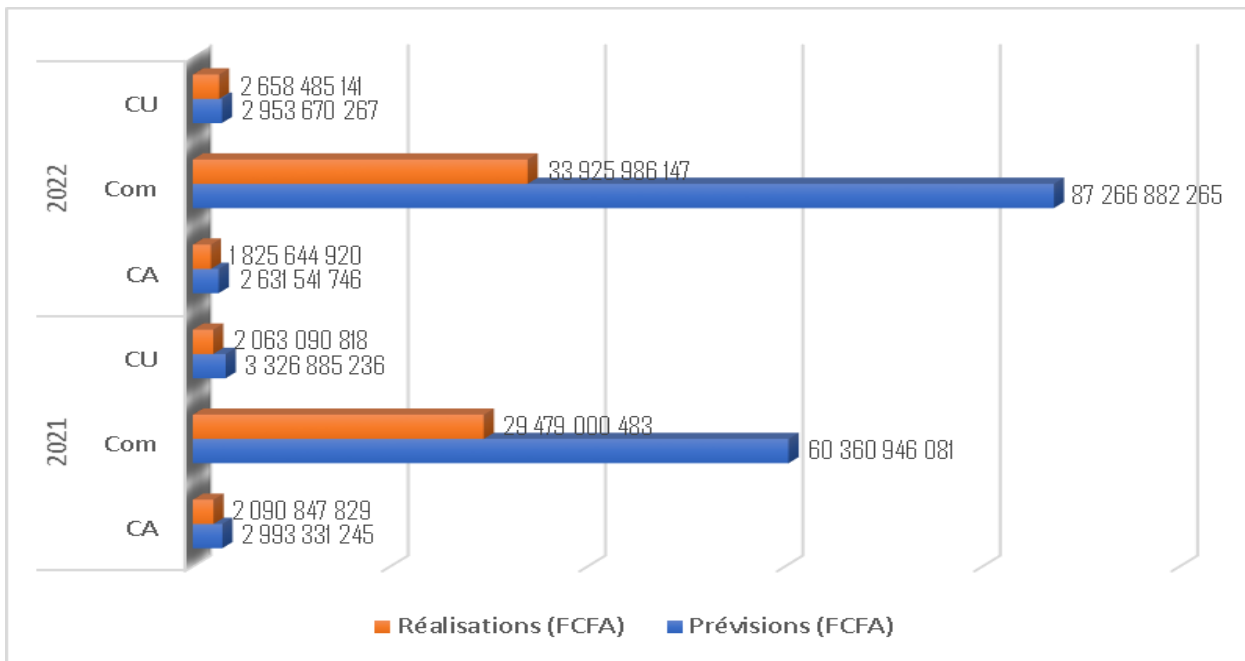


Source : Comptes administratifs des communes

2.4.2. Niveau de réalisation des recettes par type de communes dans la Région de l'Extrême-Nord

En 2022, les prévisions des recettes des CA et de la CU de Maroua ont baissé par rapport aux prévisions de 2021, tandis que celles des communes ont augmenté.

Graphique 48 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes par type de communes de la Région de l'Extrême-Nord



Source : Comptes administratifs des communes

Tableau 60 : Prévisions et réalisations des recettes de la Région de l'Extrême-Nord par catégorie de communes

Type de communes	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	39 263 044 317	28 122 069 671	71,62%		100,00%
CA	1 840 718 931	1 338 766 876	72,73%		4,76%
Com	36 668 194 466	26 783 302 795	73,04%		95,24%
CU					
2021	66 681 162 562	33 632 939 130	50,44%	19,60%	100,00%
CA	2 993 331 245	2 090 847 829	69,85%	56,18%	6,22%
Com	60 360 946 081	29 479 000 483	48,84%	10,06%	87,65%
CU	3 326 885 236	2 063 090 818	62,01%		6,13%
2022	92 852 094 278	38 410 116 208	41,37%	14,20%	100,00%
CA	2 631 541 746	1 825 644 920	69,38%	-12,68%	4,75%
Com	87 266 882 265	33 925 986 147	38,88%	15,09%	88,33%
CU	2 953 670 267	2 658 485 141	90,01%	28,86%	6,92%

Source : Comptes administratifs des communes

À l'analyse, il ressort que le poids des recettes des communes dans les recettes totales est de 87,65% en 2021 et de 88,33% en 2022. Les recettes de la communauté urbaine représentent 6,13% en 2021 et 6,92% en 2022. Le poids des recettes des CA est de 6,22% des recettes totales en 2021 et de 4,75% en 2022.

2.4.3. Analyse par type de recettes

L'analyse se fera ici en distinguant les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement.

2.4.3.1. Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Ces recettes sont issues notamment de la fiscalité, des dotations en fonctionnement et de l'exploitation du domaine et des services.

Les montants des recettes de fonctionnement mobilisées par les communes de la Région de l'Extrême-Nord sont de 14 125 806 714 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 49,43%, et de 17 567 458 326 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 32,58%. L'examen de la variation des montants des recettes de fonctionnement indique une augmentation continue sur la période de référence, avec des taux de progression annuelle de 12,13% en 2021 et de 24,36% en 2022.

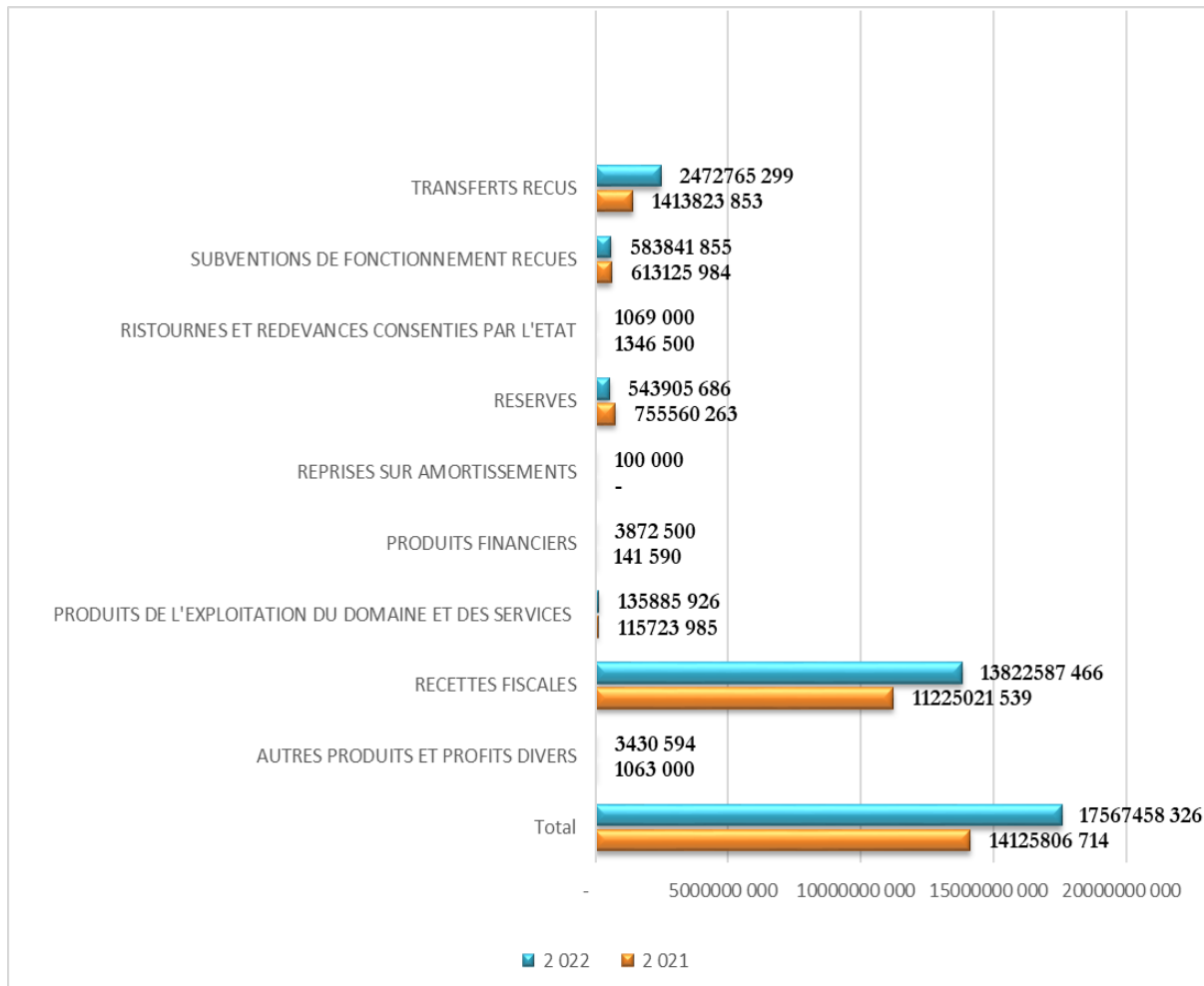
Tableau 61 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	18 763 794 820	12 597 512 444	67,14%	100,00%	28 577 639 328	14 125 806 714	49,43%	12,13%	100,00%	53 913 639 261	17 567 458 326	32,58%	24,36%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	18 205 761	727 500	4,00%	0,01%	59 133 417	1 063 000	1,80%	46,12%	0,01%	34 447 800	3 430 594	9,96%	222,73%	0,02%
RECETTES FISCALES	14 510 361 833	10 522 242 357	72,52%	83,53%	23 255 081 189	11 225 021 539	48,27%	6,68%	79,46%	21 954 649 851	13 822 587 466	62,96%	23,14%	78,68%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	1 213 872 272	83 905 507	6,91%	0,67%	1 287 643 868	115 723 985	8,99%	37,92%	0,82%	1 427 980 907	135 885 926	9,52%	17,42%	0,77%
PRODUITS FINANCIERS	2 164 802	-	0,00%	0,00%	17 224 478	141 590	0,82%		0,00%	23 821 720	3 872 500	16,26%	2635,01%	0,02%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	300 000	-	0,00%	0,00%	300 000	-	0,00%		0,00%	1 000 000	100 000	10,00%		0,00%
RESERVES	865 330 818	512 000 659	59,17%	4,06%	1 049 145 446	755 560 263	72,02%	47,57%	5,35%	535 730 977	543 905 686	101,53%	-28,01%	3,10%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	27 224 430	4 076 610	14,97%	0,03%	20 718 885	1 346 500	6,50%	-66,97%	0,01%	15 538 885	1 069 000	6,88%	-20,61%	0,01%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	607 833 845	569 190 432	93,64%	4,52%	970 550 406	613 125 984	63,17%	7,72%	4,34%	1 161 743 186	583 841 855	50,26%	-4,78%	3,32%
TRANSFERTS RECUS	1 518 501 059	905 369 379	59,62%	7,19%	1 917 841 639	1 413 823 853	73,72%	56,16%	10,01%	28 758 725 935	2 472 765 299	8,60%	74,90%	14,08%

Source : comptes administratifs des communes

De manière générale, comme observé au niveau national, les recettes fiscales demeurent la principale nature de recette de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord. Ces recettes, qui se situent à 11 225 021 539 FCFA en 2021 et 13 822 587 466 FCFA en 2022, représentent 79,46% des recettes de fonctionnement en 2021 et 78,68% en 2022, tel que retracé dans le graphique ci-après.

Graphique 49 : Structure des recettes de fonctionnement dans la Région de l'Extrême-Nord



Source : Comptes administratifs des communes

i. Recettes fiscales des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Il ressort des tableaux ci-dessous que les montants des recettes fiscales mobilisées sont de 11 225 021 539 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 48,27%, et de 13 822 587 466 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 62,96%.

Les CAC représentent la plus grande part desdites recettes, confirmant ainsi une tendance déjà observée au niveau national. Ils constituent en effet 72,98% du montant total des recettes fiscales des communes de la Région de l'Extrême-Nord en 2021 et 69,16% en 2022.

L'exploitation des comptes administratifs des communes de la Région de l'Extrême-Nord a permis de consolider les montants annuels de recettes fiscales contenus dans les tableaux ci-après :

Tableau 62 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	14 510 361 833	10 522 242 357	72,52%		83,53%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	10 746 136 646	8 441 982 973	78,56%		
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	1 212 792 521	365 375 060	30,13%		
Autres recettes fiscales	2 248 849 570	1 468 712 271	65,31%		
Taxe de Développement Local	302 583 096	246 172 053	81,36%		
2021	23 255 081 189	11 225 021 539	48,27%	6,68%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	15 534 102 220	8 192 148 269	52,74%	-2,96%	72,98%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	3 044 146 726	906 614 550	29,78%	148,13%	8,08%
Autres recettes fiscales	4 000 174 349	1 853 992 478	46,35%	26,23%	16,52%
Taxe de Développement Local	676 657 894	272 266 242	40,24%	10,60%	2,43%
2021	21 954 649 851	13 822 587 466	62,96%	23,14%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	15 075 859 108	9 560 392 065	63,42%	16,70%	69,16%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	2 120 905 689	769 005 596	36,26%	-15,18%	5,56%
Autres recettes fiscales	4 227 083 365	3 076 873 931	72,79%	65,96%	22,26%
Taxe de Développement Local	530 801 689	416 315 874	78,43%	52,91%	3,01%

Source : Comptes administratifs des communes

Tableau 63 : Prévisions et réalisations des recettes issues de chaque type de fiscalité dans les communes de la Région de l'Extrême-Nord

Mode d'administration	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	14 510 361 833	10 522 242 357	72,52%		100,00%
Fiscalité affectée	13 297 569 312	10 156 867 297	76,38%		96,53%
Fiscalité propre	1 212 792 521	365 375 060	30,13%		3,47%
2021	23 255 081 189	11 225 021 539	48,27%	6,68%	100,00%
Fiscalité affectée	20 210 934 463	10 318 406 989	51,05%	1,59%	91,92%
Fiscalité propre	3 044 146 726	906 614 550	29,78%	148,13%	8,08%
2022	21 954 649 851	13 822 587 466	62,96%	23,14%	100,00%
Fiscalité affectée	19 833 744 162	13 053 581 870	65,82%	26,51%	94,44%
Fiscalité propre	2 120 905 689	769 005 596	36,26%	-15,18%	5,56%

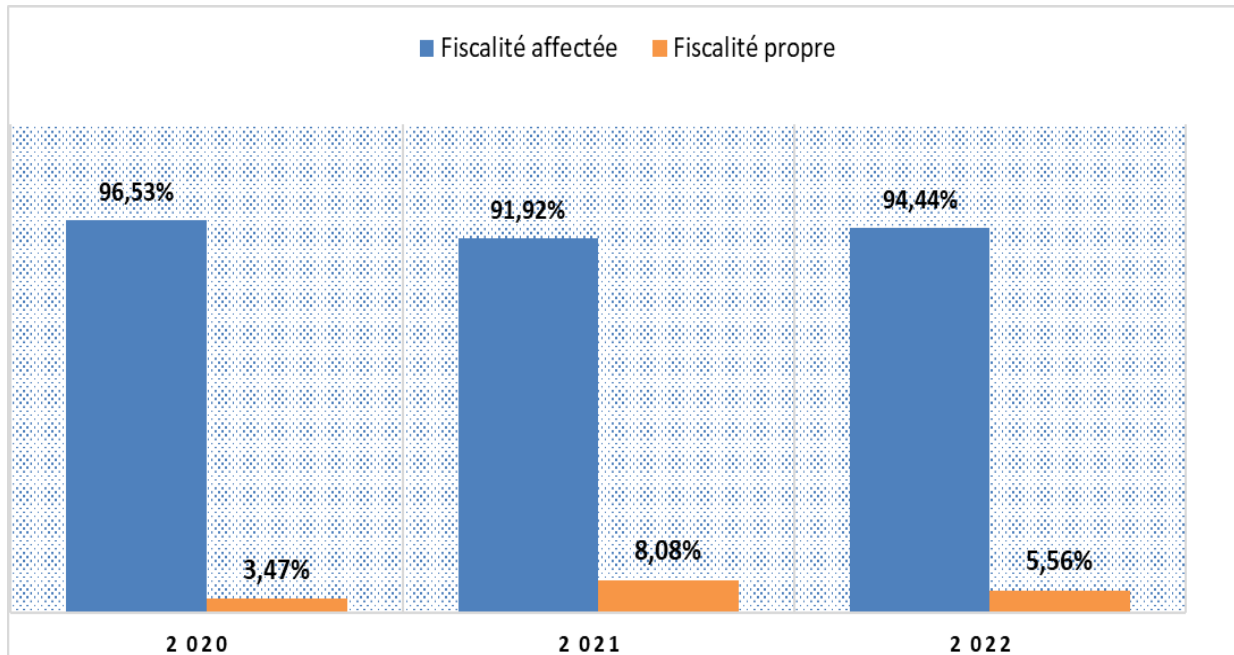
Source : Comptes administratifs des communes

Le niveau de réalisation des recettes de la fiscalité affectée demeure supérieur à celui de la fiscalité propre, avec des taux de 51,05% contre 29,78% en 2021 et 65,82% contre 36,26% en 2022.

Prises globalement, les recettes fiscales ont augmenté de 6,68% en 2021 et de 23,14% en 2022.

L'analyse du poids par type de recette fiscale, retracée dans le graphique ci-dessous, montre que les recettes issues de la fiscalité affectée sont prépondérantes par rapport à celles issues de la fiscalité propre, soit 91,92% contre 8,08% en 2021 et 94,44% contre 5,56% en 2022, suivant ainsi la tendance déjà affirmée au niveau national.

Graphique 50 : Part des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région de l'Extrême-Nord



Source : Comptes administratifs des communes

Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Les recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région de l'Extrême-Nord sont contenues dans le tableau ci-après.

Tableau 64 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année de la Région de l'Extrême-Nord

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	13 297 569 312	10 156 867 297	76,38%	100,00%	20 210 934 463	10 318 406 989	51,05%	1,59%	100,00%	19 833 744 162	13 053 581 870	65,82%	26,51%	100,00%
Autres recettes fiscales	260 427 181	183 445 532	70,44%	1,81%	592 186 907	231 499 103	39,09%	26,20%	2,24%	937 700 769	1 602 621 501	170,91%	592,28%	12,28%
Centimes Additionnels Communaux sur impôts	10 746 136 646	8 441 982 973	78,56%	83,12%	15 534 102 220	8 192 148 269	52,74%	-2,96%	79,39%	15 075 859 108	9 560 392 065	63,42%	16,70%	73,24%
Contributions des licences	15 016 187	3 244 738	21,61%	0,03%	79 022 221	46 349 594	58,65%	1328,45%	0,45%	38 230 000	7 782 149	20,36%	-83,21%	0,06%
Contributions des patentes	36 409 372	5 893 425	16,19%	0,06%	183 978 538	19 054 726	10,36%	223,32%	0,18%	97 907 116	6 909 222	7,06%	-63,74%	0,05%
Droit de timbre d'aéroport	1 000 000	-	0,00%	0,00%	6 500 000	1 056 030	16,25%		0,01%	-	-		-100,00%	0,00%
Droit de timbre sur la carte grise	45 540 352	20 723 707	45,51%	0,20%	106 750 000	47 807 677	44,78%	130,69%	0,46%	67 100 000	23 361 323	34,82%	-51,13%	0,18%
Droits de mutation d'immeubles	25 344 640	12 255 160	48,35%	0,12%	16 223 306	1 187 013	7,32%	-90,31%	0,01%	27 552 224	14 494 923	52,61%	1121,13%	0,11%
Droits de timbre automobile	843 081 058	732 851 974	86,93%	7,22%	1 298 331 721	895 501 875	68,97%	22,19%	8,68%	1 465 106 639	881 246 265	60,15%	-1,59%	6,75%
Produits de l'impôt libératoire	391 004 832	96 282 758	24,62%	0,95%	563 043 038	82 586 082	14,67%	-14,23%	0,80%	615 955 575	70 396 280	11,43%	-14,76%	0,54%
Redevance Forestière	545 187 096	369 675 522	67,81%	3,64%	737 910 337	315 258 571	42,72%	-14,72%	3,06%	778 739 074	408 238 922	52,42%	29,49%	3,13%
Taxe à l'essieu	-	-		0,00%	31 210 000	22 790 040	73,02%		0,22%	-	-		-100,00%	0,00%
Taxe de développement Local	302 583 096	246 172 053	81,36%	2,42%	676 657 894	272 266 242	40,24%	10,60%	2,64%	530 801 689	416 315 874	78,43%	52,91%	3,19%
Taxe Foncière sur la propriété immobilière	64 440 352	44 096 556	68,43%	0,43%	378 352 781	188 233 657	49,75%	326,87%	1,82%	164 649 697	32 361 794	19,65%	-82,81%	0,25%
Taxe sur les jeux de hasard et de divertissement	21 398 500	242 899	1,14%	0,00%	6 665 500	2 668 110	40,03%	998,44%	0,03%	34 142 271	29 461 552	86,29%	1004,21%	0,23%
					19 833 744 162	13 053 581 870	65,82%	26,51%	100,00%	-	-	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant des recettes fiscales collectées à l'échelle nationale par les services fiscaux de l'État au profit des communes de la Région de l'Extrême-Nord est de 10 318 406 989 FCFA en 2021, affichant ainsi une augmentation de 1,59% par rapport à 2020 et 13 053 581 870 FCFA en 2022, soit une augmentation de 26,51% par rapport à la période précédente.

Les CAC représentent la plus grande part desdites recettes avec des proportions respectives de 79,39% en 2021 et 73,24% en 2022.

S'agissant de l'impôt libératoire, son produit a également été mobilisé par les communes sur la période de référence, recouvrant ainsi 82 586 082 FCFA en 2021 et 70 396 280 FCFA en 2022.

i.2. Recettes fiscales collectées par les communes dans la Région de l'Extrême-Nord

À la lecture du tableau ci-dessous, il ressort que les communes de la Région de l'Extrême-Nord ont pu mobiliser 906 614 550 FCFA en 2021. Ces recettes sont en augmentation de 148,13% par rapport à 2020 et 769 005 596 FCFA en 2022, soit une régression de 15,18% par rapport à la période précédente.

L'analyse du poids des différentes recettes fiscales collectées par les communes de la Région de l'Extrême-Nord démontre que la rubrique la plus importante est celle des droits de place sur les marchés, avec une proportion de 33,92% en 2021 et de 37,74% en 2022,.

Par contre, les droits d'occupation des parcs de stationnement et les droits d'occupation des parkings sont les rubriques qui contribuent le moins aux recettes fiscales collectées par les communes dans cette région.

Tableau 65 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année dans la Région de l'Extrême-Nord

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	1 212 792 521	365 375 060	30,13%	100,00 %	3 044 146 726	906 614 550	29,78%	148,13%	100,00 %	2 120 905 689	769 005 596	36,26%	-15,18%	100,00 %
Autres taxes communales	87 526 499	43 832 470	50,08%	12,00%	197 393 678	78 491 223	39,76%	79,07%	8,66%	184 390 823	56 114 871	30,43%	-28,51%	7,30%
Droit d'occupation des parcs de stationnement	29 016 383	132 250	0,46%	0,04%	9 616 950	601 200	6,25%	354,59%	0,07%	10 643 667	707 500	6,65%	17,68%	0,09%
Droit d'occupation des parkings	1 300 000	-	0,00%	0,00%	3 800 000	198 000	5,21%		0,02%	3 350 000	475 000	14,18%	139,90%	0,06%
Droits de fourrière	23 136 692	8 251 200	35,66%	2,26%	35 552 975	9 202 550	25,88%	11,53%	1,02%	35 993 234	9 328 200	25,92%	1,37%	1,21%
Droits de place sur les marchés	329 834 331	143 945 408	43,64%	39,40%	679 087 956	307 501 225	45,28%	113,62%	33,92%	600 880 815	290 252 137	48,30%	-5,61%	37,74%
Droits de stade	437 000	66 449	15,21%	0,02%	700 000	1 059 793	151,40%	1494,90%	0,12%	100 000	77 032	77,03%	-92,73%	0,01%
Droits de timbre communal	223 744 729	85 062 550	38,02%	23,28%	378 661 201	166 114 500	43,87%	95,29%	18,32%	297 947 100	118 888 630	39,90%	-28,43%	15,46%
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	41 549 840	8 603 631	20,71%	2,35%	54 224 833	18 472 831	34,07%	114,71%	2,04%	73 063 500	16 745 843	22,92%	-9,35%	2,18%
Droits sur les permis de bâtir ou d'implanter	60 572 487	4 822 765	7,96%	1,32%	161 406 984	35 334 742	21,89%	632,67%	3,90%	104 895 578	33 888 263	32,31%	-4,09%	4,41%
Redevances pour dégradation de chaussée	114 597 984	11 930 500	10,41%	3,27%	81 243 333	22 377 200	27,54%	87,56%	2,47%	93 366 667	30 875 500	33,07%	37,98%	4,01%
Taxe communale sur le bétail	45 520 965	2 549 850	5,60%	0,70%	63 741 024	7 524 150	11,80%	195,08%	0,83%	65 055 467	4 209 000	6,47%	-44,06%	0,55%
Taxe de stationnement	9 072 797	2 541 800	28,02%	0,70%	20 693 933	8 168 000	39,47%	221,35%	0,90%	15 132 799	6 774 268	44,77%	-17,06%	0,88%
Taxe de transhumance	45 131 822	8 701 900	19,28%	2,38%	909 928 973	39 905 200	4,39%	358,58%	4,40%	154 400 531	58 039 600	37,59%	45,44%	7,55%
Taxe de transit	48 560 668	11 829 600	24,36%	3,24%	49 947 433	27 483 350	55,02%	132,33%	3,03%	56 903 033	17 032 600	29,93%	-38,03%	2,21%
Taxe de transport des produits de carrière	31 716 665	2 683 500	8,46%	0,73%	42 240 500	12 293 900	29,10%	358,13%	1,36%	63 475 000	7 136 500	11,24%	-41,95%	0,93%
Taxe d'hygiène et salubrité	17 628 000	2 698 079	15,31%	0,74%	22 981 176	2 369 750	10,31%	-12,17%	0,26%	84 833 462	24 630 035	29,03%	939,35%	3,20%
Taxe sur la publicité	12 428 843	4 450 308	35,81%	1,22%	168 554 863	96 159 495	57,05%	2060,74%	10,61%	137 550 727	34 789 270	25,29%	-63,82%	4,52%
Taxe sur les armes à feu	2 240 308	3 000	0,13%	0,00%	5 937 500	9 075 000	152,84%	302400,00 %	1,00%	1 059 167	18 000	1,70%	-99,80%	0,00%
Taxe sur les produits de récupération	3 750 000	200 000	5,33%	0,05%	7 893 877	117 000	1,48%	-41,50%	0,01%	8 318 877	118 000	1,42%	0,85%	0,02%
Taxe sur les spectacles	3 454 000	3 000	0,09%	0,00%	5 425 000	160 891	2,97%	5263,03%	0,02%	2 825 000	197 197	6,98%	22,57%	0,03%
Taxes d'abattage du bétail	58 173 571	17 884 600	30,74%	4,89%	118 839 671	57 289 550	48,21%	220,33%	6,32%	102 883 042	42 448 850	41,26%	-25,90%	5,52%
Tickets de quai	23 398 937	5 182 200	22,15%	1,42%	26 274 866	6 715 000	25,56%	29,58%	0,74%	23 837 200	16 259 300	68,21%	142,13%	2,11%

Source : Comptes administratifs des communes

ii. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Les ressources affectées aux communes de la Région de l'Extrême-Nord au titre des dotations et subventions en fonctionnement sont retracées dans le tableau ci-après :

Tableau 66 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région de l'Extrême-Nord

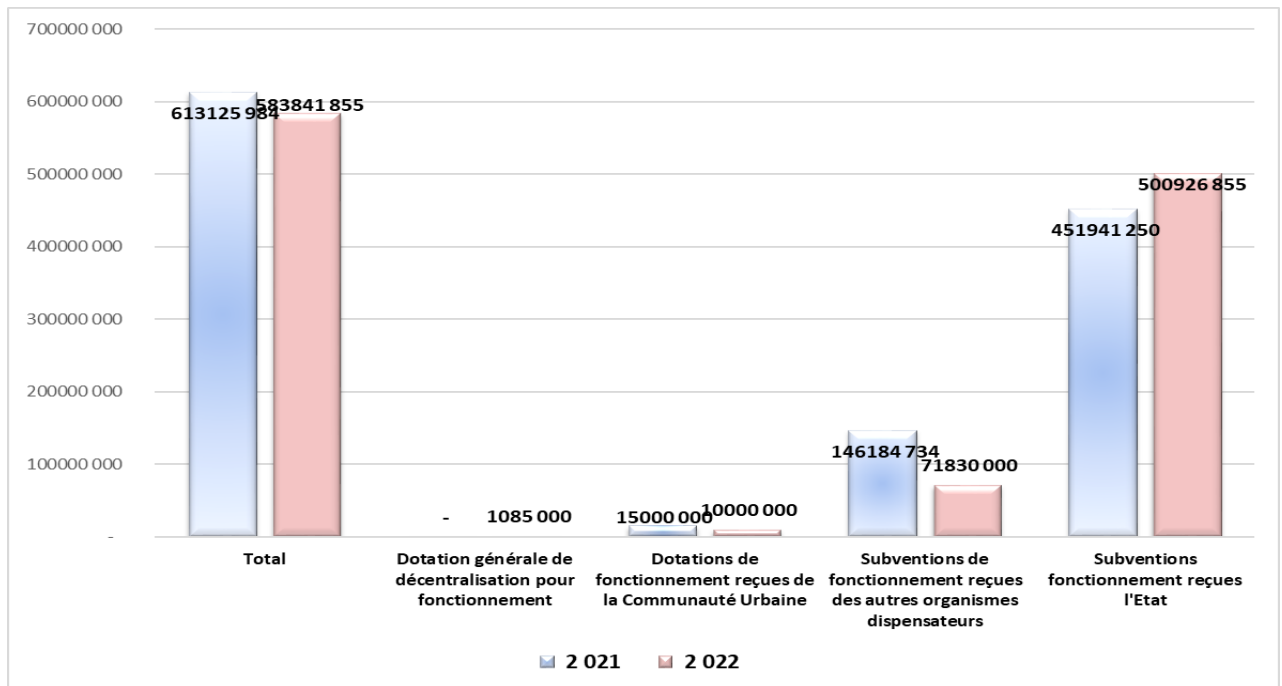
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	607 833 845	569 190 432	93,64%		100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	82 378 950	69 803 296	84,73%		12,26%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	46 250 000	42 500 000	91,89%		7,47%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	89 545 152	37 952 000	42,38%		6,67%
Subventions fonctionnement reçues l'État	389 659 743	418 935 136	107,51%		73,60%
2021	970 550 406	613 125 984	63,17%	7,72%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	83 165 014	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	35 000 000	15 000 000	42,86%	-64,71%	2,45%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	257 796 042	146 184 734	56,71%	285,18%	23,84%
Subventions fonctionnement reçues l'État	594 589 350	451 941 250	76,01%	7,88%	73,71%
2022	1 161 743 186	583 841 855	50,26%	-4,78%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	27 200 000	1 085 000	3,99%		0,19%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	35 000 000	10 000 000	28,57%	-33,33%	1,71%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	464 188 909	71 830 000	15,47%	-50,86%	12,30%
Subventions fonctionnement reçues l'État	635 354 277	500 926 855	78,84%	10,84%	85,80%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant global des dotations et subventions en fonctionnement reçues par les communes de la Région de l'Extrême-Nord est de 613 125 984 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 63,17%, et de 583 841 855 FCFA en 2022 avec un taux de réalisation de 50,26%. Le montant des dotations et subventions de fonctionnement reçues par les communes de la Région de l'Extrême-Nord a augmenté de 7,72% en 2021 puis a régressé de 4,78% en 2022.

L'examen de la structure des dotations en fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord, telle que présentée dans le graphique ci-dessous, montre que les subventions de fonctionnement reçues de l'État représentent la majorité desdites recettes au cours des périodes de référence, avec des montants de 451 941 250 FCFA en 2021 et 500 926 855 FCFA en 2022, soit respectivement 73,71% et 85,80% de l'ensemble des dotations et subventions en fonctionnement.

Graphique 51 : Structure des dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région de l'Extrême-Nord



Source : Comptes administratifs des communes

iii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Les montants des recettes tirées de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Extrême-Nord sont retracés dans le tableau ci-après.

À l'examen, il ressort que les sommes mobilisées sont de 115 723 985 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 8,99% et 135 885 926 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 9,52%.

Bien que ces recettes demeurent faibles, on observe toutefois une augmentation du montant global des recettes issues de l'exploitation du domaine et des services de l'ordre de 37,92% en 2021 par rapport à 2020 et de 17,42% en 2022, par rapport à la période précédente.

Tableau 67 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Extrême-Nord

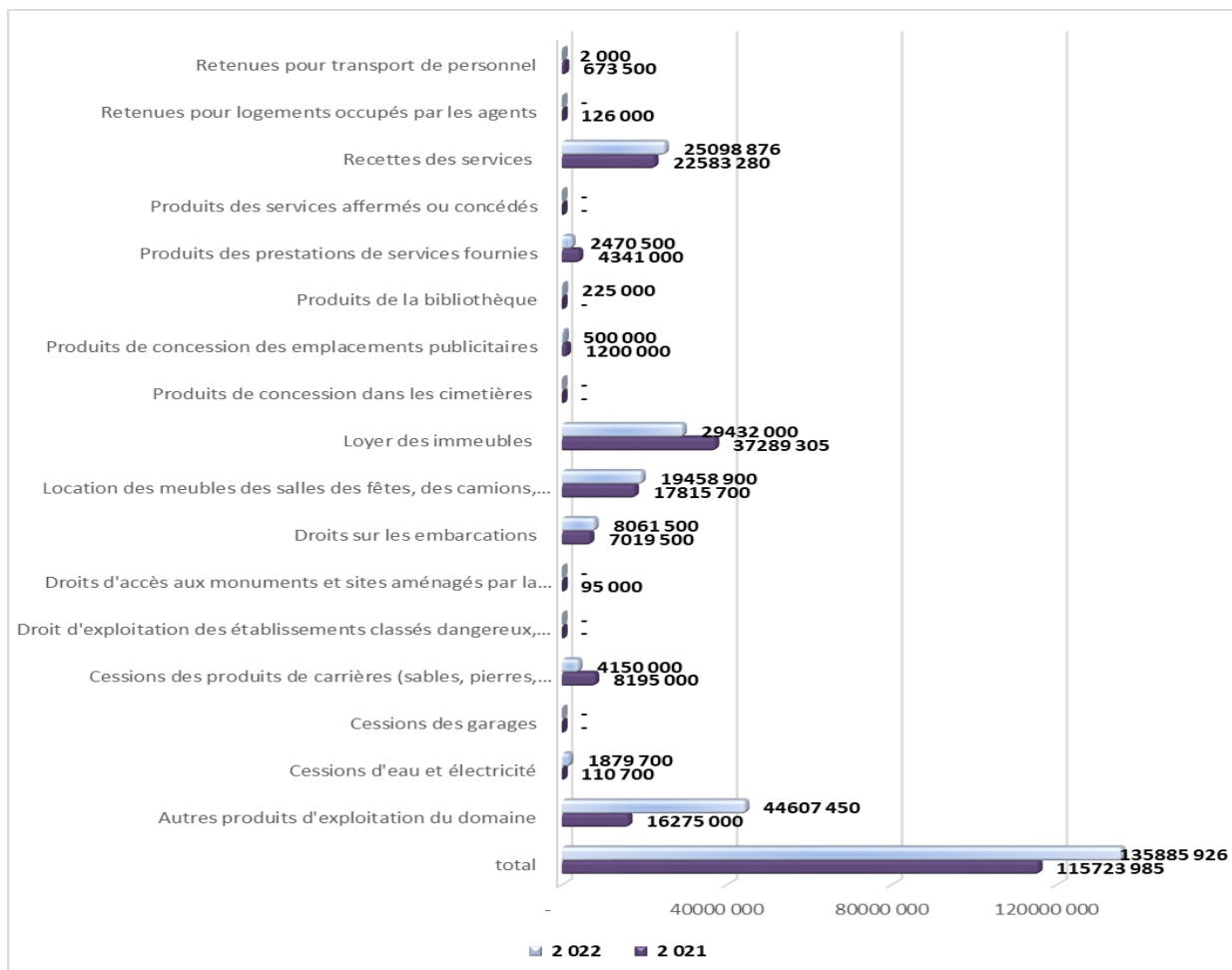
	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	1 213 872 272	83 905 507	6,91%	100,00%	1 287 643 868	115 723 985	8,99%	37,92%	100,00%	1 427 980 907	135 885 926	9,52%	17,42%	100,00%
Autres produits d'exploitation du domaine	147 344 830	9 490 500	6,44%	11,31%	711 573 431	16 275 000	2,29%	71,49%	14,06%	791 493 018	44 607 450	5,64%	174,09%	32,83%
Cessions d'eau et électricité	12 766 984	757 850	5,94%	0,90%	14 000 000	110 700	0,79%	-85,39%	0,10%	14 000 000	1 879 700	13,43%	1598,01%	1,38%
Cessions des garages	4 635 638	207 486	4,48%	0,25%	5 100 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	9 000 000	-	0,00%		0,00%
Cessions des produits de carrières (sables, pierres, pouzzolane etc.)	82 377 165	7 294 500	8,86%	8,69%	43 606 366	8 195 000	18,79%	12,34%	7,08%	48 010 000	4 150 000	8,64%	-49,36%	3,05%
Droit d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes	1 050 000	-	0,00%	0,00%	1 300 000	-	0,00%		0,00%	4 150 000	-	0,00%		0,00%
Droits d'accès aux monuments et sites aménagés par la collectivité territoriale	1 250 000	86 500	6,92%	0,10%	1 070 000	95 000	8,88%	9,83%	0,08%	800 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Droits sur les embarcations	22 536 063	1 414 300	6,28%	1,69%	24 973 617	7 019 500	28,11%	396,32%	6,07%	26 917 133	8 061 500	29,95%	14,84%	5,93%
Location des meubles des salles des fêtes, des camions, engins et autres biens meubles et immobiliers	752 413 848	9 548 900	1,27%	11,38%	158 171 574	17 815 700	11,26%	86,57%	15,39%	199 703 585	19 458 900	9,74%	9,22%	14,32%
Loyer des immeubles	108 856 240	22 378 700	20,56%	26,67%	174 021 547	37 289 305	21,43%	66,63%	32,22%	178 489 061	29 432 000	16,49%	-21,07%	21,66%
Produits de concession dans les cimetières	-	-	0,00%	0,00%	1 600 000	-	0,00%		0,00%	500 000	-	0,00%		0,00%
Produits de concession des emplacements publicitaires	6 670 000	-	0,00%	0,00%	7 070 000	1 200 000	16,97%		1,04%	8 220 000	500 000	6,08%	-58,33%	0,37%
Produits de la bibliothèque	750 000	292 000	38,93%	0,35%	230 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	1 543 333	225 000	14,58%		0,17%
Produits des prestations de services fournies	18 312 528	3 100 000	16,93%	3,69%	12 462 000	4 341 000	34,83%	40,03%	3,75%	17 450 000	2 470 500	14,16%	-43,09%	1,82%
Produits des services affermés ou concédés	44 497 866	20 682 371	46,48%	24,65%	550 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	650 000	-	0,00%		0,00%
Recettes des services	9 111 110	8 652 400	94,97%	10,31%	124 470 333	22 583 280	18,14%	161,01%	19,51%	126 054 777	25 098 876	19,91%	11,14%	18,47%
Retenues pour logements occupés par les agents	700 000	-	0,00%	0,00%	550 000	126 000	22,91%		0,11%	500 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Retenues pour transport de personnel	600 000	-	0,00%	0,00%	6 895 000	673 500	9,77%		0,58%	500 000	2 000	0,40%	-99,70%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

À l'analyse du tableau ci-dessus, il apparaît que les recettes issues du loyer des immeubles constituent la rubrique la plus importante des recettes de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Extrême-Nord. Elles représentent en effet 32,22% de cette nature de recettes en 2021 et 32,83% en 2022.

Les ressources de l'exploitation du domaine et des services demeurent relativement faibles. Elles représentent 0,82% des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord en 2021 et 0,77% en 2022.

Graphique 52 : Structure des produits de l'exploitation du domaine et des services dans la Région de l'Extrême-Nord



Source : Comptes administratifs des communes

iv. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Ces autres ressources en fonctionnement représentent moins de 5,00% des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord au cours des périodes de référence. Les montants mobilisés à ce titre sont de 758 111 353 FCFA en 2021 et 552 277 780 FCFA en 2022. Le montant de ces recettes a augmenté de 46,69% en 2021 puis a connu une baisse de 27,15% en 2022.

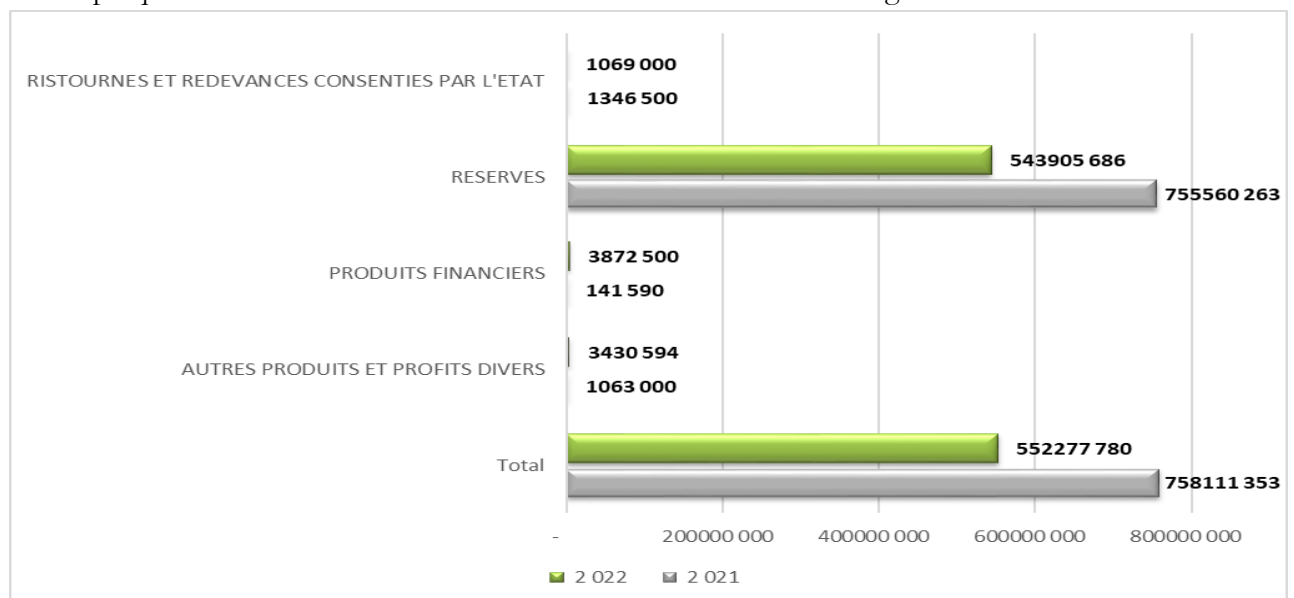
Tableau 68 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	912 925 811	516 804 769	56,61%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	18 205 761	727 500	4,00%		0,14%
PRODUITS FINANCIERS	2 164 802	-	0,00%		0,00%
RESERVES	865 330 818	512 000 659	59,17%		99,07%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	27 224 430	4 076 610	14,97%		0,79%
2021	1 146 222 226	758 111 353	66,14%	46,69%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	59 133 417	1 063 000	1,80%	46,12%	0,14%
PRODUITS FINANCIERS	17 224 478	141 590	0,82%		0,02%
RESERVES	1 049 145 446	755 560 263	72,02%	47,57%	99,66%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	20 718 885	1 346 500	6,50%	-66,97%	0,18%
2022	609 539 382	552 277 780	90,61%	-27,15%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	34 447 800	3 430 594	9,96%	222,73%	0,62%
PRODUITS FINANCIERS	23 821 720	3 872 500	16,26%	2635,01%	0,70%
RESERVES	535 730 977	543 905 686	101,53%	-28,01%	98,48%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	15 538 885	1 069 000	6,88%	-20,61%	0,19%

Source : Comptes administratifs des communes

D'après le tableau ci-dessus, les autres recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées des réserves affectées pour fonctionnement. Elles représentent 99,66% desdites recettes en 2021 et 98,48% en 2022, soit les montants respectifs de 755 560 263 FCFA et 543 905 686 FCFA, retracés dans la figure ci-après.

Graphique 53 : Structure des autres recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord



Source : Comptes administratifs des communes

2.4.3.2. La structure des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Les recettes d'investissement sont retracées dans le tableau ci-dessous.

Elles sont de 19 507 132 416 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 51,20%, et de 20 842 657 882 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 53,53%. Au cours des années 2021 et 2022, les recettes d'investissement ont augmenté de 25,65% en 2021 et de 6,85% en 2022.

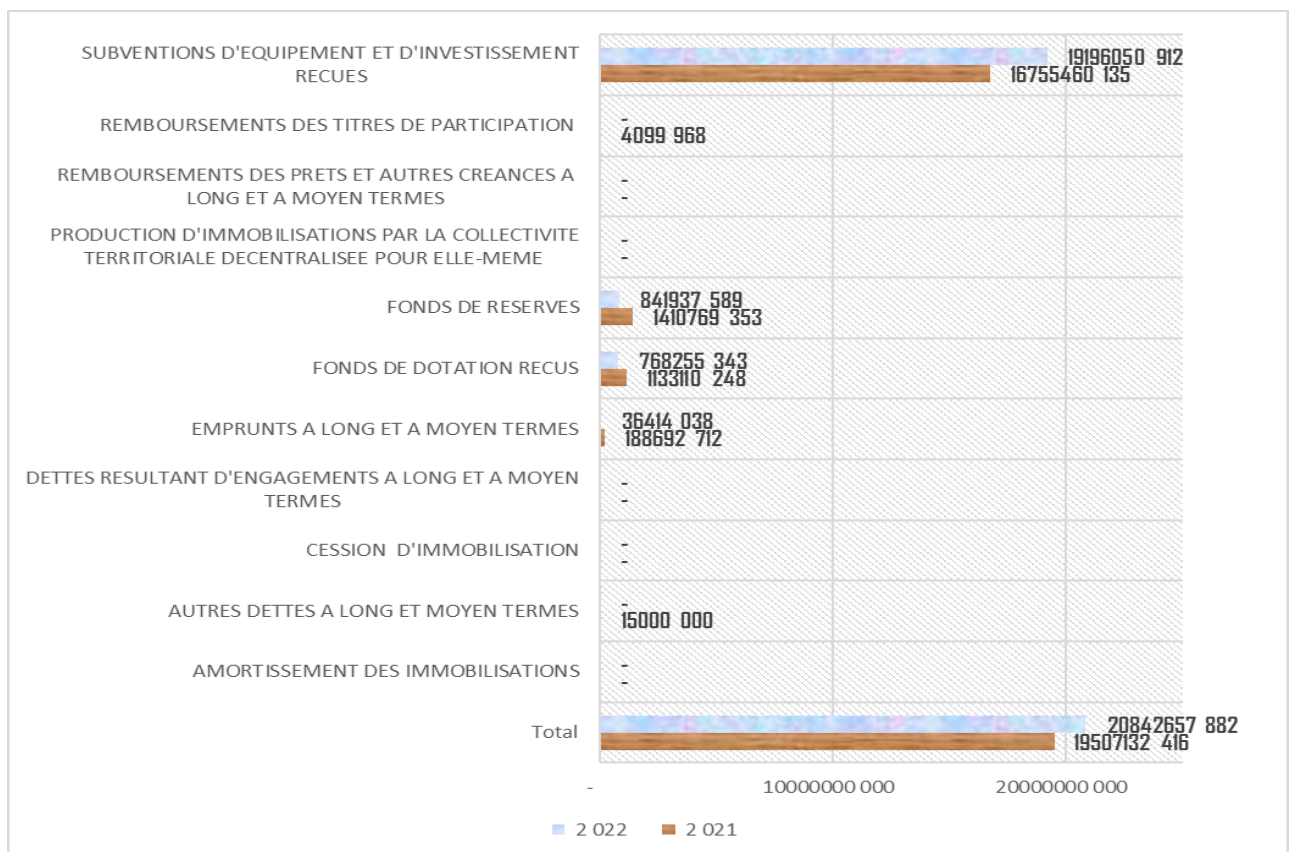
Tableau 69 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	20 499 249 497	15 524 557 227	75,73%	100,00%	38 103 523 234	19 507 132 416	51,20%	25,65%	100,00%	38 938 455 017	20 842 657 882	53,53%	6,85%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	-	-		0,00%	1 000 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
AUTRES DETTES A LONG ET MOYEN TERMES	30 000 000	-	0,00%	0,00%	45 000 000	15 000 000	33,33%		0,08%	35 000 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	483 933	-	0,00%	0,00%	33 946 420	-	0,00%		0,00%	17 000 000	-	0,00%		0,00%
DETTES RESULTANT D'ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	343 607 744	-	0,00%	0,00%	1 775 414 043	188 692 712	10,63%		0,97%	1 973 902 093	36 414 038	1,84%	-80,70%	0,17%
FONDS DE DOTATION RECUS	1 828 313 974	958 554 438	52,43%	6,17%	2 784 908 678	1 133 110 248	40,69%	18,21%	5,81%	2 474 514 005	768 255 343	31,05%	-32,20%	3,69%
FONDS DE RESERVES	1 790 091 869	861 234 698	48,11%	5,55%	2 323 135 137	1 410 769 353	60,73%	63,81%	7,23%	2 082 807 805	841 937 589	40,42%	-40,32%	4,04%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	-	-		0,00%	123 450 000	-	0,00%		0,00%	21 620 000	-	0,00%		0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	143 308 587	-	0,00%		0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	1 000 000	-	0,00%	0,00%	17 500 000	4 099 968	23,43%		0,02%	-	-		-100,00%	0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	16 505 751 977	13 704 768 091	83,03%	88,28%	30 999 168 956	16 755 460 135	54,05%	22,26%	85,89%	32 190 302 527	19 196 050 912	59,63%	14,57%	92,10%

Source : Comptes administratifs des communes

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous que les subventions d'équipement et d'investissement reçues représentent la part la plus importante des recettes d'investissement pour l'ensemble des communes de la Région de l'Extrême-Nord. La part de cette nature de recette dans les recettes d'investissement est de 85,89% en 2021 et de 92,10% en 2022. Les fonds de réserve et les fonds de dotation reçus ont des parts significatives dans ces recettes d'investissement. En revanche, l'emprunt occupe une faible proportion dans l'investissement local dans la Région de l'Extrême-Nord, se situant en dessous de 1,00% des recettes d'investissement au cours des périodes de référence.

Graphique 54 : Structure des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Extrême-Nord



Source : Comptes administratifs des communes

i. Transferts en investissement au profit des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des ressources d'investissement transférées aux communes de la Région de l'Extrême-Nord au cours des périodes de référence. À l'analyse, il apparaît que le montant des transferts en investissement est de 16 755 460 135 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 54,05%, et de 19 196 050 912 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 59,63%. Ces montants sont en augmentation de l'ordre de 22,26% en 2021 et de 14,57% en 2022.

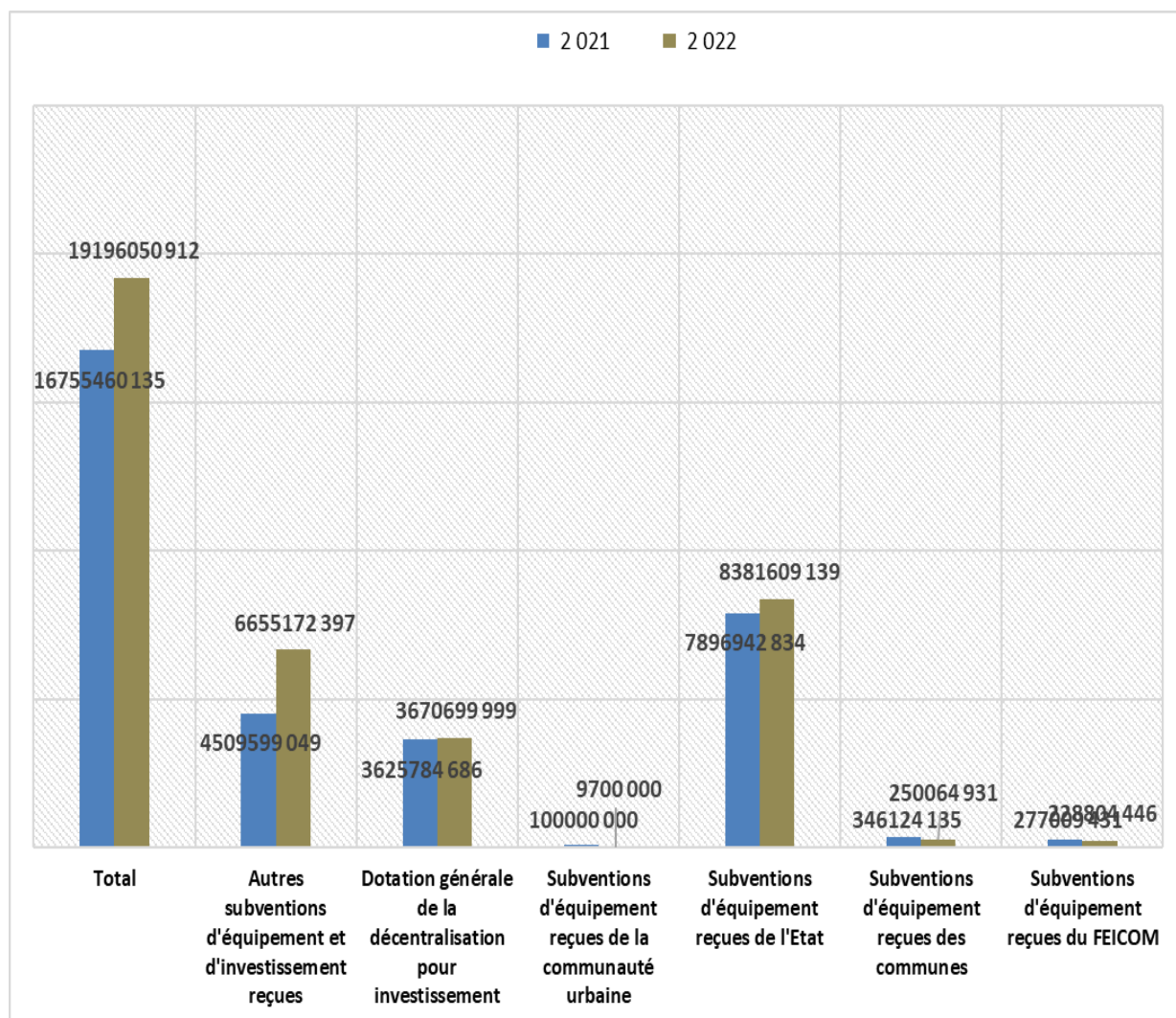
Tableau 70 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	16 505 751 977	13 704 768 091	83,03%		100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	5 708 462 025	3 073 211 223	53,84%		22,42%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	2 824 282 229	2 162 745 706	76,58%		15,78%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	135 889 556	313 935 000	231,02%		2,29%
Subventions d'équipement reçues de l'État	6 356 436 945	7 713 455 189	121,35%		56,28%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	100 000 000			0,73%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	1 480 681 222	341 420 973	23,06%		2,49%
2021	30 999 168 956	16 755 460 135	54,05%	22,26%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	8 857 068 163	4 509 599 049	50,92%	46,74%	26,91%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	4 972 248 181	3 625 784 686	72,92%	67,65%	21,64%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	200 000 000	100 000 000	50,00%	-68,15%	0,60%
Subventions d'équipement reçues de l'État	8 857 216 861	7 896 942 834	89,16%	2,38%	47,13%
Subventions d'équipement reçues des communes	630 660 884	346 124 135	54,88%	246,12%	2,07%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	7 481 974 867	277 009 431	3,70%	-18,87%	1,65%
2022	32 190 302 527	19 196 050 912	59,63%	14,57%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	14 227 716 345	6 655 172 397	46,78%	47,58%	34,67%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	4 472 910 000	3 670 699 999	82,07%	1,24%	19,12%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	9 700 000	9 700 000	100,00%	-90,30%	0,05%
Subventions d'équipement reçues de l'État	10 606 087 021	8 381 609 139	79,03%	6,14%	43,66%
Subventions d'équipement reçues des communes	407 564 931	250 064 931	61,36%	-27,75%	1,30%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	2 466 324 230	228 804 446	9,28%	-17,40%	1,19%

Source : Comptes administratifs des communes

À la lecture du tableau ci-dessus, les subventions d'équipement reçues de l'État représentent la rubrique la plus importante des transferts en investissement en 2021 et en 2022 avec les poids respectifs de 47,13% et 43,66%. Le montant desdites recettes est de 7 896 942 834 FCFA en 2021 et de 8 381 609 139 FCFA en 2022, traduisant une augmentation de 6,14% en 2022.

Graphique 55 : Structure des transferts en investissement de la Région de l'Extrême-Nord



Source : Comptes administratifs des communes

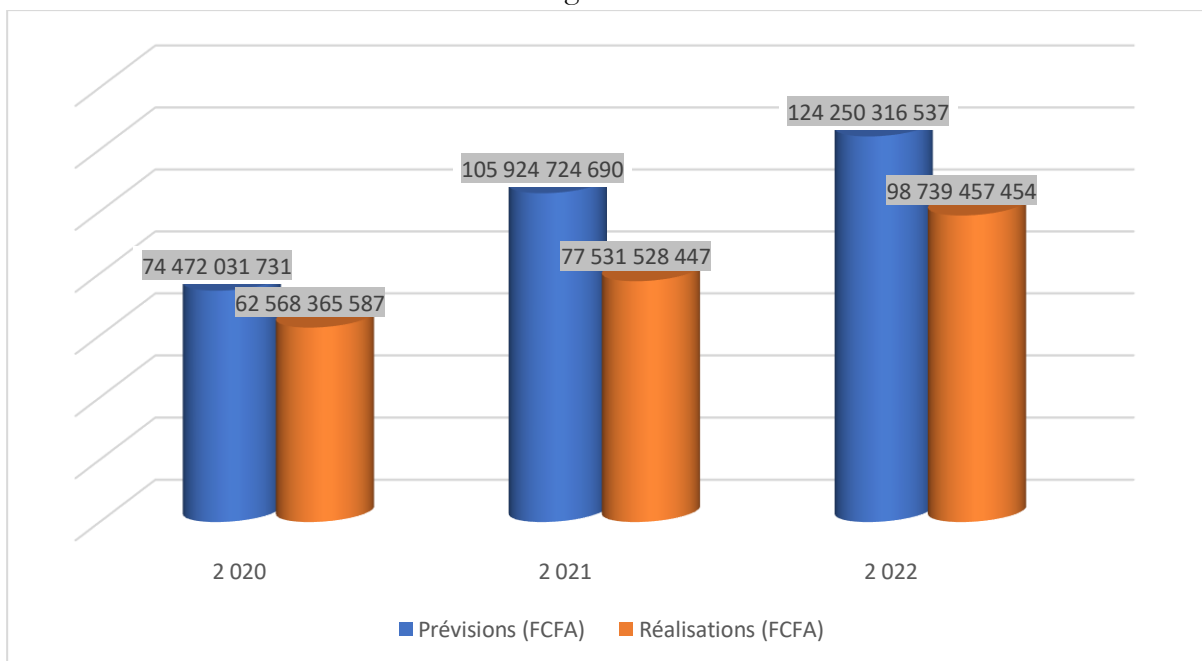
2.5. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU LITTORAL EN RECETTES

Il s'agit d'une présentation détaillée des prévisions et de l'exécution en recettes des budgets des communes de la Région du Littoral au cours des périodes de référence.

2.5.1. Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Littoral

Le graphique ci-après montre qu'il y a un accroissement en 2022 par rapport à 2021, des prévisions globales des recettes des communes de la Région du Littoral. Toutefois, sur les prévisions d'un montant de **105 924 724 690 FCFA** en 2021 et de **124 250 316 537 FCFA** en 2022, les recouvrements ont été respectivement de **77 531 528 447 FCFA** et de **98 739 457 454 FCFA**.

Graphique 56 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes globales des communes de la Région du Littoral



Source : Comptes administratifs des communes

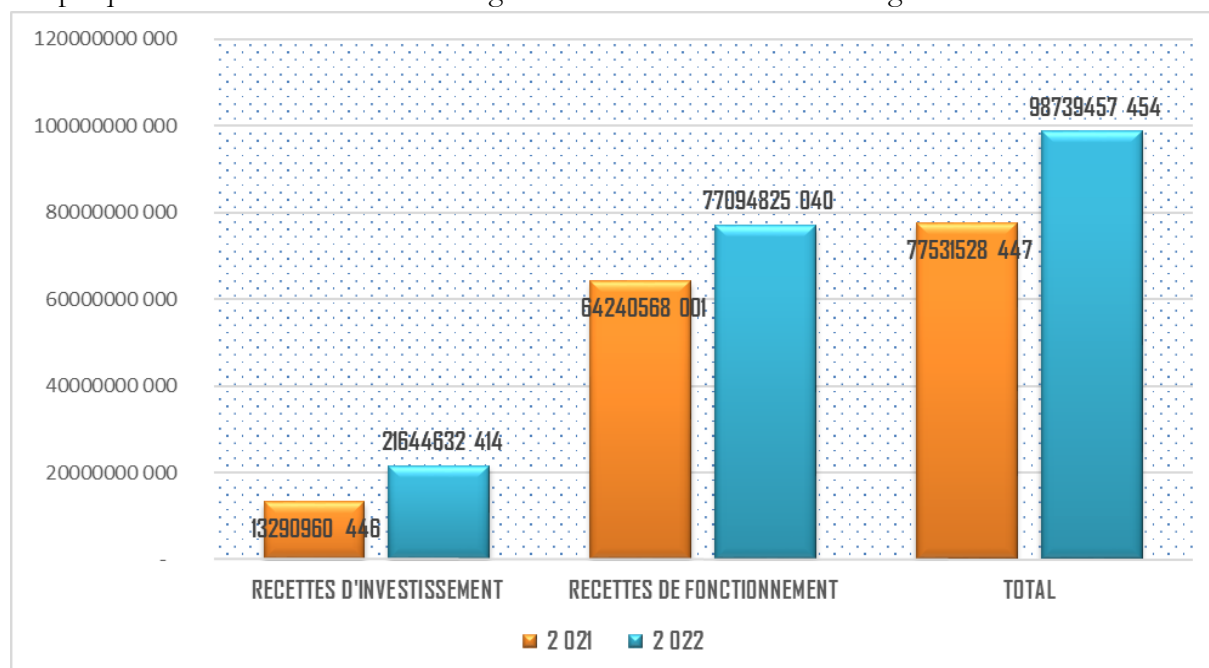
Le niveau de mobilisation des recettes par les communes de la Région du Littoral est retracé dans les tableau et graphique ci-après.

Tableau 71 : Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Littoral

Type de recettes par année	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	74 472 031 731	62 568 365 587	84,02%		100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	58 945 271 509	54 866 161 728	93,08%		87,69%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 526 760 222	7 702 203 859	49,61%		12,31%
2021	105 924 724 690	77 531 528 447	73,19%	23,91%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	80 848 061 739	64 240 568 001	79,46%	17,09%	82,86%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	25 076 662 951	13 290 960 446	53,00%	72,56%	17,14%
2022	124 250 316 537	98 739 457 454	79,47%	27,35%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	89 049 079 081	77 094 825 040	86,58%	20,01%	78,08%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	35 201 237 456	21 644 632 414	61,49%	62,85%	21,92%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 56 : Évolution des recettes globales des communes de la Région du Littoral



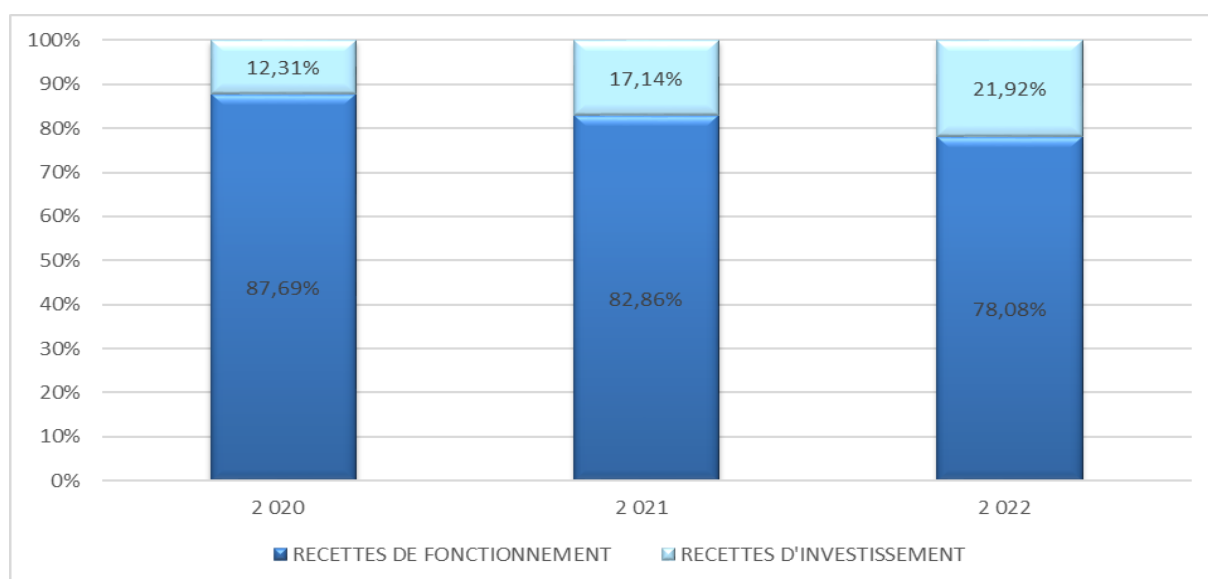
Source : Comptes administratifs des communes

L'examen des tableau et graphique ci-dessus, montre que le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région du Littoral est de 77 531 528 447 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 73,19%, et de 98 739 457 454 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation 79,47%. Ces niveaux de réalisation sont largement supérieurs à la moyenne nationale qui se situe à 59,29% en 2021 et 57,25% en 2022. Le montant des recettes réalisées a augmenté de 23,91% en 2021 et 27,35% en 2022.

Les communes de la Région du Littoral affichent un taux de réalisation des recettes de fonctionnement supérieur au taux de réalisation des recettes d'investissement en 2021 et 2022, soit respectivement 79,46% contre 53,00% et 86,58% contre 61,49%.

S'agissant du poids des différents types de recettes, le poids des recettes de fonctionnement dans l'ensemble des recettes est supérieur à celui des recettes d'investissement sur les deux périodes analysées, soit 82,86% contre 17,14% en 2021 et 78,08% contre 21,92% en 2022.

Graphique 57 : Ventilation des recettes globales des communes de la Région du Littoral

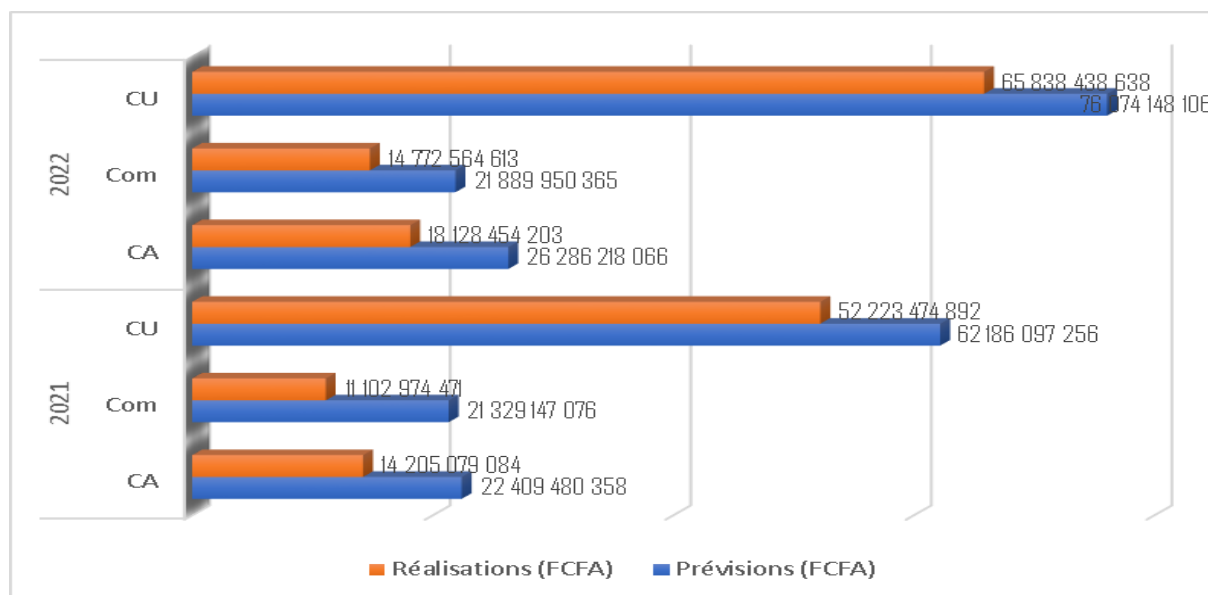


Source : Comptes administratifs des communes

2.5.2. Niveau de réalisation des recettes globales par type de communes dans la Région du Littoral

Suivant chaque type de communes, on note un accroissement des prévisions des recettes de 2022 par rapport à 2021, de même que les recouvrements, bien qu'elles aient été faibles par rapport aux prévisions.

Graphique 58 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes de la Région du Littoral



Source : Comptes administratifs des communes

Le niveau de réalisation des recettes par type de communes est retracé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 72 : Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes de la Région du Littoral

Type de communes	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	74 472 031 731	62 568 365 587	84,02%		100,00%
CA	10 330 102 404	5 988 707 830	57,97%		9,57%
Com	15 046 223 114	9 532 394 628	63,35%		15,24%
CU	49 095 706 213	47 047 263 129	95,83%		75,19%
2021	105 924 724 690	77 531 528 447	73,19%	23,91%	100,00%
CA	22 409 480 358	14 205 079 084	63,39%	137,20%	18,32%
Com	21 329 147 076	11 102 974 471	52,06%	16,48%	14,32%
CU	62 186 097 256	52 223 474 892	83,98%	11,00%	67,36%
2022	124 250 316 537	98 739 457 454	79,47%	27,35%	100,00%
CA	26 286 218 066	18 128 454 203	68,97%	27,62%	18,36%
Com	21 889 950 365	14 772 564 613	67,49%	33,05%	14,96%
CU	76 074 148 106	65 838 438 638	86,55%	26,07%	66,68%

Source : Comptes administratifs des communes

En analysant le poids des recettes par année et par type de communes, il ressort que le poids des recettes des Communautés Urbaines est de 67,36% en 2021 et de 66,68% en 2022. Les recettes des communes d'arrondissement représentent 18,32% en 2021 et 18,36% en 2022. Le poids des communes est de 14,32% en 2021 et de 14,96% en 2022.

2.5.3. Analyse par type de recettes

L'analyse se fera ici en distinguant les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement.

2.5.3.1. Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Littoral

Les montants des recettes de fonctionnement mobilisés par les communes de la Région du Littoral sont de 64 240 568 001 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 79,46%, et 77 094 825 040 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 86,58%. L'examen de la variation des montants des recettes de fonctionnement indique des augmentations respectives de 17,09% en 2021 et de 20,01% en 2022.

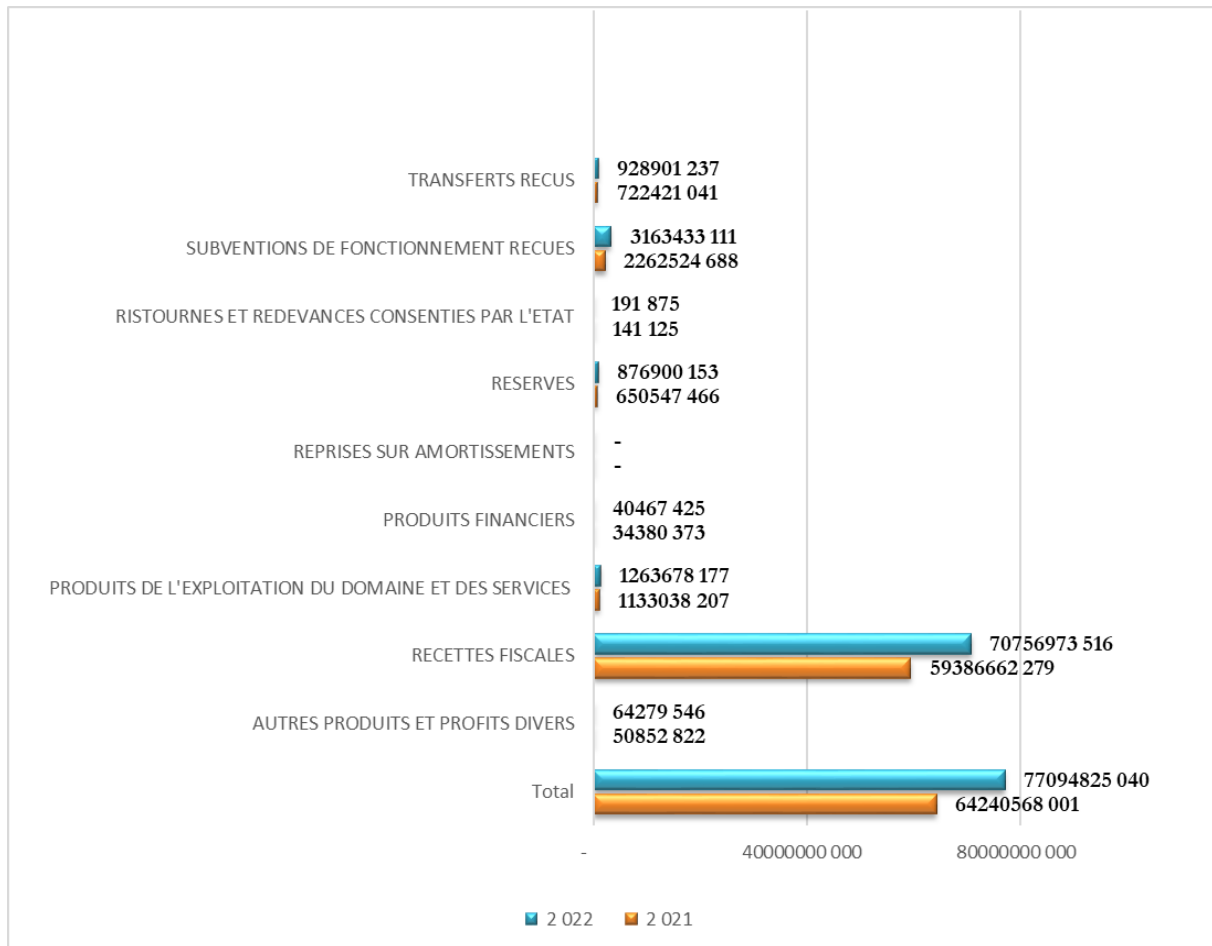
Tableau 73 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Littoral

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	58 945 271 509	54 866 161 728	93,08%	100,00%	80 848 061 739	64 240 568 001	79,46%	17,09%	100,00%	89 049 079 081	77 094 825 040	86,58%	20,01%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	49 113 824	7 697 255	15,67%	0,01%	299 249 595	50 852 822	16,99%	560,66%	0,08%	180 196 379	64 279 546	35,67%	26,40%	0,08%
RECETTES FISCALES	53 635 567 309	51 416 345 371	95,86%	93,71%	69 012 587 784	59 386 662 279	86,05%	15,50%	92,44%	75 793 834 496	70 756 973 516	93,35%	19,15%	91,78%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	1 728 252 171	1 037 909 341	60,06%	1,89%	4 390 888 231	1 133 038 207	25,80%	9,17%	1,76%	3 760 523 163	1 263 678 177	33,60%	11,53%	1,64%
PRODUITS FINANCIERS	20 043 081	23 396 902	116,73%	0,04%	63 483 639	34 380 373	54,16%	46,94%	0,05%	54 424 221	40 467 425	74,36%	17,71%	0,05%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	-	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
RESERVES	826 638 506	783 161 676	94,74%	1,43%	2 452 187 948	650 547 466	26,53%	-16,93%	1,01%	2 657 505 512	876 900 153	33,00%	34,79%	1,14%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	26 050 000	-	0,00%	0,00%	146 409 471	141 125	0,10%		0,00%	185 638 236	191 875	0,10%	35,96%	0,00%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	1 507 940 746	835 242 373	55,39%	1,52%	3 429 134 397	2 262 524 688	65,98%	170,88%	3,52%	5 159 653 093	3 163 433 111	61,31%	39,82%	4,10%
TRANSFERTS RECUS	1 151 665 872	762 408 810	66,20%	1,39%	1 054 120 674	722 421 041	68,53%	-5,24%	1,12%	1 257 303 981	928 901 237	73,88%	28,58%	1,20%

Source : Comptes administratifs des communes

De manière générale, comme observé au niveau national, les recettes fiscales demeurent la principale nature de recette de fonctionnement des communes de la Région du Littoral. Elles représentent en effet 92,44% desdites recettes en 2021 et 91,78% en 2022, soit des masses respectives de recettes de 59 386 662 279 FCFA et 70 756 973 516 FCFA, telles que retracées dans le graphique ci-après.

Graphique 59 : Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Littoral



Source : Comptes administratifs des communes

i. Recettes fiscales des communes de la Région du Littoral

L'exploitation des comptes administratifs des communes de la Région du Littoral a permis de consolider les montants annuels de recettes fiscales contenus dans les tableaux ci-après :

Tableau 74 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région du Littoral

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	53 635 567 309	51 416 345 371	95,86%		93,71%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	35 510 494 569	38 401 110 388	108,14%		
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	5 473 574 771	3 427 369 593	62,62%		
Autres recettes fiscales	11 665 774 075	8 793 065 249	75,37%		
Taxe de Développement Local	985 723 894	794 800 141	80,63%		
2021	69 012 587 784	59 386 662 279	86,05%	15,50%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	43 729 780 599	41 084 601 592	93,95%	6,99%	69,18%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	9 698 279 027	5 873 255 804	60,56%	71,36%	9,89%
Autres recettes fiscales	14 444 882 887	11 432 764 819	79,15%	30,02%	19,25%
Taxe de Développement Local	1 139 645 271	996 040 064	87,40%	25,32%	1,68%
2022	75 793 834 496	70 756 973 516	93,35%	19,15%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	49 425 111 417	50 527 176 144	102,23%	22,98%	71,41%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	11 060 584 894	6 049 772 690	54,70%	3,01%	8,55%
Autres recettes fiscales	14 160 349 274	13 297 606 030	93,91%	16,31%	18,79%
Taxe de Développement Local	1 147 788 911	882 418 652	76,88%	-11,41%	1,25%

Source : Comptes administratifs des communes

Tableau 75 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région du Littoral

Mode d'administration	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	53 635 567 309	51 416 345 371	95,86%		100,00%
Fiscalité affectée	48 161 992 538	47 988 975 778	99,64%		93,33%
Fiscalité propre	5 473 574 771	3 427 369 593	62,62%		6,67%
2021	69 012 587 784	59 386 662 279	86,05%	15,50%	100,00%
Fiscalité affectée	59 314 308 757	53 513 406 475	90,22%	11,51%	90,11%
Fiscalité propre	9 698 279 027	5 873 255 804	60,56%	71,36%	9,89%
2022	75 793 834 496	70 756 973 516	93,35%	19,15%	100,00%
Fiscalité affectée	64 733 249 602	64 707 200 826	99,96%	20,92%	91,45%
Fiscalité propre	11 060 584 894	6 049 772 690	54,70%	3,01%	8,55%

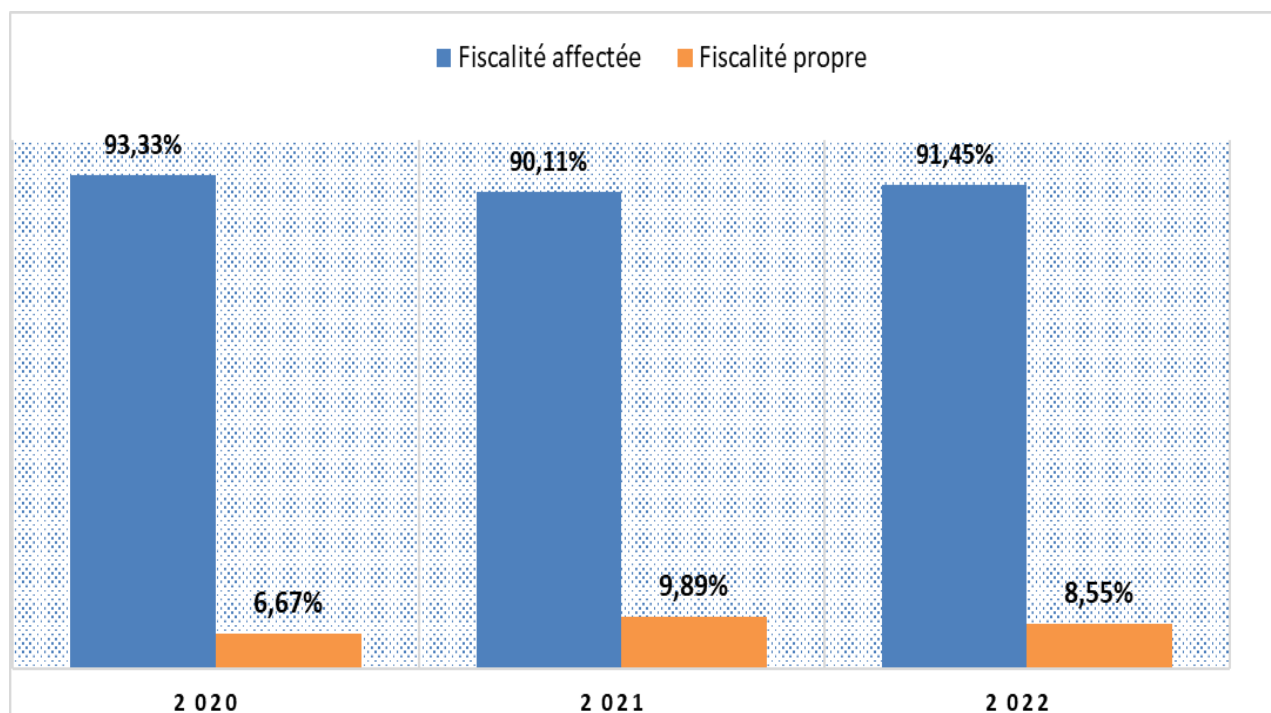
Source : Comptes administratifs des communes

À la lecture des tableaux ci-dessus, le montant des recettes fiscales réalisées par les communes de la Région du Littoral est de 59 386 662 279 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 86,05%, et de 70 756 973 516 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 93,35%.

Les CAC représentent la principale source de recettes fiscales des communes de la Région du Littoral avec des proportions respectives de 69,18% du montant total en 2021 et de 71,41% en 2022.

Concernant le poids de chaque type de recette fiscale, le graphique ci-dessous montre que les recettes issues de la fiscalité affectée sont prépondérantes par rapport à celles issues de la fiscalité propre, soit 90,11% contre 9,89% en 2021 et 91,45% contre 8,55% en 2022.

Graphique 60 : Part des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région du Littoral



Source : Comptes administratifs des communes

i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Littoral

Les recettes fiscales mobilisées par les services fiscaux de l'État au profit des communes de la Région du Littoral sont contenues dans le tableau ci-après.

Tableau 76 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année dans la Région du Littoral

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	48 161 992 538	47 988 975 778	99,64%	100,00%	59 314 308 757	53 513 406 475	90,22%	11,51%	100,00%	64 733 249 602	64 707 200 826	99,96%	20,92%	100,00%
Autres recettes fiscales	3 837 896 051	3 299 739 355	85,98%	6,88%	4 283 530 583	4 160 619 485	97,13%	26,09%	7,77%	4 518 199 655	4 437 874 328	98,22%	6,66%	6,86%
Centimes Additionnels Communaux sur impôts	35 510 494 569	38 401 110 388	108,14%	80,02%	43 729 780 599	41 084 601 592	93,95%	6,99%	76,77%	49 425 111 417	50 527 176 144	102,23%	22,98%	78,09%
Contributions des licences	754 636 579	427 132 433	56,60%	0,89%	558 002 700	310 997 053	55,73%	-27,19%	0,58%	576 089 283	772 945 104	134,17%	148,54%	1,19%
Contributions des patentes	3 367 140 102	2 892 958 239	85,92%	6,03%	3 354 315 642	3 721 572 706	110,95%	28,64%	6,95%	397 725 222	382 872 884	96,27%	-89,71%	0,59%
Droit de timbre d'aéroport	11 900 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
Droit de timbre sur la carte grise	8 250 000	-	0,00%	0,00%	2 060 000	-	0,00%		0,00%	2 000 000	3 000 000	150,00%		0,00%
Droits de mutation d'immeubles	584 238 499	224 467 684	38,42%	0,47%	631 431 586	288 027 819	45,62%	28,32%	0,54%	416 755 915	263 552 590	63,24%	-8,50%	0,41%
Droits de timbre automobile	328 270 771	150 339 224	45,80%	0,31%	526 051 252	228 780 572	43,49%	52,18%	0,43%	421 220 355	230 428 015	54,70%	0,72%	0,36%
Produits de l'impôt libératoire	1 456 500 289	900 510 725	61,83%	1,88%	2 916 478 319	1 856 679 989	63,66%	106,18%	3,47%	6 082 470 303	5 948 122 749	97,79%	220,36%	9,19%
Redevance Forestière	362 947 711	181 264 001	49,94%	0,38%	1 120 557 465	259 535 132	23,16%	43,18%	0,48%	721 290 503	445 185 841	61,72%	71,53%	0,69%
Taxe à l'essieu	-	-		0,00%	-	-			0,00%	1 000 000	6 889 097	688,91%		0,01%
Taxe de développement Local	985 723 894	794 800 141	80,63%	1,66%	1 139 645 271	996 040 064	87,40%	25,32%	1,86%	1 147 788 911	882 418 652	76,88%	-11,41%	1,36%
Taxe Foncière sur la propriété immobilière	872 169 073	670 501 223	76,88%	1,40%	947 332 459	567 653 686	59,92%	-15,34%	1,06%	915 935 613	748 041 486	81,67%	31,78%	1,16%
Taxe sur les jeux de hasard et de divertissement	81 825 000	46 152 365	56,40%	0,10%	105 122 881	38 898 377	37,00%	-15,72%	0,07%	107 662 425	58 693 936	54,52%	50,89%	0,09%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant global des recettes fiscales collectées par les services fiscaux de l'État et affectées aux communes de la Région du Littoral est de 53 513 406 475 FCFA en 2021, soit une augmentation de 11,51% par rapport à 2020, et de 64 707 200 826 FCFA en 2022, soit une augmentation de 20,92% par rapport à la période précédente.

Les CAC représentent la plus grande part desdites recettes avec des proportions respectives de 76,77% en 2021 et de 78,09% en 2022.

S'agissant de l'impôt libératoire, son produit a également été mobilisé par les communes sur les périodes de référence, recouvrant ainsi 1 856 679 989 FCFA en 2021 et 5 948 122 749 FCFA en 2022.

i.2. Recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Littoral

À la lecture du tableau ci-dessous, il ressort que les communes de la Région du Littoral ont pu mobiliser 5 873 255 804 FCFA en 2021, soit une augmentation de 71,36% par rapport à 2020, et 6 049 772 690 FCFA en 2022, soit une augmentation de 3,01% par rapport à la période précédente.

L'analyse du poids des différentes recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Littoral démontre que la rubrique la plus importante est celle des droits sur les permis de bâtir ou d'implanter, avec des proportions de 31,76% en 2021 et de 30,17% en 2022.

À contrario, les recettes issues du droit de transit, de la taxe de transhumance et des droits de stade sont les rubriques qui contribuent le moins aux recettes fiscales collectées au cours des périodes de référence.

Tableau 77 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les CTD par nature et par année dans la Région du Littoral

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	5 473 574 771	3 427 369 593	62,62%	100,00%	9 698 279 027	5 873 255 804	60,56%	71,36%	100,00%	11 060 584 894	6 049 772 690	54,70%	3,01%	100,00%
Autres taxes communales	175 992 118	76 421 414	43,42%	2,23%	1 059 009 990	170 691 720	16,12%	123,36%	2,91%	887 050 677	161 524 789	18,21%	-5,37%	2,67%
Droit d'occupation des parcs de stationnement	101 000 000	72 538 325	71,82%	2,12%	106 604 802	52 466 750	49,22%	-27,67%	0,89%	133 199 332	49 415 250	37,10%	-5,82%	0,82%
Droit d'occupation des parkings	281 250 000	123 622 300	43,95%	3,61%	607 905 000	270 395 679	44,48%	118,73%	4,60%	586 050 000	322 596 449	55,05%	19,31%	5,33%
Droits de fourrière	81 020 680	40 456 800	49,93%	1,18%	170 166 867	146 809 348	86,27%	262,88%	2,50%	220 030 978	98 346 420	44,70%	-33,01%	1,63%
Droits de place sur les marchés	870 457 400	617 306 200	70,92%	18,01%	1 150 972 075	836 900 199	72,71%	35,57%	14,25%	1 648 159 715	946 068 777	57,40%	13,04%	15,64%
Droits de stade	9 250 000	1 882 025	20,35%	0,05%	4 915 184	886 220	18,03%	-52,91%	0,02%	45 129 356	1 398 315	3,10%	57,78%	0,02%
Droits de timbre communal	320 333 166	198 769 763	62,05%	5,80%	447 252 203	268 895 958	60,12%	35,28%	4,58%	560 971 578	242 549 800	43,24%	-9,80%	4,01%
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	507 700 000	331 126 228	65,22%	9,66%	1 523 179 809	1 128 729 693	74,10%	240,88%	19,22%	1 989 805 083	1 197 706 681	60,19%	6,11%	19,80%
Droits sur les permis de bâtir ou d'implanter	1 837 666 000	1 515 202 163	82,45%	44,21%	2 279 590 537	1 865 290 338	81,83%	23,11%	31,76%	2 429 336 382	1 825 128 585	75,13%	-2,15%	30,17%
Redevances pour dégradation de chaussée	324 670 000	12 349 000	3,80%	0,36%	69 602 996	8 297 850	11,92%	-32,81%	0,14%	88 734 911	18 521 098	20,87%	123,20%	0,31%
Taxe communale sur le bétail	5 890 000	500 000	8,49%	0,01%	6 396 256	3 000 000	46,90%	500,00%	0,05%	10 297 782	2 250 000	21,85%	-25,00%	0,04%
Taxe de stationnement	110 140 000	74 207 400	67,38%	2,17%	147 089 557	98 382 878	66,89%	32,58%	1,68%	163 773 938	109 711 441	66,99%	11,51%	1,81%
Taxe de transhumance	1 073 688	50 000	4,66%	0,00%	3 500 000	651 000	18,60%	1202,00%	0,01%	700 000	32 500	4,64%	-95,01%	0,00%
Taxe de transit	50 000	-	0,00%	0,00%	150 000	-	0,00%		0,00%	50 000	-	0,00%		0,00%
Taxe de transport des produits de carrière	141 950 000	45 540 500	32,08%	1,33%	659 699 900	186 794 500	28,32%	310,17%	3,18%	500 688 000	201 144 400	40,17%	7,68%	3,32%
Taxe d'hygiène et salubrité	385 564 669	206 566 319	53,58%	6,03%	624 117 382	388 776 529	62,29%	88,21%	6,62%	1 323 476 266	690 850 348	52,20%	77,70%	11,42%
Taxe sur la publicité	46 950 000	10 963 256	23,35%	0,32%	124 913 546	69 306 754	55,48%	532,17%	1,18%	54 151 107	50 394 477	93,06%	-27,29%	0,83%
Taxe sur les armes à feu	4 528 000	27 000	0,60%	0,00%	8 980 000	26 000	0,29%	-3,70%	0,00%	11 955 000	7 500	0,06%	-71,15%	0,00%
Taxe sur les produits de récupération	94 800 000	46 748 450	49,31%	1,36%	214 375 000	61 300 738	28,60%	31,13%	1,04%	185 075 000	41 387 560	22,36%	-32,48%	0,68%
Taxe sur les spectacles	82 170 000	9 357 000	11,39%	0,27%	85 959 899	24 223 000	28,18%	158,88%	0,41%	116 706 969	45 041 500	38,59%	85,95%	0,74%
Taxes d'abattage du bétail	24 769 050	4 099 000	16,55%	0,12%	334 207 183	250 151 900	74,85%	6002,75%	4,26%	30 464 000	4 389 500	14,41%	-98,25%	0,07%
Tickets de quai	66 350 000	39 636 450	59,74%	1,16%	69 690 841	41 278 750	59,23%	4,14%	0,70%	74 778 820	41 307 300	55,24%	0,07%	0,68%

Source : Comptes administratifs des communes

ii. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Littoral

Les ressources affectées aux communes de la Région du Littoral au titre des dotations et subventions sont retracées dans le tableau ci-après :

Tableau 78 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région du Littoral

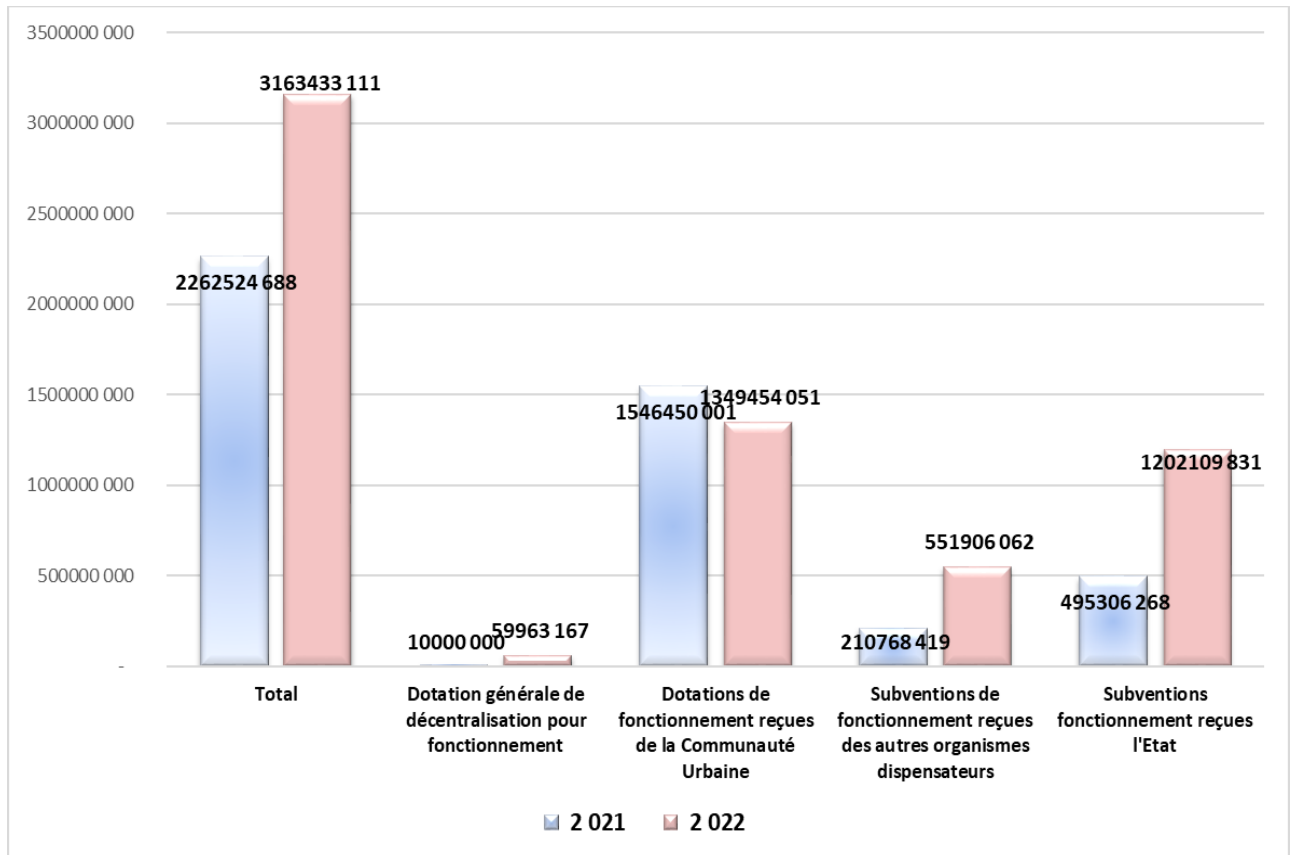
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	1 507 940 746	835 242 373	55,39%		100,00%
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	150 105 166	69 098 171	46,03%		8,27%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	635 532 580	367 375 000	57,81%		43,98%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	268 500 000	-	0,00%		0,00%
Subventions fonctionnement reçues l'État	453 803 000	398 769 202	87,87%		47,74%
2021	3 429 134 397	2 262 524 688	65,98%	170,88%	100,00%
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	132 000 000	10 000 000	7,58%	-85,53%	0,44%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	1 536 000 000	1 546 450 001	100,68%	320,95%	68,35%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	672 839 941	210 768 419	31,33%		9,32%
Subventions fonctionnement reçues l'État	1 088 294 456	495 306 268	45,51%	24,21%	21,89%
2022	5 159 653 093	3 163 433 111	61,31%	39,82%	100,00%
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	99 963 167	59 963 167	59,99%	499,63%	1,90%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	2 439 821 926	1 349 454 051	55,31%	-12,74%	42,66%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	1 023 481 493	551 906 062	53,92%	161,85%	17,45%
Subventions fonctionnement reçues l'État	1 596 386 507	1 202 109 831	75,30%	142,70%	38,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant global des dotations et subventions en fonctionnement reçues par les communes de la Région du Littoral est de 2 262 524 688 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 65,98% et de 3 163 433 111 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 61,31%. Le montant des dotations et subventions de fonctionnement reçues par les communes de la Région du Littoral a augmenté de 170,88% en 2021 et de 39,82% en 2022.

L'examen de la structure des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Littoral, telle que présentée dans le graphique ci-dessous, montre que les subventions de fonctionnement reçues des Communautés Urbaines représentent la majorité desdites recettes au cours des périodes de référence. Cette recette est de 1 546 450 001 FCFA en 2021 et 1 349 454 051 FCFA en 2022, soit respectivement 68,35% et 42,66% de l'ensemble des dotations et subventions en fonctionnement.

Graphique 61 : Structure des dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région du Littoral



Source : Comptes administratifs des communes

iii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Littoral

Les recettes tirées de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Littoral sont retracées dans le tableau ci-après. Il en ressort que les montants mobilisés sont de 1 133 038 207 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 25,80%, et de 1 263 678 177 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 33,60%. On observe une augmentation du montant global des recettes issues de l'exploitation du domaine et des services de l'ordre de 9,17% en 2021 et de 11,53% en 2022.

Tableau 79 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Littoral

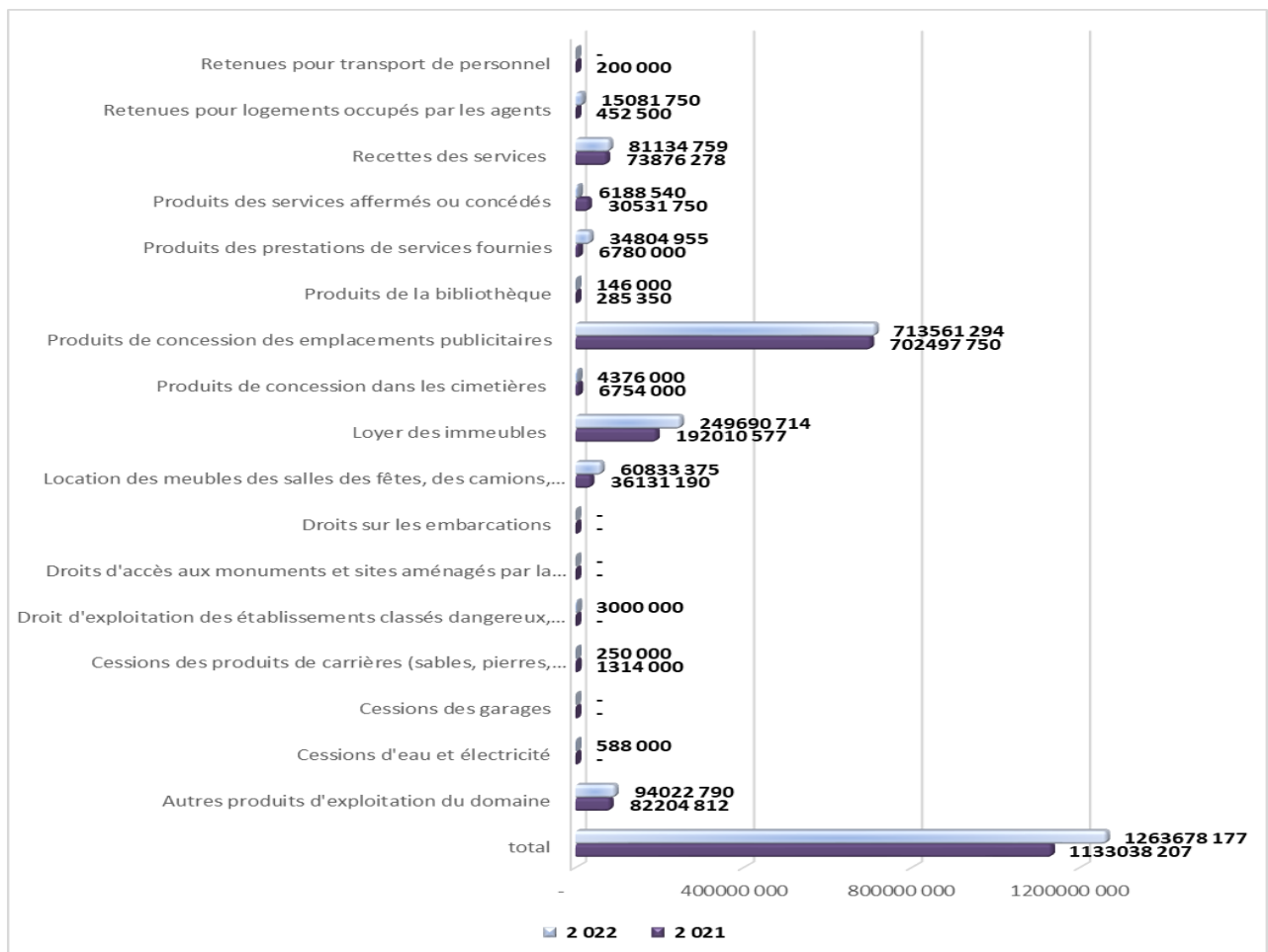
	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	1 728 252 171	1 037 909 341	60,06%	100,00%	4 390 888 231	1 133 038 207	25,80%	9,17%	100,00%	3 760 523 163	1 263 678 177	33,60%	11,53%	100,00%
Autres produits d'exploitation du domaine	189 200 000	55 649 374	29,41%	5,36%	785 177 499	82 204 812	10,47%	47,72%	7,26%	387 846 079	94 022 790	24,24%	14,38%	7,44%
Cessions d'eau et électricité	13 750 000	5 840 000	42,47%	0,56%	3 250 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	8 650 000	588 000	6,80%		0,05%
Cessions des garages	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
Cessions des produits de carrières (sables, pierres, pouzzolane etc.)	83 750 000	615 000	0,73%	0,06%	438 325 905	1 314 000	0,30%	113,66%	0,12%	136 415 000	250 000	0,18%	-80,97%	0,02%
Droit d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes	9 000 000	-	0,00%	0,00%	1 600 000	-	0,00%		0,00%	7 700 000	3 000 000	38,96%		0,24%
Droits d'accès aux monuments et sites aménagés par la collectivité territoriale	450 000	-	0,00%	0,00%	6 550 000	-	0,00%		0,00%	8 010 000	-	0,00%		0,00%
Droits sur les embarcations	50 000	-	0,00%	0,00%	5 000 000	-	0,00%		0,00%	6 100 000	-	0,00%		0,00%
Location des meubles des salles des fêtes, des camions, engins et autres biens meubles et immobiliers	106 230 000	34 057 838	32,06%	3,28%	310 988 843	36 131 190	11,62%	6,09%	3,19%	407 171 058	60 833 375	14,94%	68,37%	4,81%
Loyer des immeubles	302 105 695	190 855 675	63,18%	18,39%	401 972 857	192 010 577	47,77%	0,61%	16,95%	501 260 627	249 690 714	49,81%	30,04%	19,76%
Produits de concession dans les cimetières	6 230 000	3 936 000	63,18%	0,38%	6 502 396	6 754 000	103,87%	71,60%	0,60%	7 003 398	4 376 000	62,48%	-35,21%	0,35%
Produits de concession des emplacements publicitaires	770 550 000	670 194 249	86,98%	64,57%	2020 810 000	702 497 750	34,76%	4,82%	62,00%	2 041 100 000	713 561 294	34,96%	1,57%	56,47%
Produits de la bibliothèque	110 000	-	0,00%	0,00%	6 200 000	285 350	4,60%		0,03%	6 100 000	146 000	2,39%	-48,83%	0,01%
Produits des prestations de services fournies	10 250 000	2 728 000	26,61%	0,26%	204 153 333	6 780 000	3,32%	148,53%	0,60%	78 750 000	34 804 955	44,20%	413,35%	2,75%
Produits des services affermés ou concédés	42 516 476	38 623 905	90,84%	3,72%	45 421 567	30 531 750	67,22%	-20,95%	2,69%	34 733 738	6 188 540	17,82%	-79,73%	0,49%
Recettes des services	192 900 000	35 304 300	18,30%	3,40%	144 446 998	73 876 278	51,14%	109,26%	6,52%	96 573 263	81 134 759	84,01%	9,83%	6,42%
Retenues pour logements occupés par les agents	1 160 000	105 000	9,05%	0,01%	3 290 000	452 500	13,75%	330,95%	0,04%	33 110 000	15 081 750	45,55%	3232,98%	1,19%
Retenues pour transport de personnel	-	-		0,00%	7 198 833	200 000	2,78%		0,02%	-	-		-100,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

À l'analyse du tableau ci-dessus, il apparaît que les recettes issues des produits de concession des emplacements publicitaires constituent la rubrique la plus importante des recettes d'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Littoral au cours des périodes de référence. Elles représentent 62,00% en 2021 et 56,47% en 2022.

Il convient de relever que la mobilisation des ressources de l'exploitation du domaine et des services demeure marginale, avec moins de 2,00% des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Littoral au cours des périodes de référence.

Graphique 62 : Structure du produit de l'exploitation du domaine et des services dans la Région du Littoral



Source : Comptes administratifs des communes

iv. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Littoral

À l'analyse des éléments contenus dans le tableau ci-dessous, il ressort que les autres recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées des réserves affectées pour fonctionnement. Elles représentent 88,40% desdites recettes en 2021 et 89,31% en 2022, soit des montants respectifs de 650 547 466 FCFA et 876 900 153 FCFA.

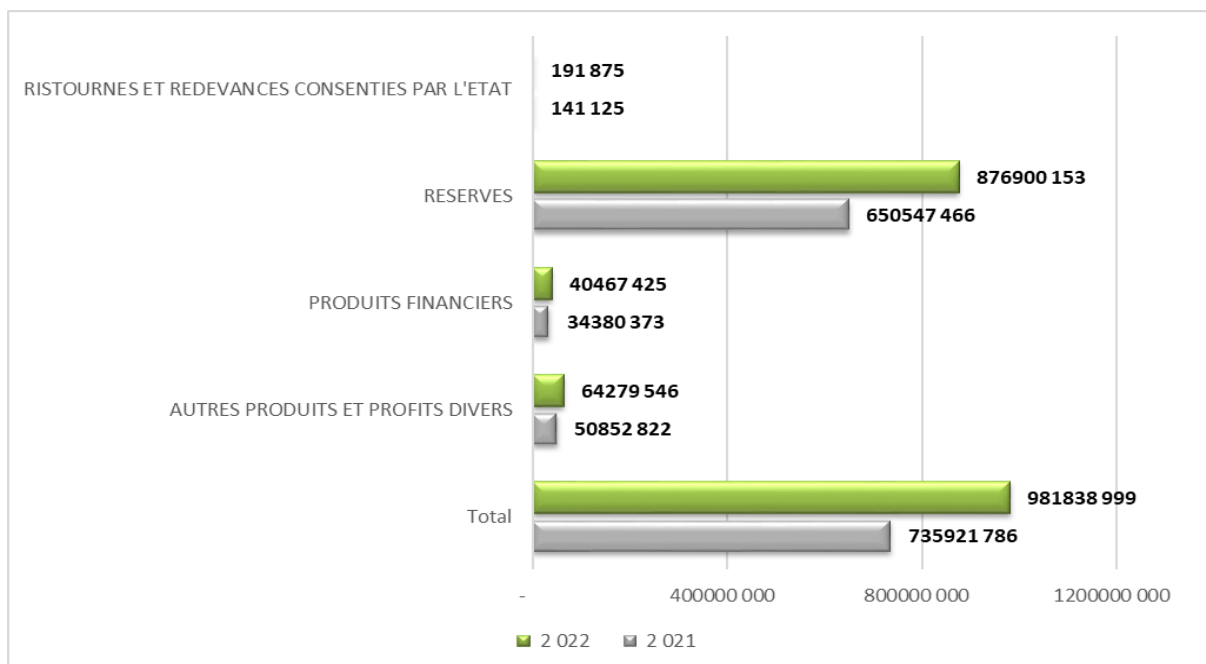
Tableau 80 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région du Littoral

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	921 845 411	814 255 833	88,33%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	49 113 824	7 697 255	15,67%		0,95%
PRODUITS FINANCIERS	20 043 081	23 396 902	116,73%		2,87%
RESERVES	826 638 506	783 161 676	94,74%		96,18%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	26 050 000	-	0,00%		0,00%
2021	2 961 330 653	735 921 786	24,85%	-9,62%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	299 249 595	50 852 822	16,99%	560,66%	6,91%
PRODUITS FINANCIERS	63 483 639	34 380 373	54,16%	46,94%	4,67%
RESERVES	2 452 187 948	650 547 466	26,53%	-16,93%	88,40%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	146 409 471	141 125	0,10%		0,02%
2022	3 077 764 348	981 838 999	31,90%	33,42%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	180 196 379	64 279 546	35,67%	26,40%	6,55%
PRODUITS FINANCIERS	54 424 221	40 467 425	74,36%	17,71%	4,12%
RESERVES	2 657 505 512	876 900 153	33,00%	34,79%	89,31%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	185 638 236	191 875	0,10%	35,96%	0,02%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région du Littoral au titre des autres recettes de fonctionnement est de 735 921 786 FCFA en 2021 et de 981 838 999 FCFA en 2022. Le montant de ces recettes a connu une baisse de 9,62% en 2021 et une augmentation de 33,42% en 2022.

Graphique 63 : Structure des autres recettes des communes de la Région du Littoral



Source : Comptes administratifs des communes

2.5.3.2. Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Littoral

Les recettes d'investissement des communes de la Région du Littoral, retracées dans le tableau ci-après, sont de 13 290 960 446 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 53,00%, et 21 644 632 414 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 61,49%. Sur les périodes de référence, lesdites recettes ont augmenté de 72,56% en 2021 et 62,85% en 2022.

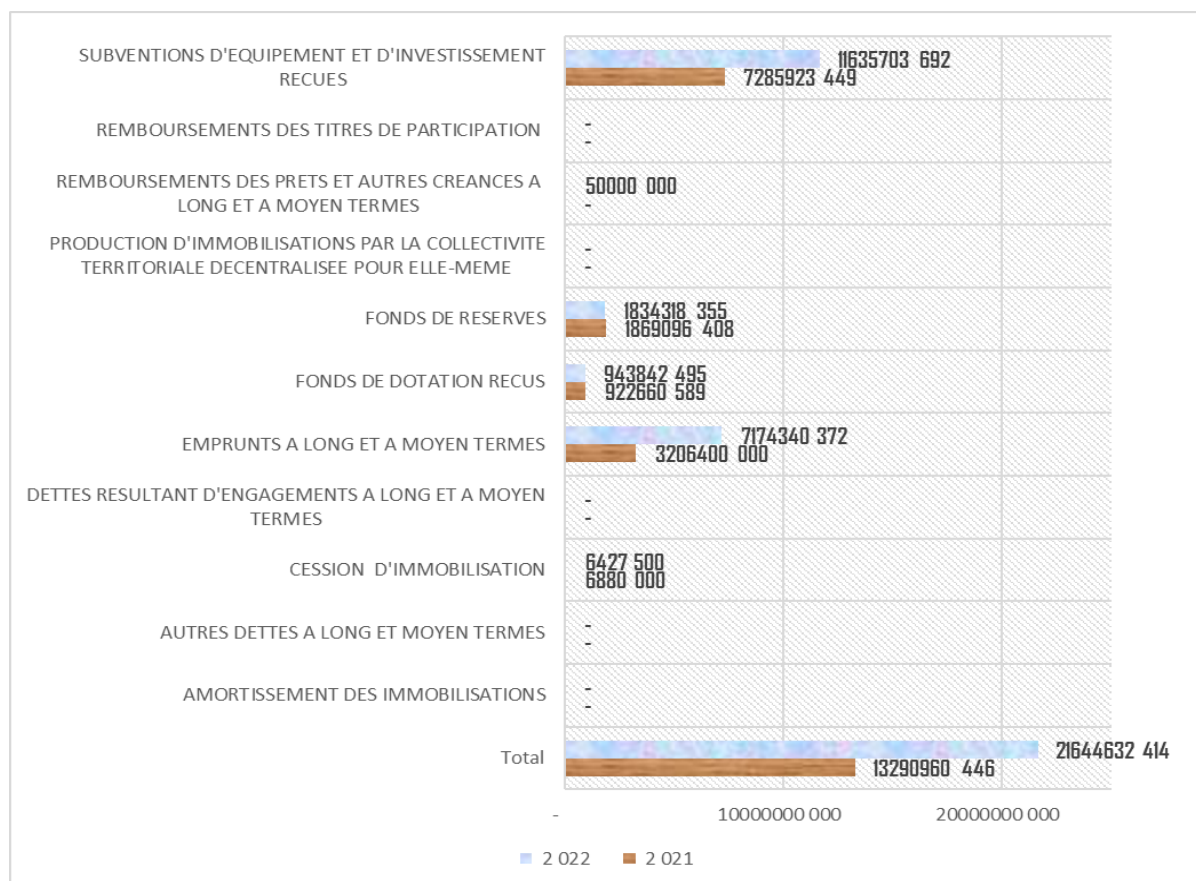
Tableau 81 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Littoral

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	15 526 760 222	7 702 203 859	49,61%	100,00%	25 076 662 951	13 290 960 446	53,00%	72,56%	100,00%	35 201 237 456	21 644 632 414	61,49%	62,85%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AUTRES DETTES À LONG ET MOYEN TERMES	180 000 000	-	0,00%	0,00%	124 415 148	-	0,00%		0,00%	28 500 000	-	0,00%		0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	-	-		0,00%	-	6 880 000			0,05%	-	6 427 500		-6,58%	0,03%
DETTES RESULTANT D'ENGAGEMENTS À LONG ET À MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
EMPRUNTS À LONG ET À MOYEN TERMES	3 627 244 477	7 000 000	0,19%	0,09%	4 990 008 902	3 206 400 000	64,26%	45705,71%	24,12%	9 649 370 814	7 174 340 372	74,35%	123,75%	33,15%
FONDS DE DOTATION RECUS	1 081 853 484	564 341 548	52,16%	7,33%	1 990 211 367	922 660 589	46,36%	63,49%	6,94%	1 099 336 056	943 842 495	85,86%	2,30%	4,36%
FONDS DE RESERVES	1 723 509 680	1 487 342 041	86,30%	19,31%	2 394 218 888	1 869 096 408	78,07%	25,67%	14,06%	3 694 942 246	1 834 318 355	49,64%	-1,86%	8,47%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	-	-		0,00%	-	-			0,00%	25 000 000	-	0,00%		0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	2 500 000	-	0,00%	0,00%	3 840 989 123	-	0,00%		0,00%	3 885 072 177	50 000 000	1,29%		0,23%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	8 911 652 581	5 643 520 270	63,33%	73,27%	11 736 819 523	7 285 923 449	62,08%	29,10%	54,82%	16 819 016 163	11 635 703 692	69,18%	59,70%	53,76%

Source : Comptes administratifs des communes

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous que les subventions d'équipement et d'investissement reçues représentent la part la plus importante des recettes d'investissement pour l'ensemble des communes de la Région du Littoral. Le montant des recettes collectées à cet effet est de 7 285 923 449 FCFA en 2021, soit 54,82% de l'ensemble des recettes et 11 635 703 692 FCFA en 2022, soit 53,76%. Les fonds de réserve, les fonds de dotation reçus ainsi que les emprunts à moyen et à long termes ont également des parts significatives dans les recettes d'investissement.

Graphique 64 : Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Littoral



Source : Comptes administratifs des communes

i. Transferts en investissement au profit des communes de la Région du Littoral

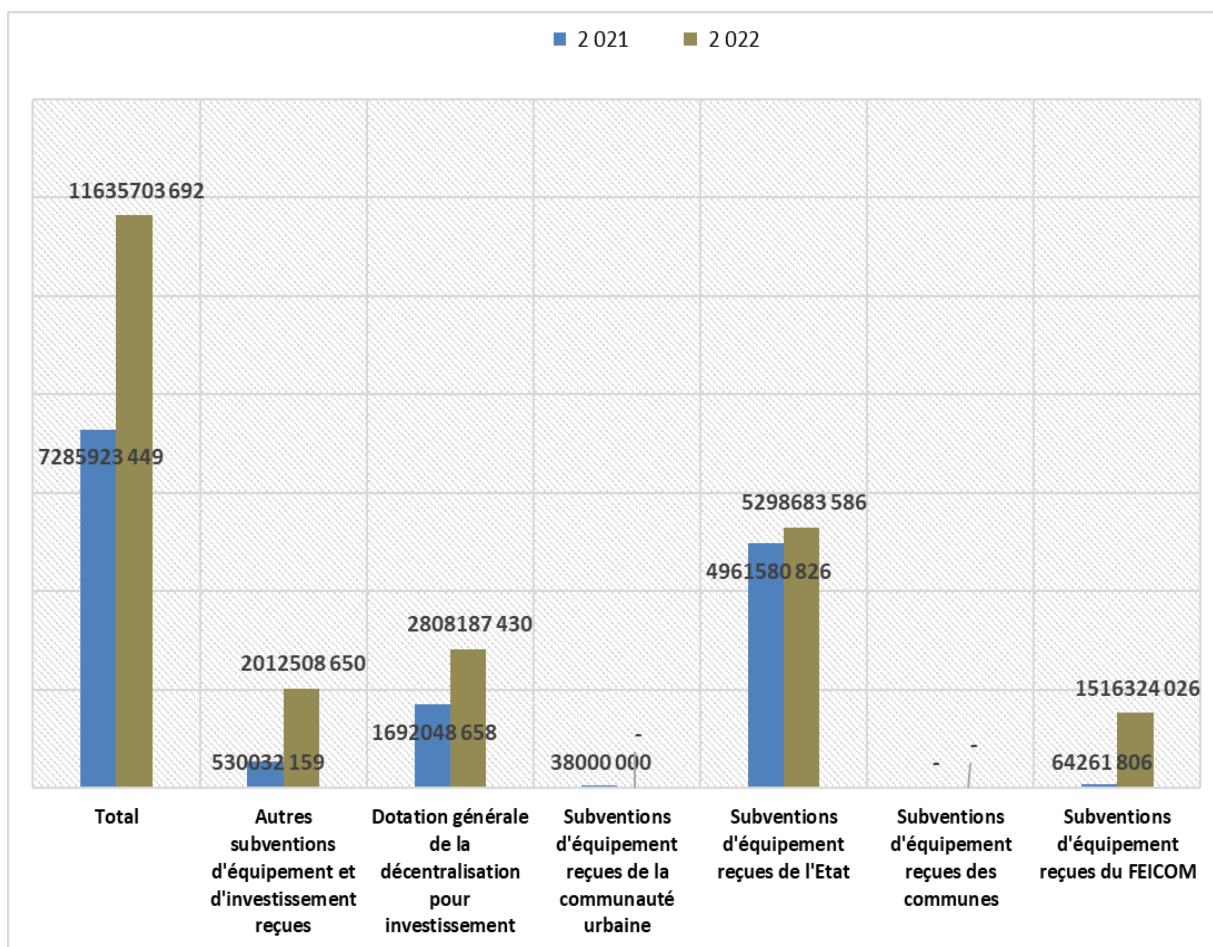
Le tableau ci-après retrace l'ensemble des ressources d'investissement transférées aux communes de la Région du Littoral au cours des périodes de référence. À l'analyse des statistiques, il apparaît que le montant des transferts en investissement est de 7 285 923 449 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 62,08%, et de 11 635 703 692 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 69,18%. Ces montants sont en augmentation de l'ordre de 29,10% en 2021 et de 59,70% en 2022.

Tableau 82 : Prévisions et réalisations des transferts d'investissement des communes de la Région du Littoral

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	8 911 652 581	5 643 520 270	63,33%		100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	1 109 934 716	841 072 092	75,78%		14,90%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	3 097 249 046	1 707 681 472	55,14%		30,26%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	3 016 010 706	1 994 977 016	66,15%		35,35%
Subventions d'équipement reçues des communes	5 000 000	-	0,00%		0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	1 683 458 113	1 099 789 690	65,33%		19,49%
2021	11 736 819 523	7 285 923 449	62,08%	29,10%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	2 458 205 784	530 032 159	21,56%	-36,98%	7,27%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	2 782 099 789	1 692 048 658	60,82%	-0,92%	23,22%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	121 100 000	38 000 000	31,38%		0,52%
Subventions d'équipement reçues de l'État	5 446 210 200	4 961 580 826	91,10%	148,70%	68,10%
Subventions d'équipement reçues des communes	10 000 000	-	0,00%		0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	919 203 750	64 261 806	6,99%	-94,16%	0,88%
2022	16 819 016 163	11 635 703 692	69,18%	59,70%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	3 783 775 507	2 012 508 650	53,19%	279,70%	17,30%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	3 380 870 000	2 808 187 430	83,06%	65,96%	24,13%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	136 000 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	6 675 756 067	5 298 683 586	79,37%	6,79%	45,54%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	2 842 614 589	1 516 324 026	53,34%	2259,60%	13,03%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 65 : Structure des transferts en investissement des communes de la Région du Littoral



Source : Comptes administratifs des communes

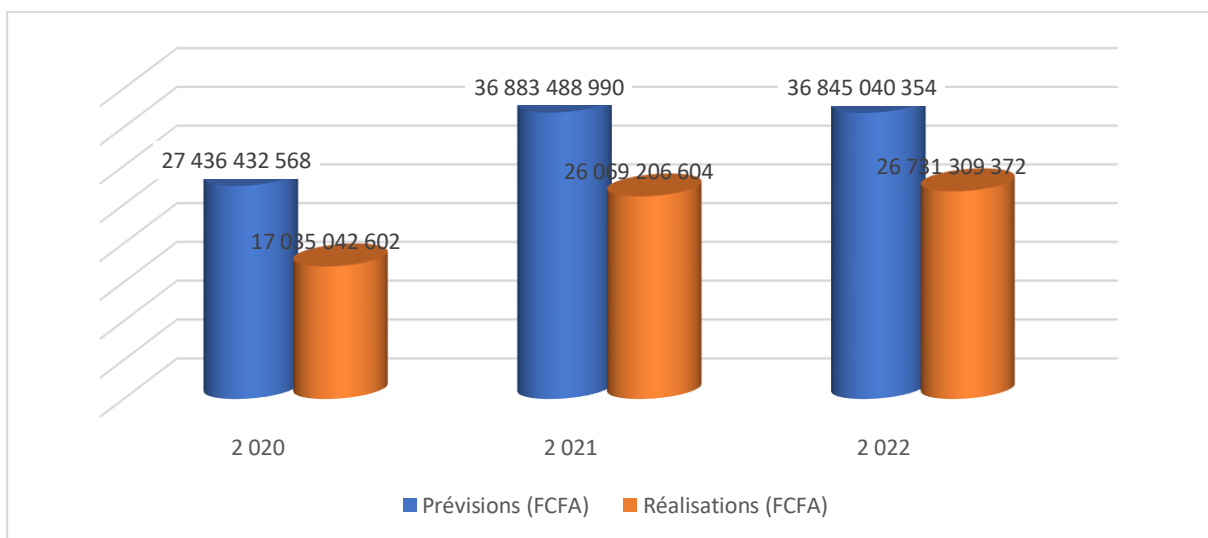
Les subventions d'équipement reçues de l'État représentent la rubrique la plus importante des transferts en investissement avec les montants de 4 961 580 826 FCFA en 2021 et 5 298 683 586 FCFA en 2022, soit des poids respectifs de 68,10% et de 45,54%.

2.6. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU NORD EN RECETTES

2.6.1. Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Nord

Le graphique ci-après démontre que sur les prévisions globales des recettes d'un montant de 36 883 488 990 FCFA en 2021 et de 36 845 040 354 FCFA en 2022, les montants des recettes mobilisées par les communes de la Région du Nord sont respectivement de 26 069 206 604 FCFA et de 26 731 309 372 FCFA.

Graphique 66 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes globales des communes de la Région du Nord



Source : Comptes administratifs des communes

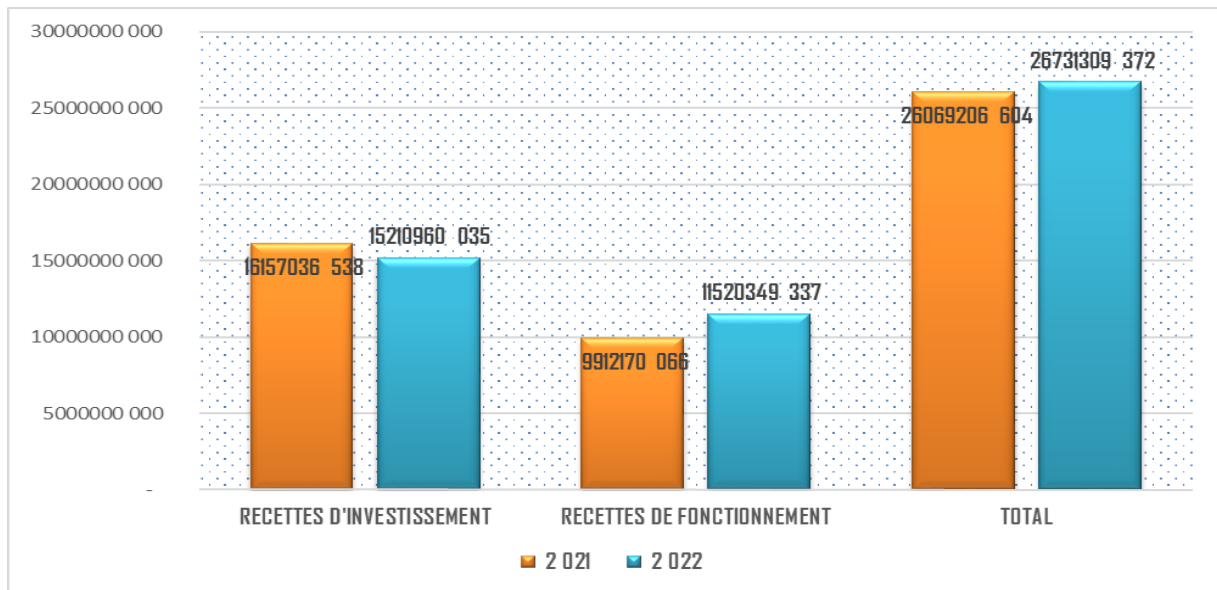
Le tableau ci-dessous permet d'examiner le niveau de mobilisation des recettes par les communes de la Région du Nord.

Tableau 83 : Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Nord

Type de recettes par année	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	27 436 432 568	17 035 042 602	62,09%		100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 342 792 669	7 725 966 219	74,70%		45,35%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 093 639 899	9 309 076 383	54,46%		54,65%
2021	36 883 488 990	26 069 206 604	70,68%	53,03%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 119 732 006	9 912 170 066	61,49%	28,30%	38,02%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	20 763 756 984	16 157 036 538	77,81%	73,56%	61,98%
2022	36 845 040 354	26 731 309 372	72,55%	2,54%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15 701 573 848	11 520 349 337	73,37%	16,22%	43,10%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	21 143 466 506	15 210 960 035	71,94%	-5,86%	56,90%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 67 : Évolution des recettes globales des communes de la Région du Nord



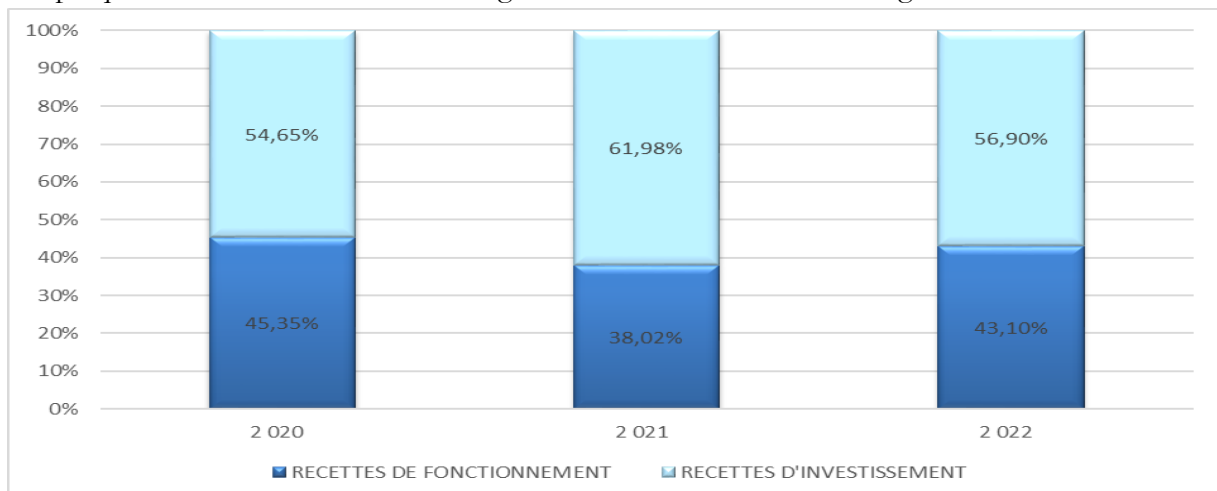
Source : Comptes administratifs des communes

L'examen des tableau et graphique ci-dessus démontre que le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région du Nord est de 26 069 206 604 FCFA en 2021 et 26 731 309 372 FCFA en 2022. Ce qui correspond aux taux de réalisation respectifs de 70,68% et 72,55%, suivant ainsi la tendance observée au niveau national. Le montant des recettes réalisées a augmenté de 53,03% en 2021 et 2,54% en 2022.

Les communes de la Région du Nord affichent un taux de réalisation des recettes de fonctionnement inférieur au taux de réalisation des recettes d'investissement en 2021, soit 61,49% contre 77,81%. En 2022, la situation inverse est observée avec un taux de réalisation des recettes de fonctionnement de 73,37% contre 71,94% pour les recettes d'investissement.

S'agissant du poids des différents types de recettes, celui des recettes de fonctionnement dans l'ensemble des recettes est inférieur à celui des recettes d'investissement sur les deux périodes analysées, soit 38,02% contre 61,98% en 2021 et 43,10% contre 56,90% en 2022.

Graphique 68 : Ventilation des recettes globales des communes de la Région du Nord

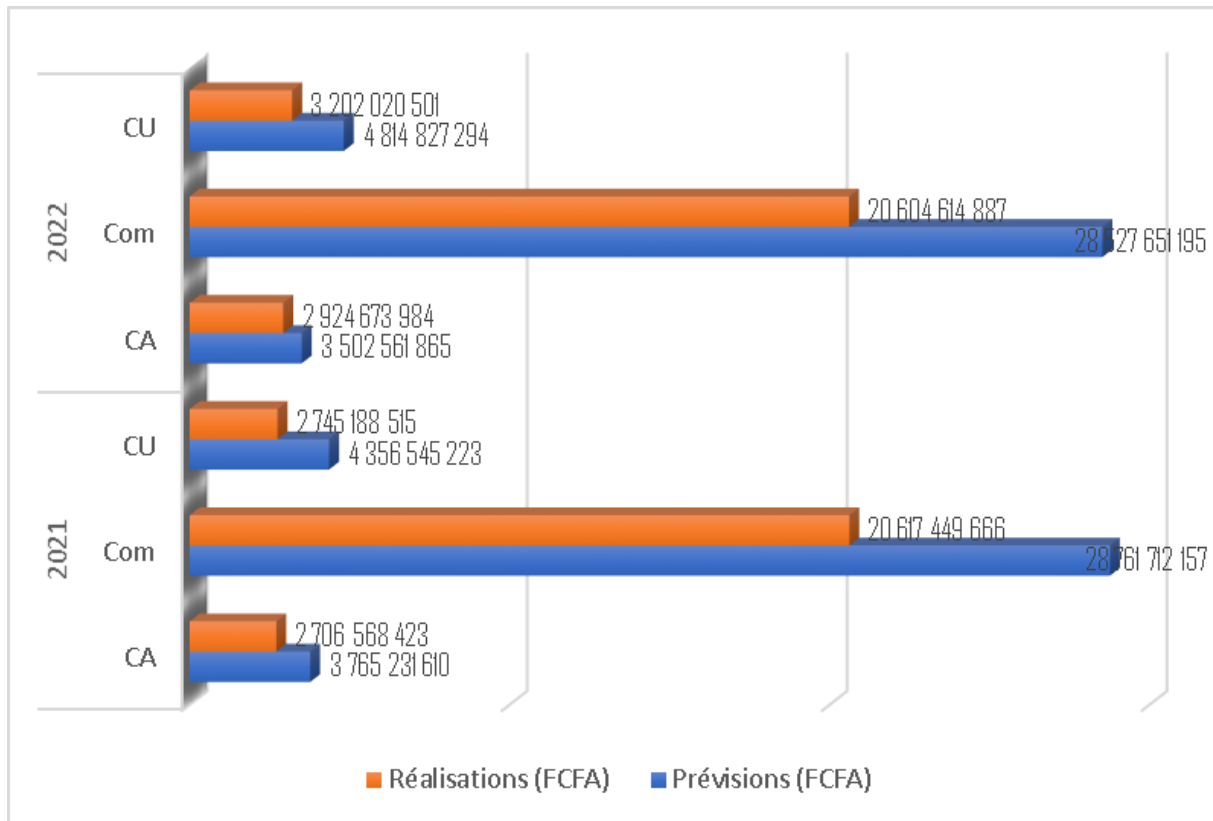


Source : Comptes administratifs des communes

2.6.2. Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes dans la Région du Nord

Une vue d'ensemble du graphique ci-après démontre que, suivant chaque type de commune, les prévisions sont plus importantes que les recouvrements en 2021 et 2022. Néanmoins, on note une baisse des prévisions des CA et des communes en 2022 par rapport à 2021, tandis que celles des CU ont connu une augmentation.

Graphique 69 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes dans la Région du Nord



Source : Comptes administratifs des communes

Les prévisions et les réalisations sont perceptibles à la lecture du tableau ci-dessous.

Tableau 84 : Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes dans la Région du Nord

Type de communes	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	27 436 432 568	17 035 042 602	62,09%		100,00%
CA	2 642 797 435	1 684 153 532	63,73%		9,89%
Com	24 793 635 133	15 350 889 070	61,91%		90,11%
CU	-	-	!		0,00%
2021	36 883 488 990	26 069 206 604	70,68%	53,03%	100,00%
CA	3 765 231 610	2 706 568 423	71,88%	60,71%	10,38%
Com	28 761 712 157	20 617 449 666	71,68%	34,31%	79,09%
CU	4 356 545 223	2 745 188 515	63,01%		10,53%
2022	36 845 040 354	26 731 309 372	72,55%	2,54%	100,00%
CA	3 502 561 865	2 924 673 984	83,50%	8,06%	10,94%
Com	28 527 651 195	20 604 614 887	72,23%	-0,06%	77,08%
CU	4 814 827 294	3 202 020 501	66,50%	16,64%	11,98%

Source : Comptes administratifs des communes

En analysant le poids des recettes par année et par type de communes, il ressort que le poids des recettes des communes dans les recettes totales est plus élevé et décroît légèrement sur les périodes de référence, soit 79,09% en 2021 et 77,08% en 2022. Les recettes de la CU représentent 10,53% de recettes dans l'ensemble en 2021 et 11,98% en 2022. Celles des CA ont un poids de 10,38% en 2021 et de 10,94% en 2022.

2.6.3. Analyse par type de recettes

L'analyse se fera ici en distinguant les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement.

2.6.3.1. Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord

Les montants des recettes de fonctionnement mobilisées par les communes de la Région du Nord sont de 9 912 170 066 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 61,49%, et de 11 520 349 337 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 73,37%. L'examen de la variation des montants des recettes de fonctionnement indique une augmentation en 2021 et en 2022 de 28,30% et de 16,22% respectivement.

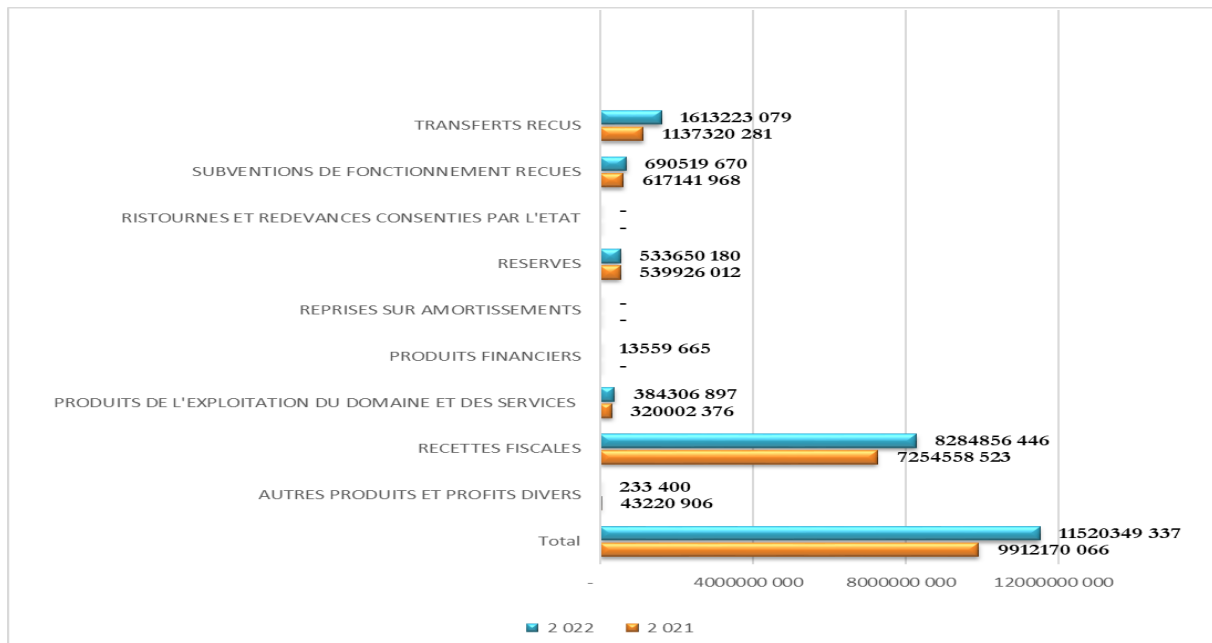
Tableau 85 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	10 342 792 669	7 725 966 219	74,70%	100,00%	16 119 732 006	9 912 170 066	61,49%	28,30%	100,00%	15 701 573 848	11 520 349 337	73,37%	16,22%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	6 508 359	431 000	6,62%	0,01%	76 549 067	43 220 906	56,46%	9928,05%	0,44%	34 010 000	233 400	0,69%	-99,46%	0,00%
RECETTES FISCALES	7 684 408 914	6 001 692 792	78,10%	77,68%	12 395 688 257	7 254 558 523	58,52%	20,88%	73,19%	11 689 644 441	8 284 856 446	70,87%	14,20%	71,91%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	489 573 041	189 667 003	38,74%	2,45%	817 139 770	320 002 376	39,16%	68,72%	3,23%	977 936 200	384 306 897	39,30%	20,10%	3,34%
PRODUITS FINANCIERS	19 250 712	-	0,00%	0,00%	10 047 197	-	0,00%		0,00%	13 559 665	13 559 665	100,00%		0,12%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
RESERVES	547 495 565	357 027 100	65,21%	4,62%	746 147 300	539 926 012	72,36%	51,23%	5,45%	566 247 139	533 650 180	94,24%	-1,16%	4,63%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	39 300 000	4 129 010	10,51%	0,05%	26 250 742	-	0,00%	-100,00%	0,00%	25 055 000	-	0,00%		0,00%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	632 465 350	471 704 966	74,58%	6,11%	745 432 968	617 141 968	82,79%	30,83%	6,23%	776 916 122	690 519 670	88,88%	11,89%	5,99%
TRANSFERTS RECUS	923 790 728	701 314 348	75,92%	9,08%	1 302 476 705	1 137 320 281	87,32%	62,17%	11,47%	1 618 205 281	1 613 223 079	99,69%	41,84%	14,00%

Source : Comptes administratifs des communes

De manière générale, comme observé au niveau national, les recettes fiscales demeurent la principale nature de recette de fonctionnement des communes de la Région du Nord. Ces recettes représentent en effet 73,19% des recettes de fonctionnement en 2021 et 71,91% en 2022, soit 7 254 558 523 FCFA en 2021 et 8 284 856 446 FCFA en 2022, tel que le montre le graphique ci-après.

Graphique 70 : Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord



Source : Comptes administratifs des communes

i. Recettes fiscales des communes de la Région du Nord

Au terme de l'exploitation des comptes administratifs, les montants annuels des recettes fiscales des communes de la Région du Nord sont contenus dans les tableaux ci-après

Tableau 86 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région du Nord

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	7 684 408 914	6 001 692 792	78,10%		77,68%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	4 760 483 265	4 452 252 921	93,53%		
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	963 104 716	494 643 121	51,36%		
Autres recettes fiscales	1 758 206 179	919 817 474	52,32%		
Taxe de Développement Local	202 614 754	134 979 276	66,62%		
2021	12 395 688 257	7 254 558 523	58,52%	20,88%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	7 844 207 277	4 410 738 680	56,23%	-0,93%	60,80%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	1 393 794 749	836 010 539	59,98%	69,01%	11,52%
Autres recettes fiscales	2 859 841 268	1 848 502 336	64,64%	100,96%	25,48%
Taxe de Développement Local	297 844 963	159 306 968	53,49%	18,02%	2,20%
2022	11 689 644 441	8 284 856 446	70,87%	14,20%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	7 135 558 445	5 504 022 614	77,14%	24,79%	66,43%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	1 399 108 001	695 437 950	49,71%	-16,81%	8,39%
Autres recettes fiscales	2 777 585 045	1 782 434 504	64,17%	-3,57%	21,51%
Taxe de Développement Local	377 392 950	302 961 378	80,28%	90,17%	3,66%

Source : Comptes administratifs des communes

Tableau 87 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région du Nord

Mode d'administration	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	7 684 408 914	6 001 692 792	78,10%		100,00%
Fiscalité affectée	6 721 304 198	5 507 049 671	81,93%		91,76%
Fiscalité propre	963 104 716	494 643 121	51,36%		8,24%
2021	12 395 688 257	7 254 558 523	58,52%	20,88%	100,00%
Fiscalité affectée	11 001 893 508	6 418 547 984	58,34%	16,55%	88,48%
Fiscalité propre	1 393 794 749	836 010 539	59,98%	69,01%	11,52%
2022	11 689 644 441	8 284 856 446	70,87%	14,20%	100,00%
Fiscalité affectée	10 290 536 440	7 589 418 496	73,75%	18,24%	91,61%
Fiscalité propre	1 399 108 001	695 437 950	49,71%	-16,81%	8,39%

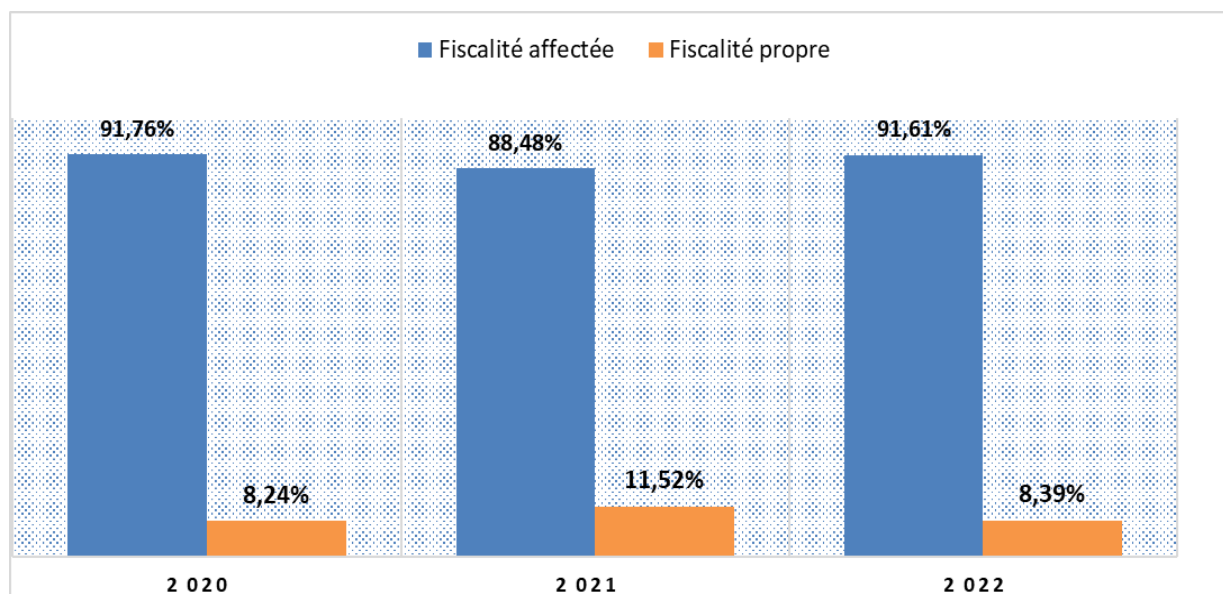
Source : Comptes administratifs des communes

Au regard des tableaux ci-dessus, le montant des recettes fiscales réalisées est de 7 254 558 523 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 58,52%, et de 8 284 856 446 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 70,87%.

Les CAC représentent la principale source de recettes fiscales des communes de la Région du Nord. En effet, ils représentent 60,80% du montant total des recettes fiscales de ces communes en 2021 et 66,43% en 2022.

S'agissant du poids de chaque type de recette fiscale, le graphique ci-dessous montre que les recettes issues de la fiscalité affectée sont prépondérantes par rapport à la fiscalité propre, soit 88,48% contre 11,52% en 2021 et 91,61% contre 8,39% en 2022. suivant ainsi la tendance déjà observée au niveau national.

Graphique 71 : Part des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région du Nord



Source : Comptes administratifs des communes

i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Nord

Le montant global des recettes fiscales collectées par les services fiscaux de l'État et affectées aux communes de la Région du Nord est de 6 418 547 984 FCFA en 2021, affichant ainsi une augmentation de 16,55% par rapport à 2020, et de 7 589 418 496 FCFA en 2022, soit une augmentation de 18,24% par rapport à la période précédente.

Les CAC représentent la plus grande part desdites recettes avec des proportions respectives de 68,72% en 2021 et de 72,52% en 2022.

Les recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Nord sont contenues dans le tableau ci-après :

Tableau 88 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année de la Région du Nord

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	6 721 304 198	5 507 049 671	81,93%	100,00%	11 001 893 508	6 418 547 984	58,34%	16,55%	100,00%	10 290 536 440	7 589 418 496	73,75%	18,24%	100,00%
Autres recettes fiscales	331 136 755	183 709 566	55,48%	3,34%	437 840 551	276 000 070	63,04%	50,24%	4,30%	454 875 475	487 662 429	107,21%	76,69%	6,43%
Centimes Additionnels Communaux sur impôts	4 760 483 265	4 452 252 921	93,53%	80,85%	7 844 207 277	4 410 738 680	56,23%	-0,93%	68,72%	7 135 558 445	5 504 022 614	77,14%	24,79%	72,52%
Contributions des licences	57 462 709	11 106 140	19,33%	0,20%	88 796 000	121 004 241	136,27%	989,53%	1,89%	91 036 000	82 851 368	91,01%	-31,53%	1,09%
Contributions des patentes	256 876 361	70 223 733	27,34%	1,28%	469 279 915	361 297 368	76,99%	414,49%	5,63%	465 048 365	370 109 653	79,59%	2,44%	4,88%
Droit de timbre d'aéroport	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	0,00%
Droit de timbre sur la carte grise	100 000	-	0,00%	0,00%	100 000	-	0,00%	-	0,00%	100 000	-	0,00%	-	0,00%
Droits de mutation d'immeubles	16 598 831	5 572 960	33,57%	0,10%	66 600 000	50 746 629	76,20%	810,59%	0,79%	70 950 000	10 900 000	15,36%	-78,52%	0,14%
Droits de timbre automobile	512 701 452	349 874 218	68,24%	6,35%	877 750 000	608 701 210	69,35%	73,98%	9,48%	825 001 313	502 734 252	60,94%	-17,41%	6,62%
Produits de l'impôt libératoire	253 634 000	110 881 833	43,72%	2,01%	347 716 802	152 445 672	43,84%	37,48%	2,38%	331 692 992	93 903 466	28,31%	-38,40%	1,24%
Redevance Forestière	278 349 400	173 057 069	62,17%	3,14%	393 500 000	184 910 283	46,99%	6,85%	2,88%	391 962 900	213 939 583	54,58%	15,70%	2,82%
Taxe à l'essieu	23 000 000	8 300 516	36,09%	0,15%	-	-	-	-100,00%	0,00%	-	-	-	-	0,00%
Taxe de développement Local	202 614 754	134 979 276	66,62%	2,45%	297 844 963	159 306 968	53,49%	18,02%	2,48%	377 392 950	302 961 378	80,28%	90,17%	3,99%
Taxe Foncière sur la propriété immobilière	27 734 671	7 091 439	25,57%	0,13%	102 308 000	93 386 863	91,28%	1216,90%	1,45%	96 368 000	20 173 753	20,93%	-78,40%	0,27%
Taxe sur les jeux de hasard et de divertissement	612 000	-	0,00%	0,00%	75 950 000	10 000	0,01%	-	0,00%	50 550 000	160 000	0,32%	1500,00%	0,00%
					10 290 536 440	7 589 418 496	73,75%	18,24%	100,00%	-	-	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

i.2. Recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Nord

À la lecture du tableau ci-dessous, il ressort que les communes de la Région du Nord ont pu mobiliser 836 010 539 FCFA en 2021, soit une augmentation de 69,01% par rapport à 2020, et 695 437 950 FCFA en 2022, soit une baisse de 16,81% par rapport à la période précédente.

L'analyse du poids des différentes recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Nord démontre que la rubrique la plus importante est celle des droits de place sur les marchés avec une proportion de 34,88% en 2021, soit 291 638 410 FCFA, et de 30,15% en 2022, soit 209 675 976 FCFA.

Par contre, les recettes issues des droits d'occupation des parkings et de la taxe sur les armes à feu sont celles qui contribuent le moins aux recettes fiscales collectées au cours des périodes de référence.

Tableau 89 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année de la Région du Nord

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	963 104 716	494 643 121	51,36%	100,00%	1 393 794 749	836 010 539	59,98%	69,01%	100,00%	1 399 108 001	695 437 950	49,71%	-16,81%	100,00%
Autres taxes communales	98 496 065	36 187 061	36,74%	7,32%	155 040 000	111 663 939	72,02%	208,57%	13,36%	160 700 000	82 926 992	51,60%	-25,74%	11,92%
Droit d'occupation des parcs de stationnement	11 800 000	5 427 000	45,99%	1,10%	30 200 000	7 370 000	24,40%	35,80%	0,88%	28 875 000	13 033 000	45,14%	76,84%	1,87%
Droit d'occupation des parkings	1 000 000	-	0,00%	0,00%	-	30 000			0,00%	-	-		-100,00%	0,00%
Droits de fourrière	37 116 500	17 359 500	46,77%	3,51%	53 700 000	32 192 270	59,95%	85,44%	3,85%	54 231 000	30 487 221	56,22%	-5,30%	4,38%
Droits de place sur les marchés	210 001 174	97 913 200	46,63%	19,79%	415 334 390	291 638 410	70,22%	197,85%	34,88%	383 213 559	209 675 976	54,72%	-28,10%	30,15%
Droits de stade	530 000	-	0,00%	0,00%	1 580 000	-	0,00%		0,00%	2 320 000	1 581 860	68,18%		0,23%
Droits de timbre communal	93 269 500	50 101 900	53,72%	10,13%	162 500 000	102 677 000	63,19%	104,94%	12,28%	155 450 000	86 489 000	55,64%	-15,77%	12,44%
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	28 850 000	4 458 250	15,45%	0,90%	23 650 000	12 334 902	52,16%	176,68%	1,48%	24 350 000	8 430 329	34,62%	-31,65%	1,21%
Droits sur les permis de bâtir ou d'implanter	71 200 000	24 398 075	34,27%	4,93%	80 900 000	39 332 431	48,62%	61,21%	4,70%	92 892 015	46 291 298	49,83%	17,69%	6,66%
Redevances pour dégradation de chaussée	4 675 000	469 000	10,03%	0,09%	24 225 000	5 747 150	23,72%	1125,41%	0,69%	22 325 000	6 073 000	27,20%	5,67%	0,87%
Taxe communale sur le bétail	93 181 300	47 987 300	51,50%	9,70%	111 940 000	68 511 600	61,20%	42,77%	8,20%	122 440 000	72 784 300	59,44%	6,24%	10,47%
Taxe de stationnement	17 358 000	5 374 520	30,96%	1,09%	31 998 000	3 629 000	11,34%	-32,48%	0,43%	30 225 000	2 722 062	9,01%	-24,99%	0,39%
Taxe de transhumance	23 880 000	10 755 900	45,04%	2,17%	23 850 000	14 307 800	59,99%	33,02%	1,71%	37 600 000	13 297 400	35,37%	-7,06%	1,91%
Taxe de transit	37 700 000	17 404 000	46,16%	3,52%	44 549 600	24 613 200	55,25%	41,42%	2,94%	42 000 000	33 135 300	78,89%	34,62%	4,76%
Taxe de transport des produits de carrière	36 950 000	18 787 000	50,84%	3,80%	57 950 000	23 029 256	39,74%	22,58%	2,75%	68 650 000	16 981 494	24,74%	-26,26%	2,44%
Taxe d'hygiène et salubrité	12 315 000	3 590 350	29,15%	0,73%	32 168 000	6 626 000	20,60%	84,55%	0,79%	30 150 000	5 302 617	17,59%	-19,97%	0,76%
Taxe sur la publicité	5 425 000	1 931 122	35,60%	0,39%	27 103 864	18 947 756	69,91%	881,18%	2,27%	28 300 000	5 297 851	18,72%	-72,04%	0,76%
Taxe sur les armes à feu	790 000	25 000	3,16%	0,01%	155 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	140 000	6 000	4,29%		0,00%
Taxe sur les produits de récupération	80 560 000	65 791 500	81,67%	13,30%	2 700 000	820 000	30,37%	-98,75%	0,10%	3 680 000	208 000	5,65%	-74,63%	0,03%
Taxe sur les spectacles	2 645 024	592 643	22,41%	0,12%	5 020 000	973 000	19,38%	64,18%	0,12%	4 966 427	945 000	19,03%	-2,88%	0,14%
Taxes d'abattage du bétail	33 627 153	16 795 900	49,95%	3,40%	43 830 895	18 556 500	42,34%	10,48%	2,22%	40 100 000	15 810 150	39,43%	-14,80%	2,27%
Tickets de quai	61 735 000	69 293 900	112,24%	14,01%	65 400 000	53 010 325	81,06%	-23,50%	6,34%	66 500 000	43 959 100	66,10%	-17,07%	6,32%

Source : Comptes administratifs des communes

ii. Dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région du Nord

Les ressources affectées aux communes de la Région du Nord au titre des dotations et subventions sont retracées dans le tableau ci-après.

Tableau 90 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Nord

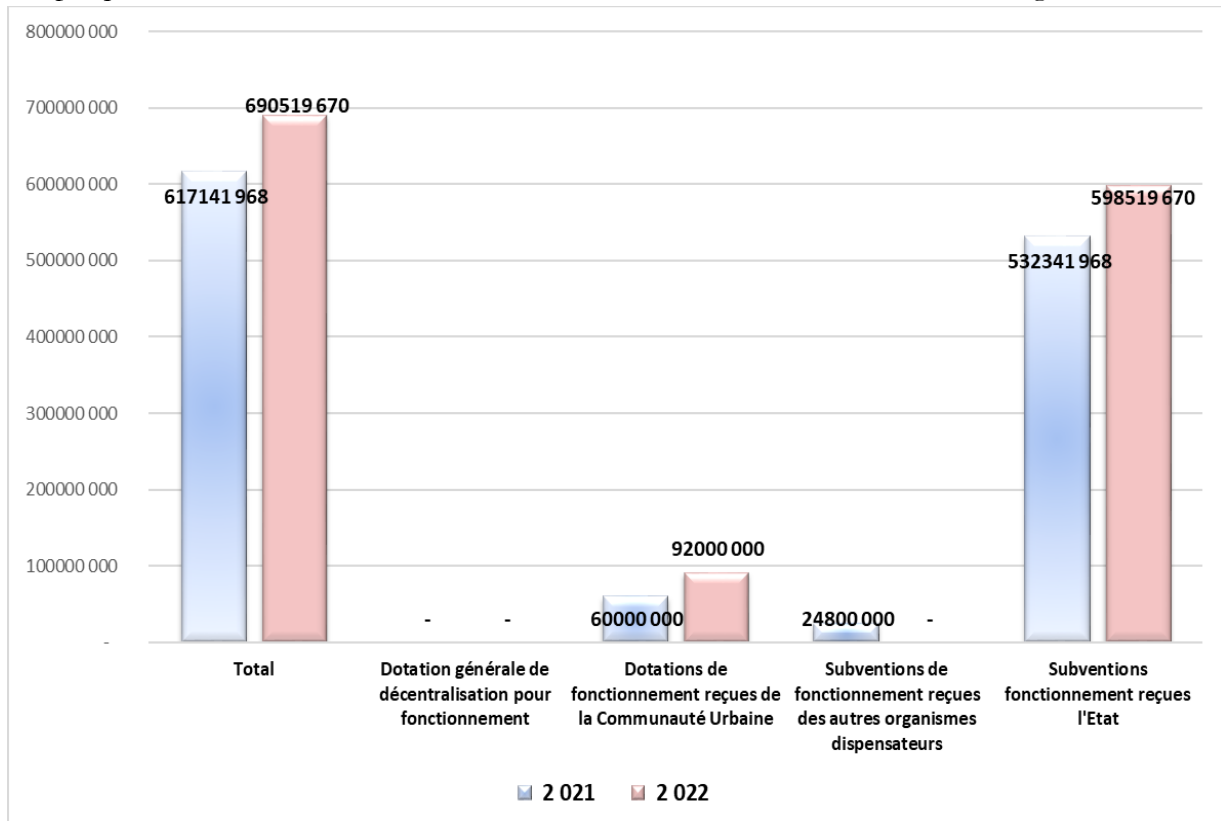
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	632 465 350	471 704 966	74,58%		100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	10 000 000	15 000 000	150,00%		3,18%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	80 000 000	80 000 000	100,00%		16,96%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	19 412 000	-	0,00%		0,00%
Subventions fonctionnement reçues l'État	523 053 350	376 704 966	72,02%		79,86%
2021	745 432 968	617 141 968	82,79%	30,83%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	6 000 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	120 000 000	60 000 000	50,00%	-25,00%	9,72%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	58 007 500	24 800 000	42,75%		4,02%
Subventions fonctionnement reçues l'État	561 425 468	532 341 968	94,82%	41,32%	86,26%
2022	776 916 122	690 519 670	88,88%	11,89%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	82 222 500	-	0,00%		0,00%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	106 200 000	92 000 000	86,63%	53,33%	13,32%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	65 360 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Subventions fonctionnement reçues l'État	523 133 622	598 519 670	114,41%	12,43%	86,68%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant global des dotations et subventions en fonctionnement reçues par les communes de la Région du Nord est de 617 141 968 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 82,79%, et de 690 519 670 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 88,88%. Le montant des dotations de fonctionnement reçues par les communes de la Région du Nord a augmenté de 30,83% en 2021 et de 11,89% en 2022.

L'examen de la structure des dotations en fonctionnement des communes de la Région du Nord telle que présentée dans le graphique ci-dessous montre que les subventions de fonctionnement reçues de l'État représentent la majorité desdites recettes au cours des périodes de référence. Cette recette est de 532 341 968 FCFA en 2021 et 598 519 670 FCFA en 2022, soit respectivement 86,26% et 86,68% de l'ensemble des dotations en fonctionnement.

Graphique 72 : Structure des dotations en fonctionnement des communes de la Région du Nord



Source : Comptes administratifs des communes

iii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Nord

Les montants des recettes tirées de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Nord sont retracés dans le tableau ci-après. À l'examen, il ressort que les montants mobilisés sont de 320 002 376 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 39,16%, et de 384 306 897 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 39,30%. Par ailleurs, on observe une augmentation du montant global des recettes issues de l'exploitation du domaine et des services de l'ordre de 68,72% en 2021 par rapport à 2020. Il en est de même en 2022 avec une hausse de 20,10% par rapport à la période précédente.

Tableau 91 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services dans la Région du Nord

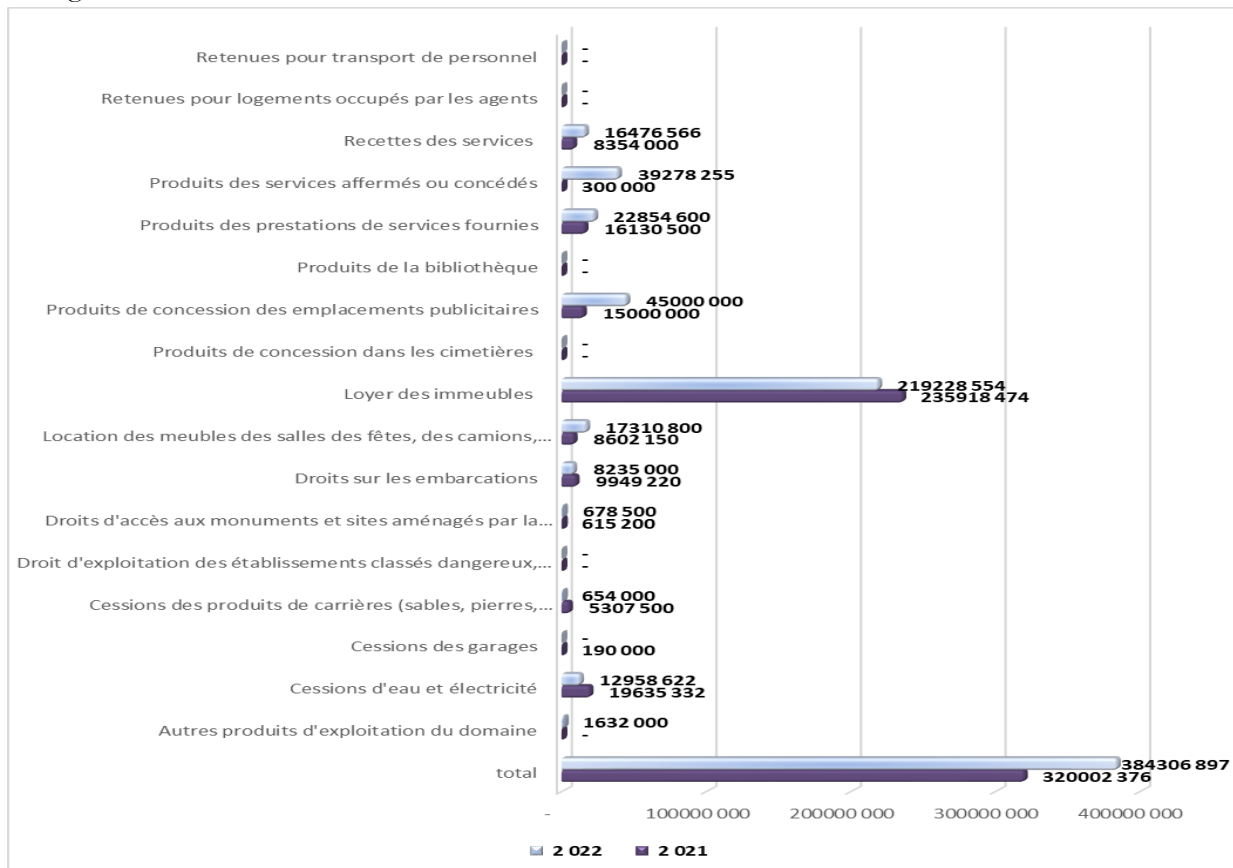
	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	489 573 041	189 667 003	38,74%	100,00%	817 139 770	320 002 376	39,16%	68,72%	100,00%	977 936 200	384 306 897	39,30%	20,10%	100,00%
Autres produits d'exploitation du domaine	104 075 000	12 488 000	12,00%	6,58%	2 960 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	81 660 000	1 632 000	2,00%		0,42%
Cessions d'eau et électricité	21 550 000	2 913 500	13,52%	1,54%	97 500 000	19 635 332	20,14%	573,94%	6,14%	67 800 000	12 958 622	19,11%	-34,00%	3,37%
Cessions des garages	5 285 638	332 486	6,29%	0,18%	530 000	190 000	35,85%	-42,85%	0,06%	480 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Cessions des produits de carrières (sables, pierres, pouzzolane etc.)	21 400 000	3 105 000	14,51%	1,64%	27 140 790	5 307 500	19,56%	70,93%	1,66%	33 050 000	654 000	1,98%	-87,68%	0,17%
Droit d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes	-	-		0,00%	-	-			0,00%	100 000	-	0,00%		0,00%
Droits d'accès aux monuments et sites aménagés par la collectivité territoriale	1 111 000	337 700	30,40%	0,18%	5 000 000	615 200	12,30%	82,17%	0,19%	5 000 000	678 500	13,57%	10,29%	0,18%
Droits sur les embarcations	3 340 000	113 000	3,38%	0,06%	26 760 000	9 949 220	37,18%	8704,62%	3,11%	80 260 000	8 235 000	10,26%	-17,23%	2,14%
Location des meubles des salles des fêtes, des camions, engins et autres biens meubles et immobiliers	37 480 000	15 829 450	42,23%	8,35%	66 681 000	8 602 150	12,90%	-45,66%	2,69%	77 380 200	17 310 800	22,37%	101,24%	4,50%
Loyer des immeubles	188 384 000	115 035 284	61,06%	60,65%	400 688 000	235 918 474	58,88%	105,08%	73,72%	443 456 000	219 228 554	49,44%	-7,07%	57,05%
Produits de concession dans les cimetières	30 000	150 000	500,00%	0,08%	-	-		-100,00%	0,00%	-	-			0,00%
Produits de concession des emplacements publicitaires	16 000 000	3 028 860	18,93%	1,60%	55 700 000	15 000 000	26,93%	395,24%	4,69%	55 300 000	45 000 000	81,37%	200,00%	11,71%
Produits de la bibliothèque	1 100 000	-	0,00%	0,00%	600 000	-	0,00%		0,00%	600 000	-	0,00%		0,00%
Produits des prestations de services fournies	4 450 000	2 420 000	54,38%	1,28%	63 779 980	16 130 500	25,29%	566,55%	5,04%	59 100 000	22 854 600	38,67%	41,69%	5,95%
Produits des services affermés ou concédés	69 667 403	31 022 723	44,53%	16,36%	47 600 000	300 000	0,63%	-99,03%	0,09%	44 600 000	39 278 255	88,07%	12992,75%	10,22%
Recettes des services	15 200 000	2 635 000	17,34%	1,39%	22 200 000	8 354 000	37,63%	217,04%	2,61%	29 150 000	16 476 566	56,52%	97,23%	4,29%
Retenues pour logements occupés par les agents	500 000	256 000	51,20%	0,13%	-	-		-100,00%	0,00%	-	-			0,00%
Retenues pour transport de personnel	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Il convient de relever que la mobilisation des ressources de l'exploitation du domaine et des services représente 3,23% des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord en 2021 et 3,34% en 2022.

À l'analyse du graphique ci-dessous, il apparaît que les recettes issues du loyer des immeubles constituent la rubrique la plus importante des recettes d'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Nord au cours des périodes de référence. Elles représentent 73,72% en 2021 et 57,05% en 2022.

Graphique 73 : Structure du produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Nord



Source : Comptes administratifs des communes

iv. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord

D'après le tableau ci-dessous, les autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord sont essentiellement constituées des réserves affectées pour fonctionnement. Elles représentent 92,59% desdites recettes en 2021 et 97,48% en 2022, soit des montants respectifs de 539 926 012 FCFA et 533 650 180 FCFA, tel que le montre la figure ci-après.

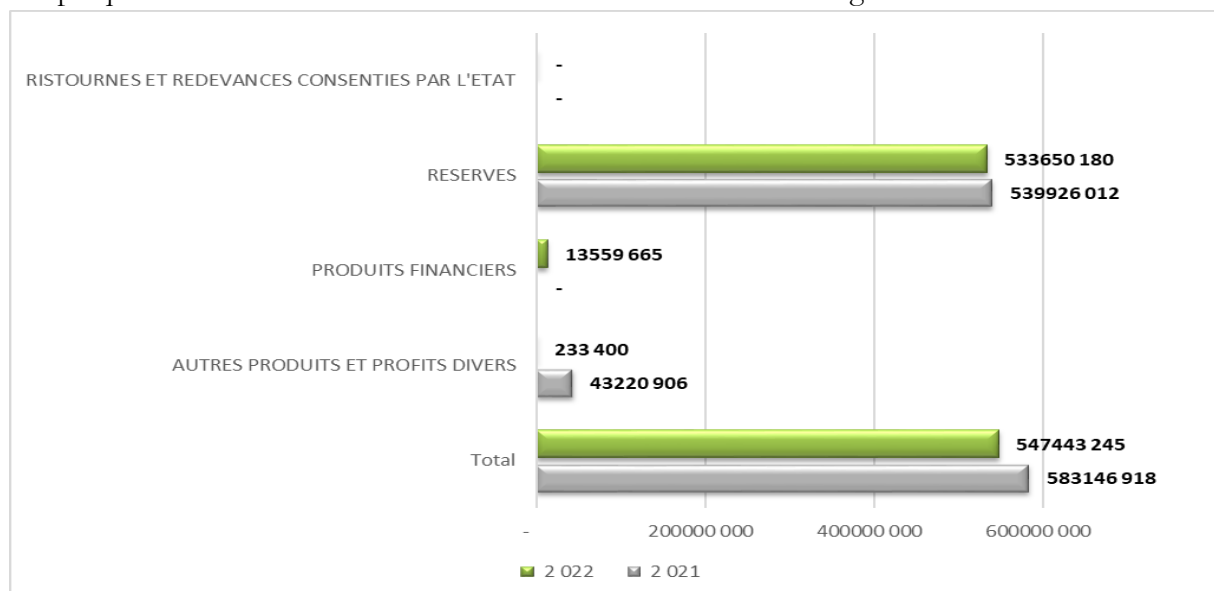
Tableau 92 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région du Nord

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	612 554 636	361 587 110	59,03%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	6 508 359	431 000	6,62%		0,12%
PRODUITS FINANCIERS	19 250 712	-	0,00%		0,00%
RESERVES	547 495 565	357 027 100	65,21%		98,74%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	39 300 000	4 129 010	10,51%		1,14%
2021	858 994 306	583 146 918	67,89%	61,27%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	76 549 067	43 220 906	56,46%	9928,05%	7,41%
PRODUITS FINANCIERS	10 047 197	-	0,00%		0,00%
RESERVES	746 147 300	539 926 012	72,36%	51,23%	92,59%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	26 250 742	-	0,00%	-100,00%	0,00%
2022	638 871 804	547 443 245	85,69%	-6,12%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	34 010 000	233 400	0,69%	-99,46%	0,04%
PRODUITS FINANCIERS	13 559 665	13 559 665	100,00%		2,48%
RESERVES	566 247 139	533 650 180	94,24%	-1,16%	97,48%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	25 055 000	-	0,00%		0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région du Nord au titre des autres recettes de fonctionnement est de 583 146 918 FCFA en 2021 et de 547 443 245 FCFA en 2022, tel que le montre la figure ci-après, soit une augmentation de 61,27% en 2021 et une baisse de 6,12% en 2022.

Graphique 74 : Structure des autres recettes des communes de la Région du Nord



Source : Comptes administratifs des communes

2.6.3.2. Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Nord

Les recettes d'investissement sont retracées dans le tableau ci-après.

Elles sont de 16 157 036 538 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 77,81%, et 15 210 960 035 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 71,94%. En 2021, les recettes d'investissement ont augmenté de 73,56%, contrairement à 2022 où elles ont diminué de 5,86%.

Tableau 93 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Nord

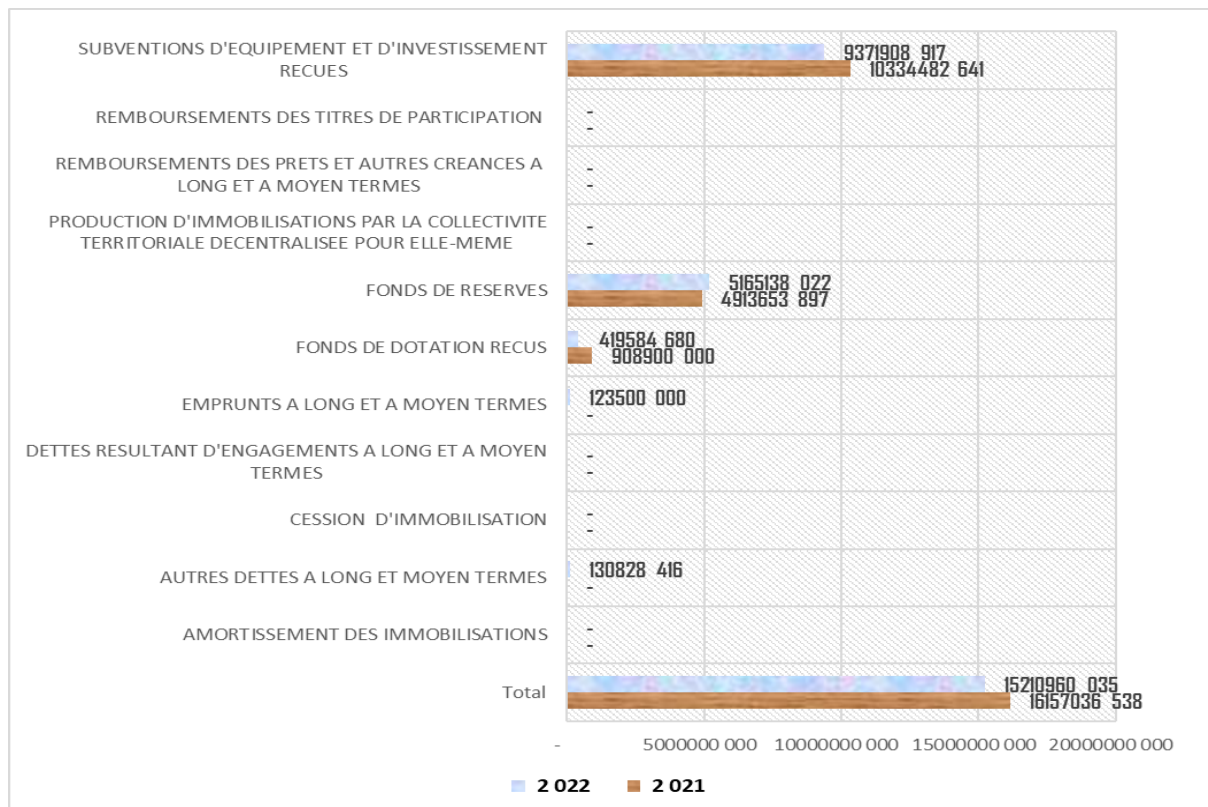
Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	17 093 639 899	9 309 076 383	54,46%	100,00%	20 763 756 984	16 157 036 538	77,81%	73,56%	100,00%	21 143 466 506	15 210 960 035	71,94%	-5,86%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AUTRES DETTES A LONG ET MOYEN TERMES	-	-		0,00%	23 084 830	-	0,00%		0,00%	130 828 416	130 828 416	100,00%		0,86%
CESSION D'IMMOBILISATION	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
DETTES RESULTANT D'ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	554 019 024	-	0,00%	0,00%	1 479 032 617	-	0,00%		0,00%	1 216 708 034	123 500 000	10,15%		0,81%
FONDS DE DOTATION RECUS	1 505 130 000	778 650 000	51,73%	8,36%	969 531 944	908 900 000	93,75%	16,73%	5,63%	823 751 024	419 584 680	50,94%	-53,84%	2,76%
FONDS DE RESERVES	1 135 958 004	437 737 161	38,53%	4,70%	5 221 792 960	4 913 653 897	94,10%	1022,51%	30,41%	5 186 866 833	5 165 138 022	99,58%	5,12%	33,96%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	576 282		0,01%	-	-		-100,00%	0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	13 898 532 871	8 092 112 940	58,22%	86,93%	13 070 314 633	10 334 482 641	79,07%	27,71%	63,96%	13 785 312 199	9 371 908 917	67,98%	-9,31%	61,61%

Source : Comptes administratifs des communes

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous que les subventions d'équipement et d'investissement reçues représentent la part la plus importante des recettes d'investissement pour l'ensemble des communes de la Région du Nord. Cette part est de 10 334 482 641 FCFA en 2021 et 9 371 908 917 FCFA en 2022, soit respectivement 63,96% et 61,61% de l'ensemble des recettes d'investissement de ces communes.

Les fonds de réserve, les fonds de dotation reçus, ainsi que les emprunts à moyen et à long termes ont des parts significatives dans les recettes d'investissement. Par contre, l'emprunt occupe une faible proportion dans l'investissement local, se situant en dessous de 1,00% des recettes d'investissement au cours des périodes de référence.

Graphique 75 : Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Nord



Source : Comptes administratifs des communes

i. Transferts en investissement des communes dans la Région du Nord

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des ressources d'investissement transférées aux communes de la Région du Nord au cours des périodes de référence. À l'analyse des réalisations, il apparaît que le montant des transferts en investissement est de 10 334 482 641 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 79,07%, et de 9 371 908 917 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 67,98%. Ces montants sont en augmentation de l'ordre de 27,71% en 2021 et en baisse de 9,31% en 2022.

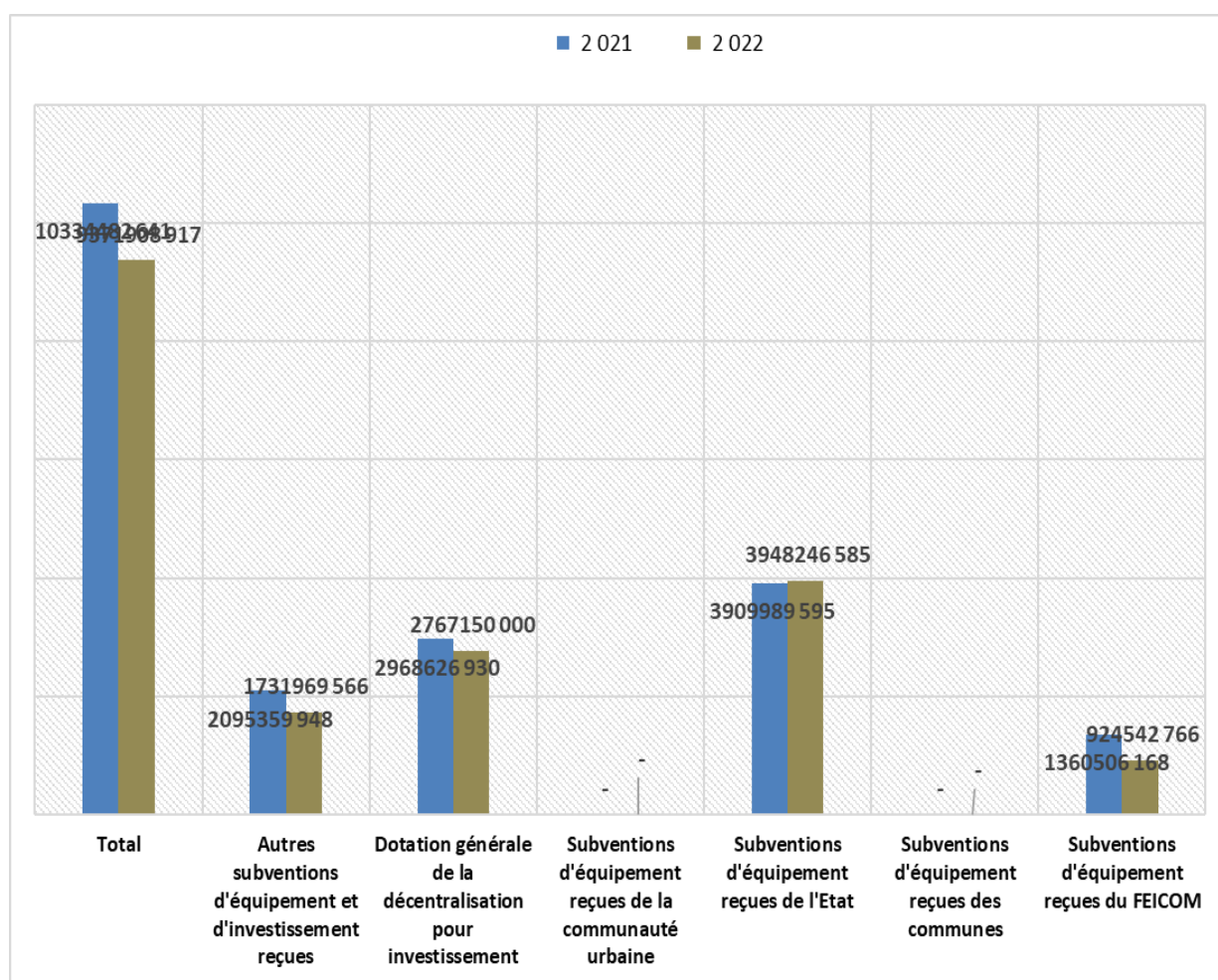
Tableau 94 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement des communes de la Région du Nord

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	13 898 532 871	8 092 112 940	58,22%		100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	3 507 091 591	1 074 567 182	30,64%		13,28%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	1 518 500 000	1 130 349 961	74,44%		13,97%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	3 746 250 318	3 637 048 353	97,09%		44,95%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	5 126 690 962	2 250 147 444	43,89%		27,81%
2021	13 070 314 633	10 334 482 641	79,07%	27,71%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	2 061 276 915	2 095 359 948	101,65%	95,00%	20,28%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	4 310 273 437	2 968 626 930	68,87%	162,63%	28,73%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	4 068 738 348	3 909 989 595	96,10%	7,50%	37,83%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	2 630 025 933	1 360 506 168	51,73%	-39,54%	13,16%
2022	13 785 312 199	9 371 908 917	67,98%	-9,31%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	4 168 688 831	1 731 969 566	41,55%	-17,34%	18,48%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	2 916 150 000	2 767 150 000	94,89%	-6,79%	29,53%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	4 617 176 283	3 948 246 585	85,51%	0,98%	42,13%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	2 083 297 085	924 542 766	44,38%	-32,04%	9,87%

Source : Comptes administratifs des communes

Au cours des périodes de référence, les recettes d'investissement des communes de la Région du Nord sont majoritairement constituées de la dotation générale de la décentralisation pour investissement, soit 2 968 626 930 FCFA en 2021 et 2 767 150 000 FCFA en 2022, ainsi que des subventions d'équipement reçues de l'État à hauteur de 3 909 989 595 FCFA en 2021 et de 3 948 246 585 FCFA en 2022.

Graphique 76 : Structure des transferts d'investissement des communes de la Région du Nord



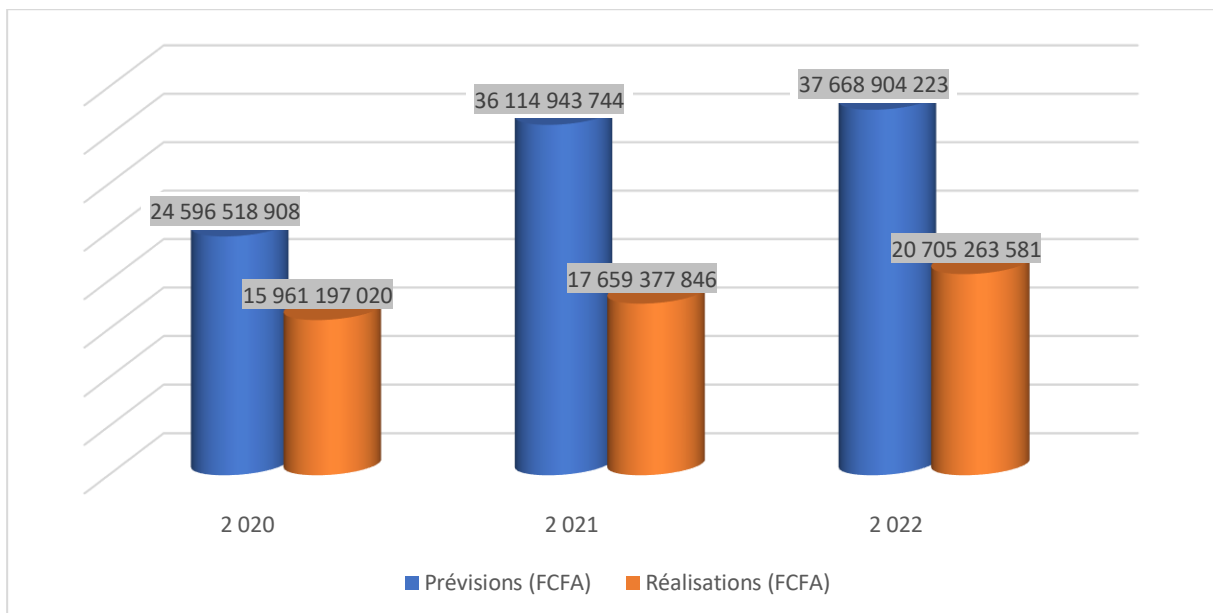
Source : Comptes administratifs des communes

2.7. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU NORD-OUEST EN RECETTES

Il s'agit d'un aperçu détaillé des prévisions et de l'exécution en recettes des budgets des communes de la Région du Nord-Ouest au cours des périodes de référence.

2.7.1. Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Nord-Ouest

Une vue d'ensemble des prévisions des recettes des communes du Nord-Ouest montre un accroissement des prévisions au fil des années. En 2021, sur une prévision globale de **36 114 943 744 FCFA**, le recouvrement s'élève à **17 659 377 846 FCFA**. Pour l'année 2022, sur une prévision globale de **37 668 904 223 FCFA**, le recouvrement est de **20 705 263 581 FCFA**. Graphique 77 : Évolution des prévisions et des recettes globales des communes de la Région du Nord-Ouest



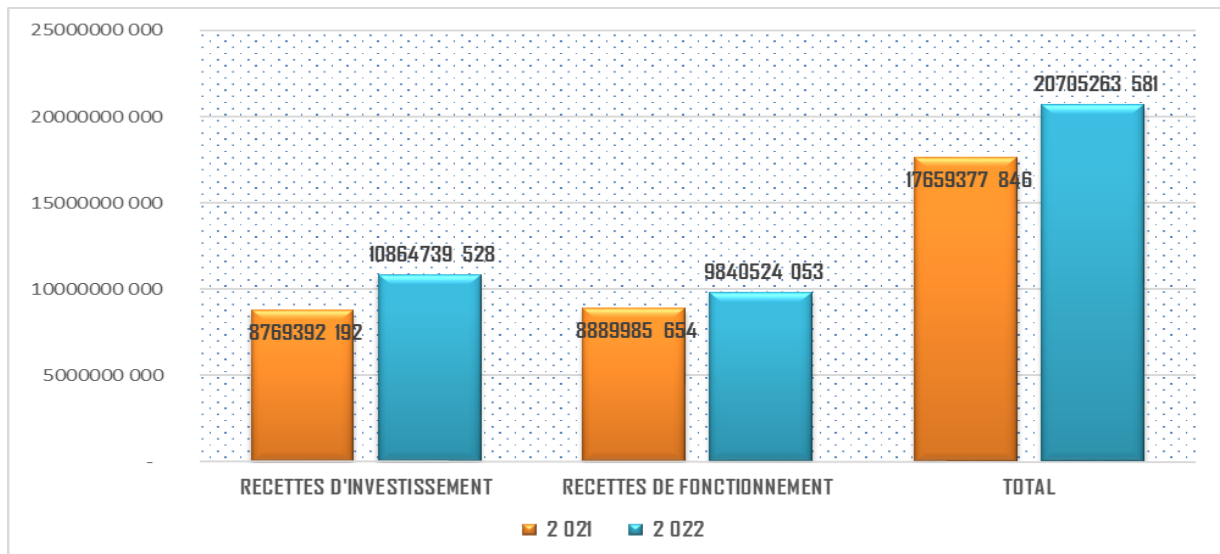
Source : Comptes administratifs des communes

Tableau 95: Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Nord-Ouest

Type de recettes par année	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	24 596 518 908	15 961 197 020	64,89%		100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 097 228 641	8 378 357 558	59,43%		52,49%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 499 290 267	7 582 839 462	72,22%		47,51%
2021	36 114 943 744	17 659 377 846	48,90%	10,64%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 437 551 531	8 889 985 654	48,22%	6,11%	50,34%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 677 392 213	8 769 392 192	49,61%	15,65%	49,66%
2022	37 668 904 223	20 705 263 581	54,97%	17,25%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 932 344 436	9 840 524 053	49,37%	10,69%	47,53%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 736 559 787	10 864 739 528	61,26%	23,89%	52,47%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 78 : Évolution des recettes globales des communes de la Région du Nord-Ouest



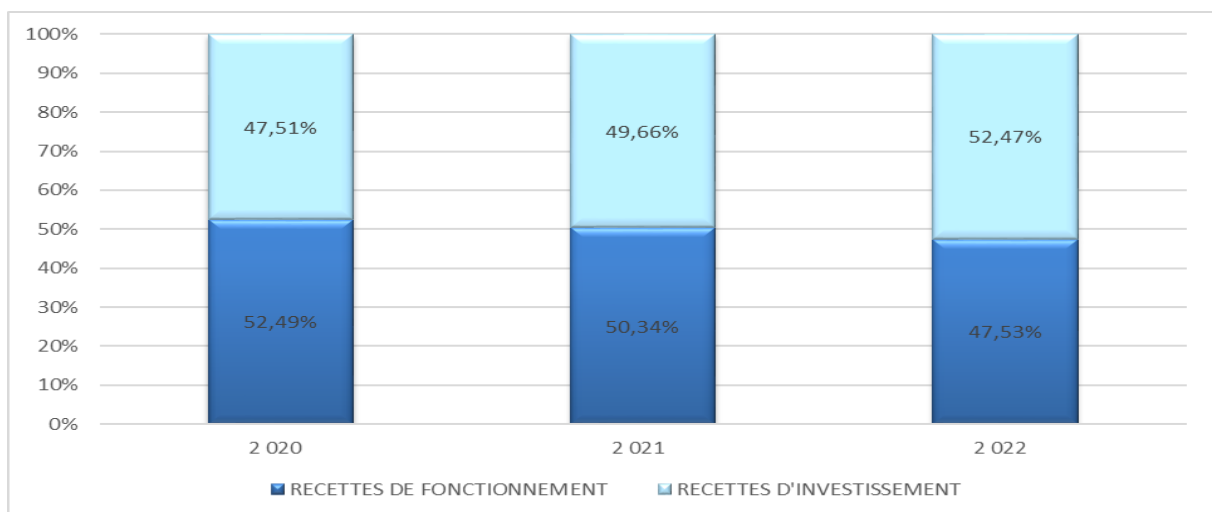
Source : Comptes administratifs des communes

L'examen des tableau et graphique ci-dessus démontre que le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région du Nord-Ouest est de 17 659 377 846 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 48,90%, et de 20 705 263 581 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 54,97%. Le montant des recettes réalisées a augmenté de 10,64% en 2021 et 17,25% en 2022.

Les communes de la Région du Nord-Ouest affichent un taux de réalisation des recettes de fonctionnement inférieur au taux de réalisation des recettes d'investissement au cours des périodes de référence, soit 48,22% contre 49,61% en 2021 et 49,37% contre 61,26% en 2022.

S'agissant du poids des différents types de recettes, les recettes de fonctionnement sont légèrement supérieures aux recettes d'investissement en 2021, soit 50,34% contre 49,66%. En 2022 par contre, les recettes de fonctionnement sont inférieures aux recettes d'investissement, soit 47,53% contre 52,47%.

Graphique 78 : Ventilation des recettes globales des communes de la Région du Nord-Ouest

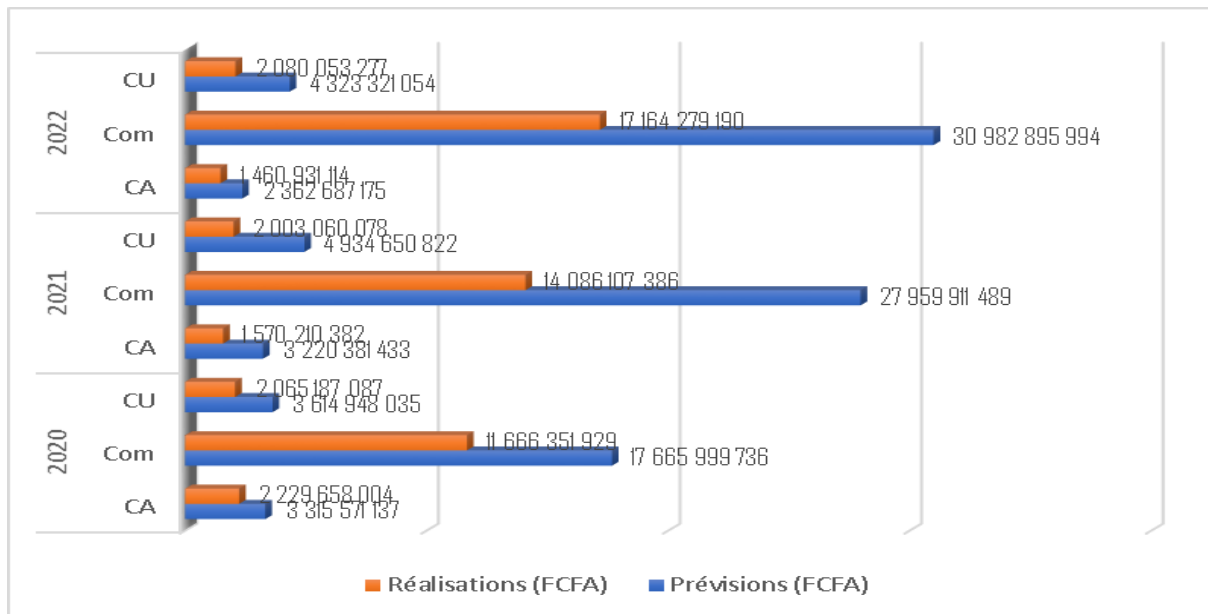


Source : Comptes administratifs des communes

2.7.2. Prévisions et réalisations des recettes par type de communes dans la Région du Nord-Ouest

Entre 2021 et 2022, il y a eu une baisse des prévisions des CA et des CU, tandis que celles des communes ont augmenté sur les mêmes périodes. Toutefois, sur les prévisions globales, les recouvrements sont restés moins importants suivant chaque type de commune.

Graphique 79 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes par type de communes dans la Région du Nord-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

Ce niveau de réalisation est perceptible à la lecture du tableau ci-dessous.

Tableau 96 : Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes dans la Région du Nord-Ouest

Type de communes	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	24 596 518 908	15 961 197 020	64,89%		100,00%
CA	3 315 571 137	2 229 658 004	67,25%		13,97%
Com	17 665 999 736	11 666 351 929	66,04%		73,09%
CU	3 614 948 035	2 065 187 087	57,13%		12,94%
2021	36 114 943 744	17 659 377 846	48,90%	10,64%	100,00%
CA	3 220 381 433	1 570 210 382	48,76%	-29,58%	8,89%
Com	27 959 911 489	14 086 107 386	50,38%	20,74%	79,77%
CU	4 934 650 822	2 003 060 078	40,59%	-3,01%	11,34%
2022	37 668 904 223	20 705 263 581	54,97%	17,25%	100,00%
CA	2 362 687 175	1 460 931 114	61,83%	-6,96%	7,06%
Com	30 982 895 994	17 164 279 190	55,40%	21,85%	82,90%
CU	4 323 321 054	2 080 053 277	48,11%	3,84%	10,05%

Source : Comptes administratifs des communes

En analysant le poids des recettes par année et par type de communes, il ressort que le poids des recettes des communes dans les recettes totales est de 79,77% en 2021 et de 82,90% en 2022. Les recettes de la communauté urbaine représentent 11,34% de l'ensemble des recettes en 2021 et 10,05% en 2022. Le poids des recettes des communes d'arrondissement est de 8,89% en 2021 et 7,06% en 2022.

2.7.3. Analyse par type de recettes

L'analyse se fera ici en distinguant les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement.

2.7.3.1. Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest

Les montants des recettes de fonctionnement mobilisées par les communes de la Région du Nord-Ouest sont de 8 889 985 654 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 48,22%, et de 9 840 524 053 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 49,37%. L'examen de la variation des montants des recettes de fonctionnement indique une augmentation de 6,11% en 2021 et de 10,69% en 2022.

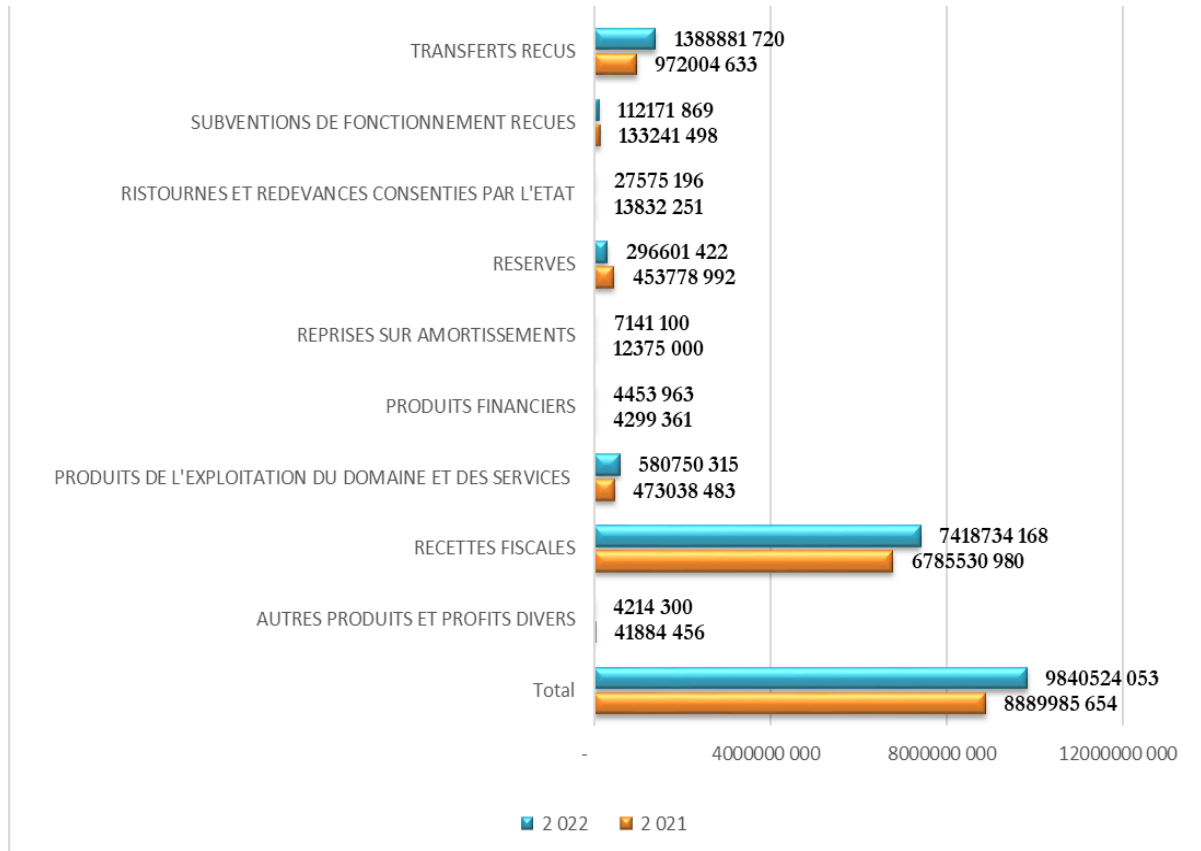
Tableau 97 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	14 097 228 641	8 378 357 558	59,43%	100,00%	18 437 551 531	8 889 985 654	48,22%	6,11%	100,00%	19 932 344 436	9 840 524 053	49,37%	10,69%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	146 206 650	2 209 000	1,51%	0,03%	99 905 792	41 884 456	41,92%	1796,08%	0,47%	138 427 855	4 214 300	3,04%	-89,94%	0,04%
RECETTES FISCALES	8 837 134 177	6 057 781 304	68,55%	72,30%	13 638 208 857	6 785 530 980	49,75%	12,01%	76,33%	14 297 531 476	7 418 734 168	51,89%	9,33%	75,39%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	1 199 785 983	472 598 182	39,39%	5,64%	1 688 237 665	473 038 483	28,02%	0,09%	5,32%	1 819 160 471	580 750 315	31,92%	22,77%	5,90%
PRODUITS FINANCIERS	47 062 350	6 155 338	13,08%	0,07%	93 950 000	4 299 361	4,58%	-30,15%	0,05%	113 795 000	4 453 963	3,91%	3,60%	0,05%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	46 600 000	-	0,00%	0,00%	7 100 000	12 375 000	174,30%		0,14%	24 232 844	7 141 100	29,47%	-42,29%	0,07%
RESERVES	1 078 154 130	661 236 612	61,33%	7,89%	714 245 135	453 778 992	63,53%	-31,37%	5,10%	694 271 733	296 601 422	42,72%	-34,64%	3,01%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	70 350 000	16 875 373	23,99%	0,20%	106 200 000	13 832 251	13,02%	-18,03%	0,16%	113 250 000	27 575 196	24,35%	99,35%	0,28%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	525 986 800	232 120 558	44,13%	2,77%	621 363 916	133 241 498	21,44%	-42,60%	1,50%	745 114 856	112 171 869	15,05%	-15,81%	1,14%
TRANSFERTS RECUS	2 145 948 551	929 381 191	43,31%	11,09%	1 468 340 166	972 004 633	66,20%	4,59%	10,93%	1 986 560 201	1 388 881 720	69,91%	42,89%	14,11%

Source : Comptes administratifs des communes

De manière générale, comme observé au niveau national, les recettes fiscales demeurent la principale nature de recette de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest. Elles représentent en effet 76,33% des recettes de fonctionnement en 2021 et 75,39% en 2022, soit des montants respectifs de 6 785 530 980 FCFA et 7 418 734 168 FCFA tel que le montre le graphique ci-après.

Graphique 80 : Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

i. Recettes fiscales des communes de la Région du Nord-Ouest

Au terme de l'exploitation des comptes administratifs, les montants annuels des recettes fiscales des communes de la Région du Nord-Ouest sont contenus dans les tableaux ci-après.

Tableau 98 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région du Nord-Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	8 837 134 177	6 057 781 304	68,55%		72,30%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	5 164 477 371	4 488 456 774	86,87%		
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	1 822 119 629	488 589 958	26,81%		
Autres recettes fiscales	1 577 925 207	924 674 814	58,60%		
Taxe de Développement Local	272 611 970	158 059 758	57,98%		
2021	13 638 208 857	6 785 530 980	49,75%	12,01%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	7 428 725 016	5 068 325 961	68,23%	12,97%	74,69%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	3 000 540 372	401 836 154	13,39%	-17,76%	5,92%
Autres recettes fiscales	2 819 786 232	1 092 400 609	38,74%	18,14%	16,10%
Taxe de Développement Local	389 157 237	222 968 256	57,30%	41,07%	3,29%
2021	14 297 531 476	7 418 734 168	51,89%	9,33%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	8 157 865 161	5 779 978 059	70,85%	14,04%	77,91%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	2 821 451 323	412 988 810	14,64%	2,78%	5,57%
Autres recettes fiscales	2 878 353 881	1 022 408 604	35,52%	-6,41%	13,78%
Taxe de Développement Local	439 861 111	203 358 695	46,23%	-8,79%	2,74%

Source : Comptes administratifs des communes

Tableau 99 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales par réseau de mobilisation dans les communes de la Région du Nord-Ouest

Mode d'administration	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	8 837 134 177	6 057 781 304	68,55%		100,00%
Fiscalité affectée	7 015 014 548	5 569 191 346	79,39%		91,93%
Fiscalité propre	1 822 119 629	488 589 958	26,81%		8,07%
2021	13 638 208 857	6 785 530 980	49,75%	12,01%	100,00%
Fiscalité affectée	10 637 668 485	6 383 694 826	60,01%	14,63%	94,08%
Fiscalité propre	3 000 540 372	401 836 154	13,39%	-17,76%	5,92%
2022	14 297 531 476	7 418 734 168	51,89%	9,33%	100,00%
Fiscalité affectée	11 476 080 153	7 005 745 358	61,05%	9,74%	94,43%
Fiscalité propre	2 821 451 323	412 988 810	14,64%	2,78%	5,57%

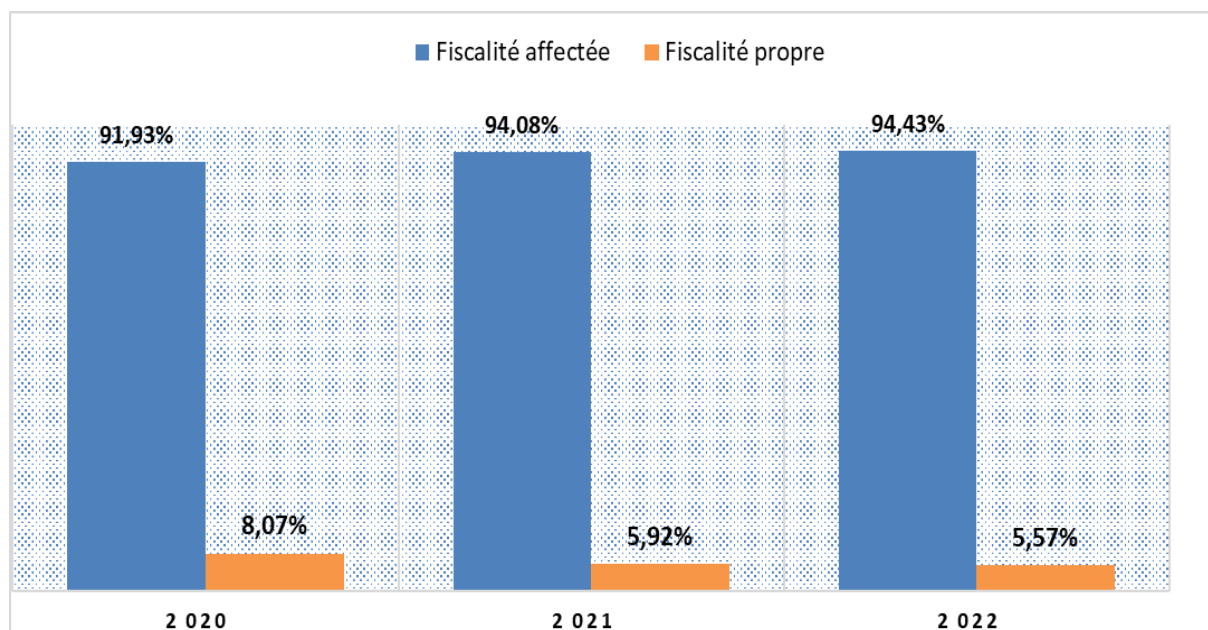
Source : Comptes administratifs des communes

Au regard des tableaux ci-dessus, le montant des recettes fiscales réalisées est de 6 785 530 980 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 49,75%, et de 7 418 734 168 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 51,89%.

Les CAC représentent la principale source de recettes fiscales des communes de la Région du Nord-Ouest. En effet, ils représentent 74,69% du montant total des recettes fiscales de ces communes en 2021 et 77,91% en 2022.

S'agissant du poids de chaque type de recette fiscale, le graphique ci-dessous montre que les recettes issues de la fiscalité affectée sont prépondérantes par rapport à la fiscalité propre, soit 94,08% contre 5,92% en 2021 et 94,43% contre 5,57% en 2022.

Graphique 81 : Part des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région du Nord-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Nord-Ouest

Les recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Nord sont contenues dans le tableau ci-après.

Tableau 100 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année dans la Région du Nord-Ouest

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	7 015 014 548	5 569 191 346	79,39%	100,00 %	10 637 668 485	6 383 694 826	60,01%	14,63%	100,00 %	11 476 080 153	7 005 745 358	61,05%	9,74%	100,00 %
Autres recettes fiscales	285 834 186	170 696 666	59,72%	3,07%	714 381 330	146 013 373	20,44%	-14,46%	2,29%	687 523 487	140 277 343	20,40%	-3,93%	2,00%
Centimes Additionnels Communaux sur impôts	5 164 477 371	4 486 456 774	86,87%	80,56%	7 428 725 016	5 068 325 961	68,23%	12,97%	79,39%	8 157 865 161	5 779 978 059	70,85%	14,04%	82,50%
Contributions des licences	46 000 000	18 256 902	39,69%	0,33%	54 750 000	12 587 202	22,99%	-31,06%	0,20%	58 350 000	3 543 609	6,07%	-71,85%	0,05%
Contributions des patentes	163 050 000	82 962 784	50,88%	1,49%	149 595 000	88 962 319	59,47%	7,23%	1,39%	198 550 000	202 282 067	101,88%	127,38%	2,89%
Droit de timbre d'aéroport	-	-	-	0,00%	50 000	-	0,00%	-	0,00%	6 200 000	-	0,00%	-	0,00%
Droit de timbre sur la carte grise	77 478 176	42 348 854	54,66%	0,76%	93 950 000	92 781 845	98,76%	119,09%	1,45%	135 037 221	67 135 793	49,72%	-27,64%	0,96%
Droits de mutation d'immeubles	2 800 000	3 940 934	140,75%	0,07%	45 200 000	95 000	0,21%	-97,59%	0,00%	27 350 000	757 000	2,77%	696,84%	0,01%
Droits de timbre automobile	214 300 000	196 830 401	91,85%	3,53%	441 373 824	427 020 904	96,75%	116,95%	6,69%	613 164 361	343 999 136	56,10%	-19,44%	4,91%
Produits de l'impôt libératoire	325 427 845	30 193 625	9,28%	0,54%	310 550 000	43 385 275	13,97%	43,69%	0,68%	317 250 000	26 691 900	8,41%	-38,48%	0,38%
Redevance Forestière	387 700 000	308 218 159	79,50%	5,53%	395 828 822	216 220 817	54,62%	-29,85%	3,39%	441 771 556	222 246 014	50,31%	2,79%	3,17%
Taxe à l'essieu	1 100 000	-	0,00%	0,00%	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	0,00%
Taxe de développement Local	272 611 970	158 059 758	57,98%	2,84%	389 157 237	222 968 256	57,30%	41,07%	3,49%	439 861 111	203 358 695	46,23%	-8,79%	2,90%
Taxe Foncière sur la propriété immobilière	61 900 000	63 877 089	103,19%	1,15%	599 707 256	65 323 874	10,89%	2,26%	1,02%	343 807 256	15 353 755	4,47%	-76,50%	0,22%
Taxe sur les jeux de hasard et de divertissement	12 335 000	7 349 400	59,58%	0,13%	14 400 000	10 000	0,07%	-99,86%	0,00%	49 350 000	121 987	0,25%	119,87%	0,00%
					11 476 080 153	7 005 745 358	61,05%	9,74%	100,00 %	-	-	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant global des recettes fiscales collectées par les services fiscaux de l'État et affectées aux communes de la Région du Nord-Ouest est de 6 383 694 826 FCFA en 2021 affichant ainsi une augmentation de 14,63% par rapport à 2020, et de 7 005 745 358 FCFA en 2022, soit une augmentation de 9,74% par rapport à la période précédente.

Les CAC représentent la plus grande part desdites recettes avec des proportions respectives de 79,39% en 2021 et 82,50% en 2022.

i.2. Recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Nord-Ouest

Tableau 101 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année dans la Région du Nord-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	1 822 119 629	488 589 958	26,81%	100,00%	3 000 340 372	401 745 154	13,39%	-17,77%	100,00%	2 821 451 323	412 988 810	14,64%	2,80%	100,00%
Autres taxes communales	735 609 629	24 475 416	3,33%	5,01%	855 203 180	56 785 523	6,64%	132,01%	14,13%	931 267 172	54 094 301	5,81%	-4,74%	13,10%
Droit d'occupation des parcs de stationnement	32 070 000	11 386 451	35,50%	2,33%	109 220 000	11 275 615	10,32%	-0,97%	2,81%	95 894 277	12 857 400	13,41%	14,03%	3,11%
Droit d'occupation des parkings	12 500 000	8 186 000	65,49%	1,68%	35 085 000	2 241 500	6,39%	-72,62%	0,56%	31 685 000	1 456 350	4,60%	-35,03%	0,35%
Droits de fourrière	21 430 000	7 190 600	33,55%	1,47%	45 800 000	2 834 900	6,19%	-60,57%	0,71%	43 550 000	1 949 125	4,48%	-31,25%	0,47%
Droits de place sur les marchés	261 700 000	69 567 700	26,58%	14,24%	304 400 000	50 599 000	16,62%	-27,27%	12,59%	303 450 000	56 814 850	18,72%	12,28%	13,76%
Droits de stade	11 750 000	417 457	3,55%	0,09%	6 075 000	50 000	0,82%	-88,02%	0,01%	5 305 400	63 118	1,19%	26,24%	0,02%
Droits de timbre communal	131 050 000	58 569 690	44,69%	11,99%	191 500 000	97 028 300	50,67%	65,66%	24,15%	186 800 000	93 022 472	49,80%	-4,13%	22,52%
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	24 350 000	4 316 500	17,73%	0,88%	26 500 000	3 813 500	14,39%	-11,65%	0,95%	16 125 000	1 827 000	11,33%	-52,09%	0,44%
Droits sur les permis de bâtir ou d'implanter	286 550 000	209 806 716	73,22%	42,94%	692 134 647	100 867 577	14,57%	-51,92%	25,11%	510 668 943	99 340 505	19,45%	-1,51%	24,05%
Redevances pour dégradation de chaussée	13 765 000	8 605 667	62,52%	1,76%	22 050 000	180 000	0,82%	-97,91%	0,04%	24 750 000	815 500	3,29%	353,06%	0,20%
Taxe communale sur le bétail	33 070 000	1 509 900	4,57%	0,31%	69 145 000	14 006 300	20,26%	827,63%	3,49%	57 900 000	16 604 300	28,68%	18,55%	4,02%
Taxe de stationnement	40 600 000	15 514 742	38,21%	3,18%	70 184 245	18 162 525	25,88%	17,07%	4,52%	56 284 245	20 294 270	36,06%	11,74%	4,91%
Taxe de transhumance	5 700 000	50 000	0,88%	0,01%	10 770 000	25 000	0,23%	-50,00%	0,01%	9 900 000	855 000	8,64%	3320,00%	0,21%
Taxe de transit	31 310 000	2 526 500	8,07%	0,52%	30 172 014	2 306 600	7,64%	-8,70%	0,57%	30 110 000	15 909 250	52,84%	589,73%	3,85%
Taxe de transport des produits de carrière	16 740 000	1 739 522	10,39%	0,36%	44 900 000	1 122 012	2,50%	-35,50%	0,28%	30 700 000	835 500	2,72%	-25,54%	0,20%
Taxe d'hygiène et salubrité	25 850 000	9 147 000	35,38%	1,87%	30 820 000	2 079 380	6,75%	-77,27%	0,52%	33 925 000	2 563 208	7,56%	23,27%	0,62%
Taxe sur la publicité	64 625 000	10 984 815	17,00%	2,25%	368 376 286	18 360 572	4,98%	67,15%	4,57%	369 751 286	13 428 161	3,63%	-26,86%	3,25%
Taxe sur les armes à feu	2 225 000	6 500	0,29%	0,00%	12 485 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	700 000	-	0,00%		0,00%
Taxe sur les produits de récupération	13 550 000	9 190 082	67,82%	1,88%	5 650 000	1 868 650	33,07%	-79,67%	0,47%	6 450 000	2 341 500	36,30%	25,30%	0,57%
Taxe sur les spectacles	2 875 000	-	0,00%	0,00%	4 360 000	-	0,00%		0,00%	4 160 000	1 000	0,02%		0,00%
Taxes d'abattage du bétail	35 650 000	19 371 200	54,34%	3,96%	55 105 000	16 454 700	29,86%	-15,06%	4,10%	58 175 000	15 837 000	27,22%	-3,75%	3,83%
Tickets de quai	19 150 000	16 027 500	83,69%	3,28%	10 405 000	1 683 500	16,18%	-89,50%	0,42%	13 900 000	2 079 000	14,96%	23,49%	0,50%

Source : Comptes administratifs des communes

À la lecture du tableau ci-dessus, il ressort que les communes de la Région du Nord-Ouest ont pu mobiliser 401 745 154 FCFA en 2021, soit une baisse de 17,77% par rapport à 2020, et 412 988 810 FCFA en 2022, soit une augmentation de 2,80% par rapport à la période précédente.

L'analyse du poids des différentes recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Nord-Ouest démontre que la rubrique la plus importante en 2021 est celle du droit de timbre communal avec une proportion de 24,15%, soit 97 028 300 FCFA. En 2022, les droits sur les permis de bâtir ou d'implanter sont prépondérants avec un poids de 24,05%, soit 99 340 505 FCFA.

Par contre, les recettes issues de la taxe sur les armes à feu et de la taxe sur les spectacles sont les rubriques qui contribuent le moins aux recettes fiscales collectées au cours des périodes de référence.

ii. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest

Les ressources affectées aux communes de la Région du Nord-Ouest au titre des dotations et subventions sont retracées dans le tableau ci-après.

Tableau 102 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest

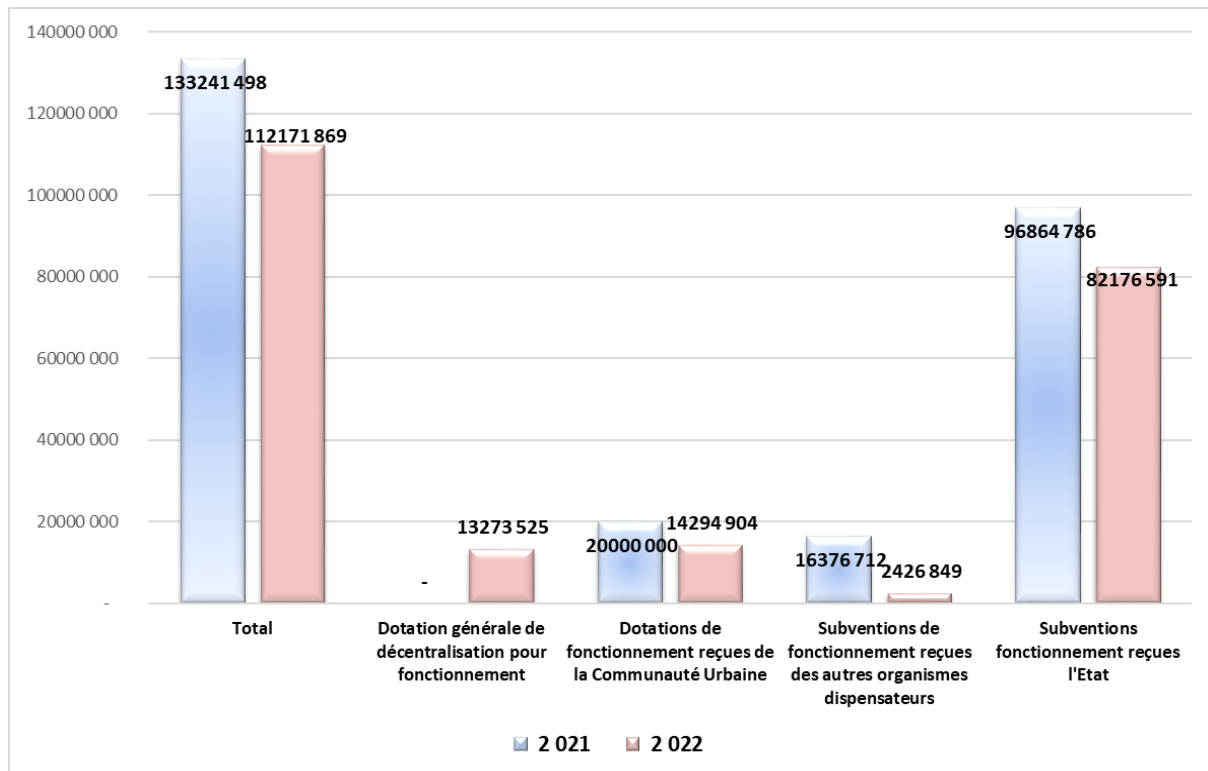
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	525 986 800	232 120 558	44,13%		100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	210 446 800	34 168 797	16,24%		14,72%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	60 000 000	120 000 000	200,00%		51,70%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	57 050 000	4 661 072	8,17%		2,01%
Subventions fonctionnement reçues l'État	198 490 000	73 290 689	36,92%		31,57%
2021	621 363 916	133 241 498	21,44%	-42,60%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	276 800 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	61 000 000	20 000 000	32,79%	-83,33%	15,01%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	41 468 000	16 376 712	39,49%	251,35%	12,29%
Subventions fonctionnement reçues l'État	242 095 916	96 864 786	40,01%	32,17%	72,70%
2022	745 114 856	112 171 869	15,05%	-15,81%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	315 000 000	13 273 525	4,21%		11,83%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	30 988 456	14 294 904	46,13%	-28,53%	12,74%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	45 550 000	2 426 849	5,33%	-85,18%	2,16%
Subventions fonctionnement reçues l'État	353 576 400	82 176 591	23,24%	-15,16%	73,26%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant global des dotations et subventions en fonctionnement reçues par les communes de la Région du Nord-Ouest est de 133 241 498 en 2021, avec un taux de réalisation de 21,44%, et de 112 171 869 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 15,05%. Le montant des dotations et subventions de fonctionnement reçues par les communes de la Région du Nord-Ouest a baissé de 42,60% en 2021 et de 15,81% en 2022.

L'examen de la structure des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest telle que présentée dans le graphique ci-dessous montre que les subventions de fonctionnement reçues de l'État représentent la majorité desdites recettes au cours des périodes de référence. Cette recette est de 96 864 786 FCFA en 2021 et 82 176 591 FCFA en 2022, soit respectivement 72,70% et 73,26% de l'ensemble des dotations et subventions en fonctionnement.

Graphique 81 : Structure des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

iii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Nord-Ouest

Les montants des recettes tirées de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Nord-Ouest sont retracés dans le tableau ci-après. À l'examen, il ressort que les montants mobilisés sont de 473 038 483 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 28,02%, et de 580 750 315 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 31,92%. Par ailleurs, on observe une stagnation du montant global des recettes issues de l'exploitation du domaine et des services en 2021. En 2022, une hausse de 22,77% par rapport à la période précédente a été observée.

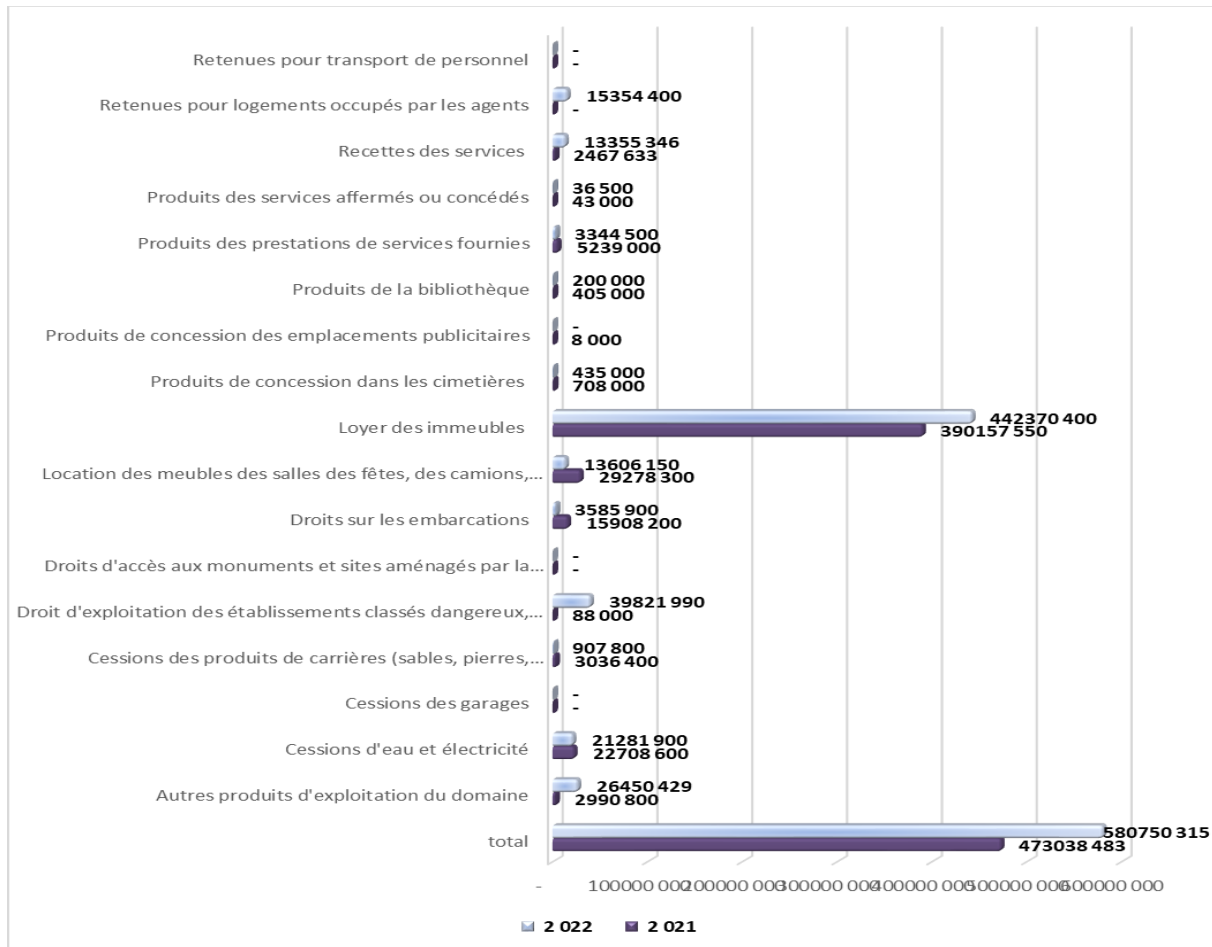
Tableau 103 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services dans la Région du Nord-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	1 199 785 983	472 598 182	39,39%	100,00%	1 688 237 665	473 038 483	28,02%	0,09%	100,00%	1 819 160 471	580 750 315	31,92%	22,77%	100,00%
Autres produits d'exploitation du domaine	89 900 000	40 346 050	44,88%	8,54%	34 705 000	2 990 800	8,62%	-92,59%	0,63%	144 245 600	26 450 429	18,34%	784,39%	4,55%
Cessions d'eau et électricité	7 280 000	445 600	6,12%	0,09%	49 580 000	22 708 600	45,80%	4996,18%	4,80%	141 790 000	21 281 900	15,01%	-6,28%	3,66%
Cessions des garages	-	30 000		0,01%	-	-		-100,00%	0,00%	100 710 000	-	0,00%		0,00%
Cessions des produits de carrières (sables, pierres, pouzzolane etc.)	24 400 000	928 000	3,80%	0,20%	38 000 000	3 036 400	7,99%	227,20%	0,64%	21 950 000	907 800	4,14%	-70,10%	0,16%
Droit d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes	5 135 000	-	0,00%	0,00%	9 550 000	88 000	0,92%		0,02%	5 258 220	39 821 990	757,33%	45152,26%	6,86%
Droits d'accès aux monuments et sites aménagés par la collectivité territoriale	1 550 000	-	0,00%	0,00%	5 350 000	-	0,00%		0,00%	5 800 000	-	0,00%		0,00%
Droits sur les embarcations	46 800 000	3 721 300	7,95%	0,79%	35 000 000	15 908 200	45,45%	327,49%	3,36%	29 050 000	3 585 900	12,34%	-77,46%	0,62%
Location des meubles des salles des fêtes, des camions, engins et autres biens meubles et immobiliers	69 165 748	13 077 400	18,91%	2,77%	165 575 000	29 278 300	17,68%	123,88%	6,19%	127 150 000	13 606 150	10,70%	-53,53%	2,34%
Loyer des immeubles	909 515 235	397 774 450	43,73%	84,17%	1 283 227 664	390 157 550	30,40%	-1,91%	82,48%	1 143 693 036	442 370 400	38,68%	13,38%	76,17%
Produits de concession dans les cimetières	340 000	58 000	17,06%	0,01%	400 000	708 000	177,00%	1120,69%	0,15%	1 190 000	435 000	36,55%	-38,56%	0,07%
Produits de concession des emplacements publicitaires	2 250 000	-	0,00%	0,00%	3 750 000	8 000	0,21%		0,00%	8 550 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Produits de la bibliothèque	4 425 000	635 500	14,36%	0,13%	6 460 000	405 000	6,27%	-36,27%	0,09%	5 280 000	200 000	3,79%	-50,62%	0,03%
Produits des prestations de services fournies	18 100 000	6 407 982	35,40%	1,36%	32 290 000	5 239 000	16,22%	-18,24%	1,11%	17 500 000	3 344 500	19,11%	-36,16%	0,58%
Produits des services affermés ou concédés	4 600 000	51 000	1,11%	0,01%	4 850 000	43 000	0,89%	-15,69%	0,01%	24 883 615	36 500	0,15%	-15,12%	0,01%
Recettes des services	15 575 000	9 122 900	58,57%	1,93%	16 840 000	2 467 633	14,65%	-72,95%	0,52%	30 950 000	13 355 346	43,15%	441,22%	2,30%
Retenues pour logements occupés par les agents	750 000	-	0,00%	0,00%	2 110 000	-	0,00%		0,00%	10 610 000	15 354 400	144,72%		2,64%
Retenues pour transport de personnel	-	-		0,00%	550 000	-	0,00%		0,00%	550 000	-	0,00%		0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Il convient de relever que les ressources de l'exploitation du domaine et des services représentent 5,32% des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest en 2021 et 5,90% en 2022.

À l'analyse du graphique ci-dessous, il apparaît que les recettes issues du loyer des immeubles constituent la rubrique la plus importante des recettes d'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Nord-Ouest au cours des périodes de référence. Elles représentent 82,48%, soit 390 157 550 FCFA en 2021, et 76,17%, soit 442 370 400 FCFA en 2022. Graphique 82 : Structure du produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Nord-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

iv. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest

D'après le tableau ci-dessous, les autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest sont essentiellement constituées des réserves affectées pour fonctionnement. Elles représentent 88,32 % desdites recettes en 2021 et 89,11% en 2022, soit des

montants respectifs de 453 778 992 FCFA et 296 601 422 FCFA, tel que le montre le tableau ci-après.

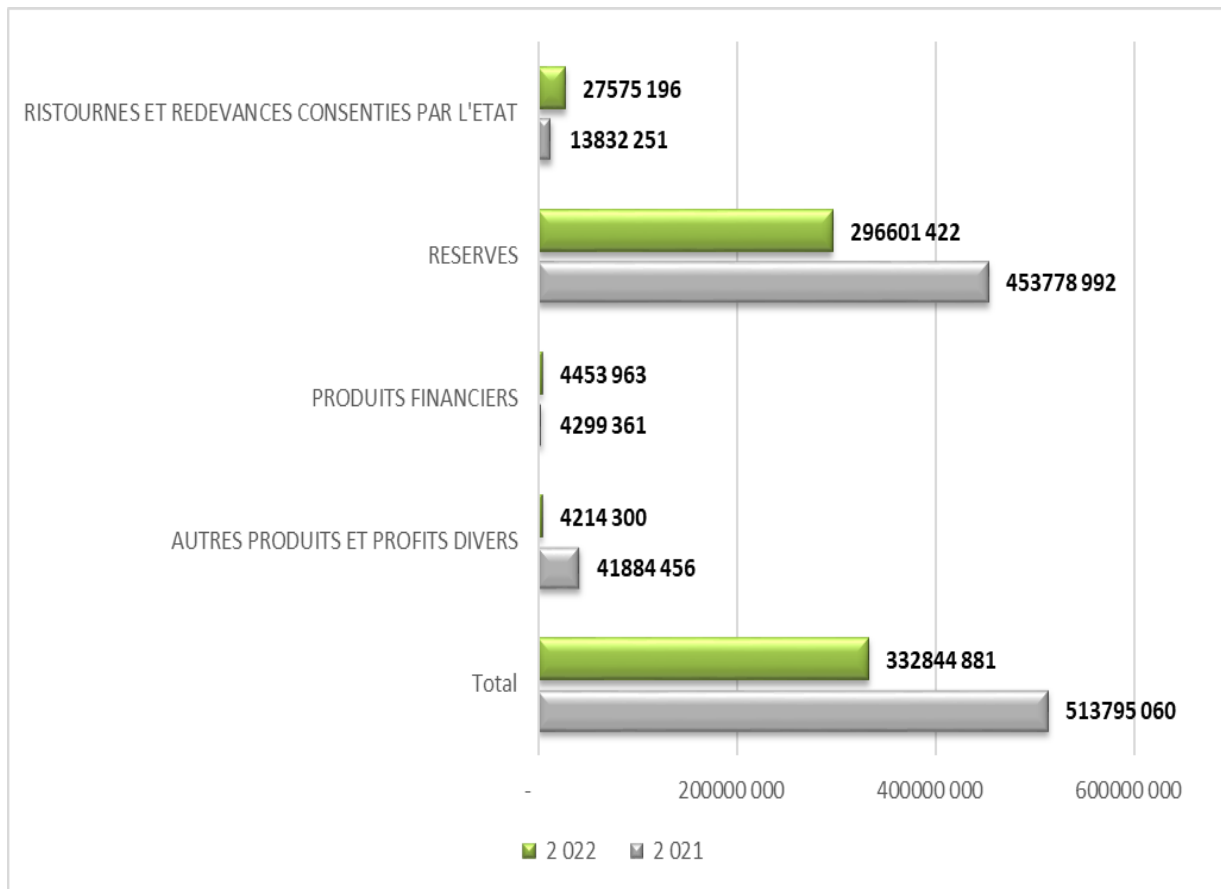
Tableau 104 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région du Nord-Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	1 341 773 130	686 476 323	51,16%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	146 206 650	2 209 000	1,51%		0,32%
PRODUITS FINANCIERS	47 062 350	6 155 338	13,08%		0,90%
RESERVES	1 078 154 130	661 236 612	61,33%		96,32%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	70 350 000	16 875 373	23,99%		2,46%
2021	1 014 300 927	513 795 060	50,66%	-25,15%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	99 905 792	41 884 456	41,92%	1796,08%	8,15%
PRODUITS FINANCIERS	93 950 000	4 299 361	4,58%	-30,15%	0,84%
RESERVES	714 245 135	453 778 992	63,53%	-31,37%	88,32%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	106 200 000	13 832 251	13,02%	-18,03%	2,69%
2022	1 059 744 588	332 844 881	31,41%	-35,22%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	138 427 855	4 214 300	3,04%	-89,94%	1,27%
PRODUITS FINANCIERS	113 795 000	4 453 963	3,91%	3,60%	1,34%
RESERVES	694 271 733	296 601 422	42,72%	-34,64%	89,11%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	113 250 000	27 575 196	24,35%	99,35%	8,28%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région du Nord-Ouest au titre des autres recettes de fonctionnement est de 513 795 060 FCFA en 2021 et de 332 844 881 FCFA en 2022, soit une baisse de 25,15% en 2021 et de 35,22% en 2022, tel que le montre la figure ci-après.

Graphique 83 : Structure des autres recettes des communes de la Région du Nord-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

2.7.3.2. Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Nord-Ouest

Ces recettes sont retracées dans le tableau ci-après. Elles sont de 8 769 392 192 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 49,61%, et de 10 864 739 528 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 61,26%. Au cours des périodes de référence, les recettes d'investissement ont augmenté de 15,65% en 2021 et de 23,89% en 2022.

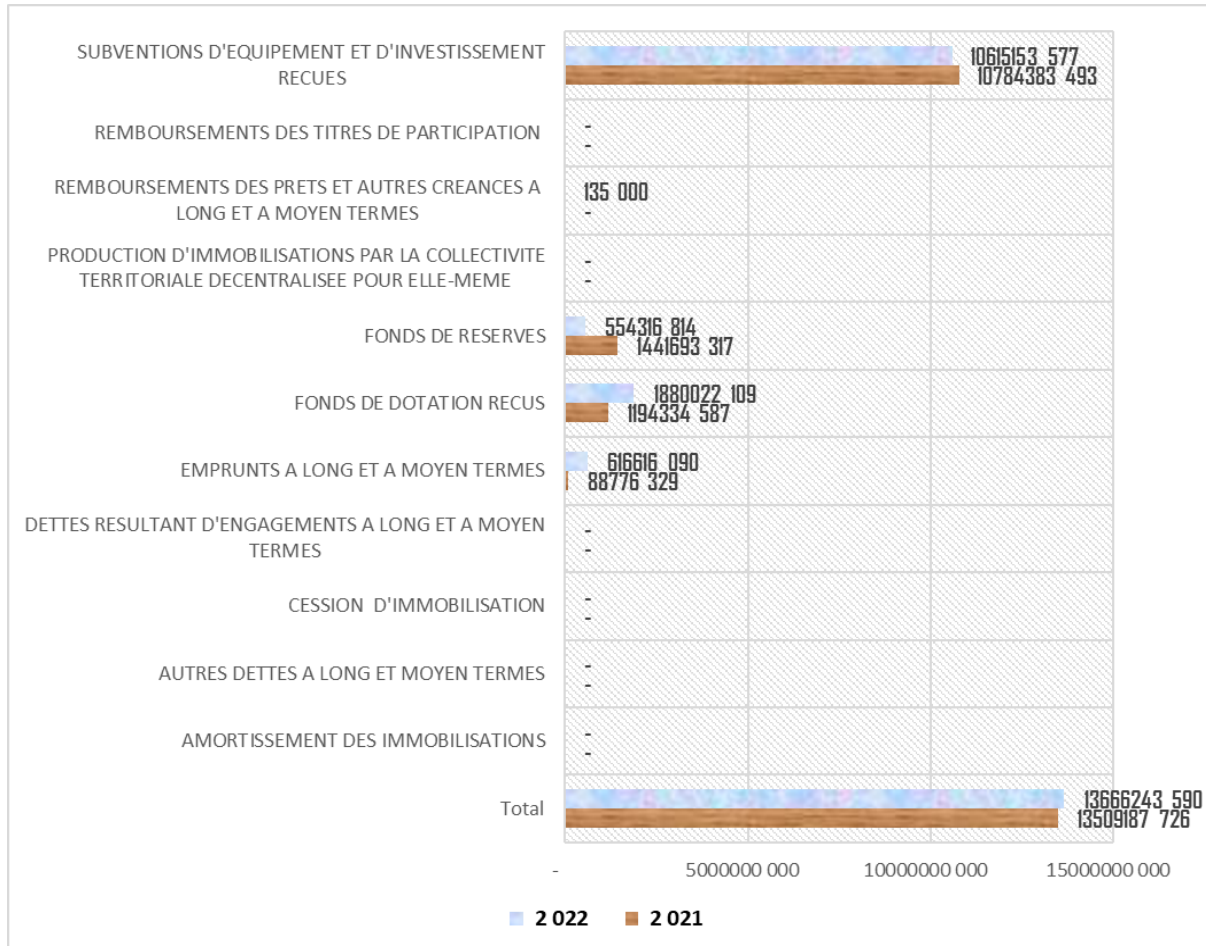
Tableau 105 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Nord-Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	10 499 290 267	7 582 839 462	72,22%		100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	10 000 000	-	0,00%		0,00%
AUTRES DETTES À LONG ET MOYEN TERMES	2 000 000	-	0,00%		0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	-	-			0,00%
DETTE RESULTANT D'ENGAGEMENTS À LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
EMPRUNTS À LONG ET A MOYEN TERMES	659 857 169	147 000 000	22,28%		1,94%
FONDS DE DOTATION RECUS	3 498 884 782	3 452 264 501	98,67%		45,53%
FONDS DE RESERVES	2 384 097 531	1 089 082 138	45,68%		14,36%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	-			0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	3 944 450 785	2 894 492 823	73,38%		38,17%
2021	17 677 392 213	8 769 392 192	49,61%	15,65%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	5 000 000	-	0,00%		0,00%
AUTRES DETTES À LONG ET MOYEN TERMES	5 000 000	-	0,00%		0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	-	-			0,00%
DETTE RESULTANT D'ENGAGEMENTS À LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
EMPRUNTS À LONG ET A MOYEN TERMES	1 420 476 215	676 527 048	47,63%	360,22%	7,71%
FONDS DE DOTATION RECUS	6 066 486 847	4 093 468 115	67,48%	18,57%	46,68%
FONDS DE RESERVES	1 867 327 237	356 959 060	19,12%	-67,22%	4,07%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	10 100 000	8 132 269	80,52%		0,09%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	100 000	-	0,00%		0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	8 302 901 914	3 634 305 700	43,77%	25,56%	41,44%
2022	17 736 559 787	10 864 739 528	61,26%	23,89%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	10 000 000	-	0,00%		0,00%
AUTRES DETTES À LONG ET MOYEN TERMES	-	-			0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	-	-			0,00%
DETTE RESULTANT D'ENGAGEMENTS À LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
EMPRUNTS À LONG ET A MOYEN TERMES	1 790 717 939	847 435 307	47,32%	25,26%	7,80%
FONDS DE DOTATION RECUS	5 178 928 336	4 383 254 163	84,64%	7,08%	40,34%
FONDS DE RESERVES	1 360 268 291	569 302 237	41,85%	59,49%	5,24%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	350 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	100 000 000	-	0,00%		0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	9 296 295 221	5 064 747 821	54,48%	39,36%	46,62%

Source : Comptes administratifs des communes

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous que les fonds de dotations et les subventions d'équipement et d'investissement reçus représentent les plus importantes sources des recettes d'investissement pour l'ensemble des communes de la Région du Nord-Ouest. En effet, le montant de ces recettes est de 10 784 383 493 FCFA en 2021 et de 10 615 153 577 FCFA en 2022.

Graphique 84 : Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Nord-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

i. Transferts en investissement au profit des communes de la Région du Nord-Ouest

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des ressources d'investissement transférées aux communes de la Région du Nord-Ouest au cours des périodes de référence. À l'analyse des réalisations, il apparaît que le montant des transferts en investissement est de 10 784 383 493 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 52,19%, et de 10 615 153 577 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 14,15%. Ces montants sont en augmentation de l'ordre de 31,60% en 2021 et en baisse de 1,57% en 2022.

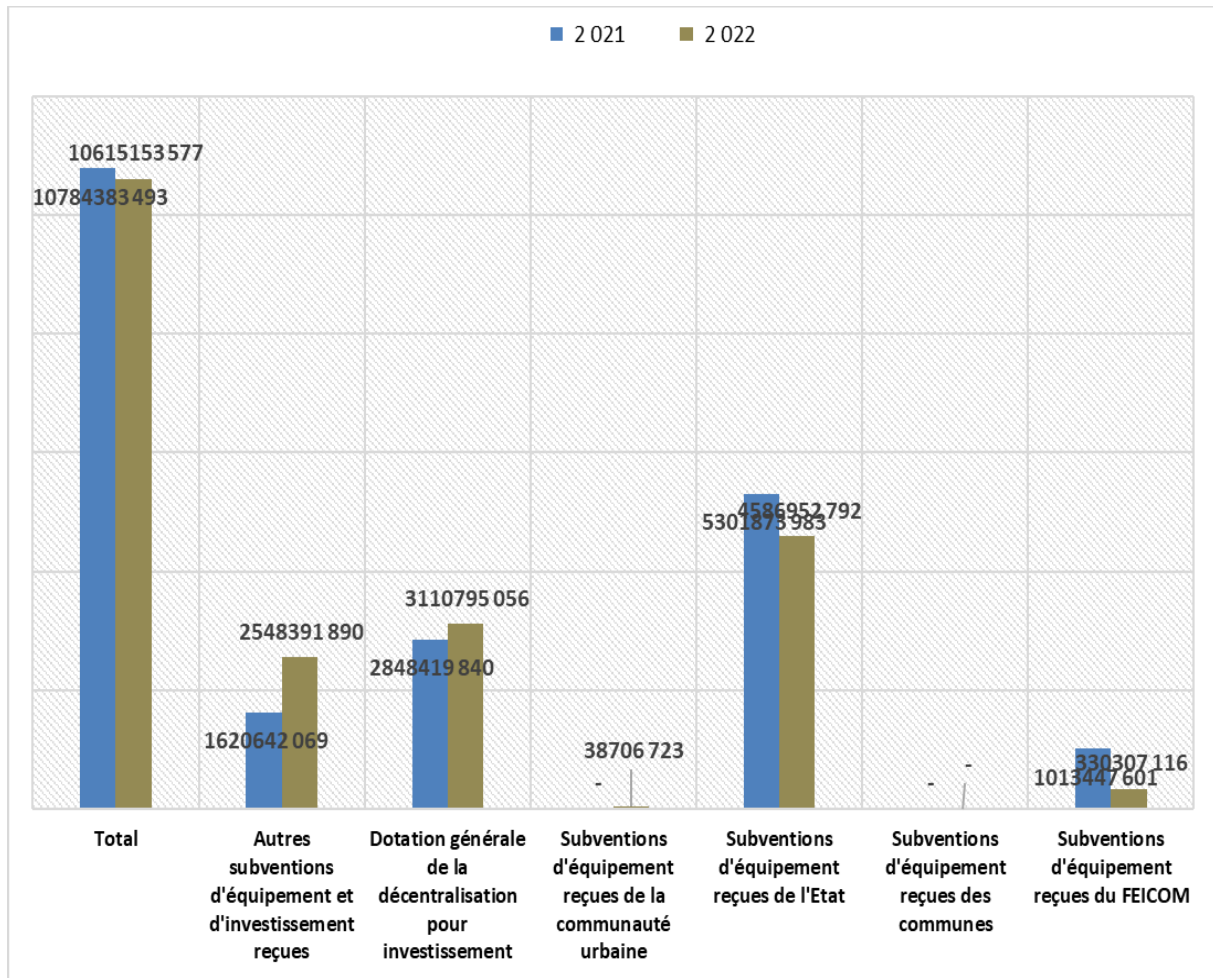
Tableau 106 : Prévisions et réalisations des transferts d'investissement des communes de la Région du Nord-Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	13 678 624 113	8 194 944 733	59,91%		100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	3 193 944 745	2 011 381 882	62,97%		24,54%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	3 160 050 000	1 802 720 706	57,05%		22,00%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	5 140 028 217	4 265 142 145	82,98%		52,05%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	2 184 601 151	115 700 000	5,30%		1,41%
2021	20 662 485 216	10 784 383 493	52,19%	31,60%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	3 746 898 529	1 620 642 069	43,25%	-19,43%	15,03%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	4 014 519 702	2 848 419 840	70,95%	58,01%	26,41%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	5 091 473 110	5 301 873 983	104,13%	24,31%	49,16%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	7 809 593 875	1 013 447 601	12,98%	775,93%	9,40%
2022	75 020 630 311	10 615 153 577	14,15%	-1,57%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	4 892 161 968	2 548 391 890	52,09%	57,25%	24,01%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	4 516 337 210	3 110 795 056	68,88%	9,21%	29,31%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	445 000 000	38 706 723	8,70%		0,36%
Subventions d'équipement reçues de l'État	62 502 184 194	4 586 952 792	7,34%	-13,48%	43,21%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	2 664 946 939	330 307 116	12,39%	-67,41%	3,11%

Source : Comptes administratifs des communes

Au cours des périodes de référence, les recettes d'investissement des communes de la Région du Nord-Ouest sont majoritairement constituées de la dotation générale de la décentralisation pour investissement, soit 2 848 419 840 FCFA en 2021 et 3 110 795 056 FCFA en 2022, ainsi que des subventions d'équipement reçues de l'État, soit 5 301 873 983 FCFA en 2021 et 4 586 952 792 FCFA en 2022. Aucune recette au titre des subventions d'équipement reçues des communes n'a été enregistrée.

Graphique 85 : Structure des transferts en investissement des communes de la Région du Nord-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

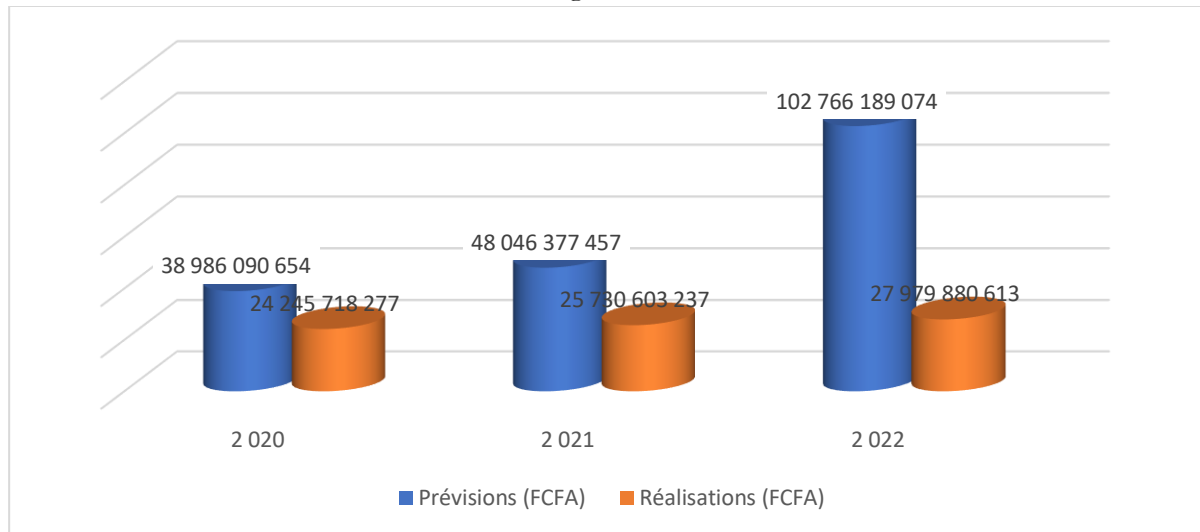
2.8. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'OUEST EN RECETTES

Il s'agit d'un aperçu détaillé des prévisions et de l'exécution en recettes des budgets des communes de la Région de l'Ouest au cours des périodes de référence.

2.8.1. Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Ouest

L'examen du graphique ci-après montre que les prévisions des recettes des communes de la Région de l'Ouest ont augmenté en 2022 par rapport à 2021. Sur les prévisions globales des recettes de **102 766 189 074 FCFA** en 2022, les recouvrements sont de **27 979 880 613 FCFA**.

Graphique 86 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes globales des communes de la Région de l'Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

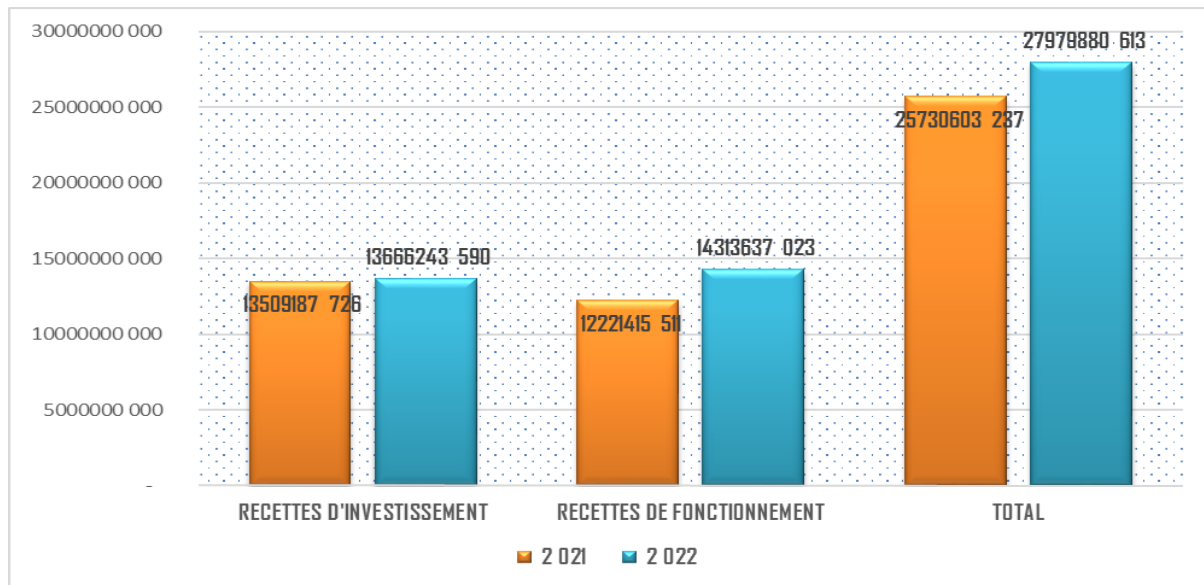
Le tableau et le graphique ci-dessous permettent d'examiner le niveau de mobilisation des recettes par les communes de la Région de l'Ouest.

Tableau 107 : Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région de Ouest

Type de recettes par année	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	38 986 090 654	24 245 718 277	62,19%		100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	20 160 419 339	12 861 314 986	63,79%		53,05%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	18 825 671 315	11 384 403 291	60,47%		46,95%
2021	48 046 377 457	25 730 603 237	53,55%	6,12%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	22 014 374 095	12 221 415 511	55,52%	-4,98%	47,50%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	26 032 003 362	13 509 187 726	51,89%	18,66%	52,50%
2022	102 766 189 074	27 979 880 613	27,23%	8,74%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	22 021 575 158	14 313 637 023	65,00%	17,12%	51,16%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	80 744 613 916	13 666 243 590	16,93%	1,16%	48,84%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 87: Evolution des recettes globales des communes de la Région de Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

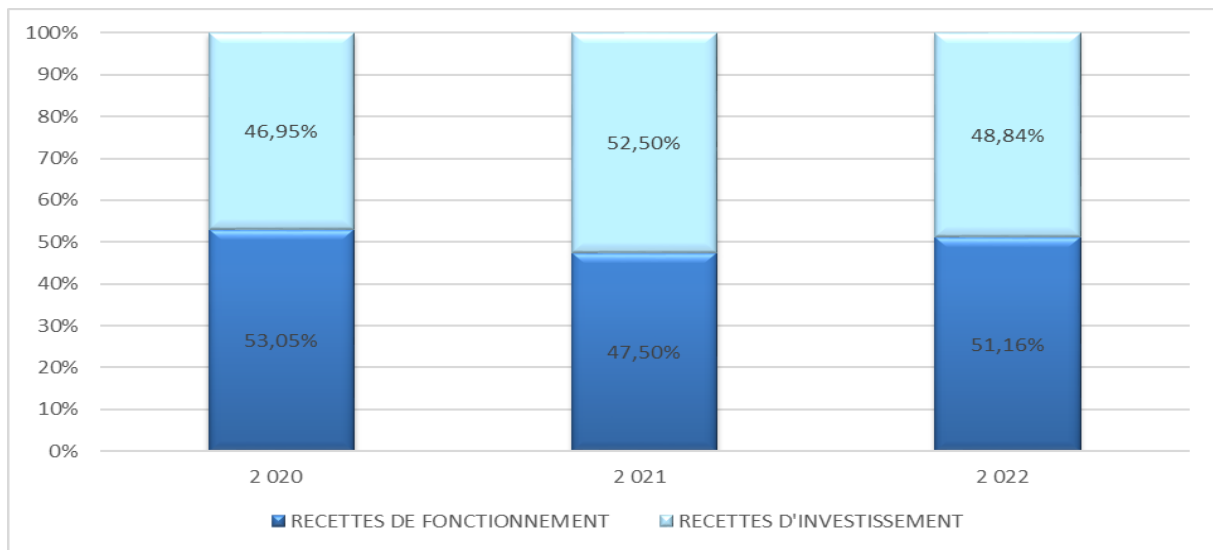
L'examen des tableau et graphique ci-dessus démontre que le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région de l'Ouest a été de 25 730 603 237 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 53,55%, et de 27 979 880 613 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 27,23%.

Le niveau de mobilisation de 2022 contraste avec le niveau national où un taux de 57,25% est enregistré. Le montant des recettes réalisées a augmenté de 6,12% en 2021 et 8,74% en 2022.

Les communes de la Région de l'Ouest affichent un taux de réalisation des recettes de fonctionnement supérieur au taux de réalisation des recettes d'investissement au cours des périodes de référence, soit 55,52% contre 51,89% en 2021 et 65,00% contre 16,93% en 2022.

S'agissant du poids des différents types de recettes, les recettes de fonctionnement représentent 47,50% de l'ensemble des recettes en 2021 et les recettes d'investissement représentent 52,50%. En 2022, les recettes de fonctionnement sont prépondérantes et représentent 51,16% de l'ensemble des recettes des communes de la Région de l'Ouest tandis que les recettes d'investissement représentent 48,84%.

Graphique 88 : Ventilation des recettes globales des communes de la Région de l'Ouest

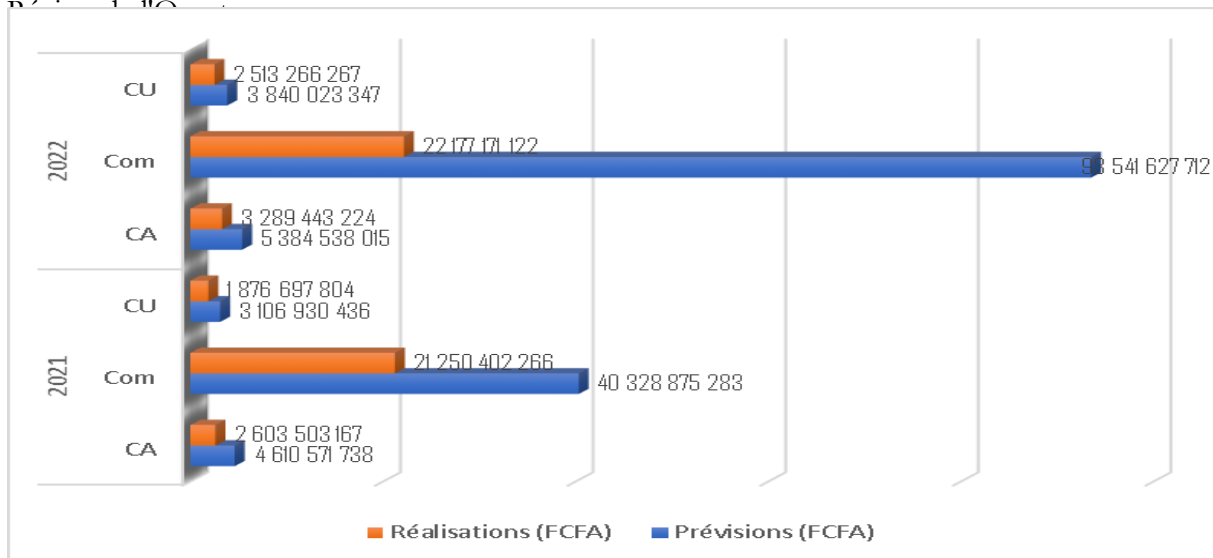


Source : Comptes administratifs des communes

2.8.2. Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes de la Région de l'Ouest

Le graphique ci-après démontre que les prévisions de toutes les communes ont augmenté en 2022 par rapport à 2021. Sur les prévisions d'un montant de **93 541 627 712 FCFA** en 2022, les recouvrements sont de **22 177 171 122 FCFA**.

Graphique 89 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes dans la Région de l'Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

Le niveau de réalisation des recettes par type de communes est retracé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 90 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest

Type de communes	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	38 986 090 654	24 245 718 277	62,19%		100,00%
CA	4 092 699 142	2 437 085 986	59,55%		10,05%
Com	31 698 521 866	19 633 976 543	61,94%		80,98%
CU	3 194 869 646	2 174 655 748	68,07%		8,97%
2021	48 046 377 457	25 730 603 237	53,55%	6,12%	100,00%
CA	4 610 571 738	2 603 503 167	56,47%	6,83%	10,12%
Com	40 328 875 283	21 250 402 266	52,69%	8,23%	82,59%
CU	3 106 930 436	1 876 697 804	60,40%	-13,70%	7,29%
2022	102 766 189 074	27 979 880 613	27,23%	8,74%	100,00%
CA	5 384 538 015	3 289 443 224	61,09%	26,35%	11,76%
Com	93 541 627 712	22 177 171 122	23,71%	4,36%	79,26%
CU	3 840 023 347	2 513 266 267	65,45%	33,92%	8,98%

Source : Comptes administratifs des communes

En analysant le poids des recettes par année et par type de communes, il ressort que le poids des recettes des communes dans les recettes totales est de 82,59% en 2021 et de 79,26% en 2022. Les recettes des communes d'arrondissement représentent 10,12% de l'ensemble des recettes en 2021 et 11,76% en 2022. Le poids de la communauté urbaine quant à lui est de 7,29% en 2021 et de 8,98% en 2022.

2.8.3. Analyse par type de recettes

L'analyse se fera ici en distinguant les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement.

2.8.3.1. Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest

Les montants des recettes de fonctionnement mobilisées par les communes de la Région de l'Ouest sont de 12 221 415 511 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 55,52% et 14 313 637 023 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 65,00%. L'examen de la variation des montants des recettes de fonctionnement indique une baisse de 4,98% en 2021 et un accroissement de 17,12% en 2022.

Comme observé au niveau national, les recettes fiscales demeurent la principale nature de recette de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest avec un poids de 73,07% dans l'ensemble des recettes de fonctionnement en 2021 et 78,64% en 2022.

Tableau 108 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest

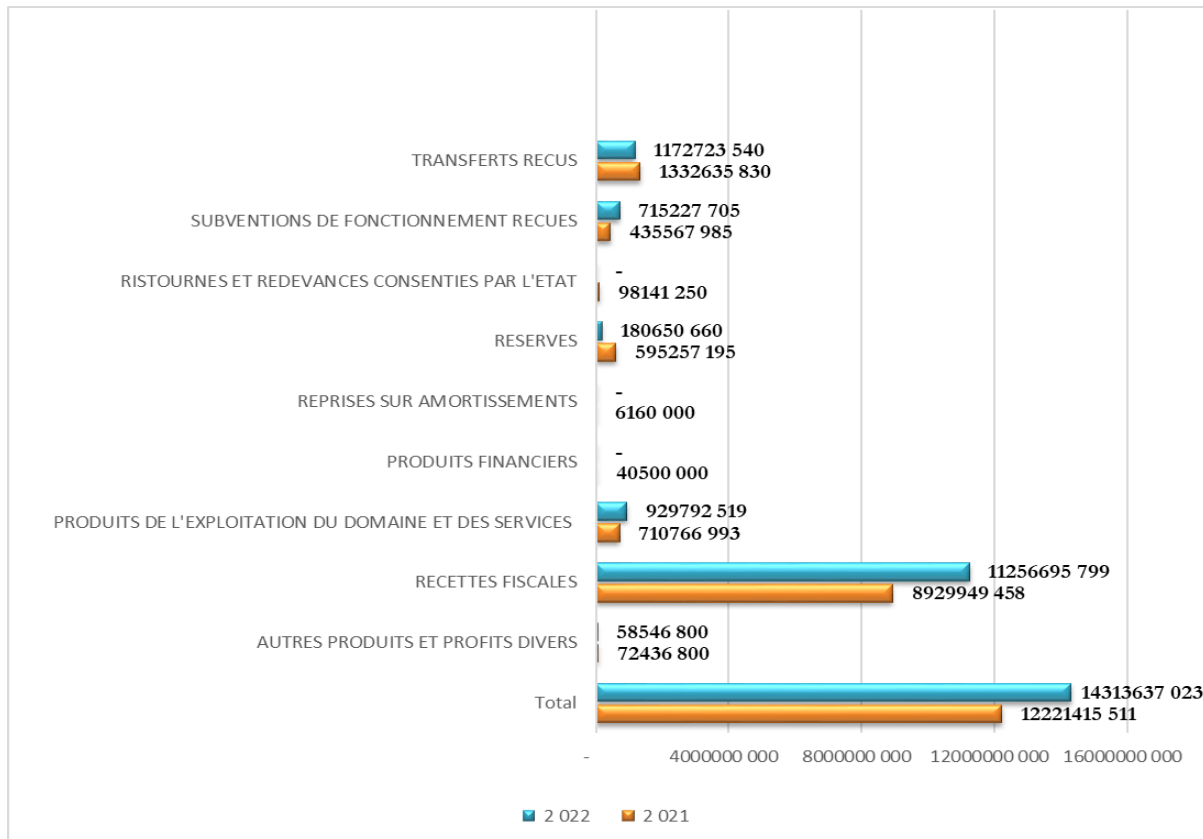
	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	20 160 419 339	12 861 314 986	63,79%	100,00%	22 014 374 095	12 221 415 511	55,52%	-4,98%	100,00%	22 021 575 158	14 313 637 023	65,00%	17,12%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	168 971 000	31 303 411	18,53%	0,24%	203 704 997	72 436 800	35,56%	131,40%	0,59%	334 672 770	58 546 800	17,49%	-19,18%	0,41%
RECETTES FISCALES	14 677 355 067	10 188 558 048	69,42%	79,22%	16 461 914 974	8 929 949 458	54,25%	-12,35%	73,07%	16 260 670 882	11 256 695 799	69,23%	26,06%	78,64%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	1 512 220 286	728 042 691	48,14%	5,66%	1 434 850 229	710 766 993	49,54%	-2,37%	5,82%	1 404 971 988	929 792 519	66,18%	30,82%	6,50%
PRODUITS FINANCIERS	1 200 000	12 740 533	1061,71%	0,10%	41 253 988	40 500 000	98,17%	217,88%	0,33%	1 053 988	-	0,00%	-100,00%	0,00%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	22 733 836	-	0,00%	0,00%	9 395 000	6 160 000	65,57%		0,05%	-	-		-100,00%	0,00%
RESERVES	802 353 723	231 167 524	28,81%	1,80%	370 834 430	595 257 195	160,52%	157,50%	4,87%	218 550 941	180 650 660	82,66%	-69,65%	1,26%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	12 550 000	-	0,00%	0,00%	72 292 533	98 141 250	135,76%		0,80%	36 800 500	-	0,00%	-100,00%	0,00%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	1 204 097 539	763 417 661	63,40%	5,94%	1 069 511 669	435 567 985	40,73%	-42,94%	3,56%	1 160 161 648	715 227 705	61,65%	64,21%	5,00%
TRANSFERTS RECUS	1 758 937 888	906 085 118	51,51%	7,05%	2 350 616 275	1 332 635 830	56,69%	47,08%	10,90%	2 604 692 441	1 172 723 540	45,02%	-12,00%	8,19%

Source : Comptes administratifs des communes

Selon le graphique ci-dessous, les montants des recettes fiscales et des transferts reçus sont plus importants au cours des périodes de référence. En 2021, les montants mobilisés sont respectivement de 8 929 949 458 FCFA et 1 332 635 830 FCFA. En 2022, les recettes collectées dans le cadre de ces natures de recettes sont de 11 256 695 799 FCFA et 1 172 723 540 FCFA.

Les produits financiers et les ristournes et redevances consentis par l'État et les reprises sur amortissement sont nuls en 2022.

Graphique 91: Structure globale des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

i. Recettes fiscales des communes de la Région de l'Ouest

L'exploitation des comptes administratifs des communes de la Région de l'Ouest a permis de consolider les montants annuels de recettes fiscales contenus dans les tableaux ci-après.

Tableau 109 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région de l'Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	14 677 355 067	10 188 558 048	69,42%		79,22%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	7 811 585 777	6 922 005 612	88,61%		
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	2 317 302 193	1 143 871 203	49,36%		
Autres recettes fiscales	4 175 065 147	1 875 182 929	44,91%		
Taxe de Développement Local	373 401 950	247 498 304	66,28%		
2021	16 461 914 974	8 929 949 458	54,25%	-12,35%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	8 553 158 452	4 968 541 267	58,09%	-28,22%	55,64%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	3 102 204 504	1 664 491 905	53,66%	45,51%	18,64%
Autres recettes fiscales	4 405 785 433	2 073 229 056	47,06%	10,56%	23,22%
Taxe de Développement Local	400 766 585	223 687 230	55,81%	-9,62%	2,50%
2021	16 260 670 882	11 256 695 799	69,23%	26,06%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	8 750 620 189	6 710 571 067	76,69%	35,06%	59,61%
PRODUIT DES TAXES COMMUNALES	2 997 585 471	1 892 005 381	63,12%	13,67%	16,81%
Autres recettes fiscales	3 940 240 752	2 376 067 858	60,30%	14,61%	21,11%
Taxe de Développement Local	572 224 470	278 051 493	48,59%	24,30%	2,47%

Source : Comptes administratifs des communes

Tableau 110: Prévisions et réalisations des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région de l'Ouest

Mode d'administration	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	14 677 355 067	10 188 558 048	69,42%		100,00%
Fiscalité affectée	12 360 052 874	9 044 686 845	73,18%		88,77%
Fiscalité propre	2 317 302 193	1 143 871 203	49,36%		11,23%
2021	16 461 914 974	8 929 949 458	54,25%	-12,35%	100,00%
Fiscalité affectée	13 359 710 470	7 265 457 553	54,38%	-19,67%	81,36%
Fiscalité propre	3 102 204 504	1 664 491 905	53,66%	45,51%	18,64%
2022	16 260 670 882	11 256 695 799	69,23%	26,06%	100,00%
Fiscalité affectée	13 263 085 411	9 364 690 418	70,61%	28,89%	83,19%
Fiscalité propre	2 997 585 471	1 892 005 381	63,12%	13,67%	16,81%

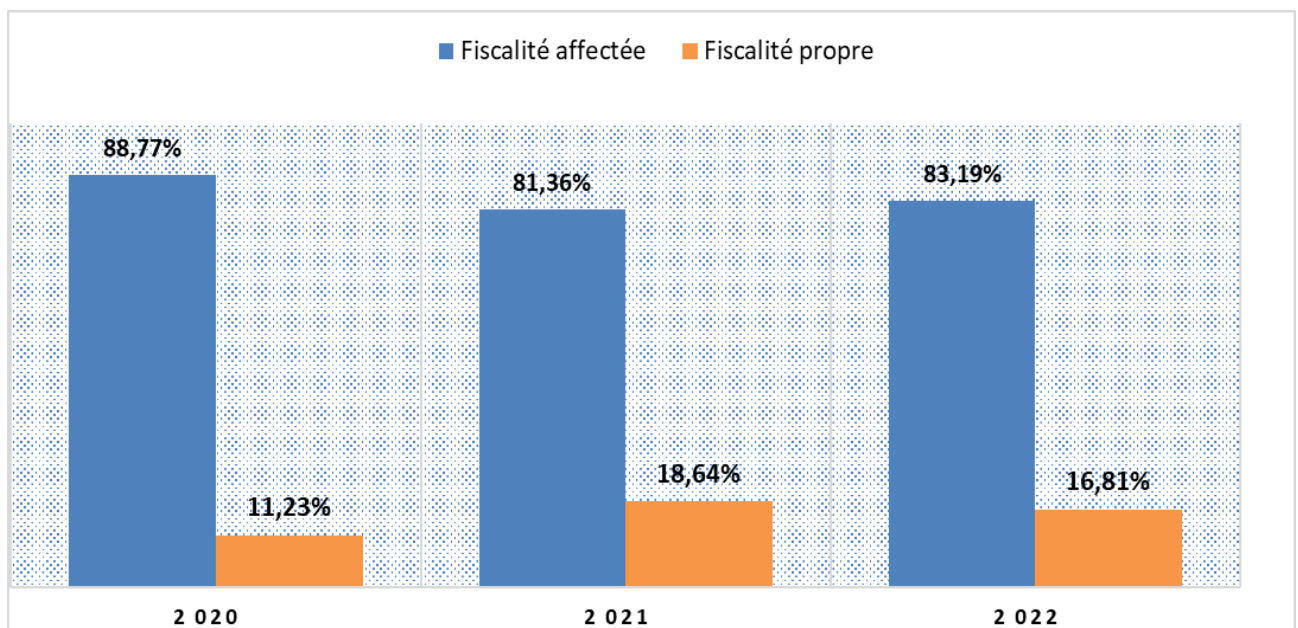
Source : Comptes administratifs des communes

À la lecture des tableaux ci-dessus, le montant des recettes fiscales réalisées par les communes de la Région de l'Ouest est de 8 929 949 458 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 54,25%, et 11 256 695 799 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 69,23%.

Les CAC représentent la principale source de recettes fiscales des communes de la Région de l'Ouest. En effet, ce prélèvement représente 55,64% du montant total des recettes fiscales de ces communes en 2021 et 59,61% en 2022.

S'agissant du poids de chaque type de recette fiscale, le graphique ci-dessous montre que les recettes issues de la fiscalité affectée sont prépondérantes par rapport à celles issues de la fiscalité propre, soit 81,36% contre 18,64% en 2021 et 83,19% contre 16,81% en 2022.

Graphique 92 : Part des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région de l'Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

Le montant global des recettes fiscales collectées par les services fiscaux de l'État et affectées aux communes de la Région de l'Ouest est de 7 265 457 553 FCFA en 2021 affichant une baisse de 19,67% par rapport à 2020, et de 9 364 690 418 FCFA en 2022, soit une augmentation de 28,89% par rapport à la période précédente.

Les CAC représentent la plus grande part desdites recettes avec des proportions de 68,39% en 2021 et 71,66% en 2022.

S'agissant de l'impôt libératoire, son produit a également été mobilisé par les communes elles-mêmes sur les périodes de référence, recouvrant ainsi 346 095 022 FCFA en 2021 et 164 028 945 FCFA en 2022.

i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région de l'Ouest

Les recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région de l'Ouest sont contenues dans le tableau ci-après.

Tableau 111 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année dans la Région de l'Ouest

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	12 360 052 874	9 044 686 845	73,18%	100,00%	13 359 710 470	7 265 457 553	54,38%	-19,67%	100,00%	13 263 085 411	9 364 690 418	70,61%	28,89%	100,00%
Autres recettes fiscales	1 273 793 596	351 369 956	27,58%	3,88%	1 450 116 477	401 773 908	27,71%	14,34%	5,53%	1 115 321 371	885 492 019	79,39%	120,40%	9,46%
Centimes Additionnels Communaux sur impôts	7 811 585 777	6 922 005 612	88,61%	76,53%	8 553 158 452	4 968 541 267	58,09%	-28,22%	68,39%	8 750 620 189	6 710 571 067	76,69%	35,06%	71,66%
Contributions des licences	229 258 465	103 748 077	45,25%	1,15%	243 482 888	140 531 519	57,72%	35,45%	1,93%	230 880 000	156 795 966	67,91%	11,57%	1,67%
Contributions des patentes	380 918 224	161 253 989	42,33%	1,78%	365 298 724	204 325 745	55,93%	26,71%	2,81%	368 500 000	266 959 760	72,44%	30,65%	2,85%
Droit de timbre d'aéroport	5 000 000	793 546	15,87%	0,01%	4 710 000	1 956 185	41,53%	146,51%	0,03%	4 000 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Droit de timbre sur la carte grise	2 350 000	14 434	0,61%	0,00%	2 400 000	818 012	34,08%	5567,26%	0,01%	804 811	40 175	4,99%	-95,09%	0,00%
Droits de mutation d'immeubles	170 581 000	69 052 291	40,48%	0,76%	57 726 276	38 755 109	67,14%	-43,88%	0,53%	143 851 000	98 153 866	68,23%	153,27%	1,05%
Droits de timbre automobile	727 220 644	482 522 526	66,35%	5,33%	748 471 500	520 692 733	69,57%	7,91%	7,17%	737 420 542	460 483 845	62,45%	-11,56%	4,92%
Produits de l'impôt libératoire	650 104 739	374 709 061	57,64%	4,14%	654 671 740	346 095 022	52,87%	-7,64%	4,76%	635 184 548	164 028 945	25,82%	-52,61%	1,75%
Redevance Forestière	419 285 651	234 164 679	55,85%	2,59%	558 200 000	259 165 240	46,43%	10,68%	3,57%	411 130 397	224 236 008	54,54%	-13,48%	2,39%
Taxe à l'essieu	4 900 000	2 341 111	47,78%	0,03%	23 950 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	1 098 083	-	0,00%		0,00%
Taxe de développement Local	373 401 950	247 498 304	66,28%	2,74%	400 766 585	223 687 230	55,81%	-9,62%	3,08%	572 224 470	278 051 493	48,59%	24,30%	2,97%
Taxe Foncière sur la propriété immobilière	262 751 828	61 570 495	23,43%	0,68%	261 607 828	134 144 963	51,28%	117,87%	1,85%	262 800 000	102 028 730	38,82%	-23,94%	1,09%
Taxe sur les jeux de hasard et de divertissement	48 901 000	33 642 764	68,80%	0,37%	35 150 000	24 970 620	71,04%	-25,78%	0,34%	29 250 000	17 848 544	61,02%	-28,52%	0,19%
					13 263 085 411	9 364 690 418	70,61%	28,89%	100,00%	-	-	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

i.2. Recettes fiscales collectées par les communes de la Région de l'Ouest

Tableau 112 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les CTD par nature et par année dans la Région de l'Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	2 317 302 193	1 143 871 203	49,38%	100,00%	3 102 204 504	1 664 491 905	53,68%	45,51%	100,00%	2 997 585 471	1 892 005 381	63,12%	13,67%	100,00%
Autres taxes communales	171 243 213	111 346 129	65,02%	9,73%	297 876 986	56 165 220	18,86%	-49,56%	3,37%	161 100 190	93 820 540	58,24%	67,04%	4,96%
Droit d'occupation des parcs de stationnement	17 200 000	3 694 500	21,48%	0,32%	20 100 000	4 628 000	23,02%	25,27%	0,28%	14 660 000	6 258 364	42,69%	35,23%	0,33%
Droit d'occupation des parkings	29 403 000	4 786 500	16,28%	0,42%	21 235 000	6 734 356	31,71%	40,69%	0,40%	36 222 000	14 174 550	39,13%	110,48%	0,75%
Droits de fourrière	55 094 932	14 723 050	26,72%	1,29%	82 367 500	23 868 900	28,98%	62,12%	1,43%	86 328 500	25 927 875	30,03%	8,63%	1,37%
Droits de place sur les marchés	279 568 550	127 254 150	45,52%	11,12%	632 784 000	383 425 938	60,59%	201,31%	23,04%	706 471 300	456 538 490	64,62%	19,07%	24,13%
Droits de stade	6 959 000	95 450	1,37%	0,01%	6 150 000	10 000	0,16%	-89,52%	0,00%	11 250 000	1 160 185	10,31%	11501,85%	0,06%
Droits de timbre communal	442 388 500	240 664 300	54,40%	21,04%	434 450 500	310 406 250	71,45%	28,98%	18,65%	430 564 500	269 228 800	62,53%	-13,27%	14,23%
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	166 825 500	97 500 375	58,44%	8,52%	174 360 000	105 716 760	60,63%	8,43%	6,35%	160 420 000	141 053 644	87,93%	33,43%	7,46%
Droits sur les permis de bâtir ou d'implanter	360 691 500	156 376 438	43,35%	13,67%	482 234 281	255 907 605	53,07%	63,65%	15,37%	417 687 314	348 912 349	83,53%	36,34%	18,44%
Redevances pour dégradation de chaussée	13 500 000	808 500	5,99%	0,07%	27 800 000	8 298 000	29,85%	926,35%	0,50%	26 685 000	9 275 500	34,76%	11,78%	0,49%
Taxe communale sur le bétail	33 225 000	12 681 850	38,17%	1,11%	33 200 000	16 273 900	49,02%	28,32%	0,98%	33 605 000	15 718 500	46,77%	-3,41%	0,83%
Taxe de stationnement	131 047 776	77 281 135	58,97%	6,76%	128 166 776	78 178 240	61,00%	1,16%	4,70%	140 455 000	98 691 020	70,27%	26,24%	5,22%
Taxe de transhumance	11 280 000	1 736 000	15,39%	0,15%	6 200 000	991 100	15,99%	-42,91%	0,06%	7 564 477	387 000	5,12%	-60,95%	0,02%
Taxe de transit	8 250 000	444 000	5,38%	0,04%	12 350 000	7 362 500	59,62%	1558,22%	0,44%	13 000 000	9 005 500	69,27%	22,32%	0,48%
Taxe de transport des produits de carrière	117 835 000	63 387 700	53,79%	5,54%	193 461 000	86 240 000	44,58%	36,05%	5,18%	192 053 000	88 084 500	45,86%	2,14%	4,66%
Taxe d'hygiène et salubrité	170 378 000	106 893 362	62,74%	9,34%	188 440 000	127 247 029	67,53%	19,04%	7,64%	212 554 667	136 808 982	64,36%	7,51%	7,23%
Taxe sur la publicité	52 182 000	26 103 314	50,02%	2,28%	116 654 461	60 540 807	51,90%	131,93%	3,64%	64 150 000	45 024 557	70,19%	-25,63%	2,38%
Taxe sur les armes à feu	2 871 500	17 400	0,61%	0,00%	3 010 000	10 400	0,35%	-40,23%	0,00%	2 516 523	3 950	0,16%	-62,02%	0,00%
Taxe sur les produits de récupération	6 100 000	1 765 000	28,93%	0,15%	8 550 000	2 455 000	28,71%	39,09%	0,15%	19 350 000	1 913 500	9,89%	-22,06%	0,10%
Taxe sur les spectacles	12 714 000	665 000	5,23%	0,06%	16 330 000	1 205 000	7,38%	81,20%	0,07%	14 093 000	2 167 650	15,38%	79,89%	0,11%
Taxes d'abattage du bétail	43 127 722	23 376 600	54,20%	2,04%	50 834 000	21 766 500	42,82%	-6,89%	1,31%	52 900 000	26 385 225	49,88%	21,22%	1,39%
Tickets de quai	185 417 000	72 270 450	38,98%	6,32%	165 650 000	107 060 400	64,63%	48,14%	6,43%	193 955 000	101 464 700	52,31%	-5,23%	5,36%

Source : Comptes administratifs des communes

À la lecture du tableau ci-dessus, il ressort que les communes de la Région de l'Ouest ont pu mobiliser 1 664 491 905 FCFA en 2021, soit une augmentation de 45,51% par rapport à 2020, et 1 892 005 381 FCFA en 2022, soit une augmentation de 13,67% par rapport à la période précédente.

L'analyse du poids des différentes recettes fiscales collectées par les communes de la Région de l'Ouest démontre que la rubrique la plus importante au cours des périodes de référence est celle des droits de place sur les marchés avec des proportions de 23,04% en 2021 et 24,13% en 2022, soit 383 425 938 FCFA et 456 538 490 FCFA respectivement.

ii. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest

Les ressources affectées aux communes de la Région de l'Ouest au titre des dotations et subventions en fonctionnement sont retracées dans le tableau ci-après.

Tableau 113 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	1 204 097 539	763 417 661	63,40%		100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	255 416 666	58 333 332	22,84%		7,64%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	45 000 000	48 750 000	108,33%		6,39%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	446 993 249	239 858 867	53,66%		31,42%
Subventions fonctionnement reçues l'état	456 687 624	416 475 462	91,19%		54,55%
2021	1 069 511 669	435 567 985	40,73%	-42,94%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	247 791 048	55 942 204	22,58%	-4,10%	12,84%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	45 000 000	33 749 998	75,00%	-30,77%	7,75%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	381 860 707	45 534 197	11,92%	-81,02%	10,45%
Subventions fonctionnement reçues l'État	394 859 914	300 341 586	76,06%	-27,88%	68,95%
2022	1 160 161 648	715 227 705	61,65%	64,21%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	283 714 800	61 751 300	21,77%	10,38%	8,63%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	134 000 000	167 662 978	125,12%	396,78%	23,44%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	179 316 051	36 862 349	20,56%	-19,04%	5,15%
Subventions fonctionnement reçues l'État	563 130 797	448 951 078	79,72%	49,48%	62,77%

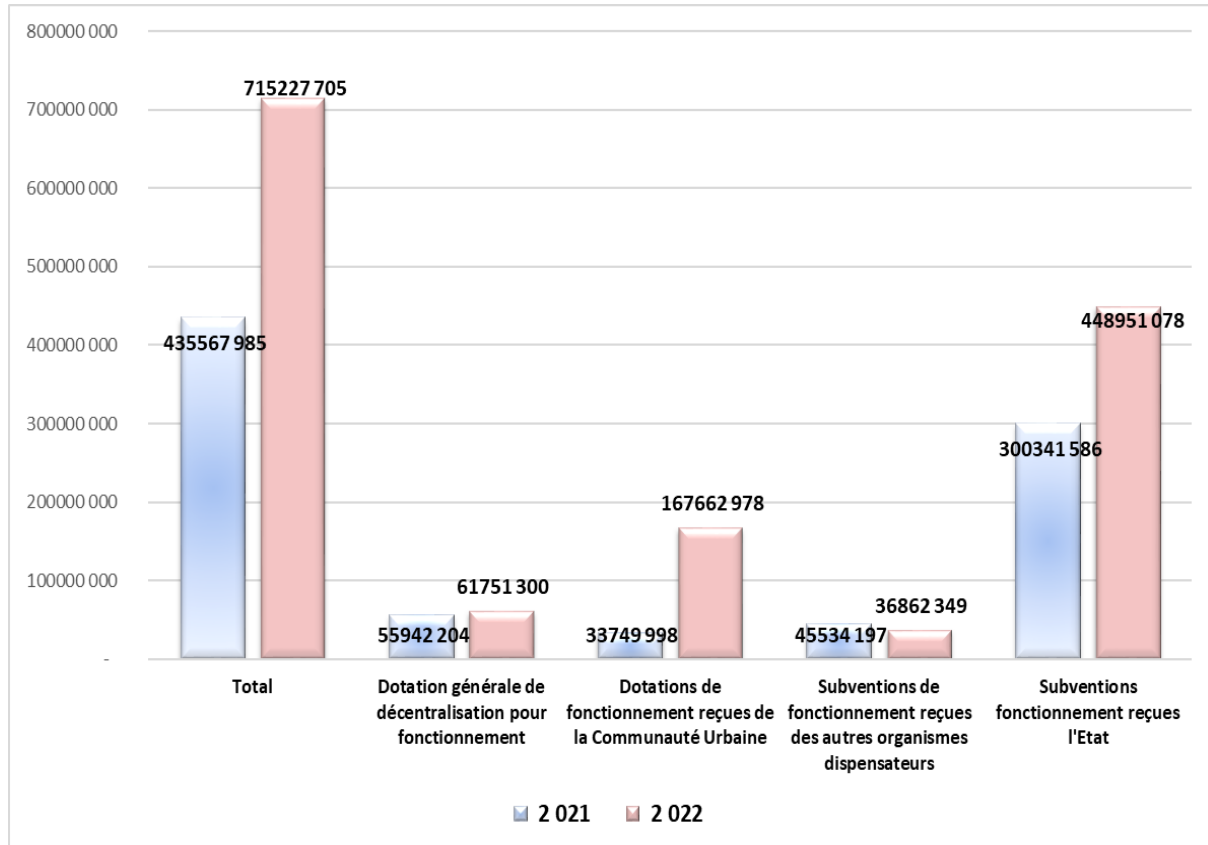
Source : Comptes administratifs des communes

Le montant global des dotations et subventions en fonctionnement reçues par les communes de la Région de l'Ouest est de 435 567 985 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 40,73% et de 715 227 705 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 61,65%. Ce montant a baissé de 42,94% en 2021 et augmenté de 64,21% en 2022.

L'examen de la structure de cette nature de recette telle que présentée dans le graphique ci-dessous montre que les subventions de fonctionnement reçues de l'État sont prépondérantes au cours des périodes de référence avec des montants de 300 341 586 FCFA en 2021 et 448 951 078

FCFA en 2022, soit une augmentation de 148 609 492 FCFA en 2022. Cette recette représente 68,95% de l'ensemble des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest en 2021 et 62,77% en 2022.

Graphique 93 : : Structure des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

iii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Ouest

Les montants des recettes tirées de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Ouest sont retracés dans le tableau ci-après. À l'examen, il ressort que les montants mobilisés sont de 710 766 993 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 49,54%, et 929 792 519 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 66,18%. On note une baisse du montant global des recettes issues de l'exploitation du domaine et des services en 2021 de l'ordre de 2,37%. En 2022, on observe une hausse de 30,82% par rapport à la période précédente.

Tableau 114 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services dans la Région de l'Ouest

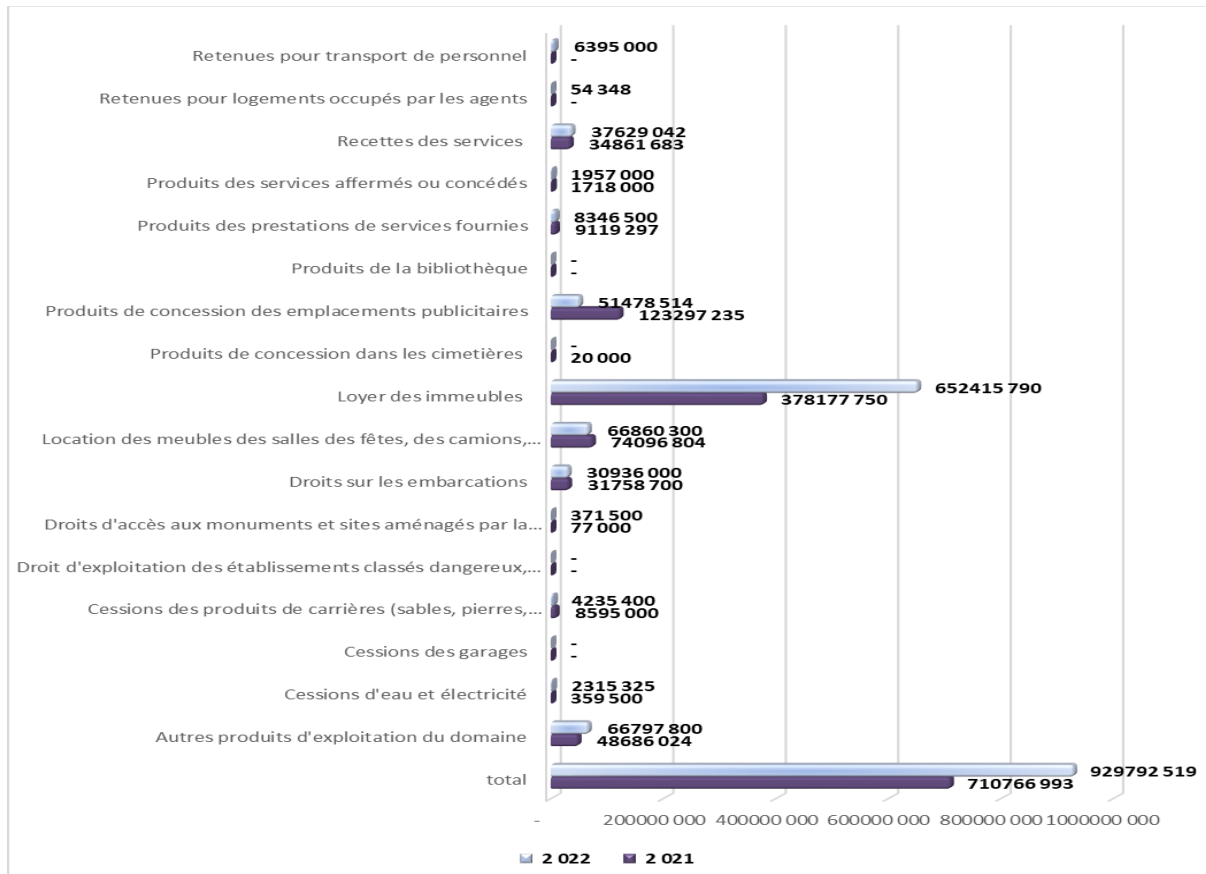
Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	1 512 220 286	728 042 691	48,14%	100,00%	1 434 850 229	710 766 993	49,54%	-2,37%	100,00%	1 404 971 988	929 792 519	66,18%	30,82%	100,00%
Autres produits d'exploitation du domaine	113 570 511	12 688 530	11,17%	1,74%	212 820 700	48 686 024	22,88%	283,70%	6,85%	325 760 189	66 797 800	20,51%	37,20%	7,18%
Cessions d'eau et électricité	23 492 000	395 000	1,68%	0,05%	13 750 000	359 500	2,61%	-8,99%	0,05%	5 700 000	2 315 325	40,62%	544,04%	0,25%
Cessions des garages	-	-	-	0,00%	40 700 000	-	0,00%	-	0,00%	150 000	-	0,00%	-	0,00%
Cessions des produits de carrières (sables, pierres, pouzzolane etc.)	28 000 000	11 136 000	39,77%	1,53%	47 200 000	8 595 000	18,21%	-22,82%	1,21%	22 700 000	4 235 400	18,66%	-50,72%	0,46%
Droit d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes	11 500 000	-	0,00%	0,00%	5 200 000	-	0,00%	-	0,00%	5 200 000	-	0,00%	-	0,00%
Droits d'accès aux monuments et sites aménagés par la collectivité territoriale	6 600 000	100 000	1,52%	0,01%	7 900 000	77 000	0,97%	-23,00%	0,01%	18 500 000	371 500	2,01%	382,47%	0,04%
Droits sur les embarcations	24 050 000	33 029 500	137,34%	4,54%	30 500 000	31 758 700	104,13%	-3,85%	4,47%	39 863 349	30 936 000	77,61%	-2,59%	3,33%
Location des meubles des salles des fêtes, des camions, engins et autres biens meubles et immobiliers	243 008 000	13 829 027	5,69%	1,90%	419 437 908	74 096 804	17,67%	435,81%	10,42%	260 800 000	66 860 300	25,64%	-9,77%	7,19%
Loyer des immeubles	920 381 231	585 952 106	63,66%	80,48%	503 072 031	378 177 750	75,17%	-35,46%	53,21%	576 364 080	652 415 790	113,20%	72,52%	70,17%
Produits de concession dans les cimetières	-	-	-	0,00%	560 000	20 000	3,57%	-	0,00%	150 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Produits de concession des emplacements publicitaires	79 094 000	33 879 035	42,83%	4,65%	70 100 000	123 297 235	175,89%	263,93%	17,35%	65 000 000	51 478 514	79,20%	-58,25%	5,54%
Produits de la bibliothèque	250 000	-	0,00%	0,00%	1 300 000	-	0,00%	-	0,00%	5 250 000	-	0,00%	-	0,00%
Produits des prestations de services fournies	13 300 000	7 296 500	54,86%	1,00%	23 510 000	9 119 297	38,79%	24,98%	1,28%	25 664 370	8 346 500	32,52%	-8,47%	0,90%
Produits des services affermés ou concédés	3 000 000	2 650 000	88,33%	0,36%	1 000 000	1 718 000	171,80%	-35,17%	0,24%	2 300 000	1 957 000	85,09%	13,91%	0,21%
Recettes des services	45 474 544	27 086 993	59,57%	3,72%	57 799 590	34 861 683	60,31%	28,70%	4,90%	46 170 000	37 629 042	81,50%	7,94%	4,05%
Retenues pour logements occupés par les agents	500 000	-	0,00%	0,00%	-	-	-	-	0,00%	400 000	54 348	13,59%	-	0,01%
Retenues pour transport de personnel	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	0,00%	5 000 000	6 395 000	127,90%	-	0,69%

Source : Comptes administratifs des communes

Il convient de relever que la mobilisation des ressources de l'exploitation du domaine et des services représente 5,82% des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest en 2021 et 6,50% en 2022.

À l'analyse du graphique ci-dessous, il apparaît que les recettes issues du loyer des immeubles constituent la rubrique la plus importante des recettes d'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Ouest au cours des périodes de référence. Ces recettes sont de 378 177 750 FCFA en 2021 et 652 415 790 FCFA en 2022.

Graphique 94 : Structure des produits de l'exploitation du domaine et des services dans la Région de l'Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

iv. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest

D'après le tableau ci-dessous, les autres recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest sont essentiellement constituées des réserves affectées pour le fonctionnement. Elles représentent 73,82% desdites recettes en 2021 et 75,52% en 2022, soit les montants respectifs de 595 257 195 FCFA et 180 650 660 FCFA tel que le montre le tableau ci-après.

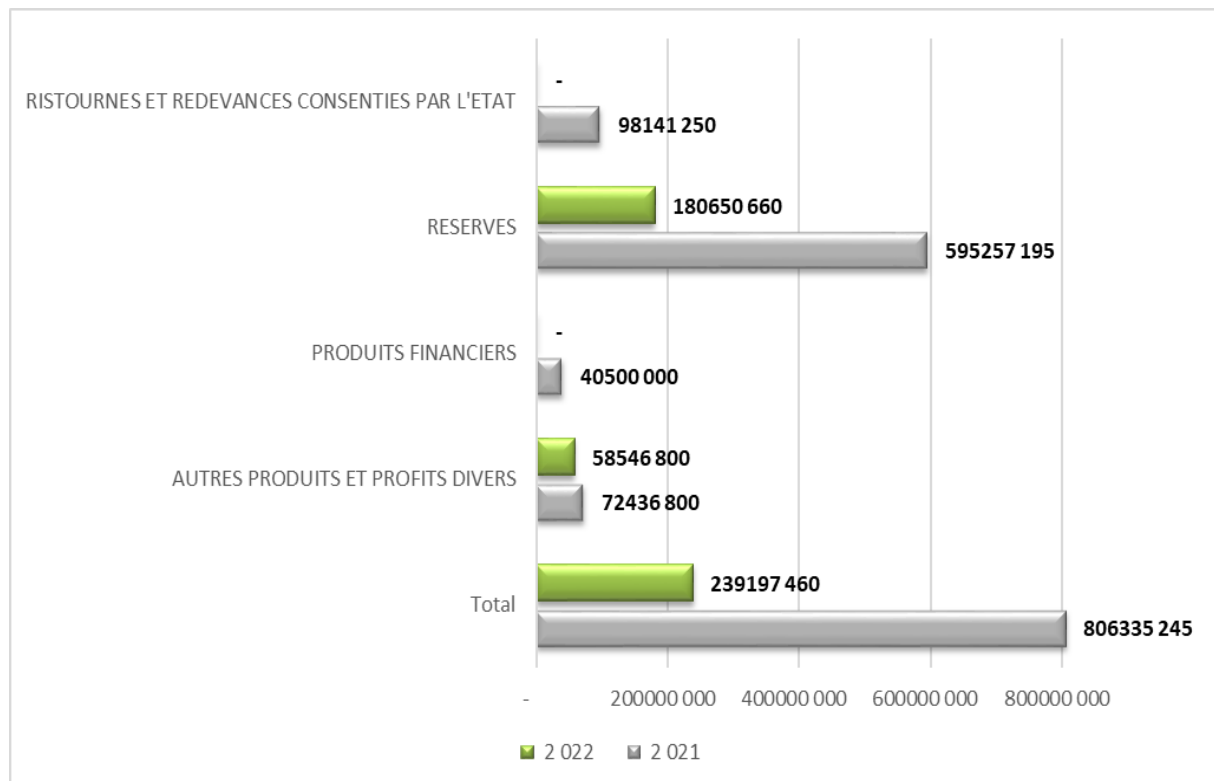
Tableau 115 : Prévisions et réalisations des autres recettes dans la Région de l'Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	985 074 723	275 211 468	27,94%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	168 971 000	31 303 411	18,53%		11,37%
PRODUITS FINANCIERS	1 200 000	12 740 533	1061,71%		4,63%
RESERVES	802 353 723	231 167 524	28,81%		84,00%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	12 550 000	-	0,00%		0,00%
2021	688 085 948	806 335 245	117,19%	192,99%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	203 704 997	72 436 800	35,56%	131,40%	8,98%
PRODUITS FINANCIERS	41 253 988	40 500 000	98,17%	217,88%	5,02%
RESERVES	370 834 430	595 257 195	160,52%	157,50%	73,82%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	72 292 533	98 141 250	135,76%		12,17%
2022	591 078 199	239 197 460	40,47%	-70,34%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	334 672 770	58 546 800	17,49%	-19,18%	24,48%
PRODUITS FINANCIERS	1 053 988	-	0,00%	-100,00%	0,00%
RESERVES	218 550 941	180 650 660	82,66%	-69,65%	75,52%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	36 800 500	-	0,00%	-100,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région de l'Ouest au titre des autres recettes de fonctionnement est de 806 335 245 FCFA en 2021 et de 239 197 460 FCFA en 2022 tel que le montre la figure ci-après, soit une augmentation de 192,99% en 2021 et une baisse de 70,34% en 2022.

Graphique 95 : Structure des autres recettes dans la Région de l'Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

2.8.3.2. Structure des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Ouest

Ces recettes sont retracées dans le tableau ci-après. Elles sont de 13 509 187 726 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 51,89%, et de 13 666 243 590 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 16,93%. Au cours des périodes de référence, les recettes d'investissement ont augmenté de 18,66% en 2021 et de 1,16% en 2022.

Le faible taux de réalisation observé en 2022 traduit soit une faiblesse dans l'élaboration des données budgétaires prévisionnelles, soit une difficulté dans la mobilisation des recettes des communes de la Région du Nord-Ouest. Après avoir réalisé 11 384 403 291 FCFA en 2020 pour une prévision de 18 825 671 315 FCFA, et 13 509 187 726 FCFA en 2021 sur une prévision de 26 032 003 362 FCFA, ces communes ont budgétisé 80 744 613 916 FCFA de recettes d'investissement en 2022.

Une analyse plus poussée du taux de réalisation des recettes d'investissement montre qu'il est tiré vers le bas par les emprunts et subventions d'équipement et d'investissement qui représentent respectivement 0,66% et 79,83% de l'ensemble des recettes et pour lesquelles les taux de réalisation sont de 7,35% et 52,19%. Il en est de même en 2022 où les recettes issues des emprunts et des subventions d'équipement représentent 4,51% et 77,67% de l'ensemble des recettes d'investissement avec des taux de réalisation respectifs de 33,16% et de 14,15%. .

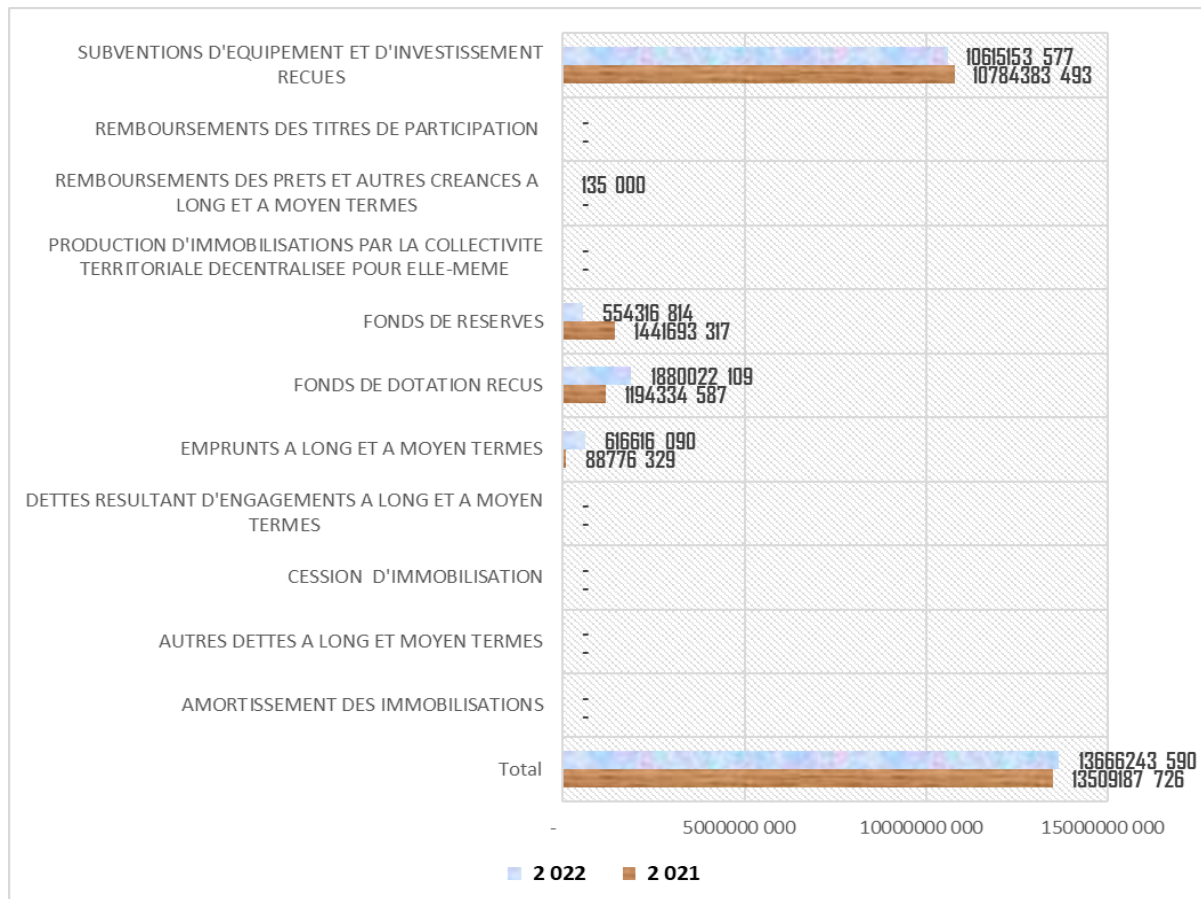
Tableau 116 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	18 825 671 315	11 384 403 291	60,47%	100,00%	26 032 003 362	13 509 187 726	51,89%	18,66%	100,00%	80 744 613 916	13 666 243 590	16,93%	1,16%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	-	-	0,00%	0,00%	1 000 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
AUTRES DETTES A LONG ET MOYEN TERMES	25 000 000	-	0,00%	0,00%	23 084 830	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	10 500 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
DETTE RESULTANT D'ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	585 588 055	201 741 000	34,45%	1,77%	1 207 217 102	88 776 329	7,35%	-55,99%	0,66%	1 859 415 681	616 616 090	33,16%	594,57%	4,51%
FONDS DE DOTATION RECUS	2 755 411 310	1 803 678 551	65,46%	15,84%	1 943 744 992	1 194 334 587	61,45%	-33,78%	8,84%	2 981 451 748	1 880 022 109	63,06%	57,41%	13,76%
FONDS DE RESERVES	1 447 847 837	902 997 307	62,37%	7,93%	2 138 971 222	1 441 693 317	67,40%	59,66%	10,67%	881 616 176	554 316 814	62,88%	-61,55%	4,06%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	64 000 000	-	0,00%	0,00%	55 500 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	300 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	135 000			0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	2 000 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	1 500 000	-	0,00%		0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	13 935 024 113	8 475 986 433	60,83%	74,45%	20 662 485 216	10 784 383 493	52,19%	27,23%	79,83%	75 020 630 311	10 615 153 577	14,15%	-1,57%	77,67%

Source : Comptes administratifs des communes

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous que les subventions d'équipement et d'investissement reçues représentent la plus importante source des recettes d'investissement pour l'ensemble des communes de la Région de l'Ouest. En effet, le montant de ces recettes est de 10 784 383 493 FCFA pour un montant total de recettes d'investissement de 13 509 187 726 FCFA en 2021. En 2022, le montant des recettes des subventions d'équipement et d'investissement est de 10 615 153 577 FCFA sur un total de 13 666 243 590 FCFA.

Graphique 96 : Structure des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

i. Transferts en investissement au profit des communes de la Région de l'Ouest

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des ressources d'investissement transférées aux communes de la Région de l'Ouest au cours des périodes de référence. À l'analyse des réalisations, il apparaît que le montant des transferts en investissement est de 10 784 383 493 FCFA en 2021 et de 10 615 153 577 FCFA en 2022 avec des taux de réalisation respectifs de 52,19% et 14,15%. Ces montants sont en augmentation de 31,60% en 2021 et en baisse de 1,57% en 2022.

Tableau 117 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement des communes de la Région de l'Ouest

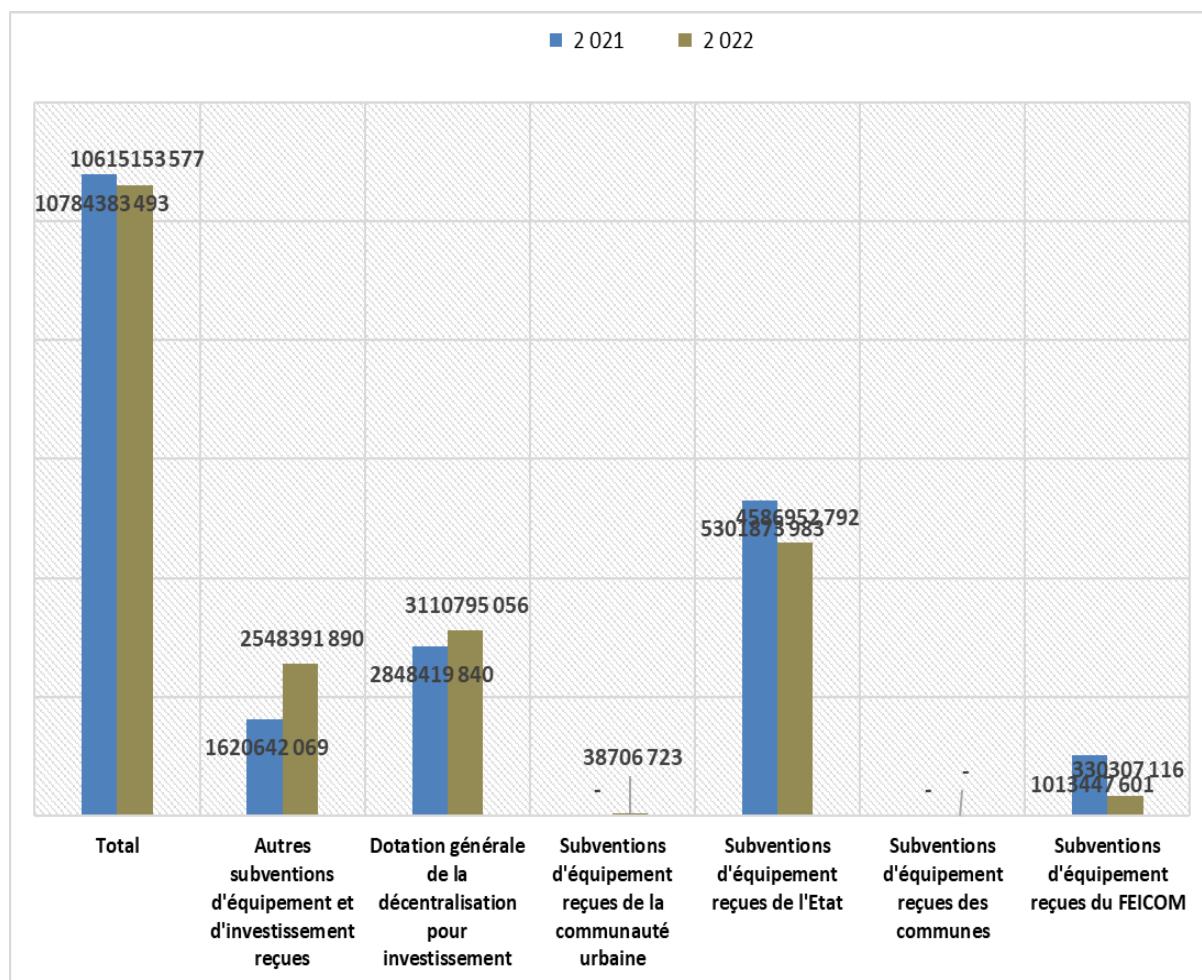
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	13 678 624 113	8 194 944 733	59,91%		100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	3 193 944 745	2 011 381 882	62,97%		24,54%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	3 160 050 000	1 802 720 706	57,05%		22,00%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	5 140 028 217	4 265 142 145	82,98%		52,05%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	2 184 601 151	115 700 000	5,30%		1,41%
2021	20 662 485 216	10 784 383 493	52,19%	31,60%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	3 746 898 529	1 620 642 069	43,25%	-19,43%	15,03%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	4 014 519 702	2 848 419 840	70,95%	58,01%	26,41%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	5 091 473 110	5 301 873 983	104,13%	24,31%	49,16%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	7 809 593 875	1 013 447 601	12,98%	775,93%	9,40%
2022	75 020 630 311	10 615 153 577	14,15%	-1,57%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	4 892 161 968	2 548 391 890	52,09%	57,25%	24,01%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	4 516 337 210	3 110 795 056	68,88%	9,21%	29,31%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	445 000 000	38 706 723	8,70%		0,36%
Subventions d'équipement reçues de l'État	62 502 184 194	4 586 952 792	7,34%	-13,48%	43,21%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	2 664 946 939	330 307 116	12,39%	-67,41%	3,11%

Source : Comptes administratifs des communes

D'après le graphique ci-dessous, les transferts d'investissement des communes de la Région de l'Ouest sont majoritairement constitués de la dotation générale de la décentralisation, volet investissement et des subventions d'équipement reçues de l'État au cours des périodes référence. En effet, le montant de ces recettes est de 2 848 419 840 FCFA et 5 301 873 983 FCFA en 2021 et de 3 110 795 056 FCFA et 4 586 952 792 FCFA en 2022.

Aucune recette au titre des subventions d'équipement reçues des communes n'a été enregistrée.

Graphique 97 : Structure des transferts d'investissement des communes de la Région de l'Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

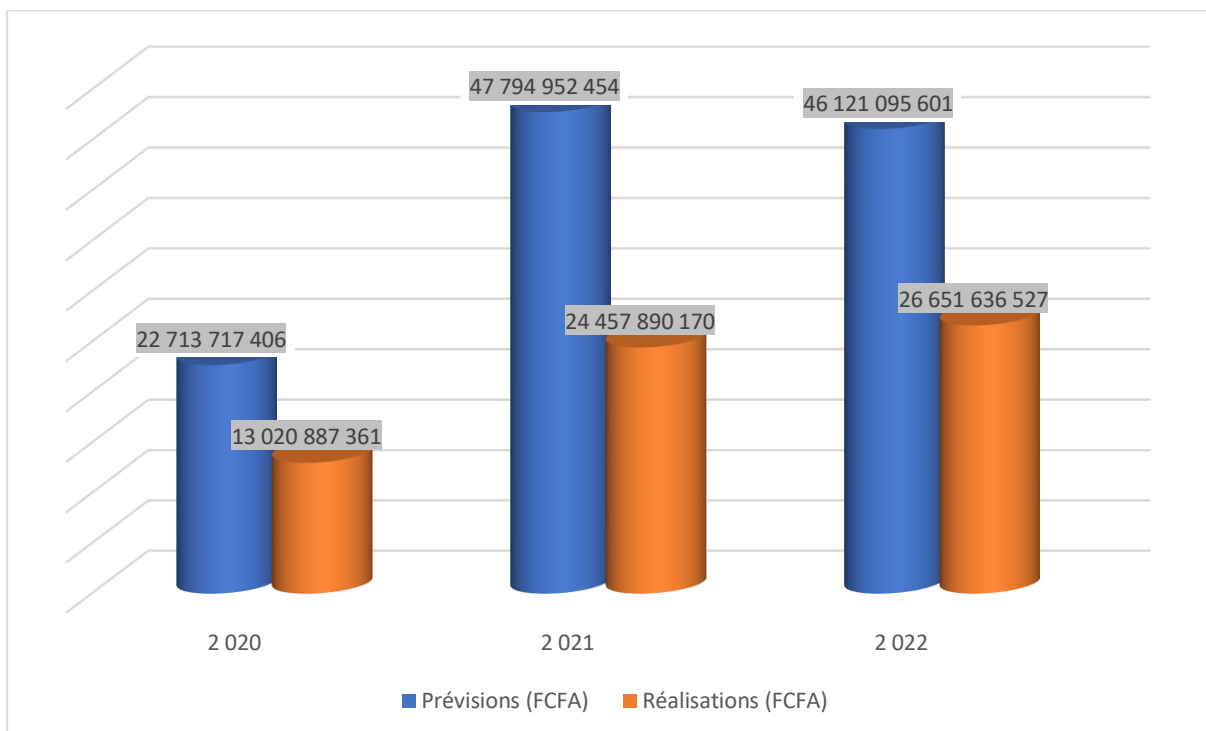
2.9. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU SUD EN RECETTES

Il s'agit d'un aperçu détaillé des prévisions et de l'exécution en recettes des budgets des communes de la Région du Sud au cours des périodes de référence.

2.9.1. Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région du Sud

Les prévisions des recettes des communes de la Région du Sud ont diminué en 2022 par rapport à 2021. Sur des prévisions des recettes d'un montant de **47 794 952 454 FCFA** en 2021 et de **46 121 095 601 FCFA** en 2022, les recouvrements sont respectivement de **24 457 890 170 FCFA** et de **26 651 636 527 FCFA**.

Graphique 98 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes des communes de la Région du Sud



Source : Comptes administratifs des communes

L'examen des tableau et graphique ci-dessus montre que le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région du Sud est de 24 457 890 170 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 51,17%, et de 26 651 636 527 FCFA en 2022, un taux de réalisation de 57,79%. Le montant des recettes réalisées a augmenté de 87,84% en 2021 et 8,97% en 2022.

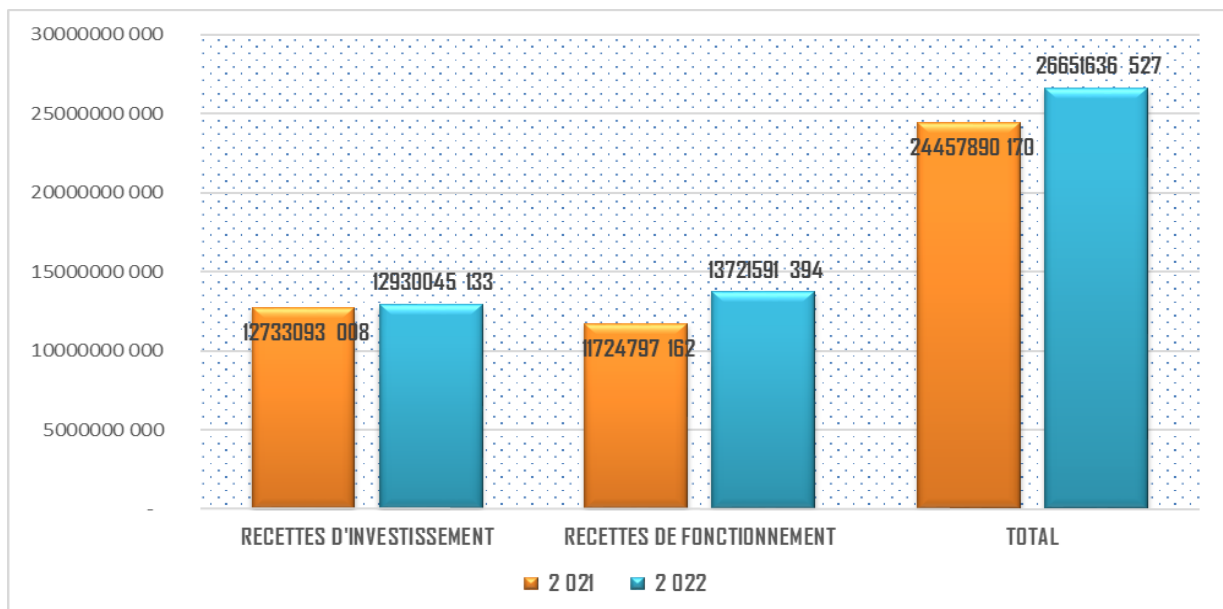
Les communes de la Région du Sud affichent un taux de réalisation des recettes de fonctionnement supérieur au taux de réalisation des recettes d'investissement au cours des périodes de référence, soit 57,55% contre 46,44% en 2021 et 62,63% contre 53,40% en 2022.

Tableau 118 : Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Sud

Type de recettes par année	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	22 713 717 406	13 020 887 361	57,33%		100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 177 522 818	5 993 453 821	58,89%		46,03%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 536 194 588	7 027 433 540	56,06%		53,97%
2021	47 794 952 454	24 457 890 170	51,17%	87,84%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	20 373 652 104	11 724 797 162	57,55%	95,63%	47,94%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	27 421 300 350	12 733 093 008	46,44%	81,19%	52,06%
2022	46 121 095 601	26 651 636 527	57,79%	8,97%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	21 908 363 587	13 721 591 394	62,63%	17,03%	51,48%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 212 732 014	12 930 045 133	53,40%	1,55%	48,52%

Source : Comptes administratifs des communes

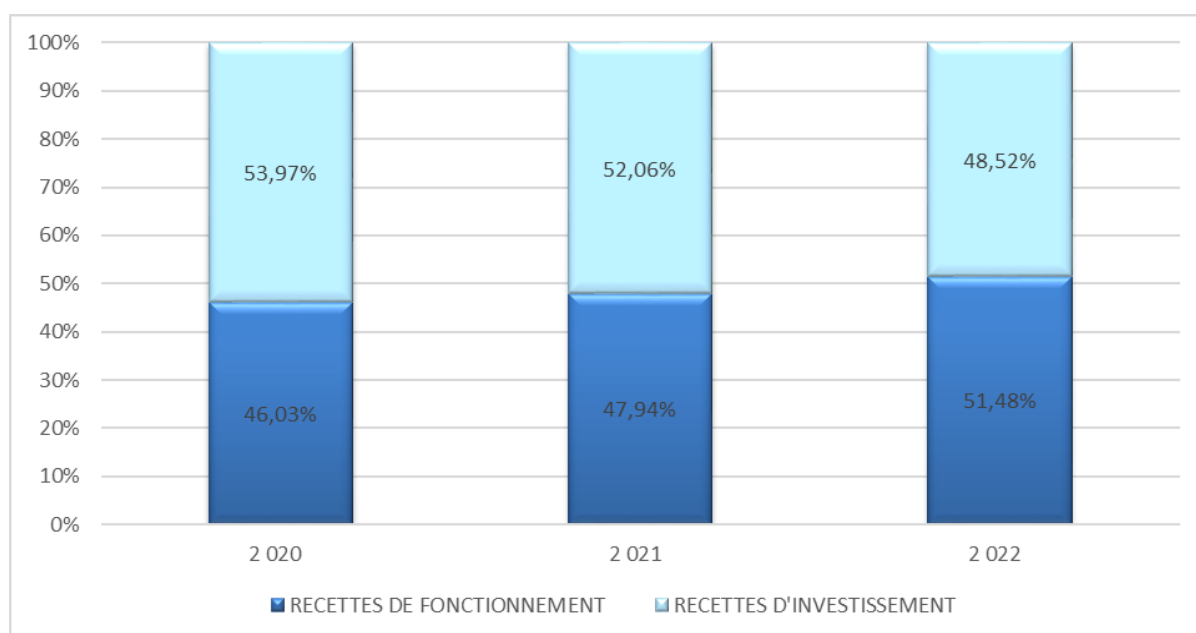
Graphique 99 : Évolution des recettes globales des communes de la Région du Sud



Source : Comptes administratifs des communes

S'agissant du poids des différents types de recettes, en 2021, les recettes de fonctionnement représentent 47,94% de l'ensemble des recettes et les recettes d'investissement représentent 52,06%. En 2022, les recettes de fonctionnement sont prépondérantes et représentent 51,48% de l'ensemble des recettes des communes de la Région du Sud tandis que les recettes d'investissement représentent 48,52%.

Graphique 100 : Ventilation des recettes globales des communes de la Région du Sud

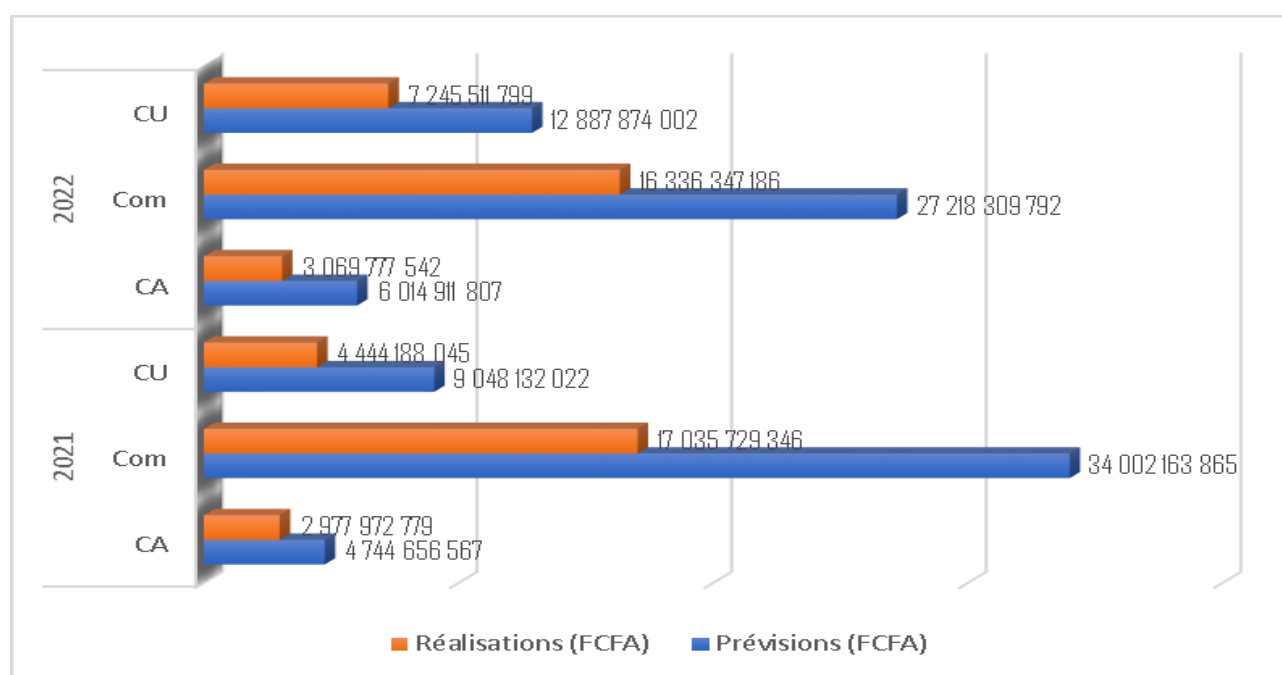


Source : Comptes administratifs des communes

2.9.2. Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes de la Région du Sud

Un examen des prévisions des recettes par type de communes montre que les prévisions des CA et des CU ont augmenté en 2022 par rapport à 2021 tandis que celles des communes ont diminué pour les deux périodes.

Graphique 101 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes dans la Région du Sud



Source : Comptes administratifs des communes

En analysant le poids des recettes par année et par type de communes, il ressort que le poids des recettes des communes dans les recettes totales est de 69,65% en 2021 et de 61,30% en 2022. Les recettes des communautés urbaines représentent 18,17% de recettes dans l'ensemble en 2021 et 27,19% en 2022. Le poids des recettes des communes d'arrondissement est de 12,18% en 2021 et 11,52% en 2022.

Le niveau de réalisation est perceptible à la lecture du tableau ci-dessous.

Tableau 119 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud

Type de communes	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	22 713 717 406	13 020 887 361	57,33%		100,00%
CA	3 616 428 783	2 152 800 512	59,53%		16,53%
Com	17 969 673 142	10 066 400 450	56,02%		77,31%
CU	1 127 615 481	801 686 399	71,10%		6,16%
2021	47 794 952 454	24 457 890 170	51,17%	87,84%	100,00%
CA	4 744 656 567	2 977 972 779	62,76%	38,33%	12,18%
Com	34 002 163 865	17 035 729 346	50,10%	69,23%	69,65%
CU	9 048 132 022	4 444 188 045	49,12%	454,35%	18,17%
2022	46 121 095 601	26 651 636 527	57,79%	8,97%	100,00%
CA	6 014 911 807	3 069 777 542	51,04%	3,08%	11,52%
Com	27 218 309 792	16 336 347 186	60,02%	-4,11%	61,30%
CU	12 887 874 002	7 245 511 799	56,22%	63,03%	27,19%

Source : Comptes administratifs des communes

2.9.3. Analyse par type de recettes

L'analyse est faite ici en distinguant les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement.

2.9.3.1. Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud

Les montants des recettes de fonctionnement mobilisées par les communes de la Région du Sud sont de 11 724 797 162 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 57,55%, et de 13 721 591 394 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 62,63%. L'examen de la variation des montants des recettes de fonctionnement indique une augmentation de 95,63% en 2021 et de 17,03% en 2022.

De manière générale, comme observé au niveau national, les recettes fiscales demeurent la principale nature de recette de fonctionnement des communes de la Région du Sud. Elles représentent en effet 75,61% des recettes de fonctionnement en 2021 et 80,22% en 2022.

Tableau 120 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud

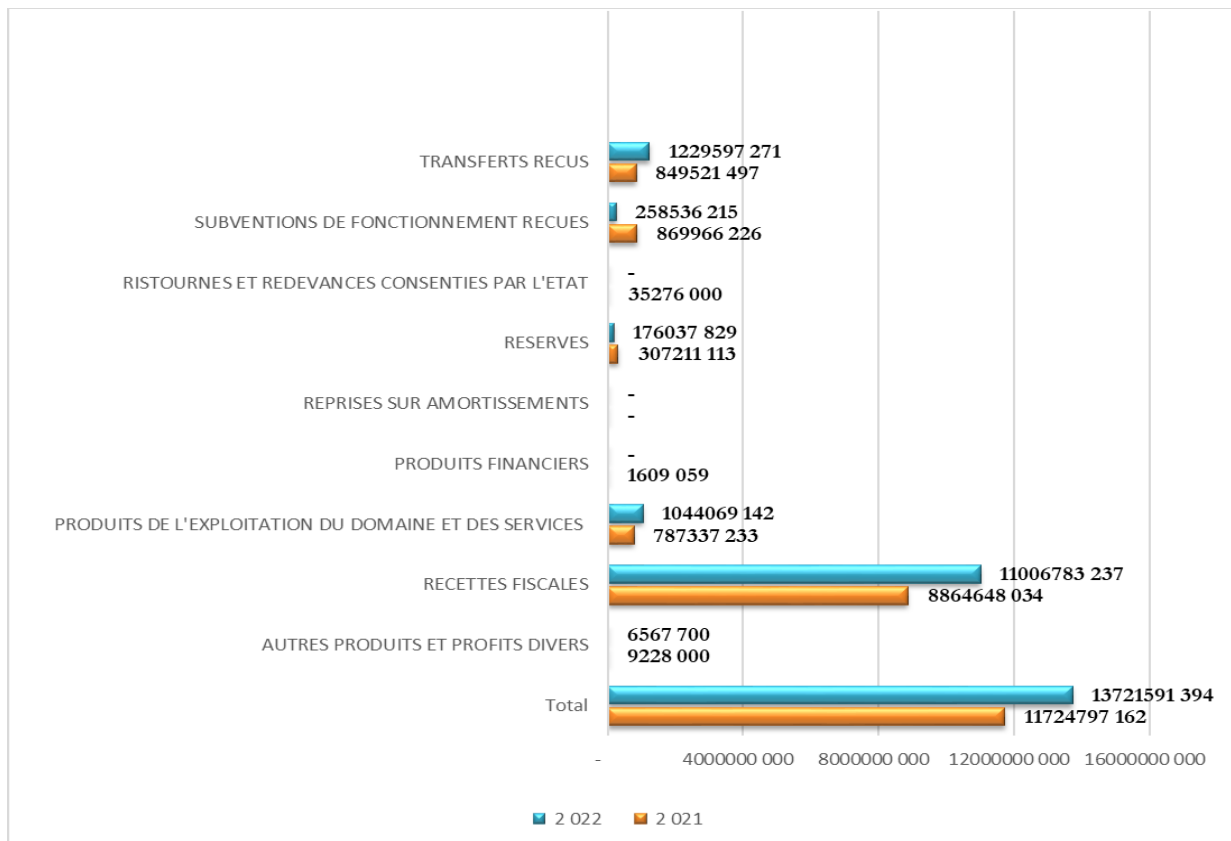
	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	10 177 522 818	5 993 453 821	58,89%	100,00%	20 373 652 104	11 724 797 162	57,55%	95,63%	100,00%	21 908 363 587	13 721 591 394	62,63%	17,03%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	50 365 311	4 334 300	8,61%	0,07%	123 630 000	9 228 000	7,46%	112,91%	0,08%	126 733 000	6 567 700	5,18%	-28,83%	0,05%
RECETTES FISCALES	7 018 315 665	4 878 108 087	69,51%	81,39%	14 333 832 512	8 864 648 034	61,84%	81,72%	75,61%	15 464 544 910	11 006 783 237	71,17%	24,16%	80,22%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	953 932 140	362 800 670	38,03%	6,05%	1 818 435 289	787 337 233	43,30%	117,02%	6,72%	2 081 581 860	1 044 069 142	50,16%	32,61%	7,61%
PRODUITS FINANCIERS	6 033 741	33 741	0,56%	0,00%	4 352 224	1 609 059	36,97%	4668,85%	0,01%	2 500 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	2 000 000	-	0,00%	0,00%	2 000 000	-	0,00%		0,00%	2 000 000	-	0,00%		0,00%
RESERVES	134 392 922	94 392 922	70,24%	1,57%	291 036 690	307 211 113	105,56%	225,46%	2,62%	554 771 175	176 037 829	31,73%	-42,70%	1,28%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	26 810 000	-	0,00%	0,00%	277 870 000	35 276 000	12,70%		0,30%	74 400 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	604 700 000	163 368 929	27,02%	2,73%	1 375 711 713	869 966 226	63,24%	432,52%	7,42%	1 608 448 000	258 536 215	16,07%	-70,28%	1,88%
TRANSFERTS RECUS	1 380 973 039	490 415 172	35,51%	8,18%	2 146 783 676	849 521 497	39,57%	73,22%	7,25%	1 993 384 642	1 229 597 271	61,68%	44,74%	8,96%

Source : Comptes administratifs des communes

Selon le graphique ci-dessous, les montants des recettes fiscales et des transferts reçus sont plus importants au cours des périodes de référence. En 2021, les montants mobilisés sont respectivement de 8 864 648 034 FCFA et 849 521 497 FCFA. En 2022, les montants collectés dans le cadre de ces natures de recettes sont de 11 006 783 237 FCFA et 1 229 597 271 FCFA.

Les reprises sur amortissement sont nulles au cours des périodes de référence. En 2022, les recettes issues des produits financiers, des redevances consentis par l'État et des reprises sur amortissement sont nulles.

Graphique 102 : Structure globale des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud



Source : Comptes administratifs des communes

i. Recettes fiscales des communes de la Région du Sud

Au regard des tableaux ci-dessous, le montant des recettes fiscales réalisées est de 8 864 648 034 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 61,84%, et de 11 006 783 237 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 71,17%.

La principale source de recettes fiscales des communes de la Région du Sud est constituée des autres recettes fiscales qui sont résiduelles lorsqu'elles sont prises individuellement. En effet, elles représentent 48,63% du montant total des recettes fiscales de ces communes en 2021 et 49,28% en 2022. Les CAC occupent la seconde place et représentent 38,33% et 41,76% au cours des périodes de référence.

Au terme de l'exploitation des comptes administratifs, les montants annuels des recettes fiscales des communes de la Région du Sud sont contenus dans les tableaux ci-après.

Tableau 121 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région du Sud

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	7 018 315 665	4 878 108 087	69,51%		81,39%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	2 362 200 049	2 170 197 188	91,87%		
Produit des taxes communales	1 250 081 133	398 021 047	31,84%		
Autres recettes fiscales	3 311 953 483	2 182 942 913	65,91%		
Taxe de Développement Local	94 081 000	126 946 939	134,93%		
2021	14 333 832 512	8 864 648 034	61,84%	81,72%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	4 442 905 145	3 398 145 628	76,48%	56,58%	38,33%
Produit des taxes communales	2 274 129 360	904 618 131	39,78%	127,28%	10,20%
Autres recettes fiscales	7 273 650 476	4 310 597 693	59,26%	97,47%	48,63%
Taxe de Développement Local	343 147 531	251 286 582	73,23%	97,95%	2,83%
2021	15 464 544 910	11 006 783 237	71,17%	24,16%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	4 938 172 928	4 596 300 536	93,08%	35,26%	41,76%
Produit des taxes communales	1 848 696 896	700 551 186	37,89%	-22,56%	6,36%
Autres recettes fiscales	8 264 742 718	5 424 414 711	65,63%	25,84%	49,28%
Taxe de Développement Local	412 932 368	285 516 804	69,14%	13,62%	2,59%

Source : Comptes administratifs des communes

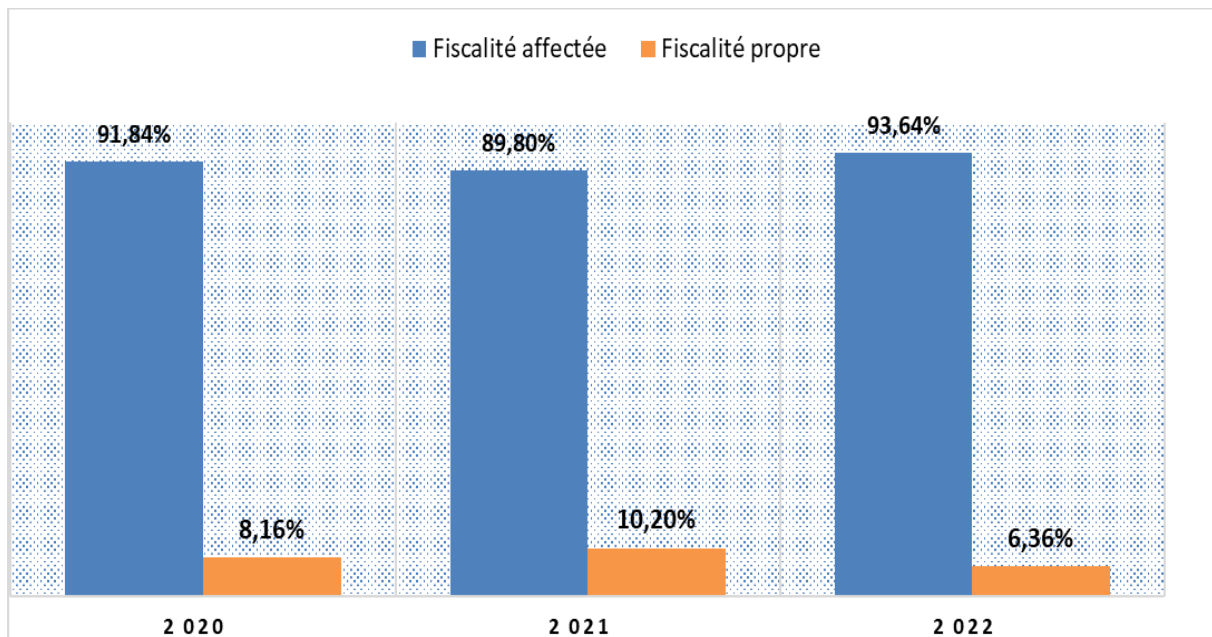
Tableau 122 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales par mode d'administration des communes de la Région du Sud

Mode d'administration	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	7 018 315 665	4 878 108 087	69,51%		100,00%
Fiscalité affectée	5 768 234 532	4 480 087 040	77,67%		91,84%
Fiscalité propre	1 250 081 133	398 021 047	31,84%		8,16%
2021	14 333 832 512	8 864 648 034	61,84%	81,72%	100,00%
Fiscalité affectée	12 059 703 152	7 960 029 903	66,01%	77,68%	89,80%
Fiscalité propre	2 274 129 360	904 618 131	39,78%	127,28%	10,20%
2022	15 464 544 910	11 006 783 237	71,17%	24,16%	100,00%
Fiscalité affectée	13 615 848 014	10 306 232 051	75,69%	29,47%	93,64%
Fiscalité propre	1 848 696 896	700 551 186	37,89%	-22,56%	6,36%

Source : Comptes administratifs des communes

S'agissant du poids de chaque type de recette fiscale, le graphique ci-dessous montre que les recettes issues de la fiscalité affectée sont prépondérantes par rapport à celles issues de la fiscalité propre, soit 89,80% contre 10,20% en 2021 et 93,64% contre 6,36% en 2022.

Graphique 103 : Part des recettes fiscales par mode d'administration des communes de la Région du Sud



Source : Comptes administratifs des communes

i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Sud

Le montant global des recettes fiscales collectées par les services fiscaux de l'État et affectées aux communes de la Région du Sud est de 7 960 029 903 FCFA en 2021, affichant ainsi un accroissement de 77,68% par rapport à 2020, et de 10 306 232 051 FCFA en 2022, soit une augmentation de 29,47% par rapport à la période précédente.

Les CAC représentent la plus grande part desdites recettes avec des proportions respectives de 42,69% en 2021 et 44,60% en 2022.

Les recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Sud sont contenues dans le tableau ci-après.

Tableau 118 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année de la Région du Sud

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	5 768 234 532	4 480 087 040	77,67%	100,00%	12 059 703 152	7 960 029 903	66,01%	77,68%	100,00%	13 615 848 014	10 306 232 051	75,69%	29,47%	100,00%
Autres recettes fiscales	1 635 408 748	1 291 190 520	78,95%	28,82%	2 776 362 713	1 909 130 205	68,76%	47,86%	23,98%	2 473 386 805	1 660 509 299	67,14%	-13,02%	16,11%
Centimes Additionnels Communaux sur impôts	2 362 200 049	2 170 197 188	91,87%	48,44%	4 442 905 145	3 398 145 628	76,48%	56,58%	42,69%	4 938 172 928	4 596 300 536	93,08%	35,26%	44,60%
Contributions des licences	66 781 800	43 326 976	64,88%	0,97%	292 180 000	122 271 230	41,85%	182,21%	1,54%	404 410 000	321 564 390	79,51%	162,99%	3,12%
Contributions des patentes	83 937 000	142 758 291	170,08%	3,19%	1 074 353 559	695 483 932	64,74%	387,18%	8,74%	1 585 350 000	1 289 287 104	81,33%	85,38%	12,51%
Droit de timbre d'aéroport	-	-	0,00%	0,00%	-	-	0,00%		0,00%	-	-	0,00%		0,00%
Droit de timbre sur la carte grise	100 000	-	0,00%	0,00%	1 050 000	-	0,00%		0,00%	1 050 000	-	0,00%		0,00%
Droits de mutation d'immeubles	5 401 000	4 307 439	79,75%	0,10%	156 350 000	101 531 552	64,94%	2257,12%	1,28%	357 000 000	285 150 726	79,87%	180,85%	2,77%
Droits de timbre automobile	258 467 834	170 827 802	66,09%	3,81%	562 964 753	465 974 225	82,77%	172,77%	5,85%	744 196 709	509 941 426	68,52%	9,44%	4,95%
Produits de l'impôt libératoire	156 905 000	50 782 973	32,37%	1,13%	211 725 599	108 697 456	51,34%	114,04%	1,37%	230 800 000	50 208 157	21,75%	-53,81%	0,49%
Redevance Forestière	1 031 922 000	423 387 102	41,03%	9,45%	1 773 217 758	602 215 644	33,96%	42,24%	7,57%	1 554 591 704	662 691 171	42,63%	10,04%	6,43%
Taxe à l'essieu	-	-	0,00%	0,00%	28 450 000	-	0,00%		0,00%	150 000	-	0,00%		0,00%
Taxe de développement Local	94 081 000	126 946 939	134,93%	2,83%	343 147 531	251 286 582	73,23%	97,95%	3,16%	412 932 368	285 516 804	69,14%	13,62%	2,77%
Taxe Foncière sur la propriété immobilière	32 812 500	17 254 209	52,58%	0,39%	252 548 594	168 097 207	66,56%	874,24%	2,11%	631 510 000	450 062 438	71,27%	167,74%	4,37%
Taxe sur les jeux de hasard et de divertissement	40 217 601	39 107 601	97,24%	0,87%	144 447 500	137 196 242	94,98%	250,82%	1,72%	282 297 500	195 000 000	69,08%	42,13%	1,89%
					13 615 848 014	10 306 232 051	75,69%	29,47%	100,00%	-	-	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

i.2. Recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Sud

À la lecture du tableau ci-dessus, il ressort que les communes de la Région du Sud ont pu mobiliser 904 618 131 FCFA en 2021, soit une augmentation de 127,28% par rapport à 2020 et de 62 978 478 FCFA en 2022, soit une baisse de 22,56% par rapport à la période précédente.

L'analyse du poids des différentes recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Sud montre que la rubrique la plus importante en 2021 est celle de la taxe sur les produits de récupération avec une proportion de 17,70%, soit 160 159 579 FCFA. En 2022, les recettes issues des droits sur les permis de bâtir ou d'implanter sont prépondérantes avec un poids de 14,83% soit 103 880 625 FCFA.

Au cours des périodes de référence, aucune recette n'a été collectée par les communes de la Région du Sud au titre des droits de stade ou de la taxe de transit.

Tableau 123 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année de la Région du Sud

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	1 250 081 133	398 021 047	31,84%	100,00%	2 274 129 360	904 618 131	39,78%	127,28%	100,00%	1 848 696 896	700 551 186	37,89%	-22,56%	100,00%
Autres taxes communales	389 992 587	24 683 096	6,33%	6,20%	267 319 500	71 510 594	26,75%	189,71%	7,91%	272 882 325	62 978 478	23,08%	-11,93%	8,99%
Droit d'occupation des parcs de stationnement	13 750 000	3 815 500	27,75%	0,96%	49 270 000	3 443 500	6,99%	-9,75%	0,38%	46 750 000	8 872 500	18,98%	157,66%	1,27%
Droit d'occupation des parkings	29 039 500	1 026 100	3,53%	0,26%	63 296 500	19 229 600	30,38%	1774,05%	2,13%	55 415 000	7 222 500	13,03%	-62,44%	1,03%
Droits de fourrière	15 917 500	3 371 450	21,18%	0,85%	218 815 000	60 098 596	27,47%	1682,57%	6,64%	30 710 000	5 694 500	18,54%	-90,52%	0,81%
Droits de place sur les marchés	156 881 000	62 497 700	39,84%	15,70%	355 872 900	113 443 000	31,88%	81,52%	12,54%	144 348 500	89 491 500	62,00%	-21,11%	12,77%
Droits de stade	1 000 218	-	0,00%	0,00%	310 000	-	0,00%		0,00%	410 000	-	0,00%		0,00%
Droits de timbre communal	96 291 896	58 178 000	60,42%	14,62%	111 774 500	71 055 000	63,57%	22,13%	7,85%	135 500 000	77 898 500	57,49%	9,63%	11,12%
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	124 445 500	63 086 050	50,69%	15,85%	157 356 000	82 984 903	52,74%	31,54%	9,17%	163 168 961	103 359 626	63,35%	24,55%	14,75%
Droits sur les permis de bâtir ou d'implanter	87 333 432	31 633 645	36,22%	7,95%	301 388 858	78 148 075	25,93%	147,04%	8,64%	209 600 000	103 880 625	49,56%	32,93%	14,83%
Redevances pour dégradation de chaussée	6 450 000	8 757 300	135,77%	2,20%	53 975 000	40 144 186	74,38%	358,41%	4,44%	75 602 000	32 716 800	43,28%	-18,50%	4,67%
Taxe communale sur le bétail	3 150 000	123 600	3,92%	0,03%	32 500 000	10 210 000	31,42%	8160,52%	1,13%	7 950 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Taxe de stationnement	31 034 000	18 149 250	58,48%	4,56%	65 409 200	17 812 200	27,23%	-1,86%	1,97%	58 200 000	27 990 250	48,09%	57,14%	4,00%
Taxe de transhumance	1 660 000	20 000	1,20%	0,01%	2 230 000	10 000	0,45%	-50,00%	0,00%	920 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Taxe de transit	1 800 000	102 700	5,71%	0,03%	1 850 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	21 205 500	-	0,00%		0,00%
Taxe de transport des produits de carrière	49 010 000	3 550 500	7,24%	0,89%	57 300 000	5 186 281	9,05%	46,07%	0,57%	55 774 500	14 622 500	26,22%	181,95%	2,09%
Taxe d'hygiène et salubrité	73 728 000	41 793 225	56,69%	10,50%	109 312 500	70 401 250	64,40%	68,45%	7,78%	106 300 000	58 479 201	55,01%	-16,93%	8,35%
Taxe sur la publicité	4 132 000	1 943 725	47,04%	0,49%	5 980 000	13 281 034	222,09%	583,28%	1,47%	31 705 000	1 255 723	3,96%	-90,54%	0,18%
Taxe sur les armes à feu	615 000	56 500	9,19%	0,01%	83 693 612	24 690 353	29,50%	43599,74%	2,73%	3 215 000	30 500	0,95%	-99,88%	0,00%
Taxe sur les produits de récupération	86 500 000	60 156 050	69,54%	15,11%	205 774 879	160 159 579	77,83%	166,24%	17,70%	323 530 110	61 025 666	18,86%	-61,90%	8,71%
Taxe sur les spectacles	6 050 000	841 656	13,91%	0,21%	13 615 911	5 089 680	37,38%	504,72%	0,56%	19 890 000	4 882 500	24,55%	-4,07%	0,70%
Taxes d'abattage du bétail	5 800 500	1 072 500	18,49%	0,27%	44 810 000	12 676 000	28,29%	1081,91%	1,40%	15 170 000	1 876 617	12,37%	-85,20%	0,27%
Tickets de quai	65 500 000	13 162 500	20,10%	3,31%	72 275 000	45 044 300	62,32%	242,22%	4,98%	70 450 000	38 273 200	54,33%	-15,03%	5,46%

Source : Comptes administratifs des communes

ii. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Sud

Le montant global des dotations et subventions en fonctionnement reçues par les communes de la Région du Sud est de 869 966 226 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 63,24%, et de 258 536 215 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 16,07%. Le montant des dotations et subventions de fonctionnement reçues par les communes de la Région du Sud a augmenté de 432,52% en 2021 et a baissé de 70,28% en 2022.

L'examen de la structure des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Sud telle que présentée dans le graphique ci-dessous montre que les subventions de fonctionnement reçues de l'État représentent la majorité desdites recettes en 2021. Cette recette est de 769 984 518 FCFA pour un total de 869 966 226 FCFA mobilisé. En 2022, les recettes mobilisées au titre des dotations de fonctionnement reçues des communautés urbaines sont plus importantes et s'élèvent à 119 273 952 FCFA pour un montant global de 258 536 215 FCFA.

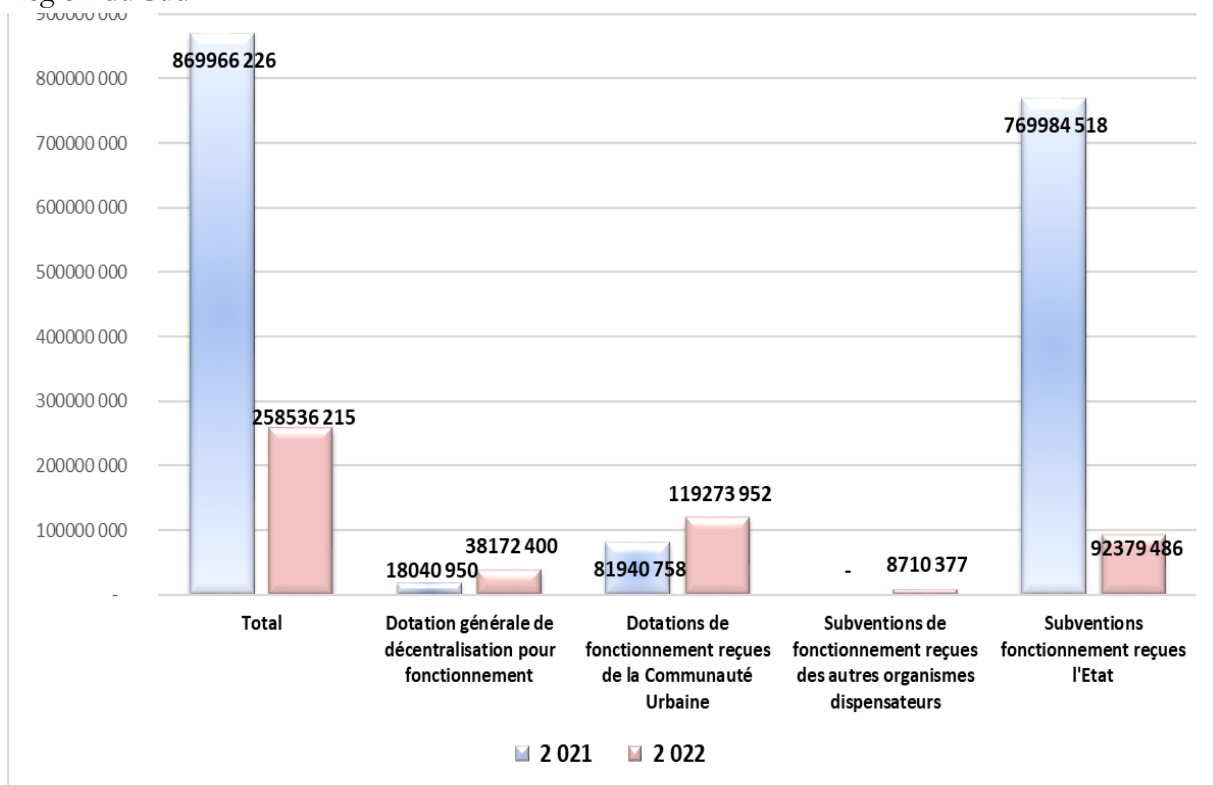
Les ressources affectées aux communes de la Région du Sud au titre des dotations et subventions sont retracées dans le tableau ci-après.

Tableau 124 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Sud

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	604 700 000	163 368 929	27,02%		100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	227 000 000	59 100 663	26,04%		36,18%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	46 333 334	22 500 000	48,56%		13,77%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	22 500 000	4 326 000	19,23%		2,65%
Subventions fonctionnement reçues l'État	308 866 666	77 442 266	25,07%		47,40%
2021	1 375 711 713	869 966 226	63,24%	432,52%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	269 500 000	18 040 950	6,69%	-69,47%	2,07%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	60 000 000	81 940 758	136,57%	264,18%	9,42%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	139 511 713	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Subventions fonctionnement reçues l'État	906 700 000	769 984 518	84,92%	894,27%	88,51%
2022	1 608 448 000	258 536 215	16,07%	-70,28%	100,00 %
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	387 910 000	38 172 400	9,84%	111,59%	14,76%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	118 428 000	119 273 952	100,71%	45,56%	46,13%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	180 409 000	8 710 377	4,83%		3,37%
Subventions fonctionnement reçues l'État	921 701 000	92 379 486	10,02%	-88,00%	35,73%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 104 : Structure des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Sud



Source : Comptes administratifs des communes

iii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Sud

Les montants des recettes issues de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Sud sont retracés dans le tableau ci-après.

À l'examen, il ressort que les montants mobilisés sont de 787 337 233 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 43,30%, et de 1 044 069 142 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 50,16%. Ces recettes ont connu une augmentation de 117,02% en 2021 et de 32,61% en 2022.

Tableau 125 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Sud

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	953 932 140	362 800 670	38,03%	100,00%	1 818 435 289	787 337 233	43,30%	117,02%	100,00%	2 081 581 860	1 044 069 142	50,16%	32,61%	100,00%
Autres produits d'exploitation du domaine	575 759 440	216 026 573	37,52%	59,54%	908 697 125	380 160 464	41,84%	75,98%	48,28%	1 201 920 860	707 112 566	58,83%	86,00%	67,73%
Cessions d'eau et électricité	2 110 000	3 588 375	170,07%	0,99%	23 680 000	3 680 000	15,54%	2,55%	0,47%	21 820 000	3 979 475	18,24%	8,14%	0,38%
Cessions des garages	200 000	-	0,00%	0,00%	1 500 000	242 300	16,15%		0,03%	-	-		-100,00%	0,00%
Cessions des produits de carrières (sables, pierres, pouzzolane etc.)	8 600 000	3 470 000	40,35%	0,96%	12 700 000	482 000	3,80%	-86,11%	0,06%	34 900 000	542 000	1,55%	12,45%	0,05%
Droit d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes	500 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	600 000	-	0,00%		0,00%
Droits d'accès aux monuments et sites aménagés par la collectivité territoriale	10 000	-	0,00%	0,00%	4 210 000	-	0,00%		0,00%	7 500 000	-	0,00%		0,00%
Droits sur les embarcations	4 500 000	789 500	17,54%	0,22%	9 400 000	30 000	0,32%	-96,20%	0,00%	9 625 000	257 500	2,68%	758,33%	0,02%
Location des meubles des salles des fêtes, des camions, engins et autres biens meubles et immobiliers	37 250 000	3 910 000	10,50%	1,08%	77 200 000	33 204 750	43,01%	749,23%	4,22%	133 350 000	21 557 000	16,17%	-35,08%	2,06%
Loyer des immeubles	242 466 000	102 512 840	42,28%	28,26%	543 833 164	288 929 200	53,13%	181,85%	36,70%	384 205 000	221 494 000	57,65%	-23,34%	21,21%
Produits de concession dans les cimetières	30 000	-	0,00%	0,00%	160 000	12 000	7,50%		0,00%	350 000	200 000	57,14%	1566,67%	0,02%
Produits de concession des emplacements publicitaires	28 460 000	5 387 942	18,93%	1,49%	50 885 000	24 843 463	48,82%	361,09%	3,16%	128 975 000	39 589 675	30,70%	59,36%	3,79%
Produits de la bibliothèque	349 500	-	0,00%	0,00%	3 250 000	-	0,00%		0,00%	3 260 000	-	0,00%		0,00%
Produits des prestations de services fournies	5 250 000	1 311 000	24,97%	0,36%	58 810 000	18 475 689	31,42%	1309,28%	2,35%	15 025 000	9 924 000	66,05%	-46,29%	0,95%
Produits des services afferchés ou concédés	18 360 000	1 250 000	6,81%	0,34%	6 260 000	950 000	15,18%	-24,00%	0,12%	13 600 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Recettes des services	28 737 200	24 554 440	85,44%	6,77%	115 840 000	36 327 367	31,36%	47,95%	4,61%	120 991 000	39 241 926	32,43%	8,02%	3,76%
Retenues pour logements occupés par les agents	1 250 000	-	0,00%	0,00%	2 010 000	-	0,00%		0,00%	5 460 000	171 000	3,13%		0,02%
Retenues pour transport de personnel	100 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%

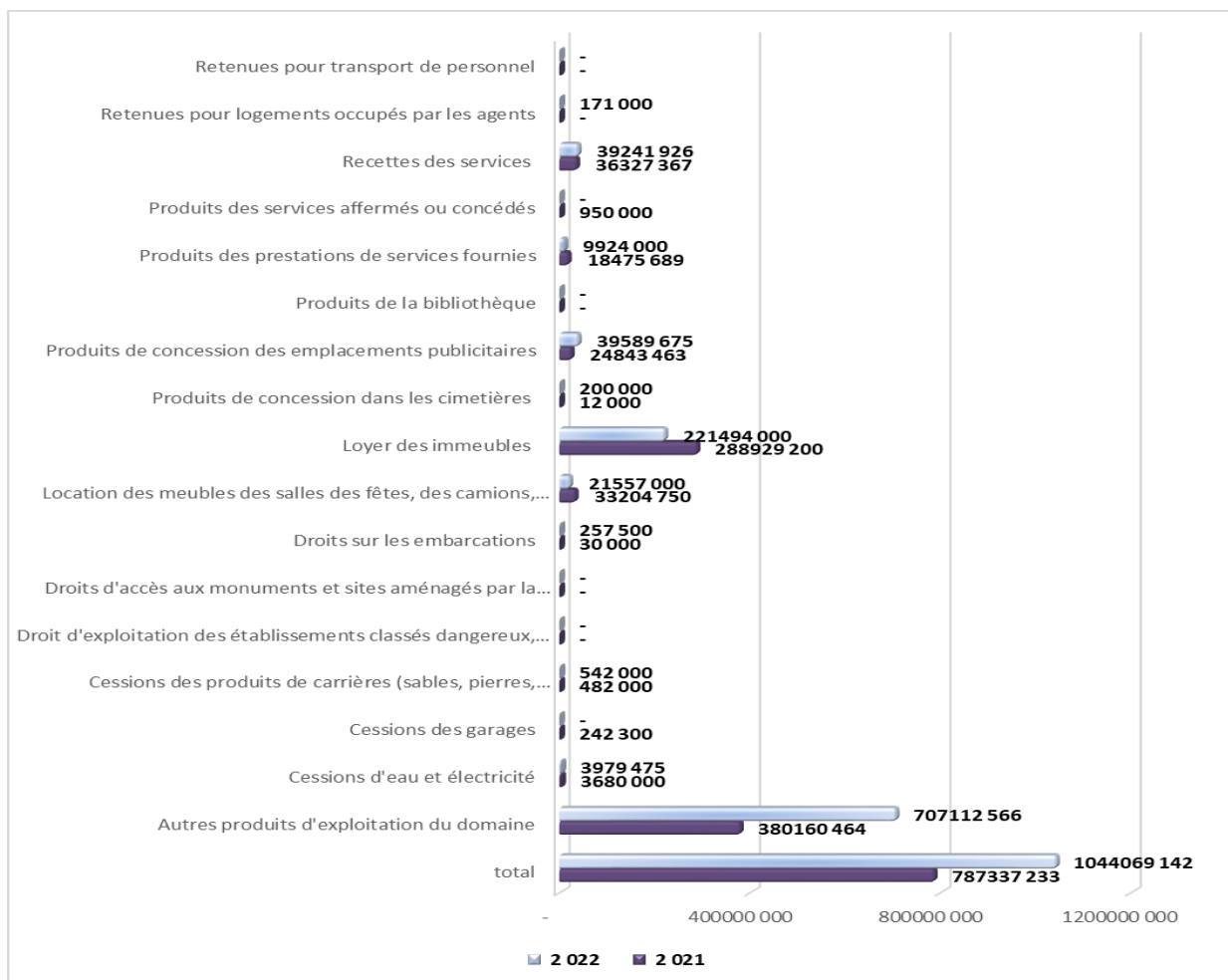
Source : Comptes administratifs des communes

Il convient de relever que la mobilisation des ressources de l'exploitation du domaine et des services représente 6,72% des recettes de fonctionnement en 2021 et 7,61% en 2022.

À l'analyse du graphique ci-dessous, il apparaît que les recettes issues du loyer des immeubles constituent la seconde rubrique la plus importante des recettes d'exploitation du domaine et des services au cours des périodes de référence. Ces recettes sont de 288 929 200 FCFA en 2021 et de 221 494 000 FCFA en 2022.

De plus, l'on observe que les autres produits de l'exploitation du domaine sont résiduels au niveau national pris individuellement, mais constituent la plus importante source des recettes de l'exploitation du domaine et des services. En effet, le montant des recettes mobilisées au titre des autres produits de l'exploitation du domaine est de 380 160 464 FCFA en 2021 et de 707 112 566 FCFA en 2022.

Graphique 105 : Structure du produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Sud



Source : Comptes administratifs des communes

iv. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud

D'après le tableau ci-dessous, les autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud sont essentiellement constituées des réserves affectées pour fonctionnement. Elles représentent 86,95% desdites recettes en 2021 et 96,40% en 2022, soit les montants respectifs de 307 211 113 FCFA et 176 037 829 FCFA, tel que le montre le tableau ci-après.

Tableau 126 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région du Sud

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	217 601 974	98 760 963	45,39%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	50 365 311	4 334 300	8,61%		4,39%
PRODUITS FINANCIERS	6 033 741	33 741	0,56%		0,03%
RESERVES	134 392 922	94 392 922	70,24%		95,58%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	26 810 000	-	0,00%		0,00%
2021	696 888 914	353 324 172	50,70%	257,76%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	123 630 000	9 228 000	7,46%	112,91%	2,61%
PRODUITS FINANCIERS	4 352 224	1 609 059	36,97%	4668,85%	0,46%
RESERVES	291 036 690	307 211 113	105,56%	225,46%	86,95%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	277 870 000	35 276 000	12,70%		9,98%
2022	758 404 175	182 605 529	24,08%	-48,32%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	126 733 000	6 567 700	5,18%	-28,83%	3,60%
PRODUITS FINANCIERS	2 500 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
RESERVES	554 771 175	176 037 829	31,73%	-42,70%	96,40%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	74 400 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région du Sud au titre des autres recettes de fonctionnement est de 353 324 172 FCFA en 2021 et de 182 605 529 FCFA en 2022, tel que le montre la figure ci-après, soit une baisse de 48,32% en 2022.

Graphique 106 : Structure des autres recettes des communes de la Région du Sud



Source : Comptes administratifs des communes

2.9.3.2. Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Sud

Ces recettes sont retracées dans le tableau ci-après. Elles sont de 12 733 093 008 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 46,44%, et de 12 930 045 133 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 53,40%. Au cours des périodes de référence, les recettes d'investissement ont augmenté de 81,19% en 2021 et de 1,55% en 2022.

Une analyse approfondie du taux de réalisation des recettes d'investissement montre qu'il est tiré vers le bas par les emprunts et subventions d'équipement et d'investissement qui représentent respectivement 7,01% et 62,92% de l'ensemble des recettes et pour lesquelles les taux de réalisation sont de 28,72% et 39,67%. Il en est de même en 2022 où les recettes issues des emprunts et des subventions d'équipement représentent 4,88% et 69,48% de l'ensemble des recettes d'investissement avec des taux de réalisation respectifs de 23,03% et de 57,04%.

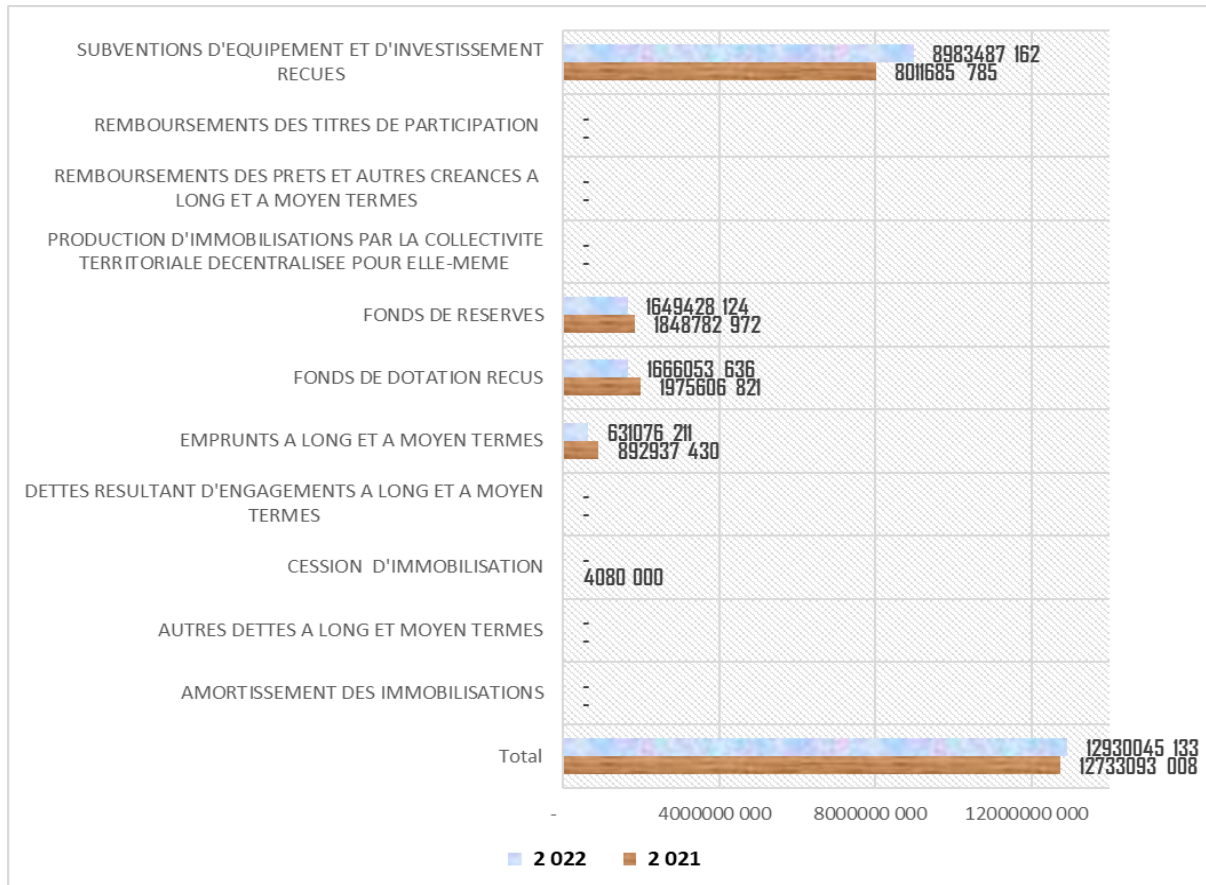
Tableau 127 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Sud

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	12 536 194 588	7 027 433 540	56,06%	100,00%	27 421 300 350	12 733 093 008	46,44%	81,19%	100,00%	24 212 732 014	12 930 045 133	53,40%	1,55%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AUTRES DETTES A LONG ET MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	43 423 820	-	0,00%		0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	-	-		0,00%	5 000 000	4 080 000	81,60%		0,03%	10 000 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
DETTE RESULTANT D'ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	582 287 428	507 579 535	87,17%	7,22%	3 108 905 381	892 937 430	28,72%	75,92%	7,01%	2 740 755 565	631 076 211	23,03%	-29,33%	4,88%
FONDS DE DOTATION RECUS	2 549 846 110	1 868 904 834	73,29%	26,59%	2 593 943 981	1 975 606 821	76,16%	5,71%	15,52%	2 303 958 651	1 666 053 636	72,31%	-15,67%	12,89%
FONDS DE RESERVES	3 041 509 831	1 380 094 259	45,38%	19,64%	1 408 767 746	1 848 782 972	131,23%	33,96%	14,52%	3 343 492 682	1 649 428 124	49,33%	-10,78%	12,76%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	-	-		0,00%	89 844 226	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	21 000 000	-	0,00%		0,00%	21 000 000	-	0,00%		0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	6 362 551 219	3 270 854 912	51,41%	46,54%	20 193 839 016	8 011 685 785	39,67%	144,94%	62,92%	15 750 101 296	8 983 487 162	57,04%	12,13%	69,48%

Source : Comptes administratifs des communes

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous que les subventions d'équipement et d'investissement reçues représentent la plus importante source de recettes d'investissement pour l'ensemble des communes de la Région du Sud. En effet, le montant de ces recettes est de 8 011 685 785 FCFA en 2021 et de 8 983 487 162 FCFA en 2022, soit une augmentation de 971 801 377 FCFA.

Graphique 107 : Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Sud



Source : Comptes administratifs des communes

i. Transferts en investissement au profit des communes de la Région du Sud

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des ressources d'investissement transférées aux communes de la Région du Sud au cours des périodes de référence. À l'analyse des réalisations, il apparaît que le montant des transferts en investissement est de 8 011 685 785 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 39,67%, et de 8 983 487 162 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 57,04%. Ces montants sont en augmentation de l'ordre de 144,94% en 2021 et en baisse de 1,57% en 2022.

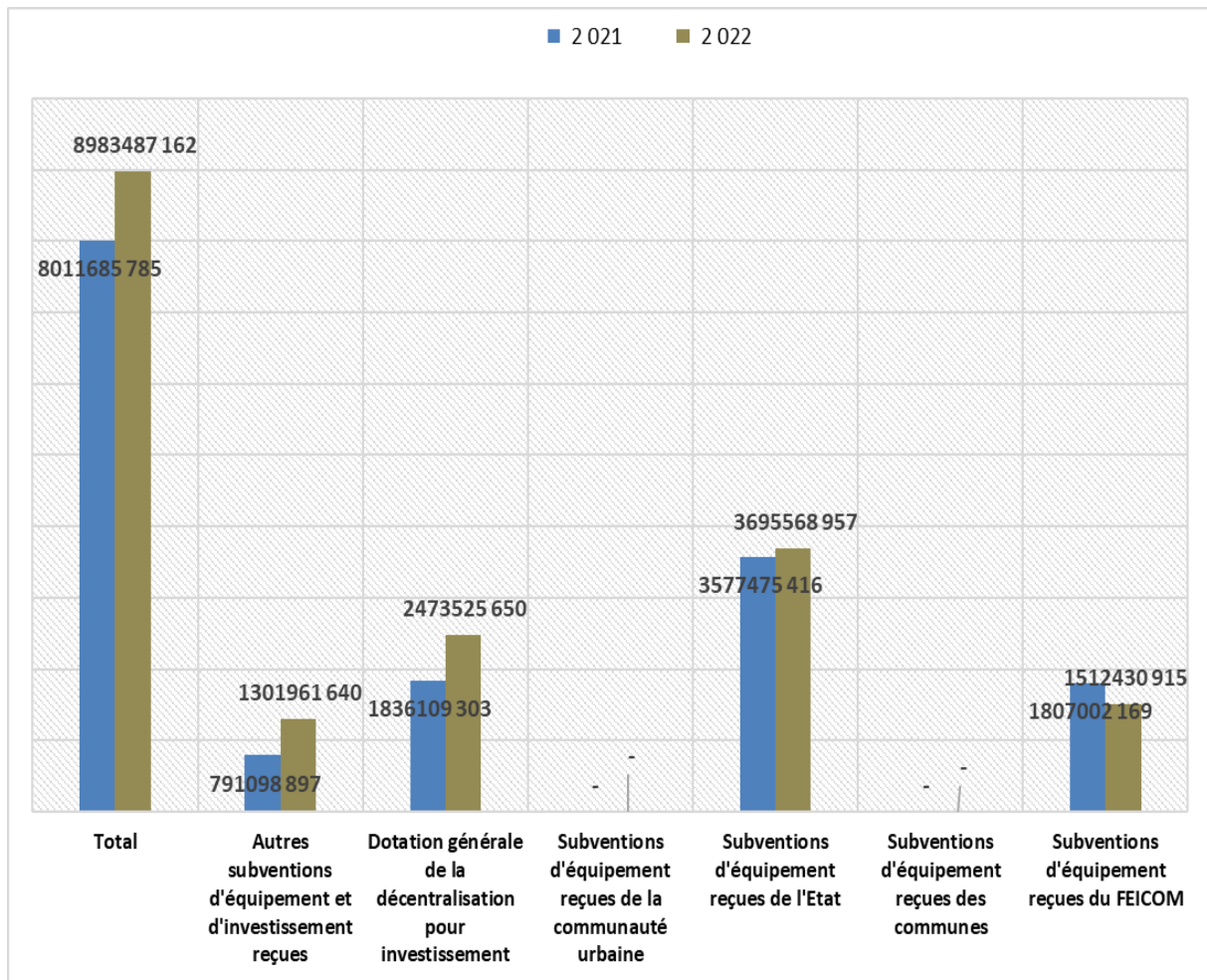
Tableau 128 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement des communes de la Région du Sud

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	6 362 551 219	3 270 854 912	51,41%		100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	1 418 510 695	945 845 573	66,68%		28,92%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	1 690 610 883	822 896 000	48,67%		25,16%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	1 801 525 499	1 257 418 836	69,80%		38,44%
Subventions d'équipement reçues des communes	110 000 000	99 979 379	90,89%		3,06%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	1 341 904 142	144 715 124	10,78%		4,42%
2021	20 193 839 016	8 011 685 785	39,67%	144,94%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	2 807 452 540	791 098 897	28,18%	-16,36%	9,87%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	3 518 975 309	1 836 109 303	52,18%	123,13%	22,92%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	5 112 944 657	3 577 475 416	69,97%	184,51%	44,65%
Subventions d'équipement reçues des communes	150 000 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	8 604 466 510	1 807 002 169	21,00%	1148,66%	22,55%
2022	15 750 101 296	8 983 487 162	57,04%	12,13%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	3 792 103 561	1 301 961 640	34,33%	64,58%	14,49%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	3 907 020 000	2 473 525 650	63,31%	34,72%	27,53%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	4 408 583 240	3 695 568 957	83,83%	3,30%	41,14%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	3 642 394 495	1 512 430 915	41,52%	-16,30%	16,84%

Source : Comptes administratifs des communes

Au cours des périodes de référence, les recettes d'investissement des communes de la Région du Sud sont majoritairement constituées des subventions d'équipement reçues de l'État et de la dotation générale de la décentralisation pour investissement, d'après le graphique ci-dessous. En effet, le montant de ces recettes est de 3 577 475 416 FCFA et 1 836 109 303 FCFA en 2021 et de 3 695 568 957 FCFA et 2 473 525 650 FCFA en 2022. Aucune recette au titre des subventions d'équipement reçues des communautés urbaines ou des communes n'a été enregistrée au cours des périodes de référence.

Graphique 108 : Structure des transferts en investissement des communes de la Région du Sud



Source : Comptes administratifs des communes

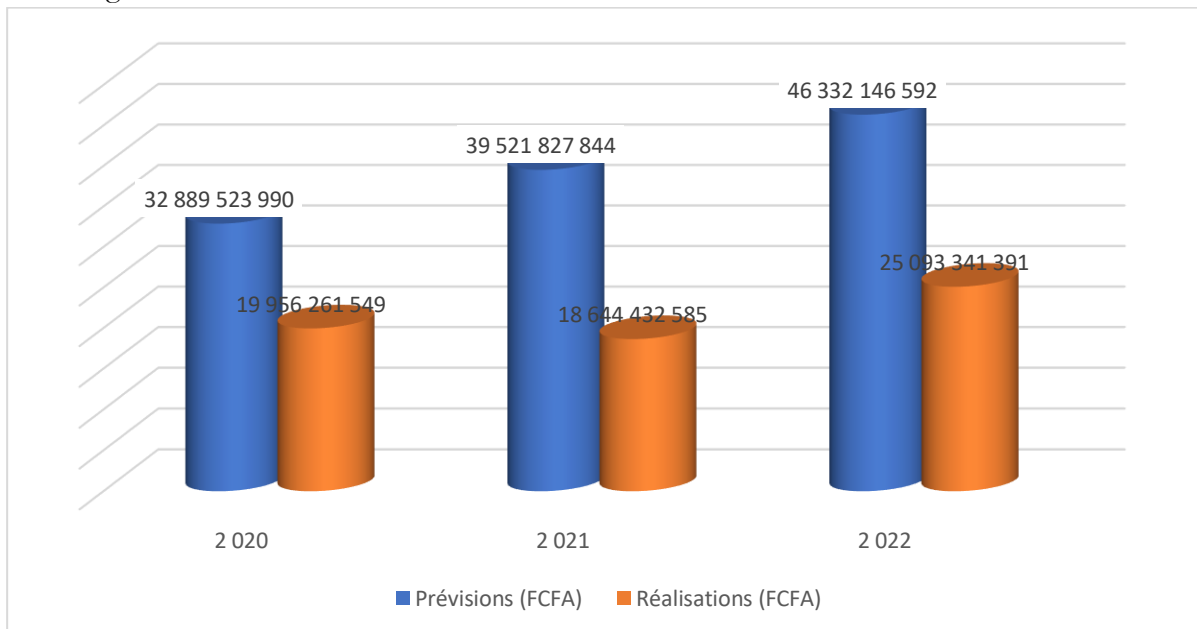
2.10. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU SUD-OUEST EN RECETTES

Il s'agit d'un aperçu détaillé des prévisions et de l'exécution en recettes du budget des communes de la Région du Sud-Ouest au cours des périodes de référence.

2.10.1. Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région du sud-ouest

Le graphique ci-après montre une augmentation des prévisions des recettes globales des communes de la Région du Sud-Ouest sur les périodes considérées. On note que les prévisions ont toujours été plus importantes que les réalisations. Pour l'année 2022, sur les prévisions de recettes globales de **46 332 146 592 FCFA**, les recouvrements sont de **25 093 341 391 FCFA**.

Graphique 109 : Évolution des prévisions et des réalisations des recettes globales des communes de la Région du Sud-ouest



Source : Comptes administratifs des communes

L'examen des tableau et graphique ci-dessous montre que le montant des recettes mobilisées par les communes de la Région du Sud-Ouest est de 18 644 432 585 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 47,18%, et de 25 093 341 391 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 54,16%. Le montant des recettes réalisées a baissé de 6,57% en 2021 et a augmenté de 34,59% en 2022.

Les communes de la Région du Sud-Ouest affichent un taux de réalisation des recettes de fonctionnement sensiblement égal au taux de réalisation des recettes d'investissement en 2021, soit 47,27% pour les recettes de fonctionnement et 47,07% pour les recettes d'investissement. En 2022, le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 58,46% et le taux de réalisation des recettes d'investissement est de 50,05%.

S'agissant du poids des différents types de recettes, en 2021, les recettes de fonctionnement représentent 53,64% de l'ensemble des recettes et les recettes d'investissement sont de 46,36%. En

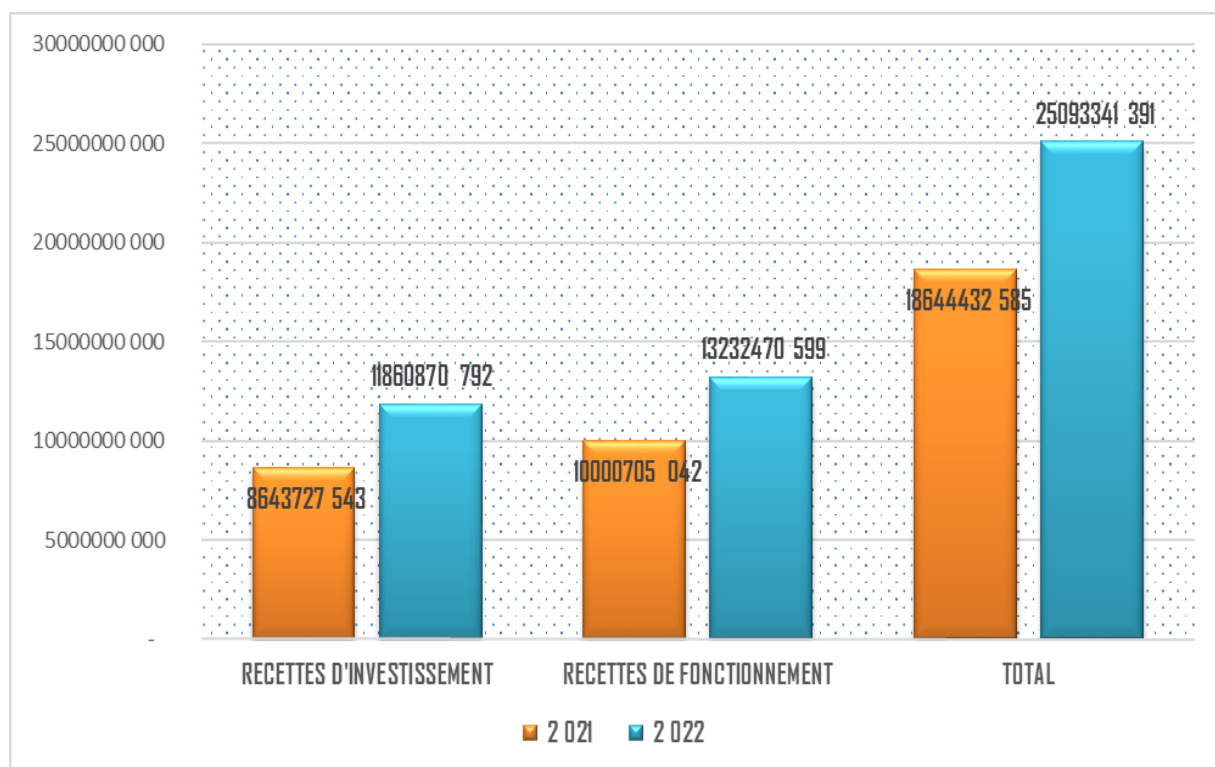
2022, les recettes de fonctionnement sont prépondérantes et représentent 52,73% de l'ensemble des recettes, tandis que les recettes d'investissement représentent 47,27%.

Tableau 129 : Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Sud-Ouest

Type de recettes par année	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	32 889 523 990	19 956 261 549	60,68%		100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	20 282 229 649	11 626 231 828	57,32%		58,26%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 607 294 341	8 330 029 721	66,07%		41,74%
2021	39 521 827 844	18 644 432 585	47,18%	-6,57%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	21 157 361 883	10 000 705 042	47,27%	-13,98%	53,64%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	18 364 465 961	8 643 727 543	47,07%	3,77%	46,36%
2022	46 332 146 592	25 093 341 391	54,16%	34,59%	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	22 636 198 280	13 232 470 599	58,46%	32,32%	52,73%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	23 695 948 312	11 860 870 792	50,05%	37,22%	47,27%

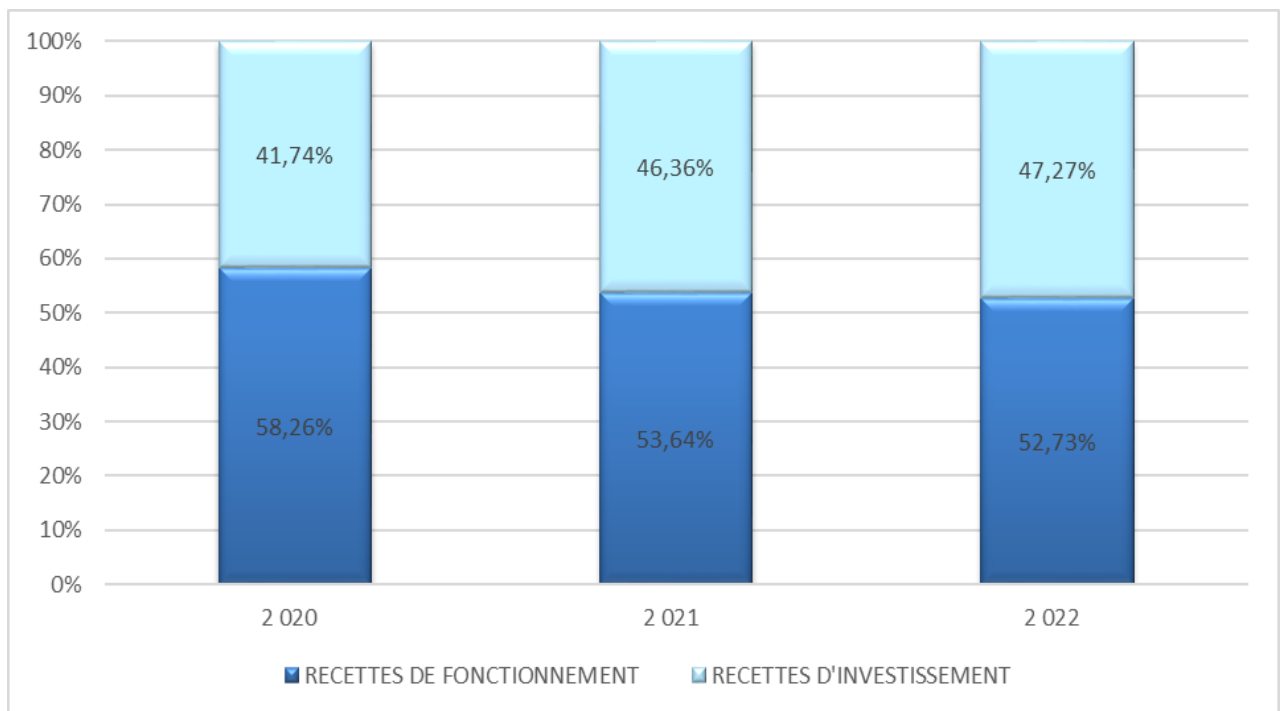
Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 110 : Évolution des recettes des communes de la Région du Sud-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 111 : Ventilation des recettes globales des communes de la Région du Sud-Ouest

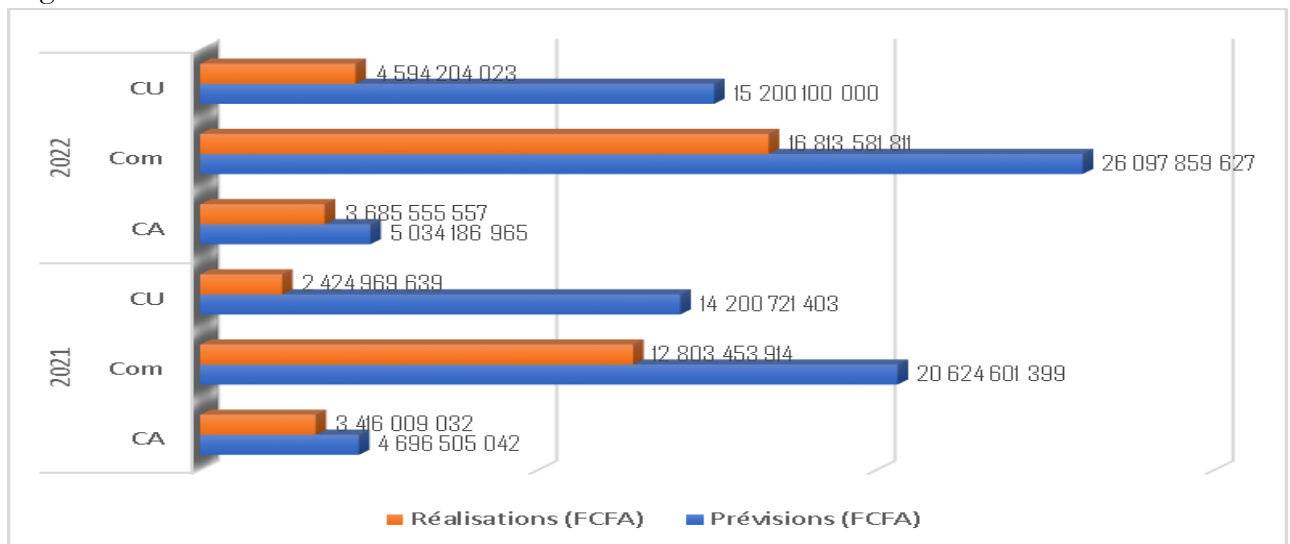


Source : Comptes administratifs des communes

2.10.2. Prévisions et réalisations des recettes globales par types de commune de la Région du Sud-Ouest

Une vue d'ensemble des prévisions des recettes globales par types de communes montre qu'elles ont augmenté en 2022 par rapport à 2021.

Graphique 112 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes par type de communes de la Région du Sud-ouest



Source : Comptes administratifs des communes

Le poids des recettes des communes dans les recettes totales est de 68,67% en 2021 et de 67,00% en 2022. Les recettes des communes d'arrondissement représentent 18,32% en 2021 de l'ensemble des recettes et 14,69% en 2022. Les recettes des communautés urbaines quant à elles représentent 13,01% en 2021 et 18,31% en 2022.

Ce niveau de réalisation est perceptible à la lecture du tableau ci-dessous.

Tableau 130 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	32 889 523 990	19 956 261 549	60,68%		100,00%
CA	3 290 066 693	1 925 213 914	58,52%		9,65%
Com	19 793 706 534	13 485 353 513	68,13%		67,57%
CU	9 805 750 763	4 545 694 122	46,36%		22,78%
2021	39 521 827 844	18 644 432 585	47,18%	-6,57%	100,00%
CA	4 696 505 042	3 416 009 032	72,74%	77,44%	18,32%
Com	20 624 601 399	12 803 453 914	62,08%	-5,06%	68,67%
CU	14 200 721 403	2 424 969 639	17,08%	-46,65%	13,01%
2022	46 332 146 592	25 093 341 391	54,16%	34,59%	100,00%
CA	5 034 186 965	3 685 555 557	73,21%	7,89%	14,69%
Com	26 097 859 627	16 813 581 811	64,43%	31,32%	67,00%
CU	15 200 100 000	4 594 204 023	30,22%	89,45%	18,31%

Source : Comptes administratifs des communes

2.10.3. Analyse par type de recettes

On peut distinguer ici les recettes de fonctionnement des recettes d'investissement.

2.10.3.1. Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest

Les montants des recettes de fonctionnement mobilisées par les communes de la Région du Sud-Ouest sont de 10 000 705 042 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 47,27%, et de 13 232 470 599 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 58,46%. L'examen de la variation des montants des recettes de fonctionnement indique une baisse de 13,98% en 2021 et un accroissement de 32,32% en 2022.

De manière générale, comme observé au niveau national, les recettes fiscales demeurent la principale nature de recette de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest. Les recettes fiscales représentent en effet 73,49% des recettes de fonctionnement en 2021 et 76,81% en 2022.

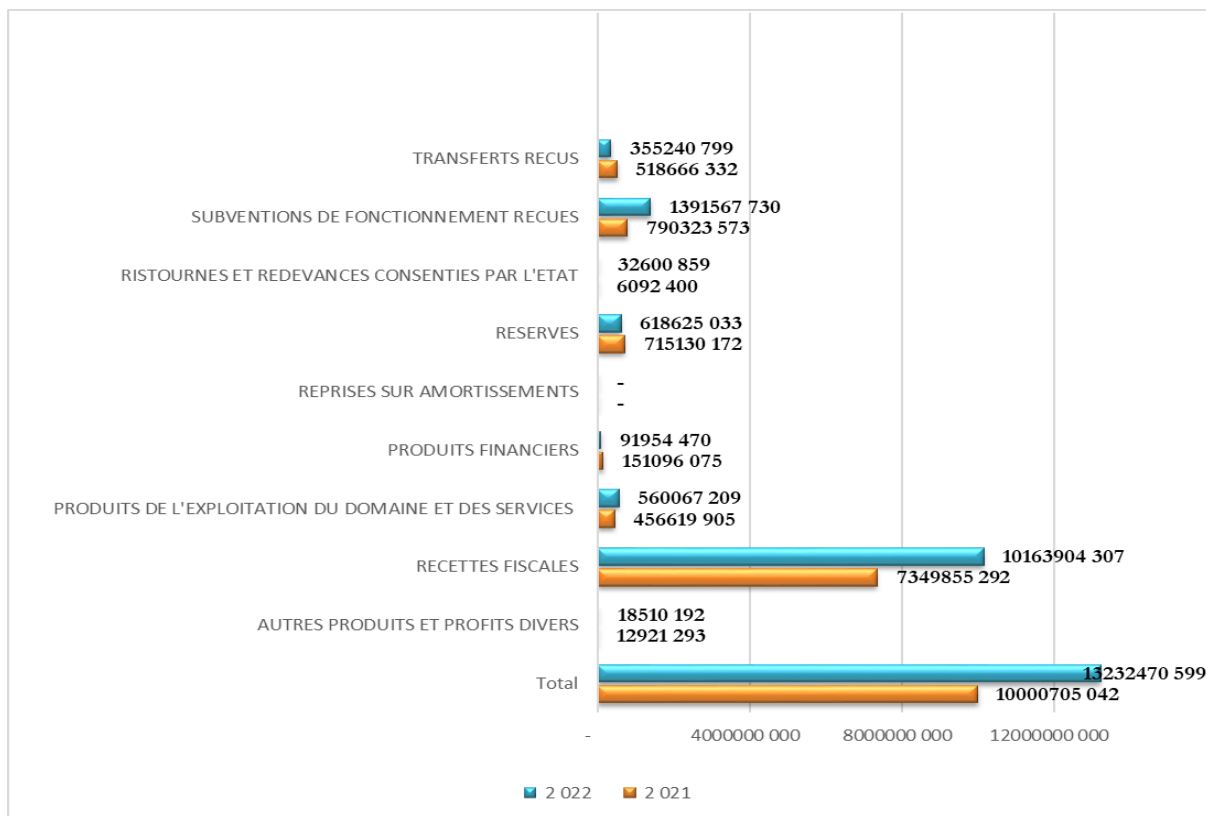
Tableau 131 : Prévisions et réalisations des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	20 282 229 649	11 626 231 828	57,32%	100,00%	21 157 361 883	10 000 705 042	47,27%	-13,98%	100,00%	22 636 198 280	13 232 470 599	58,46%	32,32%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	63 536 000	11 002 014	17,32%	0,09%	68 122 000	12 921 293	18,97%	17,44%	0,13%	78 212 000	18 510 192	23,67%	43,25%	0,14%
RECETTES FISCALES	14 669 553 133	8 830 720 832	60,20%	75,96%	15 276 408 810	7 349 855 292	48,11%	-16,77%	73,49%	15 880 232 843	10 163 904 307	64,00%	38,29%	76,81%
PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET DES SERVICES	478 000 488	193 343 964	40,45%	1,66%	903 990 827	456 619 905	50,51%	136,17%	4,57%	1 302 748 527	560 067 209	42,99%	22,66%	4,23%
PRODUITS FINANCIERS	46 092 666	14 046 628	30,47%	0,12%	180 963 349	151 096 075	83,50%	975,68%	1,51%	217 816 676	91 954 470	42,22%	-39,14%	0,69%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	-	-	0,00%		-	-			0,00%	-	-			0,00%
RESERVES	1 114 327 388	429 126 440	38,51%	3,69%	1 193 690 637	715 130 172	59,91%	66,65%	7,15%	935 858 955	618 625 033	66,10%	-13,49%	4,68%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	163 011 200	106 552 400	65,37%	0,92%	166 783 333	6 092 400	3,65%	-94,28%	0,06%	242 650 000	32 600 859	13,44%	435,11%	0,25%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RECUES	1 996 504 283	1 644 051 334	82,35%	14,14%	2 154 895 390	790 323 573	36,68%	-51,93%	7,90%	2 439 411 576	1 391 567 730	57,05%	76,08%	10,52%
TRANSFERTS RECUS	1 751 204 491	397 388 216	22,69%	3,42%	1 212 507 537	518 666 332	42,78%	30,52%	5,19%	1 539 267 703	355 240 799	23,08%	-31,51%	2,68%

Source : Comptes administratifs des communes

Selon le graphique ci-dessous, les montants des recettes fiscales et des subventions de fonctionnement reçues sont plus importants au cours des périodes de référence. En 2021, les montants mobilisés sont respectivement de 7 349 855 292 FCFA et 790 323 573 FCFA. En 2022, les montants collectés de ces natures de recettes sont de 10 163 904 307 FCFA et 1 391 567 730 FCFA.

Graphique 113 : Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

v. Recettes fiscales des communes de la Région du Sud-Ouest

Au regard des tableaux ci-dessous, le montant des recettes fiscales réalisées est de 7 349 855 292 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 48,11%, et de 10 163 904 307 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 64,00%. La principale source de recettes fiscales est constituée des CAC qui représentent 55,73% du montant total des recettes fiscales de ces communes en 2021 et 56,52% en 2022.

Au terme de l'exploitation des comptes administratifs, les montants annuels des recettes fiscales sont contenus dans les tableaux ci-après.

Tableau 132 : Structure des recettes fiscales des communes de la Région du Sud-Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	14 669 553 133	8 830 720 832	60,20%		75,96%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	7 549 654 832	5 394 190 751	71,45%		
Produit des taxes communales	2 362 771 500	994 224 624	42,08%		
Autres recettes fiscales	4 553 546 087	2 323 721 580	51,03%		
Taxe de Développement Local	203 580 714	118 583 877	58,25%		
2021	15 276 408 810	7 349 855 292	48,11%	-16,77%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	7 893 083 368	4 095 912 552	51,89%	-24,07%	55,73%
Produit des taxes communales	2 339 177 853	1 272 689 581	54,41%	28,01%	17,32%
Autres recettes fiscales	4 834 099 129	1 861 877 737	38,52%	-19,88%	25,33%
Taxe de Développement Local	210 048 460	119 375 422	56,83%	0,67%	1,62%
2022	15 880 232 843	10 163 904 307	64,00%	38,29%	100,00%
Centimes Additionnels Communaux (CAC)	8 202 454 515	5 744 297 619	70,03%	40,24%	56,52%
Produit des taxes communales	2 280 785 873	1 360 072 719	59,63%	6,87%	13,38%
Autres recettes fiscales	5 137 790 165	2 890 342 503	56,26%	55,24%	28,44%
Taxe de Développement Local	259 202 290	169 191 466	65,27%	41,73%	1,66%

Source : Comptes administratifs des communes

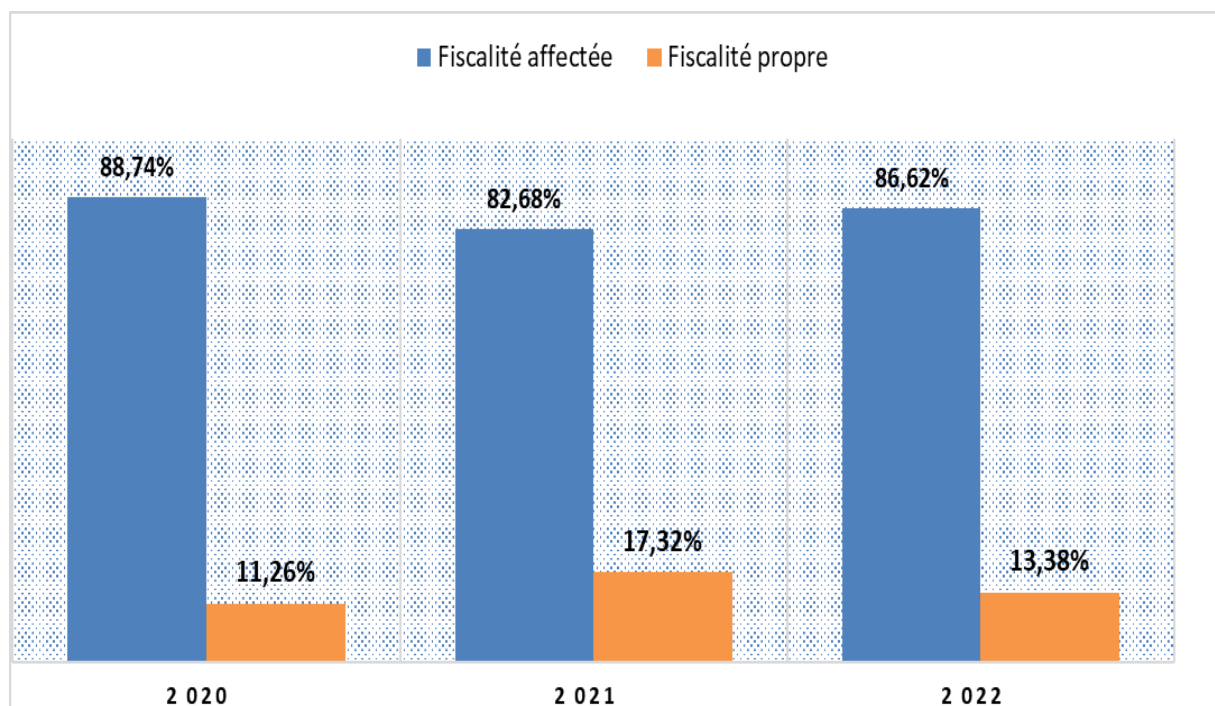
Tableau 133 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales par mode d'administration dans les communes de la Région du Sud-Ouest

Mode d'administration	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	14 669 553 133	8 830 720 832	60,20%		100,00%
Fiscalité affectée	12 306 781 633	7 836 496 208	63,68%		88,74%
Fiscalité propre	2 362 771 500	994 224 624	42,08%		11,26%
2021	15 276 408 810	7 349 855 292	48,11%	-16,77%	100,00%
Fiscalité affectée	12 937 230 957	6 077 165 711	46,97%	-22,45%	82,68%
Fiscalité propre	2 339 177 853	1 272 689 581	54,41%	28,01%	17,32%
2022	15 880 232 843	10 163 904 307	64,00%	38,29%	100,00%
Fiscalité affectée	13 599 446 970	8 803 831 588	64,74%	44,87%	86,62%
Fiscalité propre	2 280 785 873	1 360 072 719	59,63%	6,87%	13,38%

Source : Comptes administratifs des communes

S'agissant du poids de chaque type de recette fiscale, le graphique ci-dessous montre que les recettes issues de la fiscalité affectée sont prépondérantes par rapport à celles issues de la fiscalité propre, soit 82,68% contre 17,32% en 2021 et 86,62% contre 13,38% en 2022.

Graphique 114 : Part des recettes fiscales par mode d'administration des communes de la Région du Sud-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

Le montant global des recettes fiscales collectées par les services fiscaux de l'État et affectées aux communes de la Région du Sud-Ouest est de 6 077 165 711 FCFA en 2021, affichant ainsi une baisse de 22,45% par rapport à 2020 et de 8 803 831 588 FCFA en 2022, soit une augmentation de 44,87% par rapport à la période précédente.

Les CAC représentent la plus grande part desdites recettes avec des proportions respectives de 67,40% en 2021 et 65,25% en 2022.

i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Sud-Ouest

Le montant global des recettes fiscales collectées par les services fiscaux de l'État et affectées aux communes de la Région du Sud-Ouest est de 6 077 165 711 FCFA en 2021, affichant ainsi une régression de 22,45% par rapport à 2020, et de 8 803 831 588 FCFA en 2022, soit une augmentation de 44,87% par rapport à la période précédente. Les CAC représentent la plus grande part desdites recettes avec des proportions respectives de 67,40% en 2021 et 65,25% en 2022. Les recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Sud-Ouest sont contenues dans le tableau ci-après.

Tableau 134 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes par nature et par année dans la Région du Sud-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	12 306 781 633	7 836 496 208	63,68%	100,00%	12 937 230 957	6 077 165 711	46,97%	-22,45%	100,00%	13 599 446 970	8 803 831 588	64,74%	44,87%	100,00%
Autres recettes fiscales	637 182 286	220 681 888	34,63%	2,82%	515 391 000	326 770 292	63,40%	48,07%	5,38%	621 909 170	760 718 325	122,32%	132,80%	8,64%
Centimes Additionnels Communaux sur impôts	7 549 654 832	5 394 190 751	71,45%	68,83%	7 893 083 368	4 095 912 552	51,89%	-24,07%	67,40%	8 202 454 515	5 744 297 619	70,03%	40,24%	65,25%
Contributions des licences	237 042 771	255 261 524	107,69%	3,26%	320 200 000	93 922 214	29,33%	-63,21%	1,55%	320 250 000	97 162 355	30,34%	3,45%	1,10%
Contributions des patentes	2 176 077 000	1 133 044 377	52,07%	14,46%	2 570 325 000	610 058 256	23,73%	-46,16%	10,04%	2 556 108 028	1 261 522 618	49,35%	106,79%	14,33%
Droit de timbre d'aéroport	500 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
Droit de timbre sur la carte grise	98 550 000	54 382 348	55,18%	0,69%	166 944 152	150 134 031	89,93%	176,07%	2,47%	300 077 872	163 616 708	54,52%	8,98%	1,86%
Droits de mutation d'immeubles	14 661 000	67 500	0,46%	0,00%	2 150 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	1 010 000	-	0,00%		0,00%
Droits de timbre automobile	343 075 094	232 592 545	67,80%	2,97%	393 099 364	278 961 580	70,96%	19,94%	4,59%	517 081 685	193 665 708	37,45%	-30,58%	2,20%
Produits de l'impôt libératoire	439 725 500	176 049 705	40,04%	2,25%	232 700 000	92 764 562	39,86%	-47,31%	1,53%	215 500 000	119 431 356	55,42%	28,75%	1,36%
Redevance Forestière	220 069 100	158 622 204	72,08%	2,02%	427 909 052	208 449 094	48,71%	31,41%	3,43%	374 858 349	237 175 228	63,27%	13,78%	2,69%
Taxe à l'essieu	12 800 000	-	0,00%	0,00%	3 710 000	-	0,00%		0,00%	25 730 000	-	0,00%		0,00%
Taxe de développement Local	203 580 714	118 583 877	58,25%	1,51%	210 048 460	119 375 422	56,83%	0,67%	1,96%	259 202 290	169 191 466	65,27%	41,73%	1,92%
Taxe Foncière sur la propriété immobilière	344 253 336	86 668 860	25,18%	1,11%	195 075 561	96 273 662	49,35%	11,08%	1,58%	199 625 061	35 467 195	17,77%	-63,16%	0,40%
Taxe sur les jeux de hasard et de divertissement	29 610 000	6 350 629	21,45%	0,08%	6 595 000	4 544 046	68,90%	-28,45%	0,07%	5 640 000	21 583 010	382,68%	374,97%	0,25%
					13 599 446 970	8 803 831 588	64,74%	44,87%	100,00%	-	-	0,00%	0,00%	0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

i.2. Recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Sud-Ouest

À la lecture du tableau ci-dessous, il ressort que les communes de la Région du Sud-Ouest ont pu mobiliser 1 272 689 581 FCFA en 2021, soit une augmentation de 28,01% par rapport à 2020, et 1 360 072 719 FCFA en 2022, soit une augmentation de 6,87% par rapport à la période précédente.

L'analyse du poids des différentes recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Sud-Ouest montre que la rubrique la plus importante au cours des périodes de référence est celle des droits sur les permis de bâtir ou d'implanter avec une proportion de 44,22% en 2021, soit 562 843 818 FCFA, et de 50,78% en 2022, soit 690 589 255 FCFA.

Au cours des périodes de référence, aucune recette n'a été collectée par les communes de la Région du Sud-Ouest au titre de la taxe sur les armes à feu et de la taxe sur les produits de récupération.

Tableau 135 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales collectées par les communes par nature et par année de la Région du Sud-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	2 362 771 500	994 224 624	42,08%	100,00%	2 339 177 853	1 272 689 581	54,41%	28,01%	100,00%	2 280 785 873	1 360 072 719	59,63%	6,87%	100,00%
Autres taxes communales	205 139 650	98 621 387	48,08%	9,92%	314 010 212	120 377 692	38,34%	22,06%	9,46%	372 440 578	116 398 605	31,25%	-3,31%	8,56%
Droit d'occupation des parcs de stationnement	51 600 222	30 969 450	60,02%	3,11%	75 015 000	66 364 800	88,47%	114,29%	5,21%	97 000 000	59 532 000	61,37%	-10,30%	4,38%
Droit d'occupation des parkings	30 000 000	391 700	1,31%	0,04%	23 755 000	9 460 900	39,83%	2315,34%	0,74%	14 100 000	6 060 600	42,98%	-35,94%	0,45%
Droits de fourrière	37 532 500	25 001 750	66,61%	2,51%	55 910 000	23 947 000	42,83%	-4,22%	1,88%	61 135 000	35 110 400	57,43%	46,62%	2,58%
Droits de place sur les marchés	388 517 000	195 435 650	50,30%	19,66%	326 200 000	180 477 788	55,33%	-7,65%	14,18%	184 555 000	177 939 600	96,42%	-1,41%	13,08%
Droits de stade	12 310 000	961 225	7,81%	0,10%	9 010 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	9 070 000	112 280	1,24%		0,01%
Droits de timbre communal	107 917 180	87 278 800	80,88%	8,78%	120 300 000	82 352 000	68,46%	-5,64%	6,47%	127 800 000	62 526 000	48,92%	-24,07%	4,60%
Droits d'occupation temporaire de la voie publique	82 611 500	22 304 818	27,00%	2,24%	90 250 000	32 134 250	35,61%	44,07%	2,52%	67 715 295	48 228 500	71,22%	50,08%	3,55%
Droits sur les permis de bâtir ou d'implanter	955 040 084	366 594 213	38,39%	36,87%	766 816 641	562 843 818	73,40%	53,53%	44,22%	855 500 000	690 589 255	80,72%	22,70%	50,78%
Redevances pour dégradation de chaussée	17 650 000	7 517 000	42,59%	0,76%	21 364 000	2 236 000	10,47%	-70,25%	0,18%	10 065 000	1 679 500	16,69%	-24,89%	0,12%
Taxe communale sur le bétail	18 955 000	1 233 800	6,51%	0,12%	3 180 000	1 151 600	36,21%	-6,66%	0,09%	3 035 000	1 096 500	36,13%	-4,78%	0,08%
Taxe de stationnement	95 081 000	38 151 681	40,13%	3,84%	85 675 000	47 152 983	55,04%	23,59%	3,70%	89 255 000	56 021 038	62,77%	18,81%	4,12%
Taxe de transhumance	2 760 000	20 000	0,72%	0,00%	1 535 000	212 000	13,81%	960,00%	0,02%	2 350 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Taxe de transit	1 400 000	1 523 000	108,79%	0,15%	23 700 000	7 401 000	31,23%	385,95%	0,58%	13 350 000	14 085 500	105,51%	90,32%	1,04%
Taxe de transport des produits de carrière	58 900 000	31 534 000	53,54%	3,17%	66 950 000	8 515 000	12,72%	-73,00%	0,67%	16 450 000	950 000	5,78%	-88,84%	0,07%
Taxe d'hygiène et salubrité	78 858 000	37 601 250	47,68%	3,78%	78 395 000	35 014 500	44,66%	-6,88%	2,75%	101 500 000	46 937 500	46,24%	34,05%	3,45%
Taxe sur la publicité	151 290 814	16 248 650	10,74%	1,63%	188 710 000	73 824 500	39,12%	354,34%	5,80%	174 570 000	13 071 841	7,49%	-82,29%	0,96%
Taxe sur les armes à feu	3 350 000	168 000	5,01%	0,02%	302 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	150 000	-	0,00%		0,00%
Taxe sur les produits de récupération	10 450 000	7 721 000	73,89%	0,78%	10 750 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	11 000 000	-	0,00%		0,00%
Taxe sur les spectacles	4 043 000	620 000	15,34%	0,06%	10 250 000	325 000	3,17%	-47,58%	0,03%	9 950 000	300 000	3,02%	-7,69%	0,02%
Taxes d'abattage du bétail	34 015 550	17 314 400	50,90%	1,74%	47 400 000	16 194 000	34,16%	-6,47%	1,27%	44 245 000	17 676 800	39,95%	9,16%	1,30%
Tickets de quai	15 350 000	7 012 850	45,69%	0,71%	19 700 000	2 704 750	13,73%	-61,43%	0,21%	15 550 000	11 756 800	75,61%	334,67%	0,86%

Source : Comptes administratifs des communes

i. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest

Le montant global des dotations en fonctionnement reçues est de 790 323 573 en 2021, avec un taux de réalisation de 36,68%, et de 1 391 567 730 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 57,05%. Le montant des dotations de fonctionnement reçues a baissé de 51,93% en 2021 et augmenté de 76,08% en 2022.

L'examen de la structure des dotations et subventions en fonctionnement telle que présentée dans le graphique ci-dessous montre que la dotation générale de la décentralisation pour fonctionnement représente la majorité desdites recettes en 2021. Cette recette est de 455 137 910 FCFA pour un total de 790 323 573 FCFA mobilisé.

En 2022, les recettes mobilisées au titre des subventions de fonctionnement reçues de l'État sont plus importantes et s'élèvent à 720 357 787 FCFA pour un montant global de 1 391 567 730 FCFA.

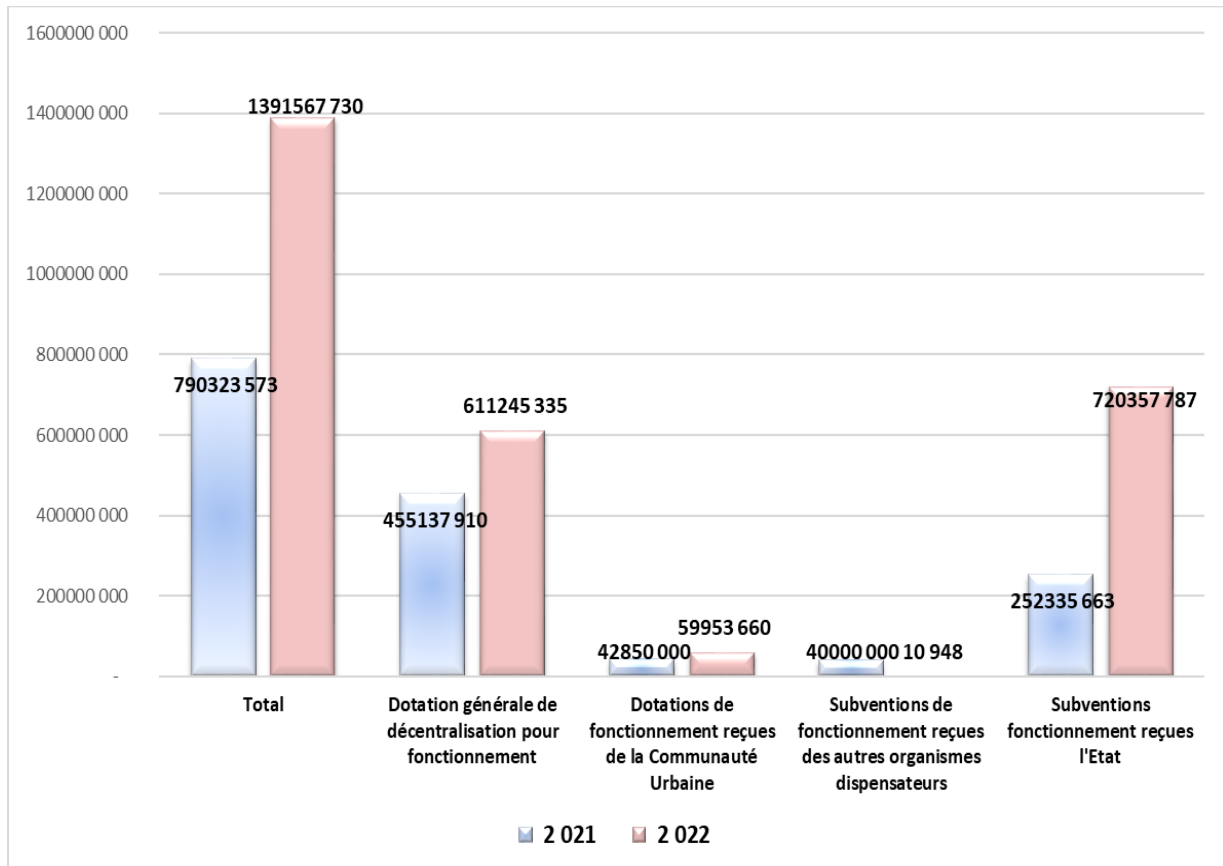
Les ressources affectées au titre des dotations et subventions sont retracées dans le tableau ci-après.

Tableau 136 : Prévisions et réalisations des dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	1 996 504 283	1 644 051 334	82,35%		100,00%
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	831 467 783	237 023 298	28,51%		14,42%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	227 992 700	25 000 000	10,97%		1,52%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	177 200 000	16 666 666	9,41%		1,01%
Subventions fonctionnement reçues l'État	759 843 800	1 365 361 370	179,69%		83,05%
2021	2 154 895 390	790 323 573	36,68%	-51,93%	100,00%
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	864 993 723	455 137 910	52,62%	92,02%	57,59%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	300 000 000	42 850 000	14,28%	71,40%	5,42%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	208 300 000	40 000 000	19,20%	140,00%	5,06%
Subventions fonctionnement reçues l'État	781 601 667	252 335 663	32,28%	-81,52%	31,93%
2022	2 439 411 576	1 391 567 730	57,05%	76,08%	100,00%
Dotation générale de décentralisation pour fonctionnement	1 044 835 665	611 245 335	58,50%	34,30%	43,92%
Dotations de fonctionnement reçues de la Communauté Urbaine	190 000 000	59 953 660	31,55%	39,92%	4,31%
Subventions de fonctionnement reçues des autres organismes dispensateurs	150 300 000	10 948	0,01%	-99,97%	0,00%
Subventions fonctionnement reçues l'État	1 054 275 911	720 357 787	68,33%	185,48%	51,77%

Source : Comptes administratifs des communes

Graphique 115 : Structure des dotations en fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

ii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Sud-Ouest

Les montants des recettes issues de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Sud-Ouest sont retracés dans le tableau ci-après. À l'examen, il ressort que les montants mobilisés sont de 456 619 905 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 50,51%, et de 560 067 209 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 42,99%. Les recettes issues de l'exploitation du domaine et des services ont augmenté de 136,17% en 2021 et de 22,66% en 2022.

Tableau 137 : Prévisions et réalisations du produit de l'exploitation du domaine et des services dans la Région du Sud-Ouest

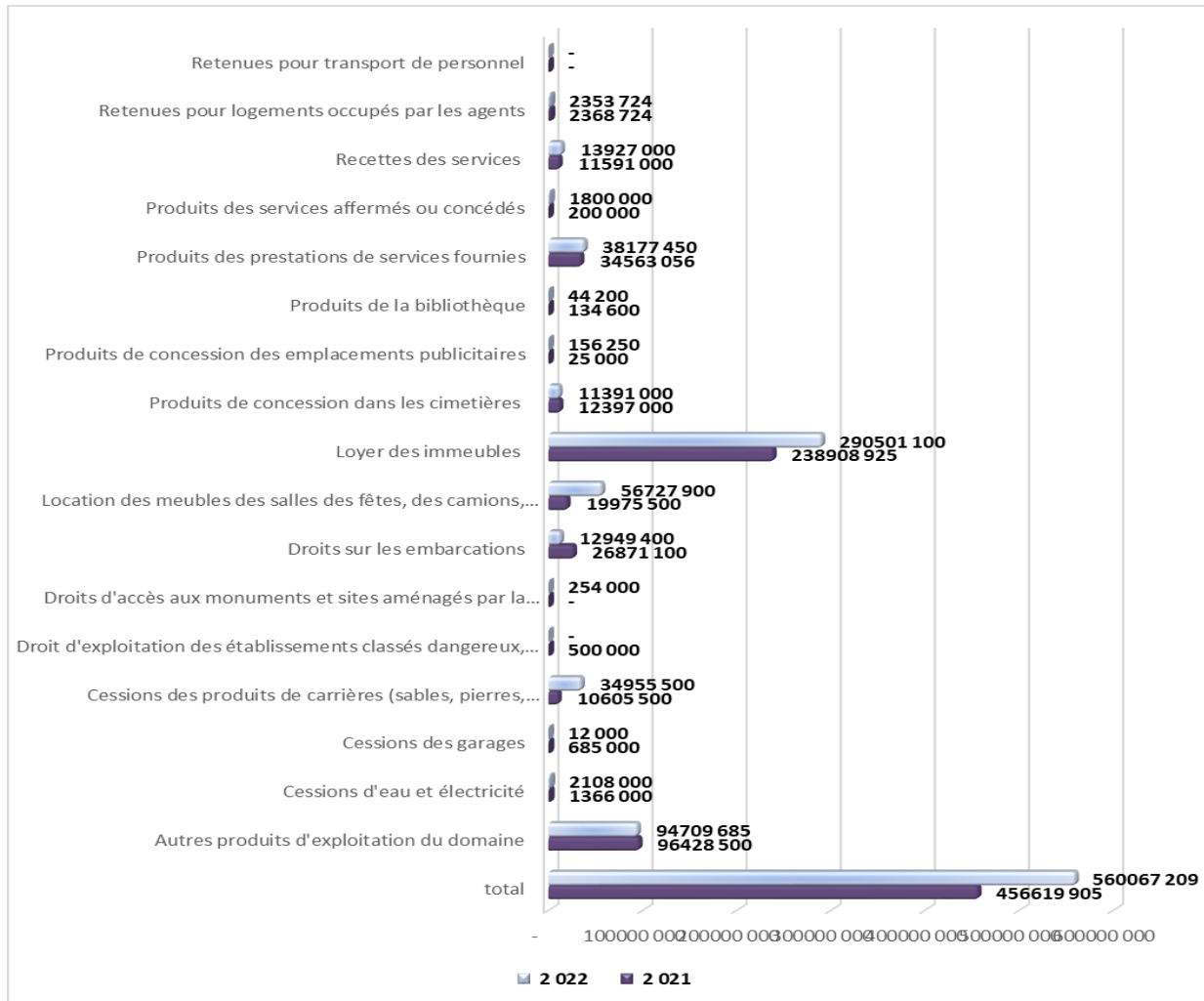
Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	478 000 488	193 343 964	40,45%	100,00%	903 990 827	456 619 905	50,51%	136,17%	100,00%	1 302 748 527	560 067 209	42,99%	22,66%	100,00%
Autres produits d'exploitation du domaine	68 097 655	55 212 316	81,08%	28,56%	224 300 000	96 428 500	42,99%	74,65%	21,12%	164 450 000	94 709 685	57,59%	-1,78%	16,91%
Cessions d'eau et électricité	4 300 000	582 000	13,53%	0,30%	6 000 000	1 366 000	22,77%	134,71%	0,30%	7 383 527	2 108 000	28,55%	54,32%	0,38%
Cessions des garages	-	-	0,00%	0,00%	1 000 000	685 000	68,50%		0,15%	600 000	12 000	2,00%	-98,25%	0,00%
Cessions des produits de carrières (sables, pierres, pouzzolane etc.)	100 270 000	2 633 000	2,63%	1,36%	27 075 000	10 605 500	39,17%	302,79%	2,32%	193 750 000	34 955 500	18,04%	229,60%	6,24%
Droit d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes	6 000 000	-	0,00%	0,00%	5 500 000	500 000	9,09%		0,11%	200 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Droits d'accès aux monuments et sites aménagés par la collectivité territoriale	7 300 000	19 000	0,26%	0,01%	11 700 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	6 800 000	254 000	3,74%		0,05%
Droits sur les embarcations	29 700 000	5 413 350	18,23%	2,80%	36 449 000	26 871 100	73,72%	396,39%	5,88%	32 700 000	12 949 400	39,60%	-51,81%	2,31%
Location des meubles des salles des fêtes, des camions, engins et autres biens meubles et immobiliers	35 630 000	10 379 000	29,13%	5,37%	127 525 000	19 975 500	15,66%	92,46%	4,37%	243 015 000	56 727 900	23,34%	183,99%	10,13%
Loyer des immeubles	157 467 833	95 523 450	60,66%	49,41%	327 502 000	238 908 925	72,95%	150,11%	52,32%	508 670 000	290 501 100	57,11%	21,59%	51,87%
Produits de concession dans les cimetières	12020 000	13 165 000	109,53%	6,81%	21 410 000	12 397 000	57,90%	-5,83%	2,71%	26 610 000	11 391 000	42,81%	-8,11%	2,03%
Produits de concession des emplacements publicitaires	4 225 000	277 000	6,56%	0,14%	19 400 000	25 000	0,13%	-90,97%	0,01%	16 900 000	156 250	0,92%	525,00%	0,03%
Produits de la bibliothèque	2 140 000	32 000	1,50%	0,02%	2 350 000	134 600	5,73%	320,63%	0,03%	1 100 000	44 200	4,02%	-67,16%	0,01%
Produits des prestations de services fournies	31 350 000	2 635 648	8,41%	1,36%	67 065 827	34 563 056	51,54%	1211,37%	7,57%	51 460 000	38 177 450	74,19%	10,46%	6,82%
Produits des services affermés ou concédés	2 060 000	-	0,00%	0,00%	5 140 000	200 000	3,89%		0,04%	20 200 000	1 800 000	8,91%	800,00%	0,32%
Recettes des services	15 700 000	7 220 200	45,99%	3,73%	14 210 000	11 591 000	81,57%	60,54%	2,54%	20 120 000	13 927 000	69,22%	20,15%	2,49%
Retenues pour logements occupés par les agents	1 740 000	252 000	14,48%	0,13%	7 264 000	2 368 724	32,61%	839,97%	0,52%	8 690 000	2 353 724	27,09%	-0,63%	0,42%
Retenues pour transport de personnel	-	-	0,00%	0,00%	100 000	-	0,00%		0,00%	100 000	-	0,00%		0,00%

Source : Comptes administratifs des communes

Il convient de relever que la mobilisation des ressources de l'exploitation du domaine et des services représente 4,57% des recettes de fonctionnement en 2021 et 4,23% en 2022.

À l'analyse du graphique ci-dessous, il apparaît que les recettes issues du loyer des immeubles constituent la rubrique la plus importante des recettes d'exploitation du domaine et des services au cours des périodes de référence, soit 238 908 925 FCFA en 2021 et 290 501 100 FCFA en 2022.

Graphique 116 : Structure du produit de l'exploitation du domaine et des services dans la Région du Sud-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

iii. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest

D'après le tableau ci-dessous, les autres recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées des réserves affectées pour fonctionnement. Elles représentent 80,78% desdites

recettes en 2021 et 81,22% en 2022, soit des montants respectifs de 715 130 172 FCFA et 618 625 033 FCFA, tel que le montre le tableau ci-après.

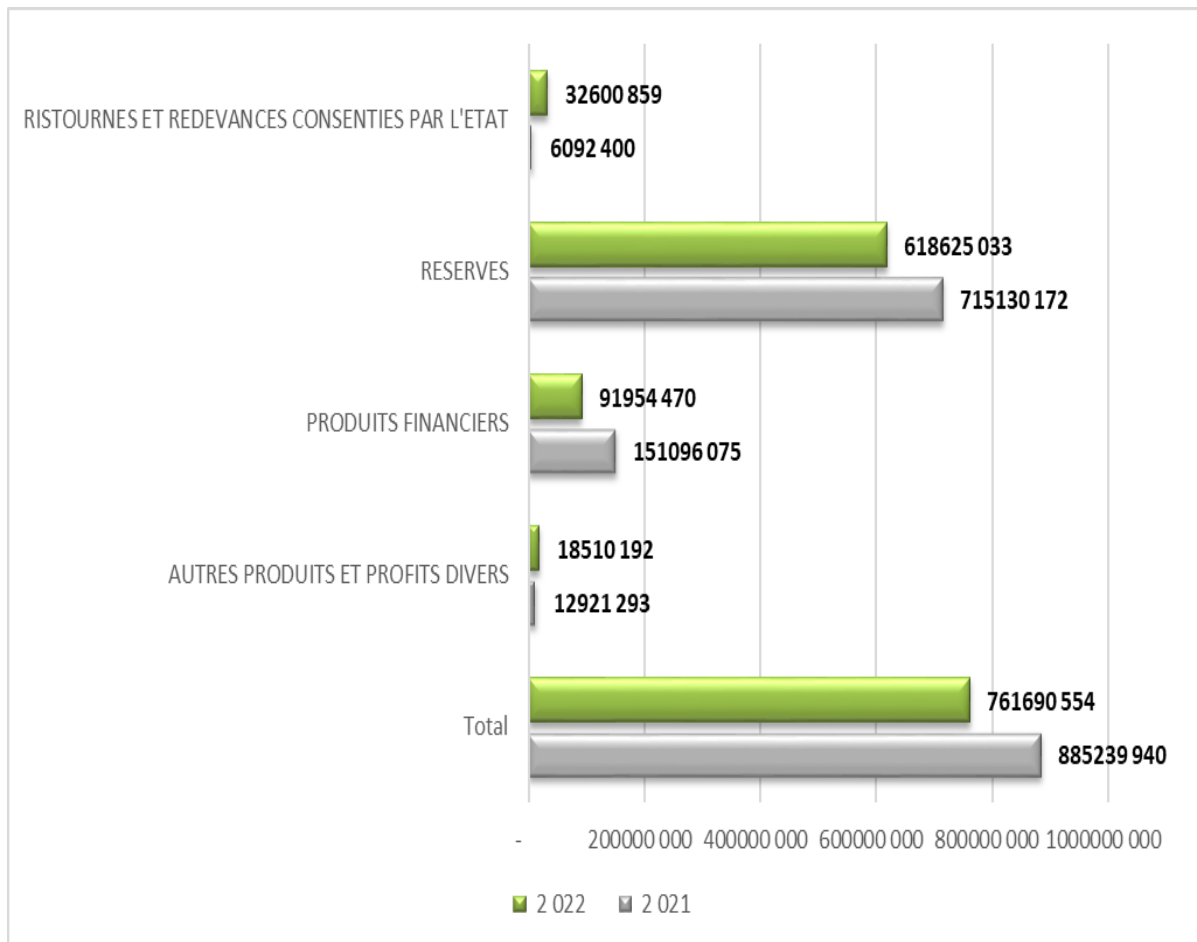
Tableau 138 : Prévisions et réalisations des autres recettes des communes de la Région du Sud-Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	1 386 967 254	560 727 482	40,43%		100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	63 536 000	11 002 014	17,32%		1,96%
PRODUITS FINANCIERS	46 092 666	14 046 628	30,47%		2,51%
RESERVES	1 114 327 388	429 126 440	38,51%		76,53%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	163 011 200	106 552 400	65,37%		19,00%
2021	1 609 559 319	885 239 940	55,00%	57,87%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	68 122 000	12 921 293	18,97%	17,44%	1,46%
PRODUITS FINANCIERS	180 963 349	151 096 075	83,50%	975,68%	17,07%
RESERVES	1 193 690 637	715 130 172	59,91%	66,65%	80,78%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	166 783 333	6 092 400	3,65%	-94,28%	0,69%
2022	1 474 537 631	761 690 554	51,66%	-13,96%	100,00%
AUTRES PRODUITS ET PROFITS DIVERS	78 212 000	18 510 192	23,67%	43,25%	2,43%
PRODUITS FINANCIERS	217 816 676	91 954 470	42,22%	-39,14%	12,07%
RESERVES	935 858 955	618 625 033	66,10%	-13,49%	81,22%
RISTOURNES ET REDEVANCES CONSENTIES PAR L'ETAT	242 650 000	32 600 859	13,44%	435,11%	4,28%

Source : Comptes administratifs des communes

Le montant des recettes mobilisées au titre des autres recettes de fonctionnement est de 885 239 940 FCFA en 2021 et de 761 690 554 FCFA en 2022, tel que le montre la figure ci-après, soit une baisse de 13,96% en 2022.

Graphique 117 : Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Sud-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

2.10.3.2. Structure des recettes d'investissement au profit des communes de la Région du Sud-ouest

Ces recettes sont retracées dans le tableau ci-après. Elles sont de 8 643 727 543 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 47,07%, et de 11 860 870 792 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 50,05%. Elles ont augmenté de 3,77% en 2021 et 37,22% en 2022.

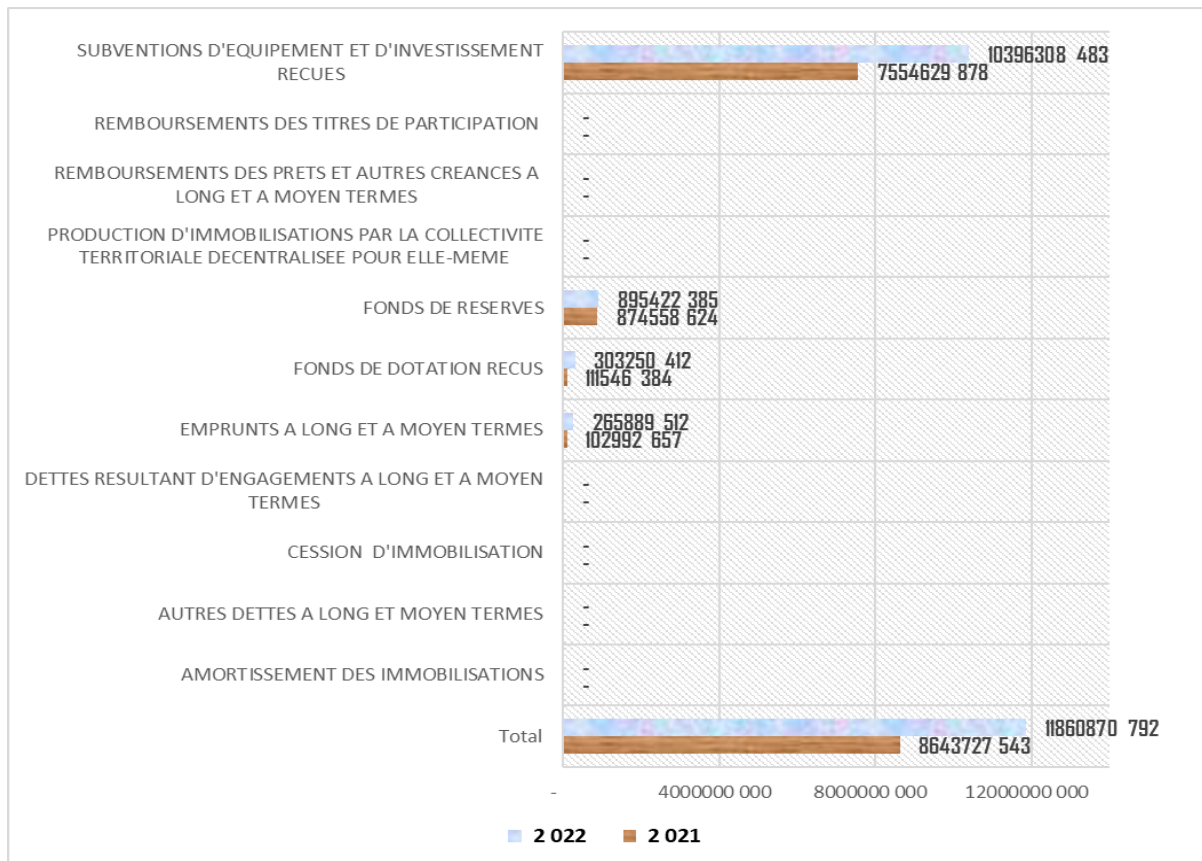
Tableau 139 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Sud-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	12 607 294 341	8 330 029 721	66,07%	100,00%	18 364 465 961	8 643 727 543	47,07%	3,77%	100,00%	23 695 948 312	11 860 870 792	50,05%	37,22%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	-	-		0,00%	2 500 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
AUTRES DETTES À LONG ET MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
DETTES RESULTANT D'ENGAGEMENTS À LONG ET À MOYEN TERMES	-	-		0,00%	6 000 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
EMPRUNTS À LONG ET À MOYEN TERMES	820 575 752	33 900 000	4,13%	0,41%	459 649 790	102 992 657	22,41%	203,81%	1,19%	935 100 301	265 889 512	28,43%	158,16%	2,24%
FONDS DE DOTATION RECUS	1 572 732 128	749 401 020	47,65%	9,00%	1 105 742 232	111 546 384	10,09%	-85,12%	1,29%	1 535 161 733	303 250 412	19,75%	171,86%	2,56%
FONDS DE RESERVES	873 188 618	750 965 978	86,00%	9,02%	1 169 287 256	874 558 624	74,79%	16,46%	10,12%	1 089 207 626	895 422 385	82,21%	2,39%	7,55%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	1 000 000	-	0,00%	0,00%	1 600 000	-	0,00%		0,00%	1 600 000	-	0,00%		0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	9 339 797 843	6 795 762 723	72,76%	81,58%	15 619 686 683	7 554 629 878	48,37%	11,17%	87,40%	20 134 878 652	10 396 308 483	51,63%	37,62%	87,65%

Source : Comptes administratifs des communes

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous que les subventions d'équipement et d'investissement reçues représentent la plus importante source des recettes d'investissement. En effet, le montant des subventions d'équipement et d'investissement reçues est de 7 554 629 878 FCFA en 2021 et de 10 396 308 483 FCFA en 2022, soit une augmentation d'environ 3 000 000 000 FCFA par rapport à 2021.

Graphique 118 : Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Sud-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

i. Transferts en investissement des communes de la Région du Sud-Ouest

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des ressources d'investissement transférées au cours des périodes de référence. À l'analyse des réalisations, il apparaît que le montant des transferts en investissement est de 7 554 629 878 FCFA en 2021, avec un taux de réalisation de 48,37%, et de 10 396 308 483 FCFA en 2022, avec un taux de réalisation de 51,63%. Ces montants sont en augmentation de l'ordre de 15,96% en 2021 et de 37,62% en 2022.

Tableau 140 : Prévisions et réalisations des transferts en investissement des communes de la Région du Sud-Ouest

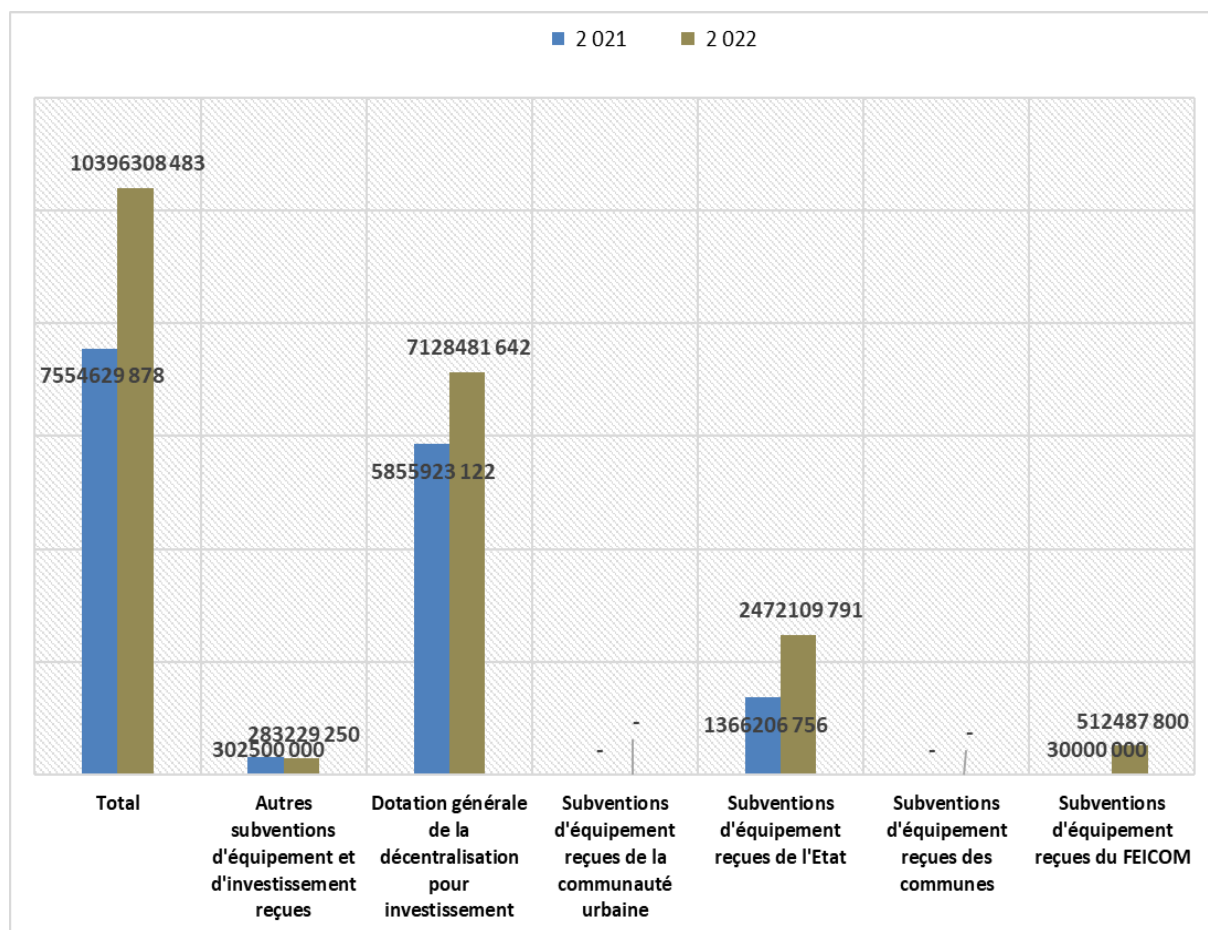
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
2020	9 083 397 843	6 514 721 023	71,72%		100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	711 571 900	225 301 415	31,66%		3,46%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	5 091 917 146	4 809 714 188	94,46%		73,83%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	1 626 621 587	1 479 705 420	90,97%		22,71%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	1 653 287 210	-	0,00%		0,00%
2021	15 619 686 683	7 554 629 878	48,37%	15,96%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	1 007 816 142	302 500 000	30,02%	34,26%	4,00%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	5 266 175 814	5 855 923 122	111,20%	21,75%	77,51%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	2 795 734 867	1 366 206 756	48,87%	-7,67%	18,08%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	6 549 959 860	30 000 000	0,46%		0,40%
2022	20 134 878 652	10 396 308 483	51,63%	37,62%	100,00%
Autres subventions d'équipement et d'investissement reçues	1 651 755 955	283 229 250	17,15%	-6,37%	2,72%
Dotation générale de la décentralisation pour investissement	6 605 300 449	7 128 481 642	107,92%	21,73%	68,57%
Subventions d'équipement reçues de la communauté urbaine	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues de l'État	3 956 619 471	2 472 109 791	62,48%	80,95%	23,78%
Subventions d'équipement reçues des communes	-	-			0,00%
Subventions d'équipement reçues du FEICOM	7 921 202 777	512 487 800	6,47%	1608,29%	4,93%

Source : Comptes administratifs des communes

D'après le graphique ci-dessous, les recettes d'investissement sont majoritairement constituées de la dotation générale de la décentralisation pour investissement. En effet, le montant des recettes mobilisées à ce titre est de 5 855 923 122 FCFA en 2021 et de 7 128 481 642 FCFA en 2022, soit une augmentation de l'ordre de 2 000 000 000 FCFA en 2022. Aucune recette au titre

des subventions d'équipement reçues des communautés urbaines ou des communes n'a été enregistrée au cours des périodes de référence.

Graphique 119 : Structure des transferts en investissement des communes de la Région du Sud-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

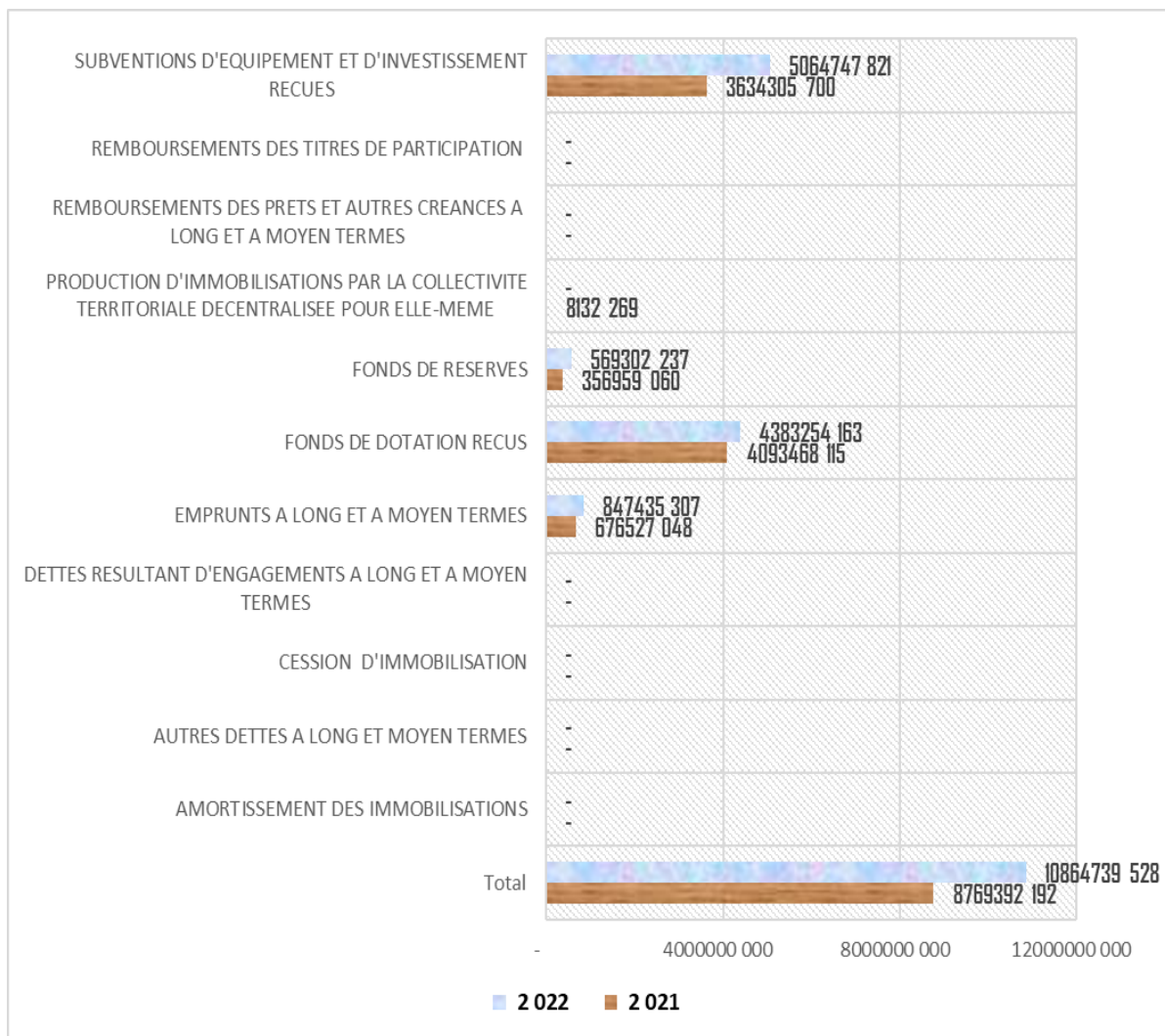
Tableau 141 : Prévisions et réalisations des recettes d'investissement des communes de la Région du Sud-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)	Prévisions (FCFA)	Réalisations (FCFA)	Réalisations (%)	Variations (%)	Poids (%)
TOTAL	10 499 290 267	7 582 839 462	72,22%	100,00%	17 677 392 213	8 769 392 192	49,61%	15,65%	100,00%	17 736 559 787	10 864 739 528	61,26%	23,89%	100,00%
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	10 000 000	-	0,00%	0,00%	5 000 000	-	0,00%		0,00%	10 000 000	-	0,00%		0,00%
AUTRES DETTES À LONG ET MOYEN TERMES	2 000 000	-	0,00%	0,00%	5 000 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
CESSION D'IMMOBILISATION	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
DETTES RESULTANT D'ENGAGEMENTS À LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
EMPRUNTS À LONG ET A MOYEN TERMES	659 857 169	147 000 000	22,28%	1,94%	1 420 476 215	676 527 048	47,63%	360,22%	7,71%	1 790 717 939	847 435 307	47,32%	25,26%	7,80%
FONDS DE DOTATION RECUS	3 498 884 782	3 452 264 501	98,67%	45,53%	6 066 486 847	4 093 468 115	67,48%	18,57%	46,68%	5 178 928 336	4 383 254 163	84,64%	7,08%	40,34%
FONDS DE RESERVES	2 384 097 531	1 089 082 138	45,68%	14,36%	1 867 327 237	356 959 060	19,12%	-67,22%	4,07%	1 360 268 291	569 302 237	41,85%	59,49%	5,24%
PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DECENTRALISEE POUR ELLE-MEME	-	-		0,00%	10 100 000	8 132 269	80,52%		0,09%	350 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
REMBOURSEMENTS DES PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	-		0,00%	100 000	-	0,00%		0,00%	100 000 000	-	0,00%		0,00%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT RECUES	3 944 450 785	2 894 492 823	73,38%	38,17%	8 302 901 914	3 634 305 700	43,77%	25,56%	41,44%	9 296 295 221	5 064 747 821	54,48%	39,36%	46,62%

Source : Comptes administratifs des communes

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous que les fonds de dotations et les subventions d'équipement et d'investissement reçues représentent les plus importantes sources des recettes d'investissement pour l'ensemble des communes de la Région du Sud-Ouest. En effet, ces recettes représentent respectivement 46,68% et 41,44% de l'ensemble des recettes d'investissement en 2021, soit 4 093 468 115 FCFA et 3 634 305 700 FCFA. En 2022, elles représentent respectivement 40,34% et 46,62% de l'ensemble des recettes d'investissement, soit 4 383 254 163 FCFA et 5 064 747 821 FCFA.

Graphique 120 : Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Sud-Ouest



Source : Comptes administratifs des communes

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES DOTATIONS

Suivant les dispositions de l'article 12 du Code Général des CTD, « **Les ressources nécessaires à l'exercice par les Collectivités Territoriales de leurs compétences leur sont dévolues soit par transfert de fiscalité, soit par dotations, soit par les deux à la fois** ».

Pour ce qui est des dotations et sur les périodes 2021 et 2022, l'État a effectivement financé la décentralisation en octroyant aux CTD, d'importantes ressources pour la mise en œuvre des compétences qui leur sont transférées. Ces ressources sont mises à disposition à travers les autorisations de dépenses accordées à ces entités.

De même, outre la mise à disposition des dotations par l'État, certaines collectivités territoriales décentralisées, notamment les communes d'arrondissement, reçoivent de leur communauté urbaine de rattachement, la dotation générale de fonctionnement. Il est important de relever que le décret n°2009/248 du 05 août 2009 fixant les modalités d'évaluation et de répartition de la Dotation Générale de la Décentralisation intègre dans le panier de la DGD, les ressources transférées par les départements ministériels pour la mise en œuvre des compétences transférées. De même, la loi de finances de l'exercice 2022 a intégré les communautés urbaines dans la répartition des ressources transférées en leur allouant une dotation multisectorielle.

Il convient également de relever que les régions ont reçu de l'État une dotation de 3 000 000 000 FCFA chacune et chaque année, dans le cadre de leur mise en place.

La DGD a connu des évolutions sur la période comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 142 : Évolution de la DGD entre 2021 et 2022

Exercices	Fonctionnement	Investissement	Total	Références
2021	121 772 505 000	106 404 119 000	228 176 624 000	Décret n°2021/743 du 28 décembre 2021
2022	128 108 015 786	112 123 843 214	240 231 859 000	Décret n°2023/034 du 20 janvier 2023

Source : MINDDEVEL

L'analyse du tableau susmentionné laisse apparaître une évolution du volume global des ressources de la DGD de l'ordre de 5,28% entre 2021 et 2022. Les ressources transférées en fonctionnement ont quant à elles varié de 5,20% et celles en investissement de l'ordre de 5,38%. Cette variation positive s'explique par l'augmentation des ressources transférées aux communautés urbaines dès 2022. Celles-ci perçoivent désormais une dotation multisectorielle en investissement de 4 000 000 000 de FCFA, soit 285 714 285 de FCFA par communauté urbaine.

De même, les ressources transférées par les autres départements ministériels ont augmenté substantiellement, conformément aux orientations du Gouvernement.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions des articles 394 à 397 du CGCTD, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local a signé l'arrêté n°00011/A/MINDDEVEL du 16 février 2021 fixant les modalités d'indexation et de reversement de la Dotation Générale de Fonctionnement allouée aux communes d'arrondissement par la Communauté urbaine de rattachement.

3.1. RESSOURCES TRANSFEREES AUX CTD SUR LES PERIODES 2021 ET 2022

Dans le cadre de la préparation de la loi de finances des exercices sous revues, le MINFI et le MINEPAT, avec le MINDDEVEL en sa qualité d'administration partenaire, ont tenu une série de conférences au cours desquelles les ressources à transférer aux CTD ont été évaluées.

3.1.1. Conférences Élargies de Programmation Budgétaire et de Performance Associée (CEPB-PA)

Les CEPB-PA se sont tenues en vue d'examiner les CDMT des départements ministériels dans le cadre de la préparation de la loi de finances. À cet effet, en 2021 et 2022, ces conférences se sont tenues au MINEPAT (DGEPIP) avec l'ensemble des parties prenantes. Le MINDDEVEL s'est focalisé sur l'examen des CDMT de ces départements ministériels afin de se rassurer de la programmation, par ces derniers, des ressources au profit des CTD, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Au cours des périodes de référence, le constat majeur qui se dégage des CEPB-PA organisées par le MINEPAT, est la programmation des projets par les ministères sectoriels, en marge des dispositions pertinentes du CGCTD. Aussi, a-t-il été recommandé aux départements ministériels concernés, de se conformer à la réglementation en vigueur, en privilégiant la programmation budgétaire par compétence.

3.1.2. Conférence de répartition et de budgétisation des ressources transférées en investissement

Après la tenue des CEPB-PA, le MINEPAT a organisé des conférences spécifiques en vue de la répartition et de la budgétisation des ressources transférées aux CTD au titre de l'investissement. Ces travaux permettent de discuter des modalités de distribution des fonds destinés aux communes et communautés urbaines. Ils visent à garantir une répartition équitable et efficace des ressources d'investissement, afin de soutenir le développement local. Cette conférence permet de définir les critères spécifiques pour répartir les fonds entre les différentes CTD. Il s'agit de fixer les règles de transfert des fonds, notamment les modalités de gestion, d'exécution et de suivi des projets d'investissement.

3.1.3. Conférences budgétaires

À la suite des CEPB-PA, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, sur la base de la notification des enveloppes initiales aux administrations sectorielles, a convié ces dernières à prendre part aux conférences budgétaires, sous la présidence du Ministre des Finances (Direction Générale du Budget). Lesdits travaux ont permis de budgétiser les ressources à transférer aux CTD dans les différents chapitres des départements ministériels, telles qu'elles figurent dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 143 : Ressources transférées aux CTD en 2021 et 2022

Exercice 2021 Chapitre budgétaire	DOTATION (en milliers de FCFA)		DOTATION REVISÉE (en milliers de FCFA)	
	AE	CP	AE	CP
14 MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE	225 500	225 500	225 500	225 500
15 MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE	13 325 300	13 325 300	13 325 300	13 325 300
16 MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE	393 000	393 000	393 000	393 000
21 MINISTERE DU COMMERCE	500 000	500 000	500 000	500 000
23 MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
26 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	1 530 646	1 530 646	1 530 646	1 530 646
27 MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL	35 389 109	35 389 109	36 000 004	36 000 004
28 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	570 000	570 000	570 000	570 000
30 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	7 477 000	7 477 000	7 396 000	7 396 000
31 MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES	3 293 170	3 293 170	3 300 000	3 300 000
32 MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	8 678 909	8 678 909	8 628 909	8 628 909
33 MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE	300 000	300 000	300 000	300 000
35 MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	500 000	500 000	500 000	500 000
36 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	12 327 999	12 327 999	12 974 089	12 974 089
38 MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN	5 619 373	5 619 373	5 549 373	5 549 373
39 MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	695 000	695 000	700 000	700 000
40 MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	8 000 002	8 000 002	8 000 002	8 000 002
42 MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES	674 000	674 000	674 000	674 000
43 MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	600 740	600 740	615 740	615 740
60 SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	-	-	50 000	50 000
94 INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS	-	-	1 445 257	1 445 257
TOTAL CREDITS DU BIP 2021 TRANSFERES AUX COMMUNES	101 299 750	101 299 750	103 877 821	103 877 821
Exercice 2022 Chapitre budgétaire	DOTATION LF RECTIFICATIVE (en milliers de FCFA)		DOTATION REVISÉE (en milliers de FCFA)	
	AE	CP	AE	CP
14 MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE	287 000	287 000	296 000	296 000
15 MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE	15 699 829	15 699 829	15 739 379	15 739 379
16 MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE	445 000	445 000	500 000	500 000
21 MINISTERE DU COMMERCE	530 000	530 000	530 000	530 000
23 MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
25 MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	4 000	4 000	19 850	19 850
26 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000
27 MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL	39 201 800	39 201 800	39 950 000	39 950 000
28 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	570 000	570 000	570 000	570 000

30 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL	7 808 000	7 808 000	7 808 000	7 808 000
31 MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES	3 205 000	3 205 000	3 500 000	3 500 000
32 MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE	9 500 000	9 500 000	9 500 000	9 500 000
33 MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE	350 000	350 000	350 000	350 000
35 MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	570 000	570 000	600 000	600 000
36 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS	12 714 000	12 714 000	12 967 179	12 967 179
38 MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN	6 305 415	6 305 415	6 350 415	6 350 415
39 MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	695 000	695 000	700 000	700 000
40 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE	8 472 500	8 472 500	8 472 500	8 472 500
42 MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES	760 000	760 000	760 000	760 000
43 MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	600 000	600 000	600 000	600 000
94 INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS	-	-	2 039 922	2 039 922
TOTAL 2022	110 617 544	110 617 544	114 153 245	114 153 245

Source : lois de finances des exercices 2021 et 2022

Tableau 144: Analyse de l'évolution des ressources transférées sur les périodes 2021 et 2022

Chapitre budgétaire	2022 (en milliers de FCFA)	2021 (en milliers de FCFA)	Écart (en milliers de FCFA)
14 Ministère des Arts et de la Culture	296 000	225 500	70 500
15 Ministère de l'Éducation de Base	15 739 379	13 325 300	2 414 079
16 Ministère des sports et de l'Éducation Physique	500 000	393 000	107 000
21 Ministère du Commerce	530 000	500 000	30 000
23 Ministère du Tourisme et des Loisirs	1 200 000	1 200 000	0
25 Ministère des Enseignements Secondaires	19 850	-	19 850
26 Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique	1 700 000	1 530 646	169 354
27 Ministère de la Décentralisation et du Développement Local	39 950 000	36 000 004	3 949 996
28 Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable	570 000	570 000	0
30 Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	7 808 000	7 396 000	412 000
31 Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales	3 500 000	3 300 000	200 000
32 Ministère de l'Eau et de l'Énergie	9 500 000	8 628 909	871 091
33 Ministère des Forêts et de la Faune	350 000	300 000	50 000
35 Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	600 000	500 000	100 000
36 Ministère des Travaux Publics	12 967 179	12 974 089	6 910
38 Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain	6 350 415	5 549 373	801 042
39 Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat	700 000	700 000	-
40 Ministère de la Santé Publique	8 472 500	8 000 002	472 498
42 Ministère des Affaires Sociales	760 000	674 000	86 000
43 Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille	600 000	615 740	15 740
94 Interventions en investissements	2 039 922	1 445 257	594 665
TOTAL	114 153 245	103 877 821	10 275 424

Source : lois de finances des exercices 2021 et 2022

L'analyse de ces tableaux permet de constater que la plupart des départements ministériels ont provisionné plus de ressources en 2022 comparativement à 2021. Cependant, d'autres ont budgétisé un montant égal sur les deux périodes, conformément aux lettres de cadrage.

3.2. ANALYSE DE L'EXECUTION DES RESSOURCES TRANSFEREES SUR LES PERIODES

3.2.1. La Dotation Générale de la Décentralisation

3.2.4.1. La Dotation Générale volet Fonctionnement

En 2022, la DGD volet fonctionnement s'est établie en 2022 à la somme de F CFA 97 238 598 000 au profit des Collectivités Territoriales Décentralisées contre F CFA 45 644 532 000 en 2021, soit une augmentation de F CFA 51 594 066 000 en valeur absolue et de 113,03% en valeur relative. Cette augmentation est principalement expliquée par quatre faits majeurs à savoir : (1) la volonté des pouvoirs publics à s'aligner au plancher de 15% fixé par la loi portant Code Général des CTD, (2) la rémunération des magistrats municipaux et le paiement des arriérés de salaires, (3) le paiement des charges liées à l'opération spéciale de délivrance massive des actes de naissance et (4) les transferts effectifs de certaines compétences par l'État central au profit des CTD.

En outre, la DGF a servi au paiement des charges classiques de la Dotation Générale de Fonctionnement dont, celles dédiées aux organes de pilotage du processus de la décentralisation au rang desquels, le Conseil National de la Décentralisation (CND) et le Comité National des Finances Locales (CONAFIL).

Les tableaux ci-après présentent au titre de l'exercice 2022, la répartition de la DGF par rubriques budgétaires tel que prévu par le décret n°2023/034 du 20 janvier 2023 fixant la répartition de la Dotation Générale de la Décentralisation au titre de l'exercice budgétaire 2022.

Tableau 145 : Répartition globale de la DGF en 2022

N°	RUBRIQUES	MONTANTS
1	Ressources transférées en fonctionnement	61 238 598 000
2	Provision pour décentralisation	36 000 000 000
TOTAL		97 238 598 000

Tableau 146 : Répartition de la provision pour décentralisation

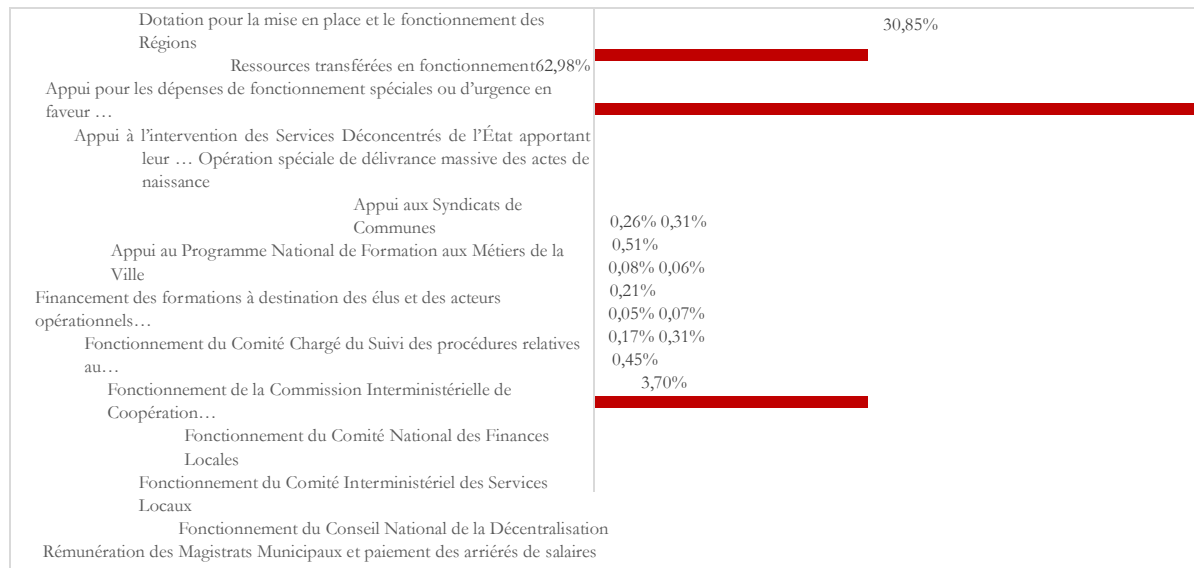
N°	RUBRIQUES	MONTANTS
1	Dotation pour la mise en place et le fonctionnement des Régions	30 000 000 000
2	Autres emplois	6 000 000 000
TOTAL		36 000 000 000

Tableau 147 : Répartition des autres emplois

N°	RUBRIQUES	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANTS
1	Rémunération des Magistrats Municipaux et paiement des arriérés de salaires	65	3 595 000 000
2	Fonctionnement du Conseil National de la Décentralisation	65	435 000 000
3	Fonctionnement du Comité Interministériel des Services Locaux	65	300 000 000
4	Fonctionnement du Comité National des Finances Locales	65	165 000 000
5	Fonctionnement de la Commission Interministérielle de Coopération Décentralisée	65	70 000 000
6	Fonctionnement du Comité Chargé du Suivi des procédures relatives au paiement du traitement de base des exécutifs locaux	65	50 000 000
7	Financement des formations à destination des élus et des acteurs opérationnels des Régions et des Communes	65	200 000 000
8	Appui au Programme National de Formation aux Métiers de la Ville	65	60 000 000
9	Appui aux Syndicats de Communes	65	75 000 000

N°	RUBRIQUES	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANTS
10	Opération spéciale de délivrance massive des actes de naissance	65	500 000 000
11	Appui à l'intervention des Services Déconcentrés de l'État apportant leur concours ou leur appui aux Régions, Communes et Communautés Urbaines	65	300 000 000
12	Appui pour les dépenses de fonctionnement spéciales ou d'urgence en faveur des certaines Collectivités Territoriales Décentralisées	65	250 000 000
TOTAL			6 000 000 000

Graphique 57 : Représentation des rubriques de la DGF



Il convient d'observer que les ressources transférées pour le fonctionnement ont constitué la rubrique de dépenses la plus importante. Celle-ci représente **62,98%** de la Dotation Générale de Fonctionnement. L'essentiel des crédits y relatifs a été consacré au financement du fonctionnement des centres de promotion de la femme et de la famille, des bureaux des emplois communaux, du paquet minimum pour le fonctionnement des écoles primaires et des centres multifonctionnels de promotion des jeunes.

3.2.4.2. La Dotation Générale volet Investissement

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n°2023/034 du 20 janvier 2023 suscité, la DGD dans son volet Investissement affectée aux Communes s'est élevée à F CFA 112 123 294 000 contre F CFA 105 243 412 037 en 2021, soit une augmentation de F CFA 6 879 881 963 en valeur absolue et de 6,54 % en valeur relative. Elle a permis le financement des projets communaux maturés et arrêtés d'accord partie entre les Communes bénéficiaires, le Ministère en charge des investissements publics, les Ministères dont les secteurs sont concernés et les CTD.

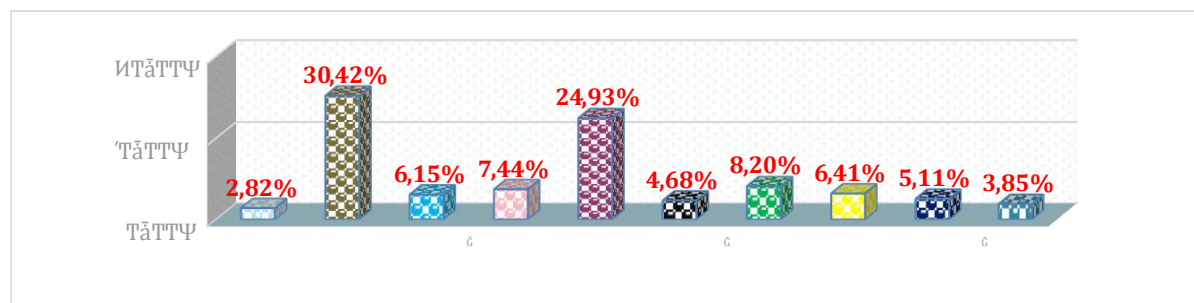
Les tableaux et graphiques suivants détaillent l'évolution entre 2019 et 2022, des crédits transférés en fonctionnement par Région.

Tableau 148 : Situation consolidée des crédits transférés BF de 2019 à 2022

REGIONS	2019	2020	2021	2022	TENDANCE
ADAMAOUA	419 730 500	488 000 500	651 921 000	611 309 000	
CENTRE	1 090 307 000	1 160 393 000	1 836 074 500	6 602 817 000	
EST	529 058 000	622 492 500	730 420 500	1 335 759 000	
EXTREME-NORD	1 206 451 500	1 340 100 500	1 665 754 000	1 614 665 000	
LITTORAL	459 833 500	492 556 000	715 292 000	5 411 510 000	
NORD	719 887 000	798 345 000	1 070 032 500	1 015 559 000	
NORD-OUEST	568 962 000	586 544 000	961 331 500	1 779 014 000	
OUEST	773 531 500	897 912 500	1 361 175 500	1 391 989 000	
SUD	448 939 500	487 987 000	747 789 000	1 108 983 000	
SUD-OUEST	466 837 500	526 071 000	878 409 500	834 993 000	
ADMIN CENTRALE	-	5 000 000 000	35 000 000 000	75 532 000 000	
TOTAL	12 400 402 000	12 400 402 000	45 618 200 000	97 238 598 000	

Source : DGB

Graphique 58 : Situation consolidée des crédits transférés en fonctionnement par Région en 2022



La Région du Centre a reçu les transferts les plus importants au titre des crédits transférés en fonctionnement, soit F CFA 6,6 milliards en 2022 représentant 30,42% du volume total des crédits transférés en fonctionnement.

Les tableaux suivants restituent le détail de l'évolution des crédits transférés aux CTD en fonctionnement entre 2019 et 2022, par Région et par Chapitre.

Tableau 149 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – ADAMAOUA

CHAPITRES	2019	2020	2022	2022	TENDENCE
15-MINEDUB	366 090 500	402 360 500	330 558 000	276 629 000	
40-MINSANTE	-	-	216 960 000	241 680 000	
42-MINAS	13 000 000	12 000 000	12 000 000	23 000 000	
43-MINPROFF	40 640 000	73 640 000	70 520 000	70 000 000	
TOTAL	419 730 500	488 000 500	630 038 000	611 309 000	

Source : DGB

Tableau 150 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – CENTRE

CHAPITRES	2019	2020	2022	2022	TENDENCE
15-MINEDUB	777 067 000	807 873 000	766 001 000	659 942 000	
36-MINTP	24 000 000	30 000 000	4 000 000	18 000 000	
40-MINSANTE	51 000 000	-	721 000 000	855 360 000	
42-MINAS	238 240 000	50 000 000	39 000 000	70 000 000	
43-MINPROFF	-	273 520 000	272 880 000	262 880 000	
60 SUB-CONT	-	-	-	4 736 635 000	
TOTAL	1 090 307 000	1 161 393 000	1 802 881 000	6 602 817 000	

Source : DGB

Tableau 151 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – EST

CHAPITRES	2019	2020	2022	2022	TENDENCE
08-MINJUSTICE	-	-	-	172 000	
15-MINEDUB	432 778 000	492 842 500	384 780 500	319 267 000	
36-MINTP	36 000 000	45 000 000	72 000 000	14 000 000	
40-MINSANTE	-	-	248 640 000	327 120 000	
42-MINAS	12 000 000	11 000 000	13 000 000	36 000 000	
43-MINPROFF	48 280 000	73 640 000	60 000 000	60 000 000	
60 SUB-CONT	-	-	-	579 200 000	
TOTAL	529 058 000	622 482 500	778 420 500	1 335 759 000	

Source : DGB

Tableau 152: Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – ESTREME-NORD

CHAPITRES	2019	2020	2022	2022	TENDENCE
15-MINEDUB	1 108 611 500	1 217 900 500	1 070 234 000	886 745 000	
40-MINSANTE	-	-	473 520 000	577 920 000	
42-MINAS	18 000 000	17 000 000	18 000 000	50 000 000	
43-MINPROFF	79 840 000	105 200 000	100 000 000	100 000 000	
TOTAL	1 206 451 500	1 340 100 500	1 661 754 000	1 614 665 000	

Source : DGB

Tableau 153 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – LITTORAL

CHAPITRES	2019	2020	2022	2022	TENDENCE
08-MINJUSTICE	-	-	-	25 622 000	
15-MINEDUB	353 613 500	363 356 000	360 404 000	277 310 000	
40-MINSANTE	-	-	276 720 000	383 280 000	
42-MINAS	23 500 000	24 000 000	18 000 000	36 000 000	
43-MINPROFF	82 720 000	105 200 000	100 000 000	110 000 000	
60 SUB-CONT	-	-	-	4 579 298 000	
TOTAL	459 833 500	492 556 000	755 124 000	5 411 510 000	

Source : DGB

Tableau 154 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – NORD

CHAPITRES	2019	2020	2022	2022	TENDENCE
15-MINEDUB	655 287 000	724 225 000	644 794 000	544 239 000	
40-MINSANTE	-	-	326 400 000	388 320 000	
42-MINAS	12 000 000	11 000 000	14 000 000	23 000 000	
43-MINPROFF	52 600 000	63 120 000	60 000 000	60 000 000	
TOTAL	719 887 000	798 345 000	1 045 194 000	1 015 559 000	

Source : DGB

Tableau 155 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – NORD-OUEST

CHAPITRES	2019	2020	2022	2022	TENDENCE
15-MINEDUB	477 322 000	488 384 000	470 341 500	407 850 000	
40-MINSANTE	-	-	373 440 000	411 120 000	
42-MINAS	18 000 000	14 000 000	17 000 000	35 000 000	
43-MINPROFF	73 640 000	84 160 000	90 000 000	90 000 000	
60 SUB-CONT	-	-	-	835 044 000	
TOTAL	568 962 000	586 544 000	950 781 500	1 779 014 000	

Source : DGB

Tableau 156 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – OUEST

CHAPITRES	2019	2020	2022	2022	TENDENCE
15-MINEDUB	675 191 500	798 752 500	712 458 500	600 389 000	
40-MINSANTE	-	-	573 600 000	669 600 000	
42-MINAS	18 500 000	15 000 000	17 000 000	42 000 000	
43-MINPROFF	79 840 000	84 160 000	80 000 000	80 000 000	
TOTAL	773 531 500	897 912 500	1 383 058 500	1 391 989 000	

Source : DGB

Tableau 157 : Situation des crédits transférés du BF 2019-2022 – SUD

CHAPITRES	2019	2020	2022	2022	TENDENCE
15-MINEDUB	339 699 500	368 787 000	313 711 000	278 552 000	
36-MINTP	4 000 000	5 000 000	-	-	
40-MINSANTE	-	-	331 840 000	373 200 000	
42-MINAS	12 000 000	9 000 000	10 000 000	30 000 000	
43-MINPROFF	93 240 000	105 200 000	110 000 000	130 000 000	
60 SUB-CONT	-	-	-	297 231 000	
TOTAL	448 939 500	487 987 000	765 551 000	1 108 983 000	

Source : DGB

Tableau 158: Situation des crédits transférés du BF 2019-2022– SUD-OUEST

CHAPITRES	2019	2020	2022	2022	TENDENCE
15-MINEDUB	350 837 500	371 311 000	376 769 500	294 513 000	
36-MINTP	4 000 000	5 000 000	-	-	
40-MINSANTE	-	-	350 640 000	378 480 000	
42-MINAS	14 000 000	13 000 000	14 000 000	32 000 000	
43-MINPROFF	98 000 000	136 760 000	130 000 000	130 000 000	
TOTAL	466 837 500	526 071 000	871 409 500	834 993 000	

Source : DGB

i. Analyse détaillée des Crédits transférés en investissement

Le tableau et le graphique suivants détaillent, l'évolution entre 2019 et 2022, des crédits transférés en fonctionnement par Région.

Tableau 159 : Situation consolidée des crédits transférés en investissement de 2019 à 2022

REGIONS	2019	2020	2021	2022	TENDENCE
ADAMAOUA	5 835 320 700	6 996 524 000	8 192 737 000	7 840 242 000	
CENTRE	19 023 261 244	19 224 372 321	19 879 737 000	19 668 010 000	
EST	8 646 913 100	9 162 337 000	9 581 045 000	9 969 878 000	
EXTREME-NORD	11 656 287 900	14 486 063 286	15 909 069 864	15 891 762 000	
LITTORAL	7 836 735 600	7 926 402 000	8 675 159 500	10 333 046 000	
NORD	6 911 569 700	7 892 902 000	7 833 959 500	8 053 024 000	
NORD-OUEST	7 694 818 226	7 860 108 020	8 339 571 500	9 034 906 000	
OUEST	10 257 076 000	10 675 674 473	8 329 079 500	12 538 704 000	
SUD	7 837 867 300	8 614 853 947	9 270 643 000	9 830 723 000	
SUD-OUEST	7 724 667 198	7 261 635 947	9 232 410 173	8 958 999 000	
TOTAL	93 424 516 968	100 100 872 994	105 243 412 037	112 119 294 000	

Source : DGB

La Région du Centre a reçu les transferts les plus importants au titre des crédits transférés en fonctionnement, soit F CFA 19,6 milliards en 2022 représentant 17,54% du volume total des crédits de fonctionnement transférés.

Les tableaux suivants présentent les crédits d'investissement transférés aux CTD entre 2019 et 2022 par Région et par chapitre budgétaire.

Tableau 160 : Situation des crédits du BIP transférés entre 2019 et 2022 - ADAMAOUA

CHAP BUDGETAIRES	2019	2020	2021	2022	TENDANCE
14-MINAC	10 000 000	23 500 000	22 000 000	20 000 000	
15-MINEDUB	1 262 394 000	1 352 800 000	1 807 758 000	1 623 050 000	
16-MINSEP	0	30 000 000	65 000 000	50 000 000	
21-MINCOMMERCE	40 000 000	40 000 000	30 000 000	40 000 000	
23-MINTOURL	260 700 000	215 000 000	310 000 000	335 000 000	
25-MINESEC	0	0	0	4 000 000	
26-MINJEC	19 895 000	133 124 000	224 646 000	120 000 000	
27-MINDDEL	2 100 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000	2 385 714 000	
28-MINEP	48 500 000	52 000 000	40 000 000	50 000 000	
30-MINADER	268 000 000	700 000 000	735 000 000	684 000 000	
31-MINEPIA	423 500 000	349 500 000	320 903 000	245 000 000	
32-MINEE	75 000 000	287 000 000	473 550 000	568 200 000	
33-MINFOF	20 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	
35-MINEFOP	7 000 000	67 000 000	60 000 000	3 600 000	
36-MINTP	583 331 700	581 700 000	739 000 000	651 000 000	
38-MINH DU	90 000 000	40 000 000	232 900 000	304 903 000	
39-MINPMEESA	50 500 000	46 000 000	54 000 000	56 000 000	
40-MINSANTE	558 000 000	877 300 000	791 960 000	565 000 000	
42-MINAS	18 500 000	32 000 000	44 000 000	32 000 000	
43-MINPROFF	0	29 600 000	102 020 000	62 775 000	
TOTAL	5 835 320 700	6 996 524 000	8 192 737 000	7 840 242 000	

Source : DGB

Tableau 161 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – CENTRE

CHAP BUDGETAIRES	2019	2020	2021	2022	TENDANCE
14-MINAC	15 500 000	71 500 000	57 000 000	34 000 000	
15-MINEDUB	1 688 848 200	1 980 380 000	1 807 758 000	1 952 450 000	
16-MINSEP	125 000 000	145 000 000	65 000 000	90 000 000	
21-MINCOMMERCE	105 000 000	200 000 000	186 000 000	125 000 000	
23-MINTOURL	260 000 000	130 000 000	310 000 000	100 000 000	
26-MINJEC	69 667 000	280 452 000	224 646 000	194 900 000	
27-MINDDEVEL	7 000 000 044	7 044 100 000	8 100 000 000	7 285 714 000	
28-MINEP	56 500 000	71 000 000	40 000 000	95 000 000	
30-MINADER	2 349 000 000	1 102 000 000	1 735 000 000	1 445 000 000	
31-MINEPIA	322 500 000	283 344 000	320 903 000	414 000 000	
32-MINEE	1 655 999 000	1 608 000 000	1 600 550 000	1 515 500 000	
33-MINFOF	88 338 000	40 000 000	40 000 000	20 000 000	
35-MINEFOP	31 000 000	67 000 000	60 000 000	75 460 000	
36-MINTP	2 977 909 000	2 467 400 000	2 007 000 000	2 579 700 000	
38-MINH DU	890 000 000	2 533 763 000	2 032 900 000	1 724 286 000	
39-MINPMEESA	144 000 000	162 000 000	210 000 000	153 000 000	
40-MINSANTE	1 017 000 000	784 433 321	791 960 000	1 528 000 000	
42-MINAS	97 000 000	156 000 000	189 000 000	247 000 000	
43-MINPROFF	130 000 000	98 000 000	102 020 000	89 000 000	
TOTAL	19 023 261 244	19 224 372 321	19 879 737 000	19 668 010 000	

Source : DGB

Tableau 162 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – EST

CHAP BUDGETAIRES	2019	2020	2021	2022	TENDANCE
14-MINAC	8 000 000	16 500 000	13 000 000	29 000 000	
15-MINEDUB	1 395 501 000	1 739 500 000	2 020 751 000	2 032 379 000	
16-MINSEP	0	173 000 000	55 000 000	70 000 000	
21-MINCOMMERCE	40 000 000	0	30 000 000	30 000 000	
23-MINTOURL	75 000 000	300 000 000	200 000 000	70 000 000	
26-MINJEC	19 384 000	250 011 000	174 799 000	140 000 000	
27-MINDDEL	3 300 000 000	3 300 000 000	3 300 000 000	3 585 714 000	
28-MINEP	12 000 000	12 000 000	30 000 000	20 000 000	
30-MINADER	579 000 000	579 000 000	418 000 000	448 000 000	
31-MINEPIA	69 500 000	284 551 000	292 045 000	256 000 000	
32-MINEE	1 444 800 000	675 575 000	573 850 000	991 110 000	
33-MINFOF	20 000 000	0	0	20 000 000	
35-MINEFOP	7 000 000	37 000 000	40 000 000	65 325 000	
36-MINTP	1 006 664 100	914 100 000	1 006 000 000	987 000 000	
38-MINH DU	180 000 000	190 000 000	280 000 000	268 225 000	
39-MINPMEESA	59 000 000	61 000 000	62 000 000	53 000 000	
40-MINSANTE	412 564 000	537 000 000	935 600 000	742 500 000	
42-MINAS	18 500 000	48 500 000	70 000 000	50 000 000	
43-MINPROFF	0	44 600 000	80 000 000	111 625 000	
TOTAL	8 646 913 100	9 162 337 000	9 581 045 000	9 969 878 000	

Source : DGB

Tableau 163 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – EXTREME-NORD

CHAP BUDGETAIRES	2019	2020	2021	2022	TENDANCE
14-MINAC	14 500 000	28 000 000	24 800 000	42 000 000	
15-MINEDUB	2 022 086 000	2 940 850 000	4 370 834 000	3 335 100 000	
16-MINSEP	35 000 000	0	55 000 000	120 000 000	
21-MINCOMMERCE	40 000 000	40 000 000	30 000 000	38 000 000	
23-MINTOURL	44 000 000	184 000 000	150 000 000	150 000 000	
26-MINJEC	135 350 000	216 858 000	300 000 000	176 000 000	
27-MINDDEL	4 700 000 000	4 700 000 000	4 700 000 000	4 985 714 000	
28-MINEP	171 000 000	171 000 000	195 000 000	155 000 000	
30-MINADER	449 000 000	744 000 000	929 000 000	635 000 000	
31-MINEPIA	885 000 000	668 751 000	381 199 000	354 550 000	
32-MINEE	525 000 000	708 000 000	852 390 000	1 061 700 000	
33-MINFOF	45 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	
35-MINEFOP	53 800 000	37 000 000	80 000 000	97 000 000	
36-MINTP	1 335 551 900	1 301 900 000	1 318 000 000	1 810 000 000	
38-MINH DU	573 000 000	370 635 000	632 700 000	1 151 698 000	
39-MINPMEESA	58 000 000	50 000 000	54 000 000	57 000 000	
40-MINSANTE	470 500 000	2 117 669 286	1 548 520 000	1 510 000 000	
42-MINAS	29 500 000	107 500 000	104 000 000	93 000 000	
43-MINPROFF	70 000 000	39 900 000	123 626 864	60 000 000	
TOTAL	11 656 287 900	14 486 063 286	15 909 069 864	15 891 762 000	

Source : DGB

Tableau 164 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – LITTORAL

CHAP BUDGETAIRES	2019	2020	2021	2022	TENDANCE
14-MINAC	14 000 000	8 500 000	20 500 000	33 000 000	
15-MINEDUB	1 042 046 800	475 620 000	718 115 500	784 000 000	
16-MINSEP	0	45 000 000	25 000 000	30 000 000	
21-MINCOMMERCE	46 458 000	40 000 000	56 000 000	25 000 000	
23-MINTOURL	35 000 000	0	100 000 000	100 000 000	
26-MINJEC	78 558 000	138 489 000	44 685 000	265 000 000	
27-MINDDEL	3 400 000 000	3 400 000 000	3 400 000 000	4 257 142 000	
28-MINEP	68 000 000	59 000 000	20 000 000	50 000 000	
30-MINADER	662 000 000	416 000 000	547 000 000	582 000 000	
31-MINEPIA	97 500 000	131 000 000	314 779 000	364 790 000	
32-MINEE	505 808 000	921 450 000	668 260 000	997 280 000	
33-MINFOF	0	40 000 000	20 000 000	20 000 000	
35-MINEFOP	37 000 000	37 000 000	7 000 000	45 870 000	
36-MINTP	1 014 664 800	1 131 358 000	1 155 000 000	1 087 000 000	
38-MINH DU	340 000 000	465 000 000	659 900 000	854 064 000	
39-MINPMEESA	51 000 000	50 000 000	54 000 000	56 000 000	
40-MINSANTE	359 700 000	467 985 000	676 720 000	685 000 000	
42-MINAS	35 000 000	66 500 000	97 000 000	67 000 000	
43-MINPROFF	50 000 000	33 500 000	91 200 000	29 900 000	
TOTAL	7 836 735 600	7 926 402 000	8 675 159 500	10 333 046 000	

Source : DGB

Tableau 165 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – NORD

CHAP BUDGETAIRES	2019	2020	2021	2022	TENDANCE
14-MINAC	5 500 000	8 500 000	10 500 000	12 000 000	
15-MINEDUB	1 341 453 000	475 620 000	518 115 500	2 208 000 000	
21-MINCOMMERCE	40 000 000	45 000 000	25 000 000	35 000 000	
23-MINTOURL	165 300 000	40 000 000	56 000 000	100 000 000	
26-MINJEC	30 655 000	0	100 000 000	166 400 000	
27-MINDDEL	2 100 000 000	138 489 000	44 685 000	2 385 714 000	
28-MINEP	77 000 000	3 400 000 000	3 400 000 000	60 000 000	
30-MINADER	361 000 000	59 000 000	20 000 000	888 000 000	
31-MINEPIA	218 000 000	416 000 000	547 000 000	284 000 000	
32-MINEE	325 000 000	131 000 000	114 779 000	473 510 000	
33-MINFOF	46 662 000	921 450 000	668 260 000	40 000 000	
35-MINEFOP	115 668 000	40 000 000	20 000 000	46 000 000	
36-MINTP	583 331 700	37 000 000	7 000 000	639 000 000	
38-MINH DU	585 000 000	1 131 358 000	1 145 000 000	154 500 000	
39-MINPMEESA	55 000 000	465 000 000	559 900 000	64 000 000	
40-MINSANTE	843 000 000	50 000 000	54 000 000	430 000 000	
42-MINAS	19 000 000	467 985 000	476 720 000	37 000 000	
43-MINPROFF	0	66 500 000	67 000 000	29 900 000	
TOTAL	6 911 569 700	7 892 902 000	7 833 959 500	8 053 024 000	

Source : DGB

Tableau 166 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – NORD-OUEST

CHAP BUDGETAIRES	2019	2020	2021	2022	TENDANCE
14-MINAC	15 000 000	21 500 000	27 000 000	24 000 000	
15-MINEDUB	915 013 000	743 550 000	1 061 591 500	710 500 000	
21-MINCOMMERCE	40 000 000	40 000 000	24 000 000	30 000 000	
23-MINTOURL	100 000 000	100 000 000	30 000 000	120 000 000	
26-MINJEC	78 990 000	134 858 000	2 400 000 000	180 000 000	
27-MINDDEL	3 400 000 426	3 400 000 000	40 000 000	3 685 716 000	
28-MINEP	18 000 000	26 000 000	309 000 000	30 000 000	
30-MINADER	293 000 000	534 000 020	338 000 000	442 000 000	
31-MINEPIA	250 000 000	284 000 000	1 325 940 000	333 000 000	
32-MINEE	504 073 000	717 500 000	40 000 000	1 091 710 000	
33-MINFOF	0	20 000 000	37 600 000	20 000 000	
35-MINEFOP	94 800 000	37 000 000	964 000 000	113 015 000	
36-MINTP	1 079 441 800	1 156 700 000	336 000 000	1 009 000 000	
38-MINH DU	260 000 000	235 000 000	100 000 000	134 965 000	
39-MINPMEESA	78 000 000	67 000 000	803 440 000	67 000 000	
40-MINSANTE	506 000 000	256 000 000	250 000 000	950 000 000	
42-MINAS	27 500 000	59 000 000	225 000 000	59 000 000	
43-MINPROFF	35 000 000	28 000 000	28 000 000	35 000 000	
TOTAL	7 694 818 226	7 860 108 020	8 339 571 500	9 034 906 000	

Source : DGB

Tableau 167 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – OUEST

CHAP BUDGETAIRES	2019	2020	2021	2022	TENDANCE
14-MINAC	12 000 000	33 500 000	29 500 000	67 000 000	
15-MINEDUB	922 822 000	999 900 000	1 403 458 500	1 051 650 000	
16-MINSEP	0	0		90 000 000	
21-MINCOMMERCE	80 000 000	65 000 000	58 000 000	90 500 000	
23-MINTOURL	0	100 000 000	20 000 000	50 000 000	
26-MINJEC	69 450 000	60 000 000	50 000 000	188 000 000	
27-MINDDEL	4 000 000 000	4 000 000 027	148 792 000	4 285 714 000	
28-MINEP	46 000 000	42 000 000	70 000 000	60 000 000	
30-MINADER	785 000 000	930 000 000	50 000 000	1 651 000 000	
31-MINEPIA	407 500 000	195 404 000	1 101 000 000	391 991 000	
32-MINEE	761 840 000	766 419 000	323 000 000	1 061 810 000	
33-MINFOF	20 000 000	20 000 000	876 809 000	40 000 000	
35-MINEFOP	71 200 000	97 000 000	40 000 000	74 780 000	
36-MINTP	1 244 264 000	1 286 064 053	1 844 445 000	1 698 300 000	
38-MINH DU	909 000 000	1 146 975 000	768 475 000	603 559 000	
39-MINPMEESA	51 000 000	62 000 000	64 000 000	69 000 000	
40-MINSANTE	858 500 000	715 912 393	1 308 600 000	982 000 000	
42-MINAS	18 500 000	66 000 000	78 000 000	68 500 000	
43-MINPROFF	0	89 500 000	95 000 000	14 900 000	
TOTAL	10 257 076 000	10 675 674 473	8 329 079 500	12 538 704 000	

Source : DGB

Tableau 168 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – SUD

CHAP BUDGETAIRES	2019	2020	2021	2022	TENDANCE
14-MINAC	10 000 000	8 000 000	17 000 000	20 000 000	
15-MINEDUB	847 203 000	819 150 000	1 023 361 000	1 293 250 000	
16-MINSEP	847 203 000	819 150 000	1 023 361 000	50 000 000	
21-MINCOMMERCE	40 000 000	80 000 000	30 000 000	60 000 000	
23-MINTOURL	0	141 000 000	90 000 000	75 000 000	
26-MINJEC	64 990 000	67 000 000	50 000 000	139 700 000	
27-MINDDEL	2 900 000 000	2 900 000 000	138 427 000	3 471 428 000	
28-MINEP	30 000 000	26 000 000	2 900 000 000	30 000 000	
30-MINADER	386 000 000	501 000 000	10 000 000	601 000 000	
31-MINEPIA	133 000 000	162 450 000	512 000 000	314 000 000	
32-MINEE	487 868 000	601 368 000	304 074 000	792 680 000	
33-MINFOF	40 000 000	0	568 260 000	50 000 000	
35-MINEFOP	46 100 000	37 000 000	20 000 000	10 450 000	
36-MINTP	825 553 300	1 621 835 947	40 000 000	1 148 000 000	
38-MINH DU	155 000 000	250 000 000	986 000 000	1 081 715 000	
39-MINPMEESA	71 000 000	61 000 000	361 500 000	60 000 000	
40-MINSANTE	819 950 000	403 500 000	60 000 000	500 000 000	
42-MINAS	19 000 000	41 500 000	1 082 160 000	41 500 000	
43-MINPROFF	115 000 000	74 900 000	54 500 000	92 000 000	
TOTAL	7 837 867 300	8 614 853 947	9 270 643 000	9 830 723 000	

Source : DGB

Tableau 169 : Situation des crédits transférés du BIP 2019-2022 – SUD-OUEST

CHAP BUDGETAIRES	2019	2020	2021	2022	TENDANCE
14-MINAC	5 500 000	2 500 000	18 000 000	15 000 000	
15-MINEDUB	747 413 000	649 400 000	843 249 000	749 000 000	
21-MINCOMMERCE	40 000 000	0	30 000 000	56 500 000	
23-MINTOURL	260 000 000	30 000 000	150 000 000	100 000 000	
26-MINJEC	69 913 000	129 854 000	14 000 000	130 000 000	
27-MINDDEL	3 100 000 000	3 100 000 000	3 100 000 000	3 671 430 000	
28-MINEP	36 000 000	40 000 000	10 000 000	20 000 000	
30-MINADER	502 000 000	361 000 000	433 000 000	624 000 000	
31-MINEPIA	193 500 000	304 000 000	365 000 000	542 669 000	
32-MINEE	363 500 000	524 393 000	1 231 230 000	946 500 000	
33-MINFOF	20 000 000	40 000 000	20 000 000	40 000 000	
35-MINEFOP	53 232 000	34 247 000	70 000 000	68 500 000	
36-MINTP	1 171 108 700	1 317 241 947	1 170 000 000	1 138 000 000	
38-MINH DU	275 000 498	279 000 000	394 373 000	72 500 000	
39-MINPMEESA	50 500 000	50 000 000	59 000 000	65 000 000	
40-MINSANTE	682 000 000	281 000 000	1 043 680 000	580 000 000	
42-MINAS	30 000 000	60 000 000	87 500 000	65 000 000	
43-MINPROFF	125 000 000	59 000 000	193 378 173	74 900 000	
TOTAL	7 724 667 198	7 261 635 947	9 232 410 173	8 958 999 000	

Source : DGB

3.2.2. Dotations multisectorielles

Dans le cadre de l'approfondissement du processus de décentralisation, l'État a mis à la disposition des 360 communes, une enveloppe de 100 000 000 FCFA chacune, soit 36 milliards de FCFA sur chacune des périodes de référence. Il convient de noter qu'en 2022, les communautés urbaines ont également reçu une dotation multisectorielle de 4 000 000 000 de FCFA, soit 285 714 285 FCFA pour chacune, au titre de la dotation multisectorielle en investissement.

3.2.1.1. Exercice 2021

Le suivi de l'exécution physico-financière des projets est une composante essentielle à l'évaluation des progressions ou actions menées en faveur de l'atteinte des objectifs de développement ou à la satisfaction des besoins des populations.

Il s'agit ici, d'apprécier, sur le plan physique ou matériel ainsi que sur le plan administratif et financier, l'exécution des 1554 projets financés par la dotation multisectorielle de l'exercice 2021 pour un montant total de 36 000 000 000 FCFA. Aussi, le taux de réalisation physique moyen des projets est de 83% pour un taux d'exécution financière moyen de 52%.

Le graphique ci-après, montre que les régions de l'Adamaoua et du Nord ont les taux d'exécution physique et financière les plus élevés, tandis que ceux de la Région de l'Est sont les plus faibles.

Graphique 59 : Analyse de l'exécution physico-financière des projets dans les régions

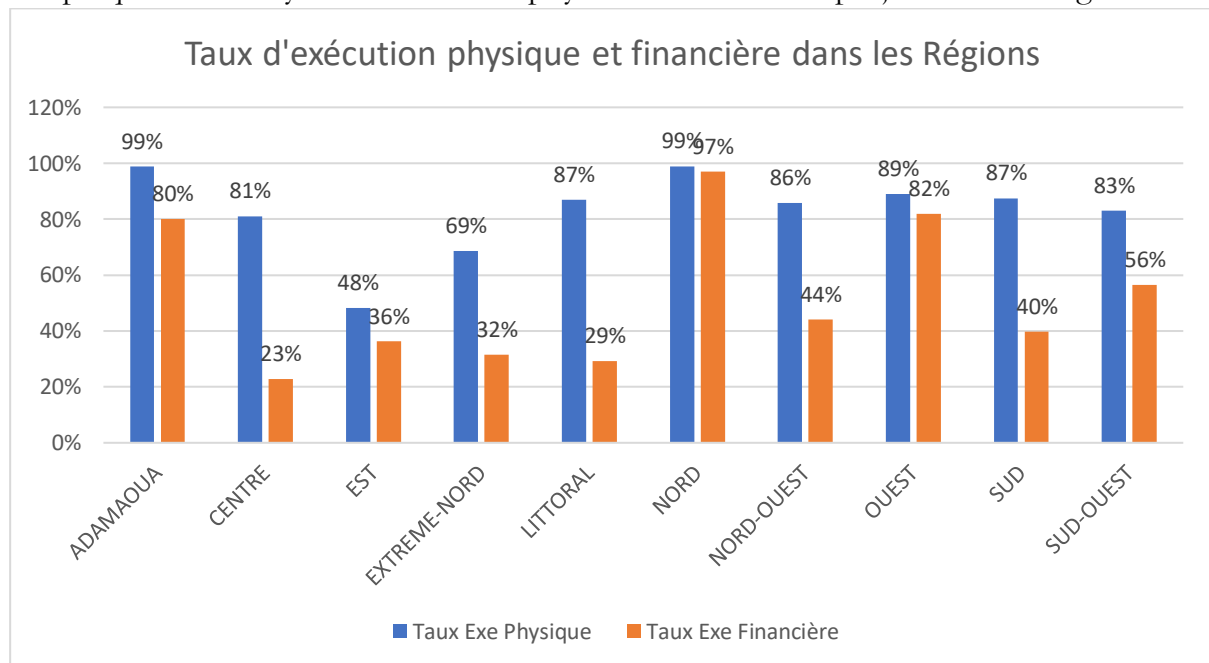


Tableau 170: Taux d'exécution physico-financière des projets

<i>REGIONS</i>	Nombre de Communes	Nombre de projets	Taux d'exécution Physique (%)	Taux d'Exécution Financière (%)
ADAMAOUA	21	93	99%	80%
CENTRE	70	295	81%	23%
EST	33	125	48%	36%
EXTREME NORD	47	243	69%	32%
LITTORAL	34	129	87%	29%
NORD OUEST	34	124	86%	44%
NORD	21	134	99%	97%
OUEST	40	172	89%	82%
SUD OUEST	31	113	83%	56%
SUD	29	123	87%	40%
TOTAL	360	1554	83%	52%

Source : Rapport sur l'exécution physico-financière des projets financés par la dotation multisectorielle 2021

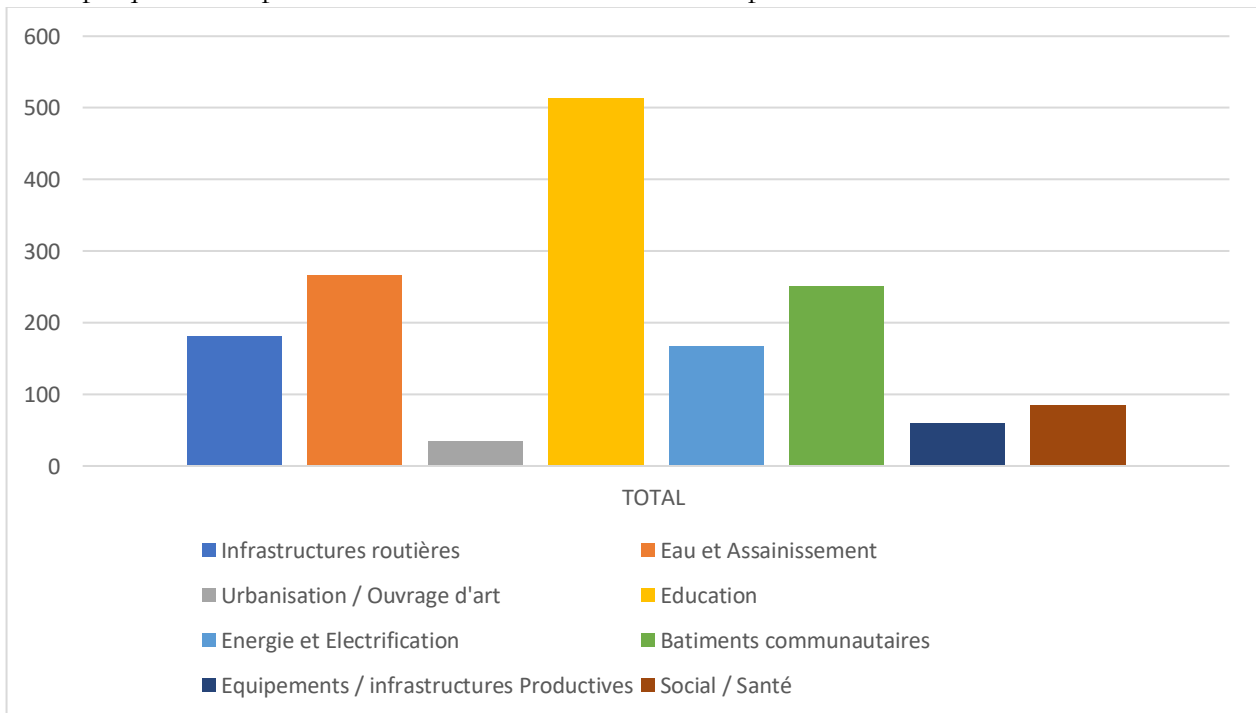
L'analyse du tableau ci-dessus montre également pour l'ensemble des Communes, a un taux d'exécution physique plus élevé que celui de l'exécution financière. Ceci pourrait traduire la persistance de la problématique du lancement et de l'ordonnancement tardif des marchés.

Par ailleurs, le problème des DENO reste une préoccupation majeure au sein des communes.

L'affectation de la dotation multisectorielle par secteur d'activités varie selon les orientations stratégiques de chaque commune, le coût des projets à financer et les besoins prioritaires des populations.

Le graphique ci-après présente une vue d'ensemble de l'affectation de la dotation multisectorielle par secteur d'activités.

Graphique 60 : Répartition de la dotation multisectorielle par secteur d'activités

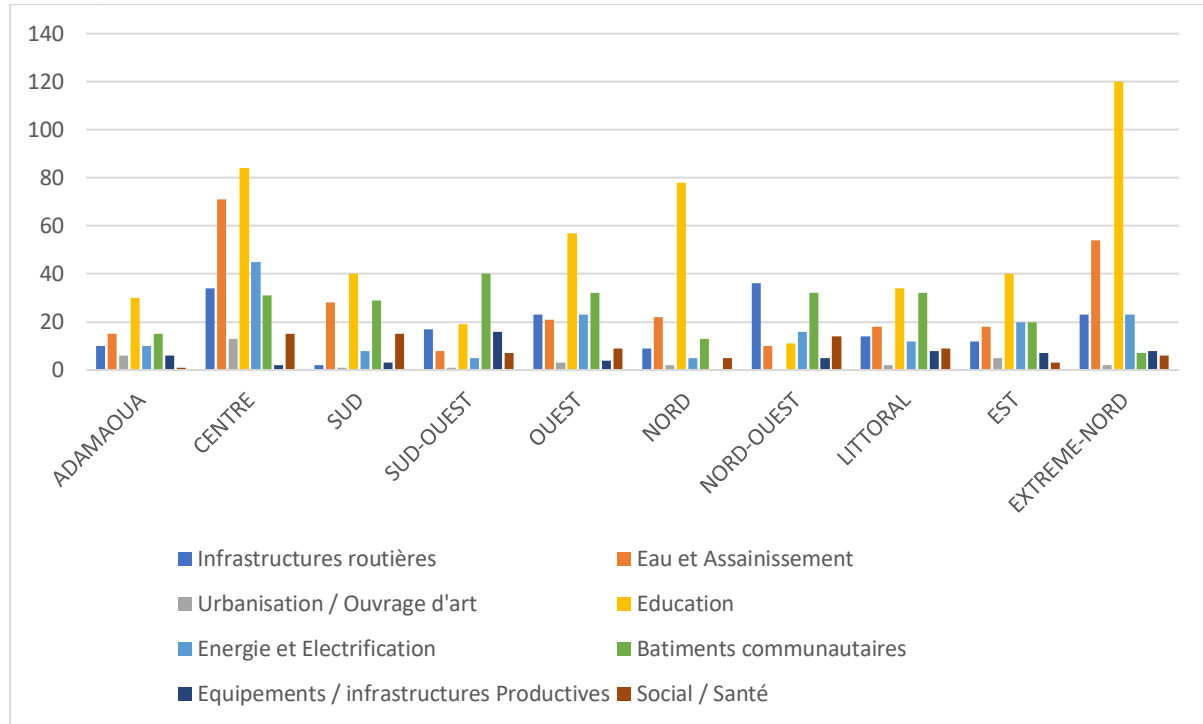


Source : Rapport sur l'exécution physico-financière des projets financés par la dotation multisectorielle 2021

Il apparaît donc que la dotation multisectorielle a permis de financer, en 2021, 1554 projets dont 180 liés aux infrastructures routières, 265 liés à l'accès à l'eau potable, 35 liés aux travaux d'urbanisation, 513 liés à l'éducation, 167 liés à l'énergie/éclairage, 251 liés aux infrastructures productives, 59 liés aux équipements et 84 liés à la santé.

Le graphique ci-après éclaire sur la répartition de la dotation multisectorielle par secteur d'activités au sein de chaque région.

Graphique 61: Répartition de la dotation multisectorielle par secteur et par région



Source : Rapport sur l'exécution physico-financière des projets financés par la dotation multisectorielle 2021

Pour les Communes de la Région de l'Adamaoua, sur un ensemble de 93 projets, 10 sont relatifs aux infrastructures routières, 15 à l'accès à l'eau potable, 06 à l'urbanisation, 30 à l'éducation, 10 à l'électrification, 15 aux infrastructures productives, 06 aux équipements divers et 01 à la Santé.

Les 295 projets des communes de la Région du Centre, ont été ventilés ainsi qu'il suit : 84 projets vers l'éducation, 71 projets vers l'accès à l'eau potable/assainissement, 45 projets ont été orientés vers l'accès à l'énergie/éclairage, 34 vers les infrastructures routières, 43 vers les infrastructures productives et 17 vers la santé.

Les 125 projets des communes de la Région de l'Est ont couvert les domaines de l'éducation (40 projets), des infrastructures productives (25 projets), de l'accès à l'énergie/éclairage (20 projets) et de l'amélioration de l'accès à l'eau potable (18 projets).

Relativement aux communes de la Région de l'Extrême-Nord, 120 projets sur un ensemble de 243 relèvent de l'éducation, 54 projets en lien avec l'accès à l'eau potable, 23 projets pour l'accès à l'énergie, l'éclairage et les infrastructures routières.

S'agissant des communes de la Région du Sud, sur les 126 projets mis en œuvre, 40 concernent le secteur de l'éducation, 28 celui de l'accès à l'eau potable, 29 les infrastructures productives et 19 la santé.

Sur un ensemble de 172 projets, les Communes de la Région de l'Ouest, ont affecté 57 projets à l'éducation, 23 projets aux infrastructures routières, 23 projets à l'énergie, 21 projets à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et 32 projets aux infrastructures productives.

Les Communes de la Région du Littoral ont financé la réalisation de 129 projets, soit 34 projets dans le domaine de l'éducation, 32 projets destinés aux infrastructures productives et 18 projets relatifs à l'accès à de l'eau potable.

La dotation multisectorielle affectée aux communes de la Région du Nord, a permis de financer 134 projets, dont 78 sont liés à l'éducation et 22 à l'accès à l'eau potable.

Les Communes de la Région du Nord-Ouest ont affecté les ressources de la DGD au financement de 124 projets, à savoir 36 projets pour le secteur des infrastructures routières, 32 projets destinés aux infrastructures productives, 16 projets dans le domaine de l'électrification et 11 projets concernant l'éducation.

S'agissant enfin des communes de la Région du Sud-Ouest, la dotation multisectorielle a financé 113 projets dont 40 sont liés aux infrastructures productives, 17 aux infrastructures routières, 08 à l'accès à l'eau potable, 19 à l'éducation et 07 à la santé.

La différence entre les taux de réalisation physique et les taux d'exécution financière des projets financés par la dotation multisectorielle pour l'exercice budgétaire 2021 ainsi décliné, est précisée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 171 : Analyse des taux d'exécution physique et financière 2021

REGIONS	Nombre de Communes	Taux d'exécution physique			Taux d'exécution financière		
		2020	2021	DIFF	2020	2021	DIFF
ADAMAOUA	21	77%	99%	+22	78%	80%	+2
CENTRE	70	71%	81%	+10	60%	23%	-37
EST	33	77%	48%	-29	53%	36%	-17
EXTREME NORD	47	72%	69%	-3	55%	32%	-23
LITTORAL	34	78%	87%	-9	39%	29%	-10
NORD OUEST	34	82%	86%	-4	75%	44%	-31
NORD	21	91%	99%	+8	83%	97%	+14
OUEST	40	88%	89%	+1	64%	82%	+18
SUD OUEST	31	42%	83%	-41	39%	56%	+17
SUD	29	50%	87%	+37	49%	40%	+9
TOTAL	360	72,8%	83%	+10.2	59.5%	52%	-7.5

Source : Rapport sur l'exécution physico-financière des projets financés par la dotation multisectorielle 2021

La baisse la plus importante du taux de réalisation physique a été relevée dans la Région de l'Est (29%) tandis que la Région du Centre enregistre la plus forte baisse en matière d'exécution financière (37%).

En somme, l'analyse comparative de l'exécution de la Dotation Générale de la Décentralisation au cours des deux précédents exercices budgétaires, montre une amélioration globale du taux de réalisation physique (10.2%) et une baisse du taux d'exécution financière (7.5%). Cette baisse se traduit notamment par l'accroissement des Dépenses Engagées Non Ordonnancées (DENO).

Les difficultés liées à l'exécution physico-financière des projets financés par la dotation multisectorielle sont relatives à :

- ❖ l'insuffisante maturation des projets ;
- ❖ la modification et/ou la délocalisation tardive des projets ;
- ❖ les retards dans la contractualisation aux fins de réalisation des projets ;

- ❖ les capacités financières insuffisantes et les défaillances occasionnelles des entreprises avec lesquelles les communes ont contracté ;
- ❖ les lenteurs observées dans le paiement des avances de démarrage ;
- ❖ le non-paiement des frais de sessions des membres des CIPM et le refus des communes à recourir aux Commissions Départementales pour la contractualisation de leurs projets.

Au regard des difficultés sus évoquées, les actions suivantes pourraient être envisagées :

- ❖ la poursuite des activités de formation et de sensibilisation des exécutifs municipaux aux procédures de maturation des projets, telles que définies par le décret n°2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public ;
- ❖ le rappel des termes de la circulaire relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des CTD qui organise les modalités de délocalisation et de modification des projets financés par la dotation multisectorielle ;
- ❖ la sensibilisation des maires au respect des délais de contractualisation des marchés contenus dans les plans de passation des marchés ;
- ❖ le paiement des frais de fonctionnement des CIPM par les communes, ainsi que des frais de sessions des membres desdites commissions, à défaut du recours aux commissions départementales ;
- ❖ l'instauration des missions trimestrielles de suivi des projets financés par la dotation multisectorielle, en appui aux délégations départementales et régionales du MINDDLEVEL, à l'effet d'améliorer le dispositif de collecte des informations sur l'exécution physico-financière des projets ainsi que le taux de réalisation de ceux-ci.

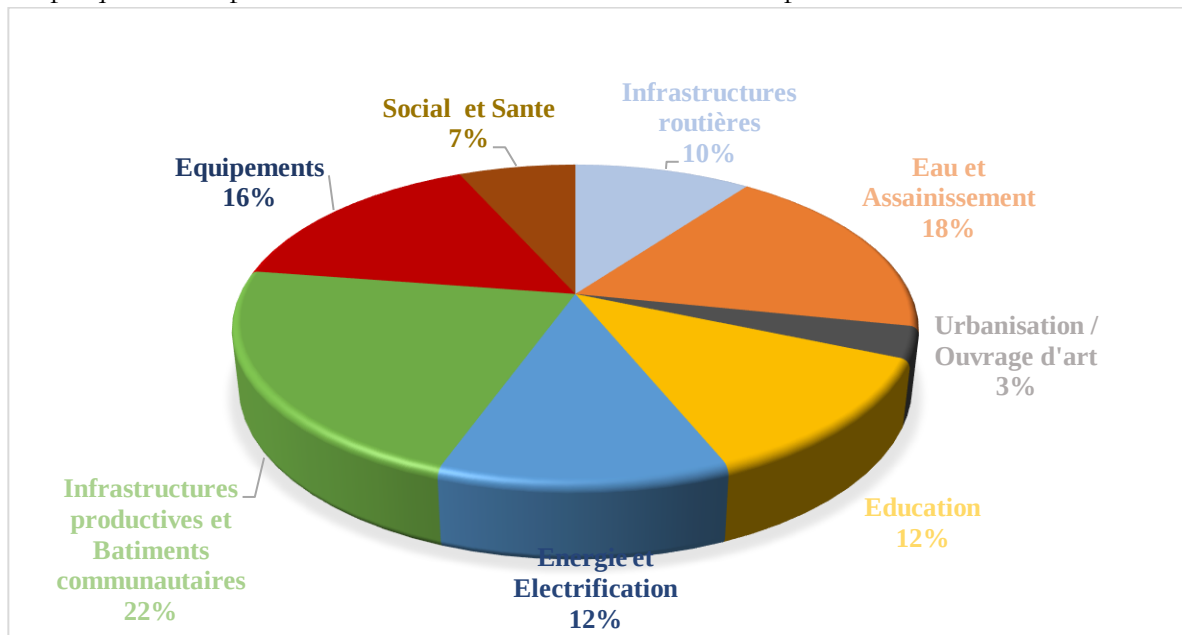
3.2.1.2. Exercice 2022

Pour l'exercice 2022, une évolution a été observée par rapport aux années précédentes. Outre la dotation accordée aux 360 communes, une enveloppe de 285 714 285 FCFA a été attribuée à chacune des 14 communautés urbaines dans le cadre de la DGD.

Les projets financés par la dotation multisectorielle sont répartis dans huit (08) secteurs d'activités à savoir : les infrastructures routières, l'eau et l'assainissement, l'urbanisation et les ouvrages d'art, l'éducation, l'énergie et l'électrification, les infrastructures productives et bâtiments communautaires, les équipements, le social et la santé.

Le graphique ci-dessous présente la répartition par secteur d'activités des projets financés par cette dotation pour l'ensemble du territoire national. On observe que le secteur des infrastructures productives et bâtiments communautaires a la plus grande proportion des projets avec 22%, suivi de celui l'eau et l'assainissement avec 18%. Le secteur urbanisation/ouvrage d'art présente la plus faible proportion avec 3%.

Graphique 62 : Répartition de la dotation multisectorielle 2022 par secteur d'activités



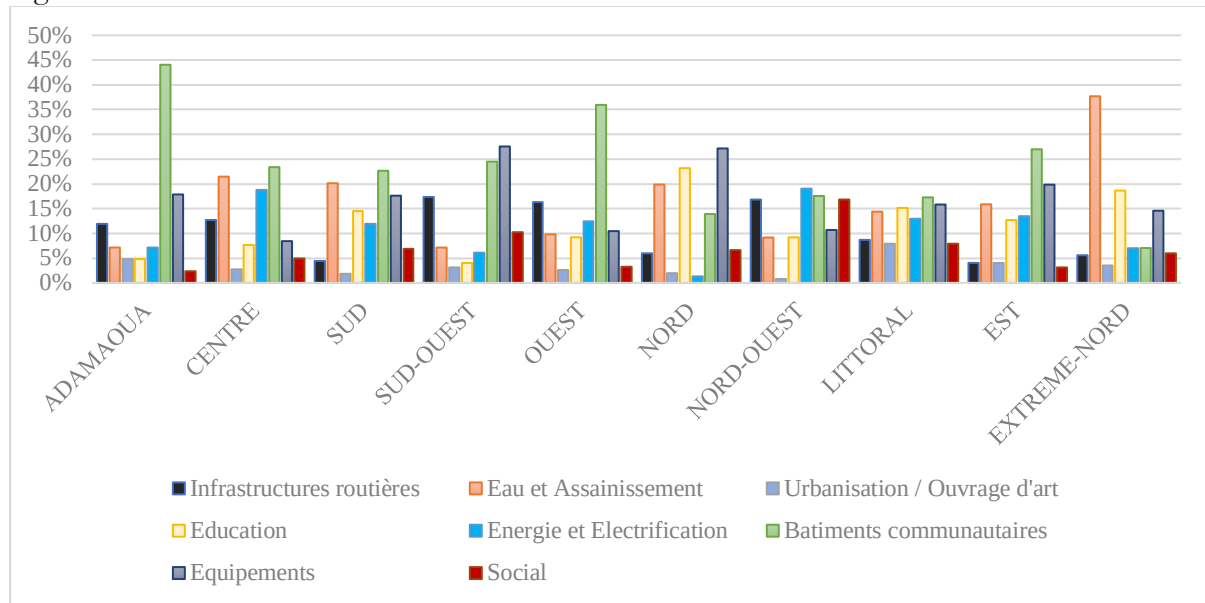
Source : Rapport sur l'exécution physico-financière des projets financés par la dotation multisectorielle 2022

Le tableau ci-après présente la répartition, par secteur d'activités et selon les régions, des projets financés en 2022 par la dotation multisectorielle. De façon générale, il est observé que, le secteur lié aux infrastructures productives et bâtiments communautaires est celui présentant le plus grand nombre de projets dans la majorité des régions. Le secteur de l'urbanisation et ouvrages d'art par contre, est celui présentant le plus faible nombre de projets.

Tableau 172 : Répartition des projets par secteur d'activités selon les régions en 2022

Régions	Infrastructures routières	Eau et Assainissement	Urbanisation / Ouvrage d'art	Éducation	Energie et Électrification	Bâtiments communautaires	Équipements	Social	TOTAL
ADAMAOUA	10	6	4	4	6	37	15	2	84
CENTRE	33	56	7	20	49	61	22	13	261
SUD	7	32	3	23	19	36	28	11	159
SUD-OUEST	17	7	3	4	6	24	27	10	98
OUEST	25	15	4	14	19	55	16	5	153
NORD	9	30	3	35	2	21	41	10	151
NORD-OUEST	22	12	1	12	25	23	14	22	131
LITTORAL	12	20	11	21	18	24	22	11	139
EST	5	20	5	16	17	34	25	4	126
EXTREME-NORD	11	75	7	37	14	14	29	12	199
TOTAL NATIONAL	151	273	48	186	175	329	239	100	1501

Graphique 63 : Répartition de la dotation multisectorielle de 2022 par secteur d'activités selon les régions



Source : Rapport sur l'exécution physico-financière des projets financés par la dotation multisectorielle 2022

L'exploitation des données du graphique ci-dessus révèle que dans la Région de l'Adamaoua, environ 45% des projets financés sont liés aux infrastructures productives et aux bâtiments communautaires, suivis des projets liés à l'équipement avec 18%. Le secteur du social et de la santé présente le moins de projets avec 2%.

Les communes de la Région du Centre présentent un total de 261 projets financés au cours de l'année 2022. Leur répartition par secteur d'activités montre que 23% de ces projets sont liés aux infrastructures productives et bâtiments communautaires, suivis par l'eau et assainissement avec 21%.

La Région du Sud présente à peu près la même situation que celle du Centre avec un grand nombre de projets liés aux infrastructures productives et bâtiments communautaires (23%) suivis de ceux liés à l'eau et assainissement (20%). Le secteur de l'urbanisation et ouvrages d'art présente le plus faible nombre de projets avec un taux de 2%.

Dans la Région de l'Est, on dénombre 126 projets. Le plus grand nombre de projets est lié aux infrastructures productives et bâtiments communautaires qui représente 26%. Ce secteur est suivi par celui des équipements avec un taux de 20%. En dernière position, nous avons le secteur du social et de la santé avec environ 3%.

La Région de l'Ouest présente un nombre total de 153 projets. Le secteur des infrastructures productives et bâtiments communautaires a la plus grande proportion avec un taux de 36%. Il est suivi par celui des infrastructures routières dont le taux est de 16%, et le secteur de l'urbanisation et ouvrages d'art qui représente 3%.

Dans la Région du Sud-Ouest, on dénombre 98 projets dont la majorité est destinée au secteur des équipements avec un taux de 27%. Ce secteur est suivi par celui des infrastructures productives et bâtiments communautaires qui représente 24% et celui de l'urbanisation et ouvrages d'art dont le taux est de 3%.

Dans la Région du Nord-Ouest, 131 projets ont été financés avec un grand nombre de projets réalisés dans le secteur de l'énergie et électrification, soit 19%. Ce secteur est suivi par celui

des infrastructures productives et bâtiments communautaires qui représente 17%. Au bas de l'échelle, se trouve le secteur de l'urbanisation et ouvrages d'art avec 1%.

Dans la Région du Littoral, 139 projets ont été financés. Le secteur des infrastructures productives et bâtiments communautaires présente la plus grande proportion avec 17%, suivi du secteur des équipements qui a un taux de 16%.

La Région du Nord présente un nombre total de 151 projets, le secteur des équipements ayant la majorité avec un taux de 27%. Il est suivi de celui de l'éducation qui représente 23%.

Dans l'Extrême-Nord, 199 projets ont été financés. Le secteur de l'eau et assainissement présente le plus grand nombre de projets avec 37%, suivi par le secteur de l'éducation avec 18%.

i. Exécution physique des projets en 2022

Le tableau ci-dessous présente la répartition par département, des projets financés sur l'année 2022. La dotation multisectorielle de 2022 a permis le financement d'un nombre total de **1501** projets.

Tableau 173 : Répartition des projets financés par la dotation multisectorielle de 2022 par département

Régions	Départements	Nombre de projets	Régions	Départements	Nombre de projets
ADAMAOUA	DJEREM	3		COMMUNAUTE URBAINE D'EBOLWA	12
	FARO ET DEO	14		COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI	5
	MAYO BANYO	6		TOTAL SUD	159
	MBERE	24	SUD-OUEST	FAKO	17
	VINA	32		KOUBE-ET-MANENGOUBA	7
	COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE	5		LEBIALEM	10
	TOTAL ADAMAOUA	84		MANYU	13
CENTRE	HAUTE SANAGA	34		MEME	9
	LEKIE	30		NDIAN	38
	MBAM ET INOUBOU	34		COMMUNAUTE URBAINE DE LIMBE	2
	MBAM ET KIM	15		COMMUNAUTE URBAINE DE KUMBA	2
	MEFOU ET AFAMBA	31		TOTAL SUD-OUEST	98
	MEFOU ET AKONO	9	OUEST	BAMBOUTOS	16
	MFOUNDI	15		HAUT-NKAM	36
	NYONG ET KELLE	36		HAUTS-PLATEAUX	16
	NYONG ET NFOUMOU	32		KOUNG-KHI	6
	NYONG ET SO'O	24		MENOUA	15
	COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE	1		MIFI	8
	TOTAL CENTRE	261		NDE	16
SUD	DJA-ET-LOBO	52		NOUN	37
	MVILLA	47		COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM	3
	OCEAN	29		TOTAL OUEST	153
	VALLEE DU NTEM	14		BENOUE	90
				FARO	13

Régions	Départements	Nombre de projets
NORD	MAYO-OULO	23
	MAYO-REY	22
	COMMUNAUTE URBAINE GAROUA	3
	TOTAL NORD	151
NORD-OUEST	BOYO	29
	BUI	15
	DONGA	23
	MANTUNG	
	MENCHUM	12
	MEZAM	22
	MOMO	18
	NGOKETUNDJA	10
	COMMUNAUTE URBAINE DE BAMENDA	2
	TOTAL NORD-OUEST	131
LITTORAL	MOUNGO	48
	NKAM	15
	SANAGA-MARITIME	52
	WOURI	14
	COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA	7
	COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA	2
	COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA	1
	TOTAL LITTORAL	139
EST	BOUMBA NGOKO	4
	HAUT NYONG	71
	KADEY	25
	LOM ET DJEREM	22
	COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA	4
	TOTAL EST	126
EXTREME-NORD	DIAMARE	33
	LOGONE ET CHARI	16
	MAYO DANAY	58
	MAYO KANI	43
	MAYO TSANAGA	33
	MAYO SAVA	14
	COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUA	2
	TOTAL EXTREME-NORD	199

Régions	Départements	Nombre de projets
TOTAL NATIONAL		1501

Source :rapport du MINDEVEL sur l'exécution physique et financière de la dotation multisectorielle

ii. Exécution financière des projets en 2022

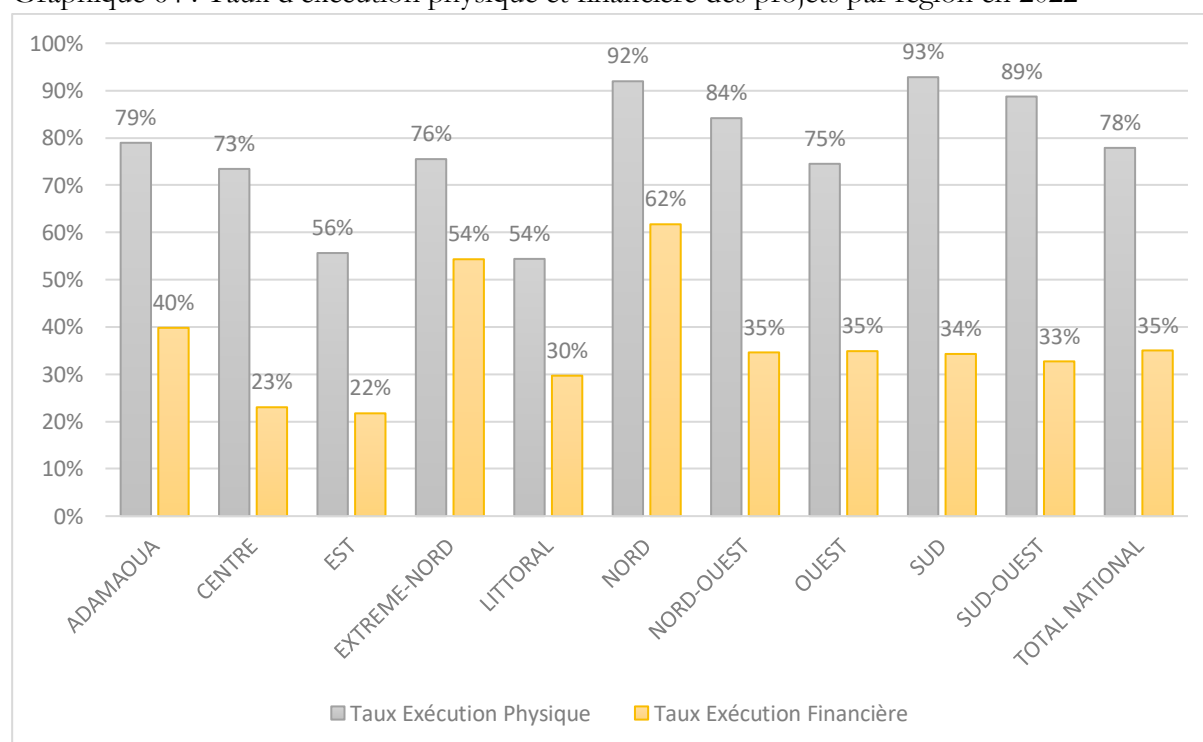
Pour ce qui est du taux d'exécution financière, les trois (03) régions septentrionales présentent les taux les plus élevés : Nord (62%), Extrême-Nord (54%) et Adamaoua (40%). Les taux d'exécution financière les plus faibles sont détenus par les régions de l'Est et du Centre avec respectivement 22% et 23%. Les taux d'exécution financière des projets pour la plupart des régions sont inférieurs à 50%, excepté les régions du Nord avec 62% et de l'Extrême-Nord avec 54%.

Cette situation pourrait s'expliquer par la persistance de la problématique du lancement et de l'ordonnancement tardifs des marchés.

Le graphique ci-dessous montre les différents taux d'exécution physique et financière des projets selon les régions du pays. De prime abord, on ne constate qu'aucune des dix (10) régions du pays ne présente un taux d'exécution égal à 100%, niveau attendu au terme de l'année d'exercice. On observe les taux moyens au niveau national de 78% pour l'exécution physique contre 35% pour l'exécution financière.

Les taux d'exécution physique les plus élevés sont observés dans les régions du Sud et du Nord avec respectivement 93% et 92%. Ces dernières sont suivies des régions du Sud-Ouest avec 89% et du Nord-Ouest avec 84%. Les régions de l'Est et du Littoral sont celles présentant les taux d'exécution le plus bas avec respectivement 56% et 54%.

Graphique 64 : Taux d'exécution physique et financière des projets par région en 2022



Source : Exploitation des données sur la dotation multisectorielle 2022

Le tableau ci-après présente de façon plus détaillée, au niveau des départements, les différents taux d'exécution physique et financière des projets financés par la DGD pour les exercices 2021 et 2022.

Tableau 174 : Taux d'exécution physico-financière des projets financés par la dotation multisectorielle 2021 et 2022 par département

Régions	Départements	DGD 2021				DGD 2022			
		Nombre total de projets	Nombre de projets renseignés	Taux Exécution Physique	Taux Exécution Financière	Nombre total de projets	Nombre de projets renseignés	Taux Exécution Physique	Taux Exécution Financière
ADAMAOUA	DJEREM	8	8	100,00%	100,00%	3	3	100,00%	100,00%
	FARO ET DEO	17	17	100,00%	100,00%	14	13	23,69%	0,00%
	MAYO BANYO	12	12	100,00%	100,00%	6	6	66,67%	16,67%
	MBERE	20	0	0,00%	0,00%	24	0	0,00%	0,00%
	VINA	36	36	97,50%	97,50%	32	32	98,44%	87,50%
	COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE					5	5	100,00%	0,00%
TOTAL ADAMAOUA		93	73	98,77%	80,00%	84	59	78,95%	39,82%
CENTRE	HAUTE SANAGA	36	36	63,94%	0,00%	34	0	0,00%	0,00%
	LEKIE	36	0	0,00%	0,00%	30	0	0,00%	0,00%
	MBAM ET INOUBOU	39	39	86,23%	12,82%	34	34	55,59%	0,00%
	MBAM ET KIM	13	0	0,00%	0,00%	15	15	66,78%	32,66%
	MEFOU ET AFAMBA	33	29	77,93%	96,26%	31	0	0,00%	0,00%
	MEFOU ET AKONO	14	14	92,36%	92,36%	9	9	82,78%	85,75%
	MFOUNDI	14	0	0,00%	0,00%	15	15	79,00%	57,25%
	NYONG ET KELLE	50	0	0,00%	0,00%	36	35	89,71%	77,03%
	NYONG ET MFOUMOU	33	33	91,21%	67,33%	32	32	78,75%	0,00%
	NYONG ET SO'O	27	0	0,00%	0,00%	24	23	67,84%	0,00%
	COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE					1	1	0,00%	0,00%
TOTAL CENTRE		295	151	80,98%	22,74%	261	164	73,43%	23,02%
EST	BOUMBA NGOKO	8	8	43,75%	0,00%	4	0	0,00%	0,00%
	HAUT NYONG	55	54	41,69%	22,41%	71	0	0,00%	0,00%
	KADEY	21	16	69,81%	71,43%	25	25	74,40%	65,61%
	LOM ET DJEREM	41	41	49,22%	47,76%	22	22	37,07%	30,47%
	COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA					4	4	40,50%	26,71%
TOTAL EST		125	119	48,20%	36,23%	126	51	55,64%	0,00%

Régions	Départements	DGD 2021				DGD 2022			
		Nombre total de projets	Nombre de projets renseignés	Taux Exécution Physique	Taux Exécution Financière	Nombre total de projets	Nombre de projets renseignés	Taux Exécution Physique	Taux Exécution Financière
EXTREME-NORD	DIAMARE	30	30	65,78%	45,22%	33	33	83,88%	56,68%
	LOGONE ET CHARI	28	28	84,14%	61,93%	16	15	88,33%	80,00%
	MAYO DANAY	68	68	61,33%	27,94%	58	58	76,26%	62,26%
	MAYO KANI	48	0	0,00%	0,00%	43	43	62,16%	38,21%
	MAYO SAVA	20	19	75,72%	49,32%	14	14	80,29%	85,78%
	MAYO TSANAGA	49	0	0,00%	0,00%	33	0	0,00%	0,00%
	COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUA					2	2	72,50%	65,97%
TOTAL EXTREME-NORD		243	145	68,54%	31,52%	199	165	75,50%	54,32%
LITTORAL	MOUNGO	42	42	87,94%	0,00%	48	48	90,42%	76,62%
	NKAM	12	12	93,75%	85,00%	15	15	85,76%	41,15%
	SANAGA MARITIME	60	60	87,95%	59,50%	52	52	10,94%	1,99%
	WOURI	15	13	73,08%	0,00%	14	0	0,00%	0,00%
	COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA					7	7	78,57%	28,61%
	COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA					1	0	0,00%	0,00%
	COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA					2	2	0,00%	0,00%
TOTAL LITTORAL		129	127	86,97%	29,25%	139	124	54,40%	29,70%
NORD	BENOUE	93	93	99,75%	99,75%	90	90	95,65%	94,35%
	FARO	12	12	100,00%	99,98%	13	13	97,31%	77,24%
	MAYO LOU'I	15	15	98,67%	100,00%	23	23	91,30%	0,00%
	MAYO REY	14	14	92,86%	85,36%	22	22	75,59%	0,00%
	COMMUNAUTE URBAINE GAROUA					3	3	83,33%	65,00%
TOTAL NORD		134	134	98,93%	97,07%	151	151	91,96%	61,72%
	BOYO	22	22	100,00%	97,62%	29	29	96,38%	89,25%
	BUI	16	16	61,44%	23,13%	15	0	0,00%	0,00%

Régions	Départements	DGD 2021				DGD 2022			
		Nombre total de projets	Nombre de projets renseignés	Taux Exécution Physique	Taux Exécution Financière	Nombre total de projets	Nombre de projets renseignés	Taux Exécution Physique	Taux Exécution Financière
NORD-OUEST	DONGA-MANTUNG	20	20	85,35%	59,72%	23	23	100,00%	100,00%
	MENCHUM	10	10	73,50%	45,71%	12	12	35,17%	0,00%
	MEZAM	29	28	96,25%	3,70%	22	21	73,81%	0,00%
	MOMO	16	16	77,55%	64,69%	18	17	90,41%	51,00%
	NGOKETUNJIA	11	11	89,55%	45,45%	10	10	87,71%	54,67%
	COMMUNAUTE URBAINE DE BAMENDA					2	2	56,50%	0,00%
TOTAL NORD-OUEST		124	123	85,74%	44,01%	131	114	84,16%	34,62%
OUEST	BAMBOUTOS	9	9	100,00%	100,00%	16	16	96,56%	0,00%
	HAUT NKAM	42	42	85,88%	72,11%	36	36	43,93%	13,73%
	HAUTS PLATEAUX	20	20	90,35%	100,00%	16	16	97,19%	0,00%
	KOUNG-KHI	6	6	75,50%	82,46%	6	6	42,50%	29,00%
	MENOUA	23	22	94,27%	100,00%	15	0	0,00%	0,00%
	MIFI	12	12	98,33%	91,67%	8	8	100,00%	100,00%
	NDE	7	7	56,86%	0,00%	16	16	75,31%	42,46%
	NOUN	53	50	90,78%	94,12%	37	34	86,38%	82,65%
	COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM					3	3	60,00%	34,40%
TOTAL OUEST		172	168	89,03%	81,85%	153	135	74,51%	34,89%
SUD	DJA-ET-LOBO	42	0	0,00%	0,00%	52	50	93,70%	48,13%
	MVILA	46	45	91,22%	99,68%	47	46	90,59%	60,19%
	OCEAN	22	12	65,24%	0,00%	29	0	0,00%	0,00%
	VALLEE DU NTEM	16	16	93,44%	88,97%	14	8	89,50%	9,55%
	COMMUNAUTE URBAINE D'EBOLWA					12	12	100,00%	100,00%
	COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI					5	0	0,00%	0,00%
TOTAL SUD		126	73	87,44%	39,77%	159	116	92,83%	34,29%
FAKO		27	21	94,05%	92,62%	17	17	97,94%	70,44%

Régions	Départements	DGD 2021				DGD 2022			
		Nombre total de projets	Nombre de projets renseignés	Taux Exécution Physique	Taux Exécution Financière	Nombre total de projets	Nombre de projets renseignés	Taux Exécution Physique	Taux Exécution Financière
SUD-OUEST	KOUPÉ-ET-MANENGOUBA	6	6	100,00%	100,00%	7	0	0,00%	0,00%
	LEBIALEM	9	9	88,33%	55,00%	10	10	100,00%	100,00%
	MANYU	7	7	69,29%	33,33%	13	12	88,75%	0,00%
	MEME	18	18	72,78%	38,89%	9	9	72,89%	43,64%
	NDIAN	46	44	80,80%	34,32%	38	38	90,39%	21,12%
	COMMUNAUTE URBAINE DE LIMBE					2	2	60,00%	0,00%
	COMMUNAUTE URBAINE DE KUMBA					2	2	22,50%	0,00%
TOTAL SUD-OUEST		113	105	83,05%	56,45%	98	90	88,73%	32,72%
TOTAL GENERAL		1554	1218	82,12%	46,27%	1501	1169	77,87%	35,04%

Source : Exploitation des données sur la dotation multisectorielle 2021 & 2022

3.2.1.3. Comparaison de l'exécution de la dotation multisectorielle entre les exercices 2021 et 2022

Le tableau ci-dessus présente le bilan de l'exécution de la dotation multisectorielle au terme des exercices 2021 et 2022.

La dotation multisectorielle a permis le financement d'un nombre plus élevé de projets communaux en 2021 par rapport à l'année 2022. Ainsi, sur l'ensemble du territoire national, 1554 projets ont été financés en 2021, contre 1501 projets en 2022. Pour ce qui est des régions, l'année 2022 présente un nombre de projets plus élevé par rapport à 2021. Cette augmentation est particulièrement observable dans les régions de l'Est, du Littoral, du Nord, du Nord-Ouest et du Sud.

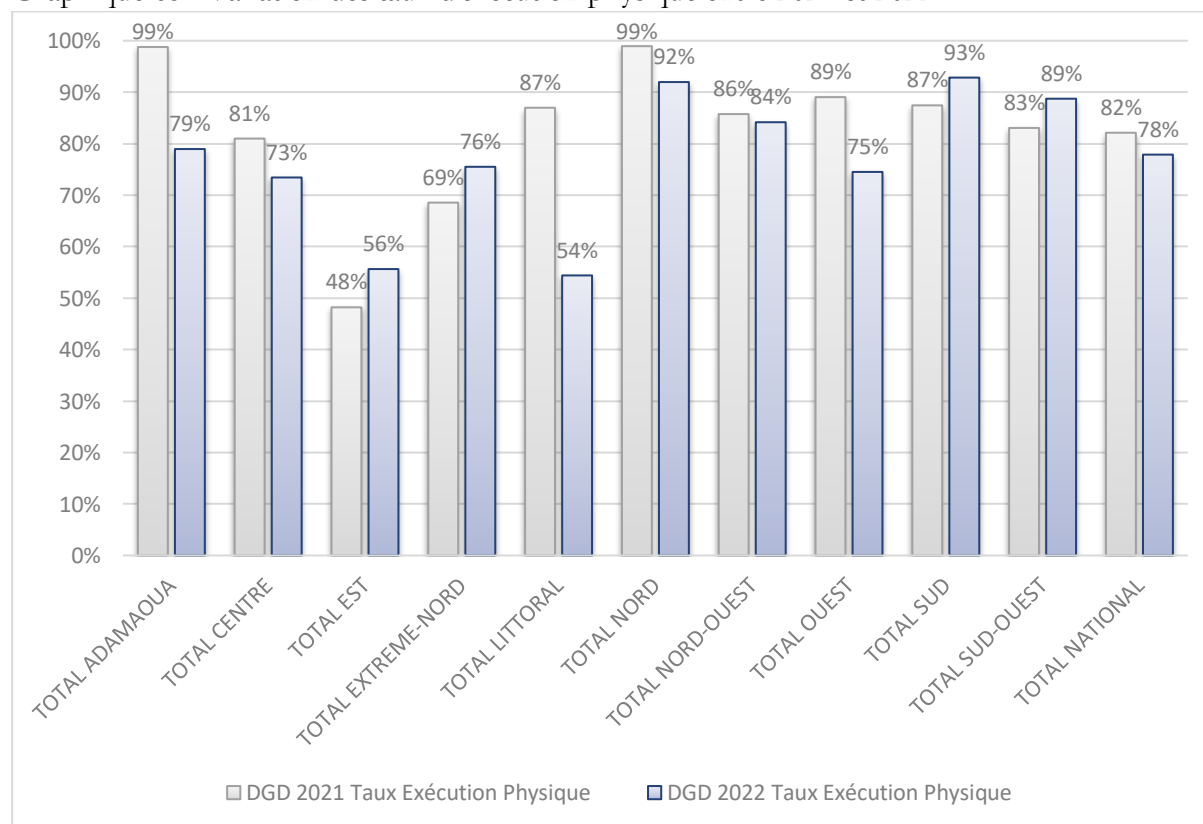
3.2.3. Variation du taux d'exécution physique et financière entre les exercices 2021 et 2022

3.2.2.1. Variation du taux d'exécution physique entre les exercices 2021 et 2022

Au niveau de l'ensemble du territoire, le taux d'exécution physique des projets a connu une baisse, passant de 82% en 2021 à 78% en 2022.

De manière spécifique, six (06) régions présentent un taux d'exécution physique des projets à la baisse entre 2021 et 2022. Il s'agit des régions de l'Adamaoua, du Centre, du Littoral, du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest. Par contre, les régions de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Sud et du Sud-Ouest présentent un taux d'exécution physique à la hausse.

Graphique 65 : Variation des taux d'exécution physique entre 2021 et 2022

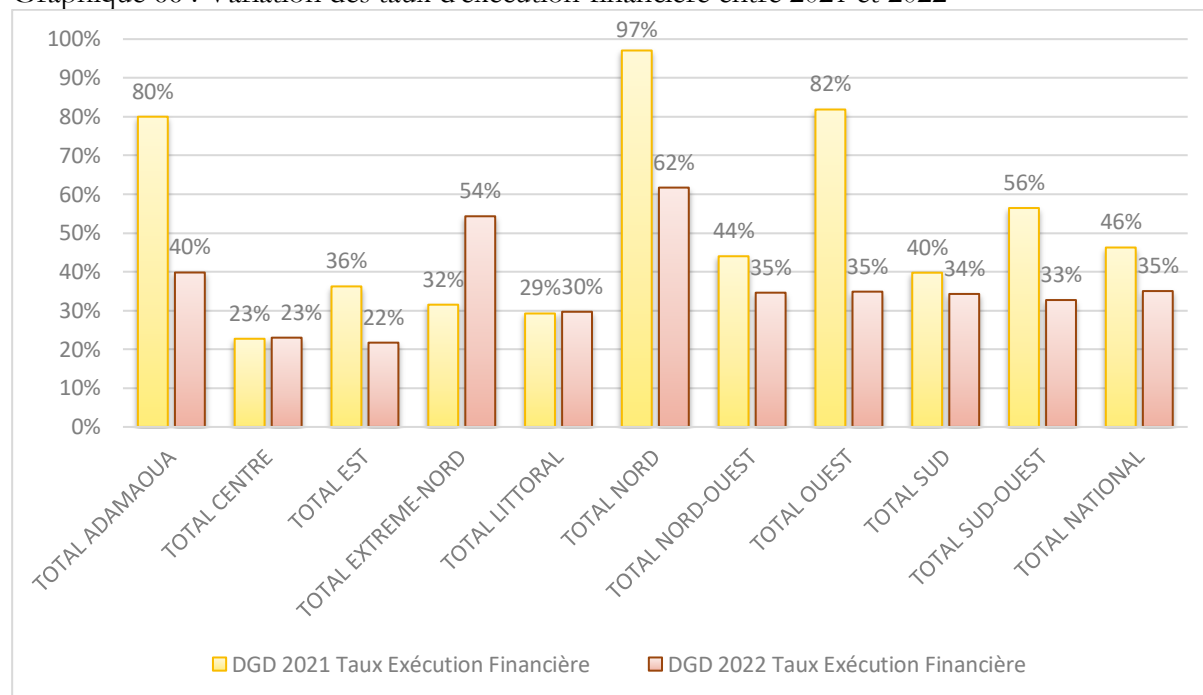


Source : Exploitation des données sur la dotation multisectorielle 2021 et 2022

3.2.2.2. Variation du taux d'exécution financière entre les exercices 2021 et 2022

Sur le plan national, le taux d'exécution financière présente une baisse entre 2021 et 2022, passant de 46% à 35%. Cette situation est justifiée par les baisses constatées dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Sud et du Sud-Ouest. À contrario, la Région du Centre est restée constante alors que les régions de l'Extrême-Nord et du Littoral connaissent respectivement une augmentation de 32% à 54% et de 29% à 30%.

Graphique 66 : Variation des taux d'exécution financière entre 2021 et 2022



Source : Exploitation des données sur la dotation multisectorielle 2021 et 2022

3.2.4. Dotations sectorielles

3.2.3.1. Exercice 2021

Pour le compte de l'exercice 2021, l'État a mis à la disposition des CTD au titre des dotations, un montant total de 379 781 624 000 FCFA. Il s'agit des dotations sectorielles issues des départements ministériels ayant transféré des compétences. Une analyse détaillée par Région desdites dotations est présentée ci-dessous.

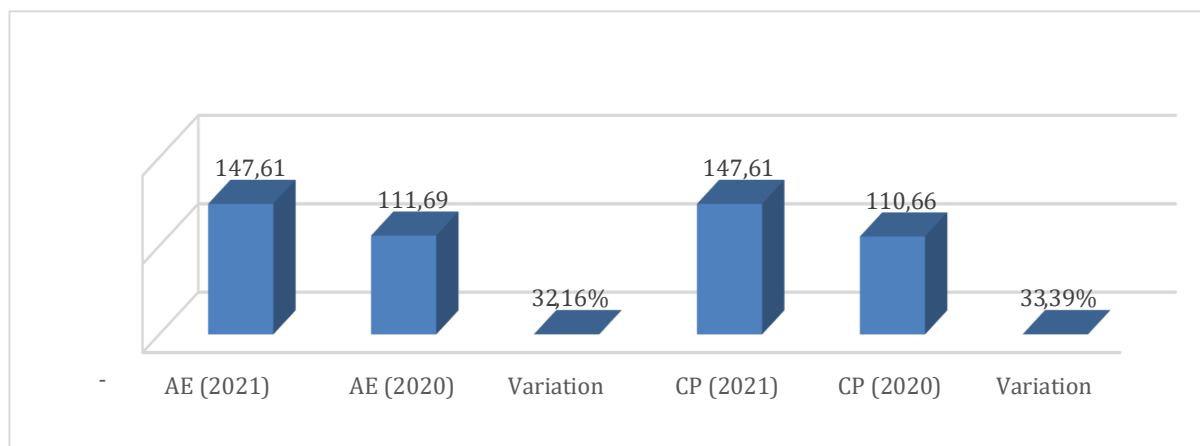
Les crédits du budget général ont été ouverts en autorisations d'engagement (AE) en crédits de paiement (CP) à hauteur de 147 605 000 000 FCFA répartis ainsi qu'il suit : 101 960 468 000 FCFA en investissement et 45 644 532 000 FCFA en fonctionnement, tel que décliné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 175 : Répartition des crédits transférés au profit des CTD

NATURES DES CREDITS	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
Investissement	101 960 468 000	99 284 873 994	2,69%	101 960 468 000	98 256 355 020	3,77%
Fonctionnement	45 644 532 000	12 400 392 000	268,09%	45 644 532 000	12 400 392 000	268,09%
TOTAL	147 605 000 000	111 685 265 994	32,16%	147 605 000 000	110 656 747 020	33,39%

Sources : Loi de règlement de la République du Cameroun, exercice 2021

Graphique 67 : Situation des crédits transférés (en milliards de FCFA) par l'État au profit des CTD au titre de l'exercice 2021

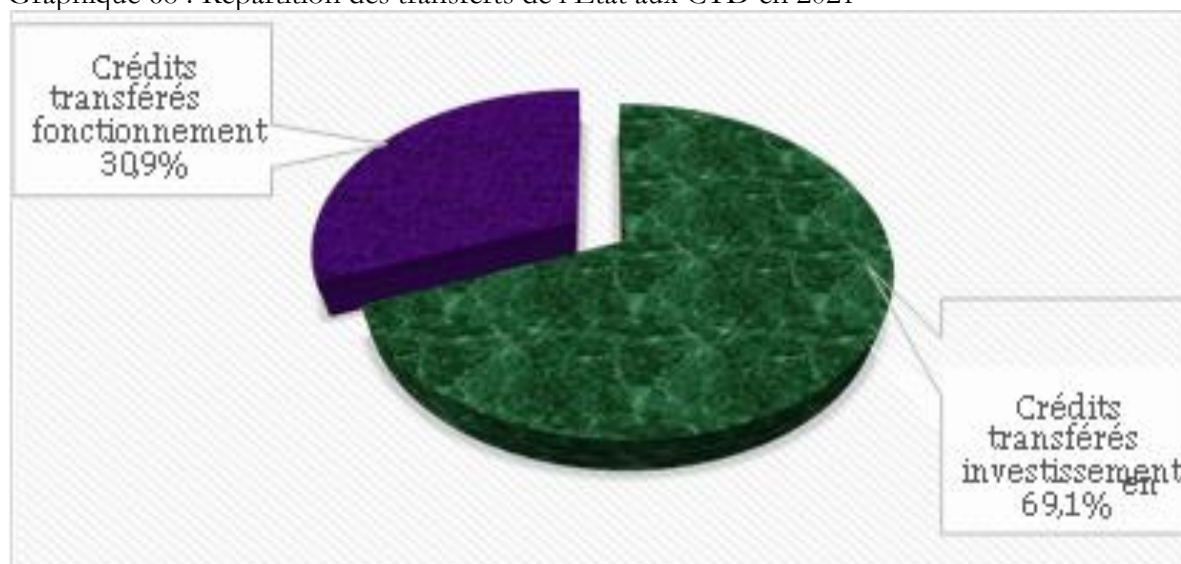


En 2021, le budget de l'État a effectivement financé le développement local à travers ces transferts de crédits, malgré le contexte social et économique difficile, lequel était déjà marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19 et par les grands chantiers d'infrastructures notamment, dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE et l'organisation de la CAN, ainsi que la couverture des dépenses sécuritaires dans les régions du septentrion, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Le montant desdits crédits transférés par chapitre et par Région, s'est établi à 147 605 000 000 F CFA contre 111 685 265 994 F CFA en 2020, ce qui traduit une augmentation de 35 919 734 006 F CFA, soit 32,1%.

Par composante, les transferts en investissement représentent la plus grosse part par rapport au fonctionnement qui représente 31,0%.

Graphique 68 : Répartition des transferts de l'État aux CTD en 2021

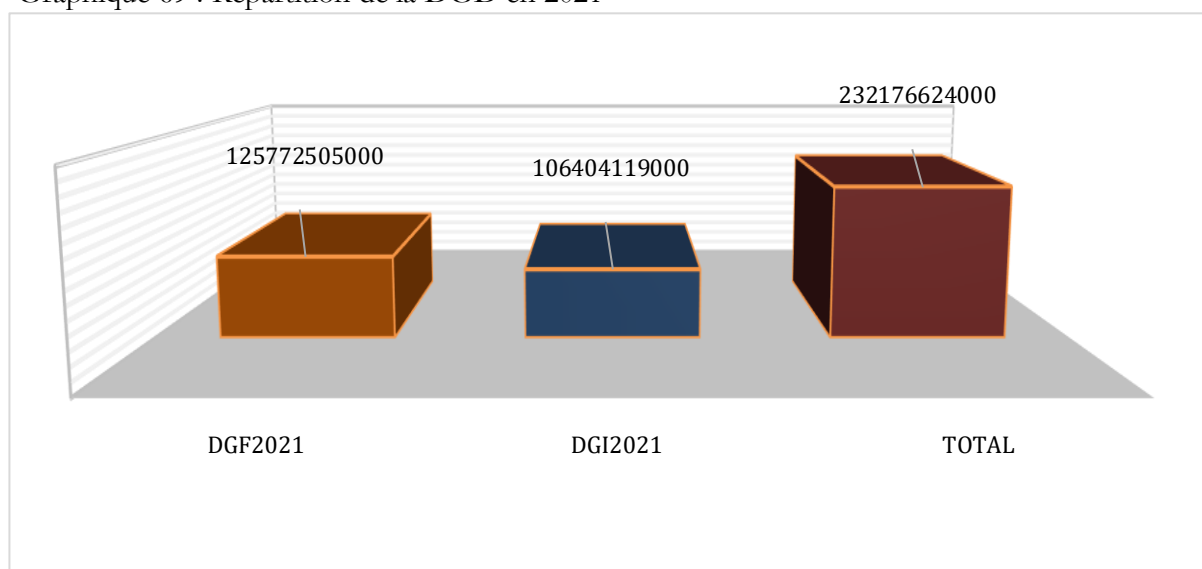


Courant 2021, 45,6 milliards de FCFA du budget de l'État ont financé l'activité et contribué à la croissance et au développement économique, social, culturel et sportif des collectivités locales.

Au terme de l'exercice budgétaire 2021, 101,9 milliards de FCFA ont été transférés aux CTD au titre du BIP. La situation d'exécution desdites ressources se présente comme suit :

- taux d'engagement de 93,79% contre 88,54% en 2020, soit une hausse de 5,25% ;
- taux de liquidation de 90,32% contre 83,74% en 2020, soit une progression de 6,58% ;
- taux d'ordonnancement de 90,32% contre 83,74% en 2020, soit une augmentation de 6,58% ;
- taux de réalisation physique de 87,63% contre 89,77% en 2020, soit une baisse de 2,14%.

Graphique 69 : Répartition de la DGD en 2021



Suivant le graphique ci-dessus, en 2021, la DGD dans son volet fonctionnement s'est établie à la somme de 125 772 505 000 FCFA au profit des CTD contre 13 900 000 000 FCFA en 2020, soit une augmentation de 111 872 505 000 FCFA en valeur absolue et de 804,8% en valeur relative. Cette augmentation est principalement expliquée par deux faits majeurs à savoir, la volonté des pouvoirs publics à s'aligner au plancher de 15% fixé par la loi portant CGCTD et la constitution d'une provision pour la mise en place et le fonctionnement des Régions.

Les tableaux ci-après présentent au titre de l'exercice 2021, la répartition de la DGF par rubriques budgétaires tel que prévu par le décret n°2021/743 du 28 décembre 2021 fixant la répartition de la DGD.

Tableau 176 : Répartition globale de la DGF en 2021

N°	RUBRIQUES	MONTANTS
1	Ressources transférées en fonctionnement	90 772 505 000
2	Dotation pour la mise en place et le fonctionnement des Régions	30 000 000 000
3	Autres emplois	5 000 000 000
TOTAL		125 772 505 000

Source : décret répartition DGD 2021

Tableau 177 : Répartition de la dotation pour la mise en place et le fonctionnement des Régions.

N°	RUBRIQUES	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANTS (en FCFA)
1	Traitement salarial de base des conseils exécutifs régionaux	65	34 800 000
2	Équipement de démarrage des Régions à statut spécial	65	250 000 000
3	Dotation de démarrage des Régions à statut spécial	65	2 715 200 000
TOTAL			3 000 000 000
N°	RUBRIQUES	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANTS (en FCFA)
1	Traitement salarial de base des exécutifs et membres des bureaux des conseils régionaux	65	34 200 000
2	Équipement de démarrage des régions	65	250 000 000
3	Dotation de démarrage des régions	65	2 717 600 000
TOTAL			3 000 000 000

Tableau 178 : Les autres emplois

N°	RUBRIQUES	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANTS
1	Rémunération des Magistrats Municipaux	65	2 250 000 000
2	Mise en place et fonctionnement du <i>Public Independent Conciliator</i> de la Région du Nord-Ouest et de la Région du Sud-Ouest	65	400 000 000
4	Fonctionnement du Conseil National de la Décentralisation	65	400 000 000
5	Fonctionnement du Comité Interministériel des Services Locaux	65	300 000 000
6	Fonctionnement du Comité National des Finances Locales	65	165 000 000
7	Fonctionnement de la Commission Interministérielle de Coopération Décentralisée	65	50 000 000
8	Fonctionnement du Comité Chargé du Suivi des procédures relatives au paiement du traitement de base des exécutifs locaux	65	50 000 000
10	Financement des séminaires d'imprégnation des nouveaux élus et des acteurs opérationnels des Régions et Communes	65	190 000 000
11	Appui au Programme National de Formation aux Métiers de la Ville	65	60 000 000
12	Appui aux Syndicats de Communes	65	60 000 000
13	Impression et diffusion du code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées et ses textes d'application	65	25 000 000
14	Opération spéciale de délivrance massive des actes de naissance	65	500 000 000
15	Appui à l'intervention des Services Déconcentrés de l'État apportant leur concours ou leur appui aux Régions, Communes et Communautés Urbaines	65	550 000 000
TOTAL			5 000 000 000

Il convient d'observer que les ressources de fonctionnement ont constitué la rubrique la plus importante. Elles représentent plus de **72,0%** de la Dotation Générale de Fonctionnement. Le reste a été consacré au financement du fonctionnement des centres de promotion de la femme et

de la famille, des bureaux des emplois communaux, du paquet minimum pour le fonctionnement des écoles primaires et des centres multifonctionnels de promotion des jeunes.

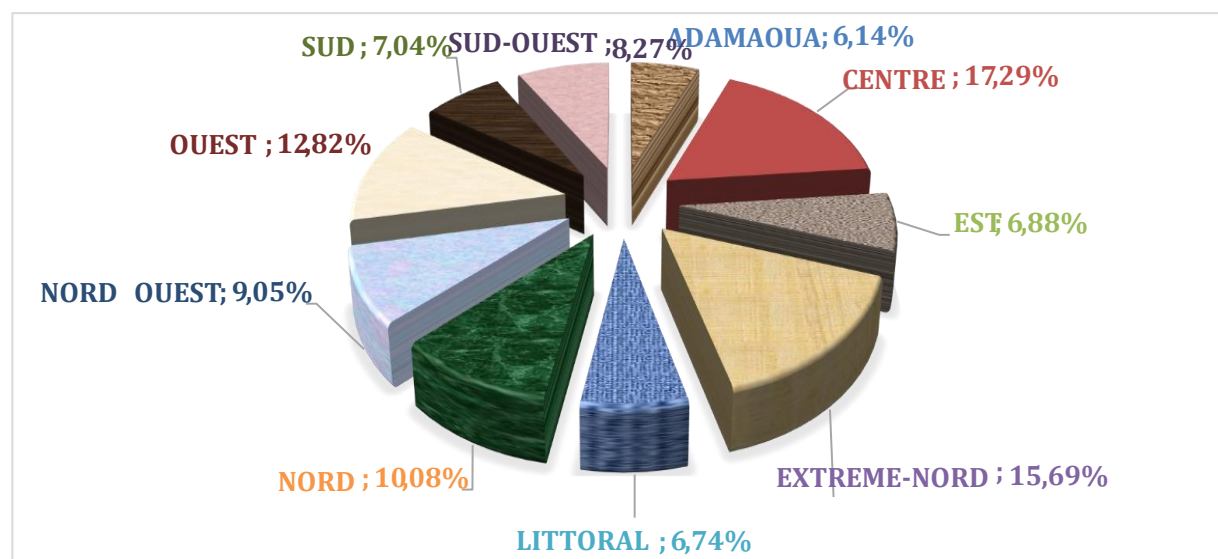
Les tableaux et graphiques suivants détaillent l'évolution entre 2020 et 2021 des crédits transférés par Région.

Tableau 179 : Situation consolidée des crédits transférés en 2021

REGIONS	A.E - LF			C.P - LF		
	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %
ADAMAOUA	488 000 500	651 921 000	33,59	488 000 500	651 921 000	33,59%
CENTRE	1 160 393 000	1 836 074 500	58,23	1 160 393 000	1 836 074 500	58,23%
EST	622 492 500	730 420 500	17,34	622 492 500	730 420 500	17,34%
EXTREME NORD	1 340 100 500	1 665 754 000	24,30	1 340 100 500	1 665 754 000	24,30%
LITTORAL	492 556 000	715 292 000	45,22	492 556 000	715 292 000	45,22%
NORD	798 345 000	1 070 032 500	34,03	798 345 000	1 070 032 500	34,03%
NORD OUEST	586 544 000	961 331 500	63,90	586 544 000	961 331 500	63,90%
OUEST	897 912 500	1 361 175 500	51,59	897 912 500	1 361 175 500	51,59%
SUD	487 987 000	747 789 000	53,24	487 987 000	747 789 000	53,24%
SUD OUEST	526 071 000	878 409 500	66,98	526 071 000	878 409 500	66,98%
ADMIN CENTRALE	5 000 000 000	35 000 000 000	600,00	5 000 000 000	35 000 000 000	600,00%
	12 400 402 000	45 618 200 000	267,88	12 400 402 000	45 618 200 000	267,88%

Source : DGB

Graphique 70 : Situation consolidée des crédits transférés en 2021



La Région du Centre a reçu les ressources les plus importantes au titre des crédits transférés en fonctionnement, soit F CFA 1,8 milliards représentant 17,3% du volume total.

Les tableaux suivants restituent le détail de la situation des crédits transférés aux CTD en fonctionnement, par Région et par Chapitre au titre de l'exercice 2021.

Tableau 180 : Situation des crédits transférés en 2021 – ADAMAOUA

CHAPITRE	AE-LF			CP-LF		
	2020	2021	Variations %	2020	2021	Variations %
15-MINEDUB	402 360 500	330 558 000	-17,85%	402 360 500	330 558 000	-17,85%
40-MINSANTE		216 960 000			216 960 000	
42-MINAS	12 000 000	12 000 000	0,00%	12 000 000	12 000 000	0,00%
43-MINPROFF	73 640 000	70 520 000	-4,24%	73 640 000	70 520 000	-4,24%
TOTAL	488 000 500	630 038 000	29,11%	488 000 500	630 038 000	29,11%

Source : DGB

Tableau 181 : Situation des crédits transférés en 2021 – CENTRE

CHAPITRE	AE-LF			CP-LF		
	2020	2021	Variations	2020	2021	Variations
15-MINEDUB	807 873 000	766 001 000	-5,18%	807 873 000	766 001 000	-5,2%
36- MINTP	30 000 000	4 000 000	-86,67%	30 000 000	4 000 000	-86,7%
40-MINSANTE		721 000 000			721 000 000	
42-MINAS	50 000 000	39 000 000	-22,00%	50 000 000	39 000 000	-22,0%
43-MINPROFF	273 520 000	272 880 000	-0,23%	273 520 000	272 880 000	-0,2%
TOTAL	1 161 393 000	1 802 881 000	55,23%	1 161 393 000	1 802 881 000	55,2%

Source : DGB

Tableau 182 : Situation des crédits transférés en 2021 – EST

CHAPITRE	AE-LF			CP-LF		
	2020	2021	Variations	2020	2021	Variations
15-MINEDUB	492 842 500	384 780 500	-21,93%	492 842 500	384 780 500	-21,93%
36- MINTP	45 000 000	72 000 000	60,00%	45 000 000	72 000 000	60,00%
40-MINSANTE		248 640 000			248 640 000	
42-MINAS	11 000 000	13 000 000	18,18%	11 000 000	13 000 000	18,18%
43-MINPROFF	73 640 000	60 000 000	-18,52%	73 640 000	60 000 000	-18,52%
TOTAL	622 482 500	778 420 500	25,05%	622 482 500	778 420 500	25,05%

Source : DGB

Tableau 183 : Situation des crédits transférés en 2021 – EXTREME-NORD

CHAPITRE	AE-LF			CP-LF		
	2020	2021	Variations %	2020	2021	Variations %
15-MINEDUB	1 217 900 500	1 070 234 000	-12,12%	1 217 900 500	1 070 234 000	-12,12%
40-MINSANTE		473 520 000			473 520 000	
42-MINAS	17 000 000	18 000 000	5,88%	17 000 000	18 000 000	5,88%
43-MINPROFF	105 200 000	100 000 000	-4,94%	105 200 000	100 000 000	-4,94%
TOTAL	1 340 100 500	1 661 754 000	24,00%	1 340 100 500	1 661 754 000	24,00%

Source : DGB

Tableau 184 : Situation des crédits transférés en 2021 – LITTORAL

CHAPITRE	AE-LF			CP-LF		
	2020	2021	Variations%	2020	2021	Variations %
15-MINEDUB	363 356 000	360 404 000	-0,81%	363 356 000	360 404 000	-0,81%
40-MINSANTE		276 720 000			276 720 000	
42-MINAS	24 000 000	18 000 000	-25,00%	24 000 000	18 000 000	-25,00%
43-MINPROFF	105 200 000	100 000 000	-4,94%	105 200 000	100 000 000	-4,94%
TOTAL	492 556 000	755 124 000	53,31%	492 556 000	755 124 000	53,31%

Source : DGB

Tableau 185 : Situation des crédits transférés en 2021 – NORD

CHAPITRE	AE-LF			CP –LF		
	2020	2021	Variations %	2020	2021	Variations%
15-MINEDUB	724 225 000	644 794 000	-10,97%	724 225 000	644 794 000	-10,97%
40-MINSANTE		326 400 000			326 400 000	
42-MINAS	11 000 000	14 000 000	27,27%	11 000 000	14 000 000	27,27%
43-MINPROFF	63 120 000	60 000 000	-4,94%	63 120 000	60 000 000	-4,94%
TOTAL	798 345 000	1 045 194 000	30,92%	798 345 000	1 045 194 000	30,92%

Source : DGB

Tableau 186 : Situation des crédits transférés en 2021 – NORD-OUEST

CHAPITRE	AE-LF			CP –LF		
	2020	2021	Variations %	2020	2021	Variations %
15-MINEDUB	488 384 000	470 341 500	-3,69%	488 384 000	470 341 500	-3,69%
40-MINSANTE		373 440 000			373 440 000	
42-MINAS	14 000 000	17 000 000	21,43%	14 000 000	17 000 000	21,43%
43-MINPROFF	84 160 000	90 000 000	6,94%	84 160 000	90 000 000	6,94%
TOTAL	586 544 000	950 781 500	62,10%	586 544 000	950 781 500	62,10%

Source : DGB

Tableau 187 : Situation des crédits transférés en 2021 – OUEST

CHAPITRE	AE-LF			CP –LF		
	2020	2021	Variations %	2020	2021	Variations %
15-MINEDUB	798 752 500	712 458 500	-10,80%	798 752 500	712 458 500	-10,80%
40-MINSANTE		573 600 000			573 600 000	
42-MINAS	15 000 000	17 000 000	13,33%	15 000 000	17 000 000	13,33%
43-MINPROFF	84 160 000	80 000 000	-4,94%	84 160 000	80 000 000	-4,94%
TOTAL	897 912 500	1 383 058 500	54,03%	897 912 500	1 383 058 500	54,03%

Source : DGB

Tableau 188: Situation des crédits transférés en 2021 – SUD

CHAPITRE	AE-LF			CP –LF		
	2020	2021	Variations %	2020	2021	Variations %
15-MINEDUB	368 787 000	313 711 000	-14,93%	368 787 000	313 711 000	-14,9%
36-MINTP	5 000 000		-100,00%	5 000 000		-100,0%
40-MINSANTE		331 840 000			331 840 000	
42-MINAS	9 000 000	10 000 000	11,11%	9 000 000	10 000 000	11,1%
43-MINPROFF	105 200 000	110 000 000	4,56%	105 200 000	110 000 000	4,6%
TOTAL	487 987 000	765 551 000	56,88%	487 987 000	765 551 000	56,9%

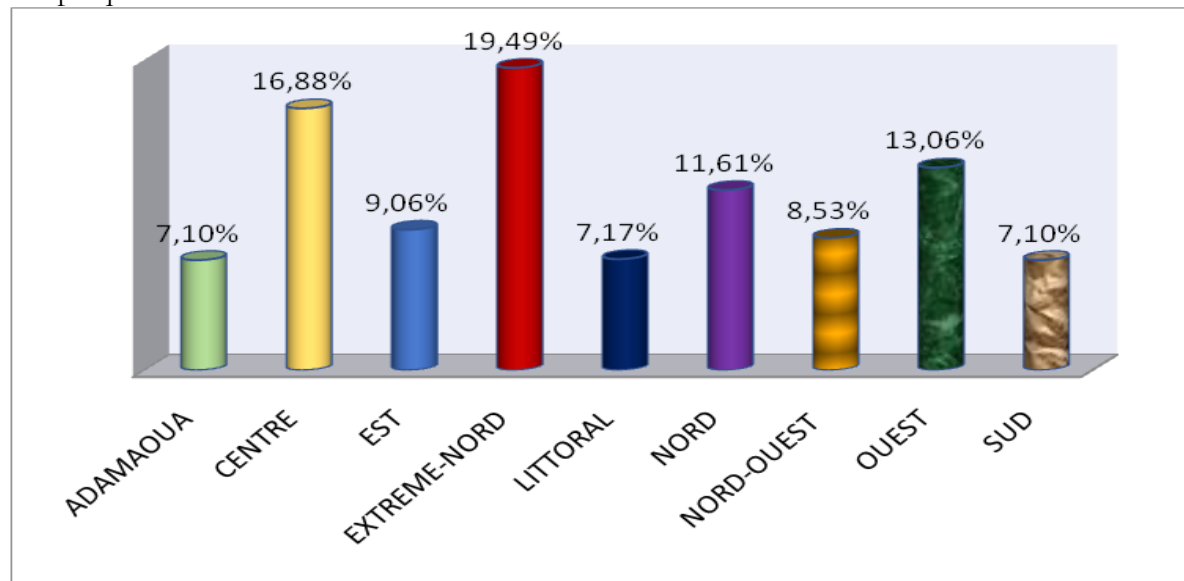
Source : DGB

Tableau 189 : Situation des crédits transférés en 2021 – SUD-OUEST

CHAPITRE	AE-LF			CP –LF		
	2020	2021	Variations %	2020	2021	Variations %
15-MINEDUB	371 311 000	376 769 500	1,47%	371 311 000	376 769 500	1,47%
36-MINTP	5 000 000		-100,00%			
40-MINSANTE		350 640 000			350 640 000	
42-MINAS	13 000 000	14 000 000	7,69%	13 000 000	14 000 000	7,69%
43-MINPROFF	136 760 000	130 000 000	-4,94%	136 760 000	130 000 000	-4,94%
TOTAL	526 071 000	871 409 500	65,64%	521 071 000	871 409 500	67,23%

Source : DGB

Graphique 71: Situation résumée des transferts de crédits d'investissement aux CTD en 2021



Les CTD de la Région du Centre sont celles qui ont reçu la plus grande dotation en fonctionnement suivie de celles de l'Extrême Nord et de l'Ouest.

Les tableaux suivants, en plus de présenter par administration, comparent la part des ressources transférées aux CTD au cours de l'exercice 2021 avec celle de 2020.

Tableau 190 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – ADAMAOUA

CHAPITRE	A.E - LF			C.P - LF		
	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %
14-MINAC	23 500 000	22 000 000	-6,38	23 500 000	22 000 000	-6,4%
15-MINEDUB	1 352 800 000	1 807 758 000	33,63	1 352 800 000	1 807 758 000	33,6%
16-MINSEP	30 000 000	65 000 000	116,67	30 000 000	65 000 000	116,7%
21-MINCOMMERCE	40 000 000	30 000 000	-25,00	40 000 000	30 000 000	-25,0%
23-MINTOURL	215 000 000	310 000 000	44,19	215 000 000	310 000 000	44,2%
26-MINJEC	133 124 000	224 646 000	68,75	133 124 000	224 646 000	68,7%
27-MINDDEL	2 100 000 000	2 100 000 000	0,00	2 100 000 000	2 100 000 000	0,0%
28-MINEP	52 000 000	40 000 000	-23,08	52 000 000	40 000 000	-23,1%
30-MINADER	700 000 000	735 000 000	5,00	700 000 000	735 000 000	5,0%
31-MINEPIA	349 500 000	320 903 000	-8,18	349 500 000	320 903 000	-8,2%
32-MINEE	287 000 000	473 550 000	65,00	287 000 000	473 550 000	65,0%
33-MINFOF	40 000 000	40 000 000	0,00	40 000 000	40 000 000	0,0%
35-MINEFOP	67 000 000	60 000 000	-10,45	67 000 000	60 000 000	-10,4%
36-MINTP	581 700 000	739 000 000	27,04	581 700 000	739 000 000	27,0%
38-MINH DU	40 000 000	232 900 000	482,25	40 000 000	232 900 000	482,3%
39-MINPMEESA	46 000 000	54 000 000	17,39	46 000 000	54 000 000	17,4%
40-MINSANTE	877 300 000	791 960 000	-9,73	877 300 000	791 960 000	-9,7%
42-MINAS	32 000 000	44 000 000	37,50	32 000 000	44 000 000	37,5%
43-MINPROFF	29 600 000	102 020 000	244,66	29 600 000	102 020 000	244,7%
TOTAL	6 996 524 000	8 192 737 000	1 059	6 996 524 000	8 192 737 000	17,1%

Source : DGB

Tableau 191 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – CENTRE

CHAPITRE	A.E - LF			C.P - LF		
	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %
14-MINAC	71 500 000	57 000 000	-20,3%	71 500 000	57 000 000	-20,3%
15-MINEDUB	1 980 380 000	1 807 758 000	-8,7%	1 980 380 000	1 807 758 000	-8,7%
16-MINSEP	145 000 000	65 000 000	-55,2%	145 000 000	65 000 000	-55,2%
21-MINCOMMERCE	200 000 000	186 000 000	-7,0%	200 000 000	186 000 000	-7,0%
23-MINTOURL	130 000 000	310 000 000	138,5%	130 000 000	310 000 000	138,5%
26-MINJEC	280 452 000	224 646 000	-19,9%	280 452 000	224 646 000	-19,9%
27-MINDDEL	7 044 100 000	8 100 000 000	15,0%	7 000 000 000	8 100 000 000	15,7%
28-MINEP	71 000 000	40 000 000	-43,7%	71 000 000	40 000 000	-43,7%
30-MINADER	1 102 000 000	1 735 000 000	57,4%	1 102 000 000	1 735 000 000	57,4%
31-MINEPIA	283 344 000	320 903 000	13,3%	283 344 000	320 903 000	13,3%
32-MINEE	1 608 000 000	1 600 550 000	-0,5%	1 583 000 000	1 600 550 000	1,1%
33-MINFOF	40 000 000	40 000 000	0,0%	40 000 000	40 000 000	0,0%
35-MINEFOP	67 000 000	60 000 000	-10,4%	67 000 000	60 000 000	-10,4%
36-MINTP	2 467 400 000	2 007 000 000	-18,7%	2 307 400 000	2 007 000 000	-13,0%
38-MINH DU	2 533 763 000	2 032 900 000	-19,8%	2 533 763 000	2 032 900 000	-19,8%
39-MINPMEESA	162 000 000	210 000 000	29,6%	162 000 000	210 000 000	29,6%
40-MINSANTE	784 433 321	791 960 000	1,0%	784 433 321	791 960 000	1,0%
42-MINAS	156 000 000	189 000 000	21,2%	156 000 000	189 000 000	21,2%
43-MINPROFF	98 000 000	102 020 000	4,1%	98 000 000	102 020 000	4,1%
TOTAL	19 224 372 321	19 723 737 000	2,6%	18 995 272 321	19 879 737 000	4,7%

Source : DGB

Tableau 192 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – EST

CHAPITRE	A.E - LF			C.P - LF		
	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %
14-MINAC	16 500 000	13 000 000	-21,21%	16 500 000	13 000 000	-21,2%
15-MINEDUB	1 739 500 000	2 020 751 000	16,17%	1 739 500 000	2 020 751 000	16,2%
16-MINSEP	173 000 000	55 000 000	-68,21%	173 000 000	55 000 000	-68,21%
21-MINCOMMERCE	0	30 000 000	-	0	30 000 000	-
23-MINTOURL	300 000 000	200 000 000	-33,33%	300 000 000	200 000 000	-33,33%
26-MINJEC	250 011 000	174 799 000	-30,08%	250 011 000	174 799 000	-30,08%
27-MINDDEL	3 300 000 000	3 300 000 000	0,00%	3 300 000 000	3 300 000 000	0,00%
28-MINEP	12 000 000	30 000 000	150,00%	12 000 000	30 000 000	150,00%
30-MINADER	579 000 000	418 000 000	-27,81%	579 000 000	418 000 000	-27,81%
31-MINEPIA	284 551 000	292 045 000	2,63%	284 551 000	292 045 000	2,63%
32-MINEE	675 575 000	573 850 000	-15,06%	675 575 000	573 850 000	-15,06%
35-MINEFOP	37 000 000	40 000 000	8,11%	37 000 000	40 000 000	8,11%
36-MINTP	914 100 000	1 006 000 000	10,05%	914 100 000	1 006 000 000	10,05%
38-MINH DU	190 000 000	280 000 000	47,37%	190 000 000	280 000 000	47,37%
39-MINPMEESA	61 000 000	62 000 000	1,64%	61 000 000	62 000 000	1,64%
40-MINSANTE	537 000 000	935 600 000	74,23%	537 000 000	935 600 000	74,23%
42-MINAS	48 500 000	70 000 000	44,33%	48 500 000	70 000 000	44,33%
43-MINPROFF	44 600 000	80 000 000	79,37%	44 600 000	80 000 000	79,37%
TOTAL	9 162 337 000	9 581 045 000	4,57%	9 162 337 000	9 581 045 000	4,57%

Source : DGB

Tableau 193 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – EXTREME-NORD

CHAPITRE	A.E - LF			C.P - LF		
	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %
14-MINAC	28 000 000	24 800 000	-11,43%	28 000 000	24 800 000	-11,43%
15-MINEDUB	2 940 850 000	4 370 834 000	48,62%	2 940 850 000	4 370 834 000	48,62%
16-MINSEP	0	55 000 000	-	0	55 000 000	-
21-MINCOMMERCE	40 000 000	30 000 000	-25,00%	40 000 000	30 000 000	-25,00%
23-MINTOURL	184 000 000	150 000 000	-18,48%	184 000 000	150 000 000	-18,48%
26-MINJEC	216 858 000	300 000 000	38,34%	216 858 000	430 000 000	98,29%
27-MINDDEL	4 700 000 000	4 700 000 000	0,00%	4 700 000 000	4 700 000 000	0,00%
28-MINEP	171 000 000	195 000 000	14,04%	171 000 000	195 000 000	14,04%
30-MINADER	744 000 000	929 000 000	24,87%	744 000 000	729 000 000	-2,02%
31-MINEPIA	668 751 000	381 199 000	-43,00%	668 751 000	381 199 000	-43,00%
32-MINEE	708 000 000	852 390 000	20,39%	708 000 000	952 390 000	34,52%
33-MINFOF	60 000 000	60 000 000	0,00%	60 000 000	60 000 000	0,00%
35-MINEFOP	37 000 000	80 000 000	116,22%	37 000 000	50 000 000	35,14%
36-MINTP	1 301 900 000	1 318 000 000	1,24%	1 301 900 000	1 318 000 000	1,24%
38-MINH DU	370 635 000	632 700 000	70,71%	370 635 000	432 700 000	16,75%
39-MINPMEESA	50 000 000	54 000 000	8,00%	50 000 000	54 000 000	8,00%
40-MINSANTE	2 117 669 286	1 548 520 000	-26,88%	1 821 669 286	1 548 520 000	-14,99%
42-MINAS	107 500 000	104 000 000	-3,26%	107 500 000	104 000 000	-3,26%
43-MINPROFF	39 900 000	123 626 864	209,84%	39 900 000	50 626 864	26,88%
TOTAL	14 486 065 306	15 909 071 885	9,82%	14 190 065 306	14 636 071 885	3,14%

Source : DGB

Tableau 194 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – LITTORAL

CHAPITRE	A.E - LF			C.P - LF		
	2020	2021	variation %	2020	2021	Variation %
14-MINAC	8 500 000	20 500 000	141,18%	8 500 000	20 500 000	141,18%
15-MINEDUB	475 620 000	718 115 500	50,99%	475 620 000	718 115 500	50,99%
16-MINSEP	45 000 000	25 000 000	-44,44%	45 000 000	25 000 000	-44,44%
21-MINCOMMERCE	40 000 000	56 000 000	40,00%	40 000 000	56 000 000	40,00%
23-MINTOURL	0	100 000 000		0	100 000 000	
26-MINJEC	138 489 000	44 685 000	-67,73%	138 489 000	44 685 000	-67,73%
27-MINDDEL	3 400 000 000	3 400 000 000	0,00%	3 400 000 000	3 400 000 000	0,00%
28-MINEP	59 000 000	20 000 000	-66,10%	59 000 000	20 000 000	-66,10%
30-MINADER	416 000 000	547 000 000	31,49%	416 000 000	547 000 000	31,49%
31-MINEPIA	131 000 000	314 779 000	140,29%	131 000 000	314 779 000	140,29%
32-MINEE	921 450 000	668 260 000	-27,48%	921 450 000	668 260 000	-27,48%
33-MINFOF	40 000 000	20 000 000	-50,00%	40 000 000	20 000 000	-50,00%
35-MINEFOP	37 000 000	7 000 000	-81,08%	37 000 000	7 000 000	-81,08%
36-MINTP	1 131 358 000	1 155 000 000	2,09%	1 131 358 000	1 155 000 000	2,09%
38-MINH DU	465 000 000	659 900 000	41,91%	465 000 000	659 900 000	41,91%
39-MINPMEESA	50 000 000	54 000 000	8,00%	50 000 000	54 000 000	8,00%
40-MINSANTE	467 985 000	676 720 000	44,60%	467 985 000	676 720 000	44,60%
42-MINAS	66 500 000	97 000 000	45,86%	66 500 000	97 000 000	45,86%
43-MINPROFF	33 500 000	91 200 000	172,24%	33 500 000	91 200 000	172,24%
TOTAL	7 926 402 000	8 675 159 500	9,45%	7 926 402 000	8 675 159 500	9,45%

Source : DGB

Tableau 195 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – NORD

CHAPITRE	A.E - LF			C.P - LF		
	2020	2021	variation %	2020	2021	Variation%
14-MINAC	8 500 000	10 500 000	23,53%	8 500 000	10 500 000	23,53%
15-MINEDUB	475 620 000	518 115 500	8,93%	475 620 000	518 115 500	8,93%
16-MINSEP	45 000 000	25 000 000	-44,44%	45 000 000	25 000 000	-44,44%
21-MINCOMMERCE	40 000 000	56 000 000	40,00%	40 000 000	56 000 000	40,00%
23-MINTOURL	0	100 000 000		0	100 000 000	
26-MINJEC	138 489 000	44 685 000	-67,73%	138 489 000	44 685 000	-67,73%
27-MINDDEL	3 400 000 000	3 400 000 000	0,00%	3 400 000 000	3 400 000 000	0,00%
28-MINEP	59 000 000	20 000 000	-66,10%	59 000 000	20 000 000	-66,10%
30-MINADER	416 000 000	547 000 000	31,49%	416 000 000	547 000 000	31,49%
31-MINEPIA	131 000 000	114 779 000	-12,38%	131 000 000	114 779 000	-12,38%
32-MINEE	921 450 000	668 260 000	-27,48%	921 450 000	668 260 000	-27,48%
33-MINFOF	40 000 000	20 000 000	-50,00%	40 000 000	20 000 000	-50,00%
35-MINEFOP	37 000 000	7 000 000	-81,08%	37 000 000	7 000 000	-81,08%
36-MINTP	1 131 358 000	1 145 000 000	1,21%	1 131 358 000	1 145 000 000	1,21%
38-MINH DU	465 000 000	559 900 000	20,41%	465 000 000	559 900 000	20,41%
39-MINPMEESA	50 000 000	54 000 000	8,00%	50 000 000	54 000 000	8,00%
40-MINSANTE	467 985 000	476 720 000	1,87%	467 985 000	476 720 000	1,87%
42-MINAS	66 500 000	67 000 000	0,75%	66 500 000	67 000 000	0,75%
43-MINPROFF	33 500 000	51 200 000	52,84%	33 500 000	51 200 000	52,84%
TOTAL	7 926 402 000	7 885 159 500	-0,52%	7 926 402 000	7 885 159 500	-0,52%

Source : DGB

Tableau 196: Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – NORD-OUEST

CHAPITRE	A.E - LF			C.P - LF		
	2020	2021	variation %	2020	2021	variation %
14-MINAC	21 500 000	27 000 000	25,58%	21 500 000	27 000 000	25,58%
15-MINEDUB	743 550 000	1 061 591 500	42,77%	743 550 000	1 061 591 500	42,77%
21-MINCOMMERCE	40 000 000	24 000 000	-40,00%	40 000 000	24 000 000	-40,00%
23-MINTOURL	100 000 000	30 000 000	-70,00%	100 000 000	30 000 000	-70,00%
26-MINJEC	134 858 000	2 400 000 000	1679,65%	134 858 000	2 400 000 000	1679,65%
27-MINDDEL	3 400 000 000	40 000 000	-98,82%	3 400 000 000	40 000 000	-98,82%
28-MINEP	26 000 000	309 000 000	1088,46%	26 000 000	309 000 000	1088,46%
30-MINADER	534 000 020	338 000 000	-36,70%	534 000 020	338 000 000	-36,70%
31-MINEPIA	284 000 000	1 325 940 000	366,88%	284 000 000	1 325 940 000	366,88%
32-MINEE	717 500 000	40 000 000	-94,43%	717 500 000	40 000 000	-94,43%
33-MINFOF	20 000 000	37 600 000	88,00%	20 000 000	37 600 000	88,00%
35-MINEFOP	37 000 000	964 000 000	2505,41%	37 000 000	964 000 000	2505,41%
36-MINTP	1 156 700 000	336 000 000	-70,95%	1 156 700 000	336 000 000	-70,95%
38-MINH DU	235 000 000	100 000 000	-57,45%	235 000 000	100 000 000	-57,45%
39-MINPMEESA	67 000 000	803 440 000	1099,16%	67 000 000	803 440 000	1099,16%
40-MINSANTE	256 000 000	250 000 000	-2,34%	256 000 000	250 000 000	-2,34%
42-MINAS	59 000 000	225 000 000	281,36%	59 000 000	225 000 000	281,36%
43-MINPROFF	28 000 000	28 000 000	0,00%	28 000 000	28 000 000	0,00%
TOTAL	7 860 108 020	8 339 571 500	6,10%	7 860 108 020	8 339 571 500	6,10%

Source : DGB

Tableau 197: Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021– OUEST

CHAPITRE	A.E - LF			C.P – LF		
	2020	2021	variation %	2020	2021	Variation %
14-MINAC	33 500 000	29 500 000	-11,94%	33 500 000	29 500 000	-11,94%
15-MINEDUB	999 900 000	1 403 458 500	40,36%	999 900 000	1 403 458 500	40,36%
21-MINCOMMERCE	65 000 000	58 000 000	-10,77%	65 000 000	58 000 000	-10,77%
23-MINTOURL	100 000 000	20 000 000	-80,00%	100 000 000	20 000 000	-80,00%
26-MINJEC	60 000 000	50 000 000	-16,67%	60 000 000	50 000 000	-16,67%
27-MINDDEL	4 000 000 027	148 792 000	-96,28%	4 000 000 000	148 792 000	-96,28%
28-MINEP	42 000 000	70 000 000	66,67%	42 000 000	70 000 000	66,67%
30-MINADER	930 000 000	50 000 000	-94,62%	930 000 000	50 000 000	-94,62%
31-MINEPIA	195 404 000	1 101 000 000	463,45%	195 404 000	1 101 000 000	463,45%
32-MINEE	766 419 000	323 000 000	-57,86%	742 000 000	323 000 000	-56,47%
33-MINFOF	20 000 000	876 809 000	4284,05%	20 000 000	876 809 000	4284,05%
35-MINEFOP	97 000 000	40 000 000	-58,76%	97 000 000	40 000 000	-58,76%
36-MINTP	1 286 064 053	1 844 445 000	43,42%	1 286 064 053	1 844 445 000	43,42%
38-MINH DU	1 146 975 000	768 475 000	-33,00%	867 975 000	768 475 000	-11,46%
39-MINPMEESA	62 000 000	64 000 000	3,23%	62 000 000	64 000 000	3,23%
40-MINSANTE	715 912 393	1 308 600 000	82,79%	715 912 393	1 308 600 000	82,79%
42-MINAS	66 000 000	78 000 000	18,18%	66 000 000	78 000 000	18,18%
43-MINPROFF	89 500 000	95 000 000	6,15%	89 500 000	95 000 000	6,15%
TOTAL	10 675 674 473	8 329 079 500	-21,98%	10 372 255 446	8 329 079 500	-19,70%

Source : DGB

Tableau 198 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021– SUD

CHAPITRE	A.E - LF			C.P - LF		
	2020	2021	variation %	2020	2021	Variation %
14-MINAC	8 000 000	17 000 000	112,50%	8 000 000	17 000 000	112,50%
15-MINEDUB	819 150 000	1 023 361 000	24,93%	819 150 000	1 023 361 000	24,93%
21-MINCOMMERCE	80 000 000	30 000 000	-62,50%	80 000 000	30 000 000	-62,50%
23-MINTOURL	141 000 000	90 000 000	-36,17%	141 000 000	90 000 000	-36,17%
26-MINJEC	67 000 000	50 000 000	-25,37%	67 000 000	50 000 000	-25,37%
27-MINDDEL	2 900 000 000	138 427 000	-95,23%	2 900 000 000	138 427 000	-95,23%
28-MINEP	26 000 000	2 900 000 000	11053,85%	26 000 000	2 900 000 000	11053,85%
30-MINADER	501 000 000	10 000 000	-98,00%	501 000 000	10 000 000	-98,00%
31-MINEPIA	162 450 000	512 000 000	215,17%	162 450 000	512 000 000	215,17%
32-MINEE	601 368 000	304 074 000	-49,44%	601 368 000	304 074 000	-49,44%
33-MINFOF	-	568 260 000		-	568 260 000	-
35-MINEFOP	37 000 000	20 000 000	-45,95%	37 000 000	20 000 000	-45,94%
36-MINTP	1 621 835 947	40 000 000	-97,53%	1 421 836 000	40 000 000	-97,18%
38-MINH DU	250 000 000	986 000 000	294,40%	250 000 000	986 000 000	294,40%
39-MINPMEESA	61 000 000	361 500 000	492,62%	61 000 000	361 500 000	492,62%
40-MINSANTE	403 500 000	60 000 000	-85,13%	403 500 000	60 000 000	-85,13%
42-MINAS	41 500 000	1 082 160 000	2507,61%	41 500 000	1 082 160 000	2507,61%
43-MINPROFF	74 900 000	54 500 000	-27,24%	74 900 000	54 500 000	-27,23%
TOTAL	7 795 703 947	8 247 282 000	8,57%	7 595 704 000	8 247 282 000	8,57%

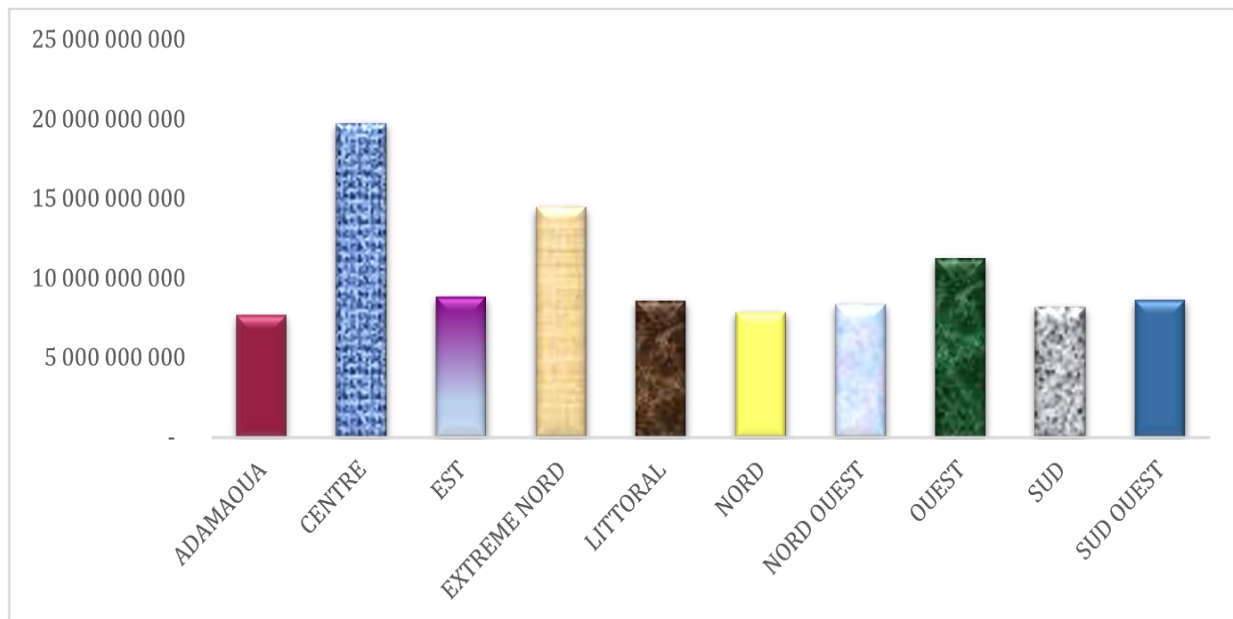
Source : DGB

Tableau 199 : Situation des crédits transférés du BIP aux CTD 2021 – SUD-OUEST

CHAPITRE	A.E - LF			C.P - LF		
	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %
14-MINAC	2 500 000	18 000 000	620,00%	2 500 000	18 000 000	620,00%
15-MINEDUB	649 400 000	843 249 000	29,85%	649 400 000	843 249 000	29,85%
21-MINCOMMERCE	-	30 000 000		-	30 000 000	
23-MINTOURL	30 000 000	150 000 000	400,00%	30 000 000	150 000 000	400,00%
26-MINJEC	129 854 000	14 000 000	-89,22%	129 854 000	14 000 000	-89,22%
27-MINDDEL	3 100 000 000	3 100 000 000	0,00%	3 100 000 000	3 100 000 000	0,00%
28-MINEP	40 000 000	10 000 000	-75,00%	40 000 000	10 000 000	-75,00%
30-MINADER	361 000 000	433 000 000	19,94%	361 000 000	433 000 000	19,94%
31-MINEPIA	304 000 000	365 000 000	20,07%	304 000 000	365 000 000	20,07%
32-MINEE	524 393 000	1 231 230 000	134,79%	524 393 000	831 230 000	58,51%
33-MINFOF	40 000 000	20 000 000	-50,00%	40 000 000	20 000 000	-50,00%
35-MINEFOP	34 247 000	70 000 000	104,40%	34 247 000	70 000 000	104,40%
36-MINTP	1 317 241 947	1 170 000 000	-11,18%	1 317 241 947	1 170 000 000	-11,18%
38-MINH DU	279 000 000	394 373 000	41,35%	279 000 000	394 373 000	41,35%
39-MINPMEESA	50 000 000	59 000 000	18,00%	50 000 000	59 000 000	18,00%
40-MINSANTE	281 000 000	1 043 680 000	271,42%	281 000 000	943 680 000	235,83%
42-MINAS	60 000 000	87 500 000	45,83%	60 000 000	87 500 000	45,83%
43-MINPROFF	59 000 000	193 378 173	227,76%	59 000 000	193 378 173	227,76%
TOTAL	7 261 635 947	9 232 410 173	27,14%	7 261 635 947	8 732 410 173	20,25%

Source : DGB

Graphique 72 : Situation résumée des transferts de crédits d'investissement aux CTD en 2021



3.2.3.2. Exercice 2022

Pour le compte de l'exercice 2022, l'État a mis à la disposition des CTD un montant total de 209 361 892 000 FCFA.

Les crédits budgétaires transférés aux CTD sont des lignes de dépenses inscrites au budget général des chapitres ministériels et faisant l'objet de délégation automatique auprès des chefs des exécutifs locaux qui en assurent la maîtrise d'ouvrage.

Au titre de l'exercice 2022, ces crédits du budget général ont été ouverts en Autorisations d'Engagement (AE) et en Crédits de paiement (CP) à hauteur de 209 361 892 000 FCFA répartis ainsi qu'il suit : 112 123 294 000 FCFA en investissement et 97 238 598 000 FCFA en fonctionnement, tel que décliné dans le tableau ci-dessous.

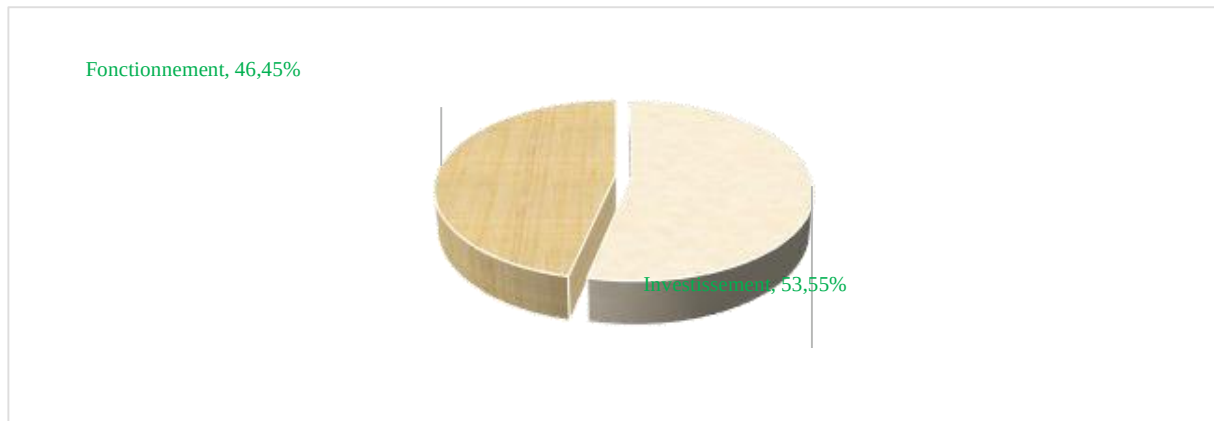
Tableau 200 : Répartition des crédits transférés au profit des CTD

NATURES ECONOMIQUES	Autorisations d'Engagement			Crédits de Paiement		
	2021	2022	Variation	2022	2021	Variation
Investissement	101 960 468 000	112 123 294 000	10,00%	101 960 468 000	112 123 294 000	10,00%
Fonctionnement	45 644 532 000	97 238 598 000	113,03%	45 644 532 000	97 238 598 000	113,03%
TOTAL	147 605 000 000	209 361 892 000	41,86%	147 605 000 000	209 361 892 000	41,86%

Sources : DGB

En 2022, le budget de l'État a effectivement financé le développement local malgré le contexte social et économique difficile marqué par la hausse des cours du pétrole induit par le conflit russo-ukrainien. Le montant desdits crédits transférés par chapitre et par région s'est établi à 209 361 892 000 F CFA contre 147 605 000 000 F CFA en 2021, soit une augmentation de 61 756 892 000 F CFA en valeur absolue et de 41,84 % en valeur relative.

Graphique 73 : Répartition des transferts de l'État aux CTD par nature économique en 2022



Les transferts de l'État central au profit des CTD ont augmenté de FCFA 61 756 892 000 en valeur absolue, soit 41,84% en valeur relative comparé à 2021 où ils se situaient à FCFA 147 605 000 000. Par composantes, les transferts en investissement à hauteur de 53,55% représentent la plus grosse part par rapport au fonctionnement qui est de 46,45%.

Par région, le Centre a reçu les transferts les plus importants, soit F CFA 26,2 milliards en 2022 représentant 30,42% du volume total de la DGD. Il est suivi par ordre décroissant, par l'Extrême Nord (13,08%) et le Littoral (11,76%).

3.2.5. Situation de l'exécution des dotations mises à la disposition des CONSEILS REGIONAUX en 2021 et 2022

Cette section présente la situation de l'exécution à mi-parcours des ressources accordée à chaque Conseil Régional en 2021 et 2022.

3.2.5.1. Situation de l'exécution des dotations mises à la disposition des CONSEILS REGIONAUX en 2021

La présente partie fait état de la situation de l'exécution à mi-parcours des ressources accordée à chaque Conseil Régional et met en exergue les perspectives en vue d'une mise à disposition du milliard restant pour 2022.

Du 25 au 27 octobre 2021, s'est tenue dans la salle des conférences de la Direction Générale du Budget, la deuxième conférence budgétaire des Régions (CTD) organisée conjointement par le MINFI, le MINEPAT et le MINDDEVEL. Elle est consécutive aux recommandations issues des travaux de la première conférence tenue les 18 et 19 août 2021, et s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase de la mise à disposition des crédits au profit des régions.

En effet, il convient de rappeler, pour mémoire, qu'au cours de la dernière conférence budgétaire des Régions, il a été convenu d'un transfert d'un montant de **1,5 milliard** au profit de chaque Conseil Régional, soit **900 millions** en investissement et **600 millions** en fonctionnement, afin de faciliter la mise en œuvre des activités contenues dans leur plan de travail annuel. Cette recommandation a été matérialisée en date du 26 août 2021 par décision du Ministre des Finances, réduisant ainsi l'enveloppe initiale de **30 milliards** à **10 milliards**. Comme indiqué plus haut, l'organisation d'une nouvelle conférence permettra d'évaluer le niveau d'exécution de la première tranche de la dotation de **15 milliards** transférée aux régions en août 2021 et de déterminer les modalités de mise à disposition des 10 milliards restants.

De façon détaillée, il était question pour les régions de :

- faire le point sur le niveau d'exécution de la dotation à eux transférée ;

- présenter les activités prioritaires pouvant faire l'objet d'exécution avant la fin de l'exercice 2021.

Chacune des régions a rendu compte ainsi qu'il suit :

➤ La Région de l'Adamaoua

La Région de l'Adamaoua a reçu par transfert un montant de l'ordre de **1,5 milliard**, soit **900 millions** en investissement et **600 millions** pour le fonctionnement. Les crédits ont été effectivement transférés et engagés à hauteur de **1 564 050 773 FCFA** à savoir **693 848 755 FCFA** pour le fonctionnement et **FCFA 870 202 018** pour l'investissement soit un taux d'engagement de **104%**, comme le précise le tableau ci-après :

Tableau 201: situation de l'exécution de la dotation transférée au Conseil régional de l'Adamaoua

Nature des dépenses	Dotation transférée	Engagement	ordonnancement	liquidation	paiement	Reste à consommer	Taux d'engagement
Fonctionnement	600 000 000	693 848 755	0	0	0	0	115,64%
	900 000 000	870 202 018	0	0	0	0	96,69%
TOTAL	1 500 000 000	1 564 050 773	0	0	0	0	104%

Diverses activités ont fait l'objet d'engagement par cette institution et nécessitent la mise à disposition totale des crédits. Pour ce qui est du fonctionnement, il s'agit de la formation des élus régionaux et du personnel, de l'élaboration du Plan Régional de Développement, de la souscription à la police d'assurance maladie et automobile, de l'organisation des sessions, de la tournée du Président du Conseil Régional, du fonctionnement de la commission de passation des marchés, du paiement des indemnités d'octobre, novembre et décembre des membres du Conseil, des frais de mission, de l'élaboration du Budget 2022 ainsi que des documents de cadrage budgétaire (CBMT, CDMT).

Dans le domaine des investissements, on peut citer l'équipement des locaux abritant le Conseil, l'achat des groupes électrogènes, l'acquisition du matériel informatique et du matériel roulant, ainsi que la réalisation d'une étude technique et architecturale en vue de la construction de l'immeuble siège du Conseil.

En termes de priorités, le Conseil Régional de l'Adamaoua sollicite, avant la fin de l'exercice budgétaire 2021, le paiement des marchés contractualisés et des activités de fonctionnement susvisés déjà engagés, en attendant que la partie restante notamment **1 milliard**, leur soit éventuellement transférée afin de leur permettre d'exécuter l'ensemble de leur budget adopté.

Tableau 202 : Les dépenses prioritaires du Conseil Régional de l'Adamaoua avant la clôture de l'exercice 2021

Natures des dépenses	Montant en FCFA
Investissement	693 848 755
Fonctionnement	870 202 018
TOTAL	1 564 050 773

Les principaux échanges avec le Secrétaire Général (SG) du Conseil Régional de l'Adamaoua ont porté sur le faible taux de consommation des crédits. À ce sujet, il a été relevé que les données produites sont tirées de l'application SIMBA qui ne capte que les données comptables.

Le SG a tenu à rappeler que les marchés susvisés ont été effectivement engagés et n'attendent que le paiement pour pouvoir être entièrement exécutés.

Globalement, nous pouvons dire que la Région de l'Adamaoua est éligible pour le transfert des crédits restants compte tenu du fait qu'ils aient consommé au-delà de 1,5 milliard, soit un dépassement de FCFA 64 050 773.

➤ Le Conseil Régional du Centre

La dotation de **1,5 milliard** transférée au profit du Conseil Régional du Centre a favorisé le financement des projets inscrits dans leur plan de travail annuel, dont tous les marchés y relatifs ont été passés. La situation de l'exécution du budget dans cette région se présente comme suit :

Tableau 203 : Situation de l'exécution du budget du Conseil régional du Centre

Nature des dépenses	Dotation	Engagement	Palements	Restes à engager	Taux d'exécution global
Fonctionnement	1 200 000 000	393 778 619	393 778 619	806 221 381	32,81%
Investissement	1 800 000 000	62 516 325	62 516 325	1 737 483 675	3,5%
TOTAL	3 000 000 000	456 294 944	456 294 944	2 543 705 056	15,2%

En termes de prévisions, le Secrétaire Général a indiqué qu'une somme d'environ **FCFA 1 710 400 000** pourrait permettre la finalisation des projets ci-dessous. Il s'agit de l'élaboration du Plan Régional de Développement (PRD), l'acquisition des terrains, la construction de la base vie, l'équipement du Conseil Régional d'un serveur, l'assurance santé, la contractualisation de la première vague d'engins, l'achat de véhicule, l'assurance des engins et des véhicules de service, ainsi que le marché de vidéo surveillance.

Suite à la présentation du Secrétaire Général du Conseil Régional du Centre, les discussions qui s'en sont suivies ont porté sur la possibilité de repousser les délais d'apposition du visa budgétaire sur les projets de marchés. À cet effet, il a été indiqué que cette question sera examinée au cas par cas pour les marchés programmés de l'exercice en cours.

En somme, au regard des priorités ci-dessus présentées et qui s'élèvent à près de 1,7milliard, le Conseil Régional du Centre peut être éligible pour la mise à disposition des crédits restant.

➤ Le Conseil Régional de l'Est

Le Conseil Régional de l'Est a reçu par transfert, au même titre que les autres Conseils, un montant de 1,5 milliards. À date, cette institution présente un taux d'exécution de 16,6%, représentant la somme de 200 millions payée par le trésor pour la prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement urgentes, sous haute instruction du MINFI.

Le tableau ci-après décrit la situation de l'exécution de la dotation ainsi qu'il suit.

Tableau 204 : Situation de l'exécution de la dotation transférée à la Région de l'Est

Nature des dépenses	Dotation transférée	engagement	ordonnancement	liquidation	paiement	Reste à consommer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	600 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	400 000 000	33,33%
Investissement	900 000 000	0	0	0	0	900 000 000	0%
TOTAL	1 500 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	1 300 000 000	16,6%

Les besoins de la Région de l'Est réalisables avant la fin de l'exercice en cours, se chiffrent à hauteur de **1 252 millions**. Ce montant sera affecté aux dépenses relatives à la mise en œuvre des activités de collecte des données auprès des populations, de paiement des ITS, de finalisation du

PRD, d'étude technique de l'immeuble siège, de réhabilitation du siège actuel, de l'achat des fournitures de bureaux et de 11 véhicules.

Les échanges avec le Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Est ont principalement porté sur la situation du personnel recruté en l'absence de l'organigramme type. À ce sujet, il a été relevé que c'est à la suite de l'assemblée générale qu'il a été donné la possibilité de recruter un personnel d'appui à l'effet d'assurer le Secrétariat et l'entretien du bâtiment.

Il ressort que cette institution n'est pas éligible au transfert de la dotation restante eu égard à l'examen de leurs priorités qui s'élèvent à environ 1 252 millions.

➤ Le Conseil Régional de l'Extrême-Nord

Le Conseil Régional de l'Extrême Nord a reçu par transfert un montant de 1,5 milliard, soit 900 millions pour l'investissement et 600 millions pour le fonctionnement. À date, les crédits ont effectivement été transférés et le taux de consommation se décline dans le tableau ci-après.

Tableau 205 : Situation de l'exécution du budget du Conseil régional de l'Extrême-nord

Nature des dépenses	Dotation	Engagement	Paiements	Restes à engager	Taux d'exécution global
Fonctionnement	1 035 173 774	331 820 920	212 492 136	770 478 728	20,52%
Investissement	1 708 500 000	26 942 500	26 942 500	1 681 557 500	1,6%
TOTAL	2 743 673 774	358 763 420	239 434 636	2 452 036 228	8,7%

Les activités à exécuter en priorité par cette institution se chiffrent à près de 630 millions, soit 300 millions en fonctionnement et 330 millions en investissement, répartis ainsi qu'il suit.

Tableau 206 : Les dépenses prioritaires du Conseil Régional de l'Extrême-Nord avant la clôture de l'exercice 2021

Natures des dépenses	Activités	Montant en FCFA
Investissement	<i>Exécution des marchés maturés restants</i>	300 000 000
Fonctionnement	<i>Frais de tournée dans les 06 départements de la Région pour appuyer les populations déplacées</i>	60 000 000
	<i>Élaboration du Plan Régional de Développement</i>	60 000 000
	<i>Organisation des sessions du Conseil</i>	120 000 000
	<i>Indemnités des membres du Conseil Régional</i>	30 000 000
TOTAL		630 000 000

La principale préoccupation soulevée lors des échanges avec le Secrétaire Général de la Région de l'Extrême-Nord était relative au faible taux d'exécution de la dotation transférée. Il ressort que la situation d'exécution des dépenses de cette structure telle que présentée n'a pas pris en compte certaines dépenses notamment l'acquisition des véhicules. Aussi, trois principales difficultés ont entravé la bonne exécution de leur budget à savoir : le manque de personnel, les lourdeurs administratives et la non disponibilité de la trésorerie.

En conclusion, la Région de l'Extrême-nord ne peut être éligible au transfert de la dotation restante au regard de leur taux d'exécution faible, et aussi compte tenu du fait que leur perspective avant la fin de l'exercice en cours se chiffre à seulement 630 millions.

➤ Le Conseil Régional du Littoral

Le Conseil Régional du Littoral a présenté une situation d'exécution sur l'enveloppe globale de 03 milliards. De cette présentation, il ressort qu'en matière de fonctionnement, ce Conseil a exécuté 47% de son budget soit FCFA 564 017 545 sur les 1,2 milliard budgétisé. Pour ce qui est de l'investissement, tous les marchés ont été contractés pour un montant de FCFA 1 597 878 347, soit un taux de 88, 77% avec une économie réalisée de l'ordre de FCFA 85 799 393. Le taux d'exécution de l'enveloppe globale votée par ledit conseil est à date, de 73, 93%, et se présente comme suit.

Tableau 207 : Situation de l'exécution du budget du Conseil régional du Littoral

Nature des dépenses	Dotation transférée	Budget consommé	Reste à consommer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	1 200 000 000	564 017 545	635 982 455	47%
investissement	1 800 000 000	1 597 878 347	202 121 653	88,77%
TOTAL	3 000 000 000	2 161 895 892	635 982 455	73,93%

En termes de perspectives, les besoins du Conseil Régional du Littoral en trésorerie se chiffrent à hauteur de FCFA 635 982 455 en fonctionnement et de FCFA 1 347 878 347 en investissement, soit un montant global de FCFA 1 983 860 802, prévu pour la mise en œuvre des activités suivantes :

- le paiement des marchés contractualisés ;
- la maturation des projets à inscrire au budget 2022 ;
- la préparation du budget au titre de l'exercice 2022 ;
- la session d'adoption du Plan Régional de Développement.

Les échanges avec le Secrétaire Général du Conseil Régional du Littoral ont porté sur le recrutement du personnel et le paiement de leur salaire. Il a été relevé que le personnel jusqu'à la catégorie 6 est recruté sur place par contrat cosigné du Gouverneur et du Président du Conseil Régionaux et leur salaire est pris en compte dans le budget de fonctionnement.

Au final, nous pouvons dire que la Région du Littoral est éligible au transfert de la dotation restante au regard du fort taux de consommation qu'elle affiche, mais aussi par rapport aux activités prévues pour être réalisées avant la fin de l'année.

➤ Le Conseil Régional du Nord

Le Conseil Régional du Nord a reçu par transfert une enveloppe de 1,5 milliards pour la mise en œuvre des activités projetées pour le compte de l'exercice 2021. A l'analyse des documents soumis pour examen, il ressort que les données produites par le Conseil Régional du Nord diluent le niveau d'exécution de leur budget, et par conséquent ne permettent pas de calculer le taux réel d'absorption de crédits transférés. A date, les crédits ont été effectivement transférés mais aucune dépense n'a été engagée ni payée, soit un taux d'exécution de 0% comme le présente le tableau ci-après.

Tableau 208 : Situation de l'exécution de la dotation transférée au Conseil régional du Nord

Nature des dépenses	Dotation transférée	engagement	ordonnancement	liquidation	paiement	Reste à consommer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	600 000 000	0	0	0	0	600 000 000	0%
investissement	900 000 000	0	0	0	0	900 000 000	0%
TOTAL	1 500 000 000	0	0	0	0	1 500 000 000	0%

Le taux d'exécution nul qu'affiche ce Conseil Régional trouve son explication dans les lourdeurs administratives, la non-maîtrise de la chaîne de la dépense publique, le problème de la disponibilité des postes de l'application SIMBA ainsi que celui de l'indisponibilité de la trésorerie. Cependant, sur la dotation globale de 2,750 milliards votée, on relève une consommation de FCFA 176 590 000, soit un taux de consommation global de 6,42%.

Le détail des consommations du Conseil Régional du Nord au 15 octobre 2021 se présente comme suit selon le tableau ci-après.

Tableau 209 : Les consommations du Conseil Régional du Nord au 15 octobre 2021

Rubrique	Prévisions	Crédits consommés	Taux d'exécution global
Fonctionnement	373 400 000	173 609 000	46,49%
Investissement	14 000 000	2 981 000	74,5%
TOTAL	377 400 000	176 590 000	46,79%

Il convient cependant de préciser que les informations ci-dessus données par le receveur régional ne concernent que les paiements sur les 250 millions transférés au profit des conseils régionaux pour leur mise en place.

Toutefois, on relève que cette structure a entrepris bon nombre d'actions qui pourraient être réalisées avant la fin de l'exercice budgétaire 2021. Le tableau ci-après décline par nature de dépense le détail de ces différentes actions.

Tableau 210 : Les dépenses prioritaires du Conseil Régional du Nord avant la clôture de l'exercice 2021

Natures des dépenses	Activités	Montant en FCFA
Investissement	<i>13 projets de marchés contractualisés suivant la procédure de gré à gré</i>	1 563 000 000
Fonctionnement	<i>Élaboration du Plan Régional de Développement</i>	200 000 000
TOTAL		1 763 000 000

Les échanges avec le Secrétaire Général du Conseil Régional du Nord ont porté sur la finalisation des procédures de contractualisation des marchés. Il en ressort que les procédures susvisées sont en cours et que six (06) desdits marchés ont déjà été visé par l'ordonnateur.

En général l'on peut dire que la Région du Nord n'est pas éligible au transfert de la dotation restante compte tenu du fait qu'ils ont en moyenne 2 576 millions non consommés.

➤ Le Conseil Exécutif régional du Nord-Ouest

De la dotation de 1,5 milliard reçue par transfert par le Conseil Régional du Nord-Ouest, 110 millions ont effectivement été engagés, ce qui équivaut à un taux d'exécution global de 9,6% soit 18,33% en fonctionnement et 0% en investissement.

Tableau 211 : Situation de l'exécution de la dotation transférée au Conseil régional du Nord -Ouest

Nature des dépenses	Dotation transférée	Engagement	ordonnancement	Liquidation	paiement	Reste à consommer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	600 000 000	110 000 000	0	0	110 000 000	490 000 000	18,33%
Investissement	900 000 000	0	0	0	0	900 000 000	0%
TOTAL	1 500 000 000	0	0	0	0	1 390 000 000	9,16%

En termes de prévision réalisables avant la fin de l'exercice 2021, le Conseil Régional du Nord-ouest prévoit le recrutement de cinquante (50) personnels en deçà de la catégorie 7 ; la mise

en œuvre des projets HIMO ; le paiement des indemnités des membres de l'exécutif du Conseil Régional ; la réalisation de l'activité peace-building ainsi que la contractualisation de certains marchés. Ces activités s'élèvent à un coût total de 1 960 millions soit 680 millions en fonctionnement et 1 280 millions en investissement.

Les échanges avec le Secrétaire Général du Conseil Régional du Nord-Ouest ont porté sur l'importance du projet HIMO, le faible taux d'engagement de la dotation transférée et la suite réservée aux contrats ventilés dans le programme opérationnel. De ces échanges, il ressort que les projets HIMO ont un impact significatif sur la consolidation de la paix dans la Région. Le faible taux d'engagement quant à lui se justifie par les dysfonctionnements de l'application SIMBA. Les contrats ventilés dans le programme opérationnel ont été passés notamment le projet « *peace-building* ».

À la question de savoir quelle est la base de paiement des indemnités de membre évalués à près de 70 millions (entre janvier et septembre), il a été relevé que le texte sur lequel se fonde ces paiements a été déposé au MINDDEVEL sans suite et conformément aux dispositions du Code Général de la Décentralisation (CGD), le silence observé 15 jours après le dépôt d'un acte vaut acceptation. Cependant, notons que le représentant MINDDEVEL a relevé que les actes à caractère financiers sortent du champ de ces dispositions du CGD.

Globalement, on peut dire que le Conseil Régional du Nord-ouest n'est pas éligible pour le transfert de la dotation restante, d'autant plus que les perspectives réalisables avant la fin d'année sont pour la plupart des activités de fonctionnement qui pourraient être menées avec les crédits existants.

➤ Le Conseil Régional de l'Ouest

Le Conseil Régional de l'Ouest a reçu par transfert un montant de l'ordre de 1,5 milliard, soit 900 millions en investissement et 600 millions pour le fonctionnement. À date, les crédits ont été effectivement transférés et engagés à hauteur de FCFA1 214 942 026 à savoir : FCFA 388 576 253 pour le fonctionnement et FCFA 826 365 773 pour l'investissement soit un taux d'engagement de 44,7%, comme le précise le tableau ci-après.

Tableau 212 : Situation de l'exécution de la dotation transférée au Conseil régional de l'Ouest

Nature des dépenses	Dotation transférée	engagement	ordonnancement	liquidation	paiement	Reste à consommer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	1 086 190 000	388 576 253	0	0	0	697 613 747	35,8%
investissement	1 631 410 000	826 365 773	0	0	0	805 044 227	50,7%
TOTAL	2 717 600 000	1 214 942 026	0	0	0	1 502 657 974	44,7%

En termes de perspectives, le Conseil Régional de l'Ouest a fait savoir que la mobilisation en cash des fonds permettrait de réaliser toutes les activités budgétées.

En général, le Conseil régional de la Région de l'Ouest n'ayant pas donné de perspectives chiffrées, il a été difficile de déterminer leur éligibilité au transfert de la dotation restante. Néanmoins, compte tenu du niveau d'engagement et de mise en œuvre des activités, nous pouvons dire qu'il n'est pas éligible.

➤ Le Conseil Régional du Sud

Le Conseil Régional du Sud a consommé en termes d'engagement en moyenne FCFA 1 491 111 909 sur la dotation de 1,5 milliard transférée, soit 1,006 milliards en investissement et 484 millions en fonctionnement, ce qui équivaut à un taux d'engagement de 96,21%.

Tableau 213 : Situation de l'exécution de la dotation transférée au Conseil Régional du Sud

Nature des dépenses	Dotation transférée	engagement	ordonnancement	liquidation	paiement	Reste à consommer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	600 000 000	115 831 351	0	0	0	484 168 649	80,66%
Investissement	900 000 000	106 933 260	0	0	0	1 006 933 260	111,77%
TOTAL	1 500 000 000	222 764 611	0	0	0	1 491 101 909	96,21%

Les dépenses susvisées sont en attente de paiement pour pouvoir être totalement exécutées.

Relativement aux priorités de fin d'exercice, les postes de dépenses ci-dessous pourront éventuellement être exécutés. Il s'agit du paiement des salaires, de l'acquisition des terrains, de la maturation des projets (70 projets), de la préparation du budget 2022, de l'élaboration des PRD, de l'élaboration du compte gestion, du compte administratif et du compte de gestion matière, de la tenue d'une session du Conseil Régional (du 7 au 11 décembre), de l'organisation du forum de développement économique et social (du 7 au 18 décembre), ainsi que la mise en œuvre des activités relatives au Covid-19, pour un coût total de FCFA 2 191 101 909, détaillé ainsi qu'il suit.

Tableau 214 : Les dépenses prioritaires du Conseil Régional du Sud avant la clôture de l'exercice 2021

Natures des dépenses	Montant en FCFA
Investissement	1 128 933 260
Fonctionnement	1 062 168 649
TOTAL	2 191 101 909

Au terme de la présentation du Secrétaire Général du Conseil Régional du Sud, la question sur l'achat des véhicules sans autorisation du PM a été posée. À cet effet, il a été rappelé que l'achat des véhicules est formellement assujéti à une demande d'autorisation. Il a par ailleurs été demandé la différence entre le forum de développement économique et social et le PRD. Le chef de délégation de la Région du sud a fait savoir que le premier servira à nourrir le deuxième.

Au regard du taux de consommation élevé qu'affiche cette région et compte tenu du nombre d'activités programmées avant la fin de l'exercice budgétaire, qu'ils sont éligibles au transfert de la dotation restante.

➤ Le Conseil Exécutif Régional du Sud-ouest

La Région du Sud-Ouest a reçu un transfert de 1,5 milliard pour la mise en œuvre des activités contenues dans son plan de travail annuel. La Région affiche un taux d'engagement de 22,5%, avec une consommation effective de FCFA 542 429 240.

Tableau 215 : Situation de l'exécution du budget du Conseil régional du Sud-ouest

Nature des dépenses	Dotation	Engagement	Paielements	Restes à engager	Taux d'engagement
Fonctionnement	1 100 000 000	441 229 240	382 529 240	742 470 760	40,1%
Investissement	1 650 000 000	177 316 201	159 900 000	1 490 100 000	10,7%
TOTAL	2 750 000 000	618 545 441	542 429 240	2 207 570 760	22,5%

Toutefois, ce conseil a entrepris des actions qui pourraient rehausser le taux d'exécution du budget global à 80% avant la fin de l'exercice en cours. À ce titre, 33 projets doivent passer en commission et 20 marchés de gré à gré ont été signés et sont en attente d'exécution. En revanche, le projet de construction des blocs administratifs dans deux hôpitaux a été contractualisé mais non encore mis en œuvre du fait de la crise sécuritaire.

Notons tout de même que la demande d'achat de véhicules a été rejetée pour montant élevé à savoir 300 millions. En conclusion, eu égard aux contraintes qui entachent l'exécution paisible de leur budget notamment la crise sécuritaire, nous pouvons dire que la Région du Sud-ouest n'est pas éligible au transfert de la dotation restante.

3.2.5.2. Situation de l'exécution de la dotation aux régions en 2022

La présente partie fait le point sur l'exécution du budget 2021 et celle de 2022 à mi-parcours notamment la dotation de 1,5 milliard accordée à chaque Conseil Régional au titre du premier semestre 2022.

Du 27 au 29 juin 2022, s'est tenue dans la salle de réunion de la Direction Générale du Budget, la Conférence Budgétaire des Régions (CTD) organisée conjointement par le MINFI, le MINEPAT et le MINDDEVEL. Cette conférence est consécutive à la traditionnelle rencontre entre la tutelle technique et financière, et les Collectivités Territoriales Décentralisées que sont les régions. Elle s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase de la mise à disposition des crédits au profit de ces entités.

En effet, il convient de rappeler que la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances, a consacré une provision pour la décentralisation de 30 milliards de FCFA pour l'exercice 2022. Cette enveloppe budgétaire, répartie de manière égalitaire à raison de 3 milliards de FCFA par région, est destinée à la poursuite de la mise en place et du fonctionnement des Régions.

Faisant suite à la saisine du MINDDEVEL, sollicitant l'allocation des crédits au profit desdits Conseils après adoption de leur budget 2022, le MINFI a bien voulu autoriser la mise à disposition de cette provision en deux tranches semestrielles, soit 15 milliards de FCFA (1,5 milliard par région) pour le compte du premier semestre, et le reste, soit 15 milliards de FCFA (1,5 milliards par région) au deuxième semestre après évaluation du niveau d'exécution de la première tranche.

De façon détaillée, il était question pour les Conseils Régionaux de :

- faire le bilan sur l'exécution du budget 2021;
- présenter le budget 2022 et son exécution à mi-parcours;
- identifier les difficultés rencontrées dans l'exécution du budget et les relations financières avec le MINFI et le MINDDEVEL.

➤ Le Conseil Régional de l'Adamaoua

Le budget du Conseil Régional de l'Adamaoua pour l'exercice 2022, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de FCFA 4 milliards soit FCFA 1 600 000 000 au titre des dépenses de fonctionnement et FCFA 2.400.000.000 au titre des dépenses d'investissement. La situation de l'exécution du budget conformément à l'inscription budgétaire de 3 milliards dans la loi de finances, se présente comme suit.

Tableau 216: Situation de l'exécution du budget 2022 à mi-parcours au Conseil régional de l'Adamaoua

Nature des dépenses	Dotation transférée	Engagement	ordonnancement	paiement	Reste à payer	Taux d'engagement
Fonctionnement	1 200 000 000	255 200 077	90 742 500	0	0	21%
Investissement	1 800 000 000	1 640 000 000	0	0	0	91%
TOTAL	3 000 000 000	1 895 200 077	90 742 500	0	0	63%

Les échanges ont porté sur les DENO 2021 à hauteur d'environ FCFA 900 millions et qui devraient faire l'objet de report de crédits dans le budget 2022 lors de la tenue de la prochaine session du conseil. En outre, il a été constaté qu'en raison de l'absence d'un cadre organique (organigramme-type) qui à date est en cours d'approbation, le Conseil Régional ne dispose que d'un personnel de catégorie 1 à 6 (chauffeurs, agents d'entretien, et de liaison). Au demeurant en 2022, le Conseil Régional a budgétisé FCFA 150 millions pour les études architecturales de l'immeuble siège phase 2 qui s'élevaient déjà à environ FCFA 50 millions en 2021. À cet effet, le pourcentage dédié aux études ne devrait pas excéder 10% du budget d'investissement public conformément à la réglementation en vigueur.

➤ Le Conseil Régional du Centre

Le budget de la Région du Centre pour l'exercice 2022 a été équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de FCFA 22.452.000.000 à raison de FCFA 8.980.605.000 pour les dépenses de fonctionnement et de FCFA 13 471 395 000 pour les dépenses d'investissement. La dotation de 1,5 milliard transférée au profit du Conseil Régional du Centre dont la situation de l'exécution du budget dans cette région se présente comme suit.

Tableau 217: Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliard transférée au Conseil régional du Centre

Nature des dépenses	Dotation	Engagement	ordonnancement	Paiements	Restes à payer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	600 000 000	504872615	469145615	0	469145615	84%
Investissement	900 000 000	109803846	63959263	0	63959263	12%
TOTAL	1 500 000 000	614676461	533104878	0	533104878	40%

➤ Le Conseil Régional de l'Est

Le budget de la Région de l'Est au titre de l'exercice 2022 a été arrêté en recettes et en dépenses à la somme de FCFA 03 milliards et réparti ainsi qu'il suit : FCFA 1,2 milliards pour les dépenses de fonctionnement et FCFA 1,8 milliards pour les dépenses d'investissement. Ledit Conseil a reçu par transfert, au même titre que les autres Conseils, un montant de 1,5 milliards. À date, cette institution présente un taux d'exécution de 67%. Le tableau ci-après décrit la situation de l'exécution de la dotation ainsi qu'il suit.

Tableau 218 : Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliards transférée au Conseil régional de l'Est

Nature des dépenses	Dotation transférée	engagement	ordonnancement	paiement	Reste à payer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	600 000 000	313 728 950	0	0	0	52%
Investissement	900 000 000	695 445 755	0	0	0	77%
TOTAL	1 500 000 000	1 009 174 705	0	0	0	67%

Les échanges avec le Conseil Régional de l'Est ont principalement porté sur la construction des salles de classe et l'acquisition des groupes électrogènes dans les lycées et collèges, d'une part et d'autre part, l'acquisition d'une ambulance médicalisée, de deux couveuses et d'une lampe photothérapie au profit de l'hôpital régional de Bertoua. À cet effet, il a été rappelé que compte tenu du fait que le transfert des compétences et des ressources n'est pas encore effectif, et afin d'éviter des chevauchements, il y aurait eu lieu d'affecter les ressources à la mise en œuvre d'autres activités.

➤ Le Conseil Régional de l'Extrême-Nord

Le budget de la Région de l'Extrême-Nord pour l'exercice 2022 a été équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de FCFA 4 906 540 000 à raison de FCFA 1 962 616 000 pour les dépenses de fonctionnement et de FCFA 2 943 924 000 pour les dépenses d'investissement. Le Conseil Régional de l'Extrême Nord a reçu par transfert un montant de 1,5 milliard, soit 900 millions pour l'investissement et 600 millions pour le fonctionnement. Les crédits ont effectivement été transférés et le taux d'exécution se décline dans le tableau ci-après.

Tableau 219 : Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliards transférée au Conseil régional de l'Extrême-nord

Nature des dépenses	Dotation	Engagement	Paiements	Restes à payer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	600 000 000	246 001 312	0	353 998 688	41%
Investissement	900 000 000	0	0	900 000 000	0%
TOTAL	1 500 000 000	246 001 312	0	1 253 998 688	16,4%

La principale préoccupation soulevée lors des échanges avec le Conseil Régional de l'Extrême-Nord était relative à la volonté dudit Conseil de mettre en place une société de BTP qui sera chargée de la gestion des engins de génie civil dans l'optique de désenclaver les routes régionales et départementales. À cet effet, il a été indiqué au Conseil de bien vouloir exécuter cette activité en régie, qui à long terme, générera des recettes pour la collectivité.

➤ Le Conseil Régional du Littoral

L'enveloppe budgétaire d'un montant de FCFA 03 milliards est principalement consacrée à la poursuite de la mise en œuvre des activités jugées prioritaires dans l'opérationnalisation du Conseil Régional du Littoral amorcées en 2021 et l'intervention des actions opérationnelles de proximité qui auront un impact direct sur les populations. Ledit Conseil a présenté une situation d'exécution sur l'enveloppe globale de 1,5 milliard. De cette présentation, il ressort que sur une prévision en fonctionnement de 600 000 000 FCFA, ce Conseil a exécuté un montant de 337

916 831 FCFA soit un taux de 56%. Pour ce qui est de l'investissement, sur une prévision de 900 000 000 FCFA, les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 207 965 540 FCFA soit un taux de 23%. Le taux d'exécution de l'enveloppe globale s'élève à date à 36%, et se présente comme suit.

Tableau 220 : Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliard transférée au Conseil régional du Littoral

Nature des dépenses	Dotation	Engagement	ordonnancement	Paielements	Restes à payer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	600 000 000	337 916 831	0	0	0	56%
Investissement	900 000 000	207 965 540	0	0	0	23%
TOTAL	1 500 000 000	545 882 371	0	0	0	36%

Les échanges avec le Conseil Régional du Littoral ont porté sur le nombre important de projets inscrits dans le budget 2022 et qui sont à date en cours d'attribution, d'examen au CIPM ou de dépouillement. D'autres encore ont été déclarés infructueux. En outre, il a été constaté la non prise en compte dans le budget 2022, les activités génératrices de recettes (achat DAO, ressources fond routier, FEICOM).

➤ Le Conseil Régional du Nord

Voté et adopté par délibération du 15 décembre 2021, approuvé par arrêté régional du 11 janvier 2022, de Monsieur le Gouverneur de la Région du Nord, l'exécution à mi-parcours du budget de la Région, équilibré en recettes et dépenses à la somme de FCFA 4 milliards, soit FCFA 1,2 milliards pour le fonctionnement et FCFA 2,8 milliards pour l'investissement. Ledit Conseil a reçu par transfert une enveloppe de 1,5 milliards pour la mise en œuvre des activités projetées pour le compte de l'exercice 2022.

Tableau 221 : Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliards transférée au Conseil Régional du Nord

Nature des dépenses	Dotation	Engagement	ordonnancement	Paielements	Restes à payer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	600 000 000	576 291 174	0	0	0	96%
Investissement	900 000 000	632 000 000	0	0	0	70%
TOTAL	1 500 000 000	1 208 291 174	0	0	0	80%

Les échanges avec le Conseil Régional du Nord ont essentiellement porté sur la non disponibilité des données base engagement, ordonnancement et paiement, à l'effet de dégager les ratios et de faciliter l'analyse. À cet effet, il a été demandé au Conseil de fournir ces données dans les plus brefs délais.

➤ La Région du Nord-Ouest

Le budget 2022 de la Région du Nord-ouest est équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de FCFA 3 538 000 000, soit FCFA 1 426 995 000 pour le fonctionnement et FCFA 2 111 005 000 pour l'investissement.

De la dotation de 1,5 milliard reçue par transfert par le Conseil Régional du Nord-Ouest, FCFA 1 295 434 445 ont effectivement été engagés, ce qui équivaut à un taux d'exécution global de 86%.

Tableau 222 : Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliards transférée au Conseil régional du Nord -Ouest

Nature des dépenses	Dotation transférée	engagement	ordonnancement	paiement	Reste à payer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	600 000 000	499767721	0	0	0	83%
Investissement	900 000 000	795666724	0	0	0	88%
TOTAL	1 500 000 000	1295434445	0	0	0	86%

Les échanges avec le Conseil Régional du Nord-Ouest ont porté sur l'importance du projet HIMO. De ces échanges, il ressort que les projets HIMO ont un impact significatif sur la consolidation de la paix dans la Région.

➤ Le Conseil Régional de l'Ouest

Le budget de la Région de l'Ouest au titre de l'exercice 2022 conformément aux dispositions de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des CTD est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de FCFA 4 561 696 497. L'enveloppe relative au fonctionnement est de FCFA 1 824 266 000 et celle en rapport à l'investissement et à l'équipement est de FCFA 2 737 430 497.

Le Conseil Régional de l'Ouest a reçu par transfert un montant de l'ordre de 1,5 milliard, dont l'exécution se présente comme suit.

Tableau 223: Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliards transférée au Conseil régional de l'ouest

Nature des dépenses	Dotation transférée	engagement	ordonnancement	paiement	Reste à payer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	600 000 000	268 718 805	0	0	0	44,7%
Investissement	900 000 000	384 322 714	0	0	0	42,7%
TOTAL	1 500 000 000	653 041 519	0	0	0	43,5%

➤ Le Conseil Régional du Sud

Le Conseil Régional du Sud a voté un budget équilibré en recettes et en dépenses à la somme de FCFA 3 200 000 000 au titre de l'exercice 2022. Ce budget est destiné au financement des dépenses d'investissement à hauteur de FCFA 1 920 000 000 et des dépenses de fonctionnement à hauteur de FCFA 1 280 000 000.

Le conseil Régional du Sud a bénéficié de la dotation de 1,5 milliards au titre du premier semestre 2022.

Tableau 224 : Situation de l'exécution de la dotation de 1,5 milliards transférée au Conseil régional du Sud

Nature des dépenses	Dotation transférée	engagement	ordonnancement	paiement	Reste à payer	Taux d'exécution global
Fonctionnement	600 000 000	330 452 116	330 452 116	0	330 452 116	55%
Investissement	900 000 000	1 706 572	1 706 572	0	1 706 572	0,18%
TOTAL	1 500 000 000	332 158 688	332 158 688	0	332 158 688	22%

Au terme de la présentation du Secrétaire Général du Conseil Régional du Sud, la question sur la disponibilité de la trésorerie a été posée. À cet effet, le Conseil Régional a admis avoir reçu un EDOT de 1,5 milliards FCFA, mais qu'aucun paiement n'a été effectué en raison du fait que la dotation antérieure n'a pas été entièrement consommée. À date, il existe encore des restes à recouvrer d'un montant 1,4 milliards FCFA au niveau de la Trésorerie Générale d'Ebolowa.

➤ Le Conseil Régional du Sud-Ouest

L'enveloppe budgétaire du Sud-ouest au titre de l'exercice 2022 est équilibré en recettes et en dépense à hauteur de FCFA 3 200 000 000, soit FCFA 1 280 000 000 pour le fonctionnement et FCFA 1 920 000 000.

La Région du Sud-Ouest a reçu un transfert de 1,5 milliard pour la mise en œuvre des activités contenues dans son plan de travail annuel. La Région affiche un taux global d'engagement de 10,9%, avec une consommation effective de FCFA 350 050 000.

Tableau 225: Situation de l'exécution du budget du Conseil régional du Sud-Ouest

Nature des dépenses	Dotation	Engagement	Paielements	Restes à payer	Taux d'engagement
Fonctionnement + Investissement	3.200.000.000	350.050.000	0	0	10,9%

De l'exposé du Secrétaire du Conseil Régional du Sud-ouest, la principale préoccupation a porté sur la liste des projets à réaliser en 2022. À ce sujet, il a demandé au conseil de produire ce document à l'effet d'avoir la situation sur ces projets (attribution, DAO élaboré, dépouillement...).

3.2.6. Difficultés identifiées dans l'exécution des dotations accordées aux régions

- la non disponibilité de la trésorerie impactant sur la tenue des sessions dans les délais réglementaires;
- la difficulté relative au déblocage de fonds;
- l'absence de personnels compétents en matière budgétaire;
- l'absence d'un organigramme type validé;
- la non notification des enveloppes budgétaires par le MINFI;
- la non prise en charge des prestations déjà réalisées par les prestataires;
- l'absence d'une fonction publique locale;
- l'absence d'un statut des Secrétaires Généraux et autres personnels des régions;
- la lenteur dans la mise en place de la loi portant sur la fiscalité locale.

3.2.7. Recommandations formulées

3.2.7.1. À toutes les régions

- envisager un collectif budgétaire à la prochaine session à l'effet de disposer d'un budget réaliste et sincère;
- procéder au report de crédits de l'exercice 2021 dans le budget 2022
- mener des activités génératrices de recettes sous réserve des textes d'application qui définissent les domaines d'intervention des Conseils Régionaux;
- finaliser l'élaboration et la validation des Plans Régionaux de Développement ainsi que tous les documents de prospective et de planification ;
- veiller à l'approbation de l'organigramme-type par le représentant de l'État;
- évaluer les restes à payer pour leur prise en compte dans le budget 2022;
- amener les prestataires à réaliser les projets contractualisés ;
- veiller à la mise en œuvre des activités phares des Conseils Régionaux ayant un impact significatif pour les populations à la base;
- suivre l'exécution des marchés déjà contractualisés.

3.2.7.2. Au MINDDEVEL

- poursuivre avec le MINFOPRA, la mise en place d'une fonction publique locale, la création d'un statut des secrétaires généraux et autres personnels des conseils régionaux, la validation des organigrammes types transmis.

3.2.7.3. Au MINFI

- notifier les enveloppes budgétaires des Conseils Régionaux avant l'adoption de leur budget le 15 décembre;
- élaborer une fiche de collecte de données base engagement, ordonnancement et paiement par nature de dépense (fonctionnement et investissement) à l'effet de dégager les ratios et de faciliter l'analyse pour les prochaines conférences.
- poursuivre la réforme sur la fiscalité locale.

NB : La gestion des ressources transférées dans son volet fonctionnement reste très difficile à clarifier au cours de la période susmentionnée. Cependant, des travaux sont en cours avec l'ensemble des parties prenantes pour améliorer la lisibilité de ce volet de la dotation générale de la décentralisation.

3.3. LA DOTATION GÉNÉRALE DE FONCTIONNEMENT ALLOUÉE AUX COMMUNES D'ARRONDISSEMENT PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE RATTACHEMENT (DGF)

La loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités territoriales décentralisées dispose en ses articles 394, 395, 396 et 397 que : « *Les Collectivités Territoriales perçoivent de l'État des dotations et des subventions pour l'accomplissement de leurs missions* ». « *Une dotation générale de fonctionnement est allouée aux communes d'arrondissement par la Communauté urbaine de rattachement* ». « (1) *La dotation générale de fonctionnement mentionnée à l'article 395 ci-dessus est indexée sur certaines recettes de la Communauté urbaine.* (2) *Les modalités de reversement de la dotation générale de fonctionnement prévue à l'article 395 ci-dessus, ainsi que celles de l'indexation prévue à l'alinéa 1 ci-dessus sont fixées par arrêté du Ministre chargé des collectivités territoriales* ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces dispositions légales, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local a signé l'arrêté n°00011/A/MINDDEVEL du 16 février 2021 fixant les modalités d'indexation et de reversement de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) allouée aux Communes d'arrondissement par la Communauté urbaine de rattachement.

Des années antérieures jusqu'au début de l'année 2021, le montant de la dotation générale de fonctionnement était fixé de manière forfaitaire dans les lettres-circulaires relatives à la préparation des budgets des CTD, signées par le Ministre en charge de la Décentralisation. Ces Circulaires indiquaient ainsi les montants à allouer trimestriellement à chacune des Communes d'arrondissement par la Communauté urbaine de rattachement.

Avec l'arrêté de 2021, intervient une modalité d'indexation, de calcul et de reversement de la DGF qui comporte quelques limites, dont la déperdition des ressources de certaines communes d'arrondissement qui en sont, pour certaines, dépendantes à près de 70%, à l'instar de la Commune d'arrondissement de Douala 6^{ème}.

Partant de ce constat, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local a signé l'arrêté n°0000130/A/MINDDEVEL du 16 juin 2022, qui vient modifier et compléter certaines dispositions de l'arrêté n°00011/A/MINDDEVEL du 16 février 2021. Il a été décrié la défaillance de certaines Communautés urbaines qui ne reversent pas la DGF aux Communes d'arrondissement.

Cette situation engendre non seulement des difficultés de fonctionnement pour ces entités, mais aussi met en mal les relations entre les Communes d'arrondissement et leurs Communautés urbaines de rattachement. Ce qui n'est pas sans conséquences sur le développement local.

1. Communauté Urbaine de Yaoundé							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Yaoundé 1 ^{er}	100 000 000	100 000 000	100 000 000	Yaoundé 1 ^{er}		118 422 527	118 422 527
Yaoundé 2 ^{ème}	100 000 000	100 000 000	100 000 000	Yaoundé 2 ^{ème}		130 549 995	130 549 995
Yaoundé 3 ^{ème}	100 000 000	100 000 000	35 000 000	Yaoundé 3 ^{ème}		104 190 206	100 000 000
Yaoundé 4 ^{ème}	100 000 000	100 000 000	100 000 000	Yaoundé 4 ^{ème}		118 727 200	118 727 200
Yaoundé 5 ^{ème}	100 000 000	100 000 000	pas de données	Yaoundé 5 ^{ème}		136 631 723	pas de données
Yaoundé 6 ^{ème}	100 000 000	100 000 000	100 000 000	Yaoundé 6 ^{ème}		104 190 206	104 190 206
Yaoundé 7 ^{ème}	100 000 000	100 000 000	100 000 000	Yaoundé 7 ^{ème}		104 190 206	29 190 206
TOTAL	700 000 000	700 000 000	535 000 000	TOTAL	1 167 608 252	816 902 063	601 080 134

2. Communauté Urbaine de Douala							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Douala 1 ^{er}	180 000 000	155 442 136	155 442 136	Douala 1 ^{er}	Pas de données	455 082 616	455 082 616
Douala 2 ^{ème}	180 000 000	248 366 236	248 366 236	Douala 2 ^{ème}	Pas de données	454 347 176	454 347 176
Douala 3 ^{ème}	180 000 000	181 187 048	181 187 048	Douala 3 ^{ème}	Pas de données	457 932 292	457 932 292
Douala 4 ^{ème}	180 000 000	172 304 316	172 304 316	Douala 4 ^{ème}	Pas de données	418 130 616	375 733 312
Douala 5 ^{ème}	180 000 000	310 196 044	Pas de données	Douala 5 ^{ème}	Pas de données	446 651 532	446 651 532
Douala 6 ^{ème}	180 000 000	12 504 218	12 504 218	Douala 6 ^{ème}	Pas de données	371 776 248	371 776 248
TOTAL	1 080 000 000	1 079 999 998	769 803 954	TOTAL	-	2 603 920 480	2 561 523 176

3. Communauté Urbaine de Garoua							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Garoua 1 ^{er}	40 000 000	49 471 000	49 471 000	Garoua 1 ^{er}	46 000 000	34 500 000	34 500 000
Garoua 2 ^{ème}	58 140 000	43 605 000	43 605 000	Garoua 2 ^{ème}	28 000 000	28 000 000	28 000 000
Garoua 3 ^{ème}	40 000 000	19 924 000	19 924 000	Garoua 3 ^{ème}	46 000 000	34 500 000	34 500 000
TOTAL	138 140 000	113 000 000	113 000 000	TOTAL	120 000 000	97 000 000	97 000 000

4. Communauté Urbaine de : Ngaoundéré							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Ngaoundéré 1 ^{er}	15 000 000	7 500 000		Ngaoundéré 1 ^{er}	15 000 000	18 750 000	15 000 000
Ngaoundéré 2 ^{ème}	15 000 000	6 600 000	6 600 000	Ngaoundéré 2 ^{ème}	15 000 000	22 950 000	8 183 390
Ngaoundéré 3 ^{ème}	15 000 000	7 500 000		Ngaoundéré 3 ^{ème}	15 000 000	18 750 000	17 283 220
TOTAL	45 000 000	21 600 000	6 600 000	TOTAL	45 000 000	60 450 000	40 466 610

5. Communauté Urbaine de : Bertoua							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Bertoua 1 ^{er}	15 000 000	7 500 000	7 500 000	Bertoua 1 ^{er}	15 000 000	11 250 000	11 250 000
Bertoua 2 ^{ème}	15 000 000	7 500 000		Bertoua 2 ^{ème}	15 000 000	11 250 000	
TOTAL	30 000 000	15 000 000	7 500 000	TOTAL	30 000 000	22 500 000	11 250 000

6. Communauté urbaine d'Ebolowa							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Ebolowa 1 ^{er}	15 000 000	19 878 000	19 878 000	Ebolowa 1 ^{er}		12 844 500	12 844 500
Ebolowa 2 ^{ème}	15 000 000	10 121 500	10 121 500	Ebolowa 2 ^{ème}		19 685 500	19 685 500
TOTAL	30 000 000	29 999 500	29 999 500	TOTAL	-	32 530 000	32 530 000

7. Communauté Urbaine de Kribi							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Kribi 1 ^{er}	15 000 000	15 000 000	15 000 000	Kribi 1 ^{er}		49 714 032	49 714 032
Kribi 2 ^{ème}	15 000 000	15 000 000	15 000 000	Kribi 2 ^{ème}		49 317 904	49 317 904
TOTAL	30 000 000	30 000 000	30 000 000	TOTAL	-	99 031 936	99 031 936

8. Communauté Urbaine de : Nkongsamba							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Nkongsamba 1 ^{er}	15 000 000			Nkongsamba 1 ^{er}		2 328 312	
Nkongsamba 2 ^{ème}	15 000 000			Nkongsamba 2 ^{ème}		2 673 767	
Nkongsamba 3 ^{ème}	15 000 000			Nkongsamba 3 ^{ème}		3 010 541	
TOTAL	30 000 000	-	-	TOTAL	-	8 012 620	-

9. Communauté Urbaine de Limbé							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Limbé 1 ^{er}	10 000 000	5 000 000	5 000 000	Limbé 1 ^{er}	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Limbé 2 ^{ème}	10 000 000	5 000 000	6 600 000	Limbé 2 ^{ème}	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Limbé 3 ^{ème}	10 000 000	5 000 000	5 000 000	Limbé 3 ^{ème}	10 000 000	10 000 000	10 000 000
TOTAL	30 000 000	15 000 000	16 600 000	TOTAL	30 000 000	30 000 000	30 000 000

10. Communauté Urbaine d'Edéa							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Edéa 1 ^{er}	15 000 000	-		Edéa 1 ^{er}	15 000 000	-	-
Edéa 2 ^{ème}	15 000 000	5 000 000		Edéa 2 ^{ème}	15 000 000	7 500 000	
TOTAL	30 000 000	5 000 000	-	TOTAL	30 000 000	7 500 000	-

11. Communauté Urbaine de Bamenda							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Bamenda 1 ^{er}	10 000 000	10 000 000	10 000 000	Bamenda 1 ^{er}		21 442 356	21 442 356
Bamenda 2 ^{ème}	10 000 000	10 000 000	10 000 000	Bamenda 2 ^{ème}		21 442 356	21 442 356
Bamenda 3 ^{ème}	10 000 000	10 000 000	10 000 000	Bamenda 3 ^{ème}		21 442 356	21 442 356
TOTAL	30 000 000	30 000 000	30 000 000	TOTAL	-	64 327 068	64 327 068

12. Communauté urbaine de Kumba							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Kumba 1 ^{er}	10 000 000			Kumba 1 ^{er}			
Kumba 2 ^{ème}	10 000 000			Kumba 2 ^{ème}			
Kumba 3 ^{ème}	10 000 000			Kumba 3 ^{ème}			
TOTAL	30 000 000	-	-	TOTAL	-	-	-

13. Communauté Urbaine de Bafoussam							
Exercice Budgétaire : 2021				Exercice Budgétaire : 2022			
Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A	Commune d'Arrondissement	Montant dû	Montant versé par la C U	Montant reçu par la C A
Bafoussam 1 ^{er}	45 000 000	24 954 750	24 954 750	Bafoussam 1 ^{er}	71 964 704	71 964 708	71 964 708
Bafoussam 2 ^{ème}	45 000 000	11 126 250	11 126 250	Bafoussam 2 ^{ème}	65 263 988	65 263 988	65 263 988
Bafoussam 3 ^{ème}	45 000 000	8 919 000	8 919 000	Bafoussam 3 ^{ème}	56 321 944	56 321 944	56 321 944
TOTAL	135 000 000	45 000 000	45 000 000	TOTAL	193 550 636	193 550 640	193 550 640
14. Communauté urbaine de Maroua							
Aucune donnée n'a été produite par la Communauté urbaine de Maroua.							

3.3.1. Constats et observations

En termes de constats et d'observations, il faut noter que sur la période 2021-2022, la mise en œuvre de la réglementation en matière de reversement de la DGF a été une difficulté majeure pour les CTD concernées. Cette difficulté va de la non-application de la réglementation à la non-compréhension des modalités de mise en œuvre de cette réglementation. Par ailleurs, il faut préciser que certaines communautés urbaines se sont distinguées par une application stricte de cette réglementation à l'instar de la Communauté urbaine de Bafoussam.

3.3.2. Difficultés rencontrées dans la gestion des dotations (Ressources transférées et DGF)

3.3.2.1. Lors de la préparation de la loi des finances

Au cours de la préparation de la loi de finances, plusieurs difficultés ont été relevées quant aux dotations de l'État à transférer aux CTD. Il s'agit entre autres de **la définition des critères de répartition** de ces ressources par l'État, conformément à la réglementation en vigueur, notamment l'article 4 de la loi n°2009/248 du 05 août 2009 fixant les modalités d'évaluation et de répartition de la Dotation Générale de la Décentralisation qui dispose que : « Les critères de répartition de la Dotation Générale de la Décentralisation sont fixés chaque année par décret du Premier Ministre, après avis du Conseil National de la Décentralisation.. De même, les départements ministériels sont confrontés à **la problématique du saupoudrage des ressources** qui naît du faible niveau de ressource comparé au nombre de collectivité à couvrir.

3.3.2.2. Lors de l'exécution de la loi des finances

Il ressort de l'analyse des taux d'exécution et des échanges avec les acteurs locaux, que diverses difficultés ont émaillées la mise en œuvre des projets des Communes et des Communautés Urbaines, au rang desquelles :

- l'insuffisante maturation des projets ;
- la complexité des procédures de passation des marchés publics à l'échelle des CTD ;
- les lenteurs administratives dans la mise en œuvre des procédures de passation des marchés ;
- les dysfonctionnements observés dans certaines Commissions Internes de Passation des Marchés
- le retard dans la mise à disposition des autorisations de dépenses aux Communes ;
- le retard de paiement des décomptes ;
- l'inflation ;
- la défaillance de certains adjudicataires ;
- le suivi approximatif de l'exécution des investissements publics (maitres d'ouvrage, ingénieurs de l'État, services déconcentrés de l'État) ;
- l'insécurité dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord ;
- l'indélicatesse de certains Maitres d'ouvrages ;
- l'infructuosité de certaines offres ;
- la remontée approximative de l'information

3.3.2.3. En ce qui concerne la Dotation Générale de Fonctionnement allouée par les communautés urbaines aux communes d'arrondissement

Dans le cadre de la mise à disposition des ressources de la DGF par les communautés urbaines aux communes d'arrondissement, les difficultés suivantes ont été relevées :

- la non-application des dispositions légales et réglementaires ;
- la non connaissance de l'existence des textes réglementaires en la matière ;
- les difficultés liées à la bonne compréhension des modalités de mise en œuvre de l'arrêté n°00011/A/MINDDEVEL du 16 février 2021 modifié et complété par l'arrêté n°000130/A/MINDDEVEL du 16 juin 2022 par les différents acteurs ;
- la non-concordance des données sur la DGF entre les communautés urbaines et les communes d'arrondissement ;
- la consolidation des données de la DGF par l'autorité de tutelle.
- les difficultés de trésorerie inhérente au reversement de la DGF ;
- la non implication des Communes d'arrondissement au processus de détermination des montants à reverser.

3.3.3.4. Quelques pistes de solutions pour améliorer la gestion des Ressources transférées et de la DGF

Face à ces multiples difficultés, plusieurs pistes de solutions sont proposées :

- la sensibilisation et la formation des exécutifs municipaux aux procédures de maturation des projets, telles que définies par le Décret N°2018/4492/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public, notamment par l'organisation d'ateliers de formation ;

- la mise à disposition rapide des autorisations de dépenses aux CTD en début d'exercice budgétaire ;
 - la formation des exécutifs communaux sur les procédures d'exécution de la commande publique ;
 - la prise en charge et le paiement des frais de fonctionnement et de sessions des membres de la CIPM ;
 - le rappel des dispositions réglementaires en matière de marchés publics ;
 - la mise sur pied des missions semestrielles de suivi des projets financés par la DGD ;
 - la participation active du MINDDEVEL au processus de maturation et de sélection des projets ;
 - la définition d'une part fixe de budget allouée aux CTD et d'une part variable qui serait conditionnée par les résultats obtenus par une CTD sur l'exécution des projets de l'année N ;
 - la sensibilisation des Maires sur la participation citoyenne lors de la sélection des projets ;
- la vulgarisation de l'arrêté n°00011/A/MINDDEVEL du 16 février 2021, modifié et complété par l'arrêté n°0000130/A/MINDDEVEL du 16 juin 2022.

PARTIE
III

ANALYSE DES PRÉVISIONS ET
DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS
DES CTD EN DÉPENSES

L'analyse des prévisions et de l'exécution des dépenses des collectivités territoriales décentralisées constitue un volet essentiel pour apprécier la gestion financière locale et l'efficacité de la décentralisation au Cameroun. Sur les périodes 2021 et 2022, cette analyse permet de mieux comprendre la capacité des CTD à prévoir et à exécuter les dépenses dans un contexte marqué par des enjeux croissants en matière de développement local, d'amélioration des services publics et de dynamisation des investissements territoriaux.

Cette partie du rapport s'articule autour de trois chapitres, à savoir :

- l'analyse des prévisions et exécution des budgets en dépenses des CTD du Cameroun (chapitre 1) ;
- l'analyse des prévisions et exécution des budgets en dépenses des communes agrégées par région (circonscription administrative) (chapitre 2) ;
- l'exécution des marchés publics en 2021 et en 2022 (chapitre 3).

Le premier chapitre propose une analyse globale des prévisions budgétaires et de l'exécution des dépenses des CTD à l'échelle nationale, en mettant en lumière la répartition desdites dépenses selon les grandes catégories à savoir le fonctionnement et l'investissement, ainsi que la structure interne de ces dépenses. Il s'agit également d'examiner les transferts et subventions alloués aux CTD et qui constituent des leviers financiers majeurs pour leur fonctionnement ainsi que leur développement.

Le deuxième chapitre approfondit l'analyse en se focalisant sur les communes, en agrégeant les données à l'échelle régionale des circonscriptions administratives. Cette approche régionale permet d'identifier les disparités, les spécificités dans la planification et l'exécution des dépenses, en fonction des types de collectivités territoriales décentralisées et des contextes locaux. L'analyse détaillée des dépenses de fonctionnement et d'investissement à ce niveau offre ainsi une meilleure compréhension des dynamiques financières territoriales et des marges de manœuvre dont disposent les communes pour répondre aux besoins de leurs populations. Le troisième chapitre porte sur la gouvernance des marchés publics au cours des périodes de référence. À ce niveau, l'accent a été mis sur les statistiques de marchés publics passés et exécutés, les difficultés rencontrées et quelques pistes de solutions à envisager.

CHAPITRE 1 : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES DES CTD

La gestion budgétaire des CTD s'inscrit dans un cadre normatif qui distingue clairement les dépenses de fonctionnement des dépenses d'investissement. Ce chapitre propose une analyse détaillée des prévisions et du niveau de réalisation des dépenses globales des communes sur les périodes 2021 et 2022.

L'analyse débute par un examen des prévisions et du niveau de réalisation des dépenses globales des communes, permettant d'apprécier la capacité des exécutifs locaux à anticiper et à exécuter leurs engagements financiers. Cette analyse est ensuite affinée par une ventilation du niveau de réalisation des dépenses selon les différents types de communes, afin de faire ressortir les disparités éventuelles et les spécificités propres à chaque catégorie d'entité locale.

Une attention particulière est accordée à la structure des dépenses de fonctionnement pour l'ensemble des communes, en vue de comprendre la répartition des charges courantes, notamment entre les dépenses obligatoires telles que les traitements, salaires et charges sociales et les autres postes de fonctionnement. Le cas spécifique des transferts fait également l'objet d'un examen approfondi, tant du point de vue de leur prévision que de leur exécution.

L'analyse se poursuit avec l'étude de la structure des dépenses d'investissement, qui reflète la capacité des communes à financer des projets structurants et à renforcer leur patrimoine local.

Ce chapitre s'achève par une analyse des prévisions et de l'exécution des budgets des régions en matière de dépenses, afin d'offrir une vision d'ensemble de la dynamique budgétaire à l'échelle des deux principaux niveaux de collectivités territoriales décentralisées.

1.1. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET NIVEAU DE RÉALISATION DES DÉPENSES DES COMMUNES

Après exploitation du tableau ci-dessous, il ressort de manière générale, qu'en rapportant le montant d'exécution au montant des prévisions, le taux d'exécution est de **57,15%** en 2021 et de **59,60%** en 2022. L'on observe une légère hausse du taux d'exécution en 2022.

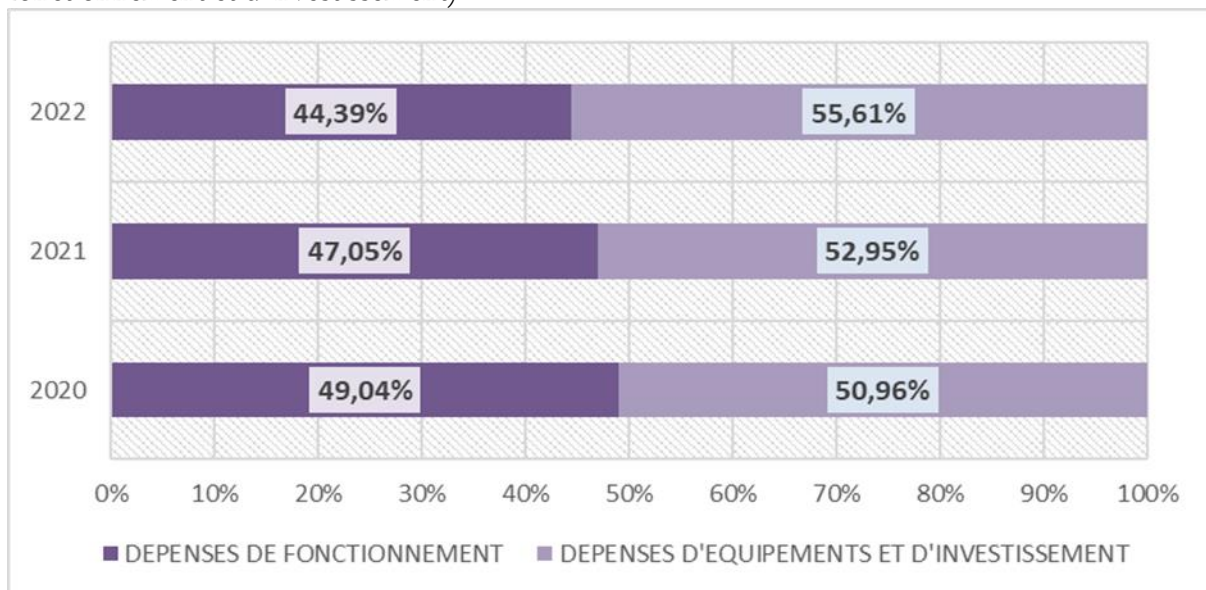
Aussi, fait-on le constat de la hausse des prévisions de l'ensemble des dépenses de 2021 et 2022. Dans l'ensemble, et tout au long des périodes de 2021 et 2022, les taux de réalisation des dépenses de fonctionnement sont supérieurs à ceux des dépenses d'investissement. Cependant, le poids des dépenses d'investissement en exécution sur les dépenses totales est, sur l'ensemble des deux périodes, supérieur à celui des dépenses de fonctionnement.

Tableau 226 : Exécution et variation des dépenses des communes par catégories

Catégories	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécution (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	405 090 199 308	240 425 409 159	59,35%			100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	172 457 730 701	117 906 344 396	68,37%			49,04%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	232 632 468 607	122 519 064 763	52,67%			50,96%
2021	582 293 070 082	332 776 147 868	57,15%	38,41%	43,74%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	240 681 335 610	156 586 061 302	65,06%	32,81%	39,56%	47,05%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	341 611 734 472	176 190 086 566	51,58%	43,81%	46,85%	52,95%
2022	618 983 817 561	368 890 589 157	59,60%	10,85%	6,30%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	247 956 680 596	163 737 316 960	66,03%	4,57%	3,02%	44,39%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	371 027 136 965	205 153 272 197	55,29%	16,44%	8,61%	55,61%

Source : comptes administratifs des CTD

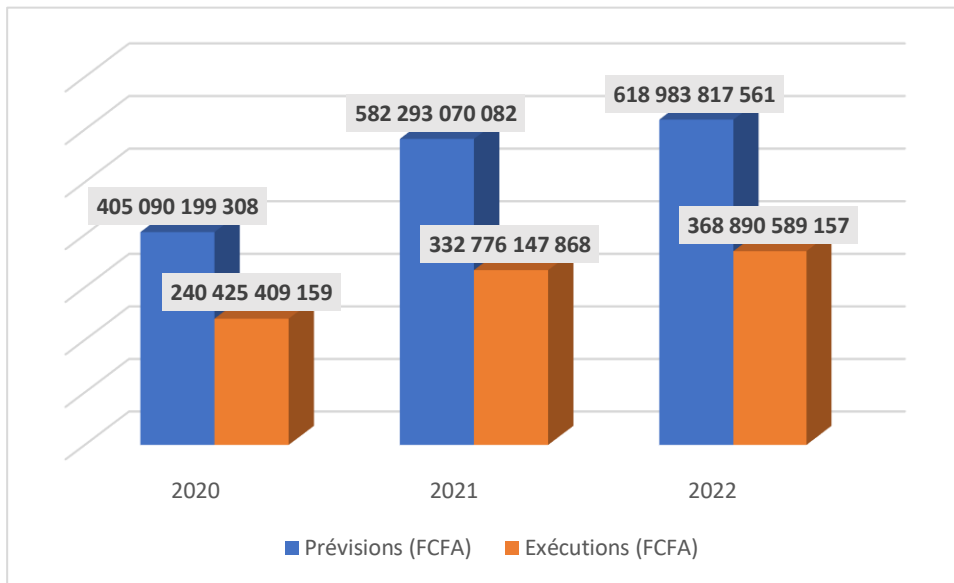
Graphique 74 : Structure des dépenses globales des communes (poids des dépenses de fonctionnement et d'investissement)



Source : comptes administratifs des CTD

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des prévisions de dépenses de 2021 à 2022. Il en ressort que le montant global des prévisions est en hausse entre 2021 et 2022. D'après le tableau précédent, on note une augmentation relative de **6,30%** du montant des prévisions de 2022 par rapport à 2021.

Graphique 75 : Évolution des prévisions en dépenses des communes du Cameroun

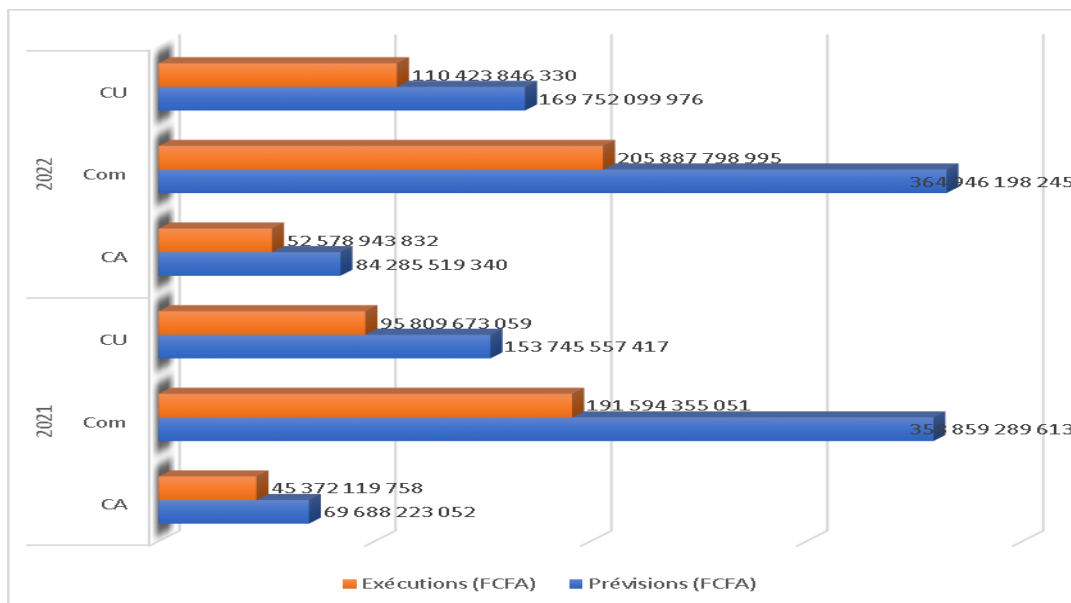


Source : comptes administratifs des CTD

1.2. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET NIVEAU DE RÉALISATION DES DÉPENSES PAR TYPE DE COMMUNES

Les prévisions sont en hausse sur les périodes considérées. Cette hausse est forte entre 2020 et 2021 et légère entre 2021 et 2022.

Graphique 76 : Évolution des prévisions en dépenses par type de communes



Source : comptes administratifs des CTD

De l'analyse du poids des dépenses en exécution par année et par type de communes, il ressort que le poids des dépenses des Communes dans les dépenses totales diminue au fil des

années. Ainsi, l'on peut noter qu'en 2021, ce poids est de **57,57%** comparativement à 2022 qui est de **55,81%**.

Variant à la hausse, le poids des dépenses des communes d'arrondissement dans les dépenses globales est de **13,63%** en 2021 et de **14,25%** en 2022.

Les dépenses des 14 Communautés Urbaines ont augmenté au cours des périodes de référence, passant de **28,79%** en 2021 à **29,93%** en 2022.

Tableau 227 : Analyse des prévisions et exécution des dépenses par type de communes

Type de communes	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	405 090 199 308	240 425 409 159	59,35%			100,00%
CA	44 063 979 676	26 290 396 095	59,66%			10,93%
Com	249 404 530 084	145 998 047 905	58,54%			60,72%
CU	111 621 689 548	68 136 965 159	61,04%			28,34%
2021	582 293 070 082	332 776 147 868	57,15%	38,41%	43,74%	100,00%
CA	69 688 223 052	45 372 119 758	65,11%	72,58%	58,15%	13,63%
Com	358 859 289 613	191 594 355 051	53,39%	31,23%	43,89%	57,57%
CU	153 745 557 417	95 809 673 059	62,32%	40,61%	37,74%	28,79%
2022	618 983 817 561	368 890 589 157	59,60%	10,85%	6,30%	100,00%
CA	84 285 519 340	52 578 943 832	62,38%	15,88%	20,95%	14,25%
Com	364 946 198 245	205 887 798 995	56,42%	7,46%	1,70%	55,81%
CU	169 752 099 976	110 423 846 330	65,05%	15,25%	10,41%	29,93%

Source : comptes administratifs des CTD

1.3. STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES

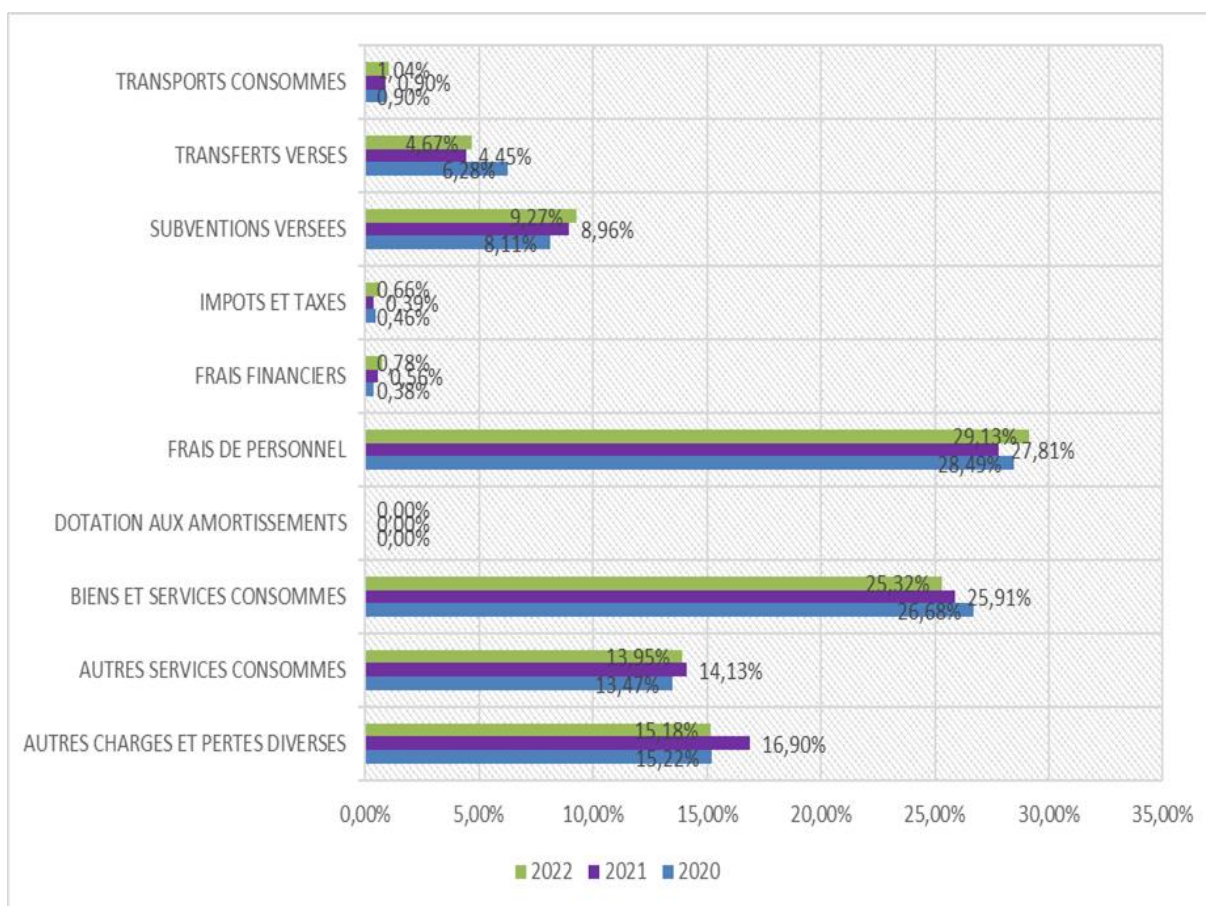
Comme indiqué dans le tableau suivant, les poids des dépenses relatives aux biens et services (autres services consommés, biens et services consommés, transports consommés) sur l'ensemble des communes représentent **40,94%** des dépenses de fonctionnement en 2021 et **40,31%** en 2022. Les dépenses de personnel quant à elles sont **27,81%** en 2021 et **29,13%** en 2022. Le poids des autres charges y compris les impôts et taxes à reverser, les subventions et transferts versés représentent **30,70%** en 2021 et **29,78%** en 2022.

Tableau 228 : Exécution et variation des dépenses de fonctionnement des communes

Nature économique	2020				2021					2022				
	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	172 457 730 701	117 906 344 396	68,37%	100,00%	240 681 335 610	156 586 061 302	65,06%	32,81%	100,00%	247 956 680 596	163 737 316 960	66,03%	4,57%	100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	30 803 626 755	17 944 863 235	58,26%	15,22%	44 398 983 925	26 460 176 135	59,60%	47,45%	16,90%	43 199 888 413	24 862 333 452	57,55%	-6,04%	15,18%
AUTRES SERVICES CONSOMMÉS	24 338 209 712	15 879 143 723	65,24%	13,47%	33 598 151 105	22 119 820 654	65,84%	39,30%	14,13%	35 835 152 505	22 833 713 711	63,72%	3,23%	13,95%
BIENS ET SERVICES CONSOMMÉS	42 485 959 302	31 462 662 050	74,05%	26,68%	58 847 991 335	40 568 925 646	68,94%	28,94%	25,91%	58 339 111 540	41 465 671 477	71,08%	2,21%	25,32%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	23 300 000	-	0,00%	0,00%	15 543 375	1 760 000	11,32%		0,00%	31 000 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
FRAIS DE PERSONNEL	42 572 751 494	33 592 946 707	78,91%	28,49%	61 276 937 705	43 547 041 406	71,07%	29,63%	27,81%	63 197 029 132	47 689 641 406	75,46%	9,51%	29,13%
FRAIS FINANCIERS	730 118 925	448 212 193	61,39%	0,38%	1 619 533 272	877 523 403	54,18%	95,78%	0,56%	2 293 060 984	1 271 710 392	55,46%	44,92%	0,78%
IMPOTS ET TAXES	1 292 099 656	544 911 520	42,17%	0,46%	2 040 777 636	613 046 887	30,04%	12,50%	0,39%	1 934 100 280	1 084 506 256	56,07%	76,90%	0,66%
SUBVENTIONS VERSEES	13 185 699 946	9 563 007 290	72,53%	8,11%	19 612 827 699	14 029 499 408	71,53%	46,71%	8,96%	21 745 067 887	15 185 394 638	69,83%	8,24%	9,27%
TRANSFERTS VERSES	13 631 051 379	7 408 151 823	54,35%	6,28%	14 498 372 527	6 966 426 660	48,05%	-5,96%	4,45%	16 507 985 207	7 646 335 625	46,32%	9,76%	4,67%
TRANSPORTS CONSOMMÉS	3 394 913 532	1 062 445 855	31,30%	0,90%	4 772 217 031	1 401 841 103	29,38%	31,94%	0,90%	4 874 284 648	1 698 010 003	34,84%	21,13%	1,04%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 77 : Décomposition des dépenses de fonctionnement des communes



Source : comptes administratifs des CTD

1.4. CAS SPÉCIFIQUE DES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES

L'analyse de la structure des transferts et subventions versés fait ressortir que les subventions aux écoles ont le poids le plus important en 2021 avec un taux de 26,65% tandis que les autres transferts versés constituent 25,69%, représentant le poids le plus important en 2022.

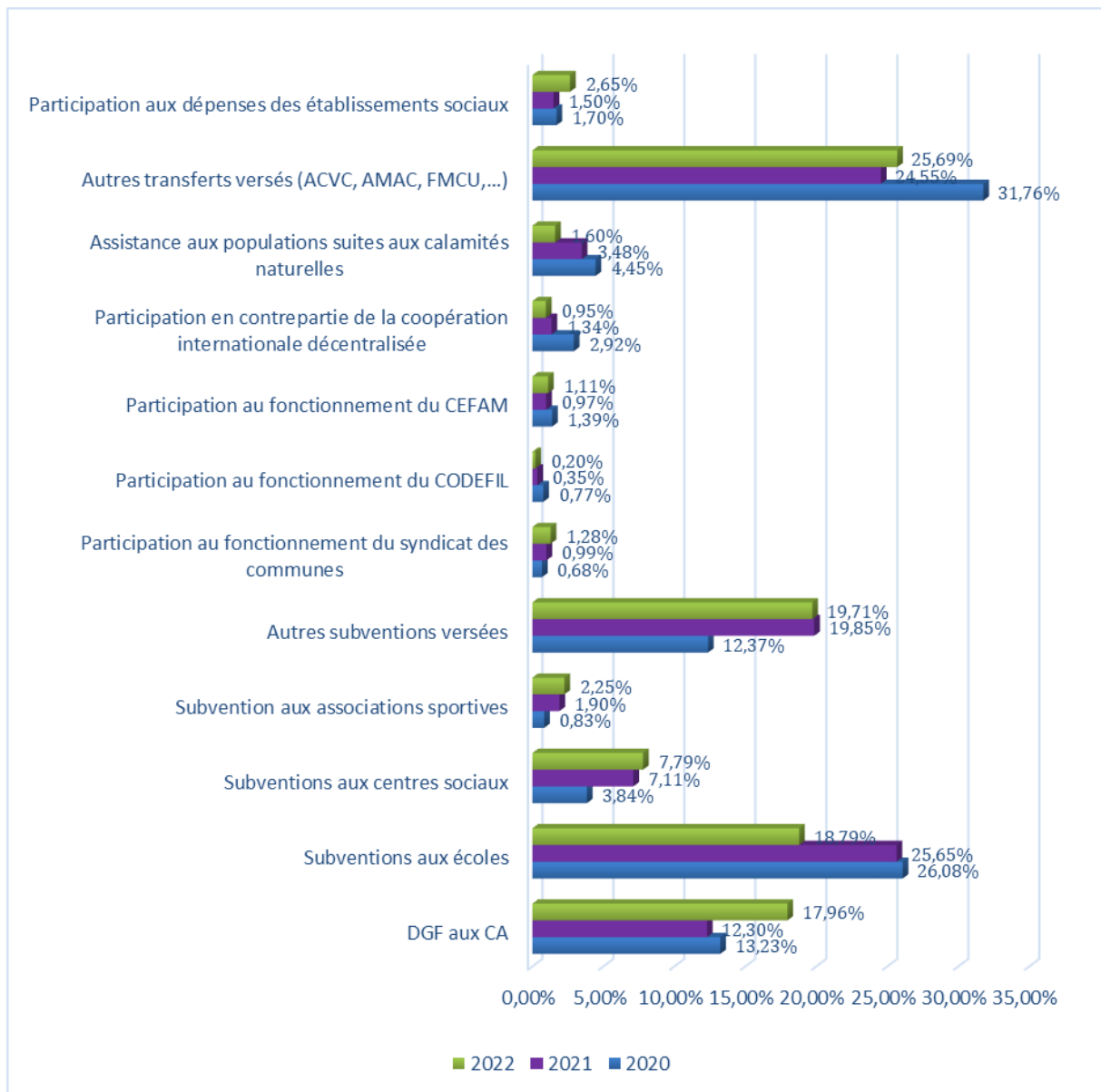
On note que le poids de la DGF versée aux CA par les CU a augmenté, allant de **12,30%** en 2021 à **17,93%** en 2022.

Tableau 229 : Exécution et variation des transferts et subventions versés par les communes

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	26 816 751 325	16 971 159 113	63,29%	100,00%	34 111 200 226	20 995 926 068	61,55%	23,72%	100,00%	38 253 053 094	22 831 730 263	59,69%	8,74%	100,00%
DGF aux CA	2 527 664 194	2 246 041 575	13,23%	13,23%	3 114 152 258	2 582 792 684	12,30%	14,99%	12,30%	4 352 603 458	4 101 183 830	17,96%	58,79%	17,96%
Subventions aux écoles	5 538 894 812	4 425 619 911	26,08%	26,08%	6 984 585 560	5 385 531 976	25,65%	21,69%	25,65%	6 659 410 364	4 289 431 314	18,79%	-20,35%	18,79%
Subventions aux centres sociaux	1 378 798 363	651 215 265	3,84%	3,84%	2 199 479 233	1 493 188 793	7,11%	129,29%	7,11%	2 674 452 784	1 778 743 859	7,79%	19,12%	7,79%
Subvention aux associations sportives	648 584 825	140 703 463	0,83%	0,83%	1 189 002 173	399 729 856	1,90%	184,09%	1,90%	1 131 979 841	514 826 901	2,25%	28,79%	2,25%
Autres subventions versées	3 091 757 752	2 099 427 076	12,37%	12,37%	6 125 608 475	4 168 256 099	19,85%	98,54%	19,85%	6 926 621 440	4 501 208 734	19,71%	7,99%	19,71%
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	367 246 235	114 578 336	0,68%	0,68%	664 585 407	207 842 369	0,99%	81,40%	0,99%	925 508 742	292 875 057	1,28%	40,91%	1,28%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	407 581 090	130 323 554	0,77%	0,77%	505 744 534	73 692 423	0,35%	-43,45%	0,35%	518 158 419	46 487 318	0,20%	-36,92%	0,20%
Participation au fonctionnement du CEFAM	360 984 821	235 588 917	1,39%	1,39%	493 797 177	204 056 672	0,97%	-13,38%	0,97%	552 994 030	253 093 788	1,11%	24,03%	1,11%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	932 591 219	494 920 247	2,92%	2,92%	1 235 039 438	282 097 378	1,34%	-43,00%	1,34%	1 165 101 708	217 613 249	0,95%	-22,86%	0,95%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	1 259 589 656	754 936 442	4,45%	4,45%	2 158 249 341	730 624 399	3,48%	-3,22%	3,48%	1 507 827 909	365 356 705	1,60%	-49,99%	1,60%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU,...)	9 788 507 455	5 389 776 889	31,76%	31,76%	8 729 495 848	5 153 685 022	24,55%	-4,38%	24,55%	10 802 770 808	5 866 460 266	25,69%	13,83%	25,69%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	514 550 903	288 027 438	1,70%	1,70%	711 460 782	314 428 397	1,50%	9,17%	1,50%	1 035 623 591	604 449 242	2,65%	92,24%	2,65%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 78 : Structure des transferts et subventions versés par les communes



Source : comptes administratifs des CTD

1.5. STRUCTURE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES

Les prévisions des dépenses d'investissement pour l'ensemble des communes ont augmenté de **8,61%** entre 2021 et 2022. Les réalisations sont de **176 190 086 566 FCFA** par rapport aux prévisions de **341 611 734 472 FCFA** en 2021, soit un taux de réalisation de **51,58%**.

Pour ce qui est de l'année 2022, les réalisations sont de **205 153 272 197 FCFA** par rapport aux prévisions de **371 027 136 965 FCFA**, soit un taux d'exécution de **55,29%**.

Le tableau ci-dessous indique que les autres immobilisations corporelles représentent **60,48%** du poids des dépenses totales en 2021 et **62,86%** en 2022. Les agencements et aménagements constituent **18,27%** en 2021 et **15,89%** en 2022. Le matériel et mobilier représente

11,70% en 2021 et **11,49%** en 2022. Ces trois catégories de dépenses représentent les parts les plus importantes dans les dépenses d'investissement sur l'ensemble des communes.

L'analyse de l'évolution de ces éléments entre 2021 et 2022 montre que la part des agencements et aménagements et celle du matériel et mobilier ont connu une diminution, contrairement à celle d'autres immobilisations corporelles qui a été en augmentation.

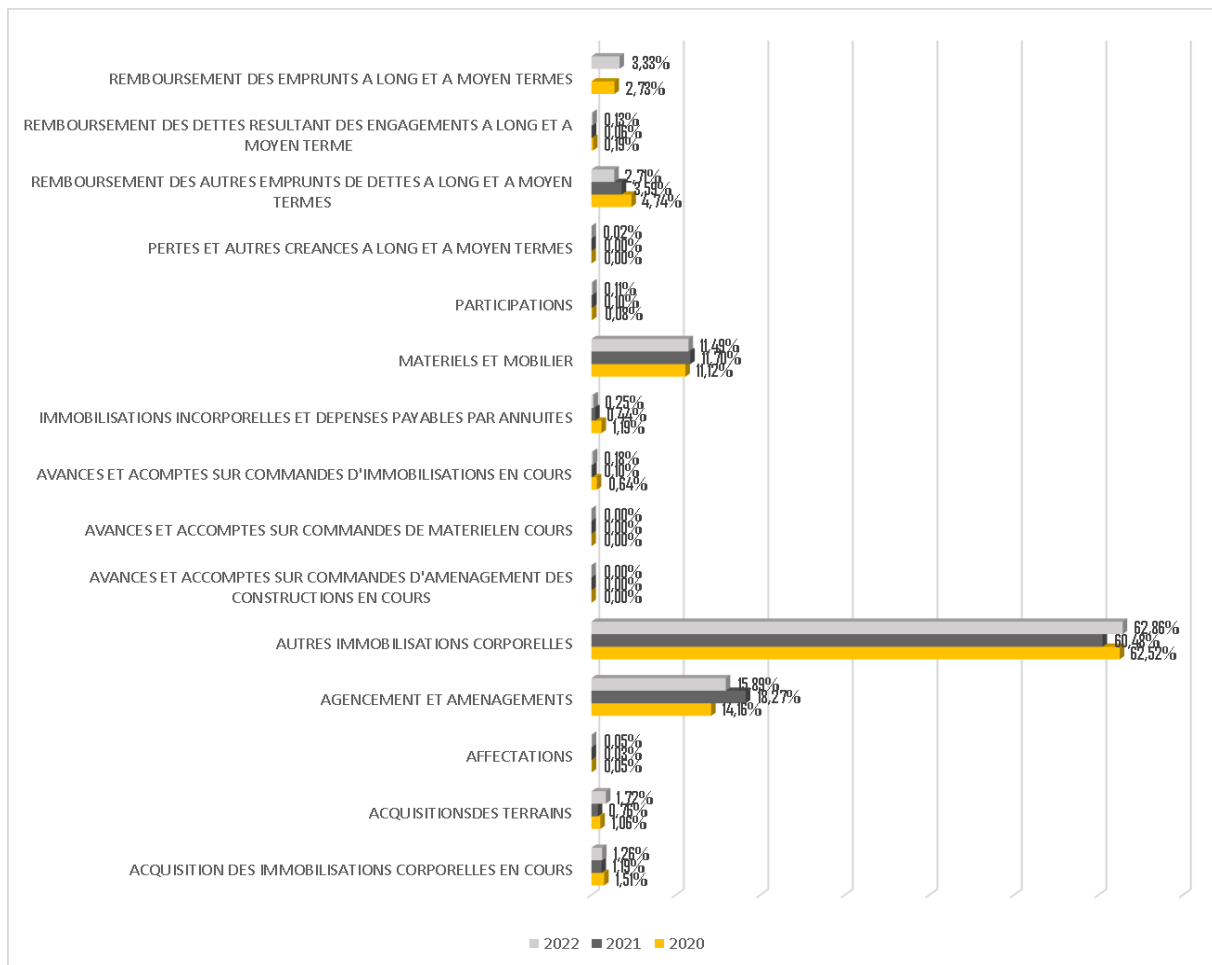
Les parts des avances et acomptes sur commandes d'aménagement des constructions en cours, de matériel en cours, d'immobilisations en cours et celles des prêts et autres créances à moyen et à long terme, sont restées faibles, voire quasi inexistantes sur toutes les périodes considérées.

Tableau 230 : Exécution et variation des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	232 632 468 607	122 519 064 763	52,67%	100,00%	341 611 734 472	176 190 086 566	51,58%	43,81%	100,00%	371 027 136 965	205 153 272 197	55,29%	16,44%	100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	7 990 659 145	1 849 317 740	23,14%	1,51%	7 953 671 261	2 091 258 735	26,29%	13,08%	1,19%	7 908 965 725	2 582 066 391	32,65%	23,47%	1,26%
ACQUISITIONS DES TERRAINS	4 744 191 074	1 296 989 142	27,34%	1,06%	5 909 436 897	1 345 607 793	22,77%	3,75%	0,76%	6 234 518 127	3 520 601 357	56,47%	161,64%	1,72%
AFFECTATIONS	326 781 552	59 356 749	18,16%	0,05%	217 005 162	53 696 109	24,74%	-9,54%	0,03%	389 180 272	99 908 462	25,67%	86,06%	0,05%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	33 293 830 366	17 345 992 275	52,10%	14,16%	50 139 230 577	32 193 159 686	64,21%	85,59%	18,27%	50 486 308 728	32 600 127 839	64,57%	1,26%	15,89%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	135 261 103 353	76 602 619 565	56,63%	62,52%	207 767 077 730	106 564 760 851	51,29%	39,11%	60,48%	221 310 636 444	128 966 916 369	58,27%	21,02%	62,86%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIELE EN COURS	-	-		0,00%	5 000 000	-	0,00%		0,00%	1 500 000	-	0,00%		0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	876 605 508	784 611 161	89,51%	0,64%	769 689 442	183 480 575	23,84%	-76,62%	0,10%	946 449 978	374 768 637	39,60%	104,26%	0,18%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DEPENSES PAYABLES PAR ANNUITES	3 507 255 815	1 455 995 799	41,51%	1,19%	1 913 673 038	780 620 012	40,79%	-46,39%	0,44%	1 782 385 628	516 028 025	28,95%	-33,90%	0,25%
MATERIELS ET MOBILIER	28 827 135 411	13 629 336 107	47,28%	11,12%	46 889 437 572	20 610 659 807	43,96%	51,22%	11,70%	57 667 703 507	23 579 948 859	40,89%	14,41%	11,49%
PARTICIPATIONS	439 049 552	97 659 562	22,24%	0,08%	585 480 401	182 386 476	31,15%	86,76%	0,10%	564 340 888	216 803 413	38,42%	18,87%	0,11%
PERTES ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	9 600 000	-	0,00%	0,00%	21 309 124	700 000	3,28%		0,00%	74 479 527	37 179 666	49,92%	5211,38%	0,02%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES A LONG ET A MOYEN TERMES	9 336 999 316	5 810 392 168	62,23%	4,74%	11 702 873 110	6 319 909 473	54,00%	8,77%	3,59%	11 113 088 176	5 560 224 905	50,03%	-12,02%	2,71%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERME	640 796 900	236 739 827	36,94%	0,19%	265 306 356	105 206 284	39,65%	-55,56%	0,06%	546 451 214	257 016 745	47,03%	144,30%	0,13%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	7 378 460 615	3 350 054 668	45,40%	2,73%						12 001 128 751	6 841 681 529	57,01%	18,81%	3,33%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 79 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes



Source : comptes administratifs des CTD

1.6. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTIONS DES BUDGETS DES CONSEILS RÉGIONAUX EN DÉPENSES

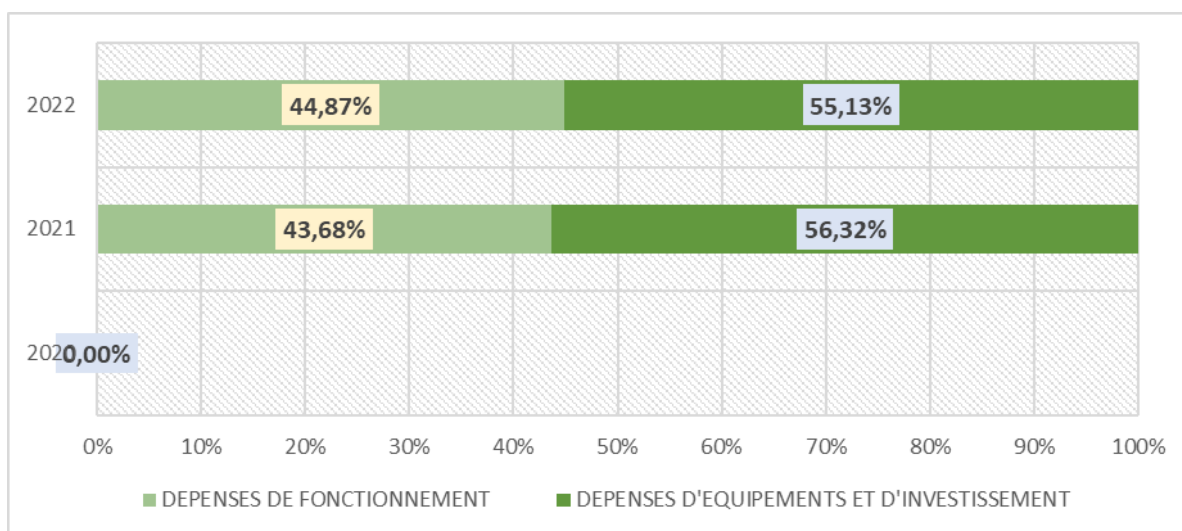
L'analyse du poids des dépenses des Régions par année d'après le tableau ci-dessous, montre que sur l'ensemble des périodes considérées, le poids des dépenses de fonctionnement est supérieur à celui des dépenses d'investissement. Le poids des dépenses de fonctionnement a connu une augmentation entre 2021 et 2022, allant de **43,68%** à **44,87%**, tandis que les dépenses d'investissement ont connu une baisse passant de **56,32%** à **55,13%**.

Tableau 231 : Répartition par types de dépenses des régions du Cameroun

Nature économique	Dotations (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids (%)
2021	26 780 755 774	19 499 028 198	72,81%		100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 692 030 774	8 517 375 661	72,85%		43,68%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	15 088 725 000	10 981 652 537	72,78%		56,32%
2022	44 657 409 157	30 297 858 823	67,85%	55,38%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 787 628 605	13 593 510 855	86,10%	59,60%	44,87%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	28 869 780 552	16 704 347 968	57,86%	52,11%	55,13%

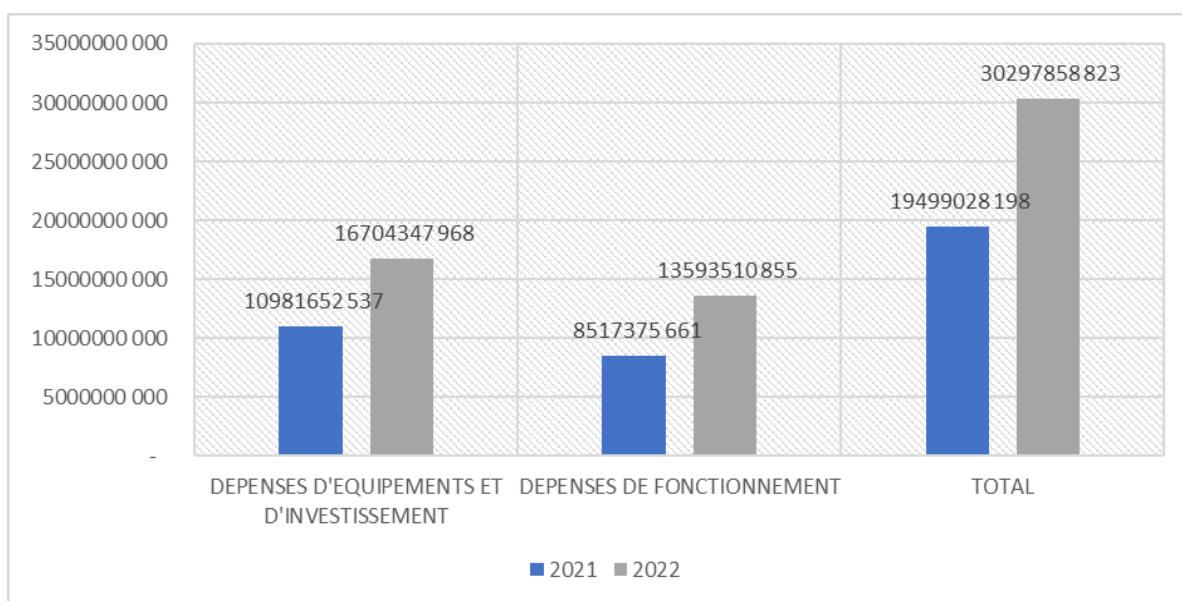
Source : Exploitation comptes administratifs des régions

Graphique 80 : Ventilation des dépenses globales des Régions



Source : Exploitation comptes administratifs des régions

Graphique 81 : Évolution des dépenses des Régions



Source : Exploitation comptes administratifs des régions

Ces dépenses de fonctionnement s'élèvent globalement à 8 517 375 661 FCFA en 2021 et 13 593 510 855 FCFA en 2022, soit une augmentation de 59,60% sur les périodes de référence. Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement a été de 72,85% en 2021 et de 86,10% en 2022.

L'analyse de la structure des dépenses de fonctionnement montre que les autres charges et pertes diverses, les autres services consommés sont les catégories ayant les poids de dépenses les plus importants, représentant respectivement 38,52% et 37,99% en 2021, 23,24% et 24,76% en 2022.

Les autres dépenses de fonctionnement sont quasi nulles. Les frais du personnel ont connu une augmentation allant de 5,90% en 2021 à 10,48% en 2022.

Tableau 232 : Structure des dépenses de fonctionnement des régions

Nature économique	Dotations (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids (%)
2021	11 692 030 774	8 517 375 661	72,85%		100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	4 040 511 774	3 280 575 339	81,19%		38,52%
AUTRES SERVICES CONSOMMES	2 864 856 431	1 979 767 818	69,11%		23,24%
BIENS ET SERVICES CONSOMMES	1 805 768 569	1 600 485 757	88,63%		18,79%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 200 000 000	1 019 094 088	84,92%		11,96%
FRAIS DE PERSONNEL	1 332 545 000	502 950 676	37,74%		5,90%
FRAIS FINANCIERS	3 000 000	-	0,00%		0,00%
IMPOTS ET TAXES	6 755 000	1 080 500	16,00%		0,01%
SUBVENTIONS VERSEES	67 750 000	46 100 000	68,04%		0,54%
TRANSFERTS VERSES	105 000 000	-	0,00%		0,00%
TRANSPORTS CONSOMMES	265 844 000	87 321 483	32,85%		1,03%
2022	15 787 628 605	13 593 510 855	86,10%	59,60%	100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	5 561 407 810	5 164 338 557	92,86%	57,42%	37,99%
AUTRES SERVICES CONSOMMES	4 133 473 140	3 365 468 499	81,42%	69,99%	24,76%
BIENS ET SERVICES CONSOMMES	3 147 125 746	2 852 927 312	90,65%	78,25%	20,99%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 000 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
FRAIS DE PERSONNEL	1 863 722 365	1 424 614 488	76,44%	183,25%	10,48%
FRAIS FINANCIERS	21 000 000	20 924 500	99,64%		0,15%
IMPOTS ET TAXES	24 700 000	6 004 611	24,31%	455,73%	0,04%
SUBVENTIONS VERSEES	386 411 266	291 785 661	75,51%	532,94%	2,15%
TRANSFERTS VERSES	271 847 001	197 895 997	72,80%		1,46%
TRANSPORTS CONSOMMES	376 941 277	269 551 230	71,51%	208,69%	1,98%

Source : Exploitation comptes administratifs des régions

Graphique 82 : Structure des dépenses de fonctionnement des régions.

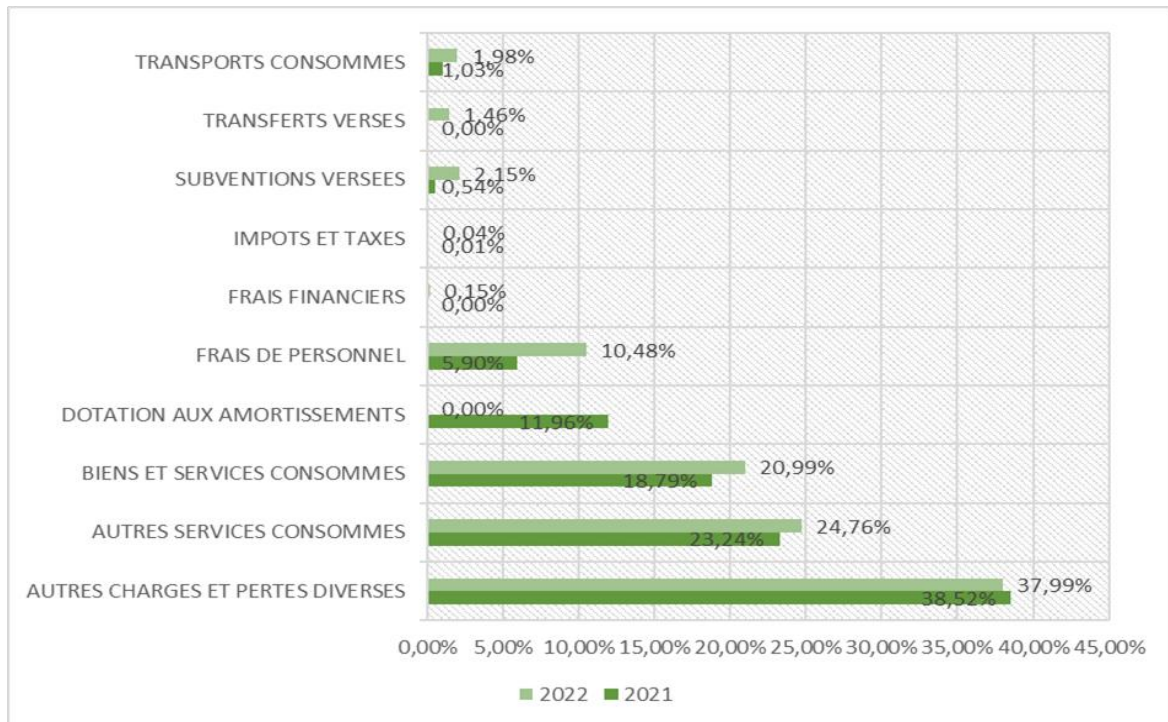


Tableau 233 : Structure des subventions et transferts versés des régions

Nature économique	Dotations (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids (%)
2021	172 750 000	46 100 000	26,69%		100,00%
DGF aux CA	-	-	0,00%		0,00%
Subventions aux écoles	-	-	0,00%		0,00%
Subventions aux centres sociaux	5 000 000	5 000 000	10,85%		10,85%
Subvention aux associations sportives	-	-	0,00%		0,00%
Autres subventions versées	62 750 000	41 100 000	89,15%		89,15%
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	-	-	0,00%		0,00%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	10 000 000	-	0,00%		0,00%
Participation au fonctionnement du CEFAM	5 000 000	-	0,00%		0,00%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	60 000 000	-	0,00%		0,00%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	20 000 000	-	0,00%		0,00%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU,...)	10 000 000	-	0,00%		0,00%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	-	-	0,00%		0,00%
2022	658 258 267	489 681 658	74,39%	962,22%	100,00%
DGF aux CA	-	-	0,00%		0,00%
Subventions aux écoles	15 000 000	9 999 476	2,04%		2,04%
Subventions aux centres sociaux	31 000 000	29 500 000	6,02%	490,00%	6,02%
Subvention aux associations sportives	49 000 000	34 324 920	7,01%		7,01%
Autres subventions versées	291 411 266	217 961 265	44,51%	430,32%	44,51%

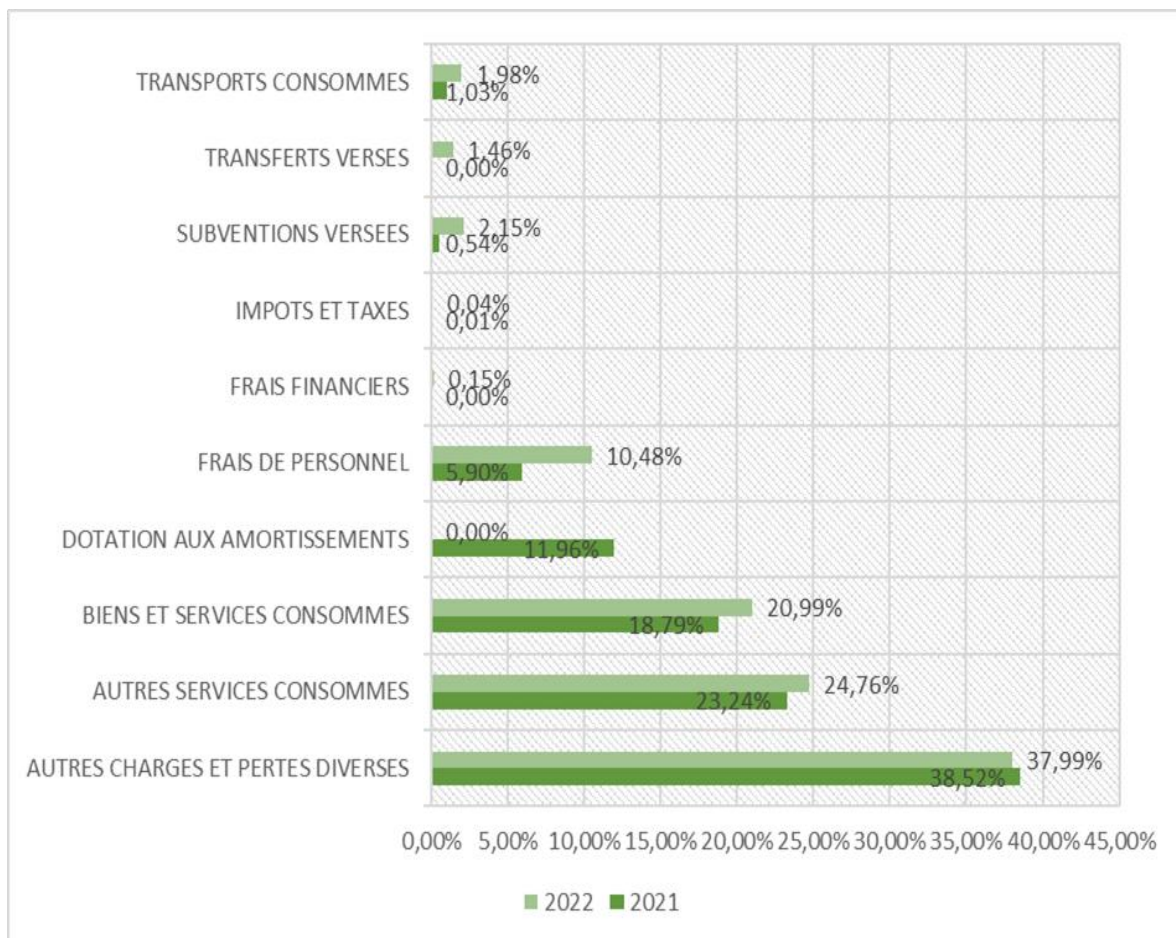
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	26 000 000	25 722 000	5,25%		5,25%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	6 000 000	-	0,00%		0,00%
Participation au fonctionnement du CEFAM	5 000 000	-	0,00%		0,00%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	106 525 001	76 759 424	15,68%		15,68%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	45 622 000	45 414 573	9,27%		9,27%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU,...)	82 500 000	50 000 000	10,21%		10,21%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	200 000	-	0,00%		0,00%

Source : comptes administratifs des régions

L'analyse de la structure des subventions et transferts versés révèle que ces dépenses sont de 46 100 000 FCFA en 2021 et 489 681 658 FCA en 2022, sur les prévisions respectives de 172 750 000 FCFA et 658 258 267 FCFA. Le taux de réalisation a été de 26,69% en 2021 et 74,39% en 2022.

Les autres subventions versées est la catégorie de dépenses dont le poids est le plus élevé, représentant 89,15% en 2021 et 44,51% en 2022. Les autres transferts et subventions versés ont un poids quasi-nul.

Graphique 83 : Réalisation et variation des dépenses de fonctionnement exécutées



Source : Exploitation comptes administratifs des régions

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 10 981 652 537 FCFA en 2021 et 16 704 347 968 FCFA en 2022 sur les prévisions de 15 088 725 000 FCFA et 28 869 780 552 FCA, avec des taux de réalisation respectifs de 72,78% et 57,86%.

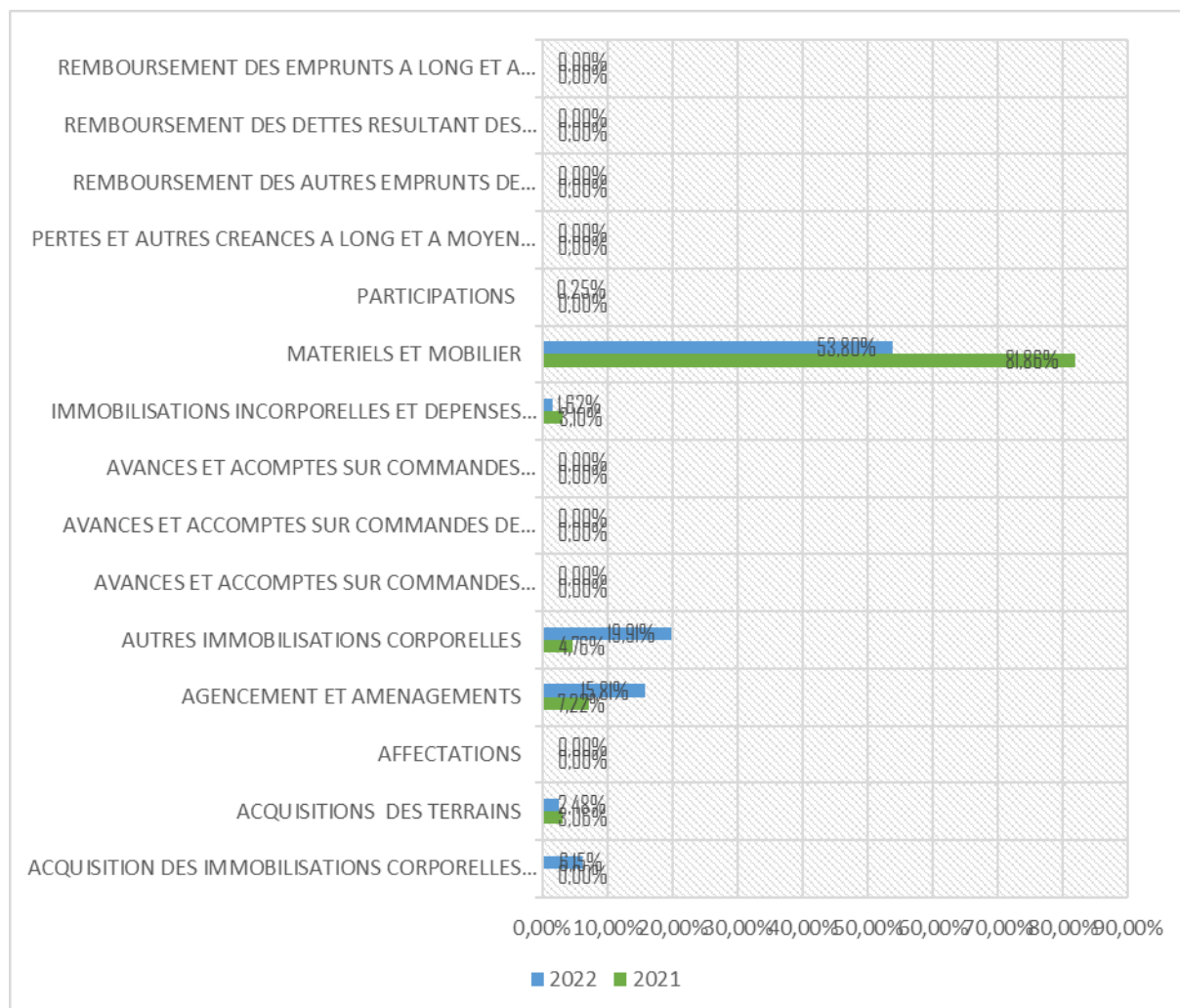
Les matériels et mobilier, les agencements et aménagements sont les catégories ayant les poids les plus importants dans les dépenses de fonctionnement, avec les taux respectifs de 65,43% et 5,77% en 2021, 48,46% et 14,24% en 2022.

Tableau 234 : Structure des dépenses d'investissement des régions

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids (%)
2021	15 088 725 000	10 981 652 537	72,78%		100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	-	-			0,00%
ACQUISITIONSDES TERRAINS	2 107 717 999	335 832 490	15,93%		3,06%
AFFECTATIONS	-	-			0,00%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	1 099 315 000	792 956 671	72,13%		7,22%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	675 912 001	523 137 483	77,40%		4,76%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIELEN COURS	-	-			0,00%
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-			0,00%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DÉPENSESPAYABLES PAR ANNUITES	358 000 000	340 661 418	95,16%		3,10%
MATERIELS ET MOBILIER	10 847 780 000	8 989 064 475	82,87%		81,86%
PARTICIPATIONS	-	-			0,00%
PERTES ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES À LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS À LONG ET À MOYEN TERME	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS À LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
2022	28 869 780 552	16 704 347 968	57,86%	52,11%	100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 221 005 000	1 026 822 050	84,10%		6,15%
ACQUISITIONSDES TERRAINS	1 136 594 347	413 519 097	36,38%	23,13%	2,48%
AFFECTATIONS	-	-			0,00%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	4 118 892 680	2 640 171 224	64,10%	232,95%	15,81%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 888 858 797	3 325 171 161	56,47%	535,62%	19,91%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIELEN COURS	-	-			0,00%
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-			0,00%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DÉPENSESPAYABLES PAR ANNUITES	372 535 957	271 185 872	72,79%	-20,39%	1,62%
MATERIELS ET MOBILIER	15 978 893 771	8 986 478 564	56,24%	-0,03%	53,80%
PARTICIPATIONS	153 000 000	41 000 000	26,80%		0,25%
PERTES ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES À LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS À LONG ET À MOYEN TERME	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS À LONG ET A MOYEN TERMES	-	-			0,00%

Source : comptes administratifs des régions

Graphique 84 : Répartition des dépenses d'investissement des régions



Source : comptes administratifs des régions

CHAPITRE 2 : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES DES COMMUNES AGRÉGÉES PAR RÉGION

Dans la perspective de compréhension affinée des dynamiques budgétaires locales, il s'avère indispensable d'aller au-delà de l'analyse globale nationale pour examiner les spécificités propres à chaque région - circonscription administrative. Ce deuxième chapitre adopte ainsi une approche territorialisée, en agrégeant les informations relatives aux communes à l'échelle régionale.

Pour chaque région, l'analyse s'articule autour de plusieurs axes. Elle est amorcée par l'examen des prévisions et du niveau de réalisation des dépenses globales des communes, permettant d'évaluer la capacité de planification et d'exécution budgétaire à l'échelle régionale. Cette démarche est approfondie par une ventilation des résultats selon les différents types de communes présents dans la Région, afin de mettre en évidence les éventuelles disparités de gestion entre communes, communes d'arrondissement et communautés urbaines.

L'étude se poursuit par l'analyse de la structure des dépenses de fonctionnement des communes de la région, offrant un éclairage sur la répartition des charges courantes et la priorisation des dépenses selon les contextes locaux. Un focus particulier est consacré au cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région, qui représentent des instruments financiers stratégiques pour le soutien au développement local et la solidarité intercommunale.

Par ailleurs, l'analyse s'attarde sur la structure des dépenses d'investissement des communes, en mettant en relief la part des ressources consacrées au financement des projets structurants et à l'amélioration des infrastructures de base. Cette approche régionale, systématique et comparative, permet ainsi de dégager les tendances majeures, d'identifier les bonnes pratiques ainsi que les défis propres à chaque territoire et d'alimenter la réflexion sur les leviers d'optimisation de la gestion budgétaire communale au Cameroun.

2.1. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'ADAMAOUA

2.1.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région de l'Adamaoua

Une vue d'ensemble des prévisions des dépenses des communes de la Région de l'Adamaoua montre que celles-ci sont supérieures aux réalisations sur les périodes considérées.

L'exécution des dépenses des communes de la Région de l'Adamaoua, indique une baisse du taux de réalisation des dépenses entre 2020 et 2021, allant de 67,35% à 56,17%. On note une amélioration relative de ce taux en 2022, qui se situe à 64,37%.

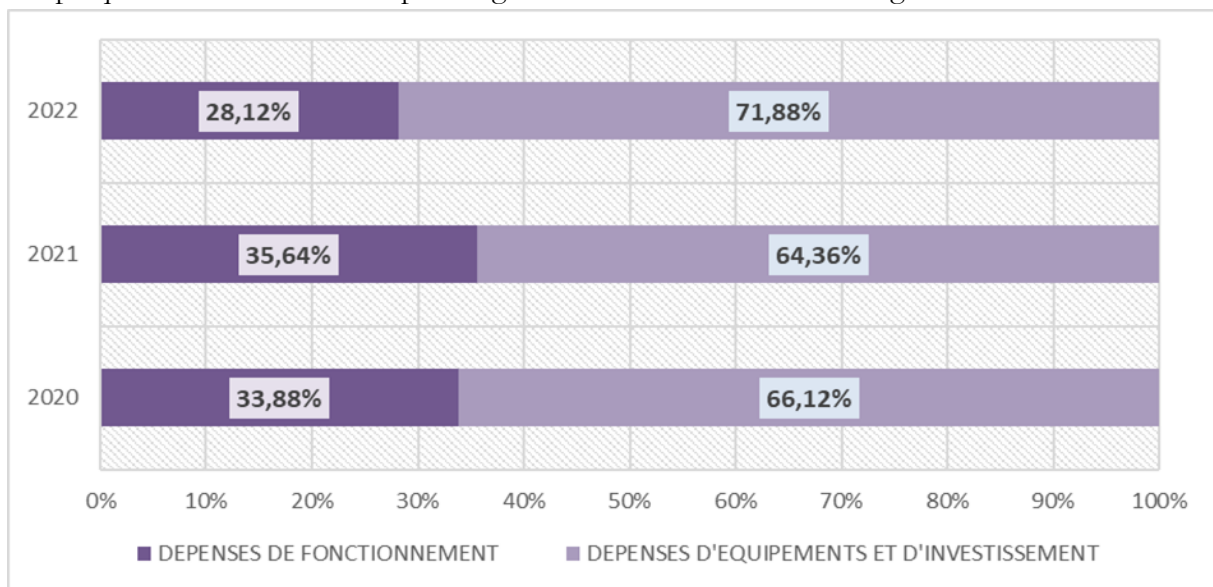
Sur l'ensemble des deux périodes, le poids des dépenses le plus important reste celui des dépenses d'équipements et d'investissement. Ce poids est en augmentation en 2022 avec un taux de 71,88%.

Tableau 235 : Exécution et variation des dépenses des communes de la Région de l'Adamaoua par types de dépenses

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécution (%)	variation en prévision (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	19 334 385 836	13 020 753 558	67,35%			100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 516 171 925	4 411 502 868	67,70%			33,88%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	12 818 213 911	8 609 250 690	67,16%			66,12%
2021	27 279 683 537	15 323 171 320	56,17%	17,68%	41,09%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 261 199 223	5 461 152 377	48,50%	23,79%	72,82%	35,64%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	16 018 484 314	9 862 018 943	61,57%	14,55%	24,97%	64,36%
2022	29 342 592 283	18 888 319 033	64,37%	23,27%	7,56%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 207 527 996	5 310 548 355	57,68%	-2,76%	-18,24%	28,12%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	20 135 064 287	13 577 770 678	67,43%	37,68%	25,70%	71,88%

Source : comptes administratifs des CTD

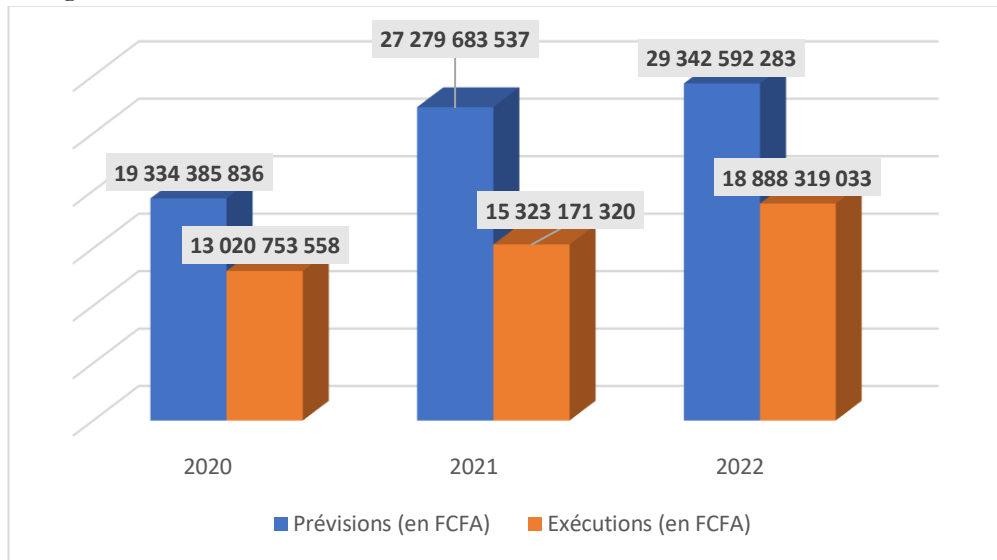
Graphique 85 : Structure des dépenses globales des communes de la Région de l'Adamaoua



Source : comptes administratifs des CTD

Le graphique ci-dessous montre que les prévisions des dépenses ont considérablement augmenté de 41,09% en 2021 par rapport à 2020, tandis que sur la période 2021 à 2022, on enregistre une augmentation substantielle de 7,56%. En ce qui concerne les réalisations, on note un accroissement de 17,68% en 2021 par rapport à 2020 et de 23,27% en 2022 par rapport à 2021.

Graphique 86 : Évolution des prévisions et des dépenses globales en exécution des communes de la Région de l'Adamaoua



Source : comptes administratifs des CTD

2.1.2. Prévisions et niveau de réalisation des dépenses par type de communes de la Région de l'Adamaoua

L'examen des dépenses par type de communes révèle qu'en moyenne, sur ces deux périodes, les Communes d'Arrondissement ont enregistré des taux de réalisation budgétaire de 68,07% en 2021 et 67,85% en 2022.

Pour ce qui est de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, l'on note qu'elle a enregistré un taux de 67,27% en 2021 et de 43,31% en 2022, au plan des réalisations sur les périodes considérées.

Le poids des dépenses des communes est en hausse entre 2021 et 2022, soit respectivement de 43,41% et de 66,61%.

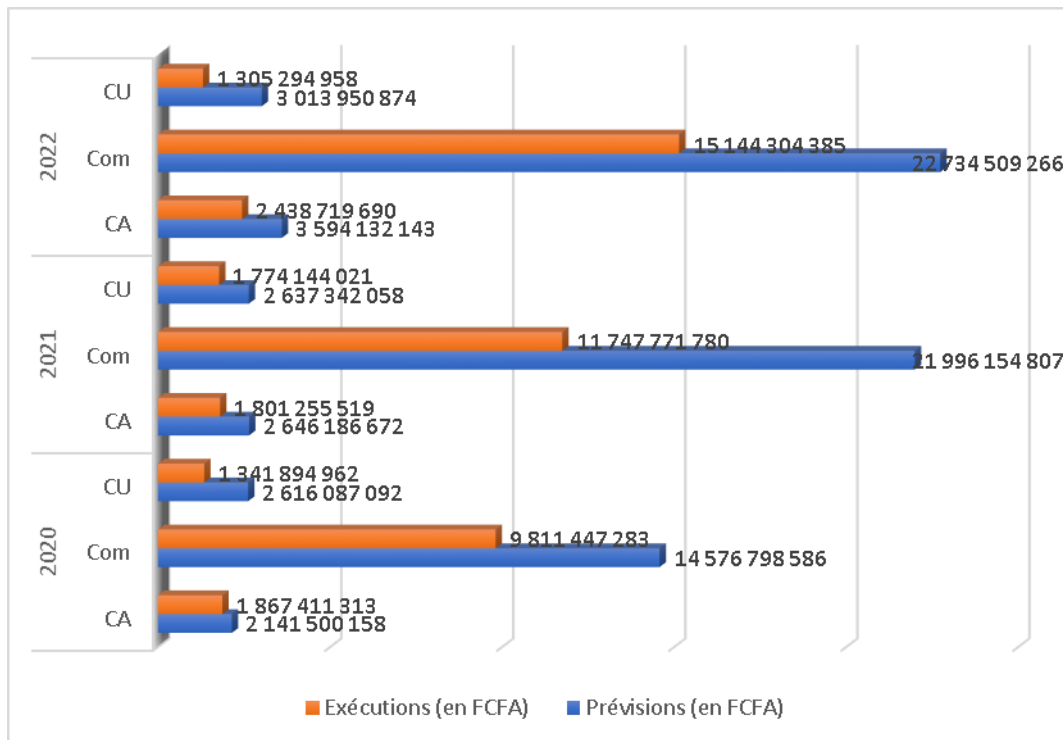
Tableau 236 : Exécution et variation des dépenses par type de communes de la Région de l'Adamaoua

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécution (%)	Variations en prévision (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	19 334 385 836	13 020 753 558	67,35%			100,00%
CA	2 141 500 158	1 867 411 313	87,20%			14,34%
Com	14 576 798 586	9 811 447 283	67,31%			75,35%
CU	2 616 087 092	1 341 894 962	51,29%			10,31%
2021	27 279 683 537	15 323 171 320	56,17%	17,68%	41,09%	100,00%
CA	2 646 186 672	1 801 255 519	68,07%	-3,54%	23,57%	11,76%
Com	21 996 154 807	11 747 771 780	53,41%	19,74%	50,90%	76,67%

CU	2 637 342 058	1 774 144 021	67,27%	32,21%	0,81%	11,58%
2022	29 342 592 283	18 888 319 033	64,37%	23,27%	7,56%	100,00%
CA	3 594 132 143	2 438 719 690	67,85%	35,39%	35,82%	12,91%
Com	22 734 509 266	15 144 304 385	66,61%	28,91%	3,36%	80,18%
CU	3 013 950 874	1 305 294 958	43,31%	-26,43%	14,28%	6,91%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 87 : Évolution des prévisions et des réalisations par type de communes de la Région de l'Adamaoua



Source : comptes administratifs des CTD

2.1.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua

Comme le révèle le tableau ci-dessous, les dépenses liées aux biens et services (autres services consommés, biens et services consommés, transports consommés) représentent 45,24% des dépenses de fonctionnement en 2021 et 42,10% en 2022. Celles relatives aux autres charges, y compris les impôts et taxes à reverser, les subventions et transferts versés représentent 31,53% en 2021 et 30,89% en 2022.

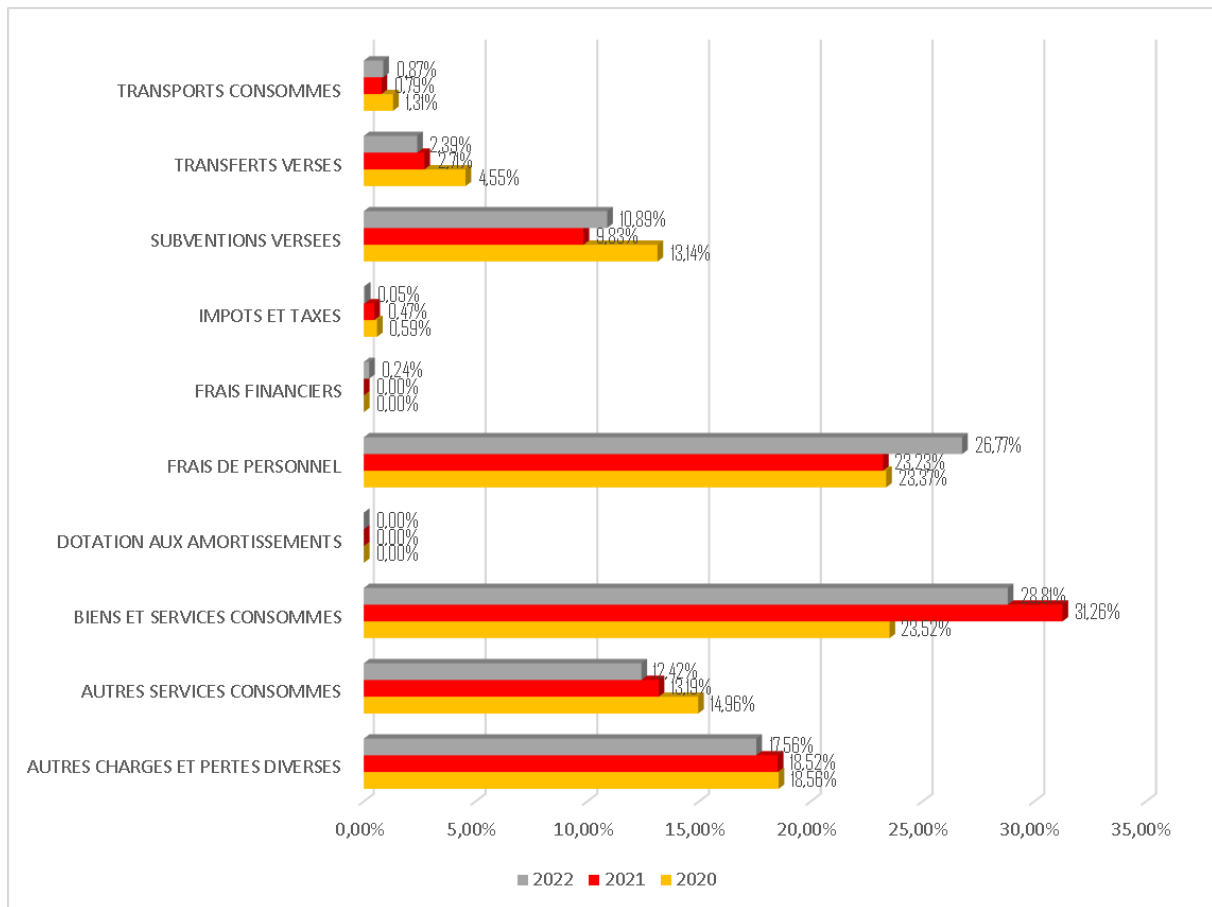
Le taux de réalisation des frais de personnel a connu une hausse considérable entre 2021 et 2022, passant de 28,84% à 75,5%. Le poids des dotations et amortissements a été nul sur toutes les périodes de référence.

Tableau 237 : Réalisation et variation des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	6 516 171 925	4 411 502 868	67,70%	100,00%	11 261 199 223	5 461 152 377	48,50%	23,79%	100,00%	9 207 527 996	5 310 548 355	57,68%	-2,76%	100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	1 506 527 903	818 770 075	54,35%	18,56%	1 745 297 569	1 011 520 458	57,96%	23,54%	18,52%	1 796 350 540	932 330 040	51,90%	-7,83%	17,56%
AUTRES SERVICES CONSOMMES	1 054 597 228	660 158 033	62,60%	14,96%	1 396 780 060	720 275 628	51,57%	9,11%	13,19%	1 294 191 735	659 451 938	50,95%	-8,44%	12,42%
BIENS ET SERVICES CONSOMMES	1 414 322 994	1 037 433 440	73,35%	23,52%	2 389 072 991	1 707 386 893	71,47%	64,58%	31,26%	2 519 430 300	1 530 128 783	60,73%	-10,38%	28,81%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	15 000 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
FRAIS DE PERSONNEL	1 348 657 889	1 030 937 298	76,44%	23,37%	4 398 640 467	1 268 590 266	28,84%	23,05%	23,23%	1 988 424 167	1 421 754 450	71,50%	12,07%	26,77%
FRAIS FINANCIERS	4 816 847	-	0,00%	0,00%	10 066 847	-	0,00%		0,00%	16 707 321	12 570 025	75,24%		0,24%
IMPOTS ET TAXES	46 726 370	26 235 226	56,15%	0,59%	26 019 000	25 465 367	97,87%	-2,93%	0,47%	38 471 287	2 827 579	7,35%	-88,90%	0,05%
SUBVENTIONS VERSEES	625 717 735	579 605 919	92,63%	13,14%	716 893 879	536 955 198	74,90%	-7,36%	9,83%	944 464 231	578 402 972	61,24%	7,72%	10,89%
TRANSFERTS VERSES	336 409 811	200 744 388	59,67%	4,55%	398 088 720	147 810 945	37,13%	-26,37%	2,71%	409 217 009	126 795 744	30,98%	-14,22%	2,39%
TRANSPORTS CONSOMMES	163 395 148	57 618 489	35,26%	1,31%	180 339 690	43 147 622	23,93%	-25,11%	0,79%	200 271 406	46 286 824	23,11%	7,28%	0,87%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 88 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua



Source : comptes administratifs des CTD

2.1.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région de l'Adamaoua

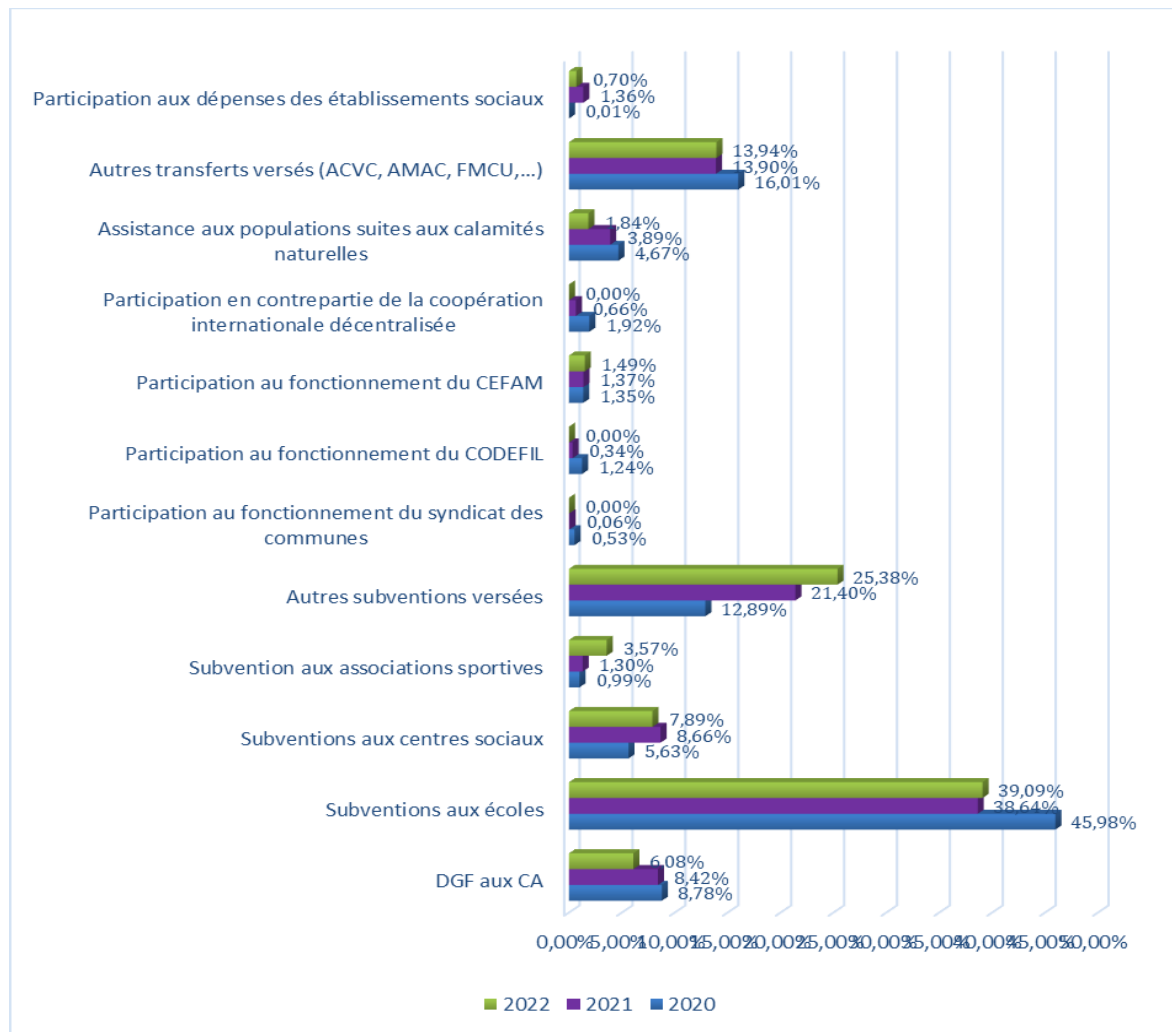
L'analyse de la structure des transferts et subventions versés révèle qu'en 2021 les subventions aux écoles (38,64%), les autres subventions versées (21,40%), la DGF aux CA (8,42%) et les autres transferts versés (13,90%) sont de manière générale les catégories ayant les poids les plus importants. Il en est de même pour l'année 2022.

Tableau 238 : Réalisation et variation des transferts et subventions versés par les communes de la Région de l'Adamaoua

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	962 127 546	780 350 307	81,11%	100,00%	1 114 982 599	684 766 143	61,41%	-12,25%	100,00%	1 353 681 240	705 198 716	52,09%	2,98%	100,00%
DGF aux CA	73 422 500	68 539 319	8,78%	8,78%	58 140 085	57 640 084	8,42%	-15,90%	8,42%	45 500 000	42 900 000	6,08%	-25,57%	6,08%
Subventions aux écoles	312 043 691	358 783 292	45,98%	45,98%	302 652 650	264 562 452	38,64%	-26,26%	38,64%	382 064 355	275 673 440	39,09%	4,20%	39,09%
Subventions aux centres sociaux	61 119 998	43 907 358	5,63%	5,63%	95 874 088	59 294 872	8,66%	35,05%	8,66%	82 112 500	55 667 642	7,89%	-6,12%	7,89%
Subvention aux associations sportives	19 920 919	7 750 000	0,99%	0,99%	29 600 000	8 900 000	1,30%	14,84%	1,30%	34 700 000	25 159 084	3,57%	182,69%	3,57%
Autres subventions versées	159 210 627	100 625 950	12,89%	12,89%	230 627 056	146 557 790	21,40%	45,65%	21,40%	400 087 376	179 002 806	25,38%	22,14%	25,38%
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	14 920 000	4 111 645	0,53%	0,53%	31 100 000	400 000	0,06%	-90,27%	0,06%	53 463 800	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	23 419 014	9 653 474	1,24%	1,24%	32 072 471	2 329 869	0,34%	-75,86%	0,34%	26 914 596	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Participation au fonctionnement du CEFAM	17 798 307	10 524 366	1,35%	1,35%	20 637 011	9 405 723	1,37%	-10,63%	1,37%	23 326 238	10 536 894	1,49%	12,03%	1,49%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	22 000 000	15 000 000	1,92%	1,92%	36 000 000	4 500 000	0,66%	-70,00%	0,66%	22 414 932	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	82 603 332	36 455 875	4,67%	4,67%	78 533 332	26 665 000	3,89%	-26,86%	3,89%	62 500 000	12 962 283	1,84%	-51,39%	1,84%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU.....)	168 119 158	124 899 028	16,01%	16,01%	163 291 583	95 191 214	13,90%	-23,79%	13,90%	199 879 361	98 331 730	13,94%	3,30%	13,94%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	7 550 000	100 000	0,01%	0,01%	36 454 323	9 319 139	1,36%	9219,14%	1,36%	20 718 082	4 964 837	0,70%	-46,72%	0,70%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 89 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Adamaoua



Source : comptes administratifs des CTD

2.1.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Adamaoua

Le tableau ci-dessous indique que les autres immobilisations corporelles, le matériel et mobilier, les agencements et aménagements sont les dépenses ayant les poids les plus importants dans l'ensemble des dépenses d'investissement dans la Région de l'Adamaoua.

L'analyse de l'évolution de ces éléments entre 2021 et 2022 montre que le poids des agencements et aménagements (10,03% à 6,17%) et celui du matériel et mobilier (13,77% à 11,91%) ont connu une baisse, tandis que celui des autres immobilisations incorporelles (72,57% à 78,55%) a connu une augmentation.

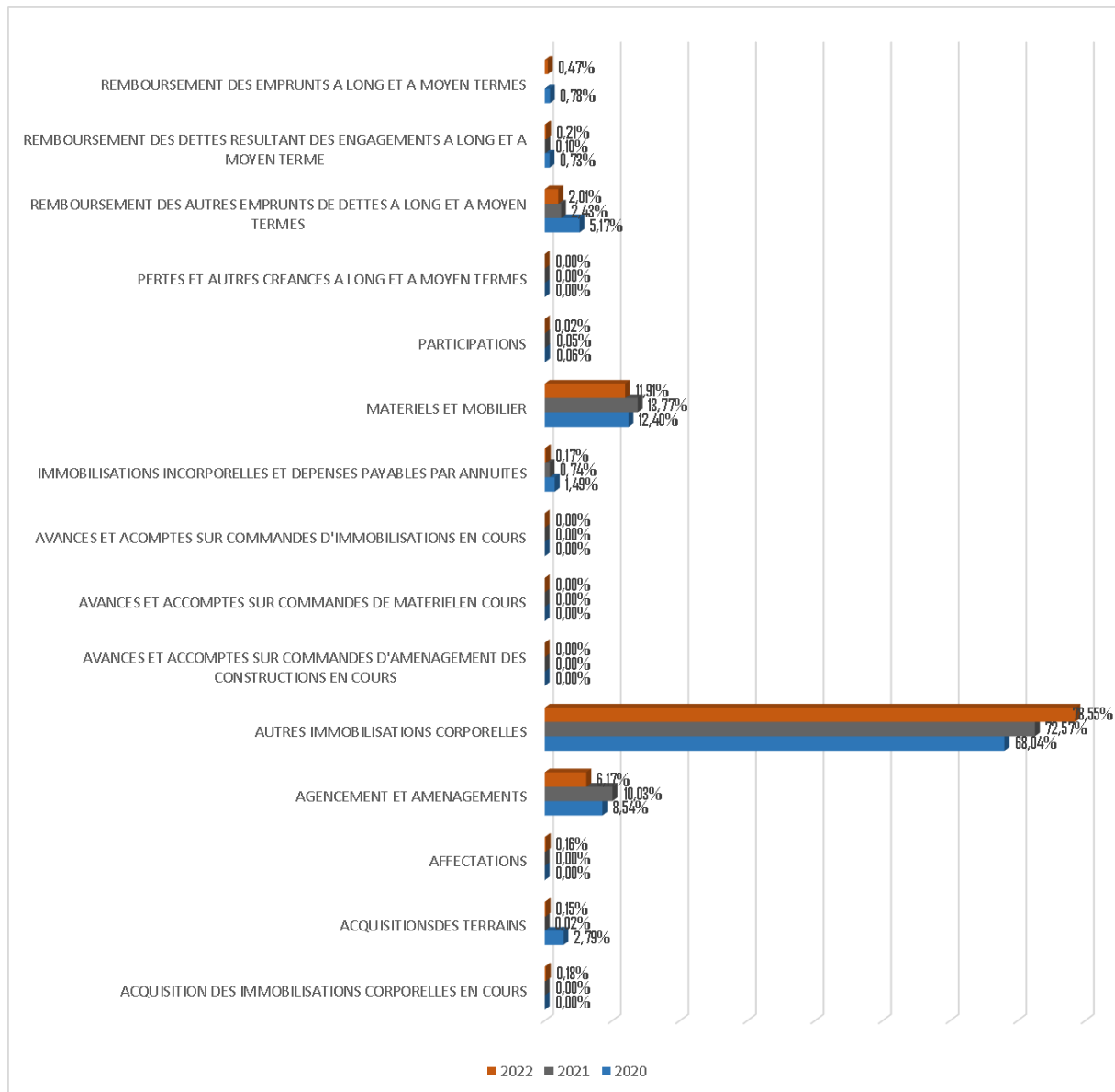
En outre, les poids des avances et acomptes sur commandes d'aménagement des constructions en cours, de matériel en cours, d'immobilisations en cours et celui des prêts et autres créances à moyen et à long terme, ont été quasi ou complètement nuls sur toutes les périodes considérées.

Tableau 239 : Réalisation et variation des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région de l'Adamaoua

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	12 818 213 911	8 609 250 690	67,16%	100,00%	16 018 484 314	9 862 018 943	61,57%	14,55%	100,00%	20 135 064 287	13 577 770 678	67,43%	37,68%	100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	-	-		0,00%	5 000 000	-	0,00%		0,00%	40 997 280	25 017 514	61,02%		0,18%
ACQUISITIONS DES TERRAINS	368 217 331	240 066 979	65,20%	2,79%	23 202 000	2 050 000	8,84%	-99,15%	0,02%	73 152 000	20 000 000	27,34%	875,61%	0,15%
AFFECTATIONS	-	-		0,00%	10 247 508	-	0,00%		0,00%	105 132 637	21 627 881	20,57%		0,16%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	1 029 233 752	735 463 994	71,46%	8,54%	1 742 040 310	988 737 945	56,76%	34,44%	10,03%	1 363 907 227	837 862 863	61,43%	-15,26%	6,17%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 577 192 315	5 857 701 454	68,29%	68,04%	10 786 845 847	7 157 172 774	66,35%	22,18%	72,57%	14 514 826 278	10 665 344 448	73,48%	49,02%	78,55%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIELE EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DÉPENSES PAYABLES PAR ANNUITES	214 849 321	128 261 238	59,70%	1,49%	175 552 037	73 151 387	41,67%	-42,97%	0,74%	125 552 037	22 684 954	18,07%	-68,99%	0,17%
MATERIELS ET MOBILIER	1 620 621 686	1 067 524 624	65,87%	12,40%	2 519 286 509	1 358 136 471	53,91%	27,22%	13,77%	2 717 899 062	1 616 999 091	59,49%	19,06%	11,91%
PARTICIPATIONS	18 398 925	5 000 000	27,18%	0,06%	43 610 865	5 000 000	11,47%	0,00%	0,05%	12 000 000	2 398 925	19,99%	-52,02%	0,02%
PERTES ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES A LONG ET A MOYEN TERMES	695 395 253	445 233 439	64,03%	5,17%	602 987 128	239 698 760	39,75%	-46,16%	2,43%	637 311 526	273 590 504	42,83%	14,14%	2,01%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERME	116 912 514	63 200 890	54,06%	0,73%	31 902 110	10 220 689	32,04%	-83,83%	0,10%	104 461 564	27 843 488	26,65%	172,42%	0,21%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	177 392 814	66 798 072	37,66%	0,78%						439 824 676	64 401 010	14,64%	131,23%	0,47%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 90 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région de l'Adamaoua



Source : comptes administratifs des CTD

2.2. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA REGION DU CENTRE

2.2.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Centre

L'exploitation du tableau ci-dessous indique que dans la Région du Centre, le taux de réalisation des dépenses a légèrement baissé entre 2021 et 2022, passant de 60,75% à 59,22%. Pour chaque année, les réalisations sont faibles par rapport aux prévisions. Sur l'ensemble des périodes

considérées , on note que le taux de réalisation le plus important reste celui des dépenses de fonctionnement.

Les poids des dépenses en équipement et en investissement pour les périodes considérées (52,23% en 2021 et 51,25 % en 2022) sont supérieurs aux poids des dépenses en fonctionnement. Ce poids dans les dépenses totales est relativement élevé en réalisation bien qu'en baisse sur les périodes de référence.

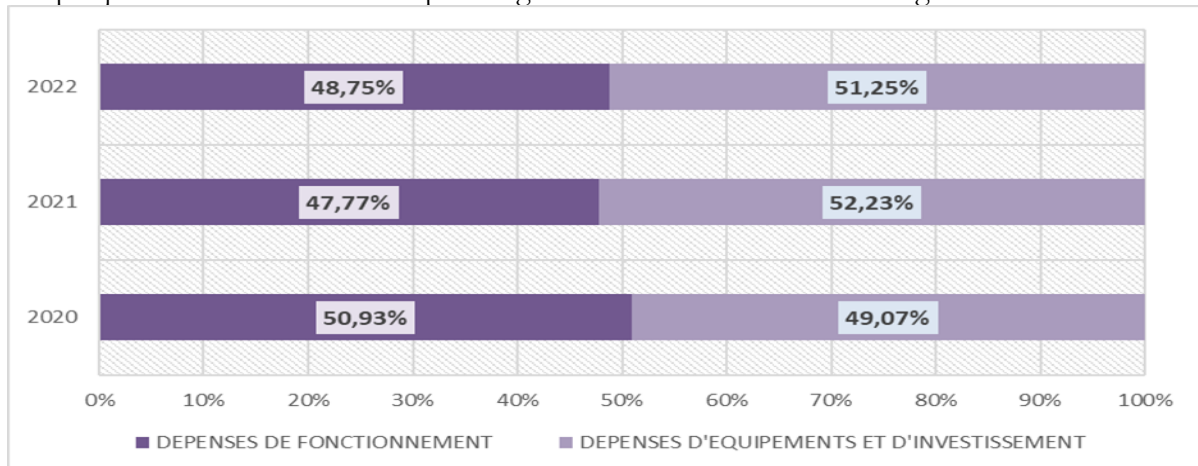
Quant aux prévisions, elles ont augmenté de 3,29% entre 2021 et 2022.

Tableau 240 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région du Centre

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécution (%)	Variations en prévision (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	78 658 428 162	48 954 174 985	62,24%			100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	36 013 606 247	24 933 533 401	69,23%			50,93%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	42 644 821 915	24 020 641 584	56,33%			49,07%
2021	127 381 465 697	77 383 951 950	60,75%	58,07%	61,94%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	53 291 241 587	36 968 173 150	69,37%	48,27%	47,98%	47,77%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	74 090 224 110	40 415 778 800	54,55%	68,25%	73,74%	52,23%
2022	131 572 919 408	77 924 056 918	59,22%	0,70%	3,29%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	55 472 920 990	37 990 813 953	68,49%	2,77%	4,09%	48,75%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	76 099 998 418	39 933 242 965	52,47%	-1,19%	2,71%	51,25%

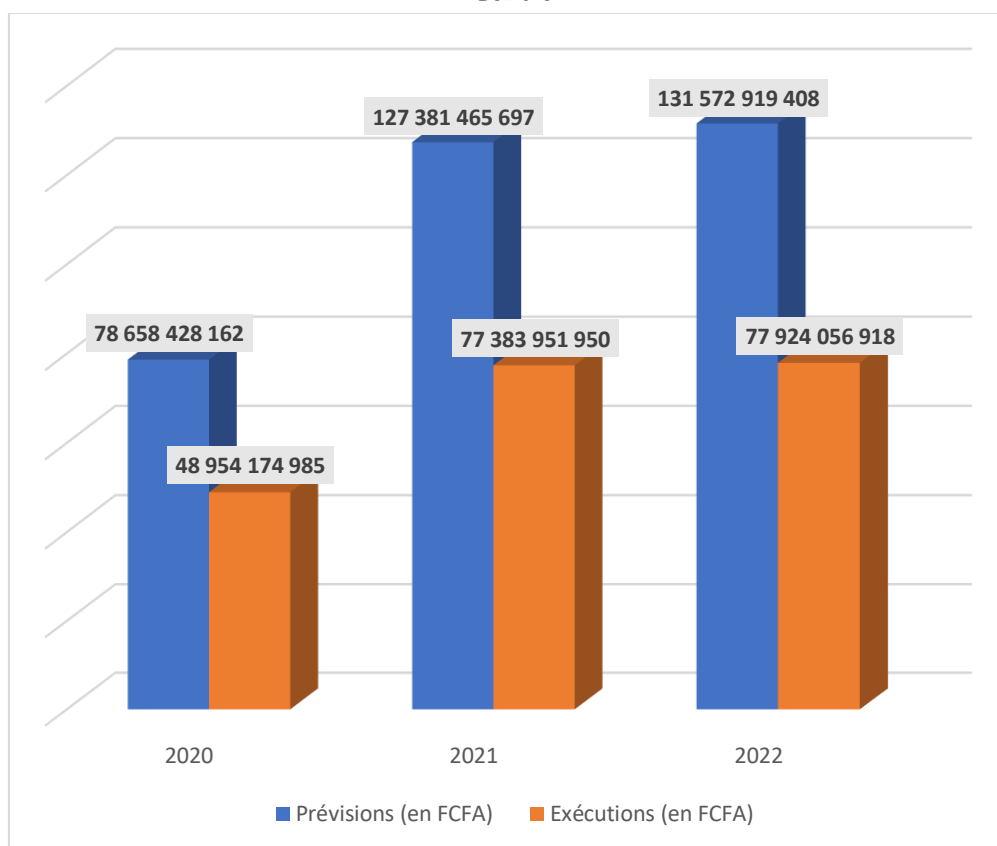
Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 91 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région du Centre



Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 92 : Évolution des prévisions et des dépenses globales en exécution dans la Région du Centre



Source : comptes administratifs des CTD

2.2.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région du Centre

L'examen des dépenses globales réalisées par types de communes de la Région du Centre révèle que sur les périodes de référence, le poids des dépenses des communes représentent 47,54% en 2021 et 46,04% en 2022.

La Communauté urbaine de Yaoundé enregistre un poids des dépenses de 37,38% en 2021 et 34,09% en 2022. Celui des communes d'arrondissement est de 15,09% en 2021 et 19,87% en 2022.

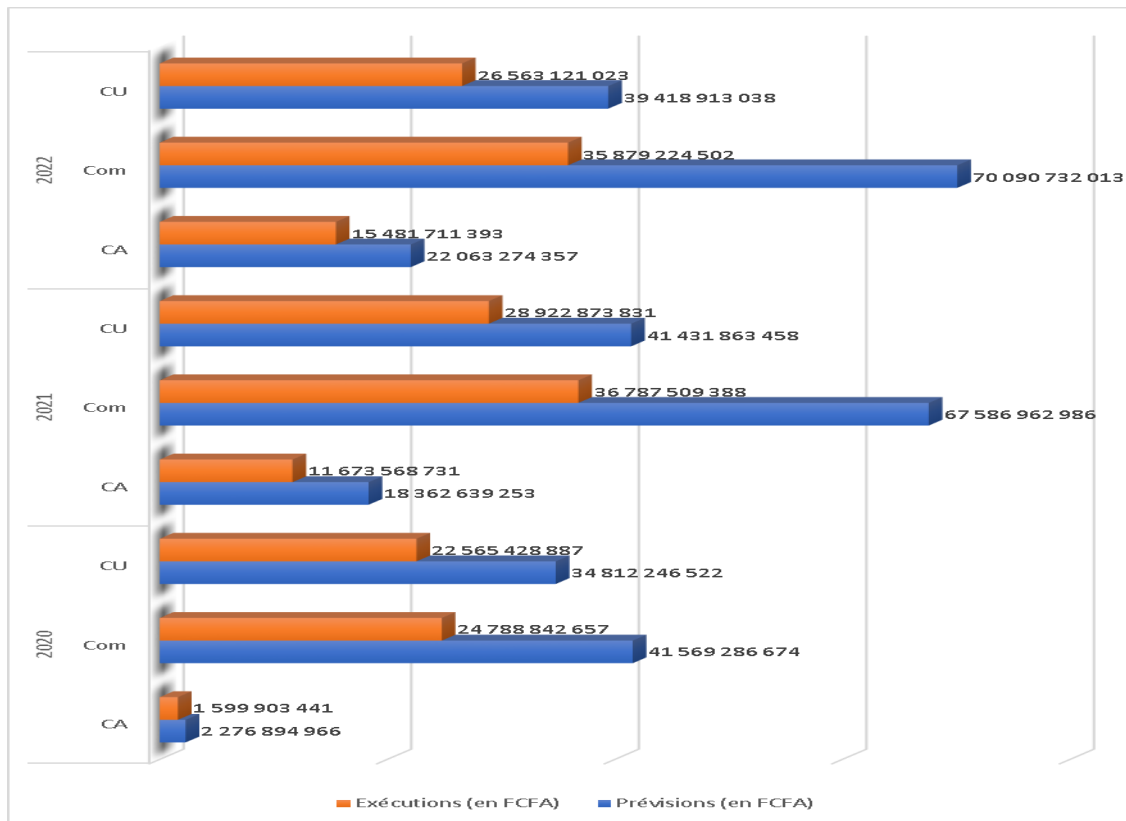
Tableau 241 : Répartition des dépenses par type de communes dans la Région du Centre

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécution (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	78 658 428 162	48 954 174 985	62,24%			100,00%
CA	2 276 894 966	1 599 903 441	70,27%			3,27%
Com	41 569 286 674	24 788 842 657	59,63%			50,64%
CU	34 812 246 522	22 565 428 887	64,82%			46,10%
2021	127 381 465 697	77 383 951 950	60,75%	58,07%	61,94%	100,00%
CA	18 362 639 253	11 673 568 731	63,57%	629,64%	706,48%	15,09%
Com	67 586 962 986	36 787 509 388	54,43%	48,40%	62,59%	47,54%
CU	41 431 863 458	28 922 873 831	69,81%	28,17%	19,02%	37,38%
2022	131 572 919 408	77 924 056 918	59,22%	0,70%	3,29%	100,00%
CA	22 063 274 357	15 481 711 393	70,17%	32,62%	20,15%	19,87%
Com	70 090 732 013	35 879 224 502	51,19%	-2,47%	3,70%	46,04%
CU	39 418 913 038	26 563 121 023	67,39%	-8,16%	-4,86%	34,09%

Source : comptes administratifs des CTD

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région du Centre. Il en ressort que les prévisions et les réalisations ont été en augmentation sur les périodes 2020 et 2022. Toutefois, les réalisations sont restées inférieures aux prévisions pour chaque type de commune.

Graphique 93 : Évolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région du Centre



Source : comptes administratifs des CTD

2.2.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Centre

Le tableau suivant indique que les dépenses se rapportant à l'ensemble des biens et services (biens et services consommés, autres services consommés et transports consommés) en 2021, représentent 42,82% des dépenses courantes et 44,35% en 2022. Celles relatives aux autres charges y compris les impôts et taxes à reverser, transferts et subventions versés représentent 32,96% en 2021 et 31,48% en 2022. Les frais de personnel quant à eux suivent avec une proportion de 23,88% en 2021 et 23,72% en 2022.

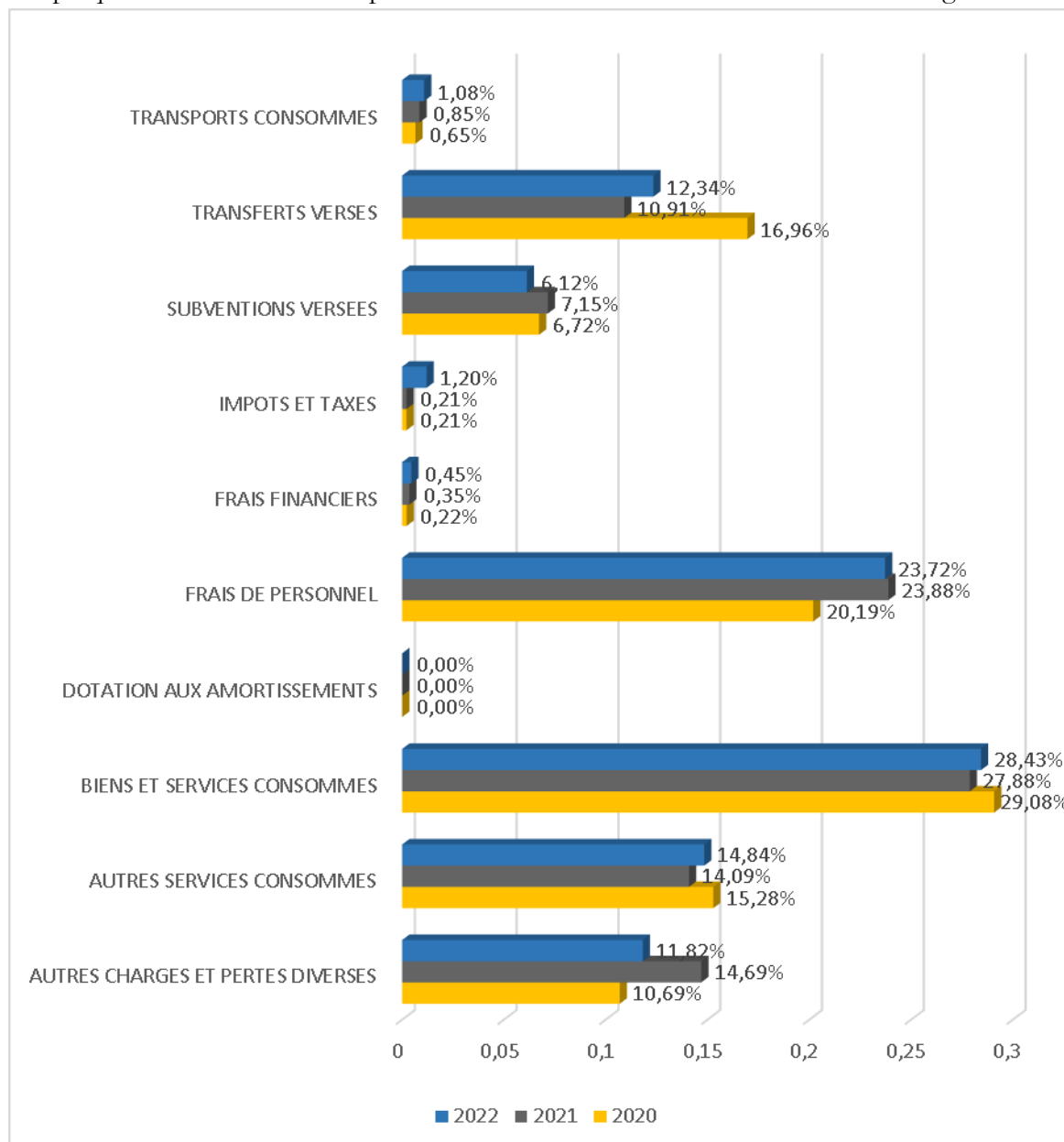
En outre, le poids des dotations et amortissements est nul sur l'ensemble des périodes considérées.

Tableau 242 : Réalisation et variation des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Centre

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	36 013 606 247	24 933 533 401	69,23%	100,00%	53 291 241 587	36 968 173 150	69,37%	48,27%	100,00%	55 472 920 990	37 990 813 953	68,49%	2,77%	100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	4 488 372 588	2 666 264 229	59,40%	10,69%	8 719 469 443	5 430 833 786	62,28%	103,69%	14,69%	7 913 384 117	4 491 359 480	56,76%	-17,30%	11,82%
AUTRES SERVICES CONSOMMES	4 834 400 419	3 808 710 765	78,78%	15,28%	7 372 242 881	5 207 004 234	70,63%	36,71%	14,09%	7 476 117 610	5 638 405 339	75,42%	8,29%	14,84%
BIENS ET SERVICES CONSOMMES	8 825 613 075	7 251 676 831	82,17%	29,08%	12 695 824 420	10 306 532 751	81,18%	42,13%	27,88%	13 068 019 045	10 801 607 262	82,66%	4,80%	28,43%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	-	-		0,00%	1 000 000	-	0,00%		0,00%	-	-			0,00%
FRAIS DE PERSONNEL	6 366 281 943	5 034 790 912	79,09%	20,19%	11 517 759 184	8 828 072 116	76,65%	75,34%	23,88%	11 878 966 406	9 011 166 385	75,86%	2,07%	23,72%
FRAIS FINANCIERS	97 410 714	54 010 210	55,45%	0,22%	246 372 163	127 901 562	51,91%	136,81%	0,35%	270 193 635	169 466 978	62,72%	32,50%	0,45%
IMPOTS ET TAXES	260 059 080	52 322 252	20,12%	0,21%	276 109 897	78 940 281	28,59%	50,87%	0,21%	609 494 202	456 449 659	74,89%	478,22%	1,20%
SUBVENTIONS VERSEES	2 152 121 793	1 674 401 547	77,80%	6,72%	3 815 789 314	2 643 442 051	69,28%	57,87%	7,15%	3 662 877 302	2 324 485 398	63,46%	-12,07%	6,12%
TRANSFERTS VERSES	8 414 397 471	4 228 363 650	50,25%	16,96%	7 673 434 817	4 031 619 478	52,54%	-4,65%	10,91%	9 666 364 163	4 687 802 171	48,50%	16,28%	12,34%
TRANSPORTS CONSOMMES	574 949 164	162 993 005	28,35%	0,65%	973 239 468	313 826 891	32,25%	92,54%	0,85%	927 504 510	410 071 281	44,21%	30,67%	1,08%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 94 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Centre



Source : comptes administratifs des CTD

2.2.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Centre

L'analyse de la structure des subventions et transferts versés révèle que sur les périodes 2021 et 2022, les autres transferts versés, la DGF versée aux CA, les subventions aux écoles et les autres subventions versées sont de manière générale les catégories ayant les poids les plus importants dans l'ensemble des transferts et subventions versés.

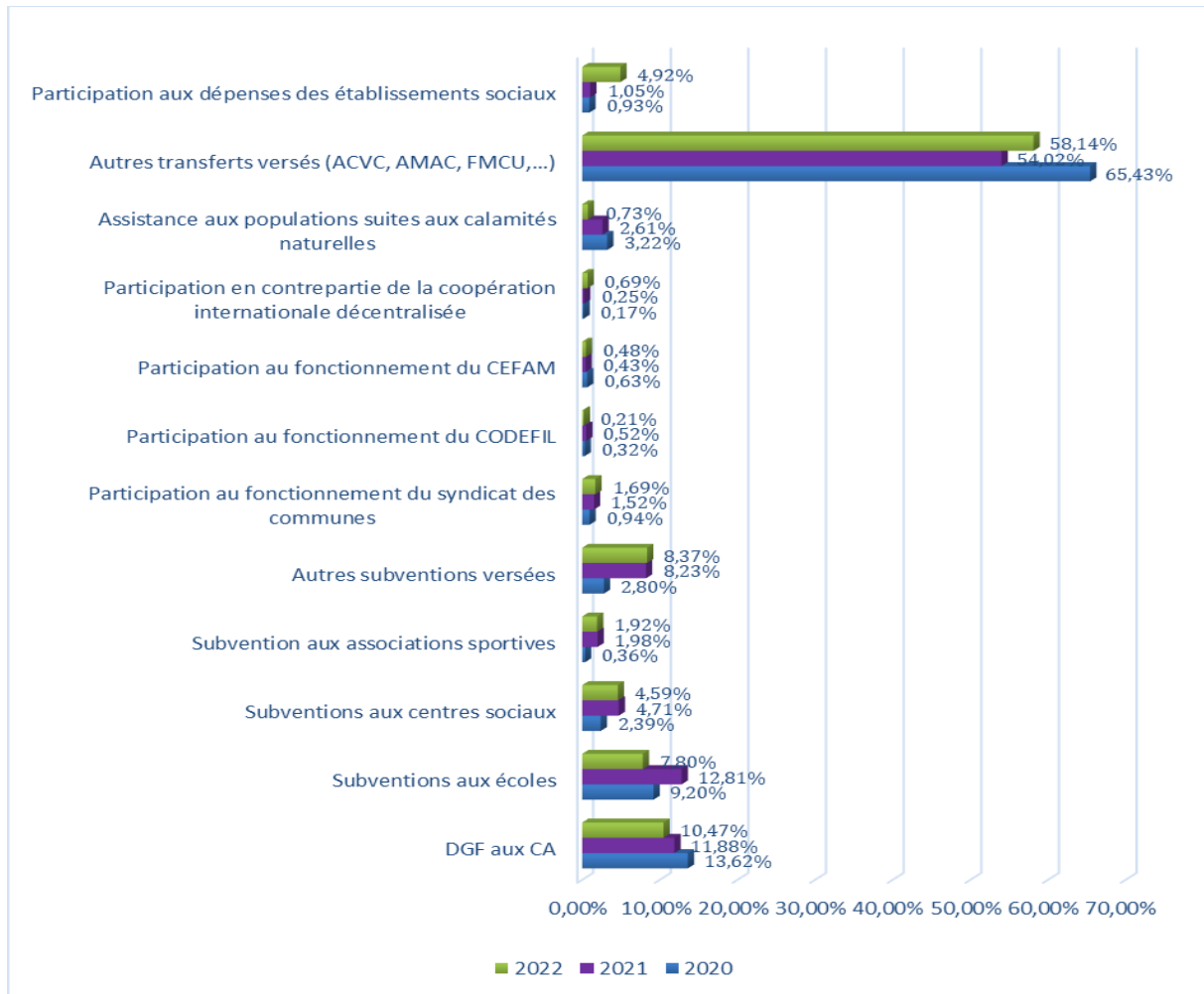
De 2021 à 2022, l'on constate une baisse du poids des dépenses de la DGF versée aux CA (11,88% à 10,47%) et des subventions aux écoles (12,81% à 7,80%), tandis que la tendance est légèrement à la hausse pour les autres transferts versés (54,02% à 54,14%) et les autres subventions versées (8,23% à 8,37%).

Tableau 243 : Réalisation et variation des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Centre

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	10 566 519 264	5 902 765 197	55,86%	100,00%	11 489 224 131	6 675 061 529	58,10%	13,08%	100,00%	13 329 241 465	7 012 287 569	52,61%	5,05%	100,00%
DGF aux CA	792 000 000	803 709 394	13,62%	13,62%	850 000 000	793 089 874	11,88%	-1,32%	11,88%	885 880 000	734 533 444	10,47%	-7,38%	10,47%
Subventions aux écoles	705 235 940	542 905 980	9,20%	9,20%	1 187 329 389	855 244 023	12,81%	57,53%	12,81%	935 269 586	547 154 840	7,80%	-36,02%	7,80%
Subventions aux centres sociaux	260 300 978	141 137 373	2,39%	2,39%	498 982 992	314 081 361	4,71%	122,54%	4,71%	558 504 799	321 868 555	4,59%	2,48%	4,59%
Subvention aux associations sportives	152 020 000	21 369 070	0,36%	0,36%	299 844 443	131 976 767	1,98%	517,61%	1,98%	304 305 958	134 291 621	1,92%	1,75%	1,92%
Autres subventions versées	242 564 875	165 279 730	2,80%	2,80%	979 632 490	549 050 026	8,23%	232,19%	8,23%	978 916 959	586 636 938	8,37%	6,85%	8,37%
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	74 980 436	55 461 123	0,94%	0,94%	208 633 000	101 757 921	1,52%	83,48%	1,52%	218 786 254	118 767 870	1,69%	16,72%	1,69%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	63 735 938	18 644 145	0,32%	0,32%	124 735 054	34 420 813	0,52%	84,62%	0,52%	135 752 720	14 489 929	0,21%	-57,90%	0,21%
Participation au fonctionnement du CEFAM	55 537 868	37 467 331	0,63%	0,63%	106 802 641	28 554 972	0,43%	-23,79%	0,43%	99 406 045	33 452 289	0,48%	17,15%	0,48%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	56 463 113	9 851 608	0,17%	0,17%	139 976 693	16 503 375	0,25%	67,52%	0,25%	146 269 990	48 229 590	0,69%	192,24%	0,69%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	201 708 168	190 158 946	3,22%	3,22%	535 349 456	174 517 013	2,61%	-8,23%	2,61%	263 268 837	51 078 629	0,73%	-70,73%	0,73%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU,...)	7 837 833 705	3 862 160 153	65,43%	65,43%	6 422 877 990	3 605 807 301	54,02%	-6,64%	54,02%	8 388 729 013	4 076 866 557	58,14%	13,06%	58,14%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	124 138 243	54 620 344	0,93%	0,93%	135 059 983	70 058 083	1,05%	28,26%	1,05%	414 151 304	344 917 307	4,92%	392,33%	4,92%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 95 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Centre



Source : comptes administratifs des CTD

2.2.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Centre

De façon globale, il ressort du tableau ci-dessous que les autres immobilisations corporelles, les remboursements des autres emprunts de dettes à moyen et à long termes, les agencements et aménagements, le matériel et mobilier sont les dépenses ayant les poids les plus importants dans l'ensemble des dépenses d'investissement sur les périodes de référence.

Par ailleurs, seul le poids des dépenses relatives aux autres immobilisations corporelles (60,18% à 71,75%) est en hausse, tandis que les poids des dépenses relatives aux remboursements des autres emprunts de dettes à moyen et à long termes (8,77% à 5,60%), au matériel et mobilier (12,59% à 10,71%), aux agencements et aménagements (13,20% à 12,88%) sont à la baisse.

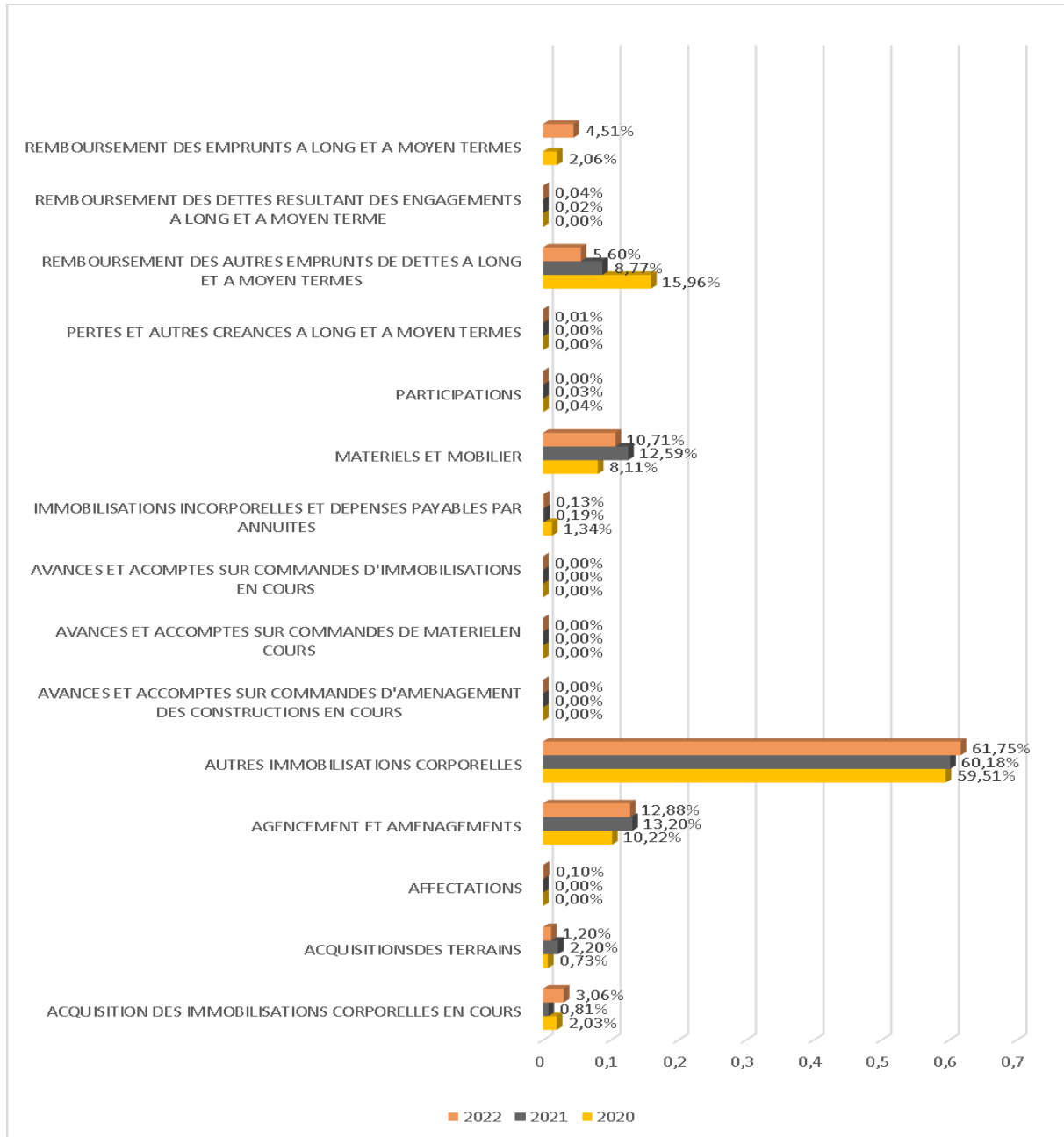
En ce qui concerne les avances et acomptes sur commandes d'aménagement des constructions en cours, sur commandes de matériels en cours et sur commandes d'immobilisations en cours, des participations, des prêts et autres créances à long et à moyen termes, leurs poids sont quasi nuls sur toutes les périodes.

Tableau 244 : Réalisation et variation des dépenses d'investissement des communes de la Région du Centre

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	42 644 821 915	24 020 641 584	56,33%	100,00%	74 090 224 110	40 415 778 800	54,55%	68,25%	100,00%	76 099 998 418	39 933 242 965	52,47%	-1,19%	100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 951 457 886	487 184 283	24,97%	2,03%	2 520 871 912	328 146 411	13,02%	-32,64%	0,81%	3 708 885 386	1 222 089 929	32,95%	272,42%	3,06%
ACQUISITIONS DES TERRAINS	1 827 562 017	176 146 497	9,64%	0,73%	3 121 456 140	889 902 559	28,51%	405,21%	2,20%	2 182 874 443	478 498 521	21,92%	-46,23%	1,20%
AFFECTATIONS	16 300 000	1 000 000	6,13%	0,00%	2 600 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	44 632 910	41 683 524	93,39%	-	0,10%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	5 546 870 500	2 454 699 020	44,25%	10,22%	10 075 830 006	5 332 905 797	52,93%	117,25%	13,20%	9 096 566 707	5 144 398 824	56,55%	-3,53%	12,88%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 131 176 403	14 295 038 845	61,80%	59,51%	39 646 249 290	24 320 959 165	61,34%	70,14%	60,18%	42 740 470 013	24 658 815 908	57,69%	1,39%	61,75%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-	-	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIELE EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000 000	-	0,00%	0,00%	59 300 000	-	0,00%		0,00%	162 209 841	-	0,00%		0,00%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DEPENSES PAYABLES PAR ANNUITES	359 344 456	320 834 145	89,28%	1,34%	296 754 615	78 654 030	26,50%	-75,48%	0,19%	150 041 632	52 789 429	35,18%	-32,88%	0,13%
MATERIELS ET MOBILIER	4 669 126 574	1 947 479 795	41,71%	8,11%	11 828 101 357	5 088 371 637	43,02%	161,28%	12,59%	11 712 000 778	4 277 985 316	36,53%	-15,93%	10,71%
PARTICIPATIONS	51 500 000	9 768 200	18,97%	0,04%	33 700 000	11 526 802	34,20%	18,00%	0,03%	6 400 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
PERTES ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	1 600 000	700 000	43,75%		0,00%	12 014 204	2 781 612	23,15%	297,37%	0,01%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES A LONG ET A MOYEN TERMES	4 160 514 410	3 833 812 094	92,15%	15,96%	5 176 125 298	3 542 664 746	68,44%	-7,59%	8,77%	3 957 919 901	2 236 130 388	56,50%	-36,88%	5,60%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERME	-	-		0,00%	7 000 000	6 908 748	98,70%		0,02%	52 000 000	15 797 566	30,38%	128,66%	0,04%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	915 969 669	494 678 705	54,01%	2,06%						2 273 982 603	1 802 271 948	79,26%	121,13%	4,51%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 96 : Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Centre



Source : comptes administratifs des communes

2.3. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'EST

2.3.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région de l'Est

Le tableau ci-dessous indique que durant les périodes 2021 et 2022, le taux global de réalisation des dépenses de fonctionnement (71,04% et 61,92%) des communes de la Région de l'Est est supérieur à celui des dépenses d'investissement et d'équipement (51,59 et 62,64%).

De plus, le taux de réalisation des dépenses a connu une augmentation entre 2021 et 2022, allant de 58,53% en 2021 à 62,26% en 2022.

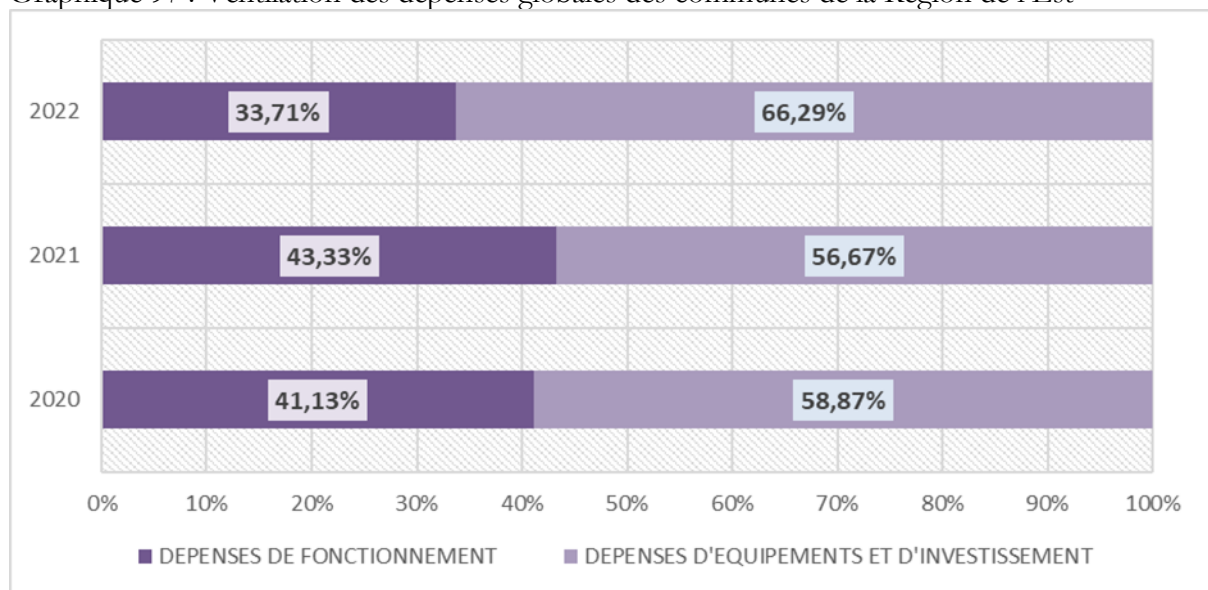
Toutefois, l'on note que, le poids des dépenses d'investissement et d'équipement dans les dépenses totales est supérieur à celui des dépenses de fonctionnement sur les toutes les périodes.

Tableau 245 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région de l'Est

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variation en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	34 352 510 669	18 208 209 159	53,00%			100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 377 545 005	7 489 512 199	65,83%			41,13%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	22 974 965 664	10 718 696 960	46,65%			58,87%
2021	42 519 380 631	24 887 978 207	58,53%	36,69%	23,77%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 179 086 111	10 783 149 590	71,04%	43,98%	33,41%	43,33%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	27 340 294 520	14 104 828 617	51,59%	31,59%	19,00%	56,67%
2022	48 022 257 754	29 896 869 457	62,26%	20,13%	12,94%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 259 195 688	10 076 865 797	61,98%	-6,55%	7,12%	33,71%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	31 763 062 066	19 820 003 660	62,40%	40,52%	16,18%	66,29%

Source : comptes administratifs des communes

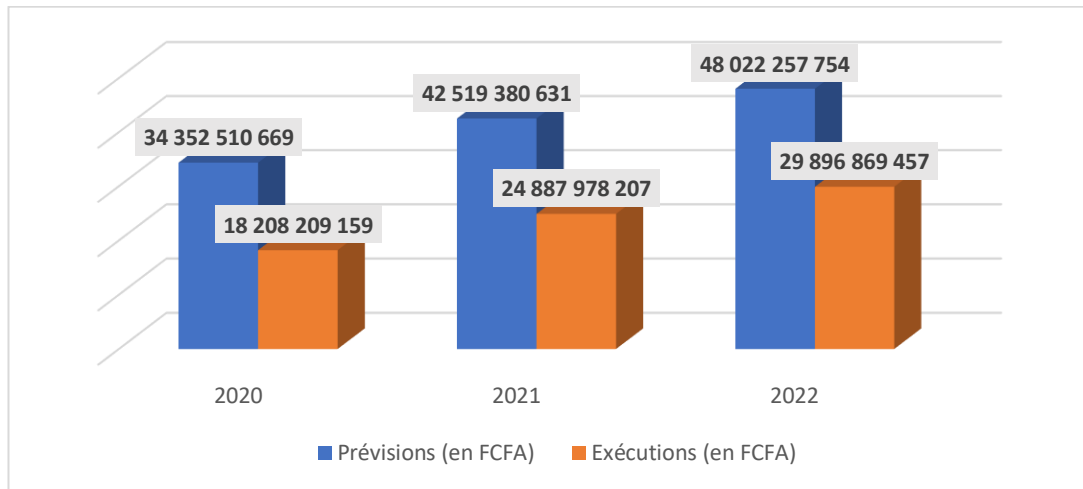
Graphique 97 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région de l'Est



Source : comptes administratifs des communes

Le graphique ci-dessous montre une augmentation des prévisions globales et des réalisations au fil des années. Le tableau précédent indique qu'entre 2021 et 2022, les prévisions ont augmenté de 12,94%, tandis que les réalisations se sont accrues de 20,13%.

Graphique 98 : Évolution des prévisions et des dépenses globales en exécution dans la Région de l'Est



Source : comptes administratifs des CTD

2.3.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région de l'Est

L'examen des dépenses par type de communes révèle qu'en moyenne, sur ces deux périodes, les Communes d'Arrondissement ont enregistré des taux de réalisation budgétaire de 71,12% en 2021 et 61,90% en 2022.

Pour ce qui est de la Communauté Urbaine de Bertoua, l'on note qu'elle a enregistré un taux de 38,52% en 2021 et 61,52% en 2022, au plan des réalisations sur les périodes considérées.

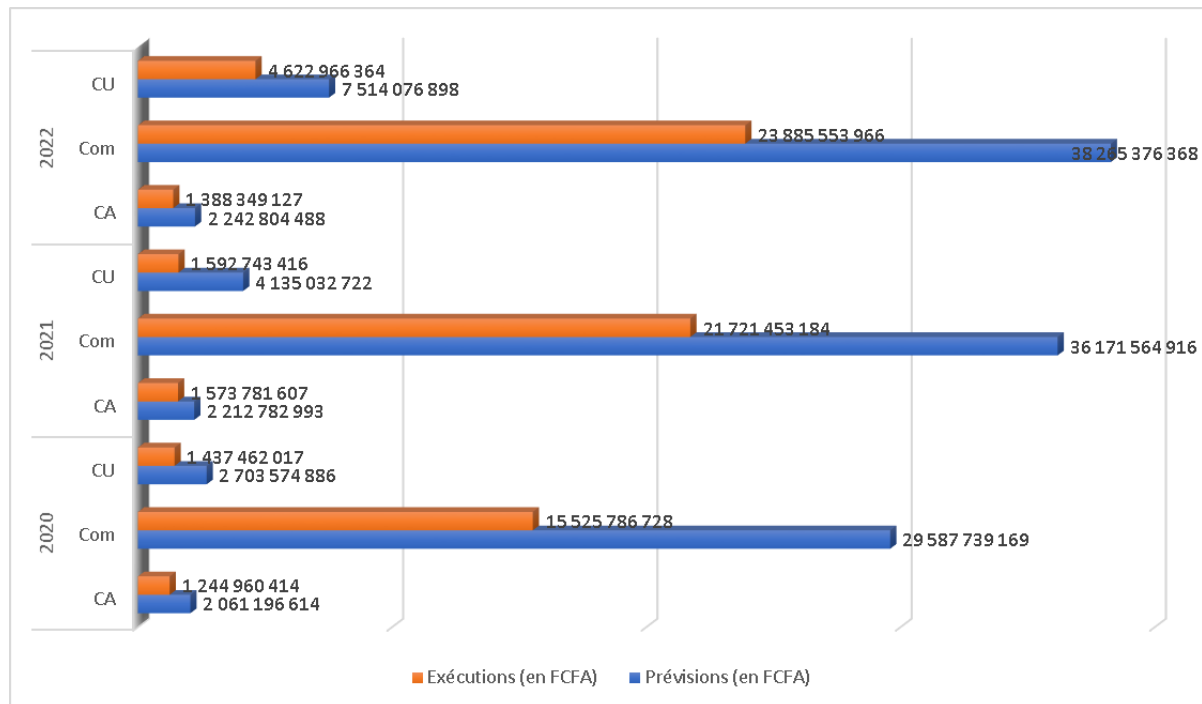
Le poids des dépenses des communes est en baisse entre 2021 et 2022, soit respectivement de 87,28% et de 79,89%.

Tableau 246 : Répartition des dépenses par type de communes dans la Région de l'Est

Type de commune	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécution (%)	Variation en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	34 352 510 669	18 208 209 159	53,00%			100,00%
CA	2 061 196 614	1 244 960 414	60,40%			6,84%
Com	29 587 739 169	15 525 786 728	52,47%			85,27%
CU	2 703 574 886	1 437 462 017	53,17%			7,89%
2021	42 519 380 631	24 887 978 207	58,53%	36,69%	23,77%	100,00%
CA	2 212 782 993	1 573 781 607	71,12%	26,41%	7,35%	6,32%
Com	36 171 564 916	21 721 453 184	60,05%	39,91%	22,25%	87,28%
CU	4 135 032 722	1 592 743 416	38,52%	10,80%	52,95%	6,40%
2022	48 022 257 754	29 896 869 457	62,26%	20,13%	12,94%	100,00%
CA	2 242 804 488	1 388 349 127	61,90%	-11,78%	1,36%	4,64%
Com	38 265 376 368	23 885 553 966	62,42%	9,96%	5,79%	79,89%
CU	7 514 076 898	4 622 966 364	61,52%	190,25%	81,72%	15,46%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 99 : Évolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région de l'Est



Source : comptes administratifs des communes

2.3.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Est

Comme indiqué dans le tableau suivant, les catégories ayant un poids important dans les dépenses totales de fonctionnement sont les autres charges et pertes diverses, autres services consommés, biens et services consommés, transports consommés, frais de personnel, subventions et transferts versés.

Parmi ces catégories, les dépenses relatives à l'acquisition des biens et services (autres services consommés, biens et services consommés, transports consommés) ont le poids le plus élevé sur les périodes de référence, soit 49,16% en 2021 et 43,3% en 2022. Les dépenses de personnel suivent avec un poids de 24,94% en 2021 et 28,40% en 2022.

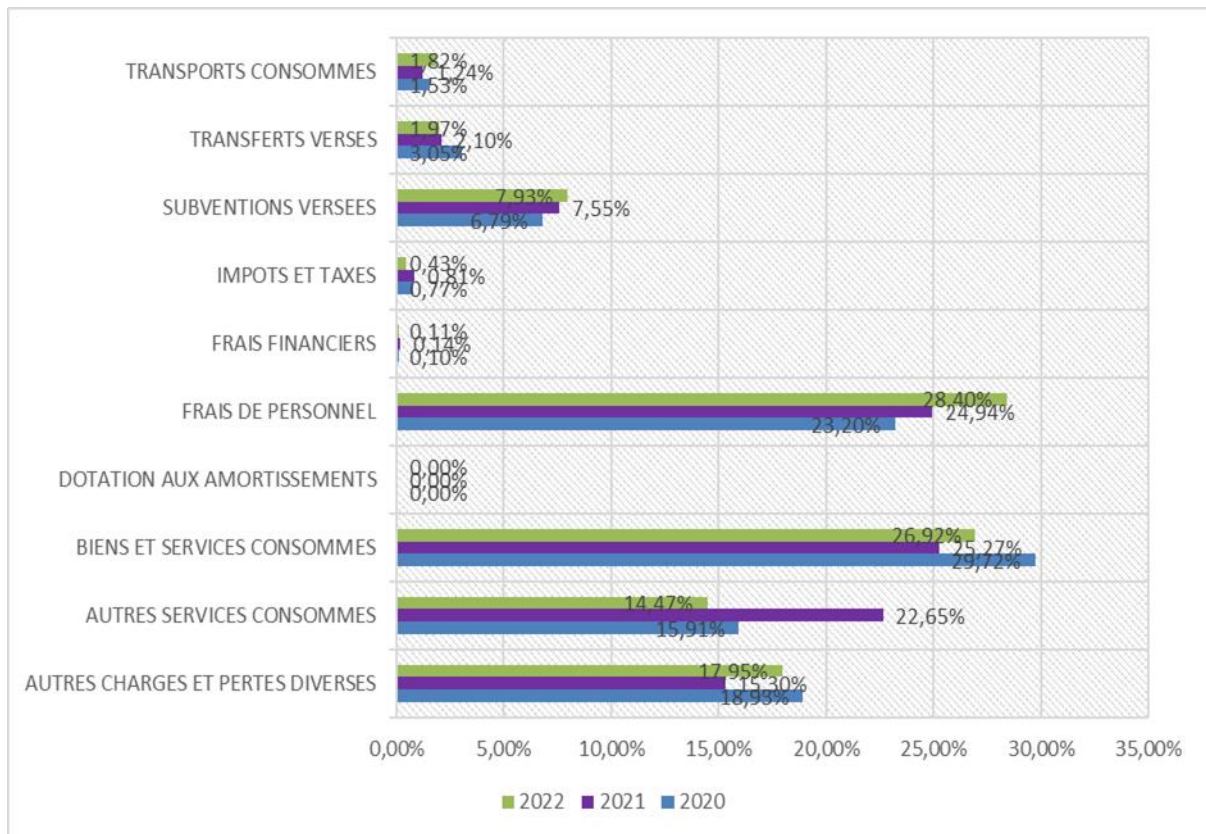
À contrario, les dotations aux amortissements et les frais financiers ont des poids quasi nuls sur les périodes de référence.

Tableau 247 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Est

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	11 377 545 005	7 489 512 199	65,83%	100,00%	15 179 086 111	10 783 149 590	71,04%	43,98%	100,00%	16 259 195 688	10 076 865 797	61,98%	-6,55%	100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	2 426 581 041	1 417 591 480	58,42%	18,93%	3 004 955 543	1 649 437 564	54,89%	16,35%	15,30%	3 183 273 110	1 808 924 914	56,83%	9,67%	17,95%
AUTRES SERVICES CONSOMMES	1 847 033 164	1 191 809 894	64,53%	15,91%	2 144 677 536	2 441 913 439	113,86%	104,89%	22,65%	2 288 960 451	1 458 463 162	63,72%	-40,27%	14,47%
BIENS ET SERVICES CONSOMMES	2 943 375 674	2 226 088 332	75,63%	29,72%	3 788 228 964	2 725 205 927	71,94%	22,42%	25,27%	3 881 497 021	2 713 093 690	69,90%	-0,44%	26,92%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	3 000 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
FRAIS DE PERSONNEL	2 438 263 063	1 737 247 988	71,25%	23,20%	3 890 945 386	2 689 807 494	69,13%	54,83%	24,94%	4 252 807 639	2 861 594 454	67,29%	6,39%	28,40%
FRAIS FINANCIERS	27 450 000	7 308 806	26,63%	0,10%	41 582 127	15 592 414	37,50%	113,34%	0,14%	28 154 498	10 627 201	37,75%	-31,84%	0,11%
IMPOTS ET TAXES	133 547 578	57 539 236	43,09%	0,77%	112 834 748	87 238 160	77,31%	51,62%	0,81%	157 765 700	43 267 131	27,42%	-50,40%	0,43%
SUBVENTIONS VERSEES	833 819 529	508 363 462	60,97%	6,79%	1 259 011 857	813 773 148	64,64%	60,08%	7,55%	1 427 211 834	799 394 215	56,01%	-1,77%	7,93%
TRANSFERTS VERSES	387 633 756	228 804 010	59,03%	3,05%	526 857 788	226 471 839	42,99%	-1,02%	2,10%	519 170 510	198 187 145	38,17%	-12,49%	1,97%
TRANSPORTS CONSOMMES	336 841 200	114 758 991	34,07%	1,53%	409 992 162	133 709 605	32,61%	16,51%	1,24%	520 354 925	183 313 885	35,23%	37,10%	1,82%

Source : comptes administratifs des communes

Graphique 100 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Est



Source : comptes administratifs des CTD

2.3.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région de l'Est

L'analyse de la structure des subventions et transferts versés révèle les catégories ayant les poids les plus importants et celles ayant un faible poids sur les périodes 2021 et 2022. Parmi celles ayant un poids important, les subventions aux écoles représentent le poids le plus élevé, soit 34,96% en 2021 et 31,73% en 2022. Les autres subventions versées suivent avec les poids respectifs de 20,64% et 22,28% en 2021 et en 2022.

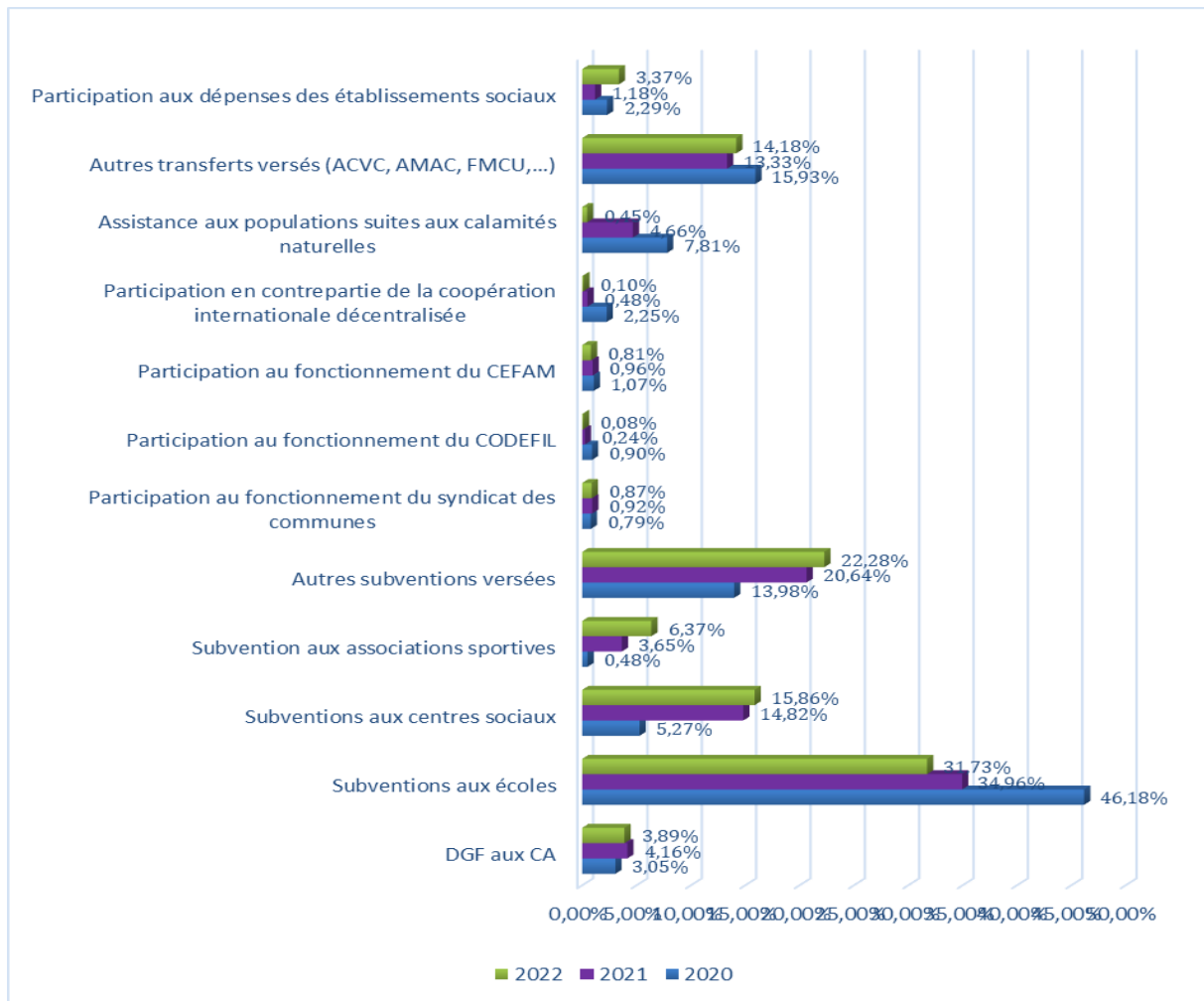
Cependant, le poids des dépenses relatives aux participations aux syndicats des communes est le plus faible durant les périodes de référence, soit 0,92% en 2021 et 0,87% en 2022.

Tableau 248 : Réalisations et variations des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Est

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	1 221 453 285	737 167 472	60,35%	100,00%	1 785 869 645	1 040 244 987	58,25%	41,11%	100,00%	1 946 382 344	997 581 360	51,25%	-4,10%	100,00%
DGF aux CA	30 000 000	22 500 000	3,05%	3,05%	123 262 500	43 224 606	4,16%	92,11%	4,16%	64 140 000	38 829 130	3,89%	-10,17%	3,89%
Subventions aux écoles	452 182 059	340 434 678	46,18%	46,18%	479 059 446	363 631 536	34,96%	6,81%	34,96%	497 767 067	316 553 997	31,73%	-12,95%	31,73%
Subventions aux centres sociaux	119 147 860	38 850 653	5,27%	5,27%	212 607 860	154 184 798	14,82%	296,87%	14,82%	224 099 683	158 261 632	15,86%	2,64%	15,86%
Subvention aux associations sportives	35 030 006	3 554 793	0,48%	0,48%	85 698 252	37 988 349	3,65%	968,65%	3,65%	86 030 572	63 506 315	6,37%	67,17%	6,37%
Autres subventions versées	197 459 604	103 023 338	13,98%	13,98%	358 383 789	214 743 859	20,64%	108,44%	20,64%	555 174 512	222 243 141	22,28%	3,49%	22,28%
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	22 663 100	5 838 868	0,79%	0,79%	50 711 463	9 526 706	0,92%	63,16%	0,92%	98 005 688	8 709 696	0,87%	-8,58%	0,87%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	26 662 809	6 615 603	0,90%	0,90%	29 085 044	2 482 782	0,24%	-62,47%	0,24%	26 023 284	822 210	0,08%	-66,88%	0,08%
Participation au fonctionnement du CEFAM	14 308 062	7 862 677	1,07%	1,07%	20 628 599	9 957 510	0,96%	26,64%	0,96%	28 155 171	8 056 277	0,81%	-19,09%	0,81%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	51 517 740	16 598 916	2,25%	2,25%	91 856 835	5 006 615	0,48%	-69,84%	0,48%	59 082 540	1 030 837	0,10%	-79,41%	0,10%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	92 413 560	57 581 015	7,81%	7,81%	110 910 647	48 507 570	4,66%	-15,76%	4,66%	48 390 000	4 476 209	0,45%	-90,77%	0,45%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU,...)	149 650 369	117 433 960	15,93%	15,93%	196 362 872	138 670 436	13,33%	18,08%	13,33%	207 530 383	141 439 292	14,18%	2,00%	14,18%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	30 418 116	16 872 971	2,29%	2,29%	27 302 328	12 320 220	1,18%	-26,98%	1,18%	51 983 444	33 652 624	3,37%	173,15%	3,37%

Source : comptes administratifs des communes

Graphique 101 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Est



Source : comptes administratifs des communes

2.3.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Est

De façon globale, il ressort du tableau ci-dessous que les autres immobilisations corporelles, le matériel et mobilier, les agencements et aménagements, les remboursements des autres emprunts de dettes à moyen et à long termes sont les catégories des dépenses d'investissement ayant les poids les plus importants. Parmi ces catégories, le poids des immobilisations corporelles est le plus élevé, soit 70,14% et 75,23% respectivement en 2021 et 2022.

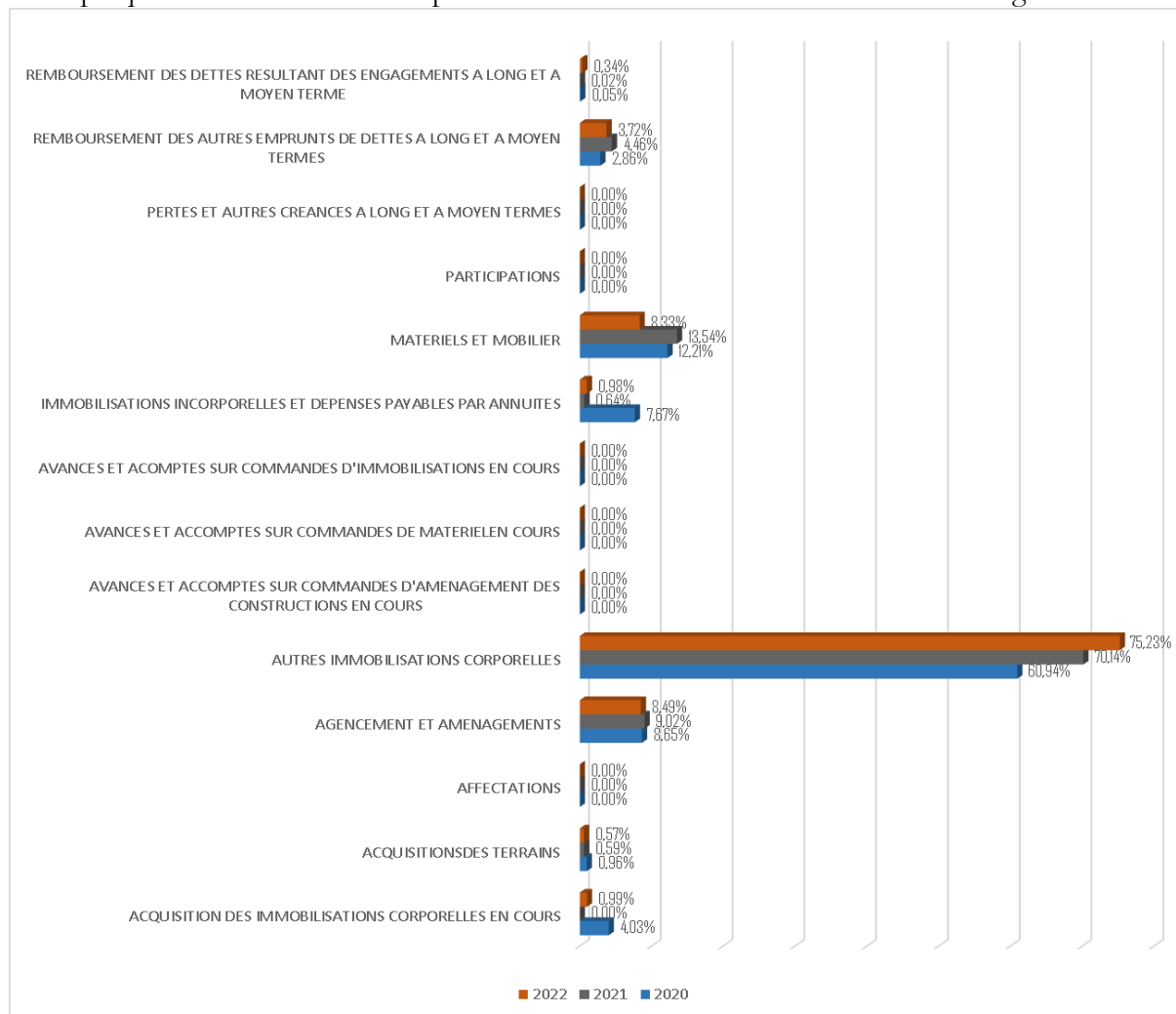
Par contre, sur les périodes de référence, certaines catégories ont un poids faible, voire nul. Parmi elles, on a les avances et acomptes sur commandes d'aménagement des constructions en cours, sur commandes de matériel en cours et sur commandes d'immobilisations en cours.

Tableau 249 : Réalisations et variations des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Est

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	22 974 965 664	10 718 696 960	46,65%	100,00%	27 340 294 520	14 104 828 617	51,59%	31,59%	100,00%	31 763 062 066	19 820 003 660	62,40%	40,52%	100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 415 061 794	431 438 254	30,49%	4,03%	650 481 030	-	0,00%	-100,00%	0,00%	742 481 639	197 185 830	26,56%		0,99%
ACQUISITIONS DES TERRAINS	267 018 346	103 363 444	38,71%	0,96%	234 280 970	83 673 736	35,72%	-19,05%	0,59%	233 550 000	112 417 389	48,13%	34,35%	0,57%
AFFECTATIONS	13 461 078	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	1 539 536 831	927 421 775	60,24%	8,65%	1 808 570 148	1 271 777 466	70,32%	37,13%	9,02%	2 309 209 619	1 682 803 629	72,87%	32,32%	8,49%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 369 103 621	6 531 532 426	48,86%	60,94%	17 843 366 677	9 893 029 597	55,44%	51,47%	70,14%	22 439 175 051	14 909 728 084	66,45%	50,71%	75,23%
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIELE EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DÉPENSES PAYABLES PAR ANNUITÉS	2 215 666 450	822 442 637	37,12%	7,67%	231 880 546	90 209 802	38,90%	-89,03%	0,64%	586 690 292	193 980 314	33,06%	115,03%	0,98%
MATERIELS ET MOBILIER	2 643 444 807	1 309 240 595	49,53%	12,21%	4 504 814 642	1 909 713 073	42,39%	45,86%	13,54%	3 700 072 704	1 651 055 651	44,62%	-13,54%	8,33%
PARTICIPATIONS	11 000 000	-	0,00%	0,00%	4 500 000	366 000	8,13%		0,00%	4 236 672	-	0,00%	-100,00%	0,00%
PERTES ET AUTRES CRÉANCES À LONG ET À MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES À LONG ET À MOYEN TERMES	745 208 846	306 398 042	41,12%	2,86%	1 389 251 978	628 431 514	45,24%	105,10%	4,46%	1 111 626 383	736 461 948	66,25%	17,19%	3,72%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS À LONG ET À MOYEN TERME	30 179 328	5 405 075	17,91%	0,05%	12 000 000	3 166 143	26,38%	-41,42%	0,02%	79 673 837	67 123 885	84,25%	2020,05%	0,34%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS À LONG ET À MOYEN TERMES	725 284 563	281 454 712	38,81%	2,63%						556 345 869	269 246 930	48,40%	19,95%	1,36%

Source : comptes administratifs des communes

Graphique 102 : Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Est



Source : comptes administratifs des communes

2.4. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

2.4.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région de l'Extrême-Nord

De l'exploitation du tableau ci-dessous, il ressort que dans la Région de l'Extrême-Nord, le taux de réalisation des dépenses a baissé entre 2021 et 2022, passant de 58,34% à 55,39%. Le taux de réalisation le plus élevé est celui des dépenses de fonctionnement.

Les poids des dépenses en investissement et équipement dans les dépenses totales sont supérieurs à ceux des dépenses de fonctionnement (62,55% contre 37,45% en 2021 et 67,14% contre 32,86% en 2022).

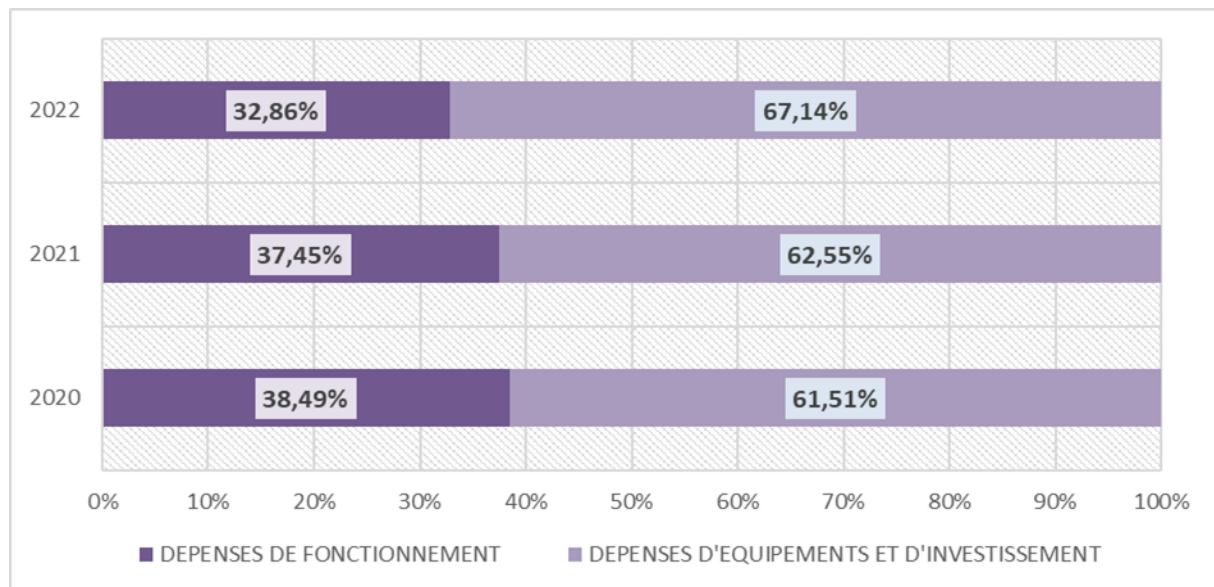
On note un accroissement de 2,71% des prévisions et une baisse des réalisations de 2,47% entre 2021 et 2022.

Tableau 250 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécution (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	41 725 524 577	24 794 152 547	59,42%			100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	14 180 539 470	9 542 415 239	67,29%			38,49%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	27 544 985 107	15 251 737 308	55,37%			61,51%
2021	65 310 389 061	38 100 458 608	58,34%	53,67%	56,52%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	19 808 433 083	14 267 416 260	72,03%	49,52%	39,69%	37,45%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	45 501 955 978	23 833 042 348	52,38%	56,26%	65,19%	62,55%
2022	67 082 690 823	37 158 512 452	55,39%	-2,47%	2,71%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	20 812 495 688	12 209 690 699	58,67%	-14,42%	5,07%	32,86%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	46 270 195 135	24 948 821 753	53,92%	4,68%	1,69%	67,14%

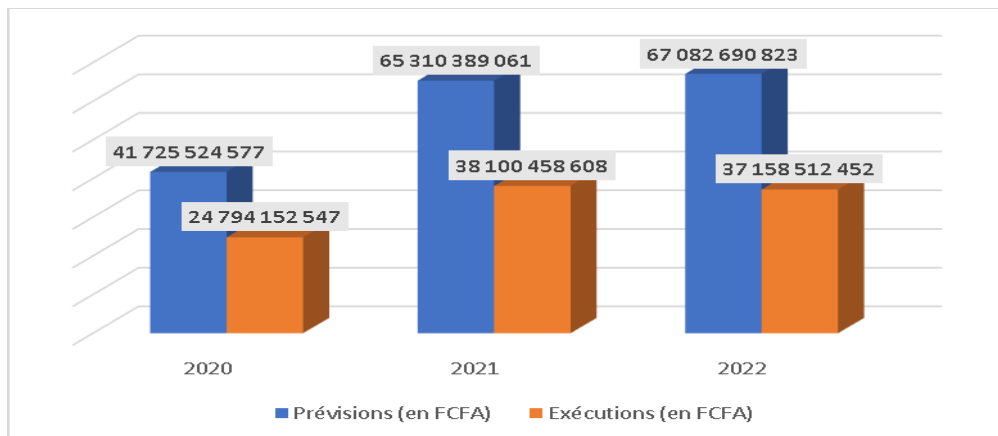
Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 103 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région de l'Extrême-Nord



Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 104 : Evolution des prévisions et des dépenses globales en exécution dans la Région de l'Extrême-Nord



Source : comptes administratifs des communes

2.4.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région de l'Extrême-Nord

L'examen des dépenses par types de communes de la Région de l'Extrême-Nord révèle que la Communauté Urbaine de Maroua représente 5,26% du poids des dépenses de l'ensemble des communes en 2021 et 4,68% en 2022.

Les communes d'arrondissement ont enregistré des taux de réalisation budgétaire de 121,92% en 2021 et 62,99% en 2022.

Le poids des dépenses des communes est en hausse entre 2021 et 2022, soit respectivement de 85,08% et de 90,94%.

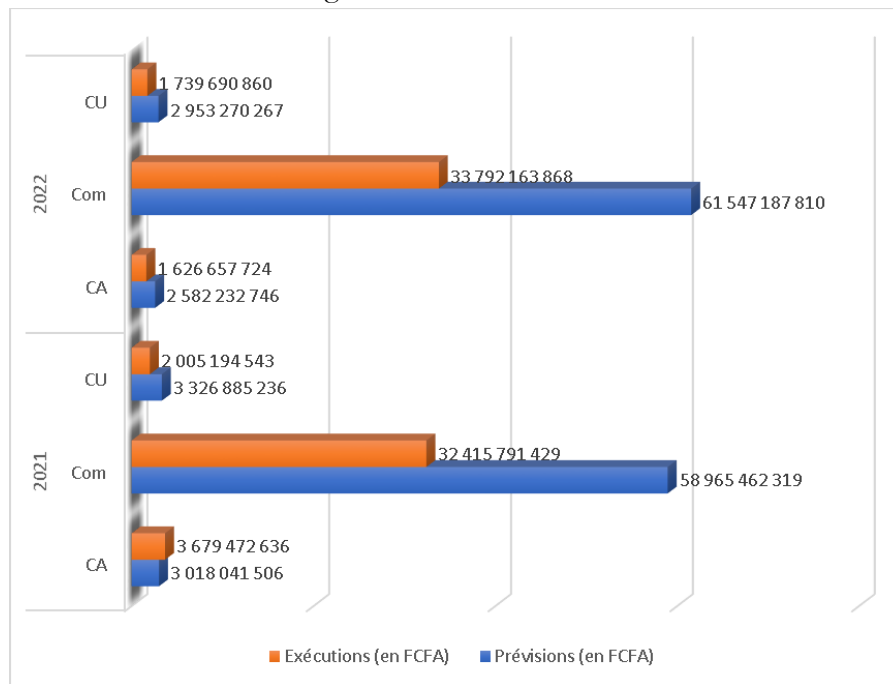
Les prévisions ont augmenté entre 2021 et 2022 pour chaque type de communes tandis que les réalisations ont baissé.

Tableau 251 : Répartition des dépenses par type de communes de la Région de l'Extrême-Nord

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	41 725 524 577	24 794 152 547	59,42%			100,00%
CA	1 953 863 357	1 224 498 049	62,67%			4,94%
Com	39 765 661 220	23 569 654 498	59,27%			95,06%
CU	6 000 000	-	0,00%			0,00%
2021	65 310 389 061	38 100 458 608	58,34%	53,67%	56,52%	100,00%
CA	3 018 041 506	3 679 472 636	121,92%	200,49%	54,47%	9,66%
Com	58 965 462 319	32 415 791 429	54,97%	37,53%	48,28%	85,08%
CU	3 326 885 236	2 005 194 543	60,27%		55348,09%	5,26%
2022	67 082 690 823	37 158 512 452	55,39%	-2,47%	2,71%	100,00%
CA	2 582 232 746	1 626 657 724	62,99%	-55,79%	-14,44%	4,38%
Com	61 547 187 810	33 792 163 868	54,90%	4,25%	4,38%	90,94%
CU	2 953 270 267	1 739 690 860	58,91%	-13,24%	-11,23%	4,68%

Source : comptes administratifs des communes

Graphique 105 : Evolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région de l'Extrême-Nord



Source : comptes administratifs des communes

2.4.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord

Le tableau suivant indique que les dépenses relatives à l'ensemble des biens et services (biens et services consommés, autres services consommés et transports consommés) représentent 57,06% des dépenses courantes en 2021 et 36,87% en 2022. Celles relatives aux autres charges y compris les impôts et taxes à reverser, subventions et transferts versés représentent 36,92% des dépenses courantes en 2021 et 40,66% en 2022. Ces 2 catégories sont celles qui présentent les poids les plus élevés. Elles ont connu une augmentation entre 2021 et 2022.

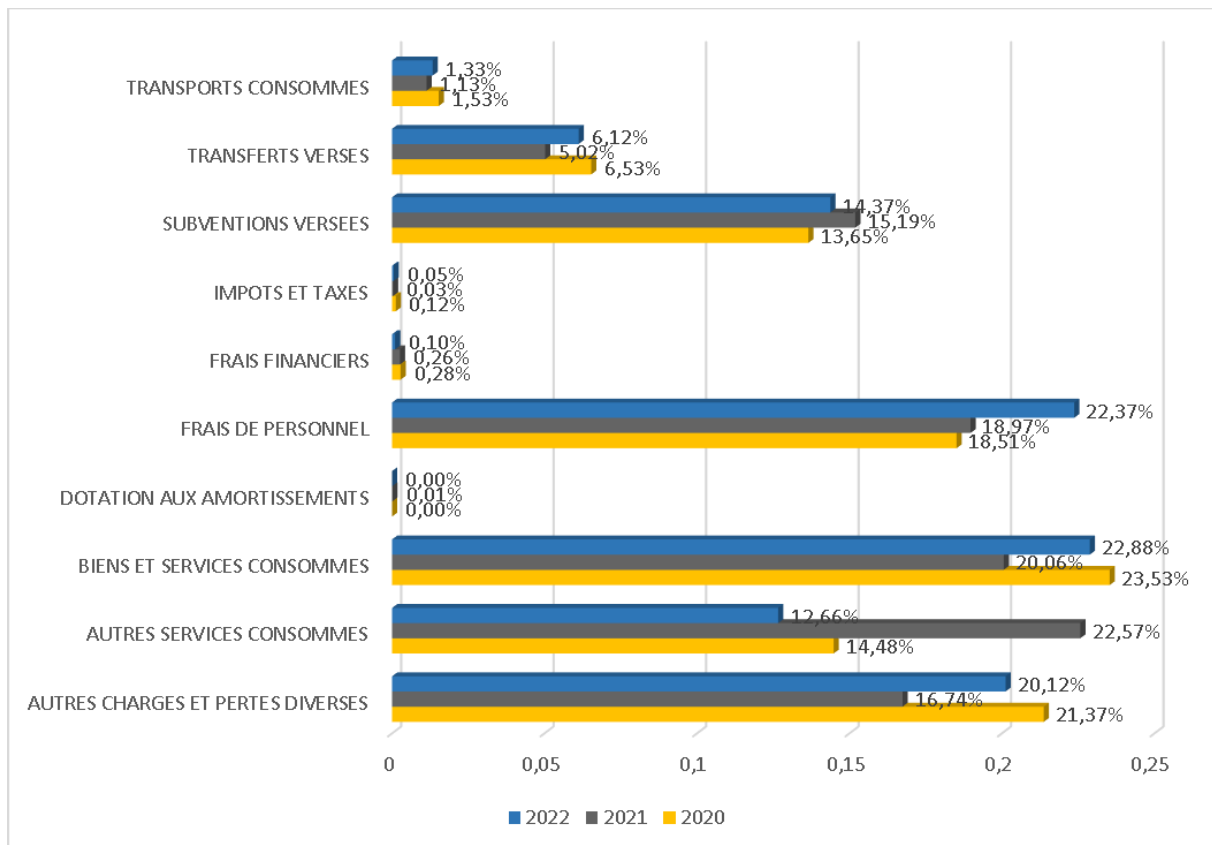
Le poids des dotations aux amortissements est nul sur les mêmes périodes.

Tableau 252 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	14 180 539 470	9 542 415 239	67,29%	100,00%	19 808 433 083	14 267 416 260	72,03%	49,52%	100,00%	20 812 495 688	12 209 690 699	58,67%	-14,42%	100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	2 968 016 022	2 039 447 697	68,71%	21,37%	4 037 966 087	2 388 943 854	59,16%	17,14%	16,74%	4 415 137 119	2 456 284 992	55,63%	2,82%	20,12%
AUTRES SERVICES CONSOMMES	2 177 457 910	1 381 331 096	63,44%	14,48%	2 919 317 199	3 219 476 776	110,28%	133,07%	22,57%	3 152 971 029	1 545 150 597	49,01%	-52,01%	12,66%
BIENS ET SERVICES CONSOMMES	3 086 010 158	2 244 964 618	72,75%	23,53%	4 111 339 160	2 862 579 358	69,63%	27,51%	20,06%	4 165 725 401	2 794 027 530	67,07%	-2,39%	22,88%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	-	-		0,00%	6 500 000	1 760 000	27,08%		0,01%	4 800 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
FRAIS DE PERSONNEL	2 564 018 450	1 766 472 363	68,89%	18,51%	3 749 178 606	2 706 698 840	72,19%	53,23%	18,97%	4 124 396 114	2 731 052 292	66,22%	0,90%	22,37%
FRAIS FINANCIERS	46 890 211	26 357 807	56,21%	0,28%	51 257 200	37 659 312	73,47%	42,88%	0,26%	27 889 000	12 697 468	45,53%	-66,28%	0,10%
IMPOTS ET TAXES	40 028 404	11 135 361	27,82%	0,12%	45 165 500	4 077 351	9,03%	-63,38%	0,03%	42 671 425	6 421 666	15,05%	57,50%	0,05%
SUBVENTIONS VERSEES	1 773 155 178	1 302 839 567	73,48%	13,65%	2 813 192 446	2 167 760 504	77,06%	66,39%	15,19%	2 822 966 318	1 754 761 701	62,16%	-19,05%	14,37%
TRANSFERTS VERSES	1 080 421 557	623 505 157	57,71%	6,53%	1 520 067 149	716 833 730	47,16%	14,97%	5,02%	1 512 029 877	747 483 003	49,44%	4,28%	6,12%
TRANSPORTS CONSOMMES	444 541 580	146 361 573	32,92%	1,53%	554 449 736	161 626 535	29,15%	10,43%	1,13%	543 909 405	161 811 450	29,75%	0,11%	1,33%

Source : comptes administratifs des communes

Graphique 106 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord



Source : comptes administratifs des CTD

2.4.5. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région de l'Extrême-Nord

L'analyse de la structure des subventions et transferts versés révèle que les subventions aux écoles, les autres transferts versés, les autres subventions versées, l'assistance aux populations suite aux calamités naturelles sont de manière générale les catégories de dépenses ayant les poids les plus importants. Parmi elles, les subventions aux écoles (44,47% à 37,50%), aux centres sociaux (14,43% à 15,60%) représentent les poids les plus élevés sur les périodes de référence.

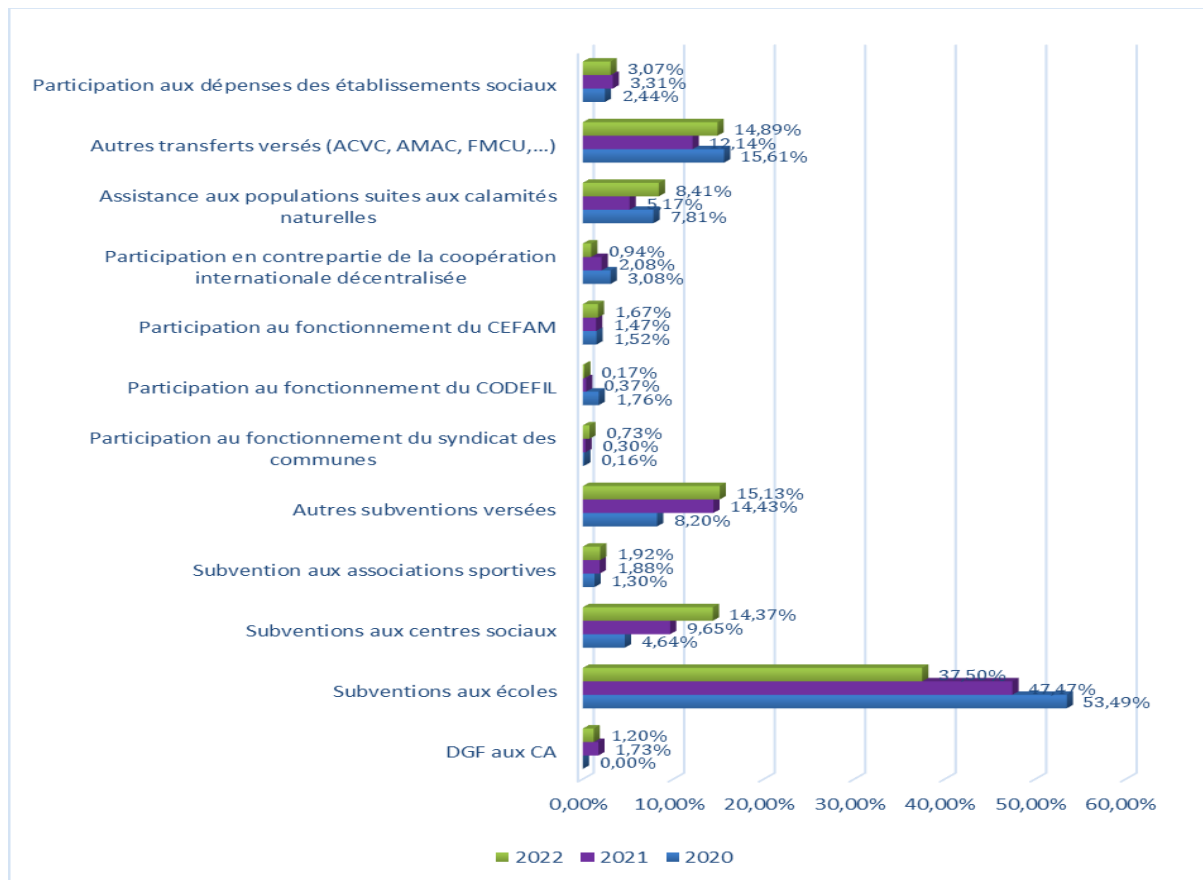
Par contre, les dépenses liées à la participation au fonctionnement du syndicat des communes, la participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée sont les plus faibles.

Tableau 253 : Réalisation et variation des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Extrême-Nord

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	2 853 576 735	1 926 344 724	67,51%	100,00%	4 333 259 595	2 884 594 234	66,57%	49,74%	100,00%	4 334 996 195	2 502 244 704	57,72%	-13,25%	100,00%
DGF aux CA	-	-	0,00%	0,00%	54 467 600	49 764 100	1,73%		1,73%	30 000 000	30 000 000	1,20%	-39,72%	1,20%
Subventions aux écoles	1 190 503 281	1 030 341 322	53,49%	53,49%	1 637 959 431	1 369 269 177	47,47%	32,89%	47,47%	1 342 432 811	938 397 315	37,50%	-31,47%	37,50%
Subventions aux centres sociaux	199 460 304	89 448 874	4,64%	4,64%	357 905 779	278 316 660	9,65%	211,15%	9,65%	515 491 280	359 685 273	14,37%	29,24%	14,37%
Subvention aux associations sportives	77 322 494	25 010 934	1,30%	1,30%	133 673 652	54 088 722	1,88%	116,26%	1,88%	132 305 000	48 089 272	1,92%	-11,09%	1,92%
Autres subventions versées	305 869 099	158 038 437	8,20%	8,20%	629 185 984	416 321 845	14,43%	163,43%	14,43%	802 737 227	378 589 841	15,13%	-9,06%	15,13%
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	57 999 900	3 023 189	0,16%	0,16%	66 729 901	8 750 000	0,30%	189,43%	0,30%	122 270 028	18 206 964	0,73%	108,08%	0,73%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	79 335 586	33 847 419	1,76%	1,76%	88 196 176	10 554 403	0,37%	-68,82%	0,37%	70 229 963	4 311 620	0,17%	-59,15%	0,17%
Participation au fonctionnement du CEFAM	48 293 682	29 227 716	1,52%	1,52%	77 506 109	42 538 606	1,47%	45,54%	1,47%	71 415 800	41 898 157	1,67%	-1,51%	1,67%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	183 623 243	59 237 902	3,08%	3,08%	215 657 832	60 020 847	2,08%	1,32%	2,08%	193 934 516	23 397 604	0,94%	-61,02%	0,94%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	245 718 209	150 352 303	7,81%	7,81%	415 593 146	149 248 474	5,17%	-0,73%	5,17%	401 188 534	210 353 195	8,41%	40,94%	8,41%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU....)	364 023 989	300 761 781	15,61%	15,61%	480 801 068	350 155 717	12,14%	16,42%	12,14%	492 179 306	372 477 234	14,89%	6,37%	14,89%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	101 426 948	47 054 847	2,44%	2,44%	175 582 917	95 565 683	3,31%	103,09%	3,31%	160 811 730	76 838 229	3,07%	-19,60%	3,07%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 107 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Extrême-Nord



Source : comptes administratifs des CTD

2.4.5 Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Extrême-Nord

De façon globale, il découle du tableau ci-dessous les catégories des dépenses d'investissement ayant un poids important et celles dont le poids est faible, voire quasi nul. Les autres immobilisations corporelles, le matériel et mobilier, les agencements et aménagements sont les dépenses d'investissement ayant les poids les plus importants. Parmi celles-ci, les poids des dépenses relatives aux autres immobilisations corporelles, soit 73,67% en 2021 et 76,65% en 2022, matériels et mobilier, soit 10,04% en 2021 et 11,25% en 2022 sont les plus élevés.

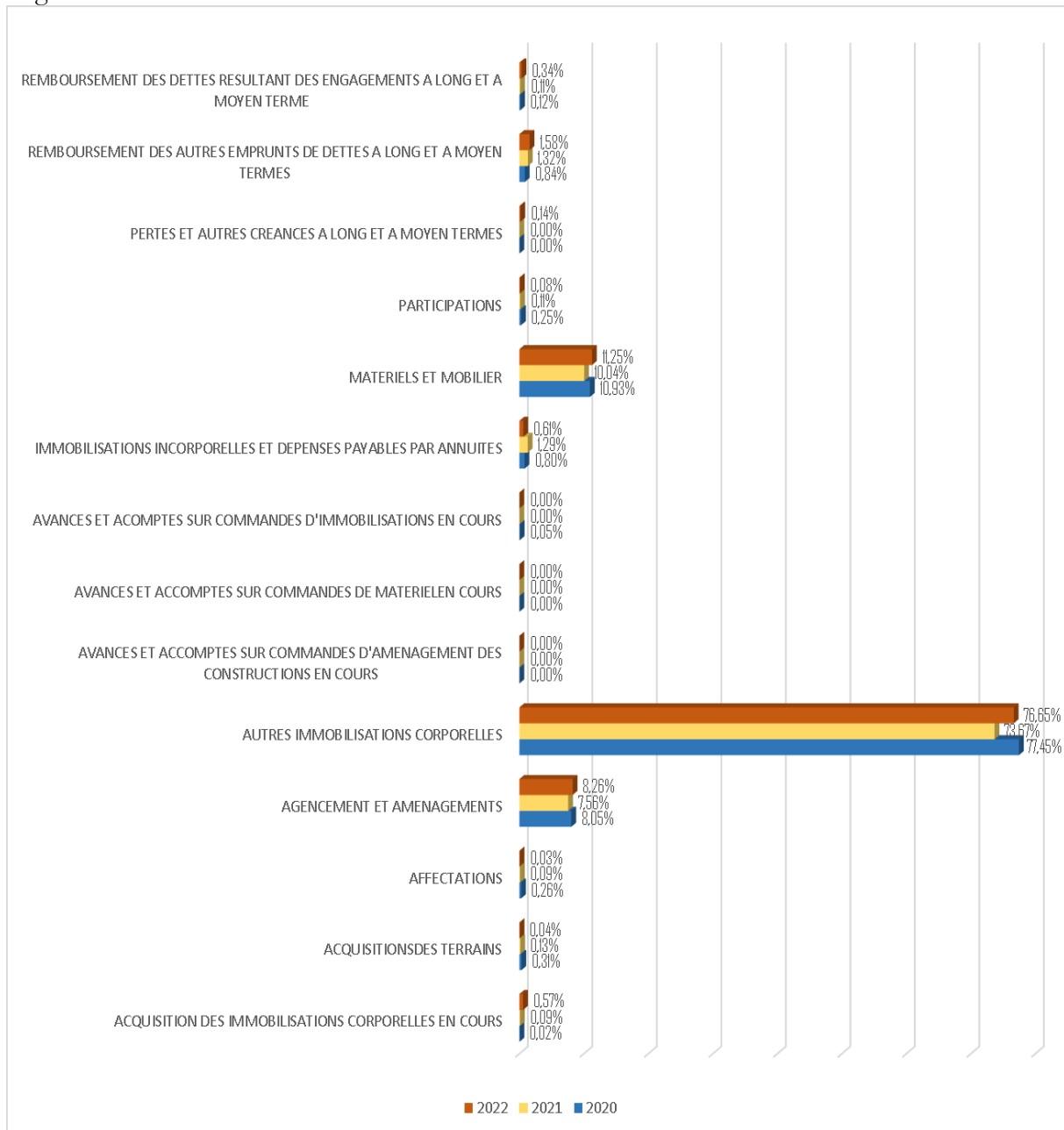
En outre, les poids des avances et acomptes sur commandes d'aménagement des constructions en cours, sur commandes de matériel en cours et sur commandes d'immobilisations en cours, sont les plus faibles, et même nuls sur les périodes de référence.

Tableau 254 : Réalisation et variation des dépenses d'investissement de l'ensemble aux communes de la Région de l'Extrême-Nord

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	27 544 985 107	15 251 737 308	55,37%	100,00%	45 501 955 978	23 833 042 348	52,38%	56,26%	100,00%	46 270 195 135	24 948 821 753	53,92%	4,68%	100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	89 902 319	2 877 358	3,20%	0,02%	108 129 595	21 984 332	20,33%	664,05%	0,09%	178 850 675	141 308 755	79,01%	542,77%	0,57%
ACQUISITIONS DES TERRAINS	128 323 308	47 893 624	37,32%	0,31%	106 792 300	31 891 105	29,86%	-33,41%	0,13%	46 888 198	9 999 029	21,33%	-68,65%	0,04%
AFFECTATIONS	105 875 584	39 346 749	37,16%	0,26%	39 835 507	21 763 846	54,63%	-44,69%	0,09%	39 349 030	6 400 000	16,26%	-70,59%	0,03%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	1 969 797 622	1 228 149 613	62,35%	8,05%	3 420 570 975	1 801 658 579	52,67%	46,70%	7,56%	4 281 086 448	2 060 101 759	48,12%	14,34%	8,26%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 528 641 163	11 811 788 270	60,48%	77,45%	35 102 758 760	17 557 973 528	50,02%	48,65%	73,67%	34 165 562 315	19 122 342 970	55,97%	8,91%	76,65%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIELE EN COURS	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	35 105 508	7 801 598	22,22%	0,05%	32 551 788	-	0,00%	-100,00%	0,00%	32 551 788	-	0,00%	-	0,00%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DEPENSES PAYABLES PAR ANNUITES	332 210 193	121 758 529	36,65%	0,80%	666 557 349	308 282 497	46,25%	153,19%	1,29%	608 306 263	151 137 668	24,85%	-50,97%	0,61%
MATERIELS ET MOBILIER	2 696 696 228	1 666 649 085	61,80%	10,93%	4 327 136 504	2 393 477 802	55,31%	43,61%	10,04%	5 024 007 458	2 807 357 897	55,88%	17,29%	11,25%
PARTICIPATIONS	62 586 611	38 547 112	61,59%	0,25%	164 240 262	26 741 000	16,28%	-30,63%	0,11%	159 000 000	18 999 544	11,95%	-28,95%	0,08%
PERTES ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	4 000 000	-	0,00%	0,00%	18 659 124	-	0,00%	-	0,00%	61 465 323	34 398 054	55,96%	-	0,14%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES A LONG ET A MOYEN TERMES	392 163 204	128 043 307	32,65%	0,84%	805 535 591	314 601 858	39,05%	145,70%	1,32%	1 287 499 997	394 559 056	30,65%	25,42%	1,58%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERME	144 428 133	17 590 151	12,18%	0,12%	113 389 326	26 351 814	23,24%	49,81%	0,11%	153 432 103	84 645 157	55,17%	221,21%	0,34%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	2 055 255 234	141 291 912	6,87%	0,93%	-	-	-	-	-	232 195 537	117 571 864	50,63%	-91,15%	0,47%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 108 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble aux communes de la Région de l'Extrême-Nord



Source : comptes administratifs des CTD

2.5. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU LITTORAL

2.5.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Littoral

L'exploitation du tableau ci-dessous indique que dans la Région du Littoral, le taux de réalisation des dépenses augmente entre 2021 et 2022, passant de 65,84% à 69,69%. Sur l'ensemble des périodes, le taux de réalisation le plus important reste celui des dépenses de fonctionnement, soit 72,52% en 2021 et 77,45% en 2022.

Le poids des dépenses d'équipements et investissement dans les dépenses totales est relativement inférieur à celui de fonctionnement sur les deux périodes, soit 41,08% contre 58,92% en 2021 et 52,75% contre 47,25% en 2022.

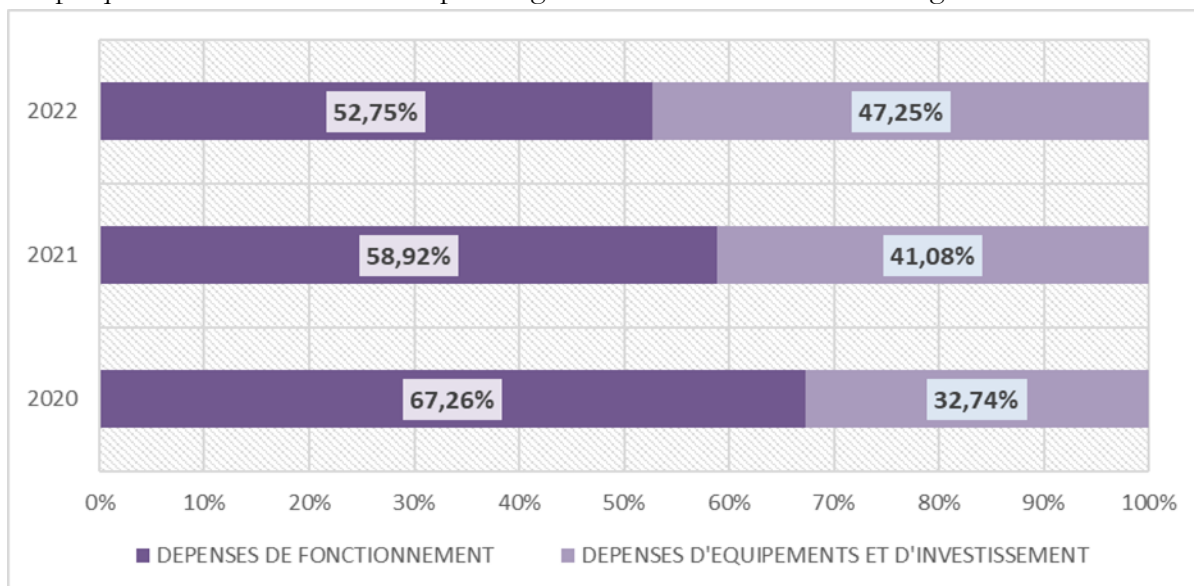
En 2021, les réalisations sont de 72 108 978 049 sur les prévisions globales de 109 529 225 027 FCFA, soit un taux de réalisations de 65,84%. En 2022, elles sont de 86 415 594 753 FCFA sur les prévisions globales de 123 991 406 646 FCFA, ce qui correspond à un taux de réalisation de 69,69%.

Tableau 255 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région du Littoral

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	83 676 997 108	49 737 663 444	59,44%			100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	45 833 136 933	33 454 181 826	72,99%			67,26%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	37 843 860 175	16 283 481 618	43,03%			32,74%
2021	109 529 225 027	72 108 978 049	65,84%	44,98%	30,90%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	58 589 408 621	42 489 219 415	72,52%	27,01%	27,83%	58,92%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	50 939 816 406	29 619 758 634	58,15%	81,90%	34,61%	41,08%
2022	123 991 406 646	86 415 594 753	69,69%	19,84%	13,20%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	58 856 429 128	45 586 634 747	77,45%	7,29%	0,46%	52,75%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	65 134 977 518	40 828 960 006	62,68%	37,84%	27,87%	47,25%

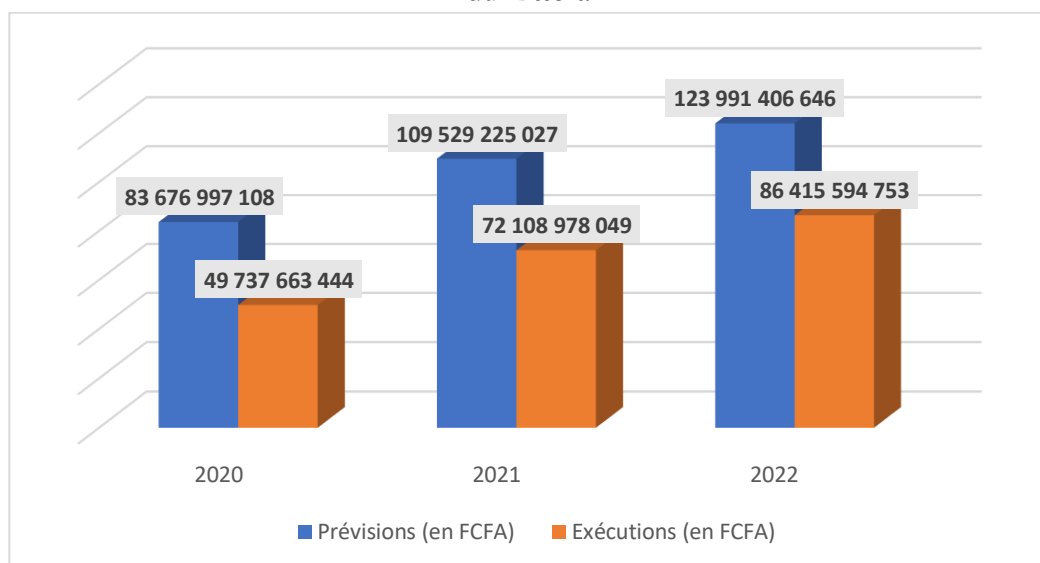
Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 109 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région du Littoral



Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 110 : Évolution des prévisions et des dépenses globales en exécution dans la Région du Littoral



Source : comptes administratifs des CTD

2.5.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région du Littoral

L'examen des dépenses par type de communes de la Région du Littoral révèle que les communautés urbaines de Douala, d'Edea et de Nkongsamba représentent 64,64% du poids des dépenses totales en 2021 et 64,44% en 2022.

Tableau 256 : Répartition des dépenses par type de communes de la Région du Littoral

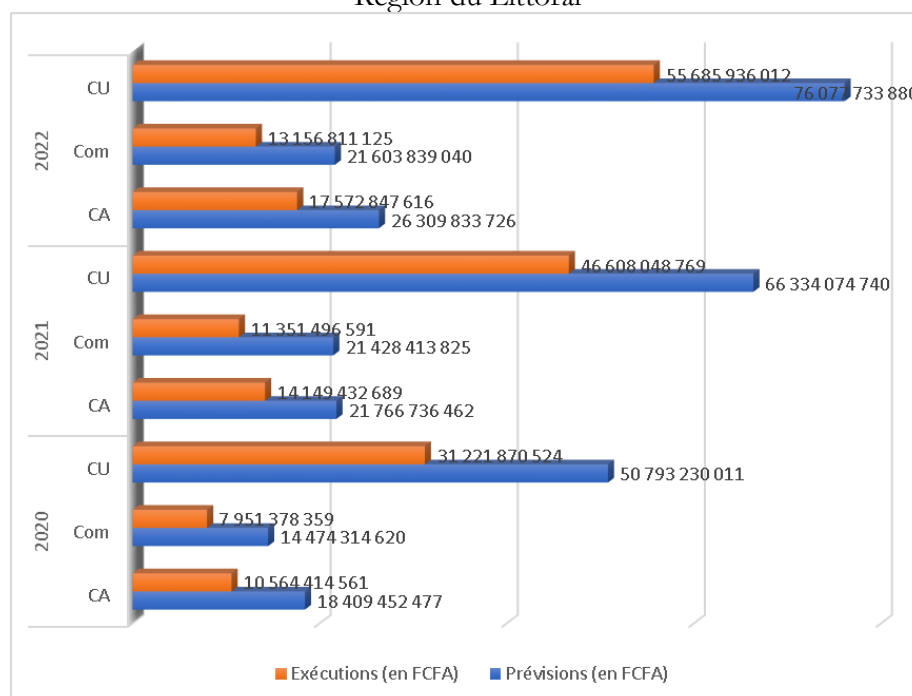
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	83 676 997 108	49 737 663 444	59,44%			100,00%
CA	18 409 452 477	10 564 414 561	57,39%			21,24%
Com	14 474 314 620	7 951 378 359	54,93%			15,99%
CU	50 793 230 011	31 221 870 524	61,47%			62,77%
2021	109 529 225 027	72 108 978 049	65,84%	44,98%	30,90%	100,00%
CA	21 766 736 462	14 149 432 689	65,00%	33,93%	18,24%	19,62%
Com	21 428 413 825	11 351 496 591	52,97%	42,76%	48,04%	15,74%
CU	66 334 074 740	46 608 048 769	70,26%	49,28%	30,60%	64,64%
2022	123 991 406 646	86 415 594 753	69,69%	19,84%	13,20%	100,00%
CA	26 309 833 726	17 572 847 616	66,79%	24,19%	20,87%	20,34%
Com	21 603 839 040	13 156 811 125	60,90%	15,90%	0,82%	15,23%
CU	76 077 733 880	55 685 936 012	73,20%	19,48%	14,69%	64,44%

Source : comptes administratifs des CTD

Le graphique ci-dessous montre qu'entre 2021 et 2022, les prévisions des Communes d'Arrondissement, communes et des communautés urbaines augmentent respectivement de 20,87%, 0,82% et 14,69% tandis que les réalisations quant à elles augmentent de 24,19%, 15,90% et 19,48%.

Pour l'année 2021, les réalisations des communes sont de 11 351 496 591 FCFA sur les prévisions de 21 428 413 825 FCFA. Tandis qu'en 2022, elles sont de 13 156 811 125 FCFA sur les prévisions globales de 21 603 839 040 FCFA.

Graphique 111 : Evolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région du Littoral



Source : comptes administratifs des CTD

2.5.3 Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Littoral

Comme indiqué dans le tableau ci-après, les dépenses relatives à l'acquisition des biens et services (biens et services consommés, autres services consommés et transport consommé) représentent 39,97% des dépenses de fonctionnement en 2021 et 37,70% en 2022. Les autres charges, y compris les impôts et taxes à reverser, les subventions et transferts versés représentent 27,75% des dépenses de fonctionnement en 2021 et 27,55% en 2022. Les frais de personnel sont de 31,95% en 2021 et 34,25% en 2022. Ces catégories de dépenses sont celles ayant les poids les plus importants.

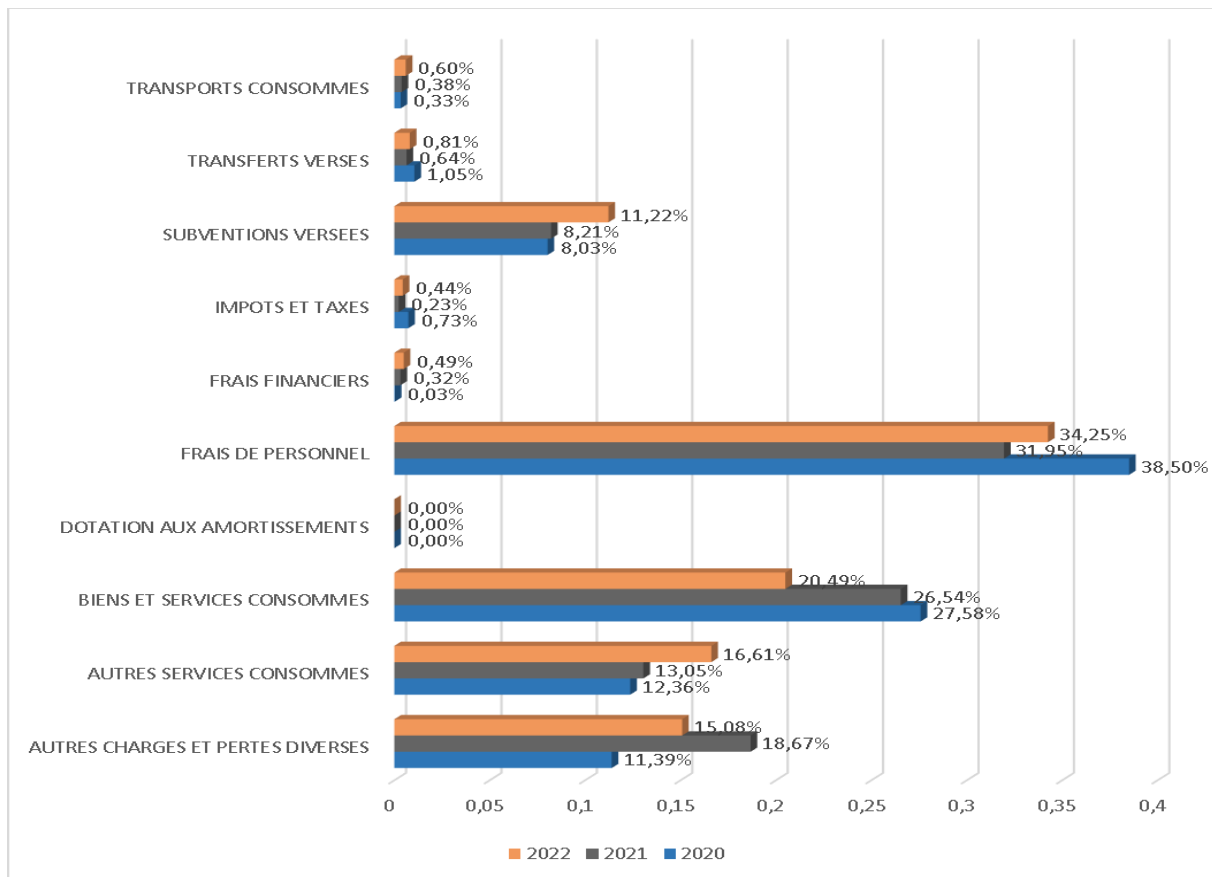
A contrario, le poids des dotations aux amortissements est nul sur les périodes de référence.

Tableau 257 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Littoral

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	45 833 136 933	33 454 181 826	72,99%	100,00%	58 589 408 621	42 489 219 415	72,52%	27,01%	100,00%	58 856 429 128	45 586 634 747	77,45%	7,29%	100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	8 015 318 925	3 811 018 674	47,55%	11,39%	10 590 907 255	7 934 628 040	74,92%	108,20%	18,67%	9 219 600 940	6 876 644 919	74,59%	-13,33%	15,08%
AUTRES SERVICES CONSOMMES	5 808 830 412	4 134 796 385	71,18%	12,36%	9 512 291 436	5 545 884 054	58,30%	34,13%	13,05%	10 654 328 821	7 571 369 017	71,06%	36,52%	16,61%
BIENS ET SERVICES CONSOMMES	12 818 589 445	9 226 347 269	71,98%	27,58%	16 366 317 684	11 276 418 062	68,90%	22,22%	26,54%	13 442 206 279	9 341 976 563	69,50%	-17,15%	20,49%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	-	-		0,00%	5 943 375	-	0,00%		0,00%	6 000 000	-	0,00%		0,00%
FRAIS DE PERSONNEL	14 376 447 051	12 878 538 661	89,58%	38,50%	16 088 998 236	13 573 270 522	84,36%	5,39%	31,95%	17 804 038 099	15 615 647 758	87,71%	15,05%	34,25%
FRAIS FINANCIERS	31 298 167	8 463 608	27,04%	0,03%	178 802 513	135 273 389	75,66%	1498,29%	0,32%	549 940 226	224 273 458	40,78%	65,79%	0,49%
IMPOTS ET TAXES	297 187 590	245 527 919	82,62%	0,73%	105 830 175	99 308 573	93,84%	-59,55%	0,23%	267 447 917	198 980 270	74,40%	100,37%	0,44%
SUBVENTIONS VERSEES	3 299 853 295	2 686 910 562	81,43%	8,03%	4 477 339 665	3 489 884 051	77,95%	29,88%	8,21%	5 633 421 106	5 114 667 035	90,79%	46,56%	11,22%
TRANSFERTS VERSES	720 672 759	351 974 189	48,84%	1,05%	695 181 826	271 935 667	39,12%	-22,74%	0,64%	667 580 990	370 635 772	55,52%	36,30%	0,81%
TRANSPORTS CONSOMMES	464 939 289	110 604 559	23,79%	0,33%	567 796 456	162 617 057	28,64%	47,03%	0,38%	611 864 750	272 439 955	44,53%	67,53%	0,60%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 112 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Littoral



Source : comptes administratifs des CTD

2.5.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Littoral

L'analyse de la structure des subventions et transferts versés révèle que les dépenses ayant les poids les plus importants sont les autres subventions versées, avec 44,52% en 2021 et 31,55% en 2022, la DGF versée aux CA représentant 30,40% en 2021 et 49,07% en 2022, ainsi que les subventions versées aux écoles, avec 11,34% en 2021 et 7,27% en 2022.

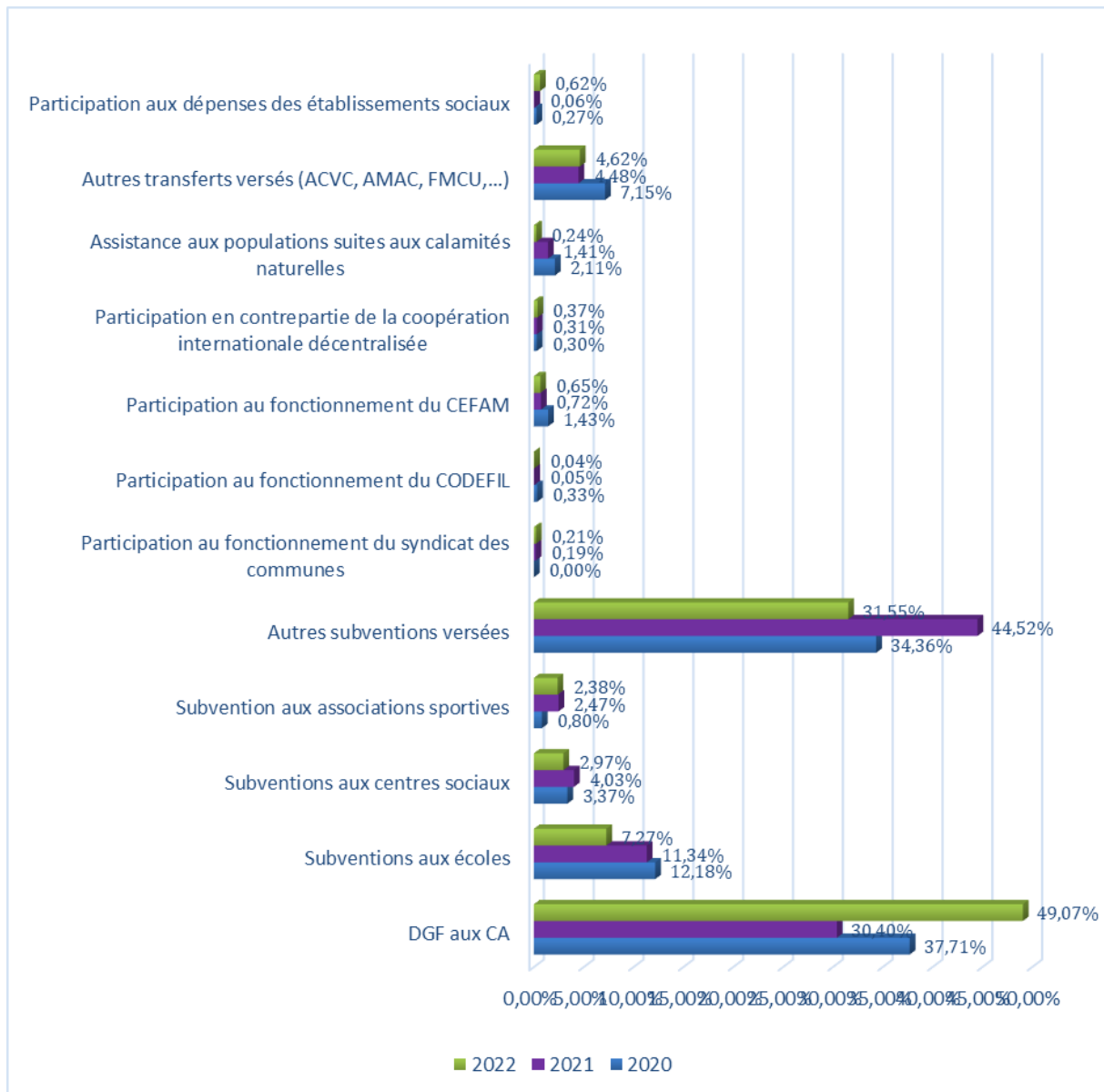
L'examen de l'évolution des poids des dépenses relatives aux autres subventions versées et aux subventions versées aux écoles révèle que ces derniers ont baissé entre 2021 et 2022, passant respectivement de 44,52% à 31,55% et 11,34% et 7,27%. Par contre, le poids des dépenses liées à la DGF versée aux CA augmente allant de 30,40% en 2021 à 49,07% en 2022.

Tableau 258 : Réalisation et variation des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Littoral

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	4 020 526 054	3 038 884 751	75,58%	100,00%	5 172 521 491	3 761 819 718	72,73%	23,78%	100,00%	6 301 002 096	5 485 302 807	87,05%	45,82%	100,00%
DGF aux CA	1 157 500 000	1 146 000 000	37,71%	37,71%	1 155 000 000	1 143 749 998	30,40%	-0,20%	30,40%	2 701 920 480	2 691 708 340	49,07%	135,34%	49,07%
Subventions aux écoles	571 420 392	370 118 737	12,18%	12,18%	561 172 144	426 653 537	11,34%	15,27%	11,34%	583 735 267	398 980 945	7,27%	-6,49%	7,27%
Subventions aux centres sociaux	259 560 000	102 302 481	3,37%	3,37%	220 100 339	151 691 839	4,03%	48,28%	4,03%	238 517 113	162 662 196	2,97%	7,23%	2,97%
Subvention aux associations sportives	89 466 403	24 417 830	0,80%	0,80%	250 526 981	93 099 144	2,47%	281,28%	2,47%	170 602 745	130 764 482	2,38%	40,46%	2,38%
Autres subventions versées	1 221 906 500	1 044 071 514	34,36%	34,36%	2 290 540 201	1 674 689 533	44,52%	60,40%	44,52%	1 938 645 501	1 730 551 072	31,55%	3,34%	31,55%
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	39 552 204	69 309	0,00%	0,00%	23 019 638	7 293 971	0,19%	10423,84%	0,19%	31 245 565	11 773 163	0,21%	61,41%	0,21%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	38 838 434	9 893 853	0,33%	0,33%	45 285 538	1 764 069	0,05%	-82,17%	0,05%	32 053 701	2 307 255	0,04%	30,79%	0,04%
Participation au fonctionnement du CEFAM	62 263 616	43 392 787	1,43%	1,43%	65 106 727	27 116 901	0,72%	-37,51%	0,72%	71 841 000	35 627 367	0,65%	31,38%	0,65%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	114 925 000	8 968 301	0,30%	0,30%	98 705 622	11 777 959	0,31%	31,33%	0,31%	101 321 200	20 366 473	0,37%	72,92%	0,37%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	161 135 074	64 182 099	2,11%	2,11%	157 227 958	53 144 018	1,41%	-17,20%	1,41%	81 191 706	13 280 892	0,24%	-75,01%	0,24%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU,...)	252 908 431	217 137 090	7,15%	7,15%	262 868 882	168 693 749	4,48%	-22,31%	4,48%	290 895 818	253 380 622	4,62%	50,20%	4,62%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	51 050 000	8 330 750	0,27%	0,27%	42 967 461	2 145 000	0,06%	-74,25%	0,06%	59 032 000	33 900 000	0,62%	1480,42%	0,62%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 113 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Littoral



Source : comptes administratifs des CTD

2.5.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Littoral

De manière générale, il ressort du tableau ci-dessous que les agencements et aménagements, les autres immobilisations corporelles, le matériel et mobilier sont les dépenses ayant les poids les plus importants dans l'ensemble des dépenses d'investissement.

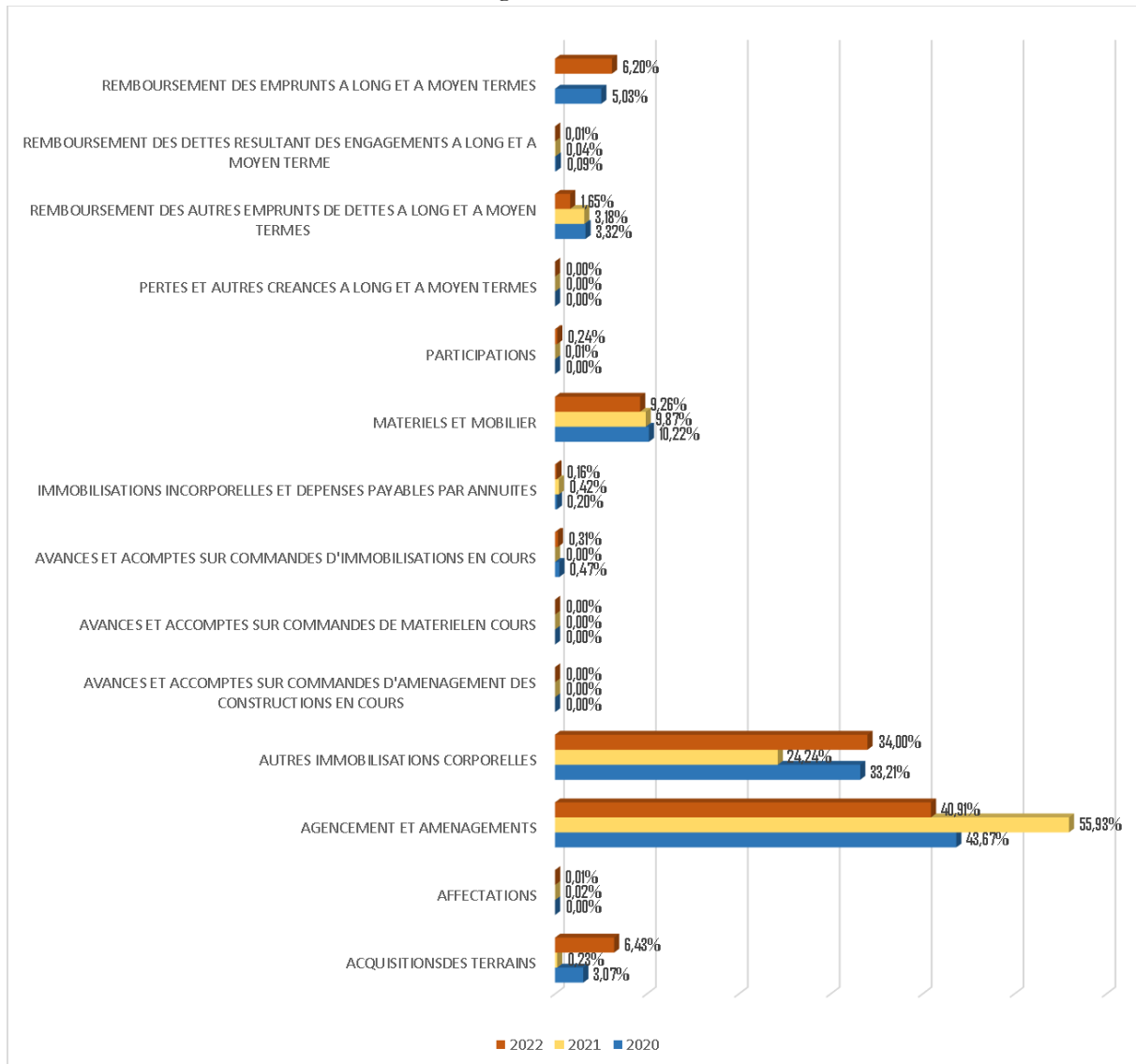
Par ailleurs, l'on note une tendance à la baisse, entre 2021 et 2022, des poids des dépenses relatives aux agencements et aménagements (55,93% à 40,91%), aux matériels et mobilier (9,87% à 9,26%), tandis que le poids lié aux autres immobilisations corporelles a augmenté (24,24% à 34%).

Tableau 259 : Réalisation et variation des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Littoral

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	37 843 860 175	16 283 481 618	43,03%	100,00%	50 939 816 406	29 619 758 634	58,15%	81,90%	100,00%	65 134 977 518	40 828 960 006	62,68%	37,84%	100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 041 128 154	118 374 999	11,37%	0,73%	711 376 944	248 088 559	34,87%	109,58%	0,84%	796 677 552	333 332 701	41,84%	34,36%	0,82%
ACQUISITIONS DES TERRAINS	1 277 953 364	500 000 000	39,13%	3,07%	483 754 472	68 824 596	14,23%	-86,24%	0,23%	2 138 549 493	2 625 988 358	122,79%	3715,48%	6,43%
AFFECTATIONS	118 928 390	-	0,00%	0,00%	5 000 000	4 998 116	99,96%		0,02%	105 000 000	5 000 000	4,76%	0,04%	0,01%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	15 195 597 413	7 110 458 313	46,79%	43,67%	22 654 975 280	16 565 285 834	73,12%	132,97%	55,93%	22 767 778 636	16 702 289 598	73,36%	0,83%	40,91%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 586 060 477	5 407 850 670	46,68%	33,21%	16 323 791 324	7 179 089 198	43,98%	32,75%	24,24%	19 651 042 976	13 883 499 808	70,65%	93,39%	34,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIELE EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	86 500 000	76 626 488	88,59%	0,47%	-	-		-100,00%	0,00%	125 000 000	124 975 796	99,98%		0,31%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DÉPENSES PAYABLES PAR ANNUITES	116 635 077	32 351 529	27,74%	0,20%	188 577 178	123 668 084	65,58%	282,26%	0,42%	205 162 972	63 717 607	31,06%	-48,48%	0,16%
MATERIELS ET MOBILIER	5 313 128 313	1 664 330 647	31,32%	10,22%	6 920 220 673	2 923 423 055	42,24%	75,65%	9,87%	14 810 256 706	3 780 019 481	25,52%	29,30%	9,26%
PARTICIPATIONS	225 000 000	-	0,00%	0,00%	103 000 000	1 500 000	1,46%		0,01%	218 000 000	100 000 000	45,87%	6566,67%	0,24%
PERTES ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	5 000 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES A LONG ET A MOYEN TERMES	1 502 593 052	539 870 550	35,93%	3,32%	1 890 641 939	942 360 025	49,84%	74,55%	3,18%	1 403 998 794	674 102 280	48,01%	-28,47%	1,65%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERME	25 000 000	13 896 863	55,59%	0,09%	23 000 000	12 588 096	54,73%	-9,42%	0,04%	23 000 000	2 618 834	11,39%	-79,20%	0,01%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	1 350 335 935	819 721 559	60,71%	5,03%						2 890 510 389	2 533 415 543	87,65%	63,45%	6,20%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 114 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Littoral



Source : comptes administratifs des CTD

2.6. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU NORD

2.6.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Nord

Selon le tableau et le graphique ci-dessous, les réalisations sont de 21 323 118 482 FCFA en 2021, sur les prévisions de 37 728 928 479 FCFA. Elles sont de 22 123 011 298 FCFA en 2022 sur les prévisions de 37 052 459 089 FCFA.

Une analyse approfondie du tableau indique une augmentation de 3,75% du taux de réalisation des dépenses de la Région du Nord entre 2021 et 2022, passant de 56,52% à 59,71%, tandis que les prévisions diminuent de 1,79%.

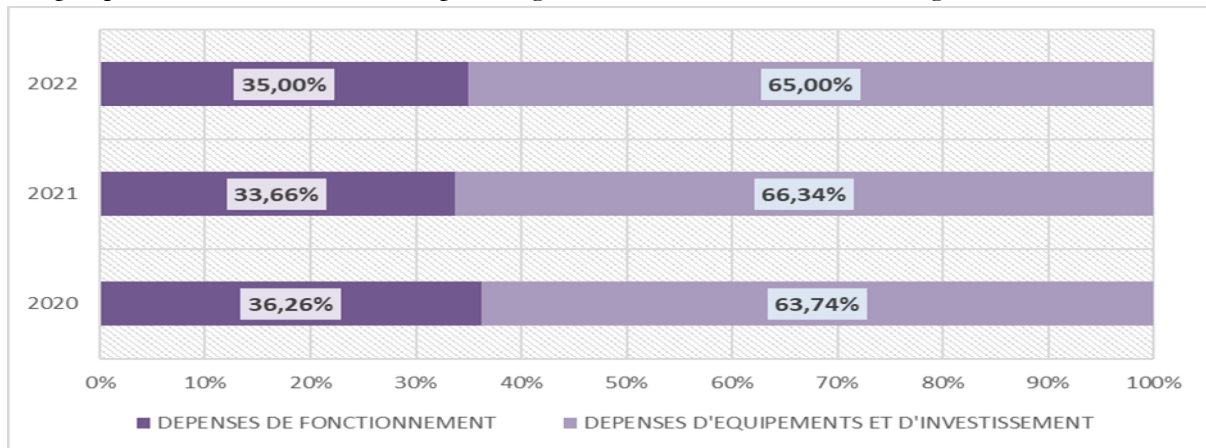
Sur les périodes 2021 et 2022, le poids des dépenses d'investissement baisse allant de 66,34% à 65%, tandis que celui des dépenses de fonctionnement est en hausse de 33,66% à 35%.

Tableau 260 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région du Nord

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécution (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	26 900 735 652	14 493 063 996	53,88%			100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 677 705 848	5 254 963 124	68,44%			36,26%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	19 223 029 804	9 238 100 872	48,06%			63,74%
2021	37 728 928 479	21 323 118 482	56,52%	47,13%	40,25%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 833 396 891	7 176 468 965	66,24%	36,57%	41,10%	33,66%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	26 895 531 588	14 146 649 517	52,60%	53,13%	39,91%	66,34%
2022	37 052 459 089	22 123 011 298	59,71%	3,75%	-1,79%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 763 224 743	7 742 448 205	71,93%	7,89%	-0,65%	35,00%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	26 289 234 346	14 380 563 093	54,70%	1,65%	-2,25%	65,00%

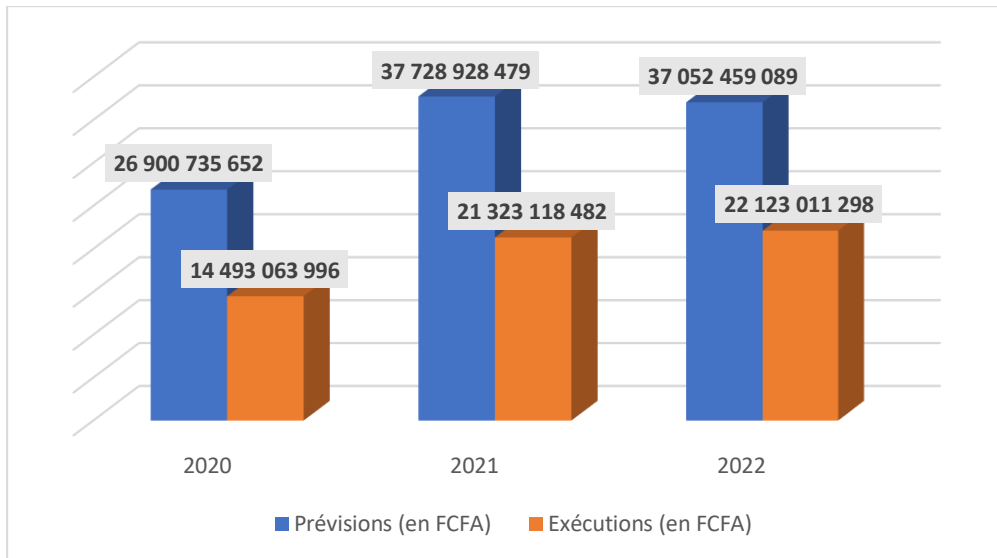
Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 115 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région du Nord



Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 116 : Évolution des prévisions et des dépenses globales en exécution dans la Région du Nord



Source : comptes administratifs des CTD

2.6.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région du Nord

L'examen des dépenses par types de communes de la Région du Nord révèle que celles de la Communauté Urbaine de Garoua représentent 13,57% de l'ensemble des dépenses en 2021 et 15,97% en 2022.

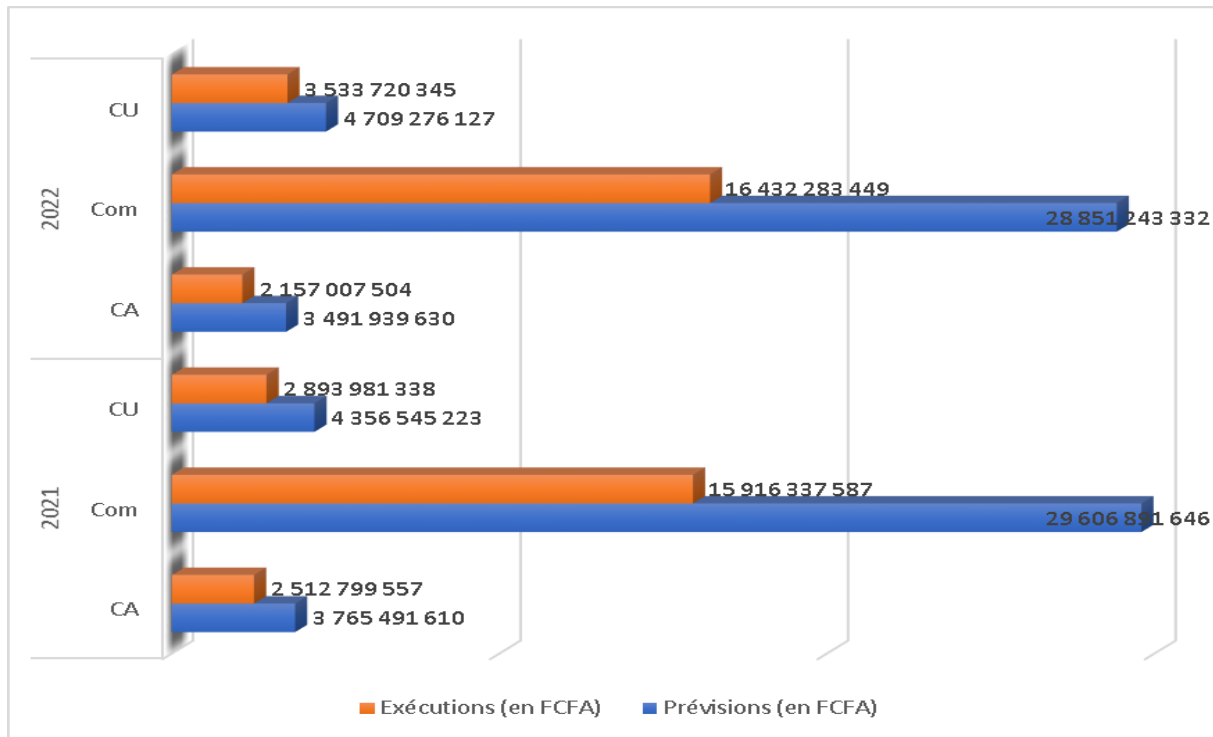
Pour ce qui est des communes d'arrondissement, on note que le poids de leurs dépenses est de 11,78% en 2021 et 9,75% en 2022. Le poids des dépenses des communes représente 74,64% en 2021 et 74,28% en 2022.

Tableau 261 : Répartition des dépenses par type de communes de la Région du Nord

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	26 900 735 652	14 493 063 996	53,88%			100,00%
CA	2 842 416 758	1 547 637 533	54,45%			10,68%
Com	24 058 318 894	12 945 426 463	53,81%			89,32%
CU	-	-				0,00%
2021	37 728 928 479	21 323 118 482	56,52%	47,13%	40,25%	100,00%
CA	3 765 491 610	2 512 799 557	66,73%	62,36%	32,48%	11,78%
Com	29 606 891 646	15 916 337 587	53,76%	22,95%	23,06%	74,64%
CU	4 356 545 223	2 893 981 338	66,43%			13,57%
2022	37 052 459 089	22 123 011 298	59,71%	3,75%	-1,79%	100,00%
CA	3 491 939 630	2 157 007 504	61,77%	-14,16%	-7,26%	9,75%
Com	28 851 243 332	16 432 283 449	56,96%	3,24%	-2,55%	74,28%
CU	4 709 276 127	3 533 720 345	75,04%	22,11%	8,10%	15,97%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 117 : Evolution des prévisions et des réalisations par type de communes de la Région du Nord



Source : comptes administratifs des CTD

2.6.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, les dépenses ayant les poids les plus élevés des dépenses de fonctionnement sont celles relatives à l'ensemble des biens et services (autres services consommés, biens et services consommés, transports consommés) qui représentent 41,38% en 2021 et 42,32% en 2022, celles relatives aux frais de personnels qui sont de 24,04% en 2021 et 24,69% en 2022, suivi des autres charges y compris les impôts et taxes à reverser, subventions et transferts versés, avec 37,48% en 2021 et 32,46% en 2022.

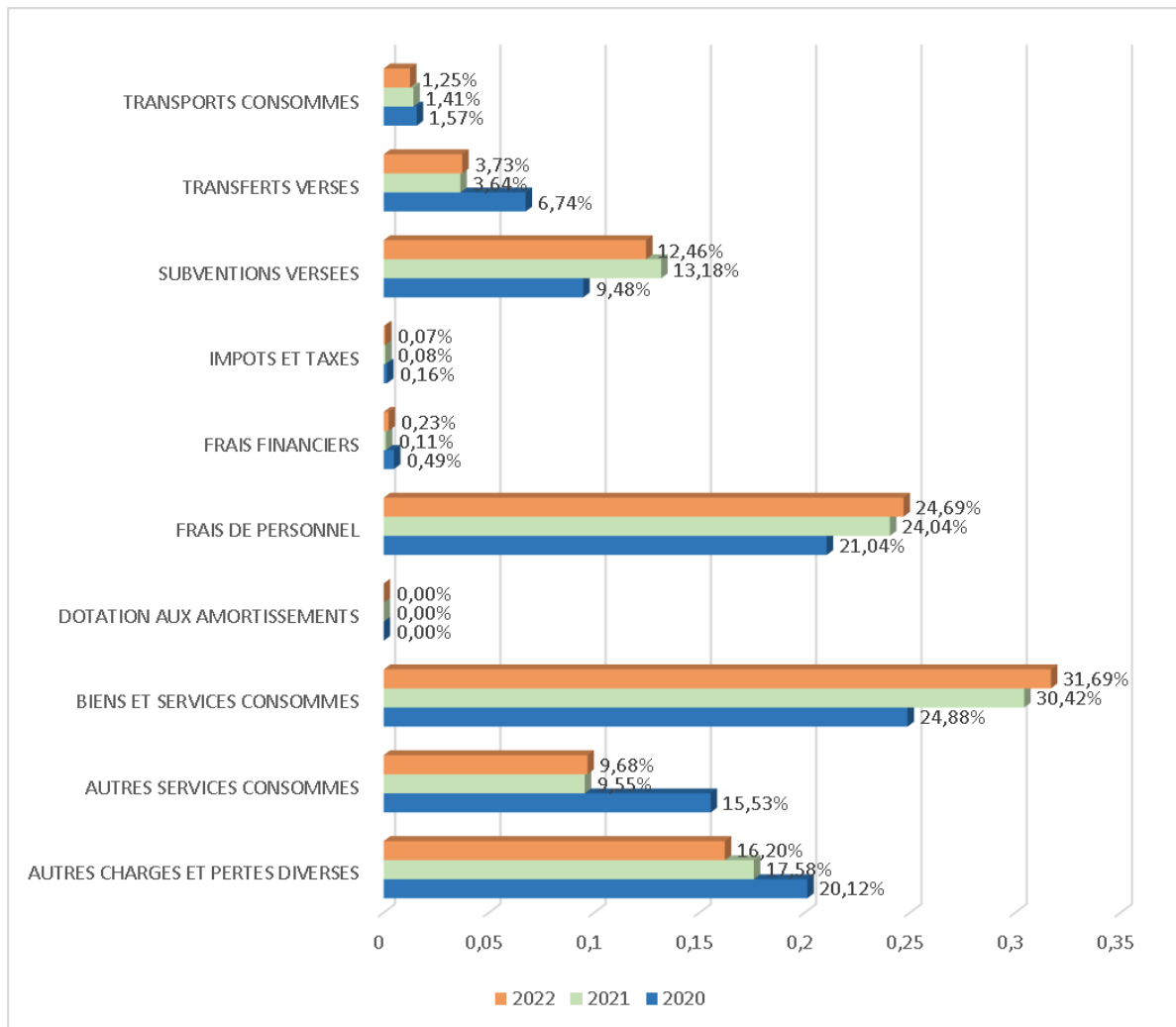
Par contre, les poids des dotations aux amortissements, des frais financiers et taxes sont quasi nuls sur les périodes de référence.

Tableau 262 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	7 677 705 848	5 254 963 124	68,44%	100,00%	10 833 396 891	7 176 468 965	66,24%	36,57%	100,00%	10 763 224 743	7 742 448 205	71,93%	7,89%	100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	1 555 193 589	1 057 380 049	67,99%	20,12%	1 963 161 496	1 261 624 523	64,26%	19,32%	17,58%	1 884 617 919	1 254 384 654	66,56%	-0,57%	16,20%
AUTRES SERVICES CONSOMMES	1 451 823 913	816 014 640	56,21%	15,53%	1 379 329 075	685 136 306	49,67%	-16,04%	9,55%	1 232 765 809	749 698 630	60,81%	9,42%	9,68%
BIENS ET SERVICES CONSOMMES	1 701 159 546	1 307 279 322	76,85%	24,88%	2 967 718 996	2 183 171 753	73,56%	67,00%	30,42%	3 039 571 944	2 453 280 968	80,71%	12,37%	31,69%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
FRAIS DE PERSONNEL	1 543 508 868	1 105 665 244	71,63%	21,04%	2 369 740 789	1 724 864 774	72,79%	56,00%	24,04%	2 405 429 078	1 911 460 777	79,46%	10,82%	24,69%
FRAIS FINANCIERS	27 790 647	25 904 549	93,21%	0,49%	21 938 640	7 813 711	35,62%	-69,84%	0,11%	29 369 010	17 514 395	59,64%	124,15%	0,23%
IMPOTS ET TAXES	32 136 904	8 223 633	25,59%	0,16%	43 393 491	6 057 764	13,96%	-26,34%	0,08%	39 960 000	5 553 544	13,90%	-8,32%	0,07%
SUBVENTIONS VERSEES	765 418 971	497 946 464	65,06%	9,48%	1 296 897 259	945 578 513	72,91%	89,90%	13,18%	1 272 896 690	964 979 771	75,81%	2,05%	12,46%
TRANSFERTS VERSES	423 010 958	354 097 731	83,71%	6,74%	549 043 459	260 890 861	47,52%	-26,32%	3,64%	643 496 853	289 026 464	44,91%	10,78%	3,73%
TRANSPORTS CONSOMMES	177 662 452	82 451 492	46,41%	1,57%	242 173 686	101 330 760	41,84%	22,90%	1,41%	215 117 440	96 549 002	44,88%	-4,72%	1,25%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 118 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord



Source : comptes administratifs des CTD

2.6.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Nord

L'analyse de la structure des subventions et transferts versés par les communes révèle que les subventions aux écoles (36,47% en 2021 et 35,56% en 2022), les autres subventions versées (18,48% en 2021 et 18,50% en 2022), les autres transferts versés (9,07% en 2021 et 11,68% en 2022) sont les catégories de dépenses ayant les poids les plus importants.

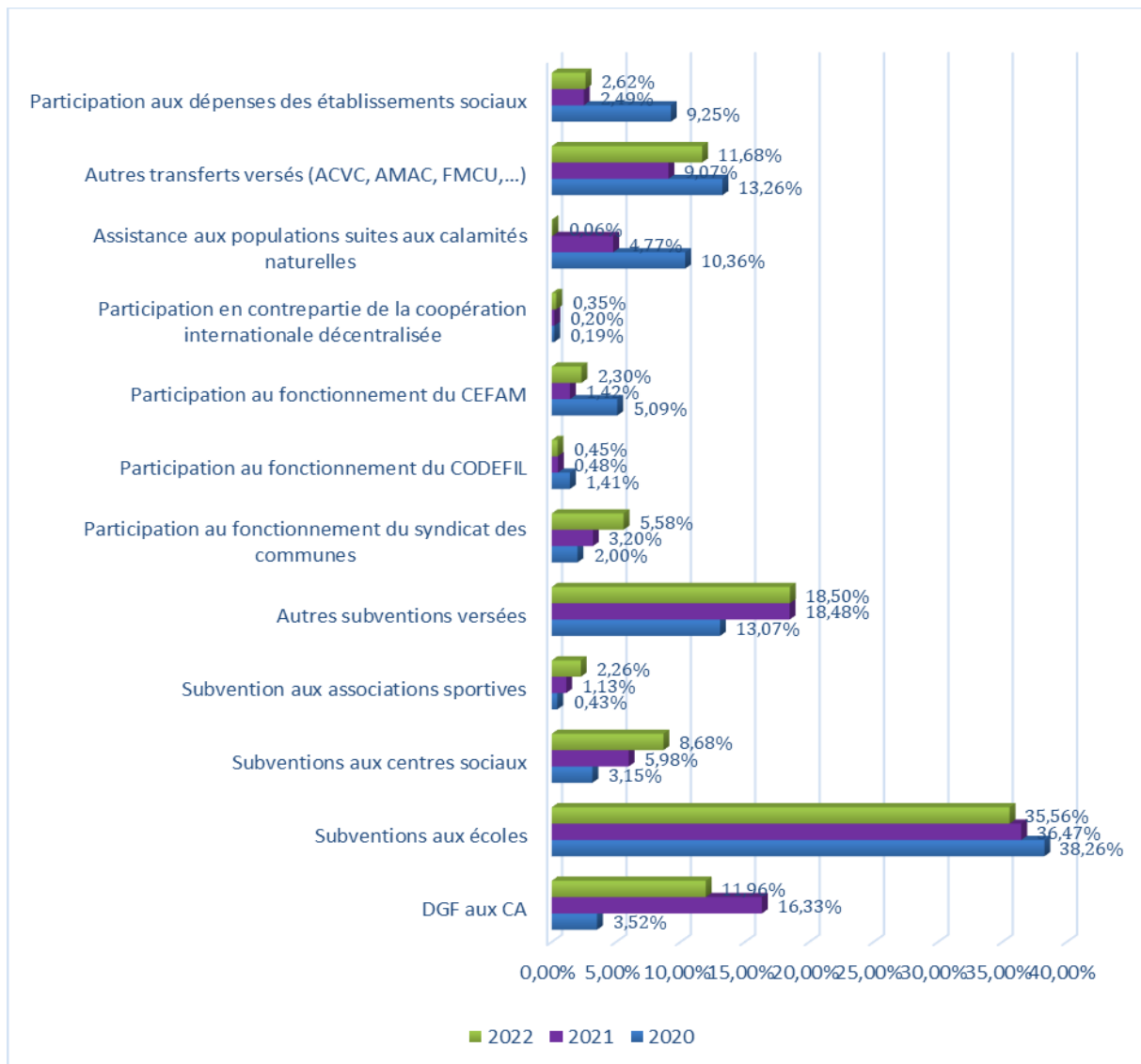
Par contre, le poids des dépenses des participations en contrepartie de la coopération internationale décentralisée est resté en deçà de 1% sur toute les périodes. Toutefois, ce poids a connu une légère augmentation sur la même période.

Tableau 263 : Réalisations et variations des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Nord

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	1 188 429 929	852 044 195	71,69%	100,00%	1 845 940 718	1 206 469 374	65,36%	41,60%	100,00%	1 916 393 543	1 254 006 235	65,44%	3,94%	100,00%
DGF aux CA	30 000 000	30 000 000	3,52%	3,52%	217 110 500	196 994 251	16,33%	556,65%	16,33%	150 000 000	150 000 000	11,96%	-23,86%	11,96%
Subventions aux écoles	411 640 150	326 032 576	38,26%	38,26%	572 634 055	439 998 726	36,47%	34,96%	36,47%	563 333 150	445 913 620	35,56%	1,34%	35,56%
Subventions aux centres sociaux	71 010 000	26 867 015	3,15%	3,15%	114 393 279	72 110 503	5,98%	168,40%	5,98%	129 844 520	108 790 717	8,68%	50,87%	8,68%
Subvention aux associations sportives	28 050 000	3 691 900	0,43%	0,43%	33 270 000	13 573 554	1,13%	267,66%	1,13%	50 872 100	28 292 798	2,26%	108,44%	2,26%
Autres subventions versées	224 718 821	111 354 973	13,07%	13,07%	359 489 425	222 901 479	18,48%	100,17%	18,48%	378 846 920	231 982 636	18,50%	4,07%	18,50%
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	54 529 118	17 027 004	2,00%	2,00%	93 750 000	38 558 175	3,20%	126,45%	3,20%	118 600 000	69 933 318	5,58%	81,37%	5,58%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	30 841 655	12 030 781	1,41%	1,41%	31 605 525	5 761 591	0,48%	-52,11%	0,48%	55 751 636	5 675 883	0,45%	-1,49%	0,45%
Participation au fonctionnement du CEFAM	52 307 200	43 353 135	5,09%	5,09%	27 084 451	17 072 779	1,42%	-60,62%	1,42%	44 731 763	28 888 928	2,30%	69,21%	2,30%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	6 500 000	1 600 000	0,19%	0,19%	22 950 000	2 390 270	0,20%	49,39%	0,20%	68 597 770	4 400 000	0,35%	84,08%	0,35%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	123 770 000	88 309 348	10,36%	10,36%	149 846 666	57 577 993	4,77%	-34,80%	4,77%	98 150 000	750 000	0,06%	-98,70%	0,06%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU,...)	138 499 590	112 962 587	13,26%	13,26%	175 315 790	109 460 172	9,07%	-3,10%	9,07%	209 777 042	146 509 816	11,68%	33,85%	11,68%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	16 563 395	78 814 876	9,25%	9,25%	48 491 027	30 069 881	2,49%	-61,85%	2,49%	47 888 642	32 868 519	2,62%	9,31%	2,62%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 119 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Nord



Source : comptes administratifs des CTD

2.6.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Nord

De façon globale, il ressort du tableau ci-dessous que les autres immobilisations corporelles, le matériel et mobilier, les agencements et aménagements sont les catégories des dépenses d'investissement ayant les poids les plus importants sur les périodes de référence. Les dépenses relatives aux agencements et aménagements (13,90% à 12,87%), aux autres immobilisations corporelles (de 72,37% à 70,29%), aux matériels et mobilier (9,58% à 12,15%) ont les poids les plus élevés.

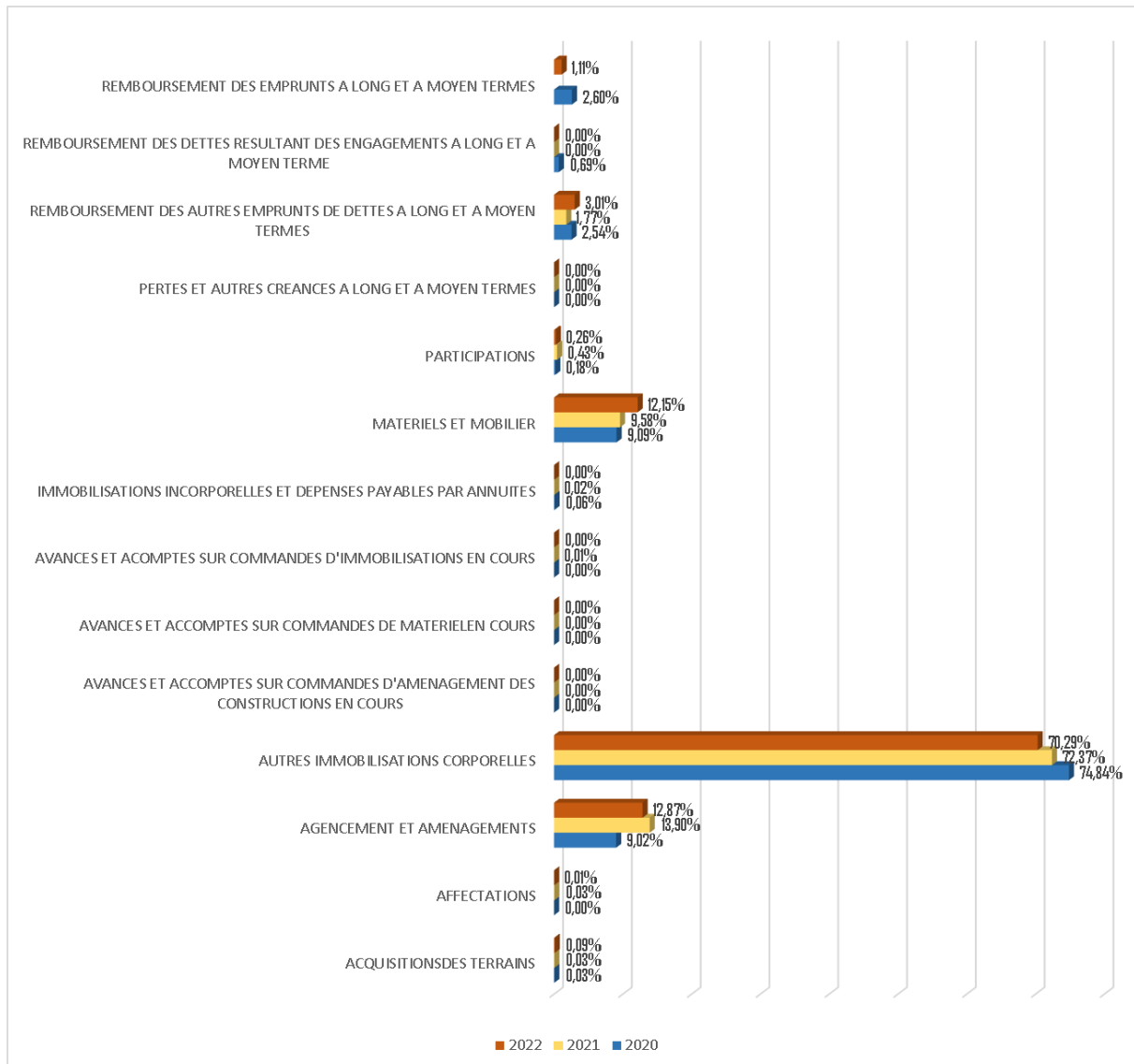
Par contre, sur les périodes de référence, les poids des dépenses affectées aux avances et acomptes sur commandes d'aménagement des constructions en cours, aux commandes de matériel en cours et sur commandes d'immobilisations en cours sont quasi nuls.

Tableau 264 : Réalisations et variations des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Nord

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	19 223 029 804	9 238 100 872	48,06%	100,00%	26 895 531 588	14 146 649 517	52,60%	53,13%	100,00%	26 289 234 346	14 380 563 093	54,70%	1,65%	100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	281 900 000	87 638 937	31,09%	0,95%	1 197 682 404	135 479 662	11,31%	54,59%	0,96%	390 485 857	30 358 116	7,77%	-77,59%	0,21%
ACQUISITIONS DES TERRAINS	91 667 734	2 448 517	2,67%	0,03%	30 000 000	4 897 598	16,33%	100,02%	0,03%	24 900 000	12 976 401	52,11%	164,95%	0,09%
AFFECTATIONS	-	-		0,00%	3 647 147	3 647 147	100,00%		0,03%	7 500 000	1 500 000	20,00%	-58,87%	0,01%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	1 588 575 247	833 398 835	52,46%	9,02%	2 858 161 530	1 965 952 814	68,78%	135,90%	13,90%	2 821 857 196	1 850 414 113	65,57%	-5,88%	12,87%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 245 170 127	6 913 361 123	48,53%	74,84%	19 679 630 139	10 237 809 973	52,02%	48,09%	72,37%	19 441 847 426	10 107 657 739	51,99%	-1,27%	70,29%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIELE EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-		0,00%	14 485 894	2 000 061	13,81%		0,01%	-	-		-100,00%	0,00%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DEPENSES PAYABLES PAR ANNUITES	28 000 000	5 895 665	21,06%	0,06%	4 500 000	2 399 833	53,33%	-59,29%	0,02%	3 000 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
MATERIELS ET MOBILIER	1 768 896 598	840 031 794	47,49%	9,09%	2 270 463 178	1 354 605 799	59,66%	61,26%	9,58%	2 539 073 578	1 747 655 741	68,83%	29,02%	12,15%
PARTICIPATIONS	28 195 284	16 497 152	58,51%	0,18%	61 219 284	60 521 558	98,86%	266,86%	0,43%	45 214 216	37 405 126	82,73%	-38,20%	0,26%
PERTES ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES A LONG ET A MOYEN TERMES	880 057 053	234 867 420	26,69%	2,54%	516 393 946	249 810 297	48,38%	6,36%	1,77%	798 271 829	433 452 344	54,30%	73,51%	3,01%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERME	121 206 925	63 335 573	52,25%	0,69%	2 500 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	189 360 836	240 625 856	127,07%	2,60%						217 084 244	159 143 513	73,31%	22,87%	1,11%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 120 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Nord



Source : comptes administratifs des CTD

2.7. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

2.7.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Nord-Ouest

L'exploitation du tableau et du graphique ci-dessous indique que dans la Région du Nord-Ouest, le taux de réalisation des dépenses augmente de 19,23% entre 2021 et 2022. Sur l'ensemble des périodes, le taux de réalisation le plus important reste en moyenne celui des dépenses de fonctionnement.

L'on note également une croissance relative du poids des dépenses en investissement sur cette période allant de 54,46% à 58,73%.

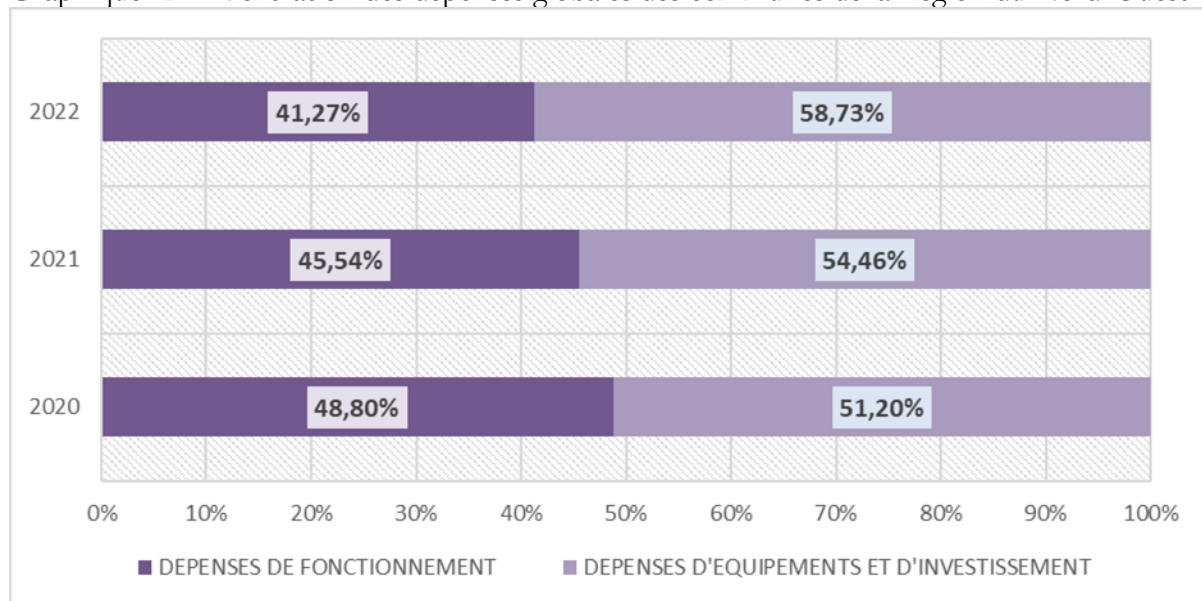
Les prévisions et les réalisations globales en dépenses dans la Région du Nord-Ouest augmentent au fil des années.

Tableau 265 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région du Nord-Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	24 450 541 535	13 682 314 411	55,96%			100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 512 715 775	6 677 193 998	63,52%			48,80%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	13 937 825 760	7 005 120 413	50,26%			51,20%
2021	36 974 866 997	18 643 011 467	50,42%	36,26%	51,22%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 028 141 861	8 490 201 243	52,97%	27,15%	52,46%	45,54%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	20 946 725 136	10 152 810 224	48,47%	44,93%	50,29%	54,46%
2022	39 307 422 069	22 227 217 702	56,55%	19,23%	6,31%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 403 279 206	9 172 697 637	52,71%	8,04%	8,58%	41,27%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	21 904 142 863	13 054 520 065	59,60%	28,58%	4,57%	58,73%

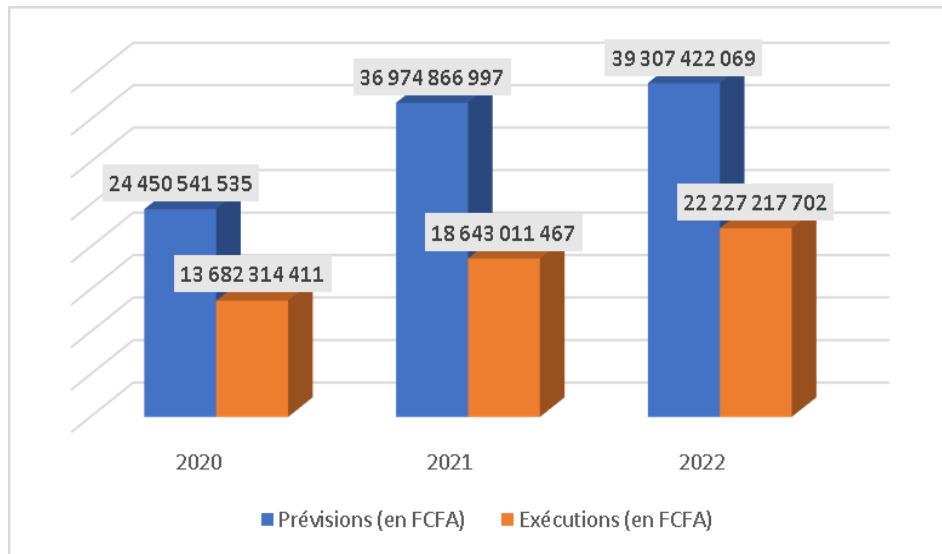
Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 121 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région du Nord-Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 122 : Évolution des prévisions et des dépenses en exécution dans la Région du Nord-Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.7.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région du Nord-Ouest

L'examen des dépenses par types de communes révèle que les dépenses réalisées par la Communauté Urbaine de Bamenda représentent 11,66% des dépenses globales en 2021 et 11,75% en 2022.

Pour ce qui est des communes, l'on note que le poids de leurs dépenses est de 78,72% en 2021 et 75,67% en 2022.

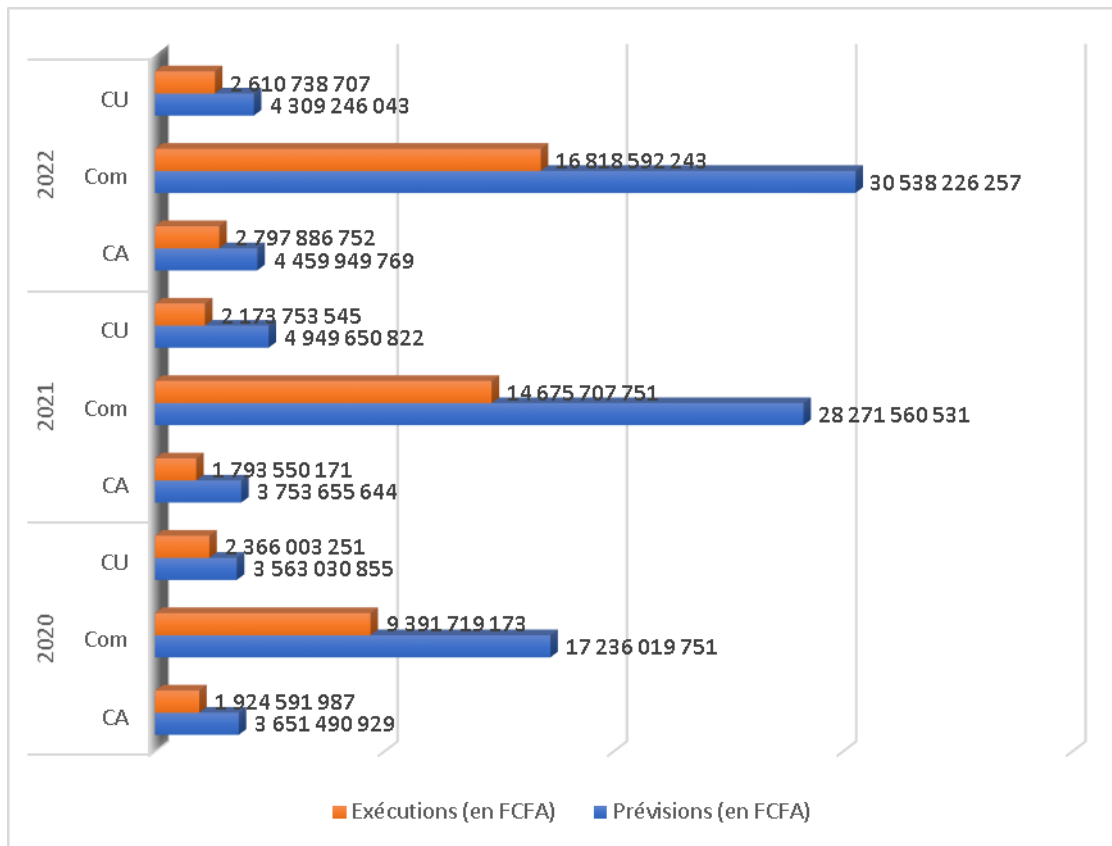
On observe dans le tableau suivant que les prévisions des communes d'arrondissement entre 2021 et 2022 augmentent de 18,82% et les réalisations de 56,00%. Pour ce qui est de la CU de Bamenda, les prévisions baissent de 12,94% tandis que les réalisations augmentent de 20,10%.

Tableau 266 : Répartition des dépenses par type de communes de la Région du Nord-Ouest

Type de commune	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	24 450 541 535	13 682 314 411	55,96%			100,00%
CA	3 651 490 929	1 924 591 987	52,71%			14,07%
Com	17 236 019 751	9 391 719 173	54,49%			68,64%
CU	3 563 030 855	2 366 003 251	66,40%			17,29%
2021	36 974 866 997	18 643 011 467	50,42%	36,26%	51,22%	100,00%
CA	3 753 655 644	1 793 550 171	47,78%	-6,81%	2,80%	9,62%
Com	28 271 560 531	14 675 707 751	51,91%	56,26%	64,03%	78,72%
CU	4 949 650 822	2 173 753 545	43,92%	-8,13%	38,92%	11,66%
2022	39 307 422 069	22 227 217 702	56,55%	19,23%	6,31%	100,00%
CA	4 459 949 769	2 797 886 752	62,73%	56,00%	18,82%	12,59%
Com	30 538 226 257	16 818 592 243	55,07%	14,60%	8,02%	75,67%
CU	4 309 246 043	2 610 738 707	60,58%	20,10%	-12,94%	11,75%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 123 : Évolution des prévisions et des réalisations par type de communes de la Région du Nord-Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.7.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest

Comme indiqué dans le tableau ci-après, les dépenses relatives à l'acquisition des biens et services consommés (21,63% en 2021 et 23,86% en 2022), aux frais de personnel (31,11% et 31,60%), aux autres charges et pertes diverses (20,50% et 16,46%) représentent les poids les plus élevés dans les dépenses de fonctionnement.

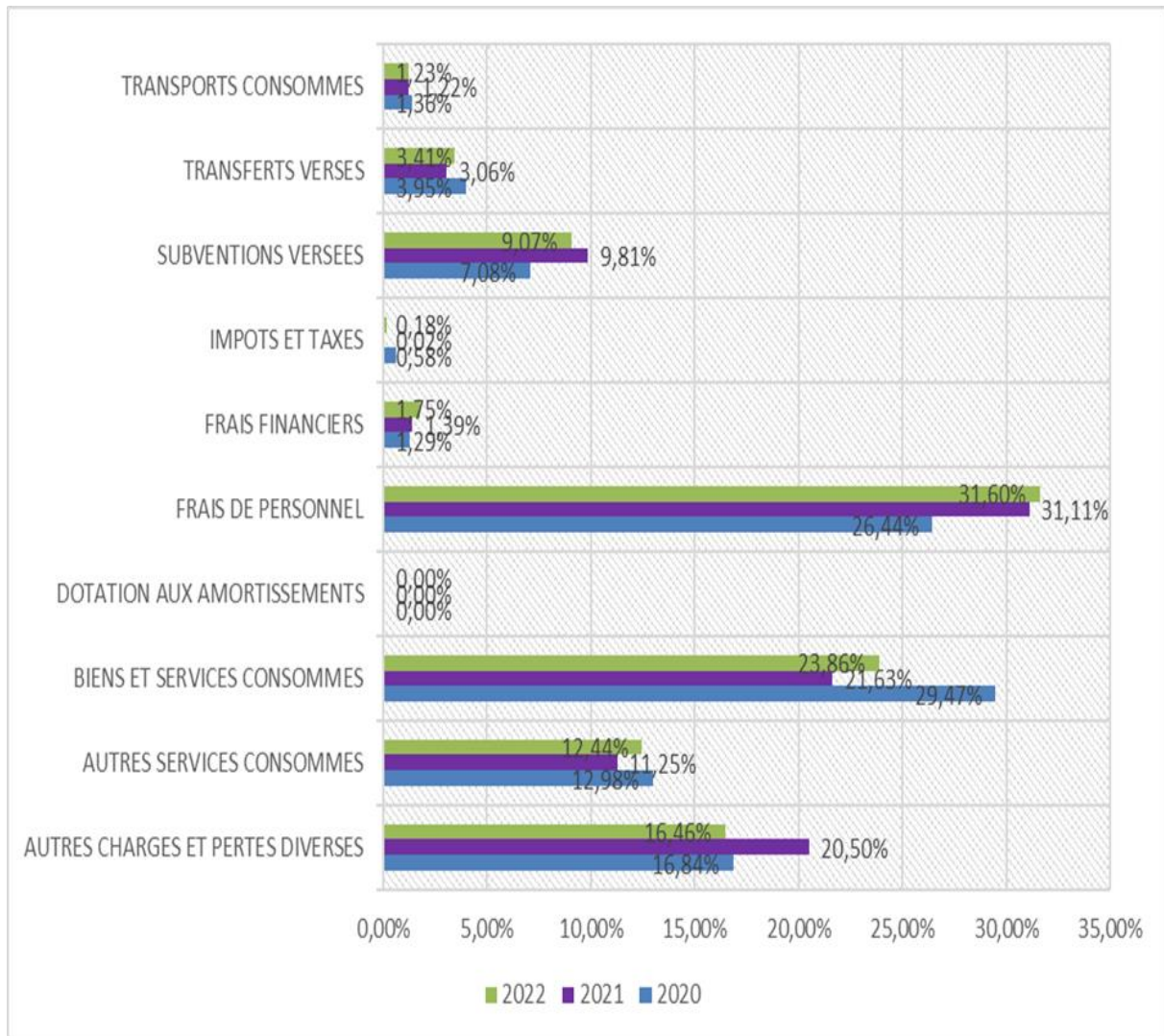
Les poids des dépenses des dotations aux amortissements, impôts et taxes sont nuls sur les périodes de référence.

Tableau 267 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	10 512 715 775	6 677 193 998	63,52%	100,00%	16 028 141 861	8 490 201 243	52,97%	27,15%	100,00%	17 403 279 206	9 172 697 637	52,71%	8,04%	100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	1 869 947 323	1 124 560 197	60,14%	16,84%	3 211 785 913	1 740 236 570	54,18%	54,75%	20,50%	3 450 112 179	1 509 909 893	43,76%	-13,24%	16,46%
AUTRES SERVICES CONSOMMES	1 633 484 477	866 778 619	53,06%	12,98%	1 885 827 960	955 489 322	50,67%	10,23%	11,25%	2 125 603 363	1 140 937 036	53,68%	19,41%	12,44%
BIENS ET SERVICES CONSOMMES	2 636 892 490	1 967 710 876	74,62%	29,47%	3 821 669 332	1 836 683 887	48,06%	-6,66%	21,63%	3 955 868 765	2 188 923 221	55,33%	19,18%	23,86%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	2 200 000	-	0,00%	0,00%	2 100 000	-	0,00%		0,00%	18 100 000	-	0,00%		0,00%
FRAIS DE PERSONNEL	2 675 256 680	1 765 747 649	66,00%	26,44%	4 423 618 821	2 641 136 396	59,71%	49,58%	31,11%	4 669 848 653	2 898 603 293	62,07%	9,75%	31,60%
FRAIS FINANCIERS	140 751 589	86 429 227	61,41%	1,29%	231 167 170	118 354 000	51,20%	36,94%	1,39%	366 237 989	160 097 144	43,71%	35,27%	1,75%
IMPOTS ET TAXES	138 396 170	38 729 327	27,98%	0,58%	100 359 170	1 925 676	1,92%	-95,03%	0,02%	115 084 170	16 597 871	14,42%	761,92%	0,18%
SUBVENTIONS VERSEES	682 221 876	472 598 278	69,27%	7,08%	1 180 735 739	833 252 323	70,57%	76,31%	9,81%	1 440 837 395	831 869 439	57,74%	-0,17%	9,07%
TRANSFERTS VERSES	453 266 208	263 789 827	58,20%	3,95%	727 110 056	259 822 932	35,73%	-1,50%	3,06%	831 071 692	313 165 889	37,68%	20,53%	3,41%
TRANSPORTS CONSOMMES	280 298 962	90 849 998	32,41%	1,36%	443 767 700	103 300 137	23,28%	13,70%	1,22%	430 515 000	112 593 851	26,15%	9,00%	1,23%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 124 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.7.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Nord-Ouest

L'analyse de la structure des subventions et transferts versés par les communes révèle qu'en moyenne, sur les périodes 2021 et 2022, les subventions aux écoles, qui représentent 47,46% en 2021 et 36,03% en 2022, les autres transferts versés (14,38% en 2021 et 17,18% en 2022), les autres subventions versées (17,64% en 2021 et 24,58% en 2022) sont les catégories de dépenses ayant les poids les plus importants.

L'on note une croissance relative de la DGF (3,08% en 2021 et 3,75% en 2022) versée par la CU de Bamenda aux communes d'arrondissement, des autres transferts versés et autres subventions versées et une baisse des subventions aux écoles.

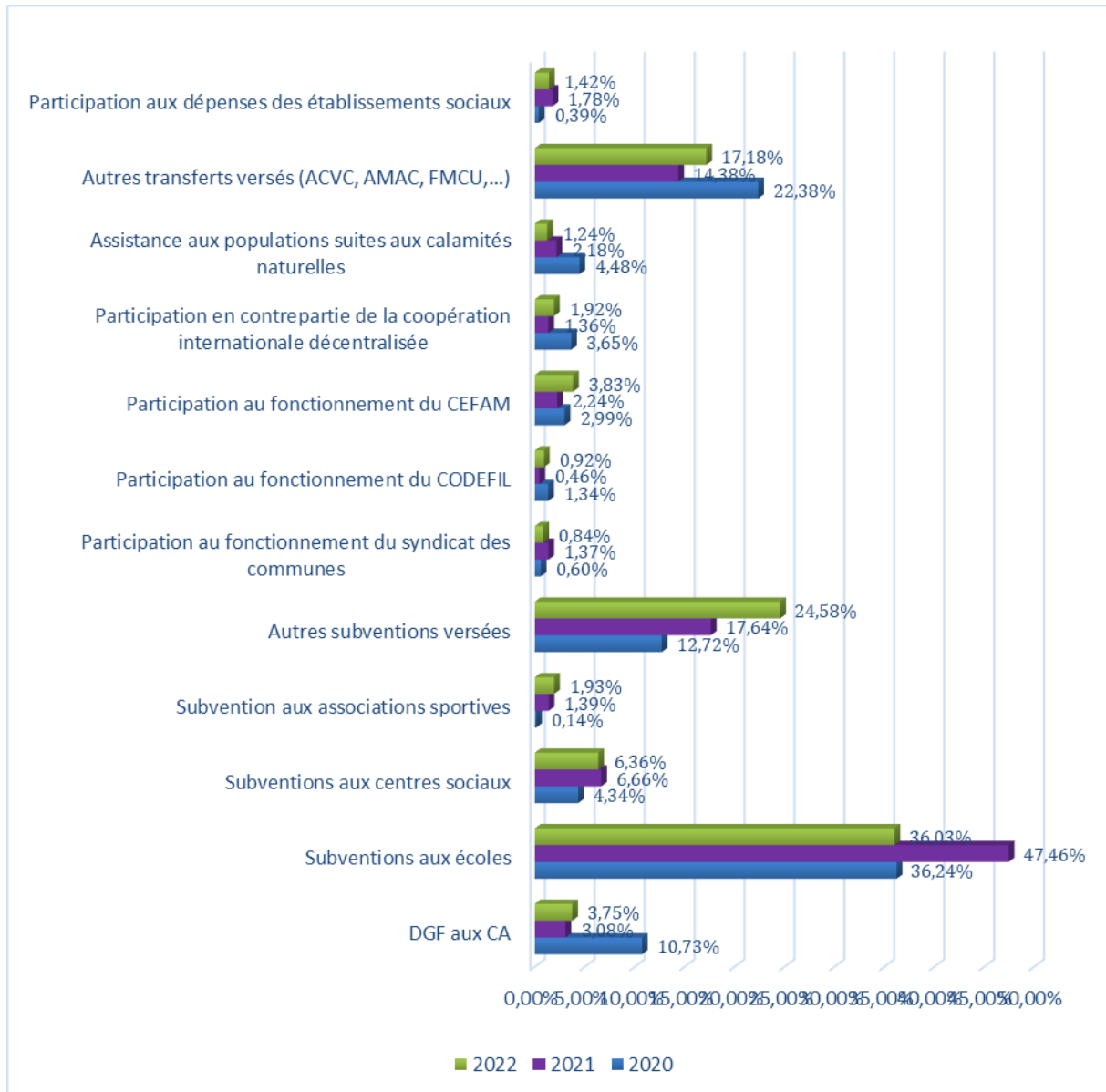
En revanche, l'on relève que les dépenses liées à la participation au fonctionnement du syndicat des communes, du CODEFIL sont les plus faibles sur les périodes de référence.

Tableau 268 : Réalisations et variations des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Nord-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	1 135 488 084	736 388 105	64,85%	100,00%	1 907 845 795	1 093 075 255	57,29%	48,44%	100,00%	2 271 909 087	1 145 035 328	50,40%	4,75%	100,00%
OGF aux CA	61 000 000	79 042 862	10,73%	10,73%	33 000 000	33 637 359	3,08%	-57,44%	3,08%	62 000 000	42 884 692	3,75%	27,49%	3,75%
Subventions aux écoles	361 980 850	266 891 353	36,24%	36,24%	659 998 925	518 799 818	47,46%	94,39%	47,46%	650 089 791	412 552 409	36,03%	-20,48%	36,03%
Subventions aux centres sociaux	70 534 800	31 936 999	4,34%	4,34%	142 000 000	72 756 029	6,66%	127,81%	6,66%	179 377 200	72 860 839	6,36%	0,14%	6,36%
Subvention aux associations sportives	21 800 000	1 050 000	0,14%	0,14%	69 844 000	15 233 000	1,39%	1350,76%	1,39%	89 900 000	22 145 964	1,93%	45,38%	1,93%
Autres subventions versées	166 906 226	93 677 064	12,72%	12,72%	275 892 814	192 826 117	17,64%	105,84%	17,64%	459 470 404	281 425 535	24,58%	45,95%	24,58%
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	12 389 316	4 391 732	0,60%	0,60%	61 277 360	14 922 255	1,37%	239,78%	1,37%	69 164 872	9 652 902	0,84%	-35,31%	0,84%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	39 160 167	9 859 035	1,34%	1,34%	45 137 360	4 994 440	0,46%	-49,34%	0,46%	57 087 888	10 480 654	0,92%	109,85%	0,92%
Participation au fonctionnement du CEFAM	34 454 984	21 985 173	2,99%	2,99%	51 003 700	24 519 229	2,24%	11,53%	2,24%	91 211 360	43 872 612	3,83%	78,93%	3,83%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	52 125 500	26 851 642	3,65%	3,65%	124 926 500	14 831 518	1,36%	-44,76%	1,36%	126 193 000	22 002 870	1,92%	48,35%	1,92%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	66 192 173	32 972 490	4,48%	4,48%	149 300 000	23 883 184	2,18%	-27,57%	2,18%	150 300 536	14 175 204	1,24%	-40,65%	1,24%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU,...)	227 294 068	164 833 016	22,38%	22,38%	231 985 461	157 186 270	14,38%	-4,64%	14,38%	280 399 240	196 766 788	17,18%	25,18%	17,18%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	21 650 000	2 896 739	0,39%	0,39%	63 479 675	19 486 036	1,78%	572,69%	1,78%	56 714 796	16 214 859	1,42%	-16,79%	1,42%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 125 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Nord-Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.7.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Nord-Ouest

De manière générale, il ressort du tableau ci-dessous que le matériel et mobilier (12,87% à 15,68%), les autres immobilisations corporelles (71,92% à 69,88) sont les dépenses d'investissement ayant le plus de poids sur les périodes de référence.

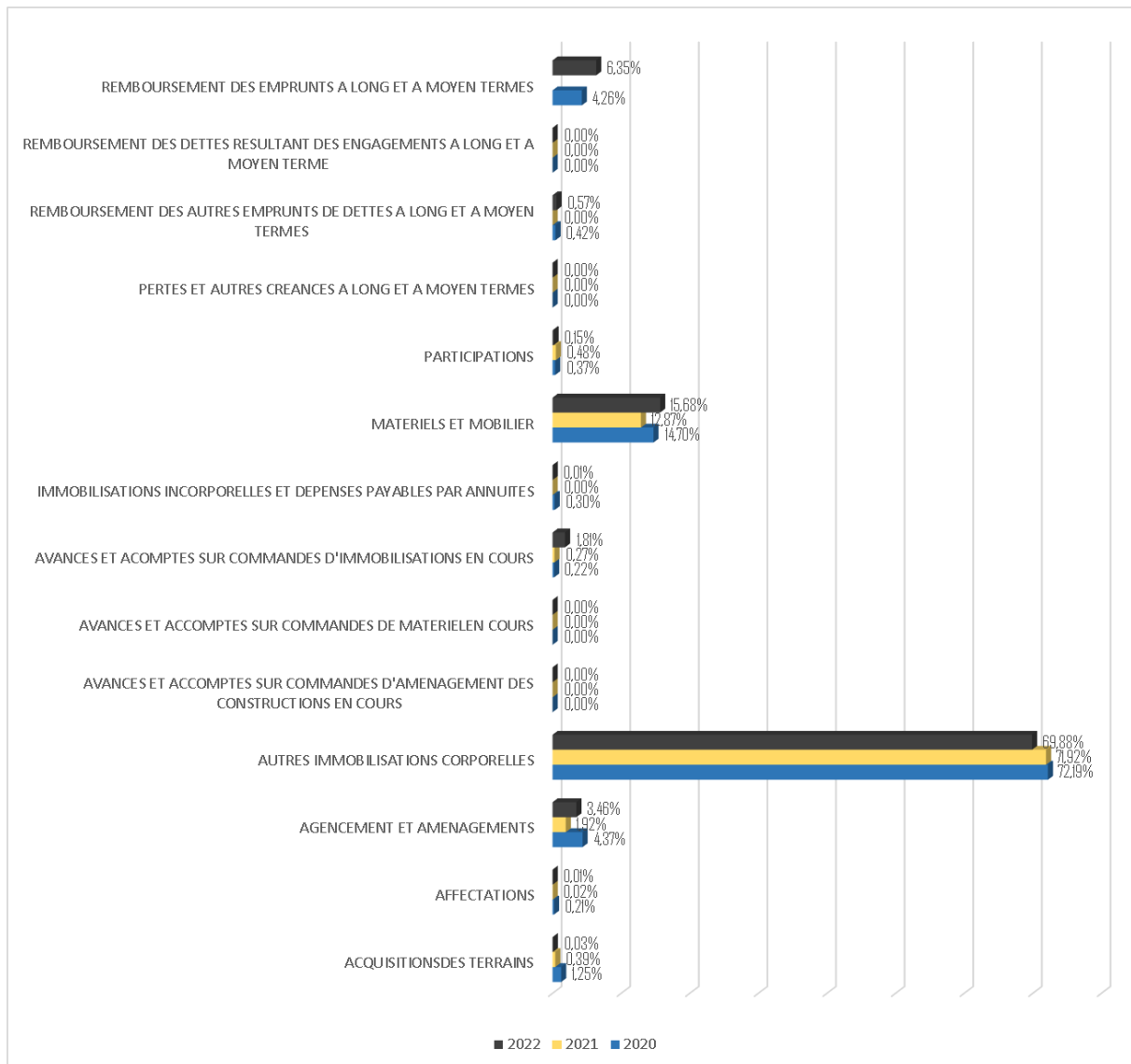
En ce qui concerne les avances et acomptes sur commandes d'aménagement des constructions en cours, sur commandes de matériel en cours et sur commandes d'immobilisations en cours, des participations, des pertes et autres créances à long et à moyen termes, leurs poids sont quasi nuls sur les périodes de référence.

Tableau 269 : Réalisations et variations des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Nord-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	13 937 825 760	7 005 120 413	50,26%	100,00%	20 946 725 136	10 152 810 224	48,47%	44,93%	100,00%	21 904 142 863	13 054 520 065	59,60%	28,58%	100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	453 642 268	119 518 679	26,35%	1,71%	1 000 617 111	334 049 674	33,38%	179,50%	3,29%	499 691 596	267 587 553	53,55%	-19,90%	2,05%
ACQUISITIONS DES TERRAINS	222 432 105	87 807 105	39,48%	1,25%	299 705 000	39 990 848	13,34%	-54,46%	0,39%	288 302 036	3 808 000	1,32%	-90,48%	0,03%
AFFECTATIONS	15 000 000	15 000 000	100,00%	0,21%	55 000 000	2 400 000	4,36%	-84,00%	0,02%	20 700 000	900 000	4,35%	-62,50%	0,01%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	618 737 470	305 887 509	49,44%	4,37%	747 750 000	195 041 503	26,08%	-36,24%	1,92%	776 295 227	451 739 143	58,19%	131,61%	3,46%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 708 953 002	5 056 804 416	52,08%	72,19%	13 087 326 859	7 301 665 164	55,79%	44,39%	71,92%	13 614 022 872	9 122 099 952	67,01%	24,93%	69,88%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIEL EN COURS	-	-		0,00%	5 000 000	-	0,00%		0,00%	1 500 000	-	0,00%		0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000 000	15 652 174	78,26%	0,22%	30 000 000	26 998 682	90,00%	72,49%	0,27%	292 383 369	236 779 843	80,98%	777,01%	1,81%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DÉPENSES PAYABLES PAR ANNUITÉS	58 849 200	20 677 040	35,14%	0,30%	2 816 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	3 316 000	1 816 000	54,76%		0,01%
MATERIELS ET MOBILIER	2 281 009 597	1 029 708 390	45,14%	14,70%	4 306 987 044	1 306 854 063	30,34%	26,91%	12,87%	4 477 877 538	2 046 863 872	45,71%	56,63%	15,68%
PARTICIPATIONS	26 718 732	26 147 098	97,86%	0,37%	122 450 000	48 944 375	39,97%	87,19%	0,48%	30 750 000	19 499 999	63,41%	-60,16%	0,15%
PERTES ET AUTRES CRÉANCES À LONG ET À MOYEN TERMES	600 000	-	0,00%	0,00%	1 050 000	-	0,00%		0,00%	1 000 000	-	0,00%		0,00%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES À LONG ET À MOYEN TERMES	49 699 767	29 245 881	58,85%	0,42%	2 700 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	101 915 968	74 106 631	72,71%		0,57%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS À LONG ET À MOYEN TERME	-	-		0,00%	5 000 000	-	0,00%		0,00%	2 000 000	-	0,00%		0,00%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS À LONG ET À MOYEN TERMES	482 183 619	298 672 121	61,94%	4,26%						1 794 388 257	829 319 072	46,22%	-7,53%	6,35%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 126 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Nord-Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.8. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'OUEST

2.8.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région de l'Ouest

L'examen des dépenses par nature montre que les réalisations sont de 25 639 892 450 FCFA sur les prévisions de 48 265 559 436 FCFA en 2021. Elles sont de 25 975 201 303 FCFA sur les prévisions de 48 239 668 762 FCFA en 2022.

Le taux de réalisation des dépenses a légèrement augmenté entre 2021 et 2022, passant de 53,12% à 53,85%. Le taux de réalisation le plus important est celui des dépenses de fonctionnement, qui a connu une hausse entre 2021 et 2022, passant de 42,24% à 45,61%.

Par ailleurs, le poids des dépenses d'équipements et investissement dans les dépenses totales est supérieur à celui des dépenses de fonctionnement sur les périodes de référence, soit 57,76% contre 42,24% en 2021 et 54,39% contre 45,61% en 2022.

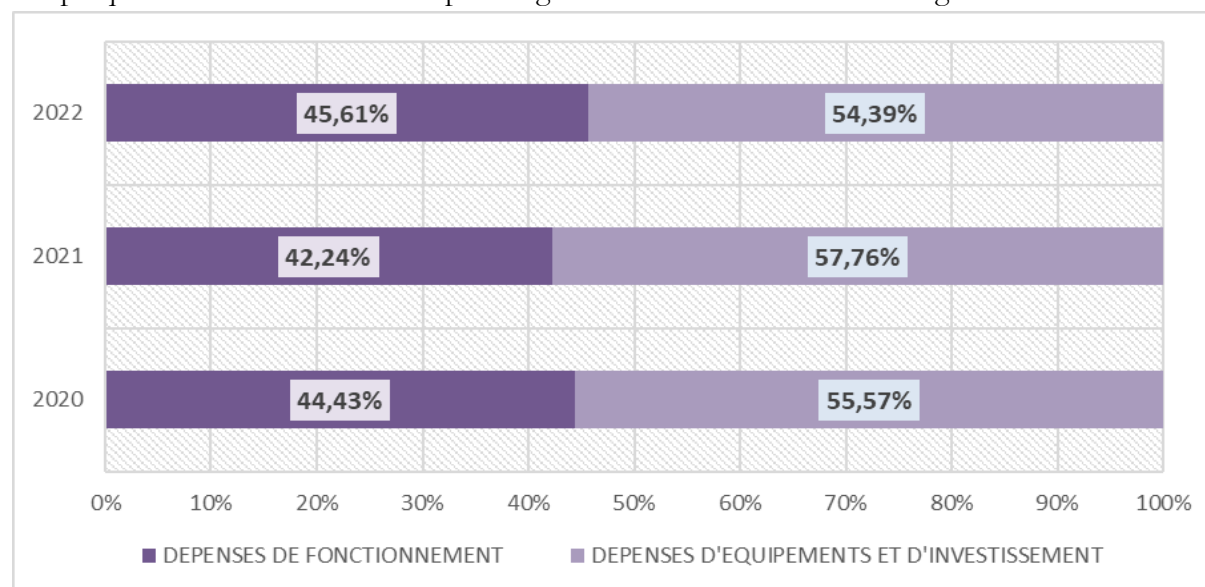
Les prévisions globales diminuent de 0,05% entre 2021 et 2022. Cependant, les réalisations augmentent de l'ordre de 1,31%.

Tableau 270 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région de l'Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	38 202 509 606	24 184 428 028	63,31%			100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 333 860 802	10 745 014 390	70,07%			44,43%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	22 868 648 804	13 439 413 638	58,77%			55,57%
2021	48 265 559 436	25 639 892 450	53,12%	6,02%	26,34%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 443 569 967	10 829 791 969	58,72%	0,79%	20,28%	42,24%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	29 821 989 469	14 810 100 481	49,66%	10,20%	30,41%	57,76%
2022	48 239 668 762	25 975 201 303	53,85%	1,31%	-0,05%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	19 625 429 550	11 847 927 255	60,37%	9,40%	6,41%	45,61%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	28 614 239 212	14 127 274 048	49,37%	-4,61%	-4,05%	54,39%

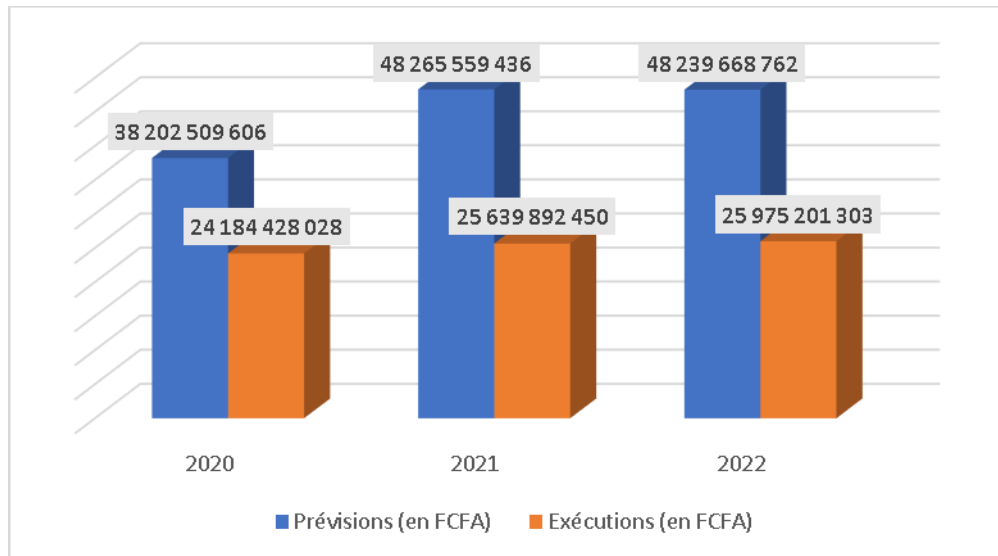
Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 127 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région de l'Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 128 : Évolution des prévisions et des dépenses globales en exécution de la Région de l'Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.8.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région de l'Ouest

L'examen des dépenses par types de communes révèle que les dépenses réalisées par la Communauté Urbaine de Bafoussam représentent 8,55% des dépenses de toutes les communes en 2021 et 10,52% en 2022. Elle a réalisé un taux d'exécution des dépenses de 70,59% en 2021 et de 71,15% en 2022.

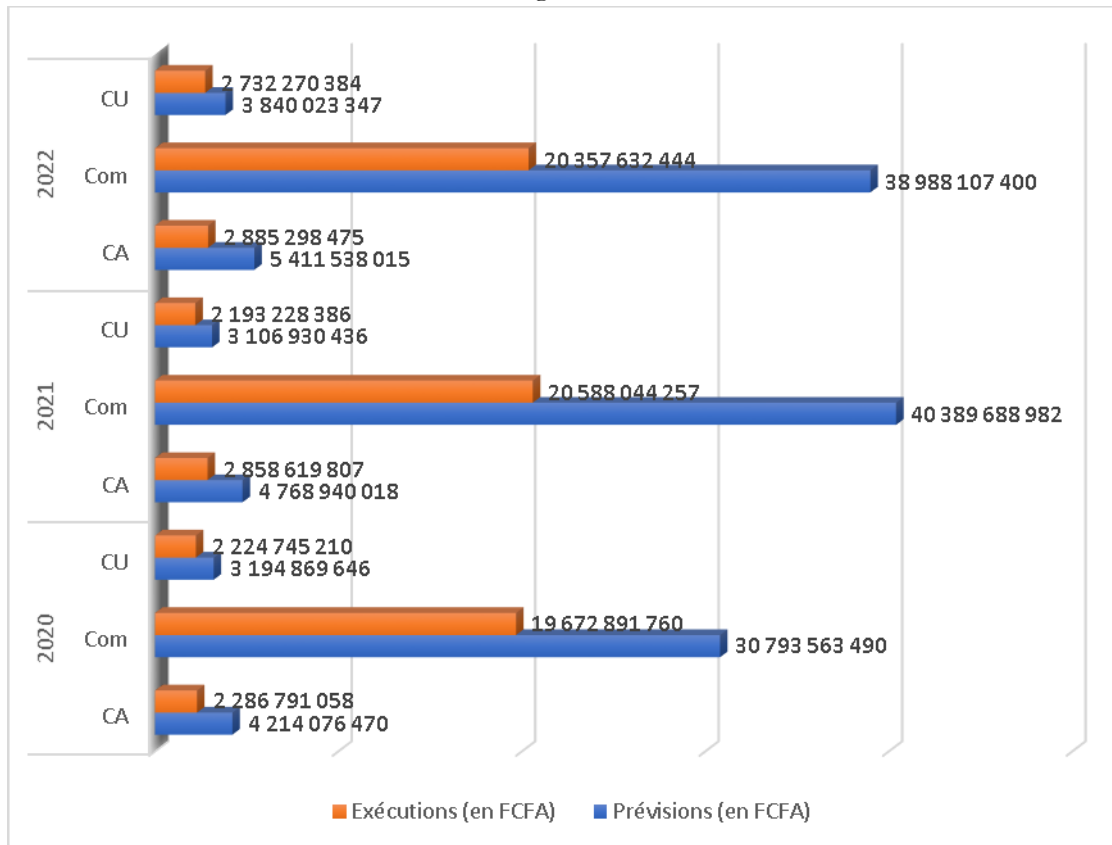
Les dépenses des communes quant à elles représentent 80,30% des dépenses de toutes les communes en 2021 et 78,37% en 2022.

Tableau 271 : Répartition des dépenses par type de communes dans la Région de l'Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)		Poids des dépenses en exécution (%)
2020	38 202 509 606	24 184 428 028	63,31%			100,00%
CA	4 214 076 470	2 286 791 058	54,27%			9,46%
Com	30 793 563 490	19 672 891 760	63,89%			81,35%
CU	3 194 869 646	2 224 745 210	69,63%			9,20%
2021	48 265 559 436	25 639 892 450	53,12%	6,02%	26,34%	100,00%
CA	4 768 940 018	2 858 619 807	59,94%	25,01%	13,17%	11,15%
Com	40 389 688 982	20 588 044 257	50,97%	4,65%	31,16%	80,30%
CU	3 106 930 436	2 193 228 386	70,59%	-1,42%	-2,75%	8,55%
2022	48 239 668 762	25 975 201 303	53,85%	1,31%	-0,05%	100,00%
CA	5 411 538 015	2 885 298 475	53,32%	0,93%	13,47%	11,11%
Com	38 988 107 400	20 357 632 444	52,21%	-1,12%	-3,47%	78,37%
CU	3 840 023 347	2 732 270 384	71,15%	24,58%	23,60%	10,52%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 129 : Evolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région de l'Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.8.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest

Le tableau ci-après indique que les dépenses relatives à l'acquisition des biens et services consommés représentent 27,27% en 2021 et 25,69% en 2022. Les frais de personnels ont un poids de 32,65% en 2021 et de 32,25% en 2022.

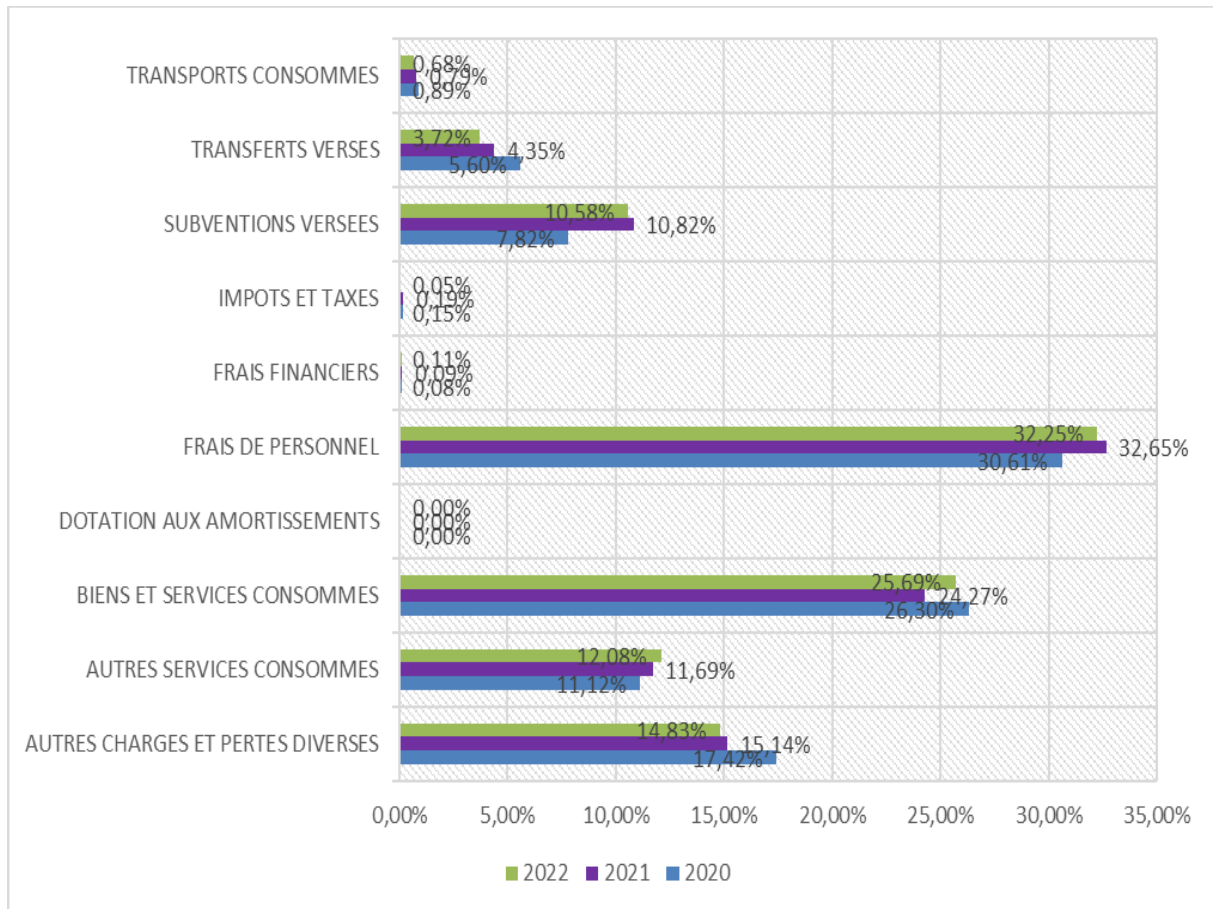
En outre, le poids des dotations aux amortissements, des frais financiers, des impôts et taxes est nul sur les périodes de référence.

Tableau 272 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	15 333 860 802	10 745 014 390	70,07%	100,00%	18 443 569 967	10 829 791 969	58,72%	0,79%	100,00%	19 625 429 550	11 847 927 255	60,37%	9,40%	100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	2 655 507 183	1 872 174 210	70,50%	17,42%	3 518 857 401	1 639 575 859	46,59%	-12,42%	15,14%	3 657 672 950	1 756 671 013	48,03%	7,14%	14,83%
AUTRES SERVICES CONSOMMES	2 228 344 680	1 195 206 751	53,64%	11,12%	2 476 671 940	1 266 434 151	51,13%	5,96%	11,69%	2 593 235 755	1 431 691 388	55,21%	13,05%	12,08%
BIENS ET SERVICES CONSOMMES	3 743 329 792	2 825 699 919	75,49%	26,30%	4 181 430 596	2 628 798 494	62,87%	-6,97%	24,27%	4 489 921 339	3 043 991 036	67,80%	15,79%	25,69%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
FRAIS DE PERSONNEL	4 098 374 528	3 289 202 111	80,26%	30,61%	4 924 986 606	3 536 167 253	71,80%	7,51%	32,65%	5 264 733 253	3 821 271 367	72,58%	8,06%	32,25%
FRAIS FINANCIERS	37 645 878	8 979 532	23,85%	0,08%	45 457 124	9 975 078	21,94%	11,09%	0,09%	83 890 000	13 580 363	16,19%	36,14%	0,11%
IMPOTS ET TAXES	105 586 580	15 912 910	15,07%	0,15%	101 951 510	20 206 547	19,82%	26,98%	0,19%	92 231 694	6 115 294	6,63%	-69,74%	0,05%
SUBVENTIONS VERSEES	1 231 424 108	839 780 728	68,20%	7,82%	1 636 840 080	1 171 628 374	71,58%	39,52%	10,82%	1 929 055 110	1 253 244 217	64,97%	6,97%	10,58%
TRANSFERTS VERSES	908 228 583	602 123 864	66,30%	5,60%	1 167 419 300	471 480 529	40,39%	-21,70%	4,35%	1 165 891 237	440 442 562	37,78%	-6,58%	3,72%
TRANSPORTS CONSOMMES	325 419 470	95 934 365	29,48%	0,89%	389 955 410	85 525 684	21,93%	-10,85%	0,79%	348 798 212	80 920 015	23,20%	-5,39%	0,68%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 130 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.8.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région de l'Ouest

L'exploitation du tableau ci-dessous montre que les subventions aux écoles et les autres subventions versées constituent les catégories de dépenses ayant les poids les plus importants, avec des taux respectifs de 17,16% en 2021 et 21,41% en 2022, et de 37,67% en 2021 et 24,42% en 2022.

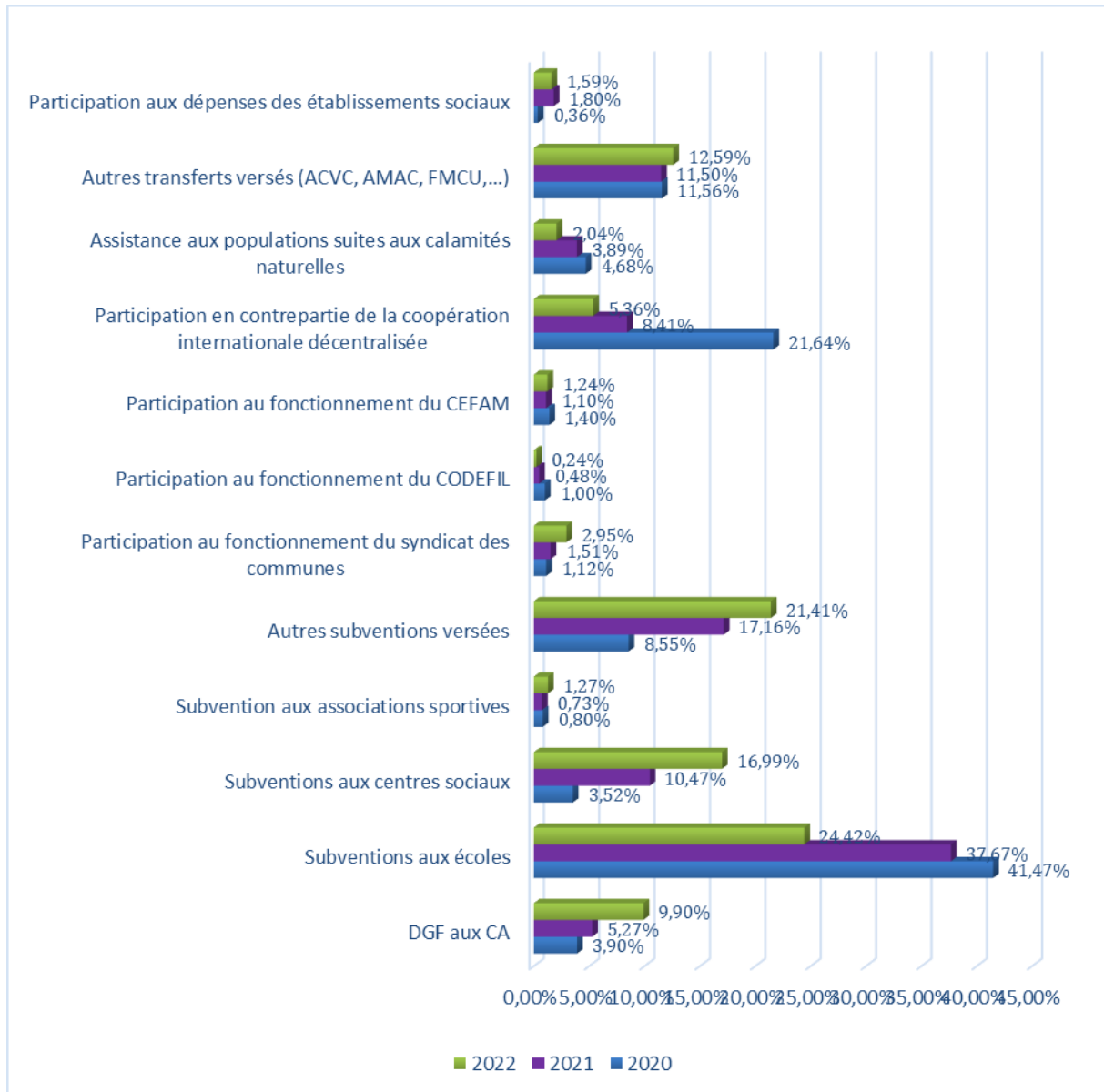
A contrario, les dépenses liées à la subvention aux associations sportives et la participation au fonctionnement du CODEFIL sont les plus faibles.

Tableau 273: Réalisations et variations des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	2 139 652 691	1 441 904 592	67,39%	100,00%	2 804 259 380	1 643 108 903	58,59%	13,95%	100,00%	3 094 946 347	1 693 686 779	54,72%	3,08%	100,00%
DGF aux CA	56 250 000	56 250 000	3,90%	3,90%	86 641 573	86 641 569	5,27%	54,03%	5,27%	167 662 978	167 662 978	9,90%	93,51%	9,90%
Subventions aux écoles	792 109 783	597 970 061	41,47%	41,47%	804 114 505	618 988 182	37,67%	3,51%	37,67%	727 784 332	413 660 489	24,42%	-33,17%	24,42%
Subventions aux centres sociaux	132 080 750	50 764 460	3,52%	3,52%	254 168 278	172 040 616	10,47%	238,90%	10,47%	394 154 856	287 763 959	16,99%	67,27%	16,99%
Subvention aux associations sportives	65 125 000	11 514 124	0,80%	0,80%	84 754 845	12 064 286	0,73%	4,78%	0,73%	94 284 880	21 521 338	1,27%	78,39%	1,27%
Autres subventions versées	185 858 575	123 282 083	8,55%	8,55%	407 160 879	281 893 721	17,16%	128,66%	17,16%	545 168 064	362 635 453	21,41%	28,64%	21,41%
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	65 506 989	16 100 431	1,12%	1,12%	108 235 648	24 844 894	1,51%	54,31%	1,51%	137 476 823	49 958 618	2,95%	101,08%	2,95%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	48 337 846	14 395 625	1,00%	1,00%	50 901 815	7 873 911	0,48%	-45,30%	0,48%	47 885 599	3 998 887	0,24%	-49,21%	0,24%
Participation au fonctionnement du CEFAM	35 270 462	20 212 990	1,40%	1,40%	72 370 336	18 138 463	1,10%	-10,26%	1,10%	61 732 000	20 958 630	1,24%	15,55%	1,24%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	360 421 961	311 973 704	21,64%	21,64%	374 388 416	138 251 049	8,41%	-55,69%	8,41%	398 489 262	90 853 393	5,36%	-34,28%	5,36%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	131 961 666	67 542 581	4,68%	4,68%	233 689 116	63 859 802	3,89%	-5,45%	3,89%	167 114 648	34 609 404	2,04%	-45,80%	2,04%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU....)	237 873 306	166 719 343	11,56%	11,56%	264 238 853	188 954 288	11,50%	13,34%	11,50%	269 155 272	213 213 329	12,59%	12,84%	12,59%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	28 856 353	5 179 190	0,36%	0,36%	63 595 116	29 558 122	1,80%	470,71%	1,80%	84 037 633	26 850 301	1,59%	-9,16%	1,59%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 131 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région de l'Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.8.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Ouest

Entre 2021 et 2022, les poids des autres immobilisations corporelles, du matériel et mobilier ont augmenté, passant respectivement de 67,07% à 69,38% et de 8,92% à 10,46%. Tandis que le poids des agencements et aménagements a connu une légère baisse, avec un taux de 17,51% en 2021 et 17,02% en 2022.

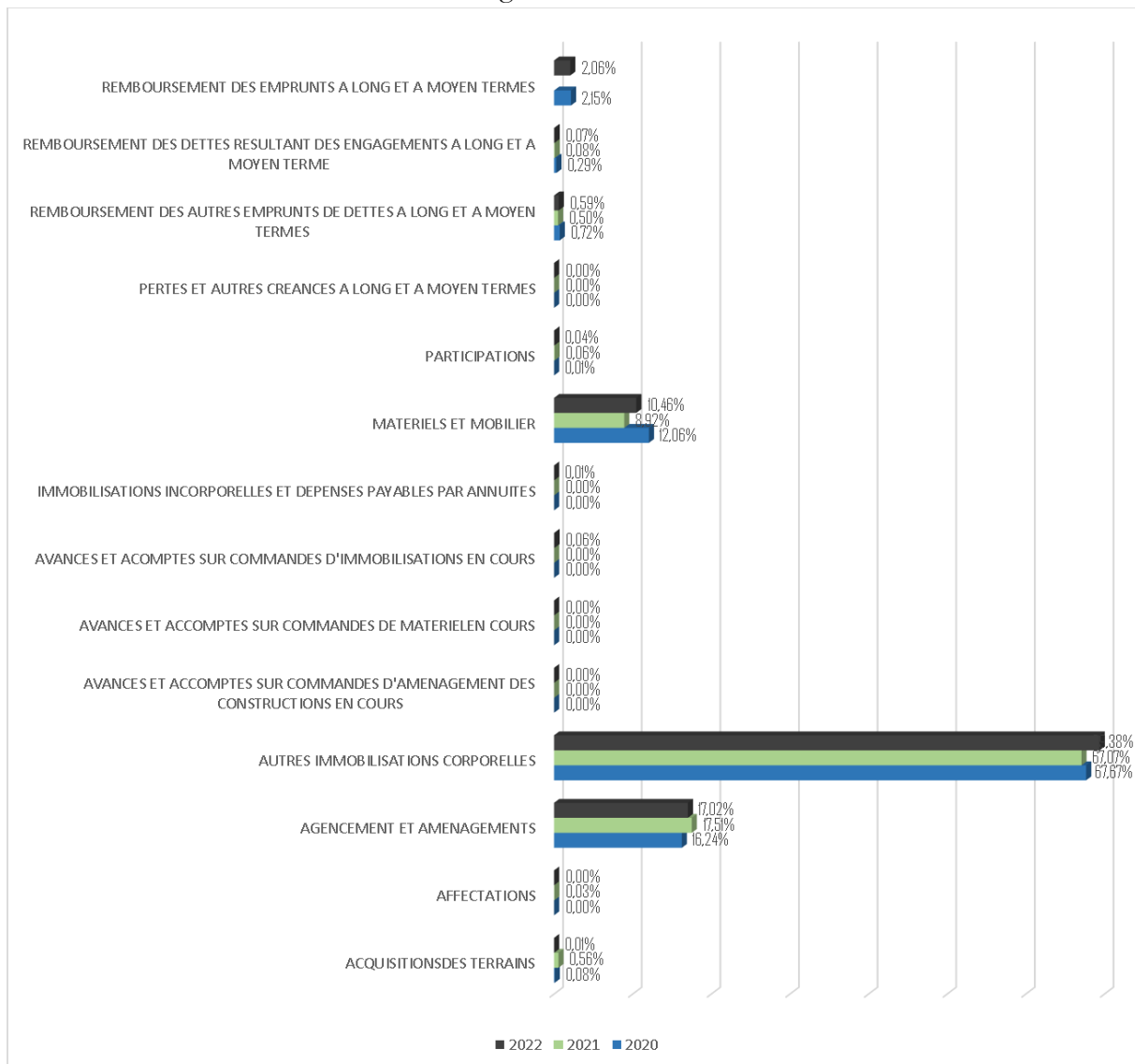
Les avances et acomptes sur commandes et les pertes et autres créances à moyen et à long termes sont quasi nuls sur les périodes de référence.

Tableau 274 : Réalisations et variations des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région de l'Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	22 868 648 804	13 439 413 638	58,77%	100,00%	29 821 989 469	14 810 100 481	49,66%	10,20%	100,00%	28 614 239 212	14 127 274 048	49,37%	-4,61%	100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	164 966 652	105 283 198	63,82%	0,78%	481 785 210	332 443 664	69,00%	215,76%	2,24%	279 530 446	43 495 440	15,56%	-86,92%	0,31%
ACQUISITIONSDES TERRAINS	125 487 500	10 150 000	8,09%	0,08%	382 689 161	82 502 520	21,56%	712,83%	0,56%	241 480 000	2 000 000	0,83%	-97,58%	0,01%
AFFECTATIONS	1 402 000	-	0,00%	0,00%	13 000 000	5 000 000	38,46%		0,03%	11 000 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	3 436 090 520	2 182 340 531	63,51%	16,24%	3 867 904 324	2 593 412 874	67,05%	18,84%	17,51%	3 431 800 963	2 404 298 439	70,06%	-7,29%	17,02%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 918 726 087	9 094 026 563	60,96%	67,67%	19 786 052 530	9 932 758 986	50,20%	9,22%	67,07%	19 494 759 692	9 801 441 362	50,28%	-1,32%	69,38%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIELEN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACCOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	28 304 980	8 020 000	28,33%		0,06%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DÉPENSESPAYABLES PAR ANNUITES	52 113 650	275 016	0,53%	0,00%	50 500 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%	5 000 000	848 550	16,97%		0,01%
MATERIELS ET MOBILIER	3 102 373 338	1 620 955 349	52,25%	12,06%	3 893 290 472	1 321 018 161	33,93%	-18,50%	8,92%	3 606 867 204	1 477 756 255	40,97%	11,86%	10,46%
PARTICIPATIONS	7 000 000	1 500 000	21,43%	0,01%	21 500 000	8 853 009	41,18%	490,20%	0,06%	35 000 000	4 999 820	14,29%	-43,52%	0,04%
PERTES ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES À LONG ET A MOYEN TERMES	395 356 147	96 759 953	24,47%	0,72%	525 039 884	74 090 935	14,11%	-23,43%	0,50%	287 595 299	82 990 151	28,86%	12,01%	0,59%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS À LONG ET A MOYEN TERME	162 070 000	39 558 576	24,41%	0,29%	30 400 000	12 468 618	41,02%	-68,48%	0,08%	31 500 000	10 372 458	32,93%	-16,81%	0,07%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS À LONG ET A MOYEN TERMES	488 062 910	288 564 452	59,12%	2,15%						1 161 400 628	291 051 573	25,06%	-34,97%	2,06%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 132 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région de l'Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.9. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU SUD

2.9.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Sud

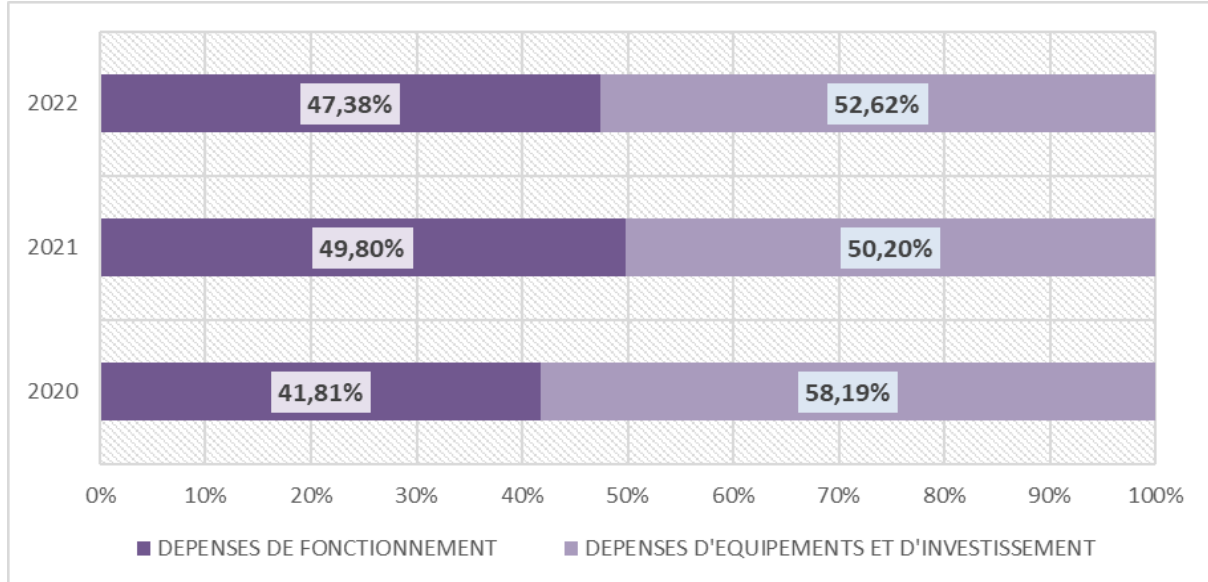
De 2021 à 2022, l'on observe une hausse du taux de réalisation des dépenses globales, allant de 42,62% à 50,98%. Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est supérieur à celui des dépenses d'investissement, soit 57,84% contre 33,80% en 2021 et 61,80% contre 44,04% en 2022.

Tableau 275 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région du Sud

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	25 971 958 605	13 626 492 669	52,47%			100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 451 994 727	5 697 331 045	60,28%			41,81%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	16 519 963 878	7 929 161 624	48,00%			58,19%
2021	46 922 574 072	19 999 648 037	42,62%	46,77%	80,67%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 220 857 649	9 960 170 433	57,84%	74,82%	82,19%	49,80%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	29 701 716 423	10 039 477 604	33,80%	26,61%	79,79%	50,20%
2022	49 053 980 068	25 008 213 722	50,98%	25,04%	4,54%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	19 175 195 375	11 849 347 655	61,80%	18,97%	11,35%	47,38%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	29 878 784 693	13 158 866 067	44,04%	31,07%	0,60%	52,62%

Source : comptes administratifs des CTD

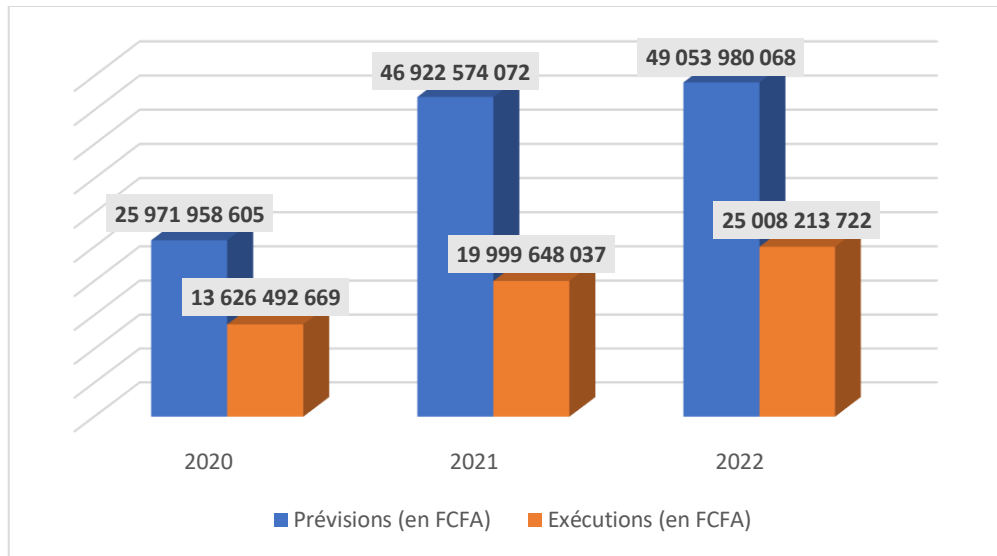
Graphique 133 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région du Sud



Source : comptes administratifs des CTD

D'après le graphique ci-dessous, l'on note un accroissement des prévisions, ainsi que des réalisations globales sur les périodes de référence. En 2021, les réalisations sont de 20 milliards sur les prévisions globales de 46,92 milliards. En 2022, les réalisations sont de 25,01 milliards sur les prévisions globales de 49,05 milliards.

Graphique 134 : Évolution des prévisions et réalisations globales des communes de la Région du Sud



Source : comptes administratifs des CTD

2.9.2. Prévisions et réalisations des dépenses par types de communes de la Région du Sud

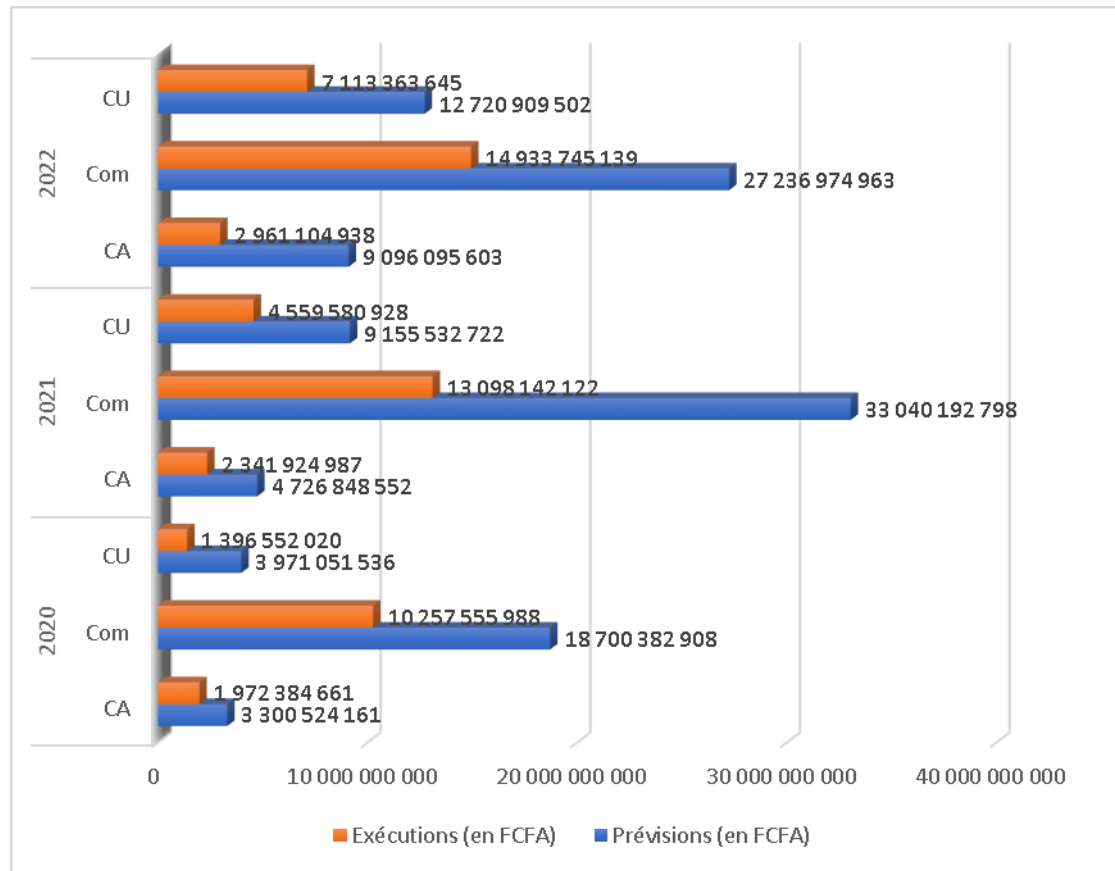
L'examen des dépenses par types de communes révèle que les communes représentent 65,49% de l'ensemble des dépenses globales en 2021 et 59,72% en 2022. En revanche, le poids des communautés urbaines d'Ebolowa et de Kribi est de 22,80% en 2021 et 28,44% en 2022. Les communes d'arrondissement quant à elles, enregistrent un taux de 11,71% en 2021 et de 11,84% en 2022.

Tableau 276 : Répartition des dépenses par types de communes de la Région du Sud

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	25 971 958 605	13 626 492 669	52,47%			100,00%
CA	3 300 524 161	1 972 384 661	59,76%			14,47%
Com	18 700 382 908	10 257 555 988	54,85%			75,28%
CU	3 971 051 536	1 396 552 020	35,17%			10,25%
2021	46 922 574 072	19 999 648 037	42,62%	46,77%	80,67%	100,00%
CA	4 726 848 552	2 341 924 987	49,55%	18,74%	43,22%	11,71%
Com	33 040 192 798	13 098 142 122	39,64%	27,69%	76,68%	65,49%
CU	9 155 532 722	4 559 580 928	49,80%	226,49%	130,56%	22,80%
2022	49 053 980 068	25 008 213 722	50,98%	25,04%	4,54%	100,00%
CA	9 096 095 603	2 961 104 938	32,55%	26,44%	92,43%	11,84%
Com	27 236 974 963	14 933 745 139	54,83%	14,01%	-17,56%	59,72%
CU	12 720 909 502	7 113 363 645	55,92%	56,01%	38,94%	28,44%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 135 : Évolution des prévisions et des réalisations par type de communes dans la Région du Sud



Source : comptes administratifs des CTD

2.9.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud

Le tableau ci-après montre que les dépenses relatives à l'acquisition des biens et services (biens et services consommés, autres services consommés et transport consommé) représentent 46,00% en 2021 et 51,91% en 2022. Les frais de personnels ont un poids de 28,92% en 2021 et de 25,56% en 2022.

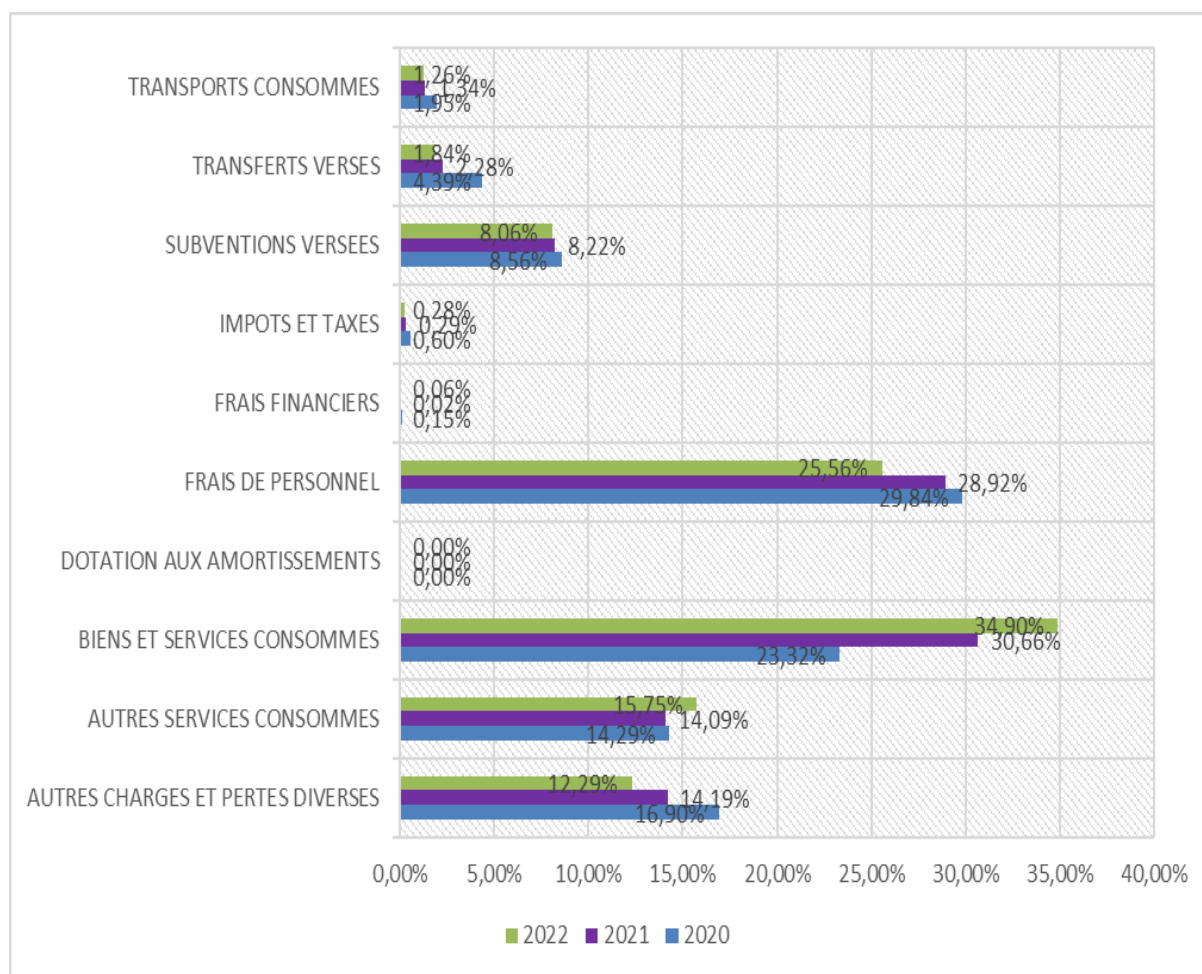
En outre, le poids des dotations aux amortissements, des frais financiers, des impôts et taxes est nul sur les périodes de référence.

Tableau 277 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	9 451 994 727	5 697 331 045	60,28%	100,00%	17 220 857 649	9 960 170 433	57,84%	74,82%	100,00%	19 175 195 375	11 849 347 655	61,80%	18,97%	100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	1 935 445 105	963 059 262	49,76%	16,90%	3 044 248 310	1 412 893 986	46,41%	46,71%	14,19%	3 118 542 146	1 456 474 359	46,70%	3,08%	12,29%
AUTRES SERVICES CONSOMMES	1 383 207 619	814 373 960	58,88%	14,29%	2 680 404 035	1 403 415 851	52,36%	72,33%	14,09%	3 257 692 030	1 865 801 741	57,27%	32,95%	15,75%
BIENS ET SERVICES CONSOMMES	1 923 756 012	1 328 486 677	69,06%	23,32%	4 639 262 969	3 054 283 549	65,84%	129,91%	30,66%	5 318 981 619	4 134 995 236	77,74%	35,38%	34,90%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	2 000 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
FRAIS DE PERSONNEL	2 589 173 855	1 700 039 419	65,66%	29,84%	4 434 669 229	2 880 315 279	64,95%	69,43%	28,92%	4 725 477 032	3 029 025 928	64,10%	5,16%	25,56%
FRAIS FINANCIERS	30 695 000	8 377 380	27,29%	0,15%	33 603 753	2 206 041	6,56%	-73,67%	0,02%	38 627 998	7 574 315	19,61%	243,34%	0,06%
IMPOTS ET TAXES	144 733 447	33 918 040	23,43%	0,60%	137 360 632	28 979 000	21,10%	-14,56%	0,29%	131 384 046	32 750 000	24,93%	13,01%	0,28%
SUBVENTIONS VERSEES	733 363 640	487 783 236	66,51%	8,56%	1 211 045 278	818 249 298	67,57%	67,75%	8,22%	1 545 061 785	954 680 941	61,79%	16,67%	8,06%
TRANSFERTS VERSES	426 263 336	249 945 047	58,64%	4,39%	577 938 120	226 699 891	39,23%	-9,30%	2,28%	542 195 719	218 264 822	40,26%	-3,72%	1,84%
TRANSPORTS CONSOMMES	283 356 713	111 348 024	39,30%	1,95%	462 325 323	133 127 538	28,80%	19,56%	1,34%	497 233 000	149 780 313	30,12%	12,51%	1,26%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 136 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud



Source : comptes administratifs des CTD

2.9.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Sud

L'exploitation du tableau ci-dessous montre que les subventions aux écoles et les autres subventions versées constituent les catégories de dépenses ayant les poids les plus importants, avec des taux respectifs de 23,43% en 2021 et 21,81% en 2022, et de 30,13% en 2021 et 32,85% en 2022.

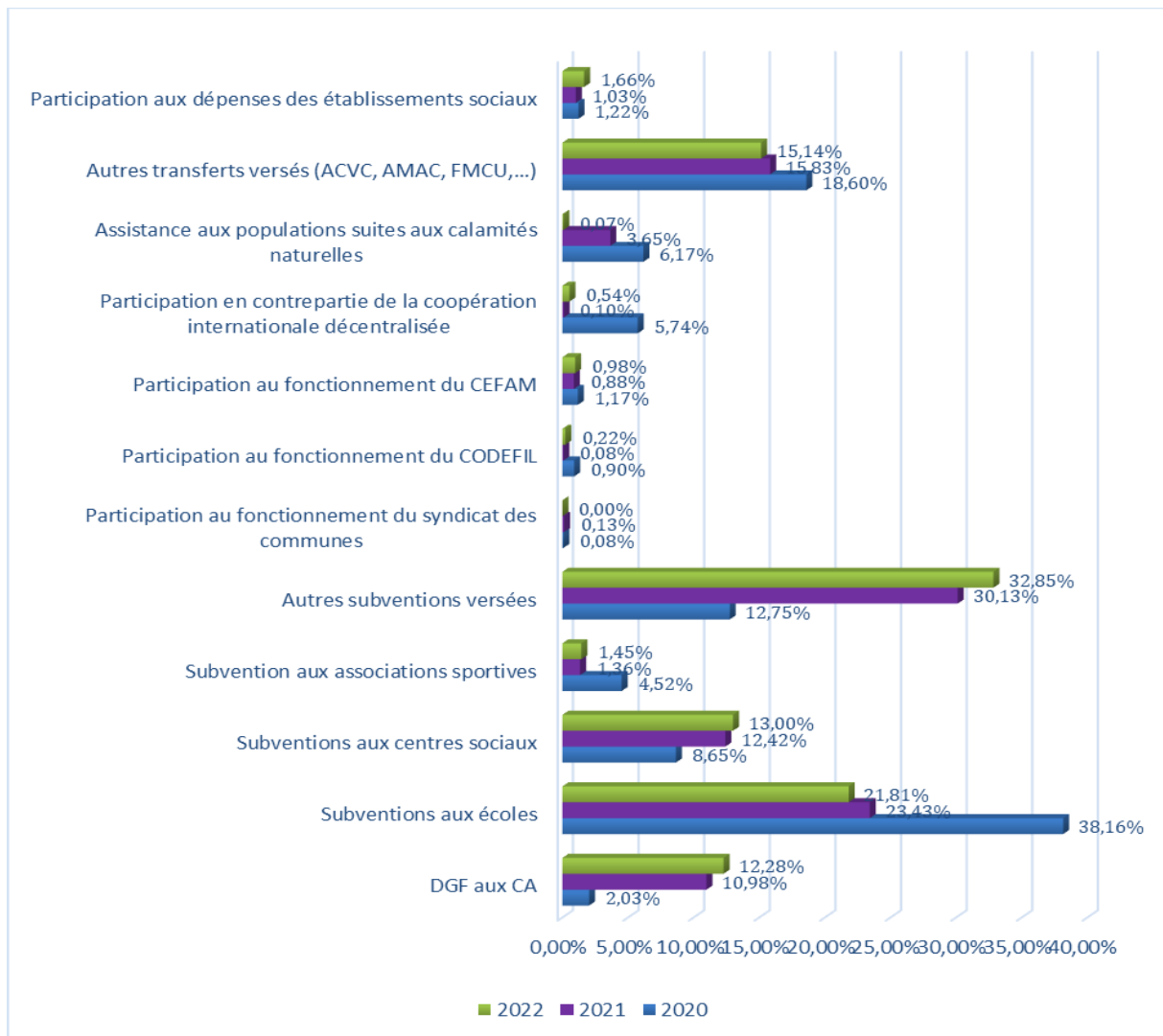
À contrario, les dépenses relatives à la participation au fonctionnement du syndicat des communes, du CODEFIL et du CEFAM sont les plus faibles.

Tableau 278 : Réalisations et variations des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Sud

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	1 159 626 976	737 728 283	63,62%	100,00%	1 788 983 398	1 044 949 189	58,41%	41,64%	100,00%	2 087 257 504	1 172 945 763	56,20%	12,25%	100,00%
DGF aux CA	27 491 694	15 000 000	2,03%	2,03%	194 480 000	114 727 643	10,98%	664,85%	10,98%	185 500 000	144 031 936	12,28%	25,54%	12,28%
Subventions aux écoles	327 422 356	281 520 663	38,16%	38,16%	364 731 284	244 779 916	23,43%	-13,05%	23,43%	501 851 294	255 854 410	21,81%	4,52%	21,81%
Subventions aux centres sociaux	103 352 966	63 838 459	8,65%	8,65%	176 197 951	129 771 620	12,42%	103,28%	12,42%	194 868 979	152 506 897	13,00%	17,52%	13,00%
Subvention aux associations sportives	78 065 000	33 344 812	4,52%	4,52%	71 490 000	14 173 809	1,36%	-57,49%	1,36%	74 950 000	16 995 300	1,45%	19,91%	1,45%
Autres subventions versées	197 031 624	94 079 302	12,75%	12,75%	404 146 043	314 796 310	30,13%	234,61%	30,13%	587 891 512	385 292 398	32,85%	22,39%	32,85%
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	7 847 172	569 431	0,08%	0,08%	11 928 397	1 328 397	0,13%	133,28%	0,13%	22 095 712	-	0,00%	-100,00%	0,00%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	25 669 641	6 612 253	0,90%	0,90%	27 880 314	839 111	0,08%	-87,31%	0,08%	33 329 032	2 631 793	0,22%	213,64%	0,22%
Participation au fonctionnement du CEFAM	13 020 320	8 665 410	1,17%	1,17%	19 786 219	9 153 815	0,88%	5,64%	0,88%	26 221 653	11 444 142	0,98%	25,02%	0,98%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	66 248 662	42 373 464	5,74%	5,74%	61 113 728	1 063 782	0,10%	-97,49%	0,10%	32 437 302	6 285 073	0,54%	490,82%	0,54%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	82 762 720	45 507 051	6,17%	6,17%	128 904 250	38 156 450	3,65%	-16,15%	3,65%	112 332 919	850 000	0,07%	-97,77%	0,07%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU,...)	210 428 538	137 182 817	18,60%	18,60%	270 172 651	165 411 310	15,83%	20,58%	15,83%	235 690 141	177 609 223	15,14%	7,37%	15,14%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	20 286 283	9 034 621	1,22%	1,22%	58 152 561	10 747 026	1,03%	18,95%	1,03%	80 088 960	19 444 591	1,66%	80,93%	1,66%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 137 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Sud



Source : comptes administratifs des CTD

2.9.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Sud

Entre 2021 et 2022, les poids des autres immobilisations corporelles, du matériel et mobilier ont augmenté, passant respectivement 64,94% à 67,22% et de 11,94% à 10,75%. Tandis que le poids des agencements et aménagements a connu une baisse, avec un taux de 12,27% en 2021 et 9,19% en 2022.

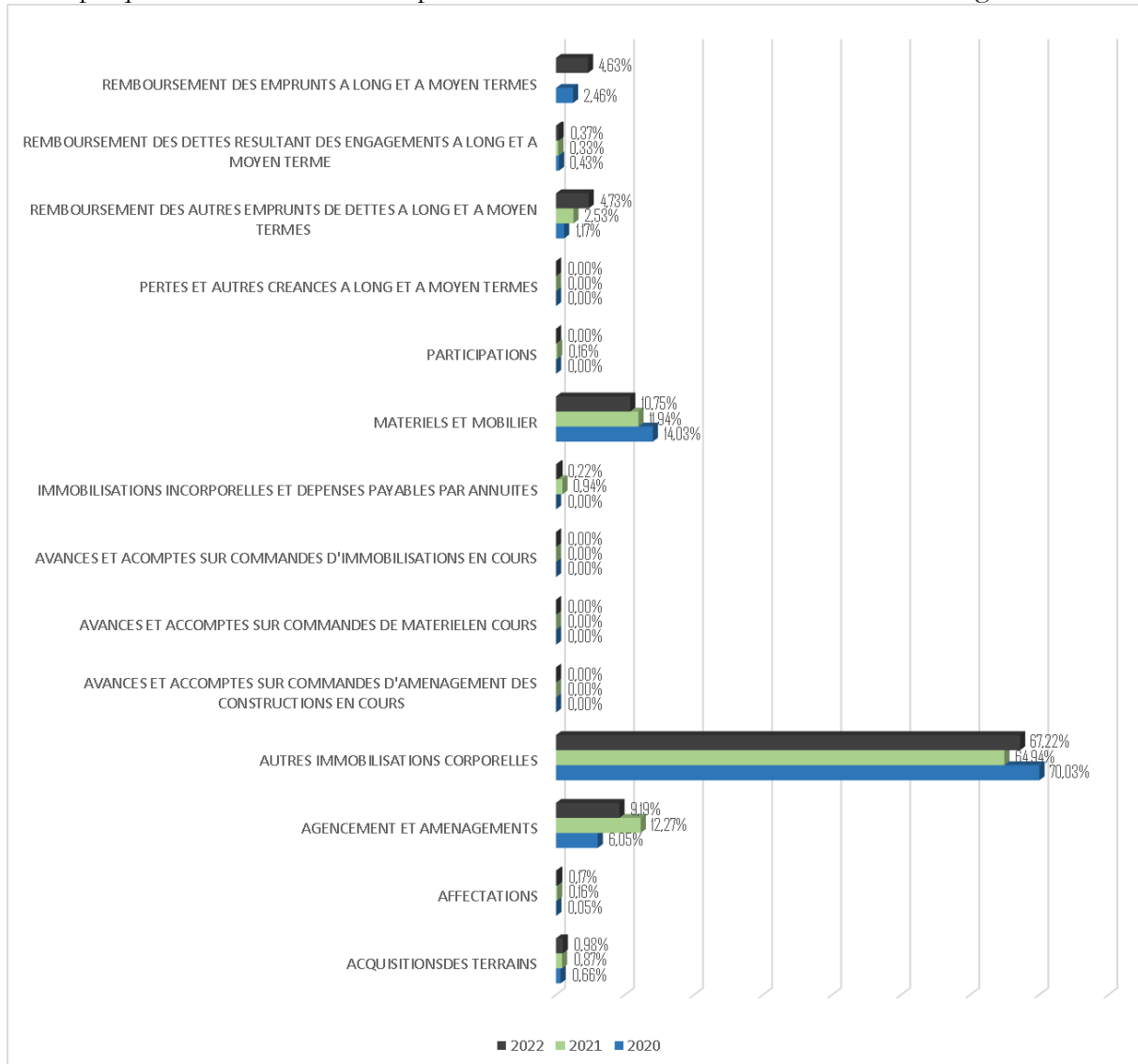
Les avances et acomptes sur commandes et les pertes et autres créances à moyen et à long termes sont quasi nuls sur les périodes de référence.

Tableau 279 : Réalisations et variations des dépenses d'investissement des communes de la Région du Sud

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	16 519 963 878	7 929 161 624	48,00%	100,00%	29 701 716 423	10 039 477 604	33,80%	26,61%	100,00%	29 878 784 693	13 158 866 067	44,04%	31,07%	100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	2 236 590 330	404 999 542	18,11%	5,11%	658 870 131	488 401 995	74,13%	20,59%	4,86%	668 422 763	228 568 135	34,20%	-53,20%	1,74%
ACQUISITIONS DES TERRAINS	120 829 369	52 676 749	43,60%	0,66%	843 556 840	87 577 000	10,38%	66,25%	0,87%	659 876 957	128 723 866	19,51%	46,98%	0,98%
AFFECTATIONS	54 112 500	4 010 000	7,41%	0,05%	87 675 000	15 887 000	18,12%	296,18%	0,16%	54 865 695	22 797 057	41,55%	43,50%	0,17%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	971 957 141	480 004 512	49,39%	6,05%	2 055 105 301	1 231 757 491	59,94%	156,61%	12,27%	2 693 664 926	1 208 742 198	44,87%	-1,87%	9,19%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 138 522 576	5 552 598 982	54,77%	70,03%	21 563 925 423	6 519 488 074	30,23%	17,41%	64,94%	17 662 911 006	8 845 594 420	50,08%	35,68%	67,22%
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIELE EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DEPENSES PAYABLES PAR ANNUITES	45 000 000	-	0,00%	0,00%	255 935 313	94 154 279	36,79%		0,94%	72 769 855	29 053 503	39,93%	-69,14%	0,22%
MATERIELS ET MOBILIER	2 205 960 305	1 112 805 403	50,45%	14,03%	3 145 998 237	1 198 649 865	38,10%	7,71%	11,94%	4 425 018 578	1 414 610 575	31,97%	18,02%	10,75%
PARTICIPATIONS	2 700 000	-	0,00%	0,00%	23 000 000	15 933 732	69,28%		0,16%	16 500 000	-	0,00%	-100,00%	0,00%
PERTES ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES A LONG ET A MOYEN TERMES	312 068 767	92 901 899	29,77%	1,17%	673 197 346	253 868 475	37,71%	173,27%	2,53%	1 469 151 269	622 891 220	42,40%	145,36%	4,73%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERME	41 000 000	33 752 699	82,32%	0,43%	40 114 920	33 502 176	83,52%	-0,74%	0,33%	100 383 710	48 615 357	48,43%	45,11%	0,37%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	391 222 890	195 411 838	49,95%	2,46%						2 055 219 934	609 269 736	29,64%	507,70%	4,63%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 138 : Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Sud



Source : comptes administratifs des CTD

2.10. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU SUD-OUEST

2.10.1. Prévisions et réalisations des dépenses de la Région du Sud-Ouest

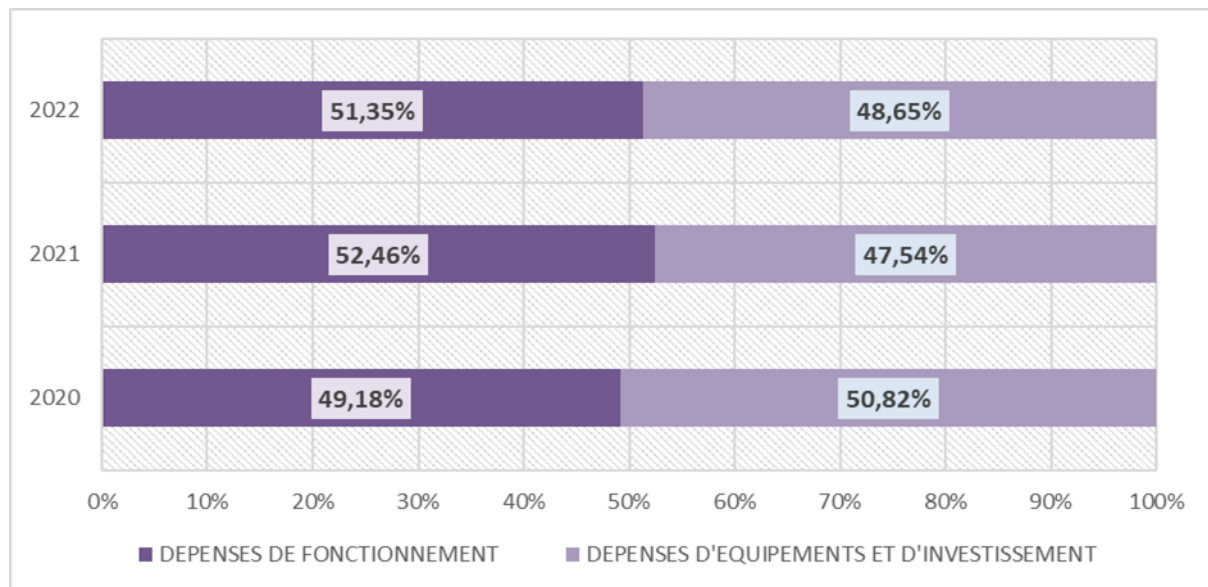
De 2021 à 2022, l'on observe une hausse du taux de réalisation des dépenses globales, passant de 47,96% à 51,36%. Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est supérieur à celui des dépenses d'investissement, soit 50,74% contre 45,23% en 2021 et 58,63% contre 45,41% en 2022.

Tableau 280 : Répartition par types de dépenses des communes de la Région du Sud-Ouest

Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	31 816 607 558	19 724 156 362	61,99%			100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 560 453 969	9 700 696 306	62,34%			49,18%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	16 256 153 589	10 023 460 056	61,66%			50,82%
2021	40 380 997 145	19 365 939 298	47,96%	-1,82%	26,92%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	20 026 000 617	10 160 317 900	50,74%	4,74%	28,70%	52,46%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	20 354 996 528	9 205 621 398	45,23%	-8,16%	25,21%	47,54%
2022	45 318 420 659	23 273 592 519	51,36%	20,18%	12,23%	100,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	20 380 982 232	11 950 342 657	58,63%	17,62%	1,77%	51,35%
DÉPENSES D'EQUIPEMENTS ET D'INVESTISSEMENT	24 937 438 427	11 323 249 862	45,41%	23,00%	22,51%	48,65%

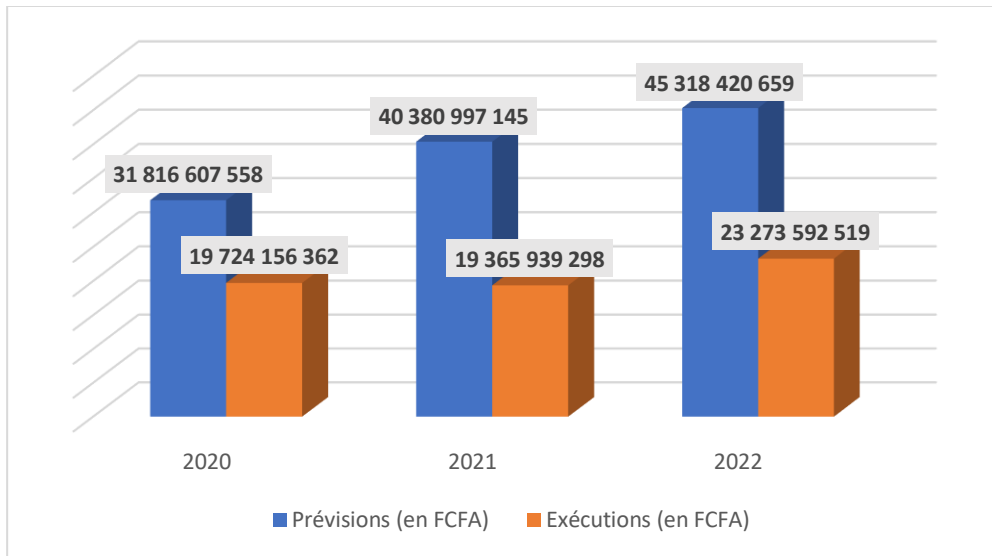
Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 139 : Ventilation des dépenses globales des communes de la Région du Sud-Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 140 : Évolution des prévisions et des réalisations globales par type de communes dans la Région du Sud-Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.10.2. Prévisions et réalisations des dépenses par types de communes de la Région du Sud-Ouest

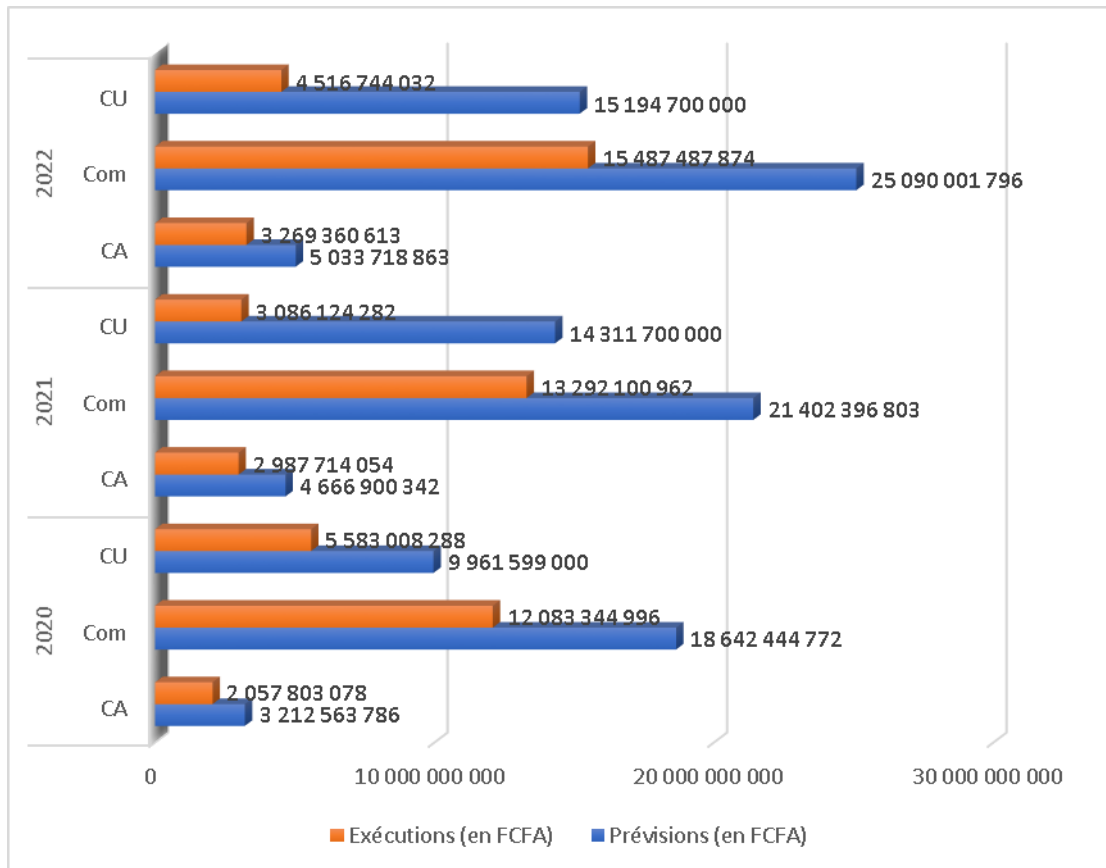
L'examen des dépenses par types de communes révèle que les dépenses des communautés urbaines de Limbé et de Kumba représentent 15,94% des dépenses globales en 2021 et 14,05% en 2022. En ce qui concerne les communes d'arrondissement, leurs dépenses représentent 15,43% en 2021 et 19,41% en 2022. Les communes quant à elles enregistrent un taux de 68,64% en 2021 et de 66,55% en 2022.

Tableau 281 : Répartition des dépenses par types de communes de la Région du Sud-Ouest

Type de commune	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations en exécutions (%)	Variations en prévisions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
2020	31 816 607 558	19 724 156 362	61,99%			100,00%
CA	3 212 563 786	2 057 803 078	64,05%			10,43%
Com	18 642 444 772	12 083 344 996	64,82%			61,26%
CU	9 961 599 000	5 583 008 288	56,05%			28,31%
2021	40 380 997 145	19 365 939 298	47,96%	-1,82%	26,92%	100,00%
CA	4 666 900 342	2 987 714 054	64,02%	45,19%	45,27%	15,43%
Com	21 402 396 803	13 292 100 962	62,11%	10,00%	14,80%	68,64%
CU	14 311 700 000	3 086 124 282	21,56%	-44,72%	43,67%	15,94%
2022	45 318 420 659	23 273 592 519	51,36%	20,18%	12,23%	100,00%
CA	5 033 718 863	3 269 360 613	64,95%	9,43%	7,86%	14,05%
Com	25 090 001 796	15 487 487 874	61,73%	16,52%	17,23%	66,55%
CU	15 194 700 000	4 516 744 032	29,73%	46,36%	6,17%	19,41%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 141 : Évolution des prévisions et des réalisations par types de communes de la Région du Sud-Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.10.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest

Le tableau et le graphique ci-après indiquent que les dépenses relatives à l'acquisition des biens et services consommés dans la Région du Sud-Ouest représentent 19,56% en 2021 et 20,62% en 2022. Les frais de personnel ont un poids de 36,40% en 2021 à 36,72 en 2022.

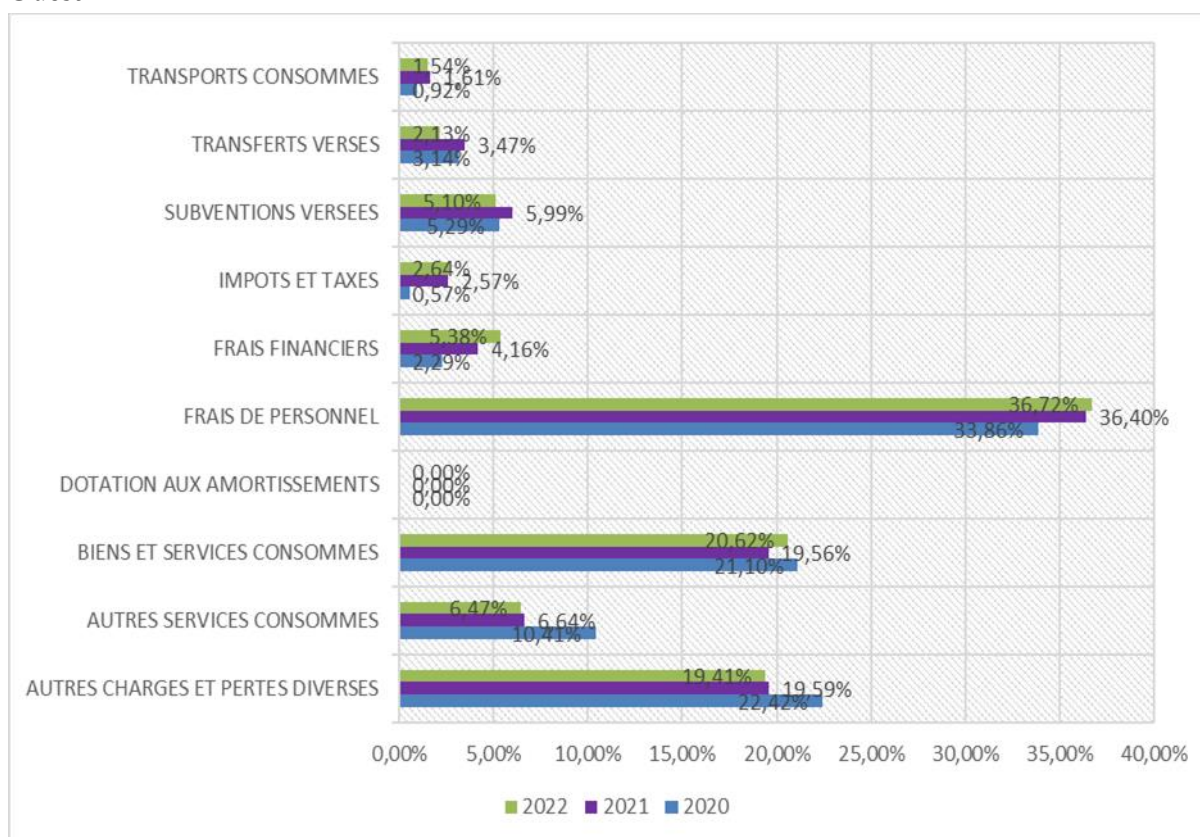
En outre, le poids des dotations et amortissements sur les périodes de référence est nul sur les périodes de référence.

Tableau 282 : Réalisations et variations des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	15 560 453 969	9 700 696 306	62,34%	100,00%	20 026 000 617	10 160 317 900	50,74%	4,74%	100,00%	20 380 982 232	11 950 342 657	58,63%	17,62%	100,00%
AUTRES CHARGES ET PERTES DIVERSES	3 382 717 076	2 174 597 362	64,29%	22,42%	4 562 334 908	1 990 481 495	43,63%	-8,47%	19,59%	4 561 197 393	2 319 349 188	50,85%	16,52%	19,41%
AUTRES SERVICES CONSOMMES	1 919 029 890	1 009 963 580	52,63%	10,41%	1 830 608 983	674 790 893	36,86%	-33,19%	6,64%	1 759 285 902	772 744 863	43,92%	14,52%	6,47%
BIENS ET SERVICES CONSOMMES	3 392 910 116	2 046 974 766	60,33%	21,10%	3 887 126 223	1 987 864 972	51,14%	-2,89%	19,56%	4 457 889 827	2 463 647 188	55,26%	23,93%	20,62%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 100 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	2 100 000	-	0,00%		0,00%
FRAIS DE PERSONNEL	4 572 769 167	3 284 305 062	71,82%	33,86%	5 478 400 381	3 698 118 466	67,50%	12,60%	36,40%	6 082 908 691	4 388 064 702	72,14%	18,66%	36,72%
FRAIS FINANCIERS	285 369 872	222 381 074	77,93%	2,29%	759 285 735	422 747 896	55,68%	90,10%	4,16%	882 051 307	643 309 045	72,93%	52,17%	5,38%
IMPOTS ET TAXES	93 697 533	55 367 616	59,09%	0,57%	1 091 753 513	260 848 168	23,89%	371,12%	2,57%	439 589 839	315 543 242	71,78%	20,97%	2,64%
SUBVENTIONS VERSEES	1 088 603 821	512 777 527	47,10%	5,29%	1 205 082 182	608 975 948	50,53%	18,76%	5,99%	1 066 276 116	608 908 949	57,11%	-0,01%	5,10%
TRANSFERTS VERSES	480 746 940	304 803 960	63,40%	3,14%	663 231 292	352 860 788	53,20%	15,77%	3,47%	550 967 157	254 532 053	46,20%	-27,87%	2,13%
TRANSPORTS CONSOMMES	343 509 554	89 525 359	26,06%	0,92%	548 177 400	163 629 274	29,85%	82,77%	1,61%	578 716 000	184 243 427	31,84%	12,60%	1,54%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 142 : Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.10.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Sud-Ouest

L'exploitation du tableau ci-dessous montre que les subventions aux écoles et les autres subventions versées constituent les catégories de dépenses ayant les poids les plus importants, avec des taux respectifs de 29,43% en 2021 et 32,97% en 2022, et de 18,11% en 2021 et 21,91% en 2022.

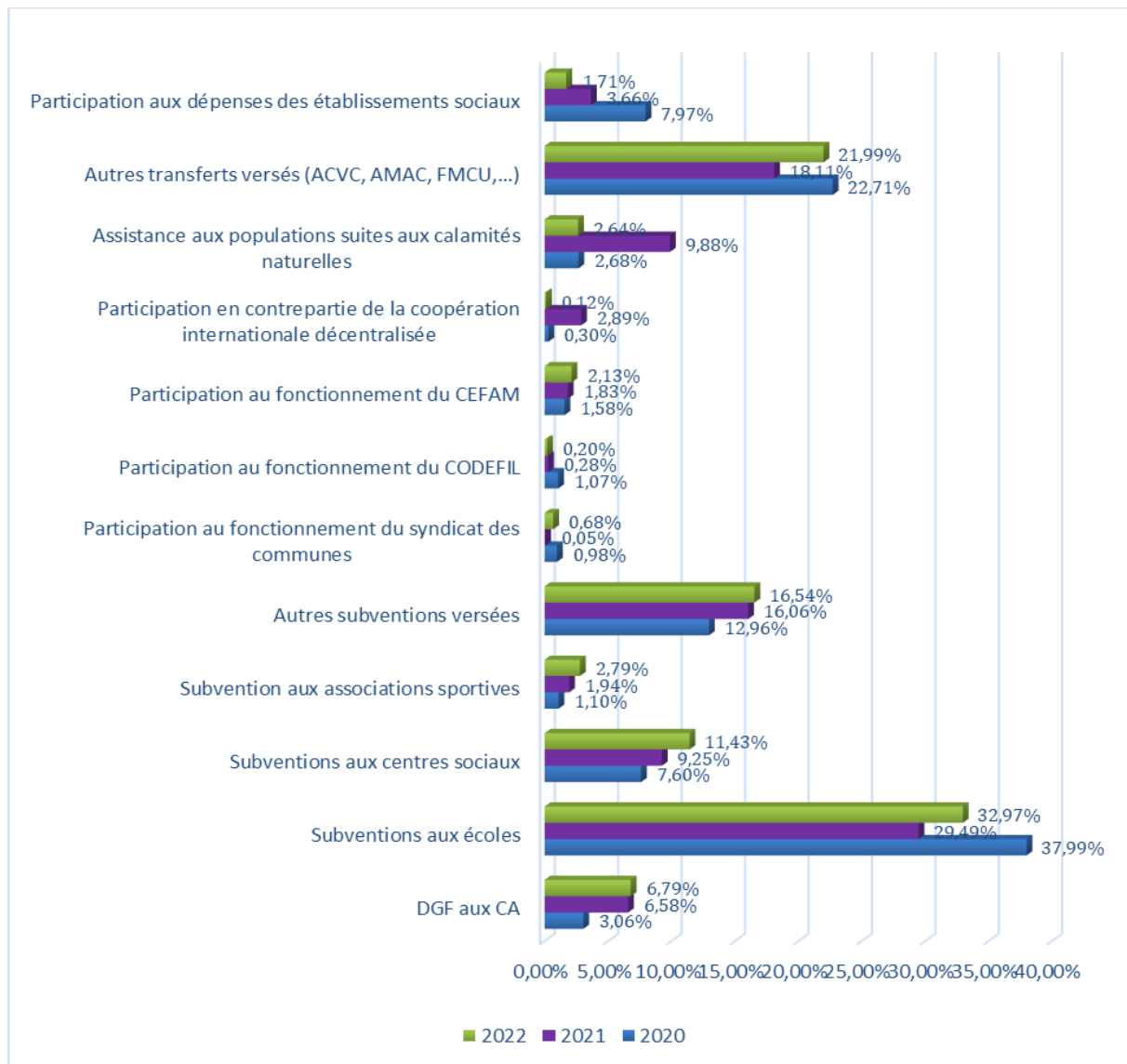
À contrario, les dépenses relatives à la participation au fonctionnement du syndicat des communes sont les plus faibles.

Tableau 283 : Réalisations et variations des transferts et subventions versés aux communes de la Région Sud-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	1 569 350 761	817 581 487	52,10%	100,00%	1 868 313 474	961 836 736	51,48%	17,64%	100,00%	1 617 243 273	863 441 002	53,39%	-10,23%	100,00%
DGF aux CA	300 000 000	25 000 000	3,06%	3,06%	342 050 000	63 323 200	6,58%	153,29%	6,58%	60 000 000	58 633 310	6,79%	-7,41%	6,79%
Subventions aux écoles	414 356 310	310 621 249	37,99%	37,99%	414 933 731	283 604 609	29,49%	-8,70%	29,49%	475 082 711	284 689 849	32,97%	0,38%	32,97%
Subventions aux centres sociaux	102 230 707	62 161 593	7,60%	7,60%	127 248 667	88 940 495	9,25%	43,08%	9,25%	157 481 854	98 676 149	11,43%	10,95%	11,43%
Subvention aux associations sportives	81 785 003	9 000 000	1,10%	1,10%	130 300 000	18 632 225	1,94%	107,02%	1,94%	94 028 586	24 060 727	2,79%	29,14%	2,79%
Autres subventions versées	190 231 801	105 994 685	12,96%	12,96%	190 549 784	154 475 419	16,06%	45,74%	16,06%	279 682 965	142 848 914	16,54%	-7,53%	16,54%
Participation au fonctionnement du syndicat des communes	16 858 000	7 985 604	0,98%	0,98%	9 200 000	460 050	0,05%	-94,24%	0,05%	54 400 000	5 872 526	0,68%	1176,50%	0,68%
Participation au fonctionnement du CODEFIL	31 580 000	8 771 366	1,07%	1,07%	30 845 237	2 671 434	0,28%	-69,54%	0,28%	33 130 000	1 769 087	0,20%	-33,78%	0,20%
Participation au fonctionnement du CEFAM	27 730 320	12 897 332	1,58%	1,58%	32 871 384	17 598 674	1,83%	36,45%	1,83%	34 953 000	18 358 492	2,13%	4,32%	2,13%
Participation en contrepartie de la coopération internationale décentralisée	18 766 000	2 464 710	0,30%	0,30%	69 463 812	27 751 963	2,89%	1025,97%	2,89%	16 361 196	1 047 409	0,12%	-96,23%	0,12%
Assistance aux populations suites aux calamités naturelles	71 324 754	21 874 734	2,68%	2,68%	198 894 770	95 064 895	9,88%	334,59%	9,88%	123 390 729	22 820 889	2,64%	-75,99%	2,64%
Autres transferts versés (ACVC, AMAC, FMCU,...)	201 876 301	185 687 114	22,71%	22,71%	261 580 698	174 154 565	18,11%	-6,21%	18,11%	228 535 232	189 865 675	21,99%	9,02%	21,99%
Participation aux dépenses des établissements sociaux	112 611 565	65 123 100	7,97%	7,97%	60 375 391	35 159 207	3,66%	-46,01%	3,66%	60 197 000	14 797 975	1,71%	-57,91%	1,71%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 143 : Structure des transferts et subventions versés aux communes de la Région du Sud-Ouest



Source : comptes administratifs des CTD

2.10.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Sud-Ouest

Entre 2021 et 2022, les poids des autres immobilisations corporelles a baissé, passant de 70,23% à 69,33%. Tandis que le poids du matériel et mobilier a connu une hausse, passant de 19,08% en 2021 et 24,37% en 2022.

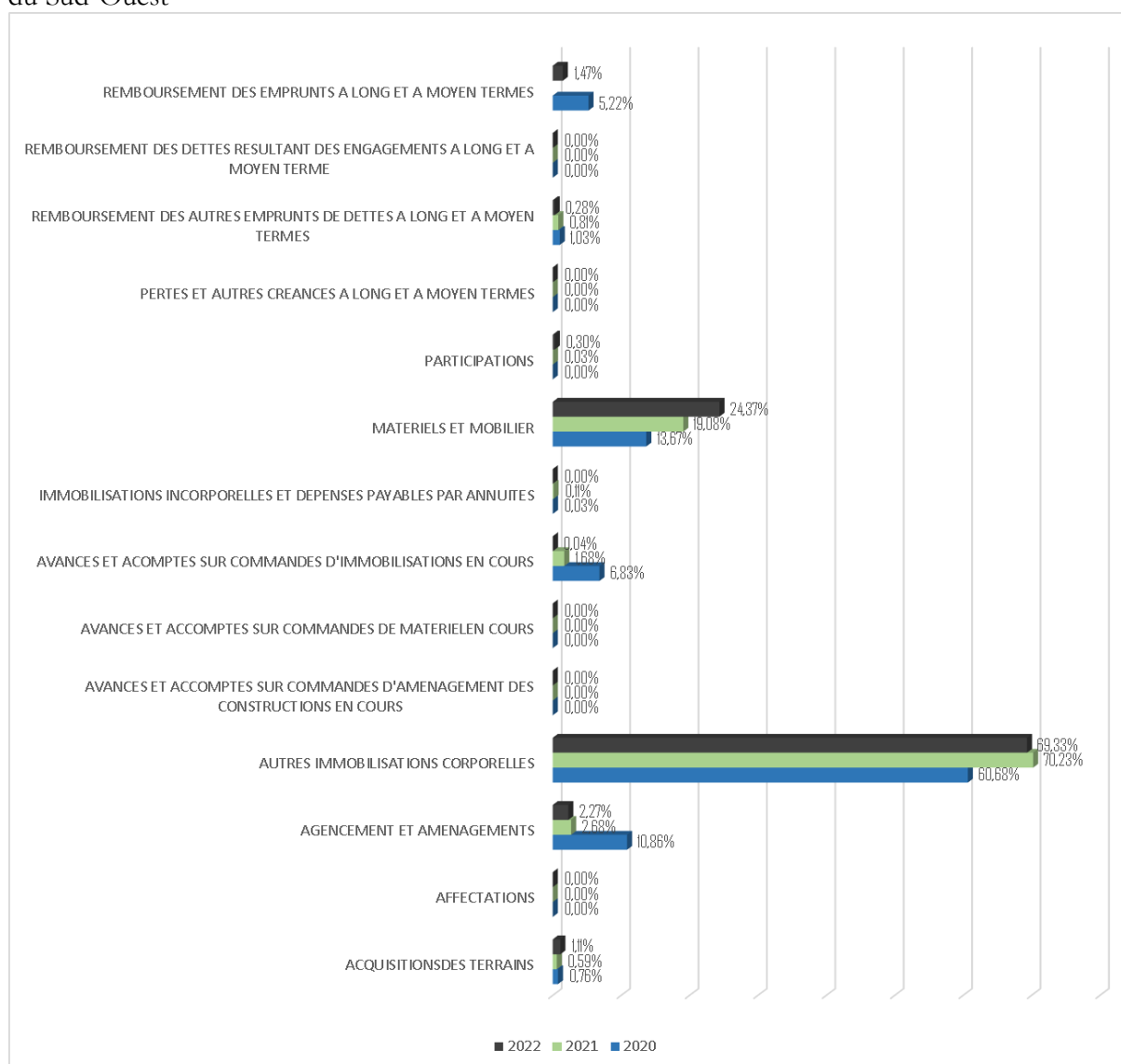
Les avances et acomptes sur commandes et les pertes et autres créances à moyen et à long termes sont quasi nuls sur les périodes de référence.

Tableau 284 : Réalisations et variations des dépenses d'investissement des communes de la Région du Sud-Ouest

	2020				2021					2022				
Nature économique	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)	Prévisions (FCFA)	Exécutions (FCFA)	Exécutions (%)	Variations (%)	Poids des dépenses en exécution (%)
TOTAL	16 256 153 589	10 023 460 056	61,66%	100,00%	20 354 996 528	9 205 621 398	45,23%	-8,16%	100,00%	24 937 438 427	11 323 249 862	45,41%	23,00%	100,00%
ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	356 009 742	92 002 490	25,84%	0,92%	618 856 924	202 664 438	32,75%	120,28%	2,20%	602 942 531	93 122 418	15,44%	-54,05%	0,82%
ACQUISITIONS DES TERRAINS	314 700 000	76 436 227	24,29%	0,76%	384 000 014	54 297 831	14,14%	-28,96%	0,59%	344 945 000	126 189 793	36,58%	132,40%	1,11%
AFFECTATIONS	1 702 000	-	0,00%	0,00%	-	-			0,00%	1 000 000	-	0,00%		0,00%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENTS	1 397 433 870	1 088 168 173	77,87%	10,86%	908 322 703	246 629 383	27,15%	-77,34%	2,68%	944 141 779	257 477 273	27,27%	4,40%	2,27%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 057 557 582	6 081 916 816	60,47%	60,68%	13 947 130 881	6 464 814 392	46,35%	6,30%	70,23%	17 586 018 815	7 850 391 678	44,64%	21,43%	69,33%
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES D'AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES DE MATERIELE EN COURS	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS EN COURS	705 000 000	684 530 901	97,10%	6,83%	633 351 760	154 481 832	24,39%	-77,43%	1,68%	306 000 000	4 992 998	1,63%	-96,77%	0,04%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DÉPENSES PAYABLES PAR ANNUITES	84 587 468	3 500 000	4,14%	0,03%	40 600 000	10 100 100	24,88%	188,57%	0,11%	22 546 577	-	0,00%	-100,00%	0,00%
MATERIELS ET MOBILIER	2 525 877 965	1 370 610 425	54,26%	13,67%	3 173 138 956	1 756 409 881	55,35%	28,15%	19,08%	4 654 629 901	2 759 644 980	59,29%	57,12%	24,37%
PARTICIPATIONS	5 950 000	200 000	3,36%	0,00%	8 259 990	3 000 000	36,32%	1400,00%	0,03%	37 240 000	33 499 999	89,96%	1016,67%	0,30%
PERTES ET AUTRES CREANCES A LONG ET A MOYEN TERMES	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES AUTRES EMPRUNTS DE DETTES A LONG ET A MOYEN TERMES	203 942 817	103 259 583	50,63%	1,03%	121 000 000	74 382 863	61,47%	-27,97%	0,81%	57 797 210	31 940 383	55,26%	-57,06%	0,28%
REMBOURSEMENT DES DETTES RESULTANT DES ENGAGEMENTS A LONG ET A MOYEN TERME	-	-		0,00%	-	-			0,00%	-	-			0,00%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS A LONG ET A MOYEN TERMES	603 392 145	522 835 441	86,65%	5,22%						380 176 614	165 990 340	43,66%	-30,50%	1,47%

Source : comptes administratifs des CTD

Graphique 144 : Structure des dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région du Sud-Ouest



Source : comptes administratifs de

CHAPITRE 3 : GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES CTD

Les marchés publics au Cameroun sont régis par le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics. Ce texte est, conformément à son article 3 applicable aux CTD. Il est important de rappeler que la gouvernance des marchés publics intègre outre la passation, l'exécution, et le paiement, des étapes préalables, notamment la maturation et la programmation.

Sur les périodes de référence, un total global de 10328 marchés relevant de la compétence des Commissions internes placées auprès des CTD ont été recensés. Soit 5322 en 2021 et 5006 en 2022. Le total global de ces marchés correspondait à 7867 Dossiers d'Appel d'Offres (DAO), dont 4036 en 2021 et 3831 en 2022. Sur cette base, le nombre total de marchés attribués agrégé des périodes de référence est de 10034, notamment 5157 en 2021 et 4877 en 2022. Par ailleurs, un total de 9787 marchés a été signés et notifiés, soit 5008 en 2021 et 4779 en 2022.

De manière plus détaillée, la présente partie abordera la question de la gouvernance des marchés publics dans les CTD en 2021 et en 2022.

3.1. GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES CTD EN 2021

Les questions liées aux marchés publics au sein des CTD seront abordées sous l'angle de la programmation des marchés publics (1) notamment les aspects du portefeuille des marchés des MO/MOD, et la situation de la passation des marchés des CTD. De même, les questions de procédures exceptionnelles (2) seront examinées notamment celles de gré à gré et les procédures dérogatoires de régie. Les autres activités concernant les CTD (3) en particulier la réception des certificats émis en 2021 par le MINMAP et la situation du traitement des dossiers de dénonciations en 2021 feront aussi l'objet d'analyse.

3.1.1. Programmation des marchés publics

À l'issue des Conférences de programmation des marchés qui se tiennent en fin d'année, le Journal de Programmation des Marchés des Services Déconcentrés et des CTD est régulièrement mis à jour. Les informations sont consolidées et diffusées par le MINMAP auprès des acteurs concernés sur tout le territoire national et publiées « en ligne » pour le grand public. Par ailleurs 4 829 marchés pour les CTD ont été programmés correspondant à 3 389 DAO, d'un montant total de 191 627 075 343 FCFA.

Tableau 285 : Participation des MO/MOD à la programmation des marchés publics

Catégories de MO/MOD	Nombre de MO/MOD attendus	Nombre de MO/MOD reçus	Taux de participation
Services Déconcentrés de l'État	267	267	100,0%

Catégories de MO/MOD	Nombre de MO/MOD attendus	Nombre de MO/MOD reçus	Taux de participation
Communes et Communautés Urbaines	374	371	99,2%
Total	641	638	99,5%

Source : Rapport d'activités 2021 du MINMAP

Cette participation des MO/MOD à la programmation a permis de recenser les marchés publics inscrits dans leurs budgets respectifs en termes de nombre et de coût prévisionnel.

3.1.1.1. Portefeuilles des marchés des MO/MOD

Il est à noter qu'un nombre de 5160 marchés a été programmé avec 3 677 DAO reçus concernant les marchés d'approvisionnement généraux, autres infrastructures, bâtiments et équipements collectifs, routes et prestations intellectuelles. Les dépenses effectuées sur ces projets sont de 204 769 862 335 FCFA. Ce montant représente les marchés des services déconcentrés de l'état et des CTD. En ce qui concerne les CTD, un montant de 191 627 075 343 FCFA a été envisagé pour le financement des projets.

Les portefeuilles des marchés programmés par catégorie de MO/MOD et nature des prestations sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 286:portefeuilles des marchés programmés par catégorie de MO/MOD et nature des prestations

Catégorie MO/MOD	Nombre de Marchés	Nombre de DAO	AG		AI		BEC		ROUTES		SPI		Total Général	
			Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Services Déconcentrés de l'État	331	288	41	577 603 000	49	1 943 478 600	200	7 406 062 992	18	2 862 900 000	23	352 742 400	331	13 142 786 992
Communes et Communautés Urbaines	4 829	3 389	673	19 465 332 777	1 278	33 712 531 624	1 919	70 016 123 130	808	56 272 972 744	151	12 160 115 068	4 829	191 627 075 343
Total Général	5 160	3 677	714	20 042 935 777	1 327	35 656 010 224	2 119	77 422 186 122	826	59 135 872 744	174	12 512 857 468	5 160	204 769 862 335

Source : Rapport d'activités 2021 du MINMAP

En ce qui concerne les Communautés Urbaines (CU) et les Communes, 4829 marchés ont été passés avec 3389 DAO reçus par la commission interne de passation des marchés pour un montant de 191 627 075 343 FCFA.

Tableau 287 : Nombre de marchés passés par les CU et les Communes en 2021

Autorité Contractante	Nombre de Marchés	Nombre de DAO	AG		AI		BEC		ROUTES		SPI		Total Général	
			Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Maires de Ville	278	269	72	9 296 513 576	38	5 555 713 312	47	20 824 752 393	32	30 589 283 560	89	10 400 990 496	278	76 667 253 337
Maires	4 551	3 120	601	10 168 819 201	1 240	28 156 818 312	1 872	49 191 370 737	776	25 683 689 184	62	1 759 124 572	4 551	114 959 822 006
Total Général	4829	3389	673	19,465,332,777	1278	33,712,531,624	1919	70,016,123,130	808	56,272,972,744	151	12,160,115,068	4829	191,627,075,343

3.1.1.2. Programmation des marchés publics et changements au cours de l'exercice 2021

En fin de l'exercice 2021, 5 684 marchés pour les CTD, correspondant à 4 371 DAO, d'un montant total de 270 904 077 852 FCFA sont disponibles en « ligne » sur la plateforme « Cameroon Online E- Procurement System » (COLEPS). Les changements ont été enregistrés au cours de l'exercice 2021 dans la programmation des marchés public.

Tableau 288 : Changements enregistrés au cours de l'exercice 2021 dans la programmation des marchés publics

Catégorie de MO/MOD	FAITS GENERATEURS																								PROGRAMMATION				
	Abandon	Annulation	Avenant	Attente autorisation SPM pour acquisition de véhicule	Bon de commande	Convention	Crédits virés	Forclusion de crédits	Gré à Gré	Infructuosité sans relance	Maîtrise d'œuvre publique	Projet transféré	Régie	Régularisation de paiements	Report en 2022	Résiliation de contrat	Suspension de maché	Transfert de compétence	Subvention/ Appui financier	Nouveaux projets						Initiale	Actualisée avant l' évaluation	Actualisée de référence à l' évaluation	Actualisée au terme de l' évaluation
																				Attente autorisation SPM pour acquisition de véhicule	Gré à Gré	Annulé mais ayant connu un début de vassation	Autres Faits Générateurs	En cours de passation	Total				
CHANGEMENTS AU 30 JUIN 2021																													
Communautés Urbaines	0	3	0	0	0	0	3	0	11	0	0	0	0	0	7	0	0	1	0	0	14	0	0	41	55	278	292	278	333
Communes	1	63	0	0	1	0	1	0	125	0	0	0	84	1	0	0	0	0	0	0	101	5	28	755	889	4551	4543	4392	5248
CHANGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2021																													
Conseils Régionaux	0	13	0	0	0	0	0	1	21	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	74	3	1	14	92	/	41	25	113
Communautés Urbaines	0	86	0	0	0	2	0	0	27	6	0	0	0	0	27	0	0	1	0	0	7	0	0	13	20	278	359	237	257
Communes	12	179	0	0	12	0	5	12	235	7	0	0	39	1	30	18	2	4	0	0	31	11	8	223	273	4551	5381	5060	5314

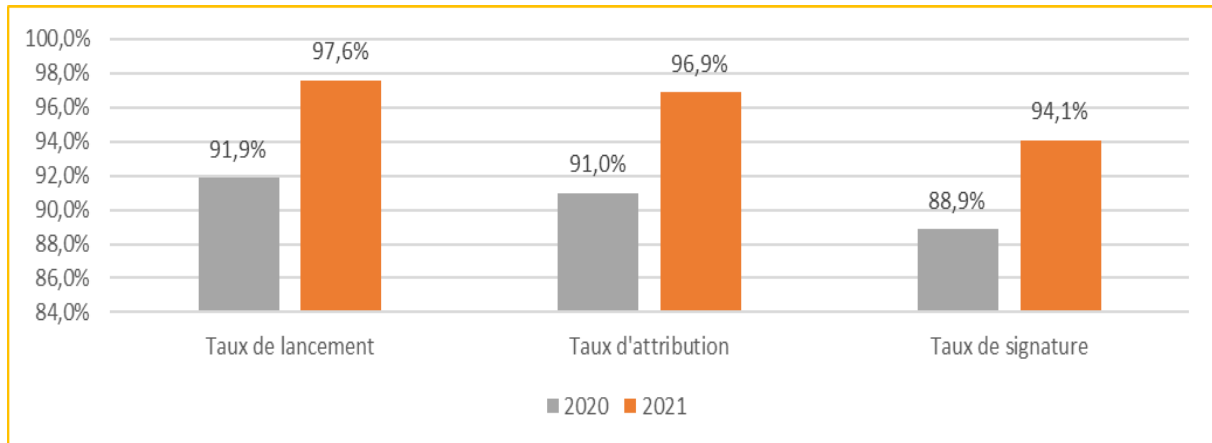
Source : Rapport d'activités 2021 du MINMAP

Au cours de l'année, les CTD ont intégré certains nouveaux projets qui ont été introduits dans le journal de programmation. Trente-deux (32) contrats ont été résiliés pour défaillance constatée, dont 18 relevant des Communes et Communautés Urbaines.

3.1.1.3. Situation de la passation des marchés des Collectivités Territoriales Décentralisées

En fin d'exercice 2021, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) font montre d'une très bonne performance dans la signature des marchés (94,1%), en forte progression par rapport au 30 juin 2021 où ce taux était de 56,7%. Cette bonne performance résulte non seulement de l'exploit de 100,0% des Conseils Régionaux dans la contractualisation des marchés, mais aussi de la dynamique des Communes, qui présentent dans ce cadre un taux de 95,1%. Comparativement à fin 2020, les performances des CTD dans la contractualisation des marchés sont en moyenne à plus de 5% au-dessus de celles observées à la même période.

Graphique 145 : Performances comparées des Collectivités Territoriales Décentralisées en 2020 et 2021



Source : Rapport d'activités 2021 du MINMAP

Pour plus de détails, le tableau de synthèse ci-dessous présente les performances des CTD déclinées par type (régions, Communautés Urbaines et Communes) et regroupées par Région, dans les étapes de saisine de la CIPM, d'examen des projets de DAO en CIPM, des phases de lancement des consultations, d'attribution et de signature des marchés.

Les indicateurs de performance qui y sont présentés sont calculés sur la base des prévisions annuelles d'une part et des niveaux de réalisation des phases précédentes d'autre part.

Tableau 289 : Niveau de la passation au 31 décembre 2021 des marchés des CTD par Région

N°	REGION/ CTD	Programmation initiale		Programmation nette		Saisine de la CIPM			Examen DAO CIPM			Lancement AO				Attribution marchés				Signature marchés					
		Nombre de projets Programmés	Nombre de DAO Correspondants	Nombre de projets	Nombre de DAO correspondants	Nombre de DAO prévus (1)	Nombre de DAO reçus (2)	Taux (%) de réception des DAO [(2) / (1)]	Nombre d'exams prévus (3)	Nombre de DAO examinés (4)	Taux (%) d'examen de DAO par rapport		Nombre d'AO prévus (5)	Nombre d'AO effectivement lancés (6)	Nombre de projets correspondants (7)	Taux (%) de lancement d'AO par rapport		Nombre de marchés prévus (8)	Nombre de marchés effectivement attribués (9)	Taux (%) d'attribution de marchés par rapport		Nombre de contrats prévus (10)	Nombre de contrats effectivement signés (11)	Taux (%) de signature de marchés par rapport	
											Prévus [(4) / (3)]	Reçus [(4) / (2)]				Prévus [(6) / (5)]	DAO examinés [(6) / (4)]			Prévus [(9) / (8)]	Lancés [(9) / (7)]			Prévus [(11) / (10)]	Attribués [(11) / (9)]
1	ADAMAOUA	371	223	429	290	290	284	97,9	290	284	97,9	100,0	290	284	422	97,9	100,0	429	415	96,7	98,3	429	413	96,3	99,5
	Communauté Urbaine	9	8	12	11	11	10	90,9	11	10	90,9	100,0	11	10	10	90,9	100,0	12	10	83,3	100,0	12	9	75,0	90,0
	Communes	362	215	417	279	279	274	98,2	279	274	98,2	100,0	279	274	412	98,2	100,0	417	405	97,1	98,3	417	404	96,9	99,8
2	CENTRE	904	605	985	736	736	711	96,6	736	709	96,3	99,7	736	707	951	96,1	99,7	985	930	94,4	97,8	985	872	88,5	93,8
	Conseil Régional	/	/	6	6	6	6	100,0	6	6	100,0	100,0	6	6	6	100,0	100,0	6	6	100,0	100,0	6	6	100,0	100,0
	Communauté Urbaine	62	59	34	30	30	22	73,3	30	21	70,0	95,5	30	21	25	70,0	100,0	34	20	58,8	80,0	34	19	55,9	95,0
	Communes	842	546	945	700	700	683	97,6	700	682	97,4	99,9	700	680	920	97,1	99,7	945	904	95,7	98,3	945	847	89,6	93,7
3	EST	401	300	467	363	363	356	98,1	363	356	98,1	100,0	363	356	460	98,1	100,0	467	455	97,4	98,9	467	439	94,0	96,5
	Communauté Urbaine	13	13	12	12	12	9	75,0	12	9	75,0	100,0	12	9	9	75,0	100,0	12	8	66,7	88,9	12	7	58,3	87,5
	Communes	388	287	455	351	351	347	98,9	351	347	98,9	100,0	351	347	451	98,9	100,0	455	447	98,2	99,1	455	432	94,9	96,6
4	EXTREME-NORD	798	490	917	708	708	680	96,0	708	679	95,9	99,9	708	672	872	94,9	99,0	917	871	95,0	99,9	917	855	93,2	98,2
	Communauté Urbaine	/	/	20	18	18	18	100,0	18	18	100,0	100,0	18	17	19	94,4	94,4	20	19	95,0	100,0	20	19	95,0	100,0
	Communes	798	490	897	690	690	662	95,9	690	661	95,8	99,8	690	655	853	94,9	99,1	897	852	95,0	99,9	897	836	93,2	98,1
5	LITTORAL	528	436	506	385	385	382	99,2	385	381	99,0	99,7	385	380	501	98,7	99,7	506	492	97,2	98,2	505	452	89,5	91,9
	Communautés Urbaines	144	144	121	86	86	85	98,8	86	85	98,8	100,0	86	85	120	98,8	100,0	121	118	97,5	98,3	121	84	69,4	71,2
	Communes	384	292	385	299	299	297	99,3	299	296	99,0	99,7	299	295	381	98,7	99,7	385	374	97,1	98,2	384	368	95,8	98,4
6	NORD	474	253	495	295	295	294	99,7	295	294	99,7	100,0	295	293	492	99,3	99,7	495	490	99,0	99,6	495	485	98,0	99,0

N°	REGION/ CTD	Programmation initiale		Programmation nette		Saisine de la CIPM			Examen DAO CIPM			Lancement AO				Attribution marchés				Signature marchés					
		Nombre de projets Programmés	Nombre de DAO Correspondants	Nombre de projets	Nombre de DAO correspondants	Nombre de DAO prévus (1)	Nombre de DAO reçus (2)	Taux (%) de réception des DAO [(2) / (1)]	Nombre d'examens prévus (3)	Nombre de DAO examinés (4)	Taux (%) d'examen de DAO par rapport		Nombre d'AO prévus (5)	Nombre d'AO effectivement lancés (6)	Nombre de projets correspondants (7)	Taux (%) de lancement d'AO par rapport		Nombre de marchés prévus (8)	Nombre de marchés effectivement attribués (9)	Taux (%) d'attribution de marchés par rapport		Nombre de contrats prévus (10)	Nombre de contrats effectivement signés (11)	Taux (%) de signature de marchés par rapport	
											Prévus [(4) / (3)]	Reçus [(4) / (2)]				Prévus [(6) / (5)]	DAO examinés [(6) / (4)]			Prévus [(9) / (8)]	Lancés [(9) / (7)]			Prévus [(11) / (10)]	Attribués [(11) / (9)]
	Communauté Urbaine	15	12	12	10	10	10	100,0	10	10	100,0	100,0	10	10	12	100,0	100,0	12	11	91,7	91,7	12	11	91,7	100,0
	Communes	459	241	483	285	285	284	99,6	285	284	99,6	100,0	285	283	480	99,3	99,6	483	479	99,2	99,8	483	474	98,1	99,0
7	NORD-OUEST	310	270	347	313	313	312	99,7	313	312	99,7	100,0	313	312	346	99,7	100,0	347	346	99,7	100,0	347	345	99,4	99,7
	Communauté Urbaine	13	13	13	12	12	12	100,0	12	12	100,0	100,0	12	12	13	100,0	100,0	13	13	100,0	100,0	13	12	92,3	92,3
	Communes	297	257	334	301	301	300	99,7	301	300	99,7	100,0	301	300	333	99,7	100,0	334	333	99,7	100,0	334	333	99,7	100,0
8	OUEST	430	280	516	374	374	374	100,0	374	372	99,5	99,5	374	372	514	99,5	100,0	516	514	99,6	100,0	516	514	99,6	100,0
	Communauté Urbaine	18	16	5	5	5	5	100,0	5	4	80,0	80,0	5	4	4	80,0	100,0	5	4	80,0	100,0	5	4	80,0	100,0
	Communes	412	264	511	369	369	369	100,0	369	368	99,7	99,7	369	368	510	99,7	100,0	511	510	99,8	100,0	511	510	99,8	100,0
9	SUD	340	280	360	299	299	292	97,7	299	291	97,3	99,7	299	290	349	97,0	99,7	360	344	95,6	98,6	360	335	93,1	97,4
	Communautés Urbaines	4	4	6	6	6	6	100,0	6	6	100,0	100,0	6	6	6	100,0	100,0	6	6	100,0	100,0	6	6	100,0	100,0
	Communes	336	276	354	293	293	286	97,6	293	285	97,3	99,7	293	284	343	96,9	99,6	354	338	95,5	98,5	354	329	92,9	97,3
10	SUD-OUEST	273	252	300	273	273	273	100,0	273	273	100,0	100,0	273	273	300	100,0	100,0	300	300	100,0	100,0	300	298	99,3	99,3
	Conseil Régional	/	/	19	19	19	19	100,0	19	19	100,0	100,0	19	19	19	100,0	100,0	19	19	100,0	100,0	19	19	100,0	100,0
	Communautés Urbaines	/	/	2	2	2	2	100,0	2	2	100,0	100,0	2	2	2	100,0	100,0	2	2	100,0	100,0	2	2	100,0	100,0
	Communes	273	252	279	252	252	252	100,0	252	252	100,0	100,0	252	252	279	100,0	100,0	279	279	100,0	100,0	279	277	99,3	99,3
TOTAL GENERAL		4829	3389	5322	4036	4036	3958	98,1	4036	3951	97,9	99,8	4036	3939	5207	97,6	99,7	5322	5157	96,9	99,0	5321	5008	94,1	97,1

Source : Rapport d'activités 2021 du MINMAP

3.1.2. Les procédures exceptionnelles

Prévue par la réglementation en vigueur, les procédures exceptionnelles dérogent à celles normales de l'appels d'offre. Il s'agit du gré à gré et des travaux en régie.

3.1.2.1. En matière de procédures de gré à gré

Au terme de l'exercice 2021, sur les 5 684 marchés passés, 395 ont été passés en procédures de gré à gré, soit un taux de 6,9%.

Tableau 290 : Nombre de marchés passés suivant la procédure de gré à gré en 2021

Catégorie MO/MOD	Nombre de marchés passés	Sans concurrence 109(a) & 109(d)		Avec concurrence 109(b) & 109(c)		Ensemble	
		Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Conseils Régionaux	113	4	3,5%	91	80,5%	95	84,1%
Communautés Urbaines	257	10	3,9%	24	9,3%	34	13,2%
Communes	5 314	18	0,3%	248	4,7%	266	5,0%
TOTAL GENERAL	5684	32	0,6%	363	6,4%	395	6,9%

Source : Rapport d'activités 2021 du MINMAP

3.1.2.2. En matière de travaux en Régie

Sept 07 autorisations ont été sollicitées par les CU avec 02 accords. Pour les communes, 267 autorisations ont été sollicitées pour 148 accords. Au total, 274 autorisations ont été sollicitées avec 150 accords.

Tableau 291 : Nombre de marchés passés en régis en 2021

Catégorie MO/MOD	Nombre MO/MOD	Autorisations sollicitées	Accord	Refus	Mise en œuvre au 31 décembre 2021		
					Projets programmés	Nouveaux projets	Total
Communautés Urbaines	3	7	2	5	0	0	0
Communes	105	267	148	119	123	27	150
TOTAL GENERAL	108	274	150	124	123	27	150

Source : Rapport d'activités 2021 du MINMAP

3.1.3. Autres activités concernant les CTD

3.1.3.1. Réception des certificats émis en 2021 par le MINMAP

La gestion de l'Autorité d'Enregistrement Local (AEL) s'est poursuivie dans le cadre de la Convention de collaboration entre le MINMAP et l'ANTIC, relativement à l'exploitation de l'Infrastructure Nationale à Clé Publique pour la sécurisation des transactions dans le système COLEPS. Pour l'année 2021, 05 certificats ont été émis au profit des CTD.

NB : il existe une autre méthode de suivi de contrôle des marchés en ligne appelé *Follow-up procurement*.

3.1.3.2. Situation du traitement des dossiers de dénonciations en 2021

Vingt-cinq (25) contentieux ont été recensés concernant les CTD. Ceux-ci concernent les dénonciations pour corruption et dysfonctionnements constatés, mauvaises pratiques, harcèlements et tentatives d'arnaque. Des sanctions telles que les mesures correctives, lettres d'observations à certains chefs d'exécutifs municipaux et régionaux et Présidents de la CIPM, lettre d'observation au Président de la CIPM, suspension de la procédure, ont été prises concernant les parties impliquées. Le tableau ci-dessous énumère les CTD concernées.

Tableau 292 : Récapitulatif de la Situation du traitement des dossiers de dénonciations en 2021

N ^o	Administration Concernée	Objet de la Dénonciation	Personne mise en Cause	Fonction	Conclusion des Investigations	Mesures Prises (sanctions)
1	Commune de Dibombari.	Dénonciation des pratiques de corruption notoire au sein de la commission interne de passation des marchés	Président de la Commission.	Président de la Commission.	Dénonciation pour corruption non fondée. Dysfonctionnements constatés	Mesures correctives prescrites
2	Commune de Campo	Dénonciations des mauvaises pratiques à la Commune de Campo dans le cadre de la passation de certains Marchés Publics	- Maire de la Commune - Président de la Commission.	-Maire de la Commune de Campo -Président CIPM	-Mauvaises pratiques constatées	Mesures correctives prescrites. - lettre d'observations au Maire et au Président de la CIPM
3	Commune de Bonaléa	-Dénonciation pour harcèlement et tentative d'arnaque. -AON°003bis/AONO/C-Bonalea / CIPM / 2021 pour les travaux de réhabilitation des centres de santé de Souza Gare et grand Souza en deux lots dans la Commune de Bonaléa	Président de la Commission.	Président de la Commission.	-harcèlement et tentative d'arnaque non élucidé. -Mauvaises pratiques constatées	Mesures correctives prescrites avec lettre d'observation au Président
4	Commune de Mengang	Dénonciation des mauvaises pratiques au sein de la Commune de Mengang	Maire de la Commune	Maire de la Commune		Suspension de la procédure
5	Communauté urbaine de Yaoundé	Dénonciation des mauvaises pratiques. Adoption de manière unilatérale du rapport d'analyse de la SCAO. -Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 012 DU 30 mars pour les travaux d'entretien courant des voiries revêtues dans la ville de Yaoundé	Président de la Commission Interne de Passation des Marchés	Président /CIPM	Dénonciation fondée	Lettre d'observation
6	Commune de Ndélé	Dénonciation des faits de Corruption et mauvaises pratiques à la CIPM/NDELELE	Président de la Commission	Président de la Commission	Dénonciation pour corruption non fondée. Dysfonctionnements constatés	Mesures correctives prescrites avec lettre d'observation au Représentant MINMAP au

N°	Administration Concernée	Objet de la Dénonciation	Personne mise en Cause	Fonction	Conclusion des Investigations	Mesures Prises (sanctions)
						sein de la CIPM
7	Commune de Meyomessi	Dénonciation des faits de corruption, les manœuvres frauduleuses	Président de la Commission Maire	Président de la Commission Maire	Dénonciation pour corruption non fondée. Dysfonctionnements constatés	Mesures correctives prescrites
8	Commune de Kobdombo	Dénonciation de présumée mauvaise gouvernance dans la passation et d'exécution des marchés dans la Commune de Kobdombo : -Modification du contenu des marchés de base sans avenant (art 10 CMP); -Modification irrégulière de la nature des travaux en vue d'augmenter les gains de l'entreprise adjudicataire ; -Non-respect de la décision de l'Autorité des Marchés Publics ; -Changement de la consistance du marché sans un avenant y relatif régulièrement adopté ; -Réception et paiement des prestations non exécutées ou non conformes au marché. -Appel d'Offres National Ouvert N°004 / AONO/KOBDOMBO/CIPM/2020 du 21/07/2020 relatif aux travaux d'Équipement en énergie solaire, du CSI d'Efonfou. -Appel d'Offres National Ouvert N°03BIS/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2020 du 21 juillet 2020 pour l'électrification en énergie solaire du quartier administratif de la ville de Kobdombo. -Appel d'Offres National Ouvert N° 006 bis AONO/KOBDOMBO/CIPM/2020 du 26/10/2020 pour l'éclairage public des certaines artères de la ville de	Maire de la Commune	Maire de la Commune	Dénonciation non fondée.	Mesures correctives prescrites

N°	Administration Concernée	Objet de la Dénonciation	Personne mise en Cause	Fonction	Conclusion des Investigations	Mesures Prises (sanctions)
		<i>Kobdombo par la fourniture et l'installation de cent (100) lampadaires solaires all in one en procédure d'urgence.</i>				
9	Commune d'Oveng	Dénonciation des faits de corruption, de marchandage et violation des procédures	Président de la Commission	Président de la Commission	Dénonciation pour corruption non fondée. Dysfonctionnements constatés	Mesures correctives prescrites
10	Commune de Mboma.	Dénonciation pour mauvaises pratiques dans le processus de contractualisation de certains Marchés dans la Commune de Mboma.	Maire de la Commune	Maire de la Commune	Dénonciation pour mauvaise pratiques fondée.	-Lettre d'observation au Maire -Lettre d'observation au Président /C IPM Mboma –
11	Commune de d'Endom	Dénonciations des mauvaises pratiques	Maire de la Commune	Maire de la Commune	Dénonciation pour mauvaise pratiques fondée.	Suspension de la CIPM de la Commune
12	Commune de Dimako	Dénonciation pour mauvaises pratiques. - Non-respect du principe de libre accès à la commande publique - Non prise en compte des recommandations du régulateur	Maire de la Commune	Maire de la Commune	Dénonciation fondée	Lettre d'observations
13	Commune de Yokadouma	Irrégularités ayant entaché l'attribution du marché de réhabilitation de la voirie municipale de Yokadouma. -DAO N° 003/ AONO/CY/CIPM/2021 du 16 Février 2021 pour les travaux de réhabilitation de la voirie municipale de Yokadouma	Maire de la Commune	Maire de la Commune	Dénonciation fondée	Suspension de la procédure.
14	Commune de Massok	Dénonciation pour manœuvres frauduleuses graves	Maire de la Commune		En cours d'investigations	
25	Commune de Mindourou	Dénonciation des faits de corruption	Président de la	Président de la	En cours d'investigations	

N ^o	Administration Concernée	Objet de la Dénonciation	Personne mise en Cause	Fonction	Conclusion des Investigations	Mesures Prises (sanctions)
			Commission	Commission		

Source : Rapport d'activités 2021 du MINMAP

3.2. GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES CTD EN 2022

En 2022, 5006 marchés de la compétence des Commissions internes placées auprès des CTD ont été recensés, correspondant à **3831** DAO. Les Chefs des Exécutifs des CTD ont lancé **3748** Appels d'Offres, soit un taux de lancement de **99,3%** et attribué **4877** marchés représentant une valeur relative de **99,3%**. Au total, **4 779** marchés ont été signés et notifiés, soit un taux de contractualisation de **98%**.

3.2.1. Programmation des marchés publics

À l'issue des Conférences de programmation des marchés, le Journal de Programmation des Marchés des Services Déconcentrés et des Collectivités Territoriales Décentralisées est régulièrement mis à jour. Il est par la suite et diffusé par le MINMAP auprès des acteurs concernés sur le territoire national et publié « en ligne » pour le grand public.

Tableau 293: Niveau de participation des MO/MOD à la programmation des marchés publics 2022

Catégorie de MO/MOD	Nombre de MO/MOD attendus	Nombre de MO/MOD Reçus	Taux de participation
<i>Conseils Régionaux</i>	10	10	100,0%
<i>Communautés Urbaines</i>	14	14	100,0%
<i>Communes</i>	360	360	100,0%
TOTAL	384	384	100%

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

Cette participation des MO/MOD à la programmation a permis de recenser les marchés publics inscrits dans leurs budgets respectifs en termes de nombre et de coût prévisionnel. Ainsi, 5 186 marchés d'un montant total de 226 550 287 052 FCFA pour les (CTD correspondant à 4 081 DAO), ont été identifiés et programmés « en ligne » sur la plateforme COLEPS.

3.2.1.1. Portefeuilles des marchés des MO/MOD

Les portefeuilles des marchés programmés par catégorie de MO/MOD et par nature des prestations sont résumés dans le tableau ci-dessous.

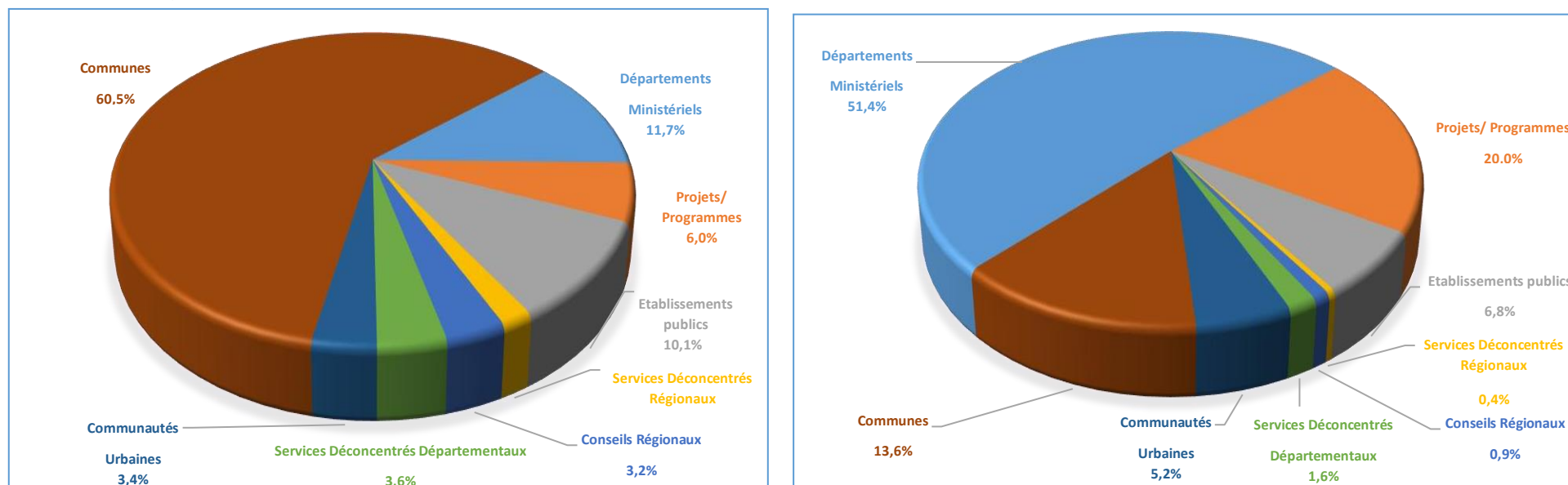
Tableau 294 : portefeuilles des marchés programmés par catégorie de MO/MOD et par nature des prestations

Catégorie MO / MOD	Nombre de Marchés	Nombre de DAO	AG		AI		BEC		ROUTES		SPI		Total Général	
			Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Conseils Régionaux	246	231	20	280 920 908	22	702 424 920	158	5 163 196 652	39	4 114 707 530	7	93 894 000	246	10 355 144 010
Services Déconcentrés Départementaux	279	184	83	9 148 172 626	53	1 715 796 875	85	4 746 321 845	15	1 172 276 971	43	1 767 465 292	279	18 550 033 609
Communautés Urbaines	260	214	35	2 618 160 311	62	6 228 509 306	49	13 809 189 050	45	20 014 085 697	69	17 622 881 848	260	60 292 826 212
Communes	4680	3636	562	17 172 375 354	1287	41 657 079 529	1932	56 761 019 275	807	38 412 887 159	92	1 898 955 513	4680	155 902 316 830

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

Les graphiques ci-après illustrent davantage les portefeuilles des marchés programmés des MO/MOD pour l'exercice 2022 :

Graphique 146: Répartition en nombre des portefeuilles des MO/MOD



Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

En nombre de marchés programmés, les Communes détiennent la plus grande part (**60,5%**), suivies des Départements Ministériels avec une proportion de **11,7%**. Toutefois, en valeur monétaire, la part la plus importante de marchés programmés revient aux Départements Ministériels (**51,4%**), suivis des Projets/Programmes (**20,0%**) et des Communes (**13,6%**). Les attributions de ces catégories d'acteurs ci-dessus présentées permettent à suffisance de mieux apprécier la charge de travail qui leurs incombe en nombre et en valeur monétaire dans la conduite des opérations de passation des marchés publics de leur ressort respectif.

3.2.1.2. Plans de charge des Autorités Contractantes, des Commissions de Passation des Marchés et des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CCCM)

Les plans de charge des différentes CTD et leurs Commissions Internes de Passation des Marchés sont présentés dans le tableau ci-dessous par nature des prestations.

Tableau 295 : plans de charge des différentes CTD et leurs Commissions Internes de Passation des Marchés

Autorité Contractante	Nombre de Marchés	Nombre de DAO	AG		AI		BEC		ROUTES		SPI		Total Général	
			Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Présidents des Conseils Régionaux	279	184	83	9 148 172 626	53	1 715 796 875	85	4 746 321 845	15	1 172 276 971	43	1 767 465 292	279	18 550 033 609
Maires de Ville	260	214	35	2 618 160 311	62	6 228 509 306	49	13 809 189 050	45	20 014 085 697	69	17 622 881 848	260	60 292 826 212
Maires	4680	3636	562	17 172 375 354	1287	41 657 079 529	1932	56 761 019 275	807	38 412 887 159	92	1 898 955 513	4680	155 902 316 830
Total Général	5219	4034	960	28 938 708 291	1402	49601385710	2066	74 316 530 170	867	59 599 249 827	204	21 289 302 651	5219	234 745 176 651

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

Pour ce qui est des cinq (05) CCCM chargées du contrôle à priori sur les procédures de passation des marchés publics d'un certain seuil des MO/MOD, les plans de charge sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 296 : plans de charge sont récapitulés

Catégorie MO / MOD	Nombre de Marchés	Nombre de DAO	CCCM-AG		CCCM-AI		CCCM-BEC		CCCM-ROUTES		CCCM-SPI		Total Général	
			Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Conseils Régionaux	16	10	13	4 258 000 000	0	0	1	150 000 000	0	0	2	301 060 292	16	4 709 060 292
Communautés Urbaines	16	16	2	550 000 000	0	0	8	4 958 173 943	0	0	6	1 100 000 000	16	6 608 173 943
Communes	8	8	4	553 064 178	0	0	3	1 935 678 208	0	0	1	100 000 000	8	2 588 742 386
Total général	40	34	19	5 361 064 178	0	0	12	7 043 852 151	0	0	9	1 501 060 292	40	13 905 976 621

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.1.3. Changements enregistrés au cours de l'exercice 2022 dans la programmation des marchés publics des CTD

Ces changements intervenus dans la programmation sont présentés par catégorie de MO/MOD dans le tableau ci-dessous.

Tableau 297 : changements intervenus dans la programmation sont présentés par catégorie de MO/MOD

Catégorie de MO / MOD	FAITS GENERATEURS																										PROGRAMMATION				
	Abandon	Annulation	Attente autorisation SPM pour acquisition de véhicule	Avenant	Bon de commande	Convention	Crédits virés	Entente directe	Forclusion de crédits	Gré à Gré	Infructuosité sans relance	Marché spécial	Maîtrise d'œuvre publique	Projet transféré	Régie	Régularisation de paiements	Report en 2023	Résiliation de contrat	Subvention / Appui financier	Suspension de marchés	Transfert de compétence	Nouveaux projets						Initiale	Actualisée avant l' évaluation	Actualisée de référence à l' évaluation	Actualisée au terme de l' évaluation
																						Annulation mais ayant connu un début de passation	Gré à Gré	Régie	Autres Faits Générateurs	En cours de passation	Total				
CHANGEMENTS AU 30 JUIN 2022																															
Conseils Régionaux	0	64	0	0	0	0	2	0	0	13	0	0	0	0	0	0	3	0	5	0	0	1	0	0	0	46	47	238	261	187	233
Communautés Urbaines	0	21	0	0	2	0	2	0	0	7	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	8	1	1	18	28	334	340	312	338
Communes	1	114	0	0	14	1	5	0	0	91	2	0	0	1	41	10	9	0	3	0	0	7	19	9	2	549	586	4 367	4 405	4 204	4 772
Total	1	199	0	0	16	1	9	0	0	111	2	0	0	2	41	12	12	0	8	0	0	8	27	10	3	613	661	4 939	5 006	4 703	5 343
CHANGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022																															
Conseils Régionaux	0	67	0	0	0	0	0	0	1	24	2	0	0	0	0	0	13	1	5	0	0	6	9	0	0	8	23	238	351	262	279
Communautés Urbaines	0	61	0	0	2	0	0	0	3	17	9	0	0	0	0	0	104	0	0	0	1	0	3	0	4	14	21	334	423	243	260
Communes	6	171	0	1	18	0	4	0	27	157	10	0	0	0	28	10	79	25	2	1	7	31	27	11	21	152	242	4 367	4 890	4 501	4 680
Total	6	299	0	1	20	0	4	0	31	198	21	0	0	0	28	10	196	26	7	1	8	37	39	11	25	174	286	4 939	5 664	5 006	5 219

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

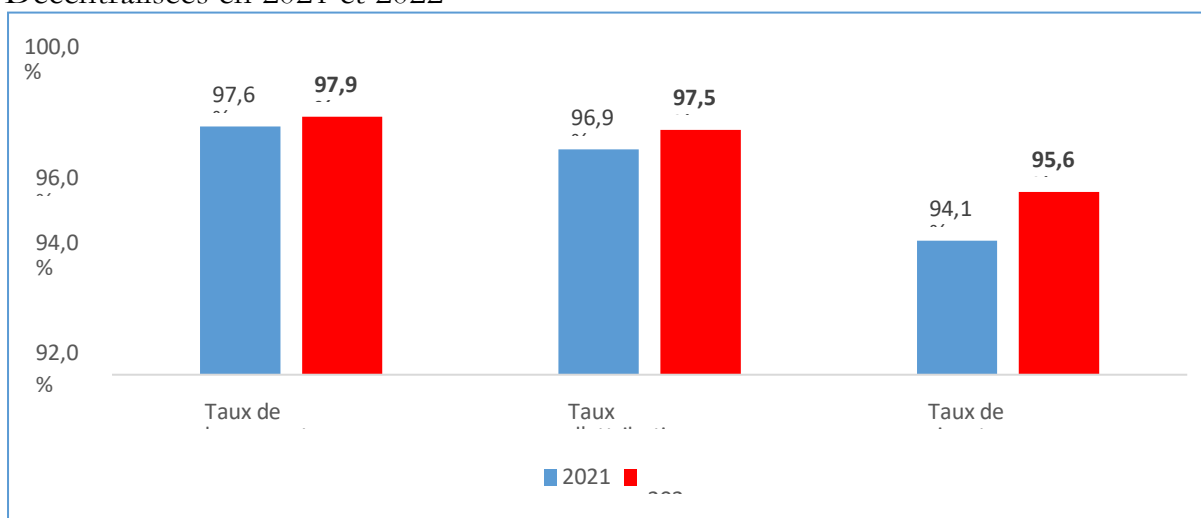
3.2.2. Contrôle de la passation des marchés publics

En fin d'exercice 2022, les CTD enregistrent une bonne performance dans la signature des marchés (**95,6%**), en progression par rapport au 30 juin 2022 où ce taux était de 73,7%.

3.2.2.1. Analyse comparative

Comparativement à fin 2021, les performances des CTD dans la contractualisation des marchés sont en moyenne à plus de **1,5%** au-dessus de celles observées en fin 2021. La situation de passation des marchés des CTD pour l'exercice 2022 se présente comme suit :

Graphique 147 : Performances comparées des Collectivités Territoriales Décentralisées en 2021 et 2022



Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.2.2. Performance des CTD

Le tableau de synthèse ci-dessous présente les performances des CTD déclinées par type (régions, Communautés Urbaines et Communes) et regroupées par Région, dans les étapes de saisine de la CIPM, d'examen des projets de DAO en CIPM, des phases de lancement des consultations, d'attribution et de signature des marchés. Les indicateurs de performance qui y sont présentés sont calculés sur la base des prévisions annuelles d'une part, et des niveaux de réalisation des phases précédentes d'autre part.

Tableau 298 : Performances des CTD

N°	REGION / CTD	Programmation initiale		Programmation nette		Saisine de la CIPM			Examen DAO CIPM				Lancement AO				Attribution marchés				Signature marchés				
		Nombre de projets Programmés	Nombre de DAO Correspondants	Nombre de projets	Nombre de DAO correspondants	Nombre de DAO prévus (1)	Nombre de DAO reçus (2)	Taux (%) de réception des DAO(2) / (1)	Nombre d'exams prévus (3)	Nombre de DAO examinés (4)	Taux (%) d'examen de DAO par rapport		Nombre d'AO prévus (5)	Nombre d'AO effectivement lancés (6)	Nombre de projets correspondants (7)	Taux (%) de lancement d'AO par rapport		Nombre de marchés prévus (8)	Nombre de marchés effectivement attribués (9)	Taux (%) d'attribution de marchés par rapport		Nombre de contrats prévus (10)	Nombre de contrats effectivement signés (11)	Taux (%) de signature de marchés par rapport	
											Prévus [(4) / (3)]	Reçus [(4) / (2)]				Prévus [(6) / (5)]	DAO examinés [(6) / (4)]			Prévus [(9) / (8)]	Lancés [(9) / (7)]			Prévus [(11) / (10)]	Attribués [(11) / (9)]
1	ADAMAOUA	340	253	362	277	276	276	100,0	276	276	100,0	100,0	276	276	361	100,0	100,0	360	360	100,0	99,7	359	359	100,0	99,7
	Conseil Régional	23	23	21	21	20	20	100,0	20	20	100,0	100,0	20	20	20	100,0	100,0	20	20	100,0	100,0	20	20	100,0	100,0
	Communauté Urbaine	16	12	12	10	10	10	100,0	10	10	100,0	100,0	10	10	12	100,0	100,0	11	11	100,0	91,7	11	11	100,0	100,0
	Communes	301	218	329	246	246	246	100,0	246	246	100,0	100,0	246	246	329	100,0	100,0	329	329	100,0	100,0	328	328	100,0	99,7
2	CENTRE	878	645	832	614	614	606	98,7	614	577	94,0	95,2	614	574	789	93,5	99,5	832	783	94,1	99,2	832	764	91,8	97,6
	Conseil Régional	54	52	0	0	0	0	/	0	0	/	/	0	0	0	/	/	0	0	/	/	0	0	/	/
	Communauté Urbaine	75	75	53	44	44	43	97,7	44	14	31,8	32,6	44	13	22	29,5	92,9	53	22	41,5	100,0	53	21	39,6	95,5
	Communes	749	518	779	570	570	563	98,8	570	563	98,8	100,0	570	561	767	98,4	99,6	779	761	97,7	99,2	779	743	95,4	97,6
3	EST	391	261	450	301	301	299	99,3	301	299	99,3	100,0	301	298	446	99,0	99,7	450	444	98,7	99,6	450	438	97,3	98,6
	Conseil Régional	/	/	57	25	25	25	100,0	25	25	100,0	100,0	25	25	56	100,0	100,0	57	56	98,2	100,0	57	56	98,2	100,0
	Communauté Urbaine	18	17	14	13	13	13	100,0	13	13	100,0	100,0	13	13	14	100,0	100,0	14	14	100,0	100,0	14	14	100,0	100,0
	Communes	373	244	379	263	263	261	99,2	263	261	99,2	100,0	263	260	376	98,9	99,6	379	374	98,7	99,5	379	368	97,1	98,4

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

Tableau 299 : Niveau de la passation des marchés CTD par Région au 31 décembre 2022

N°	REGION / CTD	Programmation initiale		Programmation nette		Saisine de la CIPM			Examen DAO CIPM				Lancement AO				Attribution marchés				Signature marchés				
		Nombre de projets Programmés	Nombre de DAO Correspondants	Nombre de projets	Nombre de DAO correspondants	Nombre de DAO prévus (1)	Nombre de DAO reçus (2)	Taux (%) de réception des DAO[(2) / (1)]	Nombre d'examens prévus (3)	Nombre de DAO examinés (4)	Taux (%) d'examen de DAO par rapport		Nombre d'AO prévus (5)	Nombre d'AO effectivement lancés (6)	Nombre de projets correspondants (7)	Taux (%) de lancement d'AO par rapport		Nombre de marchés prévus (8)	Nombre de marchés effectivement attribués (9)	Taux (%) d'attribution de marchés par rapport		Nombre de contrats prévus (10)	Nombre de contrats effectivement signés (11)	Taux (%) de signature de marchés par rapport	
											Prévus [(4) / (3)]	Reçus [(4) / (2)]				Prévus [(6) / (5)]	DAO examinés [(6)]			Prévus [(9) / (8)]	Lancés [(9) / (7)]			Prévus [(11) / (10)]	Attribués [(11) / (9)]
4	EXTREME-NORD	768	527	804	546	546	535	98,0	546	535	98,0	100,0	546	533	791	97,6	99,6	804	791	98,4	100,0	803	789	98,3	99,7
	Conseil Régional	15	13	19	8	8	8	100,0	8	8	100,0	100,0	8	8	19	100,0	100,0	19	19	100,0	100,0	19	19	100,0	100,0
	Communauté Urbaine	21	21	13	11	11	11	100,0	11	11	100,0	100,0	11	11	13	100,0	100,0	13	13	100,0	100,0	13	13	100,0	100,0
	Communes	732	493	772	527	527	516	97,9	527	516	97,9	100,0	527	514	759	97,5	99,6	772	759	98,3	100,0	771	757	98,2	99,7
5	LITTORAL	522	467	443	382	382	380	99,5	382	380	99,5	100,0	382	376	433	98,4	98,9	443	414	93,5	95,6	443	365	82,4	88,2
	Conseil Régional	27	22	30	25	25	25	100,0	25	25	100,0	100,0	25	25	30	100,0	100,0	30	30	100,0	100,0	30	16	53,3	53,3
	Communautés Urbaines	122	122	90	64	64	64	100,0	64	64	100,0	100,0	64	63	85	98,4	98,4	90	72	80,0	84,7	90	39	43,3	54,2
	Communes	373	323	323	293	293	291	99,3	293	291	99,3	100,0	293	288	318	98,3	99,0	323	312	96,6	98,1	323	310	96,0	99,4
6	NORD	501	307	482	315	315	313	99,4	315	313	99,4	100,0	315	311	478	98,7	99,4	482	475	98,5	99,4	482	463	96,1	97,5
	Conseil Régional	28	26	23	21	21	21	100,0	21	21	100,0	100,0	21	21	23	100,0	100,0	23	23	100,0	100,0	23	23	100,0	100,0
	Communauté Urbaine	19	17	12	11	11	11	100,0	11	11	100,0	100,0	11	11	12	100,0	100,0	12	11	91,7	91,7	12	11	91,7	100,0
	Communes	454	264	447	283	283	281	99,3	283	281	99,3	100,0	283	279	443	98,6	99,3	447	441	98,7	99,5	447	429	96,0	97,3
7	NORD-OUEST	328	299	363	341	341	340	99,7	341	339	99,4	99,7	341	339	361	99,4	100,0	363	361	99,4	100,0	363	360	99,2	99,7
	Conseil Régional	/	/	12	12	12	12	100,0	12	11	91,7	91,7	12	11	11	91,7	100,0	12	11	91,7	100,0	12	11	91,7	100,0
	Communauté Urbaine	13	13	10	10	10	10	100,0	10	10	100,0	100,0	10	10	10	100,0	100,0	10	10	100,0	100,0	10	10	100,0	100,0
	Communes	315	286	341	319	319	318	99,7	319	318	99,7	100,0	319	318	340	99,7	100,0	341	340	99,7	100,0	341	339	99,4	99,7
	OUEST	489	351	532	388	388	387	99,7	388	387	99,7	100,0	388	384	528	99,0	99,2	532	528	99,2	100,0	531	527	99,2	99,8
	Conseil Régional	18	13	38	25	25	25	100,0	25	25	100,0	100,0	25	25	38	100,0	100,0	38	38	100,0	100,0	38	38	100,0	100,0

8	Communauté Urbaine	12	12	10	10	10	10	100,0	10	10	100,0	100,0	10	7	7	70,0	70,0	10	7	70,0	100,0	10	7	70,0	100,0
	Communes	459	326	484	353	353	352	99,7	353	352	99,7	100,0	353	352	483	99,7	100,0	484	483	99,8	100,0	483	482	99,8	99,8
9	SUD	367	327	388	353	353	351	99,4	353	351	99,4	100,0	353	351	384	99,4	100,0	388	379	97,7	98,7	388	379	97,7	100,0
	Conseil Régional	16	16	10	10	10	10	100,0	10	10	100,0	100,0	10	10	10	100,0	100,0	10	10	100,0	100,0	10	10	100,0	100,0
	Communautés Urbaines	21	17	20	16	16	16	100,0	16	16	100,0	100,0	16	16	20	100,0	100,0	20	20	100,0	100,0	20	20	100,0	100,0
	Communes	330	294	358	327	327	325	99,4	327	325	99,4	100,0	327	325	354	99,4	100,0	358	349	97,5	98,6	358	349	97,5	100,0
10	SUD-OUEST	355	311	350	314	314	307	97,8	314	307	97,8	100,0	314	306	342	97,5	99,7	350	342	97,7	100,0	350	335	95,7	98,0
	Conseil Régional	57	24	52	20	20	20	100,0	20	20	100,0	100,0	20	19	51	95,0	95,0	52	51	98,1	100,0	52	51	98,1	100,0
	Communautés Urbaines	17	17	9	8	8	8	100,0	8	8	100,0	100,0	8	8	9	100,0	100,0	9	9	100,0	100,0	9	4	44,4	44,4
	Communes	281	270	289	286	286	279	97,6	286	279	97,6	100,0	286	279	282	97,6	100,0	289	282	97,6	100,0	289	280	96,9	99,3
TOTAL GENERAL		4939	3748	5006	3831	3830	3794	99,1	3830	3764	98,3	99,2	3830	3748	4913	97,9	99,6	5004	4877	97,5	99,3	5001	4779	95,6	98,0

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.3. Procédures exceptionnelles

3.2.3.1. En matière de procédures de gré à gré

À l'issue de l'exercice 2022, 5219 marchés ont été passés, dont 237 suivant la procédure de gré à gré, parmi lesquels un certain nombre de projets ayant fait l'objet d'une programmation préalable. Cette procédure est conforme aux dispositions combinées des articles 59(1) et 110 du Code des Marchés Publics, réitérées au Point 127 de la Circulaire d'Application y relative. Il est important de relever que l'usage répétée de la procédure de gré à gré (237) correspond à un taux de **4,5%**.

Tableau 300 : Mise en œuvre au 31 décembre 2022 des procédures exceptionnelles de gré à gré suivant les cas limitatifs de l'article 109 du Code des Marchés Publics

Catégorie MO / MOD	Nombre de marchés passés	Sans concurrence 109(a) & 109(d)		Avec concurrence 109(b) & 109(c)		Ensemble	
		Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Conseils Régionaux/ Conseils Exécutifs Régionaux	279	5	1,8%	28	10,0%	33	11,8%
Communautés Urbaines	260	7	2,7%	13	5,0%	20	7,7%
Communes	4680	19	0,4%	165	3,5%	184	3,9%
TOTAL GENERAL	5219	31	0,6%	206	3,9%	237	4,5%

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.3.2. En matière des travaux en Régie

Sur **101** demandes d'autorisations d'exécution des projets en régie, **83** ont été accordées et notifiées tandis que **18** ont été rejetées.

Tableau 301 : Mise en œuvre au 31 décembre 2022 des procédures dérogatoires de Régie au sein des communes et communautés urbaines

Catégorie MO / MOD	Nombre MO / MOD	Autorisations sollicitées	Accord	Refus	Mise en œuvre au 31 décembre 2022		
					Projets programmés	Nouveaux projets	Total
Communautés Urbaines	2	2	2	0	0	1	1
Communes	59	99	81	18	69	20	89
TOTAL GENERAL	61	101	83	18	69	21	90

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.4. Évaluation de la qualité de la passation des marchés publics et rapports entre autorités contractantes et commissions de passation des marchés

3.2.4.1. Contrôle du respect de la programmation des marchés dans les régions

Le contrôle du respect de la programmation dans les régions a consisté à vérifier le respect des dates prévisionnelles issues des Journaux de Programmation des Marchés. D'une manière générale, les projets n'ont pas été traités dans le respect des délais contenus dans les JPM. Les raisons évoquées sont multiples :

- l'attente des justificatifs de financement ou cartons de crédit relevant du BIP ;
- la réorganisation des postes chez certains Maîtres d'Ouvrage/Maîtres d'Ouvrage Délégués ;

- l'attente des Avis de non-objection de financement pour certains bailleurs de fonds. C'est le cas du FEICOM pour certaines CTD ;
- l'attente de validation de projets par les bailleurs de fonds comme l'AFD.

Contrôle des activités de lancement des Appels d'Offres :

.Tableau 302 : Constats dégagés dans le cadre du lancement des Appels d'Offres dans les régions

N°	Régions	CONSTATS DEGAGES DANS LE CADRE DU LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES	SUGGESTIONS A L'AUTORITE DES MARCHES PUBLICS
1	Adamaoua	R.A.S.	R.A.S.
2	Est	R.A.S.	R.A.S.
3	Extrême-Nord	R.A.S.	R.A.S.
4	Nord	R.A.S.	R.A.S.
5	Centre	- Aucun respect des délais de la passation des marchés par les SDE et les CTD ; - Conflits persistants entre certains Présidents de Commission de Passation des marchés et les Maîtres d'Ouvrage ; - Indisponibilité de certains Présidents de Commission de Passation des Marchés. - Non-respect des heures de la tenue des sessions ; - Retard dans la signature des documents. - Relecture des Dossiers d'Appels d'Offres par des instances (comités de relecture) autres que la Commission de Passation des Marchés ; - Insuffisance des Drafts de Dossier d'Appels d'Offres lors de leurs examens par les Commissions de Passation des marchés ; - Rétention des quittances d'achat des Dossiers d'Appels d'Offres par certains receveurs municipaux, en complicité avec les Maîtres d'Ouvrage ; - Non prise en compte par certains Maîtres d'Ouvrage des actes de régulation, des mesures correctives ou de redressement des procédures viciées.	- Inviter les Présidents de la Commission de Passation des Marchés à faire parvenir les convocations et les documents y relatifs aux membres et à l'observateur indépendant le cas échéant dans un délai de 48 heures avant la tenue de la session ; - Inviter les principaux acteurs chacun en ce qui le concerne au respect des dispositions des textes réglementaires en vigueur.
6	Région de l'Ouest	- Dans l'ensemble de la Région de l'Ouest, l'exploitation non seulement des documents mis à la disposition des équipes de contrôle, de l'application Follow Up Procurement, mais aussi du site de l'ARMP (JDM) fait état du fait que dans l'ensemble, beaucoup d'Appels d'Offres n'ont pas fait l'objet de publication et que pour certains Dossiers publiés, des retards de publication importants sont relevés, illustrant la volonté de certains MO à créer des obstacles à la libre accès à la commande publique des potentiels candidats non désirés ; - Les publications des Décisions d'attribution ne sont pas faites de manière systématique après leur signature par la plupart des MO /MOD de la Région.	- Que l'Autorité Chargée des Marchés Publics attire l'attention des MO/MOD de la Région de l'Ouest par rapport au respect de la réglementation en matière de concurrence (art 2 du code) ; - Que l'Autorité Chargée des Marchés Publics adresse des lettres d'observation à l'endroit des MO/MOD qui ne publient pas les AAO ou DAO et Décisions d'attribution dans le journal de l'ARMP. Le cas des autorités administratives étant récurrent ; - Que l'Autorité Chargée des Marchés Publics attire l'attention de l'ARMP sur les manquements observés sur l'absence de certaines publications ou alors des publications tardives de certains

N°	Régions	CONSTATS DEGAGES DANS LE CADRE DU LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES	SUGGESTIONS A L'AUTORITE DES MARCHES PUBLICS
			AAO/DAO, Décisions d'Attribution et éventuellement des Additifs dans la Région de l'Ouest ;
6	Région de l'Ouest	- Pour certains projets, le montant inscrit sur la proposition d'attribution formulée par le CIPM est différent de celui du montant de la décision d'attribution, (le cas de la commission placée auprès du préfet des Hauts-plateaux) ; - Tous les candidats ne bénéficient pas d'un traitement identique non seulement lors des achats de quittances mais aussi lors des ouvertures des plis notamment au niveau des CPM logées auprès des Autorités administratives ; - Les offres sont régulièrement déposées hors délai ; - Des situations d'obstructions d'informations et d'intimidation de la part des services de la passation de la plupart des MO/MOD à l'endroit de certains candidats sont régulièrement enregistrées ;	- Que l'Autorité Chargée des Marchés Publics procède à la mutation permanente des représentants du MINMAP au sein des CPM de la Région de l'Ouest afin d'assurer avec efficacité leur neutralité dans la procédure de Passation. À défaut, que ce redéploiement soit fait de manière annuelle par les Délégués Régionaux ou Départementaux selon les cas ; - Que l'Autorité Chargée des Marchés Publics demande le remplacement par exercice, de tous les membres désignés par le MO/MOD des CPM (Secrétaire et le représentant du MO).
N°	Régions	CONSTATS DEGAGES DANS LE CADRE DU LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES	SUGGESTIONS A L'AUTORITE DES MARCHES PUBLICS
7	Littoral	Pour le cas de la Sanaga-Maritime : Tous les Avis d'Appel d'Offres ont été publiés. Mais certains ne respectaient pas le délai de remise des offres pour cause de considération du samedi comme jour ouvrable.	R.A.S.
8	Nord-Ouest	R.A.S.	R.A.S.
9	Sud	R.A.S.	R.A.S.
10	Sud-Ouest	R.A.S.	R.A.S.

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.4.2. Rapports entre Autorités Contractantes et Commissions de Passation des Marchés

Les Rapports entre les Autorités Contractantes et les Commissions de Passation des Marchés sont assez bons dans l'ensemble. Toutefois, on peut néanmoins relever quelques exceptions.

Dans la Région de l'Est : Pour les projets relevant du C2D et de la Communauté Urbaine de Bertoua, les rapports restent mitigés, notamment en raison du non-paiement des frais de sessions de la CSPM entre 2019 et 2020.

Dans la Région du Centre, les rapports entre certaines autorités contractantes et les différents acteurs sont médiocres. Il s'agit des Maires des communes d'Ebebeba, d'Obala, d'Eséka, Bot-Makak, de Mbalmayo. Cette situation est accentuée dans la Commune d'Ombessa où la collaboration est nulle.

3.2.4.3. Rapports entre les CPM et l'ARMP

Les rapports entre les Commissions de Passation des Marchés et l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) sont franches. Toutefois, il existe des points de vue divergents sur la présence ou non des représentants de l'ARMP lors des séances de dépouillement.

Pour le cas de la Commune de Mayo-Oulo, il y a eu un acte de régulation contre la CIPM concernant l'absence de l'Observateur Indépendant qui n'a pas été convié à la séance d'examen des Offres par la Sous-Commission de l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/RN/D42/CMO/CDPM/2022 du 14/02/2022.

❖ **Commission de Passation des Marchés :**

- En matière de gestion des Commissions de passation des marchés publics, dix-huit commissions ont été créées au cours de l'année 2022, au rang desquelles sept sont des CIPM dont deux (02) placées auprès de certaines CTD.
- Par ailleurs, le MINMAP a poursuivi son activité d'animation des Commissions de passation des marchés à travers la désignation des Présidents de commissions de passation des marchés par l'Autorité chargée des Marchés Publics, désignés ainsi qu'il suit :
- Treize (13) Présidents de CIPM/Communes ;
- Deux (02) Présidents de Commissions régionales.

3.2.5. Contrôle externe de l'exécution des marches publics

3.2.5.1. Contrôles et nature des prestations

Environ 753 marchés des CTD ont fait l'objet d'un contrôle auprès de 46 MO et repartis par nature des prestations : 422 Marchés d'Infrastructures (MI) d'un montant global de 86 529 422 577 FCFA et 331 Marchés d'Approvisionnement et des Services (MAS) d'un montant de 64 045 696 167 FCFA.

Sur un portefeuille de **753** marchés d'un montant TTC de **150 575 118 744 FCFA**, **26** décomptes d'un montant de **829 331 676 FCFA** ont été traités, dont **13** visés d'un montant de **400 364 910 FCFA** et **13** autre d'un montant de **428 966 766 FCFA**, rejetés.

Les statistiques ci-dessus sont issues du traitement des documents de paiement, par type de Maître d'Ouvrage. La synthèse de ces statistiques est présentée dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Tableau 303 : Répartition par catégorie de Maîtres d'Ouvrage des décomptes/factures traités

N°	MAÎTRES D'OUVRAGE / PROJETS SPECIFIQUES	NATURE PRESTATION	PORTEFEUILLE MARCHES		DECOMPTES TRAITES		DECOMPTES VISES			DECOMPTES REJETES			PENALITES (i)	REFACTIONS (k)
			Nombre (a)	Montant (b)	Nombre (c)	Montant (d)	Nombre (f)	% (f/c)	Montant (g)	Nombre (h) = (c-f)	% (h/c)	Montant (i) = (d-g)		
	COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES	MI	422	86 529 422 577	14	328 154 504	8	57%	260 457 132	6	43%	67 697 372	506 773	506 773
		MAS	331	64 045 696 167	12	501 177 172	5	42%	139 907 778	7	58%	361 269 394		
		Total	753	150 575 118 744	26	829 331 676	13	50%	400 364 910	6	23%	67 697 372		

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.5.2. Traitement des décomptes/factures par type de Maîtres d'Ouvrage

Deux (02) MO ont transmis 26 documents de paiement d'un montant global de 829 331 676 FCFA, au MINMAP, pour visa préalable au paiement. Parmi les 26 documents de paiement traités, 13 (50%) d'un montant de 400 364 910 FCFA ont été visés, tandis que 13 (50%) d'un montant de 428 966 766 FCFA, ont été rejetés pour diverses irrégularités.

Par nature des prestations, il ressort de ce traitement, les données statistiques ci-après :

- MI : 14 décomptes d'un montant de 328 154 504 FCFA, dont 08 d'un montant de 260 457 132 FCFA visés et 06 d'un montant de 67 697 372 FCFA rejetés. Des pénalités de 506 773 FCA ont été dégagées.
- MAS : 12 décomptes d'un montant de 501 177 172 FCFA, dont 05 d'un montant de 139 907 778 FCFA visés et 07 d'un montant de 361 269 394 FCFA rejetés.

La synthèse des données statistiques par Maître d'Ouvrage est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 304 : Répartition par CTD (Communauté Urbaine) des décomptes/factures traités

N°	STRUCTURES (MO/MOD)	DÉCOMPTES TRAITÉS		DÉCOMPTES VISÉS			DÉCOMPTES REJETÉS		
		Nbre	Montant	Nbre	%	Montant	Nbre	%	Montant
1	CU DOUALA	9	546 731 412	4	44%	192 794 544	5	56%	353 936 868
2	CU YAOUNDE	17	282 600 264	9	53%	207 570 366	8	47%	75 029 898
	TOTAL GLOBAL	26	829 331 676	13	50%	400 364 910	13	50%	428 966 766

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.5.3. Statistiques des projets contrôlés

Au cours de l'exercice 2022, les statistiques des projets contrôlés dans les CTD, se présentent ainsi qu'il suit.

Tableau 305 : Statistiques des projets contrôlés

MAITRES D'OUVRAGE / PROJETS SPECIFIQUES	NATURE PRESTATION	PORTEFEUILLE MARCHES		PROJETS CONTROLES SUR SITE			RESULTAT DU CONTRÔLE	
		Nbre (a)	Montant (b)	Nbre (c)	% (c/a)	Montant (d)	Projets en cours	Projets achevés
COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES	MI	422	86 529 422 577	80	65%	53 847 607 369	23	53
	MAS	331	64 045 696 167	58	9%	28 105 688 424	5	50
	Total	753	150 575 118 744	138	18%	81 953 295 793	28	103

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.5.4. Situation générale de l'exécution des marchés passés en 2022

Au terme de l'exercice 2022, il ressort que 4779 marchés ont été signés et notifiés au niveau des CTD. La situation générale de l'exécution est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 306 : Marchés signés et notifiés en 2022

MAITRES D'OUVRAGE	Marchés signés et notifiés	Démarrage (notif OSD)		Réception (signature PV)		En cours d'exécution	
	Nbre (a)	Nbre (c)	% (c/a)	Nbre (d)	% (d/a)	Nbre (f)=(a-d)	% (f/a)
CTD_REGION	4779	4725	99%	3749	78%	1030	22%

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

Marchés des Collectivités Territoriales Décentralisées :

Pour 4 779 marchés passés en 2022 par les Collectivités Territoriales Décentralisées (10 régions, 14 Communautés Urbaines et 360 Communes), la situation se présente ainsi qu'il suit :

- **Marchés démarrés :** 4 725, soit un taux de 99% ;
- **Marchés réceptionnés :** 3 749, soit un taux de 78% ;
- **Marchés en cours d'exécution :** 1 030, soit un taux de 22%.

Ces données statistiques sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 307 : Répartition globale de l'exécution des marchés des CTD en 2022

N°	MAITRES D'OUVRAGE (CTD-REGION)	Marchés signés etnotifiés	Démarrage (ntif OSD)		Réception (signature PV)		En cours d'exécution	
		Nbre (a)	Nbre (c)	% (c/a)	Nbre (d)	% (d/a)	Nbre (f)=(a-d)	% (f/a)
1	ADAMAOUA	359	358	100%	310	86%	49	14%
	Conseil Régional	20	20	100%	10	50%	10	50%
	Communauté Urbaine	11	11	100%	6	55%	5	45%
	Communes	328	327	100%	294	90%	34	10%
2	CENTRE	764	755	99%	576	75%	188	25%
	Conseil Régional	0	0		0		0	
	Communauté Urbaine	21	16	76%	3	14%	18	86%
N°	MAITRES D'OUVRAGE (CTD-REGION)	Marchés signés etnotifiés	Démarrage (ntif OSD)		Réception (signature PV)		En cours d'exécution	
		Nbre (a)	Nbre (c)	% (c/a)	Nbre (d)	% (d/a)	Nbre (f)=(a-d)	% (f/a)
	Communes	743	739	99%	573	77%	170	23%
3	EST	438	438	100%	290	66%	148	34%
	Conseil Régional	56	56	100%	34	61%	22	39%
	Communauté Urbaine	14	14	100%	6	43%	8	57%
	Communes	368	368	100%	250	68%	118	32%
4	EXTREME-NORD	789	786	100%	638	81%	151	19%
	Conseil Régional	19	19	100%	0	0%	19	100%
	Communauté Urbaine	13	13	100%	10	77%	3	23%
	Communes	757	754	100%	628	83%	129	17%
5	LITTORAL	365	336	92%	270	74%	95	26%
	Conseil Régional	16	16	100%	9	56%	7	44%
	Communautés Urbaines	39	12	31%	7	18%	32	82%
	Communes	310	308	99%	254	82%	56	18%
6	NORD	463	463	100%	401	87%	62	13%
	Conseil Régional	23	23	100%	10	43%	13	57%
	Communauté Urbaine	11	11	100%	8	73%	3	27%
	Communes	429	429	100%	383	89%	46	11%
7	NORD-OUEST	360	360	100%	290	81%	70	19%
	Conseil Régional	11	11	100%	3	27%	8	73%
	Communauté Urbaine	10	10	100%	6	60%	4	40%
	Communes	339	339	100%	281	83%	58	17%
	OUEST	527	523	99%	412	78%	115	22%

8	Conseil Régional	38	38	100%	32	84%	6	16%
	Communauté Urbaine	7	7	100%	2	29%	5	71%
	Communes	482	478	99%	378	78%	104	22%
9	SUD	379	376	99%	266	70%	113	30%
	Conseil Régional	10	10	100%	2	20%	8	80%
	Communautés Urbaines	20	20	100%	10	50%	10	50%
	Communes	349	346	99%	254	73%	95	27%
10	SUD-OUEST	335	330	99%	296	88%	39	12%
	Conseil Régional	51	50	98%	42	82%	9	18%
	Communautés Urbaines	4	2	50%	1	25%	3	75%
	Communes	280	278	99%	253	90%	27	10%
	TOTAL GENERAL	4 779	4 725	99%	3 749	78%	1 030	22%
	Conseil Régional	244	243	100%	142	58%	102	42%
	Communautés Urbaines	150	116	77%	59	39%	91	61%
	Communes	4 385	4 366	100%	3 548	81%	837	19%

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.6. Autres activités et récapitulatifs des contrôles

3.2.6.1. Mise en place et animation des Commissions de Passation des Marchés publics

Le MINDDEVEL et le MINMAP ont poursuivi la mise en place des organes de passation des marchés publics par la création de deux CPM auprès de certaines CTD.

Programmation des marchés publics en ligne et gestion de l'Autorité d'Enregistrement Local (AEL)

La programmation des marchés publics de l'exercice 2022, tenue du 17 au 23 Décembre 2021 sur toute l'étendue du territoire national, s'est intégralement déroulée en faisant usage de la plateforme COLEPS. Pour ce faire, plusieurs équipes du MINMAP se sont déployées au niveau central auprès des CTD à l'effet d'assurer la réussite de cette opération à travers l'accompagnement des MO/MOD concernés.

3.2.6.2. Tableau récapitulatif des marchés des CTD contrôlés à la DGCMP

Tableau 308 : récapitulatif des marchés des CTD contrôlés à la DGCMP

N°	STRUCTURES (MO/MOD)	MARCHES MI CONTROLES		MARCHES MAS CONTROLES		RACAPITULATIF GLOBAL	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
1	COMMUNE BAFOUSSAM 1	12	255 785 063	5	71 051 406	17	326 836 469
2	COMMUNE BAFOUSSAM 2	13	277 100 484	4	78 156 547	17	355 257 031
3	COMMUNE BAFOUSSAM 3	9	213 154 219	5	71 051 406	14	284 205 625
4	COMMUNE BERTOUA 1	25	766 559 971	13	207 609 992	38	974 169 963
5	COMMUNE BERTOUA 2	17	622 829 977	8	175 669 993	25	798 499 970
6	COMMUNE BIWONG-BULU	2	41 374 691			2	41 374 691
7	COMMUNE BUEA	12	2 015 736 673	15	787 010 324	27	2 802 746 997
8	COMMUNE DIBAMBA	2	32 980 472			2	32 980 472
9	COMMUNE DIMAKO	4	913 000 000			4	913 000 000
10	COMMUNE GAROUA 1	27	803 333 528	18	223 148 202	45	1 026 481 730
11	COMMUNE GAROUA 2	35	870 277 989	14	245 463 023	49	1 115 741 011
12	COMMUNE GAROUA 3	29	669 444 607	15	223 148 202	44	892 592 809
13	COMMUNE GUIDER	4	654 500 000			4	654 500 000
14	COMMUNE KON-YAMBETTA	1	29 970 164			1	29 970 164

N°	STRUCTURES (MO/MOD)	MARCHES MI CONTROLES		MARCHES MAS CONTROLES		RACITULATIF GLOBAL	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
15	COMMUNE KOUSSEI	1	403 389 125			1	403 389 125
16	COMMUNE KYE-OSSI	1	11 253 522			1	11 253 522
17	COMMUNE LAGDO	1	18 000 000			1	18 000 000
18	COMMUNE LIMBE 1	5	202 750 073	15	173 605 218	20	376 355 291
19	COMMUNE LIMBE 2	12	244 835 230	17	190 965 740	29	435 800 970
20	COMMUNE LIMBE 3	20	304 356 801	15	173 605 218	35	477 962 019
21	COMMUNE MAROUA 2	12	246 530 396	5	86 241 941	17	332 772 337
22	COMMUNE MENGONG	1	18 500 000			1	18 500 000
23	COMMUNE MESSOK	4	69 222 997			4	69 222 997
24	COMMUNE NDERE 1	16	489 667 892	9	174 881 390	25	664 549 282
25	COMMUNE NDERE 2	15	513 573 880	5	183 419 243	20	696 993 122
26	COMMUNE NDERE 3	18	457 100 307	11	163 250 110	29	620 350 416
27	COMMUNE TONGA	2	592 592 000			2	592 592 000
28	COMMUNE YAGOUA	3	631 621 383			3	631 621 383
29	CR ADAMAOUA		1 338 889 214	14	669 444 607	14	2 008 333 820
30	CR EST		958 199 964	14	638 799 976	14	1 596 999 940
31	CR EXTREME-NORD	3	968 449 023	1	251 796 746	4	1 220 245 769
32	CR LITTORAL			13	53 406 703 464	13	53 406 703 464
33	CR NORD	4	669 444 607	10	1 338 889 214	14	2 008 333 820
34	CR OUEST	9	426 308 438	6	213 154 219	15	639 462 656
35	CR SUD OUEST	6	1 041 631 311	15	520 815 655	21	1 562 446 966
36	CU BAFOUSSAM	8	3 146 759 102	3	277 100 484	11	3 423 859 587
37	CU BAMENDA	1	93 982 058			1	93 982 058
38	CU BERTOUA	10	3 070 601 623	8	622 829 977	18	3 693 431 600
39	CU DOUALA	11	45 324 105 466	10	183 014 406	21	45 507 119 872
40	CU EBOLOWO	1	228 637 365			1	228 637 365
41	CU EDEA	7	553 960 521	3	524 673 549	10	1 078 634 070
42	CU GAROUA	8	9 175 208 571	29	870 277 989	37	10 045 486 560
43	CU LIMBE	19	2 637 970 449	10	677 060 352	29	3 315 030 801
44	CU MAROUA	10	387 379 609	7	258 253 073	17	645 632 682
45	CU NGAOUNDERE			7	183 298 040	7	183 298 040
46	CU YAOUNDE	22	4 138 453 814	7	181 306 461	29	4 319 760 275
TOTAL CTD (C)		422	86 529 422 577	331	64 045 696 167	753	150 575 118 744

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.6.3. Récapitulatif du traitement des dénonciations par voie d'investigation enregistrées en 2022

Dix (10) CTD ont fait l'objet de dénonciation en 2022 tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 309 :Récapitulatif du traitement des dénonciations par voie d'investigation enregistrées en 2022

N°	Administration Concernée	Objet de la Dénonciation	Personne ne mise en Cause	Fonction	Conclusion des Investigations	Mesures Prises (sanctions)	Date
1.	Wum Council, North West Region	Violation of regulations in the allotment of some projects in the Wum Council 2021/22	The Mayor	Lord Mayor of the Wum Council	Accusation founded with evidence of contract splitting (fractionnement)	Mesures correctives prescrites avec lettre d'observation	Avril 2022
2.	Commune de Biwong Bulu	Dénonciation pour Bricolage, faux et usage du faux dans la contractualisation, et l'ordonnancement comptable des dépenses liés aux projets de construction des forages équipés dans certaines localités de la Commune de Biwong Bulu. <i>Lettres-Commandes N°15 et 16/LC/AONO /PU/C.BBu /CIPM /2021, pour les travaux de construction de deux forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Biwong Bulu (en 2 lots).</i>	Président de la Commission.	Président de la Commission.	Dénonciation fondée. malfaçons ci-après observées : -Construction inachevée du muret de protection ; -Revêtement inachevé et margelle non regrée. Peinture à l'huile non appliquée sur la grille métallique et à 50 cm à l'intérieur du muret ; -Grille métallique (muni d'un cadenas) non-posée ; -Absence d'un socle en béton armé. -Absence d'un massif en béton armé ; -Défaut du nivellement.	Mesures correctives prescrites avec lettre d'observation au Président	
3.	Commune de MVANGAN	Dénonciation des mauvaises pratiques dans le cadre de la <i>Lettre Commande N°003/LC/C-MVANGAN/MVILA /2018 pour la construction du Centre de Santé Intégré de MEBEMENKO, il a été relevé des graves irrégularités</i>	Président de la Commission. Président de la sous-Commission d'analyse des offres.	- Président de la Commission. - Président de la sous-Commission d'analyse des offres.	Dénonciation fondée. Nombreuses irrégularités constatées ; Mesures correctives prescrites.	Mesures de sanctions prises	Mai 2021

4.	<i>Commune de Mengong</i>	Dénonciation des mauvaises pratiques au sein de la Commune de Mengong Lettre Commande N°008/LC/C.MNG/SG/ CIPM/2021 pour l'exécution du projet d'adduction d'eau potable à l'Hôtel de Ville de Mengong (lot 2)	Maire de la Commune	Maire de la Commune	<i>Dénonciation fondée. Ordonnancements des crédits alors que les travaux n'avaient pas été réalisés</i>		<i>Mai 2021</i>
5.	<i>Councils of Wum, Zhoa and Benakuma</i>	Allegations of misappropriation of public funds by the Mayors of Wum, Zhoa and Benakuma municipal Councils with the complicity of the former Divisional Delegate of Public Works for Menchum, North West Region.	Président de la Commission Interne de Passation des Marchés	Président /CIPM	<i>Investigations ongoing</i>		<i>July 2022</i>
6.	<i>Commune de Bazou</i>	Dénonciation de malversations Marché N° 03 /M/PR/MINMAP/SG/DRO/DD- NDE /C- BAZOU/ CIPM /BIP/2021 passé après Appel d'Offres National Ouvert N° 06/AONO/PR/MINMAP/DRO /SG/DD- NDE/C- BAZOU/CIPM/BIP/2021 du 29 mars 2021 pour les travaux de construction d'un complexe commercial à Bazou dans le Département du Ndé, Région de l'Ouest.	Maire de la Commune	Maire de la Commune	<i>En cours</i>	<i>Mesures correctives prescrites avec lettre d'observation au Représentant MINMAP au sein de la CIPM</i>	<i>Juin 2021</i>
7.	<i>Arrondissement de Makak</i>	Dénonciation pour mauvaise gestion des financements destinés à l'entretien et au fonctionnement du bac de Malombo, ainsi que la mauvaise exécution des travaux de réhabilitation dudit bac	Ministre des Travaux Publics	Ministre des Travaux Publics	<i>Dénonciation fondée.</i>	<i>Mesures correctives prescrites</i>	<i>Juin-juillet 2022</i>

8.	<i>Kumba III Council, Meme Division.-</i>	Irregularities in the award procedure in Kumba III Council, Meme Division.	Maire de la Commune	Maire de la Commune	<i>Dénonciation fondée.</i>	<i>Mesures correctives prescrites</i>	<i>Août 2022</i>
9.	<i>Commune de Mboma</i>	Dénonciations des mauvaises pratiques et non- respect de la réglementation et trafic d'influence dans le processus de passation des marchés publics dans la Commune de Mboma	Maire de la Commune	Maire de la Commune	<i>Faits non établis.</i>	<i>Reprise de la procédure</i>	<i>Déc. 2021</i>
10.	<i>Commune de Yokadouma</i>	Irrégularités ayant entaché l'attribution du marché de réhabilitation de la voirie municipale de Yokadouma. -DAO N° 003/AONO/CY/CIPM/2021 du 16 Février 2021 pour les travaux de réhabilitation de la voirie municipale de Yokadouma	Maire de la Commune	Maire de la Commune	<i>Suspension de la procédure</i>	<i>Mesures correctives prescrites</i>	<i>Juin 2022</i>

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.7. Irrégularités constatées en 2022 et recommandations

3.2.7.1. Les manquements observés

Les manquements relevés sont d'ordre général et d'ordre spécifique. Ils sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 310 : manquements relevés concernant les marchés publics en 2022

N°	Régions	Structures	Manquements
Manquements d'ordre général			
- Le non-respect du plan de passation ; - La transmission des documents n'est pas assurée auprès des autres intervenants ; - L'absence du SIGAMP chez les MO/MOD ; - Non-respect des délais de transmission des DAO en commission ; - Absence des locaux pour la tenue des travaux des CPM ; - Absence du budget de fonctionnement pour la plupart des CDPM ; - Non paiement des indemnités de sessions ; - Non utilisation des exigences du bois d'origine dans les DAO - La non-existence des fiches de recours ; - Absence de publicité des Avis d'Appel d'Offres ; - Non-respect des délais de signature des décisions d'attribution après la proposition d'attribution de la CPM.			
Manquements d'ordre spécifique			
1	ST	Conseil Régional de l'Est/CPM	- Non-respect des délais d'examen des DAO en CPM ; - Veiller à une meilleure tenue du registre Infalsifiable ; - La non-production des Rapports trimestriels et annuels par le président de la CPM.
		Services du Gouverneur / CPM	- Absence du rapport du 1er trimestre 2022 ; - Absence du texte applicable pour l'utilisation du bois d'origine (certificat d'origine, et lettre de voiture).
		Programme C2D	- Chaque membre de la commission n'a pas une copie du projet de DAO au cours de son examen ; - La CSPM ne dispose pas de budget ; - Les contrats signés ne contiennent pas toutes les parties exigées notamment, le CCAP, le CCTP, le ST (pour les fournitures), le BPU et DQE.
		CSPM/Programme C2D	- L'absence des lettres de proposition d'attribution que la CPM adresse au MO/MOD ; Les rapports de la CSPM ne sont pas signés par la présidente et ne présente pas les états des factures payées et impayées.
		CUB	- On ne retrouve pas les grilles d'évaluation dans certains DAO ; - L'absence des lettres de transmission des offres, ni de bordereau de transmission ; - La non-existence d'un registre de transmission des documents de passation des marchés tant en interne qu'en externe ; - La négligence dans la datation de certains documents notamment les convocations entre MO et le président de la

			CPM ou bien entre le président de la CPM et les membres de la CPM ; - L'absence des notes de présentation dans certains DAO ; - L'absence d'un registre de transmission des dossiers à l'ARMP ; - L'absence de la lettre de transmission des offres à la CPM.
2	LITTORAL	Conseil Régional du Littoral	- Procédure de passation assez longue (temps entre le lancement et l'ouverture des plis dépassant largement les délais prescrits) ; - Les montants programmés ne sont pas respectés.
		Services Déconcentrés Régionaux	- L'autorité Contractante a reçu quelques dossiers sans transmettre à la commission pour examen sous prétexte que la commission est démotivée et le manque de matériel de travail ; - La commission qui ne travaille pas faute de paiement de leurs indemnités de session ce qui justifie leur démotivation.
3	OUEST	/	- La plupart des CPM de la Région de l'Ouest n'ont pas fait l'objet de constatation conformément aux dispositions réglementaires. Des nouveaux membres sont généralement enregistrés ;
		-	- Non publication des AAO/DAO, additifs et Décisions d'attribution par la plupart des MO/MOD de la Région ; - Dans la plupart des cas les convocations et toute la liasse documentaire ne sont pas toujours transmises aux membres des CPM dans les délais ; - Refus de mettre les DAO à la disposition de tous les potentiels soumissionnaires ; - Certains Présidents de CPM, ne disposent pas de liste actualisée des Experts pour constituer les SCAO ; - Dans la plupart des Procès-Verbaux des séances d'ouverture des plis dressés par les Présidents des CPM de la Région de l'Ouest, on y retrouve des noms des experts désignés pour la SCA.
4	ADAMAOUA	- Conseil Régional de l'Adamaoua	- La désignation du représentant du MINDEVEL par le MIDDEVEL en lieu et place du Gouverneur.
-	-	- Université de Ngaoundéré	- Transmission des avenants sans lettres de motivation.
-	-	- CUN	- Non-respect des frais d'acquisition des Dossiers d'Appel d'Offres
5	NORD	- Commune de Gaschiga	- La non prise en compte des certaines observations portées par la commission lors de l'examen. Voir DAO N° 04 Construction d'un dalot de franchissement sur le MAYO DJOULGA BAOU/ Montant prévisionnel : 50 000 000 FCFA.
-	-	- Commune de Béka	- Non transmission des Dossiers d'Appel d'Offres aux différents intervenants.

-	-	- Commune de - Garoua 1er	- Non publication des avis de deux forages dans les localités de Wouro Kanadi (Djaggara) et Oroulabbo ; - Un soumissionnaire par projet.
-	-	- Commune de PITOA	- - Communiqué d'Attribution ne portant le motif de rejets des Offres - de Soumissionnaires non retenus.
6	NORD-OUEST	- GP-DERUDEP SPECIAL - TENDERS' BOARD	- - MINMAP not invited for reception of projects contrary to article 47 of the Public Contracts code.
-	-	- REGIONAL ASSEMBLY INTERNAL TENDERS' BOARD	- - - Independent Observer is not yet assigned to the tender's board.
7	EXTRÊME-NORD	- Commune de Kousséri	- - Refus de mettre à disposition les documents par les services du - Maître d'Ouvrage dû au manque de collaboration.
8	CENTRE	- /	- RAS
9	SUD	- /	- RAS
10	SUD-OUEST	- /	- RAS

Source : Rapport d'activités 2022 du MINMAP

3.2.7.2. Difficultés rencontrées et dysfonctionnements

❖ **Contrôle** : Au cours des contrôles effectués, diverses irrégularités ont été relevées. Aunombre de celles-ci on retient :

- une non maîtrise du cadre juridique régissant les marchés publics par des acteurs du système, notamment certains maîtres d'ouvrage, les chefs services et les ingénieurs du marché ;
- une mauvaise élaboration des contrats, les rendant parfois, difficilement contrôlables par le MINMAP ;
- une attribution de certains grands marchés, à des prestataires avec des faibles capacités techniques et financières, dépourvus d'expériences ;
- une non prise en compte du « contrôle externe de l'exécution des marchés publics » dans l'élaboration des CCAP des marchés;
- une absence de rigueur des services du Maître d'Ouvrage dans le suivi et le contrôle interne de l'exécution des marchés, en général et ceux des infrastructures particulièrement, se traduisant par les prolongations à répétition des délais et des modifications des quantités ;
- un faible suivi et contrôle sur le terrain par les Ingénieurs et les Chefs de Service des Marchés ;
- un non-respect des procédures d'exécution des marchés par certains acteurs de suivi et de contrôle, notamment les Ingénieurs de Marché et les Chefs de Service de Marché ;
- une non-transmission des copies des documents contractuels générés pendant l'exécution, pour contrôle externe par le MINMAP, par certains MO ;

- une non-convocation de l'observateur du MINMAP à certaines commissions de réceptions des prestations. Ce qui ne permet pas d'apprécier l'effectivité et la qualité des prestations, par le MINMAP ;
- une signature des Ordres de Service Provisoire par le Maître d'Ouvrage, pour le démarrage des prestations avant la signature même du contrat ;
- une indisponibilité de certains membres lors des travaux des commissions de réception et/ou CSRT, notamment les représentants des MO ;
- une institution par les MO, des groupes de travail ad hoc pour examiner et valider les livrables des marchés des services et prestations intellectuelles, avant la CSRT ;
- une non-transmission des copies des documents de paiements intermédiaires pour contrôle externe par le MINMAP, par certains MO ;
- une absence des documents contractuels, notamment les OSD, les cautions, les polices d'assurances, le calendrier de livraison ou le plan d'action ;
- une non-validité des documents contractuels pendant la durée de l'exécution du marché, notamment les cautions, les polices d'assurances, le calendrier de livraison ou le plan d'action ;
- une absence de visa de certains acteurs sur les documents de paiement ;
- l'absence de bordereaux de livraison et de PV de réceptions techniques pour les marchés des fournitures ;
- une non-validation des rapports des marchés des prestations intellectuelles par l'Ingénieur du Marché, avant la tenue des travaux de la CSRT.
- une maturité insuffisante des projets caractérisés par les éléments ci-après : non libération ou libération tardive des sites ou emprises des travaux due à la longue attente de l'aboutissement des procédures d'indemnisation des personnes dont les biens sont affectés et expropriés par certains projets, entraînant des retards dans l'exécution du projet ;
- une multiplicité des avenants due notamment à l'insuffisance des études techniques (géotechnique, dimensionnement...) ;
- une signature à répétition des marchés complémentaires, dans le domaine des infrastructures ;
- des retards dans le démarrage des prestations et durant leur exécution, entraînant par conséquent des prolongations des délais, des résiliations, et même parfois des forclusions de crédit ;
- une mobilisation tardive ou non-effective du matériel et des experts prévus dans les contrats, avec des conséquences néfastes sur l'effectivité ou la qualité des prestations ;
- un faible suivi et contrôle sur le terrain, par les Ingénieurs et les Chefs de Service des Marchés ;
- une prorogation des délais ou la modification des quantités complaisantes par la signature des OS et avenants y afférents ;
- une indisponibilité de certains membres lors des travaux des commissions

de réception et/ou CSRT, notamment les représentants des MO.

Il est à noter que les irrégularités ci-dessus relevées portent pour l'essentiel sur les contrôles sur site.

❖ **En matière de passation des marchés :**

- un non-respect de la programmation et la passation des marchés non programmés par certains MO/MOD ;
- une faible maturation de certains projets par les MO/MOD ;
- une élaboration tardive des dossiers d'appel d'offres (DAO) ;
- une publication tardive des Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêts (ASMI) en phase de préqualification ;
- une non-conformité des dossiers d'appel d'offres aux modèles types en vigueur ;
- un non-respect par certains Maîtres d'Ouvrage et Autorités Contractantes des délais réglementaires de transmission des dossiers aux commissions de passation des marchés compétentes ;
- des attributions biaisées des marchés ;
- une non saisine par certains maîtres d'ouvrage des commissions centrales de contrôle des marchés pour des projets relevant de leurs seuils de compétence et la transmission des liasses documentaires incomplètes aux CCCM ;
- un non-respect des délais de souscription et de notification des projets de marchés ou d'avenants ;
- un non-respect par les Contrôleurs Financiers, du délai imparti pour l'apposition du visa budgétaire sur les projets de marché ;
- une annulation de certains appels d'offres ou attributions de marché en violation des dispositions réglementaires par certains MO/MOD ;
- une inadéquation entre certains marchés et les éléments du dossier d'appel d'offres y relatifs ;
- une passation des avenants avec des prix unitaires différents de ceux du marché pour les mêmes prestations.

3.2.7.3. Recommandations

Les observations relatives à certains dysfonctionnements constatés ont conduit à formuler les recommandations fortes ci-après :

- procéder à la formation permanente des acteurs (SIGAMP des MO, membres des Commissions Interne de Passation des Marchés) sur les procédures de passation des marchés ;
- appliquer les sanctions aux acteurs récidivistes à l'instar des observateurs indépendants pour retard dans la transmission des rapports à la Commission Interne de Passation des Marchés, des soumissionnaires pour retard dans la souscription du projet de marché, ainsi que les autres acteurs de la passation des marchés Publics coupables de mauvaises pratiques ;
- mettre en vigueur les documents types à utiliser dans la passation des marchés ;

- sensibiliser davantage les Maîtres d'Ouvrage à la maturation de leurs projets ;
- rappeler aux Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'ouvrage Délégués de recourir à l'appui conseil des ingénieurs de l'état compétents, pour l'élaboration des aspects techniques et financiers de leurs dossiers ;
- exiger l'obtention préalable du visa de maturité des projets par les MO/MOD ;
- inviter les présidents des Commission Interne de Passation des Marchés à l'utilisation systématique des experts de l'ARMP dans les SCA ;
- actualiser et mettre à la disposition des acteurs de la passation des recueils de textes ;
- diffuser largement la publication des AAO dans les organes habilités ;
- former du personnel des services techniques à la passation en ligne des marchés ;
- élaborer un manuel de procédure qui définit clairement le rôle du représentant du MINMAP au sein des Commissions de Passation des Marchés ;
- inviter au respect des délais de notification des marchés aux attributaires.

PARTIE
IV

PROFIL FINANCIER DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DECENTRALISÉES

L'analyse du profil financier est un processus d'évaluation de la situation financière d'une collectivité territoriale décentralisée. Elle s'appuie sur un ensemble d'outils, notamment les comptes administratifs et leurs annexes à l'effet de porter un avis objectif sur la santé financière et les risques financiers de la CTD.

Pour le cas d'espèce, le profil financier des CTD a été établi essentiellement sur la base des comptes administratifs disponibles, en l'absence de certaines données permettant le retraitement desdits comptes.

Au terme de l'exploitation des documents financiers et comptables des CTD pour les périodes 2021 et 2022, il ressort des résultats (profils financiers) permettant d'apprécier la situation financière de celles-ci.

Cette partie est subdivisée en deux chapitres. La première porte sur les éléments méthodologiques d'élaboration du profil financier et le deuxième sur les principaux résultats d'analyse ainsi que leur interprétation.

CHAPITRE 1 : ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES D'ÉLABORATION DU PROFIL FINANCIER

1.1. OBJECTIFS DE L'ANALYSE

Le profil financier qui concerne les 384 CTD, soit les 10 régions et les 374 communes, permet de répondre aux préoccupations suivantes :

- quelle épargne dégage la CTD après avoir payé ses charges de fonctionnement habituelles?
- cette épargne permet-elle de financer le remboursement de la dette et, au-delà, une partie substantielle des dépenses d'équipement de la CTD ?
- comment se situe le niveau des dépenses d'équipement des Communes par rapport aux CTD identiques ?
- le niveau de l'endettement de la CTD est-il important ?
- les ratios des dépenses de fonctionnement, des dépenses de personnel et des dépenses d'investissement sont-ils respectés tels que précise l'article 417 du CGCTD,
- les budgets ont-ils été votés et approuvés dans le respect de l'équilibre budgétaire ?
- peut-on parler de la sincérité ou du réalisme budgétaire?

1.2. CHOIX DES RATIOS D'ANALYSE

L'analyse du profil financier des CTD s'est faite suivant les quatre (04) domaines significatifs ci-après :

- le respect des ratios et de l'équilibre réel budgétaire ;
- les grands équilibres financiers ;
- la crédibilité budgétaire ;
- les structures budgétaires.

1.2.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire

Les ratios permettent de vérifier le respect par la CTD, des normes d'équilibre fixées par la réglementation en vigueur. On y retrouve :

- le ratio de dépenses de fonctionnement. Il mesure la part des dépenses de fonctionnement dans le montant total des dépenses budgétaires. Il est obtenu par le rapport entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses totales. Dans les communes, il est plafonné à 60% et dans les régions, à 40%.
- le ratio de dépenses d'investissement. Il mesure le poids des dépenses d'investissement sur le montant total des dépenses budgétaires. Il est obtenu par le rapport entre les dépenses d'investissement et les dépenses totales. Dans les communes, le minimum est fixé à 40% et dans les régions, à 60%.
- le ratio de dépenses de personnel. Il permet de s'assurer de la conformité des dépenses du personnel par rapport aux dispositions légales. Il est obtenu par le rapport entre les dépenses de personnel et les dépenses de fonctionnement. Dans les communes, ce ratio est plafonné à 35% et à 30% dans les régions.

- le respect de l'équilibre budgétaire. Il est obtenu par le rapport entre les recettes totales prévues et les dépenses totales prévues. Il est égal à 1 lorsque le budget est équilibré en recettes et en dépenses.

1.2.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

Ils permettent d'apprécier le réalisme budgétaire des CTD en s'appuyant sur la norme de la *Public Expenditure and Financial Accountability* (PEFA) qui prévoit un taux de réalisation d'au moins de 92 % pour les recettes et d'au moins de 85 % pour les dépenses.

Ils comprennent :

- le taux de réalisation des recettes totales. Il montre le réalisme et la sincérité du budget de la CTD en matière de recettes. Il est obtenu par le rapport entre les recettes exécutées et les recettes prévues par le budget.
- le taux d'exécution des dépenses totales. Il montre également le réalisme du budget de la CTD en matière de dépenses. Il est obtenu par le rapport entre les dépenses exécutées et les dépenses prévues par le budget.
- le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement.
- le taux de réalisation des recettes de fonctionnement
- le taux d'exécution des dépenses d'investissement
- le taux de réalisation des recettes d'investissement

1.2.3. Les ratios de structure budgétaire

Ils permettent d'examiner la qualité de l'exécution du budget. Ils comprennent entre autres :

- le poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales ;
- le poids des recettes fiscales mobilisées par les services compétents de l'État, dans les recettes de fonctionnement. Il détermine la dépendance ou non de la CTD vis-à-vis des recettes fiscales. Il peut signifier la capacité de la CTD à générer des recettes propres autres que les recettes fiscales affectées ;
- le poids des recettes propres dans les recettes de fonctionnement ;
- le poids des CAC et autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement ;
- le poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine des services dans les dépenses réelles de fonctionnement ;
- le poids des dotations de l'État dans les recettes totales ;
- le poids des concours financiers du FEICOM dans les recettes totales.

1.2.4. Les grands équilibres financiers

Ils montrent la capacité d'une CTD à dégager une épargne suffisante pour le remboursement éventuel des dettes et le financement de nouveaux investissements.

Ils comprennent :

- l'épargne brute ou capacité d'autofinancement brute : c'est la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement;
- l'épargne nette ou capacité d'autofinancement nette : il s'obtient en déduisant de l'épargne brute, l'annuité du capital de la dette ;

- l'excédent brut de fonctionnement ou épargne de gestion : c'est l'épargne brute hors produits financiers et charges financières.

1.2.5. Les ratios de solvabilité (situation de l'endettement)

Ils montrent le niveau d'endettement de la CTD. On y retrouve :

- la marge brute d'autofinancement : il s'agit de l'épargne brute ;
- les encours de dette de fin d'exercice : C'est le stock de la dette en fin d'exercice ;
- le poids de la dette sur les recettes de fonctionnement ;
- le ratio d'endettement net par rapport à la marge d'autofinancement.

1.2.6. Normes d'interprétations des ratios

Le tableau ci-dessous fait un récapitulatif des ratios sus évoqués.

INDICATEURS	OBJECTIFS	MODE DE CALCUL	NORMES
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	S'assurer du respect des ratios (normes), article 417 du CGCTD	Dépens fonct/Dépen tot X100	Max 60 % (commune) Max 40% (region)
Ratio de dépenses d'investissement		Dépens Inves/Dépens tot X 100	Min 40 % (commune) Min 60% (region)
Ratio de dépenses de personnel		Dépens pers/Dépens fonct X 100	Max 35 % (commune) Max 30% (region)
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	S'assurer du respect du principe d'équilibre financier, article 377 du CGCD	Recette total prévues /Depens total prévues	1
Crédibilité budgétaire			
Taux de réalisation des recettes totales	S'assurer si les informations fournies dans les budgets des CTD sont exhaustives, cohérentes, exactes, sans surévaluation ou sous-évaluation, Point 1.7 de l'instruction conjointe MINDDEVEL/MINF n°007 du 31/01/2023 relative à la préparation, l'élaboration, l'exécution et le contrôle du budget des CTD	Réal recet / Recet prévues X 100	Min 92%
Taux d'exécution des dépenses totales		Dépens exéc/Dépens prév X 100	Min 85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		Dépens fonct exéc/Dépen font prév X 100	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		Recet fonct réal/Recet fonct prév X 100	Min 92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		Dépens Inv exéc/Dépe Inv prév X 100	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		Recet Inv réal/Recet Inv prév X 100	Min 92 %
Structures budgétaires			
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	Mesurer l'importance des différentes masses	Dépens fonct/Dépens total x 100	

Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	significatives dans le budget : - Pour les dépenses de fonctionnement, s'assurer que la CTD accorde une part importante aux investissements - S'assurer que la CTD n'est pas dépendante des recettes fiscales et des dotations de l'État - S'assurer que la CTD a une bonne politique de mobilisation des recettes non fiscale - S'assurer que la CTD accorde une part importante à l'entretien de son patrimoine	Recet fiscales/recet fonct X 100	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		Recet péréq/Récet fonct X 100	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		Dépens d'ent/ dépenses fonct X 100	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		Recet (Dotation + crédit transférés)/ Recet total X 100	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		Interv FEICOM/ Recet total X 100	
Grands équilibres financiers			
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	Évaluer la capacité à générer un surplus sur le fonctionnement récurrent pour financer l'annuité de la dette et l'investissement	Recet Fonct – Dépens fonct	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	Mesurer le niveau de liquidité réel disponible et dégagé du fonctionnement	Épargne brute – Remboursement dettes	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	Elle permet d'évaluer la capacité de la CTD à générer les flux de trésorerie à partir de ces activités courantes	(Produits – produits financiers) – (charges - charges financières) = Épargne brute – (produits financiers + charge financières)	
Situation de l'endettement			
Marge brute d'autofinancement	Elle permet de mesurer l'autonomie financière de la CTD	Épargne brute = Recet Fonct – Dépens fonct	
Encours de dette de fin d'exercice	C'est le stock de la dette en fin d'exercice		
Poids de la dette sur les recettes de fonctionnement		Dettes /Recettes de fonct X 100	Max 30 %
Endettement net par rapport à la marge d'autofinancement		Encours de dettes/Marge autofinancement	Max 6 ans

CHAPITRE 2 : LES PRINCIPAUX RÉSULTATS D'ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Le présent chapitre donne les résultats des différents ratios significatifs par domaines et leurs interprétations au niveau des communes et des régions.

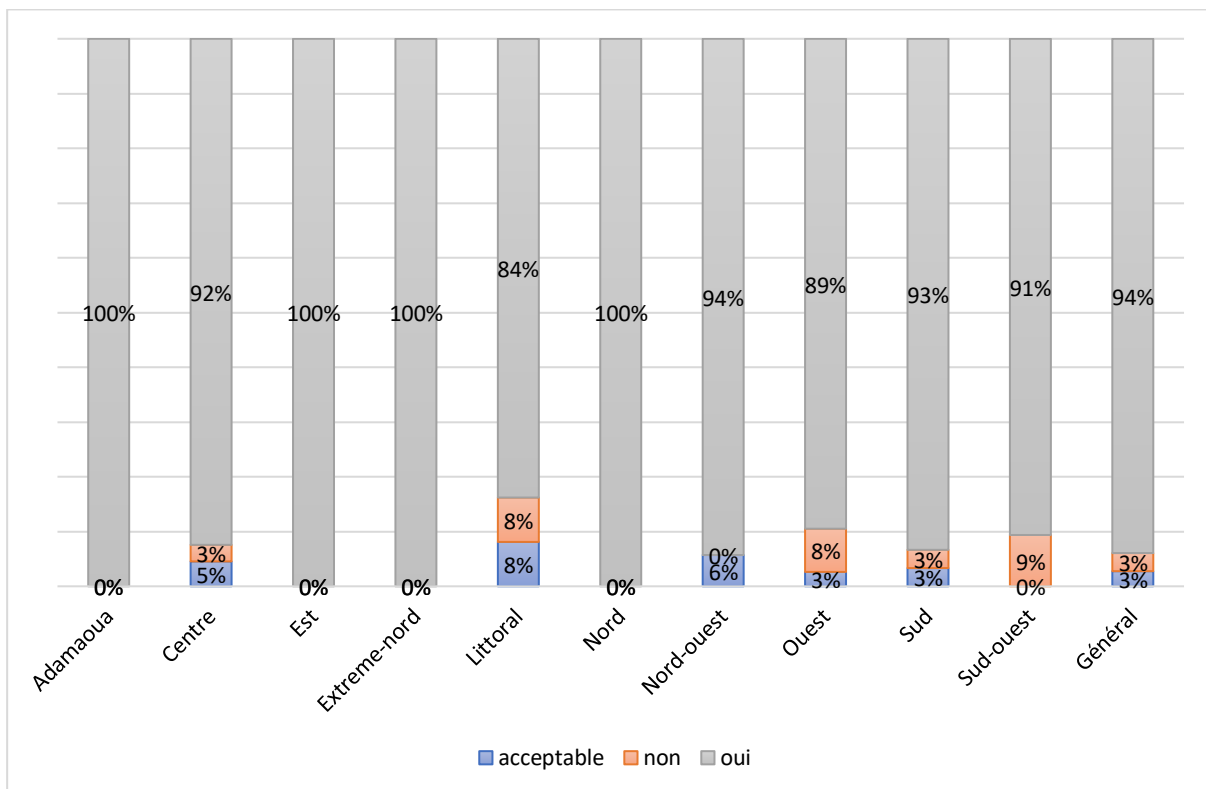
2.1. RÉSULTATS AGRÉGÉS OBSERVÉS DES COMMUNES

2.1.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire

2.1.1.1. Respect du niveau d'investissement requis par la loi

De manière générale, **94%** des communes ont un niveau d'investissement suffisant pour impulser le développement. *À contrario*, **3%** des communes n'ont pas le niveau d'investissement suffisant pour accélérer leur développement.

Graphique 148 : Niveau d'investissement

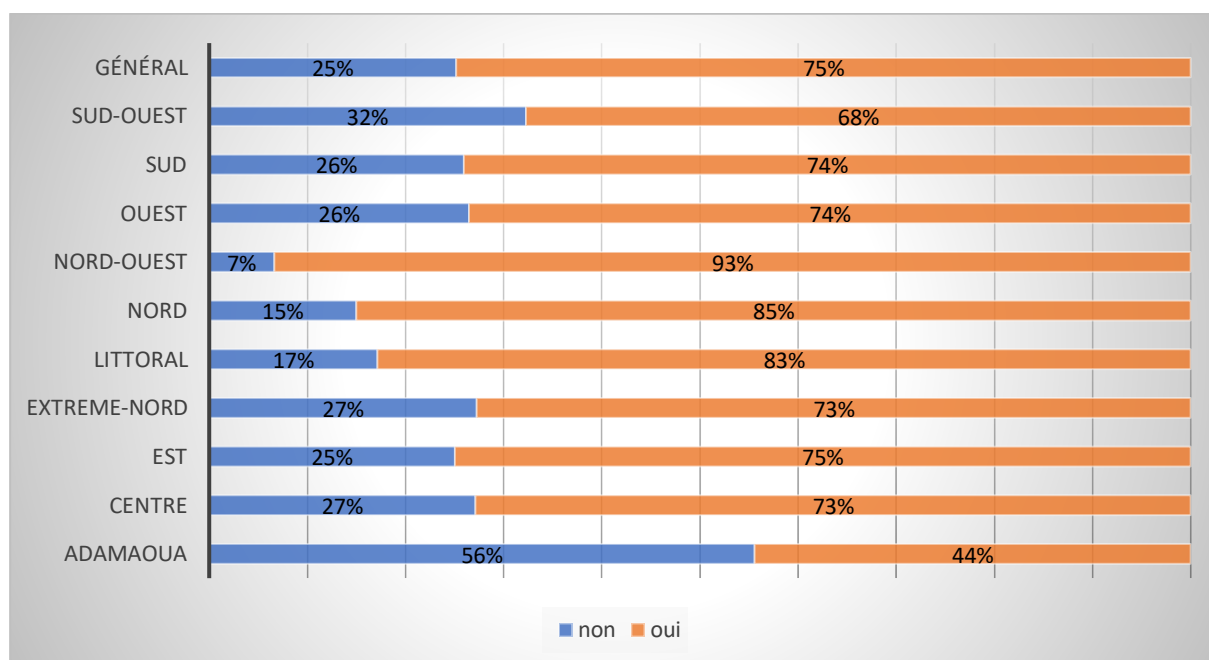


Source : comptes administratifs des communes

2.1.1.2. Respect de l'équilibre budgétaire

À la lecture du graphique ci-après, **25%** des communes n'ont pas un budget équilibré en recettes et en dépenses. **56%** des communes de la Région de l'Adamaoua sont concernées par cette situation. *À contrario*, dans la Région du Nord-Ouest, cette proportion est plus faible, soit **7%**.

Graphique 149 : Équilibre réel budgétaire

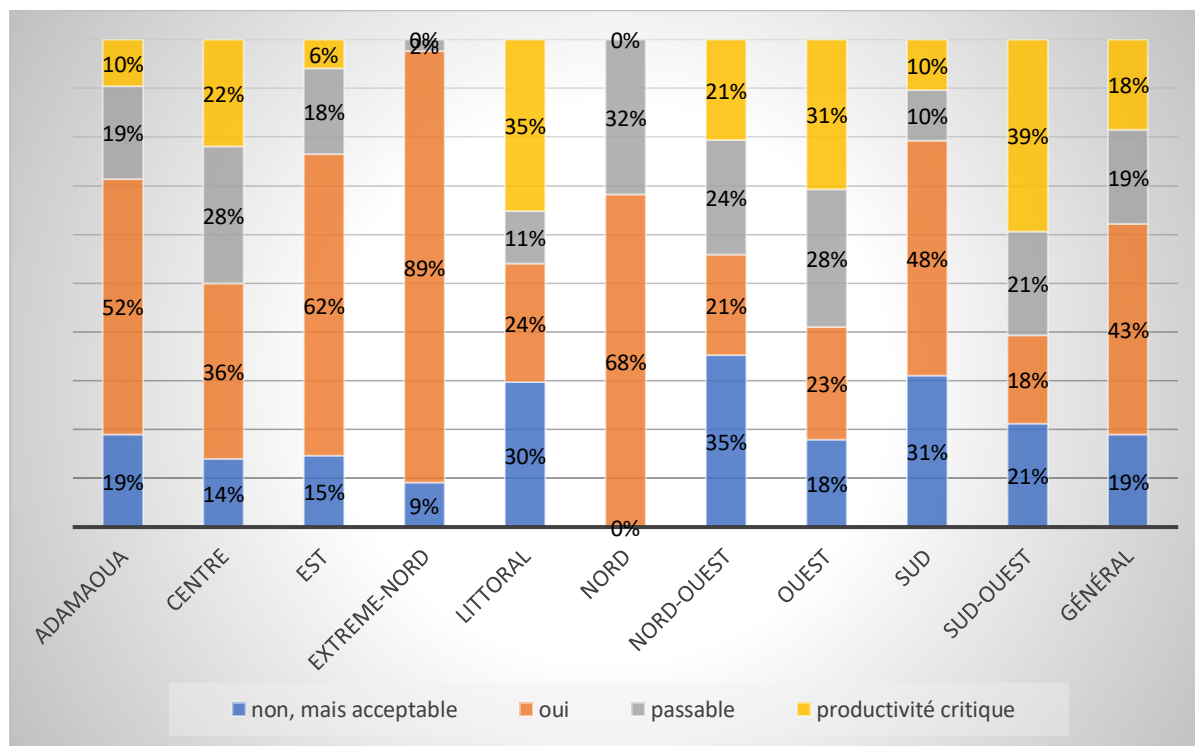


Source : comptes administratifs des communes

2.1.1.3. Le respect du ratio du personnel

Le ratio du personnel est satisfaisant dans 43% des communes. Il est passable dans 19% de communes, non satisfaisant mais acceptable dans 19%. Par contre, le ratio du personnel est critique dans 18% des communes.

Graphique 150 : Le respect du ratio du personnel



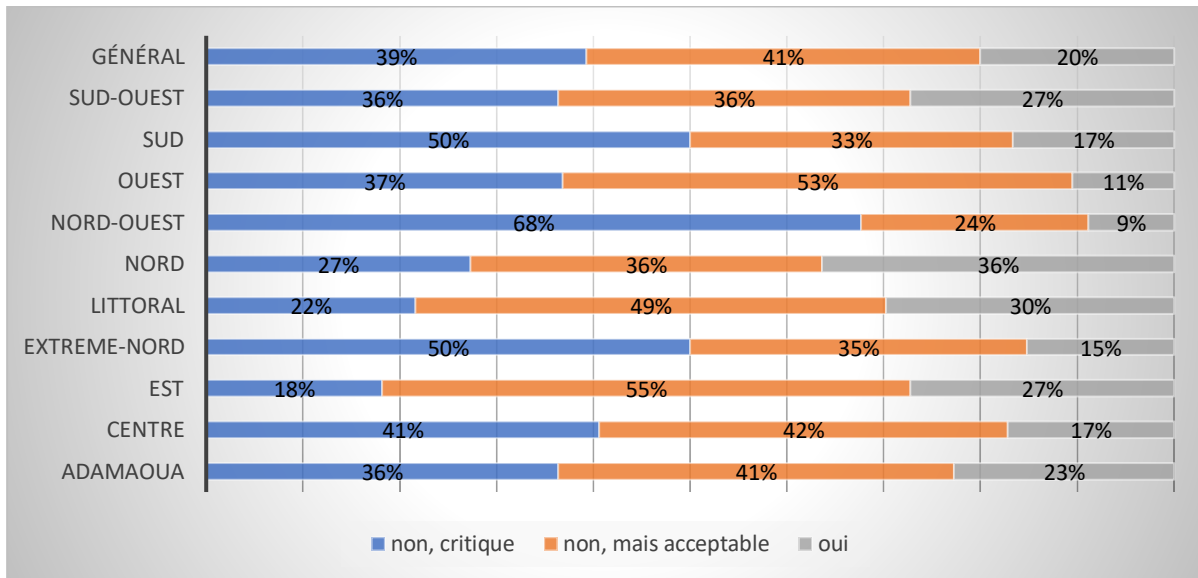
Source : comptes administratifs des communes

2.1.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

2.1.2.1. Le réalisme budgétaire

D'après le graphique suivant, 23% de l'ensemble des communes ont des budgets réalistes au sens de la norme PEFA. 41% des budgets des communes ne sont pas réalistes suivant cette norme mais, sont acceptables. Par contre, 36% ne le sont pas et affichent des indicateurs critiques.

Graphique 151: Réalisme budgétaire

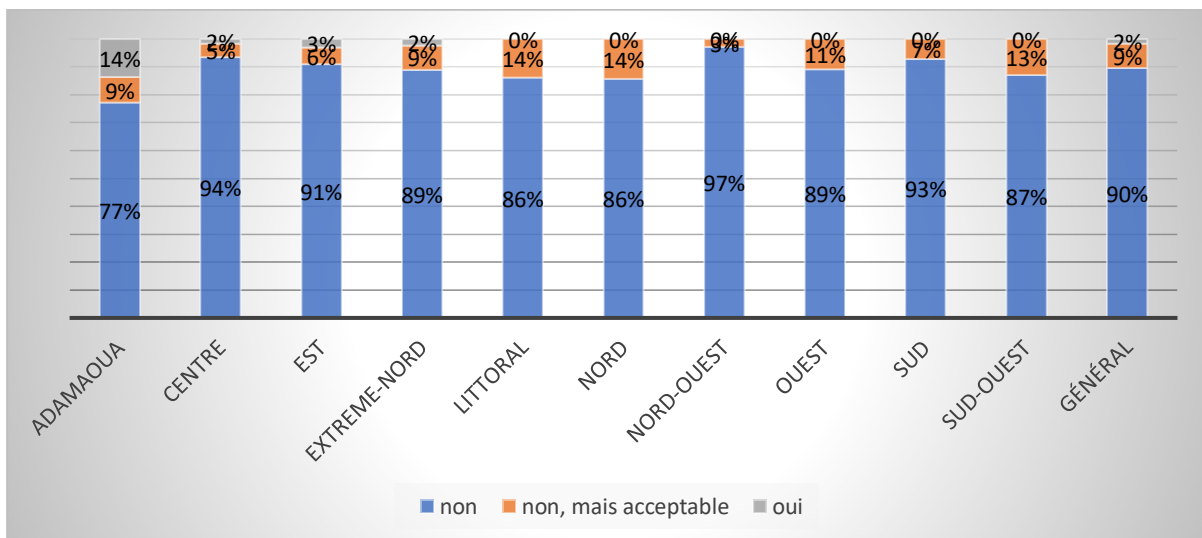


Source : comptes administratifs des communes

2.1.2.2. Le niveau de performance dans l'exécution du budget des communes

Globalement, 90% des communes n'ont pas un niveau de performance satisfaisant au sens de la norme PEFA. À contrario, 14% des communes des régions du Littoral et du Nord présentent un niveau de performance satisfaisant.

Graphique 152 : Niveau de performance dans l'exécution du budget des communes



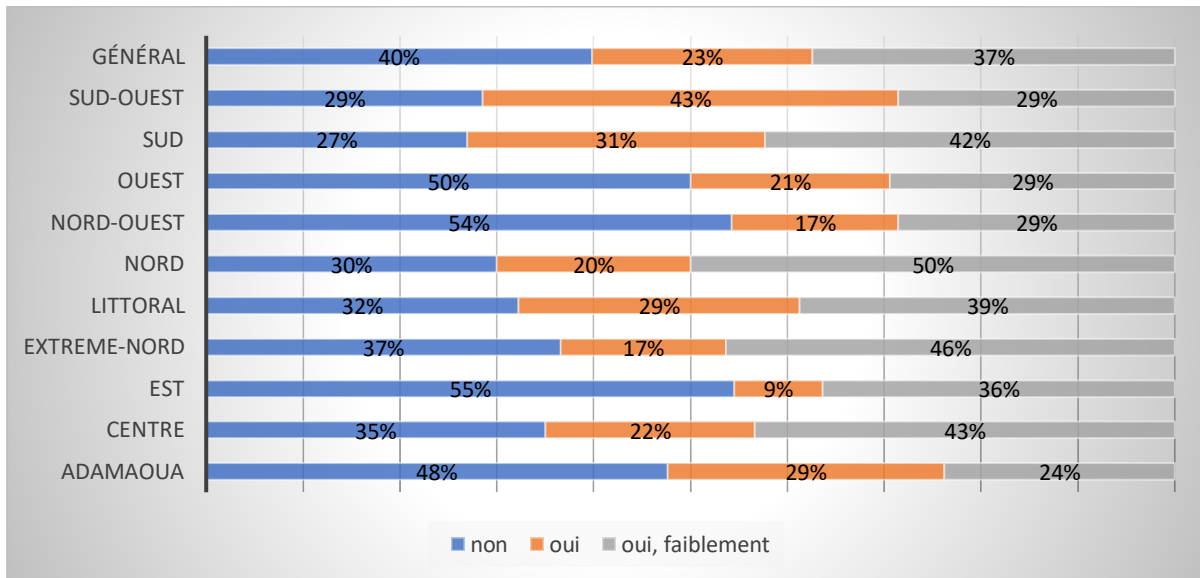
Source : comptes administratifs des communes

2.1.3. Les ratios de structure budgétaire

2.1.3.1. De l'entretien du patrimoine des communes

D'après le graphique ci-dessous, 23% des communes effectuent convenablement des dépenses pour l'entretien du patrimoine. 37% des communes le font de manière peu satisfaisante, tandis que 40% des communes n'effectuent pas de dépenses relatives à l'entretien du patrimoine.

Graphique 153 : Entretien du patrimoine des communes

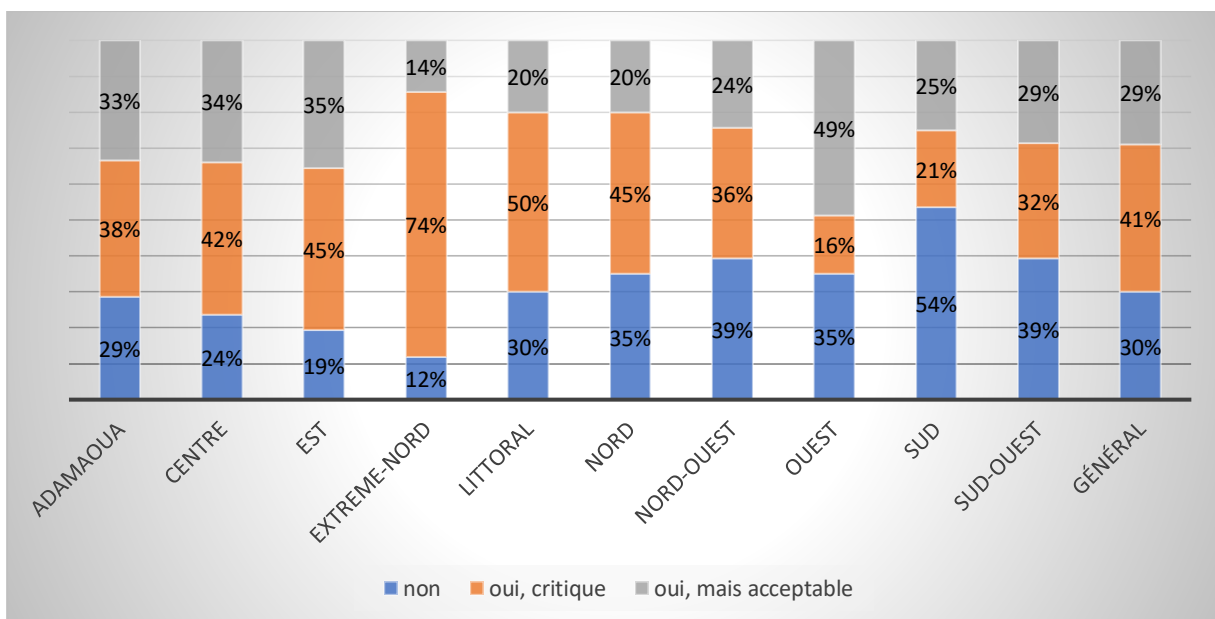


Source : comptes administratifs des communes

2.1.3.2. De la dépendance des communes aux recettes issues de la fiscalité locale

Le graphique suivant retrace le niveau de dépendance des communes à l'égard des recettes fiscales. Il en ressort que 41% des communes du Cameroun ont un niveau de dépendance critique aux recettes fiscales. 29% ont un niveau de dépendance acceptable et 30% n'en sont pas fortement dépendantes.

Graphique 154 : Dépendance des communes aux recettes issues de la fiscalité locale

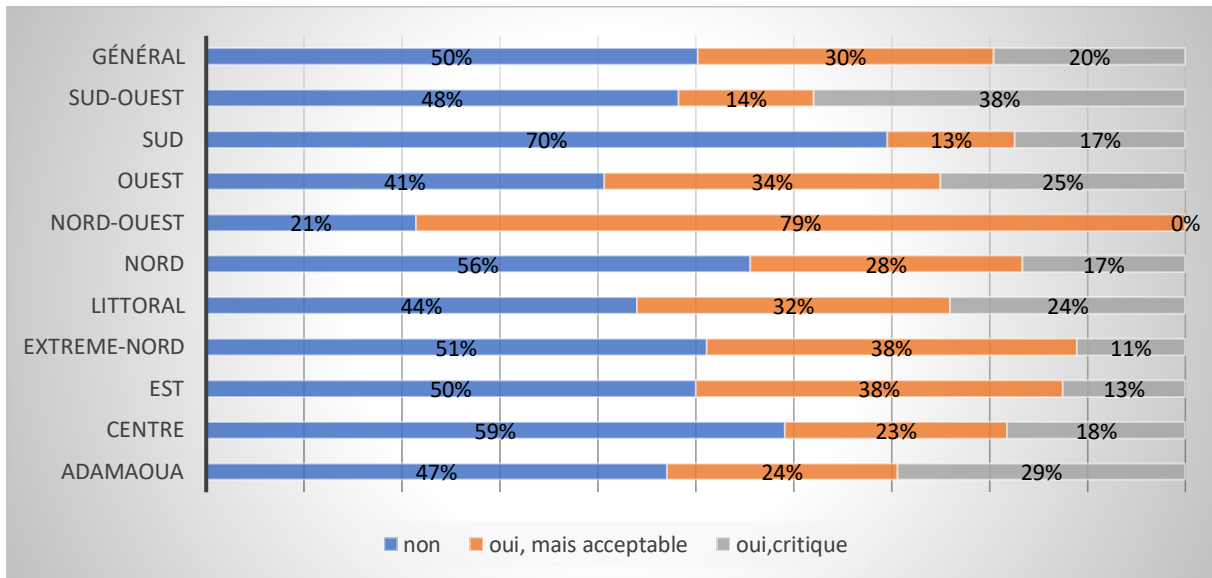


Source : comptes administratifs des communes

2.1.3.3. De la dépendance des communes aux dotations de l'État

Les seuils de dépense retenus dans le cadre de ce travail sont : Moins de 60% (pas dépendant), Entre 60% et 75% (dépendant, mais acceptable) et, plus de 75% (dépendance critique). De manière générale, une commune sur deux n'est pas fortement dépendante des dotations de l'État. 20% dépendent fortement des dotations de l'État et 30% ont un niveau de dépendance acceptable.

Graphique 155 : Dépendance des communes aux dotations de l'État



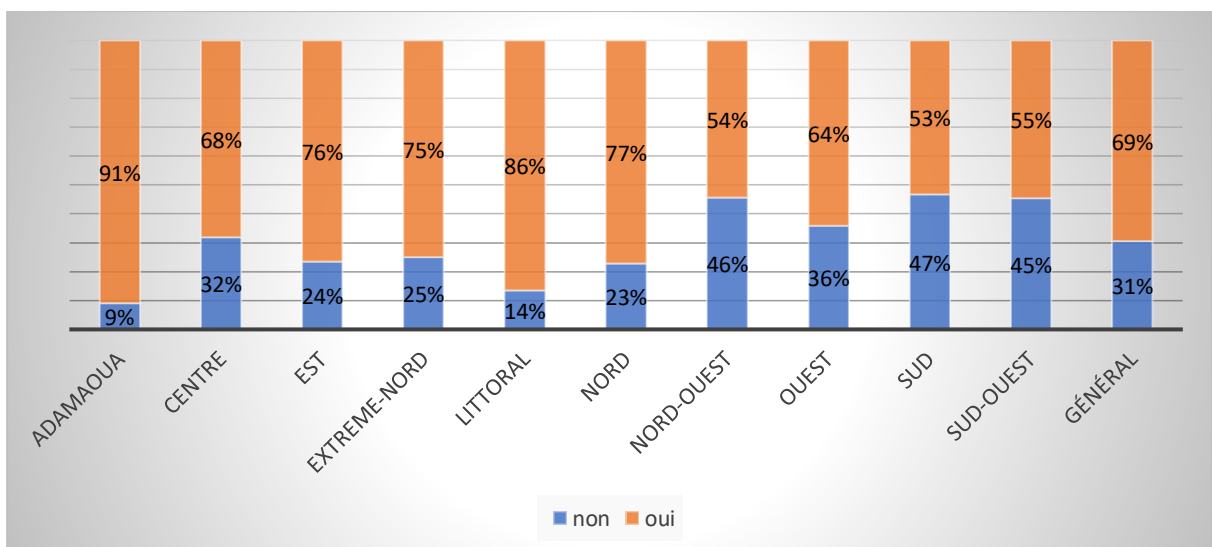
Source : comptes administratifs des communes

2.1.4. Les grands équilibres financiers

2.1.4.1. Du profil des remboursements de la dette

D'après le graphique qui suit, 69% des communes dégagent une marge de leurs ressources de fonctionnement soit pour rembourser leurs dettes, soit pour financer leurs investissements tandis que 31% n'y parviennent pas.

Graphique 156: Profil des remboursements de la dette



Source : comptes administratifs des communes

2.2. RÉSULTATS OBSERVÉS AU NIVEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX

L'examen global des comptes administratifs des exercices 2021 et 2022 des 10 Régions fait ressortir des points positifs et des points d'amélioration dans les quatre domaines d'analyse financière retenus. Le domaine concernant la situation d'endettement n'est pas évaluable du fait de l'absence de l'état d'endettement comme annexe aux comptes administratifs.

S'agissant du domaine du respect des ratios et de l'équilibre réel budgétaire, il en ressort :

- Que les budgets 2021 et 2022 des Régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Extrême-Nord et du Nord ont été votés dans le respect du principe de l'équilibre réel budgétaire, ce qui n'est pas le cas de la Région de l'Est où sur les deux exercices, les budgets n'étaient pas équilibrés en recettes et en dépenses.
- Concernant le respect des normes de 40 % maximum pour les dépenses de fonctionnements, 60 % minimum pour les dépenses d'investissement, seule la Région du Nord sur les deux exercices a exécuté les budgets dans le respect de ces normes ;
- En ce qui concerne la norme de 30 % maximum des dépenses de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement, l'on relève avec satisfaction que la norme a été respectée par les dix Régions. Le taux le plus élevé est celui de la Région du Centre en 2022 avec un pourcentage de 20,25 % et le taux le moins élevé est celui de la Région de l'Est en 2021 avec un pourcentage de 1,78 %.

Quant au domaine des grands équilibres financiers, on note que les régions du Centre, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord, de l'Ouest et du Sud ont réalisé sur les deux périodes, des autofinancements bruts et nets positifs, toute chose qui démontre que les engagements sont fonction de l'évolution des recettes de fonctionnement leur permettant de dégager des ressources nécessaires pour le financement de nouveaux investissements. Par contre, l'autofinancement brut et net de la Région de l'Est est négatif. Ce qui voudrait dire qu'une partie des recettes d'investissement ont été utilisées pour les dépenses de fonctionnement, ce qui est une pratique proscrite par la réglementation en vigueur. Il y a lieu de noter qu'en ce qui concerne trois Régions, des deux exercices, l'autofinancement est négatif sur un exercice. Il s'agit de la Région de l'Adamaoua en 2022, la Région du Nord-Ouest en 2021 et la Région du Sud-Ouest en 2022.

S'agissant du domaine de crédibilité budgétaire, les taux de réalisation des recettes totales et d'exécution des dépenses totales dont les normes de la Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA) sont de 92 % pour les recettes et 85 % pour les dépenses ; on relève :

- En ce qui concerne les recettes, la Région du Nord-Ouest en 2021 est de 100 % et trois autres Régions en 2021 ont des taux de réalisation très proche de la norme. Il s'agit de la Région de l'Adamaoua 91,88 %, de la Région du Littoral 91,67 % et la Région du Centre 91,66 %.
- Quant aux dépenses, en 2021, les taux d'exécution se situent dans la norme dans deux Régions, il s'agit de la Région du Nord-Ouest 100 % et la Région du Sud 85,45 % et en 2022, seule la Région du Nord avec un taux d'exécution de 100 % se situe dans la norme. Le taux de réalisation des recettes le plus faible est celui de la Région de l'Extrême-Nord en 2022 avec 42,13 % et le taux d'exécution des dépenses le plus faible est celui de la Région du Littoral en 2022 avec 30,17 %.

En ce qui concerne le domaine des Structures budgétaires, les régions étant encore nouvellement opérationnelles d'une part et la loi portant fiscalité locale encore en cours de révision, leur seule source de financement reste la Dotation Générale de la Décentralisation, ce qui fait d'elles des CTD totalement dépendantes des dotations de l'État.

2.2.1. Région de l'Adamaoua

De l'examen global des comptes administratifs des exercices 2021 et 2022 de la Région de l'Adamaoua, il en ressort des points positifs et des points négatifs dans les quatre domaines d'analyse financière retenus. Le domaine concernant la situation d'endettement n'est pas évaluable, les régions étant à leurs premiers exercices n'ont pas encore contracté de dettes.

2.2.1.1. Le respect des ratios et de l'équilibre réel budgétaire

S'agissant de ce domaine, il en ressort que les budgets 2021 et 2022 de la Région de l'Adamaoua ont été votés dans le respect de l'équilibre budgétaire. De même, on note que les normes de 40 % maximum pour les dépenses de fonctionnements et 60 % minimum pour les dépenses d'investissement sont respectées au cours de l'exercice 2022 avec des taux respectifs de 38,31 % et 61,69 %. D'autre part sur la même période, les taux d'exécution des dépenses liées aux frais du personnel sont respectivement de 1,59 % et 4,42 %, par rapport aux des dépenses de fonctionnement et sont bien inférieurs au seuil de 30 %. Cette situation peut s'expliquer du fait que cette CTD n'a pas encore fait de recrutement.

2.2.1.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

Les taux de réalisation des recettes totales et des recettes d'investissement de l'exercice 2021 sont respectivement de 91,88 % et 100 %. En les comparant aux normes PEFA qui sont de 92 % pour les recettes et 85 % pour les dépenses, ceux-ci sont acceptables, bien qu'ayant une tendance baissière en 2022.

Par ailleurs, le taux d'exécution des dépenses se situe à 49,54 % en 2021 avec une légère amélioration en 2022 pour un taux d'exécution de 67,13 %. Suivant la norme PEFA, le taux d'exécution minimum des dépenses est de 85 %.

2.2.1.3. Les ratios de structure budgétaire

La Région de l'Adamaoua a pu mobiliser des recettes de domaine en plus de la Dotation Générale de la Décentralisation reçue de l'État.

La loi portant fiscalité locale étant encore en cours de révision, la seule source de financement des Régions reste la Dotation Générale de la Décentralisation, ce qui fait de la Région une Collectivité Territoriale totalement dépendante du Concours financier de l'État. Il convient de relever que les ressources affectées aux dépenses d'entretien du patrimoine sont très faibles, soit 1,25 % des dépenses de fonctionnement en 2021 et 0,33 % en 2022.

2.2.1.4. Les grands équilibres financiers

Au cours de l'exercice 2021, la collectivité territoriale a dégagé un autofinancement de l'ordre de 161 278 350 FCFA pour le financement de nouveaux investissements. Ce qui n'a pas été le cas en 2022 où elle a réalisé un autofinancement négatif de -190 216 066 FCFA. En effet, les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 165 218 368 FCFA contre 1 355 434 434 FCFA des dépenses de fonctionnement. Ce qui voudrait dire que dans l'Adamaoua, les recettes d'investissement sont utilisées pour des dépenses de fonctionnement, une pratique proscrite par les textes en vigueur.

2.2.2. Région du Centre

De l'examen global des comptes des exercices 2021 et 2022 de la Région du Centre, il en ressort des points positifs et des points d'amélioration dans les quatre domaines d'analyse financière retenus. Le domaine concernant la situation d'endettement n'est pas évaluable, les régions étant à leurs premiers exercices n'ont pas encore contracté de dettes.

2.3.2.1. Le respect des ratios et de l'équilibre réel budgétaire

S'agissant ce domaine, il en ressort que les ratios des dépenses de fonctionnement, des dépenses d'investissement et les dépenses des frais de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement observés en 2021 sont respectivement de 35,70 %, 64,30 et 10,74 % se situant dans les normes de 40 % maximum pour les dépenses de fonctionnements et 60 % minimum pour les dépenses d'investissement et moins de 30 % le taux d'exécution des dépenses des frais de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement.

En 2022, en dehors du ratio des dépenses des frais de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement de 20,25 %, ces normes n'ont pas été respectées. En effet, le poids des dépenses de fonctionnement dans les dépenses totales était de 60,35 % et celui des dépenses d'investissement de 39,65 %. Toute chose qui témoigne, *niveau d'investissement insuffisant (Art 417 CGCTD) de la Région pour impulser le développement.*

2.3.2.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

En ce qui concerne le domaine de crédibilité budgétaire, les taux de réalisation des recettes totales en 2021 et 2022 sont respectivement de 91,66 % et 85,80 %. Ces taux ne sont pas très loin du seuil minimum de 92 % prévu par la norme PEFA.

Par ailleurs, en dehors de l'exercice 2022 où le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement était 38,30 %, les taux d'exécution des dépenses totales, dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement sur les deux exercices se situent en deçà du seuil de 85 % prévu par la norme PEFA, atteignant 38,64 % en ce qui concerne les dépenses d'investissement.

2.3.2.3. Les ratios de structure budgétaire

La loi portant fiscalité locale étant encore en cours de révision, la seule source de financement des Régions reste la Dotation Générale de la Décentralisation, ce qui fait de la Région du Centre une Collectivité Territoriale totalement dépendante du Concours financier de l'État. Il convient également de relever que les dépenses d'entretien du patrimoine sur les deux exercices se situent à moins de 1 % des dépenses de fonctionnement, soit respectivement 0,6 % et 0,39 %.

2.3.2.4. Les grands équilibres financiers

La collectivité territoriale sur la période a dégagé des autofinancements positifs de 1 954 097 096 FCFA en 2021 et de 1 464 670 281 FCFA en 2022. Ces montants très élevés sont du fait que les Dotations Générales de la Décentralisation reçues ont été toutes imputées en fonctionnement.

2.2.3. Région de l'Est

Au terme de l'examen global des comptes des exercices 2021 et 2022 de la Région de l'Est, il en ressort des points positifs et des points d'amélioration dans les quatre domaines d'analyse financière retenus. Le domaine concernant la situation d'endettement n'est pas évaluable, les régions étant à leurs premiers exercices n'ont pas encore contracté de dettes.

2.2.3.1. Le respect des ratios et de l'équilibre réel budgétaire

S'agissant de ce domaine on note que la Région de l'Est sur les deux exercices, les taux d'exécution des dépenses des frais du personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement sont respectivement de 1,78 % et 19,03 %, se situant de ce fait dans la norme 30 % fixée par le code général des CTD.

À contrario, les budgets des deux exercices ne sont pas votés en équilibre réel. En effet, en 2021 les prévisions des recettes sont de 3 000 000 000 FCFA et celles des dépenses de 3 950 000 000 FCFA et il en est de même de l'exercice 2022 où la prévision des recettes est de 3 394 218 897 FCFA et celle des dépenses de 3 389 038 817 FCFA. D'autre part, on observe qu'en

2021 le poids des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses totales est de 63,71 % et celui des poids des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses totales de 36,27 %. Il en est de même en 2022 où le poids des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses totales est de 60,52 % et celui des poids des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses totales de 39,48 %. Les normes fixées par le code général des collectivités territoriales décentralisées sont de 40 % maximum pour les dépenses de fonctionnements et 60 % minimum pour les dépenses d'investissement.

2.2.3.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

Les taux d'exécution des dépenses de fonctionnement au cours des exercices 2021 et 2022 sont de 84,93 % et 94,36 % avec une tendance haussière. Par rapport à la norme PEFA qui est de 85 %, ceux-ci sont bien acceptables. À contrario, les taux d'exécution des dépenses totales sur les deux exercices sont sur une tendance baissière 80,99 % et 55,12 %.

En ce qui concerne les recettes, les taux de réalisation sur les deux exercices respectivement de 75 % et 73,31 % se situent en deçà de la norme PEFA qui est au moins de 92 % et sont sur une tendance baissière.

2.2.3.3. Les ratios de structure budgétaire

En ce qui concerne le domaine des Structures budgétaires, la loi portant fiscalité locale étant encore en cours de révision, la seule source de financement des Régions reste la Dotation Générale de la Décentralisation, ce qui fait de la Région de l'Est une Collectivité Territoriale totalement dépendante du Concours financier de l'État. D'autre part, il convient de relever que les dépenses d'entretien du patrimoine n'atteignent pas 1 % des dépenses de fonctionnement sur les deux exercices, soit 0,67 % et 0,69 %.

2.2.3.4. Les grands équilibres financiers

Sur les deux exercices, les dépenses de fonctionnement sont supérieures aux recettes de fonctionnement, d'où des autofinancements bruts négatifs de -987 428 176 FCFA en 2021 et -127 116 675 FCFA en 2022. Ce qui voudrait dire que dans la Région de l'Est, les recettes d'investissement sont utilisées pour les dépenses de fonctionnement, une pratique proscrite par les textes en vigueur.

2.2.4. Région de l'Extrême-Nord

De l'exploitation globale des comptes des exercices 2021 et 2022 de la Région de l'Extrême-Nord, il en ressort des points positifs et des points d'amélioration dans les quatre domaines d'analyse financière retenus. Cependant le cinquième domaine concernant la situation d'endettement n'est pas évaluable, les régions étant à leurs premiers exercices n'ont pas encore contracté de dettes.

2.2.4.1. Le respect des ratios et l'équilibre réel budgétaire

S'agissant de ce domaine on note que la Région de l'Extrême-Nord au cours de l'exercice 2021, les normes de 40 % maximum pour les dépenses de fonctionnements, 60 % minimum pour les dépenses d'investissement et 30 % maximum des dépenses des frais de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement ont été toutes respectées, soit respectivement 29,97 % ; 70 ;03 % et 4,84 %. De même sur les deux exercices, les budgets ont été votés et approuvés dans le respect de l'équilibre réel budgétaire.

Par contre, en 2022, ces normes en dehors de celle relative aux dépenses des frais de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement ne sont pas respectées. En effet, le poids des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses totales et celui des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses totales sont respectivement de 58,37 % et 41,63 %.

2.2.4.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

On observe qu'en 2021, les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 94,10 %. Le seuil minimal prévu par la norme PEFA est de 85 %. À contrario, les taux d'exécution des recettes globales, des recettes de fonctionnement ainsi que les dépenses globales et les dépenses de fonctionnement sur les deux exercices sont en deçà des normes PEFA qui sont d'au moins de 92 % pour les recettes et 85 % des dépenses.

En 2022, les taux d'exécution des dépenses globales et des dépenses d'investissement n'ont pas atteint 50 %, soit respectivement 38,95 % et 22,47 %.

2.2.4.3. Les ratios de structure budgétaire

La loi portant fiscalité locale étant encore en cours de révision, la seule source de financement des Régions reste la Dotation Générale de la Décentralisation, ce qui fait de la Région de l'Extrême-Nord une Collectivité Territoriale totalement dépendante des Concours financier de l'État. D'autre part, il convient de relever que les dépenses d'entretien du patrimoine se situent à moins 1 % des dépenses de fonctionnement sur les deux exercices, soit respectivement de 0,44 % et 0,80 %.

2.2.4.4. Les grands équilibres financiers

La collectivité territoriale sur la période a dégagé des autofinancements positifs de 1 561 862 226 FCFA en 2021 et de 1 161 040 417 FCFA en 2022. Ces montants très élevés sont du fait que les Dotations Générales de la Décentralisation reçues ont été toutes imputées en fonctionnement.

2.2.5. Région du Littoral

De l'examen global des comptes des exercices 2021 et 2022 du Littoral, il en ressort des points positifs et des points négatifs dans les quatre domaines d'analyse financière retenus. Le domaine concernant la situation d'endettement n'est pas évaluable, les régions étant à leurs premiers exercices n'ont pas encore contracté de dettes.

2.2.5.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire

S'agissant de ce domaine, il en ressort que le budget 2021 de la Région du Littoral a été voté en parfait équilibre budgétaire. De même, on note qu'au cours de ce même exercice, le respect des normes de 40 % maximum pour les dépenses de fonctionnements et 60 % minimum pour les dépenses d'investissement et moins de 30 % le taux d'exécution des dépenses des frais de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement. En effet, les ratios observés sont respectivement de 34,78 %, 65,22 et 4,11 %.

Par contre, en 2022, ces normes en dehors de celle relative aux dépenses des frais de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement ne sont pas respectées. En effet, le poids des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses totales et celui des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses totales sont respectivement de 93,51 % et 6,49 %.

2.2.5.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

En ce qui concerne la crédibilité budgétaire, les taux de réalisation des recettes totales en 2021 est de 91,67 %, taux proche du seuil minimum de 92 % prévu par la norme PEFA. De même, le taux d'exécution des dépenses d'investissement de 83,30 % est proche de la norme PEFA de 85 %.

En 2022, les taux d'exécution des recettes et des dépenses se situent en deçà des normes PEFA atteignant 3,20 % en ce qui concerne les dépenses d'investissement. Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement va au-delà de norme, soit 194,246 %.

2.2.5.3. Les ratios de structure budgétaire

La loi portant fiscalité locale étant encore en cours de révision, la seule source de financement des Régions reste la Dotation Générale de la Décentralisation, ce qui fait de la Région du Littoral une Collectivité Territoriale totalement dépendante du Concours financier de l'État. De même, il convient de relever que les dépenses d'entretien du patrimoine sur les deux exercices se situent à moins de 1,5 % des dépenses de fonctionnement, soit respectivement 1,36 % et 1,32 %.

2.2.5.4. Les grands équilibres financiers

La collectivité territoriale sur la période a dégagé des autofinancements positifs de 1 950 262 801 FCFA en 2021 et de 1 297 775 179 FCFA en 2022. Ces montants très élevés sont du fait que les Dotations Générales de la Décentralisation reçues ont été toutes imputées en fonctionnement.

2.2.6. Région du Nord

De l'examen global des comptes des exercices 2021 et 2022 du Nord, il en ressort des points positifs et des points d'amélioration dans les quatre domaines d'analyse financière retenus. Le domaine concernant la situation d'endettement n'est pas évaluable, les régions étant à leurs premiers exercices n'ont pas encore contracté de dettes.

2.2.6.1. Le respect des ratios de l'équilibre réel budgétaire

S'agissant de ce domaine, il en ressort que sur les deux exercices 2021 et 2022, les budgets ont été votés en équilibre réel. De même, on note qu'au cours de la période de référence, le respect des normes de 40 % maximum pour les dépenses de fonctionnements et 60 % minimum pour les dépenses d'investissement et moins de 30 % le taux d'exécution des dépenses des frais de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement. En effet, les ratios observés sont respectivement de 25,95 %, 74,05 et 8,3 % en 2021 et 28,93 %, 71,07 % et 13,96 % en 2022.

2.2.6.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

En ce qui concerne ce domaine, les taux d'exécution des dépenses sur les deux exercices sont sur une tendance haussière et se situent dans la norme de 85 %. En effet, les taux d'exécution des dépenses globales ; dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement sur les deux exercices sont respectivement de 76,65 % et 100 % ; 49,91 % et 101,66 % et 94,37 % et 99,34 %.

Quant aux recettes, les taux de réalisation en dehors des recettes d'investissement en 2021, sont en deçà de la norme PEFA qui est de 92 %.

Il y a également de relever qu'en 2022, les dépenses ont été exécutées au-delà des prévisions avec un taux de 101,66 %, ce qui constitue une faute de gestion.

2.2.6.3. Les ratios de structure budgétaire

La loi portant fiscalité locale étant encore en cours de révision, la seule source de financement des Régions reste la Dotation Générale de la Décentralisation, ce qui fait de la Région du Nord, une Collectivité Territoriale totalement dépendante du Concours financier de l'État. De même, il convient également de relever que les dépenses d'entretien des patrimoines sur les deux exercices sont respectivement de 2 % et 1,4 %.

2.2.6.4. Les grands équilibres financiers

S'agissant de l'autofinancement, la capacité d'autofinancement, dans la Région du Nord, sur les deux exercices, les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses de fonctionnement. L'autofinancement dégagé en 2021 est de 51 844 041 FCFA et en 2022, de 950 732 703 FCFA.

2.2.7. Région du Nord-ouest

En l'absence, des données concernant les recettes en 2022, seul le compte administratif de l'exercice 2021 a fait l'objet d'une analyse. Il en ressort des points positifs et des points d'amélioration dans les quatre domaines d'analyse financière retenus. Le domaine concernant la situation d'endettement n'est pas évaluable, les régions étant à leurs premiers exercices n'ont pas encore contracté de dettes.

2.2.7.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire

S'agissant de domaine, il en ressort le respect de la norme de 30 % maximum des dépenses des frais de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement. En effet, le taux d'exécution en 2021 est de 9,1 %.

À contrario, en ce qui concerne le respect des normes que dispose la loi portant code général des CTD, 40 % maximum pour les dépenses de fonctionnements et 60 % minimum pour les dépenses d'investissement, le poids des dépenses de fonctionnement dans les dépenses totales dans la Région du Nord-Ouest est de 42,53 % et celui des dépenses d'investissement de 57,47 %.

D'autre part, les prévisions des recettes étaient de 2 250 000 000 FCFA contre 2 998 000 000 FCFA, les prévisions des dépenses, d'où le non-respect de l'équilibre réel budgétaire.

2.2.7.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

En ce qui concerne le domaine de crédibilité budgétaire, les taux de réalisation des recettes totales et des dépenses en 2021 sont de 100 %.

2.2.7.3. Les ratios de structure budgétaire

Quant à ce domaine, la loi portant fiscalité locale étant encore en cours de révision, la seule source de financement des Régions reste la Dotation Générale de la Décentralisation, ce qui fait de la Région du Nord-Ouest une Collectivité Territoriale totalement dépendante du Concours financier de l'État. De même, il convient également de relever que les dépenses d'entretien des patrimoines au cours de l'exercice 2021 était de 1,16 %.

2.2.7.4. Les grands équilibres financiers

S'agissant des grands équilibres financiers relatifs à la capacité d'autofinancement notamment, la Région du Sud-Ouest a réalisé un autofinancement négatif en 2022 d'un montant de - 524 920 000 FCFA.

2.2.8. Région de l'Ouest

De l'examen global des comptes des exercices 2021 et 2022 de la Région de l'Ouest, il en ressort des points positifs et des points d'amélioration dans les quatre domaines d'analyse financière retenus. Le domaine concernant la situation d'endettement n'est pas évaluable, les régions étant à leurs premiers exercices n'ont pas encore contracté de dettes.

2.2.8.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire

En ce qui concerne ce domaine, il en ressort sur les deux exercices, le respect de la norme de 30 % maximum des dépenses des frais de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement. En effet, les taux d'exécution en 2021 et en 2022 sont respectivement de 2,59 % et 3,85 %.

Quant au respect des normes que dispose la loi portant code général des CTD, 40 % maximum pour les dépenses de fonctionnements et 60 % minimum pour les dépenses d'investissement, il en ressort le respect de cette norme en 2022, soit 37,74 % le poids des dépenses de fonctionnement et 62,26 % le poids des dépenses d'investissement. À contrario, en 2021, cette norme n'est pas respectée. Le poids des dépenses de fonctionnement est de 46,74 % et le poids des dépenses d'investissement de 53,26 %.

Par ailleurs, quant au respect de l'équilibre réel, cette norme a été observée en 2021 et ne l'a pas été en 2022.

2.2.8.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

En ce qui concerne la crédibilité budgétaire, on note qu'en 2022, les taux d'exécution des dépenses totales, dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement se situent dans la norme PEFA de 85 % minimum et sont respectivement de 98,59 %, 100 % et 97,76 %.

Par ailleurs, sur les deux exercices, les taux de réalisation des recettes globales sont restés en deçà de la norme PEFA de 92 % minimum, soit respectivement de 82,79 % et 61,37 %. De même en ce qui concerne l'exécution des dépenses, en 2021, ce taux était de 45,56 %, très loin de la norme de 85 %.

2.2.8.3. Les ratios de structure budgétaire

En ce qui concerne le domaine des Structures budgétaires, la loi portant fiscalité locale étant encore en cours de révision, la seule source de financement des Régions reste la Dotation Générale de la Décentralisation, ce qui fait de la Région de l'Ouest une Collectivité Territoriale totalement dépendante du Concours financier de l'État. De même, il convient également de relever que les dépenses d'entretien des patrimoines sur les deux exercices se situent à moins de 1 % des dépenses de fonctionnement, soit respectivement 0,78 % et 0,80 %.

2.2.8.4. Les grands équilibres financiers

S'agissant des grands équilibres financiers relatifs à la capacité d'autofinancement notamment, la Région du Sud-Ouest a réalisé des autofinances positifs sur les deux exercices respectivement de 1 590 587 985 FCFA et 651 290 000 FCFA.

2.2.9. Région du Sud

De l'examen global des comptes des exercices 2021 et 2022 de la Région du Sud, il en ressort des points positifs et des points d'amélioration dans les quatre domaines d'analyse financière retenus. Le domaine concernant la situation d'endettement n'est pas évaluable, les régions étant à leurs premiers exercices n'ont pas encore contracté de dettes.

2.2.9.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire

S'agissant de ce domaine, il en ressort que le budget 2022 de la Région du Sud a été voté en équilibre réel budgétaire. De même, on note le respect sur les deux exercices de la norme de moins de 30 %, le taux d'exécution des dépenses des frais de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement, soit 17,71 % en 2021 et 18,36 % en 2022.

À contrario, on relève le non-respect sur les deux exercices de la norme prévue par la loi portant Code Général des CTD, 40 % maximum pour les dépenses de fonctionnement et 60 % minimum pour les dépenses d'investissement. En effet, 2021, le poids des dépenses de fonctionnement est de 46,04 % et celui des dépenses d'investissement de 53,96 % et en 2022, les taux d'exécution sont respectivement de 41,38 % et 58,62 %.

2.2.9.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

En ce qui concerne la crédibilité budgétaire, la norme PEFA prévoit 85 % minimum pour les dépenses et 92 % minimum pour les recettes.

En 2021, il est observé que les taux d'exécution des dépenses globales et des dépenses de fonctionnement se situent dans la norme, soit respectivement 85,45 % et 100,61 %. Il en est de même des taux de réalisation des recettes globales et des recettes de fonctionnement, soit respectivement 91,67 % et 100 %.

Par ailleurs, en 2022, les taux de réalisation des recettes : recettes globales, de fonctionnement et d'investissement, respectivement de 74,86 % ; 86,83 % et 80,28 % et les taux

d'exécution des dépenses : dépenses globales, de fonctionnement et d'investissement, respectivement de 79,09 % ; 84,52 % et 75,66 % sont en deçà des normes la norme PEFA.

2.2.9.3. Les ratios de structure budgétaire

En ce qui concerne le domaine des Structures budgétaires, la loi portant fiscalité locale étant encore en cours de révision, la seule source de financement des Régions reste la Dotation Générale de la Décentralisation, ce qui fait de la Région du Sud une Collectivité Territoriale totalement dépendante du Concours financier de l'État. De même, il convient également de relever que les dépenses d'entretien du patrimoine s'élèvent à 0,60 %. Aucune dépense d'entretien du patrimoine n'a été faite en 2022.

2.2.9.4. Les grands équilibres financiers

En la matière, la Région du Sud a dégagé en 2021 et 2022, des autofinancements positifs de l'ordre de 19 664 275 FCFA et de 134 701 208 FCFA.

2.2.10. Région du Sud-Ouest

De l'examen global des comptes des exercices 2021 et 2022 de la Région du Sud-Ouest, il en ressort des points positifs et des points d'amélioration dans les quatre domaines d'analyse financière retenus. Le domaine concernant la situation d'endettement n'est pas évaluable, les régions étant à leurs premiers exercices n'ont pas encore contracté de dettes.

2.2.10.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire

S'agissant de ce domaine, il en ressort que le budget 2021 de la Région du Sud-Ouest a été voté en équilibre réel budgétaire. De même, on note le respect sur les deux exercices de la norme de moins de 30 %, le taux d'exécution des dépenses des frais de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement, soit 3,19 % en 2021 et 6,71 % en 2022.

À contrario, on relève le non-respect sur les deux exercices de la norme prévue par la loi portant Code Général des CTD, 40 % maximum pour les dépenses de fonctionnement et 60 % minimum pour les dépenses d'investissement. En effet, 2021, le poids des dépenses de fonctionnement est de 48,71 % et celui des dépenses d'investissement de 51,23 % et en 2022, les taux d'exécution sont respectivement de 49,14 % et 50,86 %.

2.2.10.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

En ce qui concerne la crédibilité budgétaire, la norme PEFA prévoit 85 % minimum pour les dépenses et 92 % minimum pour les recettes.

Il est observé en 2022, que les taux de réalisation des recettes de fonctionnement et des dépenses de fonctionnement respectivement de 94,67 % et 96,37 % se situent dans la norme.

Par contre, sur les deux exercices, les taux d'exécution des dépenses totales, dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement se situent en deçà de la norme, soit respectivement de 75,47 % et 66,86 %. De même, les taux de réalisation des recettes globales et des recettes d'investissement sont également en deçà de la norme, soit 81,84 % et 78,49 %.

2.2.10.3. Les ratios de structure budgétaire

En ce qui concerne le domaine des Structures budgétaires, la loi portant fiscalité locale étant encore en cours de révision, la seule source de financement des Régions reste la Dotation Générale de la Décentralisation, ce qui fait de la Région du Sud-Ouest une Collectivité Territoriale totalement dépendante du Concours financier de l'État. De même, il convient de relever qu'en 2021 aucune dépense n'a été faite pour l'entretien des patrimoines et en 2022, les dépenses se sont élevées à hauteur de 1,17 % par rapport aux dépenses de fonctionnement.

2.2.10.4. Les grands équilibres financiers

Quant aux domaines des grands équilibres financiers, la Région du Sud-Ouest a dégagé en 2021, un autofinancement de l'ordre de 59 418 736 FCFA. Par contre, la capacité d'autofinancement de la Région du Sud-Ouest a été négative en 2022 d'un montant de -44 667 935 FCFA.

2.3. PRINCIPAUX CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

2.3.1. Principaux Constats par domaine

L'analyse globale susvisée a permis de relever les principaux constats ci-après rangés par domaine

2.3.1.1. Les ratios d'équilibre réel budgétaire

- 95 % des budgets des communes sont exécutés dans le respect du ratio des dépenses de personnel. C'est à dire sans dépasser 35 % des dépenses de fonctionnement en ce qui concerne les communes et 30 % des dépenses de fonctionnement en ce qui concerne les régions.
- 82 % des budgets des CTD sont exécutés dans le respect du ratio des dépenses d'investissement ratios (normes) 40 % minimum des dépenses d'investissement.
- Le vote et l'approbation de 52 % des budgets sur les deux exercices ne sont pas faits dans le respect de l'équilibre budgétaire conformément à l'article 377 du CGCTD ;

2.3.1.2. Les ratios de crédibilité budgétaire

L'analyse s'est faite sur la base des normes de la Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA) qui sont de 92 % pour les recettes et 85 % pour les dépenses. Ainsi,

- En ce qui concerne les recettes, le taux de réalisation est inférieur à la norme de 92 % pour l'ensemble des Communautés urbaines. Pour les régions, seule la Région du Nord-Ouest en 2021 avec un taux de réalisation de 100 % et trois autres Régions en 2021 avec des taux de réalisation très proche de la norme. Il s'agit de la Région de l'Adamaoua 91,88 %, de la Région du Littoral 91,67 % et la Région du Centre 91,66 %.
- S'agissant des dépenses, aucune Région n'a atteint la norme et deux Communautés ont pu exécuter leurs budgets en atteignant la norme.

2.3.1.3. Les ratios de structure budgétaire

L'ensemble des communes est dépendant des recettes fiscales avec un taux moyen de plus de 80 % des recettes de fonctionnement.

2.3.1.4. Les grands équilibres financiers

Douze (12) communautés urbaines sur quatorze (14) sur les deux exercices ont réalisé des autofinancements bruts et nets positifs. Il en est de même pour six (6) Régions sur dix (10). Outre part, les constats ci-après ont été observés :

- La non comptabilisation en recettes, les dettes annulées par les partenaires notamment l'annulation en aout 2020 d'une partie des dettes des communes par le FEICOM ;
- L'affectation de l'excédent budgétaire au lieu du résultat par toutes les CTD.

2.3.2. Recommandations

À court ou à moyen terme, il serait souhaitable que l'on passe de la production du simple profil financier des CTD à la production d'une analyse financière des CTD. Aussi est-il recommandé de :

- Collecter les comptes de gestion ;
- Collecter les documents annexes prévus par l'article 418 du CGCTD en l'occurrence la situation d'endettement. Pour cela, le MINDDEVEL pourrait adresser des correspondances :
 - Aux gouverneurs et préfets, rappelant cette exigence avant toute approbation des budgets et comptes administratifs ;
 - Au FEICOM, la mise à la disposition de chaque CTD avant le 30 novembre de chaque année, le relevé des dettes assorti des natures des dettes, les montants des prêts, les dates de début de remboursement, les dettes restant dues au 31 décembre de l'exercice en cours, les montants des remboursements pour l'exercice suivant, les taux d'intérêts et les intérêts ; toutes autres informations nécessaires.
 - Au MINDDEVEL : équilibre budgétaire
- Le renforcement de la capacité des responsables du MINDDEVEL/MINFI au niveau central et au niveau local sur le retraitement des comptes des communes qui est un préalable voire une exigence à une analyse financière ;
- Aux Maires,
 - La nécessité de mettre un accent sur la mobilisation des recettes non fiscales notamment celles issues de l'exploitation des domaines et des services ;
 - La prise en compte en recettes des dettes annulées par les partenaires ;
 - L'obligation du respect des ratios et de l'équilibre des budgets ;
 - L'élaboration des budgets dans le respect du principe de l'équilibre budgétaire.

PARTIE
V

SUIVI, ACCOMPAGNEMENT ET
CONTRÔLE DE LA GESTION DES
FINANCES LOCALES

Cette partie présente respectivement le suivi et l'accompagnement de la gestion des finances locales (Chapitre 1) ainsi que le contrôle de la gestion des finances locales (Chapitre 2).

CHAPITRE 1 : SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DES FINANCES LOCALES

Le suivi de la gestion des finances locales consiste en une série d'opérations mises en œuvre afin de garantir en continu l'atteinte des objectifs définis, dans le respect des lois et règlements en vigueur. Ces opérations impliquent l'intervention de divers acteurs dont les actions visent l'amélioration de la gestion des finances locales. Il s'agit des CTD, des ministères sectoriels, des organismes et programmes d'accompagnement, des écoles et institutions de formation, des organes de suivi de la décentralisation et des PTF.

1.1. LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES

Il existe deux types de CTD au Cameroun. D'après la loi n°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972 : « les CTD de la République sont les régions et les Communes ».

1.1.1. La Commune

La commune a des attributions qui regroupent l'ensemble des compétences transférées par l'État. Elle est constituée d'un organe délibérant (conseil municipal) et d'un organe exécutif (Maire et ses Adjoints). La structure des organes délibérant et exécutif de la commune est fonction du poids démographique de celle-ci.

S'agissant de l'exécutif, il est constitué d'un chef (Maire) et de deux à six adjoints. La commune est aussi composée de commissions, dont le nombre dépend de la taille du conseil.

Le CGCTD précise en son article 240 que le Président de la République peut, en fonction de leurs particularités, ériger par décret certaines agglomérations urbaines en communauté urbaine. Il définit la communauté urbaine comme une CTD composée d'au moins deux communes qui prennent la dénomination de « communes d'arrondissement ».

La communauté urbaine est composée, comme la commune, de deux organes :

l'organe délibérant : il s'agit du conseil de communauté. Il est constitué des conseillers de la communauté issue des conseils municipaux des communes d'arrondissement, à hauteur de onze (11) par commune d'arrondissement (soit le Maire et dix conseillers) ;

l'organe exécutif : il s'agit du Maire de la Ville et ses Adjoints. Ils sont élus par l'ensemble des conseillers des communes d'arrondissement de la communauté urbaine.

Les organes des collectivités susmentionnées participent, de part les missions qu'ils exercent, au suivi de la gestion des finances locales. De plus, les communes peuvent se réunir en mouvement syndical pour la conduite des projets d'intérêts communs. Des activités de suivi sont également menées dans ce cadre.

1.1.1.1. Intervention des organes de la Commune dans la gestion des finances locales

i. *L'organe délibérant*

L'organe délibérant donne son avis toutes les fois que celui-ci est requis. Dans le cadre du suivi de la gestion des finances publiques locales, il est chargé :

- du vote du budget de la Commune ;
- du vote, le cas échéant, du budget rectificatif ;
- de l'adoption des programmes et projets d'investissement de la Commune ;
- de la vérification de la concordance entre le compte administratif et le compte de gestion ;
- de l'adoption du compte administratif ;
- de l'examen de tout document pouvant engager la Commune (contrat, convention...).

ii. *L'organe exécutif*

Dans le cadre du suivi de la gestion des finances locales, il est chargé :

- de préparer le budget de la Commune ;
- de veiller à l'exécution des programmes de développement financés par la Commune ou réalisés avec sa participation ;
- de rendre compte de l'exécution du budget à travers l'élaboration du compte administratif.

1.1.1.2. Le syndicat de communes

Pour son fonctionnement, le syndicat de commune dispose de 2 organes, à savoir le Conseil syndical et le Président du syndicat. Le Conseil syndical est composé des Maires de chacune des communes membres du syndicat accompagné chacun de 02 conseillers désignés au sein du conseil municipal de chaque commune syndiquée.

Le conseil syndical dans le domaine des finances locales délibère sur les matières de sa compétence, notamment :

- le budget du syndicat ;
- les comptes administratifs et de gestion du syndicat ;
- l'acquisition, l'aliénation et l'échange des biens syndicaux ;
- les programmes d'action du syndicat ;
- les demandes d'intervention des communes syndiquées ;
- les adhésions de nouvelles communes ;
- la gestion d'une entreprise publique ou d'un établissement public intercommunal.

Le président représente le syndicat dans les actes de la vie civile et en justice, à ce titre :

- il est responsable devant le conseil syndical ;
- il exécute les délibérations et les décisions prises par le conseil syndical ;
- il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes du syndicat ;
- il propose l'organigramme et le plan d'action du syndicat ;
- il prépare et présente les comptes du syndicat ;
- il conclut les marchés dans le respect des textes en vigueur ;
- il souscrit dans les formes établies par les règlements les baux, emprunts et tous actes d'acquisition, de vente, de transaction, d'échanges, de partage ou d'acceptation de dons et legs.

1.1.2. La Région

La Région est une Collectivité Territoriale Décentralisées dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle couvre le même ressort territorial que la Région comme circonscription administrative et est investie d'une mission générale de progrès économique et social. À ce titre, elle contribue au développement harmonieux, équilibré, solidaire et durable du territoire (article 259). Son fonctionnement obéit aux mêmes principes que ceux de la Commune et ses organes sont chargés du suivi de la gestion des finances locales.

1.1.2.1. Intervention des organes de la Région dans la gestion des finances locales

➤ *L'organe délibérant*

L'activité de suivi de l'organe délibérant des régions se tient au même titre que celle des communes et consiste :

- au vote du budget de la Région ;
- au vote, le cas échéant, du budget rectificatif ;
- à l'adoption des programmes et projets d'investissement de la Région ;
- à la vérification de la concordance entre le compte administratif et le compte de gestion ;
- à l'adoption du compte administratif ;
- à l'examen de tout document pouvant engager la Région (contrat, convention...).

➤ *L'organe exécutif*

L'organe exécutif de la Région est constitué du Président du Conseil Régional, ou du Président du Conseil Exécutif Régional selon les cas (chef de l'exécutif) et les membres du bureau. Dans le cadre du suivi de la gestion des finances publiques locales, il est chargé :

- d'ordonnancer les recettes et les dépenses de la Région ;
- de préparer et exécuter les délibérations de l'organe délibérant ;
- de préparer le budget de la Région ;
- de veiller à l'exécution des programmes de développement financés par la Région ou réalisés avec sa participation.

1.1.2.2. L'inter-régionalité

La loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des CTD autorise les régions à créer entre elles, des ententes sur des objets d'intérêts régionaux communs, compris dans leurs attributions. L'initiative de leur création est prise par les Présidents des Conseils Régionaux/Conseils Exécutifs Régionaux. Ces regroupements peuvent le cas échéant, intervenir dans les activités de suivi de la gestion des finances locales. Bien que leur organisation n'obéisse pas à la même structuration que les syndicats des communes, les regroupements des régions peuvent valablement élaborer des budgets, définir des programmes d'actions, procéder à des acquisitions, créer des établissements ou signer des conventions.

1.2. LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

Tant au niveau central que déconcentré, les ministères sectoriels jouent un rôle important dans la mise en œuvre de la décentralisation à travers le suivi, l'accompagnement, ainsi que les multiples appuis apportés aux CTD.

Pour garantir une performance optimale, les ministères sectoriels et les représentants de l'État assurent un suivi régulier des activités budgétaires, financières et comptables des CTD. Au

regard de leurs missions transversales, le MINDDEVEL, le MINFI, le MINEPAT et le MINMAP constituent les principaux sectoriels qui exercent la fonction de suivi et d'accompagnement des CTD. Par ailleurs, les autres ministères sectoriels exercent cette même fonction de suivi et d'accompagnement dans la limite des compétences transférées dans leurs domaines d'intervention.

1.2.1. Les ministères en charge du suivi et de l'accompagnement de l'activité budgétaire, financière et comptable des CTD

1.2.1.1. Le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local

Organisé par le décret n°2018/449 du 01^{er} août 2018, le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local est responsable de l'élaboration, du suivi, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de décentralisation, ainsi que de la promotion du développement local. Sur les périodes 2021 et 2022, les activités de suivi de la gestion des finances locales au MINDDEVEL se sont articulées autour de plusieurs axes :

- **En matière de suivi de la mobilisation des recettes fiscales :**
 - l'élaboration et la signature des arrêtés portant répartition des ICSP ;
 - l'élaboration et la signature des décisions portant répartition du produit du droit d'accises spécial destiné aux CTD pour l'enlèvement des ordures ;
 - la contribution aux travaux sur les critères d'éligibilité à la retenue différée de 3% allouée aux communes abritant les activités génératrices des CAC dont le produit est encaissé en dehors de leur territoire ;
 - la contribution à l'évaluation du système de péréquation, d'intercommunalité et propositions d'amélioration du système de péréquation ;
 - le suivi du recouvrement des taxes des CTD ;
 - la participation aux travaux de réforme de la loi portant fiscalité locale.
- **En matière de suivi de la mobilisation des dotations et autres ressources :**
 - l'élaboration des décrets fixant la répartition de la dotation générale de la décentralisation ;
 - le suivi du traitement des arriérés de salaires des magistrats municipaux de la mandature 2013-2020 ;
 - l'évaluation de l'endettement des CTD à travers une mission de collecte des données à l'effet de connaître la structuration de la dette dans les CTD, les causes et les mesures d'accompagnement nécessaires ;
 - la consolidation des montants des dettes des CTD vis-à-vis des entités.
- **En matière de suivi de la modernisation des activités budgétaires et comptables des CTD :**
 - la participation à l'élaboration des textes d'application à caractère financier du CGCTD conjointement avec le MINFI ;
 - la sensibilisation de toutes les communes des trois Régions (Nord, Littoral et Sud-Ouest) sur les innovations induites par le cadre juridique rénové des finances locales (Budget Programme) ;
 - la contribution à l'élaboration des Lettres Circulaires annuelles 2021 et 2022, portant respectivement sur la préparation et l'exécution des budgets des CTD ;

- l'accompagnement (appui conseil) d'un échantillon de quarante CTD (10 Conseils Régionaux et les 30 communes pilotes) sur les techniques d'élaboration du budget en mode programme, sur les techniques d'élaboration, de vote, d'exécution et du contrôle de l'exécution du budget en mode programme et sur l'organisation et la tenue du DOB ;
 - la participation aux ateliers d'appui-conseil aux communes en vue de l'élaboration de leurs comptes de gestion ;
 - la collecte, l'exploitation et l'analyse des données budgétaires et comptables des CTD ;
 - le traitement et l'approbation des délibérations à caractère financier ;
 - la production et la tenue des statistiques financières des collectivités ;
 - l'opérationnalisation des recettes régionales des CTD, suite à l'arrêté conjoint n°0002/MINDDEVEL/MINFI du 21 janvier 2021, portant nomination des responsables des postes comptables placés auprès des régions, appelés Receveurs Régionaux ;
 - l'installation des receveurs municipaux suite à l'arrêté conjoint n°00000018/MINDDEVEL/MINFI du 06 juillet 2022, dans les recettes des communautés urbaines, des communes d'arrondissements et communes ;
 - le suivi de la tenue des sessions du CONAFIL.
- **En matière d'évaluation du fonctionnement du système d'information budgétaire et comptable des Collectivités Territoriales Décentralisées, il a été mené :**
- ❖ **l'évaluation du système d'information existant.** Ce qui a permis :
 - de relever les dysfonctionnements du logiciel utilisé dans les CTD, et les besoins éventuels d'amélioration identifiés (disponibilité en personnel capable d'utiliser l'application, disponibilité du matériel informatique adéquat, etc.) ;
 - d'évaluer les niveaux de sécurité du logiciel existant en s'assurant que tous les acteurs de la chaîne budgétaire et comptable possèdent un profil et un mot de passe personnel d'accès à l'application (auditer le mode de gestion des utilisateurs et les contrôles d'accès) ;
 - d'apprécier la capacité d'utilisation et d'appropriation de SIM_ba par les services de l'ordonnateur et du comptable, ainsi que l'édition automatique des différents états de la comptabilité budgétaire (situation d'exécution budgétaire, résultat budgétaire, compte administratif...) ;
 - d'apprécier le niveau d'utilisation et d'appropriation de SIM_ba par les comptables publics par rapport à l'exécution budgétaire, ainsi que l'édition automatique des différents états de la comptabilité générale (balance des comptes conforme à la situation de l'exécution du budget, situation des disponibilités et de la trésorerie en relation avec l'émission des titres de recettes, états financiers et autres situations de synthèse à rapprocher au compte administratif...) ;

- d'évaluer les aspects liés à la gouvernance, notamment le respect des autorisations et des crédits budgétaires via SIM_ba, ainsi que l'articulation entre les engagements, la liquidation, l'ordonnancement, les prises en charge comptable et les paiements ;
 - d'apprécier l'adéquation entre les besoins des utilisateurs dans la perspective de l'optimisation de SIM_ba ou le développement d'un nouveau système d'information de gestion des finances locales ;
 - de vérifier sous quelle architecture cette application a été déployée et quels en sont les intervenants ;
 - d'auditer le mode de gestion des utilisateurs et les contrôles d'accès ;
 - de s'assurer de la disponibilité de l'application ;
 - de vérifier les qualifications et aptitudes des utilisateurs ;
 - de s'assurer de la disponibilité d'un manuel utilisateur ;
 - de vérifier la disponibilité d'une assistance en ligne ;
 - d'auditer la fréquence d'intervention des équipes de maintenance.
- ❖ **des travaux d'optimisation du système d'information existant, à travers la participation à l'élaboration du cahier de charge fonctionnel de SIM_ba.**

1.2.1.2. Le Ministère des Finances

Le Ministère des finances est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière financière, budgétaire, fiscale et monétaire. Dans le cadre du suivi et de l'accompagnement des CTD, en vue du renforcement de l'efficacité, de la sécurité et de la transparence de la gestion des finances locales, plusieurs activités ont été menées.

➤ **En matière de suivi de la mobilisation des recettes fiscales des collectivités, les actions menées ont concerné :**

- le suivi de la bonne affectation des recettes aux CTD ;
- le suivi des clés de répartition établies pour les CTD bénéficiaires ;
- le suivi des réclamations des communes en ce qui concerne le produit des recettes liées à la RFA, la patente, la Taxe foncière, la Taxe de séjour ;
- l'accompagnement dans le recouvrement de l'impôt libératoire, (CIME, CDI) ;
- l'accompagnement dans l'élaboration et l'actualisation de leur fichier de contribuables ;
- l'appui dans le cadre des descentes pour le recouvrement de certains impôts et taxes.

1.1.1.1. S'agissant du suivi et de l'encadrement de l'activité budgétaire des CTD, les actions menées ont concerné :

- la co-organisation des conférences de budgétisation des ressources transférées aux régions ;
- l'organisation des missions pour le suivi à mi-parcours de l'exécution du Budget des CTD ;
- l'examen et le suivi des dossiers des CTD et la collecte des documents comptables pour la production de leur profil budgétaire ;
- l'élaboration des lettres circulaires annuelles 2021 et 2022, portant respectivement sur la préparation et l'exécution des budgets des CTD ;
- le suivi de l'utilisation des appuis apportés aux CTD ;

- le traitement des demandes d'appuis ponctuels sollicités par les CTD ;
- l'accompagnement des 10 régions à l'élaboration de leurs budgets en mode programme (mission conjointe MINDDEVEL-MINFI) ;
- l'organisation des ateliers nationaux de vulgarisation de la lettre circulaire MINFI relative à l'exécution, au suivi, et au contrôle de l'exécution des budgets des CTD.
- **Pour ce qui est du suivi de la tenue de la comptabilité publique et de la gestion de la trésorerie, les actions menées ont consisté à :**
 - l'accompagnement des CTD dans la production des comptes de gestion à travers :
 - ✓ la vérification du taux de production des comptes de gestion par les Receveurs Municipaux ;
 - ✓ la vérification de la conformité des pièces justificatives aux textes en vigueur ;
 - ✓ l'amélioration de la qualité et du taux de dépôt des comptes de gestion à transmettre à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême ;
 - l'évaluation du niveau de fonctionnement du logiciel Sim_ba dans les communes.
 - la mise en état d'examen des comptes de gestion des comptables publics placés auprès des CTD notamment :
 - la vérification de la production, dans les délais réglementaires en vigueur, des comptes de gestion des comptables publics principaux des CTD-;
 - l'évaluation de la qualité des comptes de gestion produits et transmis à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême ;
 - le suivi de l'évolution dans la production des comptes de gestion le cas échéant ;
 - la vérification de la conformité des pièces justificatives aux textes en vigueur.
 - la contribution à l'élaboration des textes d'application à caractère financier du CGCTD conjointement avec le MINDDEVEL ;
 - l'activité de classement des postes comptables des CTD ;
 - l'opérationnalisation des recettes régionales des CTD, suite à l'arrêté conjoint n°0002/MINDDEVEL/MINFI du 21 janvier 2021, portant nomination des responsables des postes comptables placés auprès des régions, appelés Receveurs Régionaux. Cette activité a été menée suivant les opérations ci-après :
 - l'identification des comptes de disponibilités et la détermination de leurs soldes d'ouverture ;
 - l'établissement de la situation du portefeuille et des documents sécurisés des postes comptables placés auprès des Régions ;
 - l'ouverture et le paraphe des supports comptables, le recensement du matériel, du mobilier et du parc informatique du poste comptable placé auprès des régions ;
 - la vérification de l'existence d'un logiciel intégré budgétaire et comptable ;
 - l'évaluation de la situation sécuritaire du poste ;
 - la vérification de la codification de la recette régionale ;
 - l'installation technique des receveurs régionaux.
 - l'organisation d'une mission de contrôle et de vérification de la passation de service entre les comptables sortants et entrants ;

- l'installation des receveurs municipaux suite à l'arrêté conjoint n°00000018/MINDDEVEL/MINFI du 06 juillet 2022, dans les recettes des communautés urbaines, des communes d'arrondissements et communes.
- **Dans le cadre du suivi de la gestion de la trésorerie, les actions suivantes ont été menées :**
 - l'évaluation de la situation de trésorerie de la CUD, qui visait la titrisation de ses arriérés de paiement par l'État et autres entités, afin de lui permettre de retrouver une liquidité suffisante pour la réalisation de ses missions de développement ;
 - la monétisation d'une partie des fonds logés dans le compte 421 à la Trésorerie Générale de Douala, par les banques locales qui ont accepté de les accompagner pour la mobilisation d'un montant de 10 000 000 000 (dix milliards) FCFA ;
 - l'émission de Titres de Créances Négociables (TCN) sur le marché monétaire de la BEAC, afin de financer les grands projets de développement de la Ville de Douala ;
 - les sollicitations de l'Avis du CNDP pour les questions des dettes des CTD ;
 - l'accompagnement à l'appropriation de la méthodologie de production, de centralisation et de transmission des états de synthèse des CTD (information sur les innovations du service des CTD dans le circuit de traitement des dépenses des crédits et la remontée d'informations).

1.2.1.3. Le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

L'accompagnement du processus de la décentralisation par le MINEPAT, s'est traduit par :

- l'accompagnement des communes dans le cadre de la sélection et la maturation des projets à fort impact socioéconomique ;
- la participation à la tenue des conférences budgétaires des CTD, à travers l'analyse et la répartition de la dotation accordée aux CTD par les ministères sectoriels ;
- le suivi de l'exécution des projets ;
- l'accompagnement à la réalisation des projets issus des PCD ;
- l'élaboration des guides pratiques relatifs au suivi des projets relevant du BIP de l'État et des autres entités publiques ;
- la contribution à l'élaboration annuelle de la loi de règlement (ladite loi contient une annexe dédiée exclusivement aux CTD) ;
- le suivi et le contrôle des projets ;
- la tenue des conférences de maturité et renforcement des capacités ;
- la tenue régulière des rencontres régionales de maturité (deux fois l'an) ;
- le renforcement des capacités ;
- l'élaboration du rapport global de maturité ;
- la tenue des sessions du comité national de suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public, ainsi que leurs organes de relais.

Au niveau déconcentré, plusieurs cadres de concertation mensuelle autour du Préfet sont institués depuis l'exercice budgétaire 2017 qui prennent en compte les problématiques des CTD, avec pour mission l'analyse de la situation de contractualisation des projets, l'analyse de la situation de l'exécution physico-financière, l'identification des projets présentant des difficultés et les propositions de solutions.

En lien avec le dispositif de suivi de l'exécution des programmes de performance au niveau central, la prise en compte des activités d'accompagnement des CTD s'est faite à travers :

- le dialogue de gestion au niveau de chaque programme ;
- le dialogue de gestion au niveau ministériel ;
- les cadres de concertation mensuelle dans les administrations centrales ;
- les cadres de concertation mensuelle autour des préfets ;
- les cadres de concertation mensuelle autour des gouverneurs ;
- la revue de l'exécution du BIP.

Dans le cadre de l'implémentation du dispositif de suivi participatif de la gestion des CTD, l'action du MINEPAT dans la mise en œuvre du processus de décentralisation s'est traduite par les travaux des comités ci-après :

- le Comité Technique Communal de Suivi de l'exécution Physico-financière de l'Investissement Public (**au niveau communal**) ;
- le Comité Départemental de Suivi de l'Exécution physico-financière de l'Investissement Public (**au niveau départemental**) ;
- le Comité Régional de Suivi de l'Exécution physico-financière de l'Investissement Public (**au niveau régional**) ;
- le Comité National de Suivi de l'Exécution physico-financière de l'investissement Public (**au niveau national**).

Le MINEPAT a utilisé divers outils techniques pour assurer le suivi de l'exécution des projets d'investissement public. Il s'agit des outils de collecte d'une part, et des outils de traitement et d'analyse d'autre part.

➤ **Les outils de collecte**

Il s'agit des :

- outils de collecte automatisés (PROBMIS, PATRIMONY, CS-DRMS) ;
- outils de collecte non automatisés de l'information (fiches de remontée des informations, guide pratique, lois de règlements (**ladite loi contient une annexe dédiée exclusivement aux CTD**)).

➤ **Les outils de traitement et d'analyse des données.**

Il s'agit des :

- outils de contrôle de la cohérence et de la qualité des données (Programme informatique élaboré sur la base des procédures préalablement définies) ;
- outils de synthèse (définition de l'indicateur, unité de mesure, méthodologie de calcul, source des données, unité administrative chargée de l'évaluation, cible).

En matière de suivi de l'exécution physico-financière des ressources transférées aux CTD, le MINEPAT à travers sa Brigade de Contrôle, mène des missions trimestrielles au niveau départemental et régional, lesquelles sont systématiquement assorties d'un rapport. Il convient de relever que les projets financés sont examinés et validés dans le cadre des conférences régionales de maturation des projets, au terme desquelles un rapport global de maturation est élaboré. En outre, le MINEPAT dispose d'une Cellule des Audits et Analyses d'Impacts dont la mission est d'évaluer les impacts des programmes et projets réalisés, tant sur les bénéficiaires que sur le développement. Aussi, dans l'optique d'encourager les CTD ayant un meilleur rendement en

termes de réalisation physico-financière, le MINEPAT leur accorde une gratification basée sur des critères objectifs.

1.2.1.4. Le Ministère des Marchés Publics (MINMAP)

Dans le cadre de l'accompagnement des CTD dans leurs procédures de passation et d'exécution des marchés, le MINMAP a mené une multitude d'actions, à savoir :

- la constatation des commissions internes de passation des marchés publics au sein des CTD ;
- l'assistance des maîtres d'ouvrage dans la programmation des marchés et l'actualisation des journaux de programmation des marchés ;
- l'organisation par le MINMAP des sessions de renforcement des capacités des acteurs de passation et d'exécution des marchés publics dans les CTD ;
- l'accompagnement des services déconcentrés du MINMAP à travers des conseils pratiques aux personnels des CTD aussi bien en matière de passation que d'exécution des marchés publics ;
- l'assistance des CTD dans le montage de leur procédure de consultation (DAO et BC) par les agents des services du MINMAP ;
- diverses actions et activités de sensibilisation ;
- plusieurs contrôles effectués dans les CTD.

1.2.2. Les départements ministériels ayant transféré les compétences

Les départements ministériels ayant transféré les compétences exercent la fonction de suivi et d'accompagnement des CTD dans la limite des compétences transférées dans leurs domaines d'intervention. Il s'agit entre autres du :

- **Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) :**
 - organisation des journées culturelles et appui aux associations culturelles ;
 - réhabilitation et promotion des musées d'intérêt local ;
 - création et gestion de centres socioculturels et des bibliothèques de lecture publique ;
 - participation à la mise en place et à l'entretien d'infrastructures et d'équipements de promotion des langues nationales.
- **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) :**
 - promotion des activités de production agricole et de développement rural ;
- **Ministère des Affaires Sociales (MINAS)**
 - attribution des aides et des secours aux indigents et aux nécessiteux ;
 - participation à l'entretien et à la gestion des centres de réinsertion sociales et assistance aux établissements sociaux.
- **Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)**
 - construction, équipement, entretien et gestion des marchés périodiques.
- **Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB)**
 - construction, équipement, entretien et maintenance des écoles maternelles, primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
 - participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires (paquet minimum) ;
 - recrutement et prise en charge du personnel d'appoint ;

- **Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE)**
 - alimentation en eau potable ;
 - contribution à l'électrification des zones nécessiteuses ;
 - protection des ressources en eaux souterraines et superficielles ;
- **Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)**
 - participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des Centres de Formation Professionnelle ;
 - élaboration et mise en œuvre d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage et d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- **Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED)**
 - lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances ;
 - élaboration des plans d'action pour l'environnement ;
 - suivi et contrôle de la gestion des déchets industriels ;
 - lutte contre la jacinthe d'eau ;
 - l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans régionaux d'actions pour l'environnement ;
- **Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)**
 - promotion des activités de production pastorale et piscicole.
- **Ministère de la Forêt et de la Faune (MINFOF)**
 - promotion des activités de reboisement dans les périmètres urbains et les réserves forestières concédées.
- **Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)**
 - participation à l'élaboration des documents de planification urbaine et des schémas directeurs ;
 - soutien à l'action de communes ou communautés urbaines en matière d'urbanisme et d'habitat ;
 - éclairage des voies publiques ;
 - création et entretien des voiries en terre ;
 - création et aménagement d'espaces publics urbains ;
 - réalisation d'opérations d'aménagement ;
- **Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA)**
 - promotion des activités de production artisanale d'intérêt communal ;
 - appui aux micros projets générateurs de revenus et d'emplois.
- **Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF)**
 - entretien et gestion des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille.
- **Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)**
 - construction, équipement, entretien et gestion des Centres de Santé Intégrés et des Centres Médicaux d'Arrondissement ;
 - assistance aux formations sanitaires.
- **Ministère des Sports et de l'Éducation Physique (MINSEP)**

- appui aux associations sportives ;
- promotion et animation des activités sportives ;
- création et gestion des stades municipaux, centres et parcours sportifs, piscines, aires de jeux et arènes ;
- recensement et participation à l'équipement des associations sportives ;
- participation à l'organisation des compétitions.
- **Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL)**
 - mise en valeur des sites touristiques communaux ;
 - promotion et animation des activités de jeunesse (organisation des œuvres de vacances) ;
 - promotion du tourisme et des loisirs ;
 - organisation des manifestations socioculturelles à des fins de loisirs d'intérêt régional ;
 - création et exploitation des parcs de loisir d'intérêts régional.
- **Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC)**
 - construction et équipement des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes.
- **Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT)**
 - création des zones d'activités industrielles.
- **Ministère des Transports (MINT)**
 - organisation et gestion des transports publics urbains ;
- **Ministère des Travaux Publics (MINTP)**
 - création et gestion des routes rurales non classées ;
 - construction et gestion des bacs de franchissement ;
 - participation à la création et la gestion des infrastructures de transport public interurbain d'intérêt général ;
 - participation à la promotion et à l'animation des actions de prévention et de sécurité routière ;
 - élaboration du schéma régional des transports ;
 - délivrance de certains documents relatifs aux transports publics ;
 - cantonnement routier.

1.2.3. Le représentant de l'État

Le représentant de l'État est investi d'un pouvoir de contrôle sur les CTD et leurs établissements (article 73 CGCTD). Au niveau de la région (CTD), ce pouvoir est exercé par le gouverneur de région. Au niveau des communes, c'est le préfet qui en est investi. Ils sont les seuls habilités à s'exprimer au nom de l'État devant les organes délibérants des CTD, des syndicats des communes et des organes de gestion des CTD.

➤ Le Gouverneur

Avec l'opérationnalisation des Régions en 2021, les Gouverneurs exercent effectivement leur rôle de tutelle de l'État sur la Régions. À ce titre, ils ont été en charge de la préservation des intérêts nationaux, du contrôle administratif, du respect des lois et règlements et du maintien de

l'ordre dans les actes pris par les régions. Le gouverneur est assisté dans l'exercice desdites missions par les délégués régionaux des Ministères sectoriels. Plus spécifiquement, les gouverneurs :

- approuvent les budgets et comptes administratifs des Régions qui leur sont soumis conformément à la législation en vigueur, ainsi que les autorisations spéciales de dépenses ;
- approuvent les emprunts et garanties d'emprunts ;
- animent les sessions des comités régionaux des finances locales ;
- animent et donnent leur avis dans le cadre des comités liés à la passation des marchés publics par les régions ;
- accompagnent les CTD en vue de la réalisation de leurs missions.

➤ **Le Préfet**

S'agissant des communes, un certain nombre d'actions a été mené par les préfets qui se font accompagner au quotidien par les délégués départementaux du MINDEVEL, ainsi que les autres Délégués des ministères sectoriels. Dans le cadre de la tutelle qu'ils exercent sur les CTD, les Préfets assurent les mêmes missions que celles conduites par les Gouverneurs, dans les Communes de leurs circonscriptions administratives.

1.3. LES ORGANISMES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DES FINANCES LOCALES

1.3.1. LE FEICOM (Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale)

1.3.1.1. Les missions

Le FEICOM a été créé par la loi n° 74/23 du 05 décembre 1974 portant organisation communale au Cameroun et opérationnalisé par le décret d'application n° 77/85 du 22 mars 1977. Il a par la suite été réorganisé par décret n° 2000/365 du 11 décembre 2000, qui l'érige en un Établissement Public Administratif (EPA). Le 31 octobre 2018, il devient un Établissement Public à caractère Économique et Financier à la faveur du décret n°2018/635 qui le réorganise.

Sur ce fondement, le Fonds a ainsi pour missions de contribuer au développement harmonieux de toutes les CTD sur la base de la solidarité nationale et de l'équilibre interrégional et intercommunal, en liaison avec les administrations concernées. À ce titre, il :

- centralise et procède à la redistribution des impôts et taxes régionaux soumis à péréquation, ainsi que des centimes additionnels communaux et autres impôts communaux soumis à péréquation, conformément à la réglementation en vigueur ;
- met à la disposition des régions, des communes, des syndicats de communes et de communautés urbaines bénéficiaires, les quotes-parts correspondantes de la Dotation Générale de la Décentralisation arrêtée par le gouvernement ;
- procède au paiement de la rémunération des présidents et membres des bureaux des conseils régionaux, ainsi que des magistrats municipaux ;
- participe aux opérations financières visant à promouvoir le développement économique local, en liaison avec les autres structures concernées, notamment : la mobilisation des ressources nationales et internationales, ainsi que l'intermédiation financière dans la

recherche et la gestion des ressources provenant de la coopération décentralisée, en faveur des CTD.

1.3.1.2. Les actions d'accompagnement

Les activités menées par le FEICOM au courant des exercices 2021 et 2022 ont consisté entre autres, à accompagner les communes dans leur quête de développement et d'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations, à travers l'appui technique et financier se traduisant concrètement par :

- les contributions de solidarité et les avances de trésorerie ;
- le financement des travaux d'investissements communaux ou intercommunaux;
- la couverture des frais relatifs à la formation du personnel communal et du personnel d'état civil ;
- la centralisation et la redistribution des centimes additionnels communaux (CAC) et autres impôts communaux soumis à péréquation (ICSP) notamment, la redevance forestière annuelle (RFA), le droit de timbre automobile (DTA) et la taxe de développement local (TDL) ;
- la mise à la disposition des communes, communautés urbaines et syndicats de communes des fonds issus de la Dotation Générale de la Décentralisation (DGD).

Les activités menées par le FEICOM conformément aux missions qui lui sont assignées par son cadre organique, sont inscrites dans quatre (04) sous-programmes qui s'imbriquent dans les programmes « Approfondissement du processus de décentralisation » et « Promotion du développement local », portés par le MINDEVEL

➤ **Les impôts communaux mobilisés et centralisés au FEICOM pour le compte des CTD sont constitués de :**

- Centimes Additionnels Communaux (CAC) ;
- Contribution de patentes ;
- Contribution de licences ;
- Droits de mutation d'immeubles (propriété) ;
- Droits de mutation d'immeubles (jouissance) ;
- Taxe foncière sur la propriété immobilière ;
- Droit de timbre automobile ;
- Taxe de développement local ;
- Redevance Forestière Annuelle ;
- Taxe de stationnement ;
- Droit de timbre sur la publicité ;

Droit d'accises spécial sur les importations, destiné au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures au bénéfice des CTD.

Pour le compte de la période sous revue, la situation de la mobilisation des ressources pour le compte des communes et communautés urbaines se présente comme suit :

Tableau 311 : Montant global des recettes mobilisées par le FEICOM entre 2021 et 2022

Exercice	Montant global de recettes mobilisées
2021	205 595 773 453
2022	244 815 473 318
Total	465 375 050 661

Source : Rapports annuels du FEICOM

A l'analyse, les recettes sont sur une tendance haussière. Une variation significative de 19,07% a été observée entre 2021 et 2022. Cette embellie s'explique pour l'essentiel par le rendement du DAS.

➤ **S'agissant des recettes de péréquation reversées aux CTD au titre de la période sous revue :**

Un montant de 245 099 181 604 FCFA a été redistribué à l'ensemble des communes du Cameroun, au titre des Centimes Additionnels Communaux et autres Impôts Communaux Soumis à Péréquation.

• **Répartition du montant total reversé**

Le tableau ci-dessous présente la répartition du montant total des CAC et autres ICSP reversés aux Communes entre 2021 et 2022.

Tableau 312 : Montants des CAC et autres ICSP reversés aux communes de 2021 à 2022

Année	Montant reversé (Fcfa)	Proportion (%)
2021	112 808 286 389	46,03
2022	132 290 895 215	53,97
Total	245 099 181 604	100,0

Source : Rapports annuels FEICOM

Le tableau ci-dessous présente la répartition du montant total des CAC et autres ICSP reversés aux communes par nature de recettes de 2021 et 2022.

Tableau 313 : Montant total des CAC et autres ICSP reversés aux communes par nature de 2021 et 2022

Année	CAC	DTA	TDL	DTP	RFA	Droit d'Accises	Total
2021	85 193 286 425	7 218 415 741	2 069 409 737	58 844 827	2 437 875 566	15 830 454 093	112 808 286 389
2022	88 719 085 811	7 000 000 000	2 898 255 418	96 686 726	2 781 732 850	30 795 134 410	132 290 895 215
Total	173 912 372 236	14 218 415 741	4 967 665 155	155 531 553	5 219 608 416	46 625 588 503	245 099 181 604

Source : Observatoire de Développement Local Gilbert BIWOLE-FEICOM

L'analyse du tableau ci-dessus révèle que les CAC représentent la ressource la plus importantes (71 %) suivie du droit d'accises spécial (19,02%).

- **Retenues opérées sur les avoirs des CTD**

Le tableau ci-dessous retrace les retenues opérées sur les avoirs des CTD au cours des exercices 2021 et 2022

En plus de ces ressources, le FEICOM a également procédé à la centralisation et au reversement de la retenue de base des CAC sur TVA douanière des Communautés urbaines de Douala et Yaoundé, ainsi que de la Commune de MFOU.

Tableau 314 : Montants des retenues de base des CAC/TVA douanes mobilisées et reversées

Exercice	Montant des retenues de base différée des CAC/TVA Douanes
2021	9 058 574 942
2022	8 944 555 160

Source : Observatoire de Développement Local Gilbert BIWOLE-FEICOM

i. **Dotations budgétaires de l'État, centralisées et reversées aux CTD**

Hormis les recettes fiscales, l'organisme a également centralisé et reversé les dotations budgétaires de l'État en direction des CTD.

Pour le compte de la période sous revue, la situation des dotations budgétaires de l'État (volet investissement et volet fonctionnement) centralisées et reversées aux CTD se résume ainsi qu'il suit :

Tableau 315 : Dotations budgétaires de l'État centralisées et reversées aux CTD

DGD	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
2021		4 763 734 616
2022		3 868 146 074
TOTAL	-	8 631 880 690

Source : Observatoire de Développement Local Gilbert BIWOLE-FEICOM

ii. **Recettes d'intercommunalité mobilisées pour le financement des projets communaux**

La situation de recettes d'intercommunalité mobilisées pour le compte de la période sous revue est résumée dans le tableau qui suit :

Tableau 316 : Recettes d'intercommunalité mobilisées pour le financement des projets communaux

Exercice	Montant global de recettes d'intercommunalité mobilisées
2021	34 166 783 623
2022	40 372 500 545
Total	74 539 284 168

Source : Observatoire de Développement Local Gilbert BIWOLE-FEICOM

Sur cette enveloppe, plusieurs concours financiers ont été accordés aux communes et communautés urbaines, pour la réalisation des projets concourant à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations.

a. Répartition des financements par régions

Le tableau ci-dessous présente la répartition du montant des financements accordés aux Communes dans chaque région pour les exercices 2021 et 2022.

Tableau 317 : Répartition régionale du montant des financements accordés par le FEICOM aux Communes

Région	Montant du financement en 2021	Montant du financement en 2022	Total
Adamaoua	3 795 516 173	2 555 244 867	6 350 761 040
Centre	9 293 326 214	5 418 615 412	14 711 941 626
Est	2 371 296 606	2 939 319 244	5 310 615 850
Extrême-Nord	1 460 095 765	5 519 889 712	6 979 985 477
Littoral	6 178 763 532	3 361 616 378	9 540 379 910
Nord	1 330 412 253	1 077 273 236	2 407 685 489
Nord-Ouest	974 675 420	1 939 686 506	2 914 361 926
Ouest	4 666 787 809	3 060 134 176	7 726 921 985
Sud	3 780 082 283	4 128 274 158	7 908 356 441
Sud-Ouest	2 336 276 127	671 700 164	3 007 976 291
	36 187 232 182	30 671 753 853	66 858 986 035

Source : Observatoire de Développement Local Gilbert BIWOLE-FEICOM

L'analyse du tableau ci-dessus révèle que le FEICOM a accordé des concours financiers d'un montant global de **66 858 986 035 FCFA**. Ce qui a permis la réalisation de 465 projets de développement au profit de 312 Communes, soit un taux de couverture de **67,10%**.

b. Répartition des financements par secteurs

En ce qui concerne la répartition des financements par secteur, le tableau ci-dessous permet de relever que le secteur « Infrastructures » est celui qui concentre le plus gros montant des financements. En effet, il a bénéficié d'un montant de **47 597 575 099 FCFA** correspondant à **65,13%** du montant total accordé sur la période de référence. Les secteurs « Industrie et Services » et « Éducation » se classent respectivement en 2ème et en 3ème positions avec des concours financiers des montants respectifs de **12 781 266 427 FCFA (17,49%)** et de **6 270 912 425 FCFA (8,58%)**. Le secteur « Culture, sports et loisirs » quant à lui, occupe le 4ème rang avec un montant de **3 538 038 250 FCFA**. La « Gouvernance » vient en 5ème rang avec des financements d'un montant de **1 713 723 654 FCFA (2,34%)**. Les secteurs « Santé », « Rural » et « Développement social » viennent à la suite avec respectivement **0,95%**, **0,5%** et **0,16%** de l'enveloppe globale dépensée sur la période de référence.

Tableau 318 : Répartition des financements par secteurs

Secteur	Montant	Pourcentage
infrastructures	47 597 575 099	65,13%
industries et services	12 781 266 427	17,49%
éducation	6 270 912 425	8,58%
culture, sports et loisirs	3 538 038 250	4,84%
santé	696 291 895	0,95%
gouvernance	1 713 723 654	2,34%
développement social	114 950 891	0,16%
rural	367 404 868	0,50%
TOTAL	73 080 163 509	100,00%

Source : FEICOM

1.3.2. École de formation : la NASLA

La *National School of Local Administration* (NASLA) est un établissement public, à caractère administratif et professionnel. Elle a été créée par décret du Président de la République du 03 mars 2020 qui fixe en même temps sa mission, son organisation et son fonctionnement.

À cet égard, la NASLA a pour mission d'assurer d'une part, la formation professionnelle dans les domaines de compétence et spécialités de l'administration locale, et d'autre part, l'aide-conseil et la recherche appliquée à la gestion des CTD. La formation professionnelle à la NASLA se décline en trois (03) composantes :

- la formation initiale ou diplômante, d'une durée de deux ans au maximum et dont l'accès aux différents cycles A, B et C, s'effectue via les concours d'entrée ouverts par le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local. Elle est sanctionnée respectivement par le Diplôme de Cadre Supérieur de l'Administration Locale pour le Cycle A, le diplôme de Cadre Moyen de l'Administration Locale pour le Cycle B et le Diplôme d'Agent Spécialisé de l'Administration Locale pour le Cycle C. Tous ces diplômes sont délivrés par le Ministre chargé des CTD ;
- la formation continue « certifiante » d'une durée de six (06) mois au maximum. L'accès s'effectue via un appel à candidatures. Et la formation est sanctionnée par un Certificat délivré par le Directeur Général de la NASLA ;
- la formation spécifique d'une durée de trois (03) mois au maximum. Elle est sanctionnée par une « Attestation » délivrée par le Directeur Général de la NASLA.

Outre la formation diplômante qui s'effectue encore exclusivement en présentiel, la formation certifiante et la formation spécifique peuvent s'effectuer également en ligne grâce à la plateforme de e-learning déployée par la NASLA. C'est dans ce contexte que la NASLA a entrepris en 2021 et 2022 des actions de formation en lien avec les finances locales.

1.3.2.1. Actions de formation en finances locales de l'année 2021

i. Formation diplômante

Au cours de l'année 2021, l'action de la NASLA en matière de formation diplômante dans le domaine des Finances Locales, a consisté en l'élaboration des *curricula* des cycles A, B et C de la filière dédiée à cet effet en l'occurrence la filière « *Économie et Gestion des Finances Locales* »

(EGFL) ». Ce travail a été effectué dans la perspective du lancement des premiers concours d'entrée aux Cycle A, B et C de la NASLA intervenus en 2022.

Ainsi, les *curricula* intègrent les aspects liés aussi bien à la théorie générale des finances publiques locales, qu'au cadre budgétaire des CTD proprement dit. Ils intègrent en outre, les diverses formes de comptabilité des CTD consacrées au Titre VI du Livre Cinquième du Code Général des CTD, notamment la comptabilité budgétaire, la comptabilité générale et la comptabilité analytique. Le tableau ci-après décline les enseignements du cycle A dispensés à la NASLA en matière de finances locales :

Tableau 319 : liste des enseignements du cycle A en économie et gestion des finances locales ventilée par modules, crédits horaires, semestre et type

CYCLE A							
MODULES	ENSEIGNEMENTS	CREDITS HORAIRES (1=15H)				SEMESTRE	TYPES D'UE
		CM	TD/TP	TPE	TOTAL		
MODULE I : Comptabilité	AM1.1 Introduction à la comptabilité sectorielle des CTD	3	1	0	4	1	SPECIALITE
	AM1.2 Comptabilité budgétaire de l'ordonnateur	2	1	0	3	3	SPECIALITE
	AM1.3 Comptabilité générale du comptable des CTD	3	1	0	4	3	SPECIALITE
	AM1.4 Comptabilité matière	2	1	0	3	2	SPECIALITE
	AM1.5 Comptabilité analytique des CTD	2	1	0	3	2	SPECIALITE
	AM1.6 Pratique de logiciels comptables	2	2	0	4	3	SPECIALITE
	AM1.7 Contentieux des comptes						
	AM1.8 Organisation et fonctionnement des postes comptables						
MODULE II : Finances et fiscalité locale	AM2.1 Introduction aux finances publiques	2	0	0	2	1	SPECIALITE
	AM2.2 Finances publiques locales	2	0	0	2	2	SPECIALITE
	AM2.3 Pratiques budgétaires des CTD	2	1	0	3	1	SPECIALITE
	AM2.4 Introduction au droit fiscal	2	0	0	2	1	SPECIALITE
	AM2.5 Fiscalité locale	2	0	1	3	1	SPECIALITE
	AM2.5 Techniques de recouvrement et contentieux fiscal	2	0	1	3	2	SPECIALITE
	AM2.6 Gestion financière et Management des projets	3	1	0	4	3	SPECIALITE

	AM2.7 Financement des CTD	2	0	1	3	3	SPECIALITE
	AM2.8 Audit et contrôle de gestion	3	1	0	4	3	SPECIALITE
<u>MODULE III:</u> Économie et	AM3.1 Prospective et planification stratégiques	2	1	1	4	1	SPECIALITE

techniques quantitatives de gestion	AM3.9 Économie du développement local	3	0	1	4	2	SPECIALITE
	AM3.18 Analyse microéconomique	3	1	0	4	2	SPECIALITE
	AM3.18 Démographie	2	1	0	3	3	SPECIALITE
	AM3.5 Marketing territorial	2	0	1	3	1	SPECIALITE
	AM3.5 Statistiques descriptives	2	1	0	3	1	SPECIALITE
	AM3.5 Statistiques inférentielles	4	1	0	5	3	SPECIALITE
	AM3.5 Mathématiques financières	3	1	0	4	2	SPECIALITE
MODULE IV : Management et principes de gouvernance des collectivités territoriales	AM2.1 Déontologie et éthique administratives	2	0	0	2	1	FONDAMENTAL
	AM2.2 Élaboration, suivi et évaluation des politiques publiques locales	3	1	1	5	2	FONDAMENTAL
	AM2.3 Gestion et pilotage de la performance des CTD	2	1	0	3	3	FONDAMENTAL
	AM2.6 Gestion des ressources humaines (volet gestion de la paie)	2	1	0	3	2	FONDAMENTAL
	AM2.7 Démocratie locale et principes de bonne gouvernance	1	0	0	1	3	FONDAMENTAL
	AM2.7 Gestion de la documentation et des archives	2	1	0	3	3	FONDAMENTAL
	AMT.4 Rédaction administrative	2	0	0	2	3	FONDAMENTAL
	AMT.6 Conduite des réunions	1	1	0	2	2	FONDAMENTAL

	AM1.11 Protection de la fortune publique	2	0	0	2	3	FONDAMENTAL
	AM1.11 Coopération décentralisée, intercommunalité et contrat-plans État-CTD	2	1	1	4	1	FONDAMENTAL
MODULE V : Droit	AM1.3 Organisation administrative de l'État et des CTD	2	0	0	2	1	FONDAMENTAL
	AM1.4 Droit administratif général	3	0	0	3	1	FONDAMENTAL
	AM1.5 Droit de la décentralisation	3	0	0	3	1	FONDAMENTAL
	AM1.6 Marchés publics et contrats de partenariat	2	1	0	3	3	FONDAMENTAL

	AM1.11 Régime foncier et domanial	1	0	0	1	1	FONDAMENTAL
MODULE TRANSVERSAL : Enseignements de soutien	AMT.1 Langues officielles	0	3	2	5	1 et 2	SOUTIEN
	AMT.2 Éducation physique et sportive	0	3	0	3	1, 2 et 3	SOUTIEN
	AMT.3 Bureautique et Systèmes d'information (tableaux de bord, utilisation de logiciels)	1	2	0	3	1	SOUTIEN
	AMT.5 Méthodologie de la recherche, préparation et gestion des stages	2	0	0	2	3	SOUTIEN
	AMT.7 Techniques de communication, médiation et gestion des conflits	2	1	0	3	2	SOUTIEN
	AMT.8 Stage professionnel					4	
TOTAL	44 enseignements (+ 1 stage professionnel)	91	32	10	133		

Source : extrait *curricula formations diplômantes*

ii. Formation certifiante

En ce qui concerne les formations certifiantes, l'année 2021 a été marquée par l'élaboration des *curricula* de la formation continue dans le domaine des finances locales, et le déploiement de ceux-ci dans le cadre de la première cuvée de la formation continue. La formation a duré six (06) mois.

Elle a été déployée dans une logique de perfectionnement des cadres supérieurs et moyens des CTD (Cycles A et B), ainsi que des agents spécialisés des CTD (Cycle C). Deux grandes filières au choix des candidats ont été ouvertes : Administration et Gestion des Politiques Sociales (AGPS) et Économie et Gestion des Finances Locales (EGFL).

La Filière EGFL a été subdivisée en deux spécialités : Spécialité « Développement Économique » (DE) et la Spécialité « Gestion des Finances Locales » (GFL). Le tableau ci-dessous donne les effectifs enregistrés dans les deux spécialités de la Filière Économie et Gestion des Finances Locales (EGFL).

Tableau 320 : Répartition des Effectifs de la formation certifiante en 2021 dans les deux spécialités de la filière Économie et Gestion des Finances Locales

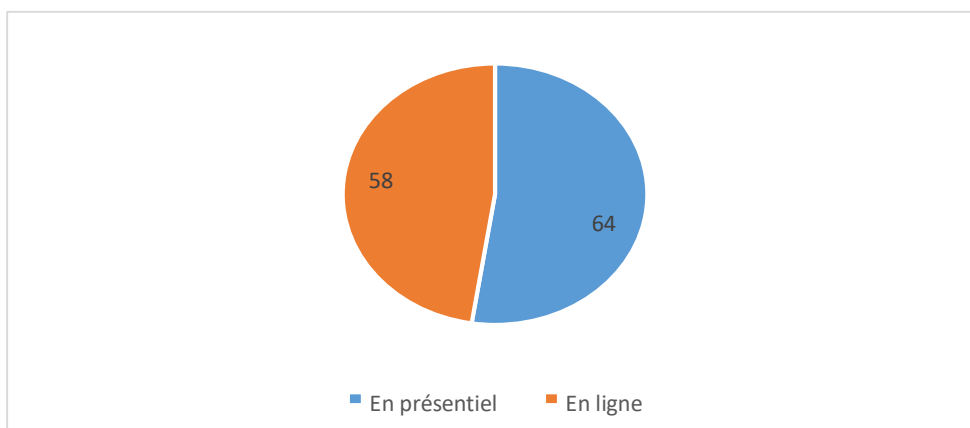
Cycle de Perfectionnement	Filière « Économie et Gestion des Finances Locales »		Total
	Spécialité « Développement Économique »	Spécialité « Gestion des Finances Locales »	
Cycle A	22	62	84
Cycle B	11	45	56
Cycle C	0	15	15
Total	33	122	155

Source : NASLA

On constate une prégnance de la spécialité « Gestion des Finances Locales » avec un effectif de 78,70% en valeur relative, soit 122 apprenants en valeur absolue. Cette spécialité reste très prisée dans l'offre de formation continue à la NASLA. Ce qui témoigne l'importance et l'intérêt que les acteurs locaux accordent à la gouvernance financière locale.

Sur les 122 apprenants ayant suivi la formation dans les trois Cycles de la Spécialité « Gestion des Finances Locales », la majorité a préféré le mode de formation en présentiel au campus de la NASLA à Buea. La cohorte des apprenants ayant effectué la formation en ligne est constituée à 100% des responsables de services qui ne peuvent abandonner leurs postes de travail compte tenu des contraintes professionnelles.

Graphique 157 : Répartition des effectifs de la Spécialité Gestion des Finances Locales selon le mode de formation



La répartition des apprenants de la spécialité « Gestion des Finances Locales » selon le profil montre une prédominance des agents des CTD. Un représentant de la tutelle a pris part à la

formation ainsi qu'un élu local, il s'agit du Maire de la Commune de Yokadouma. Tous les deux ont effectué la formation en ligne.

1.3.2.2. Actions de formation en finances locales de l'année 2022

i. Formation diplômante

L'année 2022 a été marquée par le lancement des premiers concours d'entrée aux Cycles A, B et C de la formation initiale. A l'issue de ces concours, 500 élèves au total ont été définitivement admis dans les deux grandes filières ouvertes pour chaque cycle.

Sur les 500 élèves définitivement admis, 250 élèves ont choisi la filière « Économie et Gestion des Finances Locales » (EGFL). Soit un taux de 50% en valeur relative. La formation proprement dite a débuté le 25 avril 2023, avec pour référentiel les curricula élaborés en 2021.

Outre cet aspect des concours, l'année 2022 a été essentiellement marquée par la réalisation et l'approbation d'un schéma directeur de la formation à l'horizon 2027. Celui-ci oriente la formation diplômante à la NASLA vers les filières de métiers de l'administration locale définies par l'arrêté ministériel de 2009 fixant les tableaux-types des emplois communaux d'une part, et le décret du Président de la République du 28 décembre 2021 portant organisation-type de l'administration régionale, d'autre part.

Parmi les familles professionnelles d'emplois prioritaires dans les CTD, figure la filière « Pilotage, Management et Gestion des Ressources » (PMGR) mise en place par la NASLA. Celle-ci intègre, entre autres, la spécialité « Finances et Contrôle de Gestion ». Elle traduit l'idée d'une formation dans le domaine des finances locales orientée prioritairement vers la préparation, l'adoption, l'exécution et le suivi des budgets et des comptes des CTD en mode programme, assortis, notamment du nécessaire dialogue de gestion qui doit les accompagner de manière concomitante.

ii. Formation Certifiante

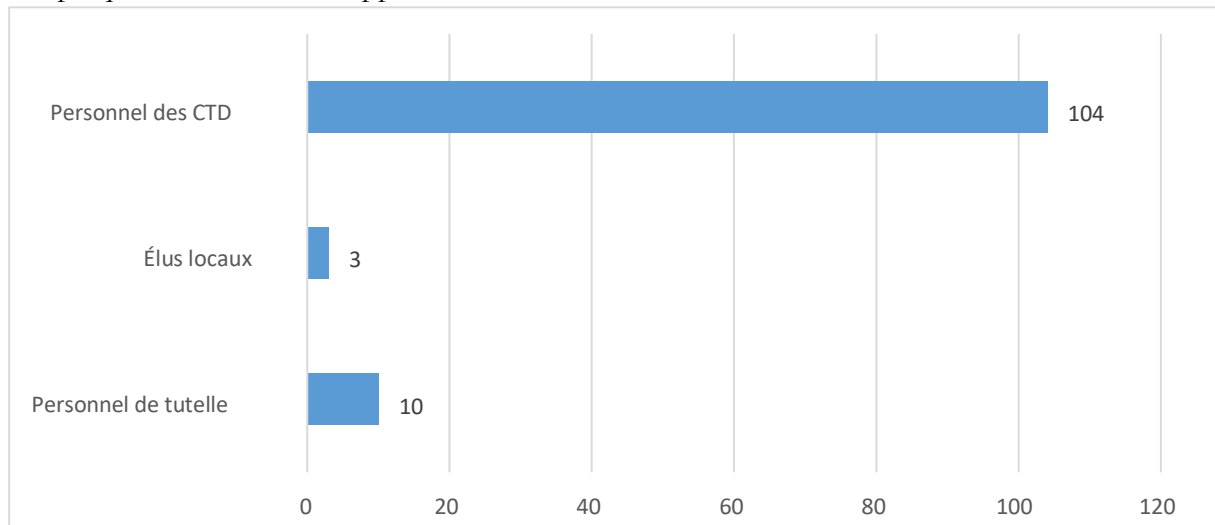
Contrairement à l'année 2021 où la formation certifiante dans le domaine des finances locales s'est effectuée suivant l'approche d'une filière généraliste (EGFL), l'année 2022 a été marquée par un nouveau paradigme axé sur les parcours métiers à durée relativement réduite (4 mois).

Ainsi, la NASLA a déployé sept parcours-métiers dont deux relevant du domaine des finances locales. Il s'agit du parcours métier « **Responsable des Services Budgétaires et Financiers** » et du parcours-métier « **Treasurer and Cash Flow Management** ».

Soit au total, 117 personnes formées dans le domaine des finances locales dans deux parcours métiers distincts. Dans les deux cas, moins de 40% des apprenants ont effectué la formation en ligne.

Le graphique ci-dessous indique les différents profils des apprenants. Parmi le personnel de tutelle, l'on dénombre un (01) cadre de la Délégation Départementale du MINDDEVEL du Ngoketunjia, un (01) chef de service au MINADER, un (01) cadre au MINJUSTICE. En ce qui concerne les élus locaux, cette deuxième cuvée avait enregistré la présence de trois (03) adjoints au Maire, dont une (01) femme et deux (02) hommes.

Graphique 158: Profils des apprenants de la formation certifiante en 2022



Les fiches pédagogiques jointes en annexe donnent des indications exhaustives sur le contenu de la formation sur les parcours-métiers en finances locales déployés en 2022.

1.4. LES ORGANES DE SUIVI DE LA DÉCENTRALISATION

1.4.1. CONAFIL

Institué par la loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées, abrogée par le Code Général des CTD, le CONAFIL est encadré par le décret n°2020/6635/PM du 21 décembre 2020, qui en fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement. Placé sous l'autorité du Ministre de la Décentralisation et du Développement local, il a pour attribution, le suivi de la mobilisation optimale des recettes des CTD et la bonne gestion des finances locales. Il est une instance de concertation et de proposition sur les réformes touchant les collectivités territoriales (comptabilité, intercommunalité, etc.). Il dispose également d'un pouvoir de décision et de contrôle pour la répartition des principaux concours financiers de l'État (dotations et fonds de péréquation).

Ce comité dispose de démembrements au niveau local (Comité Régional des Finances Locales et Comité Départemental des Finances Locales).

1.4.1.1. Les actions d'accompagnement en vue de l'amélioration de la gestion des finances locales

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions, les activités ci-après inscrites dans le PTAB du CONAFIL sont regroupées suivant les cinq (05) composantes ci-après :

- suivi de la mobilisation optimale des recettes fiscales des CTD (Composante 1) ;
- suivi de la mobilisation optimale des dotations et autres ressources financières des CTD (Composante 2) ;
- suivi de la modernisation de la gestion des finances locales (Composante 3) ;
- évaluation de la gestion des finances locales (Composante 4) ;
- administration et pilotage (Composante 5).

i. Composante 1 : suivi de la mobilisation optimale des recettes fiscales des CTD

Les activités menées dans le cadre du suivi de la mobilisation optimale des recettes fiscales s'articulent autour de la liaison entre les administrations en charge de la fiscalité locale et les CTD d'une part et de la stratégie de mobilisation optimale des impôts locaux d'autre part.

a. Liaison entre les administrations en charge de la fiscalité locale et les CTD : élaboration des textes portant répartition des Impôts Communaux Soumis à Péréquation (ICSP)

Cette activité a été réalisée trimestriellement dans le cadre de la répartition des Centimes Additionnels Communaux (CAC), des autres ICSP, droits d'accises spécial, retenue de base de 28% des CAC sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) retenue à la source sur les marchés publics et l'IR retenu à la source sur les salaires du personnel de l'État, pour le compte des exercices 2021 et 2022.

S'agissant de l'exercice 2021, cinq (05) sessions du Secrétariat technique du CONAFIL ont été tenues, à savoir trois (03) au sujet de la répartition des CAC – ICSP et deux (02) au sujet de l'appropriation du dispositif réglementaire des modalités pratiques de liquidation des ICSP.

S'agissant de l'exercice 2022, sept (07) sessions du Secrétariat technique du CONAFIL ont été tenues, dont quatre (04) dédiées à la répartition des ICSP et trois (03) relatives à la répartition des droits d'accise.

b. Stratégie de mobilisation optimale des impôts locaux : Réforme de la fiscalité locale

Le comité interministériel chargé de la réforme de la fiscalité locale a mené deux (02) principales activités au rang desquelles :

- la finalisation du rapport des travaux dudit comité ;
- la rédaction de l'avant-projet de loi portant fiscalité locale.

c. La finalisation du rapport des travaux

Le comité a formulé de nombreuses recommandations aussi bien en matière de politique fiscale que d'administration des impôts locaux.

Dans l'optique de finaliser cet important projet de loi, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Président du CONAFIL, a quant à lui, tenu plusieurs concertations avec les deux (02) associations faitières des CTD notamment, l'Association des Régions du Cameroun (ARC) et l'Association des Communes et Villes et Unies du Cameroun (CVUC), afin d'aplanir un certain nombre de points de divergences observés.

Le Secrétaire Général des Services du Premier Ministre (SPM) a réitéré au Ministre des Finances, par correspondance n°B1025/d/SG/PM du 09 février 2023, la transmission dudit projet de texte pour examen, en prélude à la prochaine session parlementaire.

Au terme des travaux du comité interministériel, les propositions de réforme ci-après ont été retenues :

d. En matière d'administration de la fiscalité locale

- l'émission préalable de tout impôt ou taxe au moyen de la télédéclaration ou de la déclaration électronique (par mobile) ;

- le paiement en ligne, par virement, par mobile ou en espèces dans les guichets des banques ou des intermédiaires financiers, impliquant une affectation automatisée du produit de la collecte entre les différents bénéficiaires ;
- la délivrance en ligne des documents fiscaux attestant du paiement de ces impôts et taxes et de la régularité fiscale.

En outre, le Comité a suggéré l'accélération de la mise en œuvre de la réforme du Compte Unique du Trésor (CUT) qui prévoit, entre autres, **l'attribution à tous les receveurs des CTD d'un relevé d'identité bancaire (RIB) sur le CUT à la BEAC** leur permettant d'opérer les dépenses en totale autonomie.

e. En matière de politique fiscale

- l'élargissement de l'assiette des CAC, pour les adosser non plus uniquement sur la TVA, l'Impôt sur les sociétés (IS) et l'Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), mais également sur les Droits d'accises, la Taxe spéciale sur le revenu (TSR) et les Droits d'enregistrement sur la commande publique. Toutefois, pour tenir compte du contexte inflationniste ayant actuellement cours, l'extension des CAC ainsi préconisée se ferait au taux réduit de 5% au lieu de 10%, afin d'éviter que cette réforme n'entraîne une augmentation excessive des prix de certains produits notamment, les boissons alcoolisées ;
- l'extension du champ d'application des Droits de Licence aux entreprises du secteur des jeux, en vue de compenser la suppression de la taxe sur les jeux de hasard et de divertissement dont le rendement est demeuré jusqu'à date, extrêmement modeste ;
- le relèvement au double du taux du Droit d'accises spécial pour l'enlèvement et le traitement des ordures ;

ii. Composante 2 : suivi de la mobilisation optimale des dotations et autres ressources financières des CTD

Dans le cadre du suivi de la mobilisation des autres ressources financières des CTD, les activités menées rentrent dans les missions du CONAFIL relatives à la liaison entre les administrations en charge des dotations et autres ressources financières des CTD, ainsi que l'élaboration d'une stratégie de mobilisation optimale desdites dotations et autres ressources financières pour les périodes 2021 et 2022. Il s'agit de :

- l'élaboration du projet de décret fixant les modalités de répartition de la Dotation Générale de la Décentralisation au titre respectivement de l'exercice 2021 et 2022 ;
- l'élaboration du rapport sur l'état de l'endettement des CTD au 31 décembre 2020 (consolidation des données de l'ensemble des CTD, saisies dans un logiciel conçu à cet effet, analyse des résultats statistiques) ;
- la relecture de l'arrêté fixant les modalités d'indexation et de reversement de la Dotation Générale de Fonctionnement aux Communes d'arrondissement par la communauté urbaine de rattachement ;
- la définition d'une stratégie optimale de mobilisation des ressources financières dans les CTD ;
- l'amorce de l'exploration des outils de financement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aux CTD.

a. Élaboration du projet de décret fixant les modalités de répartition de la Dotation Générale de la Décentralisation

Dans le cadre de la répartition de la quote-part de la Dotation Générale de la Décentralisation, prévue par la loi de finances 2021, un projet de décret a été proposé, validé au sein d'une session du secrétariat technique du CONAFIL, et transmis dans les Services du Premier Ministre pour signature.

Le contenu de la Dotation Générale de la Décentralisation est en cours d'amélioration relativement aux compétences transférées aux CTD. Une évaluation dans les chapitres budgétaires des départements ministériels est en cours avec le MINEPAT et le MINFI afin de connaître les montants alloués à l'exercice des compétences transférées.

En application de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées et du décret n°2009/248 du 05 août 2009 fixant les modalités d'évaluation et de répartition de la Dotation Générale de la Décentralisation, pour l'exercice 2022, un projet de décret a été élaboré et validé par l'ensemble des parties prenantes.

b. Élaboration du rapport sur l'état d'endettement des CTD au 31 décembre 2020

Dans le cadre de l'activité relative à l'endettement des CTD, les termes de référence d'une mission de collecte des données avec le Ministère des Finances ont été élaborés et validés courant 2020. Ladite mission s'est déroulée en 2021 et son rapport présente :

- l'état des lieux de l'endettement des communes et communautés urbaines ;
- la définition d'une stratégie d'accompagnement des CTD dans la maîtrise de leur endettement ;
- la définition des mécanismes de résorption et de prévention du surendettement ;
- l'intégration des données statistiques issues de ces missions dans le rapport sur les finances locales de la période 2015-2020.

c. Relecture de l'arrêté fixant les modalités d'indexation et de reversement de la Dotation Générale de Fonctionnement aux Communes d'arrondissement par la communauté urbaine de rattachement

L'arrêté n°000011/A/MINDDEVEL du 16 février 2021 a été effectivement relu par l'ensemble des parties prenantes. Cette relecture a conduit à l'élaboration de l'arrêté modificatif n°000130/A/MINDDEVEL du 16 juin 2022.

d. Définition d'une stratégie optimale de mobilisation des ressources financières dans les CTD

Dans le cadre de l'optimisation de la mobilisation des ressources financières dans les CTD, l'État à travers le MINDDEVEL via le CONAFIL, en partenariat avec l'UNICEF, a entrepris de définir une stratégie de mobilisation optimale des ressources dans les communes au Cameroun. À cet effet, un échantillon de douze (12) communes a été sélectionné pour la phase pilote dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est. L'expert recruté a conduit les travaux relatifs à la collecte des données, à l'organisation de l'atelier provisoire et de l'atelier de restitution présidée par le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local. Lors de ce dernier atelier, les stratégies de mobilisation des recettes ont été remises aux douze (12) communes concernées que sont :

- pour la Région **de l'Adamaoua** : les Communes de Meiganga, Djohong, Ngaoui et Banyo.

- pour la Région **de l'Est** : les Communes de Garoua-Boulai, Ngoura, Mandjou, Abong-Mbang, Kenzou, Batouri et Bétaré-Oya, ainsi que la Commune d'Arrondissement de Bertoua 2^{ème}.

iii. Composante 3 : suivi et modernisation de la gestion des finances locales

Dans le cadre du suivi et de la modernisation de la gestion des finances locales, les activités menées ont permis d'implémenter les missions du CONAFIL relatives à l'élaboration des textes financiers applicables aux CTD, à l'informatisation du système de gestion financière des CTD, à la production des statistiques et des rapports annuels sur les finances locales et enfin l'arrimage des CTD au budget programme.

a. Elaboration des textes financiers d'application du livre cinquième du CGCTD

Dans le cadre de la poursuite de l'élaboration des textes financiers d'application du Code Général des CTD, les travaux exécutés au sein du Comité Technique Interministériel de la Réforme de la Comptabilité Publique (CTIRCP) et du ST/CONAFIL ont contribué à l'avancement significatif du taux d'élaboration voire la finalisation desdits textes.

Lesdits travaux ont été menés dans le sens d'impliquer toutes les administrations parties prenantes à savoir le MINDDEVEL, le MINFI, le MINEPAT, la Chambre des Comptes de la Cour Suprême, le FEICOM, le PNDP et les CVUC.

b. Informatisation du système de gestion financière des CTD

L'audit de la gouvernance et du fonctionnement de l'application SIM_ba à l'horizon de la réforme budget programme et réforme de la comptabilité patrimoniale est une activité inscrite dans le PTA du CONAFIL. Cette activité qui visait uniquement au départ la prise en compte du budget programme dans l'applicatif budgétaire et comptable s'est étendu à l'étude diagnostique des fonctionnalités de l'application SIM_ba et sa capacité à prendre en compte le budget programme et la comptabilité patrimoniale, en vue de la réalisation du projet de centralisation sur les données des finances locales. À cet effet, une mission d'expertise court terme a été commise par l'Agence Française de Développement, effectuée par le cabinet **ST DIGITAL**, conduit par des **Experts techniques internationaux**, accompagnés des responsables du MINDDEVEL et du MINFI.

c. Production des statistiques et des rapports annuels sur les finances locales

Dans le cadre de l'élaboration de ce rapport sur les finances locales (2015-2020), plusieurs étapes ont été suivies, à savoir :

- la collecte des données (production de statistiques) ;
- la saisie et la vérification des comptes administratifs ;
- la consolidation des données ;
- l'analyse financière des données ;
- la rédaction du rapport sur les finances locales (2015-2020).

d. La collecte des données



Collecte des comptes administratifs de 2015 à 2020

Pour ce qui est de la collecte des comptes administratifs, elle a été faite lors des descentes au niveau des CTD (communautés urbaines, communes d'arrondissement et communes) par des

équipes constituées des personnels des services déconcentrés du MINDEVEL. Les données chiffrées de cette collecte sont les suivantes :

Tableau 321 : Taux de collecte des CA

EXERCICES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL COMPTES
TOTAL ATTENDU	374	374	374	374	374	374	374	374	374	374	374	4 114
TOTAL GLOBAL	256	301	307	316	325	332	333	343	338	302	35	3 188
TAUX DE TRANSMISSION	68,45%	80,48%	82,09%	84,49%	86,90%	88,77%	89,04%	91,71%	90,37%	80,75%	9,36%	77,49%

Source : Rapport de mission relative à la collecte des CA

Cette mission de collecte a permis de disposer de 3188 comptes sur les 4114 attendus, soit un taux de 77,49%.

Collecte des données auprès de certaines administrations et institutions

D'autres informations ont été collectées auprès des administrations et institutions ci-après : MINFI, MINEPAT, Chambre des Comptes de la Cour Suprême, FEICOM.

❖ MINFI

• Direction Générale du budget

Collecte des données chiffrées relatives aux dotations, transferts et subventions de fonctionnement alloués aux CTD.

• Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire

Collecte des données chiffrées relatives au paiement des CAC et autres ICSP, du reversement du produit du Droit d'Accise Spécial au profit des CTD.

• Direction Générale des Impôts

Collecte des données chiffrées relatives aux impôts et taxes collectés au profit des CTD.

• Direction Générale des Douanes

Collecte des données chiffrées relatives aux Centimes Additionnels Communaux (TVA) et aux Droits d'Accises Spéciaux collectés au profit des CTD.

❖ MINEPAT ;

• Direction Générale de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics

Collecte des données chiffrées relatives aux dotations, transferts et subventions en investissement alloués aux CTD au titre des exercices 2015 à 2020.

❖ La Chambre des Comptes de la Cour Suprême

Collecte des données chiffrées relatives à la reddition des comptes des CTD au titre des exercices 2015 à 2020.

❖ FEICOM

Collecte des données notamment :

- des Centimes Additionnels Communaux et Autres Impôts Communaux Soumis à Péréquation, centralisés par le FEICOM, par exercice, au cours de la période 2015 à 2020 ;
- des recettes d'intercommunalité reversées au FEICOM, par exercice au cours de la période de référence ;
- des concours financiers (tous guichets confondus) accordés aux CTD par le FEICOM, par exercice, au cours de la période de référence ;
- retenus par exercice et par CTD, au titre du remboursement des prêts consentis à ces dernières.

e. Les enquêtes menées auprès des CTD

Les enquêtes ont été menées à travers le renseignement des fiches dédiées à cet effet lors d'une mission de collecte effectuée dans les CTD.

f. Saisie et vérification des comptes administratifs

Cette étape a permis dans un premier temps de rédiger des termes de référence pour ladite activité. L'objectif visé dans cette phase est de procéder au contrôle et à la saisie systématique de l'ensemble des comptes administratifs des CTD dont le volume est très important (2121 comptes administratifs physiques).

L'activité s'est réalisée grâce à l'appui technique et financier de la GIZ (PRADEC). Les rôles de chaque partie prenante sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Tableau 322 : Rôles et responsabilités des parties prenantes

MINDEVEL	PRADEC-GIZ
- Mettre à disposition la salle devant abriter l'opération de saisie ; - Assurer la supervision de la qualité de saisie des comptes administratifs - Développer et apporter le masque de saisie ; - Assister à la restitution des résultats ; - Coorganiser le travail des agents de saisies et de vérification ; - Co-faciliter la formation des agents de saisie	- Apporter une contribution technique et logistique pour la réalisation de cette activité ; - Assurer le recrutement et la prise en charge des agents de saisies et de vérification suivant les procédures GIZ ; - Apporter un appui dans le suivi technique des agents de saisie et de vérification ; - Assister à la restitution des résultats ; - Coorganiser le travail des agents de saisies et de versification ; - Co-faciliter la formation des agents de saisie.

La démarche suivante a été réalisée :

❖ Recrutement des agents de saisis et de vérification :

Cahier des charges des agents de saisis et des agents de vérification

Les agents de saisies recrutés se sont appropriés l'outil Excel prévu pour la saisie des comptes administratifs des communes et ont été chargés de procéder à :

- la saisie conforme des comptes administratifs des Communes des exercices allant de 2015 à 2020 (utiliser les documents physiques et intégrer toutes les données qui s'y trouve dans une base Excel, scan au besoin) ;
- la vérification de l'ensemble des comptes administratifs avant le saisie ;

- l'élaboration d'un fichier journalier de saisi et d'un rapport hebdomadaire.
- la présentation de toutes difficultés rencontrées dans la saisie et la vérification des données aux Superviseurs
- dresser un rapport d'activité.

Profil des agents de saisies et des agents vérificateurs

- Avoir au moins un diplôme universitaire-Bac +3 en informatique, comptabilité, statistique, économie ou domaine connexe /ou BAC +diplôme équivalent ;
- Connaissance de la nomenclature du budget communal et du plan comptable sectoriel des CTD ;
- Maîtrise globale de l'outil informatique (Ms Office)
- Disposer d'une bonne expérience dans la saisie des données et l'analyse statistique notamment sur Excel ou toutes autres applications informatiques ;
 - ❖ Préparation de la vérification et de la saisie :
 - Revue des TDR pour avoir une compréhension commune de l'activité, clarification de la méthode de travail, échanges sur les cahiers de charges
 - Organisation d'un atelier de deux jours de formation des agents de saisie et des vérificateurs ;
 - Revue de la base de données (Fichier Excel) produite par le MINDDEVEL afin d'avoir une compréhension commune et le tester ;
 - Élaboration d'un plan de travail.
- Les opérations de vérification et saisie se sont faites par binôme, l'un des membres du binôme étant devant l'ordinateur portable pour vérifier les données et l'autre parcourant le compte administratif pour lire les valeurs.
- Les opérations de vérification et de saisie ont été supervisées par les cadres et responsables du MINDDEVEL et de la Giz ;
- Le contrôle de qualité des comptes administratifs et le classement par rapport à leur conformité se sont effectués avec les agents de saisies, ceci avant les saisies et la vérification ;
- L'opération de saisie et vérification des données s'est faite dans le fichier Excel ;

Chaque binôme a :

- effectué un premier contrôle physique du compte administratif pour s'assurer de sa conformité à la nomenclature budgétaire communale ;
- vérifié que les données saisies dans la base sont conformes au document physique ;
- assuré un contrôle des totaux ;
- évité de modifier le fichier Excel initial ;
- informé les superviseurs en cas de dysfonctionnement du fichier ou de l'absence de cohérence entre le document physique et le fichier Excel.

Des rapports journaliers et hebdomadaires ont été produits au cours de cette activité, ce qui a abouti à la production d'un rapport final de l'activité de saisie et de vérification des comptes administratifs 2015-2020.

N°	Région	Nombre de comptes saisis	Total disponibles à saisir	Pourcentage de saisie	Total CTD
01	ADAMAOUA	1	22	04,54%	22
02	CENTRE	42	50	84%	71
03	EST	28	28	100%	34
04	EXTREME-NORD	32	45	71,11%	48
05	LITTORAL	18	26	69,23%	37
06	NORD	17	19	89,47%	22
07	NORD-OUEST	20	34	58,82%	35
08	OUEST	20	36	55,55%	41
09	SUD	18	19	94,73%	31
10	SUD-OUEST	1	23	04,35%	33
TOTAL		197	302	65,23%	374

g. Difficultés rencontrées dans la saisie des comptes administratifs :

Les difficultés rencontrées dans le cadre de l'activité de saisie des comptes administratifs sont les suivantes :

- l'absence des machines dédiées au travail de saisie ;
- l'absence d'un logiciel plus adapté et plus performant, l'outil pour l'instant utilisé est Excel ;
- l'absence de certains numéros de comptes de la nomenclature budgétaire en vigueur qui nécessitent soit une réaffectation vers des comptes appropriés soit la mise à l'écart du processus de saisie (besoin de cohérence en les données physiques et les données numériques) ;
- l'absence des commodités de travail.

h. Consolidation des données

Pour ce qui est de la consolidation des données, elle s'est faite en regroupant les données tout d'abord par masse départementale, ensuite régionale, et enfin nationale.

i. Méthode d'analyse des données

Les outils suivants ont été utilisés à travers des analyses préliminaires :

Pour les analyses préliminaires :

- l'affiche : elle a consisté en la présentation de la situation de chacune des recettes et des dépenses dans les tableaux ;
- les commentaires : ils ont consisté en la saisie de petits exposés par lesquels des notions ont été expliquées et des tableaux et graphiques ont été interprétés.

j. Outils d'analyses statistiques utilisés

Les outils d'analyses statistiques utilisés sont :

- les graphiques en radar ;
- les histogrammes ;

- les camemberts ;
- les tableaux.

k. L'analyse des données

L'analyse quant à elle s'est faite suivant les étapes clés ci-après :

- la préparation des données ;
- la production du plan d'analyse et des tableaux de synthèse ;
- l'illustration par des graphiques.

l. La rédaction du rapport sur les finances locales (2015-2020)

S'agissant de l'activité de rédaction proprement dite dudit rapport, elle s'est faite au travers des étapes ci-après :

- l'élaboration des termes de référence ;
- la réunion de cadrage méthodologique au cours de laquelle, les équipes ont été affectées aux différentes tâches ;
- la rédaction proprement dite ;

m. L'organisation des séances de relecture, d'examen et de validation

Cette étape a été déclinée selon les phases ci-après :

- la phase de relecture encadrée par une note de service y relative signée par le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local en date du 28 août 2023 ;
- la phase de transmission du rapport au Président du CONAFIL pour appréciation ;
- la phase d'examen et de validation par le Comité National des Finances Locales (CONAFIL).
- la transmission du rapport validé d'une part au Comité Interministériel des Services Locaux (CISL) pour intégration dans le rapport sur l'état de la décentralisation et le fonctionnement des services locaux, et d'autre part au Conseil National de la Décentralisation (CND).

n. Appui conseil aux communes en vue de la confection de leur compte de gestion au titre de l'exercice 2020, courant 2021

Du 26 avril au 11 mai et du 23 mai au 05 juin 2021, une équipe mixte composée des responsables du MINDDEVEL, du MINFI appuyé du PNDP a effectué, sur l'ensemble du territoire national, une mission à l'effet d'accompagner les CTD, en vue de la confection et du dépôt de leur compte de gestion au titre de l'exercice 2020 à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de la chaîne d'exécution du budget, notamment le comptable public, et partant, de la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques.

Résultats obtenus

À l'issu des travaux les résultats ci-après ont été obtenus :

- les pièces générales des comptes examinées ;
- les liasses de recettes vérifiées ;
- les liasses de dépenses vérifiées ;
- les comptes de gestion sur chiffres examinés ;
- les receveurs municipaux ont été sensibilisés sur l'obligation de reddition des comptes ;
- le classement, la numérotation, l'empaquetage et l'enliassement des pièces réalisées ;

- l'établissement des procès-verbaux du service fait pour chaque commune.



Difficultés rencontrées et recommandations

- Difficultés rencontrées

Les difficultés suivantes ont été rencontrées lors des ateliers :

- ❖ Le logiciel SIM_ba dans certaines communes, est installé dans les laptops personnels des agents communaux ;
- ❖ la non maîtrise des fonctionnalités du logiciel SIM_ba par le personnel communal ;
- ❖ la non appropriation de l'instruction conjointe MINFI/MINDDEVEL par certains participants ;
- ❖ l'absence de prestation de serment et de dépôt de caution par les receveurs municipaux ;
- ❖ le fractionnement des marchés publics qui ne respecte pas la procédure normale de passation de marchés en bon de commande ;
- ❖ l'absence des services d'assiettes dans certaines communes ;
- ❖ la non production par les Maires des pièces justificatives de dépense ;
- ❖ l'utilisation abusive des réquisitions par les chefs des exécutifs municipaux qui ne favorisent pas la régularisation des pièces justificatives dans la production du compte de gestion ;
- ❖ la non inscription des dépenses liées à la confection du compte de gestion dans certains budgets.

- Recommandations

Au regard des constats susmentionnés, les recommandations d'ordre général suivantes ont été formulées à l'endroit des receveurs municipaux et de la hiérarchie du MINDDEVEL et du MINFI :

- Recommandations faites à l'endroit des receveurs municipaux

- ❖ le respect du cadre légal et réglementaire en matière de dépense publique ;
- ❖ la vérification des soldes de leur compte de disponibilité ;
- ❖ le suivi et la bonne gestion des valeurs inactives communales ;
- ❖ la production des états de synthèse périodiques ;
- ❖ le respect du principe de la séparation des fonctions entre comptable et ordonnateur ;
- ❖ le dépôt de leur compte de gestion à la Chambre de Compte dans les délais réglementaires ;
- ❖ le travail en étroite collaboration avec l'expert SIM-BA de chaque circonscription financière ;
- ❖ l'installation de Sim-ba en réseau dans les communes.

- Suggestion faite à l'attention du MINDDEVEL et du MINFI

- ❖ l'organisation régulière des séminaires de formation des receveurs municipaux sur la comptabilité sectorielle des CTD et à l'outil informatique SIM_BA ;
- ❖ la formation et la sensibilisation des ordonnateurs sur la gestion financière ;
- ❖ la mise à la disposition des receveurs municipaux des moyens humains et financiers leur permettant de produire dans les délais leurs différents comptes de gestion ;
- ❖ la nécessité de nommer les comptables publiques à la tête des recettes municipales ;
- ❖ l'optimisation de l'utilisation de l'application Sim-ba et son suivi dans les CTD ;
- ❖ commettre des missions de contrôle dans les recettes municipales afin d'évaluer leur fonctionnement.

o. Appui conseil aux communes en vue de la confection de leur compte de gestion au titre de l'exercice 2021, courant 2022

Du 17 juillet au 04 Août 2022, des équipes mixtes composées des responsables du MINDDEVEL, du MINFI appuyé par le PNDP ont procédé à l'accompagnement des communes et communautés urbaines sur l'ensemble du territoire national, en vue de la confection et du dépôt de leur compte de gestion au titre de l'exercice 2021 à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême.

Cet accompagnement a été réalisée suite à l'**Arrêté Conjoint N°00000018/MINNDEVEL/MINFI du 06 juillet 2022 portant nomination des responsables dans les recettes des communautés urbaines, des communes et des communes d'arrondissement** et vise à accompagner les receveurs municipaux sortants à déposer leur compte de gestion avant la passation de service, conformément aux dispositions du décret N°2020/375 du 07 Juillet 2020 portant Règlement Général de la Comptabilité Publique (RGCP). En outre, cette activité s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de l'exécution du budget notamment, le comptable public, dans un contexte qui exige la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques.

Certaines difficultés rencontrées dans l'activité ont été portées à l'attention du CONAFIL, il s'agit de :

- ❖ la non maîtrise de la comptabilité communale par les receveurs municipaux ;
- ❖ la non prestation de serment et le non-versement de la caution par les receveurs municipaux ;
- ❖ l'absence des services d'assiettes dans certaines communes;
- ❖ la non production par les Maires des pièces justificatives de dépense ;
- ❖ l'utilisation abusive des réquisitions par les chefs des exécutifs municipaux qui ne favorisent pas la régularisation des pièces justificatives dans la production du compte de gestion ;
- ❖ le non-respect du délai de dépôt des comptes de gestion à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême.

Au regard des constats, les recommandations d'ordre général à l'endroit des receveurs municipaux, du MINDDEVEL et du MINFI ont été formulées :

✓ **Recommandations à l'endroit des receveurs municipaux**

- le respect du cadre légal et réglementaire en matière de gestion financière ;
- le suivi et la bonne gestion des valeurs inactives communales ;
- la production des états de synthèse périodiques ;
- le respect du principe de la séparation des fonctions entre comptable et ordonnateur ;
- le dépôt de leur compte de gestion à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême dans les délais réglementaires.

✓ **Suggestion à l'attention du MINDDEVEL et du MINFI**

- l'organisation régulière des séminaires de formation et de renforcement des capacités des receveurs municipaux sur la comptabilité générale des CTD, et la confection des comptes de gestion ;
- la formation et la sensibilisation des ordonnateurs sur la gestion financière ;

- la nécessité de nommer des personnes ayant une bonne maîtrise de la comptabilité à la tête des recettes municipales ;
- procéder à des contrôles dans les recettes municipales afin d'évaluer leur performance.

Accompagnement des CTD à leur arrimage au budget programme

Cette action a été mise en œuvre à travers l'opérationnalisation des Régions et l'accompagnement des 40 communes pilotes à leur arrimage au budget programme.

Opérationnalisation des Régions

❖ Accompagnement des Régions à l'élaboration de leurs budgets au titre de l'exercice 2021

Dans le cadre de la poursuite du processus de décentralisation enclenché par la loi n°96/06 du 18 janvier 1996 qui dispose en son article premier alinéa 2 que : « La République du Cameroun est un État Unitaire Décentralisé », le Président de la République a convoqué, par décret n°2020/547 du 07 septembre 2020, le collège électoral en vue de l'élection des Conseillers Régionaux. Cette convocation a abouti, le 06 décembre 2020, à l'élection au suffrage indirect des Conseillers Régionaux.

À ce titre, le MINDDEVEL, le MINFI et le MINEPAT ont effectué, après des travaux préparatoires en comité, une mission d'accompagnement des Régions à l'élaboration de leurs budgets au titre de l'exercice 2021, de la période du 5 au 10 Avril 2021.

Cet accompagnement s'est effectué en deux (02) étapes :

D'abord la phase de sensibilisation des exécutifs régionaux sur la nécessité de préparer et d'élaborer leur budget en mode programme, qui a porté sur les thématiques tels que les innovations de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des CTD, les généralités sur le Budget Programme, la démarche du processus de planification dans les régions, Programmation budgétaire dans les régions et enfin l'Exécution du budget.

Ensuite, au terme des deux (02) premiers jours dédiés à la sensibilisation, l'équipe de mission s'est voué à l'élaboration du budget de la Région proprement dit, accompagné du secrétaire général de la Région, du receveur régional et des membres de la commission des finances.

À l'issue de cet accompagnement, les premières moutures des budgets des Régions ont été disponibles. Ils étaient pour l'essentiel axés sur le programme support intitulé « administration et pilotage », qui a permis d'inscrire dans lesdits budgets les priorités de démarrage tels que prescrit par la hiérarchie.

Par la suite, se sont tenus dans l'ensemble du territoire national les premières sessions des conseils régionaux, destinés au vote et à l'adoption desdits budgets par les différents membres du conseil de chaque Région et leur approbation par le représentant de l'État.

❖ Installation technique des receveurs régionaux

À la faveur de l'arrêté conjoint n°0002/MINDDEVEL/MINFI du 21 janvier 2021, portant nomination des responsables dans les postes comptables placés auprès des Régions, Collectivités Territoriales, et par lettre de mission n°00001809/LM/MINFI/SG/DGTCFM/IST du 06 mars 2021, une équipe de mission conjointe MINFI/MINDDEVEL a procédé à l'installation technique des receveurs régionaux dans les dix (10) Régions (CTD), de la période allant du 20 avril au 10 mai 2021. Il a été question pour les équipes de mission de procéder à :

- l'identification des comptes de disponibilités et la détermination de leurs soldes d'ouverture ;
- l'établissement de la situation du portefeuille et des documents sécurisés du poste ;
- l'ouverture et le paraphe des supports comptables, le recensement du matériel, du mobilier et du parc informatique du poste comptable ;
- la vérification de l'existence d'un logiciel intégré budgétaire et comptable ;
- l'évaluation de la situation sécuritaire du poste ;
- la vérification de la codification de la Recette Régionale.

Les recommandations issues de cette mission étaient axées sur les besoins urgents des Régions, à savoir : les locaux sécurisés, destinés à la conservation des fonds et valeurs de la Région, le matériel de travail, l'installation en réseau des postes de travail des services de l'ordonnateur et ceux du comptable et enfin la nomination du personnel au sein de la recette régionale.

❖ **Implémentation de l'application budgétaire et comptable SIM_ba**

En ce qui concerne l'accompagnement des régions, le progiciel budgétaire et comptable SIM_ba a été mis en place. Il s'agissait de charger dans l'application SIM_ba, le budget régional préalablement voté et adopté par les conseillers régionaux, puis approuvé par le représentant de l'État, afin de permettre son exécution.

 **Accompagnement de quarante (40) CTD à l'arrimage au budget programme : appui conseil de dix (10) Régions et trente (30) communes pilotes**

Du 1^{er} Décembre 2022 au 25 janvier 2023, des équipes mixtes composées des responsables du MINDEVEL et du MINFI ont procédé à l'accompagnement (appui conseil) de trente (30) communes pilotes sur les techniques d'élaboration du budget en mode programme, et capaciter les membres des organes délibérants des dix (10) et des trente (30) communes pilotes sur les techniques d'élaboration, d'examen, du vote et du contrôle de l'exécution du budget.

Il était question dans un premier temps d'accompagner les trente (30) communes pilotes qui avaient déjà bénéficié de l'accompagnement en 2019 sur l'appropriation des techniques d'élaboration du budget en mode programme, avec pour base les documents de cadrage budgétaire élaborés par lesdites CTD. Cet accompagnement trouve son fondement suite à l'analyse de leur budget qui a amené à conclure que ces dernières ne maîtrisaient toujours pas les bonnes pratiques inhérentes au budget programme. De ce fait, pour une maîtrise des risques en matière de budgétisation par programme, leur accompagnement s'est avéré nécessaire, avant d'étendre cet accompagnement à une cible plus grande.

Dans un deuxième temps, il s'est agi d'accompagner les conseillers régionaux et communaux. Cette phase a porté sur deux thématiques : la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire, et les techniques d'élaboration, d'examen, de vote et de contrôle de l'exécution du budget. Cet accompagnement s'est fait lors des sessions consacrées au vote des budgets de ces CTD. Les conclusions de cette activité sont contenues dans le rapport mission.

iv. *Composante 4 : évaluation des finances publiques locales des collectivités territoriales décentralisées*

Cette composante est principalement orientée vers la mission du CONAFIL visant à contrôler et à améliorer la qualité de la dépense dans les CTD.

v. *Composante 5 : administration et pilotage*

L'administration et le pilotage concernent la tenue des sessions du CONAFIL (i), l'entrée en activité des COREFIL (ii) et la redynamisation des CODEFIL (iii).

a. **La tenue des sessions du CONAFIL**

Outre la session du CONAFIL qui s'est tenue en février 2022, plusieurs sessions de Secrétariat Technique se sont tenues. Il s'agit de :

1. quatre (04) sessions dédiées à la répartition des ICSP ;
2. trois (03) sessions dédiées à la répartition des droits d'accise ;
3. deux (02) sessions dédiées à la pré-validation des textes financiers d'application du CG-CTD ;
4. deux (02) sessions relatives à la préparation de la deuxième session du CONAFIL au titre de l'exercice 2022, qui malheureusement n'a pas eu lieu du fait des agendas serrés des Ministres ;
5. d'une (01)) session relative à la validation des outils types de fonctionnement des CODEFIL ;
6. trois (03) sessions relatives à l'élaboration et à la validation du projet de décret portant DGD au titre de l'exercice 2022 ;
7. trois (03) sessions relatives à l'élaboration et à la validation du projet de décret portant DGF au titre de l'exercice 2022.

b. **L'entrée en activité des COREFIL :**

En ce qui concerne l'entrée en activité des COREFIL, elle a été encadrée pour leur premier démarrage afin d'éviter les travers enregistrés pendant le fonctionnement des CODEFIL après leur premier démarrage en 2013. À cet effet, les acteurs de ces instances qui faisaient leur première apparition dans le paysage des organes de suivi de la décentralisation, se sont appropriés les enjeux liés aux finances locales et au fonctionnement sain et régulier des COREFIL. En outre, il importe de préciser que les présidents de ces instances ont tous procédé à la constatation des COREFIL.

c. **La redynamisation des CODEFIL :**

Suite à la carence des rapports de tenue de sessions, des comptes d'emploi et des statistiques sur la mobilisation des finances locales, le CONAFIL avait suspendu la mise à disposition des fonds aux CODEFIL. Cette mesure visait à assainir la gestion des fonds alloués et mettre en place des outils de suivi efficace.

Dans le cadre de cette redynamisation, plusieurs activités ont été menées notamment :

- la tenue d'un atelier de réflexion et d'élaboration des outils types de fonctionnement des CODEFIL ;
- la validation de ces outils au sein du ST/CONAFIL ;
- l'accompagnement de neuf (09) CODEFIL dans les régions du Littoral, du Nord et du Sud-Ouest grâce à l'appui technique, logistique et financier du PRADEC/GIZ.

Par ailleurs quarante-neuf (49) autres CODEFIL attendaient également d'être sensibilisés et accompagnés, afin de pouvoir produire à terme les instruments d'appréciation de leur performance.

d. Fonctionnement des COREFIL et des CODEFIL :

Pour une relance effective des activités des COREFIL et CODEFIL, la mise à disposition des ressources de fonctionnement conformément aux dispositions de l'article 8 de chacun des arrêtés organiques reste attendue. Les frais de fonctionnement des COREFIL et des CODEFIL sont arrêtés par le CONAFIL et le Ministre chargé des CTD ordonne leur mise à disposition trimestrielle, sous réserve de la production des comptes d'emploi des tranches précédentes.

Conformément aux dispositions des arrêtés n°000442 et n°000443/A/MINDDEVEL du 30 décembre 2020, les Gouverneurs et Préfets, Présidents des COREFIL et CODEFIL respectivement, ont procédé à la constatation de certaines de ces instances placées sous leurs autorités.

Le tableau ci-dessous fait le point sur la constatation des COREFIL et des CODEFIL.

Tableau 323 : COREFIL et CODEFIL constatés répartis par Région

N°	REGIONS	COREFIL constatés	CODEFIL constatés	Observations
01	ADAMOUA	COREFIL constaté	Djerem Faro-et-Déou Mayo-Banyo Mbere Vina	RAS
02	CENTRE	COREFIL constaté	Lékié Haute-Sanaga Mbam-et-Inoubou Mefou-et-Afamba Mefou-et-Akono Nyong-et-Kellé Nyong-et-Mfoumou	Projets de décision en instance dans les services des Préfets du Mfoundi , Mbam-et-Kim et du Nyong-et-So'o
03	EST	COREFIL constaté	Haut-Nyong Lom-et-Djerem	Projet de décision en instance dans les services du Préfet de la Boumba-et-Ngoko , tandis que le Préfet de la Kadey n'a donné aucune suite au projet transmis par le DD/MINDDEVEL
04	EXTREME-NORD	COREFIL constaté	Diamaré Logone-et-Chari Mayo-Danay Mayo-Sava Mayo-Tsanaga	Projet de décision en instance dans les services du Préfet de la Mayo-Kani
05	LITTORAL	COREFIL constaté	Nkam Sanaga Maritime Wouri Moungo	RAS
06	NORD	COREFIL constaté	Faro Mayo-Louti Mayo-Rey	Un (01) en attente (Bénoué)

07	NORD-OUEST	COREFIL constaté	Donga-Mantung Boyo Menchum	Quatre (04) en attente (Bui, Mezam, Momo et Ngo-Ketunjia)
08	OUEST	COREFIL constaté	Haut-Nkam Hauts-Plateaux Koung-Khi Menoua Mifi Bamboutos Noun	Projet de décision en instance dans les services du Préfet du Ndé
09	SUD	COREFIL constaté	Mvila Vallée du Ntem Océan	Projet de décision en instance dans les services du Préfet du Dja-et-Lobo
10	SUD-OUEST	COREFIL constaté	Fako Lebialem Manyu Meme	Deux (02) en attente (Kupe-Muanenguba, et Ndian)
TOTAL		09/10 (90%)	43/58 (74,14%)	15 CODEFIL en attente (25,86%)

Source : MINDDEVEL

L'indisponibilité de la plupart de ces décisions est tributaire des lenteurs au niveau des autorités administratives. Des relances ont été faites par le biais des délégués MINDDEVEL en vue de la finalisation du cadre juridique régissant le fonctionnement de ces instances. Ce qui traduit à l'avance les difficultés auxquelles le CONAFIL sera confronté dans le suivi du fonctionnement effectif de ces organes de relais. Depuis 2021, les COREFIL de l'Adamaoua et du Nord-Ouest ont transmis des rapports sur leurs sessions, tenues respectivement le 03 juin 2021 et le 15 mars 2022. S'agissant des CODEFIL, certains ont démarré la tenue des sessions et ont transmis leurs rapports ou comptes rendus, assortis pour quelques-uns de pièces justificatives et d'autres font état de la situation des finances locales du département concerné.

Tableau 324 : situation des sessions de CODEFIL tenues en 2022 dans les 58 départements

REGIONS	DEPARTEMENTS	NOMBRE DE SESSIONS TENUES	DATE TENUE SESSIONS	OBSERVATIONS
ADAMAOUA	CODEFIL			
	Département du Djerem	1 ^{er} trimestre 2022	07 décembre 2022	impayés
	Département de Mayo Banyo	1 ^{er} trimestre 2022	21 avril 2022	impayés
		2 ^{ème} trimestre 2022	11 août 2022	impayés
		3 ^{ème} trimestre 2022	20 octobre 2022	impayés
	Département du Faro et Deo	1 ^{er} trimestre 2022	23 juin 2022	impayés
	Département du Mbere	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue

	Département de la Vina	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
CENTRE	CODEFIL			
	Département du Mbam et Inoubou	1 ^{er} trimestre 2022	06 juillet 2022	impayés
	Département du Mfoundi	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de la Haute Sanaga	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de la Lekie	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Mbam et Kim	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de la Mefou et Akono	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Nyong et Kelle	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Nyong et Mfoumou	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de la Mefou et Afamba	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Nyong et So'o	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
EST	CODEFIL			
	Département du Lom et Djerem	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de la Kadey	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de la Boumba et Ngoko	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Haut-Nyong	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
EXTREME NORD	CODEFIL			
	Département du Diamare	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Mayo-Kani	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du mayo-Tsanaga	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Mayo-Sava	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Mayo-Danay	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue

	Département du Logone et Chari	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
LITTORAL	CODEFIL			
	Département du Wouri	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Mounjo	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de la Sanaga Maritime	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Nkam	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
NORD-OUEST	CODEFIL			
	Département de Donga Mantung	1 ^{er} , 2 ^{ème} 3 ^{ème} trimestre 2022	10 octobre 2022	impayés
	Département de la Mezam	1 ^{er} trimestre 2022	12 avril 2022	impayés
		2 ^{ème} trimestre 2022	20 juillet 2022	impayés
		3 ^{ème} trimestre 2022	30 novembre 2022	impayés
	Département de Boyo	1 ^{er} trimestre 2022	22 avril 2022	impayés
		2 ^{ème} trimestre 2022	09 septembre 2022	impayés
		3 ^{ème} trimestre 2022	26 octobre 2022	Impayés
	Département du Bui	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de la Momo	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de Ngo-ketujia	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de la Menchum	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
REGION DU NORD	CODEFIL			
	Département de la Benoue	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Mayo-Louti	1 ^{er} trimestre 2022	À déterminer	Impayés
	Département du Mayo-Rey	1 ^{er} trimestre 2022	À déterminer	Impayés
	Département du Faro	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
OUEST	CODEFIL			
	Département du Koung-khi	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue

	Département de la Mifi	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Haut-Nkam	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de la Menoua	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Noun	1^{er} trimestre 2022	À déterminer	Jamais tenue
	Département du Bamoutos	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Ndé	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département des Hauts-Plateaux	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
SUD-OUEST	CODEFIL			
	Département du Fako	Aucune session tenue	RAS	impayés
	Département de la Meme	1^{er} 2^{ème} trimestre 2022	À déterminer	impayés
	Département de la Manyu	1^{er} 2^{ème} 3^{ème} trimestre 2022	À déterminer	impayés
	Département du Ndian	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Lebialem	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département du Kupe et Manengouba	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
SUD	CODEFIL			
	Département de la Mvila	1^{er} trimestre 2022	22 août 2022	impayés
	Département du Dja et Lobo	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de l'Océan	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
	Département de la Vallée du Ntem	Aucune session tenue	RAS	Jamais tenue
Total	58 CODEFIL	24/ 58 soit un pourcentage de 41,38% des sessions tenues	34 CODEFIL qui n'ont tenu aucune session	-

Source : MINDDEVEL

Au regard de ce qui précède, le Secrétariat Technique du CONAFIL propose :

- le fonctionnement effectif des COREFIL et CODEFIL à travers la mise en œuvre des séminaires de sensibilisation sur le rôle de chaque acteur, en vue du lancement des

COREFIL et de la redynamisation des CODEFIL. Les TDR y afférents ont déjà été finalisés de concert avec le PRADEC-GiZ ;

- la mise en place d'un mécanisme de mise à disposition régulière des ressources de fonctionnement aux COREFIL et CODEFIL, par le mandatement des ordres de virements à leur profit ;
- la régularisation des sessions effectivement tenues depuis l'exercice 2021, dont les comptes d'emplois ont été transmis pour prise en charge au niveau du CONAFIL.

En somme, au regard de la mise en œuvre des activités planifiées au titre de l'exercice 2022, plusieurs d'entre elles demeurent en cours d'exécution. Leur réalisation est tributaire, d'une part, de l'implication de plusieurs administrations en charge de la gestion des finances publiques locales, et, d'autre part, de leur complexité compte tenu du nombre important des CTD qui doivent en bénéficier, ainsi que de l'expertise requise en matière de système d'information, de fiscalité locale et d'arrimage de ces entités publiques à la réforme budgétaire et comptable etc.

Le Plan de Travail Annuel Budgétisé 2023 ambitionne de poursuivre la mise en œuvre des activités amorcées en 2022, en tenant compte des contraintes liées dans un premier temps à l'ensemble des réformes induites par le nouveau cadre législatif et réglementaire applicable aux CTD, et, dans un second à la disponibilité des ressources matérielles, humaines ainsi que financières des administrations parties prenantes.

1.4.2. Comité interministériel des services locaux

Au cours des exercices budgétaires 2021 et 2022, le Comité Interministériel des Services Locaux a tenu deux sessions. Le non-respect de la tenue d'une session du CISL par trimestre, résulte de la survenance de la Covid-19, ainsi que des difficultés rencontrées dans la mobilisation de la Dotation Générale de la Décentralisation dont dépend le fonctionnement de ladite instance. Il est noté cependant, la tenue régulière des sessions de son Secrétariat Technique (ST/CISL), ayant permis la finalisation de la majorité des textes de transfert de compétences aux Régions.

S'agissant de l'examen des projets de décrets fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Régions, le ST/CISL a tenu des sessions consacrées à l'examen et à la validation des projets de textes élaborés par le MINPMEESA, le MINCOMMERCE, le MINTOUL, le MINEPDED, le MINSANTE, le MINAS, le MINEDUB et le MINFOF. Sur les vingt (20) projets de décrets attendus, dix-sept (17) ont été examinés par le ST/CISL et transmis pour suite de la procédure. Le projet de texte du MINADER a été retourné au ST/CISL pour réexamen, celui du MINFOF a fait l'objet d'un examen préalable par le ST/CISL avant d'être retourné à ce ministère pour enrichissement. Le MINAT reste le seul département ministériel n'ayant jamais transmis le projet de décret attendu, malgré les nombreuses relances. Parmi les textes ayant été transmis dans les instances gouvernementales de coordination pour suite de la procédure, les premiers ont été signés par le Président de la République en date du 28 décembre 2021. Notamment les :

- décret n°2021/744 du 28 décembre 2021 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Régions en matière d'urbanisme et d'habitat ;

- décret n°2021/745 du 28 décembre 2021 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Régions dans le cadre de leur participation à l'organisation et à la gestion des transports publics interurbains ;
- décret n°2021/746 du 28 décembre 2021 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Régions en matière de tourisme et de loisirs ;
- décret n°2021/747 du 28 décembre 2021 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Régions en matière de protection de l'environnement.

Suite à la signature de ces décrets de transfert de compétence aux Régions, le MINDDEVEL a saisi les départements ministériels concernés, en vue de la transmission des projets d'arrêtés y afférents. Au terme de cette démarche, quatre (04) arrêtés portant cahier de charge de l'exercice des compétences encadrées par les quatre (04) décrets susmentionnés ont été signés par les chefs de départements ministériels concernés. Il s'agit de :

- l'arrêté n° 0007/E/2/A/MINH DU/CAB du 02 novembre 2022 ;
- l'arrêté n° 0030/MINT du 02 novembre 2022 ;
- l'arrêté n° 0142/A/MINTOUL du 02 novembre 2022 ;
- l'arrêté n° 00008/A/MINEPDED du 02 novembre 2022 ;

S'agissant du transfert de compétences aux Communes, la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des CTD a procédé à l'élargissement de certaines compétences ayant déjà fait l'objet de transfert depuis 2010. Six (06) départements ministériels ont été identifiés. Il s'agit du MINMIDT, du MINH DU, du MINTOUL, du MINSANTE, du MINEDUB et du MINAT. Les six (06) ministères concernés ont été saisis aux fins de transmettre les projets de décrets relatifs aux dits transferts. Seul le projet de décret du MINMIDT relatif à l'exploitation des substances minérales non concessibles a déjà fait l'objet d'un examen au sein du ST/CISL et a été transmis au Secrétariat Permanent du Conseil National de la Décentralisation (SP/CND) pour suite de la procédure.

Dans le cadre du suivi de l'exercice des compétences et ressources transférée, le MINPMEESA a transmis au MINDDEVEL, un projet de lettre-circulaire relative au suivi-évaluation de l'exercice des compétences transférées par l'État aux Communes en matière d'appuis aux microprojets générateurs de revenus et d'emplois pour avis. Ledit projet de texte a été transmis au ST/CISL pour examen et opportunité. A l'issue de ladite session, les membres du ST/CISL ont suggéré au ministre l'élaboration d'une circulaire traitant de la problématique de remontée d'informations liée à l'exercice des compétences dans sa globalité et non au cas par cas. Les membres dudit secrétariat ont également suggéré que le MINPMEESA mettent en place des mécanismes et élaborent des outils de suivi-évaluation de ladite compétence.

1.4.3. Les partenaires techniques et financiers

1.4.3.1. Union Européenne

Dans le cadre de la coopération décentralisée, une série d'activités a été menée pour accélérer le processus de décentralisation et aussi pour formuler des politiques qui aideront les CTD à être en mesure d'atteindre leur objectif d'assurer un développement local inclusif et durable. L'une de ces activités a été engagée avec des partenaires techniques et financiers de l'État, notamment

l'UE et l'AFD pour réaliser une évaluation PEFA dans les CTD. C'est dans l'optique de l'implémentation d'une recommandation de l'évaluation et du diagnostic du système de gestion des finances publiques réalisée avec l'appui des partenaires au développement qui émane de l'ambitieux programme de réforme du système de gestion des finances publiques par l'État des années 2000. Cette réforme a été marquée par l'adoption et la promulgation courant décembre 2007, d'une loi portant régime financier de l'État.

Dans la mouvance des aménagements nécessaires en vue d'asseoir cette réforme des finances publiques qui s'étend au niveau local, le Gouvernement camerounais a entrepris d'internaliser les directives de la Communauté Économique et Monétaire (CEMAC) relatives à la gestion des finances publiques à travers notamment la loi n° 2018/011 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques, la loi n° 2018/012 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques (RFEEP), le décret n°2019/3199/PM du 11 septembre 2019 fixant la présentation du Plan comptable de l'État, le décret n°2019/3187/PM du 09 septembre 2019 fixant le cadre général de la Nomenclature Budgétaire de l'État et le décret n°2020/375 du 07 juillet 2020 portant Règlement général de la comptabilité publique. La loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des CTD est venue compléter ce cadre juridique. Dans ce vaste chantier de réformes, les finances locales constituent un volet essentiel du système global de gestion des finances publiques. En effet, le principe de l'arrimage des CTD à la gestion axée sur la performance, au même titre que toutes les administrations et organismes publics, a été réaffirmé par la loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant Régime financier des CTD, reprise par l'article 386 (1) de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des CTD (CGCTD).

i. Situation de l'implémentation de l'activité PEFA

- Quatre (04) réunions se sont tenues avec les Partenaires Techniques et Financiers concernant l'évaluation PEFA ;
- Le recrutement des experts a été fait par l'UE/ et l'AFD ;
- Les points focaux de l'activité ont été désignés par les Maires des communes sélectionnées ;
- Un webinaire a été organisé par le secrétariat PEFA pour former les points focaux retenus pour l'évaluation le 28 juin 2021 ;
- La fiche technique des Experts a été mise à la disposition des points focaux pour la collecte d'informations concernant l'évaluation au niveau des communes ;
- La note conceptuelle finale pour approbation par le secrétariat PEFA est en cours de finalisation par l'UE/AFD ;
- Un groupe WhatsApp a été créé avec les points focaux pour partager facilement les informations concernant l'évaluation PEFA ;
- L'atelier de lancement de l'activité et de formation des points focaux par les experts sur la collecte des informations requises dans les Communes s'est tenu ;
- Le début de la collecte des données par les points focaux commencera effectivement après la formation ;
- Les experts se rendront dans les communes suivant un plan établi.

ii. Programme de l'évaluation PEFA

❖ Phase préparatoire

- Établissement de l'équipe partenariale de supervision

- Formation de l'équipe partenariale et autres partenaires à la méthodologie PEFA dans le contexte de la décentralisation et l'évaluation sensible au genre
- Première phase de rencontre et de prise de connaissance du contexte et des acteurs
- Finalisation de la note conceptuelle/termes de référence
- Coordination avec les gouvernements et les partenaires (y compris la programmation des réunions et ateliers)
- Requête initiale de données et documents
- Préparation de l'atelier
 - ❖ **Travail de terrain**
 - Atelier de lancement de l'étude PEFA au méthodologique PEFA
 - Entretiens et recueil de données
 - Préparation du rapport provisoire par l'équipe d'évaluation
 - Présentation du rapport provisoire et des conclusions initiales aux autorités
 - ❖ **Travail post terrain**
 - Revue des commentaires et modification du rapport
 - Présentation du rapport final aux autorités
 - Publication du rapport final

iii. *Méthodologie de l'évaluation*

Le prestataire devra réaliser un diagnostic de la gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA 2016 – y compris, les orientations supplémentaires relatives aux entités infranationales– et rédiger un rapport complet sur la performance de la gestion des finances publiques locales sur la base de la documentation fournie par le MINDDEVEL, d'entretiens et d'ateliers associant les différentes parties-prenantes.

Durant tout le processus de l'évaluation, les expert(e)s devront se référer au cadre PEFA de mesure de la performance de la gestion des finances publiques et seront dans l'obligation d'utiliser les instructions d'application du cadre PEFA précisés sur le site PEFA (www.pefa.org). Si certaines spécificités doivent être prises en compte dans la mesure de la performance de la GFP, elles devront être justifiées et, le cas échéant (ajout d'indicateurs spécifiques par exemple), devront être validées par le Secrétariat PEFA.

Toute question sur l'interprétation des indicateurs et des documents sera adressée au Secrétariat PEFA. Il s'agit de passer en revue les faiblesses et les bonnes pratiques du système de gestion des finances publiques des CTD, ainsi que l'incidence de la performance obtenue sur les objectifs fondamentaux de discipline budgétaire, d'allocation stratégique des ressources et d'effectivité des services rendus aux populations.

Les expert(e)s devront veiller à inclure dans leur méthodologie, le cadre complémentaire pour l'évaluation de la GFP sensible au genre. Le cadre comporte neuf indicateurs, précisés sur le site <https://www.pefa.org/gender>, qui évaluent la sensibilité au genre des principaux systèmes, processus et institutions de GFP tout au long du cycle budgétaire.

La source principale d'information pour la notation des indicateurs sera constituée par les documents, données et pièces justificatives officielles fournis par les CTD évaluées et, au besoin, par l'administration centrale et déconcentrée. Avant leur arrivée, les expert(e)s préciseront la liste des informations, données et documents nécessaires pour les missions. Les autres documents et pièces justificatives s'avérant nécessaire au cours de l'évaluation seront communiqués au cours des

missions de terrain. En conformité avec la méthodologie PEFA 2016, en cas de disponibilité insuffisante ou incomplète des données et documents, ceci sera précisé dans le rapport et l'indicateur sera noté.

Toute documentation et information fournie aux évaluateurs sera, autant que possible, en français. Les rendez-vous et entrevues jugés nécessaires par les missions seront demandés et organisés au début de la phase de démarrage et diagnostic. Le programme de travail, précisant les principales étapes et activités, les dates correspondantes et les rôles et responsabilités dans la transmission et le traitement des informations sera proposé par les experts(e)s.

L'activité a été ralentie également en raison de la période des vacances où de nombreux acteurs des partenaires au développement sont en vacances et viennent de reprendre. La collecte de données est cependant en cours dans les Communes présélectionnées.

Au cours de l'année 2022, le processus a connu un ralentissement en raison de la collecte insuffisante de la documentation nécessaire à l'évaluation. Pour améliorer le niveau de collecte desdites données, une mission a assisté les experts auprès de chacune des 12 communautés urbaines et commune de la sphère de l'évaluation. Cela a permis de rehausser substantiellement le niveau de cette collecte documentaire.

Il convient de souligner que la Communauté Urbaine de Yaoundé et la Commune d'Ambam ont été sorties du champ de l'évaluation, en raison de l'insuffisante collecte des données.

1.4.3.2. GIZ

Dans le cadre du PRADEC, dont l'un des principaux objectifs était de contribuer à façonner les relations de coopération dans le domaine des finances locales pour une mobilisation optimale des ressources communales et l'efficacité dans la gestion finances locales, la GIZ a mené un certain nombre d'actions.

En effet, un appui technique a été fourni par la GIZ dans le cadre de l'arrimage des CTD au Budget Programme. Cela s'est décliné en la sensibilisation de l'ensemble des communes des trois (03) Régions d'intervention de la GIZ. La sensibilisation portait sur les innovations du nouveau cadre des finances locales. L'accompagnement s'est poursuivi par l'aide-conseil à quelques communes sur la budgétisation par programme.

En outre, le MINDDEVEL a bénéficié de l'assistance technique de ce partenaire dans l'élaboration du rapport sur les finances locales 2015-2020. Cet appui s'est matérialisé par le recrutement des experts en saisie/vérification des données, la mise à disposition du matériel informatique pour les opérations de saisie et de vérification, la formation des agents de saisie, l'organisation logistique des ateliers de rédaction et de relecture du rapport.

Dans la même veine, ce partenaire a soutenu les travaux de définition du format de tenue des Débats d'Orientation Budgétaire (DOB) en 2022. Les travaux entrepris par la GIZ ont également permis de renforcer la relation entre les services fiscaux de l'État (CDI) et les communes à travers des rencontres et partages d'expérience entre les acteurs.

Le tableau ci-après décline quelques initiatives menées par la GIZ entre 2021 et 2022.

Tableau 325: activités menées par la GIZ courant 2021 et 2022

Processus	Activités réalisées	Partenaires concernés	Résultats clés obtenus
Appui - conseil à la collaboration entre les CDI - Communes Mise en place des mécanismes de coopération avec les services déconcentrés de l'administration fiscale	- Facilitation de la démarche concertée entre CDI et communes dans l'élaboration/actualisation des fichiers de contribuables ; - Renforcement des services d'assiettes des communes par les CDI sur les téléprocédures (2022) ; - Renforcement des capacités des agents/percepteurs sur les notions du fait générateur et des modalités de recouvrement et de reversement du recettes fiscales ;	14 Centres Divisionnaires des Impôts et leurs communes de rattachement dans les régions du Nord, Littoral et Sud-Ouest (Fako)	- Les fichiers de contribuables ont été élaborés/actualisés de manière concertée ; - Les compétences des services d'assiettes des communes ont été renforcées par les CDI sur les téléprocédures (2022) ; - Les compétences des agents/percepteurs ont été renforcées sur les notions du fait générateur et des modalités de recouvrement et de reversement des recettes fiscales ; - Les acteurs des finances locales ont tenu des rencontres périodiques pour suivre la mobilisation et la sécurisation des ressources ; - Des outils conjoints de sensibilisation des contribuables et de suivi des plans d'actions conjoints ont été développés et utilisés par les acteurs locaux ;
Appui aux plateformes départementales autour des finances locales	- Appui à la tenue des rencontres périodiques dans le cadre du suivi de mobilisation des ressources autour des plateformes de dialogue ; - Mise en œuvre d'une stratégie concertée entre les CDI et Communes pour l'enrôlement et la sensibilisation des contribuables ; - Appui au développement et à l'utilisation des outils conjoints de sensibilisation des contribuables et de suivi des plans d'actions conjoints.	Littoral : communes de Baré, Mbang, Loum, Manjo, Nkongsamba 1er, Nkongsamba 3e, Douala 3e, Edea 1er, Massok, Mouanko, Ndom, Ngwei, Nyanon, Yabassi et Nkondjock ; Nord : communes de Baschéo, Garoua 1er, Garoua 2e, Figuil, Guider, Gaschiga, Pitoa, Poli, Madingring, Rey-Bouba, Touroua, Tcholliré.	Les résultats de l'étude sur le fonctionnement des plateformes et systèmes de coopération entre les finances locales ont enrichi la stratégie de redynamisation des CODEFIL

	Collaboration avec le CONAFIL pour la redynamisation des CODEFIL : - Développement d'outils de suivi de la mobilisation des recettes au niveau départemental ; - Renforcement des capacités du ST-CONAFIL sur les techniques d'analyse des CA	ont organisé chacun leurs sessions du CODEFIL notamment 02 au Nord (Mayo Louti et Mayo Rey) ; 03 dans le Littoral (Nkam, Moungo, Sanaga Maritime) et 01 dans le Sud-Ouest (Fako)	- Les capacités du ST-CONAFIL sur les techniques d'analyse des CA ont été renforcées et ont permis l'élaboration du rapport sur les finances locales sur la période de 2015-2020 - L'outil de suivi et d'analyse des finances locales a été utilisé pour présenter lors des sessions du CODEFIL, la situation de la mobilisation des ressources avec un accent sur les recettes propres des communes.
	Soutien à la tenue des sessions des CODEFIL dans les régions d'intervention du programme.		
	Appui au développement d'un outil de suivi des finances locales (2021-2022) en collaboration avec la DFL MINDEVEL	CODEFIL : 04 départements du Nord ; 03 dans le Littoral (Nkam, Moungo, Sanaga Maritime) et 01 dans le Sud-Ouest (Fako)	
Appui à l'élaboration et mise en œuvre du budget programme au niveau communal	- Sensibilisation de toutes les communes des 03 régions d'intervention en 2021 - Mise en place et RC du pool des formateurs budget programme ; - Formation des SDE MINDEVEL sur leur rôle dans le processus	Communes des 3 régions d'intervention DD & DR MINDEVEL	Les acteurs locaux de 10 communes ont renforcé leurs capacités et ont contribué à l'élaboration de leurs budgets en mode programme.
	Accompagnement des communes dans l'élaboration de leurs budgets en mode Programme	10 communes : d'arrondissement de Douala 3e, Garoua 2e, Garoua 1er, et Limbe 1er ; Communautés Urbaines d'Edéa et Limbe ; communes de Pitoa, Baschéo,	

		Poli, Touroua et Tiko	
--	--	-----------------------	--

Source : Giz

Pour la réalisation de ces actions, les approches ci-après ont été utilisées par la GIZ :

- Séances de coaching, appuis techniques dans l'élaboration et utilisation des outils et les sessions de renforcement des capacités ;
- Ateliers de sensibilisation et de formation ;
- Formations, coaching ;
- Appui technique et logistique.

i. Quelques défis liés à la mise en œuvre des activités

Défis technologiques : Le basculement aux téléprocédures fiscales dans les zones rurales et même urbaines n'a pas été aisé à cause des bugs techniques, l'indisponibilité de la couverture réseau (internet), l'application des directives sur des smartphones pour l'immatriculation en ligne, etc. Ainsi, malgré la bonne volonté de certains contribuables, il leur était difficile, voire impossible de s'aligner aux réformes. De plus, la non-adaptation de l'application SIM_ba pour intégrer le dispositif d'élaboration du budget programme a rendu difficile l'exécution par les communes, de leurs budgets élaborés en mode programme ;

Défis de financement des plateformes des finances locales au niveau départemental : en effet, il est régulièrement ressorti du diagnostic et échanges avec les acteurs sur le fonctionnement des CODEFIL, la difficulté de tenir des sessions à cause du gel des ressources allouées au fonctionnement de cette instance. Ce qui est de nature à réduire considérablement la ferveur des différents membres à s'impliquer dans la dynamisation des activités de cette instance. D'autres plateformes à l'instar du comité de suivi du transfert des compétences et des cadres de dialogue informel CDI-Communes souffrent de même du déficit de ressources pour leur fonctionnement.

ii. Quelques leçons tirées

- l'implication des responsables de chaque institution dans le processus est gage de la réussite : meilleure collaboration entre les magistrats municipaux et les chefs CDI, gage de l'efficacité et de la durabilité de la coopération entre CDI et communes ;
- les communes ont compris la nécessité de s'engager dans l'éducation fiscale et la citoyenneté ;
- les tenues des plateformes autour des finances locales ont permis aux acteurs d'améliorer le rendement fiscal et d'optimiser la citoyenneté fiscale ;
- le partage d'expérience et de connaissance entre pairs est un élément clé de renforcement de la performance des acteurs communaux et fiscaux au niveau local.

1.4.3.3. L'UNICEF

Le Cameroun a entrepris à travers le MINDDEVEL et l'appui de l'UNICEF, le processus d'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources financières locales au Cameroun. Ce processus qui est dans sa phase pilote a permis de sélectionner 12 communes dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, dans le but d'unifier et standardiser le cadre d'élaboration des outils budgétaires communaux, adossés sur la performance, et où les budgets sont cohérents avec les politiques de développement et tiennent compte des spécificités locales.

L'élaboration de cette stratégie est née de l'opportunité de l'éligibilité du Cameroun en 2020 au fonds du Secrétariat des Nations Unies pour l'accélération des Objectifs de Développement Durable (SDG Funds) dont l'objectif est d'accompagner le Gouvernement dans le déploiement du Cadre National Intégré de Financement (INFF). Cette initiative est mise en œuvre par trois agences du système des Nations Unies : l'Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation de la Femme (ONUFEMME), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), afin d'aider le pays à identifier des solutions de financement intégrées pour soutenir sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 et la décennie d'action des ODD.

L'analyse des politiques de mobilisation et de recouvrement des ressources financières locales en cours au sein de la Commune a permis d'identifier trois problèmes majeurs : le faible niveau de recouvrement des impôts locaux ; l'absence de diversification des sources de mobilisation des recettes non fiscales associée au faible niveau de recouvrement desdites recettes et la faible implication des acteurs civils et communautaires dans la gestion des affaires locales. Cette analyse a été complétée par une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces.

Les causes immédiates et sous-jacentes liées à chacun de ces problèmes ont été mises en exergue, ainsi que les conséquences directes et indirectes. À cet effet, la conséquence directe commune à ces problèmes majeurs est la forte dépendance des recettes des communes aux CAC et aux dotations, tandis que de manière lointaine, il est question de la faible capacité des Communes à financer le développement local et la réduction des inégalités.

Ce faisant, la stratégie a défini trois objectifs stratégiques qui sont les suivants : améliorer le recouvrement des impôts locaux, diversifier les sources de mobilisation et accroître le recouvrement des recettes non fiscales ; et améliorer la participation et la transparence dans la gestion des affaires locales.

Au rang des enjeux et défis, la stratégie a identifié l'élargissement du champ de collecte et la diversification des sources de recettes locales, l'exploitation optimale des ressources naturelles et espaces fonciers locaux, ainsi que la prévisibilité des ressources budgétaires des Communes. A ces enjeux de mobilisation des ressources financières locales et de développement local s'ajoutent plus d'une quinzaine de défis à surmonter.

La mise en cohérence des éléments cités supra a permis de définir trois axes stratégiques comportant des sous-axes stratégiques structurés de la manière suivante :

Le premier axe stratégique porte sur l'optimisation des mécanismes de recouvrement des impôts locaux avec pour objectif stratégique d'améliorer le recouvrement des impôts locaux avec cinq sous-axes, notamment : le renforcement du suivi des impôts communaux et CAC ; le renforcement des systèmes de collecte des taxes communales ; la diversification et aménagement des infrastructures marchandes ; l'élargissement de l'assiette fiscale locale et enfin l'amélioration du cadre de travail des services et agents de collecte.

Le second axe stratégique porte sur l'élargissement de la base de mobilisation et de recouvrement des recettes non fiscales, dont l'objectif stratégique est de diversifier les sources de mobilisation et accroître le recouvrement des recettes non fiscales. Il comporte trois sous-

axes, à savoir : le développement des activités génératrices de revenus propres à la Commune ; l'acquisition, la mise en exploitation et la maintenance des équipements générateurs de ressources financières ainsi que le développement de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée et des partenariats.

Le troisième axe stratégique quant à lui porte sur le renforcement de la gouvernance locale et la redevabilité sociale avec pour objectif stratégique d'améliorer la participation et la transparence dans la gestion des affaires locales. Il comporte quatre sous-axes, qui sont : le déploiement de la chaîne PPBS locale ; le renforcement du suivi et du contrôle citoyen ; le renforcement de la résilience communautaire au sein des communautés ; et enfin le développement de la communication et des plateformes de dialogue.

Pour chacun de ces trois axes stratégiques, un plan d'actions sur 5 ans a été présenté en y mettant en exergue les actions et leurs objectifs, les indicateurs avec leurs baselines et cibles en 2027, les principales activités et les extrants y afférents, ainsi que les parties prenantes. Un plan d'actions prioritaires sur 2 ans présente enfin les activités pour lesquelles leur réalisation nécessite de moyens légers.

La coordination et le pilotage de la stratégie de mobilisation des ressources financières locales dans les Communes relève du Comité Communal de Suivi Évaluation (CCSE) du PCD, présidé par le Maire ou son représentant. Ce comité comprend comme membres, les représentants de certaines administrations déconcentrées de l'État (MINDDEVEL, MINEPAT) et le Secrétaire Général de la Commune. Quant au suivi-évaluation de la stratégie il est assuré par le comité technique de suivi de la mise en œuvre des activités de la stratégie et est présidé par le Secrétaire Général de la Commune. Il comprend le Chef Service Financier et Économique, le Receveur Municipal, le Cadre Communal Financier, le cadre communal de Développement, un représentant des contribuables et un représentant de la société civile

i. Diagnostic communal et principaux problèmes identifiés

L'analyse des politiques de mobilisation et de recouvrement des ressources locales en cours au sein des douze Communes a révélé un certain nombre de problèmes, notamment :

- l'intervention de certains chefs de villages dans le recouvrement des ressources financières locales ;
- l'intervention de certains conseillers municipaux dans le recouvrement des ressources financières locales ;
- la non régularité et les versements tardifs des redevances collectées par les structures fiscales de l'État ;
- la non maîtrise des entrées dues à certaines redevances locales (redevance minière entre autres) du fait de l'intervention directe de l'État ;
- le versement tardif de la Dotation Générale de la Décentralisation et des impôts soumis à péréquation.

L'incivisme fiscal des populations y est également ressorti comme principale menace des actions de mobilisation et de recouvrement des ressources locales. Concrètement les contribuables se retrouvent parfois à collaborer illégalement avec des agents véreux chargés du recouvrement, ou à développer des mécanismes alternatifs par rapport à ceux mis en place. À l'observation, le problème central inhérent à cet incivisme généralisé serait un défaut

de confiance ou une insatisfaction des populations vis-à-vis de la politique de gouvernance locale. Un renforcement des cadres de transparence et de participation contribuerait à accroître le niveau de confiance des contribuables et donc d'améliorer les taux de recouvrement des ressources.

ii. Enjeux et défis de la mobilisation des ressources financières locales

Au cours de ces dix dernières années, la forte croissance démographique observée dans les communes du Cameroun a contribué à un accroissement de la demande en infrastructures et équipements sociaux de base. Cette demande en infrastructures et équipements sociaux de base dépasse de loin les capacités de financement locales des communes, elles qui sont en majorité dépendantes des Centimes Additionnels Communaux pourtant versés à des fréquences irrégulières. Malgré ce caractère irrégulier, les analyses ont montré que les CAC constituent la principale source de financement de la Commune. Cette réalité interpelle les acteurs du développement local sur une réanimation des mécanismes et des acteurs de la fiscalité locale. Pour ce faire, au regard des problèmes majeurs identifiées à la phase d'analyse situationnelle, de leurs causes et des conséquences, il apparaît indispensable de formuler les enjeux sous-jacents qui en découlent et les défis à surmonter.

En termes d'enjeux, la mobilisation des ressources financières locales pour le développement local en général et la réduction des vulnérabilités sous toutes ses formes interpellent les acteurs en termes de :

- l'élargissement du champ de collecte et la diversification des sources de recettes locales. En effet, au sens de la loi n° 2019/024 portant Code Général des CTD, les Communes disposent désormais des capacités d'explorer les autres sources de ressources de manière à réduire leur dépendance aux dotations de l'État. Pourtant, l'analyse situationnelle a révélé que les budgets des Communes cibles dépendent faiblement des ressources propres générées. Cet état des lieux est quelquefois l'émanation d'un tissu économique local faiblement développé, mais aussi la résultante d'un manque de politique ambitieuse de développement fiscal.
- l'exploitation optimale des ressources naturelles et espaces fonciers locaux. L'état des lieux et le diagnostic du développement local et de la mobilisation des ressources financières locales ont révélé que les Communes disposent d'énormes potentialités en matière touristique, de richesse du sol, de proximité frontalière avec les pays voisins, etc. L'ensemble de ce potentiel ou presque, demeure inexploité dans toutes les Communes. Également, de vastes espaces fonciers non encore immatriculés restent inclus dans le domaine public de l'État. Les procédures administratives d'immatriculation de ces espaces au profit des Communes demeurent toutefois complexes. Ces espaces bénéficieraient pourtant aux projets agro-industriels communaux, avec des impacts escomptés sur la demande locale, le développement du tissu économique local, la réduction du chômage et l'amélioration des recettes fiscales locales. L'inexistence d'un inventaire du patrimoine mobilier et immobilier des Communes vient renforcer cette nécessité d'assurer une exploitation optimale des ressources naturelles et espaces fonciers locaux pour une mobilisation accrue des ressources propres.
- la prévisibilité des ressources budgétaires des Communes. Il ressort de l'analyse situationnelle que le principe budgétaire sur la prévisibilité » n'est toujours pas assuré dans les Communes étudiées. En effet, les recettes des communes dépendent encore fortement

des dotations et autres transferts. Cependant, ces dotations et autres transferts issus de l'échelon supérieur de l'administration (État central et/ou Communauté Urbaine de rattachement) ne sont toujours pas assurés dans les délais prescrits. Il s'en suit que les communes ne disposent pas assez de données sur la prévisibilité de leur budget, ce qui plombe la réalisation des objectifs de développement local édictés à travers les différents outils et cadres de planification stratégique communaux.

- Pour parvenir à la réalisation de ces enjeux de mobilisation des ressources financières locales et de développement local, il existe un certain nombre de défis à surmonter par l'ensemble des acteurs. Il s'agit de :
- la mise en place d'un système d'information statistique sur le développement économique et social d'une part, et sur le pilotage de la politique fiscale locale d'autre part. En effet, les statistiques sur le développement économique et social sont jusqu'ici l'apanage d'une production régulière de l'Institut National de la Statistique (INS). Les statistiques significatives produites par l'INS portent sur les niveaux national et régional. Les seules données démographiques issues des recensements concernent tous les niveaux infranationaux. Face à une insuffisance structurelle des capacités financières des Communes, couplée aux limites méthodologiques d'extrapolation sur de petits domaines (Communes) des études réalisées par l'INS, la mise à disposition des données sur le développement économique et social local et le pilotage de la politique fiscale locale constitue un défi pour la mobilisation des ressources financières locales surtout dans un contexte marqué par la prolifération des activités informelles ;
- l'amélioration du système de calcul et du cadre de mise à disposition des impôts communaux soumis à péréquation. Il s'agit aussi bien de la péréquation horizontale que de la péréquation verticale. La péréquation horizontale porte sur la réduction des écarts de développement entre les CTD par le transfèrement de certaines recettes issues des CTD les plus riches vers celles les plus pauvres, tandis que la péréquation verticale concerne les dotations de l'État aux CTD ;
- l'engagement politique au niveau local, notamment le niveau de prise de conscience sur l'importance de renforcer l'autonomie financière des Communes par la fiscalité locale ;
- la maîtrise de la chaîne fiscale locale. Le diagnostic a montré que des acteurs tiers non reconnus par le dispositif légal et réglementaire s'interposent dans les procédés de collecte de certaines taxes. Il s'agit notamment des chefs de village et des conseillers municipaux. Dans le même sens, certains contribuables se retrouvent parfois à collaborer illégalement avec des agents véreux chargés du recouvrement, ou à développer des mécanismes alternatifs par rapport à ceux mis en place, orchestrant ainsi une déperdition de recettes. D'où la nécessité d'une maîtrise de la chaîne fiscale qui aura pour corolaire l'optimisation des coûts de collecte et l'augmentation des recettes ;
- la mise en place de la fonction publique locale afin de doter les CTD de ressources humaines qualifiées et suffisantes ;
- le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale. En effet, dans le cadre de l'accélération de la décentralisation, les Communes sont confrontées elles-mêmes au pilotage de la réalisation d'importants travaux d'infrastructures, équipements publics et services à destination des populations en général et des enfants en particulier ;

- le renforcement du cadre légal et institutionnel d'exploitation des ressources naturelles et foncières locales ;
- l'arrimage au mode de gestion par programme au sens de la loi portant Code Général des CTD, avec notamment la mise en place et l'animation régulière des comités internes PPBS locaux ;
- la régularité et le reversement dans les délais des redevances collectées par les services fiscaux de l'État, afin de réduire les incongruités vécues par les CTD suite aux retards dans lesdits versements ;
- la lutte contre l'incivisme fiscal auquel font face toutes les communes, dû à un défaut de confiance ou une insatisfaction des populations vis-à-vis de la politique de gouvernance et de développement local ;
- le renforcement des cadres de transparence et de participation dans la gestion des ressources collectées afin d'accroître le niveau de confiance des contribuables et donc d'améliorer les taux de recouvrement des ressources ;
- la valorisation des ressources naturelles et touristiques qui ne sont pas suffisamment exploitées et constituent des niches de financement et de développement des projets ;
- l'amélioration de la qualité des infrastructures locales, socle d'un développement inclusif et durable, et leur arrimage aux normes et standards ;
- l'opérationnalisation de l'indice de développement local, à travers une amélioration progressive du niveau du développement local, en termes d'accès des populations aux services sociaux de base ;
- l'amélioration de l'adéquation entre l'utilisation des ressources collectées et les politiques sectorielles ;
- la promotion de la culture d'équité en matière de développement du capital humain et bien-être en général et de réalisation des droits de l'enfant en particulier ;
- l'amélioration de la qualité de la dépense pour la promotion de la transparence et de la performance des CTD.

Le tableau ci-après est un récapitulatif des enjeux et défis de la mobilisation des ressources financières locales et du développement local au Cameroun.

Tableau 326 : Enjeux et défis de la mobilisation des ressources financières locales

ENJEUX	DÉFIS
- Élargir le champ de collecte et diversifier les sources de recettes locales ; - Assurer une exploitation optimale des ressources naturelles et espaces fonciers locaux ; - Assurer la prévisibilité des ressources budgétaires des communes.	- Mettre en place un système d'information statistique sur développement économique et social local d'une part, et sur pilotage de la politique fiscale locale d'autre part, avec notamment l'implémentation d'un indice de développement local et renseignement périodique - Susciter la prise de conscience des contribuables et l'adhésion valeurs citoyennes pour la préservation des biens publics ; - Maîtriser la chaîne fiscale locale ; - Assurer la mise en place de la fonction publique locale ; - Assurer un engagement politique au niveau local, notamment niveau de prise de conscience sur l'importance de renforcer l'autonomie financière des

	communes par la fiscalité locale ; Améliorer le cadre légal et institutionnel d'exploitation ressources naturelles et foncières locales ; - Promouvoir la culture d'équité en matière de développement capital humain et du bien-être en général et de réalisation des de l'enfant en particulier ; - Améliorer le système de calcul et le cadre de mise à disposition impôts soumis à péréquation ; - Assurer la maîtrise d'ouvrage communale ; - Améliorer le cadre légal et institutionnel d'exploitation ressources naturelles et foncières locales ; - Assurer la mise en place et l'animation régulière des comités internes PPBS locaux ; - Amélioration de la qualité de la dépense et de la gouvernance locale.
--	--

Source : MINDDEVEL

Axe 1 : Optimisation des mécanismes de recouvrement des impôts locaux

Tableau 327 : Présentation de l'axe stratégique no 1 sur les impôts locaux

Axe stratégique	Objectifs stratégiques et spécifiques	Acteurs clés
Axe 1 : Optimisation des mécanismes de recouvrement des impôts locaux	Améliorer le recouvrement des impôts locaux	- MINDDEVEL - MINFI - Commune - Chefferies traditionnelles - Conseillers municipaux - Autorités religieuses - Contribuables - OSC - Partenaires au développement
Sous-axe 1.1 : Renforcement du suivi des impôts communaux et CAC	Assurer le suivi des impôts communaux et CAC	
Sous-axe 1.2 : Renforcement des systèmes de collecte des taxes communales	Réduire les déperditions de ressources financières le long de la chaîne de collecte des taxes communales	
Sous-axe 1.3 : Diversification des infrastructures marchandes	Aménager et assurer la fonctionnalité de nouvelles infrastructures marchandes	
Sous-axe 1.4 : Élargissement de l'assiette fiscale locale	Accroître le nombre de contribuable	

Sous-axe 1.5 : Amélioration du cadre de travail des services et agents de collecte	Doter les services et agents de collecte des équipements et moyens adéquats	
--	---	--

Source : MINDDEVEL

Axe 2 : Élargissement de la base de mobilisation et de recouvrement des recettes non fiscales locales

Tableau 328: Présentation de l'axe stratégique no 2 sur les recettes non fiscales

Axe stratégique	Objectifs stratégique et spécifiques	Acteurs clés
Axe 2 : Élargissement de la base de mobilisation et de recouvrement des recettes non fiscales locales	Diversifier les sources de mobilisation et accroître le recouvrement des recettes non fiscales locales	- MINDDEVEL - MINFI - MINTP - FEICOM - Commune - Chefferie traditionnelle - Conseillers municipaux - Autorités religieuses - Contribuables - OSC - Partenaires au développement
Sous-axe 2.1 : Développement des AGR propres à la Commune	Accroître la part des ressources financières non fiscales représentant les bénéfices générés par les AGR communales	
Sous-axe 2.2 : Acquisition, mise en exploitation et maintenance des équipements générateurs de ressources financières	Accroître les capacités en équipements et génie civil	
Sous-axe 2.3 : Développement de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée et des partenariats		

Source : MINDDEVEL

Axe 3 : Renforcement de la gouvernance locale et la redevabilité sociale

Tableau 329 : Présentation de l'axe stratégique no 3 sur la gouvernance locale et la redevabilité sociale

Axe stratégique	Objectifs stratégique et spécifiques	Acteurs clés
Axe 3 : Renforcement de gouvernance locale et la redevabilité sociale	Améliorer la participation citoyenne et la transparence dans la gestion des affaires locales	- MINEPAT - MINFI - MINEDUB - MINAS - MINSANTE - Commune - Chefferies traditionnelles - Conseillers municipaux - Autorités religieuses - Comités de villages/quartiers - Contribuables osc - Associations femmes - Partenaires au développement
Sous-axe 3.1 : Déploiement de la chaîne PPBS locale	Assurer la mise en place et améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS locale	
Sous-axe 3.2 : Renforcement du suivi et du contrôle citoyen	Assurer le suivi et le contrôle citoyen dans la gestion des affaires locales	
Sous-axe 3.3 • Renforcement de la résilience communautaire	Améliorer la résilience communautaire des populations	
Sous-axe 3.4 : Développement de la communication et des plateformes de dialogue	Renforcer les connaissances civiques et citoyennes des populations en matière fiscale	

Source : MINDDEVEL

1.4.3.4. LE PNUD

Au cours des périodes de références, le PNUD a réalisé une évaluation du financement du développement local. Ce qui a produit quatre principaux extrants à savoir : le diagnostic des sources de financement du développement local ; les sources et les mécanismes de financement innovants ou sous-exploités ; l'évaluation du système de péréquation actuel et les recommandations pour l'élaboration de feuilles de routes et la budgétisation des actions prioritaires à mettre en œuvre.

i. *Diagnostic des sources de financement du développement local au Cameroun*

Pour mettre en œuvre leurs politiques de développement, les CTD reçoivent de nombreux flux financiers provenant de sources à la fois domestiques, étrangères, publiques et privées. Le DFA local révèle que ce sont les sources publiques domestiques qui dominent le financement du développement local au Cameroun. Elles sont suivies par les sources publiques étrangères. Les sources privées, même si elles ne sont pas négligeables sont difficiles à mesurer et à suivre parce qu'elles ne transitent pas nécessairement par les CTD.

ii. *Les sources publiques domestiques de financement du développement local au Cameroun*

Les financements issus des entités publiques qui servent au financement du développement local proviennent des dotations de l'État, des impôts locaux (recettes transférées par l'administration centrale et fiscalité propre des CTD), des emprunts émis par les CTD auprès du système financier domestique, des fonds de microprojets des parlementaires, des établissements publics à caractère financier (Crédit Foncier, FEICOM), et de la responsabilité sociétale des entreprises publiques.

▪ **Les dotations et subventions de l'État aux CTD**

L'article 394 de la loi portant Code Général des CTD (CGCTD) stipule que « les Collectivités Territoriales perçoivent de l'État des dotations et des subventions pour l'accomplissement de leurs missions ». Il s'agit notamment : (i) du minimum de 15% des recettes de l'État à transférer aux CTD pour le financement partiel de la décentralisation dénommée dotation générale de la décentralisation (DGD) ; (ii) des ressources du Budget d'investissement public (BIP) pour accompagner le transfert de compétences aux CTD, et ; (iii) des dotations spéciales, comme ce fut le cas pour le Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales. Il convient de préciser que les communes d'arrondissement reçoivent aussi une dotation de fonctionnement de la communauté urbaine de rattachement.

Après les centimes additionnels communaux, la DGD constitue le deuxième plus grand flux de ressources financières que perçoivent annuellement les CTD. En 2020, la DGD s'est élevée à 50 milliards de FCFA, et représentait environ 30% de l'ensemble des recettes affectées par l'État aux CTD. Depuis 2019, la DGD a connu une augmentation significative tant dans le fonctionnement que dans l'investissement. La dotation générale de fonctionnement qui n'était que de 5 milliards en 2018 est passée à 14 milliards en 2019 et 2020, et la dotation générale d'investissement qui s'élevait à 5 milliards en 2018 est passée à 36 milliards de FCFA en 2019 et 2020.

En valeur absolue, les ressources du budget d'investissement public gérées au niveau décentralisé ont aussi augmenté, passant de 60 milliards de FCFA en 2018 (9,4% des ressources du BIP) à 92 milliards en 2019 (14,3% des ressources du BIP) pour atteindre 102 milliards en 2021 (18% des ressources du BIP). Il y a lieu d'espérer que cette tendance haussière se maintienne pour les prochaines années, en raison des perspectives de croissance économique favorables grâce à la résorption de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19.

▪ **Les impôts communaux**

Selon l'article 391 de la loi portant CGCTD, les recettes fiscales des CTD sont constituées de tous les prélèvements opérés par les services fiscaux de l'État ou les services compétents de la Collectivité au profit de cette dernière. L'ensemble de ces prélèvements est désigné sous l'appellation « impôts locaux ». Les impôts locaux comprennent les impôts communaux, les centimes additionnels communaux sur les impôts et taxes de l'État, les taxes communales, les impôts et taxes des régions, et tout autre prélèvement prévu par la loi.

Le produit des impôts communaux est perçu par les services fiscaux de l'État (administration fiscale) et affecté aux communes via le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM). Les sources les plus prometteuses en 2020 sont la contribution des patentes (21%), le droit de timbre automobile (DTA, 19%), la redevance forestière

annuelle (RFA, 16%), les droits de mutations d'immeubles (DMI, 14%), et la taxe de développement local (TDL, 10%). La proportion des autres impôts communaux est inférieure à 10% : les droits sur les baux (7%), la taxe foncière sur les propriétés immobilières (6%), les droits de licence (5%), l'impôt libératoire (1%). Cette répartition appelle les communes et l'administration fiscale à plus d'efforts pour une meilleure mobilisation et un meilleur recouvrement des impôts locaux dans leur ensemble. Un accent particulier doit être mis sur le recouvrement de l'impôt libératoire, la taxe de développement local, et la taxe sur les propriétés foncières dont les montants recouverts sont largement inférieurs au potentiel de mobilisation visible.

▪ Les centimes additionnels communaux

Les centimes additionnels communaux (CAC) sont une taxe supplémentaire de 10% qui frappe les principaux impôts et taxes de l'État, notamment la TVA, l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM). Les CAC ont connu une évolution à la hausse très rapide ces dernières années. Ils sont passés de 39 milliards environ en 2013 à 122 milliards de FCFA environ en 2017 pour atteindre 130 milliards de FCFA en 2019. La légère baisse observée en 2020 est due au ralentissement de l'activité économique imposée par les mesures de confinement qui ont réduit la capacité de mobilisation de certains impôts de l'État sur lesquels sont prélevés les CAC. La situation des finances publiques des communes est très dépendante des centimes additionnels communaux qui représentent en moyenne 80% de l'ensemble des recettes des communes. Cette prédominance des CAC est en même temps une source de fragilité ; car, lorsque le recouvrement des impôts majeurs de l'État diminue, les gouvernements locaux éprouvent des difficultés pour mettre en œuvre leurs stratégies de développement. Les CTD doivent donc chercher à réduire leur dépendance vis-à-vis des CAC en renforçant le recouvrement des autres types de recettes.

▪ Les taxes communales

La loi portant fiscalité locale a identifié des taxes communales et des taxes régionales qui relèvent de la fiscalité propre des CTD. Ces taxes ne peuvent être instituées par une commune qu'après approbation de l'organe délibérant, c'est-à-dire le Conseil municipal. Les taxes communales occupent une place marginale par rapport aux impôts communaux, non seulement parce que les contribuables qui sont assujettis au paiement de ces taxes opèrent majoritairement dans le secteur informel et sont des petits exploitants ou des vendeurs ambulants, mais aussi parce que les systèmes de collecte présentent encore de nombreuses défaillances, avec d'importants contacts manuels entre les agents municipaux et les contribuables qui favorisent la corruption, l'évasion et la fraude fiscale. Parmi les taxes communales ayant un fort potentiel de mobilisation, surtout pour les communes d'arrondissement, on peut mentionner la taxe d'abatage du bétail (TAB), les droits de fourrière, les droits de place sur les marchés, la taxe de stationnement, les droits d'occupation des parkings, les droits d'occupation des parcs de stationnement.

▪ Les fonds de microprojets des parlementaires

C'est depuis la législature 1992-1997 qu'il a été alloué aux députés des fonds pour la réalisation des microprojets dans leurs circonscriptions respectives. Au départ, les fonds de microprojets parlementaires étaient directement introduits dans le budget d'investissement public (BIP) et envoyés au niveau des différents départements sous forme de « cartons » avec un caractère de dépenses prioritaires. Mais les députés avaient par la suite sollicité et obtenu du Ministère de l'économie que ces fonds soient directement virés dans le budget de l'Assemblée Nationale.

L'enveloppe, qui était initialement de 4 millions de FCFA par député est passée à 8 millions de FCFA directement versés aux députés par les questeurs de l'Assemblée Nationale. La pratique a été étendue aux sénateurs après la tenue des toutes premières élections sénatoriales en 2013.

Avec 180 députés et 100 sénateurs, l'enveloppe annuelle des fonds de microprojets parlementaires s'élève en 2020 à 2,4 milliards de FCFA, un montant supérieur au produit de l'impôt libératoire (568 millions de FCFA), à celui de la taxe foncière (2,043 milliards de FCFA) ou encore à celui de la contribution des licences (1,9 milliards de FCFA). Les fonds de microprojets ne sont donc pas à négliger, et il est important que leur gestion soit rationalisée et que leur affectation aux projets de développement soit optimisée pour qu'ils aient plus d'impact sur le développement économique local. Si cette rationalisation est opérée, et qu'une synergie soit établie entre les exécutifs communaux et les parlementaires, il peut être recommandé d'augmenter l'enveloppe des fonds de microprojets parlementaires.

iii. Les sources publiques étrangères

De nombreux partenaires techniques et financiers (PTF) du Cameroun membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE accordent dans leurs cadres de coopération respectifs, une place importante à la décentralisation et au développement local. La gestion des finances locales n'étant pas suffisamment assainie et modernisée, les CTD, à l'exception de certaines Communautés Urbaines, n'inspirent pas la confiance nécessaire pour que les fonds mobilisés par les partenaires soit directement mis à leur disposition. Ces fonds sont donc gérés soit directement au niveau central par les ministères sectoriels, soit par d'autres structures gouvernementales telles que le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et le Programme National de Développement Participatif (PNDP).

En raison de la mal-gouvernance et de la corruption dans l'administration publique camerounaise, l'existence de tous ces intermédiaires entre les PTF et les CTD réduit forcément l'efficacité et l'impact même des fonds mobilisés sur le développement local. Pour mobiliser plus de ressources auprès des PTF pour la mise en œuvre de la décentralisation et le développement, les CTD gagneraient à : poursuivre les efforts de modernisation de leurs finances publiques ; scruter scrupuleusement les agendas des PTF pour identifier leurs secteurs d'intervention prioritaires ; constituer des regroupements de communes et privilégier les projets de développement intercommunaux.

Les principaux partenaires traditionnels de l'État du Cameroun ayant un engagement pour la décentralisation et le développement local sont, sans aucun ordre précis : la Banque Mondiale à travers les crédits de l'Association Internationale de Développement (IDA) ; la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds Africain de Développement ; l'Union Européenne à travers le Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) et le Fonds Européen de Développement (FED) ; la Coopération allemande à travers la Giz et la Banque de développement KfW ; l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre de la remise de la dette bilatérale avec la France (C2D) ; le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la Coopération japonaise à travers l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ; le Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

iv. Les sources privées domestiques de financement du développement local

Les flux financiers domestiques servant à financer le développement local au Cameroun proviennent entre autres de : l'engagement citoyen des élites politiques locales et du monde des

affaires ; les ONG et les organisations caritatives locales ; les entreprises privées citoyennes et socialement responsables ; les associations des ressortissants de la Commune...etc.

Ces sources de financement ne peuvent pas être analysées objectivement parce qu'elles ne transitent généralement pas par les CTD et les statistiques sur les fonds mobilisés ne sont pas centralisées. Pour un développement plus équilibré, les interventions des acteurs privés doivent faire l'objet d'une centralisation au niveau de la Commune pour s'intégrer dans le plan de développement ou encore obtenir l'accord du conseil municipal. Il est donc recommandé aux CTD de créer des fonds locaux d'investissement et des fonds locaux de solidarité pour mieux canaliser les interventions du secteur privé dans le développement local.

v. Les sources privées étrangères de financement du développement local

Les sources privées étrangères englobent les fonds philanthropiques, les organisations caritatives, les investissements directs étrangers, et les ressortissants de la diaspora camerounaise. Tout comme les sources privées domestiques, les sources privées étrangères échappent globalement au contrôle des gouvernements. Le principal défi ici est d'éviter que le financement du développement local se fasse par des fonds illicites et qu'il serve au blanchiment d'argent.

a. Les financements innovants du développement local au Cameroun

Le caractère innovant d'un financement renvoie simplement à sa relative nouveauté ou à sa sous-exploitation dans un contexte donné. Malgré la multitude des définitions, les institutions de financement du développement et les experts semblent s'accorder sur le fait que les financements innovants se subdivisent en deux principales catégories : les sources innovantes qui contribuent à générer de nouveaux flux financiers et les mécanismes innovants qui aident à renforcer l'efficacité des ressources existantes.

b. Les sources innovantes de financement du développement local au Cameroun

Les institutions internationales non traditionnelles de financement du développement

Les principales institutions de financement du développement qui n'ont pas encore été suffisamment explorées par le Cameroun, mais qui ont un engagement avéré en faveur de la décentralisation et du développement local dans les pays en développement sont : la Banque de Développement Autrichienne (OeEb); la Banque Islamique de Développement (BIsD); la Société belge d'Investissement pour les Pays en Développement (BIO); le Fonds Suisse d'Investissement pour les Marchés Émergents (SIFEM) ; le Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) ainsi que le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV).

La responsabilité sociétale des entreprises publiques et privées

De plus en plus, les entreprises publiques, parapubliques et privées démontrent leur engagement à être responsables, c'est-à-dire leur volonté d'atteindre leurs objectifs économiques et financiers en tenant compte des préoccupations actuelles et futures de la société. Ces entreprises constituent des fonds leur permettant de mener des activités de protection de l'environnement, de formation de la jeunesse, de promotion de la culture, ou encore de soutien au mouvement sportif national. Il appartient donc aux CTD de créer des synergies avec de telles entreprises, en menant une politique de charme pour bénéficier de leur déploiement dans l'accomplissement de leur mission sociale. Des entreprises comme la SNH, la CSPH, la SONARA, la CNPS, le FEICOM,

DANGOTE Cement entre autres, mettent à disposition d'importantes ressources pour mener des actions dans la culture, l'environnement et le social.

Les associations des ressortissants de la Commune

Chaque camerounais est originaire d'une localité bien précise à laquelle il a un attachement particulier parce que ses ascendants ou ses descendants, proches ou éloignés, s'y trouvent. Ce lien parental tend à renforcer la volonté et la disponibilité des citoyens ayant quitté leur localité d'origine à s'engager en faveur du développement de cette localité, le but étant de garantir et d'assurer de meilleures conditions de vie à ses proches. Par ce canal, la diaspora locale c'est-à-dire, l'ensemble des fils et des filles originaires ou ressortissants d'une localité ou ayant un attachement à ladite localité devient un puissant outil de mobilisation des ressources et des énergies pour impulser un développement économique durable dans son village ou sa localité d'origine.

Sur l'étendue du territoire camerounais et même à l'étranger, la plupart des ressortissants d'un même village, d'une même commune ou d'un même département s'organisent autour des associations pour favoriser l'entraide et l'assistance mutuelle. Malheureusement, ces activités en faveur du développement local ne sont pas coordonnées et les flux de financiers mobilisés échappent entièrement au contrôle des exécutifs communaux. Il convient donc pour les mairies : d'encourager le regroupement et la fédération des organisations et associations de la diaspora locale et d'émettre périodiquement des obligations pour les ressortissants de la Commune.

c. Les mécanismes de financement innovant du développement local au Cameroun

vi. Les partenariats public-privé (PPP) locaux

Les collectivités territoriales décentralisées, tout comme l'État, mais à une moindre échelle, peuvent recourir aux PPP pour la construction ou la rénovation d'infrastructures ou d'équipements. Les compétences transférées aux CTD dans le secteur des infrastructures leur offre la possibilité de financer de nombreux projets en mode PPP. Malheureusement, à l'exception de la Communauté Urbaine de Douala qui a eu à exécuter quelques contrats en mode PPP, la plupart des CTD préfèrent toujours recourir à la maîtrise d'ouvrage public. Dans les pays où les collectivités territoriales sont fortement impliquées dans les PPP, les contrats de partenariat signés par les collectivités territoriales portent généralement sur les infrastructures de réseaux (éclairage public, eau potable, etc.) et sur les grands ouvrages de BTP (stades et autres infrastructures sportives, centres culturels, établissements scolaires, restauration scolaire, etc.).

Dans le secteur de l'électricité, on peut citer la construction de mini centrales hydroélectriques et de centrales solaires photovoltaïques ; dans le secteur de l'eau potable, les PPP peuvent se faire dans les adductions d'eau potable en milieu urbain et les pompes à motricité humaine en milieu rural.

En partenariat avec le CARPA, le Programme de National de Formation aux Métiers de la Ville (PNFMV) a initié une série de formations en faveur des CTD du Centre, du Sud-ouest, du Nord-Ouest, du Littoral et des trois régions septentrionales du Cameroun. Mais à l'évidence, ces formations sont insuffisantes pour permettre aux exécutifs communaux de s'approprier les mécanismes et exigences du financement des projets en mode PPP. Il est donc souhaitable que le CARPA qui est l'unité PPP du Cameroun, se dote d'antennes départementales pour une meilleure assistance technique des CTD. Le CARPA étant placé sous la tutelle technique du MINEPAT,

pour plus de célérité dans la mise en œuvre des PPP locaux, les antennes régionales du CARPA peuvent être logées dans les Délégations Régionales et Départementales du MINEPAT.

vii. L'émission de titres de créance négociables (TCN)

Au Cameroun, l'émission des Titres de Créances Négociables (TCN) est encadrée par le *Décret N°2014/2381/PM du 27 août 2014 fixant les conditions d'émission et de gestion des titres de créances négociables*. Selon l'article 2 de ce décret, les TCN sont des titres financiers dématérialisés, d'une durée déterminée, émis au gré de l'émetteur en représentation d'un droit de créance, qui portent intérêt. L'article 12 dudit décret précise que les agents habilités à émettre des titres de créances négociables sont : les établissements de crédit, les compagnies d'assurance, les entreprises d'investissement et la caisse de dépôts et consignations ; les entreprises du secteur public ; les institutions de la CEMAC et les organisations internationales ; les organismes de titrisation ; (v) les organismes de sécurité sociale ; les collectivités locales et leurs regroupements ; l'État

viii. L'émission de titres publics garantis par l'État sur le marché financier

Le marché financier a connu un certain dynamisme au Cameroun ces dernières années avec l'émission d'emprunts obligataires par l'État (obligations souveraines). Bien que ce marché soit également ouvert aux CTD, celles-ci sont cependant restés très en retrait. Les seules émissions que l'on peut recenser sont l'œuvre de la Communauté Urbaine de Douala (CUD). Face à l'afflux constant de nouveaux habitants dans la ville de Douala, et en raison de son attractivité, la Société Métropolitaine d'Investissements de Douala (SMID), société d'économie mixte, a été créée le 18 août 2018 pour faire de Douala une ville moderne et plus attrayante, reflétant les standards internationaux d'urbanisation.

Lors de son lancement, la SMID avait pu mobiliser par un emprunt obligataire émis par la Communauté Urbaine de Douala, un montant de 5,4 milliards de FCFA sur les 10 milliards sollicités à l'époque pour constituer son capital social (CUD, 2018). La Communauté Urbaine de Douala détient 23% des actions de la SMID en plus des 6% détenus par les mairies d'arrondissement à raison de 1% par mairie. Malheureusement, la plupart des émissions de la CUD se sont soldés par des ennuis judiciaires, démontrant à suffisance la nécessité de renforcer les capacités des acteurs dans ce domaine.

ix. La coopération internationale décentralisée

Selon l'article 2 du *décret n°2011/1110/PM du 26 avril 2011 fixant les modalités de la coopération décentralisée*, la coopération décentralisée s'entend comme toute relation de partenariat entre deux (02) ou plusieurs Collectivités Territoriales Décentralisées ou leurs regroupements, en vue de réaliser des objectifs communs. La coopération décentralisée peut s'opérer entre collectivités territoriales camerounaises (coopération nationale) ou leurs regroupements d'une part, ou entre celles-ci et les Collectivités Territoriales étrangères d'autre part (coopération internationale).

L'un des problèmes majeurs que pose le jumelage des villes est que les communes des pays en développement se positionnent généralement comme de simples receveurs qui attendent que les ressources des communes des pays développés leur soient transférées. Pourtant, en matière de coopération internationale, chaque partie défend ses intérêts et cherche à obtenir de la partie adverse un gain, sous une forme ou sous une autre. Pour dynamiser ce mécanisme de financement du développement local, les communes et les villes camerounaises doivent savoir vendre leurs potentialités pour se positionner dans la logique du « donner et du recevoir », plutôt que dans celle irréaliste et inefficace d'éternel receveur. Il est donc recommandé aux communes : (i) de bien

analyser leurs potentialités avant de s'engager dans une démarche de jumelage ; (ii) d'accélérer leur digitalisation par une utilisation plus intensive des TIC et une meilleure visibilité sur la toile, pour une meilleure promotion de leurs potentialités et atouts.

1.4.4. L'évaluation du système de péréquation

Le système de péréquation présente des forces et des faiblesses. Les principales forces englobent, entre autre : l'encadrement juridique adéquat par des textes législatifs et réglementaires ; l'existence d'un organisme chargé de la centralisation et de la redistribution des ressources de péréquation (le FEICOM) ; l'existence d'un ministère en charge de la décentralisation et du développement local ; la fixation du minimum de 15% des ressources de l'État à transférer aux CTD au titre de la DGD ; l'existence et le fonctionnement du Comité national des finances locales (CONAFIL).

Pour une amélioration de ce système, il convient de s'attaquer à certaines de ses principales faiblesses qui touchent notamment à : la non actualisation du fichier de la population alors même que le principal critère sur lequel repose la répartition des ressources de péréquation est le critère démographique ; la non prise en compte de la superficie des territoires dans les critères de répartition des ressources alors que les territoires les plus vastes nécessitent des efforts d'aménagement plus importants ; le faible niveau d'atteinte de l'objectif de développement harmonieux et équilibré de toutes les CTD assigné à la péréquation ; les disparités territoriales importantes dans l'octroi des concours financiers ; un coût relativement élevé de financement des microprojets de développement ; la prédominance des investissements non productifs dans le financement des projets de développement des communes ; et enfin, une tendance à la stagnation des ressources de péréquation reversées au CTD.

Pour faire face à tous ces problèmes l'évaluation du financement du développement local recommande de : élargir le panier des impôts locaux et d'optimiser leur recouvrement ; réduire le poids des investissements non productifs dans les concours financiers du FEICOM ; renforcer la synergie entre le PNDP et le FEICOM pour tirer avantage des expériences de chaque institution dans la collaboration avec les CTD ; produire au moins annuellement un indice de développement local pour un meilleur suivi de l'objectif de développement harmonieux et équilibré de toutes les CTD ; intégrer la superficie des CTD dans les critères de répartition des ressources de péréquation ; et enfin, actualiser le fichier de la population utilisé par le FEICOM pour opérer la redistribution des ressources de péréquation.

1.4.5. Principales recommandations de l'étude

Au terme de l'étude, 8 principales recommandations ont été formulées pour renforcer la mobilisation et améliorer l'utilisation des flux financiers servant au développement local au Cameroun. Les huit recommandations sont les suivantes :

1.4.5.1. Optimiser l'exercice des compétences et la mobilisation des ressources prévues par la loi aux CTD

Cette recommandation se justifie par : la non maîtrise par les acteurs clés de répartition des ressources transférées par le gouvernement aux CTD ; la faible appropriation par les acteurs du cadre législatif et réglementaire de la DGD (l'assiette et les modalités de prélèvement et de calcul

de la DGD) ; la persistance des crédits gérés par les services déconcentrés pour des compétences déjà transférées aux CTD.

1.4.5.2. Améliorer le système de péréquation actuel et les critères de mise à disposition des ressources logées au FEICOM

Cette recommandation trouve son fondement dans : l'absence d'un mécanisme de suivi de l'objectif de développement harmonieux et équilibré de toutes les CTD assigné à la péréquation ; les disparités importantes observées dans les concours financiers apportés par le FEICOM aux communes (certaines communes étant très souvent exclues alors même qu'elles sont plus vulnérables) ; le faible poids des investissements productifs ou générateurs de revenus dans les concours financiers octroyés par le FEICOM.

1.4.5.3. Mobiliser davantage de partenariats extérieurs au profit du développement local

Cette recommandation trouve sa justification à travers : l'existence de partenaires extérieurs non traditionnels pouvant contribuer significativement au financement du développement local ; la faible mobilisation des financements du développement local auprès des partenaires traditionnels ; la baisse des financements octroyés par les partenaires traditionnels en raison de la récente crise de Covid-19 et celle imposée par la Guerre en Ukraine.

1.4.5.4. Faciliter la mise en place des synergies entre les CTD et leurs associations de ressortissants

La justification de cette recommandation se trouve dans l'absence de cadres de dialogue et de concertation entre les CTD et leurs ressortissants dans le reste du pays ; la faible mobilisation des ressortissants des CTD dans les investissements au sein de la Commune ainsi que la faible implication des associations des ressortissants de la CTD dans la solidarité locale.

1.4.5.5. Explorer les sources et les mécanismes de financement innovants

Les problèmes que ciblent cette recommandation sont les suivants : les tensions de trésorerie auxquelles sont confrontés les CTD ; la forte dépendance des CTD vis à vis des centimes additionnels communaux et des dotations du gouvernement ; la faible implication des CTD sur le marché régional des titres ; la faible implication des CTD dans le financement des projets en mode PPP ; la faible connaissance des mécanismes de financement existant dans la coopération décentralisée ; la faible exploitation des opportunités qu'offre la finance climatique.

i. Élargir le panier des impôts locaux

Les problèmes identifiés pour justifier cette recommandation sont les suivants : la non prise en compte des CTD dans le partage de certaines recettes de l'État (Taxe spéciale sur les produits pétroliers (TSPP), taxe d'abatage, redevances superficielles, taxe d'abatage des produits forestiers, etc.) ; le coût élevé des charges fiscales des CTD liées à la fiscalité affectée ;

ii. Optimiser le recouvrement des impôts et taxes des CTD

Les problèmes ciblés ici sont l'existence de nombreuses exemptions et exonération temporaires au paiement des impôts locaux ; la complexité des méthodes de calcul et de recouvrement des impôts et taxes locaux ; la faible application de la réglementation aux contrevenants à la loi portant fiscalité locale ; la forte prévalence du secteur informel (gap entre le nombre d'entreprises et établissements recensés par l'Institut National de la Statistique (INS) et les effectifs des contribuables déclarés par la DGI) la faible recouvrement des taxes communales.

iii. Renforcer la synergie entre les exécutifs communaux et les parlementaires

Les principaux problèmes à résoudre par cette recommandation sont le faible impact des microprojets parlementaires sur le développement local et la faible transparence dans la gestion des fonds de microprojets parlementaires qui sont des deniers publics.

CHAPITRE 2 : LE CONTROLE DE LA GESTION DES FINANCES LOCALES

Les fonds des CTD étant des deniers publics, leur gestion est soumise au contrôle par l'organe délibérant, administratif, juridictionnel et aux audits. Ces contrôles portent sur la régularité des actes de gestion ainsi que sur la performance dans l'exécution des programmes.

La gestion des fonds publics dans les CTD a fait intervenir plusieurs acteurs responsables de l'exécution du budget et assujettis à la reddition des comptes.

Plusieurs contrôles de la gestion financière des CTD menés ont révélé des insuffisances dans l'exécution de leurs budgets. Ces insuffisances ont été consignées dans des rapports destinés aux organes de sanctions compétents.

2.1. LA TYPOLOGIE DES CONTRÔLES EFFECTUÉS DANS LES CTD

Plusieurs activités de contrôle de la gestion des finances locales ont été effectuées au cours de la période de référence.

2.1.1. LE CONTROLE PAR L'ORGANE DELIBERANT

Au-delà du vote du budget initial, des autorisations spéciales des recettes et des dépenses, de l'adoption du compte administratif et du compte de gestion, l'organe délibérant a mené d'autres types d'activités. Il s'agit entre autres :

- du contrôle de l'exécution du budget, ainsi que des projets y afférents ;
- de la constitution des commissions ad hoc sur des sujets intéressants la gestion financière de la collectivité territoriale. Les rapports de ces commissions ont été soumis à l'appréciation de l'organe délibérant ;
- de la saisie de l'autorité de tutelle ou tout autre service compétent des faits répréhensibles constatés dans l'examen des comptes.

Toutefois, au cours de la période de référence, il a été constaté une faiblesse relative à l'exercice effectif du contrôle par l'organe délibérant, et l'indisponibilité des données statistiques des actes matérialisant ce contrôle. Il est à cet effet recommandé, de mettre en place un mécanisme de suivi du contrôle effectué par l'organe délibérant et la remontée des informations.

2.1.2. LE CONTROLE ADMINISTRATIF

Plusieurs administrations de contrôle de l'État ont effectué des missions de contrôle dans les CTD, en vue de s'assurer de la régularité des opérations budgétaires, financières, comptables et du patrimoine. Il s'agit notamment du : CONSUPE, MINFI, MINDDEVEL, MINMAP, MINEPAT, MINFOF...etc.

2.1.2.1. Contrôle effectué par le Contrôle Supérieur de l'État (CONSUPE)

Dans le cadre des attributions qui sont les siennes, les services du CONSUPE, institution supérieure de contrôle des finances publiques au Cameroun, ont mené de nombreuses missions de contrôle et de vérification auprès des CTD.

Les équipes de contrôle ont mené leurs actions en application :

- de la norme ISSAI 400, intitulé principes fondamentaux de l'audit de conformité et de la directive du CONSUPE sur la nouvelle politique de vérification, afin d'effectuer des contrôles économiques, rentables et efficaces.

Ces contrôles ont consisté en :

- la vérification de la régularité et l'effectivité de la gouvernance ;
- l'assurance de la bonne gestion des ressources humaines ;
- la vérification de la fiabilité et la sincérité des documents d'informations budgétaires, financières et comptables ;
- l'assurance de la régularité, de l'exhaustivité et de l'intégralité des recettes des CTD ;
- la vérification de la régularité et l'effectivité des dépenses de fonctionnement et d'investissement ;
- la détermination des préjudices subis par les CTD ;
- l'assurance de la bonne gestion des ressources humaines ;
- l'assurance de la bonne exécution des projets et au respect des procédures de passation des marchés ;
- l'appréciation de la conformité aux normes en vigueur, des conventions établies dans le cadre de la coopération internationale ;
- l'assurance de la bonne exécution des conventions de partenariat ;
- la détermination des préjudices subis par les CTD.

2.1.2.2. Contrôle effectué par le MINDDEVEL

Le MINDDEVEL effectue ses contrôles dans les CTD à travers la Brigade Nationale de Contrôle des CTD. Ces contrôles ont consisté à s'assurer :

- du bon fonctionnement des organes exécutifs et délibérants ;
- de la bonne gestion des ressources humaines ;
- de la régularité des dépenses de fonctionnement et d'investissement ;
- de l'exhaustivité et de la sécurisation des recettes ;
- de la bonne exécution physico-financière des projets financés par la Dotation Générale de la Décentralisation.

RECAPITULATIF DES MISSIONS D'AUDIT ET DE CONTROLE EFFECTUEES AU COURS DES EXERCICES 2021 ET 2022

CTD AUDITEES ET CONTRÔLÉES

Exercice 2021 :

Tableau 330 : Missions d'audit et de contrôle effectuées par le MINDDEVEL courant 2021

Nature de la mission	CTD concernées
Missions d'évaluation des mesures de lutte contre le désordre urbain	CA Yaoundé 1, 2, 3, 4, 5,6 et 7
Missions spéciales de recoupement des faits dénoncés	Communes de Bazou, Bokito, Monatélé, Batshenga, Elig-Mfomo, Esse, Edzendouan, Nkolofamba, Akoeman, Ngomedzap, Efoulan
Missions d'audit et de contrôle	Communes de Dibombari, Pette, Ngambe, Dimako, Bangangté

Source : MINDDEVEL

Exercice 2022 :

Tableau 331: Missions d'audit et de contrôle effectuées par le MINDDEVEL courant 2022

Nature de la mission	CTD concernées
Missions d'évaluation du fonctionnement des services	CU Ngaoundéré CA Ngaoundéré 1,2 et 3 CU Nkongsamba CA Nkongsamba 1,2 et 3 CA Yaoundé 4 et 5 Commune de Ngoro
Mission d'audit et de contrôle de la gestion administrative, financière et comptable	Communes de Dimako, Banka, Bana, Banwa, Eséka, Makary, Bakou, Bandja, Bafang

Source : MINDDEVEL

1- TABLEAU RECAPITULATIF DES IRREGULARITES CONSTATEES

Tableau 332: Irrégularités constatées lors des missions d'audit ou de contrôle par nature

DOMAINE D'AUDIT OU DE CONTROLE	NATURE DE L'IRREGULARITE	DETAILS DES IRREGULARITES
GESTION BUDGETAIRE FINANCIERE ET COMPTABLE	Non-respect des règles encadrant la tenue des sessions consacrées au vote du budget et à l'approbation des comptes	Budgets votés hors délais
		Comptes administratifs et de gestion matières votés hors délais
		Comptes de gestion votés hors délais
	Non-respect des délais de transmission des budgets à l'autorité de tutelle	Budgets votés mais transmis au Préfet au-delà du délai réglementaire de 07 jours, suivant le vote
	Non-respect des délais d'approbation des budgets et comptes	Budgets approuvés hors délais par les autorités de tutelle par rapport au délai justifié du dépôt
		Comptes de gestion approuvés hors délais par les autorités de tutelle par rapport au délai justifié du dépôt
	Situation de l'endettement	Taux élevé de la dette envers les fournisseurs, ENEO, CAMWATER, FEICOM, CNPS, Trésor, Banques etc.

	Non exhaustivité et non sécurisation des recettes des CTD	Évasion des recettes communales (produits de vente des valeurs de portefeuille, des locations, Redevance forestière, produits d'exploitation du domaine etc.)
		Déficits caisse
		Non reversement aux communautés riveraines de la quote part de 10% et de 30% des ressources issues de l'exploitation forestière (Unité Forestière aménagée et forêt communale)
	Gestion non orthodoxe des dépenses des CTD	Engagement des dépenses sans pièces justificatives suffisantes
		Paiement irrégulier des dépenses sur décisions
		Octroi d'indemnités en marge des textes
		Dépenses irrégulières liées au recrutement illégal du personnel
	Gestion non orthodoxe des dépenses du BIP des CTD	Réalisation physique approximative des projets BIP (malfaçons)
		Forclusion des cartons de crédits transférés par l'État
		Engagement des dépenses BIP sans contrepartie des prestations exécutées
		Faible taux d'exécution du plan de campagne et du Plan d'Investissement Annuel
		Non-respect des procédures de passation et d'exécution des marchés publics
	Mauvaise tenue de la comptabilité	Fonctionnement partiel de l'application budgétaire Sim_ba
		Tenue des supports et documents comptables non mis à jour (ordres de recettes, calepin de caisse, registres de suivi des valeurs de portefeuille, livre d'ordonnancement des mandats, registres de suivi des recettes et dépenses, registre de suivi des mouvements de fonds, registre de suivi des paiements partiel certificats de recettes et de dépenses, balances mensuelles des comptes, État d'exécution des recettes et des dépenses, procès-verbaux mensuels de contrôle des postes comptables etc.)
		Non communication de la situation de trésorerie
	Mauvaise gestion des valeurs de portefeuille et supports comptables	Non-respect des modalités de commande et de gestion des supports comptables et valeurs de portefeuille

Source : MINDDEVEL

2- PREJUDICE FINANCIER SUBI PAR LES CTD AUDITÉES ET CONTRÔLÉES

Tableau 333 : montants par années des préjudices financiers subis par les CTD ainsi que les responsables mis en cause

Exercices	Montants du préjudice (en FCFA)	Responsables mis en cause
2021	137 275 545	06 ordonnateurs (Maires)
		06 comptables (receveurs municipaux)
2022	242 203 438	05 ordonnateurs (Maires)
		04 comptables (receveurs municipaux)
TOTAL	379 478 983	21 élus et comptables mis en cause

Source : MINDDEVEL

2.1.2.3. Missions de contrôle et de vérification effectuées par le MINFI

Au cours des périodes de référence, plusieurs activités de contrôle ont été menées par les services compétents du MINFI, en vue de s'assurer de la régularité des opérations budgétaires, financières et comptables dans les CTD.

- En matière budgétaire, il s'est agi notamment :
 - du contrôle de l'exécution des budgets des CTD ;
 - du contrôle juridique des actes à incidences financières ;
 - du contrôle de l'accréditation des gestionnaires des crédits et des comptables matière ;
 - du contrôle des engagements et du rythme de consommation des crédits ;
 - du contrôle de la régularité des marchés et des décomptes y afférents ;
 - du suivi du fonctionnement et le contrôle des régis des recettes ;
 - du suivi de l'apurement et des comptabilités et le contrôle des régis d'avances ;
 - du contrôle juridique des projets d'actes de recrutement et d'avancement des personnels des CTD ;
 - de l'audit et de l'évaluation des opérations d'investissement public ;
 - du contrôle a posteriori de la réalisation physico financière des opérations budgétaires ;
 - du contrôle de la gestion matière.

- En matière fiscale :

Les contrôles ont porté sur les impôts et taxes retenus à la source par les CTD et d'autres types d'opérations génératrices de revenus, susceptibles d'être imposables. Ils sont effectués par les centres régionaux des impôts de rattachement (services des EPA et des CTD).

Les préalables ci-après sont observés avant tout contrôle fiscal :

- la programmation des contrôles et des vérifications ;
- les enquêtes en vue de la recherche, de la collecte d'informations et du renseignement à but fiscal.

Les contrôles proprement dits sont effectués soit sur pièces, soit sur place. En d'autres termes, ils sont réalisés soit à partir de documents, soit directement sur le terrain.

- Le contrôle sur pièce : il examine le dossier fiscal de la CTD. Généralement, les informations sont collectées dans le logiciel « MESURE ». Par ailleurs, les recoupements sont faits au niveau des banques, des trésoreries générales...Etc.
- La vérification générale de la comptabilité (VGC) ou contrôle sur place : la collectivité est informée à travers un avis de vérification, un délai de quinze (15) jours lui est donné pour se préparer. Toutefois, le contrôle sur place peut prendre la forme d'un contrôle ponctuel ou inopiné. Il est une vérification de comptabilité qui porte sur un ou plusieurs impôts au titre de tout ou, partie de la période non prescrite ou à un groupe d'opérations ou données comptables portant sur une période donnée.

- En matière de gestion des postes comptables et tenue de la comptabilité :

Le Ministère des Finances à travers la DGTCFM a effectué plusieurs missions de contrôle et de vérification des postes comptables des CTD, ainsi que de passation de service technique entre les comptables publics entrants et sortants.

Les travaux de ces missions ont consisté en :

- la vérification de la régularité des opérations de recettes et de dépenses à partir du dernier contrôle de la mission de l'Inspection des Services du Trésor ou de la brigade de la Trésorerie Générale dans le poste comptable de la CTD ;
- la vérification de la régularité des écritures comptables ;
- l'appréciation de la sincérité des écritures ;
- l'apurement et la mise à jour des comptabilités le cas échéant ;
- l'appréciation de l'organisation et du fonctionnement des services du poste comptable.

En cas de passation de service entre comptables publics entrants et sortants, les mêmes vérifications suscitées sont effectuées.

Conformément au Règlement Général de la Comptabilité Publique qui stipule que « *la cessation de fonction des comptables publics donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal de remise de service* », à la suite des vérifications, des procès-verbaux de passation de service sont établis en plusieurs exemplaires, faisant mention de l'état des lieux du poste comptable en ce qui concerne :

- la situation des comptes de disponibilité (caisse, trésor et banque) ;
- la situation des valeurs inactives (quittanciers, timbres communaux, tickets de marché...) ;
- les autres situations du poste comptable (situation de la comptabilité au poste, la gestion des ressources humaines et de la discipline, situation sécuritaire du poste, l'état des archives du poste, l'accueil des usagers et la lutte contre la corruption, situation des cachets, des chèques...) ;
- les réserves générales.

Aussi, une multitude de pièces annexes sont constituées. Il s'agit :

- des lettres de mission ;
- de l'arrêté conjoint de nomination des comptables publics ;
- du récépissé de dépôt du compte de gestion ;
- de l'historique du compte trésor ;
- de l'état du matériel du poste comptable ;
- de l'état des quittanciers au poste ;
- de l'état nominatif des restes à payer ;
- de l'état des cachets au poste ;
- de la situation du personnel ;
- du PV d'approvisionnement des valeurs inactives ;
- de l'état de concordance bancaire.

Après établissement des PV de passation de service, ceux-ci sont paraphés et signés par les comptables publics entrants et sortants ainsi que tous les membres de l'équipe de mission.

2.1.2.4. Contrôles effectués par le MINEPAT

La bonne exécution du budget d'investissement public étant une condition essentielle à l'amélioration des conditions de vie des populations, le MINEPAT garant de l'investissement public de l'État et des entités publiques, assure la qualité de l'exécution du budget d'investissement public, en déployant chaque année, des équipes de la brigade de contrôle sur toute l'étendue du territoire national.

Pour ce qui est des contrôles effectués dans les CTD, elles concernent spécifiquement le contrôle de l'exécution physico-financière des projets du budget d'investissement public (projets financés par les ressources transférées).

L'objectif général de ces missions est de contribuer à la performance de l'investissement public en vue d'améliorer les conditions de vie des populations. Cet objectif se décline en deux principaux objectifs spécifiques, à savoir :

- la vérification de l'état d'exécution physico-financière des différents projets programmés au titre du BIP de l'exercice budgétaire concerné ;
- la formulation des recommandations visant à apporter des corrections aux manquements/irrégularités observés.

Le tableau ci-dessous retrace les principaux constats sur l'état d'exécution des projets relevés lors des missions de contrôle.

Tableau 334 : répartition des projets contrôlés suivant l'état d'exécution

État d'exécution	Éléments explicatifs
Travaux/prestations exécutés conformément aux clauses techniques	- Passation des marchés dans le respect de la programmation ; - Suivi constant des travaux par les Ingénieurs territoriaux des administrations sectorielles ; - Montants des contrats correspondant à la réalité de l'exécution des projets ; - Collaboration entre les administrations.
Travaux/prestations inscrits dans le BIP et en cours d'exécution pendant l'exercice suivant, dans les délais contractuels et conformément aux clauses techniques contractuelles	- Report des prestations à exécuter à l'exercice budgétaire suivant ; - Passation tardive des marchés et/ou notification tardive de l'ordre de service de démarrer les travaux pour diverses raisons (omission des fonds nécessaires pour la maîtrise d'œuvre, travaux de la phase précédente non achevés, etc.).
Travaux/prestations en cours d'exécution et ne respectant pas les clauses contractuelles	- Insuffisance de la surface financière et de la capacité technique et organisationnelle des Entreprises Adjudicataires ; - Passation tardive des marchés ; - Lenteurs dans le paiement des décomptes.
Travaux/prestations exécutés avec des irrégularités, mais réceptionnés	- Défaillance des Entreprises adjudicataires ; - Complaisance des Ingénieurs de suivi des marchés ; - Évaluation financière approximative des travaux ou prestations à réaliser.
Travaux/prestations non exécutés ¹	Immaturité technique et administrative des projets inscrits au BIP
Travaux inachevés/abandonnés ²	- Immaturité technique et administrative des projets inscrits au BIP ; - Lenteurs dans le paiement des décomptes ; - Défaillance des Entreprises adjudicataires.
Travaux achevés au-delà des délais	- Immaturité technique et administrative des projets inscrits au BIP ; - Lenteurs dans le paiement des décomptes ; - Défaillance des Entreprises adjudicataires.

État d'exécution	Éléments explicatifs
Travaux Exécutés conformes aux clauses contractuelles mais non réceptionnés	Lenteurs administratives
Travaux Exécutés conforme aux clauses contractuelles, réceptionnés, non engagés	- Non-respect du calendrier de passation des marchés ; - Cas de force majeure.
Exécution conforme aux clauses, mais non viable	Immaturité technique et administrative des projets inscrits au BIP
Projets à l'arrêt	- Aléas climatiques sur le site du projet ; - Faible mobilisation de l'entreprise Adjudicataire sur le projet.
Projets achevés et réceptionnés avec divers manquements	- Défaillances des Entreprises adjudicataires ; - Complaisance des Ingénieurs des marchés ; - Évaluation financière approximative des travaux ou prestations à réaliser.
Projets achevés mais non réceptionnés et présentant divers manquements	- Défaillances des Entreprises adjudicataires ; - Complaisance des Ingénieurs des marchés ; - Évaluation financière approximatives des travaux ou prestations à réaliser.
Projets achevés, réceptionnés et payés mais présentant divers manquements	- Défaillances des entreprises adjudicataires ; - Complaisance des Ingénieurs des marchés.
Projets dont les crédits ont été consignés	- Crédits consignés
Projets dont les crédits sont tombés en forclusion	- Défaillance des entreprises adjudicataires ; - Lenteur dans le paiement des décomptes.
Projets en cours d'exécution et présentant divers manquements.	- Report des prestations à exécuter à l'exercice budgétaire suivant ; - Passation tardive des marchés et/ou notification tardive de l'Ordre de Service de démarrer les travaux pour diverses raisons (omission des fonds nécessaires pour la maîtrise d'œuvre, travaux de la phase précédente non achevés) ; - Insuffisance de la surface financière et de la capacité technique organisationnelle des Entreprises Adjudicataire ; - Lenteur dans le paiement des décomptes.
Projets non démarrés du fait de la défaillance de l'entreprise ou celle du maître d'ouvrage/litige sur site	- Immaturité technique et administrative des projets inscrits dans le BIP ; - Ordre de Service prescrivant le démarrage des travaux non signé par les Maîtres d'Ouvrage dans les délais prévus par le Code des marchés ; - Litige foncier sur le site devant accueillir le projet.

Source : MINEPAT

2.1.2.5. Contrôles effectués par le MINMAP

Les contrôles des marchés publics a fait l'objet de la plus grande attention de tous les acteurs impliqués afin d'éviter les dérives. Pour ce qui est des CTD, les contrôles ont porté sur l'exécution des marchés passés du BIP et sur fond propre des CTD, passé en procédures de gré à gré, des travaux en régis.

Actions menées sur les années de référence :

- contrôle de l'effectivité des travaux et des prestations des marchés ;
- contrôle de l'effectivité des travaux de réhabilitation des formations sanitaires ;

- contrôle des travaux de construction des blocs de salles de classe ;
- contrôle des travaux de constructions des hôtels de villes...etc.

Lesdits contrôles ont permis de constater les marchés dont les chantiers sont abandonnés du fait des éléments explicatifs ci-après :

- aléas climatiques sur le site du projet ;
- faible mobilisation de l'entreprise adjudicataire sur le projet ;
- immaturité technique et administrative des projets inscrits dans le BIP ;
- défaillances des entreprises adjudicatrices ;
- complaisance des ingénieurs des marchés ;
- évaluation financière approximative des travaux ou prestations à réaliser.

Bien qu'une multitude de contrôles soit effectuée par les administrations susvisées, l'on constate quelques faiblesses relatives à :

- l'indisponibilité des données statistiques des actes matérialisant l'exercice desdits contrôles ;
- la non mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle ;
- la non mutualisation et le chevauchement des contrôles exercés par les services compétents dans les CTD ;
- la non couverture de l'ensemble des CTD lors des contrôles.

Au regard des contrôles exercés par les différentes administrations ci-dessus, il apparaît des constats similaires et les mêmes recommandations visant à améliorer la gouvernance financière. Aussi, serait-il indiqué une mutualisation des efforts à travers :

- l'harmonisation des calendriers des missions de descentes ;
- la mobilisation des missions conjointes ;
- la concertation permanente et le partage des rapports de missions entre les acteurs étatiques en charge du contrôle de la gestion des finances locales.

2.1.3. Le contrôle juridictionnel

Le contrôle juridictionnel est effectué par la Chambre des Comptes de la Cour Suprême du Cameroun conformément à la loi n° 2018/012 du 11 juillet portant régime financier de l'État et des autres entités publiques, elle a entre autres pour missions :

- de contrôler la légalité financière et la conformité budgétaire de toutes les opérations de dépenses et de recettes de l'État ;
- de juger les ordonnateurs, les contrôleurs financiers et les comptables publics et sanctionner les fautes de gestion commises par les agents publics ;
- d'évaluer l'économie, l'efficacité et l'efficacités de l'emploi des fonds publics.

Ainsi, une identification des acteurs assujettis à la reddition des comptes permet de mettre en évidence les sanctions encourues en cas de malversations ou de fautes.

2.1.3.1. Régime de responsabilité de l'ordonnateur

« Les ordonnateurs des Collectivités Territoriales sont soumis au même régime de responsabilité que les ordonnateurs du budget de l'État ». Le régime de responsabilité des ordonnateurs de l'État est précisé

aux articles 86 et 87 de la loi n°2018/012 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques. Il en ressort les principes suivants :

- L'ordonnateur est responsable devant la Juridiction des Comptes (article 86(3) de la loi n°2018/012) dont la compétence est de sanctionner les irrégularités commises par lui à l'occasion des opérations d'exécution du budget dont il a la charge et qui se traduit par des fautes de gestion ;
- en cas de faute de gestion, il encourt une sanction de la juridiction des Comptes (article 87 de la loi n°2018/012). La faute de gestion est définie à l'article 88 de la loi n°2018/012.

2.1.3.2. Régime de responsabilité du comptable

Ce régime est défini aux articles 90 de la loi n°2018/012 portant RFEAEP et 474 à 477 du CGCTD dont il ressort plusieurs points.

Le comptable public est responsable sur son patrimoine personnel de la gestion des fonds et valeurs dont il a la garde ; du recouvrement des titres de perception pris en charge ; des paiements effectifs ; de l'exactitude des écritures.

Il doit rendre compte à la Juridiction des Comptes de la bonne tenue de ses écritures, de la bonne conservation des fonds et valeurs. Cette reddition se fait annuellement sur les opérations rattachées à sa gestion conformément aux lois et règlements en vigueur.

Cependant, sa responsabilité ne peut être engagée dans les conditions suivantes :

- s'il a obéi à une réquisition régulière de l'ordonnateur ;
- si l'exercice des contrôles prévus par les lois et règlements ne pouvait lui permettre de découvrir l'irrégularité ;
- s'il apporte la preuve qu'il a fait toute diligence pour assurer le recouvrement des recettes, procurer des gages au Trésor ou éviter que la responsabilité civile de la personne publique ne soit engagée de son fait vis-à-vis des tiers ;
- si une recette a été régulièrement admise en non-valeur ;
- si une force majeure l'a empêché d'exercer un contrôle ou d'accomplir un acte auquel il était tenu.

2.1.3.3. Régime de responsabilité du Contrôleur Financier

Il est justiciable de la juridiction des comptes conformément à l'article 86 (3) de la loi n°2018/012 susvisée. Sa responsabilité peut être engagée au même titre que celle de l'ordonnateur suite à une défaillance des contrôles dont il a la charge (article 87(2) de la même loi).

Tous les acteurs de la gestion des CTD sont passibles de sanctions dès lors que leur responsabilité est engagée.

Sur la production des comptes de gestion

Aux termes de l'article 26 (2) de la loi n° 2003/005 du 21 avril 2003 susvisée : « *les comptes des comptables publics patents, mis en forme et examinés conformément aux textes en vigueur, sont présentés en vue du jugement à la Chambre des Comptes dans les trois (03) mois suivant la clôture de l'exercice budgétaire* ».

L'article 74 (5) de la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques dispose : « (...) *des dépenses budgétaires engagées et liquidées au cours de l'exercice peuvent être payées après la fin de l'exercice, au cours d'une période complémentaire dont la durée ne peut excéder trente jours (...)* ».

L'article 186 (2) du décret n° 2020/375 du 07 juillet 2020 portant Règlement Général de la Comptabilité Publique précise pour sa part : « *Les comptes approuvés, en l'occurrence, le compte administratif*

et le compte de gestion, sont transis à la juridiction des comptes pour jugement au plus tard le 30 juin de l'exercice suivant. En cas de retard, des amendes peuvent être infligées au comptable de la CTD par la juridiction des comptes ».

Il ressort des dispositions ci-dessus que les comptes de gestion de l'exercice 2021 étaient attendus à la juridiction des comptes au plus tard le 30 juin 2022 et les comptes de 2022 au 30 juin 2023.

Le tableau ci-dessous récapitule les comptes de gestion de l'exercice budgétaire et comptable 2021 et 2022.

Tableau 335 : taux de production des comptes de gestion attendus par la Chambre des Comptes de la Cour Suprême

Comptables publics des CTD (Receveurs municipaux et Régionaux)	2021	2022
Comptes attendus	384	384
Comptes produits	338	302
Comptes non produits	46	82
Taux de production	88,02%	78,64%

Source: Chambre des comptes de la Cour Suprême

En ce qui concerne les comptes des comptables publics, l'on note un taux de production des comptes de gestion respectif de 88,02% et 78,64% en 2021 et 2022.

2.1.3.4. Sur le contrôle et jugement des comptes de gestion

L'état d'exécution des travaux au 31 décembre 2021 montre que la Chambre des Comptes a rendu les décisions suivantes :

Tableau 336: décisions rendues par la Chambre des Comptes de la Cour Suprême en 2022

Décisions rendues	Nombres
Rapports d'instructions afin de jugement provisoire	168
Jugements provisoires	11
Jugements de condamnation à l'amende pour retard à la production des comptes de gestion	122
Rapport afin de condamnation à l'amende	76
Total	377

Source : Chambre des Comptes de la Cour Suprême

L'état d'exécution des travaux au 31 décembre 2022 montre que la Chambre des Comptes a rendu les décisions suivantes :

Tableau 337 : décisions rendues par la Chambre des Comptes de la Cour Suprême en 2022

Décisions rendues	Nombres
Rapports d'instructions afin de jugement provisoire	94
Rapports afin de prescription	122
Jugements provisoires	66
Jugement définitifs	03
Jugements de condamnation à l'amende pour retard à la production des comptes de gestion	180
Total	465

Source : Chambre des Comptes de la Cour Suprême

Sur l'observatoire des CTD

En 2021, la deuxième section a entrepris de mettre sur pied un observatoire des CTD qui va faire ressortir toutes les informations concernant les dirigeants, la masse financière, les comptes de gestion produits, les comptes administratifs, les comptes de gestion-matières (le patrimoine) et une cartographie des risques liés aux opérations budgétaires et comptables, permettre à la juridiction de procéder au filtrage et à la priorisation des collectivités lors de la programmation des contrôles juridictionnels, des examens de la gestion et par ricochet de gérer la prescription et impliquer les ordonnateurs dans le processus de reddition des comptes.

En d'autres termes, l'obligation de rendre compte étant également imposée à l'ordonnateur, les informations publiées par l'observatoire permettront d'identifier tous ceux qui manqueraient à cette obligation et par conséquent, l'observatoire constituera un moyen qui permettra de booster la reddition des comptes des collectivités (comptes administratifs, comptes de gestion matières et comptes de gestion du comptable) ;

C'est ainsi qu'en collaboration avec le PNDP, le MINFI et le MINDDEVEL, la CDC a eu à participer aux séances de coaching des comptables des CTD sur toute l'étendue du territoire national. Ce coaching a permis à la CDC de poser les bases de l'observatoire en recueillant les premières informations sur les budgets des CTD, les noms et contacts des ordonnateurs et comptables publics.

En 2022, l'observatoire a permis à la Deuxième Section de proposer les comptes effectivement produits à la juridiction financière pour la programmation de l'année 2023. Ainsi, à la date du 30 octobre 2022, 302 comptes ont été effectivement déposés au Greffe de la CDC. Il a par ailleurs permis à la Deuxième Section de planifier la cartographie des risques à partir des comptes déposés, par Région, Départements et Arrondissements.

Le constat d'ordre général est qu'à l'issue des contrôles administratif et juridictionnel, les irrégularités suscitées sont récurrentes et interpellent d'une part, les collectivités à une meilleure discipline budgétaire et d'autre part les administrations et instances de contrôle à une sincérité et transparence dans la conduite des missions de contrôle.

2.2. LES SANCTIONS ENCOURUES PAR LES ACTEURS ASSUJETTIS À LA REDDITION DES COMPTES

Les acteurs assujettis à la reddition des comptes sont susceptibles d'être sanctionnés en cas de malversation financière.

Les organes habilités à prononcer ces sanctions sont en l'occurrence le Conseil de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF) et la Chambre des Comptes de la Cour Suprême.

2.2.1. Les sanctions pécuniaires : les amendes et les débets

Tout agent de l'État, d'une collectivité territoriale, d'un établissement ou de l'organisme public, parapublic ayant la qualité d'administrateur de crédit, ou commissaire au compte, censeur ou commissaire de gouvernement auprès d'une entreprise d'État, quel qu'en soit le statut, qui se rend coupable des irrégularités (faute de gestion préjudiciable aux intérêts de la puissance publique), est passible d'une amende spéciale. Il peut en outre être constitué débiteur envers la personne morale concernée du montant des engagements non-appuyés des justifications requises.

Conformément aux dispositions des lois :

- n°74/18 du 05 décembre 1974, modifiée par celle n°76/004 du 18 juillet 1976 relative au contrôle de l'ordonnateur, gestionnaires et gérants de crédits publics et des entreprises d'État ;
- n°2003/05 du 21 avril 2003, fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême ;
- n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;
- n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des CTD.

Et au décret n°2020/375 du 07 juillet 2020 portant Règlement Général de la Comptabilité Publique, la responsabilité de l'ordonnateur, du comptable et du contrôleur financier est mise en jeu pour des irrégularités régulièrement constatées et sanctionnées par des amendes et des débet.

i. Les amendes

Ce sont les sanctions pécuniaires rendues :

- par le CDBF, pour les irrégularités/fautes de gestions commises par les ordonnateurs, gestionnaires et gérants des crédits publics et préjudiciables aux intérêts de la puissance publique. Son montant varie de 200 000 à 2 000 000 de Francs CFA ;
- par le juge des comptes dans les cas de non production ou de retard dans la production du compte de gestion, de non réponse aux injonctions prononcées sur le compte ou retard non justifié dans la production de cette réponse. Le montant maximal de l'amende est égal à la moitié de l'indemnité mensuelle de responsabilité au moment des faits et par mois de retard à la production du compte de gestion. Par contre, concernant les réponses aux injonctions prononcées, le montant maximal de l'amende est égal au montant de l'indemnité mensuelle de responsabilité au moment des faits par injonction et par mois de retard.

Une amende sanctionne aussi la gestion de fait : « *Le comptable de fait peut en outre être condamné par la Juridiction des comptes à une amende, en raison de son immixtion dans les fonctions de comptable public. Cette amende est calculée suivant l'importance et la durée de la détention ou du maniement des deniers. Son montant ne pourra dépasser le total des sommes indûment détenues ou maniées* » (Article 38 (3) du décret n° 2020/375 du 07/07/2020 portant RGCP). Ce cas de figure est également prévu par les dispositions de l'article 58 de la loi n°2003/005 susvisée.

ii. Le débet

Le débet à l'encontre des ordonnateurs est prescrit par la loi de 1974 précitée en son article 13 « *il est mis le cas échéant à la charge de l'agent fautif à titre de débet, le montant du préjudice réel subi par l'État ou l'une des personnes morales* ».

Le débet juridictionnel est fixé par décision du juge des comptes, c'est le montant que l'agent public défaillant est condamné à reverser dans les caisses de l'État ou de la collectivité en cas d'irrégularités constatées dans le compte produit (les articles 33 à 35 de la loi de 2003/005).

À côté de ces sanctions juridictionnelles, on peut aussi ajouter d'une certaine manière la transmission au pénal. C'est le sens de l'article 37 de la loi n°2003/005 suscitée qui dispose que : « *Si l'instruction ou l'examen des comptes fait apparaître des faits susceptibles de constituer des infractions à la loi pénale, le Procureur Général près la Cour Suprême informe le Ministre chargé finances et les Ministres ou autorités de tutelle intéressée. Le dossier est transmis au Ministre de la Justice par le Procureur Général près la Cour Suprême.*

Cette transmission vaut plainte au nom de l'État, de la collectivité territoriale décentralisée, de l'entreprise publique ou parapublique ou de l'établissement public concerné. »

2.2.2. Déchéances

Tout agent public reconnu fautif par le CDBF, peut suivant la gravité des faits commis, faire l'objet des déchéances ci-après :

- l'interdiction d'assumer pendant un délai de cinq ans les fonctions d'Ordonnateur, de gestionnaire de crédits ou de comptable dans un service, organisme public ou parapublic ou dans les Entreprises d'État ;
- l'interdiction d'être responsable à quelque titre que ce soit pendant un délai de cinq à dix ans, de l'administration ou de la gestion des services et entreprises. Les agents déchus dans les conditions ci-dessus peuvent, par décret du président de la République, bénéficier d'une remise partielle ou totale des déchéances prononcées. La réhabilitation est de plein droit à l'expiration du délai de déchéance.

De même l'article 226 de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant CGCTD précise qu'en cas d'atteinte à la fortune publique, d'infraction pouvant entraîner une sanction pénale assortie de déchéance, de carence avérée ou de faute lourde dans l'exercice de leurs fonctions, les ordonnateurs et leurs adjoints peuvent être révoqués par décret du Président de la République.

Tableau 338 : Récapitulatif des sanctions

Nature de la sanction	Base juridique	Auteur de la sanction
Amende	- La loi n°74/18 du 05 décembre 1974, modifiée par celle n°76/004 du 18 juillet 1976 relative au contrôle de l'ordonnateur, gestionnaires et gérants de crédits publics et des entreprises d'État ; - La loi n°2003/05 du 21 avril 2003, fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême ; - La loi n°2018/012 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques.	- Le Conseil de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF) ; - La Chambre des Comptes de la Cour Suprême
Débet	- La loi n°74/18 du 05 décembre 1974, modifiée par celle n°76/004 du 18 juillet 1976 relative au contrôle de l'ordonnateur, gestionnaires et gérants de crédits publics et des entreprises d'État ; - La loi n°2003/05 du 21 avril 2003, fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême ; - La loi n°2018/012 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques.	La Chambre des Comptes de la Cour Suprême
Déchéance	- La loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant CGCTD ; - La loi n°74/18 du 05 décembre 1974, modifiée par celle n°76/004 du 18 juillet 1976 relative au contrôle de l'ordonnateur, gestionnaires et gérants de crédits publics et des entreprises d'État.	Le Président de la République

Source : Chambre des Comptes de la Cour Suprême

**PARTIE
VI**

**CONSTATS ET
RECOMMANDATIONS**

La gestion des finances locales au cours des périodes 2021 et 2022 présente des points forts mais aussi des faiblesses. Les efforts déployés pour améliorer la gestion des finances locales ont donné lieu à des résultats mitigés.

Cette partie présente les faits positifs et les faiblesses observées dans la gestion des finances locales (chapitre 1). Au regard des faiblesses observées, des recommandations sont formulées dans l'optique de les résorber pour une gestion plus efficace et efficiente des ressources financières locales.

CHAPITRE 1 : FAITS POSITIFS ET FAIBLESSES OBSERVÉS DANS LA GESTION DES FINANCES LOCALES

Au cours des années 2021 et 2022, les points positifs de la gestion des finances locales au niveau de l'État et des CTD ont été recensés dans les domaines de la stabilité financière, de la transparence, du contrôle et du soutien aux investissements locaux. Toutefois, quelques difficultés ont été observées et ont impacté la gestion des finances locales au cours des périodes sous rubrique.

1.1. POINTS POSITIFS

1.1.1. Au niveau de l'État

Des efforts ont été observés en vue de l'amélioration de la gestion des finances locales. Il s'agit :

- **du cadre juridique et budgétaire en évolution** : l'État établit un cadre légal et budgétaire pour les finances locales (élaboration des textes financiers des CTD), garantissant la stabilité financière, la transparence des dépenses et la mobilisation des ressources ;
- **du contrôle et du suivi** : l'État exerce un contrôle sur les finances locales pour s'assurer de la bonne gestion des deniers publics ;
- **du soutien financier** : l'État apporte un soutien financier à travers le transfert de fiscalité, les dotations et les subventions ;
- **de la transparence et de la reddition des comptes** : l'État encourage la transparence dans la gestion financière des CTD. Il prescrit aux CTD de rendre public leur budget et de faire participer les citoyens dans la gestion des finances locales ;
- **de la création d'un Observatoire des finances locales** : l'État a mis en place un Observatoire des finances locales. Cet Observatoire a pour rôle de faire des analyses sur la production des comptes, favorisant ainsi l'amélioration des pratiques de gestion.

1.1.2. Au niveau des CTD

Quelques points forts ont été observés, notamment :

- **le respect de l'équilibre budgétaire** : en général, les votes des budgets de certaines CTD sont faits conformément à l'article 377 du CGCTD ;
- **le respect du ratio des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses totales** : de manière générale, le volume des dépenses d'investissement est supérieur au ratio légal dans la majorité des CTD ;
- **l'autofinancement positif** : plusieurs communes réalisent un autofinancement positif, pouvant leur permettre de rembourser leurs dettes ou de financer leurs investissements ;
- **le vote des budgets dans les délais pour certaines CTD** ;
- **la pratique mensuelle de rapprochement des comptes bancaires** ;
- **l'amélioration du taux de production et dépôt des comptes de gestion.**

1.2. LES FAIBLESSES OBSERVÉES DANS LA GESTION DES FINANCES LOCALES

Au cours des années 2021 et 2022, quelques faiblesses dans la gestion des finances locales ont été relevées.

1.2.1. Faiblesses observées au niveau de l'État

1.2.1.1. Sur le plan juridique et institutionnel :

- l'absence de certains textes financiers d'application de la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des CTD ;
- l'absence de certains décrets de transfert de compétences aux régions ;
- l'absence des arrêtés portant cahier des charges des exercices de compétences transférées aux régions ;
- la non formalisation des procédures d'examen des projets de budget par l'organe délibérant dans un texte législatif, réglementaire ou tout autre document ;
- le faible niveau d'implémentation du livre V^{ème} du code général des CTD.

1.2.1.2. En matière de mobilisation des recettes au profit des CTD

Les problèmes identifiés concernent entre autres :

- Les recettes fiscales et les dotations :
 - la complexité du système actuel de péréquation bien qu'ayant un objectif d'équité ;
 - la non actualisation des données sur la population ;
 - la non actualisation annuelle de la liste des communes bénéficiaires de la retenue différée des CAC ;
 - les services de l'État ne fournissent pas d'information relatives aux droits d'accise ;
 - la prédominance du critère démographique dans la répartition des ICSP ;
 - les services de l'État ne fournissent pas dans les délais en général des informations sur les transferts qui seront alloués au titre d'un exercice donné dans le cadre du processus budgétaire des CTD. De plus, ces transferts ne font pas l'objet de programmation pluriannuelle ;
 - le retard dans les décaissements : aucun calendrier de décaissement des transferts de l'État au profit des CTD n'est convenu avec l'administration centrale et les décaissements ne se font pas suivant des fréquences régulières ;
 - la faiblesse du processus de transfert de ressources qui ne respecte pas le principe d'équité et celui de l'exclusivité ;
 - le faible intérêt accordé à la performance lors des allocations des ressources aux communes.

1.2.1.3. Suivi de l'endettement et gestion de la trésorerie

- Malgré les dispositions prévues par le Code Général des CTD relatives à l'emprunt, aucune stratégie n'a été élaborée aussi bien par les CTD elles-mêmes que par l'État pour la gestion optimale de ce mode de financement ;
- une relative extension des délais de paiement des dépenses des communes par l'État ;
- la priorisation des paiements des dépenses de l'État au détriment de ceux des CTD ;

- le retard dans la mise à disposition des CAC et des autres ICSP.

1.2.2. Faiblesses observées au niveau des CTD

1.2.2.1. En matière de recettes

Les problèmes identifiés concernent entre autres :

- les recettes fiscales :
 - le potentiel fiscal sous-évalué ;
 - la déperdition des recettes ;
 - le faible rendement ;
 - la faible collaboration entre les CTD et les services fiscaux de l'État ;
 - le conflit de compétences entre les CTD et les services fiscaux de l'État.
- la gestion des ressources issues des droits d'accise :
 - le manque de transparence dans la gestion des ressources issues des droits d'accise spécial destinées à l'enlèvement des ordures ;
 - l'utilisation d'une ressource humaine non contrôlée avec une rémunération non maîtrisée pour l'enlèvement des ordures ;
 - l'absence d'un cadre de suivi des dépenses à engager dans l'utilisation des ressources issues des droits d'accise par les maires à l'effet de s'assurer de leur conformité à la réglementation en vigueur ;
- les produits de l'exploitation du domaine et des services :
 - les ressources non fiscales faiblement explorées ;
- les dotations, les subventions, dons et legs :
 - le retard accusé dans le reversement de la dotation générale de fonctionnement allouée par les communautés urbaines aux communes d'arrondissement ;
 - la non inscription dans le budget des ressources issues de la coopération décentralisée ;
 - l'absence de visibilité sur les transferts de ressources en fonctionnement ;
 - la non maîtrise de la gestion des dons et legs reçus ;
- faible fiabilité du budget :
 - les faibles taux d'exécution du budget en recettes ;
 - l'écart important entre les prévisions et les réalisations en recettes.

1.2.2.2. En matière de dépenses

Les problèmes ont été identifiés dans plusieurs domaines :

- Absence de stratégie budgétaire et budget non fondé sur les politiques publiques :
 - le budget des CTD ne s'inscrit pas encore dans une perspective pluriannuelle. Les CTD ne fondent pas les prévisions budgétaires sur l'évolution projetée des agrégats macroéconomiques. Les prévisions budgétaires sont faites sur la base des résultats des exercices antérieurs. Par ailleurs, les CTD n'élaborent pas encore de document de stratégie budgétaire auquel elles peuvent se référer dans le cadre du processus d'élaboration des budgets ;

- la documentation budgétaire des CTD ne contient pas des éléments d'information sur l'impact des nouvelles mesures proposées en recettes et en dépenses ou pour les exercices suivants. Les CTD n'envisagent pas des estimations de l'impact budgétaire de la plupart des modifications proposées à la politique de recettes et de dépenses pour l'exercice budgétaire ;
- la non synchronisation entre la planification, la programmation et la budgétisation ;
- l'absence d'un dispositif de suivi et de pilotage de budget basé sur la performance ;
- le budget des CTD n'est pas présenté suivant une classification par programme, ni par fonction ;
- l'élaboration, la présentation et l'exécution du budget des CTD sont faites uniquement sur la base des classifications économiques ;
- la gestion des dépenses de fonctionnement :
 - les crédits votés ne correspondent pas aux besoins réels et prioritaires de fonctionnement ;
 - le non-reversement des retenues à la source ;
 - les faibles taux d'exécution du budget en dépenses de fonctionnement ;
 - l'écart important entre les prévisions et les réalisations en dépenses de fonctionnement.
- l'exécution des dépenses d'investissement :
 - l'appropriation insuffisante des procédures de contractualisation et d'exécution des projets d'investissement public par certains chefs des exécutifs communaux ;
 - le faible collaboration entre certains chefs des exécutifs communaux et les ingénieurs de l'État compétents ;
 - le faible participation des Chefs des exécutifs communaux aux cadres de concertation dédiés à la sélection des projets des CTD financés par les ressources ;
 - la tenue irrégulière des sessions du cadre de concertation par certaines autorités administratives et des comités techniques communaux de suivi de l'exécution de l'investissement ;
 - la lenteur dans le processus de passation des marchés ;
 - le mandatement tardif des dépenses d'investissement ;
 - le faible taux de réalisation des dépenses d'investissement ;
 - les modifications tardives et récurrentes de certaines dépenses inscrites dans le BIP transféré aux CTD ;
 - l'écart important entre les prévisions et les réalisations en dépenses d'investissement.

1.2.3. Faiblesses observées dans la gestion des marchés publics

Au cours des contrôles effectués, diverses irrégularités ont été relevées et portent pour l'essentiel sur les contrôles sur site. Au nombre de celles-ci on retient :

- **En matière de passation des marchés**

- une non maîtrise du cadre juridique régissant les marchés publics par des acteurs du système, notamment certains Maîtres d'Ouvrage, les Chefs Services et les Ingénieurs du Marché ;
- une maturité insuffisante des projets caractérisés par les éléments ci-après : non libération ou libération tardive des sites ou emprises des travaux due à la longue attente de l'aboutissement des procédures d'indemnisation des personnes dont les biens sont affectés et expropriés par certains projets, entraînant des retards dans l'exécution du projet.
- une mauvaise élaboration des contrats, les rendant parfois, difficilement contrôlables par le MINMAP ;
- une attribution de certains grands marchés, à des prestataires avec des faibles capacités techniques et financières, dépourvus d'expériences ;
- un non-respect de la programmation et la passation des marchés non programmés par certains MO/MOD ;
- une faible maturation de certains projets par les MO/MOD ;
- une élaboration tardive des dossiers d'appel d'offres (DAO) ;
- une publication tardive des Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêts (ASMI) en phase de préqualification ;
- une non-conformité des dossiers d'appel d'offres aux modèles types en vigueur ;
- un non-respect par certains Maîtres d'Ouvrage et Autorités Contractantes des délais réglementaires de transmission des dossiers aux commissions de passation des marchés compétentes ;
- des attributions biaisées des marchés ;
- une non saisine par certains maîtres d'ouvrage des commissions centrales de contrôle des marchés pour des projets relevant de leurs seuils de compétence et la transmission des liasses documentaires incomplètes aux CCCM ;
- un non-respect des délais de souscription et de notification des projets de marchés ou d'avenants ;
- un non-respect par les Contrôleurs Financiers, du délai imparti pour l'apposition du visa budgétaire sur les projets de marché ;
- une annulation de certains appels d'offres ou attributions de marché en violation des dispositions réglementaires par certains MO/MOD ;
- une inadéquation entre certains marchés et les éléments du dossier d'appel d'offres y relatifs ;
- une passation des avenants avec des prix unitaires différents de ceux du marché pour les mêmes prestations ;
- une indisponibilité de certains membres lors des travaux des commissions de réception et/ou CSRT, notamment les représentants des MO.

- **En matière d'exécution**

- un non-respect des procédures d'exécution des marchés par certains acteurs de suivi et de contrôle, notamment les Ingénieurs de Marché et les Chefs de Service de Marché ;
- une signature des Ordres de Service Provisoire par le Maître d'Ouvrage, pour le démarrage des prestations avant la signature même du contrat ;
- une institution par les MO, des groupes de travail ad hoc pour examiner et valider les livrables des marchés des services et prestations intellectuelles, avant la CSRT ;
- une absence des documents contractuels, notamment les OSD, les cautions, les polices d'assurances, le calendrier de livraison ou le plan d'action ;
- une non-validité des documents contractuels pendant la durée de l'exécution du marché, notamment les cautions, les polices d'assurances, le calendrier de livraison ou le plan d'action ;
- une absence de visa de certains acteurs sur les documents de paiement ;
- l'absence de bordereaux de livraison et de PV de réceptions techniques pour les marchés des fournitures ;
- une non-validation des rapports des marchés des prestations intellectuelles par l'Ingénieur du Marché, avant la tenue des travaux de la CSRT.
- une multiplicité des avenants due notamment à l'insuffisance des études techniques (géotechnique, dimensionnement...) ;
- une signature à répétition des marchés complémentaires, dans le domaine des infrastructures ;
- des retards dans le démarrage des prestations et durant leur exécution, entraînant par conséquent des prolongations des délais, des résiliations, et même parfois des forclusions de crédit ;
- une mobilisation tardive ou non-effective du matériel et des experts prévus dans les contrats, avec des conséquences néfastes sur l'effectivité ou la qualité des prestations ;
- un faible suivi et contrôle sur le terrain, par les Ingénieurs et les Chefs de Service des Marchés.

- **En matière de contrôle**

- une non prise en compte du contrôle externe de l'exécution des marchés publics dans l'élaboration des CCAP des marchés ;
- une absence de rigueur des services du Maître d'Ouvrage dans le suivi et le contrôle interne de l'exécution des marchés, en général et ceux des infrastructures particulièrement, se traduisant par les prolongations à répétition des délais et des modifications des quantités ;
- un faible suivi et contrôle sur le terrain par les Ingénieurs et les Chefs de Service des Marchés ;
- une non-transmission des copies des documents contractuels générés pendant l'exécution, pour contrôle externe par le MINMAP, par certains MO ;

- une non-convocation de l'observateur du MINMAP à certaines commissions de réceptions des prestations. Ce qui ne permet pas d'apprécier l'effectivité et la qualité des prestations, par le MINMAP.

1.2.4. Faiblesses observées sur le plan comptable et financier

- **Tenue de la comptabilité communale**

- Certaines recettes et dépenses sont non comptabilisées dans les états financiers et comptables des CTD ;
- non-respect des cycles comptables ;
- non sincérité des états comptables ;
- absence de rapprochement régulier des comptabilités ;
- non maîtrise de la comptabilité par certains receveurs municipaux ;
- faible production des comptes de gestion ;
- l'infidélité dans le report des soldes ;
- la discordance entre les chiffres du compte de gestion et ceux du compte administratif ;
- la discordance entre les chiffres portés sur la balance générale des comptes, le compte administratif et les états d'exécution des recettes et des dépenses ;
- l'accumulation des déficits non apurés sur la balance générale des comptes ;
- l'absence d'état de concordance bancaire et de ses annexes.

- **Gestion de la Trésorerie**

- les avances irrégulières de trésorerie ;
- les déficits ;
- la gestion de fait ;
- le recours excessif à l'emprunt ;
- l'absence ou la non maîtrise des outils de gestion de la trésorerie.

CHAPITRE 2 : RECOMMANDATIONS

Considérant les différents constats observés dans la gestion budgétaire, financière et comptable des CTD, plusieurs recommandations peuvent être formulées en vue de l'amélioration de la gestion des finances locales. Il s'agit notamment des recommandations d'une part à l'endroit des CTD et d'autre part à l'endroit des acteurs étatiques d'accompagnement.

2.1. Des recommandations à l'endroit des acteurs étatiques d'accompagnement

2.1.1. En matière juridique

- finaliser l'élaboration des textes financiers d'application du CGCTD ainsi que les textes portant transfert de compétences aux régions ;
- veiller à l'application des textes portant transfert de compétences aux communes et aux régions.

2.1.2. En matière de mobilisation des ressources

❖ Recettes fiscales

- Simplifier le système de péréquation ;
- prendre en compte le lieu de collecte de l'impôt dans certaines situations ;
- actualiser les données sur la population ;
- produire annuellement la liste des communes bénéficiaires de la retenue différée des CAC
- élargir objectivement le panel des critères de répartition des ICSP.

❖ Gestion des ressources issues des droits d'accise :

- sensibiliser et former les maires , SG et receveurs municipaux sur la gestion des ressources issues des droits d'accise ;

❖ Dotations et subventions

- respecter les principes d'équité et d'exclusivité dans le processus de transfert de ressources ;
- mettre en place des critères objectifs de répartition des ressources transférées aux CTD ;
- mettre en place des critères objectifs pour les appuis ponctuels ;
- prendre en compte le critère performance lors des allocations des ressources aux communes ;
- systématiser l'évaluation de l'utilisation de la dotation multisectorielle affectée aux communes.

❖ Produit de l'exploitation du domaine et des services

- encourager le développement d'activités génératrices de recettes initiées par les CTD ;
- encourager la mise en place des cadres de concertation entre les CTD et l'État en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles et des espaces fonciers.

2.1.3. En matière de suivi de la qualité de la dépense

- améliorer l'accompagnement des CTD dans l'exécution physico-financière des projets d'investissement public ;
- renforcer la collaboration entre les services techniques de l'État et les CTD ;
- sensibiliser les CTD sur le processus de préparation, de sélection et d'exécution des projets financés par les ressources transférées par l'État en investissement ;
- veiller au bon fonctionnement des instances de maturation des projets d'investissement public mises en place par le décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en 2018 ;
- renforcer la préparation et la participation des CTD aux cadres de concertation départementaux dédiés à la sélection et budgétisation des projets des CTD ;
- poursuivre les activités de formation et de sensibilisation des exécutifs municipaux aux procédures de maturation des projets, telles que définies par le décret n°2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public, notamment par l'organisation d'ateliers de formation ;
- sensibiliser les Maires au respect des délais de contractualisation des marchés contenus dans les plans de passation des marchés ;
- Systématiser le suivi des projets financés par la DGD, à l'effet d'améliorer le dispositif de collecte des informations sur l'exécution physico-financière des projets ainsi que le taux de réalisation de ceux-ci.
- veiller à l'adéquation entre les prévisions de dépenses et le niveau des recettes de la CTD ;
- veiller à l'adéquation entre les prévisions de dépenses et la section de fonctionnement et la section d'investissement via les capacités d'autofinancement de la CTD.

2.1.4. En matière de prévisibilité budgétaire

- Établir un calendrier budgétaire clair avec des échéances spécifiques

2.1.5. En de gestion de la trésorerie

- payer les dépenses des CTD par l'État (TPG) dans les délais réglementaires prescrits;
- prioriser les paiements des dépenses des CTD au même titre que ceux de l'État;
- payer les CAC et les autres ICSP dans les délais ;
- prendre en compte les spécificités des CTD dans la réforme du compte unique du trésor;
- améliorer la lisibilité des ressources des CTD logées dans les livres du Trésor ;
- accompagner et garantir la capacité de la CTD à financer ses projets et assurer son fonctionnement optimale.

2.1.6. Suivi et encadrement de l'activité budgétaire et comptable

- accompagner les CTD à leur arrimage au budget-programme ;
- outiller les acteurs de la chaîne budgétaire et comptable des CTD sur les techniques d'élaboration et d'exécution du budget et la reddition des comptes ;
- veiller à la qualité/sincérité de l'information financière et comptable produite par les CTD ;

- mettre en place un mécanisme de collecte et de remontée de l'information budgétaire et comptable ;
- encourager la concertation permanente entre les acteurs étatiques intervenant dans la gestion et le suivi des finances publiques au niveau local ;
- renforcer la collaboration entre les services déconcentrés de l'État et les CTD
- accompagner les CTD à l'arrimage à la comptabilité patrimoniale ;
- élaborer des guides du contrôle budgétaire ;
- accompagner les CTD à la mise en place d'un système de suivi des arriérés.

2.2. Des recommandations à l'endroit des CTD

Elles sont relatives :

2.2.1. En matière de recettes

- rationaliser la gestion des ressources de la CTD pour les mettre en adéquation avec ses capacités réelles ;
- mobiliser les ressources internes et identifier des nouvelles niches des ressources ;
- veiller à la qualité des prévisions des recettes lors des projections faites dans chaque domaine d'activités ;
- renforcer la transparence dans la gestion des ressources issues des droits d'accise spécial destiné à l'enlèvement des ordures ;
- procéder à l'évaluation préalable des restes à recouvrer des exercices antérieurs avant leur reconduction éventuelle ;
- rationaliser le niveau d'endettement ;
- veiller à une meilleure budgétisation des ressources transférées ;
- développer les activités génératrice de recettes (exploitation des ressources naturelles, des exploitations forestières) ;
- sécuriser les recettes et leur circuit de collecte ;
- maîtriser le fichier des contribuables en vue de réduire les secteurs d'activités qui exercent dans l'informel ;
- systématiser la tenue des concertations entre les services d'assiette des CTD et les services fiscaux de l'État d'une part et les services d'assiette des CTD et les sectoriels d'autre part.
- systématiser le reversement dans les délais de la dotation générale de fonctionnement par les CU aux CA ;
- inscrire dans le budget des ressources issues de la coopération décentralisée.

2.2.2. En matière de dépenses

i. Dépenses de fonctionnement

- respecter les équilibres et les ratios fixés par la loi, au moment de l'élaboration du budget ;
- tenir compte du besoin réel ainsi que des disponibilités budgétaires dans le cadre des recrutements des personnels ;
- inscrire dans les budgets les ressources nécessaires à la prise en charge de toutes les dépenses obligatoires prévues par la législation en vigueur ;
- systématiser le reversement des cotisations sociales, des impôts et taxes retenus.

ii. Des dépenses d'investissement

- respecter le ratio en dépenses d'investissement fixé à 40% des dépenses totales pour la commune ;
- inscrire dans les Plans d'Investissement Annuel, les projets issus des Plans Communaux de Développement (PCD) régulièrement adoptés, en faisant ressortir le coût, la nature et le lieu d'implantation de l'investissement ou de l'équipement, les sources de financement, ainsi que l'impact attendu sur la vie des populations ;
- s'assurer que les projets de développement des Communautés Urbaines découlent des Plans Directeurs d'Urbanisme (PDU) ;
- transmettre les DAO en commission suivant les délais prescrits dans le Journal de programmation des marchés pour assurer un lancement ;
- respecter les principes budgétaires.

2.2.3. En matière de gestion de la trésorerie

- élaborer les outils modernes de gestion de la trésorerie ;
- limiter les avances irrégulières de trésorerie ;
- gérer les fonds de manière optimale pour faire face aux engagements ;
- éviter les déséquilibres de trésorerie susceptibles de compromettre la capacité de la CTD à fonctionner efficacement ;
- établir des prévisions détaillées des recettes et des dépenses à court terme, moyen et long terme ;
- identifier les besoins de financement à court terme et mettre en place les mécanismes de financement approprié ;
- surveiller en temps réel les mouvements de fonds pour détecter les anomalies et anticiper les problèmes potentiels.

2.2.4. En matière de tenue de la comptabilité

- comptabiliser toutes les recettes et les dépenses dans les états financiers et comptables des CTD ;
- respecter les cycles comptables ;
- respecter la sincérité des états comptables ;
- établir des états financiers fiables et réguliers ;
- mettre en place un contrôle interne comptable pour garantir la fiabilité et la sécurité des informations comptables ;
- former le personnel à la tenue de la comptabilité et à la gestion financière ;
- respecter le rapprochement régulier des comptabilités ;
- reporter fidèlement les soldes ;
- limiter les écarts entre les chiffres du compte de gestion et ceux du compte administratif ainsi que les chiffres portés sur la balance générale des comptes, les états d'exécution des recettes et des dépenses ;
- apurer les déficits de la balance générale des comptes ;
- produire l'état de concordance bancaire et de ses annexes.



ANNEXE 1 : PROFIL DES COMMUNES

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ABONG MBANG	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		47 %	47 %	50 %
Ratio de dépenses d'investissement		53 %	53 %	50 %
Ratio de dépenses de personnel		20 %	21 %	22 %
Volume des dépenses de personnel		60 818 754	73 061 974	64 275 546
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		122	147	188
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,97	0,99	0,98
Crédibilité budgétaire				
		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		46 %	80 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses totales		38 %	71 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		55 %	63 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		59 %	65 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		30 %	82 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		37 %	118 %	26 %
Structures budgétaires				
		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		47 %	47 %	50 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		81 %	82 %	77 %
Volume des recettes fiscales		328694089	393771721	294916513
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		63	50	116
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		35 %	23 %	31 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		42 %	37 %	7 %
Volume des concours financier de l'État		320580882	297426000	34729150
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		96	166	341
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		97001245	822938258	90748043
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		97001245	822938258	90748043
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	50
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		97001245	822938258	90748043
Analyses				
		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de ABONG MBANG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		Oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ABONG MBANG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		Non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		Oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ABONG MBANG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	oui	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de ABONG MBANG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		Non	non	non
La Commune de ABONG MBANG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		Non	non	non
La Commune de ABONG MBANG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de ABONG MBANG est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	
La Commune de ABONG MBANG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		Oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	AFANLOUM	MEFOU ET AFAMBA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	15 %	%
Ratio de dépenses d'investissement		%	85 %	%
Ratio de dépenses de personnel		%	42 %	%
Volume des dépenses de personnel		0	20583612	0
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	355	364
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1,01	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	84 %	%
Taux d'exécution des dépenses totales		%	58 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	21 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	43 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	83 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	115 %	%
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	15 %	%
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	47 %	%
Volume des recettes fiscales		0	52182010	0
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	360	365
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	42 %	%
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	1 %	%
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	73 %	%
Volume des concours financier de l'État		0	359852723	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	115	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	%
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	60762092	0
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	60762092	0
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	50
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	60680825	0
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de AFANLOUM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	
Le budget de la Commune de AFANLOUM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	
Le budget de la Commune de AFANLOUM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			oui	
Le niveau de gouvernance de la Commune de AFANLOUM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	
La Commune de AFANLOUM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	
La Commune de AFANLOUM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	
La Commune de AFANLOUM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	
La Commune de AFANLOUM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	AKO	DONGA MANTUNG	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		31 %	47 %	26 %
Ratio de dépenses d'investissement		69 %	53 %	74 %
Ratio de dépenses de personnel		31 %	28 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		24464664	63802674	65244468
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		270	173	183
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,13	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	46 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses totales		48 %	57 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		51 %	66 %	44 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		65 %	60 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		46 %	51 %	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		74 %	40 %	86 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		31 %	47 %	26 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	100 %	99 %
Volume des recettes fiscales		84513015	165244917	181739296
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		279	211	199
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		74 %	80 %	74 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	2 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		73 %	23 %	15 %
Volume des concours financier de l'Etat		279622795	100000000	100000000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		127	332	331
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		2 %	0 %	5 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		22672860	-60270033	-224503
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		15672860	-60270033	-31224503
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		7000000	0	31000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		21	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		22697860	-54896979	4895794
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de AKO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		Oui	oui	oui
Le budget de la Commune de AKO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		Oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		Passable	oui	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de AKO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de AKO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		Non	non	non
La Commune de AKO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		Non	oui, faiblement	non
La Commune de AKO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable		
La Commune de AKO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		
La Commune de AKO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		Oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	AKOEMAN	NYONG ET SOO	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		30 %	45 %	36 %
Ratio de dépenses d'investissement		70 %	55 %	64 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	29 %	22 %
Volume des dépenses de personnel		27998638	38653619	41394901
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		250	285	294
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1,03	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		68 %	73 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses totales		70 %	74 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		62 %	76 %	76 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		57 %	65 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		73 %	72 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		77 %	84 %	90 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		30 %	45 %	36 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		94 %	91 %	96 %
Volume des recettes fiscales		96281174	137178381	229729831
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		261	248	158
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		60 %	37 %	24 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	5 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		65 %	55 %	60 %
Volume des concours financier de l'État		182415100	168570300	351381400
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		208	284	145
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		17764668	15386953	49805771
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		17764668	15386953	49805771
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	49
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		17874668	15409953	49805771
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de AKOEMAN est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		Oui	oui	oui
Le budget de la Commune de AKOEMAN est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		Oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		Passable	oui	oui
Le budget de la Commune de AKOEMAN est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de AKOEMAN est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		Non	non	non
La Commune de AKOEMAN fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		oui, faiblement
La Commune de AKOEMAN est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	
La Commune de AKOEMAN est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de AKOEMAN fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		Oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	AKOM II	Océan	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		28 %	17 %	38 %
Ratio de dépenses d'investissement		72 %	83 %	62 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	40 %	27 %
Volume des dépenses de personnel		52599853	66708692	40630919
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		143	164	297
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1	1,09
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	52 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses totales		56 %	36 %	29 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		38 %	35 %	41 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		43 %	31 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		69 %	37 %	25 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		67 %	59 %	46 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		28 %	17 %	38 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		81 %	90 %	82 %
Volume des recettes fiscales		151966792	194387559	138187417
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		186	176	253
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		77 %	73 %	67 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		13 %	13 %	35 %
Volume des concours financier de l'État		71791909	189986416	251873868
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		259	269	244
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		14 %	5 %	42 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		30283326	49237564	15725342
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-49716674	40247564	15725342
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		80000000	89900000	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		6	43	49
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		32726707	49237564	15725342
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de AKOM II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		Oui	oui	oui
Le budget de la Commune de AKOM II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		Oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		Passable	productivité critique	oui
Le budget de la Commune de AKOM II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de AKOM II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		Non	non	
La Commune de AKOM II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		Non	non	oui
La Commune de AKOM II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de AKOM II est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		non
La Commune de AKOM II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		Non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	AKONO	MEFOU ET AKONO	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		26 %	23 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement		74 %	77 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel		35 %	26 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		36645715	36932968	40687552
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		213	298	296
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,95	0,23	1,03
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		2020	2021	2022
Taux d'exécution des dépenses totales		78 %	59 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		72 %	59 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		71 %	70 %	82 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		67 %	59 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		73 %	56 %	42 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		83 %	%	39 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		2020	2021	2022
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		26 %	23 %	35 %
Volume des recettes fiscales		89 %	73 %	72 %
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		97085026	102862150	137737933
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		258	293	254
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		61 %	46 %	34 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		2 %	11 %	1 %
Volume des concours financier de l'Etat		75 %	22 %	63 %
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		308250000	31206900	283016345
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		105	350	203
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		2020	2021	2022
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		4854495	-322882	31645728
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		4854495	-322882	31645728
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		27	48	49
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de AKONO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		2020	2021	2022
Le budget de la Commune de AKONO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		Oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		Non		non
Le budget de la Commune de AKONO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de AKONO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
La Commune de AKONO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		Non	non	non
La Commune de AKONO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, faiblement	oui	oui, faiblement
La Commune de AKONO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	non
La Commune de AKONO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui, critique		oui, mais acceptable
		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	AKONOLINGA	NYONG ET MFOUMOU	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		36 %	36 %	52 %
Ratio de dépenses d'investissement		64 %	64 %	48 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	37 %	40 %
Volume des dépenses de personnel		91187588	114183742	120472698
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		60	69	69
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,89	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		80 %	34 %	91 %
Taux d'exécution des dépenses totales		66 %	32 %	36 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		78 %	68 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		81 %	67 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		61 %	25 %	24 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		79 %	25 %	97 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		36 %	36 %	52 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		80 %	77 %	79 %
Volume des recettes fiscales		284179287	289171175	343763241
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		78	93	90
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		58 %	48 %	39 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	5 %	8 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		41 %	63 %	36 %
Volume des concours financier de l'Etat		339567201	561832944	528728900
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		84	32	47
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	35 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		83158789	70910533	133911511
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		83158789	70910533	133911511
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	49
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		83158789	70910533	133911511
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de AKONOLINGA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de AKONOLINGA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de AKONOLINGA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de AKONOLINGA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de AKONOLINGA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		oui
La Commune de AKONOLINGA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de AKONOLINGA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de AKONOLINGA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	AKWAYA	MANYU	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		48 %	53 %	56 %
Ratio de dépenses d'investissement		52 %	47 %	44 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	33 %	38 %
Volume des dépenses de personnel		42651123	136363536	105320603
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		189	45	93
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,62	0,61	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		56 %	57 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses totales		65 %	83 %	33 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		72 %	72 %	31 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		75 %	58 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		60 %	98 %	37 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		0 %	0 %	37 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		48 %	53 %	56 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		68 %	89 %	92 %
Volume des recettes fiscales		148579085	289359010	278144010
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		192	92	122
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		58 %	85 %	86 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		32 %	10 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		25 %	10 %	47 %
Volume des concours financier de l'État		54229384	31742600	245461475
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		263	349	251
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		25339264	-85561047	24902461
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		25339264	-85561047	24902461
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	49
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		25339264	-82661047	45195809
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de AKWAYA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de AKWAYA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de AKWAYA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de AKWAYA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	non
La Commune de AKWAYA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	oui, faiblement
La Commune de AKWAYA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, critique	oui, critique
La Commune de AKWAYA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable		non
La Commune de AKWAYA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ALOU	LEBIALEM	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		37 %	45 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		63 %	55 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		38 %	48 %	46 %
Volume des dépenses de personnel		71081852	96622619	97114123
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		94	100	113
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,88	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		50 %	68 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses totales		55 %	63 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		88 %	45 %	49 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		82 %	40 %	32 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		46 %	92 %	96 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		40 %	106 %	103 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		37 %	45 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	100 %	100 %
Volume des recettes fiscales		165673722	143030481	136864607
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		173	240	257
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		89 %	89 %	91 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	0 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		64 %	67 %	78 %
Volume des concours financier de l'État		300334850	289500000	496767495
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		109	178	57
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-4458801	-58268192	-73094571
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-4458801	-58268192	-73094571
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	49
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-3508801	-53514192	-63160272
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de ALOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ALOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de ALOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de ALOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de ALOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	oui
La Commune de ALOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique		
La Commune de ALOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de ALOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	AMBAM	VALLÉE DU NTEM	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		50 %	58 %	58 %
Ratio de dépenses d'investissement		50 %	42 %	42 %
Ratio de dépenses de personnel		32 %	36 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		147865008	186550959	186550959
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		28	29	35
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		52 %	48 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses totales		78 %	52 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		72 %	57 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		36 %	43 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		84 %	47 %	47 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	57 %	57 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		50 %	58 %	58 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		81 %	84 %	85 %
Volume des recettes fiscales		258687531	380307852	388307852
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		99	54	69
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		39 %	46 %	45 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	4 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		19 %	27 %	32 %
Volume des concours financier de l'État		122053000	220839767	267565467
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		240	243	220
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-142917682	-64048456	-56048326
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-142917682	-64048456	-56048326
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	49
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-142917682	-62575662	-54575532
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de AMBAM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de AMBAM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de AMBAM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de AMBAM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de AMBAM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de AMBAM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de AMBAM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		non
La Commune de AMBAM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ANDEK	MOMO	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		100 %	48 %	21 %
Ratio de dépenses d'investissement		0 %	52 %	79 %
Ratio de dépenses de personnel		35 %	32 %	23 %
Volume des dépenses de personnel		33279584	39496467	28661446
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		232	281	338
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0	0,98	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	51 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses totales		46 %	35 %	40 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		46 %	56 %	18 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	59 %	17 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	26 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	48 %	70 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		100 %	48 %	21 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	87 %	80 %
Volume des recettes fiscales		0	111271762	96403979
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	285	310
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	57 %	73 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	0 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	29 %	19 %
Volume des concours financier de l'État		0	108462450	121178200
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	327	321
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	8 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-94275747	3240300	-6476826
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-94275747	3240300	-56476826
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	50000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	22
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-93228769	3788916	-5258149
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de ANDEK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de ANDEK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	passable	oui
Le budget de la Commune de ANDEK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de ANDEK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de ANDEK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	oui
La Commune de ANDEK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de ANDEK est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de ANDEK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ANGOSSAS	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		22 %	32 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement		78 %	68 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel		14 %	17 %	17 %
Volume des dépenses de personnel		14257407	16689077	20965566
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		292	358	355
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		82 %	85 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses totales		77 %	73 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		64 %	56 %	69 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		55 %	68 %	87 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		81 %	85 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		97 %	100 %	54 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		22 %	32 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		82 %	87 %	83 %
Volume des recettes fiscales		91870938	121838126	137403036
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		269	274	256
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		80 %	57 %	46 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	0 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		81 %	66 %	69 %
Volume des concours financier de l'État		385684582	231409300	310704432
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		54	232	187
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		12191217	42595395	42536049
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		12191217	42595395	42536049
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	48
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		12191217	42595395	42536049
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de ANGOSSAS est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ANGOSSAS est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de ANGOSSAS est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de ANGOSSAS est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de ANGOSSAS fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	oui, faiblement
La Commune de ANGOSSAS est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de ANGOSSAS est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de ANGOSSAS fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ATOK	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		44 %	29 %	22 %
Ratio de dépenses d'investissement		56 %	71 %	78 %
Ratio de dépenses de personnel		14 %	31 %	28 %
Volume des dépenses de personnel		20560362	39961675	26481682
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		284	279	343
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		55 %	52 %	93 %
Taux d'exécution des dépenses totales		29 %	52 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		62 %	59 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		43 %	49 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		21 %	50 %	61 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		58 %	53 %	108 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		44 %	29 %	22 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		76 %	74 %	80 %
Volume des recettes fiscales		78643768	81939693	85339010
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		285	332	326
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		72 %	60 %	49 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		52 %	69 %	52 %
Volume des concours financier de l'État		319548300	297870600	343016250
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		98	163	156
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		33 %	5 %	7 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-38054226	-15949047	10539933
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-241321948	-37185626	-34745036
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		203267722	21236579	45284969
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		3	35	27
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-38054226	-15949047	10539933
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de ATOK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ATOK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			passable	oui
Le budget de la Commune de ATOK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de ATOK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de ATOK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de ATOK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	oui, mais acceptable
La Commune de ATOK est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de ATOK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	AWAE	MEFOU ET AFAMBA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	29 %	27 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	71 %	73 %
Ratio de dépenses de personnel		%	40 %	31 %
Volume des dépenses de personnel		0	61769269	60969324
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	185	200
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	0,71
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	70 %	81 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	57 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	70 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	66 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	53 %	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	71 %	86 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	29 %	27 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	87 %	86 %
Volume des recettes fiscales		0	129400430	180461892
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	262	200
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	59 %	6 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	1 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	43 %	39 %
Volume des concours financier de l'État		0	275256850	228378175
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	191	270
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	6 %	12 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-3975308	9618373
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-39075308	-31481627
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	35100000	41100000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	27	27
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-1604041	9865798
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de AWAE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de AWAE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	passable
Le budget de la Commune de AWAE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de AWAE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de AWAE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de AWAE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de AWAE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	non
La Commune de AWAE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	AYOS	NYONG ET MFOUMOU	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		30 %	21 %	20 %
Ratio de dépenses d'investissement		70 %	79 %	80 %
Ratio de dépenses de personnel		26 %	26 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		44081312	37578935	39094105
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		181	295	300
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	0,84	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	73 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	81 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		67 %	58 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		65 %	58 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		60 %	90 %	50 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		53 %	94 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		30 %	21 %	20 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		74 %	75 %	81 %
Volume des recettes fiscales		154196790	183483679	185413494
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		183	189	197
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		62 %	47 %	45 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	5 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		63 %	57 %	82 %
Volume des concours financier de l'État		325360221	299087350	1038547125
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		90	161	11
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		40721751	98485708	79398576
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		40721751	98485708	79398576
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	46
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		40721751	98485708	79398576
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de AYOS est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de AYOS est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de AYOS est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de AYOS est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	non
La Commune de AYOS fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		oui, faiblement
La Commune de AYOS est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de AYOS est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable	non	oui, critique
La Commune de AYOS fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BABADJOU	BAMBOUTOS	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		45 %	33 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement		55 %	67 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel		37 %	30 %	51 %
Volume des dépenses de personnel		207806381	64859075	69659432
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		20	169	175
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,5	0,82	1,58
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	82 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses totales		74 %	70 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		74 %	63 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		82 %	69 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		75 %	74 %	77 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		67 %	93 %	74 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		45 %	33 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	87 %	84 %
Volume des recettes fiscales		214468463	207397721	176299641
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		132	161	204
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		71 %	55 %	67 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		10 %	2 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		61 %	64 %	69 %
Volume des concours financier de l'État		371509657	411426647	442743332
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		63	87	84
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-314603500	23774237	74187490
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-314603500	23774237	74187490
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	46
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-314603500	23774237	74187490
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BABADJOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BABADJOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	passable	productivité critique
Le budget de la Commune de BABADJOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BABADJOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BABADJOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui, faiblement	non
La Commune de BABADJOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de BABADJOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de BABADJOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BABESSI	NGO KETUNJA	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		53 %	44 %	32 %
Ratio de dépenses d'investissement		47 %	56 %	68 %
Ratio de dépenses de personnel		16 %	36 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		35822992	63109970	51121681
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		218	178	243
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,02	1,23
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		78 %	40 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses totales		43 %	41 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		47 %	35 %	34 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		96 %	54 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		39 %	47 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		66 %	31 %	45 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		53 %	44 %	32 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		69 %	81 %	89 %
Volume des recettes fiscales		259002283	181815547	176677879
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		96	191	202
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		24 %	69 %	86 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		9 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		47 %	53 %	61 %
Volume des concours financier de l'Etat		353425000	215433700	309331500
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		73	245	188
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	4 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		156608494	48720736	53324269
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		156608494	48720736	35324269
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	18000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	36
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		156246509	51943058	54623696
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de BABESSI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BABESSI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BABESSI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BABESSI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BABESSI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	non	non
La Commune de BABESSI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de BABESSI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable	non	oui, mais acceptable
La Commune de BABESSI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAFANG	HAUT-NKAM	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		22 %	14 %	%
Ratio de dépenses d'investissement		78 %	86 %	%
Ratio de dépenses de personnel		14 %	16 %	%
Volume des dépenses de personnel		14257407	27816937	0
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		292	340	364
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		82 %	18 %	%
Taux d'exécution des dépenses totales		78 %	17 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		64 %	16 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		55 %	29 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		83 %	17 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		97 %	16 %	%
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		22 %	14 %	%
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		82 %	53 %	%
Volume des recettes fiscales		91870938	191238478	0
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		269	181	365
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		80 %	44 %	%
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	23 %	%
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		81 %	11 %	%
Volume des concours financier de l'État		385684582	154191427	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		54	288	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	74 %	%
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		12191217	182821925	0
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		12191217	182821925	0
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	45
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		12191217	182321925	0
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BAFANG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	
Le budget de la Commune de BAFANG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	
Le budget de la Commune de BAFANG est-il réaliste suivant la norme PEFPA ?		oui		
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAFANG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFPA ?		non		
La Commune de BAFANG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de BAFANG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	
La Commune de BAFANG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de BAFANG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAFLA	MBAM-INOUBOU	Centre	
	2020	2021	2022	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	47 %	29 %	41 %	
Ratio de dépenses d'investissement	53 %	71 %	59 %	
Ratio de dépenses de personnel	38 %	43 %	41 %	
Volume des dépenses de personnel	149371361	161066049	139637202	
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	26	36	51	
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	0,85	1,02	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	62 %	86 %	57 %	
Taux d'exécution des dépenses totales	62 %	73 %	58 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	69 %	70 %	64 %	
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	62 %	72 %	39 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	58 %	74 %	54 %	
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	61 %	95 %	98 %	
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	47 %	29 %	41 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	84 %	84 %	83 %	
Volume des recettes fiscales	383309201	361227316	328133813	
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	46	61	101	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	52 %	47 %	46 %	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	2 %	0 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	46 %	25 %	29 %	
Volume des concours financier de l'État	378144870	321016235	238499749	
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	61	145	261	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	42 %	0 %	
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	63771516	55605272	58713828	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	63771516	-195091051	58713828	
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	250696323	0	
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	6	45	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	67647142	55605272	58713828	
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BAFLA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui	
Le budget de la Commune de BAFLA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	non	non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	non, mais acceptable	productivité critique	productivité critique	
Le budget de la Commune de BAFLA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	oui	non, critique	
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAFLA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non	
La Commune de BAFLA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	oui, faiblement	non	
La Commune de BAFLA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	
La Commune de BAFLA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique			
La Commune de BAFLA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	non	oui	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAFOUSSAM Ier	MIFI	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		48 %	50 %	64 %
Ratio de dépenses d'investissement		52 %	50 %	36 %
Ratio de dépenses de personnel		38 %	32 %	31 %
Volume des dépenses de personnel		166193290	169390884	171115874
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		25	33	37
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,93	0,99
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		56 %	50 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses totales		55 %	62 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		63 %	71 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		43 %	46 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		49 %	56 %	29 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		73 %	57 %	31 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		48 %	50 %	64 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		82 %	83 %	80 %
Volume des recettes fiscales		324121777	375717714	475960791
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		64	56	53
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		42 %	36 %	55 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	8 %	5 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		37 %	50 %	30 %
Volume des concours financier de l'État		344376425	395645918	281111519
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		79	95	206
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-39033156	-73436967	32855091
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-39033156	-73436967	32855091
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	45
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-39033156	-73436967	34528691
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de BAFOUSSAM I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	acceptable
Le budget de la Commune de BAFOUSSAM I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	passable	passable
Le budget de la Commune de BAFOUSSAM I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAFOUSSAM I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BAFOUSSAM I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	
La Commune de BAFOUSSAM I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de BAFOUSSAM I est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	non
La Commune de BAFOUSSAM I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAFOUSSAM IIème	MIFI	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		60 %	31 %	40 %
Ratio de dépenses d'investissement		40 %	69 %	60 %
Ratio de dépenses de personnel		16 %	25 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		73889154	81144720	89225660
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		85	129	123
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		70 %	82 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses totales		59 %	79 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		93 %	75 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		102 %	88 %	109 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		38 %	80 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		46 %	77 %	46 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		60 %	31 %	40 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		58 %	68 %	72 %
Volume des recettes fiscales		316218715	371110757	565110079
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		68	59	43
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		35 %	36 %	48 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		6 %	8 %	13 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		45 %	54 %	42 %
Volume des concours financier de l'État		400569181	595850751	506877246
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		45	24	53
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		92749249	218513243	408722820
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		92749249	218513243	408722820
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	45
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		92749249	218513243	408722820
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de BAFOUSSAM II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BAFOUSSAM II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BAFOUSSAM II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAFOUSSAM II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BAFOUSSAM II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui
La Commune de BAFOUSSAM II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	non
La Commune de BAFOUSSAM II est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		non	non	non
La Commune de BAFOUSSAM II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAFOUSSAM IIIème	MIFI	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		40 %	44 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		60 %	56 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	35 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		82478069	114061043	118817252
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		71	70	72
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,91	0,97	1
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		53 %	42 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses totales		48 %	43 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		68 %	41 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		63 %	42 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		40 %	44 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		46 %	42 %	55 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		40 %	44 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		78 %	77 %	81 %
Volume des recettes fiscales		241064859	231075003	410976899
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		114	137	63
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		47 %	47 %	55 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		7 %	6 %	9 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		13 %	8 %	3 %
Volume des concours financier de l'État		83113363	52865096	30529105
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		256	342	345
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	4 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		57095552	-25350705	174137164
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		57095552	-54307834	174137164
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	28957129	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	31	45
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		57095552	-25350705	174137164
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de BAFOUSSAM III est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BAFOUSSAM III est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BAFOUSSAM III est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAFOUSSAM III est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BAFOUSSAM III fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui
La Commune de BAFOUSSAM III est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de BAFOUSSAM III est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		
La Commune de BAFOUSSAM III fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAFUT	MEZAM	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		53 %	52 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		47 %	48 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		28 %	26 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		74914485	61723618	61696550
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		82	186	197
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,01	1,05
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	55 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses totales		64 %	57 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	53 %	35 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		65 %	43 %	28 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		58 %	62 %	69 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		48 %	89 %	92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		53 %	52 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	78 %	75 %
Volume des recettes fiscales		240940303	201401082	147748950
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		115	170	241
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		84 %	74 %	74 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		4 %	9 %	8 %
Volume des concours financier de l'État		15828800	39999900	45376400
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		290	345	338
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	9 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-3107871	18978195	27499321
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-3107871	18978195	-19975623
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	47474944
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	25
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		3639037	29713305	31210532
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BAFUT est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BAFUT est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BAFUT est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAFUT est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BAFUT fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui
La Commune de BAFUT est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de BAFUT est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de BAFUT fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAHAM	HAUTS-PLATEAUX	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		48 %	52 %	41 %
Ratio de dépenses d'investissement		52 %	48 %	59 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	26 %	18 %
Volume des dépenses de personnel		42651123	37901860	39718221
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		189	291	299
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,62	1,19	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		56 %	55 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses totales		65 %	56 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		72 %	59 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		75 %	69 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		60 %	54 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		0 %	46 %	54 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		48 %	52 %	41 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		68 %	75 %	64 %
Volume des recettes fiscales		148579085	129120194	140907772
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		192	263	247
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		58 %	57 %	36 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		32 %	12 %	20 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		25 %	57 %	71 %
Volume des concours financier de l'État		54229384	186748185	385995923
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		263	275	124
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		25339264	26967884	-5157704
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		25339264	26967884	-5157704
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	44
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		25339264	26967884	-5157704
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BAHAM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BAHAM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BAHAM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAHAM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BAHAM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	
La Commune de BAHAM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	non
La Commune de BAHAM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	non	oui, mais acceptable
La Commune de BAHAM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAKOU	HAUT-NKAM	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		61 %	24 %	%
Ratio de dépenses d'investissement		39 %	76 %	%
Ratio de dépenses de personnel		49 %	33 %	%
Volume des dépenses de personnel		102653151	26084618	0
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		47	345	364
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,02	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		44 %	35 %	%
Taux d'exécution des dépenses totales		30 %	39 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		46 %	51 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	49 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		19 %	37 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		38 %	32 %	%
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		61 %	24 %	%
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	83 %	%
Volume des recettes fiscales		172053079	62471942	0
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		165	352	365
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		50 %	75 %	%
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	1 %	%
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		60 %	64 %	%
Volume des concours financier de l'État		297866666	191526500	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		111	266	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	9 %	%
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-9597946	-3680886	0
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-9597946	-31680886	0
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	28000000	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	32	44
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-22238479	-3680886	0
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BAKOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	
Le budget de la Commune de BAKOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	passable	
Le budget de la Commune de BAKOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAKOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	
La Commune de BAKOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	
La Commune de BAKOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	
La Commune de BAKOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	
La Commune de BAKOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BALI	MEZAM	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		53 %	27 %	36 %
Ratio de dépenses d'investissement		47 %	73 %	64 %
Ratio de dépenses de personnel		28 %	40 %	33 %
Volume des dépenses de personnel		74914485	54748394	47374679
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		82	208	261
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	43 %	42 %
Taux d'exécution des dépenses totales		64 %	41 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	50 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		65 %	41 %	40 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		58 %	38 %	40 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		48 %	44 %	43 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		53 %	27 %	36 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	98 %	93 %
Volume des recettes fiscales		240940303	130462200	127499986
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		115	260	269
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		84 %	93 %	82 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	2 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		4 %	0 %	28 %
Volume des concours financier de l'État		15828800	2055500	109397450
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		290	363	329
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	14 %	23 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-3107871	-5975275	-6662144
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-3107871	-77975275	-94162144
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	72000000	87500000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	19	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		3639037	-3468404	-4603799
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BALI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BALI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	productivité critique	passable
Le budget de la Commune de BALI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BALI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BALI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	non
La Commune de BALI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique		oui, critique
La Commune de BALI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		
La Commune de BALI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BALIKUMBAT	NGO KETUNJA	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		31 %	36 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement		69 %	64 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel		36 %	40 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		49264851	82265371	87060811
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		156	126	128
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,4	0,73	0,99
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		51 %	63 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses totales		80 %	52 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		59 %	57 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		51 %	113 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		95 %	49 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	50 %	56 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		31 %	36 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		97 %	90 %	94 %
Volume des recettes fiscales		110323261	177919400	280467125
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		236	193	120
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		70 %	76 %	92 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	2 %	2 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		0 %	23 %	18 %
Volume des concours financier de l'Etat		0	119191500	117220050
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		302	317	323
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-23735424	-9731354	55065286
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-23735424	-9731354	55065286
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-23735424	-6890425	58612064
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de BALIKUMBAT est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BALIKUMBAT est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BALIKUMBAT est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BALIKUMBAT est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non	non
La Commune de BALIKUMBAT fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de BALIKUMBAT est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de BALIKUMBAT est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?				
La Commune de BALIKUMBAT fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAMENDA Ier	MEZAM	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		42 %	35 %	34 %
Ratio de dépenses d'investissement		58 %	65 %	66 %
Ratio de dépenses de personnel		31 %	29 %	46 %
Volume des dépenses de personnel		49184201	47184372	81936531
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		158	260	139
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,53	0,73	0,78
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		101 %	59 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses totales		52 %	43 %	43 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		52 %	36 %	29 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		51 %	29 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		52 %	48 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		2471 %	158 %	83 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		42 %	35 %	34 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		54 %	69 %	82 %
Volume des recettes fiscales		101239389	123130305	150733090
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		253	270	234
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		40 %	51 %	56 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		60 %	12 %	3 %
Volume des concours financier de l'État		228503957	56539596	16642500
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		171	341	352
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		29242364	14478267	4527299
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		29242364	14478267	4527299
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		29242364	14478267	18159699
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BAMENDA I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BAMENDA I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui	productivité critique
Le budget de la Commune de BAMENDA I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAMENDA I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BAMENDA I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de BAMENDA I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	oui, mais acceptable
La Commune de BAMENDA I est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		non		
La Commune de BAMENDA I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAMENDA IIème	MEZAM	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		57 %	66 %	61 %
Ratio de dépenses d'investissement		43 %	34 %	39 %
Ratio de dépenses de personnel		25 %	31 %	23 %
Volume des dépenses de personnel		110743112	128274407	194821760
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		40	52	34
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,84	0,11
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		63 %	45 %	10 %
Taux d'exécution des dépenses totales		53 %	40 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		55 %	43 %	78 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		51 %	48 %	10 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		50 %	34 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		90 %	43 %	%
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		57 %	66 %	61 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		86 %	92 %	100 %
Volume des recettes fiscales		446708847	309562040	23947567
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		32	80	362
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		58 %	86 %	94 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		8 %	2 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		1 %	47 %	0 %
Volume des concours financier de l'État		13616616	289824100	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		294	177	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		71616599	-82833497	-837761330
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		71616599	-82833497	-837761330
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		71616599	-82833497	-837676330
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BAMENDA II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	acceptable
Le budget de la Commune de BAMENDA II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	oui
Le budget de la Commune de BAMENDA II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAMENDA II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BAMENDA II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui, faiblement	oui
La Commune de BAMENDA II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	
La Commune de BAMENDA II est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	
La Commune de BAMENDA II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAMENDA IIIème	MEZAM	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		57 %	44 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement		43 %	56 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel		25 %	34 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		110743112	100182618	103542442
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		40	90	98
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,01	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		63 %	45 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses totales		53 %	65 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		55 %	67 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		51 %	58 %	91 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		50 %	64 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		90 %	33 %	67 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		57 %	44 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		86 %	71 %	90 %
Volume des recettes fiscales		446708847	214960224	400019461
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		32	153	66
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		58 %	60 %	80 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		8 %	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		1 %	10 %	23 %
Volume des concours financier de l'État		13616616	49662600	211428000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		294	344	278
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		71616599	6232665	150531245
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		71616599	6232665	150531245
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		71616599	6232665	150531245
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BAMENDA III est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BAMENDA III est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BAMENDA III est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAMENDA III est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BAMENDA III fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui, faiblement	non
La Commune de BAMENDA III est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	oui, critique
La Commune de BAMENDA III est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		
La Commune de BAMENDA III fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAMENDJOU	HAUTS-PLATEAUX	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		39 %	28 %	34 %
Ratio de dépenses d'investissement		61 %	72 %	66 %
Ratio de dépenses de personnel		32 %	27 %	29 %
Volume des dépenses de personnel		52854722	52900617	58930721
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		142	219	207
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		74 %	80 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses totales		75 %	86 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		60 %	71 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		72 %	66 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		88 %	94 %	89 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		77 %	88 %	81 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		39 %	28 %	34 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	84 %	84 %
Volume des recettes fiscales		175135445	151728120	173674399
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		162	229	208
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		81 %	66 %	65 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	4 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		58 %	75 %	68 %
Volume des concours financier de l'État		245216393	482012160	380008413
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		149	57	128
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		32147594	-16589291	3648585
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		32147594	-16589291	3648585
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		32801263	-16016463	4245875
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BAMENDJOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BAMENDJOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui	oui
Le budget de la Commune de BAMENDJOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAMENDJOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	non
La Commune de BAMENDJOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de BAMENDJOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de BAMENDJOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de BAMENDJOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAMUSSO	NDIAN	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		41 %	25 %	18 %
Ratio de dépenses d'investissement		59 %	75 %	82 %
Ratio de dépenses de personnel		40 %	44 %	38 %
Volume des dépenses de personnel		54590545	50340735	57442698
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		135	236	215
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1,01	1,08
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		67 %	54 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses totales		67 %	55 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		49 %	34 %	48 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		67 %	65 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		88 %	68 %	99 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		68 %	51 %	80 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		41 %	25 %	18 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		81 %	76 %	90 %
Volume des recettes fiscales		119269866	91680093	147532985
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		224	314	242
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		70 %	55 %	61 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		59 %	77 %	44 %
Volume des concours financier de l'État		197973000	357539307	365017361
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		197	118	139
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	38 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		10212326	5072246	13799749
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		10212326	5072246	13799749
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		762326	5092246	13799749
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BAMUSSO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BAMUSSO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BAMUSSO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAMUSSO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de BAMUSSO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de BAMUSSO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de BAMUSSO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	non
La Commune de BAMUSSO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BANA	HAUT-NKAM	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		27 %	26 %	26 %
Ratio de dépenses d'investissement		73 %	74 %	74 %
Ratio de dépenses de personnel		23 %	22 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		26910391	35313057	30040249
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		257	309	332
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,91	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		46 %	72 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses totales		47 %	85 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		48 %	79 %	50 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		47 %	60 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		47 %	87 %	90 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		45 %	78 %	97 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		27 %	26 %	26 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	68 %	82 %
Volume des recettes fiscales		96457886	88784598	84589568
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		260	319	327
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		69 %	55 %	65 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		4 %	17 %	30 %
Volume des concours financier de l'État		18522848	82114105	113495950
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		287	339	327
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-1430271	-30517400	9993338
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-1430271	-30517400	9993338
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-1430271	-30517400	9993338
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BANA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BANA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de BANA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BANA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	non
La Commune de BANA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de BANA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	oui, mais acceptable
La Commune de BANA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		non
La Commune de BANA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BANDJA	HAUT-NKAM	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		35 %	31 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement		65 %	69 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel		23 %	19 %	19 %
Volume des dépenses de personnel		31845184	30682878	30013226
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		235	326	333
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1,04
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		58 %	65 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses totales		53 %	61 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		55 %	49 %	44 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		64 %	78 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		52 %	68 %	50 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		54 %	59 %	43 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		35 %	31 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	83 %	80 %
Volume des recettes fiscales		169022816	163931762	163550432
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		170	213	219
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		77 %	65 %	61 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		6 %	9 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		55 %	65 %	52 %
Volume des concours financier de l'État		236945172	355705033	259586101
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		161	120	232
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	11 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		56416412	40117971	45553224
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		56416412	40117971	45553224
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		56416412	40117971	45553224
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BANDJA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BANDJA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BANDJA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BANDJA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BANDJA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui
La Commune de BANDJA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de BANDJA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de BANDJA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BANGANGTE	NDE	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		32 %	40 %	34 %
Ratio de dépenses d'investissement		68 %	60 %	66 %
Ratio de dépenses de personnel		34 %	32 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		115393522	105873378	99713288
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		37	81	106
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1,13
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		79 %	61 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses totales		75 %	58 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		58 %	62 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		75 %	58 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		88 %	56 %	75 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		82 %	64 %	99 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		32 %	40 %	34 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		79 %	78 %	78 %
Volume des recettes fiscales		354227248	313120659	324771293
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		57	77	103
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		61 %	57 %	51 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	4 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		13 %	61 %	69 %
Volume des concours financier de l'État		146636653	531248393	798988800
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		226	42	19
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		110767065	68040251	86155351
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		110767065	68040251	86155351
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		110767065	68040251	86155351
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de BANGANGTE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BANGANGTE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	passable	passable
Le budget de la Commune de BANGANGTE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BANGANGTE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BANGANGTE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de BANGANGTE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de BANGANGTE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de BANGANGTE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BANGEM	KOUPÉ-MANENGOUBA	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		54 %	38 %	33 %
Ratio de dépenses d'investissement		46 %	62 %	67 %
Ratio de dépenses de personnel		26 %	20 %	51 %
Volume des dépenses de personnel		69073002	47833358	121229443
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		101	249	67
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1	1,03
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	73 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses totales		83 %	76 %	87 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		85 %	56 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		54 %	62 %	36 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		81 %	98 %	98 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		92 %	88 %	124 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		54 %	38 %	33 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		70 %	39 %	66 %
Volume des recettes fiscales		115229865	118172099	116133183
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		234	278	285
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		64 %	32 %	56 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		10 %	25 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		70 %	75 %	78 %
Volume des concours financier de l'État		299270900	449665500	487689575
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		110	65	60
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	5 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-105358895	63118291	-61087615
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-105358895	63118291	-61087615
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-105784758	63118291	-61087615
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BANGEM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BANGEM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	productivité critique
Le budget de la Commune de BANGEM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BANGEM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non	non, mais acceptable
La Commune de BANGEM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		oui, faiblement
La Commune de BANGEM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	non
La Commune de BANGEM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de BANGEM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BANGOU	HAUTS-PLATEAUX	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		48 %	29 %	46 %
Ratio de dépenses d'investissement		52 %	71 %	54 %
Ratio de dépenses de personnel		20 %	35 %	20 %
Volume des dépenses de personnel		39997873	51357684	45439937
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		198	230	270
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		2,38	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		41 %	85 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses totales		93 %	85 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		108 %	65 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		19 %	54 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		82 %	97 %	94 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		102 %	106 %	90 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		48 %	29 %	46 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		96 %	81 %	49 %
Volume des recettes fiscales		139510492	101578154	115785202
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		204	296	286
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		51 %	66 %	37 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		29 %	7 %	26 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		66 %	80 %	76 %
Volume des concours financier de l'Etat		281341700	400663900	385732379
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		123	93	125
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-51015113	-23454198	3405461
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-51015113	-23454198	3405461
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-51015113	-23454198	3405461
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BANGOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BANGOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	oui
Le budget de la Commune de BANGOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BANGOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	non
La Commune de BANGOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	
La Commune de BANGOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de BANGOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de BANGOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BANGOURAIN	NOUN	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		45 %	45 %	33 %
Ratio de dépenses d'investissement		55 %	55 %	67 %
Ratio de dépenses de personnel		24 %	26 %	42 %
Volume des dépenses de personnel		27931152	36617762	59629253
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		253	301	205
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,8	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		44 %	62 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses totales		33 %	55 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		29 %	48 %	46 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		37 %	59 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		38 %	62 %	78 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		53 %	65 %	79 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		45 %	45 %	33 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		83 %	83 %	85 %
Volume des recettes fiscales		117976268	150816220	175266127
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		226	232	205
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		71 %	70 %	80 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		12 %	4 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		44 %	57 %	56 %
Volume des concours financier de l'État		122477300	202214700	280062716
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		236	257	208
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		13 %	0 %	8 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		23384119	39419666	63015897
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		23384119	39419666	63015897
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		23384119	39419666	63015897
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BANGOURAIN est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BANGOURAIN est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	productivité critique
Le budget de la Commune de BANGOURAIN est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BANGOURAIN est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BANGOURAIN fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui, faiblement	non
La Commune de BANGOURAIN est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de BANGOURAIN est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	non
La Commune de BANGOURAIN fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BANKA	HAUT-NKAM	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		22 %	25 %	23 %
Ratio de dépenses d'investissement		78 %	75 %	77 %
Ratio de dépenses de personnel		14 %	45 %	28 %
Volume des dépenses de personnel		14257407	103900837	55213441
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		292	85	224
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1	1,04
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		81 %	80 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses totales		77 %	90 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		64 %	79 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		53 %	53 %	31 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		81 %	94 %	78 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		97 %	93 %	75 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		22 %	25 %	23 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		82 %	84 %	73 %
Volume des recettes fiscales		91870938	143510857	78453814
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		269	239	334
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		80 %	68 %	50 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	5 %	9 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		81 %	54 %	89 %
Volume des concours financier de l'État		385684582	442721983	668798807
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		54	69	26
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		12191217	-61705438	-89827572
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		12191217	-61705438	-89827572
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	43
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		12191217	-61705438	-89827572
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BANKA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BANKA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	oui
Le budget de la Commune de BANKA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BANKA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	oui	non
La Commune de BANKA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				oui
La Commune de BANKA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de BANKA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, critique
La Commune de BANKA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BANKIM	MAYO-BANYO	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		37 %	36 %	48 %
Ratio de dépenses d'investissement		63 %	64 %	52 %
Ratio de dépenses de personnel		29 %	35 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		77532607	109369744	119732622
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		78	76	71
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,34	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		2020	2021	2022
Taux d'exécution des dépenses totales		71 %	64 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		69 %	22 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		67 %	10 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		63 %	54 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		70 %	63 %	48 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		82 %	77 %	65 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		2020	2021	2022
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		37 %	36 %	48 %
Volume des recettes fiscales		88 %	87 %	86 %
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		356575028	354760909	330635001
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		55	64	98
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		70 %	59 %	61 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		4 %	4 %	6 %
Volume des concours financier de l'Etat		49 %	58 %	48 %
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		356275003	504996600	321213673
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		70	50	175
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		2020	2021	2022
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		135531181	97888819	65234168
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		135531181	97888819	60234168
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	5000000
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		27	48	37
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BANKIM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		2020	2021	2022
Le budget de la Commune de BANKIM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BANKIM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BANKIM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de BANKIM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui
La Commune de BANKIM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de BANKIM est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	non
La Commune de BANKIM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BANWA	HAUT-NKAM	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		35 %	32 %	26 %
Ratio de dépenses d'investissement		65 %	68 %	74 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	40 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		31020921	31156062	33457262
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		238	324	324
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		61 %	75 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses totales		70 %	71 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		97 %	51 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		75 %	51 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		61 %	88 %	90 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		55 %	100 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		35 %	32 %	26 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	89 %	91 %
Volume des recettes fiscales		106470239	79704119	77958627
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		242	335	335
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		69 %	83 %	86 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		61 %	69 %	79 %
Volume des concours financier de l'État		210382516	175980600	286587550
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		182	281	202
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		9 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-22941662	10832817	-10519350
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-22941662	10832817	-10519350
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-22941662	10832817	-10519350
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BANWA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	Oui	oui
Le budget de la Commune de BANWA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	Oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BANWA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BANWA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	Non	non
La Commune de BANWA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	Non	non
La Commune de BANWA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de BANWA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de BANWA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	Oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BANYO	MAYO-BANYO	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		51 %	39 %	38 %
Ratio de dépenses d'investissement		49 %	61 %	62 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	19 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		93414964	93121185	108023466
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		57	108	87
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,05	0,82	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		82 %	66 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses totales		73 %	62 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		82 %	73 %	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		71 %	49 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		65 %	56 %	48 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		97 %	91 %	44 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		51 %	39 %	38 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		83 %	75 %	89 %
Volume des recettes fiscales		413820225	350230925	461754062
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		40	66	55
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		67 %	49 %	69 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	5 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		49 %	64 %	56 %
Volume des concours financier de l'État		489781728	706682900	615487895
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		22	12	31
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		66481604	-27768375	72051545
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		66481604	-27768375	72051545
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		66481604	-27768375	72051545
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BANYO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BANYO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BANYO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BANYO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BANYO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		oui
La Commune de BANYO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de BANYO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de BANYO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BARE	MOUNGO	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		62 %	35 %	47 %
Ratio de dépenses d'investissement		38 %	65 %	53 %
Ratio de dépenses de personnel		29 %	40 %	43 %
Volume des dépenses de personnel		68145889	46379323	47118366
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		102	262	264
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,99	1,51
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		87 %	37 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	55 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		68 %	50 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		70 %	62 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		53 %	59 %	68 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		123 %	27 %	86 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		62 %	35 %	47 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	93 %	90 %
Volume des recettes fiscales		262698590	99504360	102072450
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		94	299	303
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		77 %	82 %	76 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		39 %	54 %	74 %
Volume des concours financier de l'État		207636491	117947800	320289621
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		189	319	177
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		57338689	-9086777	3902286
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		57338689	-9086777	3902286
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		56680534	-9086777	-4898864
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BARE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BARE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de BARE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BARE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BARE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de BARE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de BARE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de BARE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BARNDAKE	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		18 %	37 %	21 %
Ratio de dépenses d'investissement		82 %	63 %	79 %
Ratio de dépenses de personnel		25 %	27 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		28329481	33582428	32889004
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		249	318	329
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,98	0,98	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		77 %	79 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses totales		66 %	49 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		66 %	57 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		60 %	51 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		66 %	45 %	81 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		84 %	94 %	80 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		18 %	37 %	21 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		86 %	99 %	90 %
Volume des recettes fiscales		131841595	127766881	140265217
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		212	266	250
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		69 %	78 %	63 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		81 %	41 %	77 %
Volume des concours financier de l'État		577557398	227600000	513569109
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		9	235	50
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		40804848	2634691	19641677
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		40804848	2634691	19641677
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		40804848	2634691	19641677
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BARNDAKE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BARNDAKE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BARNDAKE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BARNDAKE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BARNDAKE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui, faiblement
La Commune de BARNDAKE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique		oui, critique
La Commune de BARNDAKE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, critique
La Commune de BARNDAKE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BASHEO	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		10 %	16 %	15 %
Ratio de dépenses d'investissement		90 %	84 %	85 %
Ratio de dépenses de personnel		17 %	16 %	21 %
Volume des dépenses de personnel		20529007	28002017	27306345
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		285	339	342
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,06	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		92 %	84 %	95 %
Taux d'exécution des dépenses totales		99 %	77 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		73 %	65 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		69 %	86 %	88 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		103 %	80 %	68 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		99 %	82 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		10 %	16 %	15 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		72 %	33 %	34 %
Volume des recettes fiscales		166149598	171512258	156745829
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		172	205	232
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		56 %	22 %	25 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		16 %	1 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		36 %	24 %	14 %
Volume des concours financier de l'État		447705656	279154800	166621618
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		30	185	298
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		17 %	4 %	36 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		109780524	342814143	327951127
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		109780524	342814143	327951127
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		109780524	342814143	327951127
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BASHEO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BASHEO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BASHEO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de BASHEO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		oui	non	non
La Commune de BASHEO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de BASHEO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	non
La Commune de BASHEO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable		
La Commune de BASHEO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BASSAMBA	NDE	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		48 %	31 %	27 %
Ratio de dépenses d'investissement		52 %	69 %	73 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	34 %	38 %
Volume des dépenses de personnel		17639805	28785844	26387707
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		290	332	344
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	113,95
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		18 %	75 %	1 %
Taux d'exécution des dépenses totales		30 %	67 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		36 %	43 %	45 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		43 %	68 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		26 %	89 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		0 %	80 %	0 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		48 %	31 %	27 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	50 %	83 %
Volume des recettes fiscales		56386287	53706810	58431338
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		302	357	353
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		80 %	46 %	65 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	32 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		11 %	80 %	81 %
Volume des concours financier de l'État		6963700	246980000	247287650
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		300	216	248
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		12270891	23550573	875595
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		12270891	23550573	875595
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		12270891	23550573	875595
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de BASSAMBA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BASSAMBA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BASSAMBA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	
Le niveau de gouvernance de la Commune de BASSAMBA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BASSAMBA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non		non
La Commune de BASSAMBA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de BASSAMBA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de BASSAMBA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BATCHAM	BAMBOUTOS	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		50 %	51 %	56 %
Ratio de dépenses d'investissement		50 %	49 %	44 %
Ratio de dépenses de personnel		25 %	38 %	27 %
Volume des dépenses de personnel		83912129	98248219	97711198
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		70	95	110
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		92 %	65 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses totales		66 %	42 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		78 %	44 %	66 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		82 %	49 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		57 %	40 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		101 %	84 %	101 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		50 %	51 %	56 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	84 %	99 %
Volume des recettes fiscales		376241492	271446210	351799732
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		49	104	86
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		81 %	66 %	92 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	3 %	10 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		35 %	34 %	30 %
Volume des concours financier de l'État		342168527	265868333	248730138
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		81	200	246
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		68550081	62611888	-11479358
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		68550081	62611888	-11479358
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		68550081	62611888	-11479358
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BATCHAM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BATCHAM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	oui
Le budget de la Commune de BATCHAM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BATCHAM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BATCHAM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui
La Commune de BATCHAM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	
La Commune de BATCHAM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de BATCHAM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BATCHENGA	LÉKIÉ	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		18 %	30 %	27 %
Ratio de dépenses d'investissement		82 %	70 %	73 %
Ratio de dépenses de personnel		30 %	42 %	40 %
Volume des dépenses de personnel		25043146	40241671	43223701
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		268	277	284
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,99	0,99	1,02
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		80 %	56 %	16 %
Taux d'exécution des dépenses totales		151 %	56 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		51 %	46 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		47 %	53 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		265 %	61 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		98 %	58 %	0 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		18 %	30 %	27 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	85 %	89 %
Volume des recettes fiscales		94180418	92660887	88283091
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		265	310	324
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		71 %	55 %	67 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		55 %	70 %	3 %
Volume des concours financier de l'État		268954191	223531600	3039600
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		132	242	355
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		21454939	14123371	-9134211
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		21454939	14123371	-9134211
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		23089521	14904518	-7340676
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BATCHENGA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BATCHENGA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de BATCHENGA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	
Le niveau de gouvernance de la Commune de BATCHENGA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de BATCHENGA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de BATCHENGA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de BATCHENGA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	
La Commune de BATCHENGA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BATIBO	MOMO	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		78 %	49 %	44 %
Ratio de dépenses d'investissement		22 %	51 %	56 %
Ratio de dépenses de personnel		35 %	35 %	39 %
Volume des dépenses de personnel		69876467	72523840	77640302
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		95	149	149
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		64 %	55 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses totales		42 %	54 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		66 %	62 %	49 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		103 %	73 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		18 %	47 %	47 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		42 %	44 %	57 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		78 %	49 %	44 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		88 %	77 %	74 %
Volume des recettes fiscales		197827390	167337944	169126899
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		145	210	212
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		87 %	75 %	70 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		32 %	34 %	29 %
Volume des concours financier de l'État		125219700	149992000	157196700
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		235	292	302
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		25072400	10207820	26676891
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		25072400	10207820	26676891
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		25072400	10207442	26676891
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BATIBO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BATIBO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BATIBO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BATIBO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BATIBO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de BATIBO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de BATIBO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	
La Commune de BATIBO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BATIE	HAUTS-PLATEAUX	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		41 %	47 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement		59 %	53 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel		27 %	21 %	21 %
Volume des dépenses de personnel		26464243	28078607	30052350
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		261	337	331
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,3	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		80 %	71 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses totales		83 %	83 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	80 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	50 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		94 %	85 %	90 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	100 %	101 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		41 %	47 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		88 %	87 %	85 %
Volume des recettes fiscales		90105215	86889899	96335653
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		272	321	311
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		78 %	71 %	63 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	5 %	9 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		4 %	64 %	82 %
Volume des concours financier de l'État		11919300	158166400	430554350
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		297	286	88
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		5 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		5351621	-33320737	-31375754
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-196389379	-33320737	-31375754
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		201741000	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		4	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		6134108	-33320737	-31049429
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BATIE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BATIE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BATIE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de BATIE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
La Commune de BATIE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non		oui
La Commune de BATIE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de BATIE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de BATIE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BATOURI	KADEY	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		34 %	35 %	32 %
Ratio de dépenses d'investissement		66 %	65 %	68 %
Ratio de dépenses de personnel		34 %	30 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		105577190	129233991	149062730
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		44	51	46
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1,02	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		63 %	90 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses totales		82 %	80 %	84 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		66 %	81 %	79 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		62 %	105 %	112 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		94 %	79 %	87 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		63 %	84 %	47 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		34 %	35 %	32 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	85 %	84 %
Volume des recettes fiscales		281059895	381182687	551949936
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		82	53	44
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		78 %	72 %	44 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	2 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		57 %	54 %	33 %
Volume des concours financier de l'État		388797479	766261957	373918363
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		53	6	132
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	4 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-4461662	17561854	231655004
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-4461662	17561854	231655004
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-3912889	17561854	232564058
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BATOURI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BATOURI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BATOURI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BATOURI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
La Commune de BATOURI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de BATOURI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de BATOURI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de BATOURI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAYANGAM	KOUNG-KHI	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		24 %	28 %	34 %
Ratio de dépenses d'investissement		76 %	72 %	66 %
Ratio de dépenses de personnel		23 %	22 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		30307890	34426177	35688743
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		247	315	314
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	0,2
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		61 %	53 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	56 %	9 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		59 %	58 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		66 %	54 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		63 %	55 %	6 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		59 %	53 %	46 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		24 %	28 %	34 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	66 %	83 %
Volume des recettes fiscales		118064400	101107883	93719662
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		225	297	316
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		67 %	51 %	65 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	2 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		76 %	77 %	71 %
Volume des concours financier de l'État		410199400	401341200	242146500
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		43	92	257
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		2817193	-2005872	308890
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		2817193	-2005872	308890
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		2817193	-2005872	308890
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BAYANGAM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BAYANGAM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de BAYANGAM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAYANGAM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	
La Commune de BAYANGAM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de BAYANGAM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de BAYANGAM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de BAYANGAM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BAZOU	NDE	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		35 %	34 %	51 %
Ratio de dépenses d'investissement		65 %	66 %	49 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	40 %	43 %
Volume des dépenses de personnel		31020921	76383490	70389696
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		238	142	171
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,07	1
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		61 %	83 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses totales		70 %	69 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		97 %	61 %	61 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		75 %	59 %	38 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		61 %	74 %	39 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		55 %	103 %	94 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		35 %	34 %	51 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	41 %	69 %
Volume des recettes fiscales		106470239	99459733	93045541
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		242	300	320
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		69 %	35 %	60 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		61 %	75 %	74 %
Volume des concours financier de l'État		210382516	538147300	321361000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		182	39	174
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		9 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-22941662	47219948	-27213524
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-22941662	47219948	-27213524
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-22941662	7645958	-26713524
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de BAZOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BAZOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de BAZOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BAZOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BAZOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de BAZOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	non
La Commune de BAZOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de BAZOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BEKA	FARO	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		26 %	34 %	25 %
Ratio de dépenses d'investissement		74 %	66 %	75 %
Ratio de dépenses de personnel		14 %	21 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		24887633	38464482	43941134
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		269	287	279
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,07	0,95	0,81
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		75 %	93 %	95 %
Taux d'exécution des dépenses totales		77 %	87 %	88 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		111 %	74 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		106 %	83 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		70 %	96 %	95 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		67 %	100 %	99 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		26 %	34 %	25 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	68 %	59 %
Volume des recettes fiscales		169221688	150939826	52685566
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		169	231	357
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		72 %	59 %	18 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		11 %	5 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		74 %	72 %	77 %
Volume des concours financier de l'État		504356142	392266900	453417250
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		18	97	76
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	9 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		28086507	36160818	-81167789
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		28086507	36160818	-81167789
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		28086507	36160818	-81167789
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BEKA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BEKA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de BEKA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de BEKA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	non, mais acceptable
La Commune de BEKA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		oui
La Commune de BEKA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de BEKA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de BEKA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BELABO	LOM ET DJEREM	Est	
	2020	2021	2022	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	46 %	64 %	49 %	
Ratio de dépenses d'investissement	54 %	36 %	51 %	
Ratio de dépenses de personnel	25 %	29 %	35 %	
Volume des dépenses de personnel	73016189	94002813	114322294	
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	88	105	81	
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	0,96	0,99	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	74 %	56 %	63 %	
Taux d'exécution des dépenses totales	70 %	58 %	70 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	69 %	66 %	68 %	
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	70 %	60 %	53 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	70 %	48 %	73 %	
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	80 %	41 %	87 %	
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	46 %	64 %	49 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	89 %	91 %	90 %	
Volume des recettes fiscales	328821013	356863063	322832426	
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	62	63	105	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	73 %	82 %	75 %	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	7 %	3 %	2 %	
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales	48 %	23 %	42 %	
Volume des concours financier de l'Etat	320271444	110816510	242946620	
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat	97	326	256	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %	
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	82230388	68158071	36800829	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	82230388	68158071	36800829	
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0	
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	42	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	82230388	68158071	36800829	
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BELABO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	acceptable	oui	
Le budget de la Commune de BELABO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	non	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	non, mais acceptable	
Le budget de la Commune de BELABO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable	
Le niveau de gouvernance de la Commune de BELABO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non	
La Commune de BELABO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui	oui, faiblement	oui, faiblement	
La Commune de BELABO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, critique	oui, critique	
La Commune de BELABO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?	oui, critique		non	
La Commune de BELABO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	oui	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BELEL	VINA	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		31 %	26 %	36 %
Ratio de dépenses d'investissement		69 %	74 %	64 %
Ratio de dépenses de personnel		28 %	23 %	21 %
Volume des dépenses de personnel		49031867	47573222	49067217
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		159	255	254
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	1,02
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		42 %	71 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses totales		42 %	70 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		57 %	69 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		70 %	64 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		38 %	70 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		34 %	74 %	51 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		31 %	26 %	36 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		85 %	79 %	79 %
Volume des recettes fiscales		179923461	173473599	225131834
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		159	200	164
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		81 %	73 %	57 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	3 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		62 %	54 %	53 %
Volume des concours financier de l'État		352994945	429202100	323750529
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		76	76	172
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	20 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		37004459	13165405	55197256
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		37004459	13165405	55197256
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		37004459	13165405	67767281
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BELEL est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BELEL est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BELEL est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BELEL est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BELEL fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de BELEL est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de BELEL est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de BELEL fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BELO	BOYO	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		63 %	37 %	36 %
Ratio de dépenses d'investissement		37 %	63 %	64 %
Ratio de dépenses de personnel		28 %	38 %	31 %
Volume des dépenses de personnel		59022887	83673904	62330378
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		126	125	196
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,03	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		62 %	65 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses totales		55 %	82 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		78 %	66 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		63 %	111 %	125 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		37 %	96 %	95 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		61 %	26 %	26 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		63 %	37 %	36 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	52 %	42 %
Volume des recettes fiscales		190990100	191871857	186198660
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		150	179	196
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		80 %	51 %	41 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		34 %	27 %	62 %
Volume des concours financier de l'État		130980750	124947500	340549400
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		233	312	160
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		16361119	148585236	245494144
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		16361119	148585236	245494144
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	42
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		16361119	151160015	246491223
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BELO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BELO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	passable
Le budget de la Commune de BELO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BELO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	non
La Commune de BELO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de BELO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de BELO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		oui, mais acceptable
La Commune de BELO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BENAKUMA	MENCHUM	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		55 %	39 %	39 %
Ratio de dépenses d'investissement		45 %	61 %	61 %
Ratio de dépenses de personnel		26 %	28 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		63225408	62259917	63373232
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		116	181	192
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,11	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		69 %	66 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses totales		46 %	62 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		66 %	55 %	52 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		41 %	47 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		34 %	67 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		116 %	82 %	90 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		55 %	39 %	39 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		85 %	89 %	88 %
Volume des recettes fiscales		214100081	188560687	206908458
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		134	184	177
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		85 %	84 %	86 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		34 %	18 %	23 %
Volume des concours financier de l'État		224500464	123757514	126735970
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		177	313	319
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		9 %	15 %	18 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		9541873	-8366081	34255486
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-50458127	-108366081	-65744514
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		600000000	1000000000	1000000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		8	14	15
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		11262602	-5510706	36494057
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BENAKUMA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BENAKUMA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de BENAKUMA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BENAKUMA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BENAKUMA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui, faiblement
La Commune de BENAKUMA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de BENAKUMA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de BENAKUMA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BENGBIS	DJA ET LOBO	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		15 %	23 %	40 %
Ratio de dépenses d'investissement		85 %	77 %	60 %
Ratio de dépenses de personnel		54 %	65 %	59 %
Volume des dépenses de personnel		37225738	68204684	97648211
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		211	161	111
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	0,98	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		76 %	53 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses totales		47 %	47 %	45 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		36 %	38 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		54 %	75 %	40 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		49 %	50 %	39 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		81 %	45 %	50 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		15 %	23 %	40 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		97 %	60 %	65 %
Volume des recettes fiscales		93269366	116688197	69689742
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		267	280	344
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		84 %	50 %	64 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		13 %	75 %	59 %
Volume des concours financier de l'État		100000000	387310951	254971383
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		250	101	240
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		27603211	88393284	-58931261
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		27603211	88393284	-58931261
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	41
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		28139519	88393284	-58931261
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BENGBIS est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BENGBIS est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de BENGBIS est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BENGBIS est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BENGBIS fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de BENGBIS est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	non
La Commune de BENGBIS est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, critique	non
La Commune de BENGBIS fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BERTOUA Ier	LOM ET DJEREM	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		32 %	39 %	46 %
Ratio de dépenses d'investissement		68 %	61 %	54 %
Ratio de dépenses de personnel		18 %	26 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		45226403	90407196	80451428
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		173	116	142
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,02	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		61 %	60 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	67 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		57 %	75 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		43 %	57 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		64 %	63 %	40 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		71 %	62 %	33 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		32 %	39 %	46 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		72 %	85 %	83 %
Volume des recettes fiscales		145741170	265472677	336851530
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		197	109	95
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		39 %	44 %	35 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	6 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		80 %	66 %	51 %
Volume des concours financier de l'État		653087001	532460000	373160500
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		5	41	134
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-52947995	-35541361	84344435
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-52947995	-35541361	84344435
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	41
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-52947995	-35541361	84778786
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BERTOUA I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BERTOUA I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BERTOUA I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BERTOUA I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BERTOUA I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui	oui
La Commune de BERTOUA I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de BERTOUA I est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de BERTOUA I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BERTOUA IIème	LOM ET DJEREM	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		45 %	44 %	54 %
Ratio de dépenses d'investissement		55 %	56 %	46 %
Ratio de dépenses de personnel		32 %	32 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		62435621	94911662	138778642
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		119	103	52
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	0,97	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	68 %	91 %
Taux d'exécution des dépenses totales		58 %	77 %	90 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		64 %	67 %	86 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		44 %	38 %	86 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		54 %	87 %	96 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		75 %	132 %	99 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		45 %	44 %	54 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		80 %	95 %	94 %
Volume des recettes fiscales		153074895	207853959	405077768
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		185	160	64
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		48 %	54 %	31 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	6 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		61 %	63 %	39 %
Volume des concours financier de l'État		264066466	360644300	271500000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		136	114	215
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-4378032	-73864978	59589982
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-4378032	-73864978	59589982
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	41
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-3733250	-72725019	61195791
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BERTOUA II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BERTOUA II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BERTOUA II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de BERTOUA II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	oui
La Commune de BERTOUA II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	non
La Commune de BERTOUA II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de BERTOUA II est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de BERTOUA II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BETARE OYA	LOM ET DJEREM	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		13 %	31 %	20 %
Ratio de dépenses d'investissement		87 %	69 %	80 %
Ratio de dépenses de personnel		23 %	27 %	28 %
Volume des dépenses de personnel		54649834	61890973	81006489
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		133	183	140
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,54	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		25 %	61 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses totales		44 %	39 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		75 %	60 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		47 %	46 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		41 %	34 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		11 %	68 %	57 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		13 %	31 %	20 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		36 %	81 %	87 %
Volume des recettes fiscales		147733800	216071378	367220987
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		195	150	77
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		19 %	69 %	36 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	8 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		62 %	37 %	63 %
Volume des concours financier de l'Etat		344249900	434761600	883006294
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		80	72	15
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		8 %	43 %	10 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		165483011	35008850	136028176
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		165483011	-424936026	63085335
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	459944876	72942841
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	3	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		165483011	35008850	136028176
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BETARE OYA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BETARE OYA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BETARE OYA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BETARE OYA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BETARE OYA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	non
La Commune de BETARE OYA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de BETARE OYA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		non	non	oui, mais acceptable
La Commune de BETARE OYA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BIBEMI	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	54 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	46 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel		%	20 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		0	130598859	120060614
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	50	70
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			0,89	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	65 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	84 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	91 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	48 %	94 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	77 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	141 %	48 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	54 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	80 %	89 %
Volume des recettes fiscales		0	395057769	668690223
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	49	36
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	63 %	64 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	10 %	14 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	51 %	46 %
Volume des concours financier de l'État		0	419221500	580312228
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	84	36
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-154499012	284052364
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-154499012	284052364
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-154499012	284052364
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BIBEMI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de BIBEMI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de BIBEMI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BIBEMI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non
La Commune de BIBEMI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	oui
La Commune de BIBEMI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de BIBEMI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	non
La Commune de BIBEMI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BIBEY	HAUTE-SANAGA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		32 %	16 %	12 %
Ratio de dépenses d'investissement		68 %	84 %	88 %
Ratio de dépenses de personnel		47 %	54 %	29 %
Volume des dépenses de personnel		57630973	53964590	20541495
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		128	215	356
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,97	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		50 %	80 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses totales		57 %	73 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		89 %	66 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		60 %	61 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		49 %	75 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		48 %	84 %	77 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		32 %	16 %	12 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	87 %	92 %
Volume des recettes fiscales		66027868	80468071	97644308
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		296	334	309
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		72 %	60 %	52 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		78 %	87 %	80 %
Volume des concours financier de l'État		261731850	599949876	605058472
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		141	23	32
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-48245050	-7175806	34573270
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-48245050	-7175806	34573270
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-48245050	-7175806	34573270
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BIBEY est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BIBEY est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	oui
Le budget de la Commune de BIBEY est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BIBEY est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BIBEY fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui, faiblement
La Commune de BIBEY est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de BIBEY est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de BIBEY fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BIKOK	MEFOU ET AKONO	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		30 %	16 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		70 %	84 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		27 %	28 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		43739613	51764357	51403463
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		183	229	242
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,88	0,99	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		87 %	82 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses totales		78 %	84 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		68 %	64 %	82 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		56 %	46 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		83 %	90 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		112 %	94 %	69 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		30 %	16 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		82 %	71 %	89 %
Volume des recettes fiscales		123009772	107118254	165216242
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		222	291	215
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		65 %	55 %	46 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	1 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		26 %	26 %	29 %
Volume des concours financier de l'État		136425334	287883200	183643603
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		230	180	290
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	36 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-11258775	-32221133	-18356642
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-11258775	-92520199	-18356642
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	60299066	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	22	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-9959989	-27700799	-17757060
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BIKOK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BIKOK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BIKOK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BIKOK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	non
La Commune de BIKOK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de BIKOK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	oui, critique
La Commune de BIKOK est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		
La Commune de BIKOK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BIPINDI	Océan	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		51 %	46 %	29 %
Ratio de dépenses d'investissement		49 %	54 %	71 %
Ratio de dépenses de personnel		31 %	36 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		63425669	91628319	71460509
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		115	113	167
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		38 %	62 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses totales		43 %	65 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		73 %	68 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		79 %	68 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		31 %	62 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		19 %	55 %	77 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		51 %	46 %	29 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	86 %	83 %
Volume des recettes fiscales		204670634	257739198	193923171
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		141	115	189
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		70 %	49 %	42 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	2 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		5 %	17 %	19 %
Volume des concours financier de l'État		18184500	91063097	132486756
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		288	336	314
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		17 %	0 %	30 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		24336712	42282214	31532814
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		24336712	42282214	31532814
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		24336712	42282214	31532814
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BIPINDI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BIPINDI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de BIPINDI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BIPINDI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BIPINDI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de BIPINDI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de BIPINDI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de BIPINDI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BIWONG BANE	MVILA	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		45 %	41 %	47 %
Ratio de dépenses d'investissement		55 %	59 %	53 %
Ratio de dépenses de personnel		24 %	16 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		27931152	27554009	33600758
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		253	341	321
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,8	1,01	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		44 %	54 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses totales		33 %	57 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		29 %	69 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		37 %	52 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		38 %	51 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		53 %	55 %	80 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		45 %	41 %	47 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		83 %	79 %	71 %
Volume des recettes fiscales		117976268	82830853	80367420
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		226	330	331
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		71 %	73 %	68 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		12 %	3 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		44 %	77 %	71 %
Volume des concours financier de l'État		122477300	297508272	217105922
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		236	165	276
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		13 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		23384119	-63459769	-23886968
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		23384119	-63459769	-23886968
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		23384119	-63459769	-23886968
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BIWONG BANE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BIWONG BANE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BIWONG BANE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BIWONG BANE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BIWONG BANE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui, faiblement	oui
La Commune de BIWONG BANE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de BIWONG BANE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de BIWONG BANE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BIWONG BULU	MVILA	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	42 %	33 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	58 %	67 %
Ratio de dépenses de personnel		%	28 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		0	55637761	47252976
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	203	262
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	63 %	81 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	61 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	64 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	59 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	60 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	66 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	42 %	33 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	67 %	60 %
Volume des recettes fiscales		0	133226842	106994064
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	257	298
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	55 %	59 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	65 %	53 %
Volume des concours financier de l'État		0	317760000	362604750
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	146	142
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	26 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-380875	-2161425
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-380875	-2161425
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-380875	-2161425
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BIWONG BULU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de BIWONG BULU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de BIWONG BULU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de BIWONG BULU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de BIWONG BULU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	oui, faiblement
La Commune de BIWONG BULU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	non
La Commune de BIWONG BULU est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de BIWONG BULU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BIYOUHA	NYONG ET KELLE	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		45 %	14 %	17 %
Ratio de dépenses d'investissement		55 %	86 %	83 %
Ratio de dépenses de personnel		24 %	17 %	28 %
Volume des dépenses de personnel		27931152	12266400	15855471
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		253	362	361
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,8	0,68	0,98
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		44 %	47 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses totales		33 %	37 %	36 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		29 %	36 %	42 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		37 %	80 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		38 %	37 %	35 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		53 %	44 %	58 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		45 %	14 %	17 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		83 %	90 %	91 %
Volume des recettes fiscales		117976268	60896003	60356358
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		226	353	352
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		71 %	69 %	77 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		12 %	2 %	1 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		44 %	34 %	56 %
Volume des concours financier de l'Etat		122477300	150874600	298502268
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		236	291	195
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		13 %	51 %	31 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		23384119	-4995215	9178867
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		23384119	-4995215	9178867
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		23384119	-4995215	9188287
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BIYOUHA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BIYOUHA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BIYOUHA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BIYOUHA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BIYOUHA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de BIYOUHA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de BIYOUHA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	non
La Commune de BIYOUHA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BLANGOUA	LOGONE ET CHARI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		51 %	51 %	%
Ratio de dépenses d'investissement		49 %	49 %	%
Ratio de dépenses de personnel		23 %	25 %	%
Volume des dépenses de personnel		46774032	77876751	0
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		166	137	364
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,9	0,97	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		88 %	42 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses totales		74 %	50 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		65 %	98 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		76 %	67 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		86 %	33 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		113 %	31 %	%
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		51 %	51 %	%
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	91 %	100 %
Volume des recettes fiscales		219575042	216729876	176584606
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		130	148	203
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		87 %	76 %	99 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	0 %	%
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		48 %	56 %	0 %
Volume des concours financier de l'État		205410250	278417400	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		191	187	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		43666552	-73421617	176584606
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		43666552	-73421617	176584606
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		43666552	-73421617	176584606
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BLANGOUA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	
Le budget de la Commune de BLANGOUA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	
Le budget de la Commune de BLANGOUA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BLANGOUA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	
La Commune de BLANGOUA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	
La Commune de BLANGOUA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	
La Commune de BLANGOUA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	
La Commune de BLANGOUA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BOGO	DIAMARE	Extrem-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		53 %	36 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement		47 %	64 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel		12 %	13 %	14 %
Volume des dépenses de personnel		20835945	35208664	33595566
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		283	311	322
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,94	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		79 %	42 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses totales		44 %	48 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		61 %	59 %	45 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		77 %	42 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		34 %	43 %	50 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		110 %	43 %	48 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		53 %	36 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		80 %	92 %	75 %
Volume des recettes fiscales		413348988	334940724	314905025
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		41	69	109
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		71 %	83 %	70 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	5 %	4 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		18 %	49 %	59 %
Volume des concours financier de l'Etat		103390500	328058650	464917730
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		249	136	72
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		343180117	89778002	173321206
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		343180117	89778002	173321206
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		343180117	89778002	173321206
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BOGO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BOGO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?				
Le budget de la Commune de BOGO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BOGO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BOGO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		oui, faiblement
La Commune de BOGO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de BOGO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	non
La Commune de BOGO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BOKITO	MBAM-INOUBOU	Centre	
	2020	2021	2022	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	50 %	40 %	37 %	
Ratio de dépenses d'investissement	50 %	60 %	63 %	
Ratio de dépenses de personnel	12 %	25 %	28 %	
Volume des dépenses de personnel	67584803	72335361	71445680	
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	106	150	169	
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,02	1,01	1,01	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	51 %	45 %	37 %	
Taux d'exécution des dépenses totales	78 %	41 %	39 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	135 %	51 %	40 %	
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	43 %	47 %	40 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	54 %	36 %	39 %	
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	57 %	43 %	36 %	
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	50 %	40 %	37 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	91 %	88 %	74 %	
Volume des recettes fiscales	244647321	285860295	199978725	
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	101	95	180	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	67 %	57 %	52 %	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	1 %	4 %	4 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	30 %	26 %	64 %	
Volume des concours financier de l'État	232643600	210834100	420501504	
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	167	248	98	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	31 %	39 %	0 %	
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	-301827882	28970602	18203770	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	-301827882	28970602	18203770	
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0	
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	40	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	-301827882	30182482	23403931	
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BOKITO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui	
Le budget de la Commune de BOKITO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	non	oui	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	
Le budget de la Commune de BOKITO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, critique	non, critique	non, critique	
Le niveau de gouvernance de la Commune de BOKITO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non	
La Commune de BOKITO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement	
La Commune de BOKITO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, critique	non	
La Commune de BOKITO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique		oui, mais acceptable	
La Commune de BOKITO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	non	oui	oui	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	BONALEA	MOUNGO	Littoral
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	NA %	41 %	39 %
Ratio de dépenses d'investissement	%	59 %	61 %
Ratio de dépenses de personnel	%	28 %	21 %
Volume des dépenses de personnel	0	99464070	95829052
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	92	117
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	%	50 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses totales	%	68 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	%	73 %	80 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	%	54 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	%	65 %	85 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	%	42 %	103 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	%	41 %	39 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	%	93 %	90 %
Volume des recettes fiscales	0	444614895	634407079
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	310	41	39
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	%	36 %	46 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	%	28 %	30 %
Volume des concours financier de l'État	0	183842054	318611750
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	302	277	180
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	0	119153241	246781192
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	0	119153241	246781192
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	0	112713213	242750560
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de BONALEA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui
Le budget de la Commune de BONALEA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui
Le budget de la Commune de BONALEA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BONALEA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable
La Commune de BONALEA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non
La Commune de BONALEA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique
La Commune de BONALEA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non
La Commune de BONALEA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BONDJOCK	NYONG ET KELLE	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	17 %	18 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	83 %	82 %
Ratio de dépenses de personnel		%	24 %	29 %
Volume des dépenses de personnel		0	40489709	48801357
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	275	255
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			0,99	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	56 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	51 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	26 %	28 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	58 %	148 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	63 %	80 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	55 %	20 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	17 %	18 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	98 %	99 %
Volume des recettes fiscales		0	538206506	888860742
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	38	28
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	12 %	7 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	47 %	14 %
Volume des concours financier de l'État		0	514878941	149910829
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	48	307
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	385705503	731999199
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	385705503	731999199
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	385705503	731999199
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BONDJOCK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de BONDJOCK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de BONDJOCK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de BONDJOCK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de BONDJOCK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de BONDJOCK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?				
La Commune de BONDJOCK est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	
La Commune de BONDJOCK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BOT MAKAK	NYONG ET KELLE	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		45 %	32 %	12 %
Ratio de dépenses d'investissement		55 %	68 %	88 %
Ratio de dépenses de personnel		24 %	41 %	40 %
Volume des dépenses de personnel		27931152	52178534	43361825
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		253	226	283
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,8	1,13	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		44 %	51 %	36 %
Taux d'exécution des dépenses totales		33 %	52 %	37 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		29 %	66 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		37 %	54 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		37 %	47 %	36 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		53 %	50 %	31 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		45 %	32 %	12 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		83 %	80 %	92 %
Volume des recettes fiscales		117976268	92835243	199717253
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		226	309	181
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		71 %	77 %	40 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		12 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		44 %	59 %	45 %
Volume des concours financier de l'État		122477300	265343827	413337770
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		236	201	102
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		13 %	20 %	33 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		23384119	-12396868	108370937
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		23384119	-12396868	108370937
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		23384119	-9085755	108370937
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BOT MAKAK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de BOT MAKAK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de BOT MAKAK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BOT MAKAK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de BOT MAKAK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	non	non
La Commune de BOT MAKAK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de BOT MAKAK est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de BOT MAKAK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	BOURRHA	MAYO-TSANAGA	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	NA %	34 %	33 %
Ratio de dépenses d'investissement	%	66 %	67 %
Ratio de dépenses de personnel	%	25 %	25 %
Volume des dépenses de personnel	0	54697869	64601134
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	209	186
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1
Crédibilité budgétaire			
Taux de réalisation des recettes totales	%	56 %	82 %
Taux d'exécution des dépenses totales	%	59 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	%	53 %	61 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	%	48 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	%	63 %	79 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	%	69 %	89 %
Structures budgétaires			
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	%	34 %	33 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	%	85 %	90 %
Volume des recettes fiscales	0	264388704	430151017
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	310	110	60
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	%	70 %	72 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	%	3 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	%	55 %	52 %
Volume des concours financier de l'État	0	326807710	475334711
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	302	138	67
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers			
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	0	97916532	215015864
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	0	97916532	215015864
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	40
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	0	97916532	215015864
Analyses			
Le niveau d'investissement de la Commune de BOURRHA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui
Le budget de la Commune de BOURRHA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui
Le budget de la Commune de BOURRHA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de BOURRHA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non
La Commune de BOURRHA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de BOURRHA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de BOURRHA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		non	non
La Commune de BOURRHA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	BUEA	FAKO	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		61 %	62 %	100 %
Ratio de dépenses d'investissement		39 %	38 %	0 %
Ratio de dépenses de personnel		45 %	38 %	52 %
Volume des dépenses de personnel		391073855	351852305	506627215
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		10	17	8
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,94	1	2,25
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		2020	2021	2022
Taux d'exécution des dépenses totales		78 %	61 %	88 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		58 %	54 %	79 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	55 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		77 %	49 %	80 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		56 %	51 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		82 %	127 %	129 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		2020	2021	2022
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		61 %	62 %	100 %
Volume des recettes fiscales		59 %	92 %	66 %
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		879617667	1070802748	1233619163
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		12	16	20
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		28 %	28 %	19 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		6 %	16 %	23 %
Volume des concours financier de l'État		47 %	27 %	42 %
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		867359801	449256173	1041217237
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		2	67	10
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		2020	2021	2022
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		618133213	238274247	889060754
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		618133213	238274247	889060754
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		27	48	40
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de BUEA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		2020	2021	2022
Le budget de la Commune de BUEA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	acceptable	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non	oui	
Le budget de la Commune de BUEA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		productivité critique	non, mais acceptable	productivité critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de BUEA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
La Commune de BUEA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de BUEA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui		
La Commune de BUEA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		non	oui, critique	non
La Commune de BUEA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non		non
		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CAMPO	Océan	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		39 %	100 %	50 %
Ratio de dépenses d'investissement		61 %	0 %	50 %
Ratio de dépenses de personnel		41 %	0 %	29 %
Volume des dépenses de personnel		69798432	0	61526643
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		96	364	199
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	0,97	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		74 %	65 %	38 %
Taux d'exécution des dépenses totales		69 %	0 %	45 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		67 %	0 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		42 %	49 %	40 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		71 %	0 %	37 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		119 %	77 %	36 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		39 %	100 %	50 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	92 %	88 %
Volume des recettes fiscales		142004686	175612099	136090763
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		200	196	258
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		39 %	32 %	39 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		3 %	19 %	5 %
Volume des concours financier de l'État		14791000	112172800	18508000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		292	323	351
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	6 %	14 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-13530629	191626271	-59629685
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-13530629	160626271	-111055509
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	31000000	51425824
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	29	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-13530629	191623899	-59629685
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de CAMPO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui		oui
Le budget de la Commune de CAMPO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique		oui
Le budget de la Commune de CAMPO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de CAMPO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de CAMPO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de CAMPO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de CAMPO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de CAMPO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU BAFOUSSAM	MIFI	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		73 %	62 %	70 %
Ratio de dépenses d'investissement		27 %	38 %	30 %
Ratio de dépenses de personnel		26 %	34 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		418851582	453779520	453226076
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		8	9	12
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		68 %	60 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses totales		70 %	71 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		79 %	78 %	86 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		69 %	60 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		53 %	61 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		22 %	100 %	1 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		73 %	62 %	70 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	90 %	96 %
Volume des recettes fiscales		1811507472	1678304280	2416453333
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		4	7	7
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		61 %	43 %	54 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		31 %	25 %	27 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		2 %	0 %	0 %
Volume des concours financier de l'État		49103573	0	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		267	364	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		534648344	519781457	584649913
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		534648344	519781457	584649913
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	39
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		534648344	520480048	586437623
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de CU BAFOUSSAM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	acceptable	non
Le budget de la Commune de CU BAFOUSSAM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	oui
Le budget de la Commune de CU BAFOUSSAM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU BAFOUSSAM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de CU BAFOUSSAM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de CU BAFOUSSAM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	
La Commune de CU BAFOUSSAM est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		
La Commune de CU BAFOUSSAM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU BAMENDA	MEZAM	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		63 %	73 %	62 %
Ratio de dépenses d'investissement		37 %	27 %	38 %
Ratio de dépenses de personnel		19 %	23 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		287575619	360791324	411193499
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		16	16	17
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	41 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses totales		66 %	44 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		89 %	63 %	69 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		57 %	36 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		47 %	24 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	%	%
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		63 %	73 %	62 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		65 %	73 %	84 %
Volume des recettes fiscales		1340210137	1303570437	1744097877
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		6	12	14
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		38 %	41 %	57 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	5 %	10 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		1 %	5 %	0 %
Volume des concours financier de l'État		11384800	100000000	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		298	332	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		580503189	200841233	457992709
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		580503189	200841233	449992709
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	8000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	33
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		580503189	203341233	461897709
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de CU BAMENDA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	acceptable
Le budget de la Commune de CU BAMENDA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de CU BAMENDA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU BAMENDA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de CU BAMENDA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		oui
La Commune de CU BAMENDA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	oui, mais acceptable
La Commune de CU BAMENDA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable		
La Commune de CU BAMENDA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU BERTOUA	LOM ET DJEREM	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		90 %	83 %	34 %
Ratio de dépenses d'investissement		10 %	17 %	66 %
Ratio de dépenses de personnel		21 %	25 %	28 %
Volume des dépenses de personnel		273084013	325490513	452156955
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		17	20	14
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,96	0,97	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		65 %	38 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses totales		53 %	39 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		72 %	58 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		68 %	49 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		16 %	14 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		0 %	7 %	54 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		90 %	83 %	34 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		57 %	46 %	64 %
Volume des recettes fiscales		961121308	677713271	1231180725
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		9	26	21
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		36 %	13 %	38 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		54 %	54 %	41 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		35 %	43 %	22 %
Volume des concours financier de l'Etat		579200000	657043286	993139000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		8	18	13
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		388914818	137214559	336546928
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		388914818	137214559	336546928
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	38
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		388914818	137214559	336546928
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de CU BERTOUA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	oui
Le budget de la Commune de CU BERTOUA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de CU BERTOUA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU BERTOUA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de CU BERTOUA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de CU BERTOUA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	non
La Commune de CU BERTOUA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		non	non	
La Commune de CU BERTOUA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU DOUALA	WOURI	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		71 %	63 %	55 %
Ratio de dépenses d'investissement		29 %	37 %	45 %
Ratio de dépenses de personnel		38 %	29 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		8080654366	8296697661	10009239868
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		1	1	1
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,96	0,93	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		99 %	85 %	87 %
Taux d'exécution des dépenses totales		64 %	73 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		76 %	78 %	81 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		107 %	91 %	93 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		47 %	65 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		0 %	45 %	60 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		71 %	63 %	55 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		98 %	98 %	98 %
Volume des recettes fiscales		43325507061	45532436633	52209170369
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		1	1	1
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		80 %	78 %	78 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		24 %	19 %	9 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Volume des concours financier de l'État		0	0	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	364	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	6 %	12 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		22982054072	17642793752	24619754542
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		22982054072	14442793752	17619754542
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	3200000000	7000000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	1	1
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		22982054072	17766785819	24815559728
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de CU DOUALA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	acceptable	oui
Le budget de la Commune de CU DOUALA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de CU DOUALA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU DOUALA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de CU DOUALA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				oui
La Commune de CU DOUALA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?				
La Commune de CU DOUALA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de CU DOUALA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU EBOLOWA	MVILA	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		41 %	83 %	47 %
Ratio de dépenses d'investissement		59 %	17 %	53 %
Ratio de dépenses de personnel		41 %	25 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		237558788	325490513	327624276
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		18	20	20
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,28	0,97	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		71 %	38 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses totales		35 %	39 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		53 %	58 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		71 %	49 %	91 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		29 %	14 %	43 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	7 %	45 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		41 %	83 %	47 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	46 %	92 %
Volume des recettes fiscales		738152443	677713271	1148289895
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		19	26	23
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		42 %	13 %	46 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		9 %	54 %	12 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		0 %	43 %	26 %
Volume des concours financier de l'État		0	657043286	622998615
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	18	29
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	22 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		229075932	137214559	331714900
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		229075932	137214559	-201935487
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	533650387
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	1
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		229075932	137214559	331714900
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de CU EBOLOWA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	oui
Le budget de la Commune de CU EBOLOWA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	oui	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de CU EBOLOWA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU EBOLOWA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de CU EBOLOWA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		oui
La Commune de CU EBOLOWA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	oui, critique
La Commune de CU EBOLOWA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	
La Commune de CU EBOLOWA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU EDEA	SANAGA-MARITIME	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		88 %	61 %	50 %
Ratio de dépenses d'investissement		12 %	39 %	50 %
Ratio de dépenses de personnel		36 %	59 %	23 %
Volume des dépenses de personnel		326394420	341373143	274551824
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		14	18	24
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		2020	2021	2022
		78 %	70 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses totales		32 %	28 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		73 %	43 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		63 %	54 %	84 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		6 %	19 %	29 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		95 %	93 %	83 %
Structures budgétaires				
		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		88 %	61 %	50 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		64 %	67 %	63 %
Volume des recettes fiscales		729130157	728607521	1074649093
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		20	22	24
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		29 %	27 %	34 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	4 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		15 %	12 %	29 %
Volume des concours financier de l'État		394234309	292720000	1372314919
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		48	171	5
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		43 %	0 %	21 %
Grands équilibres financiers				
		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		226325580	500896518	534283399
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		226325580	500896518	534283399
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	36
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		226325580	500896518	534283399
Analyses				
		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de CU EDEA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	acceptable	oui
Le budget de la Commune de CU EDEA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	productivité critique	oui
Le budget de la Commune de CU EDEA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU EDEA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de CU EDEA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de CU EDEA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	non
La Commune de CU EDEA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable		
La Commune de CU EDEA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU GAROUA	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	46 %	48 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	54 %	52 %
Ratio de dépenses de personnel		%	25 %	20 %
Volume des dépenses de personnel		0	330079518	332210422
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	19	18
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1,02
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	63 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	66 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	74 %	90 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	64 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	61 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	61 %	52 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	46 %	48 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	75 %	67 %
Volume des recettes fiscales		0	1539832220	1810420246
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	9	11
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	23 %	36 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	22 %	24 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	11 %	21 %
Volume des concours financier de l'État		0	290898058	682914459
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	176	24
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	716923485	1033564158
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	716923485	1033564158
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	36
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	716923485	1033564158
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de CU GAROUA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de CU GAROUA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de CU GAROUA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU GAROUA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de CU GAROUA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de CU GAROUA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de CU GAROUA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de CU GAROUA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU KRIBI	Océan	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	81 %	80 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	19 %	20 %
Ratio de dépenses de personnel		%	18 %	11 %
Volume des dépenses de personnel		0	425200353	445033362
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	10	15
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1,02
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	58 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	59 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	79 %	80 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	85 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	28 %	28 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	0 %	0 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	81 %	80 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	97 %	98 %
Volume des recettes fiscales		0	2834454995	4751804875
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	3	3
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	45 %	44 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	23 %	33 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Volume des concours financier de l'État		0	0	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	364	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	494063262	678328360
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	494063262	678328360
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	36
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	494796509	679476821
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de CU KRIBI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			non	non
Le budget de la Commune de CU KRIBI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	
Le budget de la Commune de CU KRIBI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU KRIBI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de CU KRIBI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de CU KRIBI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?				
La Commune de CU KRIBI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de CU KRIBI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU KUMBA	MEME	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		61 %	79 %	67 %
Ratio de dépenses d'investissement		39 %	21 %	33 %
Ratio de dépenses de personnel		45 %	38 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		391073855	223599722	298039195
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		10	25	22
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,94	0,96	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		79 %	19 %	25 %
Taux d'exécution des dépenses totales		58 %	13 %	19 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		60 %	32 %	77 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		77 %	84 %	92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		56 %	4 %	8 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		90 %	6 %	9 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		61 %	79 %	67 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		59 %	82 %	92 %
Volume des recettes fiscales		879617667	675273054	1185594471
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		12	28	22
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		28 %	34 %	40 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		6 %	1 %	13 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		47 %	25 %	28 %
Volume des concours financier de l'État		867359801	280768642	494945361
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		2	183	58
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		618133213	227618693	355937648
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		618133213	227618693	355937648
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	36
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		687425722	239284349	359540428
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de CU KUMBA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	non
Le budget de la Commune de CU KUMBA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	non, mais acceptable	passable
Le budget de la Commune de CU KUMBA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable		non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU KUMBA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		
La Commune de CU KUMBA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui, faiblement	oui
La Commune de CU KUMBA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de CU KUMBA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		non		
La Commune de CU KUMBA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU LIMBE	FAKO	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		62 %	85 %	81 %
Ratio de dépenses d'investissement		38 %	15 %	19 %
Ratio de dépenses de personnel		27 %	27 %	28 %
Volume des dépenses de personnel		691769525	537682727	723765323
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		5	5	4
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,01	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		36 %	16 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses totales		55 %	28 %	39 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		63 %	46 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		45 %	23 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		46 %	8 %	15 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		0 %	0 %	11 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		62 %	85 %	81 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		98 %	96 %	97 %
Volume des recettes fiscales		2671340522	1272877468	2443485421
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		3	13	6
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		50 %	30 %	35 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		12 %	7 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Volume des concours financier de l'État		0	0	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	364	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	7 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		133878926	-674776506	-19608158
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		133878926	-674776506	-19608158
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	36
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		133878926	-397068970	369112549
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de CU LIMBE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	non
Le budget de la Commune de CU LIMBE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de CU LIMBE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique		non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU LIMBE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de CU LIMBE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui
La Commune de CU LIMBE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?				
La Commune de CU LIMBE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de CU LIMBE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	CU MAROUA	DIAMARE	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	NA %	40 %	41 %
Ratio de dépenses d'investissement	%	60 %	59 %
Ratio de dépenses de personnel	%	20 %	26 %
Volume des dépenses de personnel	0	165383942	185232944
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	34	36
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	125,69	1	1
Crédibilité budgétaire			
Taux de réalisation des recettes totales	0 %	62 %	90 %
Taux d'exécution des dépenses totales	0 %	60 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	0 %	65 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	0 %	51 %	90 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	%	57 %	52 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	0 %	100 %	100 %
Structures budgétaires			
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	%	40 %	41 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	%	92 %	69 %
Volume des recettes fiscales	0	1193703513	1753572141
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	310	14	13
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	%	69 %	32 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	%	15 %	11 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	%	5 %	30 %
Volume des concours financier de l'État	0	100000000	798674000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	302	332	20
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers			
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	0	491630172	1844982079
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	0	491630172	1844982079
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	36
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	0	491630172	1844982079
Analyses			
Le niveau d'investissement de la Commune de CU MAROUA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui
Le budget de la Commune de CU MAROUA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui
Le budget de la Commune de CU MAROUA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU MAROUA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non
La Commune de CU MAROUA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui
La Commune de CU MAROUA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non
La Commune de CU MAROUA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			non
La Commune de CU MAROUA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU NGAOUNDERE	VINA	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		53 %	64 %	54 %
Ratio de dépenses d'investissement		47 %	36 %	46 %
Ratio de dépenses de personnel		24 %	16 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		173467880	186416555	210334648
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		24	30	29
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,57	1	1
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		80 %	40 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses totales		51 %	67 %	43 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		62 %	67 %	46 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		88 %	35 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		43 %	68 %	41 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		0 %	93 %	44 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		53 %	64 %	54 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		93 %	74 %	91 %
Volume des recettes fiscales		1117516535	629242242	1379822608
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		8	30	18
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		69 %	42 %	58 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		21 %	38 %	22 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		2 %	8 %	22 %
Volume des concours financier de l'État		24000000	87700000	425617000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		282	337	94
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	19 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		481168995	-282813718	817072653
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		481168995	-482813718	817072653
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	200000000	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	7	36
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		481168995	-282813718	817072653
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de CU NGAOUNDERE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	acceptable	oui
Le budget de la Commune de CU NGAOUNDERE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de CU NGAOUNDERE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU NGAOUNDERE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de CU NGAOUNDERE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de CU NGAOUNDERE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	oui, critique
La Commune de CU NGAOUNDERE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		
La Commune de CU NGAOUNDERE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU NKONGSAMBA	MOUNGO	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		82 %	81 %	64 %
Ratio de dépenses d'investissement		18 %	19 %	36 %
Ratio de dépenses de personnel		40 %	39 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		117770303	132414882	147276615
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		36	48	47
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	0,99	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		36 %	42 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses totales		35 %	56 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		54 %	65 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		50 %	43 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		13 %	35 %	48 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		0 %	35 %	47 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		82 %	81 %	64 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		96 %	95 %	97 %
Volume des recettes fiscales		346736635	292096172	482370388
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		59	90	51
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		75 %	72 %	77 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		6 %	8 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		0 %	0 %	14 %
Volume des concours financier de l'État		0	0	88259404
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	364	333
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		71386160	-28797274	97077588
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		71386160	-28797274	97077588
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	36
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		71386160	-28597117	97317616
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de CU NKONGSAMBA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	acceptable
Le budget de la Commune de CU NKONGSAMBA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de CU NKONGSAMBA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU NKONGSAMBA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de CU NKONGSAMBA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui, faiblement
La Commune de CU NKONGSAMBA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?				
La Commune de CU NKONGSAMBA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?				
La Commune de CU NKONGSAMBA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	CU YAOUNDE	MFOUNDI	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		65 %	61 %	62 %
Ratio de dépenses d'investissement		35 %	39 %	38 %
Ratio de dépenses de personnel		14 %	13 %	13 %
Volume des dépenses de personnel		1987619799	2192006213	2162745306
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		2	2	2
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,02	1,01	0,96
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		59 %	62 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses totales		65 %	70 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		72 %	82 %	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		71 %	56 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		55 %	57 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		24 %	100 %	87 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		65 %	61 %	62 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		95 %	94 %	95 %
Volume des recettes fiscales		17635360901	18899695700	22004645789
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		2	2	2
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		65 %	59 %	73 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		22 %	23 %	27 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		2 %	4 %	3 %
Volume des concours financier de l'État		345187447	923538017	646680557
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		78	3	27
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		3997310906	2699554340	6751821743
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		3997310906	2699554340	6751821743
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	36
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		3997310906	2700073421	6751821743
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de CU YAOUNDE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	acceptable	acceptable
Le budget de la Commune de CU YAOUNDE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?				
Le budget de la Commune de CU YAOUNDE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de CU YAOUNDE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de CU YAOUNDE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de CU YAOUNDE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	
La Commune de CU YAOUNDE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?				
La Commune de CU YAOUNDE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DARAK	LOGONE ET CHARI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		39 %	40 %	26 %
Ratio de dépenses d'investissement		61 %	60 %	74 %
Ratio de dépenses de personnel		13 %	23 %	16 %
Volume des dépenses de personnel		17971949	29491351	19225814
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		289	329	359
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,91	1	1,04
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		66 %	57 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses totales		59 %	53 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		47 %	48 %	49 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		47 %	46 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		71 %	56 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		91 %	70 %	67 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		39 %	40 %	26 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		95 %	90 %	92 %
Volume des recettes fiscales		145149303	137281989	137508302
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		198	247	255
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		78 %	71 %	70 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		54 %	47 %	71 %
Volume des concours financier de l'État		202749900	160222400	339552200
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		194	285	161
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		11635840	26234966	29649658
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		11635840	26234966	29649658
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	36
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		11635840	26234966	29649658
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DARAK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DARAK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de DARAK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de DARAK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DARAK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de DARAK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de DARAK est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	oui, mais acceptable
La Commune de DARAK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	DARGALA	DIAMARE	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	26 %	22 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement	74 %	78 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel	0 %	22 %	24 %
Volume des dépenses de personnel	0	31461507	32985516
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	323	328
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	1	1,08
Crédibilité budgétaire			
Taux de réalisation des recettes totales	42 %	71 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses totales	63 %	82 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	51 %	64 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	63 %	51 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	69 %	89 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	27 %	85 %	52 %
Structures budgétaires			
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	26 %	22 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	87 %	84 %	90 %
Volume des recettes fiscales	165539632	137318307	149653907
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	174	246	237
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	82 %	82 %	78 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	38 %	54 %	64 %
Volume des concours financier de l'État	114653338	294817256	265979378
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	246	168	223
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers			
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	73922440	20807591	26855400
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	73922440	20807591	26855400
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	36
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	73922440	20807591	26855400
Analyses			
Le niveau d'investissement de la Commune de DARGALA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DARGALA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui
Le budget de la Commune de DARGALA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, critique	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de DARGALA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non, mais acceptable	non
La Commune de DARGALA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	non	non
La Commune de DARGALA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de DARGALA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de DARGALA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	DATCHEKA	MAYO-DANAY	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	32 %	35 %	30 %
Ratio de dépenses d'investissement	68 %	65 %	70 %
Ratio de dépenses de personnel	20 %	22 %	23 %
Volume des dépenses de personnel	33013242	34138439	34397602
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	233	317	318
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	0,97	0,82
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	73 %	69 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses totales	66 %	83 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	72 %	74 %	75 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	77 %	71 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	64 %	89 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	72 %	68 %	69 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	32 %	35 %	30 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	88 %	84 %	84 %
Volume des recettes fiscales	158575807	134676849	131020666
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	177	253	265
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	83 %	80 %	80 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	4 %	15 %	5 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	72 %	63 %	51 %
Volume des concours financier de l'État	413489830	230244850	210048520
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	41	233	279
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	15 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	14535881	2106173	4197237
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	14535881	2106173	-27802763
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	32000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	14535881	2106173	4197237
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de DATCHEKA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DATCHEKA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DATCHEKA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de DATCHEKA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non, mais acceptable	non
La Commune de DATCHEKA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui, faiblement		
La Commune de DATCHEKA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de DATCHEKA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de DATCHEKA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DEMBO	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	16 %	16 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	84 %	84 %
Ratio de dépenses de personnel		%	25 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		0	24977671	24013520
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	348	351
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1,03
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	71 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	72 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	57 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	35 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	76 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	82 %	56 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	16 %	16 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	77 %	88 %
Volume des recettes fiscales		0	55307592	93638665
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	355	317
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	36 %	48 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	91 %	84 %
Volume des concours financier de l'État		0	551570100	484559600
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	36	61
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-29652433	14339541
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-29652433	14339541
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	35
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-29652433	14339541
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DEMBO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de DEMBO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de DEMBO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de DEMBO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de DEMBO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de DEMBO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de DEMBO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de DEMBO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DEMDENG	KOUNG-KHI	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		37 %	33 %	34 %
Ratio de dépenses d'investissement		63 %	67 %	66 %
Ratio de dépenses de personnel		51 %	40 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		57837701	54888346	58632419
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		127	207	210
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	0,98	1,13
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		40 %	50 %	20 %
Taux d'exécution des dépenses totales		42 %	61 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		66 %	64 %	82 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		75 %	58 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		34 %	59 %	83 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		31 %	47 %	3 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		37 %	33 %	34 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		79 %	86 %	91 %
Volume des recettes fiscales		88575713	81912351	105224203
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		274	333	300
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		71 %	76 %	62 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	1 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		66 %	70 %	16 %
Volume des concours financier de l'État		194736400	238711363	21493556
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		198	224	347
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	3 %	4 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-726729	-42436324	-51572075
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-726729	-52436324	-56572075
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	10000000	5000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	42	30
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-726729	-42436324	-51560150
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DEMDENG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DEMDENG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de DEMDENG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de DEMDENG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de DEMDENG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de DEMDENG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de DEMDENG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	
La Commune de DEMDENG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DEUK	MBAM-INOUBOU	Centre	
	2020	2021	2022	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	33 %	45 %	45 %	
Ratio de dépenses d'investissement	67 %	55 %	55 %	
Ratio de dépenses de personnel	30 %	35 %	33 %	
Volume des dépenses de personnel	54206877	122812683	100203886	
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	137	57	104	
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	1,6	1,02	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	69 %	44 %	63 %	
Taux d'exécution des dépenses totales	67 %	80 %	70 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	55 %	60 %	68 %	
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	55 %	31 %	88 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	76 %	109 %	71 %	
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	78 %	59 %	40 %	
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	33 %	45 %	45 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	89 %	93 %	87 %	
Volume des recettes fiscales	162280878	243595128	355608616	
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	175	127	81	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	45 %	25 %	18 %	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	1 %	6 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	38 %	43 %	36 %	
Volume des concours financier de l'État	208161195	300550000	221145488	
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	186	159	273	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	8 %	0 %	0 %	
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	1714710	-89097765	104371696	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	-42673506	-89097765	104371696	
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	44388216	0	0	
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	11	48	34	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	1630158	-107148265	105273475	
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DEUK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui	
Le budget de la Commune de DEUK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui		non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	passable	non, mais acceptable	passable	
Le budget de la Commune de DEUK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable	
Le niveau de gouvernance de la Commune de DEUK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non, mais acceptable	non	
La Commune de DEUK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	oui, faiblement	oui	
La Commune de DEUK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, critique	oui, critique	
La Commune de DEUK est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	non	non	
La Commune de DEUK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	non	non	oui	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DIANG	LOM ET DJEREM	Est	
	2020	2021	2022	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	34 %	43 %	19 %	
Ratio de dépenses d'investissement	66 %	57 %	81 %	
Ratio de dépenses de personnel	28 %	33 %	23 %	
Volume des dépenses de personnel	35610529	63195496	54658144	
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	221	177	228	
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,57	1,37	1,02	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	26 %	45 %	77 %	
Taux d'exécution des dépenses totales	43 %	46 %	78 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	41 %	78 %	72 %	
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	52 %	84 %	59 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	43 %	35 %	80 %	
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	20 %	34 %	84 %	
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	34 %	43 %	19 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	79 %	95 %	94 %	
Volume des recettes fiscales	101159684	235354772	271686729	
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	254	134	126	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	76 %	33 %	30 %	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	0 %	1 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	71 %	34 %	21 %	
Volume des concours financier de l'État	254558900	206762500	268523450	
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	145	253	219	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	26 %	15 %	
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	-449996	54629531	46144259	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	-449996	-102150671	-150920024	
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	156780202	197064283	
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	12	6	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	-449996	54794355	46144259	
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DIANG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui	
Le budget de la Commune de DIANG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	passable	oui	
Le budget de la Commune de DIANG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, critique	non, critique	non, mais acceptable	
Le niveau de gouvernance de la Commune de DIANG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non	
La Commune de DIANG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	non	oui, faiblement	
La Commune de DIANG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique	
La Commune de DIANG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	non		
La Commune de DIANG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	non	non	non	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DIBAMBA	SANAGA-MARITIME	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		53 %	39 %	34 %
Ratio de dépenses d'investissement		47 %	61 %	66 %
Ratio de dépenses de personnel		16 %	39 %	38 %
Volume des dépenses de personnel		35822992	81292004	87287162
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		218	128	127
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,04	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		78 %	64 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses totales		43 %	63 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		47 %	65 %	78 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		96 %	66 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		39 %	61 %	88 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		66 %	63 %	81 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		53 %	39 %	34 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		69 %	98 %	97 %
Volume des recettes fiscales		259002283	205386105	275975009
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		96	164	124
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		24 %	27 %	20 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		9 %	5 %	4 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		47 %	60 %	51 %
Volume des concours financier de l'Etat		353425000	343827400	335541950
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		73	126	164
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	5 %	7 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		156608494	1371952	53571217
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		156608494	1371952	4144812
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	49426405
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	17
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		156246509	1371952	53571217
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DIBAMBA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DIBAMBA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de DIBAMBA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de DIBAMBA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de DIBAMBA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		oui, faiblement
La Commune de DIBAMBA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non		
La Commune de DIBAMBA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de DIBAMBA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DIBANG	NYONG ET KELLE	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		49 %	40 %	57 %
Ratio de dépenses d'investissement		51 %	60 %	43 %
Ratio de dépenses de personnel		20 %	17 %	15 %
Volume des dépenses de personnel		22088350	35403492	45096354
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		278	308	274
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,21	1	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		50 %	55 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses totales		55 %	56 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		89 %	53 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		77 %	55 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		40 %	58 %	21 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		30 %	55 %	24 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		49 %	40 %	57 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		70 %	92 %	95 %
Volume des recettes fiscales		115794102	207061554	246406258
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		231	163	143
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		61 %	22 %	24 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		28 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		45 %	58 %	45 %
Volume des concours financier de l'Etat		114196570	303373600	232506800
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		247	155	265
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		53834726	14598756	-34276688
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		53834726	14598756	-34276688
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		53834726	14598756	-34276688
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DIBANG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DIBANG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DIBANG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de DIBANG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DIBANG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de DIBANG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, critique	
La Commune de DIBANG est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de DIBANG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DIBOMBARI	MOUNGO	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		58 %	57 %	61 %
Ratio de dépenses d'investissement		42 %	43 %	39 %
Ratio de dépenses de personnel		30 %	26 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		123493488	181073987	201235496
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		33	31	30
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,07	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		35 %	54 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses totales		42 %	77 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		63 %	74 %	77 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		38 %	56 %	118 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		29 %	80 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		29 %	49 %	24 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		58 %	57 %	61 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		93 %	92 %	89 %
Volume des recettes fiscales		416984275	567963781	827743669
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		39	36	31
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		47 %	40 %	36 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		19 %	35 %	29 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		15 %	27 %	23 %
Volume des concours financier de l'État		93219310	232676795	240626959
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		251	231	259
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	5 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		36564456	-82457739	332682725
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		36564456	-88857739	332682725
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	6400000	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	45	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		34964058	-82890246	335035753
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DIBOMBARI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	acceptable
Le budget de la Commune de DIBOMBARI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui	passable
Le budget de la Commune de DIBOMBARI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de DIBOMBARI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DIBOMBARI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de DIBOMBARI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de DIBOMBARI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de DIBOMBARI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DIKOME BALUE	NDIAN	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		82 %	45 %	45 %
Ratio de dépenses d'investissement		18 %	55 %	55 %
Ratio de dépenses de personnel		42 %	37 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		36245460	47274988	58703100
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		216	259	209
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,83	1	0,98
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		69 %	48 %	21 %
Taux d'exécution des dépenses totales		30 %	43 %	21 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		41 %	33 %	23 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		60 %	50 %	13 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		14 %	59 %	20 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		99 %	45 %	26 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		82 %	45 %	45 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		74 %	63 %	91 %
Volume des recettes fiscales		98744509	99163367	77563604
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		257	301	336
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		61 %	49 %	91 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	22 %	12 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		41 %	67 %	77 %
Volume des concours financier de l'État		83806847	209577885	272353150
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		255	251	214
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		47282343	29184225	-78430088
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		47282343	29184225	-78430088
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		52270312	29137977	-80109106
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DIKOME BALUE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DIKOME BALUE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de DIKOME BALUE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de DIKOME BALUE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	
La Commune de DIKOME BALUE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non		oui
La Commune de DIKOME BALUE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	oui, critique
La Commune de DIKOME BALUE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de DIKOME BALUE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DIMAKO	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		39 %	33 %	23 %
Ratio de dépenses d'investissement		61 %	67 %	77 %
Ratio de dépenses de personnel		26 %	25 %	33 %
Volume des dépenses de personnel		37191951	47900112	47214278
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		212	247	263
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	0
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	85 %	%
Taux d'exécution des dépenses totales		52 %	34 %	30 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		52 %	48 %	25 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		44 %	61 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		53 %	30 %	32 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		82 %	94 %	%
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		39 %	33 %	23 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		53 %	68 %	%
Volume des recettes fiscales		103103817	190703561	0
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		250	182	365
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		45 %	27 %	%
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		57 %	20 %	%
Volume des concours financier de l'État		227625900	295542972	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		173	167	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	1 %	%
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		50348476	88406594	-144843812
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		50348476	75312278	-144843812
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	13094316	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	39	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		50348476	88506619	-144843812
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DIMAKO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DIMAKO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de DIMAKO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	oui	
Le niveau de gouvernance de la Commune de DIMAKO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DIMAKO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de DIMAKO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	
La Commune de DIMAKO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		non		
La Commune de DIMAKO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	DIR	MBERE	Adamaoua
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
<i>Ratio de dépenses de fonctionnement</i>	29 %	35 %	12 %
<i>Ratio de dépenses d'investissement</i>	71 %	65 %	88 %
<i>Ratio de dépenses de personnel</i>	28 %	22 %	32 %
<i>Volume des dépenses de personnel</i>	34922314	36271532	50469449
<i>Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel</i>	222	306	244
<i>Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues</i>	1,01	1	1,2
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
<i>Taux de réalisation des recettes totales</i>	77 %	57 %	68 %
<i>Taux d'exécution des dépenses totales</i>	74 %	51 %	81 %
<i>Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement</i>	62 %	64 %	48 %
<i>Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement</i>	64 %	81 %	43 %
<i>Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement</i>	80 %	45 %	89 %
<i>Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement</i>	93 %	44 %	75 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
<i>Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales</i>	29 %	35 %	12 %
<i>Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement</i>	88 %	53 %	92 %
<i>Volume des recettes fiscales</i>	187335160	139130499	165333768
<i>Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales</i>	154	243	214
<i>Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement</i>	78 %	51 %	72 %
<i>Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement</i>	4 %	1 %	2 %
<i>Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales</i>	50 %	54 %	88 %
<i>Volume des concours financier de l'Etat</i>	232024447	279785500	1235172577
<i>Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat</i>	169	184	8
<i>Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales</i>	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
<i>Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut</i>	85558989	101031923	20661345
<i>Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette</i>	85558989	101031923	20661345
<i>Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes</i>	0	0	0
<i>Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes</i>	27	48	32
<i>Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion</i>	85558989	101031923	20661345
Analyses	2020	2021	2022
<i>Le niveau d'investissement de la Commune de DIR est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?</i>	oui	oui	oui
<i>Le budget de la Commune de DIR est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?</i>	oui	oui	
<i>Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?</i>	oui	oui	passable
<i>Le budget de la Commune de DIR est-il réaliste suivant la norme PEFA ?</i>	non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
<i>Le niveau de gouvernance de la Commune de DIR est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?</i>	non	non	non, mais acceptable
<i>La Commune de DIR fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?</i>	oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
<i>La Commune de DIR est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?</i>	oui, critique	non	oui, critique
<i>La Commune de DIR est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?</i>	oui, critique	non	oui, critique
<i>La Commune de DIR fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?</i>	oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DIZANGUE	SANAGA-MARITIME	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		62 %	41 %	50 %
Ratio de dépenses d'investissement		38 %	59 %	50 %
Ratio de dépenses de personnel		29 %	29 %	23 %
Volume des dépenses de personnel		68145889	55637761	83789250
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		102	203	134
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,96	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		87 %	80 %	93 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	61 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		68 %	63 %	83 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		70 %	66 %	88 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		53 %	60 %	76 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		123 %	100 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		62 %	41 %	50 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	87 %	93 %
Volume des recettes fiscales		262698590	253291859	447258876
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		94	117	57
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		77 %	60 %	71 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	0 %	6 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		39 %	54 %	41 %
Volume des concours financier de l'Etat		207636491	317760000	347533450
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		189	146	148
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		57338689	99226471	121287571
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		57338689	99226471	121287571
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		56680534	98207632	120404516
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DIZANGUE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DIZANGUE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DIZANGUE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de DIZANGUE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DIZANGUE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	oui
La Commune de DIZANGUE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de DIZANGUE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	non
La Commune de DIZANGUE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DJOHONG	MBERE	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		17 %	15 %	23 %
Ratio de dépenses d'investissement		83 %	85 %	77 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	31 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		21243518	28528242	42938980
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		282	335	287
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,94	1	1,11
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		65 %	61 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses totales		61 %	53 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		50 %	38 %	35 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		79 %	45 %	15 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		64 %	57 %	36 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		61 %	67 %	58 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		17 %	15 %	23 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	81 %	80 %
Volume des recettes fiscales		129042807	112086185	110362932
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		216	283	294
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		85 %	79 %	78 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		68 %	67 %	57 %
Volume des concours financier de l'État		378510300	481875189	331253075
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		59	58	168
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		9 %	17 %	24 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		54233850	44826759	13012882
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		54233850	44826759	13012882
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		54233850	44826759	13012882
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DJOHONG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DJOHONG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de DJOHONG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de DJOHONG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DJOHONG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	non
La Commune de DJOHONG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de DJOHONG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de DJOHONG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DJOUM	DJA ET LOBO	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		30 %	44 %	25 %
Ratio de dépenses d'investissement		70 %	56 %	75 %
Ratio de dépenses de personnel		32 %	31 %	38 %
Volume des dépenses de personnel		88544237	97148393	100273776
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		64	99	103
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	0,99	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		84 %	85 %	97 %
Taux d'exécution des dépenses totales		53 %	37 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		78 %	71 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		47 %	59 %	92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		47 %	27 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		101 %	97 %	99 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		30 %	44 %	25 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		75 %	86 %	86 %
Volume des recettes fiscales		196724123	305640388	421021113
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		146	87	62
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		60 %	39 %	49 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	1 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		27 %	22 %	19 %
Volume des concours financier de l'État		390137113	353095300	318731894
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		52	121	179
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	22 %	2 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-13138397	43456780	227596377
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-13138397	-284560060	227596377
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	328016840	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	4	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-13138397	43456780	227596377
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DJOUM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DJOUM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de DJOUM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de DJOUM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DJOUM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de DJOUM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de DJOUM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de DJOUM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DOUALA Ier	WOURI	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		70 %	59 %	58 %
Ratio de dépenses d'investissement		30 %	41 %	42 %
Ratio de dépenses de personnel		31 %	33 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		452121648	490030999	463581911
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		7	8	11
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,97	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		60 %	80 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses totales		77 %	90 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		92 %	90 %	80 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		61 %	82 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		56 %	89 %	79 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		51 %	52 %	67 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		70 %	59 %	58 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		96 %	86 %	91 %
Volume des recettes fiscales		1460133209	1788920608	2081960393
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		5	6	8
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		15 %	17 %	21 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		7 %	8 %	11 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		0 %	8 %	11 %
Volume des concours financier de l'État		0	182639600	265718900
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	279	224
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		38643735	620455059	433684843
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		38643735	620455059	433684843
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		38643735	620455059	433684843
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DOUALA I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DOUALA I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	passable	oui
Le budget de la Commune de DOUALA I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de DOUALA I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	oui	non, mais acceptable
La Commune de DOUALA I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui
La Commune de DOUALA I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de DOUALA I est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de DOUALA I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DOUALA IIème	WOURI	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		72 %	69 %	70 %
Ratio de dépenses d'investissement		28 %	31 %	30 %
Ratio de dépenses de personnel		47 %	41 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		591136082	502031796	553598850
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		6	7	7
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,61	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		65 %	66 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses totales		54 %	55 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	81 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		65 %	83 %	97 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		33 %	32 %	33 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	32 %	46 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		72 %	69 %	70 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		100 %	73 %	79 %
Volume des recettes fiscales		1306339239	1317603979	1861392426
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		7	11	10
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		29 %	24 %	33 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		7 %	8 %	9 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		0 %	14 %	12 %
Volume des concours financier de l'État		0	297867000	346078834
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	164	150
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		37978826	582279960	995516317
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		37978826	582279960	995516317
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		37978826	582279960	995516317
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DOUALA II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	non
Le budget de la Commune de DOUALA II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de DOUALA II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de DOUALA II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DOUALA II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui
La Commune de DOUALA II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	oui, mais acceptable
La Commune de DOUALA II est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de DOUALA II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DOUALA III	WOURI	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		77 %	68 %	63 %
Ratio de dépenses d'investissement		23 %	32 %	37 %
Ratio de dépenses de personnel		50 %	46 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		827469932	834249598	843297982
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		3	3	3
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,14	1,11	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		55 %	63 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses totales		54 %	68 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		73 %	78 %	87 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	73 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		29 %	54 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		55 %	29 %	0 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		77 %	68 %	63 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	85 %	97 %
Volume des recettes fiscales		0	2106896089	2760498161
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	5	5
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	38 %	65 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		6 %	12 %	11 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		62 %	10 %	3 %
Volume des concours financier de l'État		192300000	283976266	80972300
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		200	182	335
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-1664474434	644035572	552754033
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-1664474434	644035572	552754033
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-1662348515	644419155	553117971
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DOUALA III est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	acceptable
Le budget de la Commune de DOUALA III est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de DOUALA III est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de DOUALA III est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DOUALA III fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui
La Commune de DOUALA III est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	
La Commune de DOUALA III est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de DOUALA III fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DOUALA IVème	WOURI	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		79 %	76 %	73 %
Ratio de dépenses d'investissement		21 %	24 %	27 %
Ratio de dépenses de personnel		43 %	37 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		381277101	401440578	442401221
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		12	14	16
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,02	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		47 %	56 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses totales		48 %	53 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		71 %	72 %	87 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		52 %	59 %	86 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		22 %	29 %	35 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		26 %	34 %	40 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		79 %	76 %	73 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		83 %	69 %	78 %
Volume des recettes fiscales		813959223	941707056	1483351310
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		15	19	16
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		37 %	28 %	48 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		19 %	20 %	15 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		16 %	13 %	28 %
Volume des concours financier de l'État		172069682	187872597	582191814
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		214	273	35
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		103900742	282968209	680576096
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		103900742	282968209	680576096
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		103900742	282968209	680576096
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DOUALA IV est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	non
Le budget de la Commune de DOUALA IV est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de DOUALA IV est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de DOUALA IV est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DOUALA IV fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de DOUALA IV est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	oui, mais acceptable
La Commune de DOUALA IV est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de DOUALA IV fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DOUALA Vème	WOURI	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		77 %	58 %	56 %
Ratio de dépenses d'investissement		23 %	42 %	44 %
Ratio de dépenses de personnel		50 %	36 %	28 %
Volume des dépenses de personnel		827469932	684785007	684778644
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		3	4	5
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,14	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		55 %	69 %	87 %
Taux d'exécution des dépenses totales		54 %	76 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		73 %	77 %	84 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	67 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		29 %	75 %	86 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		55 %	91 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		77 %	58 %	56 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	82 %	84 %
Volume des recettes fiscales		0	2230080794	3233420511
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	4	4
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	29 %	41 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		6 %	14 %	9 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		62 %	9 %	7 %
Volume des concours financier de l'État		192300000	267469866	314060100
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		200	198	185
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	9 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-1664474434	820357214	1406561353
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-1664474434	820357214	1406561353
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-1662348515	823199649	1406561353
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DOUALA V est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DOUALA V est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	non, mais acceptable	oui
Le budget de la Commune de DOUALA V est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de DOUALA V est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de DOUALA V fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui
La Commune de DOUALA V est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de DOUALA V est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de DOUALA V fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DOUALA VIème	WOURI	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		53 %	46 %	53 %
Ratio de dépenses d'investissement		47 %	54 %	47 %
Ratio de dépenses de personnel		40 %	45 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		92863727	98848757	112899562
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		58	94	83
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,04	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		73 %	64 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses totales		69 %	62 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		58 %	51 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		76 %	46 %	91 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		85 %	75 %	38 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		68 %	91 %	63 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		53 %	46 %	53 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		20 %	38 %	19 %
Volume des recettes fiscales		63866197	82277219	110204153
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		297	331	295
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		14 %	21 %	9 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	0 %	14 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		49 %	66 %	47 %
Volume des concours financier de l'État		236023300	327703166	465441621
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		163	137	71
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		82495207	-2820433	242251519
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		82495207	-2820433	242251519
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		83615679	-2814446	261054657
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DOUALA VI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DOUALA VI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de DOUALA VI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de DOUALA VI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DOUALA VI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	oui
La Commune de DOUALA VI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	
La Commune de DOUALA VI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de DOUALA VI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DOUMAINANG	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		26 %	39 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		74 %	61 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		24 %	34 %	27 %
Volume des dépenses de personnel		22619020	38644877	34258186
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		277	286	319
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,08	1,12
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		76 %	79 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses totales		67 %	67 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		50 %	61 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		64 %	61 %	45 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		76 %	71 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		85 %	100 %	85 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		26 %	39 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		55 %	58 %	47 %
Volume des recettes fiscales		86404727	90254389	61974987
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		275	315	351
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		45 %	41 %	44 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		60 %	57 %	62 %
Volume des concours financier de l'État		246737119	212277500	279177500
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		148	247	209
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		63289892	43760938	5917267
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		63289892	43760938	5917267
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		63289892	43760938	-3777760
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DOUMAINANG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DOUMAINANG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	oui
Le budget de la Commune de DOUMAINANG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de DOUMAINANG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DOUMAINANG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de DOUMAINANG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	non
La Commune de DOUMAINANG est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		non	non	oui, mais acceptable
La Commune de DOUMAINANG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DOUME	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		42 %	34 %	46 %
Ratio de dépenses d'investissement		58 %	66 %	54 %
Ratio de dépenses de personnel		26 %	26 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		42618359	48032625	82677919
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		192	246	136
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,94	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		56 %	57 %	93 %
Taux d'exécution des dépenses totales		35 %	43 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		50 %	52 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		63 %	57 %	117 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		29 %	39 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		52 %	57 %	75 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		42 %	34 %	46 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		61 %	68 %	75 %
Volume des recettes fiscales		134215221	184151495	340077860
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		209	188	94
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		48 %	34 %	20 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	2 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		59 %	41 %	19 %
Volume des concours financier de l'État		341574700	300931419	156445247
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		83	158	303
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		55097975	84967635	215041199
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		55097975	84967635	215041199
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	32
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		55097975	84967635	215111199
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DOUME est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DOUME est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de DOUME est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de DOUME est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DOUME fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	non
La Commune de DOUME est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	oui, mais acceptable
La Commune de DOUME est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	non	
La Commune de DOUME fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DSCHANG	MENOUA	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		55 %	54 %	51 %
Ratio de dépenses d'investissement		45 %	46 %	49 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	33 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		393990545	318224331	331944820
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		9	22	19
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	0,99	0,97
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		94 %	55 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses totales		108 %	57 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		124 %	77 %	48 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		81 %	61 %	89 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		93 %	43 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		123 %	48 %	27 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		55 %	54 %	51 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		68 %	77 %	66 %
Volume des recettes fiscales		768515641	826414338	898663753
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		18	20	26
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		36 %	24 %	30 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		31 %	34 %	2 %
Volume des concours financier de l'État		575066316	592637223	39957213
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		10	25	339
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	2 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-50360742	101647383	329037542
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-50360742	88528183	294055551
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	13119200	34981991
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	38	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-50360742	101647383	329347989
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DSCHANG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DSCHANG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	passable	passable
Le budget de la Commune de DSCHANG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de DSCHANG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de DSCHANG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de DSCHANG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	non
La Commune de DSCHANG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	non	
La Commune de DSCHANG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	DZENG	NYONG ET SOO	Centre
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	13 %	17 %	22 %
Ratio de dépenses d'investissement	87 %	83 %	78 %
Ratio de dépenses de personnel	40 %	31 %	30 %
Volume des dépenses de personnel	34416592	28683577	32413830
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	226	333	330
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	0,8	0,98	1,22
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	84 %	83 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses totales	72 %	77 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	51 %	48 %	47 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	60 %	47 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	76 %	87 %	78 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	93 %	101 %	59 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	13 %	17 %	22 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	91 %	82 %	82 %
Volume des recettes fiscales	108048478	93753336	95169312
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	240	307	312
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	75 %	59 %	58 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	76 %	78 %	75 %
Volume des concours financier de l'État	468493804	451522705	390254450
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	24	64	120
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	4 %	3 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	33950558	22314483	8553222
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	33950558	314483	-6446778
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	22000000	15000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	34	25
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	33950558	22376330	10262883
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de DZENG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DZENG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	productivité critique	passable	passable
Le budget de la Commune de DZENG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	oui	oui	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de DZENG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de DZENG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	oui, faiblement	non
La Commune de DZENG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de DZENG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de DZENG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	DZIGUILAO	MAYO-KANI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		28 %	28 %	25 %
Ratio de dépenses d'investissement		72 %	72 %	75 %
Ratio de dépenses de personnel		19 %	19 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		40871681	40871681	56372261
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		197	272	221
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,04	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		62 %	62 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses totales		65 %	63 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	66 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		83 %	86 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		63 %	61 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		53 %	53 %	58 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		28 %	28 %	25 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		73 %	73 %	87 %
Volume des recettes fiscales		208356653	215911803	228242295
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		140	151	160
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		66 %	64 %	74 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	2 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		69 %	68 %	74 %
Volume des concours financier de l'État		516890285	516890285	672220152
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		17	46	25
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		76057923	84503073	48333560
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		76057923	84503073	48333560
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	30
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		76057923	84503073	48333560
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de DZIGUILAO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DZIGUILAO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de DZIGUILAO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de DZIGUILAO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de DZIGUILAO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de DZIGUILAO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	oui, critique
La Commune de DZIGUILAO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de DZIGUILAO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	EBEBDA	LÉKIÉ	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	41 %	29 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	59 %	71 %
Ratio de dépenses de personnel		%	46 %	50 %
Volume des dépenses de personnel		0	88094339	91986395
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	120	121
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			0,81	1,02
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	74 %	32 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	50 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	60 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	56 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	45 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	85 %	28 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	41 %	29 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	87 %	93 %
Volume des recettes fiscales		0	135520828	134426177
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	251	261
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	65 %	66 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	21 %	30 %
Volume des concours financier de l'État		0	118847250	109610835
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	318	328
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	7 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-34396864	-41334290
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-74396864	-41334290
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	40000000	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	26	30
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-28047858	-38467165
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de EBEBDA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de EBEBDA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de EBEBDA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de EBEBDA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de EBEBDA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	non
La Commune de EBEBDA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de EBEBDA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				non
La Commune de EBEBDA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	EBOLOWA Ier	MVILA	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		89 %	46 %	50 %
Ratio de dépenses d'investissement		11 %	54 %	50 %
Ratio de dépenses de personnel		38 %	28 %	27 %
Volume des dépenses de personnel		60354980	77531648	77096316
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		123	138	150
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,6	0,93	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		39 %	65 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses totales		37 %	63 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		35 %	69 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	56 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		66 %	58 %	47 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		25 %	85 %	49 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		89 %	46 %	50 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		72 %	56 %	70 %
Volume des recettes fiscales		135461838	192031678	219063922
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		207	178	169
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		49 %	34 %	45 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	7 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		15 %	50 %	53 %
Volume des concours financier de l'État		44680996	292488395	308576469
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		269	172	189
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		28373890	64260061	25926854
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		28373890	64260061	25926854
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	30
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		28373890	64260061	25926854
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de EBOLOWA I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de EBOLOWA I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	oui	oui
Le budget de la Commune de EBOLOWA I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de EBOLOWA I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de EBOLOWA I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui	oui
La Commune de EBOLOWA I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	non
La Commune de EBOLOWA I est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de EBOLOWA I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	EBOLOWA IIème	MVILA	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		55 %	51 %	24 %
Ratio de dépenses d'investissement		45 %	49 %	76 %
Ratio de dépenses de personnel		26 %	39 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		69380415	108223971	105732139
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		98	78	92
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,05	1,02	0,42
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	83 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses totales		78 %	31 %	24 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		77 %	58 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		68 %	62 %	155 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		79 %	21 %	20 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		81 %	95 %	22 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		55 %	51 %	24 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	79 %	48 %
Volume des recettes fiscales		242602037	308405843	404519041
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		109	81	65
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		74 %	43 %	33 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		6 %	6 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		47 %	17 %	34 %
Volume des concours financier de l'État		225772199	259534634	407320260
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		174	207	108
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	33 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		19781912	111765604	547221793
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		19781912	-378091986	547221793
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	489857590	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	2	30
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		19781912	111765604	547341793
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de EBOLOWA II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de EBOLOWA II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de EBOLOWA II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de EBOLOWA II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	
La Commune de EBOLOWA II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui, faiblement
La Commune de EBOLOWA II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de EBOLOWA II est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		non
La Commune de EBOLOWA II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	EBONE	MOUNGO	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		35 %	15 %	16 %
Ratio de dépenses d'investissement		65 %	85 %	84 %
Ratio de dépenses de personnel		42 %	49 %	46 %
Volume des dépenses de personnel		43098997	46636504	43936785
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		187	261	280
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,78	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		54 %	59 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses totales		60 %	57 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		55 %	46 %	40 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		54 %	%	31 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		63 %	60 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		53 %	59 %	62 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		35 %	15 %	16 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		93 %	%	86 %
Volume des recettes fiscales		99815232	0	71325634
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		256	368	343
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		76 %	%	70 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		61 %	100 %	78 %
Volume des concours financier de l'État		160500339	521490676	435061514
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		219	43	86
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	9 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		6038079	-96072707	-13935257
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		6038079	-96072707	-63849224
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	49913967
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	16
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		6038079	-95662752	-13935257
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de EBONE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de EBONE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de EBONE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de EBONE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de EBONE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui, faiblement
La Commune de EBONE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique		oui, critique
La Commune de EBONE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		oui, critique
La Commune de EBONE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	EDEA Ier	SANAGA-MARITIME	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		46 %	44 %	48 %
Ratio de dépenses d'investissement		54 %	56 %	52 %
Ratio de dépenses de personnel		32 %	24 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		67793257	61549281	78915194
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		104	187	144
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		71 %	83 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses totales		72 %	82 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		55 %	71 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		61 %	73 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		95 %	93 %	82 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	100 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		46 %	44 %	48 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		71 %	87 %	89 %
Volume des recettes fiscales		208736101	285165548	322912144
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		139	96	104
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		41 %	49 %	51 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	7 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		8 %	52 %	5 %
Volume des concours financier de l'État		36195766	312579700	31614850
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		272	153	344
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		84486678	67674970	62265864
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		84486678	67674970	62265864
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	29
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		83025574	65413147	60305483
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de EDEA I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de EDEA I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui	oui
Le budget de la Commune de EDEA I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de EDEA I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	non
La Commune de EDEA I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	oui, faiblement
La Commune de EDEA I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, critique	oui, critique
La Commune de EDEA I est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	non	
La Commune de EDEA I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	EDEA IIème	SANAGA-MARITIME	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	27 %	25 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	73 %	75 %
Ratio de dépenses de personnel		%	19 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		0	14109605	35425105
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	361	315
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1,18	0,92
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	64 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	54 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	30 %	33 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	61 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	76 %	88 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	73 %	90 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	27 %	25 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	90 %	92 %
Volume des recettes fiscales		0	229162187	170940485
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	139	210
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	33 %	21 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	3 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	37 %	62 %
Volume des concours financier de l'État		0	143811710	278818049
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	297	211
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	179770242	80943304
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	179770242	80943304
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	29
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	177508419	78982923
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de EDEA II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de EDEA II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	passable
Le budget de la Commune de EDEA II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de EDEA II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de EDEA II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de EDEA II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de EDEA II est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	oui, mais acceptable
La Commune de EDEA II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	EDZENDOUAN	MEFOU ET AFAMBA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		34 %	27 %	27 %
Ratio de dépenses d'investissement		66 %	73 %	73 %
Ratio de dépenses de personnel		10 %	30 %	17 %
Volume des dépenses de personnel		9833884	15392784	18947119
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		298	360	360
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,2	1,02	1,12
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		69 %	40 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	36 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		49 %	34 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		57 %	37 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		71 %	37 %	75 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		76 %	41 %	62 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		34 %	27 %	27 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	94 %	72 %
Volume des recettes fiscales		104678480	42843029	93212862
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		247	366	319
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		66 %	89 %	41 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		69 %	24 %	72 %
Volume des concours financier de l'Etat		262887892	52430000	305488900
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		138	343	191
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		3 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		23286307	-5926168	15553180
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		12188184	-5926168	15553180
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		11098123	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		16	48	29
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		23719386	-5926168	12093800
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de EDZENDOUAN est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de EDZENDOUAN est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			passable	oui
Le budget de la Commune de EDZENDOUAN est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de EDZENDOUAN est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de EDZENDOUAN fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de EDZENDOUAN est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	non
La Commune de EDZENDOUAN est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		oui, mais acceptable
La Commune de EDZENDOUAN fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	EFOULAN	MVILA	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	65 %	27 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	35 %	73 %
Ratio de dépenses de personnel		%	51 %	28 %
Volume des dépenses de personnel		0	58723518	29631568
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	197	335
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1,08	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	26 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	25 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	36 %	41 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	34 %	36 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	16 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	16 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	65 %	27 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	76 %	73 %
Volume des recettes fiscales		0	111546706	86733941
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	284	325
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	55 %	64 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	42 %	76 %
Volume des concours financier de l'État		0	84703335	344299967
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	338	155
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	30843575	12691716
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	30843575	12691716
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	29
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	30843575	12691716
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de EFOULAN est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			acceptable	oui
Le budget de la Commune de EFOULAN est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	oui
Le budget de la Commune de EFOULAN est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de EFOULAN est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?				non
La Commune de EFOULAN fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de EFOULAN est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de EFOULAN est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	oui, critique
La Commune de EFOULAN fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	EKONDO TITI	NDIAN	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		54 %	78 %	41 %
Ratio de dépenses d'investissement		46 %	22 %	59 %
Ratio de dépenses de personnel		44 %	47 %	44 %
Volume des dépenses de personnel		123549797	127554431	127886916
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		32	53	60
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,97	0,96
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		83 %	43 %	87 %
Taux d'exécution des dépenses totales		73 %	44 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		66 %	57 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		67 %	57 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		84 %	24 %	95 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		118 %	23 %	105 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		54 %	78 %	41 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		86 %	61 %	67 %
Volume des recettes fiscales		284689164	159922933	252507061
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		77	217	136
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		69 %	48 %	56 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		8 %	10 %	9 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		50 %	22 %	66 %
Volume des concours financier de l'État		290699450	725000000	502447500
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		117	340	54
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		51551746	-8222429	85732445
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		51551746	-8222429	85732445
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	29
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		52211746	-110061179	85798445
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de EKONDO TITI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	oui
Le budget de la Commune de EKONDO TITI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de EKONDO TITI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de EKONDO TITI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de EKONDO TITI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui
La Commune de EKONDO TITI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	non
La Commune de EKONDO TITI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		oui, mais acceptable
La Commune de EKONDO TITI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ELAK OKU	BUI	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		33 %	45 %	38 %
Ratio de dépenses d'investissement		67 %	55 %	62 %
Ratio de dépenses de personnel		35 %	28 %	39 %
Volume des dépenses de personnel		30979585	58034107	104661438
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		241	199	95
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	63 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses totales		22 %	55 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		48 %	54 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		48 %	61 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		18 %	56 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		77 %	67 %	49 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		33 %	45 %	38 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	89 %	90 %
Volume des recettes fiscales		84929762	308053739	311066686
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		276	82	111
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		72 %	83 %	79 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		22 %	34 %	52 %
Volume des concours financier de l'État		188136000	177762600	363451700
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		202	280	141
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		9865207	140745995	77333240
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		9865207	140745995	77333240
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	29
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		9865207	142620162	79760673
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de ELAK OKU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ELAK OKU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de ELAK OKU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de ELAK OKU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de ELAK OKU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de ELAK OKU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de ELAK OKU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de ELAK OKU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ELIG MFOMO	LÉKIÉ	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		40 %	31 %	29 %
Ratio de dépenses d'investissement		60 %	69 %	71 %
Ratio de dépenses de personnel		30 %	27 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		35846876	28946636	38852776
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		217	331	301
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0	1	1,01
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		%	60 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses totales		38 %	60 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		51 %	45 %	37 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	46 %	38 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		32 %	69 %	81 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	69 %	85 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		40 %	31 %	29 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	83 %	82 %
Volume des recettes fiscales		0	91711184	90910631
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	313	323
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	76 %	76 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	66 %	76 %
Volume des concours financier de l'État		0	235748902	289822000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	227	201
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	8 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-118825973	1899098	7005550
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-118825973	1899098	7005550
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	29
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-118825973	1899098	7005550
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de ELIG MFOMO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ELIG MFOMO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de ELIG MFOMO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de ELIG MFOMO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de ELIG MFOMO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de ELIG MFOMO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de ELIG MFOMO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de ELIG MFOMO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ENDOM	NYONG ET MFOUMOU	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		23 %	28 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement		77 %	72 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel		29 %	40 %	39 %
Volume des dépenses de personnel		26602226	58174253	65025587
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		260	198	185
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1,84	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		81 %	66 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses totales		76 %	123 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		48 %	58 %	49 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		55 %	53 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		93 %	220 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	73 %	74 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		23 %	28 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		82 %	89 %	55 %
Volume des recettes fiscales		92802338	128381488	99930124
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		268	265	306
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		77 %	55 %	44 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	2 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		22 %	71 %	45 %
Volume des concours financier de l'État		88750000	359778878	258500000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		253	116	234
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		29 %	0 %	23 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		22942043	466912	15301677
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		22942043	466912	15301677
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	29
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		22942043	466912	15301677
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de ENDOM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ENDOM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de ENDOM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de ENDOM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de ENDOM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de ENDOM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	non
La Commune de ENDOM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de ENDOM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ESEKA	NYONG ET KELLE	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		70 %	23 %	49 %
Ratio de dépenses d'investissement		30 %	77 %	51 %
Ratio de dépenses de personnel		49 %	49 %	39 %
Volume des dépenses de personnel		215865494	101631870	101642005
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		19	86	100
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,97	1,01	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		56 %	80 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses totales		46 %	50 %	30 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		60 %	47 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		51 %	37 %	93 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		30 %	50 %	21 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		82 %	98 %	17 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		70 %	23 %	49 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	77 %	85 %
Volume des recettes fiscales		524450368	159147212	310738758
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		25	219	112
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		65 %	52 %	29 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	1 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		9 %	2 %	4 %
Volume des concours financier de l'État		68973000	23223400	23913100
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		261	356	346
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		147919152	-2168521	106452348
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		147919152	-2168521	106452348
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	29
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		147919152	-305574	108447114
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de ESEKA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ESEKA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de ESEKA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	oui	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de ESEKA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de ESEKA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	oui
La Commune de ESEKA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de ESEKA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de ESEKA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ESSE	MEFOU ET AFAMBA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		53 %	36 %	38 %
Ratio de dépenses d'investissement		47 %	64 %	62 %
Ratio de dépenses de personnel		40 %	25 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		92863727	54340285	57428553
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		58	211	216
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,2	1,01	0,93
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		73 %	62 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses totales		79 %	62 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		75 %	41 %	43 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		76 %	56 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		85 %	87 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		68 %	69 %	48 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		53 %	36 %	38 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		20 %	67 %	56 %
Volume des recettes fiscales		63866197	199545616	131819337
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		297	172	264
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		14 %	30 %	37 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		49 %	55 %	55 %
Volume des concours financier de l'État		236023300	333815900	281905000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		163	133	205
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	5 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		82495207	84158510	41437271
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		82495207	84158510	41437271
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	29
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		83615679	86318566	34545122
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de ESSE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ESSE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	oui	passable
Le budget de la Commune de ESSE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de ESSE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de ESSE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de ESSE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	non
La Commune de ESSE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			non	non
La Commune de ESSE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	EVODOULA	LÉKIÉ	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		36 %	36 %	51 %
Ratio de dépenses d'investissement		64 %	64 %	49 %
Ratio de dépenses de personnel		42 %	38 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		46281197	53192153	54290599
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		167	216	229
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,04	1,49	0,95
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		61 %	32 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses totales		54 %	36 %	25 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		59 %	49 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		50 %	47 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		52 %	31 %	15 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		68 %	29 %	55 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		36 %	36 %	51 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		97 %	79 %	86 %
Volume des recettes fiscales		115759827	108952395	127935858
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		232	287	268
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		87 %	58 %	74 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		66 %	3 %	23 %
Volume des concours financier de l'État		232500000	17342000	155117050
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		168	359	304
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	19 %	57 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		9376502	-1308454	-21223333
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		9376502	-1308454	-402655333
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	381432000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	2
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		9376502	-608457	-21223333
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de EVODOULA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de EVODOULA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non		non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	non, mais acceptable	passable
Le budget de la Commune de EVODOULA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de EVODOULA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	
La Commune de EVODOULA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de EVODOULA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de EVODOULA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?				
La Commune de EVODOULA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	EYUMJOCK	MANYU	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		57 %	56 %	58 %
Ratio de dépenses d'investissement		43 %	44 %	42 %
Ratio de dépenses de personnel		29 %	37 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		81194062	118253852	128251441
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		74	64	58
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,98	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		79 %	66 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses totales		79 %	72 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		75 %	66 %	68 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		76 %	71 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		85 %	80 %	66 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		84 %	61 %	67 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		57 %	56 %	58 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		54 %	79 %	69 %
Volume des recettes fiscales		156256392	229900508	231248982
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		181	138	157
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		41 %	63 %	41 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		15 %	17 %	11 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		49 %	55 %	53 %
Volume des concours financier de l'État		242662651	285752650	297107550
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		154	181	196
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		4543169	-28171034	21163347
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		4543169	-28171034	21163347
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	28
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		7643041	-22431034	26745573
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de EYUMJOCK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de EYUMJOCK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de EYUMJOCK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de EYUMJOCK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de EYUMJOCK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				oui
La Commune de EYUMJOCK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	non
La Commune de EYUMJOCK est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		non	non	non
La Commune de EYUMJOCK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	FIGUIL	MAYO-LOUTI	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		29 %	28 %	42 %
Ratio de dépenses d'investissement		71 %	72 %	58 %
Ratio de dépenses de personnel		19 %	20 %	15 %
Volume des dépenses de personnel		39046127	48193872	37677476
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		201	245	311
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,02	0,8	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		41 %	68 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses totales		39 %	55 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		71 %	66 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		81 %	71 %	93 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		33 %	51 %	38 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		25 %	65 %	38 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		29 %	28 %	42 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	89 %	95 %
Volume des recettes fiscales		406133577	365300014	390439774
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		43	60	68
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		78 %	78 %	84 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		45 %	51 %	44 %
Volume des concours financier de l'État		356966064	435960000	314710000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		69	71	183
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		238278359	170562810	161166913
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		238278359	170562810	161166913
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	28
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		238278359	173426910	163577241
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de FIGUIL est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de FIGUIL est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de FIGUIL est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de FIGUIL est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de FIGUIL fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de FIGUIL est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	
La Commune de FIGUIL est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de FIGUIL fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	FOKOUÉ	MENOUA	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		26 %	27 %	89 %
Ratio de dépenses d'investissement		74 %	73 %	11 %
Ratio de dépenses de personnel		27 %	40 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		32241629	50178043	59651306
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		234	238	204
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	2,1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		81 %	74 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses totales		70 %	77 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		64 %	63 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		61 %	65 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		72 %	84 %	22 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		88 %	77 %	77 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		26 %	27 %	89 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		79 %	72 %	55 %
Volume des recettes fiscales		82110253	74531275	77395069
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		281	340	337
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		73 %	62 %	48 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		80 %	81 %	78 %
Volume des concours financier de l'État		435173734	363114872	379771388
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		35	111	129
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-17762158	-23887079	-4439137
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-17762158	-23887079	-4439137
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	28
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-17762158	-23887079	-4439137
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de FOKOUÉ est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	non
Le budget de la Commune de FOKOUÉ est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de FOKOUÉ est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de FOKOUÉ est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de FOKOUÉ fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de FOKOUÉ est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de FOKOUÉ est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de FOKOUÉ fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	FONFUKA	BOYO	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		57 %	32 %	34 %
Ratio de dépenses d'investissement		43 %	68 %	66 %
Ratio de dépenses de personnel		38 %	33 %	40 %
Volume des dépenses de personnel		39152637	40617193	38405863
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		200	273	305
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,03	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		87 %	80 %	84 %
Taux d'exécution des dépenses totales		50 %	81 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		72 %	70 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		76 %	58 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		36 %	88 %	95 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		96 %	94 %	99 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		57 %	32 %	34 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	86 %	87 %
Volume des recettes fiscales		104705222	96399298	91293717
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		246	305	322
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		86 %	81 %	85 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		11 %	33 %	68 %
Volume des concours financier de l'État		33924316	126047929	190278300
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		273	310	286
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		16405030	-10469534	8690311
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		16405030	-10469534	8690311
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	28
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		16405030	-10475664	8686311
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de FONFUKA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de FONFUKA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	passable	productivité critique
Le budget de la Commune de FONFUKA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de FONFUKA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	non, mais acceptable
La Commune de FONFUKA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui, faiblement
La Commune de FONFUKA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de FONFUKA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de FONFUKA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	FONGO TONGO	MENOUA	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		42 %	39 %	25 %
Ratio de dépenses d'investissement		58 %	61 %	75 %
Ratio de dépenses de personnel		32 %	48 %	44 %
Volume des dépenses de personnel		42625587	57789349	70153751
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		191	200	172
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,95	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		69 %	50 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses totales		63 %	65 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		54 %	53 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		52 %	42 %	45 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		71 %	77 %	95 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		90 %	60 %	98 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		42 %	39 %	25 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		69 %	79 %	76 %
Volume des recettes fiscales		96111456	84717182	94850224
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		264	326	313
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		63 %	72 %	67 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		57 %	64 %	82 %
Volume des concours financier de l'État		184649122	151582721	480334329
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		207	290	63
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		6 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		7886403	-12308511	-34626593
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		7886403	-12308511	-34626593
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	28
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		7886403	-12308511	-34626593
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de FONGO TONGO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de FONGO TONGO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de FONGO TONGO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de FONGO TONGO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de FONGO TONGO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de FONGO TONGO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de FONGO TONGO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de FONGO TONGO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	FOTOKOL	LOGONE ET CHARI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		47 %	34 %	38 %
Ratio de dépenses d'investissement		53 %	66 %	62 %
Ratio de dépenses de personnel		18 %	15 %	13 %
Volume des dépenses de personnel		38941724	37885057	38199499
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		202	292	306
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,2	1,62	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		68 %	38 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses totales		63 %	63 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		69 %	61 %	69 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		68 %	18 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		59 %	64 %	44 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		69 %	70 %	52 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		47 %	34 %	38 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		96 %	94 %	71 %
Volume des recettes fiscales		362410728	204056984	161378246
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		52	167	224
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		43 %	66 %	50 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		9 %	8 %	5 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		40 %	72 %	74 %
Volume des concours financier de l'État		236985527	520278700	549711602
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		159	44	42
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		160511992	-41628866	-60614223
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		160511992	-41628866	-60614223
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	28
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		160511992	-41770456	-57275223
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de FOTOKOL est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de FOTOKOL est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	
Le budget de la Commune de FOTOKOL est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de FOTOKOL est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de FOTOKOL fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	
La Commune de FOTOKOL est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	non
La Commune de FOTOKOL est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de FOTOKOL fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	FOUMBAN	NOUN	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		63 %	53 %	56 %
Ratio de dépenses d'investissement		37 %	47 %	44 %
Ratio de dépenses de personnel		35 %	30 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		183765447	176412165	170680262
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		22	32	38
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,02	1	1,07
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		51 %	57 %	37 %
Taux d'exécution des dépenses totales		44 %	42 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		65 %	53 %	46 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		54 %	50 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		29 %	35 %	26 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		48 %	64 %	28 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		63 %	53 %	56 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		82 %	74 %	79 %
Volume des recettes fiscales		491312572	532547808	545151197
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		26	39	45
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		68 %	37 %	58 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	2 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		8 %	7 %	0 %
Volume des concours financier de l'État		77108900	101049400	200000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		257	331	356
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	43 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		80491222	141629089	122986723
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		80491222	141629089	-395647376
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	518634099
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	1
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		80491222	141629089	122986723
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de FOUMBAN est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de FOUMBAN est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	passable	passable
Le budget de la Commune de FOUMBAN est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de FOUMBAN est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de FOUMBAN fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de FOUMBAN est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	oui, mais acceptable
La Commune de FOUMBAN est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de FOUMBAN fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	FOUMBOT	NOUN	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		49 %	69 %	72 %
Ratio de dépenses d'investissement		51 %	31 %	28 %
Ratio de dépenses de personnel		35 %	35 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		149034704	139239250	150837701
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		27	44	45
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,98	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		69 %	43 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses totales		76 %	44 %	43 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		68 %	59 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		68 %	53 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		85 %	29 %	27 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		70 %	29 %	32 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		49 %	69 %	72 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		78 %	74 %	77 %
Volume des recettes fiscales		419261313	307082932	341107237
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		38	84	93
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		57 %	46 %	58 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		39 %	33 %	32 %
Volume des concours financier de l'État		305240450	186776200	190804800
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		107	274	285
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		106696744	19817467	33521567
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		106696744	19817467	33521567
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	27
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		109556570	21849448	33589300
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de FOUMBOT est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	non
Le budget de la Commune de FOUMBOT est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de FOUMBOT est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de FOUMBOT est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de FOUMBOT fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	oui, faiblement
La Commune de FOUMBOT est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	oui, mais acceptable
La Commune de FOUMBOT est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de FOUMBOT fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	FUNDONG	BOYO	Nord-ouest
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	NA %	35 %	36 %
Ratio de dépenses d'investissement	%	65 %	64 %
Ratio de dépenses de personnel	%	29 %	34 %
Volume des dépenses de personnel	0	70889971	95028919
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	151	119
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1
Crédibilité budgétaire			
Taux de réalisation des recettes totales	%	70 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses totales	%	67 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	%	63 %	69 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	%	68 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	%	70 %	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	%	70 %	60 %
Structures budgétaires			
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	%	35 %	36 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	%	73 %	71 %
Volume des recettes fiscales	0	177050536	149238518
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	310	194	238
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	%	68 %	64 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	%	1 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	%	46 %	25 %
Volume des concours financier de l'État	0	325347200	154938987
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	302	140	305
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	%	11 %	16 %
Grands équilibres financiers			
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	0	2707874	-68580322
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	0	-75227550	-167031890
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	77935424	98451568
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	18	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	0	8245548	-63469686
Analyses			
Le niveau d'investissement de la Commune de FUNDONG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui
Le budget de la Commune de FUNDONG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable
Le budget de la Commune de FUNDONG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de FUNDONG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non
La Commune de FUNDONG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de FUNDONG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non
La Commune de FUNDONG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		non	
La Commune de FUNDONG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	FURU AWA	MENCHUM	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		86 %	50 %	37 %
Ratio de dépenses d'investissement		14 %	50 %	63 %
Ratio de dépenses de personnel		31 %	23 %	46 %
Volume des dépenses de personnel		26288328	34329713	43927700
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		262	316	281
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	0,95	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		83 %	25 %	37 %
Taux d'exécution des dépenses totales		26 %	37 %	32 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		44 %	34 %	22 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		66 %	22 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		7 %	40 %	45 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	27 %	7 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		86 %	50 %	37 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		69 %	89 %	30 %
Volume des recettes fiscales		84900570	79410020	81176626
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		278	336	330
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		69 %	89 %	27 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	34 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		72 %	57 %	62 %
Volume des concours financier de l'État		233000000	106906150	184347950
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		166	329	289
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		37783031	-59869539	172947020
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		37783031	-59869539	172947020
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		37783031	-59869539	172947020
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de FURU AWA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de FURU AWA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui	productivité critique
Le budget de la Commune de FURU AWA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de FURU AWA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de FURU AWA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non		non
La Commune de FURU AWA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, critique	non
La Commune de FURU AWA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	non	oui, mais acceptable
La Commune de FURU AWA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	GALIM	BAMBOUTOS	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		18 %	40 %	33 %
Ratio de dépenses d'investissement		82 %	60 %	67 %
Ratio de dépenses de personnel		28 %	22 %	31 %
Volume des dépenses de personnel		13026385	62225625	68991501
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		296	182	179
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,88	1,24	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		85 %	59 %	82 %
Taux d'exécution des dépenses totales		78 %	88 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		45 %	62 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		64 %	54 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		93 %	123 %	94 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		99 %	63 %	91 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		18 %	40 %	33 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		99 %	83 %	87 %
Volume des recettes fiscales		73819192	209042345	311083732
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		289	158	110
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		91 %	59 %	65 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	12 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		70 %	64 %	57 %
Volume des concours financier de l'État		172212966	383847617	420024131
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		213	104	99
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		28207142	-33520527	130459432
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		28207142	-33520527	130459432
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		28207142	-33520527	130459432
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de GALIM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GALIM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de GALIM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de GALIM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	non
La Commune de GALIM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui	oui
La Commune de GALIM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de GALIM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de GALIM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	GALIM TIGNERE	FARO ET DÉO	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		43 %	25 %	16 %
Ratio de dépenses d'investissement		57 %	75 %	84 %
Ratio de dépenses de personnel		18 %	35 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		45061600	52248920	46528603
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		174	224	267
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	0,99	0,67
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		76 %	49 %	131 %
Taux d'exécution des dépenses totales		79 %	64 %	98 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		85 %	49 %	36 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		77 %	30 %	16 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		75 %	71 %	147 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		75 %	58 %	152 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		43 %	25 %	16 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	70 %	89 %
Volume des recettes fiscales		244275881	64857719	11167086
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		103	349	364
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		84 %	64 %	0 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		50 %	86 %	23 %
Volume des concours financier de l'État		285709968	390779600	146271347
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		119	98	309
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	75 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		13826059	-57407503	-100329324
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		13826059	-57407503	-100329324
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		13826059	-57407503	-100329324
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de GALIM TIGNERE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		Oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GALIM TIGNERE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		Oui	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		Oui	non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de GALIM TIGNERE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de GALIM TIGNERE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		Non	non	oui
La Commune de GALIM TIGNERE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de GALIM TIGNERE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	oui, critique
La Commune de GALIM TIGNERE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui,critique	oui,critique	
La Commune de GALIM TIGNERE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		Oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	GARI GOMBO	BOUMBA ET NGOKO	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		50 %	55 %	39 %
Ratio de dépenses d'investissement		50 %	45 %	61 %
Ratio de dépenses de personnel		32 %	36 %	44 %
Volume des dépenses de personnel		89532620	117208416	135546681
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		63	68	56
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,03	1,37	0,98
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		58 %	49 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses totales		59 %	57 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		54 %	57 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		103 %	62 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		65 %	57 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		36 %	42 %	93 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		50 %	55 %	39 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		70 %	77 %	79 %
Volume des recettes fiscales		234999059	244548450	245396358
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		121	126	146
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		63 %	68 %	32 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	2 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		42 %	57 %	57 %
Volume des concours financier de l'État		237700000	396344063	405320000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		157	94	110
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		60977778	-5314746	5064553
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		60977778	-5314746	5064553
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		61074550	-5314746	5120958
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de GARI GOMBO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		Oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GARI GOMBO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		Non		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de GARI GOMBO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de GARI GOMBO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		Non	non	non
La Commune de GARI GOMBO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		Non	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de GARI GOMBO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		Non	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de GARI GOMBO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de GARI GOMBO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		Oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	GAROUA BOULAI	LOM ET DJEREM	Est
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	32 %	38 %	18 %
Ratio de dépenses d'investissement	68 %	62 %	82 %
Ratio de dépenses de personnel	23 %	24 %	22 %
Volume des dépenses de personnel	74289806	93940693	96870488
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	84	106	114
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	1	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	66 %	72 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses totales	68 %	65 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	85 %	95 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	72 %	73 %	96 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	62 %	54 %	75 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	63 %	71 %	62 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	32 %	38 %	18 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	88 %	74 %	93 %
Volume des recettes fiscales	284894689	270452962	379590284
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	76	105	70
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	57 %	43 %	37 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	8 %	16 %	10 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	52 %	70 %	81 %
Volume des concours financier de l'État	501967527	795771655	1773926678
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	19	5	2
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	17 %	0 %	2 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	2935437	-25013666	-27225105
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	-164956527	-25013666	-27225105
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	167891964	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	5	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	8095979	-18829297	-21055431
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de GAROUA BOULAI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	Oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GAROUA BOULAI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	Oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	Oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GAROUA BOULAI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de GAROUA BOULAI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	Non	non	non
La Commune de GAROUA BOULAI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	Oui		oui
La Commune de GAROUA BOULAI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	non	oui, critique
La Commune de GAROUA BOULAI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de GAROUA BOULAI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	Non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	GAROUA Ier	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		27 %	22 %	60 %
Ratio de dépenses d'investissement		73 %	78 %	40 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	38 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		86291399	101473273	110059035
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		66	87	86
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		78 %	76 %	97 %
Taux d'exécution des dépenses totales		68 %	67 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		55 %	51 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		66 %	58 %	87 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		75 %	73 %	38 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		86 %	86 %	114 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		27 %	22 %	60 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		79 %	82 %	87 %
Volume des recettes fiscales		282593775	317417696	588969825
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		81	74	41
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		46 %	53 %	71 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	1 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		68 %	74 %	40 %
Volume des concours financier de l'État		756449015	1025481654	467686850
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		4	2	70
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		97020579	123969632	311098309
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		97020579	123969632	311098309
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		100020579	123969632	316864509
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de GAROUA I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		Oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GAROUA I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		Oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	non, mais acceptable	passable
Le budget de la Commune de GAROUA I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de GAROUA I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		Non	non	non
La Commune de GAROUA I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de GAROUA I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de GAROUA I est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de GAROUA I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		Oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	GAROUA IIème	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	36 %	33 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	64 %	67 %
Ratio de dépenses de personnel		%	29 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		0	86906381	104639830
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	122	96
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	78 %	95 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	74 %	84 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	62 %	77 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	60 %	91 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	83 %	89 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	100 %	101 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	36 %	33 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	76 %	83 %
Volume des recettes fiscales		0	289930226	436390597
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	91	59
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	51 %	72 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	2 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	60 %	54 %
Volume des concours financier de l'État		0	540564200	571012082
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	38	37
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	80519145	219576689
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	80519145	219576689
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	80519145	219576689
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de GAROUA II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de GAROUA II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	passable
Le budget de la Commune de GAROUA II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de GAROUA II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non, mais acceptable
La Commune de GAROUA II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de GAROUA II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de GAROUA II est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de GAROUA II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	GAROUA IIIème	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		40 %	37 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement		60 %	63 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel		19 %	20 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		42319264	32501408	45288523
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		193	321	271
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,87	1	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		47 %	53 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses totales		40 %	57 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		64 %	52 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		75 %	45 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		32 %	59 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		32 %	59 %	53 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		40 %	37 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		23 %	56 %	54 %
Volume des recettes fiscales		73788184	89169858	121974240
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		290	318	277
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		18 %	42 %	34 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		25 %	18 %	15 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		59 %	77 %	60 %
Volume des concours financier de l'État		339516700	323772302	410602247
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		85	143	104
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		91230930	-6767331	52442902
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		91230930	-6767331	52442902
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		91230930	-6767331	52442902
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de GAROUA III est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		Oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GAROUA III est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		Non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		Oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GAROUA III est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de GAROUA III est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		Non	non	non
La Commune de GAROUA III fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de GAROUA III est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	non
La Commune de GAROUA III est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de GAROUA III fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		Oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	GASHIGA	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		14 %	14 %	16 %
Ratio de dépenses d'investissement		86 %	86 %	84 %
Ratio de dépenses de personnel		20 %	18 %	17 %
Volume des dépenses de personnel		26065641	29292316	24751344
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		263	330	349
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		2,13	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		44 %	68 %	93 %
Taux d'exécution des dépenses totales		58 %	56 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		69 %	77 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		154 %	73 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		56 %	54 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		38 %	67 %	98 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		14 %	14 %	16 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		88 %	86 %	85 %
Volume des recettes fiscales		242127014	214514676	198958012
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		112	156	184
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		62 %	57 %	60 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	9 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		38 %	9 %	36 %
Volume des concours financier de l'État		573235922	119814847	509730250
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		11	316	51
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		45 %	32 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		142159780	91629136	90157862
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		142159780	91629136	90157862
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		142159780	91629136	90157862
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de GASHIGA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GASHIGA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GASHIGA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de GASHIGA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de GASHIGA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui	oui
La Commune de GASHIGA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de GASHIGA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		non
La Commune de GASHIGA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	GAZAWA	DIAMARE	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	NA %	61 %	54 %
Ratio de dépenses d'investissement	%	39 %	46 %
Ratio de dépenses de personnel	%	15 %	12 %
Volume des dépenses de personnel	0	44568712	44136703
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	267	276
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,98	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	%	48 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses totales	%	52 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	%	53 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	%	45 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	%	51 %	79 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	%	54 %	83 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	%	61 %	54 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	%	49 %	40 %
Volume des recettes fiscales	0	129775922	125373401
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	310	261	271
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	%	44 %	37 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	%	12 %	52 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales	%	68 %	81 %
Volume des concours financier de l'Etat	0	291592498	616570846
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat	302	174	30
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	0	-23985955	-65112480
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	0	-23985955	-65112480
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	0	-23985955	-65112480
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de GAZAWA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		acceptable	oui
Le budget de la Commune de GAZAWA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	
Le budget de la Commune de GAZAWA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de GAZAWA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non
La Commune de GAZAWA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	
La Commune de GAZAWA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non
La Commune de GAZAWA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de GAZAWA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	GOBO	MAYO-DANAY	Extrem-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		43 %	45 %	37 %
Ratio de dépenses d'investissement		57 %	55 %	63 %
Ratio de dépenses de personnel		18 %	33 %	21 %
Volume des dépenses de personnel		45061600	78996938	48439902
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		174	132	257
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	0,97	0,98
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		76 %	65 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses totales		79 %	69 %	82 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		85 %	68 %	75 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		77 %	50 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		75 %	70 %	86 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		75 %	82 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		43 %	45 %	37 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	83 %	88 %
Volume des recettes fiscales		244275881	161847483	246982227
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		103	216	142
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		84 %	74 %	81 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		50 %	57 %	19 %
Volume des concours financier de l'Etat		285709968	271650401	124965100
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		119	193	320
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		13826059	-44937535	50283347
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		13826059	-44937535	50283347
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		13826059	-44937535	50283347
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de GOBO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GOBO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	oui
Le budget de la Commune de GOBO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de GOBO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de GOBO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de GOBO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de GOBO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	
La Commune de GOBO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	GOULFEY	LOGONE ET CHARI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		45 %	23 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		55 %	77 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		18 %	24 %	27 %
Volume des dépenses de personnel		38562506	47693024	56805164
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		206	253	219
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,95	0,98	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		67 %	55 %	38 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	61 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		59 %	51 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		88 %	42 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		66 %	65 %	29 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		53 %	62 %	31 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		45 %	23 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	88 %	91 %
Volume des recettes fiscales		243299769	171799620	251876368
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		107	204	138
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		83 %	69 %	80 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		9 %	3 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		43 %	77 %	66 %
Volume des concours financier de l'État		211889425	574883500	497539150
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		181	28	56
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		3 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		50796299	-705119	68219291
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		50796299	-705119	68219291
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		50796299	-705119	68219291
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de GOULFEY est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GOULFEY est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GOULFEY est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de GOULFEY est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de GOULFEY fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui, faiblement	non
La Commune de GOULFEY est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de GOULFEY est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de GOULFEY fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	GUEME	MAYO-DANAY	Extreme-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	41 %	30 %	43 %
Ratio de dépenses d'investissement	59 %	70 %	57 %
Ratio de dépenses de personnel	19 %	35 %	38 %
Volume des dépenses de personnel	49614117	70458277	64003482
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	154	152	189
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,24	1	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	82 %	59 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses totales	83 %	52 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	91 %	69 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	67 %	63 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	78 %	47 %	26 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	91 %	58 %	42 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	41 %	30 %	43 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	89 %	77 %	86 %
Volume des recettes fiscales	188348683	175271638	157717920
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	151	197	230
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	88 %	69 %	83 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	2 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	72 %	57 %	70 %
Volume des concours financier de l'État	559612471	431319539	366603843
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	12	74	137
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	-44372086	28667929	16389428
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	-44372086	28667929	16389428
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	-44372086	28667929	16389428
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de GUEME est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GUEME est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de GUEME est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	oui	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de GUEME est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non	non
La Commune de GUEME fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui, faiblement	non	non
La Commune de GUEME est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de GUEME est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de GUEME fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	GUERE	MAYO-DANAY	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		40 %	27 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement		60 %	73 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel		18 %	22 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		34871738	36968775	45178775
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		224	297	273
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,86	1	0,85
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		60 %	51 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses totales		51 %	54 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		85 %	67 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		81 %	50 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		41 %	50 %	50 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		48 %	51 %	65 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		40 %	27 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	90 %	91 %
Volume des recettes fiscales		220403757	148104524	150313424
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		128	237	235
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		90 %	80 %	86 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	1 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		33 %	38 %	37 %
Volume des concours financier de l'État		159007650	225634650	225634650
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		221	241	272
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		46592128	-7667915	-15469015
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		46592128	-7667915	-15469015
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		46592128	-7667915	-15469015
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de GUERE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GUERE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GUERE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de GUERE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de GUERE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de GUERE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de GUERE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de GUERE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	GUIDER	MAYO-LOUTI	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		54 %	44 %	41 %
Ratio de dépenses d'investissement		46 %	56 %	59 %
Ratio de dépenses de personnel		14 %	16 %	15 %
Volume des dépenses de personnel		102924772	103998707	101066409
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		46	84	101
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		53 %	67 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses totales		52 %	70 %	86 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		77 %	77 %	88 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		75 %	58 %	87 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		37 %	66 %	85 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		30 %	83 %	62 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		54 %	44 %	41 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		88 %	82 %	88 %
Volume des recettes fiscales		884449692	607217904	879908168
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		11	32	29
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		81 %	68 %	78 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	2 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		36 %	54 %	38 %
Volume des concours financier de l'État		499418166	743620400	543919455
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		20	10	44
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		252891223	107094540	342862011
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		252891223	107094540	342862011
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		252891223	107094540	342862011
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de GUIDER est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GUIDER est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de GUIDER est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de GUIDER est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de GUIDER fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de GUIDER est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de GUIDER est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de GUIDER fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	GUIDIGUIS	MAYO-KANI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		44 %	92 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		56 %	8 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		25 %	27 %	29 %
Volume des dépenses de personnel		54647103	60815463	56712973
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		134	190	220
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	3,16	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		61 %	50 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses totales		55 %	64 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		68 %	66 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		68 %	54 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		48 %	46 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		55 %	48 %	51 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		44 %	92 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	85 %	84 %
Volume des recettes fiscales		212898256	195702405	173715763
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		136	175	207
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		75 %	71 %	69 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		59 %	51 %	64 %
Volume des concours financier de l'État		322914307	315166700	373096650
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		95	149	135
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		37923853	2112880	13899615
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		37923853	2112880	13899615
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		37923853	2112880	13899615
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de GUIDIGUIS est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui		oui
Le budget de la Commune de GUIDIGUIS est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de GUIDIGUIS est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de GUIDIGUIS est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de GUIDIGUIS fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	oui, faiblement
La Commune de GUIDIGUIS est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de GUIDIGUIS est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de GUIDIGUIS fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	HILE ALIFA	LOGONE ET CHARI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		31 %	22 %	15 %
Ratio de dépenses d'investissement		69 %	78 %	85 %
Ratio de dépenses de personnel		20 %	23 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		24215107	27546888	28072744
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		274	342	341
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,88	0,21	0,9
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		65 %	17 %	6 %
Taux d'exécution des dépenses totales		57 %	56 %	81 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		64 %	64 %	52 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		63 %	17 %	40 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		55 %	54 %	89 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		67 %	%	0 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		31 %	22 %	15 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		86 %	70 %	42 %
Volume des recettes fiscales		107740428	23875965	14937190
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		241	367	363
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		73 %	22 %	13 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		72 %	28 %	58 %
Volume des concours financier de l'État		276296176	9689200	20310700
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		130	361	349
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		5183236	-84156603	-39856740
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		5183236	-84156603	-39856740
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		5183236	-84156603	-39856740
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de HILE ALIFA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de HILE ALIFA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non		non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de HILE ALIFA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable		
Le niveau de gouvernance de la Commune de HILE ALIFA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de HILE ALIFA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de HILE ALIFA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	non
La Commune de HILE ALIFA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		non
La Commune de HILE ALIFA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	HINA	MAYO-TSANAGA	Extrême-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	33 %	29 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement	67 %	71 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel	19 %	12 %	24 %
Volume des dépenses de personnel	26887017	24380972	37920886
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	258	350	308
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,01	1,13	1,02
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	73 %	59 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses totales	69 %	78 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	54 %	67 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	85 %	50 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	79 %	84 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	64 %	63 %	61 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	33 %	29 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	86 %	98 %	85 %
Volume des recettes fiscales	199227919	172183948	163248182
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	144	202	221
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	84 %	93 %	80 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	39 %	68 %	71 %
Volume des concours financier de l'État	179645300	408124693	409756212
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	211	89	106
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	17 %	3 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	88783524	-30482294	36560042
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	88783524	-30482294	36560042
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	88783524	-30482294	36560042
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de HINA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de HINA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui		oui
Le budget de la Commune de HINA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de HINA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de HINA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	non	oui, faiblement
La Commune de HINA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique		oui, critique
La Commune de HINA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de HINA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	IDABATO	NDIAN	Sud-ouest
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	24 %	%	36 %
Ratio de dépenses d'investissement	76 %	%	64 %
Ratio de dépenses de personnel	36 %	%	31 %
Volume des dépenses de personnel	25230252	0	41753939
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	266	364	293
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1		1
Crédibilité budgétaire			
Taux de réalisation des recettes totales	15 %	%	58 %
Taux d'exécution des dépenses totales	65 %	%	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	37 %	%	39 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	33 %	%	29 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	86 %	%	94 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	0 %	%	100 %
Structures budgétaires			
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	24 %	%	36 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	85 %	%	52 %
Volume des recettes fiscales	56121104	0	52376923
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	303	368	358
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	83 %	%	49 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	%	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	15 %	%	75 %
Volume des concours financier de l'État	9875500	0	262193250
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	299	364	230
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	%	0 %
Grands équilibres financiers			
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	-4709590	0	-34332689
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	-4709590	0	-34332689
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	-4709590	0	-30579378
Analyses			
Le niveau d'investissement de la Commune de IDABATO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui		oui
Le budget de la Commune de IDABATO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	non, mais acceptable		passable
Le budget de la Commune de IDABATO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de IDABATO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non		non
La Commune de IDABATO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non		non
La Commune de IDABATO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique		non
La Commune de IDABATO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique		oui, critique
La Commune de IDABATO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	non		non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	IDENAU	FAKO	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		41 %	52 %	50 %
Ratio de dépenses d'investissement		59 %	48 %	50 %
Ratio de dépenses de personnel		43 %	38 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		84909367	93593756	114846509
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		67	107	79
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,94	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		62 %	61 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses totales		54 %	54 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		43 %	51 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		55 %	52 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		65 %	58 %	81 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		70 %	75 %	67 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		41 %	52 %	50 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		95 %	94 %	97 %
Volume des recettes fiscales		236758500	239238722	363025112
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		118	132	78
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		83 %	65 %	88 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	2 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		47 %	44 %	44 %
Volume des concours financier de l'État		259300800	226283700	291327950
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		143	237	200
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		50235945	5527962	32828736
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		50235945	5527962	32828736
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		53132162	11662362	43339026
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de IDENAU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de IDENAU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	non, mais acceptable	passable
Le budget de la Commune de IDENAU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de IDENAU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de IDENAU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui
La Commune de IDENAU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	
La Commune de IDENAU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	non
La Commune de IDENAU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ISANGELE	NDIAN	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		41 %	26 %	24 %
Ratio de dépenses d'investissement		59 %	74 %	76 %
Ratio de dépenses de personnel		19 %	35 %	48 %
Volume des dépenses de personnel		49614117	36376752	49173006
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		154	305	252
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		2,21	1	1,02
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		82 %	64 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses totales		147 %	70 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		91 %	42 %	44 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		67 %	27 %	33 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		256 %	91 %	76 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		91 %	92 %	75 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		41 %	26 %	24 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	75 %	63 %
Volume des recettes fiscales		188348683	50958682	53078949
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		151	361	356
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		88 %	73 %	62 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		72 %	75 %	84 %
Volume des concours financier de l'État		559612471	271462500	333209400
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		12	194	165
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-44372086	-36267619	-19193477
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-44372086	-36267619	-19193477
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-44372086	-35767619	-24944562
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de ISANGELE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ISANGELE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de ISANGELE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de ISANGELE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de ISANGELE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de ISANGELE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de ISANGELE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de ISANGELE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	JAKIRI	BUI	Nord-ouest
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	NA %	32 %	37 %
Ratio de dépenses d'investissement	%	68 %	63 %
Ratio de dépenses de personnel	%	33 %	28 %
Volume des dépenses de personnel	0	40617193	50075155
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	273	247
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,02	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	%	81 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses totales	%	82 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	%	70 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	%	60 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	%	89 %	81 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	%	94 %	91 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	%	32 %	37 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	%	86 %	88 %
Volume des recettes fiscales	0	96403298	169989587
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	310	304	211
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	%	81 %	85 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	%	33 %	64 %
Volume des concours financier de l'État	0	126047929	300997800
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	302	310	193
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	0	-10465534	18475535
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	0	-10465534	18475535
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	0	-10471664	23644993
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de JAKIRI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui
Le budget de la Commune de JAKIRI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui
Le budget de la Commune de JAKIRI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de JAKIRI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non
La Commune de JAKIRI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non
La Commune de JAKIRI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique
La Commune de JAKIRI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		non	oui, mais acceptable
La Commune de JAKIRI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KAELE	MAYO-KANI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		18 %	46 %	29 %
Ratio de dépenses d'investissement		82 %	54 %	71 %
Ratio de dépenses de personnel		17 %	21 %	21 %
Volume des dépenses de personnel		21706011	100809284	125664245
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		279	88	63
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,98	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	13 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses totales		78 %	12 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		69 %	48 %	40 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		61 %	22 %	30 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		80 %	7 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		76 %	10 %	60 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		18 %	46 %	29 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	79 %	85 %
Volume des recettes fiscales		129873023	302150135	437408129
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		213	88	58
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		87 %	58 %	78 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		6 %	10 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		49 %	62 %	68 %
Volume des concours financier de l'État		324016616	665367340	1317806987
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		92	14	6
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		30 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		17556407	-91082979	-82935700
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		17556407	-91082979	-82935700
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	26
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		17556407	-89132979	-82417373
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KAELE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KAELE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KAELE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable		non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de KAELE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de KAELE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui
La Commune de KAELE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de KAELE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de KAELE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	KAI KAI	MAYO-DANAY	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	31 %	31 %	36 %
Ratio de dépenses d'investissement	69 %	69 %	64 %
Ratio de dépenses de personnel	21 %	23 %	20 %
Volume des dépenses de personnel	33359018	37069839	33091688
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	231	296	325
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	0,94	1	0,95
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	56 %	37 %	38 %
Taux d'exécution des dépenses totales	62 %	40 %	27 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	55 %	54 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	20 %	46 %	92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	65 %	36 %	20 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	79 %	32 %	27 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	31 %	31 %	36 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	49 %	85 %	93 %
Volume des recettes fiscales	31747826	156257991	242526547
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	308	223	149
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	43 %	81 %	89 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	6 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	28 %	47 %	38 %
Volume des concours financier de l'État	125594816	226260900	237407950
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	234	238	262
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	10 %	14 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	-96250132	19401524	92273018
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	-96250132	19401524	87858980
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	4414038
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	22
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	-96250132	19401524	91814626
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de KAI KAI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KAI KAI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KAI KAI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de KAI KAI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	
La Commune de KAI KAI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	oui	non
La Commune de KAI KAI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	non	oui, critique	oui, critique
La Commune de KAI KAI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	non	non	non
La Commune de KAI KAI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KALFOU	MAYO-DANAY	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		24 %	38 %	26 %
Ratio de dépenses d'investissement		76 %	62 %	74 %
Ratio de dépenses de personnel		25 %	28 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		34881280	47833009	40063093
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		223	250	298
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,87	1	0,97
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		75 %	53 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses totales		60 %	54 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		74 %	77 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		91 %	61 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		56 %	45 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		71 %	49 %	73 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		24 %	38 %	26 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	83 %	92 %
Volume des recettes fiscales		133585330	118480747	126321374
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		211	277	270
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		86 %	80 %	74 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		64 %	72 %	79 %
Volume des concours financier de l'État		406179639	311560275	493667034
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		44	154	59
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		11403994	-25008060	-21228660
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		11403994	-25008060	-21228660
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	25
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		11403994	-25008060	-21228660
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KALFOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KALFOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KALFOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de KALFOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de KALFOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de KALFOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de KALFOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de KALFOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	KAR HAY	MAYO-DANAY	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	44 %	38 %	38 %
Ratio de dépenses d'investissement	56 %	62 %	62 %
Ratio de dépenses de personnel	22 %	23 %	23 %
Volume des dépenses de personnel	45887587	51946550	42414136
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	169	228	289
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,8	1,09	0,99
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	24 %	60 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses totales	51 %	59 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	69 %	64 %	42 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	7 %	92 %	88 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	42 %	56 %	41 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	48 %	46 %	33 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	44 %	38 %	38 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	46 %	57 %	72 %
Volume des recettes fiscales	34843839	174803911	218933387
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	307	198	170
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	30 %	53 %	67 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	2 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales	14 %	59 %	54 %
Volume des concours financier de l'Etat	56907205	385879177	311904200
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat	262	102	186
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	-136912903	81321926	118790149
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	-136912903	81321926	118790149
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	25
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	-136213182	81321926	118790149
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de KAR HAY est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KAR HAY est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KAR HAY est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, critique	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de KAR HAY est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de KAR HAY fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	oui, faiblement	non
La Commune de KAR HAY est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	non	non	non
La Commune de KAR HAY est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?	non	non	non
La Commune de KAR HAY fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KEKEM	HAUT-NKAM	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		0 %	77 %	95 %
Ratio de dépenses d'investissement		100 %	23 %	5 %
Ratio de dépenses de personnel		%	41 %	43 %
Volume des dépenses de personnel		0	36044402	46169786
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	307	268
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,73	1,53	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		60 %	45 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses totales		69 %	32 %	13 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	39 %	40 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		88 %	42 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		69 %	20 %	1 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		45 %	52 %	94 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		0 %	77 %	95 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		79 %	83 %	83 %
Volume des recettes fiscales		266693944	122378367	138848612
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		90	272	252
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		72 %	70 %	58 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		58 %	51 %	77 %
Volume des concours financier de l'État		371429189	127512114	509702732
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		64	306	52
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		338971564	58930803	61652320
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		338971564	58930803	61652320
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	25
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		338971564	58930803	61652320
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KEKEM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	
Le budget de la Commune de KEKEM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de KEKEM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de KEKEM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	
La Commune de KEKEM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de KEKEM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de KEKEM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, critique
La Commune de KEKEM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KENTZOU	KADEY	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		35 %	26 %	21 %
Ratio de dépenses d'investissement		65 %	74 %	79 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	22 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		31020921	42258815	35995708
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		238	270	313
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		61 %	72 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses totales		70 %	95 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		97 %	90 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		75 %	30 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		61 %	97 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		55 %	92 %	85 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		35 %	26 %	21 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	60 %	86 %
Volume des recettes fiscales		106470239	45097103	115692226
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		242	365	287
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		69 %	3 %	62 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	4 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		61 %	77 %	71 %
Volume des concours financier de l'État		210382516	426846901	599860794
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		182	79	33
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		9 %	13 %	15 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-22941662	-117851461	-11613104
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-22941662	-117851461	-11613104
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	25
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-22941662	-117851461	-11613104
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KENTZOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KENTZOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KENTZOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de KENTZOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	oui	non
La Commune de KENTZOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de KENTZOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	oui, critique
La Commune de KENTZOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de KENTZOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KETTE	KADEY	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		48 %	24 %	16 %
Ratio de dépenses d'investissement		52 %	76 %	84 %
Ratio de dépenses de personnel		23 %	28 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		44154030	48932247	58164105
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		180	243	211
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,03	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		64 %	85 %	94 %
Taux d'exécution des dépenses totales		57 %	71 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		80 %	51 %	61 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		68 %	63 %	121 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		45 %	80 %	80 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		61 %	96 %	87 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		48 %	24 %	16 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		85 %	61 %	34 %
Volume des recettes fiscales		159238295	134559677	159502281
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		176	254	226
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		80 %	58 %	24 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		65 %	67 %	69 %
Volume des concours financier de l'État		296095500	568260928	1255888037
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		113	29	7
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-4199691	46896785	237531718
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-4199691	46896785	237531718
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	25
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-4172691	46923678	237531718
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KETTE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KETTE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KETTE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de KETTE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de KETTE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	oui, faiblement
La Commune de KETTE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	non
La Commune de KETTE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de KETTE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KIKI	MBAM-INOUBOU	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		16 %	25 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		84 %	75 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		37 %	31 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		33892193	40314877	47447215
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		230	276	260
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,61	0,25	1
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		82 %	45 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses totales		83 %	61 %	45 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		47 %	56 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		54 %	45 %	33 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		97 %	63 %	42 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		104 %	%	54 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		16 %	25 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		76 %	76 %	70 %
Volume des recettes fiscales		75134164	73438237	48351869
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		287	342	360
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		67 %	58 %	63 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		78 %	22 %	82 %
Volume des concours financier de l'État		264481782	21156600	342310000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		135	357	158
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	5 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		7801713	-32357708	-46851595
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		7801713	-32357708	-66851595
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	20000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	19
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		8885017	-31486477	-46846095
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de KIKI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KIKI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	passable	productivité critique
Le budget de la Commune de KIKI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de KIKI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non	non
La Commune de KIKI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de KIKI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de KIKI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui,critique		oui,critique
La Commune de KIKI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KOBDOMBO	NYONG ET MFOUMOU	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		30 %	16 %	20 %
Ratio de dépenses d'investissement		70 %	84 %	80 %
Ratio de dépenses de personnel		4 %	21 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		3067266	22252205	19536680
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		301	354	358
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,04	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		78 %	72 %	88 %
Taux d'exécution des dépenses totales		80 %	72 %	88 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		65 %	66 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		72 %	69 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		89 %	73 %	100 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		82 %	73 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		30 %	16 %	20 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		85 %	78 %	77 %
Volume des recettes fiscales		77299232	89386897	71929143
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		286	317	342
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		85 %	55 %	77 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		7 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		69 %	41 %	82 %
Volume des concours financier de l'État		186750000	267058500	338694048
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		204	199	162
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	46 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		10640603	9840318	11902391
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		10640603	9840318	11902391
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	24
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		10640603	9840318	11902391
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KOBDOMBO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KOBDOMBO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de KOBDOMBO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de KOBDOMBO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non	non, mais acceptable
La Commune de KOBDOMBO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	non	oui, faiblement
La Commune de KOBDOMBO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de KOBDOMBO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, critique
La Commune de KOBDOMBO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KOLOFATA	MAYO-SAVA	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		43 %	41 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement		57 %	59 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel		16 %	16 %	17 %
Volume des dépenses de personnel		42694421	54154338	48147253
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		188	214	258
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		60 %	81 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses totales		54 %	74 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		54 %	67 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		53 %	61 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		54 %	81 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		70 %	121 %	61 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		43 %	41 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		98 %	78 %	98 %
Volume des recettes fiscales		356568957	346087572	341758584
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		56	67	92
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		85 %	70 %	89 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		12 %	7 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		1 %	28 %	47 %
Volume des concours financier de l'État		50000000	248125972	392740000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		301	215	118
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		99551416	109510419	68939092
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		99551416	109510419	68939092
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	24
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		99913137	109510419	68939092
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KOLOFATA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KOLOFATA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KOLOFATA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de KOLOFATA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de KOLOFATA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui
La Commune de KOLOFATA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	
La Commune de KOLOFATA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				non
La Commune de KOLOFATA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KOMBO ABEDIMO	NDIAN	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		24 %	24 %	25 %
Ratio de dépenses d'investissement		76 %	76 %	75 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	36 %	17 %
Volume des dépenses de personnel		43351550	28516529	7944513
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		185	336	363
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,93	1,01	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		63 %	64 %	40 %
Taux d'exécution des dépenses totales		68 %	65 %	37 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		35 %	40 %	22 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		46 %	31 %	28 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		96 %	82 %	49 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		73 %	84 %	49 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		24 %	24 %	25 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	78 %	79 %
Volume des recettes fiscales		110127825	48020579	49002131
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		238	363	359
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		59 %	77 %	78 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		25 %	85 %	76 %
Volume des concours financier de l'État		117227244	278741900	158342025
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		241	186	301
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		1 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-7429791	-16828427	14630992
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-11329791	-16828427	14630992
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		3900000	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		24	48	24
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-4412378	-16828427	16187663
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KOMBO ABEDIMO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KOMBO ABEDIMO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	non, mais acceptable	oui
Le budget de la Commune de KOMBO ABEDIMO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de KOMBO ABEDIMO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de KOMBO ABEDIMO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui, faiblement
La Commune de KOMBO ABEDIMO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de KOMBO ABEDIMO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de KOMBO ABEDIMO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KOMBO ITINDI	NDIAN	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		28 %	22 %	24 %
Ratio de dépenses d'investissement		72 %	78 %	76 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	26 %	22 %
Volume des dépenses de personnel		18923425	18855270	19882504
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		288	356	357
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		89 %	69 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses totales		59 %	68 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		41 %	37 %	43 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		26 %	31 %	39 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		72 %	88 %	88 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		131 %	94 %	96 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		28 %	22 %	24 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	93 %	95 %
Volume des recettes fiscales		50814890	54976744	69043409
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		305	356	347
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		88 %	78 %	70 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		43 %	78 %	77 %
Volume des concours financier de l'État		198550000	257534300	314297522
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		196	211	184
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-30708473	-12460148	-17343301
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-30708473	-12460148	-17343301
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	24
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-25517564	-2573168	-12653301
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KOMBO ITINDI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KOMBO ITINDI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KOMBO ITINDI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de KOMBO ITINDI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de KOMBO ITINDI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de KOMBO ITINDI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	
La Commune de KOMBO ITINDI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de KOMBO ITINDI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KON YAMBETTA	MBAM-INOUBOU	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		24 %	55 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement		76 %	45 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	35 %	22 %
Volume des dépenses de personnel		43351550	45240202	48024612
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		185	265	259
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,93	0,98	0,38
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		63 %	68 %	103 %
Taux d'exécution des dépenses totales		68 %	34 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		35 %	39 %	39 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		46 %	52 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		96 %	30 %	95 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		73 %	79 %	103 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		24 %	55 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	90 %	%
Volume des recettes fiscales		110127825	133004482	0
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		238	258	365
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		59 %	38 %	%
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	8 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		25 %	24 %	100 %
Volume des concours financier de l'État		117227244	108400000	374898654
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		241	328	131
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		1 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-7429791	19144824	-215529602
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-11329791	19144824	-215529602
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		3900000	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		24	48	24
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-4412378	19412161	-215529602
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KON YAMBETTA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KON YAMBETTA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	non, mais acceptable	oui
Le budget de la Commune de KON YAMBETTA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de KON YAMBETTA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de KON YAMBETTA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui
La Commune de KON YAMBETTA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	
La Commune de KON YAMBETTA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		
La Commune de KON YAMBETTA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	KONTCHA	FARO ET DÉO	Adamaoua
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	NA %	23 %	18 %
Ratio de dépenses d'investissement	%	77 %	82 %
Ratio de dépenses de personnel	%	32 %	27 %
Volume des dépenses de personnel	0	30752708	23983877
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	325	352
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	%	56 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses totales	%	55 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	%	61 %	52 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	%	51 %	33 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	%	54 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	%	58 %	62 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	%	23 %	18 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	%	95 %	80 %
Volume des recettes fiscales	0	107440570	69431723
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	310	290	346
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	%	54 %	70 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	%	75 %	85 %
Volume des concours financier de l'État	0	317057936	398332900
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	302	148	114
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	0	16769122	-1940371
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	0	16769122	-1940371
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	24
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	0	16769122	-1940371
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de KONTCHA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui
Le budget de la Commune de KONTCHA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui
Le budget de la Commune de KONTCHA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de KONTCHA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non
La Commune de KONTCHA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non
La Commune de KONTCHA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable
La Commune de KONTCHA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique
La Commune de KONTCHA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KONYE	MEME	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		55 %	42 %	40 %
Ratio de dépenses d'investissement		45 %	58 %	60 %
Ratio de dépenses de personnel		26 %	51 %	48 %
Volume des dépenses de personnel		69380415	119090706	115916486
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		98	61	77
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	61 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses totales		74 %	72 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	62 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		68 %	75 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		79 %	82 %	85 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		81 %	47 %	99 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		55 %	42 %	40 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	73 %	84 %
Volume des recettes fiscales		242602037	215803192	237315987
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		109	152	153
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		74 %	56 %	57 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		6 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		47 %	51 %	43 %
Volume des concours financier de l'État		225772199	240807912	295206850
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		174	221	197
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	17 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		19781912	62470186	39987144
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		19781912	62470186	-72486118
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	112473262
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	9
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		19781912	67149835	46076193
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KONYE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KONYE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de KONYE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de KONYE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de KONYE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	non	non
La Commune de KONYE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	oui, mais acceptable
La Commune de KONYE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de KONYE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KOUIPTAMO	NOUN	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		29 %	37 %	45 %
Ratio de dépenses d'investissement		71 %	63 %	55 %
Ratio de dépenses de personnel		34 %	41 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		71204344	97866103	73593505
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		93	97	159
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,01	1,02
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		50 %	58 %	42 %
Taux d'exécution des dépenses totales		49 %	52 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		52 %	57 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		72 %	59 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		49 %	50 %	34 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		43 %	57 %	36 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		29 %	37 %	45 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	89 %	76 %
Volume des recettes fiscales		239266743	245139105	227349788
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		117	124	161
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		78 %	65 %	58 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	7 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		67 %	51 %	53 %
Volume des concours financier de l'État		499393395	368521575	273494701
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		21	110	213
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		56142321	33170790	79190261
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		56142321	33170790	79190261
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	23
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		56563872	33170790	79190261
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KOUIPTAMO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KOUIPTAMO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	productivité critique	passable
Le budget de la Commune de KOUIPTAMO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de KOUIPTAMO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de KOUIPTAMO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui	non
La Commune de KOUIPTAMO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de KOUIPTAMO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de KOUIPTAMO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KOUSSERI	LOGONE ET CHARI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		44 %	47 %	57 %
Ratio de dépenses d'investissement		56 %	53 %	43 %
Ratio de dépenses de personnel		21 %	29 %	21 %
Volume des dépenses de personnel		84372956	96360677	88502189
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		69	101	125
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1,08	0,97
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		53 %	38 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses totales		51 %	41 %	36 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		74 %	56 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		60 %	37 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		40 %	32 %	25 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		47 %	39 %	31 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		44 %	47 %	57 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	87 %	93 %
Volume des recettes fiscales		477247136	320603798	540504812
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		27	72	46
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		68 %	67 %	66 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		8 %	2 %	12 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		41 %	50 %	40 %
Volume des concours financier de l'État		400090160	356803264	382321655
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		46	119	127
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		113440697	34700223	151798462
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		113440697	34700223	151798462
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	23
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		113440697	34700223	151798462
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KOUSSERI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KOUSSERI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KOUSSERI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de KOUSSERI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de KOUSSERI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui, faiblement	oui
La Commune de KOUSSERI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de KOUSSERI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de KOUSSERI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KOUTABA	NOUN	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		55 %	58 %	33 %
Ratio de dépenses d'investissement		45 %	42 %	67 %
Ratio de dépenses de personnel		26 %	33 %	40 %
Volume des dépenses de personnel		69380415	87173608	100066081
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		98	121	105
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	61 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses totales		74 %	62 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	56 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		68 %	58 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		79 %	71 %	92 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		81 %	66 %	94 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		55 %	58 %	33 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	75 %	72 %
Volume des recettes fiscales		242602037	212085346	199195199
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		109	157	183
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		74 %	63 %	63 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		6 %	5 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		47 %	50 %	35 %
Volume des concours financier de l'État		225772199	226161400	269526050
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		174	239	217
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	35 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		19781912	17225049	24231434
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		19781912	17225049	-3768566
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	28000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	15
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		19781912	17225049	24231434
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KOUTABA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KOUTABA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	productivité critique
Le budget de la Commune de KOUTABA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de KOUTABA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de KOUTABA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		oui, faiblement
La Commune de KOUTABA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de KOUTABA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de KOUTABA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	KOZA	MAYO-TSANAGA	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	35 %	33 %	30 %
Ratio de dépenses d'investissement	65 %	67 %	70 %
Ratio de dépenses de personnel	17 %	18 %	19 %
Volume des dépenses de personnel	44585047	52910680	65059835
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	178	218	184
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	1	0,58
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	71 %	54 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses totales	74 %	71 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	79 %	76 %	61 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	79 %	48 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	71 %	69 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	64 %	59 %	79 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	35 %	33 %	30 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	90 %	83 %	87 %
Volume des recettes fiscales	323403864	214860794	330755860
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	65	155	97
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	89 %	79 %	84 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	4 %	2 %	2 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales	55 %	68 %	62 %
Volume des concours financier de l'Etat	393644900	457842800	549125820
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat	50	63	43
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	100638319	-40081384	41618524
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	100638319	-40081384	41618524
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	22
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	100638319	-40081384	41618524
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de KOZA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KOZA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KOZA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de KOZA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de KOZA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de KOZA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de KOZA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de KOZA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KRIBI Ier	Océan	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		63 %	59 %	64 %
Ratio de dépenses d'investissement		37 %	41 %	36 %
Ratio de dépenses de personnel		29 %	45 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		140383105	158405219	121130093
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		29	39	68
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,03	1	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		61 %	53 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses totales		68 %	56 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		77 %	55 %	48 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		67 %	58 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		57 %	58 %	33 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		50 %	41 %	43 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		63 %	59 %	64 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	62 %	63 %
Volume des recettes fiscales		421799293	276396834	264171763
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		37	101	129
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		16 %	21 %	24 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		17 %	3 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		39 %	44 %	32 %
Volume des concours financier de l'État		280086666	250083100	175217875
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		126	214	295
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-6571181	93469687	85440303
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-6571181	93469687	85440303
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	22
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-6571181	93469687	85440303
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KRIBI I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	acceptable
Le budget de la Commune de KRIBI I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de KRIBI I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de KRIBI I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de KRIBI I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui
La Commune de KRIBI I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	non
La Commune de KRIBI I est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de KRIBI I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KRIBI IIème	Océan	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		67 %	53 %	51 %
Ratio de dépenses d'investissement		33 %	47 %	49 %
Ratio de dépenses de personnel		27 %	37 %	39 %
Volume des dépenses de personnel		95974925	117620043	123752330
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		55	67	65
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,96	1,05	1,02
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		66 %	33 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses totales		51 %	64 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		69 %	54 %	46 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		75 %	45 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		33 %	79 %	42 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		55 %	11 %	64 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		67 %	53 %	51 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	83 %	81 %
Volume des recettes fiscales		375927060	242836325	263292383
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		50	129	131
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		15 %	24 %	37 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		30 %	16 %	16 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		32 %	6 %	51 %
Volume des concours financier de l'État		208388616	19361800	366499550
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		185	358	138
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		7 %	11 %	6 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		63115893	-25265397	9888913
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		18911259	-60338397	-36111087
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		44204634	35073000	46000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		12	28	12
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		63115893	-25267151	9888913
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KRIBI II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KRIBI II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de KRIBI II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de KRIBI II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de KRIBI II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de KRIBI II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de KRIBI II est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		non
La Commune de KRIBI II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KUMBA Ier	MEME	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	43 %	54 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	57 %	46 %
Ratio de dépenses de personnel		%	62 %	43 %
Volume des dépenses de personnel		0	154761858	146825821
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	40	48
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1,03
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		%	87 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	65 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	55 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	79 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	77 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	95 %	90 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	43 %	54 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	92 %	87 %
Volume des recettes fiscales		0	329555253	277625674
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	70	123
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	47 %	60 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	9 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	39 %	41 %
Volume des concours financier de l'État		0	299420200	324863187
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	160	171
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	109468079	-19929508
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	109468079	-19929508
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	112947862	-15874265
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de KUMBA I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de KUMBA I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de KUMBA I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de KUMBA I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de KUMBA I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	oui
La Commune de KUMBA I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de KUMBA I est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	non
La Commune de KUMBA I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KUMBA IIème	MEME	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	47 %	44 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	53 %	56 %
Ratio de dépenses de personnel		%	36 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		0	62604376	53948073
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	179	231
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		%	56 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	48 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	53 %	44 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	50 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	44 %	84 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	64 %	55 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	47 %	44 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	87 %	89 %
Volume des recettes fiscales		0	191633954	198410801
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	180	185
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	72 %	81 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	47 %	54 %
Volume des concours financier de l'État		0	209130600	252771325
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	252	243
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	43537228	15739153
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	43537228	15739153
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	43537228	16539153
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de KUMBA II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de KUMBA II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			non, mais acceptable	oui
Le budget de la Commune de KUMBA II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de KUMBA II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de KUMBA II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	oui, faiblement
La Commune de KUMBA II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de KUMBA II est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	non
La Commune de KUMBA II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KUMBA IIIème	MEME	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		54 %	41 %	43 %
Ratio de dépenses d'investissement		46 %	59 %	57 %
Ratio de dépenses de personnel		41 %	41 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		101357312	66500878	57095604
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		50	166	218
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,13	1,05	1
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		71 %	75 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses totales		77 %	64 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		81 %	50 %	45 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		66 %	67 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		74 %	79 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		84 %	83 %	93 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		54 %	41 %	43 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	87 %	73 %
Volume des recettes fiscales		274209170	176464872	146587838
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		86	195	243
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		56 %	52 %	43 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		33 %	53 %	60 %
Volume des concours financier de l'État		154314850	260243099	321593346
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		224	206	173
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		70217251	40381408	19961283
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		70217251	40381408	19961283
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		69559096	40381408	19961283
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de KUMBA III est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de KUMBA III est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	passable
Le budget de la Commune de KUMBA III est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de KUMBA III est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de KUMBA III fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	oui, faiblement
La Commune de KUMBA III est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	non
La Commune de KUMBA III est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de KUMBA III fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KUMBO	BUI	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	53 %	46 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	47 %	54 %
Ratio de dépenses de personnel		%	34 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		0	90091343	97469052
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	119	112
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	49 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	41 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	50 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	52 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	34 %	41 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	42 %	50 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	53 %	46 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	94 %	75 %
Volume des recettes fiscales		0	402282905	270900354
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	47	128
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	64 %	72 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	3 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	32 %	41 %
Volume des concours financier de l'État		0	189816000	234470950
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	270	263
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	162236229	77642838
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	162236229	77642838
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	162546938	77583882
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KUMBO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de KUMBO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			passable	passable
Le budget de la Commune de KUMBO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de KUMBO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de KUMBO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui
La Commune de KUMBO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	non
La Commune de KUMBO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	non
La Commune de KUMBO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	KYE OSSI	VALLÉE DU NTEM	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		43 %	30 %	%
Ratio de dépenses d'investissement		57 %	70 %	%
Ratio de dépenses de personnel		31 %	38 %	%
Volume des dépenses de personnel		81599985	63215625	0
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		73	176	364
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,97	1	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		54 %	41 %	%
Taux d'exécution des dépenses totales		69 %	43 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		71 %	35 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		52 %	31 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		67 %	47 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		56 %	47 %	%
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		43 %	30 %	%
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	92 %	%
Volume des recettes fiscales		194761206	136074779	0
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		147	250	365
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		46 %	59 %	%
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	%
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		46 %	71 %	%
Volume des concours financier de l'État		213953800	372310000	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		179	107	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	%
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-50484489	-15669521	0
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-50484489	-15669521	0
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-50484489	-17272230	0
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de KYE OSSI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	
Le budget de la Commune de KYE OSSI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	non, mais acceptable	
Le budget de la Commune de KYE OSSI est-il réaliste suivant la norme PEFPA ?		non, critique	non, critique	
Le niveau de gouvernance de la Commune de KYE OSSI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFPA ?		non	non	
La Commune de KYE OSSI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	
La Commune de KYE OSSI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	
La Commune de KYE OSSI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	
La Commune de KYE OSSI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	LAGDO	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		88 %	54 %	51 %
Ratio de dépenses d'investissement		12 %	46 %	49 %
Ratio de dépenses de personnel		36 %	20 %	23 %
Volume des dépenses de personnel		326394420	108639307	96265119
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		14	77	116
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		78 %	92 %	91 %
Taux d'exécution des dépenses totales		32 %	20 %	16 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		73 %	71 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		63 %	66 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		6 %	11 %	9 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		95 %	100 %	97 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		88 %	54 %	51 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		64 %	84 %	89 %
Volume des recettes fiscales		729130157	616991368	673532176
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		20	31	35
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		29 %	70 %	77 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	10 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		15 %	12 %	8 %
Volume des concours financier de l'État		394234309	558244500	396778300
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		48	35	116
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		43 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		226325580	194136294	328988807
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		226325580	194136294	328988807
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		226325580	196803766	335767288
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de LAGDO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LAGDO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	oui	oui
Le budget de la Commune de LAGDO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de LAGDO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		
La Commune de LAGDO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui	non
La Commune de LAGDO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de LAGDO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable		
La Commune de LAGDO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	LEMBE YEZOUM	HAUTE-SANAGA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		34 %	18 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement		66 %	82 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel		10 %	22 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		9833884	22834172	22667957
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		298	353	353
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,2	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		69 %	87 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	69 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		49 %	35 %	43 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		57 %	39 %	43 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		71 %	88 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		76 %	124 %	54 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		34 %	18 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	65 %	83 %
Volume des recettes fiscales		104678480	93527099	92819173
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		247	308	321
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		66 %	53 %	55 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	0 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		69 %	81 %	73 %
Volume des concours financier de l'État		262887892	590436837	249223682
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		138	26	245
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		3 %	2 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		23286307	37216422	18208582
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		12188184	25216422	18208582
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		11098123	12000000	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		16	40	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		23719386	37216422	18208582
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de LEMBE YEZOUM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LEMBE YEZOUM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de LEMBE YEZOUM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de LEMBE YEZOUM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de LEMBE YEZOUM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	oui, faiblement
La Commune de LEMBE YEZOUM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de LEMBE YEZOUM est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de LEMBE YEZOUM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	LIMBE I	FAKO	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		54 %	40 %	51 %
Ratio de dépenses d'investissement		46 %	60 %	49 %
Ratio de dépenses de personnel		41 %	45 %	44 %
Volume des dépenses de personnel		118495394	131294311	141489323
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		35	49	49
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		60 %	83 %	84 %
Taux d'exécution des dépenses totales		59 %	74 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	63 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		76 %	72 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		49 %	85 %	81 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		46 %	95 %	98 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		54 %	40 %	51 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		88 %	84 %	90 %
Volume des recettes fiscales		292515748	311351661	379134697
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		72	78	71
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		51 %	59 %	60 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	4 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		39 %	48 %	35 %
Volume des concours financier de l'État		213778100	388835900	264775575
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		180	100	225
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		44981389	77952685	95875812
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		44981389	77952685	95875812
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		68279756	75668560	122636497
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de LIMBE I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LIMBE I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de LIMBE I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de LIMBE I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de LIMBE I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui
La Commune de LIMBE I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de LIMBE I est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de LIMBE I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	LIMBE II	FAKO	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		36 %	40 %	39 %
Ratio de dépenses d'investissement		64 %	60 %	61 %
Ratio de dépenses de personnel		49 %	58 %	47 %
Volume des dépenses de personnel		108694626	107692942	100964834
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		42	80	102
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	0,96
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		61 %	67 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses totales		69 %	63 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		57 %	47 %	49 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		95 %	49 %	94 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		78 %	81 %	92 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		48 %	87 %	70 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		36 %	40 %	39 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		24 %	49 %	41 %
Volume des recettes fiscales		59358035	95944919	117226641
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		301	306	281
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		19 %	35 %	27 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	6 %	9 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		81 %	53 %	56 %
Volume des concours financier de l'État		446693790	261425900	344951150
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		31	204	153
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		24329109	11729236	74478093
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		24329109	11729236	74478093
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		42715953	14293786	75597987
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de LIMBE II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LIMBE II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de LIMBE II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de LIMBE II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de LIMBE II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	oui
La Commune de LIMBE II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	non
La Commune de LIMBE II est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	non
La Commune de LIMBE II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	LIMBE III	FAKO	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		44 %	42 %	45 %
Ratio de dépenses d'investissement		56 %	58 %	55 %
Ratio de dépenses de personnel		56 %	49 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		111177779	92840789	88032898
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		39	111	126
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		43 %	63 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses totales		55 %	68 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		57 %	48 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		30 %	40 %	40 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		53 %	99 %	98 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		52 %	96 %	96 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		44 %	42 %	45 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		70 %	42 %	39 %
Volume des recettes fiscales		74118342	66289812	76065636
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		288	346	338
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		58 %	34 %	30 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	20 %	27 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		76 %	80 %	79 %
Volume des concours financier de l'État		263444200	326272160	395463375
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		137	139	117
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-92742228	-31569655	-59574132
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-92742228	-31569655	-59574132
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-85232440	-30714157	-45297758
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de LIMBE III est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LIMBE III est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de LIMBE III est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de LIMBE III est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de LIMBE III fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		
La Commune de LIMBE III est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	non
La Commune de LIMBE III est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de LIMBE III fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	LOBO	LÉKIÉ	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		20 %	43 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement		80 %	57 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel		28 %	34 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		38683404	50180264	43423428
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		205	237	282
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		11 %	19 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses totales		58 %	21 %	42 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		82 %	48 %	76 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	34 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		55 %	14 %	36 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		0 %	16 %	38 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		20 %	43 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		79 %	75 %	72 %
Volume des recettes fiscales		102797564	85540181	124245345
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		251	324	275
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		60 %	60 %	27 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		17 %	69 %	68 %
Volume des concours financier de l'État		22605450	220733100	457032735
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		284	244	74
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	9 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-8164491	-32966873	-4863200
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-8164491	-32966873	-4863200
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-8164491	-32966873	-4863200
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de LOBO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LOBO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	oui
Le budget de la Commune de LOBO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?				non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de LOBO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de LOBO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui, faiblement
La Commune de LOBO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de LOBO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de LOBO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	LOGONE BIRNI	LOGONE ET CHARI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		35 %	26 %	34 %
Ratio de dépenses d'investissement		65 %	74 %	66 %
Ratio de dépenses de personnel		17 %	20 %	19 %
Volume des dépenses de personnel		44585047	51201729	43980242
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		178	232	278
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,97	0,96	19,78
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		73 %	55 %	4 %
Taux d'exécution des dépenses totales		74 %	67 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		79 %	73 %	45 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		86 %	46 %	3 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		71 %	65 %	49 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		64 %	61 %	50 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		35 %	26 %	34 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	84 %	25 %
Volume des recettes fiscales		323403864	214950976	189317077
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		65	154	191
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		89 %	73 %	23 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		55 %	60 %	84 %
Volume des concours financier de l'État		393644900	469699600	986755757
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		50	61	14
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		100638319	-3089530	530083435
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		100638319	-3089530	530083435
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		100638319	-3089530	530083435
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de LOGONE BIRNI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LOGONE BIRNI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LOGONE BIRNI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	
Le niveau de gouvernance de la Commune de LOGONE BIRNI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de LOGONE BIRNI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de LOGONE BIRNI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	
La Commune de LOGONE BIRNI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de LOGONE BIRNI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	LOKOUNDJE	Océan	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		74 %	59 %	58 %
Ratio de dépenses d'investissement		26 %	41 %	42 %
Ratio de dépenses de personnel		36 %	35 %	40 %
Volume des dépenses de personnel		86751371	109621334	118681157
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		65	75	73
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,79	1,01	0,82
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		37 %	58 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses totales		39 %	67 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		49 %	75 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		47 %	51 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		25 %	59 %	46 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		25 %	79 %	44 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		74 %	59 %	58 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	87 %	81 %
Volume des recettes fiscales		150379385	272135285	219946848
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		189	103	168
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		11 %	31 %	37 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	3 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		37 %	41 %	52 %
Volume des concours financier de l'État		91115339	188919911	243119081
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		252	271	255
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-72448533	-2267732	-23948167
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-72448533	-2267732	-23948167
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-72448533	-2267732	-23948167
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de LOKOUNDJE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LOKOUNDJE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de LOKOUNDJE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de LOKOUNDJE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de LOKOUNDJE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de LOKOUNDJE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de LOKOUNDJE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de LOKOUNDJE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	LOLODORF	Océan	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		34 %	36 %	30 %
Ratio de dépenses d'investissement		66 %	64 %	70 %
Ratio de dépenses de personnel		10 %	36 %	27 %
Volume des dépenses de personnel		9833884	52502289	45249340
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		298	222	272
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,09	0,84	0,93
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		76 %	50 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	39 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		49 %	55 %	41 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		57 %	80 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		71 %	34 %	75 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		89 %	37 %	75 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		34 %	36 %	30 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	88 %	89 %
Volume des recettes fiscales		104678480	184354345	233886460
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		247	187	156
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		66 %	52 %	58 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	2 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		69 %	55 %	48 %
Volume des concours financier de l'État		262887892	237972600	279132041
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		138	225	210
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		3 %	0 %	5 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		23286307	61904104	95260786
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		12188184	61904104	95260786
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		11098123	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		16	48	21
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		23719386	61904104	95260786
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de LOLODORF est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LOLODORF est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non		non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			non, mais acceptable	oui
Le budget de la Commune de LOLODORF est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de LOLODORF est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de LOLODORF fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui
La Commune de LOLODORF est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de LOLODORF est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de LOLODORF fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	LOMIE	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		37 %	40 %	42 %
Ratio de dépenses d'investissement		63 %	60 %	58 %
Ratio de dépenses de personnel		23 %	21 %	20 %
Volume des dépenses de personnel		57339214	62381246	71950163
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		129	180	166
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,88	1,14	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		77 %	48 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses totales		57 %	60 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		86 %	69 %	61 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		78 %	43 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		47 %	55 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		76 %	52 %	62 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		37 %	40 %	42 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	51 %	67 %
Volume des recettes fiscales		356717704	149724496	330304662
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		54	234	99
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		88 %	27 %	60 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	2 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		29 %	30 %	28 %
Volume des concours financier de l'État		233053193	201680105	256192291
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		165	261	238
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		4 %	3 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		134882699	-6330070	133915021
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		105482699	-29130070	130915021
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		29400000	22800000	3000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		14	33	19
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		134882699	-6330070	133915021
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de LOMIE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LOMIE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LOMIE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de LOMIE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de LOMIE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	non
La Commune de LOMIE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non	non
La Commune de LOMIE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	
La Commune de LOMIE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	LOUM	MOUNGO	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		54 %	52 %	52 %
Ratio de dépenses d'investissement		46 %	48 %	48 %
Ratio de dépenses de personnel		41 %	36 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		101357312	105537193	104827588
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		50	82	94
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,13	1	1,05
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		71 %	61 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses totales		77 %	64 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		81 %	67 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		66 %	49 %	43 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		74 %	61 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		84 %	90 %	97 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		54 %	52 %	52 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	78 %	86 %
Volume des recettes fiscales		274209170	239798117	271562676
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		86	131	127
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		56 %	49 %	51 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	5 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		33 %	50 %	44 %
Volume des concours financier de l'État		154314850	270764700	230734616
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		224	195	267
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		70217251	9532751	63380535
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		70217251	9532751	63380535
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	20
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		69559096	8511476	64024175
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de LOUM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de LOUM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de LOUM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de LOUM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de LOUM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		oui
La Commune de LOUM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de LOUM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de LOUM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MAAN	VALLÉE DU NTEM	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		38 %	37 %	55 %
Ratio de dépenses d'investissement		62 %	63 %	45 %
Ratio de dépenses de personnel		24 %	46 %	39 %
Volume des dépenses de personnel		64919107	64300439	72476944
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		111	172	164
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		64 %	79 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses totales		81 %	54 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	46 %	46 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		76 %	61 %	45 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		90 %	60 %	26 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		50 %	112 %	132 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		38 %	37 %	55 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		80 %	88 %	91 %
Volume des recettes fiscales		278592973	239146348	292583666
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		84	133	117
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		74 %	70 %	47 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		8 %	6 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		49 %	37 %	37 %
Volume des concours financier de l'État		267986000	201953200	260066500
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		133	258	231
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		78556840	131072433	133720349
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		78556840	131072433	133720349
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	20
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		78644885	131072433	133744199
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MAAN est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MAAN est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de MAAN est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MAAN est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non	non
La Commune de MAAN fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui, faiblement
La Commune de MAAN est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de MAAN est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de MAAN fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MADINGRING	MAYO-REY	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		41 %	19 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement		59 %	81 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel		21 %	33 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		51066958	63768803	74101130
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		147	175	156
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,98	1,01	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	78 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses totales		54 %	79 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		64 %	61 %	66 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		53 %	57 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		49 %	86 %	80 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		61 %	90 %	76 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		41 %	19 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	87 %	88 %
Volume des recettes fiscales		273394597	219005090	259947668
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		88	145	133
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		80 %	69 %	66 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		39 %	52 %	52 %
Volume des concours financier de l'État		243599700	520173681	406067100
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		152	45	109
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		8 %	26 %	13 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		56440862	56185808	74210754
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		56440862	56185808	74210754
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	20
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		57165962	56659808	74575593
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MADINGRING est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MADINGRING est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	passable
Le budget de la Commune de MADINGRING est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MADINGRING est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MADINGRING fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de MADINGRING est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de MADINGRING est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	non
La Commune de MADINGRING fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MAGA	MAYO-DANAY	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		36 %	35 %	21 %
Ratio de dépenses d'investissement		64 %	65 %	79 %
Ratio de dépenses de personnel		20 %	22 %	21 %
Volume des dépenses de personnel		45423127	52979667	52804625
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		170	217	237
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,8	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		56 %	54 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses totales		72 %	52 %	86 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		67 %	73 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		84 %	51 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		75 %	45 %	91 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		0 %	58 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		36 %	35 %	21 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	89 %	88 %
Volume des recettes fiscales		364602993	318104893	362376462
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		51	73	79
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		84 %	78 %	65 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		8 %	6 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		8 %	35 %	40 %
Volume des concours financier de l'État		32411797	258203300	442700000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		275	210	85
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		169125710	111810209	161804298
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		169125710	111810209	161804298
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	20
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		175247567	115733300	164727458
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MAGA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MAGA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MAGA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MAGA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de MAGA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui, faiblement
La Commune de MAGA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de MAGA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de MAGA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MAGBA	NOUN	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		49 %	61 %	32 %
Ratio de dépenses d'investissement		51 %	39 %	68 %
Ratio de dépenses de personnel		43 %	35 %	54 %
Volume des dépenses de personnel		72613409	73984856	76650652
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		89	146	153
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,09	0,98	1,15
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		31 %	53 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses totales		57 %	51 %	37 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		54 %	55 %	32 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		53 %	48 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		61 %	47 %	41 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		9 %	60 %	59 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		49 %	61 %	32 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		100 %	87 %	85 %
Volume des recettes fiscales		174925569	162090689	186586282
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		163	215	194
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		93 %	74 %	62 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		15 %	33 %	74 %
Volume des concours financier de l'État		31475724	114671000	552414800
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		276	321	41
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		5489786	-23787567	78626203
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		5489786	-23787567	78626203
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	20
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		5489786	-23787567	78726203
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MAGBA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	acceptable	oui
Le budget de la Commune de MAGBA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de MAGBA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MAGBA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MAGBA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	oui, faiblement
La Commune de MAGBA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de MAGBA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	oui, mais acceptable
La Commune de MAGBA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MAKAK	NYONG ET KELLE	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		30 %	%	45 %
Ratio de dépenses d'investissement		70 %	%	55 %
Ratio de dépenses de personnel		27 %	%	18 %
Volume des dépenses de personnel		43739613	0	62512107
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		183	364	195
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,88		1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		87 %	42 %	37 %
Taux d'exécution des dépenses totales		78 %	%	38 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		68 %	%	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		56 %	104 %	87 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		83 %	%	29 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		112 %	20 %	17 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		30 %	%	45 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		82 %	95 %	86 %
Volume des recettes fiscales		123009772	429456950	449016664
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		222	42	56
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		65 %	26 %	18 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	%	10 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		26 %	34 %	39 %
Volume des concours financier de l'État		136425334	240784939	300629580
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		230	222	194
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-11258775	453037176	169358937
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-11258775	453037176	169358937
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	20
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-9959989	453037176	169358937
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MAKAK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui		oui
Le budget de la Commune de MAKAK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui		oui
Le budget de la Commune de MAKAK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MAKAK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de MAKAK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		oui
La Commune de MAKAK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de MAKAK est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de MAKAK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MAKARY	LOGONE ET CHARI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	39 %	53 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	61 %	47 %
Ratio de dépenses de personnel		%	20 %	19 %
Volume des dépenses de personnel		0	60752559	83831420
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	191	133
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	37 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	42 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	43 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	31 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	41 %	24 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	43 %	21 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	39 %	53 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	87 %	98 %
Volume des recettes fiscales		0	263362684	511942007
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	112	48
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	84 %	44 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	63 %	38 %
Volume des concours financier de l'État		0	444638100	316590000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	68	182
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-2014970	84329938
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-2014970	84329938
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	20
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-2014970	84329938
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MAKARY est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MAKARY est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MAKARY est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MAKARY est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de MAKARY fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	oui, faiblement
La Commune de MAKARY est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	
La Commune de MAKARY est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de MAKARY fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MAKENENE	MBAM-INOUBOU	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		40 %	47 %	60 %
Ratio de dépenses d'investissement		60 %	53 %	40 %
Ratio de dépenses de personnel		38 %	37 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		67724506	50148497	50148497
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		105	239	246
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,55	1,02	0,94
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		96 %	44 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses totales		56 %	36 %	27 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		58 %	41 %	40 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	35 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		54 %	33 %	19 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		96 %	54 %	54 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		40 %	47 %	60 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	86 %	86 %
Volume des recettes fiscales		0	125251126	125251126
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	268	272
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	63 %	63 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	3 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		63 %	63 %	63 %
Volume des concours financier de l'État		265232560	225758800	225758800
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		134	240	271
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-178647390	10626238	5864720
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-178647390	10626238	5864720
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	20
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-177826149	10626238	5864720
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MAKENENE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MAKENENE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de MAKENENE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MAKENENE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	
La Commune de MAKENENE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de MAKENENE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de MAKENENE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MAKENENE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MALENTOUEN	NOUN	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	53 %	44 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	47 %	56 %
Ratio de dépenses de personnel		%	44 %	38 %
Volume des dépenses de personnel		0	110161789	94443861
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	74	120
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	0,81
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		62 %	64 %	81 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	57 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	53 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		62 %	93 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	61 %	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	44 %	78 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	53 %	44 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		99 %	77 %	61 %
Volume des recettes fiscales		210348788	243140751	173473317
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		138	128	209
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		93 %	52 %	57 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	2 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		0 %	39 %	67 %
Volume des concours financier de l'État		0	209639688	379627783
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	250	130
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		212328788	63947043	32446108
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		212328788	63947043	32446108
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	20
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		212328788	66703252	35792608
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MALENTOUEN est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MALENTOUEN est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de MALENTOUEN est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MALENTOUEN est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de MALENTOUEN fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de MALENTOUEN est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de MALENTOUEN est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			non	oui, mais acceptable
La Commune de MALENTOUEN fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MAMFE	MANYU	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		31 %	49 %	37 %
Ratio de dépenses d'investissement		69 %	51 %	63 %
Ratio de dépenses de personnel		0 %	37 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		0	121563752	128004775
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	58	59
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,03	0,85	0,76
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	71 %	43 %
Taux d'exécution des dépenses totales		41 %	62 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		33 %	65 %	42 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	63 %	26 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		47 %	60 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		53 %	83 %	48 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		31 %	49 %	37 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		79 %	45 %	100 %
Volume des recettes fiscales		236158499	147703922	72000591
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		119	238	341
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		50 %	20 %	57 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		36 %	7 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		37 %	66 %	58 %
Volume des concours financier de l'État		143653000	427628826	305710000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		227	77	190
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	29 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		214711086	-4731729	-269456342
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		214711086	-4731729	-422496954
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	153040612
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		214711086	4581371	-257768542
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MAMFE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MAMFE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de MAMFE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MAMFE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MAMFE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	oui, faiblement
La Commune de MAMFE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	
La Commune de MAMFE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de MAMFE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MANDJOU	LOM ET DJEREM	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		70 %	40 %	54 %
Ratio de dépenses d'investissement		30 %	60 %	46 %
Ratio de dépenses de personnel		35 %	36 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		71305768	92964168	84554586
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		92	110	131
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,39	0,89	1,07
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		116 %	83 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses totales		63 %	84 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		75 %	81 %	75 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		116 %	65 %	94 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		46 %	86 %	38 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	101 %	25 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		70 %	40 %	54 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		88 %	82 %	96 %
Volume des recettes fiscales		181925779	186090787	300272099
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		156	185	115
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		49 %	38 %	26 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		11 %	60 %	36 %
Volume des concours financier de l'État		23750000	345042562	166124100
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		283	123	299
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		1201161	-33318904	61586084
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		1201161	-33318904	61586084
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	19
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		1201161	-33318904	61586084
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MANDJOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MANDJOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	passable
Le budget de la Commune de MANDJOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MANDJOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	non
La Commune de MANDJOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui, faiblement
La Commune de MANDJOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	
La Commune de MANDJOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de MANDJOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	MANJO	MOUNGO	Littoral
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	49 %	48 %	52 %
Ratio de dépenses d'investissement	51 %	52 %	48 %
Ratio de dépenses de personnel	34 %	45 %	45 %
Volume des dépenses de personnel	75795368	94720657	106633084
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	81	104	90
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,04	1	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	81 %	50 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses totales	89 %	55 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	89 %	66 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	67 %	56 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	89 %	48 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	102 %	45 %	86 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	49 %	48 %	52 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	87 %	78 %	69 %
Volume des recettes fiscales	191239673	170576182	163471521
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	149	207	220
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	74 %	63 %	56 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	5 %	52 %	38 %
Volume des concours financier de l'État	20223066	209746028	186017046
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	286	249	288
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	25 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	-4567705	6437038	-1692691
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	-4567705	6437038	-51692691
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	50000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	-7489913	1913392	-5613454
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de MANJO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MANJO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	passable	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de MANJO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	oui	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MANJO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non	non
La Commune de MANJO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	non	non
La Commune de MANJO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de MANJO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	non	non
La Commune de MANJO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	non	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	MAROUA Ier	DIAMARE	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
<i>Ratio de dépenses de fonctionnement</i>	40 %	51 %	48 %
<i>Ratio de dépenses d'investissement</i>	60 %	49 %	52 %
<i>Ratio de dépenses de personnel</i>	19 %	17 %	26 %
<i>Volume des dépenses de personnel</i>	48002952	69332997	52815578
<i>Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel</i>	161	154	236
<i>Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues</i>	1	0,97	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
<i>Taux de réalisation des recettes totales</i>	83 %	77 %	64 %
<i>Taux d'exécution des dépenses totales</i>	70 %	80 %	56 %
<i>Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement</i>	67 %	84 %	52 %
<i>Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement</i>	71 %	70 %	56 %
<i>Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement</i>	73 %	77 %	61 %
<i>Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement</i>	100 %	92 %	88 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
<i>Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales</i>	40 %	51 %	48 %
<i>Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement</i>	89 %	85 %	90 %
<i>Volume des recettes fiscales</i>	322842172	373097612	286662925
<i>Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales</i>	67	58	119
<i>Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement</i>	56 %	68 %	74 %
<i>Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement</i>	10 %	10 %	10 %
<i>Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales</i>	48 %	48 %	41 %
<i>Volume des concours financier de l'État</i>	352205355	358621000	205821750
<i>Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État</i>	77	117	280
<i>Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales</i>	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
<i>Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut</i>	114857700	35066884	111555585
<i>Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette</i>	114857700	35066884	111555585
<i>Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes</i>	0	0	0
<i>Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes</i>	27	48	18
<i>Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion</i>	114857700	35066884	111555585
Analyses	2020	2021	2022
<i>Le niveau d'investissement de la Commune de MAROUA I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?</i>	oui	oui	oui
<i>Le budget de la Commune de MAROUA I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?</i>	oui	non	oui
<i>Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?</i>	oui	oui	oui
<i>Le budget de la Commune de MAROUA I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?</i>	oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
<i>Le niveau de gouvernance de la Commune de MAROUA I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?</i>	non	non, mais acceptable	non
<i>La Commune de MAROUA I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?</i>	oui	oui	oui
<i>La Commune de MAROUA I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?</i>	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
<i>La Commune de MAROUA I est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?</i>	oui, critique	non	non
<i>La Commune de MAROUA I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?</i>	oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	MAROUA IIème	DIAMARE	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	NA %	79 %	41 %
Ratio de dépenses d'investissement	%	21 %	59 %
Ratio de dépenses de personnel	%	3 %	26 %
Volume des dépenses de personnel	0	55659528	66167193
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	202	181
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,05
Crédibilité budgétaire			
Taux de réalisation des recettes totales	%	67 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses totales	%	220 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	%	550 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	%	62 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	%	68 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	%	72 %	72 %
Structures budgétaires			
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	%	79 %	41 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	%	86 %	91 %
Volume des recettes fiscales	0	263743853	329163073
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	310	111	100
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	%	66 %	79 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	%	0 %	10 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	%	53 %	39 %
Volume des concours financier de l'État	0	362746016	241396000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	302	112	258
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers			
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	0	-1457113693	109403765
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	0	-1457113693	109403765
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	0	-1457113693	109403765
Analyses			
Le niveau d'investissement de la Commune de MAROUA II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		non	oui
Le budget de la Commune de MAROUA II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui
Le budget de la Commune de MAROUA II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MAROUA II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non
La Commune de MAROUA II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui
La Commune de MAROUA II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique
La Commune de MAROUA II est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		non	non
La Commune de MAROUA II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	MAROUA IIIème	DIAMARE	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	36 %	27 %	37 %
Ratio de dépenses d'investissement	64 %	73 %	63 %
Ratio de dépenses de personnel	26 %	30 %	35 %
Volume des dépenses de personnel	56886072	52659528	73731682
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	130	221	158
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	0,9	1	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	63 %	66 %	88 %
Taux d'exécution des dépenses totales	56 %	64 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	57 %	56 %	68 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	49 %	59 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	56 %	68 %	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	79 %	72 %	98 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	36 %	27 %	37 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	77 %	86 %	86 %
Volume des recettes fiscales	193151938	253234728	300987634
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	148	118	114
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	59 %	69 %	66 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	2 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	52 %	54 %	50 %
Volume des concours financier de l'État	315993100	362746016	357142950
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	102	112	144
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	32881934	117953182	136445953
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	32881934	117953182	136445953
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	32881934	117953182	136445953
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de MAROUA III est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MAROUA III est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de MAROUA III est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MAROUA III est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de MAROUA III fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de MAROUA III est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de MAROUA III est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	non	non
La Commune de MAROUA III fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MARTAP	VINA	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		30 %	39 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		70 %	61 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		27 %	29 %	40 %
Volume des dépenses de personnel		37295550	40136636	55571515
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		210	278	223
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,02	1	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		74 %	72 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses totales		70 %	71 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		47 %	55 %	52 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		57 %	55 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		88 %	87 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		87 %	91 %	52 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		30 %	39 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	82 %	89 %
Volume des recettes fiscales		151791143	119957298	154511961
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		188	276	233
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		75 %	76 %	62 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		15 %	35 %	25 %
Volume des concours financier de l'État		74624194	126050300	117015100
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		258	309	324
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		33012946	8010334	33935246
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		33012946	8010334	33935246
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		33012946	8010334	33935246
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MARTAP est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MARTAP est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	productivité critique
Le budget de la Commune de MARTAP est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MARTAP est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MARTAP fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de MARTAP est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de MARTAP est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	
La Commune de MARTAP fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MASSANGAM	NOUN	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		44 %	48 %	53 %
Ratio de dépenses d'investissement		56 %	52 %	47 %
Ratio de dépenses de personnel		24 %	33 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		45357596	68719989	76355981
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		171	156	154
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,13	0,98	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		46 %	59 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses totales		49 %	44 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		62 %	64 %	61 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		56 %	55 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		42 %	34 %	37 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		39 %	62 %	56 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		44 %	48 %	53 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		82 %	76 %	67 %
Volume des recettes fiscales		179227832	154184248	162990613
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		160	226	222
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		80 %	73 %	59 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	2 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		60 %	44 %	46 %
Volume des concours financier de l'État		275516549	250916152	246616325
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		131	213	250
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		26931456	-3609520	16575532
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		26931456	-3609520	16575532
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		26931456	-3609520	16575532
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MASSANGAM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MASSANGAM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	passable
Le budget de la Commune de MASSANGAM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MASSANGAM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MASSANGAM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de MASSANGAM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de MASSANGAM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de MASSANGAM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MASSOK	SANAGA-MARITIME	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		31 %	42 %	32 %
Ratio de dépenses d'investissement		69 %	58 %	68 %
Ratio de dépenses de personnel		48 %	41 %	54 %
Volume des dépenses de personnel		59766956	60078685	88875783
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		125	193	124
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		79 %	58 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses totales		73 %	54 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		59 %	44 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	38 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		81 %	65 %	84 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	100 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		31 %	42 %	32 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	94 %	85 %
Volume des recettes fiscales		147342058	153715174	174967199
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		196	227	206
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		62 %	63 %	58 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		59 %	51 %	62 %
Volume des concours financier de l'Etat		261561500	191423200	358679350
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		142	267	143
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		35350902	16315950	40559874
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		35350902	16315950	40559874
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		36956096	15519878	39850648
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MASSOK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MASSOK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de MASSOK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MASSOK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MASSOK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de MASSOK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de MASSOK est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de MASSOK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MATOMB	NYONG ET KELLE	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	21 %	%
Ratio de dépenses d'investissement		%	79 %	%
Ratio de dépenses de personnel		%	40 %	%
Volume des dépenses de personnel		0	51227231	0
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	231	364
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	54 %	%
Taux d'exécution des dépenses totales		%	57 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	55 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	27 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	57 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	68 %	%
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	21 %	%
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	79 %	%
Volume des recettes fiscales		0	78515600	0
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	337	365
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	74 %	%
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	%
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		%	86 %	%
Volume des concours financier de l'Etat		0	503464867	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		302	53	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	%
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-29287860	0
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-29287860	0
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-26600073	0
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MATOMB est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	
Le budget de la Commune de MATOMB est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	
Le budget de la Commune de MATOMB est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	
Le niveau de gouvernance de la Commune de MATOMB est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	
La Commune de MATOMB fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	
La Commune de MATOMB est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	
La Commune de MATOMB est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			oui, critique	
La Commune de MATOMB fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MAYO BALEO	FARO ET DÉO	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		18 %	21 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement		82 %	79 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel		27 %	27 %	21 %
Volume des dépenses de personnel		25668655	26967806	33039892
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		265	343	327
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,85	1	0,95
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		78 %	73 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses totales		65 %	70 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		61 %	57 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		39 %	37 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		65 %	75 %	79 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		99 %	89 %	97 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		18 %	21 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		76 %	86 %	70 %
Volume des recettes fiscales		72768650	65989439	121080831
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		291	347	278
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		67 %	78 %	60 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		72 %	87 %	74 %
Volume des concours financier de l'État		378297800	436018500	434191800
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		60	70	87
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		14 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		1080770	-23127476	14870317
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-8919230	-23127476	14870317
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		10000000	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		19	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		1080770	-23127476	14870317
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MAYO BALEO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MAYO BALEO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MAYO BALEO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MAYO BALEO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MAYO BALEO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de MAYO BALEO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	non
La Commune de MAYO BALEO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de MAYO BALEO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MAYO DARLE	MAYO-BANYO	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		16 %	22 %	22 %
Ratio de dépenses d'investissement		84 %	78 %	78 %
Ratio de dépenses de personnel		0 %	26 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		0	47327627	50467972
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	256	245
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,95	1	1,06
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		39 %	82 %	87 %
Taux d'exécution des dépenses totales		75 %	87 %	94 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		59 %	64 %	80 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		39 %	51 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		79 %	97 %	99 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	100 %	99 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		16 %	22 %	22 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		86 %	84 %	79 %
Volume des recettes fiscales		154915932	148446782	164524637
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		182	236	218
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		68 %	58 %	50 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	3 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		7 %	80 %	80 %
Volume des concours financier de l'État		13350600	642484006	713323750
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		296	21	23
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		121505370	-7468390	10595550
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		121505370	-7468390	10595550
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		121505370	-7468390	10595550
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MAYO DARLE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MAYO DARLE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MAYO DARLE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MAYO DARLE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	oui
La Commune de MAYO DARLE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	oui
La Commune de MAYO DARLE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MAYO DARLE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de MAYO DARLE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MAYO OULO	MAYO-LOUTI	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		33 %	39 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		67 %	61 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		19 %	26 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		52427521	72857780	103166752
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		145	148	99
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,63	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		65 %	70 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses totales		72 %	58 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		73 %	58 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		67 %	51 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		72 %	58 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		36 %	90 %	72 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		33 %	39 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	85 %	56 %
Volume des recettes fiscales		412801218	277218145	374851407
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		42	100	74
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		85 %	75 %	48 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	3 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		11 %	67 %	65 %
Volume des concours financier de l'État		53026197	562663788	765217739
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		265	31	21
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		184862210	51092675	366241687
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		184862210	51092675	366241687
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		184862210	51092675	366241687
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MAYO OULO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MAYO OULO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de MAYO OULO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MAYO OULO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MAYO OULO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de MAYO OULO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de MAYO OULO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MAYO OULO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MBALMAYO	NYONG ET SOO	Centre	
	2020	2021	2022	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	60 %	49 %	31 %	
Ratio de dépenses d'investissement	40 %	51 %	69 %	
Ratio de dépenses de personnel	23 %	25 %	19 %	
Volume des dépenses de personnel	105643705	125301633	117988911	
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	43	54	74	
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,31	1	0,98	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	49 %	83 %	92 %	
Taux d'exécution des dépenses totales	46 %	82 %	80 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	77 %	76 %	65 %	
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	61 %	63 %	73 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	28 %	89 %	90 %	
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	37 %	140 %	113 %	
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	60 %	49 %	31 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	87 %	82 %	80 %	
Volume des recettes fiscales	568051993	473601592	722785578	
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	23	40	34	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	59 %	49 %	53 %	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	9 %	9 %	17 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	34 %	34 %	11 %	
Volume des concours financier de l'État	367345666	344270000	239186818	
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	66	124	260	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	45 %	
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	189628883	82856430	293268936	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	189628883	82856430	293268936	
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0	
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	18	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	189639883	82856430	293424451	
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MBALMAYO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui	
Le budget de la Commune de MBALMAYO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	oui	
Le budget de la Commune de MBALMAYO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, critique	oui	oui	
Le niveau de gouvernance de la Commune de MBALMAYO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non, mais acceptable	non, mais acceptable	
La Commune de MBALMAYO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui	oui		
La Commune de MBALMAYO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	
La Commune de MBALMAYO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	non		
La Commune de MBALMAYO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	oui	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MBANDJOCK	HAUTE-SANAGA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		100 %	47 %	49 %
Ratio de dépenses d'investissement		0 %	53 %	51 %
Ratio de dépenses de personnel		0 %	46 %	42 %
Volume des dépenses de personnel		0	135983234	140373928
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	46	50
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		9,26	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	57 %	81 %
Taux d'exécution des dépenses totales		75 %	64 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		75 %	62 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		29 %	55 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	65 %	81 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		103 %	60 %	90 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		100 %	47 %	49 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		85 %	88 %	81 %
Volume des recettes fiscales		149574949	306283504	352712777
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		191	85	85
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		66 %	30 %	23 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		40 %	1 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		64 %	38 %	25 %
Volume des concours financier de l'État		354176015	213717300	182573200
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		72	246	291
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	11 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		97736617	51365674	104612677
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		97736617	51365674	104612677
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		97736617	51365674	104612677
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MBANDJOCK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MBANDJOCK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de MBANDJOCK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MBANDJOCK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MBANDJOCK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de MBANDJOCK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de MBANDJOCK est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	
La Commune de MBANDJOCK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MBANG	KADEY	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	46 %	48 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	54 %	52 %
Ratio de dépenses de personnel		%	23 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		0	63774111	63480851
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	174	191
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	68 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	70 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	64 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	54 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	76 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	94 %	85 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	46 %	48 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	80 %	94 %
Volume des recettes fiscales		0	247324300	226011686
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	123	163
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	23 %	85 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	5 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	52 %	61 %
Volume des concours financier de l'État		0	302964266	373578050
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	157	133
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	29030099	-22158477
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	29030099	-22158477
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	29030099	-22158477
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MBANG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MBANG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MBANG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MBANG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de MBANG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				oui, faiblement
La Commune de MBANG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de MBANG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	oui, mais acceptable
La Commune de MBANG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MBANGA	MOUNGO	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		32 %	62 %	30 %
Ratio de dépenses d'investissement		68 %	38 %	70 %
Ratio de dépenses de personnel		0 %	38 %	38 %
Volume des dépenses de personnel		0	93094529	96748436
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	109	115
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,04	0,98	1,03
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	51 %	88 %
Taux d'exécution des dépenses totales		42 %	50 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		33 %	57 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	57 %	84 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		47 %	41 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		55 %	39 %	93 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		32 %	62 %	30 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		79 %	77 %	41 %
Volume des recettes fiscales		236158499	216557900	237959164
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		119	149	151
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		50 %	50 %	24 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		35 %	21 %	16 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		37 %	38 %	73 %
Volume des concours financier de l'État		143653000	147052200	816067995
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		227	294	17
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		213151086	37618881	327276115
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		213151086	37618881	327276115
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		213151086	33084420	323245483
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MBANGA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	acceptable	oui
Le budget de la Commune de MBANGA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de MBANGA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MBANGA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MBANGA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de MBANGA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de MBANGA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de MBANGA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MBANGASSINA	MBAM ET KIM	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		60 %	49 %	86 %
Ratio de dépenses d'investissement		40 %	51 %	14 %
Ratio de dépenses de personnel		27 %	34 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		78075831	78930819	51858679
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		76	133	240
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		43 %	42 %	15 %
Taux d'exécution des dépenses totales		35 %	41 %	14 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		52 %	47 %	30 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		75 %	44 %	30 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		23 %	36 %	3 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		29 %	41 %	0 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		60 %	49 %	86 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	87 %	99 %
Volume des recettes fiscales		289998643	258502687	204915947
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		73	114	178
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		58 %	53 %	51 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	2 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		50 %	48 %	0 %
Volume des concours financier de l'État		301723400	235827300	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		108	226	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		28199650	63789610	36076478
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		28199650	63789610	36076478
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	18
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		28199650	63789610	36076478
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MBANGASSINA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	non
Le budget de la Commune de MBANGASSINA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	passable
Le budget de la Commune de MBANGASSINA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	
Le niveau de gouvernance de la Commune de MBANGASSINA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	
La Commune de MBANGASSINA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de MBANGASSINA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	
La Commune de MBANGASSINA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	
La Commune de MBANGASSINA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MBANKOMO	MEFOU ET AKONO	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		59 %	36 %	46 %
Ratio de dépenses d'investissement		41 %	64 %	54 %
Ratio de dépenses de personnel		26 %	30 %	31 %
Volume des dépenses de personnel		104109992	113505474	126491996
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		45	71	62
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,94	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		73 %	72 %	94 %
Taux d'exécution des dépenses totales		50 %	53 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		86 %	73 %	75 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		71 %	79 %	100 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		31 %	46 %	43 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		74 %	69 %	91 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		59 %	36 %	46 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		82 %	80 %	83 %
Volume des recettes fiscales		264282401	352366226	520939776
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		92	65	47
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		34 %	26 %	23 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		23 %	3 %	3 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		18 %	52 %	34 %
Volume des concours financier de l'Etat		167747600	742868300	513999726
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		216	11	49
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		23 %	0 %	19 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-77414694	60653554	222843216
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-295898427	60653554	-62156784
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		218483733	0	285000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		2	48	1
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-77414694	60653554	222843216
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MBANKOMO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MBANKOMO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	passable
Le budget de la Commune de MBANKOMO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MBANKOMO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MBANKOMO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de MBANKOMO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MBANKOMO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	non
La Commune de MBANKOMO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MBE	VINA	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		23 %	32 %	23 %
Ratio de dépenses d'investissement		77 %	68 %	77 %
Ratio de dépenses de personnel		24 %	32 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		34067730	47278445	49513298
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		228	258	250
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,93	1,04
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		87 %	76 %	88 %
Taux d'exécution des dépenses totales		90 %	81 %	87 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		85 %	69 %	82 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		64 %	53 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		92 %	89 %	88 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	102 %	103 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		23 %	32 %	23 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		77 %	90 %	69 %
Volume des recettes fiscales		126155617	133691516	111055017
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		217	256	293
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		63 %	61 %	55 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		77 %	62 %	76 %
Volume des concours financier de l'État		454687447	244505906	468214900
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		26	218	69
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		23866162	2849401	25879923
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		23866162	2849401	25879923
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	17
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		23866162	2849401	25879923
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de MBE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MBE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de MBE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MBE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
La Commune de MBE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de MBE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	non
La Commune de MBE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de MBE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MBENGWI	MOMO	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		28 %	34 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		72 %	66 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	44 %	40 %
Volume des dépenses de personnel		52599853	77224855	73584860
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		143	140	160
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	0,99	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	57 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses totales		56 %	59 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		38 %	36 %	33 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		43 %	93 %	37 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		69 %	85 %	76 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		67 %	47 %	63 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		28 %	34 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		81 %	78 %	72 %
Volume des recettes fiscales		151966792	135487489	132783551
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		186	252	262
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		77 %	64 %	68 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	3 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		13 %	22 %	4 %
Volume des concours financier de l'État		71791909	111054125	20783525
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		259	324	348
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		14 %	16 %	14 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		30283326	-2263944	3001138
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-49716674	-82263944	-76998862
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		80000000	80000000	80000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		6	16	8
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		32726707	476864	9494434
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MBENGWI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MBENGWI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de MBENGWI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MBENGWI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MBENGWI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	non
La Commune de MBENGWI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de MBENGWI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de MBENGWI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MBIAME	BUI	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	40 %	33 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	60 %	67 %
Ratio de dépenses de personnel		%	45 %	38 %
Volume des dépenses de personnel		0	36553072	46996440
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	303	265
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			0,99	1
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		%	20 %	45 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	14 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	26 %	38 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	26 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	11 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	18 %	26 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	40 %	33 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	94 %	42 %
Volume des recettes fiscales		0	99658182	99677943
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	298	307
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	92 %	38 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	62 %	72 %
Volume des concours financier de l'État		0	175750000	262680165
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	283	229
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	24212853	112079068
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	24212853	112079068
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	16
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	26112694	114197185
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de MBLAME est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MBLAME est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de MBLAME est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MBLAME est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?				non
La Commune de MBLAME fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de MBLAME est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	non
La Commune de MBLAME est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MBLAME fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MBOMA	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		64 %	24 %	21 %
Ratio de dépenses d'investissement		36 %	76 %	79 %
Ratio de dépenses de personnel		26 %	20 %	31 %
Volume des dépenses de personnel		19583522	18523792	25176385
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		287	357	347
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		2,08	1	1,04
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		36 %	71 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses totales		32 %	71 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		47 %	53 %	69 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		45 %	46 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		21 %	79 %	68 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		33 %	81 %	64 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		64 %	24 %	21 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	87 %	86 %
Volume des recettes fiscales		71905564	68031712	74848579
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		292	345	339
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		83 %	81 %	73 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		74 %	83 %	72 %
Volume des concours financier de l'État		204903300	324550354	270635418
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		192	142	216
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	8 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		8704783	-15992443	7270889
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		8704783	-15992443	-21229111
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	28500000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	9
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		8704783	-15797147	7270889
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MBOMA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MBOMA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de MBOMA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MBOMA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MBOMA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de MBOMA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de MBOMA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de MBOMA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MBONGE	MEME	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		65 %	58 %	58 %
Ratio de dépenses d'investissement		35 %	42 %	42 %
Ratio de dépenses de personnel		45 %	44 %	39 %
Volume des dépenses de personnel		179604026	191431140	198839841
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		23	28	32
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		76 %	83 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses totales		47 %	54 %	82 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		60 %	61 %	80 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		79 %	61 %	94 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		34 %	47 %	85 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		72 %	106 %	67 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		65 %	58 %	58 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		93 %	89 %	80 %
Volume des recettes fiscales		544446572	383521171	478305946
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		24	52	52
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		75 %	61 %	73 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	5 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		19 %	37 %	24 %
Volume des concours financier de l'État		193575400	415845300	217207800
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		199	85	275
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		3 %	5 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		182789840	-224412	82633657
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		152789840	-60224412	82258019
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		300000000	600000000	375638
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		13	23	14
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		188528654	13357463	107849819
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MBONGE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MBONGE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de MBONGE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MBONGE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de MBONGE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	
La Commune de MBONGE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de MBONGE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	
La Commune de MBONGE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MBOUDA	BAMBOUTOS	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		44 %	%	45 %
Ratio de dépenses d'investissement		56 %	%	55 %
Ratio de dépenses de personnel		38 %	%	46 %
Volume des dépenses de personnel		207806381	0	253991407
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		20	364	26
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1		0,96
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		66 %	%	70 %
Taux d'exécution des dépenses totales		74 %	%	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		71 %	%	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		61 %	%	113 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		77 %	%	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		78 %	%	38 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		44 %	%	45 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		79 %	%	80 %
Volume des recettes fiscales		588183404	0	750748004
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		22	368	33
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		58 %	%	45 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		7 %	%	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		14 %	%	6 %
Volume des concours financier de l'État		155933185	0	76876490
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		222	364	336
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	%	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		201093349	0	386451649
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		201093349	0	386451649
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	14
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		201093349	0	386451649
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MBOUDA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui		oui
Le budget de la Commune de MBOUDA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable		productivité critique
Le budget de la Commune de MBOUDA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable		non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MBOUDA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de MBOUDA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		non
La Commune de MBOUDA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable		oui, mais acceptable
La Commune de MBOUDA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de MBOUDA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui		oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MEIGANGA	MBERE	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		43 %	39 %	22 %
Ratio de dépenses d'investissement		57 %	61 %	78 %
Ratio de dépenses de personnel		23 %	21 %	19 %
Volume des dépenses de personnel		94057956	78826019	115573000
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		56	134	78
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,86	1,15	1,09
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		88 %	40 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses totales		69 %	39 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	55 %	76 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		99 %	49 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		67 %	32 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		79 %	37 %	65 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		43 %	39 %	22 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	97 %	46 %
Volume des recettes fiscales		476871212	361019021	331328259
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		28	62	96
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		78 %	77 %	38 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		41 %	67 %	73 %
Volume des concours financier de l'État		438301681	761051641	2236884979
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		33	8	1
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	1 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		122896191	4257925	110548897
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		122896191	4257925	110548897
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	14
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		122896191	4257925	110548897
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MEIGANGA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MEIGANGA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MEIGANGA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MEIGANGA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MEIGANGA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de MEIGANGA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique		non
La Commune de MEIGANGA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MEIGANGA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MELONG	MOUNGO	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		34 %	36 %	43 %
Ratio de dépenses d'investissement		66 %	64 %	57 %
Ratio de dépenses de personnel		32 %	41 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		91163688	124287944	116372136
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		61	55	76
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,16	1,15	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		54 %	54 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses totales		68 %	70 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		60 %	73 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		49 %	50 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		73 %	68 %	43 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		60 %	59 %	60 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		34 %	36 %	43 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		81 %	71 %	71 %
Volume des recettes fiscales		301346110	266607764	248469228
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		70	108	140
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		55 %	44 %	51 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	1 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		58 %	56 %	63 %
Volume des concours financier de l'État		437706519	408222836	519827054
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		34	88	48
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		89755740	77047274	67910731
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		89755740	77047274	67910731
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	14
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		78548949	73574939	67938267
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MELONG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MELONG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de MELONG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MELONG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MELONG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de MELONG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de MELONG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de MELONG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MENGANG	NYONG ET MFOUMOU	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		33 %	22 %	22 %
Ratio de dépenses d'investissement		67 %	78 %	78 %
Ratio de dépenses de personnel		35 %	33 %	48 %
Volume des dépenses de personnel		30979585	36683665	54691324
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		241	300	227
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,65	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	90 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses totales		22 %	59 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		48 %	61 %	43 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		48 %	40 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		18 %	58 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		77 %	125 %	91 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		33 %	22 %	22 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	87 %	63 %
Volume des recettes fiscales		84929762	77665741	101802028
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		276	338	304
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		72 %	48 %	53 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	7 %	3 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		22 %	68 %	53 %
Volume des concours financier de l'Etat		188136000	334552100	373063650
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		202	131	136
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	16 %	32 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		9865207	-23548159	47945490
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		9865207	-103548159	-178256115
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	80000000	226201605
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	16	2
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		9865207	-23548159	47945490
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MENGANG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MENGANG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	passable	productivité critique
Le budget de la Commune de MENGANG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MENGANG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de MENGANG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui	oui, faiblement
La Commune de MENGANG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	non
La Commune de MENGANG est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de MENGANG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MENGONG	MVILA	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	26 %	26 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	74 %	74 %
Ratio de dépenses de personnel		%	36 %	33 %
Volume des dépenses de personnel		0	52133380	51571196
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	227	241
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	65 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	80 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	62 %	69 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	50 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	89 %	93 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	75 %	99 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	26 %	26 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	71 %	71 %
Volume des recettes fiscales		0	99152567	99481125
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	302	308
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	64 %	62 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	73 %	79 %
Volume des concours financier de l'État		0	322661347	476499716
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	144	66
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-3568997	-13242897
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-3568997	-13242897
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-3568997	-13242897
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MENGONG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MENGONG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			non, mais acceptable	passable
Le budget de la Commune de MENGONG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MENGONG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
La Commune de MENGONG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de MENGONG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	non
La Commune de MENGONG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de MENGONG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MENGUEME	NYONG ET SOO	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	18 %	29 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	82 %	71 %
Ratio de dépenses de personnel		%	38 %	42 %
Volume des dépenses de personnel		0	37942567	42393579
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	290	290
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1,22
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	82 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	70 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	60 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	43 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	73 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	94 %	79 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	18 %	29 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	63 %	79 %
Volume des recettes fiscales		0	50216556	79688601
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	362	332
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	59 %	73 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	87 %	49 %
Volume des concours financier de l'État		0	560884029	267029800
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	34	221
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	4 %	13 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-18606259	-823381
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-18606259	-823381
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-18606259	-823381
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MENGUEME est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MENGUEME est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de MENGUEME est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MENGUEME est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de MENGUEME fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	non
La Commune de MENGUEME est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	oui, mais acceptable
La Commune de MENGUEME est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			oui, critique	non
La Commune de MENGUEME fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MENJI	LEBIALEM	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		39 %	47 %	48 %
Ratio de dépenses d'investissement		61 %	53 %	52 %
Ratio de dépenses de personnel		41 %	33 %	33 %
Volume des dépenses de personnel		69798432	65064815	69844775
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		96	168	174
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1	0,96
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		74 %	67 %	92 %
Taux d'exécution des dépenses totales		69 %	77 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		67 %	74 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		42 %	54 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		71 %	80 %	89 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		119 %	81 %	130 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		39 %	47 %	48 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	96 %	61 %
Volume des recettes fiscales		142004686	155200783	124569971
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		200	224	273
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		39 %	80 %	53 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		3 %	56 %	71 %
Volume des concours financier de l'État		14791000	200937100	414993949
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		292	262	101
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-13530629	-33574411	-8853333
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-13530629	-33574411	-8853333
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-13530629	-33914411	-42056251
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MENJI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MENJI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	passable	passable
Le budget de la Commune de MENJI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MENJI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MENJI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de MENJI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique		non
La Commune de MENJI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de MENJI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	MERI	DIAMARE	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	40 %	49 %	50 %
Ratio de dépenses d'investissement	60 %	51 %	50 %
Ratio de dépenses de personnel	0 %	22 %	19 %
Volume des dépenses de personnel	0	69315914	72283970
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	155	165
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,01	1	1,08
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	65 %	50 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses totales	45 %	55 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	48 %	61 %	81 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	77 %	58 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	44 %	50 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	56 %	44 %	46 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	40 %	49 %	50 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	89 %	93 %	86 %
Volume des recettes fiscales	348212170	266932582	345875451
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	58	107	89
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	87 %	75 %	78 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	4 %	3 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	54 %	52 %	43 %
Volume des concours financier de l'État	419401286	303283900	280695050
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	38	156	207
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	177963424	-31051975	14408427
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	177963424	-31051975	14408427
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	177963424	-31051975	14408427
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de MERI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MERI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui
Le budget de la Commune de MERI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MERI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de MERI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de MERI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de MERI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?	oui, critique	non	non
La Commune de MERI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MESSAMENA	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		34 %	17 %	33 %
Ratio de dépenses d'investissement		66 %	83 %	67 %
Ratio de dépenses de personnel		18 %	23 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		46181664	52419044	69247540
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		168	223	177
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		50 %	82 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses totales		52 %	79 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		49 %	51 %	29 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		54 %	50 %	28 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		53 %	89 %	68 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		47 %	100 %	79 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		34 %	17 %	33 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		76 %	72 %	86 %
Volume des recettes fiscales		263972808	218364662	245616957
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		93	146	145
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		45 %	48 %	60 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	2 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		55 %	31 %	58 %
Volume des concours financier de l'État		413234903	431013400	388160000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		42	75	122
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	46 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		84081359	72513718	53005145
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		84081359	72513718	53005145
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		84081359	72513718	54181575
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MESSAMENA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MESSAMENA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de MESSAMENA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	oui	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MESSAMENA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MESSAMENA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de MESSAMENA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	oui, critique
La Commune de MESSAMENA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	non
La Commune de MESSAMENA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MESSOK	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	43 %	40 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	57 %	60 %
Ratio de dépenses de personnel		%	30 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		0	37883686	37702011
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	293	310
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			0,96	1,02
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	54 %	37 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	20 %	28 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	36 %	42 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	71 %	37 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	15 %	23 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	47 %	38 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	43 %	40 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	99 %	91 %
Volume des recettes fiscales		0	280524587	107658831
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	97	297
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	66 %	80 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	30 %	71 %
Volume des concours financier de l'État		0	229394600	262877000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	234	228
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	156294829	10979660
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	156294829	10979660
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	157044829	10979660
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MESSOK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MESSOK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de MESSOK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MESSOK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?				
La Commune de MESSOK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de MESSOK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?				oui, critique
La Commune de MESSOK est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	oui, mais acceptable
La Commune de MESSOK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MESSONDO	NYONG ET KELLE	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	38 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	62 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel		%	46 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		0	90112393	33529603
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	118	323
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1,11	1,04
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		2020	2021	2022
		%	40 %	30 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	46 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	57 %	34 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	47 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	41 %	33 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	37 %	21 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		2020	2021	2022
		%	38 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	66 %	90 %
Volume des recettes fiscales		0	120860975	199646901
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	275	182
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	44 %	33 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	5 %	46 %
Volume des concours financier de l'État		0	25425100	167731334
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	353	297
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		2020	2021	2022
		0	-13131577	110447542
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-13131577	110447542
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-13131577	110447542
Analyses				
		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de MESSONDO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MESSONDO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	passable
Le budget de la Commune de MESSONDO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MESSONDO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de MESSONDO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de MESSONDO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	oui, critique
La Commune de MESSONDO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				non
La Commune de MESSONDO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MEYOMESSALA	DJA ET LOBO	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	37 %	39 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	63 %	61 %
Ratio de dépenses de personnel		%	44 %	33 %
Volume des dépenses de personnel		0	121359129	133490183
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	59	57
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1,05
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	39 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	39 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	38 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	70 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	39 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	33 %	48 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	37 %	39 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	67 %	69 %
Volume des recettes fiscales		0	136741010	158802605
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	249	227
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	62 %	63 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	2 %	11 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	4 %	41 %
Volume des concours financier de l'État		0	28267100	428621729
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	351	90
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-67556133	-173446497
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-67556133	-173446497
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-67556133	-173446497
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MEYOMESSALA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MEYOMESSALA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	passable
Le budget de la Commune de MEYOMESSALA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MEYOMESSALA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de MEYOMESSALA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui
La Commune de MEYOMESSALA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	non
La Commune de MEYOMESSALA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?				non
La Commune de MEYOMESSALA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MEYOMESSI	DJA ET LOBO	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	22 %	30 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	78 %	70 %
Ratio de dépenses de personnel		%	29 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		0	44505566	52079710
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	268	238
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1,01	1,25
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	71 %	82 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	66 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	47 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	32 %	92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	75 %	96 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	91 %	77 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	22 %	30 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	74 %	56 %
Volume des recettes fiscales		0	83741374	134989159
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	328	259
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	52 %	48 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	87 %	69 %
Volume des concours financier de l'État		0	658719188	447974424
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	16	82
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	4 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-38334962	79044398
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-38334962	79044398
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-38334962	79044398
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MEYOMESSI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MEYOMESSI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	passable
Le budget de la Commune de MEYOMESSI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MEYOMESSI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non, mais acceptable
La Commune de MEYOMESSI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	oui, faiblement
La Commune de MEYOMESSI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	non
La Commune de MEYOMESSI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de MEYOMESSI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MFOU	MEFOU ET AFAMBA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	53 %	62 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	47 %	38 %
Ratio de dépenses de personnel		%	23 %	31 %
Volume des dépenses de personnel		0	160494100	216627215
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	37	28
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1,01	1,04
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	57 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	74 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	89 %	82 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	72 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	61 %	45 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	44 %	39 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	53 %	62 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	95 %	87 %
Volume des recettes fiscales		0	604237699	656455908
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	33	38
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	24 %	27 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	13 %	10 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	41 %	34 %
Volume des concours financier de l'État		0	427533563	348606640
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	78	147
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-74832792	58746946
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-74832792	58746946
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-74835467	58746946
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MFOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	acceptable
Le budget de la Commune de MFOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	passable
Le budget de la Commune de MFOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MFOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de MFOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	oui
La Commune de MFOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de MFOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	non
La Commune de MFOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MINDIF	MAYO-KANI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		34 %	34 %	40 %
Ratio de dépenses d'investissement		66 %	66 %	60 %
Ratio de dépenses de personnel		20 %	24 %	20 %
Volume des dépenses de personnel		50907753	39903100	38747395
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		149	280	302
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,18	0,98
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	54 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses totales		75 %	62 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		73 %	55 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		57 %	50 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		75 %	66 %	78 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	57 %	95 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		34 %	34 %	40 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		61 %	83 %	82 %
Volume des recettes fiscales		234450872	201586981	186425636
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		122	169	195
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		56 %	75 %	77 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		50 %	7 %	8 %
Volume des concours financier de l'État		362803758	34904200	34699550
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		67	348	342
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		129918125	77606767	34371736
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		129918125	77606767	34371736
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		129918125	77606767	34371736
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MINDIF est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MINDIF est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MINDIF est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MINDIF est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MINDIF fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui, faiblement
La Commune de MINDIF est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MINDIF est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable		
La Commune de MINDIF fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MINDOUROU	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		44 %	46 %	44 %
Ratio de dépenses d'investissement		56 %	54 %	56 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	24 %	22 %
Volume des dépenses de personnel		67447721	74447302	72597340
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		107	145	163
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	0,98
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		48 %	61 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses totales		60 %	66 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		71 %	68 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		44 %	60 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		54 %	64 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		66 %	65 %	84 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		44 %	46 %	44 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	86 %	92 %
Volume des recettes fiscales		359932639	417324891	462564292
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		53	44	54
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		81 %	83 %	81 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	1 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		28 %	23 %	32 %
Volume des concours financier de l'État		160251413	140740488	245051300
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		220	300	252
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		118872012	175928752	174097164
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		118872012	175928752	174097164
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		118872012	175928752	174097164
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MINDOUROU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MINDOUROU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MINDOUROU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MINDOUROU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MINDOUROU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de MINDOUROU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de MINDOUROU est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		non
La Commune de MINDOUROU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MINTA	HAUTE-SANAGA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	26 %	30 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	74 %	70 %
Ratio de dépenses de personnel		%	42 %	44 %
Volume des dépenses de personnel		0	54560860	82292871
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	210	137
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1,01	0,84
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	66 %	94 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	51 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	43 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	36 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	54 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	82 %	119 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	26 %	30 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	67 %	55 %
Volume des recettes fiscales		0	85837429	82031138
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	322	329
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	56 %	45 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	77 %	55 %
Volume des concours financier de l'État		0	504548532	384451232
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	51	126
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	8 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-1518532	-39780279
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-31518532	-39780279
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	30000000	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	30	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-1524202	-39780279
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MINTA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MINTA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de MINTA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MINTA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de MINTA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de MINTA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	non
La Commune de MINTA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, critique	non
La Commune de MINTA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MINTOM	DJA ET LOBO	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		32 %	26 %	32 %
Ratio de dépenses d'investissement		68 %	74 %	68 %
Ratio de dépenses de personnel		15 %	32 %	28 %
Volume des dépenses de personnel		25178679	36884229	49814555
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		267	299	249
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1,09	0,97
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		63 %	60 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses totales		65 %	59 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		54 %	43 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	57 %	102 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		71 %	67 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		68 %	61 %	50 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		32 %	26 %	32 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		27 %	33 %	29 %
Volume des recettes fiscales		67438283	68331729	128403823
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		295	344	267
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		25 %	28 %	17 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		19 %	0 %	15 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		38 %	69 %	37 %
Volume des concours financier de l'État		185689200	338734808	248500000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		206	129	247
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		10 %	0 %	1 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		91598750	92209729	268136584
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		91598750	92209729	268136584
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		91598750	92209729	268136584
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MINTOM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MINTOM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	oui
Le budget de la Commune de MINTOM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MINTOM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MINTOM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	
La Commune de MINTOM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	
La Commune de MINTOM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de MINTOM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MISAJE	DONGA MANTUNG	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		59 %	39 %	27 %
Ratio de dépenses d'investissement		41 %	61 %	73 %
Ratio de dépenses de personnel		19 %	43 %	54 %
Volume des dépenses de personnel		50170605	68680572	71274607
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		152	158	170
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1,01	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		61 %	67 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses totales		53 %	75 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	57 %	31 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		52 %	44 %	29 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		39 %	95 %	79 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		79 %	92 %	74 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		59 %	39 %	27 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		80 %	88 %	86 %
Volume des recettes fiscales		228933797	113080096	111810952
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		126	282	292
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		74 %	77 %	74 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		47 %	69 %	69 %
Volume des concours financier de l'Etat		244742800	252527300	319551200
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		150	212	178
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		27875666	-32198016	-2753352
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		27875666	-32198016	-2753352
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		27875666	-30778293	-135280
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MISAJE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MISAJE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de MISAJE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MISAJE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MISAJE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de MISAJE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de MISAJE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MISAJE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	MOGODE	MAYO-TSANAGA	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	34 %	36 %	29 %
Ratio de dépenses d'investissement	66 %	64 %	71 %
Ratio de dépenses de personnel	14 %	20 %	21 %
Volume des dépenses de personnel	38247196	60864051	62935066
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	207	189	194
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	1	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	70 %	41 %	36 %
Taux d'exécution des dépenses totales	62 %	53 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	61 %	58 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	70 %	41 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	62 %	50 %	42 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	70 %	42 %	18 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	34 %	36 %	29 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	93 %	85 %	80 %
Volume des recettes fiscales	441997947	287346587	425537869
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	34	94	61
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	91 %	80 %	61 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	9 %	4 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	51 %	57 %	42 %
Volume des concours financier de l'État	454461128	384862714	333165075
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	28	103	166
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	199723496	30003873	227227790
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	199723496	30003873	227227790
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	199723496	30003873	227227790
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de MOGODE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MOGODE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui
Le budget de la Commune de MOGODE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MOGODE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de MOGODE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de MOGODE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MOGODE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	non	non
La Commune de MOGODE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	MOKOLO	MAYO-TSANAGA	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	56 %	50 %	33 %
Ratio de dépenses d'investissement	44 %	50 %	67 %
Ratio de dépenses de personnel	13 %	14 %	19 %
Volume des dépenses de personnel	99736942	118005695	106327001
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	53	66	91
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	1	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	87 %	57 %	91 %
Taux d'exécution des dépenses totales	81 %	93 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	85 %	91 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	96 %	42 %	86 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	76 %	96 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	74 %	87 %	95 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	56 %	50 %	33 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	89 %	79 %	89 %
Volume des recettes fiscales	901201054	404357191	889526037
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	10	46	27
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	86 %	60 %	85 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	4 %	7 %	5 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	39 %	62 %	65 %
Volume des concours financier de l'État	580369329	658142577	1652040319
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	6	17	3
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	234722014	-361401779	432337277
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	234722014	-361401779	432337277
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	234722014	-361401779	432337277
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de MOKOLO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MOKOLO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui
Le budget de la Commune de MOKOLO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	oui	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MOKOLO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non, mais acceptable	oui	non
La Commune de MOKOLO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui, faiblement	oui	
La Commune de MOKOLO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de MOKOLO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MOKOLO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MOLOUNDOU	BOUMBA ET NGOKO	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		59 %	45 %	49 %
Ratio de dépenses d'investissement		41 %	55 %	51 %
Ratio de dépenses de personnel		19 %	24 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		50170605	59858923	78426181
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		152	195	147
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		61 %	59 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses totales		53 %	51 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	59 %	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		52 %	38 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		39 %	46 %	41 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		79 %	92 %	72 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		59 %	45 %	49 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		80 %	81 %	83 %
Volume des recettes fiscales		228933797	197979651	271937460
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		126	173	125
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		74 %	73 %	59 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	10 %	7 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		47 %	37 %	15 %
Volume des concours financier de l'Etat		244742800	233569400	118630000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		150	229	322
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		27875666	-443489	30896843
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		27875666	-443489	30896843
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		27875666	4351643	30896843
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MOLOUNDOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MOLOUNDOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MOLOUNDOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MOLOUNDOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MOLOUNDOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui	oui
La Commune de MOLOUNDOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MOLOUNDOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	
La Commune de MOLOUNDOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MOMBO	MOUNGO	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	50 %	56 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	50 %	44 %
Ratio de dépenses de personnel		%	56 %	56 %
Volume des dépenses de personnel		0	98142316	165681464
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	96	40
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	41 %	40 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	45 %	45 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	42 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	41 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	48 %	31 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	41 %	29 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	50 %	56 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	97 %	92 %
Volume des recettes fiscales		0	165023617	246373846
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	212	144
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	79 %	59 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	48 %	46 %
Volume des concours financier de l'État		0	152704657	217359750
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	289	274
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-4665106	-30087484
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-4665106	-30087484
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-4665106	-37238240
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MOMBO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MOMBO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de MOMBO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MOMBO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de MOMBO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	oui, faiblement
La Commune de MOMBO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?				oui, critique
La Commune de MOMBO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	non
La Commune de MOMBO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MONATELE	LÉKIÉ	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		46 %	53 %	44 %
Ratio de dépenses d'investissement		54 %	47 %	56 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	27 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		76960397	83977105	86287607
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		79	123	129
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,75	1,32	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		44 %	60 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses totales		63 %	68 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		73 %	79 %	68 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		51 %	55 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		56 %	59 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		40 %	63 %	58 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		46 %	53 %	44 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		83 %	74 %	70 %
Volume des recettes fiscales		212575469	221944727	235416628
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		137	144	154
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		64 %	47 %	42 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	2 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		37 %	51 %	60 %
Volume des concours financier de l'État		228726700	351737326	421865786
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		170	122	97
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		7 %	9 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		23769304	-15460172	3630620
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-21630696	-80860172	3630620
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		45400000	65400000	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		10	20	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		25857261	-11416755	5567717
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MONATELE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MONATELE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui	oui
Le budget de la Commune de MONATELE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MONATELE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MONATELE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui
La Commune de MONATELE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de MONATELE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de MONATELE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MORA	MAYO-SAVA	Extrem-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		46 %	46 %	27 %
Ratio de dépenses d'investissement		54 %	54 %	73 %
Ratio de dépenses de personnel		19 %	19 %	21 %
Volume des dépenses de personnel		100642676	99933354	78895121
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		52	91	145
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,92	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		95 %	52 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses totales		64 %	52 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		56 %	57 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		92 %	61 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		72 %	49 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	40 %	53 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		46 %	46 %	27 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		86 %	89 %	90 %
Volume des recettes fiscales		780560535	686206882	664335456
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		16	25	37
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		73 %	54 %	67 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		25 %	20 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		29 %	40 %	48 %
Volume des concours financier de l'État		448802466	460352300	624889450
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		29	62	28
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		380535306	236824821	357248499
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		380535306	236824821	357248499
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		380535306	236824821	357248499
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MORA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MORA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MORA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MORA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MORA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				oui, faiblement
La Commune de MORA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de MORA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	non
La Commune de MORA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MOUANKO	SANAGA-MARITIME	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	18 %	18 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	82 %	82 %
Ratio de dépenses de personnel		%	46 %	48 %
Volume des dépenses de personnel		0	52856085	52856085
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	220	235
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	39 %	39 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	41 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	27 %	27 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	20 %	20 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	47 %	47 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	47 %	47 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	18 %	18 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	58 %	58 %
Volume des recettes fiscales		0	47325889	47337889
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	364	361
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	45 %	45 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		%	90 %	90 %
Volume des concours financier de l'Etat		0	537875700	537875700
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		302	40	46
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-32880774	-28868162
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-32880774	-28868162
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-32880774	-28868162
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MOUANKO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de MOUANKO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de MOUANKO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MOUANKO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de MOUANKO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de MOUANKO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	non
La Commune de MOUANKO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			oui,critique	oui,critique
La Commune de MOUANKO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	MOULVOUDAYE	MAYO-KANI	Extrême-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	41 %	44 %	51 %
Ratio de dépenses d'investissement	59 %	56 %	49 %
Ratio de dépenses de personnel	21 %	18 %	21 %
Volume des dépenses de personnel	51066958	60416730	59852474
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	147	192	202
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	0,98	1,35	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	57 %	53 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses totales	54 %	67 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	64 %	72 %	61 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	53 %	61 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	49 %	64 %	31 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	61 %	46 %	39 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	41 %	44 %	51 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	91 %	89 %	87 %
Volume des recettes fiscales	273394597	389398329	315617055
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	88	51	108
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	80 %	62 %	71 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	7 %	5 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	39 %	51 %	40 %
Volume des concours financier de l'État	243599700	415372800	259541350
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	152	86	233
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	8 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	56440862	98743811	85438957
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	56440862	98743811	85438957
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	57165962	98743811	85438957
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de MOULVOUDAYE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MOULVOUDAYE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MOULVOUDAYE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MOULVOUDAYE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de MOULVOUDAYE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	oui	
La Commune de MOULVOUDAYE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de MOULVOUDAYE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	non	non
La Commune de MOULVOUDAYE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MOUTOURWA	MAYO-KANI	Extrem-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		43 %	34 %	27 %
Ratio de dépenses d'investissement		57 %	66 %	73 %
Ratio de dépenses de personnel		18 %	19 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		45061600	34707792	54988240
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		174	314	225
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		76 %	36 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses totales		79 %	38 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		85 %	67 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		77 %	54 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		75 %	31 %	93 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		75 %	29 %	93 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		43 %	34 %	27 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	83 %	86 %
Volume des recettes fiscales		244275881	167487646	196703368
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		103	209	188
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		84 %	75 %	65 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		50 %	66 %	70 %
Volume des concours financier de l'État		285709968	338010648	454214785
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		119	130	75
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		13826059	19855512	43278092
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		13826059	19855512	43278092
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		13826059	19855512	43278092
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MOUTOURWA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MOUTOURWA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de MOUTOURWA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MOUTOURWA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de MOUTOURWA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de MOUTOURWA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de MOUTOURWA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MOUTOURWA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	MOZOGO	MAYO-TSANAGA	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	44 %	41 %	42 %
Ratio de dépenses d'investissement	56 %	59 %	58 %
Ratio de dépenses de personnel	17 %	24 %	26 %
Volume des dépenses de personnel	38938889	59614764	58840599
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	203	196	208
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	1	1,01
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	63 %	68 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses totales	61 %	76 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	72 %	77 %	69 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	81 %	72 %	87 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	54 %	75 %	80 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	46 %	66 %	66 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	44 %	41 %	42 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	92 %	90 %	91 %
Volume des recettes fiscales	296456306	248708853	303421705
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	71	121	113
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	91 %	89 %	90 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	1 %	1 %	2 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales	44 %	55 %	46 %
Volume des concours financier de l'Etat	237019500	298759600	256400300
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat	158	162	237
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	97599173	26209666	105649750
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	97599173	26209666	105649750
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	97599173	26209666	105649750
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de MOZOGO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MOZOGO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MOZOGO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MOZOGO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de MOZOGO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de MOZOGO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de MOZOGO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?	oui, critique	non	non
La Commune de MOZOGO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MUNDEMBA	NDIAN	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		32 %	42 %	37 %
Ratio de dépenses d'investissement		68 %	58 %	63 %
Ratio de dépenses de personnel		36 %	36 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		53947710	61024992	73956558
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		138	188	157
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,01	0,96
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		69 %	34 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses totales		77 %	41 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		58 %	32 %	49 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		45 %	20 %	43 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		91 %	51 %	80 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		87 %	51 %	89 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		32 %	42 %	37 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		81 %	79 %	76 %
Volume des recettes fiscales		94010643	83143530	116567117
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		266	329	283
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		72 %	68 %	48 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		77 %	75 %	70 %
Volume des concours financier de l'État		315798300	259197229	336814850
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		103	209	163
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-32572271	-65770603	-25712499
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-32572271	-65770603	-25712499
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-31000771	-65157603	-26472499
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MUNDEMBA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MUNDEMBA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de MUNDEMBA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de MUNDEMBA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MUNDEMBA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de MUNDEMBA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MUNDEMBA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de MUNDEMBA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MUYUKA	FAKO	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		26 %	51 %	68 %
Ratio de dépenses d'investissement		74 %	49 %	32 %
Ratio de dépenses de personnel		35 %	40 %	44 %
Volume des dépenses de personnel		36645715	143384322	164837195
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		213	42	41
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,95	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		78 %	52 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses totales		72 %	65 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		71 %	52 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		67 %	46 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		73 %	86 %	45 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		83 %	61 %	36 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		26 %	51 %	68 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	78 %	86 %
Volume des recettes fiscales		97085026	223890379	352951691
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		258	142	84
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		61 %	64 %	80 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	8 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		75 %	55 %	15 %
Volume des concours financier de l'État		308250000	313684400	84022860
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		105	151	334
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		4854495	-72269563	35592927
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		4854495	-72269563	35592927
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		4854495	-91264112	27896642
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MUYUKA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	non
Le budget de la Commune de MUYUKA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de MUYUKA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MUYUKA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MUYUKA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui	oui
La Commune de MUYUKA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de MUYUKA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	
La Commune de MUYUKA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MVANGAN	MVILA	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		38 %	44 %	44 %
Ratio de dépenses d'investissement		62 %	56 %	56 %
Ratio de dépenses de personnel		30 %	23 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		67164536	55344626	69049520
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		108	205	178
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,69	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		28 %	54 %	84 %
Taux d'exécution des dépenses totales		47 %	53 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		63 %	66 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		59 %	61 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		41 %	45 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		0 %	49 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		38 %	44 %	44 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	70 %	57 %
Volume des recettes fiscales		201787333	173553297	200748083
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		142	199	179
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		37 %	30 %	33 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	5 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		11 %	24 %	16 %
Volume des concours financier de l'État		25691600	132420800	133206800
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		279	304	313
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	14 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		16659520	9428711	81581860
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		16659520	9428711	81581860
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		16659520	9428711	81581860
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MVANGAN est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MVANGAN est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui	oui
Le budget de la Commune de MVANGAN est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de MVANGAN est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MVANGAN fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non		oui, faiblement
La Commune de MVANGAN est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de MVANGAN est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		
La Commune de MVANGAN fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	MVENGUE	Océan	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		24 %	31 %	25 %
Ratio de dépenses d'investissement		76 %	69 %	75 %
Ratio de dépenses de personnel		24 %	22 %	27 %
Volume des dépenses de personnel		23569266	24723112	29413576
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		276	349	336
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,87	1	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		47 %	61 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses totales		32 %	47 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		47 %	48 %	45 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		90 %	57 %	45 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		30 %	47 %	48 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		40 %	64 %	46 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		24 %	31 %	25 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		85 %	78 %	75 %
Volume des recettes fiscales		115483032	110144355	93421250
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		233	286	318
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		82 %	74 %	72 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		7 %	77 %	76 %
Volume des concours financier de l'État		37410447	373022100	320685648
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		271	106	176
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		39107756	25794439	16261324
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		39107756	25794439	16261324
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	13
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		39107756	25794439	20006528
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de MVENGUE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MVENGUE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de MVENGUE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de MVENGUE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de MVENGUE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui, faiblement
La Commune de MVENGUE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de MVENGUE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de MVENGUE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NANGA EBOKO	HAUTE-SANAGA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		42 %	36 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement		58 %	64 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel		43 %	46 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		81850782	107723979	80760626
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		72	79	141
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	1,02
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		54 %	62 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses totales		55 %	63 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		52 %	50 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		46 %	44 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		58 %	75 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		65 %	86 %	84 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		42 %	36 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		71 %	56 %	62 %
Volume des recettes fiscales		149669406	141749405	157091529
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		190	241	231
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		55 %	43 %	43 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	5 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		62 %	69 %	29 %
Volume des concours financier de l'État		279217366	434143700	253458643
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		129	73	242
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	48 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		20640971	21160891	18605928
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		20640971	21160891	-252235077
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	270841005
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	1
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		20892936	25268865	20371364
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NANGA EBOKO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NANGA EBOKO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de NANGA EBOKO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NANGA EBOKO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NANGA EBOKO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		non
La Commune de NANGA EBOKO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	non
La Commune de NANGA EBOKO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	
La Commune de NANGA EBOKO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NDELELE	KADEY	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		43 %	51 %	43 %
Ratio de dépenses d'investissement		57 %	49 %	57 %
Ratio de dépenses de personnel		20 %	18 %	16 %
Volume des dépenses de personnel		47330972	50574027	35135373
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		164	234	316
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,91	0,84	0,98
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		77 %	80 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses totales		73 %	60 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		67 %	63 %	78 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		83 %	88 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		78 %	57 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		71 %	73 %	68 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		43 %	51 %	43 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		94 %	89 %	100 %
Volume des recettes fiscales		280680841	259223326	252455097
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		83	113	137
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		92 %	89 %	89 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		7 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		45 %	56 %	0 %
Volume des concours financier de l'État		236970293	344019500	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		160	125	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		62255775	8673127	30982008
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		62255775	8673127	30982008
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	12
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		62580952	10908936	31155289
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NDELELE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NDELELE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NDELELE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NDELELE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NDELELE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	non	non
La Commune de NDELELE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	
La Commune de NDELELE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	
La Commune de NDELELE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	NDIKINIMEKI	MBAM-INOUBOU	Centre
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	23 %	34 %	20 %
Ratio de dépenses d'investissement	77 %	66 %	80 %
Ratio de dépenses de personnel	22 %	23 %	29 %
Volume des dépenses de personnel	34436765	38319992	42942529
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	225	288	286
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,02	1	0,95
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	71 %	65 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses totales	75 %	67 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	47 %	57 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	52 %	49 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	90 %	74 %	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	84 %	83 %	83 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	23 %	34 %	20 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	90 %	93 %	94 %
Volume des recettes fiscales	180035679	189682241	220587011
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	158	183	167
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	56 %	51 %	51 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	4 %	3 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	45 %	58 %	65 %
Volume des concours financier de l'État	295871518	277588967	447352310
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	114	189	83
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	27 %	1 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	43108876	37144576	87195174
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	43108876	31944576	87195174
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	5200000	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	46	12
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	43108876	37144036	87195174
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de NDIKINIMEKI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NDIKINIMEKI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NDIKINIMEKI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NDIKINIMEKI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de NDIKINIMEKI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de NDIKINIMEKI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de NDIKINIMEKI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?	oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de NDIKINIMEKI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NDOBIAN	NKAM	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	18 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	82 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel		%	14 %	16 %
Volume des dépenses de personnel		0	8989708	11229317
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	363	362
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	86 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	81 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	45 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	58 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	98 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	100 %	89 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	18 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	75 %	73 %
Volume des recettes fiscales		0	63677861	53756287
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	350	355
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	62 %	72 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	31 %	36 %
Volume des concours financier de l'État		0	120105900	115155400
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	315	326
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	20887758	1959200
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	20887758	1959200
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	12
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	20449657	1579487
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NDOBIAN est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de NDOBIAN est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?				oui
Le budget de la Commune de NDOBIAN est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de NDOBIAN est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non
La Commune de NDOBIAN fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	oui, faiblement
La Commune de NDOBIAN est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de NDOBIAN est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	non
La Commune de NDOBIAN fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NDOM	SANAGA-MARITIME	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		15 %	32 %	21 %
Ratio de dépenses d'investissement		85 %	68 %	79 %
Ratio de dépenses de personnel		17 %	32 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		12133630	34870707	38406299
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		297	312	304
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		83 %	47 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses totales		72 %	49 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		42 %	70 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		47 %	56 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		83 %	42 %	83 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	43 %	77 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		15 %	32 %	21 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		76 %	83 %	68 %
Volume des recettes fiscales		79327590	89777630	73218141
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		284	316	340
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		75 %	65 %	64 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		58 %	72 %	83 %
Volume des concours financier de l'Etat		330506132	233122371	412142838
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		89	230	103
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		31537925	295973	3166562
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		31537925	295973	3166562
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	12
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		30807373	-837642	3166562
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NDOM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NDOM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de NDOM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NDOM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NDOM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de NDOM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de NDOM est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de NDOM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NDOP	NGO KETUNJA	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		18 %	43 %	54 %
Ratio de dépenses d'investissement		82 %	57 %	46 %
Ratio de dépenses de personnel		17 %	26 %	33 %
Volume des dépenses de personnel		21706011	78608666	107712978
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		279	135	89
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,93	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	34 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses totales		78 %	57 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		69 %	50 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		61 %	51 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		80 %	64 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		76 %	17 %	49 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		18 %	43 %	54 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	84 %	84 %
Volume des recettes fiscales		129873023	242176276	234471548
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		213	130	155
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		87 %	80 %	81 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		6 %	8 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		49 %	38 %	27 %
Volume des concours financier de l'État		324016616	145835300	144374700
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		92	295	310
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		30 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		17556407	-14186389	-46454756
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		17556407	-14186389	-46454756
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	12
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		17556407	-14186389	-45853206
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NDOP est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NDOP est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de NDOP est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NDOP est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NDOP fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	oui, faiblement
La Commune de NDOP est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NDOP est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	
La Commune de NDOP fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	NDOUKOULA	DIAMARE	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	33 %	22 %	22 %
Ratio de dépenses d'investissement	67 %	78 %	78 %
Ratio de dépenses de personnel	17 %	18 %	22 %
Volume des dépenses de personnel	24174767	25423988	25630461
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	275	347	345
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	0,99	0,97	0,99
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	70 %	70 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses totales	67 %	71 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	76 %	61 %	48 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	85 %	60 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	64 %	74 %	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	60 %	76 %	75 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	33 %	22 %	22 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	90 %	82 %	91 %
Volume des recettes fiscales	187814630	157257446	158545518
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	153	222	228
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	73 %	66 %	67 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	0 %	3 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales	54 %	70 %	65 %
Volume des concours financier de l'Etat	239771300	426116115	345985950
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat	156	82	151
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	66767680	50129646	58143530
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	66767680	50129646	58143530
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	12
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	66767680	50129646	58143530
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de NDOUKOULA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NDOUKOULA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NDOUKOULA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NDOUKOULA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de NDOUKOULA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	non	oui, faiblement
La Commune de NDOUKOULA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de NDOUKOULA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NDOUKOULA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NDU	DONGA MANTUNG	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		49 %	49 %	51 %
Ratio de dépenses d'investissement		51 %	51 %	49 %
Ratio de dépenses de personnel		23 %	32 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		65888783	99241038	103978496
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		110	93	97
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1,01	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		61 %	36 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses totales		63 %	43 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		79 %	41 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		62 %	43 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		53 %	45 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		59 %	29 %	41 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		49 %	49 %	51 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	83 %	88 %
Volume des recettes fiscales		301493806	268355225	261100353
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		69	106	132
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		89 %	75 %	80 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		5 %	7 %	50 %
Volume des concours financier de l'Etat		28863100	38505200	292700000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		278	346	198
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		48636278	12785847	-53171589
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		48636278	12785847	-53171589
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	12
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		86303096	36673219	9350331
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NDU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NDU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	passable
Le budget de la Commune de NDU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NDU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NDU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui, faiblement
La Commune de NDU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de NDU est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		non
La Commune de NDU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGAMBE	SANAGA-MARITIME	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		31 %	35 %	30 %
Ratio de dépenses d'investissement		69 %	65 %	70 %
Ratio de dépenses de personnel		31 %	42 %	60 %
Volume des dépenses de personnel		24464664	48885518	57693963
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		270	244	213
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	84 %	82 %
Taux d'exécution des dépenses totales		48 %	55 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		51 %	72 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		65 %	54 %	93 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		46 %	49 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		74 %	98 %	78 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		31 %	35 %	30 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	85 %	73 %
Volume des recettes fiscales		84513015	85823307	103329281
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		279	323	302
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		74 %	60 %	42 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		73 %	42 %	77 %
Volume des concours financier de l'Etat		279622795	205042884	345566239
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		127	256	152
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		2 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		22672860	-14367041	45908336
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		15672860	-14367041	45908336
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		7000000	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		21	48	12
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		22697860	-9329497	45908336
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGAMBE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGAMBE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de NGAMBE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGAMBE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NGAMBE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de NGAMBE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	non
La Commune de NGAMBE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	oui, critique
La Commune de NGAMBE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGAMBE TIKAR	MBAM ET KIM	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		60 %	39 %	42 %
Ratio de dépenses d'investissement		40 %	61 %	58 %
Ratio de dépenses de personnel		32 %	41 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		66543238	75387785	54844666
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		109	144	226
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,99	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		28 %	54 %	39 %
Taux d'exécution des dépenses totales		37 %	53 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		49 %	47 %	36 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		91 %	52 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		27 %	59 %	33 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		8 %	56 %	29 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		60 %	39 %	42 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		54 %	85 %	84 %
Volume des recettes fiscales		220212817	185538652	184672543
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		129	186	198
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		39 %	55 %	53 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		55 %	51 %	44 %
Volume des concours financier de l'État		285353342	241118200	177179300
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		122	220	293
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		1 %	9 %	6 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		203791722	35950016	70280100
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		197291722	-4299984	47780100
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		6500000	40250000	22500000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		23	25	8
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		203792236	36660076	70900164
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGAMBE TIKAR est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGAMBE TIKAR est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de NGAMBE TIKAR est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGAMBE TIKAR est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NGAMBE TIKAR fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	oui, faiblement
La Commune de NGAMBE TIKAR est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de NGAMBE TIKAR est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		non	non	non
La Commune de NGAMBE TIKAR fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	NGANHA	VINA	Adamaoua
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	NA %	32 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement	%	68 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel	%	25 %	31 %
Volume des dépenses de personnel	0	39149684	38174014
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	284	307
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	%	75 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses totales	%	80 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	%	71 %	53 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	%	57 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	%	85 %	68 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	%	96 %	85 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	%	32 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	%	67 %	49 %
Volume des recettes fiscales	0	123982100	144287908
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	310	269	245
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	%	64 %	40 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	%	65 %	50 %
Volume des concours financier de l'État	0	291010600	268590000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	302	175	218
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	0	30127970	173500165
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	0	30127970	173500165
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	11
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	0	30127970	173500165
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de NGANHA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui
Le budget de la Commune de NGANHA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable
Le budget de la Commune de NGANHA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGANHA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non
La Commune de NGANHA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non
La Commune de NGANHA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non
La Commune de NGANHA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	non
La Commune de NGANHA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	NGAOUI	MBERE	Adamaoua
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	18 %	14 %	6 %
Ratio de dépenses d'investissement	82 %	86 %	94 %
Ratio de dépenses de personnel	17 %	21 %	35 %
Volume des dépenses de personnel	21706011	23466674	35059983
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	279	351	317
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	1	1,04
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	72 %	48 %	96 %
Taux d'exécution des dépenses totales	78 %	47 %	95 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	69 %	50 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	61 %	57 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	80 %	46 %	98 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	76 %	46 %	99 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	18 %	14 %	6 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	91 %	85 %	80 %
Volume des recettes fiscales	129873023	115056101	114298202
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	213	281	290
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	87 %	79 %	74 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	6 %	3 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	49 %	82 %	93 %
Volume des concours financier de l'État	324016616	664133549	1564719181
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	92	15	4
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	30 %	3 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	17556407	23063455	41921364
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	17556407	23063455	41921364
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	11
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	17556407	23063455	41921364
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de NGAOUI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGAOUI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de NGAOUI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGAOUI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	oui
La Commune de NGAOUI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de NGAOUI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NGAOUI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de NGAOUI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGAOUNDAL	DJEREM	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		34 %	32 %	29 %
Ratio de dépenses d'investissement		66 %	68 %	71 %
Ratio de dépenses de personnel		20 %	25 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		50907753	65231434	82263633
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		149	167	138
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		72 %	76 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses totales		75 %	55 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		73 %	55 %	47 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		57 %	63 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		75 %	54 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	100 %	75 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		34 %	32 %	29 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		61 %	28 %	18 %
Volume des recettes fiscales		234450872	173354209	103865194
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		122	201	301
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		56 %	24 %	17 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	2 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		50 %	53 %	49 %
Volume des concours financier de l'État		362803758	607857654	478190054
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		67	22	65
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		129918125	363674862	305603910
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		129918125	363674862	305603910
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	11
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		129918125	363674862	305603910
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGAOUNDAL est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGAOUNDAL est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de NGAOUNDAL est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGAOUNDAL est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NGAOUNDAL fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de NGAOUNDAL est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non		
La Commune de NGAOUNDAL est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de NGAOUNDAL fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGAOUNDERE I	VINA	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		30 %	41 %	59 %
Ratio de dépenses d'investissement		70 %	59 %	41 %
Ratio de dépenses de personnel		17 %	20 %	22 %
Volume des dépenses de personnel		34393810	47683722	57845080
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		227	254	212
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1,49	1,62
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		81 %	55 %	86 %
Taux d'exécution des dépenses totales		80 %	83 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		66 %	82 %	83 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		64 %	41 %	105 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		89 %	84 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	86 %	74 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		30 %	41 %	59 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		74 %	81 %	86 %
Volume des recettes fiscales		214467672	235095045	354707540
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		133	135	82
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		48 %	65 %	52 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	11 %	8 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		22 %	25 %	15 %
Volume des concours financier de l'État		155216466	143808300	135191700
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		223	298	312
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		86285449	51012035	145788165
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		86285449	51012035	145788165
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	11
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		86285449	51012035	145788165
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de NGAOUNDERE I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGAOUNDERE I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGAOUNDERE I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGAOUNDERE I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non
La Commune de NGAOUNDERE I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui	oui
La Commune de NGAOUNDERE I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de NGAOUNDERE I est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable		
La Commune de NGAOUNDERE I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGAOUNDERE II	VINA	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		23 %	45 %	27 %
Ratio de dépenses d'investissement		77 %	55 %	73 %
Ratio de dépenses de personnel		24 %	23 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		34067730	68686415	75616840
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		228	157	155
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,75	1
Crédibilité budgétaire		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		87 %	48 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses totales		90 %	56 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		85 %	69 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		64 %	56 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		92 %	49 %	68 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	35 %	55 %
Structures budgétaires		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		23 %	45 %	27 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		77 %	89 %	92 %
Volume des recettes fiscales		126155617	278168021	322695002
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		217	99	106
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		63 %	63 %	66 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	16 %	9 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		77 %	31 %	24 %
Volume des concours financier de l'État		454687447	132592300	232057372
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		26	303	266
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		23866162	14662746	37505762
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		23866162	14662746	37505762
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	11
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		23866162	14662746	37505762
Analyses		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de NGAOUNDERE II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGAOUNDERE II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGAOUNDERE II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGAOUNDERE II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		oui	non	non
La Commune de NGAOUNDERE II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		oui
La Commune de NGAOUNDERE II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, critique
La Commune de NGAOUNDERE II est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	
La Commune de NGAOUNDERE II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGAOUNDERE III	VINA	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		39 %	24 %	27 %
Ratio de dépenses d'investissement		61 %	76 %	73 %
Ratio de dépenses de personnel		17 %	28 %	23 %
Volume des dépenses de personnel		37897691	38019476	50021560
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		209	289	248
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,27	1,21	1,13
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		73 %	69 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses totales		94 %	72 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		99 %	54 %	49 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		68 %	62 %	81 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		90 %	81 %	79 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	72 %	56 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		39 %	24 %	27 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		18 %	76 %	39 %
Volume des recettes fiscales		80942716	97051012	100943413
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		283	303	305
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		12 %	49 %	28 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	3 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		69 %	68 %	60 %
Volume des concours financier de l'État		396812816	449604292	501082613
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		47	66	55
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		223112474	-8264762	40163567
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		223112474	-8264762	40163567
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	11
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		223112474	-8264762	40163567
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGAOUNDERE III est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGAOUNDERE III est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGAOUNDERE III est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGAOUNDERE III est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		oui	non	non
La Commune de NGAOUNDERE III fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de NGAOUNDERE III est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de NGAOUNDERE III est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NGAOUNDERE III fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGOG MAPUBI	NYONG ET KELLE	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		40 %	38 %	42 %
Ratio de dépenses d'investissement		60 %	62 %	58 %
Ratio de dépenses de personnel		44 %	45 %	44 %
Volume des dépenses de personnel		60000904	66625607	73212949
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		124	165	161
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		59 %	42 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses totales		68 %	45 %	37 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		61 %	56 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		48 %	40 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		74 %	41 %	28 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		74 %	43 %	20 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		40 %	38 %	42 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		73 %	70 %	74 %
Volume des recettes fiscales		101696002	92357279	165149818
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		252	311	216
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		53 %	47 %	19 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	1 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		59 %	67 %	46 %
Volume des concours financier de l'État		175600000	241140450	177148557
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		212	219	294
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		4842512	-15515922	55494491
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		4842512	-15515922	55494491
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	11
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		4842512	-15515922	55501491
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGOG MAPUBI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGOG MAPUBI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de NGOG MAPUBI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGOG MAPUBI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NGOG MAPUBI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de NGOG MAPUBI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	non
La Commune de NGOG MAPUBI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de NGOG MAPUBI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGOMEDZAP	NYONG ET SOO	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		48 %	%	%
Ratio de dépenses d'investissement		52 %	%	%
Ratio de dépenses de personnel		18 %	%	%
Volume des dépenses de personnel		38038904	0	0
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		208	364	364
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1		
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		69 %	%	%
Taux d'exécution des dépenses totales		71 %	%	%
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		83 %	%	%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		95 %	%	%
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		62 %	%	%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		51 %	%	%
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		48 %	%	%
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		88 %	%	%
Volume des recettes fiscales		216686634	0	0
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		131	368	365
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		41 %	%	%
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		7 %	%	%
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		49 %	%	%
Volume des concours financier de l'État		214466600	0	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		178	364	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	%	%
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		32190255	0	0
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		32190255	0	0
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	11
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		33128630	0	0
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGOMEDZAP est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui		
Le budget de la Commune de NGOMEDZAP est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui		
Le budget de la Commune de NGOMEDZAP est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable		
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGOMEDZAP est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		
La Commune de NGOMEDZAP fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		
La Commune de NGOMEDZAP est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique		
La Commune de NGOMEDZAP est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		
La Commune de NGOMEDZAP fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui		

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGONG	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		0 %	%	45 %
Ratio de dépenses d'investissement		100 %	%	55 %
Ratio de dépenses de personnel		%	%	27 %
Volume des dépenses de personnel		-2100000	-4000000	107879024
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		374	374	88
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		51 %	68 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses totales		1 %	0 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		72 %	49 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		1 %	0 %	41 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		35 %	96 %	40 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		0 %	%	45 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	91 %	87 %
Volume des recettes fiscales		400260328	343727397	393311925
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		44	68	67
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		82 %	79 %	66 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	%	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		45 %	62 %	34 %
Volume des concours financier de l'État		333172300	565532000	292524700
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		87	30	199
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		438245028	378630897	49054131
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		438245028	378630897	-81774285
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	130828416
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		438245028	378630897	35494466
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGONG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui		oui
Le budget de la Commune de NGONG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?				oui
Le budget de la Commune de NGONG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGONG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?				non
La Commune de NGONG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				oui
La Commune de NGONG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de NGONG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de NGONG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGORO	MBAM ET KIM	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		31 %	36 %	44 %
Ratio de dépenses d'investissement		69 %	64 %	56 %
Ratio de dépenses de personnel		36 %	38 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		49264851	64541180	67869192
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		156	171	180
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,4	0,79	0,88
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		51 %	54 %	39 %
Taux d'exécution des dépenses totales		80 %	47 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		59 %	82 %	96 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		51 %	30 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		95 %	37 %	24 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	99 %	27 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		31 %	36 %	44 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		97 %	83 %	78 %
Volume des recettes fiscales		110323261	126936999	158189596
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		236	267	229
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		70 %	54 %	39 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		0 %	35 %	57 %
Volume des concours financier de l'État		0	147677000	246982700
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	293	249
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	33 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-23735424	-15266283	12604398
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-23735424	-15266283	12604398
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-23735424	-15266283	12604398
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGORO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGORO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de NGORO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGORO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non	non
La Commune de NGORO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de NGORO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NGORO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	non
La Commune de NGORO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGOULEMAKONG	MVILA	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		40 %	9 %	32 %
Ratio de dépenses d'investissement		60 %	91 %	68 %
Ratio de dépenses de personnel		13 %	0 %	22 %
Volume des dépenses de personnel		36418733	0	42747958
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		215	364	288
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,27	17,09	0,9
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		59 %	53 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses totales		87 %	42 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		88 %	9 %	55 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		88 %	67 %	82 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		87 %	66 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		53 %	48 %	61 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		40 %	9 %	32 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		84 %	74 %	70 %
Volume des recettes fiscales		143745512	108182580	117889258
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		199	289	280
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		54 %	57 %	48 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		13 %	0 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		4 %	8 %	6 %
Volume des concours financier de l'État		24643700	35616700	34312500
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		281	347	343
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	9 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-108123564	143687151	-21946277
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-108123564	143687151	-21946277
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-106872843	143684927	-20882271
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGOULEMAKONG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGOULEMAKONG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?				oui
Le budget de la Commune de NGOULEMAKONG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGOULEMAKONG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non	non
La Commune de NGOULEMAKONG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	non	oui, faiblement
La Commune de NGOULEMAKONG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de NGOULEMAKONG est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		
La Commune de NGOULEMAKONG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGOUMOU	MEFOU ET AKONO	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		22 %	34 %	54 %
Ratio de dépenses d'investissement		78 %	66 %	46 %
Ratio de dépenses de personnel		41 %	29 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		72145280	69737566	90870363
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		90	153	122
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		84 %	44 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	48 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		42 %	79 %	92 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		73 %	83 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		71 %	40 %	29 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		91 %	34 %	65 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		22 %	34 %	54 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		52 %	78 %	79 %
Volume des recettes fiscales		183390707	200046691	221828766
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		155	171	166
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		25 %	31 %	29 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		14 %	18 %	19 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		14 %	65 %	27 %
Volume des concours financier de l'État		160800709	426224532	257318835
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		218	81	236
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		173728912	13540808	-71626159
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		173728912	13540808	-71626159
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		173728912	13540808	-71626159
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGOUMOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGOUMOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	oui	oui
Le budget de la Commune de NGOUMOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGOUMOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NGOUMOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		
La Commune de NGOUMOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NGOUMOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		non	oui, mais acceptable	
La Commune de NGOUMOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGOURA	LOM ET DJEREM	Est	
	2020	2021	2022	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	87 %	21 %	24 %	
Ratio de dépenses d'investissement	13 %	79 %	76 %	
Ratio de dépenses de personnel	29 %	33 %	31 %	
Volume des dépenses de personnel	64399290	76306534	114430943	
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	113	143	80	
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,06	1	0,8	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	51 %	51 %	85 %	
Taux d'exécution des dépenses totales	24 %	49 %	75 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	69 %	46 %	72 %	
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	68 %	41 %	168 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	5 %	50 %	76 %	
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	43 %	54 %	69 %	
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	87 %	21 %	24 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	86 %	82 %	62 %	
Volume des recettes fiscales	199468479	179817195	259613307	
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	143	192	134	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	71 %	64 %	30 %	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	4 %	0 %	1 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	56 %	66 %	60 %	
Volume des concours financier de l'État	316056015	762208102	805057888	
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	101	7	18	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	19 %	0 %	
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	12641946	-10522055	50518041	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	12641946	-10522055	50518041	
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0	
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	10	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	12641946	-10522055	50518041	
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGOURA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui	
Le budget de la Commune de NGOURA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	non	oui		
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	passable	passable	
Le budget de la Commune de NGOURA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, critique	non, critique	oui	
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGOURA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	
La Commune de NGOURA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui, faiblement	non	oui, faiblement	
La Commune de NGOURA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	non	
La Commune de NGOURA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	
La Commune de NGOURA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	non	oui	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGOYLA	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		49 %	40 %	54 %
Ratio de dépenses d'investissement		51 %	60 %	46 %
Ratio de dépenses de personnel		14 %	18 %	19 %
Volume des dépenses de personnel		41095787	55123136	59724246
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		195	206	203
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		55 %	70 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses totales		38 %	55 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		82 %	83 %	78 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		50 %	67 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		25 %	45 %	31 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		59 %	74 %	55 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		49 %	40 %	54 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		78 %	61 %	41 %
Volume des recettes fiscales		283923886	310278635	196968909
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		79	79	187
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		68 %	43 %	29 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		10 %	27 %	16 %
Volume des concours financier de l'État		87865100	270539930	137975269
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		254	196	311
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		68958836	202387157	160389485
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		68958836	202387157	160389485
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		68958836	202387157	160389485
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGOYLA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGOYLA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de NGOYLA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGOYLA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NGOYLA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de NGOYLA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de NGOYLA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de NGOYLA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGUELEBOK	KADEY	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		54 %	87 %	44 %
Ratio de dépenses d'investissement		46 %	13 %	56 %
Ratio de dépenses de personnel		16 %	3 %	15 %
Volume des dépenses de personnel		30694751	31756236	33714065
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		244	322	320
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,14	1,03	0,94
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		64 %	69 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses totales		71 %	271 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		75 %	543 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		36 %	62 %	82 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		68 %	60 %	69 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		84 %	78 %	84 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		54 %	87 %	44 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		93 %	95 %	89 %
Volume des recettes fiscales		81970921	171830772	279771774
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		282	203	121
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		83 %	71 %	22 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		33 %	4 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		76 %	51 %	49 %
Volume des concours financier de l'État		281300000	191100000	282942500
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		125	268	204
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-105178071	-1064099667	82288674
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-105178071	-1064099667	82288674
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-105178071	-1064099667	82288674
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGUELEBOK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	oui
Le budget de la Commune de NGUELEBOK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui		oui
Le budget de la Commune de NGUELEBOK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGUELEBOK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de NGUELEBOK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	non
La Commune de NGUELEBOK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique		oui, critique
La Commune de NGUELEBOK est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de NGUELEBOK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGUELEMENDOUKA	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		20 %	19 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		80 %	81 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		26 %	21 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		31639349	32728520	37321414
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		237	320	312
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,03	1	1,04
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		89 %	81 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses totales		72 %	73 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		57 %	58 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		59 %	59 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		77 %	78 %	66 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		102 %	88 %	94 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		20 %	19 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		85 %	76 %	78 %
Volume des recettes fiscales		134792584	128742120	124259064
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		208	264	274
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		73 %	59 %	61 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		57 %	53 %	79 %
Volume des concours financier de l'État		428042944	495226714	482225750
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		37	55	62
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	19 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		38590753	12756902	10783629
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		38590753	-163049446	10783629
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	175806348	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	11	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		38590753	12756902	10783629
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGUELEMENDOUKA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGUELEMENDOUKA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGUELEMENDOUKA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGUELEMENDOUKA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NGUELEMENDOUKA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de NGUELEMENDOUKA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NGUELEMENDOUKA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, critique
La Commune de NGUELEMENDOUKA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGUIBASSAL	NYONG ET KELLE	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	16 %	%
Ratio de dépenses d'investissement		%	84 %	%
Ratio de dépenses de personnel		%	45 %	%
Volume des dépenses de personnel		0	36401668	0
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	304	364
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	
Crédibilité budgétaire				
		2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales		%	43 %	%
Taux d'exécution des dépenses totales		%	40 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	46 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	42 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	39 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	44 %	%
Structures budgétaires				
		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	16 %	%
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	93 %	%
Volume des recettes fiscales		0	62740795	0
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	351	365
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	80 %	%
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	1 %	%
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		%	44 %	%
Volume des concours financier de l'Etat		0	240029300	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		302	223	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	%
Grands équilibres financiers				
		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-12890189	0
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-12890189	0
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-12890189	0
Analyses				
		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de NGUIBASSAL est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	
Le budget de la Commune de NGUIBASSAL est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	
Le budget de la Commune de NGUIBASSAL est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGUIBASSAL est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	
La Commune de NGUIBASSAL fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	
La Commune de NGUIBASSAL est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	
La Commune de NGUIBASSAL est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			non	
La Commune de NGUIBASSAL fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGUTI	KOUPÉ-MANENGOUBA	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		32 %	43 %	26 %
Ratio de dépenses d'investissement		68 %	57 %	74 %
Ratio de dépenses de personnel		35 %	48 %	57 %
Volume des dépenses de personnel		54413108	78252126	78533123
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		136	136	146
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		2020	2021	2022
		78 %	69 %	87 %
Taux d'exécution des dépenses totales		79 %	69 %	86 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		62 %	59 %	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		61 %	50 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		91 %	81 %	91 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		91 %	90 %	100 %
Structures budgétaires				
		2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		32 %	43 %	26 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	80 %	80 %
Volume des recettes fiscales		137185341	118019256	114556866
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		206	279	289
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		78 %	67 %	72 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	1 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		67 %	69 %	78 %
Volume des concours financier de l'État		318686154	259503100	426635986
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		99	208	93
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
		2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		3065071	-16314881	6314572
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		3065071	-16314881	6314572
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		3065071	-13343223	11231158
Analyses				
		2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de NGUTI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGUTI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de NGUTI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGUTI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de NGUTI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de NGUTI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NGUTI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de NGUTI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NGWEI	SANAGA-MARITIME	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		56 %	36 %	23 %
Ratio de dépenses d'investissement		44 %	64 %	77 %
Ratio de dépenses de personnel		40 %	36 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		50728775	47732077	46772378
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		151	251	266
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		66 %	58 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses totales		50 %	72 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		58 %	56 %	61 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	49 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		42 %	85 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		76 %	66 %	70 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		56 %	36 %	23 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		94 %	92 %	89 %
Volume des recettes fiscales		134070268	108813291	122738252
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		210	288	276
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		84 %	85 %	87 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		55 %	61 %	78 %
Volume des concours financier de l'Etat		165105800	183050300	427289927
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		217	278	92
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		16466819	-13743890	10945423
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		16466819	-13743890	10945423
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		16466819	-13743890	10945423
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NGWEI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NGWEI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de NGWEI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NGWEI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NGWEI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	oui, faiblement
La Commune de NGWEI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de NGWEI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de NGWEI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NIETE	Océan	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	58 %	48 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	42 %	52 %
Ratio de dépenses de personnel		%	35 %	53 %
Volume des dépenses de personnel		0	90777475	135905219
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	114	54
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	44 %	22 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	39 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	48 %	52 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	34 %	23 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	30 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	71 %	21 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	58 %	48 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	80 %	94 %
Volume des recettes fiscales		0	228391282	109419561
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	140	296
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	39 %	57 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	45 %	49 %
Volume des concours financier de l'État		0	226316000	105760000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	236	330
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	29126316	-139256114
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	29126316	-139256114
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	29126316	-139256114
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NIETE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de NIETE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de NIETE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NIETE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de NIETE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de NIETE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de NIETE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	non
La Commune de NIETE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NITOUKOU	MBAM-INOUBOU	Centre	
	2020	2021	2022	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	17 %	18 %	15 %	
Ratio de dépenses d'investissement	83 %	82 %	85 %	
Ratio de dépenses de personnel	41 %	34 %	42 %	
Volume des dépenses de personnel	29439441	28533953	33083260	
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	248	334	326	
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	0,97	1	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	83 %	83 %	68 %	
Taux d'exécution des dépenses totales	69 %	78 %	67 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	76 %	61 %	64 %	
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	66 %	63 %	59 %	
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	68 %	83 %	67 %	
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	87 %	89 %	70 %	
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	17 %	18 %	15 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	93 %	78 %	81 %	
Volume des recettes fiscales	59683913	58479609	63375426	
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	300	354	349	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	92 %	72 %	74 %	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	1 %	2 %	2 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	65 %	86 %	81 %	
Volume des concours financier de l'État	331737530	403871864	427494148	
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	88	91	91	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	5 %	0 %	5 %	
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	-8351747	-9117205	162864	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	-8351747	-9117205	162864	
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0	
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	10	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	-8351747	-9117205	162864	
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NITOUKOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui	
Le budget de la Commune de NITOUKOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	non	oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	productivité critique	passable	productivité critique	
Le budget de la Commune de NITOUKOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	oui	oui	non, mais acceptable	
Le niveau de gouvernance de la Commune de NITOUKOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non	
La Commune de NITOUKOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement	
La Commune de NITOUKOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	
La Commune de NITOUKOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	oui, critique	oui, critique	
La Commune de NITOUKOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	non	non	oui	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	NJIKWA	MOMO	Nord-ouest
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	23 %	33 %	32 %
Ratio de dépenses d'investissement	77 %	67 %	68 %
Ratio de dépenses de personnel	28 %	25 %	24 %
Volume des dépenses de personnel	30959334	33431563	28729399
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	243	319	337
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	0,99	1,04	0,71
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	86 %	79 %	134 %
Taux d'exécution des dépenses totales	92 %	73 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	73 %	81 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	71 %	58 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	99 %	70 %	86 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	93 %	90 %	284 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	23 %	33 %	32 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	87 %	77 %	54 %
Volume des recettes fiscales	100841498	83868431	69488372
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	255	327	345
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	80 %	67 %	48 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	25 %	27 %	22 %
Volume des concours financier de l'État	110225400	120848700	100000000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	248	314	331
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	6767952	-24158222	8764366
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	6767952	-24158222	8764366
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	8995146	-21464760	11097026
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de NJIKWA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NJIKWA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NJIKWA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	oui	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de NJIKWA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	oui	non	non
La Commune de NJIKWA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	non	non
La Commune de NJIKWA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de NJIKWA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique		
La Commune de NJIKWA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NJIMOM	NOUN	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		48 %	47 %	46 %
Ratio de dépenses d'investissement		52 %	53 %	54 %
Ratio de dépenses de personnel		27 %	35 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		53010407	61834551	71451494
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		141	184	168
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		38 %	38 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses totales		37 %	34 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		65 %	50 %	52 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		57 %	45 %	42 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		27 %	26 %	74 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		29 %	34 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		48 %	47 %	46 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	88 %	90 %
Volume des recettes fiscales		172451458	139901842	134946460
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		164	242	260
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		64 %	68 %	70 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	4 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		58 %	66 %	66 %
Volume des concours financier de l'État		236287736	274180400	266984850
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		162	192	222
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		753994	-16599947	-24598148
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		753994	-16599947	-24598148
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		3428893	-13924430	-21725641
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NJIMOM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NJIMOM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de NJIMOM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NJIMOM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NJIMOM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de NJIMOM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de NJIMOM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NJIMOM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NJINIKOM	BOYO	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		36 %	33 %	30 %
Ratio de dépenses d'investissement		64 %	67 %	70 %
Ratio de dépenses de personnel		40 %	34 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		44649193	43933587	52071067
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		177	269	239
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,14	1,05	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		60 %	68 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	72 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		52 %	56 %	49 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		56 %	53 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		69 %	83 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		63 %	77 %	53 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		36 %	33 %	30 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		95 %	89 %	85 %
Volume des recettes fiscales		115954700	102553085	115364962
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		230	294	288
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		92 %	83 %	70 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		7 %	3 %	72 %
Volume des concours financier de l'État		25227900	13234550	305265417
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		280	360	192
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		10638294	-14396153	10625865
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		10638294	-14396153	10625865
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		10638294	-14396153	15007048
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NJINIKOM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NJINIKOM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	passable	productivité critique
Le budget de la Commune de NJINIKOM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NJINIKOM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NJINIKOM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de NJINIKOM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de NJINIKOM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				oui, mais acceptable
La Commune de NJINIKOM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NKAMBE	DONGA MANTUNG	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		50 %	40 %	33 %
Ratio de dépenses d'investissement		50 %	60 %	67 %
Ratio de dépenses de personnel		52 %	37 %	27 %
Volume des dépenses de personnel		113921540	118867661	84510719
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		38	62	132
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,33	1,03	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		341 %	80 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	87 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		58 %	79 %	76 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		228 %	101 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		66 %	94 %	77 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		544 %	67 %	80 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		50 %	40 %	33 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		83 %	87 %	83 %
Volume des recettes fiscales		285407243	300309783	216907006
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		75	89	172
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		75 %	80 %	74 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	4 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		6 %	50 %	64 %
Volume des concours financier de l'État		44861050	375008693	567387000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		268	105	38
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	8 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		124191544	24679653	-56391800
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		124191544	-37725347	-56391800
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	62405000	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	21	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		126849651	41888820	-56391800
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NKAMBE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NKAMBE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	non, mais acceptable	oui
Le budget de la Commune de NKAMBE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NKAMBE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non, mais acceptable	non
La Commune de NKAMBE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de NKAMBE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de NKAMBE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de NKAMBE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NKOLAFAMBA	MEFOU ET AFAMBA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		50 %	48 %	53 %
Ratio de dépenses d'investissement		50 %	52 %	47 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	34 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		77901963	104635602	135589591
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		77	83	55
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	0,97	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		64 %	56 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses totales		51 %	45 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		51 %	48 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	52 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		51 %	43 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		73 %	61 %	70 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		50 %	48 %	53 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		96 %	95 %	96 %
Volume des recettes fiscales		447133729	418081021	499805964
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		31	43	49
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		20 %	22 %	19 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		40 %	45 %	40 %
Volume des concours financier de l'Etat		355050000	343062500	350990171
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		71	127	146
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		115385787	129312036	95135968
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		115385787	129312036	95135968
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		115385787	129312036	95135968
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NKOLAFAMBA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NKOLAFAMBA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	passable
Le budget de la Commune de NKOLAFAMBA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NKOLAFAMBA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NKOLAFAMBA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de NKOLAFAMBA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?				
La Commune de NKOLAFAMBA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			non	non
La Commune de NKOLAFAMBA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NKOLMETET	NYONG ET SOO	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		35 %	28 %	47 %
Ratio de dépenses d'investissement		65 %	72 %	53 %
Ratio de dépenses de personnel		18 %	33 %	26 %
Volume des dépenses de personnel		13510166	39196189	53108047
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		295	283	234
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		2,16	1,1	0,98
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		67 %	53 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses totales		74 %	58 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		72 %	54 %	82 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		37 %	45 %	111 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		75 %	60 %	41 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	57 %	32 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		35 %	28 %	47 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	80 %	91 %
Volume des recettes fiscales		104884103	91943366	264038755
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		245	312	130
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		76 %	69 %	29 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		5 %	1 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		27 %	78 %	43 %
Volume des concours financier de l'État		115792750	332292196	201554725
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		243	134	282
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		6 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		43607089	-3888521	84329127
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		18607089	-3888521	84329127
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		25000000	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		15	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		43607089	-3888521	84559052
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NKOLMETET est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NKOLMETET est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	oui
Le budget de la Commune de NKOLMETET est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NKOLMETET est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NKOLMETET fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de NKOLMETET est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de NKOLMETET est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	non
La Commune de NKOLMETET fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NKONDJOCK	NKAM	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		53 %	53 %	57 %
Ratio de dépenses d'investissement		47 %	47 %	43 %
Ratio de dépenses de personnel		16 %	24 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		35822992	46326905	42270351
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		218	263	291
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		78 %	61 %	89 %
Taux d'exécution des dépenses totales		43 %	32 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		47 %	39 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		96 %	54 %	92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		39 %	27 %	24 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		66 %	73 %	86 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		53 %	53 %	57 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		69 %	86 %	96 %
Volume des recettes fiscales		259002283	320733178	376887666
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		96	71	73
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		24 %	34 %	37 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		9 %	21 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		47 %	27 %	33 %
Volume des concours financier de l'État		353425000	188345500	255251675
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		73	272	239
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		156608494	179623924	214437778
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		156608494	179623924	214437778
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		156246509	179063562	213952098
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NKONDJOCK est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NKONDJOCK est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NKONDJOCK est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de NKONDJOCK est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NKONDJOCK fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		oui, faiblement
La Commune de NKONDJOCK est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, critique	
La Commune de NKONDJOCK est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable		non
La Commune de NKONDJOCK fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NKONGSAMBA I	MOUNGO	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	33 %	39 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	67 %	61 %
Ratio de dépenses de personnel		%	28 %	27 %
Volume des dépenses de personnel		0	47875945	43223336
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	248	285
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			0,99	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	30 %	23 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	33 %	21 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	41 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	71 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	30 %	15 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	20 %	11 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	33 %	39 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	82 %	65 %
Volume des recettes fiscales		0	163079670	187286781
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	214	193
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	69 %	54 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	20 %	22 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	60 %	41 %
Volume des concours financier de l'État		0	270282729	187645114
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	197	287
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	31775183	130752025
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	31775183	130752025
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	31775183	130752025
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NKONGSAMBA I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de NKONGSAMBA I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de NKONGSAMBA I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NKONGSAMBA I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	
La Commune de NKONGSAMBA I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de NKONGSAMBA I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de NKONGSAMBA I est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de NKONGSAMBA I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NKONGSAMBA IIème	MOUNGO	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	33 %	46 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	67 %	54 %
Ratio de dépenses de personnel		%	46 %	43 %
Volume des dépenses de personnel		0	57379671	65498024
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	201	182
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	0,84
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	47 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	51 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	50 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	48 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	51 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	46 %	74 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	33 %	46 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	80 %	87 %
Volume des recettes fiscales		0	103288359	130404220
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	292	266
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	72 %	74 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	3 %	2 %
Volume des concours financier de l'État		0	8992494	7466649
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	362	353
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	3759278	-1370354
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	3759278	-1370354
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	2718003	-2278154
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NKONGSAMBA II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de NKONGSAMBA II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de NKONGSAMBA II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NKONGSAMBA II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de NKONGSAMBA II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	oui, faiblement
La Commune de NKONGSAMBA II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de NKONGSAMBA II est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?				
La Commune de NKONGSAMBA II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NKONGSAMBA IIIème	MOUNGO	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		30 %	35 %	27 %
Ratio de dépenses d'investissement		70 %	65 %	73 %
Ratio de dépenses de personnel		40 %	41 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		45334072	47728894	37748645
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		172	252	309
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,19	1,14
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		47 %	52 %	43 %
Taux d'exécution des dépenses totales		44 %	54 %	39 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		51 %	46 %	32 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		57 %	35 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		41 %	60 %	42 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		44 %	61 %	47 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		30 %	35 %	27 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		50 %	82 %	83 %
Volume des recettes fiscales		63434701	73485421	84122424
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		299	341	328
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		46 %	74 %	73 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		73 %	77 %	78 %
Volume des concours financier de l'État		290332829	293455822	342435793
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		118	170	157
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		13866854	-26331000	9656550
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		13866854	-26331000	9656550
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		13866854	-26331000	12128306
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NKONGSAMBA III est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NKONGSAMBA III est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de NKONGSAMBA III est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NKONGSAMBA III est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NKONGSAMBA III fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de NKONGSAMBA III est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NKONGSAMBA III est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		non	oui, critique	oui, critique
La Commune de NKONGSAMBA III fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NKOR	BUI	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	45 %	45 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	55 %	55 %
Ratio de dépenses de personnel		%	40 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		0	82163651	73096007
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	127	162
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			0,96	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	68 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	68 %	61 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	51 %	47 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	75 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	95 %	79 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	64 %	43 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	45 %	45 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	91 %	91 %
Volume des recettes fiscales		0	152477614	148359238
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	228	240
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	89 %	90 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	6 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	31 %	62 %
Volume des concours financier de l'État		0	134291550	243384495
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	302	254
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-38075171	-42566368
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-38075171	-42566368
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	10
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-38075171	-42574383
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NKOR est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de NKOR est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de NKOR est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NKOR est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de NKOR fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	oui
La Commune de NKOR est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de NKOR est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			non	oui, mais acceptable
La Commune de NKOR fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NKOTENG	HAUTE-SANAGA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		50 %	51 %	30 %
Ratio de dépenses d'investissement		50 %	49 %	70 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	28 %	33 %
Volume des dépenses de personnel		84579505	120785159	126787114
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		68	60	61
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,09	0,95	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		79 %	58 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses totales		75 %	45 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		80 %	77 %	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		75 %	76 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		71 %	31 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		85 %	48 %	64 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		50 %	51 %	30 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		82 %	78 %	86 %
Volume des recettes fiscales		376929339	374447536	377279635
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		47	57	72
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		25 %	21 %	23 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	8 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		28 %	30 %	22 %
Volume des concours financier de l'État		253840000	314911000	327969085
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		146	150	170
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	9 %	40 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		70922787	46872976	52603541
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		70922787	-43127024	-37396459
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	90000000	90000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	15	4
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		70922787	46872976	54702695
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NKOTENG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NKOTENG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de NKOTENG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NKOTENG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NKOTENG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui	oui, faiblement
La Commune de NKOTENG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de NKOTENG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	
La Commune de NKOTENG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NKOUNG ZEM	MENOUA	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		42 %	32 %	58 %
Ratio de dépenses d'investissement		58 %	68 %	42 %
Ratio de dépenses de personnel		34 %	41 %	38 %
Volume des dépenses de personnel		75855873	95805117	99512067
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		80	102	108
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		58 %	70 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses totales		54 %	67 %	38 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		60 %	43 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		77 %	49 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		50 %	93 %	28 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		46 %	92 %	37 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		42 %	32 %	58 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		86 %	86 %	79 %
Volume des recettes fiscales		243428783	227118705	214165539
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		106	141	173
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		70 %	65 %	63 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	1 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		54 %	68 %	51 %
Volume des concours financier de l'État		311131293	510640600	264167634
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		104	49	226
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		62792661	33080841	11035718
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		62792661	33080841	11035718
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	9
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		62792661	33080841	11035718
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NKOUNG ZEM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NKOUNG ZEM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	productivité critique	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de NKOUNG ZEM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NKOUNG ZEM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NKOUNG ZEM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de NKOUNG ZEM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de NKOUNG ZEM est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de NKOUNG ZEM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NKUM	BUI	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	37 %	42 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	63 %	58 %
Ratio de dépenses de personnel		%	32 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		0	52213432	77721926
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	225	148
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1,01	1,04
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	54 %	105 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	51 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	49 %	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	56 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	52 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	53 %	141 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	37 %	42 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	89 %	90 %
Volume des recettes fiscales		0	158047577	197901149
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	221	186
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	88 %	70 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	24 %	12 %
Volume des concours financier de l'État		0	112506400	115335000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	322	325
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	27 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	12783716	8076178
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	12783716	-161115897
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	169192075
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	1
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	13591139	13465086
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NKUM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de NKUM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de NKUM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de NKUM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de NKUM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	non
La Commune de NKUM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de NKUM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de NKUM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NSEM	HAUTE-SANAGA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		28 %	23 %	26 %
Ratio de dépenses d'investissement		72 %	77 %	74 %
Ratio de dépenses de personnel		39 %	37 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		25903635	25948574	25269882
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		264	346	346
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		75 %	77 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses totales		67 %	59 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		64 %	51 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		61 %	50 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		68 %	62 %	86 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		82 %	90 %	93 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		28 %	23 %	26 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		96 %	84 %	85 %
Volume des recettes fiscales		70137032	68784060	67227750
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		293	343	348
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		87 %	71 %	74 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		63 %	73 %	76 %
Volume des concours financier de l'État		169340796	288548600	229764150
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		215	179	269
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	6 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		6240356	11925952	1297662
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		6240356	11925952	1297662
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	8
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		6440356	11925952	1297662
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NSEM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NSEM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	passable
Le budget de la Commune de NSEM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NSEM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de NSEM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de NSEM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NSEM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de NSEM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NTUI	MBAM ET KIM	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		61 %	41 %	34 %
Ratio de dépenses d'investissement		39 %	59 %	66 %
Ratio de dépenses de personnel		49 %	36 %	47 %
Volume des dépenses de personnel		102653151	111309028	137150130
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		47	73	53
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,93	0,74
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		44 %	61 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses totales		30 %	70 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		46 %	59 %	47 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	41 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		19 %	80 %	91 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		38 %	91 %	87 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		61 %	41 %	34 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	79 %	77 %
Volume des recettes fiscales		172053079	194370896	159894158
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		165	177	225
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		50 %	35 %	41 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	7 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		60 %	15 %	50 %
Volume des concours financier de l'État		297866666	93414305	342133005
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		111	335	159
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	20 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-9597946	-60011916	-87371786
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-9597946	-60011916	-87371786
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	8
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-22238479	-60011916	-87371786
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NTUI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NTUI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de NTUI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NTUI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NTUI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui	oui
La Commune de NTUI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NTUI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		non
La Commune de NTUI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NWA	DONGA MANTUNG	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		41 %	%	30 %
Ratio de dépenses d'investissement		59 %	%	70 %
Ratio de dépenses de personnel		36 %	%	0 %
Volume des dépenses de personnel		96435639	0	0
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		54	364	364
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1		1,39
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		59 %	%	52 %
Taux d'exécution des dépenses totales		66 %	%	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		50 %	%	59 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		42 %	%	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		86 %	%	64 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		111 %	%	58 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		41 %	%	30 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	%	85 %
Volume des recettes fiscales		287390805	0	253414036
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		74	368	135
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		88 %	%	77 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	%	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		5 %	%	6 %
Volume des concours financier de l'État		29894106	0	36355500
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		277	364	340
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	%	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		48182089	0	153797110
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		48182089	0	153797110
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	8
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		52584601	0	156698558
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NWA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui		oui
Le budget de la Commune de NWA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable		
Le budget de la Commune de NWA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique		non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NWA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de NWA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non		oui, faiblement
La Commune de NWA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique		oui, mais acceptable
La Commune de NWA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		
La Commune de NWA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui		oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NYAMBAKA	VINA	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		32 %	30 %	28 %
Ratio de dépenses d'investissement		68 %	70 %	72 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	32 %	29 %
Volume des dépenses de personnel		48483982	47309009	44000488
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		160	257	277
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,61	1	1,02
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		94 %	71 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses totales		62 %	75 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		41 %	59 %	61 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		79 %	47 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		81 %	85 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		106 %	97 %	79 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		32 %	30 %	28 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		92 %	85 %	75 %
Volume des recettes fiscales		148569305	132887375	132434165
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		194	259	263
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		87 %	76 %	68 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	2 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		4 %	71 %	74 %
Volume des concours financier de l'État		16980700	333871900	403840090
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		289	132	111
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		16235027	6811082	23913141
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		15735027	6811082	23913141
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		500000	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		26	48	8
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		16235027	6811082	23913141
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NYAMBAKA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NYAMBAKA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	passable	oui
Le budget de la Commune de NYAMBAKA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de NYAMBAKA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NYAMBAKA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	non
La Commune de NYAMBAKA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	non
La Commune de NYAMBAKA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NYAMBAKA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	NYANON	SANAGA-MARITIME	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		36 %	17 %	17 %
Ratio de dépenses d'investissement		64 %	83 %	83 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	50 %	63 %
Volume des dépenses de personnel		30392333	36572174	53314320
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		245	302	233
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		49 %	56 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses totales		45 %	44 %	40 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		65 %	36 %	40 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		55 %	57 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		39 %	46 %	40 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		47 %	55 %	50 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		36 %	17 %	17 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	90 %	85 %
Volume des recettes fiscales		124802943	122999599	113216563
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		219	271	291
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		78 %	49 %	57 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		70 %	71 %	65 %
Volume des concours financier de l'Etat		292123950	392655052	401580253
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		115	96	113
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		629152	62520276	48457430
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		629152	62520276	48457430
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	8
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		629152	62520276	48457430
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de NYANON est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de NYANON est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de NYANON est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de NYANON est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de NYANON fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de NYANON est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de NYANON est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de NYANON fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	OBALA	LÉKIÉ	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	34 %	%
Ratio de dépenses d'investissement		%	66 %	%
Ratio de dépenses de personnel		%	30 %	%
Volume des dépenses de personnel		0	100634213	0
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	89	364
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			0,96	
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	58 %	%
Taux d'exécution des dépenses totales		%	52 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	47 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	47 %	%
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	56 %	%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	74 %	%
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	34 %	%
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	88 %	%
Volume des recettes fiscales		0	414947427	0
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	45	365
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	56 %	%
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	7 %	%
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	55 %	%
Volume des concours financier de l'État		0	561088420	0
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	33	357
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	%
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	141330062	0
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	141330062	0
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	8
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	141307195	0
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de OBALA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	
Le budget de la Commune de OBALA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			passable	
Le budget de la Commune de OBALA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	
Le niveau de gouvernance de la Commune de OBALA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	
La Commune de OBALA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	
La Commune de OBALA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	
La Commune de OBALA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	
La Commune de OBALA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	OKOLA	LÉKIÉ	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		27 %	33 %	46 %
Ratio de dépenses d'investissement		73 %	67 %	54 %
Ratio de dépenses de personnel		15 %	37 %	33 %
Volume des dépenses de personnel		64746282	122946872	154314182
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		112	56	43
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,15	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		76 %	59 %	93 %
Taux d'exécution des dépenses totales		81 %	39 %	39 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		128 %	44 %	69 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		71 %	49 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		71 %	37 %	29 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		77 %	64 %	105 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		27 %	33 %	46 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	82 %	75 %
Volume des recettes fiscales		394721569	316162008	320965182
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		45	76	107
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		45 %	44 %	40 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		28 %	38 %	18 %
Volume des concours financier de l'État		469750100	583003213	425398950
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		23	27	95
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	40 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		8342125	48514595	-30706160
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		8342125	48514595	-30706160
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	8
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		8342125	48514595	-30706160
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de OKOLA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de OKOLA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	passable
Le budget de la Commune de OKOLA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de OKOLA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non	non
La Commune de OKOLA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de OKOLA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de OKOLA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	
La Commune de OKOLA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	OLAMZE	VALLÉE DU NTEM	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	%	20 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	%	80 %
Ratio de dépenses de personnel		%	%	23 %
Volume des dépenses de personnel		0	0	21959451
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	364	354
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues				1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	71 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	%	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	%	48 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	71 %	42 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	%	76 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	%	90 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	%	20 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	83 %	67 %
Volume des recettes fiscales		0	134084169	79509658
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	255	333
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	35 %	47 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	%	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	16 %	83 %
Volume des concours financier de l'État		0	25865351	401949057
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	352	112
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	162125520	23055626
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	162125520	23055626
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	8
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	162125520	23055626
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de OLAMZE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?				oui
Le budget de la Commune de OLAMZE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?				oui
Le budget de la Commune de OLAMZE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de OLAMZE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?				non
La Commune de OLAMZE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				non
La Commune de OLAMZE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de OLAMZE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				oui, critique
La Commune de OLAMZE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	OLANGUINA	MEFOU ET AFAMBA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		30 %	22 %	43 %
Ratio de dépenses d'investissement		70 %	78 %	57 %
Ratio de dépenses de personnel		34 %	33 %	7 %
Volume des dépenses de personnel		27998638	23112099	24361146
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		250	352	350
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,02	1,02	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		69 %	83 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses totales		70 %	74 %	96 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		64 %	47 %	90 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		58 %	52 %	94 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		73 %	87 %	101 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		77 %	100 %	65 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		30 %	22 %	43 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		94 %	93 %	92 %
Volume des recettes fiscales		96281174	75445919	237529786
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		261	339	152
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		60 %	83 %	21 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	2 %	29 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		65 %	79 %	64 %
Volume des concours financier de l'État		182415100	292160649	430061902
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		208	173	89
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		19264668	12101059	-116263289
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		19264668	12101059	-119392921
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	3129632
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	7
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		19374668	12101059	-116263289
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de OLANGUINA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de OLANGUINA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	passable	
Le budget de la Commune de OLANGUINA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de OLANGUINA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	oui
La Commune de OLANGUINA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	
La Commune de OLANGUINA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de OLANGUINA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de OLANGUINA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	OMBESSA	MBAM-INOUBOU	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		78 %	90 %	43 %
Ratio de dépenses d'investissement		22 %	10 %	57 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	32 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		64382461	64651150	57688115
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		114	170	214
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,98	1,33	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		33 %	27 %	28 %
Taux d'exécution des dépenses totales		32 %	27 %	28 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		90 %	39 %	22 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		60 %	38 %	23 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		10 %	7 %	35 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		27 %	19 %	33 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		78 %	90 %	43 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		63 %	79 %	95 %
Volume des recettes fiscales		53818114	149069054	116616754
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		304	235	282
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		24 %	60 %	69 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		73 %	47 %	2 %
Volume des concours financier de l'État		185891208	141517181	6500000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		205	299	354
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-111315912	-11900606	-19207198
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-111315912	-11900606	-19207198
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	7
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-76244171	-3529796	-17567566
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de OMBESSA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	oui
Le budget de la Commune de OMBESSA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	passable	productivité critique
Le budget de la Commune de OMBESSA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de OMBESSA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		
La Commune de OMBESSA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de OMBESSA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de OMBESSA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	non	
La Commune de OMBESSA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	OULI	KADEY	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		25 %	33 %	29 %
Ratio de dépenses d'investissement		75 %	67 %	71 %
Ratio de dépenses de personnel		31 %	30 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		24348654	29935710	40844946
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		272	327	295
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,88	1,03
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		31 %	43 %	86 %
Taux d'exécution des dépenses totales		34 %	31 %	84 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		43 %	55 %	84 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		39 %	34 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		31 %	26 %	85 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		28 %	45 %	93 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		25 %	33 %	29 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		89 %	81 %	83 %
Volume des recettes fiscales		69896887	52807535	116412702
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		294	358	284
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		88 %	73 %	71 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		74 %	57 %	75 %
Volume des concours financier de l'État		207642350	201899490	346305690
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		188	259	149
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-520778	-33383330	10659094
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-520778	-33383330	10659094
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	7
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-520778	-33383330	10659094
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de OULI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de OULI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	passable	passable
Le budget de la Commune de OULI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de OULI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non, mais acceptable
La Commune de OULI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	non
La Commune de OULI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de OULI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	oui, critique
La Commune de OULI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	OVENG	DJA ET LOBO	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	37 %	38 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	63 %	62 %
Ratio de dépenses de personnel		%	27 %	21 %
Volume des dépenses de personnel		0	45413045	44149511
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	264	275
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			0,95	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	64 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	63 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	49 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	55 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	76 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	72 %	81 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	37 %	38 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	78 %	70 %
Volume des recettes fiscales		0	150051921	140622686
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	233	249
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	30 %	29 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	15 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	59 %	68 %
Volume des concours financier de l'État		0	261026400	408007497
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	205	107
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	23220884	-9637634
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	23220884	-9637634
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	7
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	23220884	-9637634
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de OVENG est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de OVENG est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de OVENG est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de OVENG est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de OVENG fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	
La Commune de OVENG est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de OVENG est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	oui, mais acceptable
La Commune de OVENG fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	PENJA	MOUNGO	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		66 %	59 %	66 %
Ratio de dépenses d'investissement		34 %	41 %	34 %
Ratio de dépenses de personnel		34 %	40 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		130870490	133872716	122614390
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		30	47	66
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,03	0,99	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		58 %	29 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses totales		63 %	29 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		82 %	42 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		74 %	22 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		43 %	20 %	46 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		13 %	55 %	64 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		66 %	59 %	66 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		74 %	94 %	95 %
Volume des recettes fiscales		376521461	317326039	342140155
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		48	75	91
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		30 %	38 %	35 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		13 %	6 %	21 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		26 %	40 %	32 %
Volume des concours financier de l'État		142651521	234758564	170559588
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		229	228	296
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		129642887	602134	2512123
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		129642887	602134	2512123
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	7
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		128326577	-1440416	667480
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de PENJA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	non
Le budget de la Commune de PENJA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	productivité critique	passable
Le budget de la Commune de PENJA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de PENJA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de PENJA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui	
La Commune de PENJA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	oui, critique	oui, critique
La Commune de PENJA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de PENJA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	PENKA MICHEL	MENOUA	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		0 %	47 %	51 %
Ratio de dépenses d'investissement		100 %	53 %	49 %
Ratio de dépenses de personnel		%	24 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		0	68015564	112417757
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	162	84
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,73	0,92	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		60 %	61 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses totales		69 %	58 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	61 %	68 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		88 %	63 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		69 %	56 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		45 %	59 %	65 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		0 %	47 %	51 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		79 %	81 %	73 %
Volume des recettes fiscales		266693944	250776823	208462951
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		90	119	175
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		72 %	67 %	65 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	6 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		58 %	56 %	65 %
Volume des concours financier de l'État		371429189	331249007	388318065
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		64	135	121
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		338971564	20795205	-50601607
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		338971564	20795205	-50601607
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	7
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		338971564	20795205	-50601607
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de PENKA MICHEL est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de PENKA MICHEL est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	passable
Le budget de la Commune de PENKA MICHEL est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de PENKA MICHEL est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de PENKA MICHEL fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	oui, faiblement
La Commune de PENKA MICHEL est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	non
La Commune de PENKA MICHEL est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de PENKA MICHEL fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	PETE BANDJOUN	KOUNG-KHI	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		44 %	60 %	57 %
Ratio de dépenses d'investissement		56 %	40 %	43 %
Ratio de dépenses de personnel		39 %	35 %	41 %
Volume des dépenses de personnel		126470896	141877385	152716297
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		31	43	44
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,1	0,81	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		65 %	53 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses totales		68 %	64 %	59 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		62 %	77 %	76 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		44 %	50 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		73 %	51 %	46 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		110 %	96 %	49 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		44 %	60 %	57 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		72 %	62 %	73 %
Volume des recettes fiscales		257283133	250539692	247593468
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		100	120	141
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		50 %	37 %	36 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		14 %	17 %	17 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		55 %	26 %	22 %
Volume des concours financier de l'État		429529466	115650700	130109417
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		36	320	315
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	5 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		31072912	-1368024	-31110522
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		31072912	-1368024	-61110522
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	30000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		31072912	-1368024	-29124196
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de PETE BANDJOUN est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de PETE BANDJOUN est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	productivité critique
Le budget de la Commune de PETE BANDJOUN est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de PETE BANDJOUN est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de PETE BANDJOUN fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		
La Commune de PETE BANDJOUN est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	non
La Commune de PETE BANDJOUN est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable		
La Commune de PETE BANDJOUN fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	PETTE	DIAMARE	Extrem-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		19 %	5 %	24 %
Ratio de dépenses d'investissement		81 %	95 %	76 %
Ratio de dépenses de personnel		18 %	21 %	15 %
Volume des dépenses de personnel		24247605	29511283	48790261
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		273	328	256
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,09	1,01	1,08
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		56 %	64 %	26 %
Taux d'exécution des dépenses totales		19 %	126 %	100 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		48 %	54 %	99 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		61 %	46 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		17 %	137 %	100 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		0 %	67 %	21 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		19 %	5 %	24 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		97 %	99 %	98 %
Volume des recettes fiscales		180519812	159489081	161848795
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		157	218	223
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		91 %	78 %	85 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	4 %	21 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		0 %	80 %	55 %
Volume des concours financier de l'État		0	1059154283	216500000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	1	277
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		49555716	22729290	-162561869
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		49555716	7729290	-162561869
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	15000000	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	37	6
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		51823038	25528311	-160475977
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de PETTE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de PETTE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de PETTE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de PETTE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?				oui
La Commune de PETTE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	
La Commune de PETTE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?				
La Commune de PETTE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			oui, critique	non
La Commune de PETTE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	PITOA	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		36 %	27 %	23 %
Ratio de dépenses d'investissement		64 %	73 %	77 %
Ratio de dépenses de personnel		21 %	32 %	28 %
Volume des dépenses de personnel		51581124	68644376	69312363
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		146	159	176
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,67	1,04	0,71
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		83 %	63 %	85 %
Taux d'exécution des dépenses totales		53 %	57 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		53 %	56 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		166 %	55 %	100 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		53 %	57 %	81 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		52 %	71 %	82 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		36 %	27 %	23 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		86 %	81 %	45 %
Volume des recettes fiscales		344087259	307269466	57427976
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		60	83	354
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		76 %	67 %	25 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		51 %	51 %	61 %
Volume des concours financier de l'État		378006783	471919286	540349412
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		62	60	45
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	15 %	30 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		152192252	165056249	-116685512
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		152192252	165056249	-116685512
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	6
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		152192252	165056249	-116685512
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de PITOA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de PITOA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	oui
Le budget de la Commune de PITOA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de PITOA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de PITOA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	non
La Commune de PITOA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de PITOA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de PITOA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	POLI	FARO	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		31 %	27 %	31 %
Ratio de dépenses d'investissement		69 %	73 %	69 %
Ratio de dépenses de personnel		13 %	29 %	29 %
Volume des dépenses de personnel		31814344	49912159	53631772
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		236	240	232
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,96	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		38 %	28 %	25 %
Taux d'exécution des dépenses totales		43 %	27 %	43 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		100 %	67 %	69 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		77 %	79 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		35 %	22 %	37 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		30 %	20 %	9 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		31 %	27 %	31 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		75 %	78 %	76 %
Volume des recettes fiscales		171483538	183349264	189074022
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		167	190	192
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		69 %	61 %	57 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	1 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		38 %	41 %	44 %
Volume des concours financier de l'État		255042698	276096460	151391600
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		144	190	306
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-20676409	61814765	61510211
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-20676409	61814765	61510211
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	6
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-20676409	61814765	61510211
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de POLI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de POLI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de POLI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de POLI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de POLI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de POLI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de POLI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de POLI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	POUMA	SANAGA-MARITIME	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		43 %	%	29 %
Ratio de dépenses d'investissement		57 %	%	71 %
Ratio de dépenses de personnel		32 %	%	34 %
Volume des dépenses de personnel		62698974	0	57357958
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		117	364	217
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1		0,97
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		88 %	%	60 %
Taux d'exécution des dépenses totales		56 %	%	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		77 %	%	43 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		66 %	%	56 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		46 %	%	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	%	63 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		43 %	%	29 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		79 %	%	81 %
Volume des recettes fiscales		157939911	0	208052092
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		178	368	176
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		65 %	%	56 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		8 %	%	5 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		73 %	%	60 %
Volume des concours financier de l'État		526446764	0	387873800
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		14	364	123
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	%	4 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		5004928	0	89163509
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		5004928	0	64163509
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	250000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		5004928	0	89163509
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de POUMA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui		oui
Le budget de la Commune de POUMA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui		non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable		passable
Le budget de la Commune de POUMA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui		non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de POUMA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de POUMA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		
La Commune de POUMA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable		oui, mais acceptable
La Commune de POUMA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		oui, mais acceptable
La Commune de POUMA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui		oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	REY BOUBA	MAYO-REY	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		43 %	35 %	47 %
Ratio de dépenses d'investissement		57 %	65 %	53 %
Ratio de dépenses de personnel		15 %	25 %	31 %
Volume des dépenses de personnel		62312844	112872343	125045780
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		120	72	64
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		64 %	69 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses totales		93 %	82 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		102 %	84 %	77 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		93 %	61 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		87 %	81 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		31 %	77 %	58 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		43 %	35 %	47 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	84 %	69 %
Volume des recettes fiscales		453692113	397966491	374244661
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		30	48	75
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		84 %	77 %	64 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		1 %	6 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		31 %	63 %	54 %
Volume des concours financier de l'État		207929594	687435200	453123336
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		187	13	79
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		101620613	21931800	134768253
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		101620613	21931800	134768253
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		103426915	23739939	135524000
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de REY BOUBA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de REY BOUBA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de REY BOUBA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de REY BOUBA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	non
La Commune de REY BOUBA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui	oui, faiblement
La Commune de REY BOUBA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de REY BOUBA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de REY BOUBA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	ROUA	MAYO-TSANAGA	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	51 %	47 %	37 %
Ratio de dépenses d'investissement	49 %	53 %	63 %
Ratio de dépenses de personnel	21 %	21 %	21 %
Volume des dépenses de personnel	53102907	50521255	54150364
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	140	235	230
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,01	1	0,99
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	69 %	56 %	57 %
Taux d'exécution des dépenses totales	71 %	63 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	85 %	82 %	77 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	93 %	61 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	60 %	52 %	46 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	50 %	51 %	55 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	51 %	47 %	37 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	86 %	84 %	92 %
Volume des recettes fiscales	243059158	204662813	243751053
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	108	166	148
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	85 %	83 %	73 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	4 %	2 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	47 %	54 %	66 %
Volume des concours financier de l'État	228453700	245042900	471815850
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	172	217	68
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	28818109	5919068	6508808
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	28818109	5919068	6508808
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	28818109	5919068	6508808
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de ROUA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ROUA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ROUA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de ROUA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de ROUA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de ROUA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de ROUA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de ROUA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	SAA	LÉKIÉ	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	59 %	68 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	41 %	32 %
Ratio de dépenses de personnel		%	36 %	28 %
Volume des dépenses de personnel		0	118095624	98430918
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	65	109
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1,01	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	64 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	63 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	61 %	84 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	74 %	89 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	66 %	35 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	48 %	31 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	59 %	68 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	63 %	79 %
Volume des recettes fiscales		0	256159928	288788649
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	116	118
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	47 %	48 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	1 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	52 %	39 %
Volume des concours financier de l'État		0	294519300	197322000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	169	284
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	76063409	17923133
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	76063409	17923133
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	84063409	25397375
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de SAA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	non
Le budget de la Commune de SAA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			non, mais acceptable	oui
Le budget de la Commune de SAA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de SAA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de SAA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de SAA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	oui, mais acceptable
La Commune de SAA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			non	non
La Commune de SAA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	SALAPOUMBE	BOUMBA ET NGOKO	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		66 %	30 %	59 %
Ratio de dépenses d'investissement		34 %	70 %	41 %
Ratio de dépenses de personnel		28 %	28 %	22 %
Volume des dépenses de personnel		79369800	92658478	69869075
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		75	112	173
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,08	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		51 %	36 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses totales		36 %	47 %	36 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		70 %	52 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		49 %	40 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		19 %	45 %	26 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		56 %	34 %	58 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		66 %	30 %	59 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		74 %	68 %	77 %
Volume des recettes fiscales		282725252	274215449	352955494
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		80	102	83
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		35 %	28 %	36 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	5 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		40 %	56 %	50 %
Volume des concours financier de l'État		250947100	500792468	453145905
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		147	54	78
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		1 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		98063885	79781911	143016066
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		90063885	78519411	143016066
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		8000000	1262500	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		20	47	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		98063885	79781911	143016066
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de SALAPOUMBE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de SALAPOUMBE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de SALAPOUMBE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de SALAPOUMBE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de SALAPOUMBE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		oui, faiblement
La Commune de SALAPOUMBE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	oui, mais acceptable
La Commune de SALAPOUMBE est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de SALAPOUMBE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	SANGMELIMA	DJA ET LOBO	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		36 %	37 %	39 %
Ratio de dépenses d'investissement		64 %	63 %	61 %
Ratio de dépenses de personnel		23 %	25 %	29 %
Volume des dépenses de personnel		123096685	164787952	197835329
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		34	35	33
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		57 %	34 %	43 %
Taux d'exécution des dépenses totales		57 %	21 %	49 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		75 %	63 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		72 %	64 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		50 %	15 %	42 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		51 %	29 %	42 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		36 %	37 %	39 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		83 %	84 %	79 %
Volume des recettes fiscales		468111395	587261666	357705648
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		29	35	80
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		58 %	39 %	56 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		7 %	24 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		34 %	19 %	31 %
Volume des concours financier de l'État		524078091	542306100	463267687
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		16	37	73
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		24 %	58 %	40 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		18556560	34015129	-218005177
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-353720218	34015129	-218005177
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		372276778	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		1	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		18556560	34015129	-218005177
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de SANGMELIMA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de SANGMELIMA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de SANGMELIMA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de SANGMELIMA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de SANGMELIMA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		oui
La Commune de SANGMELIMA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de SANGMELIMA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique		non
La Commune de SANGMELIMA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	SANTA	MEZAM	Nord-ouest
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
<i>Ratio de dépenses de fonctionnement</i>	100 %	45 %	52 %
<i>Ratio de dépenses d'investissement</i>	0 %	55 %	48 %
<i>Ratio de dépenses de personnel</i>	0 %	39 %	39 %
<i>Volume des dépenses de personnel</i>	0	118654014	112292180
<i>Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel</i>	302	63	85
<i>Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues</i>	10,36	1	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
<i>Taux de réalisation des recettes totales</i>	35 %	31 %	33 %
<i>Taux d'exécution des dépenses totales</i>	58 %	51 %	33 %
<i>Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement</i>	58 %	66 %	54 %
<i>Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement</i>	61 %	60 %	62 %
<i>Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement</i>	%	43 %	23 %
<i>Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement</i>	21 %	13 %	20 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
<i>Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales</i>	100 %	45 %	52 %
<i>Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement</i>	90 %	82 %	71 %
<i>Volume des recettes fiscales</i>	276104971	244653297	228830812
<i>Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales</i>	85	125	159
<i>Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement</i>	78 %	65 %	60 %
<i>Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement</i>	0 %	0 %	1 %
<i>Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales</i>	8 %	35 %	9 %
<i>Volume des concours financier de l'État</i>	40283931	143902900	48961000
<i>Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État</i>	270	296	337
<i>Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales</i>	0 %	3 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
<i>Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut</i>	223897151	-9084403	31969634
<i>Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette</i>	223897151	-21084403	31969634
<i>Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes</i>	0	12000000	0
<i>Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes</i>	27	40	5
<i>Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion</i>	223897151	-3987076	37804560
Analyses	2020	2021	2022
<i>Le niveau d'investissement de la Commune de SANTA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?</i>		oui	oui
<i>Le budget de la Commune de SANTA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?</i>		oui	oui
<i>Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?</i>		non, mais acceptable	non, mais acceptable
<i>Le budget de la Commune de SANTA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?</i>	non, critique	non, critique	non, critique
<i>Le niveau de gouvernance de la Commune de SANTA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?</i>	non	non	non
<i>La Commune de SANTA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?</i>	non	non	oui, faiblement
<i>La Commune de SANTA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?</i>	oui, critique	oui, mais acceptable	non
<i>La Commune de SANTA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?</i>	oui, critique	non	
<i>La Commune de SANTA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?</i>	oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	SANTCHOU	MENOUA	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		41 %	49 %	34 %
Ratio de dépenses d'investissement		59 %	51 %	66 %
Ratio de dépenses de personnel		31 %	38 %	32 %
Volume des dépenses de personnel		56644475	79704018	77021676
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		131	130	151
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,95	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		70 %	55 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses totales		69 %	53 %	77 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		62 %	54 %	68 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		55 %	49 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		76 %	52 %	82 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		114 %	73 %	92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		41 %	49 %	34 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	89 %	85 %
Volume des recettes fiscales		241090444	247686400	241017891
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		113	122	150
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		64 %	52 %	50 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		44 %	41 %	60 %
Volume des concours financier de l'État		202771957	175906181	396817084
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		193	282	115
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		83181898	66790961	41246758
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		83181898	66790961	41246758
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		84668998	67604903	41246758
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de SANTCHOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de SANTCHOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	non, mais acceptable	passable
Le budget de la Commune de SANTCHOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de SANTCHOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de SANTCHOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de SANTCHOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de SANTCHOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de SANTCHOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	SOA	MEFOU ET AFAMBA	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	59 %	55 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	41 %	45 %
Ratio de dépenses de personnel		%	31 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		0	160329530	163097662
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	38	42
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1,02	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	73 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	44 %	51 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	63 %	68 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	69 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	31 %	39 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	76 %	74 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	59 %	55 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	91 %	88 %
Volume des recettes fiscales		0	539336770	585350776
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	37	42
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	23 %	20 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	10 %	5 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		%	27 %	19 %
Volume des concours financier de l'Etat		0	406782000	264165000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		302	90	227
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	8 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	69036018	122579109
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-111302221	122579109
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	180338239	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	10	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	70383510	125381011
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de SOA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de SOA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			passable	passable
Le budget de la Commune de SOA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de SOA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de SOA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	
La Commune de SOA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de SOA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?				
La Commune de SOA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	SOMALOMO	HAUT-NYONG	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		13 %	50 %	23 %
Ratio de dépenses d'investissement		87 %	50 %	77 %
Ratio de dépenses de personnel		19 %	20 %	22 %
Volume des dépenses de personnel		19677882	34781632	28492799
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		286	313	339
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,94	1,22	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		95 %	83 %	86 %
Taux d'exécution des dépenses totales		108 %	62 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		75 %	74 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		86 %	51 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		116 %	53 %	82 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		99 %	100 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		13 %	50 %	23 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		61 %	51 %	91 %
Volume des recettes fiscales		114417479	65790828	94217602
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		235	348	315
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		32 %	32 %	47 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		30 %	33 %	42 %
Volume des concours financier de l'État		199871100	186618000	254677580
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		195	276	241
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	27 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		82197234	-47206587	-24809986
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		82197234	-47206587	-24809986
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		82702994	-47206587	-24809986
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de SOMALOMO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de SOMALOMO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non		oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de SOMALOMO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de SOMALOMO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de SOMALOMO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	non
La Commune de SOMALOMO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		non	non	oui, critique
La Commune de SOMALOMO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de SOMALOMO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	TCHATI BALI	MAYO-DANAY	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	27 %	34 %	26 %
Ratio de dépenses d'investissement	73 %	66 %	74 %
Ratio de dépenses de personnel	30 %	22 %	25 %
Volume des dépenses de personnel	42200674	41289184	41942235
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	194	271	292
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,05	1,02	1,02
Crédibilité budgétaire			
Taux de réalisation des recettes totales	398 %	73 %	80 %
Taux d'exécution des dépenses totales	73 %	75 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	59 %	67 %	56 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	53 %	55 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	79 %	81 %	81 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	680 %	91 %	100 %
Structures budgétaires			
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	27 %	34 %	26 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	86 %	76 %	87 %
Volume des recettes fiscales	156584823	155076209	140831169
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	180	225	248
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	84 %	56 %	75 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	95 %	37 %	64 %
Volume des concours financier de l'État	2865369770	201887200	453298389
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	1	260	77
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	12 %	16 %
Grands équilibres financiers			
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	42190466	12908720	-5396648
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	42190466	12908720	-5396648
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	42190466	41895920	-5396648
Analyses			
Le niveau d'investissement de la Commune de TCHATI BALI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de TCHATI BALI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	non	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	passable	oui	oui
Le budget de la Commune de TCHATI BALI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	oui	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de TCHATI BALI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de TCHATI BALI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	non	non
La Commune de TCHATI BALI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de TCHATI BALI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?	oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de TCHATI BALI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	TCHOLLIRE	MAYO-REY	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		46 %	43 %	40 %
Ratio de dépenses d'investissement		54 %	57 %	60 %
Ratio de dépenses de personnel		25 %	30 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		73559703	76522824	80140127
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		86	141	143
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		62 %	57 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses totales		59 %	56 %	54 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		83 %	77 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		66 %	70 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		48 %	47 %	47 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		60 %	48 %	53 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		46 %	43 %	40 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	78 %	76 %
Volume des recettes fiscales		231496521	233512947	250328731
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		124	136	139
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		77 %	58 %	61 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	0 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		58 %	61 %	60 %
Volume des concours financier de l'État		380451700	370900531	417972250
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		57	109	100
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-35044807	44884517	64736577
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-35044807	44884517	64736577
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-20172096	44884517	66175377
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de TCHOLLIRE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de TCHOLLIRE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	passable
Le budget de la Commune de TCHOLLIRE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de TCHOLLIRE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de TCHOLLIRE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	oui, faiblement
La Commune de TCHOLLIRE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de TCHOLLIRE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de TCHOLLIRE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	TIBATI	DJEREM	Adamaoua	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		43 %	40 %	49 %
Ratio de dépenses d'investissement		57 %	60 %	51 %
Ratio de dépenses de personnel		32 %	16 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		62698974	54238135	83528313
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		117	213	135
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1,03	1,03
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		88 %	66 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses totales		56 %	75 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		77 %	65 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		66 %	45 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		46 %	84 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		100 %	98 %	92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		43 %	40 %	49 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		79 %	90 %	83 %
Volume des recettes fiscales		157939911	279543783	326405611
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		178	98	102
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		65 %	77 %	73 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		8 %	2 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		73 %	63 %	50 %
Volume des concours financier de l'État		526446764	493402100	344751400
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		14	56	154
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		5004928	-36430056	60177231
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		5004928	-36430056	60177231
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		5004928	-36430056	60177231
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de TIBATI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de TIBATI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui	oui
Le budget de la Commune de TIBATI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de TIBATI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de TIBATI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui, faiblement	oui
La Commune de TIBATI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de TIBATI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de TIBATI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	TIGNERE	FARO ET DÉO	Adamaoua
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	26 %	100 %	100 %
Ratio de dépenses d'investissement	74 %	0 %	0 %
Ratio de dépenses de personnel	26 %	34 %	0 %
Volume des dépenses de personnel	55016706	59987076	0
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	132	194	364
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	0,8	3,36	3,45
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	58 %	49 %	48 %
Taux d'exécution des dépenses totales	64 %	60 %	40 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	70 %	60 %	40 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	29 %	71 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	62 %	%	%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	69 %	41 %	41 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	26 %	100 %	100 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	44 %	84 %	84 %
Volume des recettes fiscales	37019187	168936643	169010298
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	306	208	213
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	29 %	55 %	55 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	10 %	1 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	77 %	57 %	57 %
Volume des concours financier de l'État	467547416	277974243	277974243
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	25	188	212
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	-130291392	24112608	85175665
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	-130291392	24112608	85175665
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	-130291392	24112608	85175665
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de TIGNERE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui		
Le budget de la Commune de TIGNERE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	passable	
Le budget de la Commune de TIGNERE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de TIGNERE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de TIGNERE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de TIGNERE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	non	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de TIGNERE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	non	non	non
La Commune de TIGNERE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	TIKO	FAKO	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		30 %	42 %	46 %
Ratio de dépenses d'investissement		70 %	58 %	54 %
Ratio de dépenses de personnel		33 %	36 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		27998638	220334486	233898657
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		250	26	27
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,01	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		68 %	62 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses totales		70 %	76 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		62 %	70 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		57 %	65 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		73 %	80 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		77 %	57 %	55 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		30 %	42 %	46 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		94 %	83 %	78 %
Volume des recettes fiscales		96281174	602407482	614803371
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		261	34	40
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		60 %	51 %	45 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	6 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		65 %	36 %	37 %
Volume des concours financier de l'État		182415100	426493600	449472047
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		208	80	81
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	4 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		17764668	108521840	156371004
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		17764668	65529183	156371004
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	42992657	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	24	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		17874668	108521840	156655870
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de TIKO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de TIKO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de TIKO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de TIKO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de TIKO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui	oui, faiblement
La Commune de TIKO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de TIKO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de TIKO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	TINTO	MANYU	Sud-ouest
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	30 %	58 %	45 %
Ratio de dépenses d'investissement	70 %	42 %	55 %
Ratio de dépenses de personnel	26 %	34 %	34 %
Volume des dépenses de personnel	44081312	90505641	99575488
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	181	115	107
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1,01	0,99	0,87
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	57 %	78 %	95 %
Taux d'exécution des dépenses totales	62 %	66 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	67 %	73 %	66 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	65 %	96 %	103 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	60 %	57 %	85 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	53 %	65 %	85 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	30 %	58 %	45 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	74 %	81 %	82 %
Volume des recettes fiscales	154196790	216830352	351785753
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	183	147	87
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	62 %	79 %	57 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	1 %	15 %	8 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	63 %	58 %	45 %
Volume des concours financier de l'État	325360221	312656800	317934250
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	90	152	181
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	40721751	1901216	140600619
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	40721751	1901216	140600619
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	40721751	1901216	140600619
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de TINTO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de TINTO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	passable	passable
Le budget de la Commune de TINTO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, critique	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de TINTO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de TINTO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	oui, faiblement		oui
La Commune de TINTO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	non	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de TINTO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, mais acceptable	non	non
La Commune de TINTO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	TOKO	NDIAN	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		48 %	48 %	49 %
Ratio de dépenses d'investissement		52 %	52 %	51 %
Ratio de dépenses de personnel		20 %	31 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		39997873	37713886	38503141
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		198	294	303
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		2,38	0,88	0,99
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		41 %	37 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses totales		93 %	37 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		108 %	28 %	44 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		19 %	17 %	40 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		82 %	55 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		102 %	67 %	52 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		48 %	48 %	49 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		96 %	87 %	76 %
Volume des recettes fiscales		139510492	52457328	63293216
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		204	359	350
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		51 %	84 %	73 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		29 %	22 %	38 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		66 %	71 %	76 %
Volume des concours financier de l'État		281341700	154327100	202344851
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		123	287	281
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-51015113	-59745040	-68704657
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-51015113	-59745040	-68704657
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-51015113	-59745040	-68504657
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de TOKO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de TOKO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	passable	oui
Le budget de la Commune de TOKO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de TOKO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		oui	non	non
La Commune de TOKO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				
La Commune de TOKO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de TOKO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de TOKO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	TOKOMBERE	MAYO-SAVA	Extrême-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	NA %	28 %	22 %
Ratio de dépenses d'investissement	%	72 %	78 %
Ratio de dépenses de personnel	%	25 %	26 %
Volume des dépenses de personnel	0	77366120	84785486
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	139	130
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1
Crédibilité budgétaire			
Taux de réalisation des recettes totales	%	93 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses totales	%	83 %	73 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	%	73 %	79 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	%	66 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	%	87 %	71 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	%	113 %	56 %
Structures budgétaires			
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	%	28 %	22 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	%	84 %	86 %
Volume des recettes fiscales	0	306198453	367226520
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	310	86	76
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	%	67 %	66 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	%	1 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	%	62 %	70 %
Volume des concours financier de l'État	0	754203108	860759689
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	302	9	16
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	%	12 %	0 %
Grands équilibres financiers			
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	0	55765354	96766484
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	0	55765354	96766484
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	0	55765354	96766484
Analyses			
Le niveau d'investissement de la Commune de TOKOMBERE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui
Le budget de la Commune de TOKOMBERE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui
Le budget de la Commune de TOKOMBERE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de TOKOMBERE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non
La Commune de TOKOMBERE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de TOKOMBERE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de TOKOMBERE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de TOKOMBERE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	TOMBEL	KOUPÉ-MANENGOUBA	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		35 %	%	30 %
Ratio de dépenses d'investissement		65 %	%	70 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	%	34 %
Volume des dépenses de personnel		53405197	0	76728202
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		139	364	152
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,67		0,97
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		56 %	%	43 %
Taux d'exécution des dépenses totales		68 %	%	36 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		78 %	%	49 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		47 %	%	52 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		64 %	%	32 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		63 %	%	40 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		35 %	%	30 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		93 %	%	88 %
Volume des recettes fiscales		339584044	0	227277782
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		61	368	162
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		60 %	%	66 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		7 %	%	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		43 %	%	49 %
Volume des concours financier de l'État		415403900	0	424091800
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		40	364	96
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	%	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		117347296	0	33528326
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		117347296	0	33528326
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		117704796	0	33528326
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de TOMBEL est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui		oui
Le budget de la Commune de TOMBEL est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?				non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui		passable
Le budget de la Commune de TOMBEL est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique		non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de TOMBEL est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non		non
La Commune de TOMBEL fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		non
La Commune de TOMBEL est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique		oui, critique
La Commune de TOMBEL est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		non
La Commune de TOMBEL fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui		oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	TONGA	NDE	Ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	36 %	44 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	64 %	56 %
Ratio de dépenses de personnel		%	32 %	42 %
Volume des dépenses de personnel		0	67259493	61559457
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	163	198
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1,01	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	65 %	32 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	60 %	39 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	71 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	99 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	55 %	31 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	55 %	21 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	36 %	44 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	49 %	70 %
Volume des recettes fiscales		0	101695341	105403017
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	295	299
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	33 %	55 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	1 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	66 %	59 %
Volume des concours financier de l'État		0	421059528	163412388
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	83	300
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	1 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	-1483956	3261046
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	-10183956	3261046
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	8700000	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	44	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	-1483956	3261046
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de TONGA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de TONGA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			passable	productivité critique
Le budget de la Commune de TONGA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de TONGA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de TONGA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	non
La Commune de TONGA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	non
La Commune de TONGA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	non
La Commune de TONGA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	TOUBORO	MAYO-REY	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		44 %	28 %	29 %
Ratio de dépenses d'investissement		56 %	72 %	71 %
Ratio de dépenses de personnel		12 %	26 %	30 %
Volume des dépenses de personnel		61364071	152331397	168127970
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		121	41	39
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,85	0,86	1,1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		78 %	82 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses totales		64 %	75 %	79 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		65 %	69 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		73 %	67 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		62 %	77 %	82 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		90 %	96 %	68 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		44 %	28 %	29 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		99 %	87 %	98 %
Volume des recettes fiscales		772769312	687778222	484010921
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		17	24	50
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		74 %	59 %	64 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	1 %	1 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		29 %	41 %	69 %
Volume des concours financier de l'État		333596500	828968906	1077756169
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		86	4	9
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		4 %	24 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		286244883	199032638	-61167396
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		286244883	199032638	-61167396
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		291745319	199032638	-61167396
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de TOUBORO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de TOUBORO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	passable
Le budget de la Commune de TOUBORO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de TOUBORO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de TOUBORO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de TOUBORO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	
La Commune de TOUBORO est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			non	oui, mais acceptable
La Commune de TOUBORO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	TOULOU	MAYO-KANI	Extrem-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		46 %	27 %	34 %
Ratio de dépenses d'investissement		54 %	73 %	66 %
Ratio de dépenses de personnel		25 %	26 %	25 %
Volume des dépenses de personnel		73559703	51146408	49144342
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		86	233	253
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,99	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		62 %	69 %	30 %
Taux d'exécution des dépenses totales		59 %	56 %	28 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		83 %	69 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		66 %	64 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		48 %	53 %	22 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		60 %	71 %	23 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		46 %	27 %	34 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	84 %	88 %
Volume des recettes fiscales		231496521	197105920	208687177
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		124	174	174
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		77 %	63 %	61 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	1 %	2 %
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales		58 %	44 %	65 %
Volume des concours financier de l'Etat		380451700	388929578	391935300
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'Etat		57	99	119
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	21 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-35044807	41813460	38770221
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-35044807	-146879252	38770221
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	188692712	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	8	5
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-20172096	41813460	38770221
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de TOULOU est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de TOULOU est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de TOULOU est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de TOULOU est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	
La Commune de TOULOU fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de TOULOU est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de TOULOU est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	oui, mais acceptable
La Commune de TOULOU fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	TOUROUA	BENOUE	Nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		20 %	29 %	25 %
Ratio de dépenses d'investissement		80 %	71 %	75 %
Ratio de dépenses de personnel		20 %	24 %	20 %
Volume des dépenses de personnel		26850935	35244853	29887084
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		259	310	334
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,98	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		92 %	77 %	88 %
Taux d'exécution des dépenses totales		85 %	75 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		65 %	63 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		73 %	64 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		92 %	82 %	63 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		104 %	91 %	98 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		20 %	29 %	25 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		99 %	88 %	88 %
Volume des recettes fiscales		213299726	203699225	222690777
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		135	168	165
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		85 %	67 %	59 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		19 %	24 %	21 %
Volume des concours financier de l'État		134053300	126464700	177198565
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		232	308	292
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		24 %	0 %	8 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		80540133	81545834	100557856
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		80540133	81545834	-22942144
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	123500000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	2
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		80540133	81545834	100557856
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de TOUROUA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de TOUROUA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de TOUROUA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de TOUROUA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non	non
La Commune de TOUROUA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de TOUROUA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de TOUROUA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de TOUROUA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	TUBAH	MEZAM	Nord-ouest
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	NA %	52 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement	%	48 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel	%	31 %	25 %
Volume des dépenses de personnel	0	79644357	63537457
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	302	131	190
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,94	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	%	41 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses totales	%	32 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	%	48 %	48 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	%	52 %	50 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	%	23 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	%	36 %	61 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	%	52 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	%	89 %	69 %
Volume des recettes fiscales	0	223137586	218537262
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	310	143	171
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	%	67 %	54 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	%	5 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	%	19 %	19 %
Volume des concours financier de l'État	0	111006500	127291400
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	302	325	317
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	0	-1457823	64057026
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	0	-1457823	64057026
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	4
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	0	-1457823	64057026
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de TUBAH est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui
Le budget de la Commune de TUBAH est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui
Le budget de la Commune de TUBAH est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de TUBAH est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non
La Commune de TUBAH fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non
La Commune de TUBAH est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	non
La Commune de TUBAH est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			
La Commune de TUBAH fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	WABANE	LEBIALEM	Sud-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		51 %	45 %	50 %
Ratio de dépenses d'investissement		49 %	55 %	50 %
Ratio de dépenses de personnel		20 %	13 %	20 %
Volume des dépenses de personnel		40975738	39336866	63089380
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		196	282	193
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,82	1	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		103 %	84 %	82 %
Taux d'exécution des dépenses totales		45 %	78 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		63 %	71 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		41 %	70 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		34 %	84 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		256 %	100 %	118 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		51 %	45 %	50 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		81 %	47 %	69 %
Volume des recettes fiscales		175391212	151391110	144829751
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		161	230	244
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		73 %	39 %	61 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		9 %	33 %	24 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		76 %	69 %	77 %
Volume des concours financier de l'État		579438780	503662900	557829802
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		7	52	40
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		12559386	20385296	-101690410
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		12559386	20385296	-101690410
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	4
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		15067639	21920296	-99775885
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de WABANE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de WABANE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui		oui
Le budget de la Commune de WABANE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de WABANE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de WABANE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui		
La Commune de WABANE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de WABANE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de WABANE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	WAZA	LOGONE ET CHARI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		50 %	28 %	12 %
Ratio de dépenses d'investissement		50 %	72 %	88 %
Ratio de dépenses de personnel		29 %	39 %	17 %
Volume des dépenses de personnel		47701618	54280014	24792267
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		162	212	348
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,96	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		47 %	71 %	63 %
Taux d'exécution des dépenses totales		47 %	60 %	65 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		57 %	60 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		55 %	43 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		40 %	60 %	67 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		42 %	83 %	68 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		50 %	28 %	12 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	89 %	91 %
Volume des recettes fiscales		140149809	88666835	94465768
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		202	320	314
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		79 %	83 %	91 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		35 %	84 %	92 %
Volume des concours financier de l'État		115628200	472845306	1036951819
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		244	59	12
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-2847418	-38312057	-38819553
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-2847418	-38312057	-38819553
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	4
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-1964143	-38312057	-38819553
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de WAZA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de WAZA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	oui
Le budget de la Commune de WAZA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de WAZA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de WAZA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de WAZA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de WAZA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de WAZA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	WIDIKUM	MOMO	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		50 %	49 %	38 %
Ratio de dépenses d'investissement		50 %	51 %	62 %
Ratio de dépenses de personnel		29 %	27 %	34 %
Volume des dépenses de personnel		47701618	44941868	58983754
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		162	266	206
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,99	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		47 %	44 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses totales		47 %	44 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		57 %	47 %	52 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		55 %	42 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		40 %	42 %	91 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		42 %	46 %	64 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		50 %	49 %	38 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		87 %	83 %	74 %
Volume des recettes fiscales		140149809	121845546	119062020
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		202	273	279
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		79 %	69 %	66 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		35 %	7 %	5 %
Volume des concours financier de l'État		115628200	24703400	18871100
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		244	355	350
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	6 %	6 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-2847418	-18375318	-13816032
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-2847418	-38375318	-33816032
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	20000000	20000000
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	36	2
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-1964143	-15715381	-10688930
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de WIDIKUM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de WIDIKUM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	passable
Le budget de la Commune de WIDIKUM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de WIDIKUM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de WIDIKUM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de WIDIKUM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de WIDIKUM est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de WIDIKUM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	WINA	MAYO-DANAY	Extrem-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		22 %	24 %	30 %
Ratio de dépenses d'investissement		78 %	76 %	70 %
Ratio de dépenses de personnel		0 %	25 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		0	28006610	28389435
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	338	340
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,03	1,12	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		74 %	77 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses totales		54 %	62 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		56 %	58 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		66 %	69 %	58 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		53 %	64 %	44 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		78 %	82 %	80 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		22 %	24 %	30 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	91 %	92 %
Volume des recettes fiscales		169951956	205203054	190630601
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		168	165	190
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		79 %	56 %	72 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		36 %	21 %	42 %
Volume des concours financier de l'État		241743900	139797600	243989600
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		155	301	253
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		79062776	110542707	89332505
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		79062776	110542707	89332505
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		79488876	110542707	89749486
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de WINA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de WINA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		non	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	oui
Le budget de la Commune de WINA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de WINA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de WINA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de WINA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de WINA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		non
La Commune de WINA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	WUM	MENCHUM	Nord-ouest	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		37 %	42 %	45 %
Ratio de dépenses d'investissement		63 %	58 %	55 %
Ratio de dépenses de personnel		31 %	37 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		71870323	68525483	64541975
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		91	160	187
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	0,94	1,01
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		70 %	37 %	52 %
Taux d'exécution des dépenses totales		53 %	36 %	34 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		61 %	37 %	43 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		71 %	41 %	42 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		50 %	35 %	29 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		70 %	33 %	61 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		37 %	42 %	45 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	79 %	78 %
Volume des recettes fiscales		428059019	158217113	177742257
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		35	220	201
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		37 %	65 %	64 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		3 %	30 %	20 %
Volume des concours financier de l'État		21357300	129611800	128572600
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		285	305	316
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		242291267	12340895	42439637
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		242291267	12340895	42439637
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		256359331	21114881	44337556
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de WUM est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de WUM est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	non	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de WUM est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de WUM est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de WUM fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	non	non
La Commune de WUM est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de WUM est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	
La Commune de WUM fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	YABASSI	NKAM	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		43 %	21 %	27 %
Ratio de dépenses d'investissement		57 %	79 %	73 %
Ratio de dépenses de personnel		22 %	37 %	38 %
Volume des dépenses de personnel		38723513	49836854	56292685
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		204	241	222
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1,27	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		43 %	39 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses totales		51 %	39 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		46 %	14 %	49 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		46 %	24 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		55 %	75 %	90 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		41 %	50 %	79 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		43 %	21 %	27 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		77 %	82 %	83 %
Volume des recettes fiscales		124392863	137542838	150194472
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		221	245	236
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		54 %	46 %	45 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		3 %	0 %	9 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		7 %	19 %	22 %
Volume des concours financier de l'État		33222866	127396372	126752066
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		274	307	318
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-17734292	31681950	33184802
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-17734292	31681950	33184802
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-17734292	31681950	33347397
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de YABASSI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de YABASSI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de YABASSI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de YABASSI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de YABASSI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	non	oui
La Commune de YABASSI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de YABASSI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		
La Commune de YABASSI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	YAGOUA	MAYO-DANAY	Extrem-nord
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	42 %	38 %	44 %
Ratio de dépenses d'investissement	58 %	62 %	56 %
Ratio de dépenses de personnel	26 %	25 %	29 %
Volume des dépenses de personnel	102231796	97470742	117665104
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	49	98	75
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	0,96	1	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	63 %	51 %	41 %
Taux d'exécution des dépenses totales	64 %	50 %	46 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	67 %	59 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	119 %	59 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	62 %	46 %	41 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	40 %	46 %	34 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	42 %	38 %	44 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	89 %	86 %	95 %
Volume des recettes fiscales	423695157	379291352	347520271
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	36	55	88
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	75 %	67 %	71 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	0 %	0 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	51 %	63 %	58 %
Volume des concours financier de l'État	439782066	656149320	478921555
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	32	20	64
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	86691005	56309354	-44668668
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	86691005	56309354	-44668668
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	86691005	56309354	-44668668
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de YAGOUA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de YAGOUA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	non	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de YAGOUA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, mais acceptable	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de YAGOUA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de YAGOUA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	non	non
La Commune de YAGOUA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique	oui, critique	
La Commune de YAGOUA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique	oui, mais acceptable	non
La Commune de YAGOUA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	YAOUNDE I	MFOUNDI	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	59 %	50 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	41 %	50 %
Ratio de dépenses de personnel		%	44 %	33 %
Volume des dépenses de personnel		0	420118995	452426754
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	12	13
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	0,96
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	65 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	52 %	72 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	55 %	82 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	68 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	48 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	51 %	46 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	59 %	50 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	89 %	95 %
Volume des recettes fiscales		0	1522938969	2008954618
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	10	9
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	28 %	37 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	5 %	8 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	10 %	13 %
Volume des concours financier de l'État		0	206650000	329572000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	254	169
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	763129775	768934099
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	763129775	768934099
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	764412623	768934099
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de YAOUNDE I est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de YAOUNDE I est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	passable
Le budget de la Commune de YAOUNDE I est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de YAOUNDE I est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de YAOUNDE I fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				oui
La Commune de YAOUNDE I est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de YAOUNDE I est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de YAOUNDE I fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	YAOUNDE II	MFOUNDI	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	65 %	61 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	35 %	39 %
Ratio de dépenses de personnel		%	34 %	31 %
Volume des dépenses de personnel		0	299803351	322571555
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	23	21
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			0,99	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	61 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	60 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	74 %	70 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	62 %	71 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	45 %	50 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	55 %	35 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	65 %	61 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	87 %	93 %
Volume des recettes fiscales		0	1003819967	1404024964
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	18	17
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	32 %	48 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	6 %	12 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	15 %	15 %
Volume des concours financier de l'État		0	193703100	258337200
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	264	235
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	276633958	476347692
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	276633958	476347692
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	276633958	476347692
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de YAOUNDE II est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			acceptable	acceptable
Le budget de la Commune de YAOUNDE II est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			passable	passable
Le budget de la Commune de YAOUNDE II est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de YAOUNDE II est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de YAOUNDE II fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	oui
La Commune de YAOUNDE II est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de YAOUNDE II est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?				
La Commune de YAOUNDE II fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	YAOUNDE III	MFOUNDI	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	64 %	52 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	36 %	48 %
Ratio de dépenses de personnel		%	29 %	33 %
Volume des dépenses de personnel		0	252946178	282837841
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	24	23
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		9 %	61 %	69 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	59 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	61 %	62 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		9 %	54 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	55 %	77 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	73 %	84 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	64 %	52 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		100 %	84 %	81 %
Volume des recettes fiscales		26900000	636298599	757786272
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		309	29	32
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		0 %	47 %	46 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	12 %	14 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		0 %	37 %	34 %
Volume des concours financier de l'État		0	515376933	562530250
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	47	39
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	14 %	9 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		26900000	-104705322	78857872
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		26900000	-293057822	78857872
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	188352500	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	9	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		26900000	-104705322	78857872
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de YAOUNDE III est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			acceptable	oui
Le budget de la Commune de YAOUNDE III est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	passable
Le budget de la Commune de YAOUNDE III est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de YAOUNDE III est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de YAOUNDE III fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	oui
La Commune de YAOUNDE III est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de YAOUNDE III est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?			non	non
La Commune de YAOUNDE III fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	non	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	YAOUNDE IV	MFOUNDI	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	67 %	53 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	33 %	47 %
Ratio de dépenses de personnel		%	34 %	36 %
Volume des dépenses de personnel		0	512880624	583697364
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	6	6
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			0,99	0,78
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	75 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	74 %	70 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	94 %	87 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	80 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	52 %	57 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	63 %	65 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	67 %	53 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	89 %	91 %
Volume des recettes fiscales		0	1543419852	1804130834
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	8	12
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	40 %	56 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	7 %	9 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	9 %	8 %
Volume des concours financier de l'État		0	196722876	198321642
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	263	283
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	5 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	240822550	349176531
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	134884010	349176531
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	105938540	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	13	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	258458171	407441177
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de YAOUNDE IV est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			non	oui
Le budget de la Commune de YAOUNDE IV est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de YAOUNDE IV est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de YAOUNDE IV est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de YAOUNDE IV fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	oui
La Commune de YAOUNDE IV est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de YAOUNDE IV est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?				
La Commune de YAOUNDE IV fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	YAOUNDE V	MFOUNDI	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		59 %	67 %	52 %
Ratio de dépenses d'investissement		41 %	33 %	48 %
Ratio de dépenses de personnel		35 %	38 %	33 %
Volume des dépenses de personnel		333554594	414982362	471752789
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		13	13	10
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		63 %	56 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses totales		70 %	63 %	78 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		88 %	81 %	72 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		65 %	51 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		54 %	43 %	85 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		57 %	100 %	66 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		59 %	67 %	52 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		85 %	86 %	94 %
Volume des recettes fiscales		862397333	1016486296	1514477388
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		14	17	15
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		37 %	33 %	49 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		6 %	4 %	5 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		29 %	18 %	31 %
Volume des concours financier de l'État		417828300	263852600	719558000
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		39	203	22
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		71428833	90232254	181921279
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		71428833	90232254	181921279
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		71428833	90232254	181921279
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de YAOUNDE V est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	non	oui
Le budget de la Commune de YAOUNDE V est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		non, mais acceptable	non, mais acceptable	passable
Le budget de la Commune de YAOUNDE V est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, mais acceptable	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de YAOUNDE V est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de YAOUNDE V fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui	oui, faiblement	
La Commune de YAOUNDE V est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, critique
La Commune de YAOUNDE V est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique		non
La Commune de YAOUNDE V fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	YAOUNDE VI	MFOUNDI	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	54 %	58 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	46 %	42 %
Ratio de dépenses de personnel		%	37 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		0	421177524	478334287
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	11	9
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			0,99	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	62 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	72 %	76 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	74 %	82 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	74 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	69 %	69 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	41 %	39 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	54 %	58 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	83 %	88 %
Volume des recettes fiscales		0	1129198687	1321816810
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	15	19
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	30 %	40 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	4 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	1 %	12 %
Volume des concours financier de l'État		0	25118909	232828504
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	354	264
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	207046779	208007788
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	207046779	208007788
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	209388991	209479193
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de YAOUNDE VI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de YAOUNDE VI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de YAOUNDE VI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de YAOUNDE VI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de YAOUNDE VI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de YAOUNDE VI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de YAOUNDE VI est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?				
La Commune de YAOUNDE VI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	YAOUNDE VII	MFOUNDI	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	44 %	59 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	56 %	41 %
Ratio de dépenses de personnel		%	33 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		0	205847277	199050616
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	27	31
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	60 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	64 %	62 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	62 %	85 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	57 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	65 %	45 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	73 %	100 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	44 %	59 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	70 %	70 %
Volume des recettes fiscales		0	702924001	876159887
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	23	30
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	16 %	23 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	5 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	28 %	26 %
Volume des concours financier de l'État		0	371633200	333129250
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	108	167
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	382784108	413735632
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	382784108	413735632
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	382784108	413735632
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de YAOUNDE VII est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de YAOUNDE VII est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			passable	oui
Le budget de la Commune de YAOUNDE VII est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, mais acceptable	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de YAOUNDE VII est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de YAOUNDE VII fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?				oui, faiblement
La Commune de YAOUNDE VII est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			non	non
La Commune de YAOUNDE VII est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?				
La Commune de YAOUNDE VII fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	YINGUI	NKAM	Littoral	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		44 %	28 %	22 %
Ratio de dépenses d'investissement		56 %	72 %	78 %
Ratio de dépenses de personnel		25 %	21 %	37 %
Volume des dépenses de personnel		15627871	16466988	46068629
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		291	359	269
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,79	0,99	1,07
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		43 %	65 %	82 %
Taux d'exécution des dépenses totales		26 %	52 %	89 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		32 %	44 %	76 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		63 %	70 %	83 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		23 %	56 %	93 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		31 %	63 %	81 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		44 %	28 %	22 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		91 %	85 %	96 %
Volume des recettes fiscales		89599710	85343103	148733662
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		273	325	239
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		42 %	48 %	60 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		0 %	2 %	2 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		30 %	60 %	65 %
Volume des concours financier de l'État		52964781	205836115	364405936
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		266	255	140
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	8 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		37166462	23489797	30979399
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		37166462	23489797	30979399
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		37166462	23489797	30979399
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de YINGUI est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de YINGUI est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	non
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		oui	oui	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de YINGUI est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, mais acceptable	oui
Le niveau de gouvernance de la Commune de YINGUI est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non, mais acceptable
La Commune de YINGUI fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		non	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de YINGUI est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, mais acceptable	
La Commune de YINGUI est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	oui, mais acceptable	oui, mais acceptable
La Commune de YINGUI fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	YOKADOUMA	BOUMBA ET NGOKO	Est	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	70 %	60 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	30 %	40 %
Ratio de dépenses de personnel		%	48 %	45 %
Volume des dépenses de personnel		0	397927794	266039695
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	15	25
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	0,98
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	57 %	66 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	59 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	83 %	58 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	49 %	64 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	35 %	51 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	118 %	98 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	70 %	60 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	87 %	94 %
Volume des recettes fiscales		0	755114748	992298419
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	21	25
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	71 %	52 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	6 %	3 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	17 %	13 %
Volume des concours financier de l'État		0	191677387	149487238
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	265	308
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	46669413	460818085
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	46669413	460818085
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	3
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	46669413	460818085
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de YOKADOUMA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			non	oui
Le budget de la Commune de YOKADOUMA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			productivité critique	productivité critique
Le budget de la Commune de YOKADOUMA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de YOKADOUMA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de YOKADOUMA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			oui	oui, faiblement
La Commune de YOKADOUMA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, critique
La Commune de YOKADOUMA est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?				
La Commune de YOKADOUMA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	YOKO	MBAM ET KIM	Centre	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		24 %	27 %	44 %
Ratio de dépenses d'investissement		76 %	73 %	56 %
Ratio de dépenses de personnel		30 %	25 %	24 %
Volume des dépenses de personnel		47007951	49023636	49297414
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		165	242	251
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,82	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		100 %	83 %	74 %
Taux d'exécution des dépenses totales		69 %	64 %	47 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		77 %	74 %	61 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		88 %	80 %	75 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		67 %	61 %	40 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		108 %	84 %	74 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		24 %	27 %	44 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		90 %	86 %	84 %
Volume des recettes fiscales		244517606	207158732	244654245
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		102	162	147
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		32 %	32 %	26 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		4 %	5 %	7 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		40 %	37 %	32 %
Volume des concours financier de l'État		318025649	339369500	229943815
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		100	128	268
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		24 %	0 %	2 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		112525505	47155971	86299340
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		61237755	47155971	73301345
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		51287750	0	12997995
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		9	48	2
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		112525505	47155971	86299340
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de YOKO est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de YOKO est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		passable	oui	oui
Le budget de la Commune de YOKO est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		oui	oui	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de YOKO est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de YOKO fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement		oui
La Commune de YOKO est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, critique	oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de YOKO est-elle fortement dépendante des dotations de l'Etat ?		oui, critique	non	non
La Commune de YOKO fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		oui	oui	oui

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES			
Commune de	ZHOA	MENCHUM	Nord-ouest
	2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire			
Ratio de dépenses de fonctionnement	36 %	33 %	39 %
Ratio de dépenses d'investissement	64 %	67 %	61 %
Ratio de dépenses de personnel	22 %	33 %	42 %
Volume des dépenses de personnel	30392333	83836181	114005522
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel	245	124	82
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	1	1	1
Crédibilité budgétaire	2020	2021	2022
Taux de réalisation des recettes totales	49 %	52 %	60 %
Taux d'exécution des dépenses totales	45 %	61 %	55 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	65 %	51 %	44 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	55 %	30 %	35 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	39 %	67 %	65 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	47 %	79 %	87 %
Structures budgétaires	2020	2021	2022
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	36 %	33 %	39 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	90 %	97 %	72 %
Volume des recettes fiscales	124802943	208734474	164649414
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales	219	159	217
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	78 %	95 %	71 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	0 %	2 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	70 %	15 %	60 %
Volume des concours financier de l'État	292123950	101674700	450185165
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État	115	330	80
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	0 %	37 %	18 %
Grands équilibres financiers	2020	2021	2022
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	629152	-41816817	-42580178
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	629152	-294003441	-180396898
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes	0	252186624	137816720
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes	27	5	1
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	629152	-35818192	-37603439
Analyses	2020	2021	2022
Le niveau d'investissement de la Commune de ZHOA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?	oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ZHOA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?	oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?	oui	passable	productivité critique
Le budget de la Commune de ZHOA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?	non, critique	non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de ZHOA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?	non	non	non
La Commune de ZHOA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?	non	oui, faiblement	oui, faiblement
La Commune de ZHOA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?	oui, critique		non
La Commune de ZHOA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?	oui, critique		oui, mais acceptable
La Commune de ZHOA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?	oui	non	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ZINA	LOGONE ET CHARI	Extrême-nord	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		NA %	30 %	23 %
Ratio de dépenses d'investissement		%	70 %	77 %
Ratio de dépenses de personnel		%	19 %	35 %
Volume des dépenses de personnel		0	26807141	60738327
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		302	344	201
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues			1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		%	55 %	67 %
Taux d'exécution des dépenses totales		%	57 %	68 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		%	56 %	54 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		%	48 %	44 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		%	57 %	73 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		%	60 %	79 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		%	30 %	23 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		%	86 %	85 %
Volume des recettes fiscales		0	138295640	139705152
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		310	244	251
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		%	61 %	67 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		%	0 %	12 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		%	70 %	80 %
Volume des concours financier de l'État		0	324758131	588722750
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		302	141	34
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		%	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		0	15649051	-6384445
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		0	15649051	-6384445
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	1
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		0	15649051	-6384445
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de ZINA est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?			oui	oui
Le budget de la Commune de ZINA est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?			oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?			oui	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de ZINA est-il réaliste suivant la norme PEFA ?			non, critique	non, mais acceptable
Le niveau de gouvernance de la Commune de ZINA est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?			non	non
La Commune de ZINA fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?			non	oui
La Commune de ZINA est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?			oui, critique	oui, mais acceptable
La Commune de ZINA est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?			oui, mais acceptable	oui, critique
La Commune de ZINA fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?			oui	non

PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES				
Commune de	ZOETELE	DJA ET LOBO	Sud	
		2020	2021	2022
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement		37 %	52 %	35 %
Ratio de dépenses d'investissement		63 %	48 %	65 %
Ratio de dépenses de personnel		41 %	34 %	38 %
Volume des dépenses de personnel		90464871	90118996	95657444
Rang national de la CTD sur les dépenses de personnel		62	117	118
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues		0,98	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales		37 %	48 %	56 %
Taux d'exécution des dépenses totales		38 %	41 %	53 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement		42 %	46 %	44 %
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement		41 %	51 %	43 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement		36 %	37 %	60 %
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement		35 %	46 %	66 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales		37 %	52 %	35 %
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement		81 %	68 %	54 %
Volume des recettes fiscales		168281339	170693800	142953874
Rang national de la CTD en mobilisation des recettes fiscales		171	206	246
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement		71 %	55 %	47 %
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement		2 %	7 %	4 %
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales		60 %	45 %	54 %
Volume des concours financier de l'État		341875600	264372600	410382400
Rang national de la CTD en mobilisation des concours financier de l'État		82	202	105
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales		0 %	0 %	0 %
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut		-10383477	-14018706	9255868
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette		-10383477	-14018706	9255868
Volume annuel des ressources consacrées au Remboursement dettes		0	0	0
Rang national de la CTD en ressources consacrées au Remboursement dettes		27	48	1
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion		-6791372	-14018706	9255868
Analyses				
Le niveau d'investissement de la Commune de ZOETELE est-il suffisant (Art 417 CGCTD) pour impulser le développement ?		oui	oui	oui
Le budget de la Commune de ZOETELE est-il resté équilibré en recettes et en dépenses (Art 377 CGCTD) ?		oui	oui	oui
Le niveau de productivité du personnel est-il satisfaisant (Art 417 CGCTD) ?		productivité critique	passable	non, mais acceptable
Le budget de la Commune de ZOETELE est-il réaliste suivant la norme PEFA ?		non, critique	non, critique	non, critique
Le niveau de gouvernance de la Commune de ZOETELE est-il satisfaisant au sens de la norme PEFA ?		non	non	non
La Commune de ZOETELE fait-elle l'entretien de son patrimoine pour le garder en bon état ?		oui, faiblement	oui	oui, faiblement
La Commune de ZOETELE est-elle fortement dépendante pour son fonctionnement des recettes fiscales ?		oui, mais acceptable	non	non
La Commune de ZOETELE est-elle fortement dépendante des dotations de l'État ?		oui, critique	non	non
La Commune de ZOETELE fait-elle suffisamment d'effort pour rembourser sa dette et financer quelques investissements à partir de ses recettes de fonctionnement ?		non	non	oui

ANNEXE 2 : PROFIL DES REGIONS

ADAMAOUA				
INDICATEURS	MODE DE CALCUL	RESULTAT		NORMES
		2021	20222	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	Dépens font/Dépend tot X100	53,48 %	38,31 %	Max 60 %
Ratio de dépenses d'investissement	Dépens InVS/Dépens tot X 100	46,51 %	61,69 %	Min 40 %
Ratio de dépenses de personnel	Dépens pers/Dépens font X 100	01,59 %	04,42 %	Max 35 %
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	Recette total prévues /Dépens total prévues	1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	Réal récent / Recette prévues X 100	91,88 %	71,70 %	Min 92%
Taux d'exécution des dépenses totales	Dépens exc./Dépens prévu X 100	49,54 %	67,13 %	Min 85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	Dépens font exc./Dépend font prévu X 100	66,26 %	77,17 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	Recet fonct réal/Recet fonct prév X 100	79,70 %	49,44 %	Min 92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	Dépens Inv exéc/Dépe Inv prév X 100	38,40 %	62,11 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	Recet Inv réal/Recet Inv prév X 100	100 %	89,70 %	Min 92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	Dépens fonct/Dépens total x 100	53,48 %	38,31 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	Recet fiscales/recet fonct X 100	NE	NE	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	Recet péréq/Réchet fonct X 100	NE	NE	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	Dépens d'ent/ dépes fonct X 100	1,25 %	0,33 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	Recet (Dotation + crédit transférés)/ Recet total X 100	99,76 %	66,13 %	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	Interv FEICOM/ Recet total X 100			
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	Recet Fonct – Dépens fonct	161 278 350	-190 216 066	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	Épargne brute – Remboursement dettes	161 278 350	-190 216 066	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	Épargne brute – (Produits financiers+charges financières)	161 278 350	-190 216 066	
Situation de l'endettement				
Poids de la dette sur les recettes de fonctionnement	Dettes /Recettes de fonct X 100			Max 30 %
Marge brute d'autofinancement	Épargne brute			
Endettement net par rapport à la marge d'autofinancement	Encours de dettes/Marge autofinancement			Max 6 ans

CENTRE				
INDICATEURS	MODE DE CALCUL	RESULTAT		NORMES
		2021	20222	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	Dépens fonct/Dépen tot X100	35,70 %	60,35 %	Max 60 %
Ratio de dépenses d'investissement	Dépens Inves/Dépens tot X 100	64,30 %	39,65 %	Min 40 %
Ratio de dépenses de personnel	Dépens pers/Dépens fonct X 100	10,74 %	20,25 %	Max 35 %
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	Recette total prévues /Depens total prévues	1,03	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	Réal recet / Recet prévues X 100	91,66 %	85,80 %	Min 92%
Taux d'exécution des dépenses totales	Dépens exéc/Dépens prév X 100	74,32 %	58,49 %	Min 85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	Dépens fonct exéc/Dépen font prév X 100	66,33 %	88,30 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	Recet fonct réal/Recet fonct prév X 100	91,66 %	84,41 %	Min 92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	Dépens Inv exéc/Dépe Inv prév X 100	79,65 %	38,64 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	Recet Inv réal/Recet Inv prév X 100	NE	100 %	Min 92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	Dépens fonct/Dépens total x 100	35,70 %	60,35 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	Recet fiscales/recet fonct X 100	NE	NE	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	Recet péréq/Récat fonct X 100	NE	NE	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	Dépens d'ent/ dépenses fonct X 100	00 %	00 %	
Poids du concours financier de l'Etat dans les recettes totales	Recet (Dotation + crédit transférés)/ Recet total X 100	100 %	82,77 %	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	Interv FEICOM/ Recet total X 100			
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	Recet Fonct – Dépens fonct	1 954 097 096	1 464 670 281	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	Épargne brute – Remboursement dettes	1 954 097 096	1 464 670 281	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	Épargne brute – (Produits financiers+charges financières)	1 954 097 096	1 464 670 281	
Situation de l'endettement				
Poids de la dette sur les recettes de fonctionnement	Dettes /Recettes de fonct X 100			Max 30 %
Marge brute d'autofinancement	Épargne brute			
Endettement net par rapport à la marge d'autofinancement	Encours de dettes/Marge autofinancement			Max 6 ans

EST				
INDICATEURS	MODE DE CALCUL	RESULTAT		NORMES
		2021	20222	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	Dépens fonct/Dépen tot X100	63,71 %	60,52 %	Max 60 %
Ratio de dépenses d'investissement	Dépens Inves/Dépens tot X 100	36,27 %	39,48 %	Min 40 %
Ratio de dépenses de personnel	Dépens pers/Dépens fonct X 100	01,78 %	19,03 %	Max 35 %
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	Recette total prévues /Depens total prévues	0,7597	0.9985	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	Réal recet / Recet prévues X 100	75,00 %	73,81 %	Min 92%
Taux d'exécution des dépenses totales	Dépens exéc/Dépens prév X 100	80,99 %	55,12 %	Min 85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	Dépens fonct exéc/Dépen font prév X 100	84,93 %	94,36 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	Recet fonct réal/Recet fonct prév X 100	100 %	83,40 %	Min 92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	Dépens Inv exéc/Dépe Inv prév X 100	64,49 %	33,74 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	Recet Inv réal/Recet Inv prév X 100	66,67 %	68,52 %	Min 92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	Dépens fonct/Dépens total x 100	63,71 %	60,52 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	Recet fiscales/recet fonct X 100	NE	NE	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	Recet péréq/Réctet fonct X 100	NE	NE	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	Dépens d'ent/ dépes fonct X 100	0,49 % %	0,26 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	Recet (Dotation + crédit transférés)/ Recet total X 100	100 %	99,79	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	Interv FEICOM/ Recet total X 100			
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	Recet Fonct – Dépens fonct	-987 428 176	-127 116 675	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	Épargne brute – Remboursement dettes	-987 428 176	-127 116 675	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	Épargne brute – (Produits financiers+charges financières)	-987 428 176	-127 116 675	
Situation de l'endettement				
Poids de la dette sur les recettes de fonctionnement	Dettes /Recettes de fonct X 100			Max 30 %
Marge brute d'autofinancement	Épargne brute			
Endettement net par rapport à la marge d'autofinancement	Encours de dettes/Marge autofinancement			Max 6 ans

EXTREME-NORD				
INDICATEURS	MODE DE CALCUL	RESULTAT		NORMES
		2021	20222	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	Dépens fonct/Dépen tot X100	29,97 %	58,37 %	Max 60 %
Ratio de dépenses d'investissement	Dépens Inves/Dépens tot X 100	70 ;03 %	41,63 %	Min 40 %
Ratio de dépenses de personnel	Dépens pers/Dépens fonct X 100	04,84 %	16,50 %	Max 35 %
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	Recette total prévues /Depens total prévues	1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	Réal recet / Recet prévues X 100	82, %	42,13 %	Min 92%
Taux d'exécution des dépenses totales	Dépens exéc/Dépens prév X 100	83,68 %	38,95 %	Min 85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	Dépens fonct exéc/Dépen font prév X 100	66,48 %	81,6 ù	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	Recet fonct réal/Recet fonct prév X 100	82 %	50,57 %	Min 92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	Dépens Inv exéc/Dépe Inv prév X 100	94,10 %	22,47 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	Recet Inv réal/Recet Inv prév X 100	NE	00 %	Min 92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	Dépens fonct/Dépens total x 100	29,97 %	58,37 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	Recet fiscales/recet fonct X 100	NE	NE	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	Recet péréq/Récet fonct X 100	NE	NE	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	Dépens d'ent/ dépenses fonct X 100	0.44 %	0,80 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	Recet (Dotation + crédit transférés)/ Recet total X 100	100 %	99,12 %	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	Interv FEICOM/ Recet total X 100			
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	Recet Fonct – Dépens fonct	1 561 862 226	1 161 040 417	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	Épargne brute – Remboursement dettes	1 561 862 226	1 161 040 417	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	Épargne brute – (Produits financiers+charges financières)	1 561 862 226	1 161 040 417	
Situation de l'endettement				
Poids de la dette sur les recettes de fonctionnement	Dettes /Recettes de fonct X 100			Max 30 %
Marge brute d'autofinancement	Épargne brute			
Endettement net par rapport à la marge d'autofinancement	Encours de dettes/Marge autofinancement			Max 6 ans

LITTORAL				
INDICATEURS	MODE DE CALCUL	RESULTAT		NORMES
		2021	20222	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	Dépens fonct/Dépen tot X100	34 ,78 %	93,51 %	Max 60 %
Ratio de dépenses d'investissement	Dépens Inves/Dépens tot X 100	65,22 %	6,49 %	Min 40 %
Ratio de dépenses de personnel	Dépens pers/Dépens fonct X 100	4,11 %	06,40 %	Max 35 %
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	Recette total prévues /Depens total prévues	1	0 ,9084	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	Réal recet / Recet prévues X 100	91,67 %	66,28 %	Min 92%
Taux d'exécution des dépenses totales	Dépens exéc/Dépens prév X 100	76,64 %	30,17 %	Min 85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	Dépens fonct exéc/Dépen font prév X 100	66,64 %	69,03 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	Recet fonct réal/Recet fonct prév X 100	91,67 %	194,24 %	Min 92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	Dépens Inv exéc/Dépe Inv prév X 100	83,30 %	3,20 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	Recet Inv réal/Recet Inv prév X 100	NE	8,77 %	Min 92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	Dépens fonct/Dépens total x 100	34 ,78 %	93,51 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	Recet fiscales/recet fonct X 100	NE	NE	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	Recet péréq/Réchet fonct X 100	NE	NE	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	Dépens d'ent/ dépenses fonct X 100	1,36 %	1,04 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	Recet (Dotation + crédit transférés)/ Recet total X 100	100 %	84,78 %	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	Interv FEICOM/ Recet total X 100			
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	Recet Fonct – Dépens fonct	1 950 262 801	1 297 775 179	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	Épargne brute – Remboursement dettes	1 950 262 801	1 297 775 179	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	Épargne brute – (Produits financiers+charges financières)	1 950 262 801	1 297 775 179	
Situation de l'endettement				
Poids de la dette sur les recettes de fonctionnement	Dettes /Recettes de fonct X 100			Max 30 %
Marge brute d'autofinancement	Épargne brute			
Endettement net par rapport à la marge d'autofinancement	Encours de dettes/Marge autofinancement			Max 6 ans

NORD				
INDICATEURS	MODE DE CALCUL	RESULTAT		NORMES
		2021	2022	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	Dépens fonct/Dépen tot X100	25,95 %	28,93 %	Max 60 %
Ratio de dépenses d'investissement	Dépens Inves/Dépens tot X 100	74,05 %	71,07 %	Min 40 %
Ratio de dépenses de personnel	Dépens pers/Dépens fonct X 100	8,03 %	13,96 %	Max 35 %
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	Recette total prévues /Depens total prévues	1	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	Réal recet / Recet prévues X 100	81,93 %	72,85 %	Min 92%
Taux d'exécution des dépenses totales	Dépens exéc/Dépens prév X 100	76,65 %	100 %	Min 85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	Dépens fonct exéc/Dépen font prév X 100	49,91 %	101,66 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	Recet fonct réal/Recet fonct prév X 100	54,65 %	86,34 %	Min 92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	Dépens Inv exéc/Dépe Inv prév X 100	94,37 %	99,34 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	Recet Inv réal/Recet Inv prév X 100	100 %	57,69 %	Min 92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	Dépens fonct/Dépens total x 100	25,95 %	28,93 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	Recet fiscales/recet fonct X 100	NE	NE	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	Recet péréq/Réchet fonct X 100	NE	NE	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	Dépens d'ent/ dépenses fonct X 100	00 %	00 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	Recet (Dotation + crédit transférés)/ Recet total X 100	99,87 %	62,16 %	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	Interv FEICOM/ Recet total X 100			
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	Recet Fonct – Dépens fonct	51 844 041	950 732 703	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	Épargne brute – Remboursement dettes	51 844 041	950 732 703	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	Épargne brute – (Produits financiers+charges financières)	51 844 041	950 732 703	
Situation de l'endettement				
Poids de la dette sur les recettes de fonctionnement	Dettes /Recettes de fonct X 100			Max 30 %
Marge brute d'autofinancement	Épargne brute			
Endettement net par rapport à la marge d'autofinancement	Encours de dettes/Marge autofinancement			Max 6 ans

NORD-OUEST				
INDICATEURS	MODE DE CALCUL	RESULTAT		NORMES
		2021	2022	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	Dépens fonct/Dépen tot X100	42,53 %	%	Max 60 %
Ratio de dépenses d'investissement	Dépens Inves/Dépens tot X 100	57,47 %	%	Min 40 %
Ratio de dépenses de personnel	Dépens pers/Dépens fonct X 100	09,01 %	%	Max 35 %
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	Recette total prévues /Depens total prévues	0,75		1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	Réal recet / Recet prévues X 100	100 %	%	Min 92%
Taux d'exécution des dépenses totales	Dépens exéc/Dépens prév X 100	100 %	%	Min 85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	Dépens fonct exéc/Dépen font prév X 100	100 %	%	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	Recet fonct réal/Recet fonct prév X 100	100 %	%	Min 92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	Dépens Inv exéc/Dépe Inv prév X 100	100 %	%	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	Recet Inv réal/Recet Inv prév X 100	100 %	%	Min 92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	Dépens fonct/Dépens total x 100	42,53 %	%	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	Recet fiscales/recet fonct X 100	NE	%	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	Recet péréq/Récet fonct X 100	NE	%	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	Dépens d'ent/ dépes fonct X 100	00 %	%	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	Recet (Dotation + crédit transférés)/ Recet total X 100	100 %	%	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	Interv FEICOM/ Recet total X 100			
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	Recet Fonct – Dépens fonct	-524 920 000		
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	Épargne brute – Remboursement dettes	-524 920 000		
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	Épargne brute – (Produits financiers+charges financières)	-524 920 000		
Situation de l'endettement				
Poids de la dette sur les recettes de fonctionnement	Dettes /Recettes de fonct X 100			Max 30 %
Marge brute d'autofinancement	Épargne brute			
Endettement net par rapport à la marge d'autofinancement	Encours de dettes/Marge autofinancement			Max 6 ans

OUEST				
INDICATEURS	MODE DE CALCUL	RESULTAT		NORMES
		2021	2022	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	Dépens fonct/Dépen tot X100	53,26 %	37,74 %	Max 60 %
Ratio de dépenses d'investissement	Dépens Inves/Dépens tot X 100	46,74 %	62,26 %	Min 40 %
Ratio de dépenses de personnel	Dépens pers/Dépens fonct X 100	02,59 %	3,85 %	Max 35 %
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	Recette total prévues /Depens total prévues	1	0,819	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	Réal recet / Recet prévues X 100	82,79 %	61,37 %	Min 92%
Taux d'exécution des dépenses totales	Dépens exéc/Dépens prév X 100	45,56 %	98,59 %	Min 85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	Dépens fonct exéc/Dépen font prév X 100	60,71 %	100 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	Recet fonct réal/Recet fonct prév X 100	82,79 %	81,31 %	Min 92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	Dépens Inv exéc/Dépe Inv prév X 100	35,47 %	97,76 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	Recet Inv réal/Recet Inv prév X 100	NE	00 %	Min 92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	Dépens fonct/Dépens total x 100	53,26 %	37,74 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	Recet fiscales/recet fonct X 100	NE	NE	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	Recet péréq/Récet fonct X 100	NE	NE	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	Dépens d'ent/ dépenses fonct X 100	0,06	0,54 %	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	Recet (Dotation + crédit transférés)/ Recet total X 100	100 %	99,93 %	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	Interv FEICOM/ Recet total X 100			
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	Recet Fonct – Dépens fonct	1 590 587 985	651 290 000	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	Épargne brute – Remboursement dettes	1 590 587 985	651 290 000	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	Épargne brute – (Produits financiers+charges financières)	1 590 587 985	651 290 000	
Situation de l'endettement				
Poids de la dette sur les recettes de fonctionnement	Dettes /Recettes de fonct X 100			Max 30 %
Marge brute d'autofinancement	Épargne brute			
Endettement net par rapport à la marge d'autofinancement	Encours de dettes/Marge autofinancement			Max 6 ans

SUD				
INDICATEURS	MODE DE CALCUL	RESULTAT		NORMES
		2021	20222	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	Dépens fonct/Dépen tot X100	46,04 %	41,38 %	Max 60 %
Ratio de dépenses d'investissement	Dépens Inves/Dépens tot X 100	53,96 %	58,62 %	Min 40 %
Ratio de dépenses de personnel	Dépens pers/Dépens fonct X 100	17,71 %	18,36 %	Max 35 %
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	Recette total prévues /Depens total prévues	1,0091	1	1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	Réal recet / Recet prévues X 100	91,67 %	74,86 %	Min 92%
Taux d'exécution des dépenses totales	Dépens exéc/Dépens prév X 100	85,45 %	79,09 %	Min 85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	Dépens fonct exéc/Dépen font prév X 100	100,63 %	84,52 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	Recet fonct réal/Recet fonct prév X 100	100 %	86,83 %	Min 92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	Dépens Inv exéc/Dépe Inv prév X 100	76,85 %	75,66 %	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	Recet Inv réal/Recet Inv prév X 100	86,11 %	80,28 %	Min 92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	Dépens fonct/Dépens total x 100	46,04 %	41,38 %	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	Recet fiscales/recet fonct X 100	NE	NE	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	Recet péréq/Réchet fonct X 100	NE	NE	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	Dépens d'ent/ dépenses fonct X 100	0,61 %		
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	Recet (Dotation + crédit transférés)/ Recet total X 100	100 %	98,07 %	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	Interv FEICOM/ Recet total X 100			
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	Recet Fonct – Dépens fonct	19 664 275	134 701 208	
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	Épargne brute – Remboursement dettes	19 664 275	134 701 208	
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	Épargne brute – (Produits financiers+charges financières)	19 664 275	134 701 208	
Situation de l'endettement				
Poids de la dette sur les recettes de fonctionnement	Dettes /Recettes de fonct X 100			Max 30 %
Marge brute d'autofinancement	Épargne brute			
Endettement net par rapport à la marge d'autofinancement	Encours de dettes/Marge autofinancement			Max 6 ans

SUD-OUEST				
INDICATEURS	MODE DE CALCUL	RESULTAT		NORMES
		2021	2022	
Respect des ratios et de l'équilibre budgétaire				
Ratio de dépenses de fonctionnement	Dépens fonct/Dépen tot X100	%	%	Max 60 %
Ratio de dépenses d'investissement	Dépens Inves/Dépens tot X 100	%	%	Min 40 %
Ratio de dépenses de personnel	Dépens pers/Dépens fonct X 100	%	%	Max 35 %
Rapport entre les recettes totales prévues et dépenses totales prévues	Recette total prévues /Depens total prévues			1
Crédibilité budgétaire				
Taux de réalisation des recettes totales	Réal recet / Recet prévues X 100	%	%	Min 92%
Taux d'exécution des dépenses totales	Dépens exéc/Dépens prév X 100	%	%	Min 85 %
Taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement	Dépens fonct exéc/Dépen font prév X 100	%	%	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement	Recet fonct réal/Recet fonct prév X 100	%	%	Min 92 %
Taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement	Dépens Inv exéc/Dépe Inv prév X 100	%	%	Min 85%
Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement	Recet Inv réal/Recet Inv prév X 100	%	%	Min 92 %
Structures budgétaires				
Poids des dépenses réelles de fonctionnement dans les dépenses réelles totales	Dépens fonct/Dépens total x 100	%	%	
Poids des recettes fiscales dans les recettes de fonctionnement	Recet fiscales/recet fonct X 100	%	%	
Poids des CAC + Autres ICSP dans les recettes réelles de fonctionnement	Recet péréq/Récat fonct X 100	%	%	
Poids des dépenses réelles d'entretien du patrimoine de services dans les dépenses réelles de fonctionnement	Dépens d'ent/ dépenses fonct X 100	%	%	
Poids du concours financier de l'État dans les recettes totales	Recet (Dotation + crédit transférés)/ Recet total X 100	%	%	
Poids du concours financier du FEICOM dans les recettes totales	Interv FEICOM/ Recet total X 100			
Grands équilibres financiers				
Épargne brute ou Capacité d'autofinancement brut	Recet Fonct – Dépens fonct			
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement nette	Épargne brute – Remboursement dettes			
Excédent brut de fonctionnement ou Épargne de gestion	Épargne brute – (Produits financiers+charges financières)			
Situation de l'endettement				
Poids de la dette sur les recettes de fonctionnement	Dettes /Recettes de fonct X 100			Max 30 %
Marge brute d'autofinancement	Épargne brute			
Endettement net par rapport à la marge d'autofinancement	Encours de dettes/Marge autofinancement			Max 6 ans

ANNEXE 3 : EQUIPE TECHNIQUE DE RÉDACTION

Supervision Générale

M. Georges ELANGA OBAM, Ministre de la Décentralisation et du Développement Local.

Co-coordination Générale

M. Fred EBONGUE MAKOLLE, Secrétaire Général du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Pr. Jean Claude TCHEUWA, Inspecteur Général du MINDDEVEL.

Coordination Technique

M.EDOU Oliver David, Directeur des Finances Locales, Coordonnateur du ST/CONAFIL.

Équipe de saisie et vérification des comptes administratifs et autres informations reçues des administrations

1. **M. TCHIENCHEU Kévin**, Chef de la Cellule des Études et des Statistiques / DESPC, Superviseur de l'équipe ;
2. **Mme. HAOUA ALDEF épouse SAID KAMSOULOUM**, Sous-Directeur du Suivi et de l'Exploitation du Budget et des Comptes des CTD, Superviseur de l'équipe ;
3. **M. TCHIAZE FOUODJI Hervé**, Agent de saisie ;
4. **M. BILONG JEAN Paul**, Agent de saisie ;
5. **Mme BECHELE DIGO épouse TEMFACK Pelagie**, Agent de saisie ;
6. **Mme MAFODJO Elvire Murielle épouse OMGBWA**, Agent de saisie ;
7. **M. YINDI Basile**, Agent de saisie ;
8. **M. GUEFONA ADEMAGA Josué**, Agent de saisie ;
9. **M. BOUMSONG NOE Samy Fabrice**, Agent de saisie ;
10. **M. TCHAKODJO Alex**, Agent de saisie ;
11. **Mme IPIETH Michelle Amandine**, Agent vérificateur ;
12. **Mme KAMCHE Lauren**, Agent vérificateur ;
13. **M. MOKOM Marcel YOUNG**, Agent vérificateur ;
14. **M. BOADE Hervé**, Agent vérificateur ;
15. **M. MESSI ENYEGUE**, Agent vérificateur ;
16. **M. ABDOULAZIZ CHOUA**, Agent vérificateur.

Équipe de consolidation

1. **M. TIENTCHEU Kévin**, Chef de la Cellule des Études et des Statistiques / DESPC ;
2. **Mme. HAOUA ALDEF épouse SAID KAMSOULOUM**, Sous-Directeur du Suivi et de l'Exploitation du Budget et des Comptes des CTD, Rapporteur du ST/CONAFIL ;
3. **Mme BECHELE DIGO épouse TEMFACK Pelagie** ; Chargé d'Etudes Assistant à la Division de la Planification du Développement Local ;
4. **M. ABBO Hamidou**, Chargé d'Etudes Assistant à la Division du Suivi et du Contrôle de Gestion ;
5. **M. ABDOULAZIZ CHOUA**, Chargé d'Etudes Assistant à la Division de la Planification du Développement Local ;
6. **M. TCHIAZE FOUODJI Hervé**, Cadre à la DESPC ;

I. EQUIPE DE REDACTION

➤ Membres du ST/CONAFIL

1. **M. EDOU Olivier David**, Directeur des Finances Locales, Coordonnateur du ST/CONAFIL ;
2. **M. KAMDEM KOUAM Brice**, Chef de la Division des Affaires Juridiques au MINDDEVEL ;
3. **M. MOUAFO APALA** , Chef de la Division des Services Locaux au MINDDEVEL ;
4. **Mme MOUT NYAMBARA Estelle Hermine**, Sous-Directeur de la Fiscalité Locale au MINDDEVEL ;
5. **M. TOKTY KAMNE Bienvenu**, Sous-Directeur des Dotations et Autres Ressources des CTD au MINDDEVEL ;
6. **Mme. BOUMSONG Sophie**, Chef de la Division de la Réforme Budgétaire de la DGB/MINFI ;
7. **M. NGASSA Laurent**, Chef de la Cellule du Suivi des Recettes des Douanes de la DGD/MINFI ;
8. **M. TOCKE Terence Adrien**, Chef de la Division des Études, de la Planification et des Réformes Fiscales de la DGI/MINFI ;
9. **M. MBA Pierre**, Chef de la Cellule de la Législation et de la Codification de la DGTCFM/MINFI ;
10. **M. AMOUGOU Gabriel**, Sous-Directeur du Suivi des Programmes et Projets d'Investissement Public de la DPIP/MINEPAT ;
11. **M. SIEWE Guillaume Thierry**, Chef de la Division des Études et Analyses de la Dette Publique de la CAA ;
12. **M. BOSSOKO Pierre**, Directeur de la Mobilisation des Ressources, de la Dépense et de la Comptabilité du FEICOM ;
13. **M. EWANE CLIFORD NGABE**, Receveur Régional du Sud-Ouest ;
14. **M. MBAL BIKAK Elie**, Receveur Municipal de la Communauté Urbaine d'Ebolowa ;
15. **Mme. NGOLLE Marie Evelyne**, Payeur Spécialisé auprès du MINDDEVEL ;
16. **Mme. HAOUA ALDEF épouse SAÏD KAMSOULOU**, Sous-Directeur du Suivi et de l'Exploitation du Budget et des Comptes des CTD, Rapporteur du ST/CONAFIL.

➤ Personnes ressources invitées et experts en finances locales

1. **Pr. Jean Claude TCHEUWA**, Inspecteur Général / MINDDEVEL ;
2. **NDJOM NACK Elie Désirée**, Président de la Section de Contrôle et de Jugement des Comptables des Collectivité Décentralisées et leurs Établissement publics ;
3. **Lydie Chantal ELLA**, Chef de la Division des Etudes, de la Statistique, de la Planification et de la Coopération/MINDDEVEL ;
4. **Serge Hervé ONDOUA**, Directeur de la Coopération Décentralisée et des partenariats/MINDDEVEL ;
5. **Atikatou ALHADJI**, Chef de la Brigade Nationale de Contrôle des CTD/MINDDEVEL ;
6. **NSOM OTYA'A Hugues**, Chef de la Cellule des CTD/DGB/MINFI ;
7. **TIENTCHEU Kévin**, Chef de Cellule des Etudes et des Statistiques /DESPC/MINDDEVEL ;
8. **NJOYA Cédric**, Chef de la Cellule de la Législation et de la Réglementation / DAJ ;
9. **MOUHAMADOU AWAL**, Sous-Directeur des Recettes Affectées à la DGI /MINFI ;
10. **NANA DAOUDA**, Chambre des Comptes de la Cour Suprême ;
11. **GORSOU Éric**, Sous-Directeur du Suivi et de la Mobilisation des Ressources Financières/FEICOM ;
12. **ABONO Romaric**, Chef Service des Opérations Financières des CTD/DITRE/DGTCFM ;
13. **TANDJA Michel**, Expert en Analyse Financière ;
14. **MVOGO MVOGO Alain Thierry**, expert en fiscalité locale ;
15. **Berka DZEKEM**, représentant MINMAP.

➤ Pool personnel d'appui

1. **Les Ingénieurs d'Études de la DFL** ;(au nombre de 7 ingénieurs d'études)
2. **TABONG NANZAH Nelly**, CEA/DPDS/MINDDEVEL ;
3. **ESSOMBA Arnaud**, CEA/CRC/DAJ/MINDDEVEL ;
4. **KETU NEMBUANYI NCHOTEBAH**, CEA2/CLR/DAJ/MINDDEVEL ;
5. **ABDOULAZIZ CHOUA**, CEA2/DPDL/MINDDEVEL ;

6. **BECHELE DIGO épouse TEMFACK Pélagie**, CEA2/CPL/DPDL/MINDDEVEL ;
7. **ABBO HAMIDOU**, CEA/DSCG/MINDDEVEL ;
8. **BADJECK Laureine**, DPC/DGB/MINDDEVEL ;
9. **TOBI**, DGTCFM/MINFI ;
10. **MOHAMADOU Moustapha**, BNC/MINDDEVEL ;
11. **BOLO Bertrand**, CEA/SDPIP/MINEPAT ;
12. **NDE Blanche**, CEA/DGB/MINFI ;
13. **TCHIAZE FOUODJI Hervé**, DESPC/MINDDEVEL ;
14. **ZANG Ferdinand Loic**, Cadre/DRH/MINDDEVEL ;
15. **Les cadres de la DFL (au nombre de 7)**

Équipe de Traduction

1. **M. ZEH JAMES WUNG**, Chef de la Division de la Traduction et de la Promotion du Bilinguisme ;
2. **M. FAGUE Nicolas**, Chef Cellule de la Traduction ;
3. **Mme. AGBOR, née TCHANA Kelly**, Cadre à la DTPB ;
4. **Mme. MPECK née TABITA BANGE ABUDI**, Chargé d'Étude n°1 à la CELTRAD ;
5. **Mme. BESSINULA Elizabeth KINJIM**, Chargé d'Étude n°2 à la CELTRAD ;
6. **Mme. KOUOKAM Elvire Linda**, Cadre à la DTPB ;
7. **Mme. NJOYA ERNA**, Cadre à la DTPB ;
8. **Mme. LUM NCHANG SANDRA**, Cadre à la DTPB ;
9. **M. YOUSSE MENIKE ANGELO**, Cadre à la DTPB ;
10. **SIKOD PAMELA ANDIN épouse TUMANJONG TENOH**, Cadre à la DTPB.

Équipe de relecture

1. **Pr. Jean Claude TCHEUWA**, Inspecteur Général du MINDDEVEL ;
2. **M. NANTCHOU NGOKO Justin**, Inspecteur n°2 du MINDDEVEL ;
3. **M. ALIOU MOUSSA**, Inspecteur n°1 du MINDDEVEL ;
4. **M. EDOU Olivier**, Directeur des Finances Locales au MINDDEVEL ;
5. **Mme HAOUA ALDEF**, Sous-Directeur du Suivi et de l'Exploitation des Budgets et Comptes des CTD/DFL au MINDDEVEL ;
6. **M. TIENTCHEU Kevin**, Chef de la Cellule des Etudes et des Statistiques/DESPC au MINDDEVEL ;
7. **M. BILOA Armand Pierre**, Sous-Directeur du Personnel/DAG au MINDDEVEL ;
8. **Mme MOUT NYAMBARA ESTELLE HERMINE**, Sous-Directeur de la Fiscalité Locale au MINDDEVEL ;
9. **M. ANGOULA Firmin**, Sous-Directeur du Budget/DAG au MINDDEVEL ;
10. **M. MANON Georges**, Chef de la Cellule du Contrôle de Gestion/DSCG au MINDDEVEL ;
11. **Dr NJOYA**, Chef de la Cellule de la Législation et de la Réglementation/DAJ au MINDDEVEL ;
12. **M. ENGAMBA Emmanuel**, Chef de la Cellule des requêtes et du Contentieux/DAJ au MINDDEVEL ;
13. **M. TOKTY KAMNE Bienvenue**, Sous-Directeur des Dotations et Autres Ressources des CTD au MINDDEVEL ;
14. **Mme EBODE**, IE1/SDFIL/DFL au MINDDEVEL ;
15. **Mme IPIETH**, IE1/SDSEBC/DFL au MINDDEVEL ;
16. **ABDOULAZIZE CHOUA**, CEA/CPL/DPDL au MINDDEVEL ;
17. **M. ABBO HAMIDOU**, CEA/DSCG au MINDDEVEL ;
18. **M. MESSI**, IE3/SSDFL/DFL au MINDDEVEL ;
19. **M. BOADE HERVE CONSTANT**, IE2/SDDAR/DFL ;
20. **MBACK PATRICK**, IE/DPDS ;
21. **M. TCHIAZE FOUODJI Hervé**, cadre/DESPC au MINDDEVEL ;
22. **Mme BECHELE DIGO épouse TEMFACK Pélagie**, CEA/CPL//DPDL au MINDDEVEL ;
23. **Mme KAMCHE**, Cadre/DFL au MINDDEVEL ;
24. **Mme MUKETE Rhoda Fule**, Cadre/Inspection Générale du MINDDEVEL ;
25. **M. NYATTE ASSOMO Raoul Aaron**, Cadre/Inspection Générale du MINDDEVEL ;
26. **Mme BOYAKAN Béatrice**, Cadre/Inspection Générale du MINDDEVEL ;

27. **M. TANDJA MICHEL**, Expert en analyse financière ;

Équipe d'examen et de validation

➤ **Les membres statutaires du CONAFIL**

1. **M. ESSONO MVOA JOHN KENNEDY**, Représentant des Services du Premier Ministre ;
2. **M. EBONGUE MAKOLLE FRED AURÉLIEN**, Secrétaire Général du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;
3. **Mme. OTSILI MEDZOGO EVELYNE ÉPOUSE KOA**, Secrétaire Permanent du Conseil National de la Décentralisation ;
4. **M. EDOU ALO'O CYRILLE**, Directeur Général du Budget ;
5. **M. FONGOD NUVAGA EDWIN**, Directeur Général des Douanes ;
6. **M. MEYONG ABATH ROGER ATHANASE**, Directeur Général des Impôts ;
7. **M. MOH TANGONGHO SYLVESTER**, Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire ;
8. **M. AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipment et d'Intervention Intercommunale ;
9. **M. NOAH NDONGO ADOLPHE**, Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
10. **M. MVONDO JEAN SYLVAIN**, Directeur de la Programmation des Investissements Publics du MINEPAT ;
11. **M. TSIMI EVOUNA GILBERT**, Président du Conseil Régional du Centre ;
12. **M. BAKOMA ELANGO ZACHEUS**, Président du Conseil Exécutif Régional du Sud-Ouest ;
13. **M. TAMBA AUGUSTIN**, Président des Communes et Villes Unies du Cameroun ;
14. **M. EDJO'O DANIEL**, Maire de la Ville d'Ebolowa ;
15. **M. EPOUPA BOSSAMBO VALENTIN**, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3^{ème} ;
16. **M. ONDOUA EFALA ALPHONSE**, Maire de la Commune d'Akono ;
17. **M. NEMBO KETU ISRAEL**, Maire de la Commune de Wabane ;
18. **Mme. KOMETA BRITNEY**, Receveur Régional du Nord-Ouest ;
19. **M. MBELLA NTOCKE LUCIEN**, Receveur Municipal de la Communauté Urbaine de Douala ;
20. **M. BOLANGA KWANE EUGÈNE EMMANUEL**, Receveur Municipal de la Commune de MINTA.

➤ **Les personnes ressources invitées pour le CONAFIL**

1. **Inspecteur Général / MINDDEVEL** ;
2. **Inspecteur n°1/MINDDEVEL** ;
3. **Inspecteur n°2/MINDDEVEL** ;
4. **Conseiller Technique n°2/MINDDEVEL** ;
5. **Président de la Section de Contrôle et de Jugement des Comptes des Comptables des CTD** ;
6. **Directeur de la Comptabilité Publique, DGTCFM/MINFI** ;
7. **Chef de la Division de la Traduction et de la Promotion du Bilinguisme/MINDDEVEL** ;
8. **Chef de la Division de la Communication et des Relations Publiques/MINDDEVEL** ;
9. **Chef de la Brigade Nationale de Contrôle des CTD/MINDDEVEL** ;
10. **Chef de la Division des Participations et des Contributions, DGB/MINFI** ;
11. **Chef de la Cellule de la Législation et de la Réglementation, DAJ/MINDDEVEL** ;
12. **Chef de la Cellule des Collectivités Territoriales Décentralisées, DGB/DPC/MINFI** ;
13. **TIENTCHEU Kevin**, Expert en statistiques ;
14. **MVOGO MVOGO Alain Thierry**, Expert en fiscalité locale/DGI ;
15. **NANA DAOUDA**, Chambre des Comptes de la Cour Suprême ;
16. **TANDJA Michel**, Expert en Analyse Financière.

ANNEXE 4 : TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	i
SOMMAIRE.....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	xi
LISTE DES TABLEAUX	xv
LISTE DES ENCADRÉS.....	xxiii
AVANT-PROPOS	xxiv
DÉFINITIONS CLÉS.....	xxvi
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	xxx
1. CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS	xxx
1.1. CONTEXTE.....	xxx
1.2. FAITS MARQUANTS	xxxi
2. ANALYSE DES PREVISIONS ET REALISATIONS BUDGETAIRES EN 2021 ET 2022	xxxi
2.1. ANALYSE DES RECETTES	xxxi
2.1.1. Analyse des recettes des communes.....	xxxi
2.1.1.1. Les recettes de fonctionnement.....	xxxii
i. Les recettes fiscales.....	xxxii
i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des CTD	xxxiii
i.2. Recettes de péréquation.....	xxxiii
i.3. Recettes fiscales collectées par les communes.....	xxxiii
ii. Les dotations et subventions en fonctionnement.....	xxxiv
iii. Le produit de l'exploitation du domaine et des services.....	xxxiv
iv. Autres recettes en fonctionnement	xxxiv
2.1.1.2. Les recettes d'investissement.....	xxxiv
i) Les subventions d'équipement et d'investissement (transferts en investissement).....	xxxiv
ii) Les fonds de réserve, les dotations et les emprunts	xxxiv
2.1.2. Analyse des recettes des conseils régionaux.....	xxxv
2.1.2.1. Recettes de fonctionnement des régions.....	xxxv
2.1.2.2. Recettes d'investissement des régions.....	xxxv
2.2. ANALYSE DES DÉPENSES	xxxv
2.2.1. Analyse de dépenses des communes.....	xxxv
2.2.1.1. Les dépenses de fonctionnement	xxxv
2.2.1.2. Les dépenses d'investissement	xxxvi
2.2.2. Analyse des dépenses des conseils régionaux	xxxvi
2.2.2.1. Dépenses de fonctionnement des régions	xxxvi
2.2.2.2. Dépenses d'investissement des régions	xxxvii
2.3. LA GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS EN 2021 ET 2022.....	xxxvii
3. ANALYSE DU PROFIL FINANCIER DES CTD.....	xxxvii
3.1. Résultats agrégés observés des communes.....	xxxvii
3.1.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire.....	xxxviii
3.1.1.1. Respect du niveau d'investissement requis par la loi.....	xxxviii
3.1.1.2. Le respect du ratio du personnel.....	xxxviii
3.1.2. Les ratios de crédibilité budgétaire	xxxviii
3.1.2.1. Le réalisme budgétaire	xxxviii
3.1.2.2. Le niveau de performance dans l'exécution du budget des communes.....	xxxviii
3.1.3. Les ratios de structure budgétaire.....	xxxviii
3.1.3.1. De l'entretien du patrimoine des communes.....	xxxviii
3.1.3.2. De la dépendance des communes aux recettes issues de la fiscalité locale	xxxviii
3.1.3.3. De la dépendance des communes aux dotations de l'État	xxxviii
3.1.4. Les grands équilibres financiers	xxxviii
3.1.4.1. Du profil des remboursements de la dette.....	xxxviii

3.2.	Résultats observés au niveau des conseils régionaux.....	xxxviii
3.2.1.	Respect des ratios et de l'équilibre réel budgétaire	xxxviii
3.2.2.	Domaine des grands équilibres financiers.....	xxxix
3.2.3.	Domaine de crédibilité budgétaire.....	xxxix
3.2.4.	Domaine des Structures budgétaires.....	xxxix
4.	SUIVI ET CONTRÔLE	xxxix
5.	QUELQUES POINTS D'ATTENTION : CONSTATS ET RECOMMANDATIONS.....	xl
5.1.	POINTS POSITIFS	xl
5.1.1.	Au niveau de l'État.....	xl
5.1.2.	Au niveau des CTD.....	xl
5.2.	LES FAIBLESSES OBSERVÉES DANS LA GESTION DES FINANCES LOCALES	xli
5.2.1.	Faiblesses observées au niveau de l'État	xli
5.2.1.1.	Sur le plan juridique et institutionnel :	xli
5.2.1.2.	En matière de mobilisation des recettes au profit des CTD.....	xli
5.2.1.3.	Suivi de l'endettement.....	xlii
5.2.2.	Faiblesses observées au niveau des CTD.....	xlii
5.2.2.1.	En matière de recettes	xlii
5.2.2.2.	En matière de dépenses.....	xlii
5.2.3.	Faiblesses observées dans la gestion des marchés publics	xliii
5.2.4.	Faiblesses observées sur le plan comptable et financier	xliv
5.3.	LES RECOMMANDATIONS.....	xlvi
5.3.1.	Des recommandations à l'endroit des acteurs étatiques d'accompagnement.....	xlvi
5.3.1.1.	En matière juridique.....	xlvi
5.3.1.2.	En matière de mobilisation des ressources.....	xlvi
5.3.1.3.	En matière de suivi de la qualité de la dépense	xlvi
5.3.1.4.	En matière de prévisibilité budgétaire.....	xlvi
5.3.1.5.	Gestion de la trésorerie.....	xlvi
5.3.1.6.	Suivi et encadrement de l'activité budgétaire et comptable	xlvi
5.3.2.	Des recommandations à l'endroit des CTD	xlvi
5.3.2.1.	En matière de recettes	xlvi
5.3.2.2.	En matière de dépenses.....	xlvi
i.	Dépenses de fonctionnement.....	xlvi
ii.	Des dépenses d'investissement.....	xlvi
5.3.2.3.	En matière de gestion de la trésorerie.....	xlvi
5.3.2.4.	En matière de tenue de la comptabilité	xlvi
	INTRODUCTION	1
	APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	3
1.	LA COLLECTE DES DONNEES	3
1.1.	LA COLLECTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS POUR LES EXERCICES 2021 ET 2022	3
1.2.	LA COLLECTE DES DONNEES AUPRES DE CERTAINES ADMINISTRATIONS ET ORGANISMES	3
2.	LA SAISIE ET LA VERIFICATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS	5
3.	LA CONSOLIDATION DES DONNEES.....	5
4.	L'ANALYSE DES DONNEES.....	5
4.1.	LES OUTILS D'ANALYSES STATISTIQUES UTILISES	6
4.2.	LES ETAPES DE L'ANALYSE DES DONNEES	6
5.	LA REDACTION PROPREMENT DITE DU RAPPORT	6
6.	L'ORGANISATION DES SEANCES DE RELECTURE, D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT	7
7.	LES DIFFICULTES RENCONTREES ET PISTES DE SOLUTIONS	7
7.1.	LES DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE L'ELABORATION DU RAPPORT	7
7.2.	QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS	8

PARTIE I : ÉVOLUTION DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL APPLICABLE AUX FINANCES LOCALES	9
CHAPITRE I : LA MODERNISATION DU CADRE JURIDIQUE DES FINANCES LOCALES	11
1.1. RAPPEL DU FONDEMENT LÉGISLATIF DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES PRIS AVANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	11
1.2. L'ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DE 2021	12
1.2.1. Le décret n°2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des CTD	12
1.2.2. Le décret n°2021/3353/PM du 17 juin 2021 fixant la nomenclature budgétaire des CTD.....	13
1.2.3. L'arrêté n°00011/A/MINDDEVEL du 16 février 2021 fixant les modalités d'indexation et de reversement de la dotation générale de fonctionnement allouée aux communes d'arrondissement par la communauté urbaine de rattachement	13
1.2.4. L'arrêté conjoint n°000026/MINDDEVEL/MINFI du 02 mars 2021 précisant les modalités de liquidation, d'ordonnancement et de paiement du traitement mensuel de base des membres des exécutifs des régions, des communautés urbaines, des communes et des membres des bureaux régionaux.....	13
1.2.5. L'arrêté conjoint n°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 mars 2021 fixant le calendrier budgétaire des collectivités territoriales décentralisées	14
1.2.6. L'arrêté n°00000016/MINFI du 05 juillet 2021 portant organisation et fonctionnement des recettes régionales et des recettes municipales.....	14
1.3. L'ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE EN 2022	15
1.3.1. L'arrêté n°000062/A/MINDDEVEL du 18 avril 2022 fixant la nomenclature des programmes applicables aux collectivités territoriales décentralisées.....	15
1.3.2. L'arrêté n°000130/A/MINDDEVEL du 16 juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°00011/A/MINDDEVEL du 16 février 2021 fixant les modalités d'indexation et de reversement de la Dotation Générale de Fonctionnement allouée aux communes d'arrondissement par la communauté urbaine de rattachement	15
1.3.3. L'instruction conjointe MINDDEVEL/MINFI portant nomenclature des pièces justificatives des opérations budgétaires et comptables des CTD	16
1.3.3.1. Le contexte et la justification	16
1.3.3.2. Le contenu.....	16
1.4. LES LETTRES-CIRCULAIRES ANNUELLES	16
1.4.1. Les lettres-circulaires conjointes MINDDEVEL-MINFI relatives à la préparation des budgets des CTD	17
1.4.2. Les lettres-circulaires du MINFI relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des CTD (CIREX)	17
CHAPITRE II : LA CONSOLIDATION DU CADRE INSTITUTIONNEL.....	18
2.1. LA MISE EN PLACE DES RÉGIONS.....	18
2.1.1. L'organisation et le fonctionnement.....	18
2.1.1.1. Les régions de droit commun	18
2.1.1.2. Les régions à statut spécial	19
2.1.2. Les faits marquants de l'opérationnalisation des régions.....	19
2.1.2.1. Les activités menées en 2021	19
i. Renforcement des capacités des nouveaux acteurs	19
ii. Le transfert des compétences aux régions.....	20
2.1.2.2. Les activités menées en 2022	21
i. Accompagnement technique au plan budgétaire et comptable.....	21
ii. La signature des arrêtés portant cahier de charges aux régions.....	21
2.2. LE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR	21
PARTIE II : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES RECETTES BUDGÉTAIRES DES CTD.....	23
CHAPITRE 1 : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN RECETTES DES CTD AU NIVEAU NATIONAL.....	25
1.1. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN RECETTES DES COMMUNES	25
1.1.1. Analyse des prévisions et niveau de réalisation des recettes des communes.....	25

1.1.2.	Analyse des recettes budgétaires par type de commune	26
1.1.3.	Analyse par type de recettes	27
1.1.3.1.	Structure des recettes de fonctionnement	28
i.	<i>Recettes fiscales</i>	30
i.1.	Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des CTD	34
i.2.	Focus sur les recettes de péréquation	37
i.3.	Recettes fiscales collectées par les communes	40
ii.	<i>Dotations et subventions en fonctionnement</i>	42
iii.	<i>Produit de l'exploitation du domaine et des services</i>	43
iv.	<i>Autres recettes de fonctionnement des communes</i>	45
1.1.3.2.	Structure des recettes d'investissement	46
i.	<i>Décomposition des recettes d'investissement</i>	46
ii.	<i>Dotations et subventions reçues en investissement</i>	48
iii.	<i>L'intercommunalité</i>	50
1.1.3.2.	Recettes d'intercommunalité	50
i.	<i>Répartition des financements par région (circonscription administrative)</i>	51
ii.	<i>Répartition des financements par secteur</i>	51
1.2.	ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN RECETTES DES CONSEILS REGIONAUX	53
1.2.1.	Recettes de fonctionnement des régions	53
1.2.2.	Recettes d'investissement des régions	54
	CHAPITRE 2 : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN RECETTES DES COMMUNES AGREGÉES PAR RÉGION (UNITE administrative)	56
2.1.	ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'ADAMAOUA EN RECETTES	56
2.1.1.	Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Adamaoua	56
2.1.2.	Niveau de réalisation des recettes globales par type de communes de la Région de l'Adamaoua	58
2.1.3.	Analyse par type de recettes	59
2.1.3.1.	Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua	59
i.	<i>Recettes fiscales des communes de la Région de l'Adamaoua</i>	61
i.1.	Recettes fiscales mobilisées par les services financiers de l'État au profit des communes de la Région de l'Adamaoua	63
i.2.	Recettes fiscales mobilisées par les communes de la Région de l'Adamaoua	65
ii.	<i>Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua</i>	67
iii.	<i>Produits de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Adamaoua</i>	68
iv.	<i>Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua</i>	70
2.1.3.2.	La structure des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Adamaoua	72
i.	Transferts en investissement reçus par les communes de la Région de l'Adamaoua	74
2.2.	ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU CENTRE EN RECETTES	77
2.2.1.	Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Centre	77
2.2.2.	Niveau de réalisation des recettes par type de communes de la Région du Centre	79
2.2.3.	Analyse par type de recettes	80
2.2.3.1.	Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Centre	80
i.	<i>Recettes fiscales des communes de la Région du Centre</i>	82
i.1.	Recettes fiscales mobilisées par les services fiscaux de l'État au profit des communes de la Région du Centre	84
i.2.	Recettes fiscales collectées directement par les communes la Région du Centre	85
ii.	<i>Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Centre</i>	87
iii.	<i>Produits de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Centre</i>	88
iv.	<i>Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Centre</i>	90
2.2.3.2.	Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Centre	92
i.	<i>Transferts en investissement au profit des communes de la Région du Centre</i>	93

2.3. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'EST EN RECETTES	96
2.3.1. Prévisions et réalisations des recettes des communes de la région de l'Est	96
2.3.2. Niveau de réalisation des recettes par type de communes dans la Région de l'Est	98
2.3.3. Analyse par type de recettes.....	99
2.3.3.1. La structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Est.....	99
i. Recettes fiscales des communes de la Région de l'Est.....	101
i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région de l'Est.....	103
i.2. Recettes fiscales collectées directement par les communes la Région de l'Est.....	104
ii. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Est.....	106
iii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Est.....	107
iv. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Est.....	109
2.3.3.2. La structure des recettes d'investissement de la Région de l'Est	111
i. Transferts en investissement au profit des communes de la Région de l'Est.....	112
2.4. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'EXTREME-NORD EN RECETTES	114
2.4.1. Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Extrême-Nord	114
2.4.2. Niveau de réalisation des recettes par type de communes dans la Région de l'Extrême-Nord.....	116
2.4.3. Analyse par type de recettes.....	118
2.4.3.1. Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord	118
i. Recettes fiscales des communes de la Région de l'Extrême-Nord	121
i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région de l'Extrême-Nord	123
i.2. Recettes fiscales collectées par les communes dans la Région de l'Extrême-Nord	124
ii. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	126
iii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	127
iv. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	129
2.4.3.2. La structure des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	131
i. Transferts en investissement au profit des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	132
2.5. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU LITTORAL EN RECETTES	135
2.5.1. Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Littoral	135
2.5.2. Niveau de réalisation des recettes globales par type de communes dans la Région du Littoral	137
2.5.3. Analyse par type de recettes.....	138
2.5.3.1. Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Littoral	138
i. Recettes fiscales des communes de la Région du Littoral.....	140
i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Littoral	143
i.2. Recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Littoral.....	144
ii. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Littoral.....	146
iii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Littoral.....	147
iv. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Littoral.....	149
2.5.3.2. Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Littoral	151
i. Transferts en investissement au profit des communes de la Région du Littoral.....	152
2.6. ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU NORD EN RECETTES.....	155
2.6.1. Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Nord	155
2.6.2. Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes dans la Région du Nord	157
2.6.3. Analyse par type de recettes.....	159
2.6.3.1. Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord.....	159
i. Recettes fiscales des communes de la Région du Nord.....	160
i.1. Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Nord.....	162
i.2. Recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Nord	164
ii. Dotations et subventions en fonctionnement au profit des communes de la Région du Nord.....	166
iii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Nord	167

iv.	<i>Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord.....</i>	<i>169</i>
2.6.3.2.	Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Nord.....	170
i.	<i>Transferts en investissement des communes dans la Région du Nord.....</i>	<i>173</i>
2.7.	ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU NORD-OUEST EN RECETTES	176
2.7.1.	Prévisions et réalisations des recettes globales des communes de la Région du Nord-Ouest	176
2.7.2.	Prévisions et réalisations des recettes par type de communes dans la Région du Nord-Ouest.....	178
2.7.3.	Analyse par type de recettes.....	179
2.7.3.1.	Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest.....	179
i.	<i>Recettes fiscales des communes de la Région du Nord-Ouest</i>	<i>182</i>
i.1.	Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Nord-Ouest.....	184
i.2.	Recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Nord-Ouest.....	185
ii.	<i>Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest.....</i>	<i>186</i>
iii.	<i>Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Nord-Ouest</i>	<i>187</i>
iv.	<i>Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest</i>	<i>189</i>
2.7.3.2.	Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Nord-Ouest	191
i.	<i>Transferts en investissement au profit des communes de la Région du Nord-Ouest</i>	<i>193</i>
2.8.	ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'OUEST EN RECETTES	195
2.8.1.	Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région de l'Ouest	195
2.8.2.	Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes de la Région de l'Ouest.....	198
2.8.3.	Analyse par type de recettes.....	199
2.8.3.1.	Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest	199
i.	<i>Recettes fiscales des communes de la Région de l'Ouest.....</i>	<i>202</i>
i.1.	Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région de l'Ouest.....	204
i.2.	Recettes fiscales collectées par les communes de la Région de l'Ouest	205
ii.	<i>Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest.....</i>	<i>206</i>
iii.	<i>Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région de l'Ouest.....</i>	<i>207</i>
iv.	<i>Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest.....</i>	<i>209</i>
2.8.3.2.	Structure des recettes d'investissement des communes de la Région de l'Ouest.....	211
i.	<i>Transferts en investissement au profit des communes de la Région de l'Ouest</i>	<i>213</i>
2.9.	ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU SUD EN RECETTES.....	216
2.9.1.	Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région du Sud	216
2.9.2.	Prévisions et réalisations des recettes globales par type de communes de la Région du Sud	218
2.9.3.	Analyse par type de recettes.....	219
2.9.3.1.	Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud	219
i.	<i>Recettes fiscales des communes de la Région du Sud.....</i>	<i>221</i>
i.1.	Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Sud.....	223
i.2.	Recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Sud	225
ii.	<i>Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Sud.....</i>	<i>227</i>
iii.	<i>Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Sud.....</i>	<i>228</i>
iv.	<i>Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud.....</i>	<i>231</i>
2.9.3.2.	Structure des recettes d'investissement des communes de la Région du Sud.....	232
i.	<i>Transferts en investissement au profit des communes de la Région du Sud.....</i>	<i>235</i>
2.10.	ANALYSE DES PREVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES COMMUNES DE LA RÉGION DU SUD-OUEST EN RECETTES	237
2.10.1.	Prévisions et réalisations des recettes des communes de la Région du sud-ouest.....	237
2.10.2.	Prévisions et réalisations des recettes globales par types de commune de la Région du Sud-Ouest	239
2.10.3.	Analyse par type de recettes.....	240
2.10.3.1.	Structure des recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest	240
v.	<i>Recettes fiscales des communes de la Région du Sud-Ouest.....</i>	<i>243</i>
i.1.	Recettes fiscales mobilisées par l'État au profit des communes de la Région du Sud-Ouest	245

i.2. Recettes fiscales collectées par les communes de la Région du Sud-Ouest.....	246
i. Dotations et subventions en fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest.....	248
ii. Produit de l'exploitation du domaine et des services des communes de la Région du Sud-Ouest.....	249
iii. Autres recettes de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest.....	251
2.10.3.2. Structure des recettes d'investissement au profit des communes de la Région du Sud-ouest.....	253
i. Transferts en investissement des communes de la Région du Sud-Ouest.....	255
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES DOTATIONS.....	260
3.1. RESSOURCES TRANSFEREES AUX CTD SUR LES PERIODES 2021 ET 2022	261
3.1.1. Conférences Élargies de Programmation Budgétaire et de Performance Associée (CEPB-PA)	261
3.1.2. Conférence de répartition et de budgétisation des ressources transférées en investissement.....	261
3.1.3. Conférences budgétaires.....	261
3.2. ANALYSE DE L'EXECUTION DES RESSOURCES TRANSFEREES SUR LES PERIODES.....	264
3.2.1. La Dotation Générale de la Décentralisation	264
3.2.4.1. La Dotation Générale volet Fonctionnement	264
3.2.4.2. La Dotation Générale volet Investissement	265
i. Analyse détaillée des Crédits transférés en investissement.....	268
3.2.2. Dotations multisectorielles.....	274
3.2.1.1. Exercice 2021	274
3.2.1.2. Exercice 2022	278
i. Exécution physique des projets en 2022.....	281
ii. Exécution financière des projets en 2022	283
3.2.1.3. Comparaison de l'exécution de la dotation multisectorielle entre les exercices 2021 et 2022	288
3.2.3. Variation du taux d'exécution physique et financière entre les exercices 2021 et 2022	288
3.2.2.1. Variation du taux d'exécution physique entre les exercices 2021 et 2022	288
3.2.2.2. Variation du taux d'exécution financière entre les exercices 2021 et 2022	289
3.2.4. Dotations sectorielles	289
3.2.3.1. Exercice 2021	289
3.2.3.2. Exercice 2022	302
3.2.5. Situation de l'exécution des dotations mises à la disposition des CONSEILS REGIONAUX en 2021 et 2022	303
3.2.5.1. Situation de l'exécution des dotations mises à la disposition des CONSEILS REGIONAUX en 2021.....	303
3.2.5.2. Situation de l'exécution de la dotation aux régions en 2022	311
3.2.6. Difficultés identifiées dans l'exécution des dotations accordées aux régions.....	316
3.2.7. Recommandations formulées	317
3.2.7.1. À toutes les régions	317
3.2.7.2. Au MINDDEVEL.....	317
3.2.7.3. Au MINFI.....	317
3.3. LA DOTATION GÉNÉRALE DE FONCTIONNEMENT ALLOUÉE AUX COMMUNES D'ARRONDISSEMENT PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE RATTACHEMENT (DGF) .318	
3.3.1. Constats et observations.....	322
3.3.2. Difficultés rencontrées dans la gestion des dotations (Ressources transférées et DGF).....	322
3.3.2.1. Lors de la préparation de la loi des finances.....	322
3.3.2.2. Lors de l'exécution de la loi des finances	323
3.3.2.3. En ce qui concerne la Dotation Générale de Fonctionnement allouée par les communautés urbaines aux communes d'arrondissement.....	323
3.3.3.4. Quelques pistes de solutions pour améliorer la gestion des Ressources transférées et de la DGF	323
PARTIE III : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DES CTD EN DÉPENSES	325
CHAPITRE 1 : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES DES CTD	327

1.1. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET NIVEAU DE RÉALISATION DES DÉPENSES DES COMMUNES.....	327
1.2. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET NIVEAU DE RÉALISATION DES DÉPENSES PAR TYPE DE COMMUNES.....	329
1.3. STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES.....	331
1.4. CAS SPÉCIFIQUE DES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES.....	332
1.5. STRUCTURE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES.....	334
1.6. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTIONS DES BUDGETS DES CONSEILS RÉGIONAUX EN DÉPENSES.....	337
CHAPITRE 2 : ANALYSE DES PRÉVISIONS ET EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES DES COMMUNES AGRÉGÉES PAR RÉGION	344
2.1. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'ADAMAOUA	344
2.1.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région de l'Adamaoua	344
2.1.2. Prévisions et niveau de réalisation des dépenses par type de communes de la Région de l'Adamaoua.....	346
2.1.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Adamaoua	347
2.1.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région de l'Adamaoua	349
2.1.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Adamaoua	351
2.2. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA REGION DU CENTRE.....	353
2.2.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Centre	353
2.2.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région du Centre	355
2.2.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Centre	357
2.2.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Centre.....	359
2.2.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Centre	361
2.3. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'EST	363
2.3.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région de l'Est	363
2.3.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région de l'Est	365
2.3.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Est	366
2.3.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région de l'Est	368
2.3.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Est	370
2.4. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD	372
2.4.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région de l'Extrême-Nord	372
2.4.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	374
2.4.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Extrême-Nord.....	375
2.4.5. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région de l'Extrême-Nord	377
2.4.5 Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Extrême-Nord	379
2.5. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU LITTORAL.....	381
2.5.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Littoral.....	381
2.5.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région du Littoral	383
2.5.3 Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Littoral.....	385
2.5.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Littoral	387
2.5.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Littoral.....	389
2.6. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU NORD.....	391

2.6.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Nord	391
2.6.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région du Nord	393
2.6.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord	394
2.6.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Nord	396
2.6.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Nord	398
2.7. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU NORD-OUEST	400
2.7.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Nord-Ouest	400
2.7.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région du Nord-Ouest	402
2.7.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Nord-Ouest	403
2.7.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Nord-Ouest	405
2.7.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Nord-Ouest	407
2.8. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DE L'OUEST	409
2.8.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région de l'Ouest	409
2.8.2. Prévisions et réalisations des dépenses par type de communes de la Région de l'Ouest	411
2.8.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région de l'Ouest	412
2.8.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région de l'Ouest	414
2.8.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région de l'Ouest	416
2.9. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU SUD	418
2.9.1. Prévisions et réalisations des dépenses des communes de la Région du Sud	418
2.9.2. Prévisions et réalisations des dépenses par types de communes de la Région du Sud	420
2.9.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud	421
2.9.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Sud	423
2.9.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Sud	425
2.10. ANALYSE DES PRÉVISIONS ET DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS EN DÉPENSES, DES COMMUNES DE LA RÉGION DU SUD-OUEST	427
2.10.1. Prévisions et réalisations des dépenses de la Région du Sud-Ouest	427
2.10.2. Prévisions et réalisations des dépenses par types de communes de la Région du Sud-Ouest	429
2.10.3. Structure des dépenses de fonctionnement des communes de la Région du Sud-Ouest	430
2.10.4. Cas spécifique des subventions et transferts versés par les communes de la Région du Sud-Ouest	432
2.10.5. Structure des dépenses d'investissement des communes de la Région du Sud-Ouest	434
CHAPITRE 3 : GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES CTD	437
3.1. GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES CTD EN 2021	437
3.1.1. Programmation des marchés publics	437
3.1.1.1. Portefeuilles des marchés des MO/MOD	438
3.1.1.2. Programmation des marchés publics et changements au cours de l'exercice 2021	439
3.1.1.3. Situation de la passation des marchés des Collectivités Territoriales Décentralisées	440
3.1.2. Les procédures exceptionnelles	444
3.1.2.1. En matière de procédures de gré à gré	444
3.1.2.2. En matière de travaux en Régie	444
3.1.3. Autres activités concernant les CTD	444
3.1.3.1. Réception des certificats émis en 2021 par le MINMAP	444
3.1.3.2. Situation du traitement des dossiers de dénonciations en 2021	444
3.2. GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES CTD EN 2022	450
3.2.1. Programmation des marchés publics	450
3.2.1.1. Portefeuilles des marchés des MO/MOD	450
3.2.1.2. Plans de charge des Autorités Contractantes, des Commissions de Passation des Marchés et des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CCCM)	452
3.2.1.3. Changements enregistrés au cours de l'exercice 2022 dans la programmation des marchés publics des CTD	453
3.2.2. Contrôle de la passation des marchés publics	454
3.2.2.1. Analyse comparative	454

3.2.2.2. Performance des CTD.....	454
3.2.3. Procédures exceptionnelles	458
3.2.3.1. En matière de procédures de gré à gré.....	458
3.2.3.2. En matière des travaux en Régie	458
3.2.4. Évaluation de la qualité de la passation des marchés publics et rapports entre autorités contractantes et commissions de passation des marchés	458
3.2.4.1. Contrôle du respect de la programmation des marchés dans les régions	458
3.2.4.2. Rapports entre Autorités Contractantes et Commissions de Passation des Marchés	460
3.2.4.3. Rapports entre les CPM et l'ARMP.....	460
3.2.5. Contrôle externe de l'exécution des marchés publics.....	461
3.2.5.1. Contrôles et nature des prestations.....	461
3.2.5.2. Traitement des décomptes/factures par type de Maîtres d'Ouvrage.....	462
3.2.5.3. Statistiques des projets contrôlés.....	462
3.2.5.4. Situation générale de l'exécution des marchés passés en 2022	462
3.2.6. Autres activités et récapitulatifs des contrôles.....	464
3.2.6.1. Mise en place et animation des Commissions de Passation des Marchés publics	464
3.2.6.2. Tableau récapitulatif des marchés des CTD contrôlés à la DGCMP	464
3.2.6.3. Récapitulatif du traitement des dénonciations par voie d'investigation enregistrées en 2022.....	466
3.2.7. Irrégularités constatées en 2022 et recommandations.....	469
3.2.7.1. Les manquements observés	469
3.2.7.2. Difficultés rencontrées et dysfonctionnements	471
3.2.7.3. Recommandations	473
PARTIE IV : PROFIL FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DECENTRALISÉES	475
CHAPITRE 1 : éléments méthodologiques d'élaboration du profil financier	477
1.1. Objectifs de l'analyse.....	477
1.2. Choix des ratios d'analyse	477
1.2.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire.....	477
1.2.2. Les ratios de crédibilité budgétaire	478
1.2.3. Les ratios de structure budgétaire	478
1.2.4. Les grands équilibres financiers.....	478
1.2.5. Les ratios de solvabilité (situation de l'endettement).....	479
1.2.6. Normes d'interprétations des ratios	479
CHAPITRE 2 : LES PRINCIPAUX RÉSULTATS D'ANALYSE ET INTERPRÉTATION.....	481
2.1. RÉSULTATS AGRÉGÉS OBSERVÉS DES COMMUNES	481
2.1.1. Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire.....	481
2.1.1.1. Respect du niveau d'investissement requis par la loi	481
2.1.1.2. Respect de l'équilibre budgétaire	481
2.1.1.3. Le respect du ratio du personnel.....	482
2.1.2. Les ratios de crédibilité budgétaire	483
2.1.2.1. Le réalisme budgétaire.....	483
2.1.2.2. Le niveau de performance dans l'exécution du budget des communes	483
2.1.3. Les ratios de structure budgétaire.....	484
2.1.3.1. De l'entretien du patrimoine des communes	484
2.1.3.2. De la dépendance des communes aux recettes issues de la fiscalité locale	484
2.1.3.3. De la dépendance des communes aux dotations de l'État	485
2.1.4. Les grands équilibres financiers	485
2.1.4.1. Du profil des remboursements de la dette	485
2.2. RÉSULTATS OBSERVÉS AU NIVEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX.....	486
2.2.1. Région de l'Adamaoua	487
2.2.1.1. Le respect des ratios et de l'équilibre réel budgétaire	487
2.2.1.2. Les ratios de crédibilité budgétaire.....	487
2.2.1.3. Les ratios de structure budgétaire	487
2.2.1.4. Les grands équilibres financiers.....	487

2.2.2.	Région du Centre	487
2.3.2.1.	Le respect des ratios et de l'équilibre réel budgétaire	488
2.3.2.2.	Les ratios de crédibilité budgétaire.....	488
2.3.2.3.	Les ratios de structure budgétaire	488
2.3.2.4.	Les grands équilibres financiers.....	488
2.2.3.	Région de l'Est	488
2.2.3.1.	Le respect des ratios et de l'équilibre réel budgétaire	488
2.2.3.2.	Les ratios de crédibilité budgétaire.....	489
2.2.3.3.	Les ratios de structure budgétaire	489
2.2.3.4.	Les grands équilibres financiers.....	489
2.2.4.	Région de l'Extrême-Nord.....	489
2.2.4.1.	Le respect des ratios et l'équilibre réel budgétaire.....	489
2.2.4.2.	Les ratios de crédibilité budgétaire.....	490
2.2.4.3.	Les ratios de structure budgétaire	490
2.2.4.4.	Les grands équilibres financiers.....	490
2.2.5.	Région du Littoral.....	490
2.2.5.1.	Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire	490
2.2.5.2.	Les ratios de crédibilité budgétaire.....	490
2.2.5.3.	Les ratios de structure budgétaire	491
2.2.5.4.	Les grands équilibres financiers.....	491
2.2.6.	Région du Nord	491
2.2.6.1.	Le respect des ratios de l'équilibre réel budgétaire.....	491
2.2.6.2.	Les ratios de crédibilité budgétaire.....	491
2.2.6.3.	Les ratios de structure budgétaire	491
2.2.6.4.	Les grands équilibres financiers.....	491
2.2.7.	Région du Nord-ouest	492
2.2.7.1.	Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire	492
2.2.7.2.	Les ratios de crédibilité budgétaire.....	492
2.2.7.3.	Les ratios de structure budgétaire	492
2.2.7.4.	Les grands équilibres financiers.....	492
2.2.8.	Région de l'Ouest.....	492
2.2.8.1.	Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire	492
2.2.8.2.	Les ratios de crédibilité budgétaire.....	493
2.2.8.3.	Les ratios de structure budgétaire	493
2.2.8.4.	Les grands équilibres financiers.....	493
2.2.9.	Région du Sud	493
2.2.9.1.	Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire	493
2.2.9.2.	Les ratios de crédibilité budgétaire.....	493
2.2.9.3.	Les ratios de structure budgétaire	494
2.2.9.4.	Les grands équilibres financiers.....	494
2.2.10.	Région du Sud-Ouest.....	494
2.2.10.1.	Le respect des ratios et de l'équilibre budgétaire.....	494
2.2.10.2.	Les ratios de crédibilité budgétaire	494
2.2.10.3.	Les ratios de structure budgétaire	494
2.2.10.4.	Les grands équilibres financiers.....	495
2.3.	PRINCIPAUX CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	495
2.3.1.	Principaux Constats par domaine	495
2.3.1.1.	Les ratios d'équilibre réel budgétaire	495
2.3.1.2.	Les ratios de crédibilité budgétaire.....	495
2.3.1.3.	Les ratios de structure budgétaire	495
2.3.1.4.	Les grands équilibres financiers.....	495
2.3.2.	Recommandations	495
PARTIES V : SUIVI, ACCOMPAGNEMENT ET CONTRÔLE DE LA GESTION DES FINANCES LOCALES		497

CHAPITRE 1 : SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DES FINANCES LOCALES 499**1.1. LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES
DECENTRALISEES.....499**

1.1.1.	La Commune	499
1.1.1.1.	Intervention des organes de la Commune dans la gestion des finances locales	500
i.	<i>L'organe délibérant</i>	500
ii.	<i>L'organe exécutif</i>	500
1.1.1.2.	Le syndicat de communes	500
1.1.2.	La Région	501
1.1.2.1.	Intervention des organes de la Région dans la gestion des finances locales.....	501
1.1.2.2.	L'inter-régionalité.....	501

1.2. LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES DÉPARTEMENTS MINISTERIELS.501

1.2.1.	Les ministères en charge du suivi et de l'accompagnement de l'activité budgétaire, financière et comptable des CTD.....	502
1.2.1.1.	Le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local	502
1.2.1.2.	Le Ministère des Finances	504
1.2.1.3.	Le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).....	506
1.2.1.4.	Le Ministère des Marchés Publics (MINMAP)	508
1.2.2.	Les départements ministériels ayant transféré les compétences.....	508
1.2.3.	Le représentant de l'État.....	510

**1.3. LES ORGANISMES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DES FINANCES
LOCALES..... 511**

1.3.1.	LE FEICOM (Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale).....	511
1.3.1.1.	Les missions	511
1.3.1.2.	Les actions d'accompagnement.....	512
i.	<i>Dotations budgétaires de l'État, centralisées et reversées aux CTD</i>	514
ii.	<i>Recettes d'intercommunalité mobilisées pour le financement des projets communaux</i>	514
a.	Répartition des financements par régions	515
b.	Répartition des financements par secteurs	515
1.3.2.	École de formation : la NASLA.....	516
1.3.2.1.	Actions de formation en finances locales de l'année 2021	516
i.	<i>Formation diplômante</i>	516
ii.	<i>Formation certifiante</i>	519
1.3.2.2.	Actions de formation en finances locales de l'année 2022	521
i.	<i>Formation diplômante</i>	521
ii.	<i>Formation Certifiante</i>	521

1.4. LES ORGANES DE SUIVI DE LA DÉCENTRALISATION522

1.4.1.	CONAFIL.....	522
1.4.1.1.	Les actions d'accompagnement en vue de l'amélioration de la gestion des finances locales	522
i.	<i>Composante 1 : suivi de la mobilisation optimale des recettes fiscales des CTD</i>	523
a.	Liaison entre les administrations en charge de la fiscalité locale et les CTD : élaboration des textes portant répartition des Impôts Communaux Soumis à Péréquation (ICSP).....	523
b.	Stratégie de mobilisation optimale des impôts locaux : Réforme de la fiscalité locale	523
c.	La finalisation du rapport des travaux.....	523
d.	En matière d'administration de la fiscalité locale	523
e.	En matière de politique fiscale.....	524
ii.	<i>Composante 2 : suivi de la mobilisation optimale des dotations et autres ressources financières des CTD</i>	524
a.	Élaboration du projet de décret fixant les modalités de répartition de la Dotation Générale de la Décentralisation	525
b.	Élaboration du rapport sur l'état d'endettement des CTD au 31 décembre 2020	525
c.	Relecture de l'arrêté fixant les modalités d'indexation et de reversement de la Dotation Général de Fonctionnement aux Communes d'arrondissement par la communauté urbaine de rattachement	525

d.	Définition d'une stratégie optimale de mobilisation des ressources financières dans les CTD	525
iii.	<i>Composante 3 : suivi et modernisation de la gestion des finances locales</i>	526
a.	Elaboration des textes financiers d'application du livre cinquième du CGCTD	526
b.	Informatisation du système de gestion financière des CTD	526
c.	Production des statistiques et des rapports annuels sur les finances locales	526
d.	La collecte des données	526
e.	Les enquêtes menées auprès des CTD	528
f.	Saisie et vérification des comptes administratifs	528
g.	Difficultés rencontrées dans la saisie des comptes administratifs :	530
h.	Consolidation des données	530
i.	Méthode d'analyse des données	530
j.	Outils d'analyses statistiques utilisés	530
k.	L'analyse des données	531
l.	La rédaction du rapport sur les finances locales (2015-2020)	531
m.	L'organisation des séances de relecture, d'examen et de validation	531
n.	Appui conseil aux communes en vue de la confection de leur compte de gestion au titre de l'exercice 2020, courant 2021	531
o.	Appui conseil aux communes en vue de la confection de leur compte de gestion au titre de l'exercice 2021, courant 2022	533
iv.	<i>Composante 4 : évaluation des finances publiques locales des collectivités territoriales décentralisées</i>	536
v.	<i>Composante 5 : administration et pilotage</i>	536
a.	La tenue des sessions du CONAFIL	536
b.	L'entrée en activité des COREFIL :	536
c.	La redynamisation des CODEFIL :	536
d.	Fonctionnement des COREFIL et des CODEFIL :	537
1.4.2.	Comité interministériel des services locaux	542
1.4.3.	Les partenaires techniques et financiers	543
1.4.3.1.	Union Européenne	543
i.	<i>Situation de l'implémentation de l'activité PEFA</i>	544
ii.	<i>Programme de l'évaluation PEFA</i>	544
iii.	<i>Méthodologie de l'évaluation</i>	545
1.4.3.2.	GIZ	546
i.	Quelques défis liés à la mise en œuvre des activités	549
ii.	Quelques leçons tirées	549
1.4.3.3.	L'UNICEF	549
i.	Diagnostic communal et principaux problèmes identifiés	551
ii.	Enjeux et défis de la mobilisation des ressources financières locales	552
1.4.3.4.	LE PNUD	557
i.	<i>Diagnostic des sources de financement du développement local au Cameroun</i>	557
ii.	<i>Les sources publiques domestiques de financement du développement local au Cameroun</i>	558
iii.	<i>Les sources publiques étrangères</i>	560
iv.	<i>Les sources privées domestiques de financement du développement local</i>	560
v.	<i>Les sources privées étrangères de financement du développement local</i>	561
a.	Les financements innovants du développement local au Cameroun	561
b.	Les sources innovantes de financement du développement local au Cameroun	561
□	Les institutions internationales non traditionnelles de financement du développement	561
□	La responsabilité sociétale des entreprises publiques et privées	561
□	Les associations des ressortissants de la Commune	562
c.	Les mécanismes de financement innovant du développement local au Cameroun	562
vi.	<i>Les partenariats public-privé (PPP) locaux</i>	562
vii.	<i>L'émission de titres de créance négociables (TCN)</i>	563
viii.	<i>L'émission de titres publics garantis par l'État sur le marché financier</i>	563
ix.	<i>La coopération internationale décentralisée</i>	563
1.4.4.	L'évaluation du système de péréquation	564

1.4.5.	Principales recommandations de l'étude.....	564
1.4.5.1.	Optimiser l'exercice des compétences et la mobilisation des ressources prévues par la loi aux CTD	564
1.4.5.2.	Améliorer le système de péréquation actuel et les critères de mise à disposition des ressources logées au FEICOM.....	565
1.4.5.3.	Mobiliser davantage de partenariats extérieurs au profit du développement local	565
1.4.5.4.	Faciliter la mise en place des synergies entre les CTD et leurs associations de ressortissants	565
1.4.5.5.	Explorer les sources et les mécanismes de financement innovants	565
i.	<i>Élargir le panier des impôts locaux.....</i>	565
ii.	<i>Optimiser le recouvrement des impôts et taxes des CTD.....</i>	565
iii.	<i>Renforcer la synergie entre les exécutifs communaux et les parlementaires</i>	566
CHAPITRE 2 : LE CONTROLE DE LA GESTION DES FINANCES LOCALES		567
2.1.	LA TYPOLOGIE DES CONTRÔLES EFFECTUÉS DANS LES CTD.....	567
2.1.1.	LE CONTROLE PAR L'ORGANE DELIBERANT.....	567
2.1.2.	LE CONTROLE ADMINISTRATIF	567
2.1.2.1.	Contrôle effectué par le Contrôle Supérieur de l'État (CONSUPE)	568
2.1.2.2.	Contrôle effectué par le MINDDEVEL.....	568
2.1.2.3.	Missions de contrôle et de vérification effectuées par le MINFI	571
2.1.2.4.	Contrôles effectués par le MINEPAT.....	572
2.1.2.5.	Contrôles effectués par le MINMAP.....	574
2.1.3.	Le contrôle juridictionnel.....	575
2.1.3.1.	Régime de responsabilité de l'ordonnateur.....	575
2.1.3.2.	Régime de responsabilité du comptable	576
2.1.3.3.	Régime de responsabilité du Contrôleur Financier	576
2.1.3.4.	Sur le contrôle et jugement des comptes de gestion	577
2.2.	LES SANCTIONS ENCOURUES PAR LES ACTEURS ASSUJETTIS À LA REDDITION DES COMPTES.....	578
2.2.1.	Les sanctions pécuniaires : les amendes et les débits	578
i.	<i>Les amendes.....</i>	579
ii.	<i>Le débet.....</i>	579
2.2.2.	Déchéances.....	580
PARTIES VI : CONSTATS ET RECOMMANDATIONS		582
CHAPITRE 1 : FAITS POSITIFS ET FAIBLESSES OBSERVÉS DANS LA GESTION DES FINANCES LOCALES		dlxxxiv
1.1.	POINTS POSITIFS	dlxxxiv
1.1.1.	Au niveau de l'État.....	dlxxxiv
1.1.2.	Au niveau des CTD.....	dlxxxiv
1.2.	LES FAIBLESSES OBSERVÉES DANS LA GESTION DES FINANCES LOCALES.....	dlxxxv
1.2.1.	Faiblesses observées au niveau de l'État	dlxxxv
1.2.1.1.	Sur le plan juridique et institutionnel :	dlxxxv
1.2.1.2.	En matière de mobilisation des recettes au profit des CTD	dlxxxv
1.2.1.3.	Suivi de l'endettement et gestion de la trésorerie.....	dlxxxv
1.2.2.	Faiblesses observées au niveau des CTD	dlxxxvi
1.2.2.1.	En matière de recettes	dlxxxvi
1.2.2.2.	En matière de dépenses.....	dlxxxvi
1.2.3.	Faiblesses observées dans la gestion des marchés publics	dlxxxvii
1.2.4.	Faiblesses observées sur le plan comptable et financier	dlxxxvii
CHAPITRE 2 : RECOMMANDATIONS.....		dxci
2.1.	Des recommandations à l'endroit des acteurs étatiques d'accompagnement.....	dxci
2.1.1.	En matière juridique.....	dxci
2.1.2.	En matière de mobilisation des ressources	dxci
2.1.3.	En matière de suivi de la qualité de la dépense.....	dxci
2.1.4.	En matière de prévisibilité budgétaire.....	dxci
2.1.5.	En de gestion de la trésorerie	dxci

2.1.6.	Suivi et encadrement de l'activité budgétaire et comptable.....	dxcii
2.2.	Des recommandations à l'endroit des CTD	dxciiii
2.2.1.	En matière de recettes.....	dxciiii
2.2.2.	En matière de dépenses	dxciiii
i.	<i>Dépenses de fonctionnement.....</i>	<i>dxciiii</i>
ii.	<i>Des dépenses d'investissement.....</i>	<i>dxciiv</i>
2.2.3.	En matière de gestion de la trésorerie	dxciiv
2.2.4.	En matière de tenue de la comptabilité.....	dxciiv
ANNEXES.....		dxcv
ANNEXE 1 : PROFIL DES COMMUNES.....		dx cvi
ANNEXE 2 : PROFIL DES REGIONS.....		xcv
ANNEXE 3 : EQUIPE TECHNIQUE DE RÉDACTION.....		cv
ANNEXE 4 : TABLE DES MATIERES.....		cix